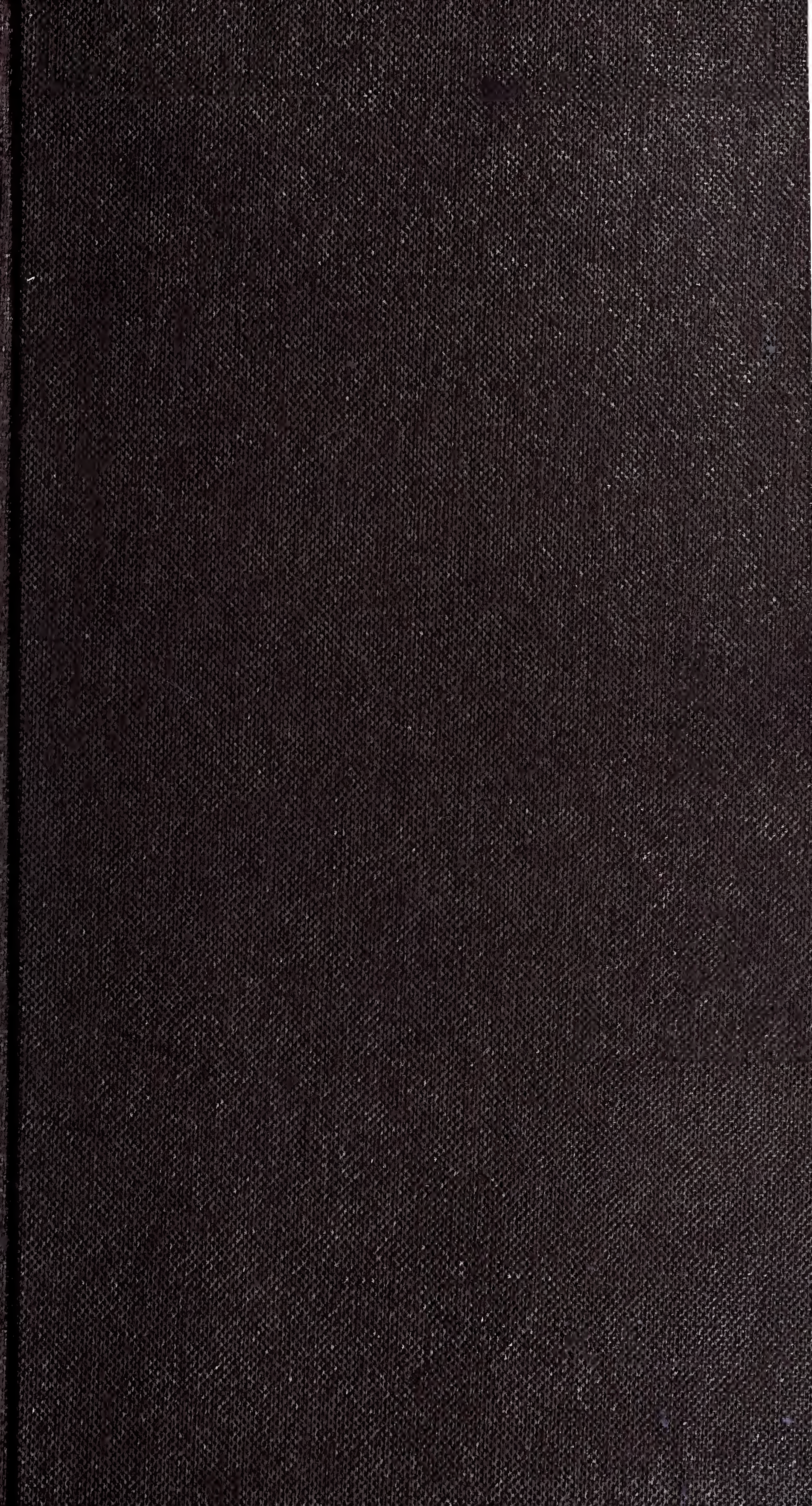


LE

CORRESPONDANT



PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME TRENTE-NEUVIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME TROISIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29.

1856

LE

CORRESPONDANT

LE PARTI CATHOLIQUE

CE QU'IL A ÉTÉ, CE QU'IL EST DEVENU

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION[1]

J'ai volontairement retardé la publication de cette seconde édition; je désirais qu'elle ne s'adressât qu'à des esprits de sang-froid. L'apaisement n'est pas encore venu, et, en attendant, on tire vanité de ma réserve; on en argumente directement contre ma cause. Je dois donc, en face de répliques multipliées et volumineuses, maintenir mon travail sous les yeux du public. Je le fais sans rien aggraver, sans rien retrancher; j'ajoute seulement quelques notes relatives aux allégations que je ne puis accepter.

Les injustices n'ont point dépassé mon attente, elles n'ont pas troublé ma conviction : je m'étais armé d'avance du patient courage que doit opposer toute œuvre de la conscience à toute œuvre de l'illusion et de la passion.

Je pensais qu'une protestation était nécessaire et devait être explicite; je pensais que la contradiction qui en naîtrait, quelle qu'elle fût, serait moins nuisible à la vérité, à l'honneur, qu'une solidarité trompeuse et trop longtemps subie. Ce que je pensais alors, je le pense aujourd'hui; j'oserai même dire que je le pense encore davantage.

Je n'ai jamais tenté, pas plus que mes amis, d'empiéter sur le domaine de la théologie: nous nous sommes tenus sur le terrain où nous

[1] Chez Bray, 64, rue des Saints-Pères. Un volume in-18; prix : 1 fr. 25 c.

avons droit de témoignage et liberté de discussion, sur le terrain laïque; nous y demeurons.

La réponse qui m'a été adressée n'est qu'un long artifice; elle élude les questions ou dénature les faits; elle ne cesse de faire intervenir les préoccupations politiques, là où j'invoque uniquement l'intérêt religieux. En me reprochant d'identifier la religion à des vues et à des combinaisons humaines, mes adversaires trahissent leur propre effort, et pratiquent en réalité précisément ce dont ils m'accusent.

Nous disions autrefois : Il faut défendre l'Église et la société sous tous les gouvernements. On ne se contente plus de cela désormais : on semble garder la même formule, mais on y introduit une grave modification : à la société on substitue le gouvernement. Cette substitution accomplie, on va plus loin : on prétend imposer, tantôt une forme de gouvernement exclusive, tantôt un engagement gratuit et spontané envers tous les gouvernements futurs. Ces théories nouvelles, humiliantes pour le catholique, inadmissibles pour le citoyen, présentées en termes naïvement cyniques, soulèvent d'énergiques réprobations; on s'en étonne, et l'on se croit en mesure de les braver.

Une chose, du reste, sépare les hommes plus profondément encore que de n'avoir plus la même manière de voir, c'est de n'avoir pas la même manière de sentir, et c'est là l'abîme qui de jour en jour se creuse entre nos adversaires et nous.

Puissent du moins ceux qui méconnaissent ou repoussent en ce moment des avertissements désintéressés ne pas comprendre trop tard la leçon plus sévère des événements!

A. de Falloux.

DE
LA RELIGION NATURELLE

PAR M. SIMON.

DEUXIÈME ARTICLE.

III

On se rappelle à quel point nous a conduits, ou plutôt dans que vide nous a laissés la recherche que nous avons entreprise à la suite de M. Jules Simon. Voulant fonder une religion tout entière, à l'aide des seules notions que la raison fournit, nous avons dû faire passer par la filière d'un rigoureux examen l'idée rationnelle de Dieu, telle que l'intelligence humaine, par ses seules forces, peut la concevoir. Pour aborder cette idée divine, nous sommes d'abord remontés jusqu'aux sources mêmes de la métaphysique, jusqu'aux régions inconnues et sereines où habite, dans la majesté de son repos, l'Être suprême, absolu et infini. Puis nous avons interrogé le spectacle de la nature, pour y admirer la sagesse providentielle de son auteur. Nous avons beaucoup appris, sans doute, mais peu profité dans cette double tentative. Ni le Dieu de la métaphysique ni le Dieu de la nature ne nous ont semblé propres à devenir l'objet d'une religion véritable, dans le sens rigoureux du mot et dans toute l'étendue de la pensée qu'il renferme. Le Dieu métaphysique, dans son immuable grandeur, est au-dessus de toute intelligence, et par là même de toute adoration possible. Le Dieu de la nature, dont la Providence a créé et gouverne le monde, est un maître d'une infinie sagesse, mais d'une inflexible rigueur qu'aucune souffrance ne peut émouvoir et qu'aucune prière ne peut fléchir. L'un est une abstraction inaccessible, l'autre une inébranlable volonté. Ni d'une ni d'autre part, sous aucune de ces formes diverses, ne peut s'établir entre Dieu et nous ce rapport direct et personnel qui constitue, comme nous l'avons dit, la véritable essence d'une religion. Et cette définition, nous l'avons vu aussi, n'est point

une imagination arbitraire, c'est celle du bon sens et de l'usage; c'est celle de la langue elle-même, qui appelle toute religion un *lien*, le lien de Dieu et de l'homme, du ciel et de la terre.

Mais, dans toute cette argumentation, nous n'avons considéré pourtant les rapports de l'homme avec Dieu que tels qu'ils peuvent être dans son état actuel, et tant qu'il demeure sur la terre qui est le théâtre de sa vie mortelle. On peut nous dire, et on nous dira certainement, que c'est là un point de vue étroit et matériel qui fait tort à la dignité humaine. L'homme n'est borné ni à cette vie ni à cette terre. Une autre destinée l'attend, une autre demeure lui est réservée. Les souffrances dont nous nous plaignons ne sont que les traverses d'un voyage. Au delà des limites de cette existence doit commencer pour lui la vie véritable, celle qui remplit toutes les conditions de son être, et qui ne doit pas plus laisser de vide qu'elle ne doit reconnaître de terme. De l'attente d'une vie future, des espérances qu'elle nous permet de concevoir, des épreuves qui nous sont imposées pour la conquérir, peuvent découler des rapports d'un ordre tout nouveau, qui doivent un jour nous rapprocher de Dieu, dont une enveloppe matérielle nous sépare encore aujourd'hui. L'immortalité doit mettre, dans un court délai, notre âme en contact direct avec Dieu, et, dès à présent, les sentiments qu'elle nous inspire, les perspectives qu'elle nous ouvre, ne peuvent-ils pas former un des meilleurs et des plus solides éléments d'une religion naturelle?

M. Simon le pense apparemment, car il consacre le troisième livre de son ouvrage à une démonstration éloquente, cent fois essayée, mais jamais peut-être avec autant de précision et de chaleur, de l'immortalité promise à l'âme humaine. Nous n'hésitons pas à placer ces pages au nombre des plus éloquentes qui soient sorties de sa plume : la chaleureuse générosité de son âme semble y avoir passé tout entière. Après Platon, après Rousseau, et surtout après l'Évangile, M. Simon trouve encore moyen d'émouvoir son lecteur sur l'espoir d'une autre vie. Ce ne sont pas seulement les vieux arguments d'un matérialisme suranné qu'il écrase avec une argumentation dédaigneuse; ce serait peu de chose: pour un maître élevé à l'école des Royer-Collard et des Cousin, un tel ennemi n'est plus à craindre. Mais M. Simon s'en est pris très-résolûment à un adversaire plus jeune, et d'autant plus redoutable pour lui qu'il est venu au monde assez près des lieux où lui-même a fait ses premières armes philosophiques. Une bonne partie de son raisonnement est dirigée à l'adresse des sectes panthéistes; il combat très-nettement ces systèmes qui font rentrer l'âme humaine, au sortir du corps, dans le sein de je ne sais quelle substance absolue et infinie qu'ils décorent du nom de Dieu. C'est là ce que M. Simon appelle une *immortalité dérisoire*, et jamais expression ne

fut plus juste et plus poignante. Promettre à l'homme, en effet, pour toute consolation, dans le déchirement de la mort, la perspective d'aller s'abîmer tout entier au fond du gouffre silencieux d'un être immense et sans nom, et d'y engloutir, sans retour, sa personnalité, ses affections et ses souvenirs,— lui annoncer qu'il se survivra, mais sans se reconnaître lui-même, comme l'atome imperceptible d'un grand tout, comme la goutte d'eau d'un vaste océan, c'est se moquer assurément, — et je ne crois pas que jamais raillerie plus amère se soit jouée des douleurs et des désirs du pauvre cœur humain. Que m'importe, en effet, d'exister encore, si ce n'est plus moi qui existe, mais un autre, quelque grand, quelque divin, que cet autre puisse être qui vit en moi et pour moi? Qu'est-ce que l'existence sans le souvenir et la conscience? Quelle différence entre retourner à la matière, ou rentrer, oublié et s'oubliant soi-même, dans le giron d'une substance commune, qui ne peut recevoir de moi ni déperdition ni accroissement? J'avoue, comme M. Simon, qu'en ces termes l'immortalité prétendue me serait tout à fait indifférente. Le Dieu-tout ne me paraît pas essentiellement distinct de la matière, et le retour à Dieu me semble un synonyme adouci du retour au néant. L'immortalité dont M. Simon nous parle et qu'il nous démontre est bien différente. C'est l'immortalité de la personne humaine tout entière, avec la plénitude de ses facultés, la responsabilité de ses fautes, la persistance de ses sentiments. Disons le mot : c'est la vraie résurrection chrétienne; c'est l'homme appelé à connaître Dieu tout entier, mais sans perdre son existence distincte et personnelle; c'est Dieu vu face à face dans le miroir de l'âme. Jamais la saine philosophie n'a tenu un plus noble langage. Ne recherchons pas de trop près si c'est bien sa langue propre qu'elle parle, si les idées qu'elle exprime lui appartiennent toutes bien légitimement, et si nous n'y retrouverions pas, nous chrétiens, quelques accents empruntés à l'idiome de notre patrie. Ces sons chers et familiers ne déparent pas une mâle éloquence, et sont pour nos oreilles un charme de plus.

Mais l'argumentation nous presse, et nous n'avons pas le temps de nous arrêter sur ces beaux détails du livre de M. Simon. Il faut en revenir à notre éternelle, à notre impitoyable question. De cette immortalité promise et démontrée, quels rapports résultent entre l'homme et Dieu? Ce que nous avons cherché vainement dans la vie présente, la vie future va-t-elle nous le fournir? Les espérances que la raison nous fait concevoir pour l'avenir de notre âme vont-elles jusqu'à nous mettre dans cette familiarité touchante, avec la Divinité nécessaire à toute pensée religieuse? La réponse qu'on peut faire à cette question dépend essentiellement des conditions qu'on assigne à la vie future, et de la définition qu'on en donne.

Ici encore, M. Simon parle comme le genre humain et comme l'Évangile. L'âme de l'homme est immortelle, sans doute, et sa destinée se prolonge au delà de ce monde; mais cette destinée nouvelle sera heureuse ou malheureuse juste en proportion de l'exactitude que chacun aura mise à remplir ici-bas la tâche assignée, les devoirs imposés à la vie terrestre. Pour avoir droit à une immortalité bienheureuse, il faut produire, au jour de la mort, le témoignage d'une conscience pure et d'une existence passée dans la vertu. La vie présente est ainsi la préparation de la vie future; c'est le théâtre ouvert pour la conquérir. Cette conquête n'est point sans peines, sans larmes et sans sueur. Le devoir n'est point un maître facile à servir; le sentier étroit du bien n'est exempt ni d'épines ni de précipices. Tout se réunit, au contraire, pour faire de l'accomplissement du devoir par l'homme de bien une tâche rude et laborieuse. Du dehors ou du dedans, des circonstances extérieures ou de son propre caractère, il voit naître des difficultés ou des obstacles. Ce sont des passions qui l'entraînent : il doit les dompter; ce sont des périls qui le menacent : il doit les braver; ce sont des souffrances qui l'accablent : il doit les subir. Considérées à ce point de vue élevé, ces mêmes souffrances dont la vie est pleine, et dont l'apparition faisait naguère le scandale de notre esprit, deviennent les épreuves de notre courage. On l'a dit cent fois, et M. Simon n'en a que plus de mérite à le redire sous des formes et avec une émotion nouvelles, la vie présente de l'homme n'est qu'un combat, et l'immortalité bienheureuse de la vie future en est le prix.

Maintenant, dans ce combat que l'homme doit soutenir par obéissance à la loi morale et en vue d'un bonheur sans fin, l'homme, suivant le système de M. Simon, peut-il espérer, peut-il invoquer l'aide de Dieu? Dieu est le témoin, sans doute, de cette bataille généreuse, et l'antiquité disait déjà qu'il n'y a point de spectacle plus digne de ses regards: *Spectaculum dignum ad quod respiciat Deus, vir bonus cum mala fortuna compositus*. Mais peut-il en être l'auxiliaire? Il nous voit, il nous suit. Peut-il nous assister? Quand, sous la tentation qui nous entraîne ou sous le malheur qui nous opprime, nous sentons ployer nos forces morales, pouvons-nous demander au Dieu de M. Simon le courage qui résiste et la patience qui supporte? Il ne peut rien, nous en sommes convenu, pour éloigner le calice de nos lèvres; ce serait un miracle, et toute demande de cette nature nous est interdite. Mais peut-il au moins nous inspirer la force de dire en soupirant : Que sa volonté soit faite!

Sur ce point, il y a partage entre les docteurs de la loi naturelle, et une grande incertitude semble régner dans l'esprit même de M. Simon. Évidemment M. Simon aimerait assez à établir, entre Dieu et l'âme vertueuse qui se débat contre les passions et le mauvais sort, un dia-

logue intérieur et spirituel, un échange de supplications et d'encouragements pareil à ce que nous dépeignent les livres mystiques de la foi chrétienne. L'idée d'une grâce divine s'ajoutant à la force, ou plutôt à la faiblesse humaine, pour la mettre en mesure de tenir tête plus énergiquement aux périls et aux séductions de la vie, lui sourit beaucoup, et cette forme toute morale et comme épurée de la prière trouverait aisément grâce devant ses yeux. A plusieurs reprises il s'abandonne, avec plus d'entraînement que de prudence, à l'aspiration d'un noble cœur qui a besoin d'épancher ses peines et de renouveler ses forces dans le sein de la Divinité. « Nous pouvons, dit-il à la suite d'un passage que « nous avons déjà cité, nous pouvons demander (à Dieu) la force, la ré« signation, la vertu; le bien de l'âme, non le bien du corps; ce qui est « de notre destinée, et non ce qui touche à notre épreuve. Voilà la « vraie prière, la seule permise. Ainsi nous ne dirons pas : Mon Dieu, « fais-moi gagner mon procès; mais : Mon Dieu, fais que le procès soit « gagné par celui qui a la cause juste, et, si je dois perdre, *fais que je « supporte ce malheur* en honnête homme. » (P. 382.) Et ailleurs il ajoute, dans un très-beau mouvement d'éloquence : « A quoi nous rat« tacher, à qui recourir, quand le monde nous manque?.... A qui se « fier, quand notre amour est repoussé, quand notre vertu est calom« niée, quand notre honneur est flétri? Vers qui crier contre le dédain « impitoyable, contre les cœurs fermés qui rejettent le sacrifice? *Quel« que chose en nous nous excite à lever les yeux au ciel et à appeler Dieu « à notre aide.* » (P. 372.) Voilà des paroles assez significatives et assez claires, et d'où il semblerait résulter que M. Simon nous permet d'invoquer, dans le combat de la vie, l'appui moral de la grâce divine. Mais tout d'un coup, comme s'il sentait qu'il a mis le pied sur un terrain glissant qui ne le porte pas, il ajoute, en changeant de ton, que la prière ainsi comprise n'est pourtant au fond qu'un *ferme propos de faire le bien*, et une *aspiration vers Dieu*.

On dirait qu'il a entendu dans le lointain la voix austère du grand prêtre de la religion naturelle qui le gourmande et qui l'arrache à ses écarts mystiques pour le ramener aux pieds des autels dépouillés de la logique. « Je ne demande pas à Dieu, dit sévèrement Rousseau, le « pouvoir de bien faire. Pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné? Ne « m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour « le connaître, la liberté pour le choisir? Si je fais le mal, je n'ai point « d'excuse; je le fais parce que je le veux; lui demander de changer « ma volonté, c'est lui demander ce qu'il me demande; c'est vouloir « qu'il fasse mon œuvre et que j'en recueille le salaire. »

A notre avis, Rousseau, à son point de vue, a pleinement raison, et M. Simon lui-même, en y réfléchissant, se gardera de lui rien contester. D'après les données de la raison seule, unique fondement de la

religion naturelle, l'âme humaine doit être aujourd'hui exactement dans l'état où elle fut créée autrefois par la main de Dieu lui-même. Nul déchet, nul affaiblissement, n'est survenu en elle depuis le jour où, pour la première fois, le souffle divin vint animer la parcelle de boue dont fut formé le premier homme. Les notions de la raison seule ne nous donnent pas lieu d'affirmer qu'un affaiblissement originel et héréditaire soit venu amoindrir le rapport primitif de nos qualités différentes. Tout enfant qui vient au monde reçoit donc une âme parfaite dans ses limites et dans son espèce; pleinement appropriée, par conséquent, à la destinée qui lui est réservée, toute préparée pour la tâche qu'elle doit remplir.

Dès lors nos forces morales doivent être exactement proportionnées à la nature et à la gravité des épreuves que nous rencontrons dans notre vie. Quand ces épreuves se présentent, elles doivent nous trouver tout équipés pour leur tenir tête. Pourvus de toutes les armes nécessaires, nous n'avons aucun appui, aucun auxiliaire à demander ni à attendre. Que dirait-on d'un corps d'armée, mis en campagne avec une pleine fourniture d'hommes et de munitions, et qui, à la première vue de l'ennemi, se retournerait pour demander du renfort à son général? Que dirait-on d'un ouvrier jeune et valide qui, pour soulever un poids de dimension moyenne, proportionné à la vigueur de ses épaules carrées, irait prier son maître de mettre la main au levier avec lui? Cette lâcheté paresseuse s'attirerait un mépris mérité. Telle doit paraître pourtant, aux yeux de la religion naturelle, l'invocation de l'homme de bien qui appelle Dieu à son aide dans la tentation. Cet accent de détresse est un cri de peur, auquel se mêle un secret blasphème. Car demander à Dieu de nous venir en aide dans la lutte même qu'il nous a envoyé soutenir, c'est au fond lui dire qu'il nous a imposé une tâche au-dessus des forces qu'il nous a données. C'est lui dire qu'il est un mécanicien malhabile qui, dans la machine humaine, n'a pas su mettre en contre-poids la puissance et la résistance, ou un maître inique qui veut récolter où il n'a pas semé. Il s'est trompé ou il nous fait tort; il est le plus imprévoyant des ouvriers ou le plus injuste des souverains.

Tout cela, dans les données de la religion naturelle, nous semble rigoureux et incontestable. Il n'y a, il est vrai, qu'un malheur, c'est que l'expérience intime de tout homme sincère ne s'accorde guère avec cette régularité théorique. En effet, va dire plus d'un lecteur surpris, je ne sens point en moi-même cette harmonie paisible des facultés, cet équilibre des épreuves et des forces qui devrait caractériser la perfection de l'œuvre divine. Quand j'examine le fond de mon âme, je ne me trouve point, assurément, tout à fait indigne du Dieu qui m'a fait, ni incapable de remplir la tâche qu'il m'impose.

J'ai, il est vrai, de nobles facultés qui aperçoivent et admirent la vérité; j'ai de généreux instincts qui me portent au bien; j'ai des sentiments qui m'élèvent. Mais tout cela est mélangé à des mouvements honteux et bas, et comme à des vapeurs épaisses qui montent de la terre dont je suis sorti. Et ce qui manque à ce mélange de dons célestes et de qualités matérielles, à cette combinaison de chair et d'esprit, c'est précisément ce que Dieu, ce semble, aurait dû y mettre en en préparant les éléments : c'est l'ordre, c'est la proportion, c'est la règle. Rien n'est en ordre dans mon âme : tout est déréglé, tout déborde. Aucun de mes sentiments n'est en rapport ni avec son objet ni avec son but. Appelé à passer sur cette terre quelques courtes années au travers de biens périssables et de maux éphémères, et à jouir ensuite du bonheur sans fin de la contemplation divine, je devrais, semble-t-il, n'éprouver pour les choses qui passent et qui finissent qu'un goût passager et fini comme elles, et réserver pour la source qui coulera sans cesse toute la soif de mon âme. C'est le contraire que je trouve en moi : j'ai pour les biens de la terre une passion sans relâche, souvent trompée, jamais éteinte; les choses éternelles ne m'inspirent que de rapides éclairs d'enthousiasme qui traversent une langueur habituelle. Mes instincts ne semblent même, nulle part, mis en proportion exacte avec les conditions de ma vie, qu'ils ont pour tâche d'assurer. Ils devraient, dans leur cours modéré, pourvoir à la conservation de mon être et à la propagation de ma race : grossis comme des torrents un jour d'orage, ils dévastent le sol même qu'ils devraient nourrir. J'ai une volonté, sans doute, pour les contenir; mais quelle reine débile et facilement découronnée! Dès que l'orage des passions s'élève, sa voix n'est plus entendue. A faire le mieux, elle ne peut contrôler et régir que mes actions. Tous mes sentiments, toute la partie spontanée de mon être lui échappe. Elle peut contraindre ma main à faire le bien : elle ne peut forcer mon cœur à l'aimer; et c'est précisément (chose étrange et déplorable), c'est cet amour qui me manque. Œuvre de Dieu, enfant du ciel, je devrais aimer ma patrie et mon père, et je n'éprouve pour eux ni regrets ni tendresse. Ah! si j'aimais mon devoir, que je l'accomplirais aisément! Mais il me fatigue, il me dégoûte, il me répugne; et, lassé moi-même de ces dégoûts, dépité de cette force d'inertie d'un cœur corrompu, vous ne voulez pas que je puisse me retremper à la source même de tout amour, et demande à Dieu de mettre un cœur nouveau dans ma poitrine : *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis!*

Non, répond la religion naturelle : de cette corruption trop réelle et trop sentie de votre cœur, de cette débilité trop visible de la volonté libre, je n'ai point d'explication à vous donner. Ne me demandez donc

point un remède au mal dont j'ignore la cause. J'aime mieux prendre le parti héroïque de le nier carrément. Vous me dites que vous ne sentez point vos forces à la hauteur des épreuves auxquelles elles sont mises, et qu'un auxiliaire vous est nécessaire : je vous réponds que cela ne peut être, et que mes raisonnements sont là qui le prouvent, et je vous laisse dans cet embarras. Vous me demandez un aide pour rester fidèle à la vertu dans les peines ou les entraînements de la vie : je n'en ai point à votre service. La mer est grosse, j'en conviens; votre esquif est bien léger; la nuit a bien peu d'étoiles, les vagues qui s'agitent vous cachent la côte et le fanal. Faites voile, ramez, nagez comme vous pourrez. Dieu vous attend au port; mais ne comptez pas qu'il envoie à votre rencontre un bâtiment de secours pour vous sauver.

Nous marcherons donc seuls et sans autre consolation que notre vertu dans l'existence : seuls aussi nous arriverons, chargés du fardeau de nos fautes ou de nos mérites, à la porte de l'éternité. C'est donc là enfin que nous entrerons avec Dieu dans ce rapport direct si longtemps et si vainement cherché. Le premier entretien qui nous est permis avec lui sera le dialogue solennel du juge et de l'accusé. C'est au jugement dernier et sur son tribunal que nous apprendrons à connaître Dieu. Nous comparaîtrons devant lui pour rendre compte de nos actions. Aux méchants le châtiment, aux bons la récompense; cela va sans dire. La répartition des biens et des maux sera mise enfin, ce jour-là, en proportion rigoureuse avec les vertus et les vices. La conscience sera soulagée et la justice sera vengée des prospérités passagères du crime et des épreuves imméritées de l'innocence. M. Simon attend ce beau jour avec une noble confiance : il le décrit avec une pieuse et paisible émotion. A la pensée du jugement divin, nulle inquiétude ne traverse son âme. Oserons-nous lui demander sur quel fondement il appuie cette assurance, et confesser humblement que nous ne la partageons pas? Une question importante, et que M. Simon paraît ne pas avoir aperçue, corrompt toute notre sécurité.

Qu'une immortalité bienheureuse soit promise à l'homme de bien, nous n'en doutons nullement, et nous en félicitons sincèrement tous ceux qui, en mourant, peuvent se rendre le témoignage qu'ils ont rempli pleinement leur devoir ici-bas, et qu'ayant toujours bien fait, ils méritent d'être à toujours bien traités. Mais qu'arriverait-il si, par hasard, nous n'étions pas de ce nombre-là? si de notre mémoire sévèrement interrogée, si de notre conscience sondée dans ses retraites cachées, s'élevait un témoignage accusateur? si les sombres clartés de la mort, éclairant d'un jour nouveau la route que nous avons sillonnée, ne nous faisaient apercevoir qu'une jeunesse emportée par le tourbillon des sens, un âge mûr distrait par les calculs de l'am

bition, une vieillesse appesantie par les soucis de la maladie et les glaces de l'âge : peu de pensées pures et d'actions charitables, partout une poursuite égoïste de jouissances, de réputation, d'intérêt? si, comptant, dans le bagage de nos souvenirs et de nos sentiments, tout ce que nous devons laisser de ce côté de la tombe et tout ce que nous pouvons emporter sur l'autre rive, nous nous trouvons à peu près dépouillés et les mains vides? si cependant la vie nous échappe, et que nous n'ayons plus ni loisir ni force pour expier le mal fait et regagner le temps perdu, quelle ressource nous restera-t-il? à quel espoir pourrons-nous encore nous rattacher? Notre conscience nous juge; elle pressent déjà la condamnation divine : peut-elle encore la prévenir? Y a-t-il, dans la religion naturelle, des cris de miséricorde, y a-t-il des aveux, des larmes, des brisements de cœur, des humiliations volontaires, des confessions désespérées qui puissent fléchir le Dieu de justice? Le Dieu de la religion naturelle récompense la vertu, punit le vice : voilà qui va bien. Mais peut-il pardonner au repentir?

La demande, sans doute, vaut la peine qu'on la fasse et qu'on y réponde. Eh bien , on ne le croira pas plus aisément que nous ne l'avons cru nous-même : nous avons feuilleté, à plusieurs reprises, le livre de M. Simon, nous l'avons relu et relu, nous en avons pesé toutes les phrases, et il nous a été impossible d'y trouver, non-seulement une réponse formelle, mais la moindre allusion à cette formidable question. Dans ce livre tout entier, consacré à la démonstration de l'immortalité de l'âme, à la description de la destinée future de l'homme, il semble que M. Simon n'ait jamais présentes à la pensée que deux sortes de personnes : des coupables, dont il ne parle que pour les flétrir; des gens de bien éprouvés, dont il exalte les espérances. Mais des criminels repentants, il n'en est question nulle part. La pitié, le pardon, le repentir, sont absents, même de nom, du ciel de M. Simon. De justice, on nous en entretient toujours; de miséricorde, pas le mot. Je suis resté, j'en conviens, confondu de cet étrange oubli, et tenté de me demander avec quels hommes parfaits ou dépravés, au sein de quel concert de vertus ou dans quel abîme de vices, dans quel paradis ou dans quel enfer avait donc vécu l'auteur de la *Religion naturelle*. Devons-nous croire qu'il n'a jamais trouvé sur sa route que des justes sans tache ou des coupables désespérés? N'a-t-il jamais entendu parler d'une troisième classe d'êtres humains, qu'on appelle les pécheurs pénitents?

Hélas! nous craignons bien que le silence de M. Simon ne soit la prudente abstention d'un homme charitable qui ne veut point affliger son lecteur, et qui n'a rien de consolant à lui dire. Car, à y regarder de près, il nous est impossible de concevoir ce que la religion natu-

relle, avec le petit nombre de principes dont elle est pourvue et dans lequel ses mouvements sont enfermés, peut laisser d'espérance au pécheur effrayé et contrit que pénètrent le regret de ses fautes et la terreur de leur châtiment.

Posez, en effet, ces trois principes :

L'homme a toutes les forces nécessaires pour faire le bien : il a été créé avec tous les moyens de l'accomplir, et n'a perdu sur la route aucune de ses armes : *S'il fait le mal,* comme dit Rousseau, *c'est qu'il le veut, et il est sans excuse.*

Dieu est invariable dans ses voies, et gouverne le monde par des lois générales auxquelles il ne fait pas d'exception.

Une de ces lois, et la plus sainte de toutes, a attaché à toute infraction volontaire du devoir un châtiment mérité. Ce n'est point là seulement comme les lois physiques, un principe d'ordre et de bonne administration, destiné à maintenir la régularité de l'univers et la perfection de l'œuvre divine. Ce n'est point là une règle arbitraire que Dieu, à son choix, aurait pu suivre ou modifier pour le gouvernement du monde. C'est une loi de justice qui s'impose à la conscience humaine bien avant d'être confirmée par l'observation. Elle est gravée dans notre cœur en des traits si forts, elle paraît empreinte d'un tel cachet de nécessité, que nous oserions dire, sans blasphémer, qu'elle oblige Dieu lui-même, et qu'il n'est Dieu qu'à la condition d'être juste, ou, pour mieux parler, parce qu'il est la justice même.

Où trouver maintenant, dans cet enchaînement rigoureux de propositions, dans cette suite d'anneaux serrés, le moindre interstice par où l'idée de pardon puisse se glisser? Comment pardonner quand il n'y a point d'excuses à alléguer pour le coupable, et qu'il est interdit d'apporter à la justice aucune dérogation exceptionnelle? Ces principes s'élèvent autour du pécheur comme l'enceinte de fer d'un cachot : au travers de leur étroite soudure, aucune lueur d'espérance ni de pardon ne peut passer. Redoutable conclusion! Le Dieu de la religion naturelle est donc un Dieu qui ne pardonne pas. Pas plus au dernier jour de notre vie que pendant tout son cours, pas plus pour notre salut éternel que pour notre bonheur présent, ou pour le développement de notre vertu, il ne nous est permis de lui adresser notre humble prière. Dans le gouvernement du monde, il est enchaîné par les lois physiques qu'il a posées lui-même; dans le règlement du sort définitif des hommes, il n'est que l'interprète strict et l'exécuteur passif de la justice. Une froide abstraction s'interposera donc toujours entre lui et nous! Nous disions naguère qu'on pouvait aussi bien l'appeler la nature que la providence; appelons-le aussi la justice : le nom d'une idée abstraite est ce qui convient le mieux à cet être

qui procède toujours par des règles prédéterminées, et chez qui nous ne saurions jamais apercevoir aucun sentiment, aucun intérêt, aucune émotion personnelle. Hommes, faibles hommes, consciences travaillées et troublées, cœurs souillés par les passions, femmes infortunées qu'égara la fougue d'une tendresse impétueuse; mères qui, laissées sur la rive, suivez d'un regard effrayé vos fils emportés au hasard sur la mer des passions; pères dont le front sillonné de rides rougit de leur déshonneur, malheureux ou coupables de tout rang et de tout âge, vous savez déjà que la religion naturelle est une religion sans prières pour la faiblesse; retenez encore ceci pour ne pas l'oublier : la religion naturelle est une religion sans pardon pour le repentir.

Je sais bien que ce n'est point sous cet aspect impitoyable qu'on est accoutumé à se représenter le Dieu de la religion naturelle. Les dévots ordinaires de cette religion prétendue (au nombre desquels nous ne comptons point le généreux adepte qu'elle trouve aujourd'hui par hasard) ont, au contraire, l'habitude de se faire une idée beaucoup plus riante de leur divinité. Il y a un Dieu de la religion naturelle, fort en renom dans les romans et même dans les chansons, dont la sévérité n'est pas le défaut, dont la compassion et même quelque chose de plus, la complaisance, paraît être le caractère principal. C'est un Dieu bénin et paternel qui, non-seulement prend en pitié les faiblesses humaines, mais, comme un bon père de comédie, regarde même en souriant les ébats du vice aimable. Il y a le Dieu des bonnes gens, déité d'humeur enjouée, qu'on invoque le verre en main, et qui fait mûrir les vendanges. Nous avons aussi le Dieu déclamatoire des amants, celui aux yeux de qui la passion tient lieu de vertu, et dont tous les héros des romans modernes mêlent le nom à l'ivresse de leurs voluptés impures, aux élans de leurs amours adultères. La bonté de Dieu, la miséricorde de Dieu, sont des lieux communs courants de religion à l'usage de ceux qui n'en ont guère; on a retenu cela du catéchisme, et on le répète comme un axiome commode, dont on ôte tous les correctifs, toutes les restrictions salutaires. On garde le pardon en ayant soin d'omettre la pénitence, et l'on arrive ainsi parfois à faire de Dieu trois fois saint le confident de nos passions, et presque le complice de nos égarements. Mais je ferais tort à M. Simon si je supposais qu'il n'éprouve pas pour ces profanations du nom divin la même indignation que le chrétien le plus sévère. Moraliste pur et logicien rigoureux, il n'est point accessible à de telles complaisances. Il sait comme nous que Dieu est bon, sans doute, mais qu'avant tout il est le bien lui-même : tout contact avec le mal répugne au fond même de sa nature; il est tendre, mais il est pur; et rien de souillé ne peut subsister devant ses regards. C'est sa substance même qui exclut et anéantit le mal devant elle; lui demander d'épargner le pé-

ché, c'est demander à la flamme de ne pas brûler. Devant ce foyer ardent de sainteté, toute impureté fond comme la cire et s'évanouit comme la fumée. Cette pureté jalouse est commune au Dieu de M. Simon et au Dieu de l'Évangile. Seulement, tandis que le nôtre a payé d'un prix divin et sanglant le droit de faire miséricorde, la religion naturelle, qui ignore ces mystères de la toute-puissance et de l'amour, laisse son Dieu enfermé et comme paralysé dans sa justice! C'est un Dieu qui n'a pas le plus beau des attributs de la royauté: le droit de grâce.

Tout homme qui n'aura pas accompli pleinement son devoir en cette vie ou pleinement expié le mal qu'il a fait est donc condamné sans rémission au tribunal de la religion naturelle. Or, maintenant, M. Simon est lui-même l'auteur d'un traité sur le devoir qui fait partie du petit nombre de livres très-sérieux qui ont eu, de nos jours, un succès populaire; nous ajouterons même, malgré de graves lacunes, habilement signalées dans ce recueil même, que ce succès fut mérité. Ce livre, d'une morale honnête et même rigoureuse, ne contient pourtant aucune maxime empreinte ni d'un ascétisme austère ni d'une mystique exaltation de sainteté. Ce n'est point une morale d'exception faite pour quelques âmes d'élite, adressée à des stoïciens farouches ou à des moines contemplatifs. C'est une morale accessible, imposée même au commun des hommes; c'est la morale de tout le monde, celle sans laquelle on n'est pas tenu pour un galant homme dans le cours ordinaire de la vie. Ce ne sont point des conseils, ce sont des préceptes.

Eh bien, je prierai volontiers M. Simon de relire avec soin son propre livre, puis d'en faire, non pas à lui-même (à Dieu ne plaise que je sois si indiscret !), mais aux plus gens de bien qu'il a pu rencontrer dans son existence, une application exempte de sévérité outrée et d'humeur misanthropique, mais préservée aussi de cette indulgence banale qui fait le fond des jugements courants de l'opinion sociale. Je le prierai, laissant de côté toute prévention favorable, d'examiner toutes les vies dont il connaît le détail avec la froide impartialité, mais aussi avec l'inexorable rigueur du juge; de ne rien surfaire, mais de ne rien passer; de s'abstenir également de supposer et de pardonner le moindre tort. Puis, cette balance exacte établie, ce compte en partie double bien dressé, qu'il veuille bien se représenter combien son jugement est loin d'égaler en délicatesse morale et en perspicacité sévère celui de l'Être saint, pour qui le cœur de l'homme est un livre ouvert; qu'il veuille bien considérer que, tandis que son regard à lui s'arrête à l'apparence et comme à l'écorce des actions, l'œil de Dieu pénètre dans les replis cachés de tous nos sentiments; qu'il suffit qu'à l'acte le plus honnête se mêle le moindre mobile d'amour-propre, de vanité ou d'égoïsme, pour en corrompre à l'instant tout le mérite

aux yeux de Dieu, comme la plus légère vapeur ternit l'éclat d'un or pur; que Dieu sait, que Dieu voit non-seulement ce que nous avons fait et dit au grand jour, mais ce que nous avons voulu et rêvé dans l'ombre; qu'il a entendu toutes les paroles expirées sur nos lèvres, tous les désirs refoulés dans notre poitrine, tous les sanglots étouffés sous le chevet de nos lits. Puis, qu'il se représente, au grand jour du jugement, tout ce bas-fond de l'âme montant à la surface et montré à la lumière, l'homme apparaissant nu devant Dieu, comme il ne s'est jamais fait voir, comme il rougirait de se montrer à ses semblables, et puis je m'en rapporte à lui pour me dire à combien d'êtres humains s'appliquent les espérances de récompenses méritées qu'il nous développe, pour combien la pure, la stricte justice, telle qu'on peut l'attendre du Dieu de la religion naturelle, est un sujet de confiance et non d'effroi.

Non, ce n'est pas seulement le misanthrope chagrin, le disciple impitoyable de Calvin et de Knox, le janséniste empressé de damner ses semblables, c'est le spectacle du monde, c'est l'aveu de la conscience, c'est l'histoire entière du genre humain qui crient : Toute chair est corrompue; il n'y a pas de juste, pas même un seul. C'est le chœur de l'humanité entière qui répète : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit?* Mais ce *Miserere* douloureux, qui sort des entrailles de tout homme, qui s'échappe de ses lèvres glacées par la mort, ne monte point au trône du Dieu de la religion naturelle. Son métier, à ce Dieu, est au contraire d'observer les péchés des hommes, et d'en dresser l'ineffaçable registre. Les nuages où il est caché ne s'ouvrent que pour laisser passer la foudre et les éclairs. Étonnez-vous ensuite que l'humanité n'ait ni attrait ni empressement à son approche, qu'elle craigne jusqu'au son de sa voix, et qu'elle dise en tremblant comme les Israélites à Moïse : « Que Dieu ne nous parle pas, « car nous mourrons! »

Nous pourrions arrêter là cette longue étude. Il semble, en effet, que notre démonstration soit complète, et que nous ayons épuisé tous les moyens que la religion naturelle nous offrait pour mettre l'intelligence et l'âme humaine en communication avec Dieu. Tous ces moyens ont été successivement convaincus d'une égale impuissance. Le Dieu que notre raison nous démontre nous ignore, le Dieu que notre observation découvre nous dédaigne, le Dieu que notre conscience attend et pressent nous condamne. Cette Divinité indifférente ou impitoyable ne nous connaît que pour nous faire sentir sa justice. Le problème vital de la religion naturelle est donc définitivement résolu. Elle n'établit pas de rapport entre l'homme et Dieu, elle ne remplit pas la condition d'une religion véritable.

Qu'aurions-nous de plus à ajouter? Ce qui est vrai de chaque indi-

vidu, dans un corps, peut s'affirmer nécessairement du corps entier. Si chaque homme, pris en soi, ne peut trouver, pour son propre compte, dans la religion naturelle, aucune relation directe ou rassurante avec Dieu, à plus forte raison les hommes, pris en société et en masse, sous forme de nation, de cité ou d'État, ne peuvent-ils entrer dans de telles relations. Si la prière est interdite au fidèle de la religion naturelle, le culte, qui n'est que la prière commune et publique, disparaît aussi du même coup. Le culte est la forme collective, l'expression extérieure, l'image sensible des rapports de l'homme avec Dieu. L'ombre disparaît avec le corps; où il n'y a point de réalité, il ne saurait y avoir d'image.

Aussi la quatrième partie du livre de M. Simon, qui traite spécialement du culte, se trouve par là même réfutée ou plutôt évanouie par avance. Et aussi bien, il faut le dire, il ne paraît y attacher lui-même qu'une assez légère importance. A part une courte discussion sur la prière, que l'ordre des idées nous a contraint de devancer, ce livre semble plutôt destiné à démontrer le genre de culte que la raison naturelle ne peut pas permettre que celui qui lui reste et qu'elle autorise. Ce compte négatif est fait d'une façon concluante. M. Simon passe en revue, dans un examen scrupuleux, toutes les formes de culte qui lui paraissent incompatibles avec la religion naturelle, et ces formes sont, à peu de chose près, toutes celles dont l'usage est connu ou imaginable. La religion naturelle ne peut, suivant lui, avoir ni sacrement ni signe extérieur qui serve de ralliement à ses sectateurs et d'initiation à leur croyance (ch. IV, § 2). Acte libre, soumission tout extérieure de la conscience, elle ne comporte aucun engagement verbal, et ne peut se revêtir d'aucun uniforme. La religion naturelle n'a pas de prêtre : le sacerdoce suppose une autorité humaine, fondée sur une délégation divine. La religion naturelle ne reconnaît pas de tels mandats. Elle n'a pas davantage de rites solennels ou de cérémonies. Ses fêtes religieuses seraient ridicules; elles ne pourraient avoir qu'un caractère politique et officiel, elles ne s'accompliraient qu'en vertu d'un décret de l'État; la religion naturelle ne reconnaît pas de telle mission à l'autorité civile. « Tout temple, dit textuellement « M. Simon, qui n'appartient pas à une religion positive est vide, c'est « le Panthéon. » Que reste-t-il après tant de négations? Des bonnes œuvres, des aumônes, des conversations pieuses sur les grands sujets de philosophie. C'est abuser évidemment des mots que donner à de tels actes le nom de culte. A ce compte, tout serait culte, le soin de la famille, l'éducation des enfants, les devoirs publics du citoyen. Les vertus morales peuvent être la conséquence du sentiment religieux, elles n'en sont point l'expression directe. Habituellement unies à une ferveur pieuse qui les produit et les échauffe, on les en voit pourtant par-

fois séparées. Des athées, des matérialistes, remplissent souvent tous ces devoirs dans leur pureté et leur rigueur. Il n'y a d'acte de culte, à parler rigoureusement, que celui qui contient un hommage direct adressé à la Divinité. En ce sens, de tous les actes de culte que M. Simon admet comme conciliables avec la religion naturelle, un seul nous paraît mériter véritablement cette qualification, c'est le serment qui prend Dieu à témoin de l'accomplissement d'un devoir politique ou judiciaire. M. Simon a la religion du serment, et en a fait noblement preuve. Ce n'est pas nous assurément qui le blâmerons d'une telle susceptibilité, mais il ne faudrait pourtant pas la pousser trop loin, ni arriver à cette conclusion un peu plaisante qu'un sectateur de la religion naturelle qui n'est ni membre d'un conseil général ni témoin en police correctionnelle n'a guère d'occasion de faire un acte de culte en sa vie.

Laissons donc en paix cette dernière partie du livre de M. Simon, dont lui-même, je le répète, a l'air de faire assez facilement bon marché. Un seul point nous y a paru digne d'attention, parce qu'il ouvre sur l'état réel des esprits auxquels M. Simon s'adresse, et sur les conséquences vraies de sa doctrine, un jour triste, mais clair, qui confirme tout ce que nous venons d'avancer, et qui peut nous servir, en terminant, à la fois à bien déterminer le caractère et à prévoir la destinée de la religion naturelle.

« C'est une question, dit M. Simon avec sa bonne foi accoutumée, « de savoir si l'on peut et si l'on doit se mêler aux exercices d'un culte « positif, lorsqu'on n'a pas d'autres croyances que la religion natu- « relle... Ne pouvons-nous, comme les philosophes de l'antiquité, en- « trer dans les temples et prendre part aux prières, sans accepter en- « tièrement le dogme? Je vois un temple ouvert : j'y entre sans savoir « si c'est une église catholique ou un temple protestant. J'y vois une « congrégation recueillie; j'entends un ministre qui prêche une morale « saine : après le sermon, l'assemblée se lève et chante un cantique. « Ne puis-je m'asseoir à ces exercices et goûter ainsi la douceur d'ado- « rer Dieu publiquement, sans faire par cela seul acte d'adhésion à des « doctrines dont les principes me sont d'ailleurs inconnus ? » (P. 437.) Puis, constatant combien il est habituel aux croyants de la religion naturelle d'avoir cette déférence pour les usages communs de leur pays, M. Simon paraît assez embarrassé de la sentence qu'il en doit porter. Il la condamne en principe pur, sauf à la justifier habituellement en pratique. D'une part, sa franchise naturelle répugne, avec une délicatesse que nous trouvons excessive, à tout acte qui pourrait faire supposer plus de foi que le cœur n'en éprouve; de l'autre, il est trop dur d'ordonner aux hommes de rompre, sans retour, avec les plus touchants usages de leur enfance, de leur famille et de leur patrie. M. Si-

mon glisse tristement et timidement sur ce délicat cas de conscience.

D'où vient, au fond, cette mélancolique incertitude? d'où vient même, pensons-y bien, la question qu'on pose devant nous? Quoi! voilà une religion qu'on nous offre comme suffisante, et la première chose que le prédicateur de cette religion fait, c'est de chercher quelque moyen licite d'aller prendre part au culte d'une autre! Je crois que la religion naturelle est la seule au monde qui conçoive et qui ait raison de concevoir de tels désirs. Quel est le catholique ou le protestant qui sente le besoin de faire bénir ses enfants et son mariage dans la foi juive ou musulmane? D'où vient que la religion naturelle seule est poussée, comme par un secret et irrésistible penchant, à aller chercher les consolations et l'appui, à se revêtir pour ainsi dire du vêtement extérieur et de l'uniforme d'une religion positive? N'y a-t-il pas là un aveu (d'autant plus précieux qu'il s'échappe involontairement de sa bouche), que, trop pauvre de son propre fond, il faut qu'elle vive d'emprunt aux dépens d'autrui? Cet aveu n'est que l'expression d'une dure, mais incontestable vérité. La religion naturelle ne peut, n'a jamais pu subsister seule. Depuis que le monde existe, cette prétendue religion de la nature ne s'est jamais montrée, et n'a jamais régné dans cet isolement; elle n'a jamais paru qu'unie et fondue dans une religion révélée : semblable à ces plantes sans consistance et sans vie qui ne peuvent croître qu'attachées à quelque tronc aux fortes racines dont elles enserrent les rameaux et aspirent le suc. La forme épurée qu'on nous présente aujourd'hui de cette religion naturelle n'a pas plus qu'aucune autre de consistance propre et personnelle. Elle est l'enfant, elle est l'élève de la religion chrétienne, enfant toujours faible et chétif qui ne se soutient que dans les bras de sa nourrice, et qui tombe dès qu'il a la velléité puérile et mutine de s'échapper pour courir seul. En donnant à cette pensée quelques développements nouveaux sous une autre forme, nous compléterons ceux que nous venons d'offrir, et nous résoudrons, chemin faisant, quelques difficultés que nous avons pu susciter nous-même dans l'esprit de nos lecteurs, et que nous regretterions d'y laisser.

IV

Il est un fait singulier qui nous a toujours frappé dans l'histoire, et qui a toujours paru à nos yeux la preuve la plus manifeste de la nécessité de compléter, par une révélation surnaturelle, les notions de la raison pure et de la certitude divine, de celle que le monde adore depuis

dix-huit cents ans. Les grandes vérités philosophiques que M. Simon nous développe, et sur lesquelles il appuie tout l'édifice de la religion naturelle, l'existence de Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, la sainte loi du devoir, ces vérités, nous l'avons dit, et nous le répétons avec le concert des docteurs de l'Église, sont des vérités rationnelles, c'est-à-dire des vérités que la raison, à elle seule, sans nul secours extérieur, peut découvrir et démontrer. Nulle révélation n'est nécessaire pour les établir : un enchaînement excellent de démonstration les déduit, une échelle solide de raisonnements s'y élève de degré en degré. Elles sont la possession propre, le patrimoine de l'intelligence humaine.

Et cependant, chose étonnante, ces vérités, qui se démontrent toutes seules, si on les abandonne à elles-mêmes, si on les laisse régner seules dans l'esprit, elles ne vont pas tarder à s'obscurcir, à s'affaiblir et à s'effacer. La raison capable de les découvrir ne semble pas capable de les conserver. A peine trouvées, elle les perd; à peine rencontrées, elle s'en écarte : elle semble réaliser à leur égard le fameux emblème des Danaïdes ou du fuseau de Pénélope. Depuis six mille ans que le monde dure, la philosophie passe son temps à les conquérir et à les égarer, à les élever elle-même et à les démolir : c'est toujours à recommencer. Je sais qu'on a tant parlé, tant abusé du polythéisme, qu'il paraît ridicule d'y revenir encore, qu'il serait urgent de s'en taire. N'en parlons donc pas trop, j'y consens, mais à la condition qu'on ne nous forcera pourtant pas d'oublier le surprenant enseignement qui en découle. Quoi! il y a dans l'intelligence des vérités qui lui appartiennent en vertu de sa constitution propre : ces vérités ne sont rien moins que l'unité de Dieu, sa sainteté, sa spiritualité, l'immortalité future de notre âme : et, pendant quarante siècles, tout ce que la raison a fait de ces richesses intellectuelles a été de les jeter au vent et de les disperser au hasard! Des dieux multiples, charnels et impurs; pour toute immortalité, je ne sais quelle mesquine répétition de travaux et de peines de la vie présente, voilà contre quelle monnaie vile la raison, pendant quarante siècles, a changé l'or pur de son héritage! Il y a eu, je le sais, de nobles protestations, qui ont préservé de la prescription les droits de la vérité et dérouillé ses nobles armes. Mais qu'il est étrange que le titre de gloire et la prérogative souvent périlleuse de quelques-uns aient été d'avoir dit tout haut ce que tout homme, par sa nature, est en état de savoir et de comprendre! Rendons à Socrate et à Platon tous les hommages dont ils sont dignes; mais convenons que si les vérités qu'ils ont annoncées sont, comme on n'en peut douter, des vérités de raison et de nature, il est étrange que tout être qui participe à la raison et à la nature humaine ne soit pas toujours et partout un Socrate et un Platon.

Et puis, voici le comble du prodige : il y a eu un jour qui a une date certaine dans le monde; il y a un lieu qui a sa place marquée sur nos cartes de géographie : dans ce jour, dans ce lieu, un homme est venu au monde, puis il a vécu, et il est mort. Et, à dater de ce jour, toutes ces vérités premières, si sûrement démontrées, si facilement égarées par la raison, sont devenues fixes et certaines. A partir de ce lieu, elles se sont répandues comme portées par les nuages, et transmises avec la rapidité de l'étincelle électrique. Elles sont devenues ce qu'il semble qu'elles auraient dû toujours être, l'axiome de toute science, la règle inébranlable de toute vie. L'intelligence s'en est pénétrée tout entière; la langue même populaire s'en est empreinte; mille chants harmonieux et mille voix rustiques les ont portées vers le ciel.

De tous les prodiges qui ont suivi l'avénement du christianisme dans le monde, il n'en est aucun, à notre sens, qui semble plus incompréhensible. C'est une merveille qu'il n'est pas même nécessaire d'être croyant pour apprécier. Il semble au contraire que, plus on est philosophe, c'est-à-dire plus on croit à la puissance et aux droits de la raison, plus on doive bien mesurer l'étendue d'une telle merveille. Que si, en effet, avant le christianisme, il n'avait existé pour l'intelligence humaine aucune vérité philosophique certaine ; si, comme l'ont soutenu imprudemment quelques sectaires, c'était l'Évangile qui eût apporté aux hommes, avec la faculté de connaître Dieu, l'objet divin de cette connaissance, le coup de théâtre serait plus facilement explicable. Mais la raison existait, et la vérité lui était apparue; l'astre était sur l'horizon, et l'œil était déjà fait pour l'apercevoir. Seulement l'astre était sans rayons, et l'œil languissant s'entrouvrait à peine. Voilà ce qui ne s'explique pas. Quoi! ô raison de l'homme! vous pouviez déjà connaître et l'unité de Dieu et sa sainteté, et vous avez attendu quarante siècles et la parole d'un Juif pour y rendre hommage! Ce n'est qu'après tant de milliers d'années écoulées que vous avez dit, comme le patriarche, en regardant la pierre où vous aviez dormi si longtemps : Véritablement, le Seigneur était ici, et je ne le savais pas! Qu'était-il donc et quel langage vous a-t-il tenu, ce Christ qui a véritablement rendu à la nature humaine ses titres? De quelles paroles s'est-il servi pour dire à l'intelligence paralytique : Lève-toi et marche[1] !

Nul, sans doute, ne sondera jusqu'au fond un tel mystère. Pour le pénétrer tout entier, il faudrait être dans le secret de cette volonté

[1] Ce paragraphe était déjà imprimé, quand un article, inséré dans l'*Univers* du 19 de ce mois, a accusé l'auteur de ces lignes, en se fondant sur un passage détourné de son sens véritable, d'avoir refusé à la propagation du christianisme tout caractère surnaturel et miraculeux. Nous nous réjouissons de cette coïncidence : nous n'aurions pu trouver de meilleure protestation à opposer à une interprétation si manifestement fausse de nos plus chers sentiments.

toute-puissante que rien n'arrête et devant qui tout plie. Tout n'est pourtant pas au même degré inexplicable même dans les miracles de la main divine, et il n'est pas impossible de se rendre compte, en quelque manière, de la transformation opérée alors dans l'esprit de l'homme par le christianisme, et de la force que la révélation chrétienne prête encore aujourd'hui aux vérités rationnelles. Si cette explication ne donne assurément pas sur tous les points une parfaite clarté, elle élève, du moins, et recule d'un degré notre ignorance. Nous avons déjà fait assez pressentir notre pensée pour n'avoir que peu de chose à ajouter afin d'être compris.

Nous avons vu, en effet, par un triste, mais consciencieux examen, que ces grandes vérités rationnelles, qui dominent notre intelligence et sur lesquelles essaye de se fonder la religion naturelle, — toutes celles, principalement, qui regardent la nature de Dieu, — existent sans doute dans notre esprit à l'état d'incontestables démonstrations logiques; mais elles n'y existent qu'environnées de problèmes épineux, et souvent effrayants, qui en troublent la possession. Aucun des attributs éminents que notre raison reconnaît en Dieu ne marche sans être accompagné d'un de ces problèmes, sans soulever une de ces questions. La perfection de Dieu entraîne son immutabilité, et semble ainsi exclure, en certaine mesure, sa providence. Cette providence, à son tour, est contredite par le spectacle de la souffrance et du mal, qui paraissent se jouer insolemment sur le théâtre du monde. La sainteté de Dieu condamne sa justice à demeurer impitoyable, et cette justice sans miséricorde nous glace de terreur et pénètre, comme le tranchant de l'épée, dans la moelle corrompue de notre faible cœur. Ainsi toutes les vérités de la raison suscitent, dans la raison même, autant de perplexités qu'elles y répandent de lumières, et c'est ce qui explique la peine qu'éprouve notre esprit à les garder après les avoir conçues. Il les aperçoit, mais elles l'intimident; leur éclat l'attire, leurs menaces le repoussent; elles s'imposent à lui, mais elles l'accablent. Tour à tour épouvanté et séduit, il les fuit et les recherche. Quand il les a laborieusement élevées, il s'arrête consterné devant elles, détourne sa face, et se met lui-même à l'œuvre pour les renverser. Voilà pourquoi jamais, nulle part, on n'a vu la raison seule paisiblement maîtresse de son bien, le cultivant à son aise, le fécondant en sécurité et loin des orages. C'est là aussi le secret des plus tristes aberrations du vulgaire : lassé de porter plus longtemps en lui-même ces vérités tumultueuses qui mettent le feu au palais même qu'elles habitent, le vulgaire aime mieux se forger des erreurs et des idoles faites à sa taille, qui le consolent un moment, le divertissent et l'enivrent.

Ces problèmes, attachés ainsi aux pas de toutes les principales vérités de la raison, et qui lui font comme un sinistre cortége, sont-ils

désespérément insolubles? La raison, en s'y exerçant avec ardeur, en s'y appliquant sans relâche, peut-elle, dès aujourd'hui, en découvrir, peut-elle, pour demain peut-être, en espérer la solution? De tels essais de solution ont été faits à toute heure et sous toutes les formes depuis qu'il y a des hommes qui pensent. Ce qu'on appelle les systèmes de philosophie n'est guère autre chose que la collection des tentatives de ce genre. Oserons-nous porter sur tous une sentence sans distinction et sans rémission? Découragerons-nous ainsi, par un scepticisme railleur, la raison de faire incessamment le tour de son bien, et de travailler, sinon à en étendre les limites, au moins à en raffermir les bords? A Dieu ne plaise! Dieu nous garde de railler jamais l'effort honnête et sincère de la raison humaine! Dieu nous garde de fonder aucune espérance pour la foi sur la fatigue et le dégoût de la pensée! Parmi ces systèmes, d'ailleurs, qui ne sont, comme nous l'avons dit, que des efforts pour résoudre les éternels problèmes de la raison, il en est qui se recommandent de l'autorité des maîtres chrétiens les plus illustres. Sur l'accord de l'immutabilité de Dieu et de sa providence, la scolastique, par exemple, pensait avoir tout expliqué. Saint Augustin et Leibnitz ont, chacun à leur manière, rendu un compte, qu'ils croient satisfaisant, de l'entrée du mal dans l'œuvre de Dieu. Malebranche a consacré toutes les ressources d'une imagination ingénieuse à concilier l'efficacité de la prière avec la fixité de l'ordre du monde. Nous ne serons point assez présomptueux pour récuser d'un trait de plume tant d'honnêtes génies et d'éminents hommes de bien, et, sans nous croire obligé de jurer absolument par leurs paroles, nous reconnaissons que ce serait être bien délicat que de se déclarer par avance mal satisfait de ce qui les contente.

Mais deux choses nous paraissent pouvoir être affirmées sans trop d'audace sur tous ces essais de solution. D'une part, ils ne résoudront jamais tout, ils n'éclairciront jamais toutes les difficultés : toujours et partout, il restera quelque chose d'incompréhensible dans de telles questions; quelque ombre obscurcira les bords de la vérité. Si des explications rendaient compte de tout, elles changeraient la nature de l'esprit de l'homme, lequel, étant borné, ne peut embrasser la totalité des notions qui tiennent par quelque coin à l'infini. Elles devanceraient pour nous l'heure où notre intelligence sera dégagée de toute entrave corporelle et aura franchi ses limites terrestres. Nous ne sommes point ici *dans le lieu d'entendre*, dit quelque part admirablement ce Bossuet, qu'on ne peut se lasser de citer; nous n'entendrons jamais tout. Nous avancerons sans doute dans le champ de l'intelligence, nous ne le parcourrons pas ici-bas tout entier.

En second lieu, ces solutions ne seront jamais ni faciles à comprendre ni propres à être admises et goûtées par le commun des es-

prits. Elles resteront d'ingénieuses argumentations faites pour des esprits d'élite, des hypothèses proposées par des savants à des curieux. Tandis que le problème est clair, pressant, populaire, la réponse qu'y donne le système de philosophie sera toujours lente à exposer, laborieuse à entendre, sujette à discussion, à distinction, à contestation. Tout homme sera en état ou plutôt sera mis en demeure de se poser la question; peu de gens auront le temps et la force d'esprit nécessaires pour comprendre la réponse. Disons mieux : la question, c'est la nature qui la pose dans son langage que chacun entend; la solution, c'est la science qui l'offre dans son idiome technique et relevé. Prenez, par exemple, le problème effrayant de l'existence du mal. Tout homme qui souffre demandera toujours à Dieu : O maître puissant et bon! pourquoi m'avez-vous créé pour souffrir? C'est le cri de la nature et de la douleur. Mais répondez, comme saint Augustin, que, le mal étant la condition du fini, et le signe de l'imperfection, la nature finie ne peut être exempte de tout mal; ou bien, comme Leibnitz, que, dans les séries diverses des futurs contingents possibles, Dieu a choisi la meilleure, ou du moins la moins mauvaise : combien croyez-vous qu'il y ait de patients qui vous écoutent?

Ainsi, quoi que fasse l'intelligence humaine et quoi que découvre la science, il restera toujours autour des vérités de la raison un ensemble de problèmes redoutables qui en rendront la possession inquiète, instable, insuffisante. La raison cheminera toujours à peu près dans l'état où se figurait être l'imagination malade d'un des plus grands hommes qui aient honoré le métier de penseur : sur une chaussée étroite et glissante, avec un abîme ouvert à ses côtés. C'en est assez pour qu'elle ne goûte pas un jour de paix véritable, et que presque chacun de ses pas soit marqué par quelque chute. C'en est assez pour qu'il lui faille, même pour être tranquille maîtresse d'elle-même, l'appui d'un auxiliaire qui n'est pas elle. Elle est comme ces souverains toujours menacés par l'insurrection de leurs sujets, et qui, pour être obéis chez eux, ont besoin d'avoir garnison du dehors.

Cet auxiliaire, c'est la religion révélée, c'est le christianisme qui le lui a fourni : et voilà pourquoi depuis le christianisme les vérités rationnelles règnent paisiblement dans le monde; voilà pourquoi on peut être sûr de trouver chez une nation les vérités rationnelles d'autant plus affermies que la foi à la religion révélée y est plus vivante. Personne ne nous contestera cette vérité, qui a presque l'air d'une naïveté. Les hommes croient d'autant plus fermement à l'unité de Dieu, à la spiritualité, à l'immortalité de l'âme, qu'ils sont plus chrétiens. Au contraire, et ceci est encore d'expérience évidente, c'est quand le christianisme s'ébranle que les vérités rationnelles commencent à être aussi mises en discussion. C'est par les fissures de la foi

que les systèmes contraires aux vérités de raison, le panthéisme, le fatalisme, le matérialisme, se glissent. Rien n'atteste mieux la puissance de l'auxiliaire que la foi prête à la raison. Il reste à savoir de quelle nature est cet appui et par quels procédés il opère.

Pour venir en aide à la raison dans sa faiblesse, le christianisme s'est-il proposé de résoudre philosophiquement tous les problèmes que la raison se pose? Le christianisme est-il un système de philosophie analogue à celui de Platon ou d'Aristote, ayant sur les grandes questions métaphysiques tout un enchaînement d'idées propre, tout un ordre d'argumentation particulier? Les chrétiens sont-ils une école philosophique comme les Stoïciens, les Péripatéticiens ou les nouveaux Académiques? Nullement, bien qu'il puisse très-bien y avoir une philosophie chrétienne et une philosophie du christianisme; le christianisme, en lui-même, n'est point un système philosophique. Il en diffère par un trait essentiel : c'est que toute philosophie procède par voie de discussion, et s'adresse à l'intelligence, tandis que le christianisme procède par autorité, et s'adresse à la foi. Toute philosophie présente à l'intelligence une série de vérités à chacune desquelles elle lui demande d'adhérer librement et isolément. Le christianisme présente à la foi un ensemble de dogmes auquel il la somme de se soumettre d'un coup, sans discussion. Non, sans doute, que cette autorité soit aveugle et s'impose par habitude ou par force. Elle a ses preuves, ses témoignages, ses raisons d'être, par lesquelles elle justifie à la raison l'obéissance qu'elle réclame. Mais, ses preuves une fois faites, elle ne souffre plus qu'on la discute. Nul développement n'est nécessaire pour comprendre cette distinction; un homme me dit : Voici la vérité telle que je la conçois, jugez si vous pensez comme moi : c'est le philosophe. Un autre homme me dit : Je viens au nom de Dieu, voilà la preuve de ma délégation divine : examinez ces preuves; mais, si vous les trouvez concluantes, au nom de ce mandat, croyez ce que je vais vous dire : c'est le ministre de l'autorité chrétienne.

Le christianisme n'étant pas un système de philosophie, il n'a pas la prétention, et on ne peut pas lui demander de résoudre philosophiquement tous les problèmes qui embarrassent la raison. Que fait-il donc à leur égard et quel service leur rend-il? Dans notre humble jugement, et d'après notre expérience personnelle, voici comment nous osons l'expliquer.

En examinant tous ces problèmes, dont nous avons indiqué quelques-uns, mais que nous sommes loin d'avoir tous énumérés, il est possible, ce semble, d'y reconnaître comme deux faces différentes; il y a, si on peut parler ainsi, le côté spéculatif et purement théorique, mais il y a aussi le côté moral et pratique. Il y a une face du problème qui n'intéresse que la curiosité de l'esprit; il y en a une autre qui éveille

tous les scrupules de la conscience, et toutes les terreurs de l'âme pour sa destinée et pour son avenir. Si l'on n'envisage que l'un de ces côtés de la question, l'incertitude, l'ignorance même, ne sont point insupportables; on peut se dire assez paisiblement : Je ne sais pas, je ne comprends pas, peut-être saurai-je et comprendrai-je plus tard; en attendant, je doute et je distrais ma pensée de ce que j'ignore. Mais, si l'on aborde le problème dans l'autre sens, on ne peut s'empêcher de se dire avec effroi : Je vais peut-être me tromper sur les devoirs qui découlent de ces importantes et délicates vérités, et, si je me trompe, je vais mal faire, et, si je fais mal, je vais périr. La difficulté devient ainsi, d'abstraite et générale, qu'elle était d'abord, personnelle, intime, et, pour ainsi dire, domestique. Ce n'était qu'un embarras d'esprit, elle devient une angoisse de conscience; l'embarras ne me gênait pas beaucoup, l'angoisse m'oppresse, il faut à tout prix m'en délivrer.

C'est cette distinction qui donne, suivant nous, le secret du service principal que la foi rend à la raison; elle est si importante, qu'il faut y insister un peu. Des exemples la feront mieux comprendre, et nous n'aurons pas besoin de sortir de ceux-là mêmes dont l'exposition a déjà attiré l'attention et peut-être fatigué la patience de nos lecteurs.

La question de savoir, par exemple, comment Dieu, étant immuable, a pu créer et peut gouverner le monde par une providence de détail, est assurément un très-beau et très-intéressant sujet de méditation. Mais, tant que je l'envisage exclusivement dans le domaine de la spéculation pure et de la métaphysique, je puis à mon gré l'agiter et l'oublier, la prendre ou la laisser, à peu près comme le théorème de Sturm ou le binôme de Newton. Je ne saurai pas à quoi m'en tenir, voilà tout; je n'en veillerai pas moins à mes affaires, je n'en remplirai pas moins mes devoirs de père et de citoyen. De même, si j'examine avec l'œil du naturaliste et du géologue le spectacle que la création me présente, j'y remarquerai avec surprise moins de perfection que je ne devais attendre de l'œuvre d'un Dieu parfait; j'y verrai l'orage dévaster les moissons, et les races animales, créées ennemies l'une de l'autre, se soutenir par la ressource sanglante d'une destruction mutuelle; cela me surprendra : je ne saurai trop comment m'en rendre compte; mais, après un moment d'examen, je renoncerai à pénétrer ce mystère, et je poursuivrai le cours de mes observations et de mes occupations ordinaires.

Mais tout d'un coup cette pensée vient dans mon esprit : si Dieu, en raison de son immutabilité, ne gouverne pas le monde où je vis, si ce monde ne peut même pas attirer sa pensée, Dieu ne m'aime donc pas, moi l'un des moindres êtres que la terre porte à sa surface! Je suis alors, à mon tour, dispensé de penser à lui et de l'aimer : je puis

m'absorber dans la poursuite des choses sensibles et dans les soins de la vie présente. S'il gouverne le monde, au contraire, il doit l'administrer dans les moindres détails, et déployer dans sa vigilance pour chacun des êtres qui le composent les trésors infinis de sa bonté. Dieu m'aime donc en ce cas, et, par un juste réciproque (qui, de la part du Créateur envers sa créature, n'est pas une exigence excessive), il demande, il réclame tout mon amour : il ne m'a fait alors que pour l'aimer. Si je ne l'aime pas, s'il ne remplit pas mon âme, ma destinée est manquée ici-bas et compromise pour l'avenir. Je ne sais plus où elle tend ni ce qui l'attend. De cette interrogation : Dieu m'aime-t-il? dépendent dès lors toute la direction et tout l'espoir de notre existence, et c'est ainsi qu'un problème, indifférent tout à l'heure, et auquel je n'attachais que le regard d'une curiosité insouciante, s'illumine tout d'un coup d'un sombre éclat, et devient pour moi la question vitale et suprême. Puis, à côté de ce premier doute, vient se placer celui-ci, qui n'est pas moindre : puisqu'il y a du mal dans la création, Dieu ne paraît donc pas aussi bon que je me plairais à me le représenter. Ce mal m'atteint, il me tourmente : je n'aperçois pas toujours une entière justice dans la répartition des biens et des maux. Dieu serait-il injuste, par hasard? Au lieu d'être l'enfant d'un Dieu paternel, serais-je l'esclave et le jouet d'un maître indifférent et capricieux? Alors quel sort est le mien? quel présent m'environne et quel avenir s'ouvre pour moi?

Voilà le côté moral, personnel et pratique des problèmes dont la philosophie pure n'envisage que le côté général, abstrait et spéculatif. Mais il en est un, solennel et suprême, chez qui cette application personnelle domine tellement, qu'elle absorbe et efface toute autre considération. C'est, pour ainsi dire, le nœud de ma vie tout entière : c'est le secret fatal dont elle dépend. Le mal que je vois dans la nature, je le retrouve en moi-même. Il est douleur au dehors : en moi je le nomme péché. Je suis pécheur, et Dieu est saint. Rapprochez ma nature criminelle de la sainte substance de Dieu, et à l'instant je vais périr. Je suis trop corrompu pour faire le bien, et Dieu est trop pur pour supporter le mal. Mettez ensemble ces deux extrémités, et ma condamnation est certaine. Dieu peut-il faire miséricorde? Tout homme qui a aperçu ce problème et qui s'en est fait en lui-même l'application demeure les yeux fixés sur lui comme l'accusé sur la porte mystérieuse qui doit s'ouvrir pour laisser passer le verdict de ses jurés. On peut fermer quelque temps à ce doute l'entrée de son âme; mais, dès qu'il y a pénétré sous une forme sensible, non, quel que soit le vertige de l'indifférence humaine, quel que soit le tourbillon de la frivolité sensuelle, non, il n'en peut plus sortir.

On pourrait prendre ainsi successivement presque tous les problè-

mes que la raison se pose et que la philosophie discute. On verrait qu'à la difficulté purement théologique qu'ils présentent, et qui ne touche qu'un petit nombre d'esprits, et encore assez légèrement, se joint une inquiétude et une angoisse morale à laquelle personne n'échappe, et dont ceux qui sont atteints ne peuvent se délivrer. Eh bien, ce que fait le christianisme dans son rapport avec ces problèmes, ce n'est point de résoudre complétement, par la voie du raisonnement, toutes les difficultés théoriques; mais c'est d'apaiser souverainement, par la voie de l'enseignement et de l'autorité, toutes les inquiétudes morales qui en découlent. La révélation ne délivre point l'entendement de toutes ses obscurités, mais elle soulage la conscience de ses scrupules et de ses fantômes. A cette question que l'intelligence se fait : Comment cela se peut-il? elle ne se pique pas toujours de satisfaire; mais à celle-ci, qui se dresse devant la conscience: Que dois-je faire, et que va-t-il m'arriver? ses dogmes font une réponse claire, précise et rassurante. Elle ne dit point ainsi à l'homme tout ce qu'il aurait la curiosité de comprendre; mais elle ne lui laisse rien ignorer dès qu'il a besoin de savoir pour agir et pour espérer. Et c'est ainsi que, délivrant la raison de la partie épineuse et pénible de tous les problèmes qui l'accablent, elle la calme, elle la fixe, elle lui rend la pleine et sûre possession d'elle-même.

Vous êtes inquiet, par exemple, de savoir si Dieu, étant infini et immuable, peut prendre soin d'un être mobile; vous doutez si Dieu peut penser à vous et vous aimer. Que fait la révélation chrétienne? Entre-t-elle avec vous dans une discussion savante sur la conciliation possible de deux attributs en apparence contradictoires, sur le moyen de concevoir comment l'existence de Dieu peut être hors du temps, et son action dans le temps, comment il peut penser à l'homme tout en ne pensant qu'à lui-même? Non, elle abandonne ce débat à la philosophie, et pour vous, simple chrétien, elle vous prend par la main et vous conduit au pied de l'image de Dieu fait homme. Vous doutiez du rapport possible de deux natures, l'une infinie, l'autre bornée; l'une créatrice, l'autre créée : la religion chrétienne vous montre, dans une touchante et sensible image, ces deux natures fondues par une union substantielle. Comme gage de cet amour d'un Dieu dont votre philosophie n'osait vous donner l'assurance, la religion révélée vous fait voir ses larmes, ses fatigues et ses souffrances, et ces traits qui pénètrent l'âme rendent en même temps, pour vous, certain, impérieux et facile le devoir de l'aimer à votre tour.

La présence du mal dans le monde vous étonne et vous épouvante. Vous demandez si l'auteur du monde l'a causé par malice, ou permis par impuissance? La religion révélée n'entame point, avec vous, à ce sujet, une dissertation abstraite sur la nature du mal, pris en lui-même,

sur l'imperfection essentielle à toute nature finie et à tout être matériel; ce sont là des considérations métaphysiques auxquelles elle n'est ni hostile ni étrangère, mais où elle n'a garde de s'engager directement. Un récit biblique, peint par de vives couleurs, vous fait assister à l'entrée du mauvais principe venant répandre ses premières ombres sur l'aurore encore paisible de la création naissante. Dieu avait fait une œuvre sans tache : c'est la créature qui, abusant de sa liberté, en a troublé l'harmonie. Usant du droit qui lui était concédé pour violer le devoir qui lui était imposé, elle a rompu l'équilibre de l'œuvre divine. Tout le désordre qui règne dans la création, tout le mal qui s'y fait jour, soit en nous, soit hors de nous, n'est que la conséquence ou le châtiment d'une première rébellion. Par la touchante autorité d'un tel récit, la révélation disculpe, aux yeux de la raison, la bonté divine, et la soulage du cauchemar d'un Dieu malfaisant.

C'est elle encore qui se charge de répondre à ce cri de la raison tremblante, qui demande, en se voilant la face, si Dieu peut faire miséricorde. Et quelle réponse! quel trésor, quel abîme de miséricorde et de grâce! Un Dieu mort pour les péchés des hommes; un Dieu sacrifié lui-même pour satisfaire sa propre justice; un Dieu donnant son propre sang, ouvrant ses propres veines pour verser sur l'homme le pardon, voilà par quel enseignement la révélation encourage la raison faible et souillée de l'homme à s'approcher sans frémir de la sainteté jalouse de son créateur.

C'est ainsi que la foi dissipe les terreurs évoquées, les doutes suscités par la raison. C'est par là qu'elle lui prête un complément, un contre-poids indispensable. Dira-t-on qu'elle ne le fait qu'en ajoutant de nouveaux problèmes à ceux qui existent déjà, et en accroissant encore le domaine, en surchargeant le poids de l'incompréhensible qui pèse sur nous? Eh! sans doute, on n'avance dans ces régions de l'infini qu'en marchant de mystères en mystères et de problèmes en problèmes. Quand la raison a ses mystères, il serait étrange que la foi n'eût pas les siens. Mais voici la différence : tandis que les mystères de la raison sont des doutes et des doutes cruels qui laissent celui qui les éprouve en proie à des incertitudes morales de tout genre, à tous les remords de sa vie passée, à toutes les menaces d'une vie future, les dogmes même les plus mystérieux que la foi propose sont des affirmations consolantes qui définissent nettement pour celui qui les admet, et la voie qu'il doit suivre, et l'espoir qu'il lui est permis de concevoir. Les mystères de la raison sont des problèmes; les mystères de la foi sont des préceptes. Les problèmes laissent l'âme en suspens sur tous les points qui l'intéressent; les préceptes ne lui laissent aucune hésitation, ni sur l'acte qu'elle doit faire, ni sur le sentiment qu'elle doit éprouver, ni sur le but où elle doit tendre. Dans le premier cas, par

conséquent, la difficulté porte précisément sur les faits mêmes qu'il m'est essentiel de connaître; dans le second, c'est une difficulté éloignée, indirecte, indifférente : quelques nuages restent à l'horizon, mais tout le terrain qui est devant moi et où mes pieds portent est éclairci. Avec les notions de la raison seule, je ne savais pas si Dieu pensait aux hommes et s'il les aimait; avec les dogmes de la foi, je ne comprends pas comment Dieu a pu faire pour leur donner de tels gages de son amour. Je ne sais si, pour faire un traité de métaphysique, cette distinction serait suffisante; mais, pour le repos de l'âme et la sûreté de la conduite, je crois qu'il n'est personne qui ne sente la différence. Une question pleine d'effroi s'est changée en secret plein d'amour.

La différence, au surplus, s'est manifestée par les effets. Tant que les principales vérités rationnelles sont restées seules en face des problèmes qu'elles soulevaient, elles ont chargé la conscience humaine d'un intolérable fardeau; du jour, au contraire, où les dogmes de la foi ont substitué à ces problèmes leurs assertions souvent mystérieuses, mais certaines et rassurantes, on a vu ces mêmes vérités portées légèrement et sans effort. Elles se sont répandues, popularisées; elles ont pris racine sur la terre, où elles n'étaient jusqu'alors que chancelantes, passagères, intermittentes. Tant que le Dieu unique et spirituel s'est présenté sous la forme d'une immuable abstraction, il n'a compté, dans chaque peuple, que quelques rares adorateurs qui ne le distinguaient pas bien ni de ses œuvres ni d'eux-mêmes, qui le prenaient volontiers pour l'âme confuse de la nature, pour la substance commune et inconnue de tous les êtres. Du moment où il s'est montré sous la forme du Dieu fait homme, le *Credo* de l'unité divine a pu être répété d'une voix unanime. Hier il fallait des supplices pour contraindre les juifs mêmes d'adorer l'unité de Dieu, révélée pourtant à eux par tant de prodiges; après l'incarnation divine, les supplices ont bien été encore nécessaires, mais pour empêcher les adorateurs du vrai Dieu d'aller briser les idoles. Tant que les souffrances si fréquentes et si aiguës sur la terre se sont présentées aux hommes sans explication et sans commentaire, ils ont douté de la providence divine, ils se sont crus facilement les jouets de génies capricieux, ou les victimes d'une aveugle fatalité. Dès que les récits de la Genèse leur ont appris à voir dans le malheur le châtiment du péché, tous les maux ont pu être supportés sans blasphème, et la Providence est venue s'asseoir sous le toit du pauvre ou au chevet du malade. Tant que la justice divine s'est fait voir dans son inflexible rigueur, la masse chaque jour croissante des péchés de l'humanité s'élevait entre le ciel et la terre et dérobait le jour. Il a suffi d'une goutte de sang de la croix pour dissiper toutes les émanations du meurtre, toutes les vapeurs épaisses de la débauche, et l'atmosphère subitement épurée a laissé la lumière paraître à l'horizon. L'homme

pardonné d'avance a pu approcher de son juge, et n'a plus songé ni à le braver ni à le fuir. Ainsi s'est rétabli le rapport brisé de l'homme et de Dieu, et ainsi en même temps s'est affermi et pacifié l'empire de la raison sur l'intelligence. Les dogmes de la foi ont rendu les vérités de la raison accessibles et supportables : c'est la foi, suivant l'expression de saint Irénée, qui a accoutumé l'intelligence humaine à contenir Dieu. Le triomphe des vérités rationnelles a été dû à cette alliance de la foi. C'est la révélation surnaturelle qui a rendu l'ordre naturel sain et possible.

C'est cette alliance que, sous le prétexte de fonder une religion purement naturelle, on se propose de briser aujourd'hui. On veut bien reconnaître, j'en suis sûr, qu'elle n'a pas été sans quelque profit pour la raison. On ne nie pas que le christianisme ait rendu quelque service à l'intelligence, en popularisant les idées rationnelles, en les présentant sous des formes sensibles, en les peignant de couleurs vives. Mais on regarde ce but comme atteint et cette tâche comme accomplie. La raison s'est faite grande et peut marcher seule. Les lisières de la foi lui étaient utiles tant qu'elle a eu besoin d'être soutenue. Elle est devenue forte, elle s'en passe et elle s'échappe : elle peut tout faire, à elle seule, même une religion.

Nous disons, nous chrétiens, et nous avons essayé de démontrer, que cela est juste aussi impossible aujourd'hui qu'il y a dix-huit cents ans. Sous ce rapport, il n'y a rien de fait ni rien de gagné. A la porte du sanctuaire les mêmes problèmes attendent la raison; les mêmes terreurs vont fondre sur elle; les mêmes chutes lui sont réservées. Levez le couvercle de la boîte de Pandore : tous les fantômes que la foi seule a dissipés, tous les systèmes honteux et bizarres qui naissent des angoisses de la raison, en vont sortir. Ils en sont sortis déjà, à vrai dire, car l'entreprise n'est pas d'hier : ils voltigent autour de nous, ils infectent l'air; et le livre même que nous examinons n'est qu'un effort honnête mais impuissant pour les conjurer.

Ce n'est pas tout. A cette impossibilité générale de faire tenir debout et marcher les notions religieuses de la raison seule, se joint, pour des sociétés comme les nôtres, élevées par dix-huit siècles de christianisme, une impossibilité d'une nature toute particulière, et qui n'est pas la moins grande. Chez de telles sociétés, une si longue alliance, une si complète intimité, ont régné pendant si longtemps entre la raison et la foi, qu'elles ne peuvent plus distinguer, à dire le vrai, ce qui leur vient de l'une ou de l'autre source. Les notions rationnelles ont été pendant tant d'années soutenues, développées, alimentées par les dogmes de la foi, qu'il n'est guère possible, même à la plus fine et à la plus scrupuleuse analyse, de

les en détacher complétement. Par un contact constant, à la chaleur d'une piété fervente, il s'est opéré entre elles un de ces mélanges, une de ces combinaisons chimiques qu'aucun réactif ne peut dissoudre. Vous avez beau faire, ô philosophe! vous regarderez vainement à toutes vos paroles, vous pèserez toutes vos expressions dans la plus exacte balance : à tout instant il vous échappera de laisser passer des idées que vous n'auriez pas conçues, des termes dont vous ne vous seriez pas servi, si votre enfance n'eût été chrétienne, si votre race ne l'avait été avant vous, si vous n'aviez respiré, en venant au monde, une atmosphère tout imprégnée du christianisme. Quelques efforts que vous fassiez pour vivre des seuls produits de votre raison, à tout instant et malgré vous, vous ferez des emprunts, je ne veux pas dire des larcins, au christianisme. De telles incorrections philosophiques et de telles distractions chrétiennes, j'en pourrais relever à toutes les pages dans le livre même de M. Simon, malgré la précision de son style. Ne parle-t-il pas souvent de la faiblesse humaine, comme si l'homme pouvait être faible dans le système de la raison pure; comme si, n'ayant éprouvé aucune déchéance accidentelle depuis sa création primitive, se dire faible n'était pas pour lui accuser son Créateur? Ne parle-t-il pas aussi de la miséricorde divine, comme si le Dieu de la raison pouvait être accessible à la moindre pitié pour le vice? Tout cela passe sans qu'on y fasse attention, parce que le lecteur est comme l'auteur, chrétien sans le vouloir et sans s'en douter. L'un et l'autre sont comme des grammairiens érudits qui feraient la gageure de choisir dans notre langage tous les termes issus d'une étymologie romaine, et de ne se servir que de ceux-là seuls. A chaque instant, pour les usages courants de la vie, il faudrait recourir à quelque mot d'une origine plus barbare. Eh bien, notre intelligence à tous est composée aujourd'hui de raison et de foi, comme nos langues de latin, de germain et de celtique, et nous ne pouvons pas plus nous empêcher de parler chrétien que de parler français. Et si les savants parlent ainsi, eux dont le métier est d'étudier l'origine des idées et la portée des termes, quel doit être le langage de ceux qui n'y regardent pas de si près, et qui causent tout droit comme ils pensent! Je me suis donné souvent le plaisir silencieux de relever, dans des conversations courantes, tout ce qui reste de christianisme incohérent et confus dans le langage d'honnêtes gens qui se croient fort éloignés et se trouveraient fort humiliés d'être chrétiens tout à fait. Chacun prend du christianisme ce qui lui plaît pour lui-même, et souvent ce qui l'accommode pour son prochain. Celui-ci garde le pardon, mais ne veut pas de l'expiation; l'autre affirme la corruption humaine, qui n'est que trop claire, mais repousse le péché originel, qui seul l'explique. Tous acceptent le dévouement du sacerdoce et rejettent son autorité. Le christianisme est

le fond commun d'idées religieuses où chacun taille à sa fantaisie. Voilà la religion naturelle commune; rien n'est moins philosophique : c'est un christianisme délavé et étendu d'eau; c'est un mannequin de christianisme sans consistance, sans nerfs et sans os, et Rousseau, il faut l'avouer, n'a pas mal choisi l'interprète d'un tel culte en lui donnant pour ministre un prêtre que l'inconséquence sauve à peine du sacrilége, qui n'observe pas les vœux qu'il a faits et célèbre des mystères qu'il ne croit pas.

Vous ne pourriez donc pas consommer d'une manière radicale et complète cette séparation désirée de la raison et de la foi en matière religieuse; vous ne le pourriez pas si vous le vouliez; mais il y a plus : j'ajoute que vous ne le voudriez pas si vous le pouviez. Je pose hardiment la question : Parmi ceux qui pensent que la raison peut aujourd'hui faire ses affaires à elle seule et n'a plus besoin de l'appui de la religion révélée, combien y en a-t-il qui, si on leur proposait de supprimer demain la religion chrétienne de la face du monde, oseraient tenter une pareille épreuve? Combien y en a-t-il qui pensent sérieusement que, si les nations civilisées cessaient demain d'être chrétiennes, elles continueraient à croire en Dieu, à espérer une autre vie et à pratiquer la morale? Je parle à des déistes, à des hommes d'une pureté de doctrine morale irréprochable, qui veulent assurément que le genre humain continue à croire en Dieu et à faire le bien. Eh bien, vous êtes les maîtres; voici la clef des églises : fermez-les; voici le catéchisme chrétien : brûlez-le. Si la raison en est venue à ce point, de pouvoir se passer de tout cela et rester élevée et pure, tout cela doit vous paraître superflu. Allez donc : faites. Qui vous arrête, et d'où vient que vous pâlissez?

Serait-ce que ce n'est pas ainsi que vous l'entendez, et que vous voulez bien que la raison soit seule maîtresse pour vous et dans votre propre intelligence, mais que vous ne voulez pas qu'elle reste seule dans le monde et pour tout le monde? Auriez-vous conçu l'espoir de faire un compromis de bon accord entre la religion naturelle et la religion révélée, en vertu duquel chacun garderait une part de la société, pour la posséder en paix? Les conditions de ce partage seraient à peu près celles-ci : La religion naturelle serait la religion des esprits élevés, des gens cultivés, du petit nombre d'hommes en état de lire un livre de philosophie et suffisamment moraux pour se conduire seuls. La religion révélée servirait de règle aux gens sans éducation et sans lumière, et de consolation aux êtres faibles, chez qui le sentiment parle plus haut que l'intelligence. Dans la famille, la religion naturelle serait la religion du père et du jeune homme émancipé : la religion révélée serait la pieuse croyance des femmes, des filles, la tutelle provisoire des fils en éducation. Dans la nation, la religion naturelle serait le guide

des législateurs et des savants; la religion révélée serait le frein des masses populaires.

Nous touchons ici un point très-délicat, et nous serions affligé d'être mal compris. Le respect des convictions religieuses dominantes dans un pays, même quand on ne les partage pas, est une très-louable disposition, et peut devenir, pour des hommes publics, par exemple, un devoir civique de premier ordre. Qui serait assez insensé pour accuser d'hypocrisie ceux qui mettent à l'accomplir une réserve scrupuleuse? Il est aussi un état d'esprit infiniment respectable, et que nous serions au désespoir de blesser par aucune parole imprudente. C'est celui qui consiste à estimer les vertus chrétiennes et les sentiments qui en sont la source, et non-seulement à ne pas combattre, mais à voir avec plaisir répandre autour de soi des croyances dont on goûte la pureté, dont on admire l'élévation, dont on apprécie l'efficacité sainte, mais dont on regrette de ne pas avoir acquis pour soi-même une conviction personnelle. Il n'y a là ni contradiction ni même inconséquence, et une telle situation d'âme, essentiellement passagère et provisoire, peut naître d'un mélange très-délicat de scrupules et d'incertitudes sincères, dont chacun n'est comptable qu'à sa conscience. Mais autre chose sont des réserves d'une nature toute personnelle et dans laquelle aucune curiosité impertinente n'a le droit de pénétrer, autre chose serait un système raisonné en vertu duquel on accepterait et on réclamerait même la religon révélée pour autrui, en s'attribuant, à soi-même et aux gens de sa condition intellectuelle, la dignité et l'indépendance de la religion naturelle. Rien ne nous autorise à prêter un tel calcul à M. Simon, dont tout le livre respire la sincérité. Mais on ne nous contestera pas qu'il a été fait et même professé assez haut plus d'une fois. La plupart des lecteurs de M. Simon tireront même, je le crains bien, de son œuvre quelque conclusion de ce genre; car c'est ainsi assez ordinairement qu'on entend et qu'on pratique la religion naturelle. Dès lors, il nous est permis de nous adresser, en terminant, aux docteurs trop nombreux qui rêvent cet équilibre idéal de philosophie et de religion, et de leur dire que, de toutes les impossibilités, ils poursuivent la plus grande, et que, de toutes les chimères, ils se sont forgé la plus creuse.

Nous concevons ce qu'aurait d'attrayant et de commode une transaction de cette nature entre la raison et la foi : elle ne gêne ni ne dérange rien; elle n'apporte aucun joug à la conscience, ni aucun trouble dans les États; elle laisse tout en place et en paix au dedans et au dehors. Mais, pour qu'elle fût possible, trois conditions seraient nécessaires. Il faudrait que les esprits éclairés, qui pensent être assez forts pour vivre de raison, se contentassent d'une religion naturelle discrète et paisible, qui ne fît pas trop de bruit, ne soulevât pas trop de ques-

tions, afin de ne pas scandaliser les faibles et de ne pas troubler les croyances populaires. Il faudrait que la religion révélée, de son côté, se contentât de la part qu'on lui fait, et, sans troubler les grands esprits dans leur indépendance, s'estimât heureuse de faire le catéchisme aux enfants, de distribuer les sacrements aux femmes et de célébrer des offices pour le peuple. Il faudrait enfin que les simples fussent assez simples, les faibles assez modestes pour croire et obéir en paix, pendant que d'autres penseront librement au-dessus de leurs têtes. Or aucune de ces trois choses n'arrivera; à la transaction proposée, il ne manque qu'une condition essentielle, c'est le consentement de toutes les parties contractantes.

Les esprits qui se croient éclairés et qui raisonnent ne resteront jamais longtemps enfermés dans les limites étroites qu'on trace à la religion naturelle. Ce qu'il y a d'imparfait, d'insuffisant dans cette ébauche de religion, leur cause bientôt un malaise qui les force à en sortir. Les ménagements délicats d'ailleurs que cette religion s'impose, pour pouvoir subsister à côté de la foi révélée sans trop la heurter, leur paraissent bientôt contraires à la franchise d'allures dont la pensée libre a besoin. Libres on les a faits et voulus, libres ils seront; toute liberté entraîne beaucoup de bruits et quelques écarts; ils soulèveront toutes les questions; ils agiteront tous les problèmes un peu au hasard; ils les traiteront à l'aventure, ils les résoudront souvent à l'encontre de la prudence et sans respect pour les conditions de la paix conclue. Le résultat est assez visible autour de nous. Parmi les élèves de cette noble école spiritualiste qui a honoré la philosophie de notre âge en revendiquant les droits de l'esprit sur la matière, combien aujourd'hui signeraient le symbole de M. Simon? Ne pourrait-on pas nommer ceux qui, pris de vertige en sondant la nature de Dieu, se sont laissés choir dans l'abîme du panthéisme; ceux qui, au contraire, brusquement effrayés, ont reculé jusqu'aux limites du matérialisme; ceux qui s'abandonnent à une fatalité presque musulmane? Ne pourrait-on pas dire sur la cime de quel rocher ou sur la pente de quel gouffre se sont égarées toutes les espérances du troupeau, malgré les cris des pâtres alarmés?

La religion révélée, de son côté, on peut y compter, ne sera ni plus discrète ni moins exigeante. A tort ou à raison, cette religion se croit une mission dans le monde : c'est de conquérir l'esprit humain tout entier, sans distinction de grands ou de petits. Forte de ce mandat qu'elle a passablement bien rempli depuis dix-huit siècles, elle ne respectera point la frontière qu'on lui pose, et ne se contentera pas de la part qu'on lui assigne. En lui abandonnant les pauvres d'esprit et de condition, on lui laisse sans doute sa tâche de prédilection, car elle est venue surtout pour ceux qui souffrent et s'humilient;

mais elle pourrait bien aussi prétendre que tout homme est pauvre à ses yeux, même les plus riches d'entendement et de science, et sans délaisser ni l'éducation populaire ni la consolation des affligés, elle trouvera encore le temps nécessaire pour venir chercher la plus haute philosophie sur son terrain, et se jouer même doucement de l'orgueil de tout homme qui prétend se passer de la parole de Dieu. Philosophie, sociétés modernes, il faut que vous nous le laissiez dire : la religion chrétienne, malgré le langage que quelques imprudents lui prêtent, n'excommunie point votre esprit général, n'étouffe point vos aspirations généreuses, n'enchaîne point votre liberté légitime; mais elle pense avoir droit sur vous; elle vous attend si vous venez; si vous ne venez pas, elle vous cherche; si elle est patiente comme une mère, elle est fière comme une reine; elle n'acceptera point le métier que vous lui proposez trop souvent, celui de servante de votre maison et de nourrice mercenaire de vos enfants.

Les masses populaires enfin, et les esprits simples, le peuple des rues, des campagnes et des intelligences, ne se méprendront point sur le dédain secret, mais profond, qui préside à ce partage de l'espèce humaine; et à moins qu'ils ne soient plus saints et plus humbles qu'il n'est permis de l'espérer, cette blessure de vanité troublera beaucoup le calme de leur foi. Le seul fait de savoir qu'il y a au-dessus de leurs têtes des gens supérieurs en éducation et qui n'ont pas la même foi qu'eux, est un germe de doute qui fructifiera rapidement. Quand la liberté de la pensée paraît l'apanage de la science, les plus ignorants cessent de croire, s'imaginant que c'est autant de chemin fait pour être savant; chez nous surtout, et de nos jours, cela n'est que trop vrai et trop évidemment démontré. Il y a eu des temps, en effet, où, dans tous les temples et dans toutes les écoles, on avait une vérité pour les initiés et une vérité pour les profanes; où le père discutait de philosophie dans les gymnases, pendant que sa chaste épouse filait le lin au pied de ses dieux lares. Mais ces temps sont passés, et ce n'est pas notre génération qui les verra renaître. Ils sont passés depuis le jour où le fils du charpentier a prêché, sous les palmiers et sous le sycomore, à la femme de Samarie et aux pêcheurs de Génézareth. Rêver aujourd'hui encore de distinctions de ce genre, c'est reculer de dix-huit siècles en fait de démocratie, et j'ai été plus d'une fois surpris, au delà de toute expression, d'apercevoir cette prétention à peine déguisée chez des esprits qui, de tous les progrès de la société moderne, apprécient principalement la tendance vers l'égalité absolue de tous les hommes. A qui pense-t-on faire illusion, avec des ménagements qui ne trompent personne, ni l'enfant qui grandit, ni l'ouvrier et le paysan qui savent lire dans nos regards? Ils disent très-haut derrière nous que ce qui est bon pour nous est bon

pour eux, que la vérité n'a pas deux visages, et que si ce n'est pas à nous à croire comme eux, c'est à eux à penser comme nous. Ils ont raison; de tous les droits de l'homme dont on a tant parlé, le premier, le plus sacré, ce n'est pas le chimérique droit au travail, ce n'est pas le droit aux emplois qui est juste mais subalterne; c'est le droit à la vérité, à la vérité tout entière, sans addition et sans restriction. Les chrétiens sont habitués à honorer ce droit chez tout être marqué du sceau du baptême. Philosophes, auriez-vous moins de confiance dans la force de la vérité? Amis souvent passionnés d'une égalité légitime, auriez-vous moins de respect pour les droits de la conscience humaine? Si le livre de M. Simon donne occasion à quelques esprits de méditer ces considérations, qui sont de saison plus que jamais, nous ne regretterons pas sa publication, pas plus qu'il ne nous reprochera lui-même, j'en suis sûr, la franchise de notre langage et la liberté de notre examen.

Albert de Broglie.

HISTOIRE

DU PROTECTORAT DE RICHARD CROMWELL

ET DU RÉTABLISSEMENT DES STUART

PAR M. GUIZOT[1].

De Cromwell à son fils la chute est grande, mais la faute n'en est point à M. Guizot : l'historien ne crée pas les événements, il les prend tels qu'ils sont. L'homme, au reste, n'en est pas moins toujours à l'homme un curieux spectacle, et, quelle que soit une révolution, quand c'est un homme d'État qui l'observe et un grand écrivain qui la raconte, la lumière et l'intérêt ne sauraient manquer au récit.

La mort de Cromwell (13 septembre 1658)[2] surprit l'Angleterre et l'Europe comme elle le surprit lui-même; tant on avait caché son mal et tant il se tenait sûr de guérir ! A peine eut-il le temps de désigner Richard pour lui succéder; un doute sérieux subsista même à cet égard.

Quoi qu'on en ait dit, ce choix se comprend.

On voit tous les périls d'un interrègne; il fallait sans délai pourvoir à la sûreté des compagnons de fortune du Protecteur, nantis du pouvoir et peu impatients d'abdiquer. Des deux fils de Cromwell, l'aîné seul assistait à son lit de mort; seul donc en ce moment Richard pouvait recueillir l'héritage politique de son père. Du reste, homme de mœurs indolentes et joviales, médiocre de caractère encore plus que d'intelligence, il se laissa faire Protecteur par les parents et les conseillers intimes de Cromwell, comme il s'était laissé faire membre du Conseil privé par Cromwell lui-même.

A cette nouvelle, le premier sentiment fut celui d'un soulagement

[1] 2 vol. in-8°. — Paris, Didier, 35, quai des Augustins, et Douniol, rue de Tournon, 29.

[2] Je suis le calendrier grégorien. L'Angleterre d'alors ne l'avait point adopté, et M. Guizot se conforme aux dates indiquées par les documents anglais, qui sont de dix jours en retard sur le soleil : pour les événements considérables comme la mort de Cromwell, je regrette qu'il ne donne point les deux dates (3-13 septembre 1658.)

immense. « Le diable est mort ! » criait-on dans les rues d'Amsterdam. Bien des gens le pensaient à Londres. Nul toutefois n'était prêt à le dire tout haut. Au dedans, tout parut soumis; au dehors, on prit le deuil de Cromwell et l'on reconnut son fils.

Mais, tout le monde se trouvant éveillé comme en sursaut, le premier étonnement fit bientôt place à la réflexion. L'on avait encore le nom de Cromwell; mais, pour gouverner les peuples, un nom ne suffit pas, il faut un homme.

Toute la force du Protectorat était dans l'armée : sans l'armée, dit Hallam, Cromwell n'eût pas régné un seul jour. Or l'armée, la première, se demanda si elle pouvait prendre au sérieux l'épée de Richard. Humiliée d'être commandée par un bourgeois, elle réclamait un général en chef qui l'eût vue à l'œuvre sur les champs de bataille, et qui ne prostituât point à la frivolité licencieuse des *Cavaliers* les faveurs d'un pouvoir conquis par les *Saints*, au prix de leur sang, dans les rudes mêlées de la guerre civile. Ce symptôme était grave; le point noir qui se montrait ainsi à l'horizon, c'était l'orage qui devait emporter la maison de Cromwell et sa fortune : élevée par l'épée, elle devait tomber par l'épée.

Trois partis étaient en présence : les Républicains, le Parti militaire, les Royalistes. Le dogme des premiers, c'était la souveraineté indéfinie de la nation, exercée par ses mandataires directs; d'où la prépondérance du pouvoir civil. Le Parti militaire se débattait contre cette conséquence; peu touché des théories, il tenait passionnément à la révolution pour laquelle il s'était compromis, mais il entendait avant tout rester le maître, et il en appelait à son épée. Les Royalistes ou *Cavaliers* tenaient la Couronne pour inamissible, étant essentiellement de droit divin; partant Charles II était, depuis le 30 janvier 1649, roi des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et tout Anglais qui le niait était un rebelle. Entre ces trois prétentions, comme on voit, toute conciliation était impossible. La fermentation allait croissant.

Les pouvoirs contestés n'ont de refuge que dans un appel à l'opinion publique ou dans un recours à la force. Le conseil intime de Richard ne comptait dans son sein qu'un militaire (lord Broghill), et par cela seul ne pouvait faire fond sur l'armée; il convoqua donc un Parlement.

On vit alors combien les temps étaient changés. Beaucoup d'hommes libres de tout engagement envers le passé furent envoyés à la Chambre des communes, et la balance des pouvoirs publics se trouva immédiatement dans leurs mains. L'Assemblée, toutefois, reconnut le protectorat de Richard; mais, dès ce premier débat, les Cromwelliens purent dire comme Pyrrhus : « Encore une victoire semblable, et

nous sommes perdus! » La puissance législative de la Chambre haute de Cromwell fut emportée avec plus de peine encore. La réaction était imminente; elle éclata d'abord contre les actes de tyrannie du défunt Protecteur et des proconsuls militaires qu'il avait créés: c'était suspendre un glaive sur la tête de tous les officiers généraux. L'armée répondit à cette menace par un manifeste pour l'inviolabilité du passé. Les Communes répliquèrent par l'interdiction de toute délibération militaire. Richard prononça, en conséquence, la dissolution du Conseil Général des Officiers; ils n'en tinrent compte. Alors les conseillers du Protecteur insistèrent pour qu'il se fît obéir, mais ils insistèrent en vain. Insoucieux des affaires, sans conviction comme sans passion religieuse ni politique, cet homme n'avait pas même ce vif instinct de sa conservation qui a donné parfois aux natures les plus indolentes un éclair d'énergie. Enhardis par sa faiblesse, les Officiers obtinrent de lui la dissolution du Parlement, comme si ce n'eût pas été la déchéance du pouvoir civil et la sienne propre.

Ce n'est pas l'habileté pourtant qui avait manqué aux conseillers du nouveau gouvernement. Thurloë, qui en fut l'expression la plus intime, était un homme d'expérience, de pénétration et de sens, qui avait eu le secret de Cromwell, et qui en était digne. Un autre conseiller de Richard, lord Broghill, un des rares seigneurs qui s'étaient ralliés à Cromwell, était aussi avisé que résolu. Saint-John se recommandait par une sagacité singulière et une expérience consommée. Pierrepoint est cité comme un des hommes les plus sages de l'Angleterre. Mais il n'était point en leur pouvoir de donner de la résolution au nouveau Protecteur, et, suivant la remarque de M. Guizot, rien ne décrie plus le pouvoir que l'hésitation. Qu'est-ce donc, lorsque le pouvoir se ravale jusqu'à se démentir lui-même? Si Richard eût été ferme, il eût tenu bon avec le Parlement. Il pouvait succomber; mais, du moins, il ne fût point tombé dans le mépris, et c'est l'unique chute dont on ne se relève pas. Thurloë ne l'ignorait point; mais ce secrétaire d'État, serviteur excellent d'un homme supérieur, était, par malheur, incapable de suppléer à sa puissance initiative.

On le voit donc, ce ne furent point les conseils qui manquèrent à Richard; c'est lui qui fit défaut à la prudence comme à la vigueur de ses amis politiques. Le nouveau Protecteur n'était au fond qu'un *gentleman* campagnard, fourvoyé dans la vie publique et ne demandant pas mieux que d'être délivré de son rôle officiel et du poids des affaires. La seule considération qui le retînt, c'était l'énorme dette qu'il avait contractée pour les funérailles de son père (60,000 livres sterling), dette pour laquelle il lui fallut se payer de quelques vaines promesses.

Son frère Henri, qui gouvernait l'Irlande, y avait fait preuve d'une

capacité véritable, atténuant pour les Catholiques dépossédés l'extrême tyrannie des mesures qu'il était appelé à exécuter contre eux, se conciliant les presbytériens et même beaucoup de royalistes, écartant de l'armée sans violence les anabaptistes et des républicains décidément hostiles (Ludlow entre autres), méritant, en un mot, que Cromwell dît de lui : « Voilà un jeune gouverneur de qui j'ai moi-même quelque chose à apprendre ! » Bien vu des hommes considérables du pays, populaire dans tous les rangs, l'autorité d'Henri était grande assurément pour son âge; né sur les marches du trône, il eût incontestablement suffi à sa tâche. Mais il n'avait point, lui non plus, les qualités supérieures qui fondent les dynasties, et, d'ailleurs, il sentait le néant de son frère. Dès le mois d'octobre 1658, il avait conseillé à son aîné « d'aller à la dérive et d'attendre le reflux. » Le reflux ne vint pas. Henri comprit que la puissance de sa famille était sans racines en Angleterre, et il envoya sa soumission, *honnête et fière*, comme la qualifie à bon droit M. Guizot. Ce manque de racines des Cromwell explique la facilité avec laquelle ils descendirent du rang auquel leur père les avait élevés, et l'extrême obscurité du reste de leur vie.

Revenons à l'armée d'Angleterre. La dissolution du Parlement de Richard obtenue, cette armée se trouvait embarrassée de sa victoire. La force matérielle a beau faire, elle ne peut se passer de la force morale; les vainqueurs donc se cherchèrent un point d'appui dans l'opinion. Une commune horreur de la restauration des Stuarts, comme de l'étrange familiarité de Richard avec les Cavaliers, avait rapproché les Officiers et d'ardents républicains, Haslerig, Vane, Scott, Ludlow, vétérans obstinés de la *bonne vieille cause révolutionnaire*, mais attachés, à des degrés divers, aux formes traditionnelles de la liberté dans leur pays, et n'ayant jamais cessé de réclamer un gouvernement de discussion. Ceux-ci restaient fidèles à la mémoire du *Long Parlement* (celui qui avait levé l'étendard contre Charles Ier), parlement que Cromwell avait bien pu chasser, disaient-ils, mais non pas dissoudre. C'était, à leurs yeux, le seul conseil légitime de la nation; en droit, il n'avait jamais cessé d'exister, non pas toutefois tel qu'il avait été élu, mais tel qu'il s'était successivement épuré; ils le restreignirent donc aux membres qui avaient continué de siéger après la mort du dernier roi. Les Officiers invitèrent les *membres susdits du Long Parlement* à reprendre leurs fonctions; il s'en retrouva quarante-deux. C'est ce qui valut à l'Assemblée le nom de *Rump*, par allusion, dit Hume, à cette partie du corps animal qui est réputée la plus vile [1].

Cependant la question qui avait divisé l'armée et le Parlement de Richard demeurait entière. Le *Rump* voulait la réalité du pouvoir; l'ar-

[1] *Rump* signifie *croupion*.

mée, au contraire, la voulait pour elle. Ce qui avait soulevé le Conseil des Officiers contre les parlementaires de 1659, c'était la recherche des actes proconsulaires des majors généraux de Cromwell. Le *Rump* vota un bill d'amnistie, mais plein de réserves ambiguës. Il ne contenta personne. « Cette amnistie nous laisse à la merci de tout ! s'écria le premier des majors généraux, Lambert.—A la merci du Parlement, répondit Haslerig. — Pourquoi pas plutôt le Parlement à la nôtre ? » repartit le général.

Ainsi donc la situation restait la même; en se défaisant du Parlement de Richard, il se trouvait que l'armée n'avait rien fait. Mais les choses se précipitaient d'elles-mêmes vers un dénoûment tout militaire. Une explosion royaliste éclatait dans les comtés de Chester : Charles II était à Calais, le duc d'York à Boulogne, et Turenne mettait à leur disposition son propre régiment, des canons, des munitions de guerre, des vivres et des bâtiments pour une descente en Angleterre. On ne leur donna pas le temps d'agir. Le plus populaire et le plus renommé des généraux, Lambert, se porta sur Chester à marches forcées, et, quinze jours après, l'insurrection était à néant et ses chefs prisonniers. La Révolution semblait sauvée. Mais un mois à peine s'était écoulé, qu'une pétition des officiers sous les ordres de Lambert sommait humblement le *Rump* d'instituer un général en chef permanent de toutes les forces de terre de la République. Un mannequin, Fleetwood, l'un des gendres de Cromwell, était le généralissime proposé, avec Lambert pour second. Le duel recommençait donc entre la puissance civile et la force armée. Le *Rump* releva le gant; il déclara la pétition irrégulière et inopportune, ordonnant aux officiers d'avoir à en détourner les soldats. Le Conseil des Officiers se déclara calomnié, réclama le droit de pétition pour l'armée comme pour le peuple, et maintint ses prétentions, mêlant à l'arrogance une humilité de langage hypocrite. Lambert et ses principaux adhérents furent destitués et remplacés par le Parlement. Le lendemain, le général révoqué marchait de sa personne sur Westminster, à la tête de son propre régiment, faisant barrer les rues par lesquelles les membres du *Rump* pouvaient se rendre à leur poste. « Le public, dit M. Guizot, ne prenait aucun intérêt à l'événement ni aux acteurs; les rues étaient pleines de passants indifférents, qui allaient, comme de coutume, à leurs affaires...... Cependant la désunion énervait l'un et l'autre parti. La nécessité pesait sur tous; on l'invoque pour les lâchetés comme pour les violences. On reconnut qu'on ne pouvait ni se concilier ni se combattre. Le Parlement céda; on convint qu'il ne siégerait plus, et le subalterne imitateur de Cromwell, Lambert, resta maître du champ de bataille sans avoir vaincu. »

C'est une misérable histoire que celle de cet homme. Issu d'une

bonne famille, mais sans accès auprès de Charles Ier, il s'était déclaré contre lui par envie contre la Cour. Officier brillant à Marston-Moor, à Naseby, à Dunbar et à Worcester, regardé comme la première épée de la République après Cromwell, ce fut lui qui, au nom de l'armée, pria son général d'accepter le Protectorat. Inscrit le premier parmi les Majors généraux, il prit sa part entière de leur tyrannie. Vain à l'excès, tout porte à croire qu'il rêvait dès lors la succession de Cromwell; car il fut de ceux qui, en 1651, conjurèrent le Protecteur, au nom de l'armée, de ne point accepter le titre de roi, et de ceux aussi qui rejetèrent le serment de fidélité à sa *personne*, sans mention aucune de la République. Évidemment il était jaloux du maître; car il était l'homme du monde le plus dénué de principes et de scrupules, et c'était lui qui le premier avait confidemment offert à Cromwell la royauté de nom et d'effet. Privé de tous ses emplois, il eut la bassesse d'accepter de celui qui le renvoyait une pension de deux mille livres sterling. Cromwell mort, il ne s'en trouva pas moins le chef réel de l'armée d'Angleterre : Fleetwood n'était qu'un dévot, Desborough qu'un soldat. Mais il n'avait aucune des qualités qui inspirent la confiance et le respect. Ardent à l'intrigue, mais dépourvu du sens politique, il cabalait sans relâche contre tout, sans se demander jamais ce qu'il mettrait à la place. Dès qu'il eut chassé le Long Parlement, tout gouvernement disparut; l'anarchie toute nue prit possession de l'Angleterre. A Londres même, les acteurs principaux, Fleetwood et Lambert, Vane et Whiteloke, s'entravaient et s'annulaient réciproquement, dit M. Guizot, soit par la discordance de leurs vues, soit par leurs rivalités de domination. C'est que, s'il n'est pas difficile à la force de détruire un gouvernement, — pour en créer un il faut autre chose que l'épée. Aussi, dans la plupart des comtés, le pouvoir nouveau se sentait frappé de décri et de nullité. La République se mourait d'impuissance, et l'Angleterre s'indignait de n'être point gouvernée.

C'est alors qu'un acteur nouveau parut sur la scène, et l'occupa tout entière.

Quand une nation a perdu son droit public, la force matérielle est tout, mais à une condition, c'est que l'armée se personnifie dans un seul homme. Si l'armée se divise, tout est en question, car l'épée se retourne à l'instant contre ceux qui l'ont tirée. Lambert allait en faire l'épreuve.

Nous ne connaissons encore que l'armée de Londres. A la tête de celle d'Écosse, il se trouvait un homme dans toute la maturité de l'âge, dont la renommée militaire n'avait point peut-être tout l'éclat de celle de Lambert, mais qui s'était fort distingué en Irlande, qui avait décidé la victoire à Dunbar, qui avait soumis l'Écosse après la journée de Worcester, qui, sur mer, avait battu Van Tromp, le plus

habile amiral de la Hollande, et remporté « les premières victoires maritimes qui, depuis onze ans, eussent donné aux Anglais le plaisir de triompher d'un ennemi étranger. » Fils de ses œuvres, bien qu'il appartînt à une famille noble, Georges Monk avait bien servi le roi Charles Ier, Cromwell encore mieux, ne devançant jamais l'avenir, acceptant sans empressement, mais sans protestation, les vicissitudes politiques de son pays; excellant d'ailleurs à se faire à la fois obéir et aimer, possédant au plus haut point la confiance de l'officier comme celle du soldat, gouvernant l'Écosse et son armée avec une vigueur et une sagesse à toute épreuve. Tel était l'homme qui, en apprenant l'expulsion du Long Parlement par Lambert, résolut d'en finir avec les coteries et les ambitions subalternes qui empêchaient *tout établissement solide pour la nation.*

« Dès le lendemain, dit M. Guizot, dès le lendemain, à la tête de ses gardes, il se rendit lui-même à Édimbourg. Deux régiments d'infanterie y étaient en garnison; il en écarta sur-le-champ quelques officiers dont il se méfiait, et, réunissant les troupes, à cheval au milieu d'elles : « L'armée d'Angle-« terre, leur dit-il, a chassé le Parlement. Dans leur humeur inquiète et am-« bitieuse, ils prétendent tout gouverner eux-mêmes, et empêchent tout éta-« blissement solide pour la nation. Ils en viendront bientôt à vouloir im-« poser leurs insolentes extravagances à l'armée d'Écosse, qui ne leur est ni « inférieure ni subordonnée. Quant à moi, je me crois obligé par le devoir « de ma place à tenir le pouvoir militaire dans l'obéissance du pouvoir ci-« vil. C'est du Parlement que vous avez reçu vos commissions et votre solde; « vous devez le défendre. J'espère qu'en ceci vous m'obéirez tous volontiers; « mais, s'il en est parmi vous qui soient d'un autre sentiment, ils sont libres « de quitter le service; ils auront des passe-ports pour partir. »

Les troupes répondirent par leurs acclamations; le Pouvoir civil désormais avait son armée. C'est l'honneur de l'humanité que, pour agir puissamment sur les hommes, il faut leur persuader que le droit est avec eux, il faut leur donner un principe pour drapeau.

Arrêtons-nous, et faisons plus ample connaissance avec le héros du drame qui commence. Pour bien comprendre cet homme problématique, pour ne s'exagérer ni son mérite ni ses côtés faibles, il faut se rejeter dans l'avant-scène et scruter avec M. Guizot les antécédents de Georges Monk.

Il avait fait ses premières armes en Hollande.

« Quiconque alors était tourmenté du besoin d'agir l'allait satisfaire dans des guerres lointaines et sans autre attrait pour lui que le jeu de la guerre, ses émotions et ses chances. Quiconque se sentait capable d'arriver à la fortune par sa bravoure l'allait vendre au lieu où se tenait le marché. Ainsi se formait une race d'hommes *hardis au danger, prudents sur leur intérêt,* im-

perturbables dans ces *habitudes de calcul* qui faisaient de leur vie même une marchandise, *mêlant des actions brillantes à des sentiments vulgaires*, indifférents aux maximes morales, bien qu'attachés à certains devoirs, dressés à la fois par leur état à se passer de vertus et à se préserver de beaucoup de vices. Tels étaient la plupart de ces officiers que l'Angleterre envoyait alors s'instruire et s'avancer dans les guerres étrangères, et qui, un peu plus tard, sous le nom d'officiers de fortune, jouèrent dans ses guerres civiles un assez grand rôle. Dénués de principes, ils ne manquaient pas d'un certain honneur, et, quand le sort les lança au milieu des vicissitudes des partis politiques, ils les acceptèrent avec une froideur mêlée de quelque répugnance, ne rompant qu'avec peine l'engagement qu'ils avaient contracté d'abord, et se décidant rarement à quitter avant le terme le drapeau auquel ils avaient loué pour un temps leur courage et leur fidélité. Peu préoccupés de la patrie, mais animés d'un vif sentiment de fraternité pour les hommes dont ils avaient partagé les périls, c'étaient des *citoyens peu sûrs et* D'EXCELLENTS CAMARADES. Indifférents aux souffrances du peuple, ils savaient épargner celles du soldat, et, réguliers même dans la violence, ils n'y ajoutaient point le mal du désordre : leur brutalité était dure, mais non emportée; leur avidité se soumettait aux lois de la discipline, et cette honteuse ardeur du pillage qui fit des nobles Cavaliers la terreur de l'Angleterre a été rarement reprochée aux officiers de fortune. Monk était l'un d'entre eux, *supérieur à tous par ses facultés*, SEMBLABLE A TOUS PAR SES GOUTS ET PAR SES BESOINS. Ses talents s'élevèrent avec les circonstances, mais ses sentiments ne montèrent pas au niveau de sa situation; il fit de grandes choses sans briller lui-même d'un grand éclat, et porta dans la destinée de l'homme qui a changé la face d'un empire quelques-unes des habitudes d'esprit et de cœur qu'avait formées en lui l'obscure fortune d'un soldat mercenaire. »

Cette page est un chef-d'œuvre. Elle nous fait lire à fond dans l'âme de Monk; elle nous fait comprendre le peu de noblesse de ses habitudes privées, l'ascendant pris sur lui par mistriss Monk (femme vulgaire et impérieuse, longtemps sa maîtresse), les goûts du général pour l'épargne, la dissimulation passée en lui à l'état de seconde nature, et mille traits de caractère que je ne puis indiquer ici : taches d'ailleurs voilées par la taciturnité du personnage et par le succès. On pressent le reste. Homme d'une résolution froide et d'un bon sens supérieur, Monk, « lent à s'engager dans le péril, n'y entrait que déterminé à tout oser, » et l'on pouvait dès lors prévoir que l'inconsistance de Lambert, la faiblesse de Fleetwood, la violente nullité de Desborough, ne tiendraient pas longtemps contre le jugement si ferme et si avisé du hardi général de l'armée d'Écosse.

Au fond de l'âme, ce dernier était royaliste, par aversion de l'insurrection et des vicissitudes révolutionnaires, par un retour d'attachement à son premier drapeau, par un reste d'esprit de famille, par un fond de respect pour l'ordre ancien, enfin par une juste appréciation

des sentiments du pays et des probabilités de l'avenir. Il fut même au moment de se déclarer pour Georges Booth, chef de l'insurrection de Chester; mais l'extrême circonspection de Monk le fit différer vingt-quatre heures. Le lendemain matin, il apprenait les suites du soulèvement royaliste, et il ajournait ses desseins. Il les reprit quand il vit le vaniteux Lambert parodier Cromwell et se promener à Londres en homme qui disposait des trois nations britanniques.

Dès le premier jour, il se donna un programme que tout autre eût jugé chimérique : « Vaincre sans effusion de sang[1]. » C'était s'imposer le mensonge à un degré indéfini. Il ne pouvait en effet éviter le sang qu'en trompant sans relâche, en déconcertant ainsi, tout ensemble, et les méfiances hostiles des uns, et les empressements prématurés des autres, en cachant son jeu constamment, et jusqu'à la fin, au royalisme de sa femme, de son chapelain, de ses proches, comme à Charles II lui-même, redoutant, à bon droit, la frivolité de cette Cour et les indiscrétions de ses affidés.

Ce que Monk déploya tout à la fois de *voir-venir* et d'activité, de prévoyance et de précautions, de dextérité, de connaissance des hommes, il faut le voir dans M. Guizot. Monk n'omet rien, aucun détail ne lui échappe. Capable de comprendre et de manier en même temps les ressorts les plus contraires, il réunit tous les fils dans sa main sans les confondre jamais, et l'homme d'intrigue le plus consommé n'a rien à lui apprendre. On ne pouvait être mieux informé. Il savait que l'armée d'Irlande ne pèserait d'aucun poids dans la balance : pleine des amis d'Henri Cromwell, qui l'avait si judicieusement commandée, elle ne pouvait montrer d'élan pour Lambert et son Comité de sûreté. L'armée d'Angleterre elle-même était divisée : plusieurs colonels avaient essayé de tenir pour le *Rump;* il leur restait des scrupules, manifestés par des adresses qui n'étaient point sans écho dans les cœurs. Deux hommes politiques seulement s'étaient ralliés au Comité de sûreté : Whitelocke, homme d'expédients, ne songeant au fond qu'à sauver sa situation personnelle dans l'hypothèse d'une restauration; et Vane, grande intelligence perdue de fanatisme et de chimères. L'argent manquait, et comment battre monnaie en Angleterre, comment y lever un impôt sans Parlement? Les soldats, mal payés, se débandaient pour imposer çà et là des réquisitions arbitraires de denrées et d'argent. L'armée était la maîtresse du pays, et nul ne commandait dans l'armée. « Le temps est contre ces gens-là, » dit Monk; et il se mit à négocier.

La restauration était au bout d'une telle situation. Aucun homme doué de quelque prévoyance ne se faisait illusion sur ce point. Lambert lui-même prêtait l'oreille aux propositions des Cavaliers, se montrant

[1] Lettre de Lenthall, orateur du Long Parlement (octobre 1659).

prêt à rétablir Charles II sur ses trois trônes, si, en gage d'oubli du passé, le roi consentait à épouser sa fille. C'est dans ces dispositions qu'il quittait Londres pour aller combattre Monk. A peine était-il parti, que Whitelocke offrait à Fleetwood, ébranlé, d'être son plénipotentiaire auprès de Charles.

Sur ces entrefaites, le gouverneur de Portsmouth se prononça pour le Long Parlement, et les troupes envoyées de Londres contre lui se rangèrent sous son drapeau. Neuf membres de l'ancien Conseil d'État républicain, chassés par Lambert, envoyèrent à Monk une commission de général en chef de toutes les forces d'Angleterre et d'Écosse. La flotte qui était dans la Tamise déclara qu'elle ne voulait plus obéir qu'au Parlement. Les troupes qui se trouvaient à Londres, entraînées par ce mouvement, demandèrent des ordres à l'orateur du *Rump*, et, le 21 décembre 1659 (vieux style), ce débris d'assemblée rentrait pour la dernière fois à Westminster.

Le premier acte du Parlement rétabli fut le rappel des troupes de Lambert; le second, un froid remercîment à l'armée d'Écosse. « Monk, dit M. Guizot, comprit sans peine qu'on ne se fiait guère à lui, mais qu'on n'osait rien contre lui. » En même temps qu'il recevait ce message du Parlement, il apprenait que le comté d'York venait de se soulever, dans une arrière-pensée royaliste, à la voix du vieux Fairfax, le plus ancien généralissime de la guerre civile. Celui qui s'était mis en marche contre Lambert n'était pas homme à reculer devant une poignée de légistes. L'élan était donné : les soldats de Monk s'écrièrent d'une voix unanime qu'ils voulaient aller à Londres voir le Parlement assemblé.

Cependant le *Rump*, effrayé, priait lui-même l'armée d'Écosse de venir à Londres, et envoyait deux commissaires à sa rencontre. En attendant, l'Assemblée épuisait ce qui lui restait de forces en mesures d'épuration et de rigueur contre tous ceux qui avaient adhéré à Cromwell ou à Lambert, après la double expulsion du *Long Parlement*. Au quartier général de Monk, les commissaires du *Rump* étaient enveloppés d'hommages et de respects; ils péroraient à leur aise ; le général, retranché dans sa taciturnité naturelle, était heureux de leur laisser la parole. Aux approches de l'armée d'Écosse, la Cité de Londres était entrée en fermentation; elle commençait à protester contre ce tronçon de Parlement. A peine arrivé à Londres, Monk reçut du Conseil d'État parlementaire l'ordre de réduire les mutins. Il était sur un terrain nouveau pour lui. Combattre la mesure, c'était compromettre tout ce qu'il avait si heureusement accompli jusque-là : si le Parlement l'accusait de trahison, il n'était pas sûr que l'accusation trouvât l'armée d'Écosse incrédule. « Il n'avait donc que le choix, dit M. Guizot, ou de laisser exécuter la mesure par un autre et de s'annuler, ou de s'en charger

pour demeurer le maître. Il n'hésite point, offre de tout faire, et répond du succès. Ses officiers supérieurs refusant leur concours, il se réjouit en son cœur de cette disposition des esprits, et confie l'exécution aux subalternes. Les soldats obéissent, mais en murmurant tout haut contre le *Rump*. Monk, voyant mûrir l'événement, prend parti tout à coup pour la Cité, et se prononce avec elle pour un Parlement libre et *complet*.

« Monk lui-même, observe M. Guizot, n'avait probablement pas combiné ni prévu de longue main l'effet de cette série de trahisons toujours prêtes, et si bien adaptées à l'instant qui les rendait utiles; mais il avait su démêler et accomplir, chaque jour et à chaque heure, avec un rare mélange de finesse et de bon sens, de prudence et de hardiesse, le mouvement qui devait le faire avancer vers son but. Il devint, à partir de ce jour, le pouvoir unique en Angleterre, car il n'y avait plus, dans le pays, d'autre force que celle de l'opinion, et Monk venait de la prendre pour alliée. »

Il commença par réinstaller au sein du Parlement les cent cinquante-sept membres que la minorité ultra-révolutionnaire en avait exclus en décembre 1648. Le Parlement ainsi complété était aux mains des Presbytériens, repentants de leur passé politique, et devenus ce qu'on nommerait des *royalistes constitutionnels*[1]. Il fit Monk général en chef des troupes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et l'amiral Montague commandant de la flotte. Alors la réaction royaliste éclata sur tous les points. Les républicains éperdus risquèrent un dernier effort pour regagner Monk, en lui offrant le Protectorat. Il répondit froidement : « J'ai l'exemple de Cromwell; je ne veux pas me casser le cou comme il l'a cassé à toute sa famille. » L'armée, restée républicaine, songeait à forcer le Parlement de déclarer le retour du Roi. Impassible, Monk fit échouer cette tentative, dont la conséquence immédiate était une expulsion nouvelle du Long Parlement, et par suite le manque d'argent pour la solder, comme l'armée l'avait éprouvé durant l'anarchie militaire de 1659. Enfin le Long Parlement se déclara dissous (26 mars 1660). Alors seulement Monk s'engagea directement avec le Roi.

« Jusque-là, pour citer encore M. Guizot, Monk était seul, sans parti, sans engagements, sans illusions, sans scrupules; à la tête d'une armée inquiète, mais obéissante; incessamment appliqué à paraître et à rester en effet libre de ses actions, même quand sa résolution était prise; persistant, autant qu'il le pouvait, à se taire, et mettant effrontément, quand il était contraint de

[1] Je n'entends pas dire qu'il n'y eût pas d'autres royalistes constitutionnels que les Presbytériens: Hyde, par exemple. L'Angleterre avait son *centre droit* comme son *centre gauche*; le *centre gauche*, c'étaient les Presbytériens.

parler, le mensonge à la place du silence; toujours patient, soit qu'il fût ou non incertain, et bien résolu à attendre aussi longtemps qu'il le faudrait pour réussir sans recommencer la guerre civile, et pour mettre sa responsabilité à couvert en ne faisant rien qu'au nom du pouvoir civil, c'est-à-dire du Parlement. »

Maintenant, si Monk voulait que le Roi lui eût l'obligation de son rétablissement, il lui fallait devancer le Parlement qui allait être élu, prévenir même les ouvertures que pourraient auparavant faire à Charles II les chefs du parti presbytérien : l'un d'entre eux, déjà, Grimstone, n'avait-il pas adjuré le *Rump* de ne point se séparer sans avoir pris l'initiative d'une restauration conditionnelle? Le Général sentit qu'il ne devait pas attendre un jour de plus. Un de ses parents, sir John Greenville, neveu de celui sous lequel il avait fait ses premières armes, était en ce moment à Londres, porteur d'une lettre de créance du Roi pour Monk, et sollicitant en vain, depuis longtemps, la faveur d'une audience particulière. Trois jours après la dissolution du *Rump*, Monk entrait par un escalier dérobé chez son confident Morrice, où il avait fait donner rendez-vous à sir John, et il dépêchait au Roi ce dernier, avec mission verbale de porter à Bruxelles, où Charles était alors, les protestations de dévouement du Général et ses humbles conseils.

Monk avait refusé d'écrire... « Si ma lettre, dit-il à son cousin, venait à être interceptée avant que j'aie achevé de réformer l'armée, *je ne pourrais jamais contenir ces gens-là, et je perdrais tout ce qui est déjà gagné.* » Le Général, d'ailleurs, ne songeait point à faire capituler la prérogative royale. « Très-blessé des inconvénients de l'anarchie, dit M. Guizot, mais peu touché des droits et des besoins de la liberté, il ne regardait guère ni à la nature ni à l'exacte mesure du pouvoir, croyant un pays suffisamment heureux quand il est tranquille et gouverné. Ce qui lui importait, c'était de traiter seul et directement avec le Roi, afin de restituer le pouvoir, complet et sans entraves, au prince de qui il devait en recevoir le prix. Sur la récompense même, comme sur tout le reste, il s'en rapportait à son maître. Greenville, avant de se retirer, lui offrit, au nom du Roi, la charge de grand chancelier et de grand connétable d'Angleterre, avec le droit de désigner qui il voudrait pour quelques autres des grands offices de la Couronne, et cent mille livres sterling de rente perpétuelle pour lui et ses officiers. Monk eut le bon goût de décliner ces offres. Il se permit seulement de conseiller : 1° une amnistie générale, sauf à en excepter au plus quatre personnes; 2° l'inviolabilité de la possession en faveur des détenteurs des biens révolutionnairement confisqués; 3° l'assurance à tous les sujets du Roi que la liberté de conscience demeurerait sauve. Il insistait enfin pour que Charles quittât les terres d'Espagne, séjour odieux à ses meilleurs amis d'Angleterre, et pour qu'il s'établît à

Bréda. Greenville avait ordre de ne point revenir sans avoir vu le Roi hors de Flandre.

Les événements ne tardèrent pas à justifier Monk sur tous les points. Greenville était encore à Bruxelles quand survint un message pour offrir au Roi les dures conditions que le Long Parlement, en 1647, posait à son père (alors prisonnier dans l'île de Wight); on devine l'accueil fait à ce message, mais on voit aussi combien le Général avait eu peu de temps à perdre pour le gagner de vitesse sur les meneurs presbytériens. D'autre part, et fort peu après, Lambert s'échappait de la Tour de Londres, et le premier bruit de cette évasion remuait toute l'armée. Les soldats désertaient par bandes. La contagion était imminente, car cette armée, au fond, était toujours celle qui avait mis en jugement Charles I[er]; toute restauration lui apparaissait comme une flétrissure pour elle. Monk, se jugeant nécessaire à Londres, mit sur-le-champ à la poursuite de Lambert un homme résolu dont il était sûr, le régicide Ingoldsby; ce choix arrêta la défection des troupes. Quatre jours après son évasion, Lambert, abandonné par les siens, fut ramené à la Tour. Dès lors toutefois, par les promptes et nombreuses sympathies qui avaient éclaté en faveur de cette échauffourée, il fut évident que Monk n'aurait pu se déclarer plus tôt sans rallumer la guerre civile; il ne songea pas, du reste, un seul instant à reculer. « Si Ingoldsby est battu, dit-il à Greenville, je publierai la commission du Roi, appelant à moi tous les royalistes, et nous ferons la guerre. » Puis, sans attendre l'événement, Monk fit partir pour Bréda la première lettre qu'il eût écrite à Charles II. Peu auparavant, il avait éludé toutes les avances de Mazarin, soit pour lui, soit pour le Roi.

Cependant les élections, partout disputées avec chaleur, s'étaient faites presque partout à l'avantage des royalistes; Monk fut élu par le comté de Devon. Le 10 mai 1660 termina enfin cette longue comédie. Ce jour-là, Greenville se présenta successivement aux deux Chambres, porteur de la déclaration de Bréda, datée par Charles de la douzième année de son règne; elle promettait l'amnistie et la liberté de conscience, avec les seules exceptions que pourrait y apporter le Parlement, reconnu, dans la déclaration, comme une partie *vitale et nécessaire de la constitution du royaume*. Le payement de tout ce qui était dû à l'armée était garanti. La question des biens confisqués était renvoyée au Parlement. Les acclamations furent universelles; la restauration était consommée. Ce fut Monk encore qui, pour couper court aux projets de restauration conditionnelle des Presbytériens, avait prévenu toute motion parlementaire par la communication si imprévue de la déclaration de Bréda, dont l'existence n'était soupçonnée de personne. Un homme de bien, un grand magistrat, qui avait résisté à

toutes les tyrannies, à Cromwell comme à la République, sir Matthew Hale, tenta d'obtenir que le Parlement stipulât des garanties plus précises; Monk s'y opposa, demandant que les commissaires du Parlement se rendissent auprès du Roi sans délai, et rejetant sur les personnes qui retarderaient le rétablissement de l'ordre par des discussions, la responsabilité du sang et des malheurs qui pourraient s'ensuivre, ayant à cet égard, disait-il, de nombreux renseignements qu'il ne croyait pas bon de publier. Hale n'insista plus.

Nous ne rechercherons point si cette façon de voir de Monk était la plus conforme au bien du pays. Un prêtre catholique, l'historien Lingard, la blâme avec sévérité; un publiciste libéral, Hallam, l'a courageusement défendue. Nous nous bornerons à dire, avec M. Guizot : « Monk, en parlant ainsi, obéissait au sentiment public autant qu'à son intérêt personnel; uniquement préoccupé de régler sa conduite selon le vœu, tantôt du Roi, tantôt du peuple, et d'assurer sa propre fortune en rendant au Roi sa couronne, au pays le repos. Il ne se souciait de rien de plus, et, dans ce moment, l'Angleterre, lassée, n'en demandait pas davantage. C'est l'un des pires effets des longues révolutions, qu'après avoir follement exalté l'ambition des hommes, elles l'abaissent honteusement, éteignant dans les cœurs toutes grandes espérances et les réduisant à se contenter de la satisfaction des plus vulgaires désirs. »

Le 4 juin 1660, Monk recevait le Roi, à genoux, sur le rivage de Douvres, et Charles le relevait pour l'embrasser avec une déférence filiale. Les deux frères du monarque lui attachèrent de leurs mains la Jarretière; il eut l'entrée au Conseil. Grand écuyer de la couronne, lieutenant général des armées des trois royaumes, duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron de Potheridge, il reçut des lettres patentes où se lit cette phrase, que la postérité a retenue : *Hæc omnia, prudentiâ ac felicitate summâ,* VICTOR SINE SANGUINE, PERFECIT. — VICTOR SINE SANGUINE, c'est là sa gloire.

Il en eut une autre : il jouit avec modestie de sa haute fortune. Nul ne fit aussi peu sentir au roi le poids des services rendus. Il mit peu d'empressement à offrir des conseils; il ne les refusa point quand ils lui furent demandés, et le secrétaire d'État Nicholas, depuis trente ans attaché aux Stuarts, lui rendait ce témoignage, qu'indépendamment de la restauration, Monk, par sa connaissance des hommes et des choses et par le bon sens de ses avis, avait mérité toutes les faveurs dont le Roi l'avait comblé. «Homme capable de grandes choses, quoiqu'il n'eût dans l'âme point de grandeur ; né à la fois pour commander et pour servir; sensé, patient et hardi; attaché à son propre intérêt, mais aussi, en toute grande circonstance, à son devoir de soldat et d'Anglais, et qui, sans ambition politique et ne prétendant point à

gouverner sa patrie, sut reconnaître et lui rendre le gouvernement dont elle ne pouvait se passer. »

Le lecteur nous pardonnera d'avoir tant insisté sur Monk; le sujet nous en faisait une loi; car, après tout, quel est le sujet du livre de M. Guizot, sinon le rétablissement des Stuarts? S'il était encore permis d'employer le mot *drame*, qui est si banal et si usé, je dirais que le protectorat de Richard est le premier acte de la Restauration, comme la résurrection du *Rump* en est le second acte, Lambert le troisième, la remise en scène du *Rump* le quatrième, et Monk le dernier[1]. Mais, de cette tragi-comédie (pour rappeler un mot de M. Vitet), Monk est de beaucoup la figure principale. S'il est vrai, comme Hallam l'a démontré, que le peuple anglais soit le grand auteur de la Restauration, Monk en demeure le héros, si héros il y a. Il remplit à lui seul tout le second volume de M. Guizot. Cette grande énigme historique du royalisme de Monk, c'est M. Guizot qui l'a déchiffrée, d'abord dans une admirable étude historique (publiée dans la *Revue française*, en 1837, et réimprimée avec tant de succès en 1850), puis dans l'Histoire qui nous occupe en ce moment, et qui complète, en la rectifiant sur quelques points, la curieuse monographie du personnage. Nous avions un portrait en pied fait de main de maître; maintenant nous avons un tableau. Monk, sans doute, y est sur le premier plan, mais coudoyé par je ne saurais dire combien de figures militaires ou parlementaires dont il se détache avec un relief qui témoigne d'un art supérieur. Rien ne fait plus d'honneur à M. Guizot : toutes les ténèbres de ce rôle de Monk sont devenues transparentes. Ce silence impassible, ces mensonges imperturbables et sans nombre, sont percés à jour. Et ce n'est pas seulement une analyse psychologique froidement pénétrante et sèchement complète : c'est un homme vivant que vous voyez, que vous entendez, et qui restera vivant dans votre mémoire à jamais.

Que nous reste-t-il à dire maintenant, sinon à faire la part de la critique? On a beaucoup loué la merveilleuse clarté du récit. Elle est grande, en effet; et quel mérite de difficultés vaincues! Il faut avoir lu Hallam, si confus, si décousu, si encombré de notes qui submergent le texte, pour sentir toutes les obligations que nous avons, sous ce rapport, à M. Guizot. Toutefois, c'est peut-être notre faute, mais il nous semble que, dans cette mêlée d'acteurs politiques, la plupart demeurés obscurs, dans ce dédale d'intrigues qui se croisent en tous les sens, royalistes, presbytériennes, républicaines, militaires, le fil conducteur, une fois ou deux, s'échappe de la main de l'historien,

[1] Tout cela fut l'affaire de moins de vingt et un mois. De sa proclamation à sa disparition complète, Richard en dura dix; le *Rump* (première réapparition), cent jours; Lambert, deux mois et demi; la dernière phase du *Rump* et l'*intérim* de Monk, chacun quatre-vingts jours.

et que, pour le ressaisir, un léger travail est nécessaire au lecteur. Il nous semble aussi que le peintre aurait pu donner un ou deux coups de pinceau de plus à la Cour émigrée; aux déplorables amours de Charles II, *si damnablement débauché* dès le temps de son exil, comme disait Cromwell; à la reine douairière, Henriette de France, que Bossuet a rendue immortelle, et qui avait sa petite cour à part, comme sur l'émigration, son action distincte, signalée, mais insuffisamment caractérisée peut-être par M. Guizot; enfin, à l'un des plus nobles serviteurs de la cause royale, le marquis d'Ormond (parmi les conseillers de l'exil, Hyde seul, depuis lord Clarendon, est largement dessiné). Nous convenons toutefois que ces lacunes sont peu sensibles. Ce qui frappe davantage, c'est la disproportion des pièces justificatives avec le texte. Plusieurs de ces pièces, assurément, sont importantes et la plupart sont curieuses. Nous souscrivons, pour notre part, à cette parole de M. Guizot, que les correspondances des agents diplomatiques sont le complément indispensable et le meilleur contrôle des documents nationaux; nous estimons, comme lui, que nulle histoire moderne n'est définitive tant qu'elle n'a pas subi cette épreuve et puisé à cette source. Mais nous ne pensons point qu'après en avoir exprimé la substance, on doive nécessairement surcharger un livre de ce cortége de matériaux qui font double emploi avec le récit. Nous avouons même sans détour que l'envoyé de France, M. de Bourdeaux, esprit judicieux, mais assez vulgaire, on ne saurait moins écrivain, d'ailleurs, nous paraît insipide quand nous le lisons après M. Guizot.

Quoi qu'il en soit, il valait la peine de ne pas se contenter des *à peu près* de l'histoire de Hume ou des *Quatre Stuarts* de M. de Chateaubriand; de ne pas se rebuter de la médiocrité des acteurs, et de se rendre compte avec précision de cette phase de la révolution d'Angleterre qu'on nomme la Restauration. C'est ce que vient d'accomplir M. Guizot, non point avec la sécheresse incolore du docteur Lingard, mais avec une chaleur mâle et sobre, avec un intérêt toujours croissant, avec une vive et pleine intelligence des hommes, des affaires et du jeu des partis. Après tant d'historiens, cette histoire restait à faire; elle est faite, et on ne la refera plus. L'écrivain s'arrête à la rentrée de Charles II dans sa capitale; mais il ne permet pas aux lecteurs de s'y tromper, et il conserve à cette halte de la révolution son véritable caractère. « C'est certainement ma faute, dit le Roi, si je ne suis pas revenu plus tôt, car je n'ai rencontré aujourd'hui personne qui ne proteste avoir toujours souhaité mon retour. » On sourit, mais d'un sourire mêlé de tristesse. En effet, on entrevoit déjà que les Stuarts et la nation ne s'entendront pas longtemps; que la sagesse et la vertu seront vite importunes à White-Hall; que Hyde, Ormond, Southampton, les conseillers éprouvés de l'exil, feront place aux *roués*, qui

frayeront le chemin aux traîtres. Et l'on a le cœur serré en fermant le livre, car M. Guizot nous montre l'orage grondant encore au fond des cœurs, bien que le ciel soit redevenu serein sur les têtes; il nous montre, aux deux extrémités de l'arène politique, les deux bannières qu'on croit réconciliées et qui se menaceront bientôt derechef : la Cour, école de corruption aussi arrogante que frivole et rapidement contagieuse, et les Puritains, prêts à se roidir contre elle, méprisés, en attendant qu'ils fussent proscrits, mais passionnément, indomptablement dévoués, *n'importe à quels risques et avec quelle issue*, au service de leur foi et de leur cause, dont, Jacques II aidant, l'Angleterre presque entière fera malheureusement plus tard la sienne.

FOISSET.

LETTRES DE JEAN CALVIN

PUBLIÉES PAR M. JULES BONNET [1].

« . . . . . Il s'agit toujours de savoir si ceux qu'on nous vante comme les réformateurs du genre humain en ont diminué ou augmenté les maux, et s'il les faut regarder comme des réformateurs qui les corrigent, ou plutôt comme des fléaux envoyés de Dieu pour les punir.

BOSSUET.

A Wittemberg, avec Luther, la Réforme avait prétendu n'être qu'une question de théologie ; mais les réformateurs avaient livré au vent du siècle la parole de Dieu, et tout à coup la question sociale se dressa formidable en face de leur imprévoyance. L'histoire redira toujours comment elle fut résolue. A l'anarchie dans les consciences répondait, par la guerre civile, l'anarchie dans l'État. La réforme, voulant se conserver de puissants protecteurs, refusait de tirer les conséquences logiques de son enseignement et livrait aux sanglantes exécutions des princes ceux que sa parole avait soulevés. Calvin, le premier, s'emparant d'un pouvoir temporel, osa compléter sa doctrine. Il fut l'organisateur politique de la Réforme, et c'est ce travail d'organisation que nous voudrions essayer de juger après l'avoir décrit. Si nous redisons, avant d'exposer ses institutions, les moyens par lesquels la Réforme avait été introduite à Genève, c'est qu'il nous a paru sortir de ce tableau de la révolte, imposée par la violence et aboutissant à la tyrannie, un sujet de tristes mais longues réflexions.

C'est à ce double titre que les lettres de Calvin, publiées par M. Jules Bonnet, nous ont semblé mériter une étude. Au milieu du grand mouvement qui agitait le seizième siècle, on aime à surprendre, par leur propre témoignage, le sentiment des hommes qui l'avaient fait naître, et qui usaient leur vie dans d'impuissants efforts pour le contenir et le diriger; on demande à leurs œuvres les causes de leur victoire passagère et de leur définitive faiblesse ; et l'on contemple avec dou-

[1] 2 vol., Paris, 1854.

leur, à chaque page de l'histoire, la réalisation de cette grande parole de Bossuet : « Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude. »

Telle est l'histoire de Genève. Constituée en principauté après le démembrement du royaume de Bourgogne, située entre l'empire germanique, la France et l'Italie, et puisant à chacun de ces foyers de la civilisation des éléments de bien-être matériel, de culture artistique et intellectuelle, elle s'était élevée, au milieu de luttes séculaires, à la dignité d'une cité libre. Elle avait trouvé dans ses évêques, dans Ardutius[1], dans Mantelinus[2], dans Aymé de Granson[3], des défenseurs dévoués de son indépendance contre les prétentions de la cour de Savoie et les concessions arrachées à l'indifférence des empereurs. Le catholicisme, non-seulement par ses doctrines, mais par ses représentants, avait constitué là un régime de franchises politiques, conciliant les triples droits des magistrats municipaux, de l'évêque suzerain, et du duc de Savoie, qui avait reçu, à titre de vidomne, la délégation des pouvoirs séculiers de l'épiscopat. Les ducs de Savoie usèrent malheureusement de leur puissance pour tendre à l'asservissement de Genève; vassaux plus puissants que leur suzerain, ils voulurent usurper son titre; et, dans ce but, ils eurent recours tantôt à la flatterie, s'établissant dans la ville et « prenant tellement à gré l'amitié des citoyens, qu'ils voulaient y faire leur demeure; » tantôt aux conseils mieux accueillis de l'intérêt. Louis XI lui-même vint joindre aux sollicitations de son beau-père un appât séduisant pour une ville marchande, la promesse du rétablissement des foires, si l'on voulait accorder au duc : 1° un tiers des bénéfices; 2° un don annuel; 3° la garde des portes pendant les foires; 4° la seigneurie directe et la perception d'un droit de lods et ventes sur les maisons bâties dorénavant. Les dangers de Genève, isolée avec Lausanne dans le bassin qui est entre les Alpes et le Jura, émurent les patriotes, qui se réunirent en une compagnie nommée les *Enfants de Genève*, et prirent pour devise : « Qui touche l'un touche l'autre. » L'évêque, que l'influence du duc avait fait asseoir sur le siége épiscopal, appartenait par le sang à la maison ducale : il ne résista pas, comme il l'aurait dû, à des prétentions repoussées, du reste, par les syndics, et sa faiblesse compromit la cause de sa propre suzeraineté. Dans cette lutte succombèrent des âmes généreuses : Berthelier, « ce

[1] 1162.
[2] 1181.
[3] 1372.

grand mespriseur de mort, » et Amy Levrier, si peu hostile au pouvoir épiscopal, qu'il s'écriait en tombant : « Dieu m'a fait la grâce de mourir pour l'autorité de saint Pierre et la liberté de ma patrie. » Si Genève avait été unanime dans sa défense, elle aurait définitivement conquis son indépendance lorsqu'elle retrouva dans Pierre de la Baume un évêque digne de ses anciens suzerains; mais elle avait cédé à ces haines intérieures qui sont la ruine des empires; elle comptait deux parties et deux signes de ralliement : l'un suisse, la plume de coq de l'*Eidgenoss;* l'autre savoyard, la branche de houx du *Mameluss.* Mal secondé par les syndics, l'évêque put bien répondre au duc que : « *tanquam* Pierre de la Baume, il était son serviteur; mais que, comme évêque de Genève, il ne lui devait rien. » Il fut obligé de reculer lui-même jusque dans le camp de l'ennemi, devant les désordres de ceux dont il favorisait l'émancipation, et qui, dans la violence de leurs désirs, croyaient se fortifier en se plaçant en dehors de toute autorité et de toute tradition.

Les querelles religieuses, qui étaient venues ébranler si profondément l'avenir de l'Allemagne, et qui avaient substitué les violences de la guerre civile à l'union teutonique en face de l'islamisme triomphant, avaient en effet pénétré à Genève. Bucer, Zwingle, Œcolampade, successivement visités, avaient donné à Farel la *main d'association* et avaient indiqué à son zèle farouche la Suisse catholique. Ame ardente et intrépide, puissante aux émotions populaires, né pour la lutte et les séditions, ne connaissant ni le découragement ni le remords, Farel avait parcouru avec une impatiente activité la plupart des cantons. Toujours chassé et revenant toujours, luttant avec une infatigable énergie contre la foi des peuples, leurs souvenirs sacrés et leurs divines espérances; profitant, comme à Bâle, de l'exorbitant pouvoir du sénat, il avait soumis aux doctrines nouvelles Bâle, Coire, Neufchâtel et Zurich. Il se présentait à Genève au moment où une lutte désespérée devait faire accepter par des esprits ardents et irrités tout ce qui ressemblerait à une espérance de force ou de secours. Retranchés dans les châteaux du vidomne, les ducaux, sous le titre insultant de *Chevaliers de la Cuillère*, dirigeaient contre la ville d'incessantes attaques, et cherchaient à l'affamer en coupant les convois de vivres. Malgré les traités de combourgeoisie, Berne commençait d'un autre côté, en fomentant les divisions intérieures et en cherchant à épuiser les finances, une lutte sourde, mais dangereuse, puisqu'elle avait pour but l'asservissement de Genève. Farel et Saunier furent cependant chassés; mais ils avaient conquis les principaux patriotes, Amy Perrin, Claude Bernard et Jean Goula. Aussi Froment, qui vint s'établir dans la ville sous prétexte d'enseigner à lire et à écrire, fit-il, sous leur patronage, d'assez nombreux prosélytes. Ici se déroule un drame qui serre le cœur et fait trembler la

main · ce qui avait été la foi des pères et ce qui était demeuré l'espérance des fils, le lien le plus sacré des générations, celui qui triomphe de la mort et qui dépasse le temps, allait être brisé par des mains violentes. On démolit les églises, on mutile les statues, on lacère les tableaux, on brise les vases sacrés; et, chose étrange et de fatale conséquence! la force dispute, dogmatise, et ne comprend pas la naïveté sublime de ce mot que lui répond le peuple par la bouche des cénobites : « Notre unique science, c'est de confesser la foi de nos pères; notre unique souci, de vivre de la vie de nos aïeux. »

Dès le 29 mars 1533, le catholicisme était vaincu à Genève, lorsqu'au pied de la maison de Baudichon il souscrivait à cette transaction : que l'on ne mangerait de la viande ni le vendredi ni le samedi, mais que l'on n'enseignerait rien qu'on ne le prouvât par les Écritures. La lutte se prolonge à travers des épisodes sanglants : le chanoine Verly est assassiné ; l'évêque est obligé de fuir une dernière fois ; les Bernois, au nom de la première réforme, pillent Saint-Pierre, l'Oratoire, Saint-Victor, Saint-Laurent ; le 1er mars 1534, Farel prêche au couvent de la Rive, « dont les chrestiens estoient bien marris; mais ils commençoient désia à estre lasches de courage, et de jour en jour s'en pervertissoient de nouveaux, et nul chrestien n'osoit plus dire mot qu'il ne fust mis à mort[1]. » Après la violence matérielle, la violence morale : les messes sont défendues, il est interdit aux prêtres de porter leurs habits; le 27 août 1535, le culte catholique est entièrement aboli à Genève. Les dernières résistances vont disparaître; les campagnes qui, au mois de mai, avaient repoussé les Genevois, voulant imposer par le fer leur apostasie, se voient soumises par l'armée des Bernois : ceux-ci envahissent le pays de Vaud, de Gex, de Ternier ; pillent et brûlent Rolle, Copet, Jussy, Pinay, Gaillard ; renouvellent à Thonon toutes les violences dont la Suisse avait été témoin; et, par une amère fraternité, après avoir inutilement demandé aux syndics de Genève les priviléges du vidomne, se réservent, en signant le 29 août 1536 un traité de combourgeoisie pour vingt-cinq ans, les droits d'appel qui ressortissaient à la Châtellenie de Gaillard.

Genève se trouvait en effet affaiblie et épuisée par tant de luttes et par tant de désordres ; et la nature fougueuse de Farel, ou l'esprit mystique de Viret, était incapable d'y constituer même la tyrannie. Mais il y a une logique des révolutions, qui toujours aboutit à un homme destiné à les exploiter en les domptant : la révolution livra Genève à Calvin.

Il venait de France et d'Italie ; il était en relation avec les cours

[1] Le *Levain du Calvinisme,* par R. sœur Jeanne de Jussie.

protestantes de Nérac et de Ferrare. Pendant son dernier séjour à Paris, il avait prêché, dogmatisé, et s'était essayé aux séditions; mais il avait fui devant les colères de la Sorbonne et devant les vengeances sévères de la politique de François Ier. Il apportait donc toutes les amertumes de l'exil au milieu d'une population au génie de laquelle il devait rester toujours étranger. Jeune, car il avait à peine vingt-sept ans, il venait de conquérir une certaine célébrité par la publication de son livre de l'*Institution chrétienne.* Il parut un secours inespéré à Farel, qui lui fit accorder le double titre de prédicateur de l'Église allobroge et de lecteur de la commune. Dans cette situation, il seconda avec énergie et dirigea bientôt la double lutte de la Réforme contre le catholicisme dans les campagnes et contre le parti national à l'intérieur. Les spoliations continuaient en effet de toutes parts : les biens ecclésiastiques étaient livrés aux partisans des nouvelles doctrines à des prix qui attestaient en même temps les sollicitations auxquelles obéissent certains esprits et les répugnances profondes des populations : la valeur des plombs ou des toitures payait une abbaye, et celle d'une coupe de bois était le prix d'une forêt. Les Bernois assiégeaient et pillaient Yverdun, et accordaient aux habitants une de ces capitulations qui ne sont honteuses que pour les vainqueurs. La campagne de Genève elle-même était dévastée; les prêtres, traînés en prison, étaient condamnés à l'apostasie ou à l'exil et la détresse.

Genève et Calvin subissaient ainsi la destinée terrible imposée à l'erreur : la Réforme n'avait vaincu que par la force, et la force seule pouvait assurer sa victoire. La persistance de la foi religieuse venait de se manifester énergiquement; car, trois jours après l'abolition du culte catholique, le 30 août 1535, le duc ayant permis aux Genevois frémissants d'impuissance et d'indignation de se retirer sur ses terres, « on augmenta, selon la parole naïve d'un chroniqueur calviniste, les gardes à Genève, de peur que *la ville ne fût dépeuplée.* » Il y avait cependant pour les doctrines nouvelles un danger plus grand que l'attachement d'un peuple à la foi de ses pères, que le réveil possible du sentiment religieux venant se confondre dans un mouvement sacré de reconnaissance avec l'amour même de la patrie ; c'étaient la puissance divine de la vérité et cet élan soudain qui ravit l'âme humaine aux splendeurs de l'infini. L'Église catholique peut demander à l'histoire ce témoignage d'avoir reconquis aux luttes de la liberté ce qu'elle avait perdu sous les étreintes de la force. Il en est, au reste, des doctrines comme des nations, elles sont condamnées devant Dieu lorsqu'elles ne peuvent vivre que par la servitude, et l'opprobre de leur violence s'attache à elles comme une éternelle expiation. Le protestantisme, encore au milieu de l'étonnement de son premier triomphe, s'était trouvé en face de cette nécessité vengeresse; et, par

un orgueil insensé, il avait paru l'accepter plutôt que la subir. En Angleterre et en Hollande, en Allemagne et en Suisse, son histoire offre un même spectacle; et, comme il faut, pour l'enseignement du monde, que la raison devienne complice de tous les égarements du cœur, après que la Hollande avait repoussé au péril de son indépendance l'union des Belges catholiques, et que les supplices avaient déshonoré le trône d'Angleterre, Milton lui-même devait, un siècle plus tard, déclarer par un incroyable sophisme, indigne de son génie, que le catholicisme n'a aucun droit à la tolérance, *parce qu'il n'est pas une religion* [1].

Dans cette oppression de la vieille foi de Genève, toutes ses libertés civiles succombaient; sous l'inspiration des ministres, les syndics portaient des décrets qui confondaient dans une égale sévérité les crimes que toute loi proscrit et les fautes que la conscience réprouve, mais que la loi civile est impuissante à atteindre et à corriger. Calvin régularisa ce qui n'était encore qu'une tendance par la publication de son formulaire, qui fut accepté et juré le 20 juillet 1537.

Il y avait cependant, au sein du parti des *Eidgenossen*, des hommes pour lesquels la Réforme, loin de se présenter comme une question de dogme ou de morale, n'avait été qu'un prétexte d'affranchissement absolu. A leur tête se trouvaient Jean Philippe, Amy Perrin, Vandel, qui, dès le 4 septembre 1536, firent entendre leur première protestation. Calvin les flétrit du nom de *libertins*, et l'histoire a conservé ce nom à des hommes généreux, mais inconséquents, qui engagèrent leur fortune, leur vie, leur liberté, dans une lutte dont nous suivrons rapidement les phases diverses, et au milieu de laquelle nous rechercherons les causes de leur défaite et de leur isolement.

L'intolérance religieuse de Calvin avait commencé à se manifester par le bannissement à perpétuité de tous les anabaptistes, prononcé le 18 mars 1537. Son intolérance civile lui fit donner le nom de *libertins* à tous ceux qui jouaient aux dés, qui n'éteignaient pas leurs lumières après le couvre-feu, qui buvaient pendant les offices ou dansaient le dimanche. Un décret même avait condamné à l'exil quiconque refuserait de jurer le formulaire de Me Jean Calvin; mais le nombre des opposants était encore tel, que l'on dut renoncer à son exécution. La Réforme, pour dominer plus sûrement, avait fait de l'État une puissance ecclésiastique. C'était l'Etat qui réglait la doctrine, la discipline, la prédication, et il imposait sa volonté sous peine d'amende; par une espèce d'échange, les faits les plus insignifiants étaient soumis à cette censure religieuse; et on lit dans les registres de la République, à la

[1] Traité du pouvoir civil dans les choses religieuses, montrant qu'aucune puissance sur la terre n'a le droit d'employer la contrainte en matière de religion

date du 20 mai 1537, cette sentence, dans laquelle l'odieux le dispute au ridicule : « Une épouse étant sortie dimanche dernier avec les cheveux plus abattus qu'il ne se doit faire, ce qui est d'un mauvais exemple et *contraire à ce qu'on évangélise*, on fait mettre en prison la maîtresse, *les dames qui l'ont menée*, et celle qui l'a coiffée. »

A une aussi étrange tyrannie, les libertins répondaient par des épigrammes et par de cruelles railleries ; l'air austère et composé des réformateurs et de leurs adhérents, ce que la Bruyère nommait encore un air réformé, était pour eux le thème d'inépuisables plaisanteries. Ils demandaient si la barbe rousse de Farel était celle d'Aaron, si Lazare était plus blême que Calvin, et, au milieu de rires amers, ils recherchaient longuement quel eût été le sort d'Absalon s'il eût porté à Genève sa fatale chevelure. Parvenus à faire nommer trois de leurs partisans syndics, le 3 février 1538, ils attaquèrent les prétendus réformateurs d'une manière plus énergique et plus utile, en leur défendant de se mêler d'affaires d'État, et en soulevant la question des cérémonies de Berne, qui, repoussées par Calvin, amenèrent sa première défaite. Le ministre Coraut, ayant en effet prêché contre les magistrats de Genève, et étant remonté en chaire malgré la défense des syndics, fut emprisonné. Aux plaintes de Calvin et de Farel, on répondit en leur reprochant de refuser la communion, et de se faire ainsi, avec un arbitraire jusqu'alors inouï, les juges des consciences. Le même fait s'étant reproduit le jour de Pâques, il s'ensuivit une véritable sédition, et le peuple renvoya à l'exil Farel et Calvin. La joie de Genève éclata par de bizarres démonstrations : « On portait dans la ville, dit un chroniqueur, des poêles fritières avec des lumignons, qu'on dit en langage du pays farettes, en disant qu'on avait fricassé Farel. »

Les exilés se retirèrent à Berne. Mais toutes les instances de cette ville ne purent rien contre l'indignation et la lassitude des Genevois.

Calvin venait d'échouer dans sa première tentative de despotisme religieux. Il s'était retiré à Strasbourg ; et là, sa correspondance nous le montre, la pensée toujours tendue vers Genève, qui lui appartient, à l'église de laquelle il est inséparablement uni. Calvin est en effet une de ces natures puissantes par la ténacité ; il ne connaît aucune des passions qui entraînent et qui égarent. L'étendue et la nature même de cette inflexible intelligence; la sécheresse de ce cœur fermé à toutes les émotions de la famille ou de la reconnaissance; cette âme, qui a toutes les ardeurs de la lutte, non de la lutte généreuse et ouverte, mais des discussions âpres et injurieuses : tout concourt à soumettre cette organisation pleine de grandeur et de misère à la loi d'une indomptable volonté. Cette longue et pâle figure, creusée par la passion, cet œil de feu sous un front large et uni, ces lèvres légèrement plissées, ce corps grêle et nerveux, révèlent à la fois l'ardeur et l'intensité de

la pensée, avec les dédains de l'orgueil et les amertumes de l'ambition. Personne, en effet, n'a justifié mieux que Calvin cette parole de Pascal : *Peu de gens parlent de l'humilité humblement*. Que cette modestie, que cette douceur affectée rencontre un obstacle, et nous voyons immédiatement surgir cette nature irritable et altière qui poursuit de sa colère et de sa vengeance toute contradiction, comme une injure à Dieu.

La puissance de cet homme fut sa parole écrite. Il arrivait à une de ces époques littéraires où une langue, enrichie par l'obscure préparation des siècles, contient déjà tous ses éléments de grandeur et de vitalité. Les monuments de l'antiquité mieux connus, les idiomes intermédiaires dépouillés de leur rudesse et de leur indécision, la clarté et en même temps la flexibilité d'une langue encore jeune, offraient à l'écrivain de fécondes ressources. D'un autre côté, la langue française n'avait pas subi ce travail de formation définitive qui condamne la postérité à des tentatives pleines de hardiesse et de dangers, ou à des efforts d'imitation qui trop souvent demeurent stériles. Un génie puissant pouvait donc saisir cet idiome, l'épurer au creuset de sa propre pensée, et faire jaillir de ce travail une de ces créations qu'une race accueille comme le type complet de sa parole.

L'éducation intellectuelle de Calvin avait été faite dans ces colléges et ces écoles de Paris, de Bourges, d'Orléans, que les papes et les rois avaient fondés, qu'ils avaient entourés de priviléges et enrichis de donations; il avait eu successivement pour maîtres Mathurin Cordier, Pierre de l'Étoile, Alciat; et il avait puisé dans les études du droit la rigueur d'argumentation qu'il devait porter plus tard dans la théologie. La langue latine lui était surtout familière; des critiques éminents trouvent même dans les ouvrages qu'il a composés en cette langue ses meilleurs titres d'écrivain.

Nous reconnaissons cependant qu'il est un des premiers maîtres de notre littérature; ses expressions sont suivies, graduées, exactes; il possède une propriété de termes qui donne à son style la plus heureuse netteté, et parfois une vigueur d'argumentation qui est encore un modèle de style polémique dans notre langue. Malheureusement à ses raisons il mêle tant d'insultes, il y a dans cette parole tant de fiel et de grossièreté, que Bossuet a pu dire que « son éloquence n'avait été en rien plus féconde qu'en injures. »

Mais ce qui empêche surtout, à nos yeux, Calvin d'être placé parmi les plus grands noms littéraires, c'est la contradiction qui existe entre son style et son génie. Maître d'un idiome nouveau, au lieu de le frapper à l'empreinte de sa propre originalité, il a fait de notre langue une imitation de la langue de Rome. Ce qui est personnel à l'écrivain, la phrase, est emprunté par lui aux autorités classiques ; aussi sa période

peut avoir du nombre et de l'harmonie, sa pensée n'en reste pas moins brève comme un syllogisme : c'est un logicien qui parle la langue de Cicéron. Il n'a pas connu cette émotion profonde et passionnée qui, illuminant l'esprit, crée la magnifique et fougueuse éloquence de Bossuet, ou qui, s'élevant du cœur comme un divin hommage, inspire les pages suaves de Fénelon. Il n'a pas eu l'élévation constante de l'esprit, qui seule peut soutenir l'harmonie du style et lui donner sa majesté, ni cette préoccupation de la beauté et de la vérité éternelles, qui est le secret même de nos écrivains du dix-septième siècle. Sa passion est froide comme sa colère, logique comme son esprit : sous cette influence, sa phrase, au lieu de s'élever et de s'étendre, devient nerveuse et rapide ; elle se serre et se brise en arguments précipités. Il porte, d'ailleurs, profondément gravé le signe de son époque : la spontanéité intellectuelle lui fait défaut; il essaye d'appliquer aux saintes Écritures la patience de scoliaste, que les Juste-Lipse, les Scaliger, et tant d'autres, apportaient dans leurs recherches sur l'antiquité païenne. C'est un commentateur qui prend son commentaire pour une révélation.

Tandis que Calvin, réfugié à Strasbourg, travaillait, enseignait; tandis que, présent à Francfort, à Haguenau, à Worms, à Ratisbonne, il prenait part aux luttes théologiques de la Réforme, et apportait de nouvelles dissidences au milieu de la diversité d'opinions des réformateurs, Genève, livrée aux nouvelles doctrines, vérifiait par le désordre et l'anarchie ce double témoignage de Calvin lui-même sur les convertis et les singuliers apôtres de ces conversions : « Parmi eux, il en est à peine un sur dix qui ait embrassé la Réforme dans une autre pensée que de s'abandonner plus librement à tous ses vices. » Et ailleurs, ce mot impossible à traduire : « *Ego autem potius vulgi miror patientiam quod non eos luto et stercoribus mulieres et pueri operiant.* » Calvin avait laissé dans la ville des partisans qui faisaient entendre des plaintes incessantes, et qui occasionnaient de fréquents tumultes. Genève, humiliée devant Berne par ses propres députés, livrée à toutes les factions, consentit, après l'exécution du capitaine général Jean Philippe, a rappeler le réformateur, le 22 octobre 1540. Le 1er mai 1541, son exil fut solennellement révoqué, et il revint à Genève, qu'il ne devait quitter que par la mort.

C'est à partir de cette époque que commence véritablement la correspondance publiée par M. Jules Bonnet, et elle contient, à plusieurs égards, les plus curieux renseignements. Il y a dans les révolutions quelque chose de plus fatal que leurs désordres mêmes, que les larmes et le sang qu'elles coûtent : c'est que, par un indigne outrage à la liberté humaine, elles appellent et semblent légitimer la tyrannie. Genève en faisait la douloureuse épreuve. Calvin trouva cependant des

contradicteurs au pouvoir que la faiblesse abdiquait entre ses mains; mais, avant de rapporter la double lutte qu'il eut à soutenir pour l'établissement de son système, nous voudrions interroger sa pensée sociale, la rechercher dans ses lois et dans les conseils adressés aux princes et aux pieux fidèles de France et d'Angleterre. Son premier acte fut en effet d'organiser son pouvoir politico-religieux; il créa un consistoire composé de six pasteurs et de douze laïques, nommés Anciens, choisis dans les conseils du gouvernement, et dont la double fonction était de surveiller la doctrine et les mœurs des habitants. Chaque année, un Ancien visitait les familles pour en surprendre et en dénoncer les habitudes, et exigeait de chaque chef une confession qui, sous peine de bannissement, devait être conforme à la doctrine du formulaire.

Si la présence de laïques dans le conseil religieux semblait abaisser l'Église devant l'État, elle avait pour but et pour conséquence de faire du conseiller politique un prêtre; de mêler ensemble les deux pouvoirs, de manière à mettre la loi civile au service des passions du réformateur, et de constituer une théocratie ne pouvant s'individualiser que dans Calvin.

C'est ce que montre d'une manière évidente le code législatif de 1543 et les règlements qui l'accompagnèrent. Les prévoyances économiques que la sollicitude pour les vassaux avait inspirées à la monarchie au quatorzième siècle, à une époque où le prix d'une aune de velours représentait la valeur d'un bœuf, Calvin les imposa comme une règle religieuse. On indiqua la forme des vêtements ; quels ornements étaient défendus aux femmes; le nombre d'anneaux qu'elles pouvaient porter; on soumit à ce contrôle la composition même des repas. Jamais, d'ailleurs, loi de sang pareille ne gouverna un pays : la mort est l'arme favorite du législateur; l'idolâtrie, le blasphème, le crime de lèse-majesté divine, entraînent la mort, et l'on regarde comme un blasphème toute raillerie contre les réfugiés français, garde prétorienne du réformateur; toute marque d'irrévérence envers Calvin conduit à la prison ; ceux qui profèrent contre lui des propos de mort sont livrés au bourreau, et tout citoyen qui manque de communier pendant un an est banni de la cité.

Ce qui est remarquable dans une telle législation, c'est qu'il ne faut pas la considérer comme un fait accidentel, personnel à celui qui gouverne, accepté comme une nécessité de répression par ceux qui la subissent; elle est le monstrueux, mais logique développement de toute une doctrine. Les idées de liberté de conscience et de libre examen que l'on a rattachées à la réformation sont absolument étrangères à la pensée de Calvin. Par une singulière contradiction, en s'insurgeant contre l'autorité et les traditions séculaires de l'Église, il s'est posé

comme l'interprète définitif de la parole de Dieu. Aussi, le 6 octobre 1552, écrit-il aux seigneurs de Genève : « Quant à moi, magnifiques seigneurs, estant asseuré en ma conscience que ce que j'ay enseigné et escript n'est point creu en mon cerveau, *mais que je le tiens de Dieu*, il fault que je le maintienne, si je ne voulois estre traistre à la vérité, comme je pense en avoir déjà suffisamment répondu. » C'est à ce titre qu'il a substitué sa doctrine à l'enseignement catholique.

Lorsqu'une fraction du parti des Eidgenossen, mue par des passions diverses et par de trompeuses espérances de libertés, s'était mise à la tête du mouvement anticatholique, elle avait cru ne rejeter, avec les dogmes de l'Église, que la suzeraineté temporelle de l'épiscopat; et voici qu'une nouvelle doctrine vient déchirer les vieilles chartes de son indépendance, arrêter son mouvement ascensionnel vers la civilisation et la liberté, compromettre l'œuvre des siècles au profit d'un despotisme hypocrite et humiliant. C'est que le monde occidental, ayant grandi sous la tutelle de l'Église, étant resté, au milieu même des luttes du moyen âge, toujours attaché, au moins par le cœur, à l'unité catholique, ne pouvait pas prévoir ce que lui coûterait cette séparation. A Genève, comme en Angleterre et ailleurs, on ne comprit pas quelle solidarité profonde et mystérieuse existait entre l'enseignement dogmatique et la constitution de la société civile et politique. Le code de 1543 est le plus mémorable et le plus manifeste témoignage de l'intérêt humain, social, qui existe pour les peuples à la conservation de l'intégrité du dogme catholique.

Nous nous sommes abstenu jusqu'ici, avec une respectueuse timidité, de toute exposition théologique; il faut cependant que l'on nous permette d'aborder un instant ces questions pour indiquer le sens réel, la cause supérieure du caractère de la législation calviniste. A la mystérieuse alliance de la grâce divine et gratuite avec le concours libre de la volonté humaine, Calvin avait substitué le dogme de la prédestination : « Je dis, écrivait-il dans son *Institution chrétienne*, je dis que la volonté privée de liberté est entraînée ou conduite au mal par nécessité. » C'était, avec une formule différente, la fatalité antique qui renaissait. Le monde se divisera donc entre les élus et les réprouvés, et, comme le juste, ne pouvant être absous, ne doit pouvoir pécher, le péché, la faute, sera précisément le signe de la réprobation. En dehors de la liberté, il ne peut y avoir ni amendement, ni réparation; le coupable est condamné pour l'éternité, et la loi humaine, faite par les élus, ne peut porter de peines trop sévères contre l'enfant obstiné de la colère de Dieu. Or, Calvin étant l'organe de la volonté divine, et sa doctrine la vérité même, toute contradiction livrera son auteur à l'implacable vengeance des élus. De là une surveillance inquiète et sévère pour reconnaître la marque de la décision éternelle; de là les peines

inflexibles, et cette nécessité qui ne laisse entre Calvin et son contradicteur d'autre juge que le bourreau.

Cette défense qu'il organise autour de lui est tellement la conséquence de ses principes religieux, qu'il la réclame pour sa doctrine à l'étranger. Exilé lui-même, il avait peuplé Genève de gens venus de toutes les nations : Français, Italien, Allemand, Anglais, Flamand, chacun trouvait là son temple et son prédicateur.

Il voulait faire de Genève la capitale de la Réforme, et de lui-même le centre et le promoteur du mouvement insurrectionnel qui bouleversait l'Europe. Charles-Quint était à ses yeux Antiochus, et François I[er] Sardanapale, « bien dignes, ajoutait-il, de passer tous les deux par une même mesure. » La portion de la correspondance française qui comprend ses relations avec le roi et la reine de Navarre, la duchesse de Ferrare, le duc de Somerset, Coligny et les réformés de France, est, à ce point de vue, remplie d'intérêt.

En Angleterre, où la Réforme a été couronnée par Henri VIII et siége sur les premières marches du trône avec le duc de Somerset, il écrit à ce dernier, à la date du 22 octobre 1548 : « A ce que j'entends, monseigneur, vous avez deux espèces de mutins qui se sont eslevez contre le roy et l'Estat du royaume : les uns sont gens fantastiques, qui soubs les couleurs de l'Evangile vouldroient mettre tout en confusion. Les aultres sont gens obstinés aux superstitions de l'Ante-Christ de Rome. *Tous ensemble méritant bien d'être réprimés par le glaive qui vous est commis.....* » Et plus tard, en janvier 1551, il fait au jeune Édouard VI les mêmes recommandations, « afin que vous ayez, lui dit-il, le témoignage d'avoir abattu les impiétés répugnantes à l'honneur et service de Dieu, mais aussi d'avoir aboli et raclé tout ce qui ne sert qu'à nourrir superstition. »

Ses lettres à la reine de Navarre et à la duchesse de Ferrare renferment les mêmes conseils. Partout où le glaive séculier peut être mis au service de la cause de la Réforme, il invoque l'intolérance comme l'accomplissement d'un devoir rigoureux.

En France, son rôle est plus mêlé, plus perfide, et cependant ce mot de Bossuet s'applique parfaitement à Calvin : « Les ligues et les guerres, au commencement désertées, aussitôt que les protestants se sentirent, devinrent permises, et Luther ajouta cet article à son évangile. » En effet, tant que la Réforme, qui débute par l'assassinat du président Minard, ne peut compter sur ses forces, il recommande l'organisation secrète : « Tenez-vous donc, mes frères, écrit-il à toutes les églises, tout coyement en votre cachette. » Il leur ordonne de se compter, de s'épurer, d'établir parmi eux cette surveillance des Anciens, qui aurait soumis la France, si les complots calvinistes eussent réussi, au despotisme qui pesait sur Genève. Lorsque les réformés ont

dans leurs rangs des grands seigneurs, des princes du sang, il recommande à ceux-ci d'avouer audacieusement leurs doctrines : telles sont ses instructions à l'amiral Coligny, au prince de Condé. Il fait plus, il organise le parti militaire et politique de la Réforme, dont le premier acte fut la conjuration d'Amboise, conduite par un faussaire, la Renaudie; et il envoie dans ce but, en décembre 1560, un mémoire détaillé aux ministres de Paris. Le 16 janvier 1561, il écrit au roi de Navarre cette lettre significative : « Le plus grand obstacle qui vous puisse empêcher me semble assez facile à surmonter : quand il vous plairoit, sire, remontrer *franchement* à partie adverse (Catherine de Médicis) et *luy faire vivement sentir* qu'elle ne doit appliquer à vous contrarier le pouvoir qu'elle n'a que par votre octroy. »

Puis, tous ces conseils bien compris, lorsque la guerre civile désole la France, que le Midi est ensanglanté, que Nîmes, Montauban, Alais, Montpellier, sont remplies de deuil et de violence; lorsque Lyon est pillé, saccagé, et que l'on voit se renouveler sur cette terre si belle et si chrétienne toutes les horreurs qui ont marqué l'établissement de la Réforme en Suisse, voici ce que Calvin écrit aux ministres de Lyon, le 13 mai 1562 : « Nous sçavons bien qu'en telles émotions il est difficile de se modérer si bien qu'il ne s'y commette de l'excès, et excusons facilement si vous n'avez tenu la bride si roide qu'il n'eust été à souhaiter. Mais il y a des choses insupportables dont nous sommes contrainct vous escrire plus asprement que nous ne voudrions..... De ce qui s'est fait à la chaude et par quelque dévotion, les gens craignant Dieu n'en jugeront point à la rigueur..... » Et, si l'on veut sa pensée complète, il la fait connaître le même jour en ces termes au baron des Adrets : « Et combien qu'il nous ait fait mal qu'on se fust donné trop de licence en quelques endroits, *toute fois nous avons porté cela paisiblement.* » Et, en effet, il est si peu ému, ou plutôt il aime tellement la guerre, que, si le prince de Condé, n'écoutant pas les ministres de la Réforme, signe la paix d'Amboise, il écrit à M. de Soubise, le 5 avril 1563, que « ce misérable, en trahissant Dieu en sa vanité, a mis tout en confusion. »

C'était l'application de ces doctrines que Calvin avait essayé de faire à Genève pendant les premières années de son séjour, et nous avons vu avec quelle puissance d'indignation il avait été repoussé vers l'exil. Un tel pouvoir, en effet, ne devait pas facilement s'établir sur une terre qui avait reçu du catholicisme pendant trois siècles les fécondes semences de la liberté. A cette première cause vint se joindre la résistance anarchique, fille de la Réforme elle-même; et le double pouvoir de Calvin éprouva une double contradiction dans la politique et la théologie. A la rentrée du réformateur, les libertins avaient repris devant lui leur attitude agressive. Ils avaient à leur tête des hommes

de cœur, comme Berthelier et Amy Perrin, et des hommes de débauche, comme Pierre Ameaux : ils répondaient à l'un des plus profonds instincts de la nationalité genevoise, mélange singulier du sérieux et de la réflexion germanique avec la verve et la gaieté françaises. C'était une population sobre et honnête, aimant le travail et lui accordant les premiers honneurs de la cité; puis elle vivait devant Dieu, au soleil, insouciante et libre ; elle contemplait avec ravissement cette splendide nature des Alpes ; et, pour emprunter la langue de Byron, « devant ces sommets aux neiges éternelles, devant ce lac immense, devant le Rhône aux flots bleus et rapides, » l'âme ouverte à toutes les émotions poétiques, elle regardait avec effroi ces pâles et sombres figures qui ne lui parlaient que de silence et que d'austérité. Aussi la lutte fut-elle longue. Calvin obtint d'abord la condamnation d'Ameaux; puis il fit citer Favre, le beau-père d'Amy Perrin : celui-ci était absent, le vieillard s'exila avec sa fille, et, le 16 août 1547, Calvin écrivait à M. de Falais : « Vray est que Sathan a ici assez d'allumettes, mais la flamble s'en va comme celle des estouppes. La punition capitale qu'on a fait de l'un de leurs compagnons leur a bien abattu les cornes. Quant à votre hoste, je ne sçay quelle mine il nous tiendra à son retour. Il fit semblant de partir bon amy, toutefois me fuïant plus de honte et révérence qu'aultrement. Cependant sa femme a tant fait la diablesse qu'elle ait gagné les champs. Il y a déjà environ deux mois qu'il est absent. Il faudra qu'il file doux à son retour. » Parole sinistre et qui aurait abouti à un nouveau bûcher sans les menaces du peuple : Perrin, mis en prison, n'en perdit pas moins ses titres et ses charges; et l'emploi de capitaine général fut définitivement aboli.

Plus tard, de 1551 à 1555, la lutte se place sur un nouveau terrain; en 1553, les syndics, ayant été pris parmi les libertins, refusent au consistoire le droit d'excommunication et l'attribuent au Conseil des soixante; Calvin résiste jusqu'à menacer de son départ, et le conseil abandonne ses prétentions. Un dernier complot se trame le 15 mai 1555; il échoue. Amy Perrin, qui en est le chef avec Balthazar Sept, Verna et Philibert Berthelier, n'échappe que par la fuite à une sentence capitale. Cette défaite anéantit le parti des libertins, et la peine de mort fut prononcée contre quiconque parlerait de rappeler les exilés. Que si l'on recherche la cause de ce triomphe, si l'on se demande pourquoi tant de patriotisme, tant d'ardeur généreuse, vint se briser contre l'inflexible résistance d'un étranger, on pourra se souvenir combien sont faciles la séduction et l'égarement d'un peuple lorsqu'on invoque la liberté en présence d'une autorité séculaire; et puis avec quelle muette résignation ce peuple se courbe sous le pouvoir que Dieu fait peser sur lui comme une expiation. C'était ainsi que Genève avait rejeté la puissance de ses évêques; mais elle avait vérifié combien est

profond ce mot de Montaigne : « C'est un outrageux glaive à son possesseur même que l'esprit à qui ne sçait s'en armer ordonnément et discrètement. » Elle avait abusé de la raison, et la raison l'avait trahie; elle eut peur de la parole, la pensée humaine vivante, peur de la liberté; alors morne et silencieuse, elle se réfugia dans la servitude. La Réforme venait en effet de la placer devant ce formidable problème des sociétés modernes : anarchie ou despotisme. La seule protestation possible était de chercher à renouer la chaîne rompue des traditions : les libertins, sans pensée religieuse, ne le comprirent pas; leur protestation, qui ne cherchait qu'à maintenir au profit de l'ordre civil la confusion des deux pouvoirs, servit à l'établissement de la doctrine de Calvin; de sorte que le jour où, debout au pied de l'escalier du sénat, il découvrit sa poitrine et s'écria : « Si vous voulez du sang, il y en a encore ici quelques gouttes : frappez donc, » ce ne fut plus un despote offrant sa vie pour la conservation de son autorité, mais l'apôtre et le martyr de la foi que la terreur avait imposée à Genève.

Quant à ses luttes théologiques, nous ne voulons redire ni les injures prodiguées à Westphal et à Castaillon, dont Calvin essaye de deshonorer la misère par une accusation de vol; ni l'exil de Bolsec et de Gentilis, qu'il poursuit jusqu'à Berne; ni le bûcher de Gruet, appliqué à la torture quarante fois en trente jours; ni le supplice de Servet, désigné au feu, dans une lettre à Farel, sept ans auparavant, et dont les plaintes déchirantes se dressent dans l'histoire comme une éternelle accusation contre celui qui fut en même temps le geôlier, le juge et le bourreau. Mais, si l'on désire savoir de quelle haine Calvin peut poursuivre son adversaire, voici une lettre se rapportant à un personnage demeuré inconnu, et qui fut écrite à madame de Cony en 1552 : « Sçachant en partie quel homme c'estoit, j'eusse voulu qu'il fust pourry en quelque fosse, s'il eust esté à mon souhait, et sa venue m'a resjoui autant comme qui m'eust navré le corps d'un poignart; mais jamais je ne l'eusse cuydé un monstre si exsécrable en toute impiété et mespris de Dieu, comme il s'est ici desclaré. Et vous asseure, madame, s'il ne fust si tost eschappé, que, pour m'acquitter de mon debvoir, il n'eust pas tenu à moy qu'il ne fust passé par le feu. »

Genève fut ainsi gouvernée pendant vingt-quatre ans : Calvin mourut en 1564; et il légua pour témoignage à la cité qui l'avait accueilli ces paroles prononcées le 28 avril dans ses adieux aux ministres : « ..... Vous estes en une perverse et malheureuse nation, et combien qu'il y ait des gens de bien, la nation est perverse et méchante, et vous aurez de l'affaire quand Dieu m'aura retiré; car *encore que je ne sois rien*, si sçay-je bien que j'ai empesché trois mille tumultes qui eussent esté en Genève. »

Calvin avait reçu de Dieu une intelligence vaste et une puissante

volonté; et cependant il a employé cette volonté et cette intelligence à asservir Genève, dont il a fait, selon la parole de Pasquier, *la source et le séminaire de tous nos maux;* et il a jeté sa parole d'Orient en Occident comme une semence de haine et de sédition. Le cœur lui a fait défaut. Calvin n'a aimé ni sa famille, ni ses protecteurs; il n'a pas eu de pitié, pas eu de charité, puisqu'il a enseigné et combattu par le fer et le feu; il n'a rien lu dans le livre de la nature, qui donne les grandes pensées, et qui se trouvait merveilleusement ouvert devant lui; il n'a pas aimé Dieu, dont il a voulu faire le complice éternel de son despotisme. Si le christianisme est, ainsi qu'on l'a souvent répété, la religion du cœur; s'il produit surtout les vertus modestes, la douceur, l'humilité et l'obéissance, n'hésitons pas à le dire, Calvin n'était pas chrétien; et c'est là le secret de son insensibilité d'homme, de la tristesse de son style, constatée par Bossuet, des sévérités de sa politique et du fatalisme qui pèse sur sa théologie.

Son rôle se résume par une contradiction : la révolte et la tyrannie. Comme homme et comme chrétien, il a donné le pernicieux exemple de cette émancipation fatale qui, sous des apparences de liberté, aboutit, en définitive, à travers les désordres et la licence, à l'abdication de la conscience dans l'homme, à la servitude de la loi pour les sociétés.

Trente ans après, deux hommes qui avaient assisté à sa mort, Viret et Bèze, étaient temoins du merveilleux retour de la plus grande partie de ces contrées au sein de l'unité catholique; et celui qui accomplissait cette grande œuvre n'avait pour glaive que la parole et pour bouclier la que charité. Mais aussi Dieu lui avait donné une âme immense qui ne se nourrissait que de dévouement et de sacrifices. Il y avait dans son cœur tant de douceur et d'humilité, tant de courage et de résignation, une vertu si pure avec un si profond amour de l'humanité, tant d'ardeur dans la charité, tant d'empressement dans l'abnégation, et cette intelligence rayonnait d'une telle lumière, que, malgré tous les obstacles, tous les périls humains, jamais apostolat ne fut plus fécond. Calvin et saint François de Sales, le catholicisme et le protestantisme, l'œuvre de l'homme et l'œuvre de Dieu! Le premier ne fut, en définitive, que le fondateur impuissant d'une secte; l'autre fut un apôtre et un saint.

F. G. de la Ponterie.

LA POLITIQUE DE LOUIS XIV

DANS LES AFFAIRES RELIGIEUSES[1]

DEUXIÈME PARTIE.

I

Le roi Louis XIV poursuivait avec la sérénité de la confiance et du bon droit la double tâche qu'il s'était assignée, si contradictoire qu'elle parût être avec ses propres sentiments. Plein de foi et ramené vers la pratique de ses devoirs par les prochaines perspectives de la vieillesse, il continuait à lutter contre le Saint-Siége pour circonscrire l'action de l'Église dans le cercle de sa toute-puissance ; caractère modéré et prince politique, il organisait contre un million de sujets inoffensifs une persécution odieuse dans ses détails, stérile dans ses résultats religieux, et qui n'allait à rien moins qu'à ébranler l'œuvre entière de son règne.

La révocation de l'édit de Nantes releva presque instantanément, dans toute l'Europe, le protestantisme que ses auteurs se proposaient d'écraser ; elle fit remettre en question l'existence même de la monarchie française en provoquant la création d'une ligue dont la vengeance fut le ciment. C'est donc par ses conséquences qu'il faut juger cette mesure bien plus que par les principes au nom desquels elle fut décrétée, car ces principes n'étaient alors discutés par personne, et l'union de l'ordre religieux avec l'ordre politique provoquait dans les contrées protestantes des rigueurs non moins tyranniques que dans les pays demeurés fidèles à la communion romaine. La suppression de la liberté religieuse, octroyée dans des temps difficiles par une monarchie catholique à une minorité dissidente, ne révoltait pas les consciences dans le dix-septième siècle, comme elle le ferait au sein de nos sociétés nouvelles, constituées sur des bases toutes différentes. A l'édit de 1685 correspondait le serment du *test;* pendant que les dra-

[1] Voir le numéro du 25 août.

gons donnaient la chasse aux huguenots dans les Cévennes, l'Irlande était mise au pillage par les protestants, et l'Angleterre expulsait Jacques II à cause de ses efforts pour faire rapporter les lois pénales contre les non-conformistes. Si les réformés étaient proscrits en France, nos coreligionnaires étaient en Suède sous le coup de la peine de mort; et si l'assemblée du clergé poussait Louis XIV à des résolutions violentes, le synode de Dordrecht ne lui donnait pas à coup sûr des leçons de tolérance et de modération. Du fond de son exil, Arnauld applaudissait à la révocation non moins résolûment que Bossuet, et le jansénisme de madame de Sévigné ne l'empêchait pas de mettre cette mesure au niveau des plus glorieuses victoires du grand roi. L'opinion absolvait donc Louis XIV, et ce n'est qu'au tribunal de la politique qu'il doit être sévèrement condamné ; nous allons voir, en effet, qu'il compromit, plus qu'elle ne l'avait été en aucun temps, la sainte cause qu'il voulait défendre, et qu'il rendit au protestantisme déclinant une énergie non moins funeste à la France qu'à l'Église.

On demeure confondu de la confiante légèreté avec laquelle un grand gouvernement, servi par une administration habile, s'engagea dans des mesures qui allaient, par une pente irrésistible, le conduire à l'extrême limite de la violence et du péril. Lorsqu'en avril 1685 le conseil ouvrit ses délibérations sur la révocation de l'édit de Henri IV, on croyait en avoir déjà à peu près fini avec les huguenots, tant les dispositions prises contre eux depuis huit ans les avaient affaiblis et démoralisés. Privation des droits civils, exclusion de toutes les carrières, difficultés sans cesse renaissantes opposées à l'exercice public de leur culte, ils avaient tout subi, sans parvenir à organiser sur aucun point de résistance sérieuse. Lorsqu'il leur était arrivé, comme dans le Béarn et le Vivarais, de se rassembler en rase campagne, soit pour prier sur les ruines de leurs temples démolis, soit pour se concerter dans leur détresse où ils étaient réduits par des agents impitoyables, la hart et la corde, les galères et la bastonnade avaient fait promptement justice de malheureux transformés en criminels d'État, et traités comme tels sans qu'aucune voix s'élevât pour les plaindre, encore moins pour les défendre. Les *missionnaires bottés* du ministre de la guerre parcouraient les provinces, partout hébergés aux frais des malheureux protestants, et suivis d'ecclésiastiques d'autant plus assurés de trouver toujours les églises pleines, que la terreur y poussait les populations. Ces ecclésiastiques, chez la plupart desquels la sagacité n'était pas à la hauteur du zèle, rendaient bon compte à la cour des dispositions des nouveaux convertis groupés autour de leur chaire éperdus et tremblants, et qui cherchaient dans le sacrilége leur sécurité et leur vengeance. Les intendants, comptables des fonds affectés à solder les abjurations, renchérissaient sur le compte rendu par les missionnaires,

et, à en croire tous les émules des Foucault, des Marillac et des Bâsville, il suffisait, au point où les choses étaient déjà parvenues, d'interdire dans le royaume l'exercice du culte réformé et d'expulser ses ministres pour amener sans violence les plus obstinés à se conformer aux ordres du monarque et à répudier des erreurs auxquelles ils ne tenaient plus que par une sorte de respect humain.

En se reportant aux documents contemporains, on voit que cette croyance avait pleinement prévalu à la cour bien avant la révocation, et M. de Dangeau nous a conservé, dans son style dénué d'artifices, les bulletins officiels des conversions qui, à l'heure du lever ou de l'*appartement*, formaient à Versailles le fonds habituel des conversations, avec les querelles d'étiquette et l'annonce du prochain Marly [1].

Le roi, enseigné à croire que toute résistance à ses ordres était aussi vaine qu'illégitime, et prévoyant moins que personne les rigueurs auxquelles il allait être bientôt conduit, espérait retirer du retour de la France à l'unité religieuse une gloire qui avait manqué à son père et à son aïeul, en même temps que, par une œuvre facile, il payerait à Dieu la rançon de ses faiblesses. En cela, comme en tout, le père de la Chaise parlait et pensait comme le roi, et suivait l'impulsion du prince, bien loin de lui imprimer la sienne. Le chancelier le Tellier mourant croyait, en scellant l'édit, s'ouvrir les portes du ciel; Bossuet, toujours agité par les souvenirs de 1682, comptait sur la révocation pour aplanir à Rome des difficultés qui allaient grossissant chaque jour; enfin, l'épiscopat tout entier applaudissait avec transport à un acte qui, en glorifiant l'Église, paraissait l'absoudre de toutes ses complaisances et justifier ses longues adulations.

Le marquis de Louvois porta seul, dans cette affaire, des calculs profonds inspirés par des intérêts personnels [2]. Il comprit que les nombreuses exécutions militaires qui seraient la conséquence de la révocation assureraient à son ministère une influence prépondérante. Bien loin de restreindre les effets de la mesure, il les étendit donc sous l'impression de la pensée qui le poussait toujours à engager son maître

[1] « Le soir, on apprit que tous les huguenots de Montauban s'étaient convertis par une délibération prise à l'Hôtel de Ville. 2 septembre 1685... On sut au lever du roi que presque tout le Poitou était converti..... On apprit que les diocèses d'Embrun et de Gap et les vallées de Pragelais s'étaient convertis sans que les dragons y eussent été. 29 septembre... Le roi eut nouvelle à son lever que toute la ville de Castres s'était convertie... On apprit que Montpellier et tout son diocèse était converti. Aigues-Mortes s'est converti aussi... Le roi dit à M. le nonce, à son lever, qu'il avait eu nouvelle que la ville d'Uzès se convertissait tout entière, à l'exemple de Nîmes et de Montpellier. 2, 5, 9 octobre 1685. » *Journal du marquis de Dangeau*, publié en entier pour la première fois, t. Ier, Paris, Firmin Didot, 1854.

[2] *Mémoires de l'abbé de Choisy*, liv. IV, p. 52.

dans les crises de nature à rendre ses services plus nécessaires. Cependant l'on ne tarda pas à comprendre que l'œuvre si légèrement entreprise était plus ardue que ne l'avaient soupçonné et les évêques dans leur zèle et les courtisans dans leur confiance. Les huguenots, qui, durant plusieurs années, avaient subi toutes les humiliations et toutes les contraintes, passèrent de la prostration à un furieux désespoir lorsqu'on eut chassé tous leurs ministres et fermé leurs derniers temples, lorsqu'ils se virent arracher leurs enfants au berceau et qu'ils furent condamnés à perdre jusqu'au repos de la tombe, puisque leurs restes, traînés sur la claie, étaient insultés par d'impitoyables persécuteurs.

Ils ne coururent pas tout d'abord aux armes, car entre la paix de Nimègue et la paix de Ryswyk la grande monarchie était trop forte pour avoir à redouter la guerre civile; mais, lorsque la coalition européenne eut préparé à Louis XIV les terribles épreuves où se consumèrent ses dernières années, le protestantisme vint donner dans les Cévennes aux ennemis de la France le concours d'une Vendée dans laquelle, de l'aveu d'un homme qui porta, dans la poursuite des ennemis de ses croyances, l'impassible cruauté qu'entretient l'esprit de parti, « cent mille hommes périrent, dont dix mille par le feu, la corde ou la roue [1]. »

La première pensée du pouvoir avait été d'ouvrir toutes les portes du royaume pour laisser sortir ceux des sujets du roi qui se refuseraient à conformer leurs croyances à la sienne, car on avait cru ne perdre ainsi que quelques centaines de citoyens obstinés; mais lorsque deux cent mille hommes se présentèrent pour franchir les frontières, emportant avec eux leur fortune, leur industrie, l'espoir de la vengeance et un capital qu'un contemporain n'estime pas à moins de deux cents millions [2], l'on dut changer de système. La peine de la confiscation et des galères fut portée non-seulement contre les Français qui s'efforceraient de passer à l'étranger, mais contre ceux qui, par un concours même indirect, faciliteraient une telle tentative; puis l'on fut conduit à provoquer les dénonciateurs en leur assurant la moitié des dépouilles de leurs victimes; enfin, par une conséquence nécessaire de toute maxime de tyrannie, la peine de mort fut substituée à celle des galères, après que celle-ci eut été reconnue inefficace. Les soldats de Turenne, de Condé et de Luxembourg furent transformés en douaniers chargés de guetter, le fusil à la main, la contrebande humaine

[1] Extrait du Mémoire de Lamoignon de Bâsville sur le Languedoc, dans la collection des Mémoires recueillis par ordre du duc de Bourgogne et publiés par le comte de Boulainvilliers. État de la France, t. V, éd. in-12.

[2] L'abbé de Choisy, *Mémoires*, éd. de 1737, p. 34.

le long de ces vastes frontières que tant de malheureux aspiraient à franchir[1].

La noblesse huguenote alla former ces régiments à la solde de l'Angleterre que les Schomberg et les Ruvigny commandaient en Flandre, en Espagne et en Portugal, partout où il y avait, aux jours d'épreuve, des coups à porter à Louis XIV et des haines à étancher dans le sang. Les industriels et les artisans emportèrent en Angleterre et en Hollande les secrets de leurs procédés; enfin, la classe plus nombreuse des cultivateurs attachés à la glèbe de cette terre où ils ne pouvaient plus vivre et qu'il leur était interdit de quitter, formèrent ce million de *nouveaux catholiques* qui, jusqu'à la fin du règne, achetèrent une sorte de demi-sécurité au prix d'innombrables communions sacriléges et de profanations quotidiennes, population infortunée conduite au crime par la violence, et dont plus des quatre cinquièmes reprit l'exercice de son culte sitôt que l'homme eût reconquis, sur la terre de France, le droit d'adorer Dieu dans la sincérité de son cœur.

Devant un tel spectacle, plus humiliant pour la vérité que n'aurait été le triomphe même de l'erreur, le clergé ne tarda pas à comprendre qu'on s'était engagé dans une difficile entreprise et dans des voies dangereuses. Sans répudier des doctrines qui étaient alors celles de toutes les écoles et de toutes les croyances, la plupart des évêques inclinèrent donc aux interprétations les plus anodines des édits royaux contre les réformés. L'abbé de Fénelon, qui avait commencé sa carrière dans les missions du Poitou, devenu archevêque plusieurs années après la révocation, se montra dans son diocèse plein de mansuétude pour les protestants; Bossuet ne tint pas à Meaux une conduite différente. Si le système politique et religieux qui dominait alors l'Europe lui fit partager et défendre l'erreur commune sur la légitimité de la violence en matière spirituelle, on le voit prendre grand soin d'établir dans tout le cours de sa correspondance qu'il n'y a jamais recouru pour son propre compte, tant la conscience du pasteur redressait celle de l'écrivain!

[1] Il est difficile de préciser avec quelque certitude l'importance de l'émigration protestante : les chiffres donnés par les contemporains et ceux qu'ont répétés les historiens de notre temps varient de plus de cent pour cent. Je crois néanmoins que la supputation faite par M. Capefigue, d'après les cartons des généralités, est celle qui réunit les plus grandes probabilités d'exactitude. « On peut l'évaluer à 225 ou 230,000 âmes, à savoir : 1,580 ministres, 2,300 anciens, 15,000 gentilshommes, et le reste composé de toutes les classes de la société. Rapprochement curieux : c'est à peu près le même nombre de nobles et de bourgeois qui quittèrent la France aux premières années de la Révolution de 1789 pour échapper à la terrible unité politique, comme les huguenots abandonnèrent la France pour s'affranchir de l'unité religieuse.» *Louis XIV et son gouvernement*, par M. Capefigue, t. II, p. 259.

Promptement éclairés par les résultats, ceux qui avaient applaudi avec le plus de vivacité à la mesure destinée à assurer le triomphe de l'orthodoxie se prenaient à douter de son efficacité et commençaient à se féliciter de la froideur qu'avait montrée le Saint-Siége dans une circonstance où l'on avait compté sur sa plus chaleureuse approbation. « Je pense, écrivait Arnauld quelques mois après l'édit de 1685, qu'on n'a pas mal fait, à Rome, de ne point faire de réjouissances pour la révocation de l'édit de Nantes et la conversion de tant d'hérétiques. Car, comme on y a employé des voies un peu violentes, quoique je ne les croie pas injustes, il est mieux de n'en pas triompher[1]. »

Dans ce moment solennel, Rome donnait, en effet, à la chrétienté un spectacle fort inattendu. Bien loin de féliciter ni le roi ni l'ambassadeur de Louis XIV pour les rigueurs exercées contre les hérétiques, et de paraître compter sur le succès de l'acte qui occupait alors l'univers tout entier, la cour pontificale se montrait réservée jusqu'à la froideur vis-à-vis du roi de France ; elle allait jusqu'à se rapprocher secrètement de tous ses ennemis, et personne n'ignorait que, dans son intimité, le Saint-Père exerçait tous les jours sa verve ironique contre les bulletins de triomphe que lui expédiait à chaque ordinaire le nonce apostolique à Paris. L'un des premiers, Innocent XI avait démêlé avec une sagacité rare le peu de solidité de tant de conversions achetées ou contraintes, et, l'œil ouvert sur le monde, il voyait s'élever déjà la tempête qui, après avoir renversé, en Angleterre, une dynastie, dernier espoir du catholicisme, allait bientôt s'étendre sur toute l'Europe.

Si l'attitude de la cour de Rome trompait alors toutes les prévisions, celle de la cour de Versailles n'était pas à coup sûr moins singulière. Au moment où Louis XIV poursuivait avec le plus d'ardeur l'exécution de son édit, et où il avait à se défendre contre tant d'ennemis au cœur même de ses Etats, ce prince engageait avec le Saint-Siége, par une nouvelle application de la politique que nous avons déjà appréciée, l'un des conflits les plus iniques dont le souvenir soit demeuré dans l'histoire. En 1687, au plus fort de l'émigration protestante, quand chaque jour ses sujets s'écoulaient par milliers et la fortune publique par millions, le roi entreprenait de trancher à Rome, par la force, cette question des franchises résolue pour toutes les consciences aussitôt qu'elle est posée.

Innocent XI, reprenant les tentatives déjà faites par Pie IV, Grégoire XIII et Sixte-Quint, avait pris la résolution de ne pas tolérer plus longtemps l'abus de ces franchises que les ambassadeurs avaient fini par étendre à tous les quartiers où étaient situés leurs palais. Personne

[1] Lettres à M. Duvancel.

n'ignore que ces quartiers, soustraits à toute juridiction criminelle, étaient devenus l'asile de tous les *bravi* de profession et de tous les voleurs de l'Italie, et qu'ils étaient en outre le centre privilégié d'une vaste contrebande dont l'extension avait fini par enlever au trésor pontifical une notable partie de ses ressources. Les représentations d'Innocent XI, faites avec l'opiniâtreté calme qui était le trait dominant de son caractère, avaient fini, après des résistances plus ou moins vives, par être accueillies par toutes les puissances qui entretenaient à Rome des agents diplomatiques. Le Pape crut, en conséquence, pouvoir déclarer officiellement qu'aucun ministre nouveau ne serait désormais accrédité à sa cour qu'après avoir pris l'engagement écrit de renoncer aux franchises. Cette règle avait déjà été appliquée aux ambassadeurs d'Espagne, de Venise, de Pologne, et à l'agent diplomatique accrédité par Jacques II; celui de l'empereur venait de s'y conformer lorsque l'ambassade de France près le Saint-Siége devint vacante par la mort du duc d'Estrées. Instamment sollicité par le nonce apostolique de donner la même satisfaction au Saint-Siége, Louis XIV répondit que son nouvel ambassadeur aurait pour instruction de maintenir résolûment tous les priviléges qui avaient appartenu à la couronne des rois très-chrétiens, et, sur ce qu'on lui faisait observer que pareille renonciation avait été déjà souscrite par les autres princes catholiques, Louis répondait que « Dieu l'avait établi pour donner l'exemple, et non pour le recevoir[1].»

Le marquis de Lavardin, désigné pour remplacer le duc d'Estrées et pour vider la question, partit, en conséquence, pour Rome, avec une suite de plus de huit cents officiers ou serviteurs armés, et dans l'attitude d'un général venant forcer les portes d'une ville ennemie. Il eut à peine touché la frontière des États de l'Église, qu'un maître des cérémonies lui fit savoir qu'il ne serait admis à déployer le caractère d'ambassadeur qu'autant qu'il souscrirait la déclaration acceptée par tous ses collègues; en même temps une bulle pontificale frappait d'excommunication quiconque prétendrait se maintenir en possession des franchises régulièrement abolies ou résisterait aux officiers de justice. Ces actes n'empêchèrent pas Lavardin d'entrer dans Rome, où tous les dignitaires civils et religieux reçurent défense de communiquer avec lui. Quoique aucune réponse ne fût faite à sa demande d'audience, il s'établit au palais Farnèse et disposa de nombreux postes armés dans toutes les rues environnantes pour prendre ainsi de vive force possession des franchises. Le gouvernement pontifical n'opposa d'abord qu'une résistance passive à ces étranges procédés, et Lavardin put parcourir la ville suivi d'une escorte ressemblant à un corps d'armée.

[1] Reboulet, *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 381.

Mais, étant allé en grand appareil faire ses dévotions dans l'église de Saint-Louis des Français, un interdit fut immédiatement jeté sur le clergé de cette église, pour avoir admis à l'usage des sacrements un homme notoirement frappé d'excommunication. Lavardin ne continua pas moins de vivre à Rome sans nul rapport avec le gouvernement près duquel on l'avait envoyé.

A peine cette affaire fut-elle connue à Paris, qu'elle y servit à fomenter toutes les passions, car celles-ci ne sommeillent pas plus sous le pouvoir absolu que sous la liberté, et l'un des effets les plus ordinaires du despotisme est de diriger sur les questions religieuses l'activité d'esprit que des institutions différentes font porter sur les intérêts publics. Le parlement, spontanément réuni, admit d'une voix unanime l'appel au futur concile œcuménique interjeté par le procureur général du roi contre la bulle d'Innocent XI, après un discours de l'avocat général Talon, dont chaque mot était une menace, et dans lequel ce magistrat déniait au chef de l'Église le pouvoir d'excommunier un agent diplomatique, un tel acte portant atteinte à l'indépendance temporelle des souverains représentés par leurs ambassadeurs.

Le discours de Talon est un réquisitoire dont la violence n'a guère été dépassée aux jours des luttes les plus ardentes. Les griefs les plus contradictoires, les accusations les moins sérieuses, y sont accumulés avec une abondance plus verbeuse qu'éloquente. L'avocat général reproche amèrement au chef de l'Église sa complaisance pour la maison d'Autriche, son indulgence pour les hérétiques et son ingratitude pour le monarque qui, en chassant ceux-ci de son royaume, vient de donner un si éclatant témoignage de sa foi; il laisse planer des doutes sur l'orthodoxie personnelle du Pape et va jusqu'à l'accuser en termes formels de jansénisme, reproche par trop étrange dans le lieu du sein duquel il s'élevait.

Cependant la situation devenait chaque jour plus alarmante, et les symptômes qui avaient précédé les événements de 1682 se reproduisaient avec un caractère plus menaçant, car la force morale de l'épiscopat français avait disparu pour jamais devant la couronne, et l'on savait trop qu'il n'y avait à appréhender aucune résistance de ce côté-là. La vacance survenue dans l'archevêché de Cologne, pour lequel le roi recommandait un candidat obstinément repoussé par le Saint-Siége, vint bientôt compliquer encore les rapports des deux cours en préparant une crise qui semblait devoir se dénouer et par un schisme et par une nouvelle guerre générale. Le roi annonçait l'intention de porter immédiatement une armée dans les États romains pour y obtenir enfin le respect dû à sa couronne[1]; en attendant, il occupait

[1] Manifeste du 6 septembre 1688.

Avignon, et son gouvernement provoquait l'université de Paris à imiter l'exemple du Parlement en citant le Pape au futur concile. Presque tout le clergé suivait l'impulsion des magistrats et s'engageait dans une lutte qui, dit avec trop de justice un historien protestant, attestait sa servilité bien plus que son indépendance[1].

Louis XIV touchait à l'instant suprême qui allait décider de son sort comme chrétien et comme roi, car il allait se trouver pour la première fois de sa vie en face des périls issus de ses fautes. S'il avait bravé l'Église et l'Europe coalisée en persistant dans les enivrements de sa confiance et de son orgueil, on aurait pu voir un prince de vieille race subir la destinée du fier conquérant qui, après avoir été un demi-dieu dans le succès, descendit au-dessous de l'homme dans les épreuves de la mauvaise fortune. Mais Louis, qui était fort inférieur à Napoléon par le génie, l'emportait de beaucoup sur lui par l'esprit de conduite et par la solidité du caractère. Aussi les dernières années de ce long règne présentent-elles un spectacle d'un intérêt, à mon avis, fort supérieur à celui de ses magnifiques commencements, car jamais prince ne déploya d'aussi soudaines et d'aussi merveilleuses ressources pour réparer ses torts et calmer tous les ennemis qu'il s'était faits; jamais souverain ne transforma aussi complétement ses projets et sa politique, sans perdre moins de son autorité morale et de sa dignité personnelle.

II

Voici quelle était en 1688 la situation politique de Louis XIV après l'expulsion des protestants, la rupture avec Rome à l'occasion des franchises, et lorsque, à propos des affaires de Cologne, éclatèrent les premiers symptômes de la crise qui, l'année suivante, embrasa de nouveau l'Europe.

Jacques II venait d'être renversé du trône, et, s'il est un fait d'une démonstration facile, c'est la connexité de la crise de 1688 en Angleterre avec les mesures prises en France en 1685. Jacques, qui avait compté pour son système d'adoucissement des lois pénales sur le concours intéressé de tous les dissidents, ne rencontra pas dans le puritanisme des fureurs et des suspicions moins vives qu'au sein de l'Église anglicane. La révocation de l'Édit de Nantes paraissait démontrer en effet que, dans la pensée secrète de Jacques, les réformes religieuses auxquelles il travaillait avec tant d'ardeur n'étaient qu'un premier pas vers cette suprématie catholique dont les victimes couvraient alors les rivages de la Grande-Bretagne, soufflant dans tous les cœurs le feu

[1] Sismondi, t. XXV, p. 504.

qui les dévorait. Quelles raisons d'attendre de l'âme étroite de Jacques II des mesures plus politiques et plus libérales que celles de Louis XIV ? L'un n'était-il pas la pâle copie de l'autre, et le père Pètre n'était-il pas fort inférieur au père de la Chaise, en étant mille fois plus intolérant que lui ?

Le prince d'Orange, qui, dans son ambition inquiète, avait jusqu'alors cherché un grand rôle sans le rencontrer, se trouva tout à coup chef d'un parti puissant, dont les clameurs remplissaient le monde. Les Claude, les Jurieu, les Andrieu, les Basnage, quittant la controverse pour la polémique, remuèrent avec une verve inépuisable, et pour la première fois au sein des sociétés modernes, tous les dangereux problèmes qui divisent encore si profondément celles-ci. A leurs voix, la glorieuse monarchie de Louis XIV devint la grande Babylone vouée à l'exécration de l'humanité dans les pompes de son orgueil, la satisfaction de ses concupiscences et l'odieuse légitimation de leurs fruits. Les peuples furent chaque jour conviés à décider par qui et sous quelles conditions règnent les rois, et la révolution d'Angleterre fut la première application pratique de ces doctrines alors nouvelles [1].

La chute de la dynastie catholique qui gouvernait la Grande-Bretagne changea par sa base le système général de l'Europe et porta à Louis XIV un coup dont il n'était plus destiné à se relever jusqu'au dernier jour de son règne. Durant la vie de Charles II, la beauté de la duchesse de Portsmouth avait été plus utile au roi de France que l'habileté consommée de Lyonne et le génie organisateur de Louvois. La neutralité obstinée de l'Angleterre avait en effet rendu toutes les coalitions générales impossibles et désarmé l'Europe devant les altières exigences du jeune monarque. L'avénement de Guillaume III ne donna pas seulement le concours de l'Angleterre aux cabinets qui attendaient depuis si longtemps l'heure de la délivrance avec la fiévreuse anxiété qu'une situation analogue a reproduite en 1813, elle eut pour résultat principal d'opposer à la force matérielle dont disposait Louis XIV l'autorité morale d'une idée; et, comme il arrive d'ordinaire au sein des grandes fermentations, cette idée-là ne tarda pas à se faire homme. Le général malheureux, l'ambitieux impuissant, le gendre dénaturé devint, pour commencer la croisade contre la France, en Angleterre le roi d'un grand peuple, en Europe le chef d'une implacable faction. La ligue d'Augsbourg, formée d'abord en majorité par des États catholiques, ne tarda pas à s'empreindre de toutes les haines du protestantisme, et celles-ci ne devaient plus s'éteindre jusqu'aux sinistres conférences de

[1] Il suffit de citer la collection du *Mercure Hollandais* de 1688, celle de Romain Hooge, et, parmi une foule de pamphlets politiques, ceux de Jurieu, imprimés par mémoires séparés en forme de journaux semi-périodiques. Amsterdam, 1689.

Gertruydenberg, dans lesquelles ses ennemis victorieux firent boire le calice au grand roi en éprouvant sa patience sans parvenir à la lasser.

Louis, sincèrement ramené, dès les dernières années du dix-septième siècle, vers les idées de modération et de paix au nom desquelles il prenait l'initiative de nombreux sacrifices, dut opposer aux rancunes et aux efforts persistants de ses ennemis une résistance héroïque. A Ryswyk l'astre de sa fortune n'était pas encore sensiblement obscurci, mais la France était épuisée de sang et d'or; elle était lasse de la lutte, en défiance contre ses généraux et dégoûtée de son gouvernement, au point de laisser déjà pressentir les désastres qui allaient suivre[1]. Si tant de maux ne se développèrent pas soudainement et si la situation ne se révéla dans son alarmante réalité que durant la guerre de la succession, commencée en 1701, depuis longtemps ces déplorables germes étaient partout implantés, et nul ne l'avait mieux discerné que le monarque. Dès l'origine de la crise il avait mesuré l'étendue de ses fautes par celle de ses dangers, et les vingt dernières années de sa vie ne furent qu'un effort continuel pour conjurer les uns en réparant les autres.

L'une des premières préoccupations du monarque, au début de la période difficile qu'ouvrit la formation de la ligue d'Augsbourg, fut de régler enfin les affaires religieuses que les actes parlementaires et les nombreuses vacances épiscopales avaient conduites à l'extrémité la plus déplorable. Innocent XI était mort adoré de ses sujets et vénéré de toute l'Europe catholique et protestante. Cette circonstance paraissait

[1] Il n'en faudrait pour preuve que le fragment suivant du projet de mémoire au roi, écrit par Fénelon dans l'année qui précéda la signature du traité de Ryswyk : « Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont jusqu'ici été si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée; les villes et les campagnes se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus leurs ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent, vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret, ne vit que de lettres d'État. Vous êtes importuné de la foule de gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras; car, tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre les mains, et personne ne peut vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné. » Projet inédit de lettre à Louis XIV. Cette lettre, dont l'authenticité ne saurait plus être contestée depuis que M. Renouard en a acquis et publié la minute en facsimile, en 1835, se trouve au tome II, page 329, de la correspondance de Fénelon, édition in-8°, de 1827.

pouvoir faciliter un rapprochement dont l'iniatiative fut prise par Louis XIV avec toute la force de sa volonté.

Malgré les avances réitérées du roi, ce rapprochement ne put pas se consommer sous le court pontificat d'Alexandre VIII; mais, lorsque le cardinal Pignatelli fut élevé sur la chaire de saint Pierre sous le nom d'Innocent XII, le nouveau Pape s'empressa de lever l'espèce d'interdit qui pesait depuis si longtemps sur la France. Il expédia leurs bulles aux trente évêques qui les attendaient depuis 1682, sous la double condition que ces prélats écriraient individuellement au Saint-Siége dans des termes convenus pour désavouer tout ce qui, dans les actes de la célèbre assemblée, avait été blâmé par lui, et que le roi adresserait personnellement au Pape la promesse de ne donner aucune suite aux édits qui rendaient obligatoire l'enseignement des quatre articles. Ces deux conditions furent simultanément accomplies en 1693; une publicité tardive, mais aujourd'hui complète, a révélé à la postérité la teneur de ces deux actes solennels[1].

En même temps le roi de France renonçait solennellement à l'odieux privilége des franchises, et le Saint-Siége, de son côté, régularisait par une approbation l'application générale du droit de régale. Innocent XII renoua dès lors avec Louis XIV des relations que les malheurs de ce prince devaient rendre plus intimes. Personne n'ignore en effet qu'on vit bientôt après la cour de Rome, dans la grande question de la succession espagnole, prendre résolûment le parti de la France, redevenu le parti de la justice et du bon droit, puisqu'au lieu de provoquer, en 1700, le partage de la monarchie catholique, Louis XIV se résolvait à seconder les vœux et à servir les intérêts de l'Espagne au détriment de ses intérêts personnels. En rendant alors à la France des sympathies accordées à l'Autriche durant la plus éclatante partie du règne, Rome demeurait d'ailleurs fidèle à la pensée de balancement

[1] « Ad pedes S. V. provoluti, » disaient les évêques, « profitemur ac declaramus nos vehementer, et supra id quod dici potest, et corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ S. V. et ejusdem prædecessoribus displicuerunt : ac proinde quidquid iis comitiis circa ecclesiam potestatem, pontificiam auctoritatem decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus. »

« Comme je cherche à faire connaître, Très-Saint Père, disait Louis XIV, mon respect filial envers Votre Béatitude, je suis bien aise de lui faire savoir que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit de 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les circonstances passées m'avaient obligé, ne soient pas observées; et que, désirant que tout le monde connaisse par une marque particulière la vénération que j'ai pour ses grandes qualités, je ne doute pas que Votre Sainteté n'y réponde par toutes les démonstrations envers moi de son affection paternelle. » Versailles, le 14 septembre 1693.

et d'équilibre qui était, au fond, tout le secret de sa prudente politique.

Le même système d'apaisement et de réparation, qui allait provoquer dans les rapports de la France avec le siége apostolique des résultats si avantageux, conduisit Louis XIV à se départir vis-à-vis des protestants, sinon de la rigueur des principes proclamés, du moins de la dureté que ses agents apportaient dans l'application de ceux-ci. Dès l'année 1698, une déclaration royale garantit la restitution de leurs biens à tous les Français qui consentiraient à rentrer dans le royaume sous la seule condition de promettre de se faire instruire, promesse réclamée pour sauvegarder l'honneur de la royauté compromise, sans être de nature à gêner beaucoup la conscience, puisque la déclaration n'indiquait point le délai dans lequel les huguenots auraient à s'expliquer sur les résultats de leur instruction. En même temps des ordres précis étaient adressés aux intendants pour révoquer la plus grande partie des pouvoirs qu'ils avaient exercés jusqu'alors avec l'arbitraire le plus odieux. Enfin, un article spécial des instructions royales mettait un terme au plus grand scandale sorti de la persécution religieuse, « Sa Majesté défendant d'une manière formelle d'obliger les nouveaux convertis à approcher des sacrements, comme l'avaient fait des officiers par un faux zèle. »

Ces dispositions nouvelles ne purent, à la vérité, prévenir les horreurs de la guerre des Cévennes, qui commencèrent bientôt après, parce que le plus funeste effet des erreurs politiques est d'en rendre trop souvent la réparation impossible même au repentir. En présence de l'insurrection des Camisards, fomentée et entretenue par l'Europe, il fallait bien que Louis XIV triomphât à quelque prix que ce pût être des ennemis qu'il s'était faits. Cependant, durant tout le cours de cette horrible guerre, les instructions directement émanées du roi portèrent toujours un caractère de transaction et de clémence. Afin de les appliquer d'une manière plus intelligente, Villars fut envoyé dans ces contrées désolées pour y remplacer l'impitoyable maréchal de Montrevel; enfin, lorsque le jour des dernières humiliations fut arrivé pour le fier monarque, on le vit, au moment où il offrait d'acheter de ses ennemis une paix durement refusée, flatter par mille distinctions la vanité d'un garçon boulanger admis à l'honneur de signer avec ses généraux une convention militaire [1].

[1] Convention du maréchal de Villars avec Jean Cavalier. *Mém. de Villars*, t. III, p. 154.

III

Mais, si le roi pouvait, par des tempéraments habiles, apporter certains adoucissements aux maux que de grandes fautes avaient causés, il était malheureusement dans l'ordre religieux des plaies dès lors incurables et que le pouvoir n'avait guère touchées que pour les envenimer encore. La principale était le jansénisme, qui, sous l'appareil d'une foi austère, menaçait l'Église dans sa hiérarchie et le christianisme dans son essence. La liberté morale de l'homme et la responsabilité de sa destinée, qu'il porte tout entière devant lui-même et devant Dieu, est, de toutes les grandes vérités naturelles et révélées, celle qui a été la plus constamment obscurcie, soit par les orages du cœur, soit par les audacieuses spéculations de l'esprit. Renouvelant sous des formes confuses les erreurs de Baïus et de Calvin sur la grâce et le libre arbitre, l'auteur de l'*Augustinus* avait produit, comme personne ne l'ignore, un système qui n'était au fond qu'un fatalisme déguisé. Si la volonté de l'homme suit nécessairement l'impulsion d'une délectation divine ou d'une délectation sensible, selon que l'un des deux prévaut sur l'autre, il est clair en effet que le mal ou le bien, opéré par l'impulsion d'une cause irrésistible, n'engage plus la responsabilité de la créature. Une telle doctrine répugne profondément sans doute à quiconque n'est pas fasciné par l'esprit de secte, et pourtant, à la persévérance avec laquelle elle s'est produite dans toutes les crises religieuses, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, il est impossible de se dissimuler qu'elle ne soit l'une des plus constantes tentations de l'intelligence humaine.

Mais les jansénistes n'étaient pas seulement des hommes d'école : c'étaient encore et avant tout des hommes de faction ; ils avaient de ceux-ci toutes les habiletés, toutes les ruses et toutes les audaces. On n'eut jamais plus de savoir faire pour grandir ses amis, pour abaisser ses adversaires, pour maintenir l'intégrité de sa secrète pensée sous les réserves et à travers les concessions imposées par les circonstances ; on ne posséda point au même degré la naïveté dans l'orgueil et la sincérité dans le mensonge. Depuis les jours de sa jeunesse agitée, Louis XIV, chez lequel les souvenirs de la Fronde avaient laissé des impressions ineffaçables, entretenait des antipathies invincibles contre les hommes qui formaient dès lors un parti dans l'Église, en aspirant à en former un dans l'État. Les anciennes relations des jansénistes avec le cardinal de Retz n'étaient pas oubliées du roi, qui voyait d'ailleurs Port-Royal devenir le refuge des grands seigneurs et des grandes

dames, allant demander à sa pieuse solitude des consolations pour la beauté disparue ou l'influence évanouie. Tous ceux qui, dans l'imposant silence de Versailles, gardaient encore quelques allures d'opposition, si un tel mot peut trouver place pour un tel temps, inclinaient d'instinct vers ce parti si fort par son union, si redoutable par la puissance de ses haines, et qui devait se venger cruellement un jour en donnant sa pensée sur le grand règne par la plume de Saint-Simon.

C'est chose piquante que l'embarras de Racine, ardent janséniste par ses idées et ses amitiés, non moins ardent royaliste par admiration et par reconnaissance, pour concilier ce double sentiment et pour repousser l'imputation adressée à ses amis d'entretenir un secret mauvais vouloir contre l'omnipotence du monarque. L'auteur de l'*Histoire de Port-Royal* rappelle avec le plus grand soin certaines doctrines favorables à l'obéissance passive, émises par divers écrivains de la secte ; il affirme que ces doctrines furent toujours celles d'Antoine Arnauld jusque dans les amertumes de l'exil, et il apporte en preuve les chaleureux applaudissements dont ce docteur salua tout d'abord la révocation de l'Édit de Nantes, l'ardeur avec laquelle il défendit dans ses écrits les droits du roi Jacques II, enfin l'honorable persévérance que mit l'illustre proscrit à refuser toutes les faveurs offertes par les ennemis de la France[1].

Tout cela était vrai d'Arnauld, issu d'une noble famille dévouée à la royauté, que plusieurs de ses membres servaient alors dans les positions les plus élevées; mais le sens droit de Louis XIV ne s'y trompait point : il pénétrait fort bien les véritables tendances du parti, malgré certaines théories générales et certains dévouements personnels. Le jansénisme fut en effet la forme la plus sérieuse que revêtit, en France, l'esprit d'opposition jusqu'à la Révolution de 1789, avec laquelle il ne tarda pas à s'associer, pour le malheur de celle-ci ; de telle sorte que, malgré les protestations monarchiques de Racine, il ne fut nullement illogique de voir la doctrine qui avait eu pour premier apôtre le royaliste Arnauld avoir pour dernier coryphée le régicide Grégoire.

Les tendances politiques du jansénisme expliquent donc la persévérance avec laquelle cette doctrine fut poursuivie durant un règne dont la mission spéciale semblait être d'élever l'idée de l'autorité à sa plus haute puissance. Malgré son indifférence pour toutes les questions de l'ordre religieux, Mazarin avait combattu avec acharnement l'hérésie nouvelle, et les agents diplomatiques de la France avaient provoqué la condamnation des cinq propositions extraites de l'*Augustinus* par le docteur Cornet. Louis XIV ne mit pas une moins grande viva-

[1] *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par Racine, Ire partie.

cité à faire repousser par le Saint-Siége les subtiles distinctions que s'efforçaient d'introduire les jansénistes entre le fait et le droit; ceux-ci prétendant, comme on sait, accepter les décisions pontificales en principe, mais refusant de les appliquer aux écrits de l'évêque d'Ypres. Après avoir provoqué l'émission du formulaire de 1665, le roi déploya, pour le faire signer par l'épiscopat, le clergé et les communautés religieuses de son royaume, des procédés et des rigueurs analogues à celles qu'employait Louvois pour recruter les armées ou pour déjouer par le fer et par le feu les plans des ennemis de la France. La disgrâce, l'exil, la prison, devinrent le partage des jansénistes, auxquels, selon la règle de tous les temps, la persécution assurait une importance qu'une autre conduite aurait du moins singulièrement diminuée. Après avoir respiré un moment durant la paix, dite de Clément IX, provoquée par la longanimité habituelle de la cour romaine dans toutes les questions dont la solution ne devient pas pour elle un impérieux devoir, les jansénistes se virent, durant la dernière partie du règne de Louis XIV, pourchassés avec un redoublement de colère. Seuls ils ne profitèrent point de l'apaisement qui s'était fait dans le caractère et dans toutes les passions du roi. Ce prince, si modéré désormais envers ses ennemis, et qui ne déployait plus d'énergie que pour conquérir la paix, semblait n'avoir de rigueurs que pour eux, si étranger qu'il pût être par son éducation politique à des discussions de cette nature : exception singulière provoquée surtout par la pensée que les jansénistes étaient, dans ces tristes temps, plus disposés à se réjouir des malheurs de la France qu'à les déplorer.

Lorsque le livre du père Quesnel fit entrer cette hérésie dans sa phase la plus importante, du moins au point de vue de l'agitation qu'elle causa, Louis XIV, vieilli et presque mourant, engagea contre la secte une lutte directe et personnelle. Son gouvernement, à peine sorti des longues négociations provoquées par le quiétisme, poursuivit à Rome, avec une sorte d'impatience fébrile, la condamnation des nombreux passages suspects, extraits des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, et l'on peut dire que l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, donnée en 1713 par Clément XI, devint l'obsession de la conscience de Louis XIV et comme le testament de son règne.

Mais, en mourant, ce prince laissait l'hérésie, contre laquelle il avait prodigué les édits royaux et les lettres de cachet, plus populaire qu'elle ne l'avait jamais été, même du vivant de ses grands docteurs. Soit sympathie pour les doctrines religieuses ou pour les vagues tendances d'opposition, soit repoussement prononcé pour les jésuites, devenus les adversaires directs du jansénisme et les agents les plus passionnés de la politique royale, cette hérésie avait fini par faire dans toutes les couches de la société des progrès d'autant plus sérieux

qu'ils étaient moins avoués. La Sorbonne refusait d'accepter la bulle pontificale, les magistrats en repoussaient l'enregistrement, s'efforçant de reprendre, par le domaine des questions religieuses où on les conviait à entrer, une partie du terrain que leur avait enlevé le despotisme. Un quart des membres de l'épiscopat, en tête desquels figurait le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait ou des sympathies déclarées ou des ménagements secrets pour les propositions condamnées ; le même esprit avait envahi la plupart des ordres monastiques. Les questions soulevées par le pouvoir étaient chaque jour agitées à la barre de toutes les cours de justice et provoquaient des arrêts dont le scandale dépassait encore l'absurdité ; les armes remises par la couronne aux mains de ses agents afin de pourchasser l'hérésie étaient audacieusement employées dans un esprit tout contraire : de telle sorte que la France du régent et de Dubois se débattait convulsivement entre l'incrédulité et le jansénisme, poussée vers l'une par tous les entraînements des sens et des exemples, attirée vers l'autre par cet indestructible besoin de liberté qui revêt toutes les formes, se résigne à toutes les hypocrisies, et qui n'est jamais plus prêt de renaître que quand on croit en avoir triomphé.

Tel était le résultat auquel avait abouti un long système de rigueurs pénales : c'était à ce point que l'opinion publique avait été conduite par le spectacle de vieux prêtres enlevés aux autels et de religieuses arrachées à leur solitude, par la violation des sépultures et le sac des édifices consacrés par la piété et les souvenirs. La coercition matérielle exercée par le pouvoir au nom et dans l'intérêt de la vérité catholique n'avait guère mieux réussi contre les jansénistes que contre les protestants ; la gravité de la situation où la mort de Louis XIV laissa la France et l'Église ne peut manquer dès lors d'avoir pour tous les temps une irrécusable et permanente autorité.

A défendre de tels principes, en présence des fruits qu'ils ont portés, il y aurait aujourd'hui plus d'ignorance que d'audace. Louis XIV trouvait en effet pour ses fautes, dans les institutions et dans les idées de son temps, des excuses que certains théoriciens ne sauraient invoquer pour leurs fantaisies ; nous vivons sur un fond d'idées tout différent, et ce n'est pas la religion qui peut avoir à les regretter. Nos jours ont vu se produire, plus fréquemment que le dix-septième siècle, des erreurs contre lesquelles l'autorité qui garde le dépôt commis à l'Église a dû plus d'une fois s'élever. Lamennais était un sectaire plus redoutable que Jansénius, et la doctrine qui niait la raison de l'homme n'était pas moins dangereuse que celle qui niait sa liberté. Si grande qu'ait été pourtant, aux dernières années de la Restauration, l'influence exercée par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, il a suffi d'une feuille de papier signée par un vieillard et lue dans les chaires du monde

chrétien pour que son système allât, sans résistance et sans bruit, grossir l'inépuisable liste des erreurs humaines. Que fût-il arrivé si le gouvernement, constitué d'après d'autres principes, était intervenu pour faire exécuter par la toute-puissance de son bras cette décision pontificale qui puisait toute sa force dans les consciences? Quel spectacle aurait-il donné, s'il avait jeté dans l'exil ou dans les cachots les disciples du grand écrivain, s'il les avait traqués dans leur demeure, et semé du sel sur les ruines de la Chesnaye comme sur celles de Port-Royal? N'aurait-il pas ménagé à l'éloquent sectaire un rôle plus éclatant mille fois que celui dans lequel il s'est si tristement abîmé, et le pouvoir ne se fût-il pas préparé quelque chose des embarras que l'enregistrement forcé de la bulle *Unigenitus* accumula sur une génération tout entière?

IV

Le clergé ne fut peut-être jamais dans une situation plus compromise qu'à la mort de Louis XIV, et ce fut alors que la politique du règne put et dut être jugée par ses fruits. Le roi avait sans doute entendu rétablir les relations spirituelles avec le Saint-Siége sur un pied régulier; mais les germes implantés en 1682 et les passions excitées par une controverse de six années avaient à jamais divisé l'Église contre elle-même. En ôtant au clergé français toute unité dans la direction, tout point d'appui dans la résistance, on lui avait enlevé, d'une part, son indépendance devant la couronne, de l'autre, son principal moyen d'action sur la pensée publique. Des conflits presque quotidiens sortirent, aux derniers temps du règne, d'une situation mal définie. Pendant que Rome, pour repousser soit l'enseignement, soit la propagation de doctrines théologiques contre lesquelles elle avait toujours protesté, s'appuyait soit des promesses royales, soit des engagements pris individuellement par les évêques comme condition de leur consécration canonique, les parlements, fidèles à leurs maximes, ne tenaient aucun compte de documents qu'on n'avait pas cru devoir leur communiquer pour ne point se mettre en contradiction avec soi-même, et dont le texte n'était pas officiellement connu des hommes le plus haut placés. Tout était confusion dans les principes comme dans la conduite[1].

C'était surtout dans les rangs du haut clergé que le désordre

[1] Il suffit de rappeler, en preuve de cette ignorance, que le chancelier d'Aguesseau appelle quelque part la lettre de Louis XIV à Innocent XII une simple *lettre d'honnêteté*.

était profond et l'abaissement sensible. Sans nulle défense vis-à-vis du pouvoir, sans initiative et sans ardeur dans les œuvres de la charité, trop enchaîné à la cour par son origine et par son esprit pour pouvoir tenir une large place dans la vie populaire, l'épiscopat était encore divisé par des antipathies personnelles dont chaque occasion venait révéler au public les déplorables mystères. Il faut bien citer à ce propos l'affaire du quiétisme, car le génie ne possède ni le privilége de faire fléchir la vérité, ni celui de triompher des passions humaines. Madame Guyon était à coup sûr une dangereuse enthousiaste, et les *Maximes des Saints* contenaient des erreurs qu'il appartenait à l'autorité religieuse de relever, puisque le cœur de l'auteur avait malheureusement égaré son intelligence. Mais, en suivant les longs débats ouverts à Rome devant deux commissions presque toujours également partagées, tant le respect inspiré par l'archevêque balançait les torts de l'écrivain, on acquiert tout d'abord la conviction que ceux qui provoquèrent cette controverse se préoccupaient bien moins du soin de faire triompher la vérité que de celui d'écraser un adversaire. Fénelon, en effet, empressé d'accepter pour son livre toutes les modifications qu'aurait pu réclamer le Saint-Siége, aurait prévenu sa condamnation avec autant de soumission qu'il en mit à la subir. Si l'instruction canonique n'eut pas cette issue naturelle, c'est qu'un arrêt, dont le moindre inconvénient était d'être inutile, fut imposé diplomatiquement au Saint-Siége, et que, malgré ses répugnances, Rome dut encore céder au prince dont elle avait appris tant de fois à connaître la puissance et à redouter la colère[1].

Louis XIV poursuivait dans Fénelon un prélat formé sur un type exactement contraire à celui d'après lequel ce prince avait façonné l'épiscopat de son temps. Ultramontain par ses doctrines, indépendant par le tour de son esprit, plus enclin à la critique qu'à l'admiration, Fénelon était à la cour le centre d'une coterie inquiète de l'avenir; dans sa retraite, il était chaque jour consulté par son élève chéri, qui,

[1] « Sa Majesté voit avec douleur et avec étonnement qu'après toutes ses instances et après tant de promesses de Sa Sainteté réitérées par son nonce, de couper promptement jusqu'à la racine le mal que fait dans tout le royaume le livre de l'archevêque de Cambrai, les partisans de ce livre proposent un nouveau projet qui tendrait à renouveler toutes les disputes... Sa Majesté ne peut croire que, sous un pontife comme celui-ci, on tombe dans un si fâcheux affaiblissement, et elle ne pourra recevoir et autoriser dans son royaume que ce qu'elle a demandé et qu'on lui a promis. Si elle voit prolonger, par des ménagements qu'on ne comprend pas, une affaire qu iparaissait être à sa fin, elle saura ce qu'elle aura à faire, et prendra des résolutions convenables, espérant toujours que Sa Sainteté ne voudra pas la réduire à de si fâcheuses extrémités. » Mémoire du roi envoyé à Rome contre le projet de canons qu'on voulait substituer à la condamnation du livre de M. de Cambrai. (*Œuvres de Bossuet*, éd. 1846, t. XII, p. 141.)

en demandant des plans nouveaux pour sa conduite, semblait blâmer celle de son auguste aïeul. Dans ses écrits il avait le goût des libres spéculations, et Napoléon l'aurait appelé un idéologue comme Louis XIV l'appelait un bel esprit chimérique. Cette nature hardie et quelque peu rêveuse ne répugnait pas moins au tempérament tout monarchique de Bossuet qu'à la naïve omnipotence de Louis. Il était difficile qu'une scission n'éclatât point entre l'auteur du *Télémaque* et celui de la *Politique sacrée*, malgré leur première intimité et quelque respect mutuel que se portassent ces deux grands hommes. Si cette séparation fut violente et presque cruelle dans son éclat, cela s'explique trop par les influences qui divisaient alors si profondément le clergé et par l'atmosphère d'intrigues et d'agitations subalternes où dût vivre l'Église de France durant la vieillesse de Louis XIV.

L'affaire du *Problème ecclésiastique* n'en fut pas un exemple moins éclatant que ne l'avait été celle du quiétisme, et elle fut bientôt envenimée par des passions plus implacables encore. M. de Noailles, n'étant encore qu'évêque de Châlons-sur-Marne, avait eu le tort de renouveler sans examen l'approbation légèrement donnée par M. Vialart, son prédécesseur, à une première édition des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, dont la dangereuse portée n'avait pas d'abord été aperçue. Lorsque le livre du père Quesnel eut éveillé l'attention de l'autorité religieuse, M. de Noailles, transféré dans l'intervalle du siége de Châlons à celui de Paris, n'hésita pas à approuver la bulle *Vineam domini*, et signala les débuts de son administration archiépiscopale par des poursuites fort vives contre le jansénisme. Mais, du sein même de l'épiscopat, d'amères récriminations, suscitées par des influences puissantes, vinrent bientôt mettre ce prélat en contradiction avec lui-même, en opposant à sa récente censure de l'œuvre de Quesnel une approbation antérieure universellement oubliée. Attaqué sans ménagement par une partie de ses collègues dans l'épiscopat, en butte de la part du confesseur du roi et des jésuites à des outrages qui, après l'avoir rendu longtemps malheureux, finirent par le rendre coupable, le cardinal de Noailles manqua du courage nécessaire pour immoler son amour-propre à son devoir. Les évêques de Luçon et de la Rochelle entamèrent contre l'archevêque de Paris une lutte à laquelle ne devait manquer aucun scandale, lutte à peine excusable si elle s'était ouverte par la volonté spontanée des deux agresseurs et qui devenait odieuse si ceux-ci n'étaient que les instruments mis en action par des haines secrètes. Écoutons ici Saint-Simon, nullement pour prendre son récit au pied la lettre, mais pour voir quelles imputations se renvoyaient les partis et les hommes les plus religieux dans ces jours de décadence où les idées semblaient s'abaisser avec les caractères.

« Ce même temps vit éclore les premiers commencements de l'af-

faire qui produisit la constitution *Unigenitus*, si fatale à l'Église et à l'État, si honteuse à Rome, si avantageuse aux jésuites, aux sulpiciens, aux ultramontains, aux ignorants, aux gens de néant et surtout à tout genre de fripons et de scélérats, dont les suites, dirigées autant qu'il leur a été possible sur le modèle de celle de la révocation de l'Edit de Nantes, ont mis le désordre, l'ignorance, la tromperie, la confusion partout, avec une violence sous l'oppression de laquelle tout le royaume tremble et gémit, et qui, après plus de trente ans de la persécution la plus effrénée, en éprouve, en tout genre et en toutes professions, un poids qui s'étend à tout et qui s'appesantit toujours [1]. »

Après ce début, qui constate à lui seul le plus haut paroxysme de la passion, Saint-Simon retrace à grands traits l'affaire du quiétisme; en caractérisant à sa manière la conduite des jésuites et celle de Saint-Sulpice dans les conflits religieux des premières années du dix-huitième siècle, il montre les premiers « tout occupés de se sauver de l'opprobre où leur condamnation sur la Chine les livrait, et d'abattre le cardinal de Noailles. et, pour frapper deux coups si puissants, cherchant à tout prix une affaire qui intéressât Rome dans ce qu'elle a de plus sensible, affaire pour laquelle les jésuites menèrent Saint-Sulpice en laisse et les yeux baissés. » Il fait ensuite du P. Tellier le noir instrument d'une trame ourdie de longue main pour perdre le cardinal, et le montre. employant pour cela l'ignorance de Champflour, évêque de la Rochelle, et de Lescure, évêque de Luçon, « celui-ci pauvre et petit gentilhomme, l'autre le néant, tous deux noyés dans la plus parfaite obscurité et jusqu'alors sans commerce avec personne. Pour la dresser à ce qu'on en voulait faire, on leur envoya un prêtre nommé Chalmet, un pédant dur et serré, livré aux maximes de Saint-Sulpice, dévoué à M. de Cambrai, abandonné sans réserve aux jésuites et en particulier au P. Tellier. Il s'en alla secrètement en Saintonge, caché tantôt à la Rochelle, tantôt à Luçon, et leur fit faire un mandement en commun avec une censure si reconnaissable du cardinal de Noailles, que personne ne l'y put méconnaître comme fauteur d'hérétiques. Cette pièce, qui n'était point faite pour le diocèse de Luçon et de la Rochelle, fut envoyée à Paris, qu'on en inonda, et, contre toute règle ecclésiastique et de police, affichée partout et principalement aux portes de l'église de l'archevêché. »

Saint-Simon expose avec sa verve ordinaire les déplorables conséquences d'une attaque qui élargit dans les rangs du clergé des scissions déjà profondes. Trois partis, en effet, partageaient alors l'épiscopat. D'une part, on comptait les prélats qui n'acceptaient qu'avec répugnance la bulle *Unigenitus*; à leur tête marchait le cardinal de Noailles,

[1] *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ch. cccxc.

moins puissant par la pureté de sa vie et sa grande situation personnelle que par l'appui qu'il reçut longtemps de madame de Maintenon, rapprochée de sa maison par une étroite alliance. En face apparaissaient les jésuites, toujours armés pour le combat comme des athlètes importunés du repos. Longtemps le P. de la Chaise avait contenu leur ardeur, bien loin de l'exciter, selon l'opinion qui a prévalu dans l'histoire, car ce père était un esprit tout politique et presque mondain, toujours et en tout opposé *aux dévots*, qu'il estimait *bons à rien*, au point d'en devenir pour madame de Maintenon un objet d'antipathie et presque de scandale [1]. Il en fut autrement lorsque le P. Tellier eut succédé au P. de la Chaise dans la direction de la conscience royale. Ce religieux ne fut pas sans doute l'homme rude et farouche qui *aurait fait peur au coin d'un bois* et dont la figure a été peinte par Saint-Simon avec des couleurs détrempées dans son fiel. Mais, sorti de bas lieu et aussi dur pour les autres qu'il l'était pour lui-même, le P. Tellier allait droit à son but avec une obstination que n'arrêtait aucun obstacle, et tout tempérament lui était odieux lors même qu'il était proposé par les membres de sa compagnie. Ce fut sous la pression quotidienne de cette influence que Louis XIV passa les années dont chacune le rapprochait d'une éternité devenue l'effroi de sa conscience. On comprend trop dès lors quelle intervention assidue et le plus souvent malheureuse le vieux monarque dut exercer dans les affaires religieuses, quelle que fût d'ailleurs sa parfaite ignorance des matières controversées, et l'on conçoit aussi la violence presque sans exemple des haines qui, à sa mort, éclatèrent, non pas seulement entre les in-

[1] « Qu'il est triste de voir que ce qui est bon s'arrache par la force et que ce qui est mal se fait aisément ! Ne ferez-vous pas, monseigneur, rougir le P. de la Chaise de cette maxime que les dévots ne sont bons à rien ? La maxime du bon père est générale et semble dire que la pratique de l'Évangile rend imbécile et sot : elle est publique. Ne le piquerez-vous point d'honneur en lui disant que ce serait lui qui devrait être le protecteur de la piété, au lieu de faire dire que nous sommes mal ensemble, parce que j'aime les gens de bien et qu'il ne les peut souffrir? » (Lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles, 27 octobre 1695.)

A ce témoignage, il faut joindre celui de Fénelon dans le célèbre projet de *Mémoire au roi*, où il s'explique ainsi sur le compte du père de la Chaise : « Votre confesseur n'est pas vicieux; mais il craint la solide vertu, et il n'aime que les gens profanes et relâchés. Vous êtes seul en France, sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que son esprit est court et grossier, et qu'il ne laisse pas d'avoir son artifice avec cette grossièreté d'esprit. Les jésuites mêmes le méprisent et sont indignés de le voir si facile à l'ambition ridicule de sa famille. Vous avez fait d'un religieux un ministre d'État. Il ne se connaît point en hommes non plus qu'en autre chose. Il est la dupe de tous ceux qui le flattent et lui font de petits présents. » (*Correspondance de Fénelon*, publiée sur les manuscrits originaux, 1827, t. II, p. 342.)

crédules et les croyants, mais jusque dans les rangs des meilleurs chrétiens [1].

Entre les semi-jansénistes et les molinistes implacables, entre l'archevêque et la Société de Jésus, s'agitaient les hommes de Saint-Sulpice, qui possédèrent près de vingt années l'oreille de madame de Maintenon, par Godet, évêque de Chartres, par Billy, successivement évêque de Toul et de Meaux, et surtout par l'abbé de la Chétardie, son confesseur. Comme tous les tiers partis, les sulpiciens avaient alors quelque chose d'incertain, moins dans les doctrines que dans les allures; ils songeaient plus à prévenir les difficultés qu'à les résoudre, et considéraient comme le premier mérite d'un homme celui de ne pouvoir causer aucun embarras.

Ces influences, se heurtant et s'injuriant l'une l'autre, se croisaient à Versailles et à Marly dans le cabinet de la veuve d'un poëte burlesque, devenue la compagne du plus grand roi de son siècle. Ce cabinet était comme le concile permanent des Gaules, et les affaires religieuses y aboutissaient de tous les points du royaume pour venir s'y instruire et s'y décider. S'agissait-il de nommer des évêques ou même des curés, de disposer des bénéfices, de reviser les statuts d'une communauté, d'en apprécier les ressources financières ou l'état moral, de décider de l'orthodoxie d'un livre ou de l'aptitude d'un sujet, madame de Maintenon exerçait souverainement le ministère pour lequel elle avait dans les secrétaires d'État des commis aussi respectueux qu'empressés.

Dieu me garde de vouloir enlever quelque chose à l'admiration si justement acquise à la mémoire de cette femme illustre : avoir résisté à Louis XIV et l'avoir transformé en le subjuguant, avoir conservé plus de vingt-cinq ans, à force de prudence et d'abnégation, un ascendant conquis par l'estime, ce fut le miracle d'une vie devenue comme une application perpétuelle de l'habileté dans la vertu et du calcul dans la droiture. Mais on ne saurait méconnaître tout ce qu'eut d'énervant pour le clergé français et pour le génie national cette influence de salon mortelle à toutes les grandeurs de l'âme, cette longue suprématie féminine qui, en matière religieuse comme en toute autre, était devenue la dernière et la plus humiliante forme du despotisme.

Ce joug, que les bonnes intentions ne rendaient pas plus léger, pe-

[1] Il faut citer en preuve parmi mille autres la mémorable conversation rapportée par Saint-Simon entre le duc de Noailles et d'Aguesseau, alors procureur général à la veille de la mort du roi, conversation dans laquelle les deux interlocuteurs proposent comme premier point du programme du gouvernement nouveau l'expulsion immédiate des jésuites du territoire français avec la confiscation de tous leurs biens au profit des universités. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ch. CDIII.)

sait sur les plus grands comme sur les plus obscurs. Peu de mois avant sa mort, Bossuet recevait du chancelier de Pontchartrain un examinateur pour ses livres et pour sa doctrine. En vain protesta-t-il dans deux mémoires au roi contre cette nouvelle servitude de l'épiscopat et contre l'odieuse humiliation infligée à la fin d'une carrière de dévouement autant que de gloire; Pontchartrain, excellent chrétien d'ailleurs, maintint au profit de l'État le droit de censurer les écrits canoniques des évêques et d'en autoriser la publication, et force fut au grand docteur d'implorer l'appui de madame de Maintenon pour fléchir le ministre et pour obtenir enfin un *imprimatur*[1].

Lorsque, sur la tombe de Louis XIV, Massillon rappelait que *Dieu seul est grand* à une génération qui avait semblé l'oublier, lorsqu'il jugeait cette vie royale à peine éteinte avec une liberté dont l'épiscopat avait depuis longtemps perdu l'habitude, il n'était personne qui n'eût le pressentiment de la formidable crise à la veille de s'ouvrir pour le clergé et pour le christianisme lui-même. Les esprits, lassés d'un régime qui avait étroitement confondu les intérêts religieux et politiques, en encadrant le catholicisme entre la guerre des Cévennes et la démolition de Port-Royal, enveloppaient toutes les vérités dans une aveugle réprobation, et l'atmosphère était en quelque sorte chargée d'impiété. Le clergé français était trop affaibli et par les liens dont l'avait enlacé le pouvoir et par son isolement du centre de l'unité catholique, pour soutenir avec quelque espérance de succès la grande lutte que l'esprit de négation allait engager contre l'Église. Durant la guerre du dix-huitième siècle, il eut l'attitude d'une victime plutôt que celle d'un combattant, et ne se retrouva digne de sa cause et de lui-même qu'après que les bourreaux eurent succédé aux sophistes et qu'il se fût retrempé dans son sang.

La décadence théologique fut continue à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV. Si la forte race, issue de pères nés sous la Ligue et parvenue à l'âge viril pendant les longues agitations de la Fronde, produisit l'essaim de grands hommes qui firent de ce règne le plus fécond de notre histoire, leurs fils, nés sous le gouvernement de ce prince, élevés sous l'influence des institutions et des maximes qui prévalurent surtout dans sa vieillesse, appartinrent à une génération

[1] « J'implore le secours de madame de Maintenon, à qui je n'ose écrire. Dieu nous la conserve! On nous croira à la fin, et le temps découvrira la vérité; mais il est à craindre que ce ne soit trop tard et lorsque le mal aura fait de trop grands progrès. J'ai le cœur percé de cette crainte..... Il est temps que Votre Éminence fasse les derniers efforts pour la défense de la religion et de l'épiscopat. Il me sera bien douloureux d'être le premier qu'on assujettisse à un traitement si rigoureux; mais le plus grand mal est que ce ne sera qu'un passage pour mettre les autres sous le joug. » (Lettre au cardinal de Noailles, 25 octobre 1702. *Œuvres de Bossuet*, éd. 1846, VI, p. 685.)

dont la stérilité ne fut nulle part plus sensible que dans les études classiques et dans les sciences sacrées.

En mettant la main sur les vieilles libertés qui constituaient la vie même de nos universités, le despotisme les avait atteintes au cœur; et lorsque celles-ci disparurent avec les parlements, les ordres et les provinces, on crut que la Révolution de 1789 les avait tuées, tandis qu'elle n'avait en réalité soufflé que sur des ombres. La vie intellectuelle, comprimée par le pouvoir, finit toujours ou par le menacer lui-même, ou par entretenir au sein du corps social un malaise et une agitation continus. De là cette rage de controverse et la place immense que tinrent le jansénisme, le molinisme, le probabilisme et le quiétisme dans les destinées politiques de cette société qui, après avoir, pour prix de son abdication, tout sacrifié à l'ordre, hérita de l'anarchie. La théologie devint étroite, mesquine, hargneuse, à ce point que, lorsque éclata la Révolution française, la science des saint Thomas et des saint Bonaventure avait pour colonnes d'Hercule le gallicanisme et l'ultramontanisme, et désertait la lutte contre toutes les grandes erreurs contemporaines. Les fils dégénérés de la Sorbonne et de Navarre regardèrent monter le flot de l'impiété sans lui opposer de digue, et, pour la première fois dans le monde, la science parut avoir fait divorce avec la vérité.

Dans cet abaissement universel, à quelle province, à quelle école appartiennent les voix qui s'élèvent encore avec le plus de force? A la Franche-Comté et à la Lorraine, qui avaient subi moins longtemps les influences sous lesquelles le génie religieux de la France semblait s'éteindre. D. Calmet était Lorrain; Bullet, Nonotte, Bergier, étaient Franc-Comtois, et le séminaire de Besançon, fondé dans le seizième siècle par un illustre aachevêque de la maison de Grammont, fut un moment plus fécond que tous les vieux établissements dont l'histoire se confond avec celle de l'Église et de la monarchie.

Pour apprécier une ère historique, une double opération est nécessaire : il faut se demander quels éléments lui a légués le passé; il faut surtout s'enquérir de ceux qu'elle-même a transmis à l'avenir. Toute brillante qu'ait été une époque, sa part de gloire peut être sensiblement réduite, si elle a trouvé sous sa main une génération façonnée par des idées différentes, et, bien plus encore, si elle a enfanté une race incapable de continuer son œuvre ou disposée à la répudier. C'est par les fils qu'il faut juger les pères : leur valeur intellectuelle et leur virilité politique sont la vraie mesure des institutions qui les ont formés. Cette règle, dont il y aurait à faire tant d'applications presque toujours négligées, devrait surtout s'appliquer aux grands règnes. Sans rien diminuer de l'admiration provoquée par celui de Louis XIV, elle obligerait à constater que ce prince eut pour instruments principaux

des hommes formés avant lui sous des influences entièrement opposées à celles qu'il fit prévaloir, et que les résultats de son gouvernement trompèrent sur presque tous les points les espérances si longtemps entretenues et si ardemment poursuivies. Au lieu de la société noblement disciplinée qu'on avait pris tant de soin pour dresser à l'étiquette et au silence, on vit s'élever une société audacieuse et dissolue qui passa dans les plus monstrueux dérèglements une vie commencée au sein des controverses théologiques et des pompeuses frivolités de la cour. Pendant que la révocation de l'Édit de Nantes rendait en Europe au protestantisme une sorte de jeunesse, les préoccupations dogmatiques dans lesquelles Louis XIV termina sa vie préparèrent une génération dont l'impiété atteignit d'un bond les bornes extrêmes du cynisme. Les hommes du dix-septième siècle, si calmes dans leur foi, si dignes dans leur obéissance, léguèrent à leurs fils l'incrédulité, à leurs petits-fils la Révolution.

Louis de Carné.

VIE DE LA PRINCESSE DE POIX, NÉE BEAUVEAU

PAR LA VICOMTESSE DE NOAILLES.

LETTRES INÉDITES DE MARIE ADÉLAIDE DE SAVOIE

DUCHESSE DE BOURGOGNE

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE SUR SA VIE PAR LA MÊME.

Les deux ouvrages, malheureusement très-courts, dont nous venons d'inscrire les titres en tête de cet article, n'ont reçu l'un et l'autre qu'une fort restreinte publicité.

Les *Lettres inédites* de madame la duchesse de Bourgogne, adressées la plupart à madame de Maintenon et les autres au maréchal duc de Noailles, font partie des Mélanges de la Société des bibliophiles français, dont la vicomtesse de Noailles était membre. Elles n'ont été tirées qu'à cent exemplaires; aucun n'a passé dans le commerce.

La *Vie de la princesse de Poix*, imprimée chez Crapelet en 1855, avec le luxe typographique le plus élégant, l'a été par les soins pieux d'une tendresse filiale dont la pudeur, selon nous beaucoup trop craintive, n'a point voulu affronter pour l'objet de son culte une complète publicité. Pas un des exemplaires de cette édition à petit nombre ne s'est vendu; c'est donc une indiscrétion que nous allons commettre, indiscrétion dont les lecteurs du *Correspondant* nous absoudront et nous remercieront, nous en sommes certain, et qui nous sera, nous osons le croire, pardonnée par la respectueuse tendresse à laquelle notre admiration pour une œuvre charmante fait à son insu une sorte de violence.

Il y a quatre ans, au mois de septembre 1851, s'éteignait une de ces existences qui deviennent plus rares chaque jour, et dont l'importance se compose à la fois d'un rang élevé, d'un nom illustre, d'un caractère généreux en même temps que d'un esprit supérieur. Tous ces dons se réunissaient en effet pour faire de madame la vicomtesse de Noailles une personne à part.

Elle était née en 1791, et fut l'unique enfant de Charles de Noailles,

duc de Mouchy, fils aîné du prince de Poix, et de Nathalie de Laborde, fille du célèbre banquier de la cour, qui périt sur l'échafaud, comme la plupart des fermiers généraux et presque tous les hommes que d'immenses richesses signalaient à la cupidité de leurs bourreaux. Le goût et l'aptitude des beaux-arts et des lettres est héréditaire chez les de Laborde; madame de Noailles était merveilleusement douée pour la musique et la peinture, et sa fille tint d'elle un goût vif et vrai des choses d'art et le plus aimable mouvement d'esprit. Lorsque M. de Laborde célébrait en 1790, au milieu du luxe et des enchantements de sa belle terre de Méréville, l'alliance de sa fille avec l'héritier d'un des grands noms de France, le mouvement qui devait bouleverser la société française en voulant la régénérer passionnait presqu'au même degré les privilégiés de l'ordre de choses qui allait s'engloutir dans l'abîme et les classes déshéritées qui marchaient à la conquête de droits qu'on avait hâte de leur abandonner. Le souvenir et la date de ces fêtes et du mariage qu'elles étaient destinées à consacrer ont quelque chose de frappant. Moins de trois ans après, en octobre 1793, M. de Laborde était arrêté, conduit en prison à Paris, et sa tête tombait sous le couteau. Moins de quatre ans après, le 22 juillet 1794, trois générations de femmes appartenant à la noble maison dans laquelle M. de Laborde avait fait entrer sa fille, la maréchale de Noailles, la duchesse d'Agen, femme de son fils, et la vicomtesse de Noailles, sa petite-fille, montaient ensemble sur la hideuse charrette et mouraient comme des martyres, avec le stoïcisme particulier à toutes les victimes de ces horribles temps, mais auquel une foi religieuse vive ajouta sa sublime auréole. Aucun lecteur du *Correspondant* n'a oublié le récit [1] du supplice de ces trois nobles femmes, raconté si naïvement par le pauvre prêtre qui eut le courage de suivre à pied le convoi funèbre et le bonheur de fournir à ces grandes dames chrétiennes la plus haute consolation qu'un catholique puisse recevoir, en leur donnant l'absolution. M. Carrichon a mis dans sa narration une candeur rare; il ne dissimule point les défaillances de son esprit, et ses terreurs vaincues en font, à son insu, un vrai héros. Il est héroïque non point parce que sa nature est courageuse, mais parce qu'il est prêtre; c'est la grâce du caractère sacré dont il est revêtu qui lui prête sa force, et il n'en est que plus respectable et plus touchant.

Je demande pardon de cette digression, et je reviens à la vicomtesse de Noailles, dont la vie heureuse et facile reçut ainsi à son début la consécration de l'héroïsme de ses proches. Elle conservait le

[1] Voir, au tome XVIIIe du *Correspondant*, année 1846. Récit du supplice de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Agen et de la vicomtesse de Noailles, par M. Carrichon.

récit de M. Carrichon au château de Mouchy dans les archives de sa famille; à nos yeux et, nous en sommes certain, aux siens, c'était en effet un des titres de noblesse que lui eussent envié les âmes élevées, et c'est à l'intérêt dont elle honorait notre recueil que nous en dûmes la communication.

Mariée à un cousin du même nom, fils de la dernière de ces saintes victimes, Léontine de Noailles, devenue la vicomtesse de Noailles, resta veuve à vingt ans. M. Alfred de Noailles périt glorieusement sur le champ de bataille au passage de la Bérésina. Dès ce moment, elle se consacra tout entière à sa fille, aujourd'hui la duchesse de Mouchy, qui devint l'occupation constante et passionnée de sa vie.

Mais une nature aussi riche et aussi distinguée que la sienne ne pouvait s'absorber dans ce sentiment, quelque tendre et puissant qu'il fût, et sa vive intelligence, le charme de son caractère et l'agrément infini de sa personne, qui la faisaient adorer dans sa famille, la firent vivement rechercher dans le monde pour lequel elle était si bien faite et dont elle devait être un des plus précieux ornements.

Elle appartenait à cette race d'esprits simples, vifs et féconds, qui répandent autour d'eux leurs trésors sans y regarder, et sont vraiment rois dans la conversation[1].

La vicomtesse de Noailles y apportait une instruction variée qui lui rendait familiers tous les sujets, une mémoire admirable, un jugement personnel et presque toujours excellent sur chaque chose, une souplesse qui lui permettait de s'accommoder également du frivole et du sérieux, une vivacité parfois étincelante et une humeur sereine et aimable qui rendait son salon doublement attrayant; elle y perpétuait ces traditions élégantes au milieu desquelles elle avait été élevée et qui ajoutent un prix tout particulier à la jouissance en commun des plaisirs de l'esprit. Mais l'esprit n'était pas tout chez elle, et l'on pourrait en tracer un portrait plus grave qui ne serait pas moins ressemblant : dignité morale, respect des autres et de soi-même, élévation des sentiments et fermeté des principes, rien de tout cela n'a manqué à la rare personne dont nous parlons. Toutes ces belles et solides vertus vivaient en elle sous le voile transparent des grâces mondaines. Elle en puisait la source dans sa foi religieuse, elle y joignait un grand empire sur elle-même, qui parut bien dans le courage avec lequel elle domina de longues souffrances et envisagea pendant plus d'une année

[1] Nous empruntons la plupart des détails de ce portrait à un article nécrologique, inséré au journal des *Débats* peu de temps après la mort de la vicomtesse de Noailles. On y reconnaîtra la plume d'un noble académicien, proche parent de madame de Noailles, et qui conserve si bien les traditions et le langage du grand siècle.

la mort qui s'approcha d'elle à pas lents et la trouva résignée, préparée et souriant encore au monde et aux affections passionnées qui l'entouraient, et que la paix de son âme trompait sur l'imminence de son danger.

La vicomtesse de Noailles avait trouvé dans sa grand'mère, la princesse de Poix, un des modèles les plus aimables et les plus accomplis de l'ancienne société française, elle l'avait aimée avec la plus vive tendresse et reçut d'elle toutes ces traditions du grand monde qui s'en vont, hélas! et que semblent ignorer souvent ceux mêmes que leur naissance appelle à les connaître. En écrivant les mémoires de sa grand'-mère avec un vrai et rare talent où le *métier* ne paraît nulle part, mais où la femme et la grande dame se montrent partout, elle n'a voulu que fixer pour elle-même et pour le cercle de sa famille les souvenirs d'un temps dont elle avait vu les derniers vestiges, et elle nous a laissé le tableau le plus fidèle et le plus vivant de tout un monde évanoui. Il faut espérer que madame la duchesse de Mouchy, cédant aux instances de ses amis, ne dérobera pas plus longtemps au public la perle qu'elle possède.

La vie de la princesse de Poix se divise en deux parties : la première comprend la jeunesse de l'héroïne et un tableau du monde à une époque que la vicomtesse de Noailles n'a connue que par les récits de sa grand'mère, et dont les personnages ne lui sont apparus qu'à travers les portraits infiniment piquants et toujours saisissants de vraisemblance qui lui en ont été faits. Cette première partie est très-amusante comme la seconde, mais sent beaucoup plus son dix-huitième siècle.

La seconde partie est une peinture faite d'après nature avec un soin presque minutieux; les portraits y abondent ainsi que dans la première, et sont écrits d'un tour vif, aimable; les impressions personnelles y mêlent leur charme, et, dans tout ce qui se rapporte à la princesse de Poix, il règne un ton de gaieté attendrie et de respect qui plaisent infiniment. Mais il est bien temps de justifier nos éloges par des citations et de faire jouir nos lecteurs de quelques passages de ces Mémoires, qui, plus d'une fois, les feront comme nous penser aux Souvenirs de madame de Caylus : au reste, ce ne sera pas sortir de la famille, et madame de Maintenon n'eût point désavoué cette nièce-ci.

PREMIÈRE PARTIE (1750-1809).

« Ma grand'mère était née en 1750 : sa mère était Bouillon et un immense parti : son père, prince, ensuite maréchal de Beauveau, prince de l'Empire, grand d'Espagne de première classe, capitaine des gardes du roi Louis XV, commandant en Languedoc, était beau, dis-

tingué militairement, et chef d'une famille illustre entre les plus anciennes.

. . . .

« La mère de mademoiselle de Beauveau mourut jeune, et ma grand'mère resta fille unique à treize ans.

« Le premier événement de la vie de ma grand'mère fut le second mariage de son père. Il aimait, déjà du vivant de sa femme (c'était presque un usage alors), une personne d'un agrément et d'un mérite supérieurs, madame de Clermont, née de Rohan-Chabot, qui perdit son mari deux ans avant la mort de la princesse de Beauveau. Celle-ci disait dans sa dernière maladie : « L'étoile de madame de Clermont me tuera. » Cette étoile fut la petite vérole, qui l'emporta à l'âge de trente-trois ans.

« Ma grand'mère fut tout d'abord outrée de cette union; elle aimait sa mère, elle avait un esprit vif et précoce, un caractère fier; elle résolut de haïr sa belle-mère et la vit avec le parti de ne pas s'y attacher.

« Cette spirituelle belle-mère, qui par un heureux hasard n'eut jamais d'enfants, fut séduite par l'impétueuse jeune fille, qui ne prenait pas la peine de se dominer avec elle; elle devina tous ses charmes, voulut lui plaire, et réussit si bien, que ma grand'mère prit immédiatement pour elle un attachement passionné. Toutes deux se convenaient avec des mérites contraires; ma grand'mère, vive jusqu'à la violence, tour à tour folle de gaieté, de colère ou de tendresse, et toujours charmante à quelque impression qu'elle se livrât, était pour sa belle-mère un spectacle piquant en même temps qu'un vif intérêt, tandis que la sage perfection de madame de Beauveau inspirait à sa belle-fille une admiration qui tenait de l'enthousiasme. Ces relations ont duré jusqu'à la mort de madame de Beauveau sans altération ni ralentissement. »

. . . .

. . . .

Mademoiselle de Beauveau épousa le prince de Poix, fils aîné du maréchal duc de Mouchy. « Ce qui fit ce mariage fut le fâcheux état des affaires de M. de Beauveau. Malgré sa grande fortune et sa charge de capitaine des gardes, la mauvaise administration de ses affaires et la représentation à laquelle il s'était vu obligé en Languedoc (M. de Choiseul, en l'y envoyant, lui dit : « Je n'ai d'autre ordre à vous don- « ner que de tout jeter par les fenêtres »), l'avaient mis momentanément dans un véritable embarras. Il lui fut donc utile et agréable de donner sa fille à un parti assez riche pour pouvoir traiter avec lui de sa charge de capitaine des gardes, moyennant huit cent mille francs que mon grand-père paya tant au roi qu'à son beau-père. Ma grand'-

mère à dix-sept ans, jolie, pleine d'esprit et de vivacité, développée, intelligente comme on l'était rarement jadis en sortant du couvent, épousa donc un garçon de quinze ans, gâté jusqu'à la folie, et si petit pour son âge, qu'il fallut, le jour de ses noces, l'asseoir sur une grande chaise pour qu'il fût au niveau de sa femme. »

. . . .

« Le caractère de la conversation dans la société distinguée d'alors était la *chaleur*. Cette mode remontait à Diderot et aux philosophes; elle était odieuse à la société frivole de la cour et aux vieilles coteries antilibérales; mais les gens d'esprit l'adoptèrent, et les niais à leur suite. Aussi un caractère réservé, des manières froides, inspiraient une sorte d'indignation. Il s'ensuivait parfois du ridicule chez les gens qui avaient plus de vivacité que de lumières, ou dans ceux qui, ne possédant ni l'un ni l'autre, se battaient les flancs pour être *énergiques et brûlants;* ceux-là étaient de parfaits grotesques. Cependant rien n'était plus favorable à l'agrément de la conversation, en mettant les amours-propres à l'aise et en encourageant à l'épanchement. Ceux qui se sentaient médiocres par l'esprit comptaient sur leur âme pour faire effet; personne ne se permettant d'être froid sur rien, il n'y avait n sévérité dans les jugements ni aridité dans les entretiens; aucun sentiment ne restait calme, aucune liaison tranquille; de là toutes les relations de la vie revêtaient une teinte romanesque qui, trop souvent, égarait les imaginations exaltées. »

. . . .

« La maréchale de Beauveau avait survécu quinze ans à un mari adoré, soutenu pour ainsi dire par la vivacité de ses regrets, qui ne se ralentirent pas un jour. Ma grand'mère lui rendit jusqu'à sa mort les soins de la fille la plus tendre. J'ai encore vu, dans mon enfance, le salon de madame de Beauveau ; il me frappait malgré mon âge. Elle avait, dans une chétive maison du faubourg Saint-Honoré, un petit appartement meublé des restes élégants de son ancien mobilier. Du moment qu'on quittait l'escalier commun à tous les habitants, on se sentait transporté dans un monde à part : tout était noble et soigné dans ces petites chambres. Le peu de domestiques qu'on y voyait étaient vieux et quelque peu impotents... Jamais madame de Beauveau ne fermait sa porte, et tous les soirs son salon était plein. Tout y entrait, elle n'avait jamais rompu avec personne, grâce à la supériorité de sa raison et au calme de son caractère. Les gens de lettres dont elle avait aimé la société, sa nombreuse famille, ses vieux amis, leurs enfants et petits-enfants, tous se pressaient autour de son grand fauteuil, fiers de l'entourer.

« Mes parents m'y menaient de temps en temps le soir. Le recueillement me saisissait dès l'antichambre ; on entrait derrière un para-

vent, et de là j'avisais timidement l'effrayant petit espace à parcourir pour aller baiser la main à mon arrière-belle-grand'mère.

« Elle était enfoncée dans un grand fauteuil à oreilles : mais ce grand fauteuil était joli comme tout le reste de son mobilier. Elle-même était mise à peindre, et établie comme toute femme de son âge doit tâcher de l'être. Un bonnet en gaze blanche unie, à la mode de sa jeunesse, et invariablement le même, ainsi que la robe fort ample et en façon de peignoir, toujours de quelque belle étoffe unie de couleur foncée. Devant elle une boîte à effiloquer posée sur une petite table qui ne lui laissait que la faculté de se soulever pour les visites; les pieds dans un sac de velours garni de fourrures : tout cet établissement touchait, d'un côté, une cheminée couverte de précieuses vieilleries; de l'autre, une ligne de fauteuils, rangés en demi-cercle en face de la cheminée, rejoignait le paravent. Ordinairement un homme ou deux, debout à la cheminée, entretenaient la maîtresse de la maison. Les dames assises s'y joignaient à volonté, mais attendaient le plus souvent qu'on les interrogeât.

« Je me souviens d'y avoir vu M. Boissy-d'Anglas, jadis protégé de la maison, devenu comte et sénateur, avec sa belle tête blanche et son air solennel, dans l'attitude du plus profond respect : comme aussi le cardinal Maury à sa rentrée en France; M. Suard, l'abbé Morellet, Marmontel, étaient d'anciens habitués. J'ai vu, à Saint-Germain, où elle passait les étés dans un petit logement pareil à celui de Paris, un ancien acteur de l'Opéra-Comique, nommé Caillaud, connu par de grands succès, venir lui rendre ses devoirs. Elle le fit un jour chanter pour nous, et je me souviens que ce fut charmant. Caillaud était vieux, mais on voyait qu'il avait été beau : l'expression touchante et naïve de son chant nous émut profondément. A Saint-Germain aussi, tous les ans, à la même époque, une vieille et imposante amie, la duchesse d'Arenberg, venait passer deux mois avec madame de Beauveau. Il s'y joignait une vieille sœur de M. de Beauveau, jadis abbesse de Saint-Antoine, laquelle, droite comme un cierge, grâce à un corset terrible, ne donnait d'autre signe d'existence qu'un tic nerveux qui faisait remuer sa tête, ornée d'un abat-jour vert; elle effiloquait constamment avec ardeur des chiffons de soie destinés à faire de la ouate : c'était l'ouvrage habituel de toutes ces vieilles dames. Quand elles étaient toutes trois dans ce petit salon, réunies à l'avant-dernier duc de Rohan-Chabot, frère de madame de Beauveau, qui portait l'hiver des habits fourrés et l'été des souliers gris, l'ancien régime me semblait ranimé comme par le galvanisme. On parlait généralement bas chez madame de Beauveau, personne ne voulant l'obliger à élever la voix, qu'elle avait très-faible. A une certaine heure, on lui apportait du café dans une très-petite cafetière d'or. Tous ces débris magnifiques avaient le plus grand

air. Cette imposante personne finit sans douleur, sans agonie; elle s'éteignit comme elle avait vécu, en adorant son mari et en honorant Voltaire.

« Les cérémonies religieuses ne tinrent point leur place à ses derniers moments ; mais les apparences furent assez heureusement conservées pour qu'il fût dit que jusqu'au dernier jour l'indépendance des idées s'était alliée chez elle à la convenance des formes. »

Obligé, bien à regret, de restreindre nos citations, nous empruntons à la seconde partie le tableau suivant.

DEUXIÈME PARTIE (1809-1833).

« La plus singulière et la plus honorable des visites que nous vissions arriver au Val[1], c'était celle que le roi Louis XVIII y faisait tous les ans. Ma grand'mère avait cessé de lui rendre ses devoirs depuis sa cécité (avant cette époque, le roi la recevait dans l'intimité avec quelques autres anciennes connaissances à certains jours de l'année); mais, quand elle eut perdu les yeux, elle ne sortit plus que pour se promener; le roi, aussi gracieux qu'elle, imagina de s'en dédommager en dirigeant tous les ans, à un certain moment de l'été, sa promenade en voiture du côté de la forêt de Saint-Germain, faisant une pause de vingt minutes à la grille d'entrée du château : le lieu prêtait admirablement à cette entrevue solennelle et brillante; c'était une large pelouse qui formait une sorte d'avenue à la façade du Val. Nous étions prévenus la veille, et nos gens se mettaient en campagne dès le matin pour n'être pas surpris. Du plus loin qu'ils apercevaient l'escorte royale, ils accouraient à toutes jambes mettre ma grand'mère en calèche; elle s'avançait ainsi à la rencontre du roi, et l'attendait, arrêtée dans sa voiture. On voyait alors briller au soleil les casques des gardes du corps; l'escorte se déployait le long de la futaie, et le carrosse à huit chevaux arrivait à toute bride pour s'arrêter court à côté de la calèche. Ordinairement le roi avait la bonté de placer sa visite pendant le quartier de mon père[2], qui se trouvait ainsi présent à l'entrevue; le reste de la famille était à pied groupé autour des voitures. Les curieux des environs accourus de toutes parts regardaient avec ébahissement cette conversation en plein air, dont ils ne perdaient pas un mot, grâce à la voix perçante du roi et à la nécessité pour tous de parler très-haut. Je n'oublierai de ma vie ce singulier spectacle, ainsi que les belles manières du souverain et de celle qu'il honorait

[1] Le château du Val dans la forêt de Saint-Germain.

[2] Le duc de Mouchy était l'un des quatre capitaines des gardes du corps, et était de *quartier*, ou de service, auprès du roi pendant trois mois de chaque année.

de sa pompeuse intimité. Notre tante de Duras, avec ses vieilles habitudes de cour et son bonnet carcassé, se tenait debout, faisant alternativement la conversation et la police autour d'elle. Nous étions appelées successivement pour prendre notre part de cet honneur; même ma fille, encore tout enfant, était portée dans le carrosse du roi pour y être embrassée.

« Louis XVIII, ainsi qu'on le sait, était aimable comme un seigneur et comme un académicien. Tout ce qu'il disait semblait écrit d'avance et presque toujours mêlé de citations. Quand M. de Lally se trouvait là, il y avait entre eux assaut de mémoire. Rien de si ancien, de si noble que ce spectacle. Louis XIV semblait revenu dans ce séjour créé par lui et inspirer les aimables paroles de son descendant. Comme dans toutes les occasions solennelles, il s'y mêlait quelquefois des incidents risibles. Un jour que le roi arriva un peu plus tôt qu'on ne s'y attendait, ma grand'mère fut jetée en voiture à la hâte et partit sans attendre notre tante, la princesse de Craon, qui ne pouvait marcher par suite d'une chute; son vieux valet de chambre, désespéré de la voir en retard, la saisit et l'emporta en courant jusque sur la pelouse et la fourra dans la calèche, plus morte que vive, un moment avant l'arrivée du roi. »

Nous voudrions avoir donné, par la lecture de ces fragments, une idée de l'agrément et du plaisir qu'on trouve dans ces Souvenirs. Mais il est difficile que des citations ainsi écourtées et tronquées puissent conserver tout le prix qui s'attache au même morceau dans l'ensemble de la composition dont il fait partie.

Nous avons, d'ailleurs, annoncé dans le titre de cet article les Lettres inédites de madame la duchesse de Bourgogne, et on nous reprocherait avec raison de n'en point parler.

Ce fut un vrai service rendu à l'histoire que la publication de ces Lettres. Elles sont au nombre de vingt-deux, et donnent un jour naturel et piquant, infiniment honorable, sur le caractère de la jeune princesse et sur les rapports délicats et singuliers de la famille de Louis XIV avec madame de Maintenon. Je défie que la déférence et le respect puissent aller plus loin qu'ils ne se montrent dans le langage gracieux que cette princesse, femme de l'héritière du trône, emploie envers une personne dont la situation était si importante et si peu définie. La vicomtesse de Noailles a fait précéder cette publication d'une notice sur la vie et les lettres de madame la duchesse de Bourgogne; ce morceau est réellement achevé. C'est en le citant en grande partie que nous terminerons : il donnera, mieux que ne le feraient nos éloges, une juste idée de la sagacité de son auteur, de la grâce et de la fermeté de son style et de la rectitude de ses jugements.

« L'histoire nous offre de temps à autre des personnages séduisants qui attachent le lecteur jusqu'à l'affection et dont le souvenir a quelque chose de l'intérêt du roman. La Providence les montre parfois sur le trône comme pour justifier l'enthousiasme de la multitude et ennoblir le dévouement des courtisans. Souvent elle les retire du monde dès la jeunesse, ornés des charmes que le temps enlève et des espérances qu'il aurait réalisées. De là, cet intérêt mélancolique qui pare, chez les anciens, l'image du jeune Marcellus; dans nos temps modernes, celle de Gaston de Foix et de quelques autres jeunes célébrités. La princesse dont nous publions les lettres est une de ces gracieuses apparitions; on la regrette après tant d'années écoulées, et tout ce qui la rappelle excite une sorte de tendre curiosité.

« Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée, deuxième du nom, duc de Savoie, naquit en 1685. Sa mère était fille aînée de Monsieur, frère de Louis XIV, et de cette aimable Henriette d'Angleterre dont la courte et brillante carrière est un des plus gracieux épisodes du grand siècle. Sa descendance devait, comme elle, briller et disparaître trop tôt. Marie-Louise d'Orléans, sa seconde fille, mariée au plus triste des rois d'Espagne, périt dans le premier éclat de sa jeunesse, au moment où son influence faisait craindre à l'Europe inquiète ce testament de Charles II, qui devait la bouleverser plus tard. Adélaïde de Savoie, petite-fille d'Henriette d'Angleterre, nièce de Marie-Louise d'Orléans, héritière de leurs charmes animés par la vivacité italienne, exerça pendant plus de quinze ans sur Louis XIV, sur sa cour et sur son peuple, ce prestige réservé aux agréments de l'esprit et de la figure, quand ils sont accompagnés d'un jugement solide et embellis par ce premier de tous les charmes qui s'appelle la bonté. Sa courte existence éclaire d'une douce lumière les dernières années du grand roi, et sa fin prématurée est la plus amère des douleurs de sa vieillesse.

« Dès l'arrivée de la princesse, le roi s'éprit pour elle d'un de ces entraînements irrésistibles qui dominent et modifient les plus impérieux caractères. Ce souverain si majestueux est, pour ainsi dire, enlevé à lui-même dès qu'il l'a vue, et tout ce qui l'entoure devient confident de son engouement. « Le roi, dit Dangeau, qui avait été audevant de la princesse jusqu'à Montargis, le 4 novembre 1696, la reçut à la portière du carrosse et me dit : Vous voulez bien qu'aujourd'hui je fasse votre charge. Il embrassa la princesse dans le carrosse et la conduisit chez elle, en lui présentant Monseigneur, Monsieur et M. le duc de Chartres. La princesse lui baisait la main en chemin. Comme il rentrait chez lui après l'avoir laissée chez elle, je pris la liberté de lui demander s'il était content. Il me dit qu'il l'était trop, et qu'il ne pouvait contenir sa joie. Pendant qu'il fut dans son cabinet

avant le souper, il fut toujours sur un petit siége et la fit tenir sur son fauteuil, disant : Madame, voilà comme il faut que nous soyons ensemble et que nous vivions en liberté.

« Enfin, dit encore Dangeau, le roi nous dit en se couchant : Je l'ai bien examinée depuis qu'elle est arrivée, et je ne lui ai rien vu faire ni entendu dire dont je ne sois content au dernier point. »

« Maintenant écoutons le roi lui-même, épanchant avec madame de Maintenon son intime et complète satisfaction. Il lui écrit de Montargis, ce même 4 novembre au soir :

« Je suis arrivé ici avant cinq heures. La princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier, et, après, elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avait une foule et une chaleur qui faisaient crever. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient, et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue, habillée à peindre et coiffée de même; des yeux très-vifs et très-beaux; des paupières noires et admirables; le teint fort uni, blanc et rouge, comme on peut le désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; sa bouche est fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien; elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. Elle ressemble à son premier portrait, et point à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait, et serais fâché qu'elle fût plus belle.

« Je le dirai encore : tout plaît, hormis la révérence; je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pas pu voir encore. J'oubliais de vous dire qu'elle est plus petite que grande pour son âge. Jusqu'à cette heure j'ai fait merveille; j'espère que je soutiendrai un certain aisé que j'ai pris jusqu'à Fontainebleau, où j'ai grande envie de me retrouver. »

« A dix heures du soir, le même jour, le roi ajoute : « Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit; c'est tout dire. Elle a la taille très-

belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien et est d'une politesse charmante à toutes choses; mais à moi et à mon fils elle n'a manqué à rien et s'est conduite comme vous pourriez le faire. Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble et les manières polies et agréables; j'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que, sans préoccupation et sans flatterie, je le peux faire et que tout m'y oblige. En voulant vous dire tout ce que je pense, je vous donne mille bons.... » (Deux lignes sont effacées dans l'original[1].)

« L'enchantement du roi se montre ici plus vivement encore que dans le récit de Dangeau. Évidemment Louis XIV, habitué depuis tant d'années à des flatteries étudiées et à un respect cérémonieux, se sent entraîné par ces prévenances enfantines et le plaisir tout nouveau pour lui d'une paternité intime. Il eût aimé à établir des rapports de ce genre avec la première Dauphine; on voit, dans les lettres de madame de Sévigné, qu'il cherchait à vivre avec elle comme jadis avec Henriette d'Angleterre et les amies de sa jeunesse. C'était son goût que la société des femmes, même sans amour; mais il y était difficile : madame de Montespan, ses sœurs, et enfin madame de Maintenon, lui avaient donné le besoin de la distinction dans l'intimité. La Dauphine de Bavière l'ennuya comme avait fait la reine, et sa nullité hâta les progrès de la faveur de madame de Maintenon. Le roi, actif, laborieux, occupé toute sa vie et sans relâche des affaires de son gouvernement, ne pouvait se passer d'abandon et de confiance, plaisir si doux après le travail. Le ciel lui envoyait une charmante enfant, à la fois affectueuse et réservée, intelligente et douce, dont il avait l'espoir de faire son divertissement et son amie. C'était pour elle que, la première fois peut-être de sa vie, il se mettait sur ce petit siége et prenait cet *air aisé* dont il se félicite avec une bonhomie qui nous surprend. On voit qu'il cherche à prévenir madame de Maintenon en faveur de sa petite-fille. « Elle s'est conduite, dit-il, comme vous pourriez le faire. » Ces précautions n'étaient pas nécessaires. La conquête de madame de Maintenon fut aussi prompte que celle du roi. Elle écrit deux jours après à la duchesse de Savoie, en lui parlant de sa fille : « Elle a toutes les grâces de onze ans et toutes les perfections d'un âge plus avancé. L'humeur paraît aussi aimable que la taille promet d'être parfaite. Elle n'a que faire de parler pour montrer qu'elle a de l'esprit. Sa manière d'écouter, ses regards, tout le mouvement de son visage, tout dit que rien ne lui échappe. Votre Altesse Royale ne croira pas qu'on puisse

[1] L'original autographe de cette lettre fait partie de la bibliothèque du Louvre.

lui montrer jusqu'où va la satisfaction du roi. Il me dit hier qu'il était en garde contre lui-même pour que sa joie ne parût pas trop excessive.

« La princesse a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire qui soit désagréable. Je voulus m'opposer aux caresses qu'elle me faisait, en lui disant que j'étais trop vieille. « Ah! point si vieille, » me dit-elle. Elle vint m'embrasser quand le roi fut sorti de sa chambre, me fit asseoir, et, se mettant d'un air flatteur jusque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part et de vous demander la vôtre pour moi. Apprenez-moi bien, je vous prie, ce qu'il faut pour plaire au roi. » Ce sont là ses paroles; mais la douceur, la gaieté, les grâces dont elles étaient accompagnées, ne se peuvent mettre sur le papier. »

« Peut-on s'étonner, après tous ces détails, de l'engouement du roi pour la jeune princesse? »

. . . .

« Les lettres qui nous restent de la duchesse de Bourgogne nous prouvent que l'austérité de madame de Maintenon ne lui déplut jamais. Trop supérieure elle-même pour ne pas apprécier l'utilité de ses avis, on la voit toujours plus tendre et plus caressante après avoir été grondée. Le jeu, qui était une fureur alors, est la plus fréquente et presque la seule occasion de ces remontrances : à cela près, le roi et madame de Maintenon se prêtaient à tout pour la divertir. Les bals, les spectacles, se succédaient à la cour, ainsi que les mascarades, où les plus graves personnages étaient parfois obligés de prendre part, et où le roi lui-même, afin de se donner un air de carnaval, mettait un domino de gaze sur son habit. »

. . . .

« La vie de la duchesse de Bourgogne, jusqu'en 1705, fut donc une suite non interrompue de plaisirs choisis et d'instructions exquises. Jamais princesse n'en sut mieux profiter. Du jour de son arrivée jusqu'à celui qui l'enleva à la France, elle ne fit pour ainsi dire que marcher de succès en succès. Après avoir été une enfant délicieuse, elle grandit sans cesser d'être charmante : son esprit se développa avec sa taille, et son jugement, chaque jour plus avancé, promettait une maturité précoce. On peut suivre ses progrès dans les lettres de madame de Maintenon, dont la tendresse la surveille avec tant de sollicitude. Saint-Simon, si amer quand il blâme, trouve pour la louer des grâces qui semblent inspirées par elle. »

. . . .

« Le bonheur d'être mère fut retardé pour la duchesse de Bourgogne par des couches malheureuses. Elle perdit un premier enfant, et le pleura comme si elle l'avait connu. Enfin, en 1704, la naissance du

duc de Bretagne et plus tard celle du duc d'Anjou, qui fut depuis Louis XV, vinrent mettre le sceau à toutes ses félicités. Depuis ce temps, la duchesse de Bourgogne joignit au prestige de ses charmes l'importance que lui méritaient son caractère et son immense crédit. « Le roi, dit Saint-Simon, ne lui cachait rien et travaillait avec ses ministres devant elle toutes les fois qu'elle y voulait demeurer. » Identifiée dès ses débuts aux intérêts de son mari, elle lui devint tous les jours plus utile et plus chère. Cet époux, qu'elle servait si bien, l'aimait peut-être plus qu'il n'en était aimé; il était grave, vertueux jusqu'à l'austérité, mais si noble, si délicat, si tendre, que le respect et la reconnaissance liaient sa femme à son sort, comme eût pu faire l'amour. Lorsqu'en 1702 le duc de Bourgogne entra au conseil, la duchesse en parut, dit Saint-Simon, transportée de joie. Tout entière à la gloire de son mari, on la voit suivre avec anxiété les phases de ses succès tant à l'armée que dans les affaires, sans jamais se montrer importunée de son amour, que madame de Maintenon appelle quelque part *effrayant*. Le cœur de la duchesse de Bourgogne fut-il sensible pour d'autres? Saint-Simon est le seul qui nous le dise, et certes rien ne prouve mieux son besoin effréné de scandale que de n'avoir pu s'empêcher de médire d'une princesse dont il était l'admirateur passionné. . . . .

. . . .

Au reste, ce Saint-Simon, si cruel quand il n'aime pas, attendrit lorsqu'il parle de la mort du Dauphin et de la Dauphine. »

. . . .

« Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes, et toute espèce de grâces. Le roi sentit à sa mort la seule véritable douleur qu'il ait jamais eue de sa vie; les ténèbres couvrirent la face de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut de si digne de l'être. Aussi les regrets n'ont pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée avec un vide affreux qui n'a pas pu être diminué. »

« On peut demander au même auteur des détails qui appartiennent aux mœurs du temps; j'aime mieux chercher dans les lettres de la duchesse de Bourgogne sa gaieté piquante et naïve, sa sensibilité pour les maux de la France, qui trouble et attriste ses amusements; enfin cet ardent amour du bien qui l'anime au sein des plaisirs. Celles de ces lettres qui s'adressent à madame de Maintenon sont des billets écrits souvent d'un appartement à l'autre ou de Versailles à Saint-Cyr, pour échapper à la foule et communiquer librement. Ces billets sont parfois longs et sérieux; ils attestent l'abandon de la prin-

cesse avec madame de Maintenon, et son besoin de la consulter sur les plus petites comme sur les grandes choses. Quelques-unes de ces lettres (neuf sur vingt-deux) ayant été publiées par la Beaumelle ont été rétablies ici dans leur intégrité. On a même respecté l'orthographe. Celles qui s'adressent au comte d'Ayen, depuis maréchal duc de Noailles, sont entièrement inédites. Elles prouvent une flatteuse amitié, et une confiance, présage d'un grand crédit. Si je ne me trompe, elles donnent de la Dauphine une idée plus grave que le portrait de Saint-Simon. Celui-ci, n'étant pas admis dans son intimité, ne voyait d'elle que son écorce mondaine; évidemment cette apparente légèreté cachait un intérêt sérieux pour les affaires. On voit que la princesse les suit avec curiosité et veut en être fidèlement informée.

« Il est donc permis de croire qu'à tous ses charmes extérieurs la Dauphine joignait un esprit actif, un jugement solide, et qu'elle eût utilement secondé son mari si le ciel l'eût appelée à partager son trône. »

. . . .

. . . .

. . . .

Ces extraits suffisent pour donner une idée du charme répandu dans les trop courts écrits de la vicomtesse de Noailles. Un homme serait jaloux de la maturité de son jugement; on aurait peine à citer, dans une autre femme, plus de grâce et de délicatesse. Des femmes se sont mises au premier rang des poëtes dans la Grèce antique, et ce n'est qu'en France qu'on a compté des femmes aussi parmi les écrivains d'un mérite tout à fait supérieur. Si notre siècle avait conservé toute la finesse de goût qui distinguait nos pères, on n'irait pas chercher en dehors des *Lettres de madame de Sévigné* l'appréciation de la société française sous le règne de Louis XIV. Immédiatement au-dessous et presque à côté de cette radieuse figure se placent nos *petits classiques* d'entre les femmes, madame de la Fayette, avec la *Princesse de Clèves*, madame de Caylus, avec les *Souvenirs*, madame de Staal (mademoiselle de Launay), avec ses *Mémoires*, et, j'oserais presque ajouter en dépit de la ténuité du volume, mademoiselle Aïssé, avec ses *Lettres*. La *Pauline* de madame de Sévigné, madame de Simiane, n'est point indigne de son aïeule; et, au commencement de ce siècle, nous voyons resplendir madame de Staël, la plus éloquente des femmes qui aient écrit. Ni l'Angleterre, malgré des vers agréables et des romans exquis, ni l'Italie, en dépit de la noble figure de Vittoria Colonna et des accents passionnés de Gaspara Stampa, n'ont rien de prépondérant à nous opposer en ce genre. Conserverons-nous cette prérogative? S'il fallait en douter,

on trouverait plus d'intérêt encore à chercher, dans l'écrivain distingué qui a fait l'objet de cette étude, le dernier écho des grandes époques de notre société, où l'aristocratie du talent justifiait les prétentions de la naissance et la supériorité du rang.

LÉON ARBAUD.

UN CONTE
DE LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ

DEUXIÈME PARTIE

LADY KATHLEEN STRONGMANOR.

I

GRAND-JACQUES ET MADAME LA BARONNE.

Charles de Lignières avait descendu l'escalier à grands pas, traversé la rue en courant, et il était entré comme un tourbillon au numéro 25, qui était, du reste, presque vis-à-vis l'hôtel de madame de Rouchinghem.

Il n'avait pas aperçu Grand-Jacques, lequel marchait à pas pressés et suant à grosses gouttes, pour obéir à son maître, qui lui avait dit : Le plus tôt possible. Il avait retourné ce mot de cent façons, mais ni le soleil ni la grande houppelande n'en avaient pu adoucir la rigueur. Il s'avançait donc dans la rue de la Madeleine, le chapeau sur le haut de la tête, le pied de frêne sous le bras, essuyant son front avec un immense mouchoir à carreaux rouges et vert-de-gris, lorsqu'il vit son maître courant d'un air égaré vers une maison inconnue. Se sauver à l'heure où lui, Jacques, avait quelque lieu d'espérer que le dîner était servi, cela lui parut étrange. Rendons-lui pourtant cette justice, que l'enquête sur les mésaventures qui avaient pu arriver à ce dîner ne fut pas longue. Mademoiselle Roland, l'intendante de la Baronne, n'était point chiche sans doute d'un petit vin de Narbonne qui piquait gracieusement les oreilles de notre Picard; cependant, comme il était plus curieux que gourmand, plus philosophe que gai, et qu'il avait l'esprit plus actif que l'estomac, les syllogismes

à l'aide desquels il étudiait toutes choses ne l'amusèrent pas longtemps dans la cuisine de la Baronne.

Que signifiait cette course étrange, cette maison où monsieur Charles devait être à dîner, cette autre maison dont Jacques n'avait jamais entendu parler? Il n'y comprenait rien, mais le cœur fit bientôt taire l'esprit. Dans cette maison étrangère, donc ennemie — syllogisme champêtre, — son maître pouvait avoir besoin de son pied de frêne; il avait, à coup sûr, besoin d'un conseiller sage et prudent. Il mettait déjà le pied sur le seuil du numéro 25 quand, en levant la tête, il aperçut à sa fenêtre madame de Rouchinghem, qui lui fit un signe impérieux de venir à elle. Il n'y avait pas moyen de désobéir ; — après tout, c'était peut-être le meilleur moyen de savoir à quoi s'en tenir.

Il entra à l'hôtel en lançant un regard plein de profondeur au concierge, qui lui sourit comme à une vieille connaissance. Évidemment ce concierge n'était pas au courant des mystères qui se passaient au premier étage. Le regard profond de Jacques fut perdu. Il ne saisit dans la bande de serins de l'honnête Allemand aucun dérangement scandaleux qui pût servir de base au moindre raisonnement.

Il n'eut pas même besoin de sonner, mademoiselle Roland lui tenait la porte ouverte. C'était une franche et bien conservée commère de quarante-cinq à cinquante ans, dont les grosses joues et le triple menton n'étaient pas ennemis, aux moments de loisir, d'un sourire décent et d'une joie modérée. Mais elle apportait dans l'exercice de ses fonctions une gravité digne, une roideur importante, qui lui paraissaient nécessaires à la femme de confiance d'une dame aussi fière, aussi illustre que l'était madame la baronne de Rouchinghem. Elle jeta sur Jacques un coup d'œil curieux, intrigué, un peu interrogateur, mais plein de majesté. Elle était fort étonnée que sa maîtresse l'eût envoyée au-devant d'un valet. Mais, quand elle vit, au regard effaré de celui-ci, qu'il en savait encore moins qu'elle, elle se contenta de laisser tomber sur lui un sourire grave, plein de dédain pour son ignorance, et tout rempli de cette sorte de condescendance protectrice propre à ceux qui tiennent seuls la clef d'un important mystère. Les syllogismes de Jacques marchaient de défaites en défaites. L'air digne et réservé de mademoiselle Roland les jeta en pleine confusion. Celle-ci précéda notre philosophe sans rien dire; elle l'introduisit dans le salon et ferma la porte derrière lui.

Madame de Rouchinghem était assise à sa table à ouvrage, remuant les aiguilles de son tricot avec une vivacité fébrile.

— Approchez, dit-elle à Jacques d'une voix sèche. Sur quelle herbe votre maître a-t-il marché aujourd'hui ; et qu'est-ce qu'il a donc?

Pour le coup Jacques tomba de son haut; ses petits yeux s'écarquil-

lèrent d'une façon risible. — C'était lui qu'on interrogeait. — Madame la baronne ne savait donc rien. — Qui donc savait quelque chose? — Le diable s'était-il emparé de la maison?

— Ne me regardez pas comme un monument; et ne restez pas là comme un ébahi quand je vous parle. Je vous demande si votre maître est fou?

Sa voix était si rude, que les grosses gouttes de sueur recommencèrent à couler du front du pauvre garçon. Il était épouvanté des effroyables choses qui avaient dû se passer dans ce salon : — car comment expliquer autrement cette grande colère de madame la baronne? — Et que fallait-il répondre? — Ne valait-il pas mieux avouer doucement que son maître était fou? — Et puis était-il bien sûr qu'il ne l'était pas? — Il allait peut-être s'engager dans une mauvaise affaire en le niant; mais il se fit honte. Non, il fallait défendre monsieur Charles, si bon, si sage, son maître! Il se jeta résolûment, mais avec une angoisse mortelle, dans le gouffre de la colère de madame de Rouchinghem; et il répondit avec cette conviction inébranlable de l'homme qui marche au martyre :

— Monsieur Charles n'est pas fou, pour sûr. On ne dit pas qu'il y a eu des fous dans la famille, parmi les vieux seigneurs, depuis monseigneur Jacques, il y a de beaux jours, qui tua une vache avec des pistolets; je les ai vus, ils sont en cuivre.

— Faites-moi grâce de vos commentaires, monsieur Jacques, et ne m'irritez pas avec vos stupidités de vache et de pistolets.

— Madame la baronne, reprit Jacques avec un sourire pacifique, en s'empressant de lui céder la vache et les pistolets dans l'espérance de la désarmer par cette concession, madame la baronne sait que les histoires mentent quelquefois, et peut-être bien que le grand-père Descottes pouvait se tromper, quoique j'aie vu les pistolets et que...

— Taisez-vous, imbécile!

Jacques secoua les oreilles et leva tristement les yeux au plafond de l'appartement. Jamais il n'avait vu une telle colère, — que les plus grandes concessions ne pouvaient calmer; — car enfin le père Descottes, il le savait bien, n'avait jamais conté de bourdes ni de menteries. — C'était un vieil homme sage et craignant Dieu.

Une ou deux minutes se passèrent en silence. Jacques regarda deux ou trois fois la porte avec envie; puis, se croyant oublié, il leva le pied le plus doucement qu'il put, et se retourna pour s'esquiver. Mais madame de Rouchinghem redressa la tête, et ce mouvement sembla lui faire perdre le peu de calme qui lui restait.

— Qu'est-ce que c'est, enfin! Allez-vous vous sauver, vous aussi? Prenez garde au moins que vous êtes un misérable paysan; et, si vous me manquez de respect, je vous.....

Mais elle se mordit les lèvres. Les pommettes de ses joues étaient devenues ardentes, et ses yeux noirs lançaient de ces éclairs aux reflets fauves qui brûlent l'âme comme le feu brûle le corps.

Jacques, le pauvre garçon, était tout tremblant; les grosses gouttes de sa sueur tombaient en se succédant aussi pressées que les larmes de la gouttière après la pluie. Il n'osait faire le moindre mouvement pour prendre son immense mouchoir : il craignait de voir se fixer sur lui ces yeux qui brûlaient, dit-il plus tard, comme du lard bouillant sur la langue des gens trop pressés.

— Qu'a-t-il fait, cette après-midi, reprit madame de Rouchinghem; le savez-vous?

— Monsieur Charles a passé son après-midi à s'habiller, en chantant, pour venir vous voir, madame la baronne, répondit Jacques avec une promptitude qu'il cita toujours comme une inspiration du bon Dieu, comme un trait de malice qui touchait de bien près au génie.

Chaque fois qu'il raconta depuis, au cercle de Saint-Léonard, cette aventure importante de sa vie, il avait, assurait-il, par ces seuls mots, tourné l'esprit de madame la baronne comme avec un tourniquet, et fait tomber sa colère comme le vent après une averse.

Il sembla, en effet, que sa voix fût un peu adoucie quand elle demanda : — Était-il seul?

— Il y avait aussi monsieur Dominique, madame la baronne, qui était venu voir les livres que nous avons reçus de monsieur l'abbé d'Escault, et qui causa avec monsieur de choses fort importantes, à ce que je me suis laissé dire.

— Quoi! ce monsieur Dominique, un autre fou, répliqua madame de Rouchinghem comme en se parlant à elle-même, qui fit une fois dans mon salon une scène d'éloquence contre Boufflers.

Et le silence régna de nouveau. Mais la position n'était pas tenable pour Jacques. Il prit son parti bravement, et tout brusquement il tira son mouchoir de sa poche. La baronne leva la tête, mais elle le regarda sans le voir; elle se trouvait violemment assaillie de pensées diverses; elle était bien décidée à ne jamais pardonner à Charles cette malhonnêteté inouïe, cette insulte directe à sa personne, à sa vanité féminine peut-être. Mais il y avait ces larmes, ces deux larmes, qui avaient coulé sur sa main et qui étaient sorties si tristement des yeux de son jeune ami. C'étaient de vraies et sincères larmes — quand n'avait-il pas été vrai et sincère?— et ces larmes ne disaient-elles pas quel prix il attachait à son amitié, à ses bonnes grâces! N'était-elle pas, après tout, bien tyrannique pour ce pauvre enfant, si enthousiaste, si dévoué, si généreux! ne devait-elle pas l'admettre avec ses défauts, ses bonds insensés et ses élans irrésistibles? Cent pensées roulaient autour de ces larmes; il semblait qu'elles fussent entrées dans le cœur

de la vieille dame, et qu'elles dussent adoucir toute irritation sur leur passage.

Elle laissa retomber sa tête sur sa poitrine; puis, la redressant brusquement, elle se tourna vers Jacques. Celui-ci était rouge comme une pomme d'api; il s'était essuyé avec l'immense mouchoir d'une façon si désespérée, qu'il semblait avoir enlevé la peau avec la sueur.

— Vous allez, vous, vous m'entendez, descendre; vous attendrez votre maître. Quand il sortira, vous lui direz qu'il est un don Quichote, un fou, un enfant terrible, et que j'ai retardé mon dîner expressément pour ses impertinences, mais qu'il vienne. Vous entendez bien. Je veux le punir en faisant faire cette commission par vous. Prenez garde, qu'elle soit faite textuellement.

Ce mot de don Quichote, qu'il ne connaissait pas, sonna mal aux oreilles de Jacques.

— Je dirai bien à monsieur Charles, de votre part, madame la baronne, qu'il est un fou. Mais, si madame la baronne voulait me retirer le don Quic...

— Allez, vous dis-je, et prenez garde de marcher droit.

Jacques salua et sortit. Il s'aventura prudemment dans le couloir de ce mystérieux numéro 25, et attendit.

Après quelque temps, il vit Charles descendre l'escalier à grands pas, suivi de Francis de Bruneu; il remarqua qu'ils avaient tous deux l'air fort soucieux.

— Monsieur le marquis, dit-il, j'ai bien l'honneur de vous saluer. Et il adressa à Francis le salut officiel dont il a été déjà question.

— Bonjour, bonjour, Grand-Jacques.

— Monsieur Charles, reprit-il en se plaçant respectueusement devant son maître aussitôt qu'ils eurent passé le seuil de la porte, je suis bien persécuté par mes idées.

— Vraiment? fit Charles d'un air distrait.

— Et vous seriez bien bon, si c'était un effet de votre bonté, de me permettre de vous demander quelque chose.

Sur un signe de tête de son maître il continua.

— Madame la baronne m'a donné une commission pour vous, monsieur Charles, mais une commission qui n'est pas comme qui dirait honnête. Parce que vous m'avez bien dit d'obéir à madame la baronne comme à vous-même, mais vous ne voudriez pas que je vous dise des sottises, monsieur Charles, et pourtant madame la baronne est si *coléreuse*, que j'ai peur qu'elle ne me mette à mal avec vous si je ne lui obéis pas.

— Madame la baronne est une vieille dame respectable, et il faut lui obéir par-dessus tout, mon pauvre Jacques.

— Alors, monsieur Charles, dit notre Picard en ôtant respectueu-

sement son chapeau, vous êtes un enfant terrible, pardon, un fou, faites excuse, un homme qui choque ; — c'est ainsi qu'après un travail infini il était parvenu à traduire ce mot qui l'avait d'abord complétement choqué lui-même. — Madame la baronne a fait remettre le dîner pour vous, elle vous attend. Voilà toute l'affaire.

— Merci, bon Jacques, tu m'ôtes un poids de dessus la poitrine, dit Charles en sautant comme un enfant, mais il faut nous mettre en état de reconnaître une telle gracieuseté ; vous savez, Grand-Jacques, que madame la baronne est trop fière pour les prodiguer. Je me suis tellement enfumé, tellement troublé la tête toute cette après-midi, que, — voyons l'heure, — oui, un quart d'heure encore sous les arbres de la Chapelle-Expiatoire me fera un bien infini. C'est mon refuge, paraît-il.

Il remonta à grands pas la rue, en longeant la maison de madame de Rouchinghem, afin qu'elle ne le vît pas. Arrivé là, il serra la main à Francis, lui dit quelques mots que Jacques ne put pas entendre, et, tandis que son ami entrait chez la baronne, il continua sa route et alla s'appuyer tout rêveur sur la barrière qui entoure les arbres du clos.

Jacques s'approcha de lui et lui dit d'un ton de voix insinuant :

— Faut que la maison dont nous venons, monsieur Charles, soit une fameuse maison. Elle est, pour sûr, habitée par de grandes gens, des seigneurs du temps passé.

— C'est la maison d'une femme perdue.

— Oh ! monsieur Charles, fit Jacques.

Mais son maître était sérieux, presque triste. Alors les syllogismes se précipitèrent l'un contre l'autre dans sa cervelle avec une violence effrayante. — Son maître, si sage jusqu'ici, un vrai enfant de chœur, monter chez une mauvaise femme, oh ! — Et pourquoi ? et comment ? — Sa vie allait-elle changer ? — Et madame de Lignières, et la Vierge noire, comment s'arrangeraient-elles avec tout cela ? — Sa vie à lui allait-elle changer aussi et serait-il forcé d'accompagner son maître dans cette maison ? il aimerait mieux se jeter les quatre fers en l'air !

Il y avait, dans toutes ces réflexions, de quoi défrayer sa philosophie pendant plus d'un mois. Mais le premier choc fut rude.

Charles n'eut pas le temps de remarquer la stupéfaction du pauvre Jacques. Il venait d'apercevoir, débouchant dans l'enclos et s'avançant jusqu'à peu près cinquante pas de lui, le couple qui l'avait tant préoccupé pendant toute l'après-midi. Ils étaient tous deux d'une roideur exagérée, même pour des Anglais : la jeune femme marchait avec cette roideur sautillante qui est la grâce britannique, le jeune homme avec cette roideur gauche et lourde qui est la dignité britannique ; et, quoiqu'ils se donnassent le bras, ils paraissaient aussi éloignés l'un de l'autre que s'ils eussent été un jeune couple de la finance fran-

çaise. Le mari s'efforçait de regarder sous le nez les femmes qui passaient, mais son col ne paraissait pas vouloir consentir à ces regards vainqueurs. La jeune femme, dont le fier profil se dessinait avec une netteté remarquable, s'avançait la tête haute, indifférente au monde, et regardant droit devant elle, avec une fixité qui pouvait faire croire à l'existence d'un esprit aérien qu'elle seule voyait et dont elle suivait tous les mouvements.

— Pauvres gens, se dit Charles, en se dirigeant, quand ils furent passés, vers la rue de la Madeleine, il est temps que j'intervienne. Oui, c'est bien cela ; j'interrogerai ce soir madame de Bruneu. Après avoir quitté madame de Rouchinghem, j'irai au cercle, et je prendrai langue. J'ai là bien des amis qui ont des relations anglaises, et nous verrons ce que nous pourrons faire pour la pauvre Irlande, conclut-il en sonnant chez madame de Rouchinghem.

Il entra dans le salon avec une certaine émotion. Cette chaleur de sang et d'idées qui l'avait entraîné quelques heures auparavant avait disparu, et, comme cela lui arrivait en de telles circonstances, il se trouvait tout honteux, presque sot. Son imagination, qui lui avait montré, pour exciter son enthousiasme, des tableaux pleins de vie, des images brillantes, des résultats grands et utiles, lui laissait voir, après la fièvre passée, les mêmes tableaux, mais pâles et froids, les mêmes images, mais revêtues de couleurs grotesques et grimaçant de cruelles ironies. Il se sentait, d'ailleurs, le pas lourd, la figure humble, l'œil suppliant, et il avait une frayeur mortelle de la raillerie de madame de Rouchinghem.

Celle-ci était assise à côté de sa table en palissandre et tricotait tranquillement son bas. Elle regarda Charles, et un sourire fugitif, mais franc et gai, déserra ses lèvres pâles quand elle vit l'air confus de son jeune ami :

— Bon ! vous m'avez joué le tour le plus sanglant ; mais je vois que vous le savez : ne restez pas là anéanti. Approchez; on ne vous arrachera pas les yeux.

Et elle lui tendit la main; Charles la serra d'une manière expressive, et ouvrit les lèvres pour balbutier quelques excuses :

— Bon, bon! vous m'allez arranger quelque phébus et me conter des fagots. Je ne veux pas me venger à ce point là. Voilà Pierre qui vient m'annoncer que je suis servie. Espérons que le dîner ne sera pas de carême prenant, comme tout ce qui s'est passé cette après-midi. J'attends votre bras, monsieur le *hurluberlu*.

Charles, qui craignait toujours de voir mettre sur le tapis ses aventures de l'après-midi, écouta la vieille dame avec une attention parfaite. Il surveillait la conversation avec un soin extrême, afin de détourner toute allusion, d'entourer de sourires gracieux tout mot qui pour-

rait servir de point de départ aux explications. Il comprit bientôt qu'elle ne demandait pas mieux que de les éviter; il la vit négliger bien intentionnellement quelques transitions faciles que, malgré tous ses soins, il n'avait pu parvenir à détourner à temps. Son esprit, désormais rassuré, se détendit, son attention courtoise se diminua, et son imagination se mit à courir pour revoir tous ces tableaux qui avaient excité son activité pendant les heures précédentes.

Après le dîner, et quand on fut passé au salon, la conversation tomba complétement. Madame de Rouchinghem elle-même paraissait plus désireuse de s'entretenir avec ses pensées que cela ne lui arrivait d'habitude, et les événements de cette après-midi lui fournissaient d'amples sujets de réflexion.

Charles, en quittant Francis devant l'hôtel de la Baronne, lui avait demandé de vouloir bien achever sa paix avec elle. Celui-ci n'avait trouvé rien de mieux pour parvenir à ce but que de raconter à la vieille dame ce qui venait de se passer chez madame Prudence Malpièce. La respectable baronne avait juré qu'elle ignorait jusqu'à cette heure que ce fût là le nom de cette *guenippe* qui habitait le premier étage de la maison faisant face à son hôtel, elle reprocha à Francis les mauvaises connaissances qu'il lui faisait faire, fronça les sourcils à cette pensée, et le laissa continuer. Il connaissait de longue date madame de Rouchinghem, et, sans autre apologie, il reprit sa narration avec ce ton moitié sérieux, moitié goguenard, qui lui était habituel.

Charles était entré au numéro 25, entraîné par cette étrange ardeur qui le poussait vers toute bonne œuvre, et qui lui laissait cependant assez de sang-froid pour lui permettre de se tirer à son honneur des positions, originales parfois, où son enthousiasme le jetait. Il n'avait pas tardé à faire oublier la bizarrerie de son introduction et l'étrangeté de son projet. Il avait dit tout ce que lui suggérait l'enthousiasme chaleureux dont il était plein pour engager cette madame Prudence Malpièce à ne pas troubler le jeune ménage dont le bonheur le préoccupait si singulièrement. Mais, malgré son éloquence entraînante, malgré ses gracieuses naïvetés et ces grandes pensées qu'il savait rendre avec tant d'énergie, il avait échoué, ainsi que cela était supposable, contre l'insensibilité et les odieux calculs de cette femme. Il n'avait trouvé en elle aucune corde vibrante encore d'honnêteté et de générosité; mais, continuait Francis, Charles, en tiraillant ainsi à droite et à gauche, en jetant ainsi à l'aveugle son filet dans les environs de madame Prudence, Charles n'avait pas pris madame Prudence, cela arrive: il avait atteint les voisins, cela arrive encore. Il avait conquis, sans s'en être aperçu sans doute, et à coup sûr sans le chercher, une certaine Henriette, amie et secrétaire de cette Prudence qui n'avait pas reçu du ciel le don de l'orthographe. Francis était persuadé

que ladite Henriette, fille bizarre, spirituelle et méchante, ferait dorénavant cent efforts pour contrarier son amie dans ses tentatives vis-à-vis du jeune Irlandais.

— La seconde conquête que Charles a faite, reprit monsieur de Bruneu en relevant la tête, n'est rien moins, madame, que celle de votre très-humble serviteur. Vous êtes la plus ancienne amie de ma mère, et vous savez que, quelque jugement que l'on puisse porter sur ma conduite, nul n'a jamais pu me reprocher de craindre chose ou homme de ce monde, le jugement ou les railleries, pas plus que les menaces ou la bataille; aussi n'ai-je pas peur d'avouer que Charles m'a humilié à mes propres yeux. Cette scène m'a touché. Le contraste entre ces deux natures, la lutte entre ce généreux amour du bien et ces misérables arrangements, cela m'a amené à me promettre bien solennement que je ne remettrais plus les pieds dans ces lieux. Peut-être ce commencement de conversion entrait-il dans les plans de monsieur de Lignières quand il est arrivé si follement chez cette Prudence; une telle pensée n'a pas paru gracieuse sans doute à mon amour-propre. Bah! Charles vaut dix fois mieux que moi, et de lui je puis recevoir un bon exemple et un bon conseil.

Là-dessus il avait posé respectueusement ses lèvres sur le bout des doigts de la Baronne, et avait disparu de son pas vif et délibéré.

La dernière supposition était exacte : depuis longtemps Charles s'était promis de saisir une occasion semblable pour faire rougir d'une telle compagnie la haute, fière et fine nature de son cher Francis. Madame de Rouchinghem, en repassant dans sa mémoire les détails de cette scène qui venaient de lui être dépeinte, ne pouvait s'empêcher d'admirer comment cette ardeur, propre à l'âme de Charles, se trouvait sans cesse dirigée par le bon sens que donne l'habitude de la vie catholique, et comment ainsi, même dans les bonds les plus imprévus de son enthousiasme, même dans les élans de son zèle les plus ridicules au jugement de la sagesse mondaine, comment il avait toujours cependant devant les yeux un but pratique, un projet réalisable, une intention fréquemment réalisée. Ces considérations luttaient dans l'esprit de la Baronne contre le dernier souvenir des blessures que Charles venait de faire à son amour-propre. Mais la vieille dame n'était pas facilement réduite dans les questions où sa dignité était en jeu. Il y avait, nous l'avons déjà indiqué, bien des notes et des contre-notes qui s'échangeaient entre le cœur de la matrone chrétienne et l'esprit de l'admiratrice de M. de Boufflers. Enfin la voix de Pierre vint rompre le silence en annonçant madame la marquise de Bruneu.

Madame de Bruneu était une petite femme grasse, ronde et vive; elle avait été charmante jusqu'à l'âge de quarante ans, et elle conservait

dans ses yeux animés, dans ses joues rondes, dans son nez aquilin, quelques traits d'une beauté qu'elle avait toujours négligée. C'était le seul sujet de querelle qu'il y eût jamais eu entre elle et madame de Rouchinghem, qui lui avait constamment montré une amitié particulière, à cause, disait-on, d'une certaine ressemblance de vivacité et de langage qu'elles avaient ensemble. Elle s'avança vers la Baronne d'un pas menu et saccadé, et lui serra affectueusement la main :

— Voyons, il faut que je vous fasse un peu ma cour, chère Baronne. Pensez donc que je pars demain, peut-être pour trois mois, peut-être pour un jour seulement, il est vrai. Mais, si je vous serre trop souvent la main aujourd'hui, j'oublierai de le faire la première fois que nous nous verrons, et nous serons quittes.

— Qu'est-ce que ce grimoire de mystère que vous nous indiquez là, chère belle?

— Vous savez que mon cousin de Trossy s'en va mourant; il faut que je garde un peu l'héritage de Francis, et je cours demain chez lui, mon cousin, s'entend, à son château près de Senlis. Mais il y a autour de lui une foule de parasites qui ne me conviennent pas. S'il veut se laisser débaucher, je l'emmène à petites journées à Bruneu, sinon je reviens à Paris et le même jour, en attendant qu'il se décide pour la Picardie. N'est-ce pas clair?

—Parfaitement. Mais vous venez bien tard, ma petite! il y a ici dans quelque coin un joli jeune homme qui a de l'humeur comme un dogue, à cause de votre retard. Cela est bien scabreux, ma belle, d'inspirer des passions de cette furie aux jeunes éventés. Je dis à vue de pays, car il ne m'a pas pris autrement pour confidente. Seulement il m'a accablé tout le jour d'un air nébuleux, d'une noirceur abominable, uniquement parce qu'il craignait que vous ne vinssiez pas. Voyons, monsieur le Ténébreux, venez faire vos courbettes prosternées à madame la marquise, que je vous mette l'un vis-à-vis de l'autre et que je vous abouche. Ne suis-je pas uniquement bonne?

Charles s'approcha.

—Ah! dit madame de Bruneu en lui tendant la main, qu'est-ce que vous avez donc fait à Francis? il m'est revenu avec un air grave et une figure longue. Je n'en ai rien pu tirer, sinon qu'il avait passé l'après-midi avec vous et que vous êtes un étrange personnage?

— On n'est jamais trahi que par ses amis, répondit Charles avec un sourire. Vous savez, madame, que Francis veut me faire passer pour une incarnation grotesque du roi Arthur.

— Point, je vous assure; il me paraissait tout féru d'enthousiasme à votre égard.

Charles haussa les épaules, et la marquise, voyant, après une minute

d'attente, qu'il ne voulait pas s'expliquer, ajouta à mi-voix avec un regard affectueux :

— Du reste, mon cher monsieur Charles, je ne veux pas me plaindre de vous, et le pauvre garçon m'a embrassée ce soir avec une chaleur qui ne lui est pas ordinaire. N'était la nuit qui tombait, j'aurais juré qu'il avait les yeux humides. Mais, voyons donc, reprit-elle à haute voix, en quoi puis-je vous être agréable? La chère Baronne ne prétend-elle pas que vous m'attendiez avec impatience?

— Voudriez-vous me permettre, madame, répondit Charles, d'être aussi plein de mystères que le château d'Udolphe, et seriez-vous assez bonne pour me laisser jouer le rôle d'un formulaire, lequel, comme vous savez, questionne toujours et n'est jamais questionné?

— Voyons, dit la marquise, je vais répondre comme au catéchisme, sans m'enquérir de vos secrets. N'est-ce pas bien cela que vous désirez?

Charles la remercia d'un sourire.

— Francis m'a dit qu'on vous a présenté dernièrement une jeune dame Irlandaise, et il m'a fait espérer que vous voudriez bien me raconter ce que vous savez de son histoire.

— Et il ne nous sera pas permis de savoir l'intérêt que vous y portez?

Charles fit gaiement un geste négatif.

— Soit donc, réplique la marquise après une seconde de réflexion. Je suis persuadée, chère baronne, que vous connaissez sir William Hawkins et lord Mount-Norris. Je me suis toujours dit que ni d'Hozier ni Chérin ne pourraient vous en remontrer en fait de généalogie, et qu'il n'y a pas une famille noble d'Europe dont vous ne puissiez nous établir l'histoire avec les tenants et les aboutissants.

— A vrai dire, chère belle, je ne les connais pas et ne les vis jamais. Toute cette jeunesse court le monde à la suite des affiquets de nouvelle mode, et ils ne cherchent pas à pousser leur pointe dans des salons, où l'on voit plus souvent des gens de l'autre monde tels que moi, que des beautés telles que vous, ma belle, que voilà fraîche comme une dévote. Mais j'ai connu les grands-pères des gens que vous dites.

— Bien. Je vous dirai donc que lord Mount-Norris a épousé la fille unique de sir William. Il y a eu entre son grand-père et le père de monsieur de Bruneu, mon mari, une grande liaison d'amitié pendant l'émigration. Depuis lors ces Hawkins ont continué avec nous un grand commerce. La jeune fille elle-même, qui a été élevée en France un peu sous ma tutelle, s'est mise en grands frais d'affection pour moi. Elle sait du reste que je l'aime fort, et c'est par elle que vos Irlandais, monsieur de Lignières, m'ont été présentés et recommandés. Vous croyez

que je vous déduis soigneusement mes autorités. Ce que j'en fais, c'est pour plaire à madame la baronne, qui n'aime pas les histoires abruptes, et qui tient à savoir comment les gens pendent les uns aux autres pour arriver jusqu'à nous.

— Bon, ma petite, vous me dépouillez de mes phrases; mais continuez sans plus d'ironie, si vous ne voulez pas que je vous arrache vos yeux brillants.

— Dernièrement donc, je reçus une lettre de lady Mount-Norris, plus deux cartes, monsieur George Ennis, lady Kathleen Ennis. Dans la lettre, ma jeune amie recommandait instamment à mes soins cette lady Kathleen Ennis, fille de lord Strongmanor, comte irlandais, et la plus chère de ses amies d'enfance. Elle me priait de l'introduire dans le monde; mais, comme elle voulait, ajoutait-elle, que je fisse cette présentation en toute connaissance de cause, elle me priait de lire jusqu'au bout une sorte de manuscrit qu'elle m'envoyait, et où elle me donnait une foule de détails romanesques sur la famille de son amie, sur son mariage; bref, elle me racontait une légende et quantité de choses, à l'aide desquelles vous pourriez, monsieur Charles, faire tout un roman. Mais vous pensez bien que je ne vais pas vous dire par le menu tout ce que m'a raconté ma jeune amie.

— Voyons, ma belle, fit madame Rouchinghem, touchez-nous les grosses et les petites cordes; il n'est point tard, je crois.

— Il faut donc vous dire, pour remonter au déluge, que ces Strongmanor sont appelés depuis des siècles, et, je crois, dans les ballades des vieux bardes, les *mauvais Irlandais*. Ils paraissent avoir eu l'étrange destinée de se trouver en tout et toujours en opposition avec le sentiment national de leur pays. « Depuis les temps les plus reculés, comme « le dit un vieux poëte, nul tyran, nul ennemi, nul mauvais fils, n'a « tiré le sang de la pauvre Irlande, sans qu'un Strongmanor ne lui ait « prêté son poignard. » — Vous comprenez que je dois cette citation, non à mon érudition, mais à lady Mount-Norris.—Tant et si bien qu'ils furent toujours les alliés des Anglais, qu'ils furent les premiers Irlandais qui abandonnèrent la religion de leurs ancêtres pour épouser la cause de l'hérésie saxonne. Ils devinrent les partisans de Cromwell et prirent une large part aux crimes commis par celui-ci en Irlande. On les vit ensuite se lever contre Jacques II, le roi légitime, quand il remua l'Irlande pour reconquérir son royaume. Enfin, à chaque révolte, ils firent l'office de gendarmes, souvent de bourreaux ; ils furent toujours des propriétaires tyranniques, des voisins dangereux; ils sont encore aujourd'hui à la tête des Orangistes de leur comté. — Voilà ce que m'a conté ma jolie correspondante.

— Mais, dit Charles, je ne vois pas cette légende que vous avez bien voulu m'annoncer.

— Vous voulez donc me pousser dans mes retranchements? Soit.

Madame de Bruneu se mit alors à raconter avec sa vivacité habituelle une de ces légendes mystérieuses et dramatiques comme il s'en trouve dans la généalogie de toutes les grandes familles celtiques. Celle-ci, sombre entre toutes, disait les malédictions bizarres qu'une sorcière célèbre au temps de Cromwell avait jeté sur les Strangmanor en punition de leurs crimes.

Enfin, conclut la marquise, les prophéties de cette vieille héritière des bardes irlandais se réalisèrent. Les fils de Strongmanor furent célèbres à chaque génération pour la faiblesse de leur esprit. Malgré cela, les fils aînés, à cause de leur nom, trouvèrent à se marier, et ils eurent toujours une quantité d'enfants. Pour les filles, par un sort étrange, quoiqu'elles fussent généralement belles, nul ne les demandait en mariage, et, quand l'une d'entre elles, par hasard, et dans le courant d'un siècle, trouvait à se marier, elle restait stérile. Vous comprenez que toutes ces bandes d'enfants, ces chefs de famille imbéciles, parfois débauchés, faisant toujours de médiocres mariages, les filles toujours pendues à la bourse paternelle, tout cela fit décliner la fortune, insensiblement sans doute, mais par une pente continue. La loi des majorats avait conservé jusqu'ici une apparence de bien à l'aîné. Cette loi détruite, et elle vient de l'être pour l'Irlande, les créanciers vendirent une grande partie du domaine des Strongmanor; ceux-ci devinrent tellement ruinés, que les filles du comte actuellement vivant, celle dont je vous parle et ses deux ou trois sœurs, se préparaient à entrer, pour vivre, dans des places d'institutrice, à ce que je crus. Par bonheur, il y avait dans les environs un ancien marchand de vins retiré, et je ne sais combien de fois millionnaire. Le fils de cet homme si riche tomba amoureux follement de lady Kathleen Strongmanor; il avait fait des études de médecine, pour son plaisir j'imagine: singulière réjouissance! malgré tout, il épousa la jeune lady, et l'on dit qu'ils s'aiment comme des tourtereaux.

Mais je me sauve. Il est presque tard. Au revoir, chère baronne, à demain ou dans quelques mois. Embrassez-moi donc, que je m'envole. Monsieur de Lignières, vous avez la joue rouge comme une fiancée et l'œil noyé. Voulez-vous que je vous prenne dans ma voiture?

— Je vous en serai bien reconnaissant, dit Charles en s'inclinant.

Madame de Rouchinghem alla gracieusement conduire ses hôtes jusqu'au seuil de l'appartement, puis rentra dans son salon et s'assit sur l'extrême bord d'un fauteuil. Elle resta là un instant, grave et roide; mais l'expression de ses yeux plus aiguë que d'ordinaire et son front légèrement penché indiquaient une pensée plus triste encore que ses préoccupations habituelles. Elle se leva enfin, appuya sa main sur le

bras de mademoiselle Roland, et s'avança majestueusement vers sa chambre à coucher.

— Avec toutes ces turlupinades de poésie nuageuse, pensait-elle, avec tout ce phébus de sorcellerie et de chevalerie, le voilà tout présentement pris, amouraché et fini, mon jeune fou. C'est grand dommage de lui pourtant. C'était un joli miroir. Et cet air de jeune fille si fiérote, ces regards si doux qui s'allumaient parfois comme un feu de la Saint-Jean, et ce cœur tout pur comme la fontaine de Sainte-Angadresme, au bout de l'avenue de Baconne; oui, c'était la fête de mes yeux et de ma pensée. Voilà encore que je raisonne pantoufle. Que Dieu nous sauve, c'est la dernière couleur à cette sotte journée.

Grand-Jacques avait passé sa soirée au sein de l'allégresse : il avait écouté aux portes. Quant son maître passa, donnant le bras à la marquise de Bruneu, il s'approcha de lui, sous le prétexte de demander un ordre, mais en réalité pour le regarder en pleine lumière. Il s'était tellement inféodé à ce maître, vivant de sa vie, et se préoccupant uniquement de ses pensées, que la moindre variation de cette nature, d'ailleurs franche et sonore, il la voyait à l'instant et en saisissait souvent la portée. Il considéra donc curieusement ces yeux brillants, cette figure exaltée, cette démarche plus saccadée que d'habitude. — C'est comme dans *les temps*, quand il s'en alla en Suisse, se dit-il.

— Toutes ces pleurnicheries du temps passé qu'on a bavardées ce soir, ça ne me convient pas. Allez dire tout ça à M. Charles, c'est jouer du violon dans les jambes des jeunes filles, que je dis. Et un chacun sait que leurs jambes se trémoussent toutes seules, de fin aise, quand elles entendent le violon à un quart de lieue, et plus loin encore. Oui, et il ne manquait plus que ça, un jour comme aujourd'hui, pour rendre monsieur Charles tout hors de lui-même.

Là-dessus, il alla assez tristement chercher son pied de frêne, posa dignement son petit chapeau sur le haut de sa tête et sortit. Il s'arrêta un instant en face de ce numéro 28, dont il avait entendu parler dans les conversations de la soirée, et où demeurait la dame qui allait être, selon lui, la cause de tous les malheurs de monsieur Charles.

Il resta là un instant, le sourcil froncé, puis il agita son bâton d'un air menaçant, et il continua sa route enseveli dans ses pensées.

Charles, après avoir quitté la marquise de Bruneu, alla au cercle. Là encore, il retrouva le sujet de sa préoccupation; il semblait que lady Kathleen dut tourmenter son imagination jusqu'à la fin de cette journée déjà si laborieuse. Le nom d'Ennis, qu'il répéta à Francis, attira l'attention des deux médecins qui faisaient partie du cercle, du docteur Bluet Leprince, un de nos meilleurs amis, et de ce docteur Le Hongre, qui détestait si cordialement Charles. Ce Le Hongre était en correspondance réglée avec un certain Macdonald, socialiste fa-

rouche, qui travaillait ardemment à répandre à Dublin, où il était médecin, les doctrines du communisme le plus pratique. Pendant le temps de ses études médicales, il s'était lié assez intimement avec George Ennis, qui lui avait demandé, lors de son départ pour Paris, des lettres d'introduction auprès de quelques savants de France. Le Hongre avait été un de ceux-là, et Macdonald, dans ses lettres, avait, en ami dévoué, dépeint George comme un sot, et Kathleen comme une femme adroite et corrompue. Le Hongre, qui crut entrevoir dans la pensée de Charles une sorte d'intérêt pour cette jeune femme, rapporta, en les exagérant encore, les méchantes insinuations de son correspondant d'Irlande. L'autre docteur, qui était des amis intimes de George Ennis, répliqua avec l'aménité qui distingue un médecin parlant à un médecin d'une autre école : il s'ensuivit une série de querelles et des discussions où Charles prit une part fort vive, et que l'impétuosité de Francis faillit faire tourner au tragique.

L'heure avancée put seule mettre un terme aux débats, et Charles prit rendez-vous avec Bluet, qui lui promit de lui raconter le plus philosophiquement et le plus sincèrement du monde toute l'histoire de ce ménage.

Charles, rentré chez lui, essaya de mettre quelque ordre dans les pensées diverses qui l'assaillaient. Mais bientôt le sommeil le gagna. Les féeries de la Saint-Jean bercèrent quelque temps encore l'imagination somnolente de leur enfant bien-aimé. Quand elles eurent clos sa paupière avec leurs douces caresses, elles posèrent un baiser sur ses lèvres entr'ouvertes, et regagnèrent à tire-d'aile leurs demeures mystérieuses, en portant sur leur route les rêves de Charles au milieu du château de Saint-Léonard.

II

MODÈLES DE CORRESPONDANCE.

Le lendemain Charles se réveilla assez tard, la tête un peu lourde, l'esprit fatigué, le cœur endormi et dégoûté de toutes les choses qui l'avaient si fortement impressionné la veille. C'était le résultat ordinaire des fièvres de son imagination. Il ne pouvait plus comprendre l'espèce d'intérêt qu'il avait pris à cette femme inconnue; les insinuations de Le Hongre lui revinrent en mémoire, il les trouva toujours aussi misérables, aussi peu vraisemblables; mais il ne put retrouver les vestiges de cette indignation qui l'avait transporté la veille au soir. La légende de madame de Bruneu lui sembla presque extravagante;

une légère rougeur monta à son visage quand il se rappela sa conduite vis-à-vis de madame de Rouchinghem; et il se dit qu'il avait dû avoir une sotte mine pendant qu'il parlait si gravement à ces femmes de la rue de la Madeleine. Enfin, tout lui semblait morne dans le présent, les tristesses du passé, les misères de sa race lui revenaient en mémoire; Dieu seul savait quel serait l'avenir; mais combien de ces espérances qui animaient maintenant sa solitude ne se changeraient-elles pas, au seuil de l'âge mûr, en amertumes et en déceptions!

Cependant le doux soleil, son ami, se jouait, en attendant son réveil, dans les feuilles jaunies du buis bénit suspendu dans son alcôve. Il lui envoyait, à travers les rideaux blancs, son souhait de la journée heureuse; et, dans le haut de la fenêtre, Charles voyait les nuages blanchâtres courir à tire-d'aile dans le ciel bleu, pour rejoindre peut-être les collines verdoyantes du bon pays picard. La fenêtre de la chambre voisine était entr'ouverte, et l'air frais du matin venait apporter jusqu'à son lit le parfum des fleurs du jardin; il entendait les oiseaux recommencer ces débats mystérieux où il avait tant de fois cherché un sens, une poésie. Il n'y avait rien de changé dans le sourire que Dieu envoie chaque jour à la terre. Grand-Jacques marchait d'un pas timide dans l'appartement, et remuait doucement les fauteuils en chantonnant à mi-voix une chanson du pays. Charles sentit son cœur revivre peu à peu sous les caresses de tous ces amis de sa pensée.

Quand il eut fait sa prière, quand il eut causé quelque temps avec les yeux chastes et doux de la Vierge noire, il lui sembla que ses idées redevenaient vigoureuses. Il revint alors sur toutes les petites aventures du jour de la Saint-Jean : tous les détails de ce tableau qu'il avait entrevu dans la rue de la Madeleine reparurent avec leurs couleurs claires et mystérieuses en même temps; il acquit cette conviction inébranlable que Le Hongre était un calomniateur. Il suivrait, pensa-t-il, cette voix qui lui avait dit de porter secours à la jeune Irlandaise; c'était une voix de bon conseil. D'ailleurs, il avait promis au docteur Bluet de se rendre chez lui vers dix heures, il devait tenir parole. Sans nul doute, il trouverait là des renseignements qui lui permettraient de contrôler ceux de madame de Bruneu, ceux de Le Hongre, et lui indiqueraient quel bon service il pourrait rendre.

Il déjeuna à la hâte, dérouta toutes les tentatives que fit Grand-Jacques pour engager une conversation philosophique sur les événements de la veille et sur la malice des femmes. Puis il quitta la maison d'un pas rapide en laissant son fidèle domestique dans une misérable perplexité.

Quand il rentra, au commencement de l'après-midi, il trouva l'honnête garçon dans l'antichambre, le nez tourné vers la muraille, tenant

mollement un balai de la main gauche, et avec les ongles de la droite battant sur la paroi un chant d'église qu'il accompagnait d'une façon martiale.

— Ah! monsieur Charles, fit-il en se retournant, je ne vous avais pas entendu, et je ne vous attendais pas, croyant que vous resteriez à dîner chez monsieur le docteur.

Charles passa. Puis, se retournant :

— Il n'est venu personne pour moi? demanda-t-il.

— Ou, ou, ou, oui, monsieur Charles.

— Pourquoi ne me le disiez-vous pas?

— J'étais en train d'y penser à l'instant même; et je me demandais, monsieur Charles, quel diable de diable ça pouvait être.

— Vous vous imaginez, je crois, que les gens qui viennent ici n'y viennent que pour votre plaisir, et qu'il est inutile que je le sache, pourvu que vous le sachiez.

— C'est que, voyez-vous, monsieur Charles, dit Jacques en parlant lentement comme un homme qui veut étudier l'impression que produisent ses paroles, c'est la première fois qu'il vient une dame ici.

Charles tressaillit, une supposition folle lui traversa l'esprit : serait-ce Kathleen Strongmanor? Puis il haussa les épaules et poussa un éclat de rire en songeant à l'absurdité d'une telle imagination. Jacques le regarda d'un air presque effrayé.

— Eh bien? fit Charles.

— Eh bien, monsieur, il en est venu une, sur le coup de midi, une grande belle femme. Quand je dis belle, je veux dire grande, car je n'ai aperçu que son menton, par la grâce, vu qu'elle avait un voile plus noir qu'une nuit de la Toussaint. Il lui tombait jusqu'à passé le bout du nez, et elle n'a jamais voulu le relever, quoique je m'y sois pris adroitement, en lui disant qu'il faisait *ragement* chaud, et que moi je sue toujours comme un bœuf quand je n'ai pas le front découvert! Il est vrai que je ne l'ai pas engagée à s'asseoir, parce qu'on ne sait pas! Après ça, quand je dis grande, je devrais plutôt dire habillée comme une poupée de la foire, avec une robe blanche à petits pois bleus et un mantelet de dentelles; on voyait sa taille à travers. Puis des bracelets reluisants, une jupe large, et se tenant droite toute seule comme une guérite; et des odeurs, ça m'a saisi au collet, j'en ai éternué comme une pauvre bête, et j'en suis encore tout parfumé dans mes habits.

— Que me voulait cette dame?

— Ah! voilà ce qui me tourmente, monsieur Charles. Elle a demandé après vous en disant bien tous vos noms, à telle sorte que je n'ai pas pu lui dire : C'est plus haut, ou vis-à-vis; ou bien, connais pas, peut-être bien dans la maison voisine, car je ne fréquente pas les voisins, madame; enfin toute chose honnête qu'on peut dire. Non,

monsieur le chevalier Charles de Lignières, c'était bien ça. Il est vrai, fit-il en aparté, que le diable est si malin! quand il demande après quelqu'un, il sait bien sous quel nom il a été baptisé, ce qu'on ne croirait pas pourtant.

— Voyons, dit Charles en souriant légèrement, elle vous a dit quelque chose, sans doute?

— Pas grand'chose, pas grand'chose de bon surtout; elle a dit : « Ah! » quand je lui ai répondu que vous n'y étiez pas et que vous dîniez en ville, parce que j'avais une peur mortelle qu'elle ne demandât à vous attendre.

Charles haussa les épaules en signe d'ignorance absolue, et fit un pas vers son cabinet. Il réfléchit pourtant et se retourna :

— Elle n'a donc pas laissé son nom et n'a rien remis?

— Ou, ou, ou, oui, monsieur Charles, elle m'a remis..... une..... lettre.

— Comment, et vous ne me la donniez pas! Prenez garde à vous, Jacques, je vous avertis.

— Faites excuse, monsieur Charles, répondit celui-ci d'un ton lugubre; mais elle m'a dit deux ou trois fois : Surtout n'oubliez pas de la remettre. Alors ça m'a paru si drôle, qu'on fasse tant de recommandations à un domestique fidèle comme moi, que j'ai entré en méfiance. Puis c'était une écriture si fine, quoique bien nette, et si jolie, quoique bien facile à lire; il y avait aussi un cachet si petit, avec un oiseau qu'on dirait un pigeon, qui tenait dans sa patte quelque chose que je n'ai pas pu épeler; tout ça, ça m'a paru bien louche. Pour sûr le diable nous *manigance* quelque chose, monsieur Charles.

— Bien, mais prenez garde dorénavant d'exécuter votre service avec exactitude.

— Seriez-vous encore assez bon, si c'était un effet de votre bonté de me dire, monsieur Charles, si vous attendiez cette lettre?

— Je ne l'attendais pas.

— Nom des os, j'en étais sûr, murmura Jacques. J'ai été plus de cent mille fois sur le point de brûler la lettre maudite, *ni vu, ni connu, je t'embrouille;* qu'est-ce qu'on en aurait su? Je l'aurais toujours bien pu mettre honnêtement à la porte, la belle dame!

Il remit la lettre, et se tint respectueusement à portée de la vue. Mais son maître, après avoir regardé l'écriture et le cachet d'un air indifférent, entra dans son cabinet.

C'était une lettre d'Henriette, l'amie de Prudence Malpièce, lettre écrite d'ailleurs d'une façon fine, élégante, et suffisamment décente. Elle disait en peu de mots qu'elle n'avait pas été précisément touchée de la position de la belle Irlandaise, monsieur de Lignières ne le croirait pas si elle le disait; ainsi ce n'était pas à ce sentiment, qu'elle

regrettait du reste de ne pas avoir, qu'il fallait attribuer sa démarche. M. de Lignières serait plus près de la vérité en pensant qu'elle avait voulu uniquement lui être agréable en lui envoyant la lettre écrite par Prudence au mari, lettre à la non-existence de laquelle monsieur de Lignières paraissait attacher un grand intérêt. Pour cela, puisqu'il fallait le reconnaître encore, elle l'avait enlevée, et la lui envoyait afin qu'il en fît à son plaisir. Il pouvait donc la brûler ou la porter à la jeune dame comme une preuve du zèle qu'il mettait à la défendre, etc.

Charles trouva en effet sous le pli une lettre cachetée à l'adresse de monsieur George Ennis. Son premier mouvement, nous l'avouons, fut de la décacheter pour la lire, et la brûler ensuite. Mais il pensa que ce n'était pas d'un galant homme d'ouvrir une lettre qui ne lui était pas adressée. Il alluma donc la bougie, mais là encore un remords le saisit. Pouvait il se faire le complice de cette fraude indigne, à coup sûr, quoique utile et dirigée dans une bonne intention. D'autre part, fallait-il par un scrupule d'honneur mondain courir toutes les chances de corruption et de malheur que présageait l'arrivée de cette lettre à son adresse? Il se trouva dans une étrange perplexité. Enfin, pensa-t-il après un long débat, je fais sûrement mal, en me faisant complice d'un abus de confiance, l'intention dans laquelle j'agis peut m'excuser sans doute, mais non m'absoudre, et la religion catholique, qui ne me permet pas le plus léger mensonge, même pour sauver ma vie, me défend évidemment la complicité de ce larcin, si large qu'il soit. Allons, continua-t-il en soupirant, Dieu sauvera ces pauvres gens par une autre voie.

Il prit la plume et répondit, après quelques mots de politesse banale, « qu'il regrettait qu'il ne lui fût pas possible d'user en aucune façon d'une lettre soustraite, il la lui renvoyait, et espérait qu'elle voudrait faire tous ses efforts pour dissuader sa compagne de la remettre à destination, » etc. Il cacheta le tout et appela Grand-Jacques.

— Vous allez immédiatement porter cette lettre à l'adresse, 25, rue de la Madeleine.

— Mais, monsieur Charles, fit Grand-Jacques épouvanté par ce numéro, je ne sais pas si...

— Il ne vous appartient pas de savoir, répliqua Charles avec un mouvement de colère. Vous me fatiguez enfin, je vous le dis une fois pour toutes. Ne relevez pas la parole. Allez de ce pas, 25, rue de la Madeleine; puis vous passerez par l'hôtel de madame la baronne de Rouchinghem, vous lui ferez tenir mes respectueux hommages et prendrez des nouvelles de sa santé. Mais retenez ceci, s'il vous arrive encore d'hésiter devant votre devoir, je vous renvoie le lendemain à Saint-Léonard. Allez, vous ferez ensuite les courses dont je vous ai parlé ce matin.

Grand-Jacques s'en alla l'oreille basse, le nez penché et les yeux pleins de larmes. Il monta en toute hâte à sa chambre, où il sanglota amèrement. Il passa une chemise blanche, mais il ne daigna pas relever les pointes de son col; il endossa sa longue houppelande pour n'avoir pas la peine de mettre un gilet, il avait l'âme trop douloureuse.

Après son départ, Charles essaya de se mettre au travail; mais il avait l'esprit préoccupé, et, après quelques efforts inutiles, il se laissa aller à ce courant d'idées qui l'entraînait. Il s'étendit dans son fauteuil, les pieds appuyés sur le balcon de sa fenêtre, les regards tournés vers le ciel; puis, moitié réfléchissant, moitié rêvant, il repassa dans sa mémoire les renseignements que le docteur Bluet lui avait donnés sur la belle Irlandaise, et il s'efforça de reconstruire ce caractère qui lui était si sympathique par son originalité même.

Tout était singulièrement rencontré dans cette histoire, qui avait si complétement empoisonné pour Charles les joies de la Saint-Jean. La marquise de Bruneu avait fait de cette histoire un roman de la Table Ronde, Le Hongre, un roman d'Eugène Sue; mais, entre ces deux extrémités, l'une impossible, l'autre ignoble, Charles trouvait une réalité, une de ces réalités qu'il aimait, fine, délicate, et se mouvant à l'aide des plus subtils ressorts de la nature humaine. Là, rien qui ressemblât à ces cyniques aventures qu'il entendait raconter au cercle, ou qu'il lisait dans les nouvelles de la littérature contemporaine. Là, point de mélodrame, de corruption ni d'adultère : son esprit pouvait creuser jusqu'au fond sans se sentir obligé de rebrousser chemin en face de spectacles honteux. Il ne trouvait là non plus rien de banal ou de vulgaire, et il y voyait de quoi satisfaire amplement cette tendance de sa nature vers l'imprévu, le nouveau, le romanesque. Aussi ses théories se livraient aux plus subtiles dissections. C'était la fête de son esprit.

Mais parfois subitement il se disait que tout cela était vrai, et que ce n'était pas sur des cadavres qu'il expérimentait. Ils étaient là, les pauvres jeunes gens qu'il prenait en si grande pitié et affection; chaque quart d'heure qui s'écoulait brisait leur cœur et désserrait leurs liens. Peut-être à ce moment là même, où si froidement il portait le scalpel dans leurs plaies, peut-être la crise finale arrivait-elle au milieu des larmes; Dieu sait ce qu'ils deviendraient l'un et l'autre. Son cœur alors se serrait, et il se demandait avec une grande angoisse ce qu'il pouvait faire pour les sauver. Il sentait ses efforts vains et ne trouvait que de folles résolutions, des projets insensés.

Pourtant Charles ne se trompait pas, c'était à ce moment là-même... Ici il faut que nous fassions un pas en arrière, et que nous quittions Charles pour suivre son esprit qui voltige autour de la belle Kathleen. Nous compléterons pourtant, par les détails que nous avons appris plus tard, les renseignements, nécessairement vagues, qu'il possédait alors.

III

KATHLEEN.

La malédiction de la vieille sorcière avait semblé peser sur la destinée des Strongmanor : tout ce qu'elle avait prédit s'était réalisé presque à la lettre. La pauvreté s'était appesantie sur eux peu à peu, à la suite des causes que la marquise de Bruneu avait indiquées, et la loi qui autorisait la vente des domaines substitués leur avait porté le dernier coup.

Le comte de Strongmanor, aujourd'hui vivant, présentait l'ensemble parfait des qualités et des défauts qui avaient distingué sa race depuis deux siècles. Robuste de corps, d'un esprit étroit, sans grande dignité morale, et sans autre fermeté que cette fierté extérieure que lui imposaient son nom et ses traditions, il vivait comme un esclave soumis de la fatalité. Il ne luttait point contre elle, sinon pour lui arracher quelques satisfactions égoïstes, et il se trouvait par là sans prévoyances pénibles et sans réflexions moroses. Son seul travail était de réserver pour l'intérieur de la famille le poids de la pauvreté, et de montrer au dehors, soit dans l'éducation de ses filles, soit dans les plaisirs de ses fils, qu'il n'était pas absolument déchu de cette éminente position que les Strongmanor avaient tenue en Irlande. Un mélange analogue de qualités et de défauts se retrouvait dans chacun de ses cinq fils. Les deux plus jeunes de leurs sœurs, douces et simples jeunes filles, étaient destinées peut-être, une fois leur père mort, à entrer comme gouvernantes dans quelque riche famille.

Au milieu de cette triste famille et de ces enfants dégénérés de la noble Irlande, à côté de ce père alourdi, de ces fils grossiers, de ces filles presque hébétées, une seule personne attirait l'attention : celle-là, c'était la *lady* par excellence, comme disaient les gens du peuple; c'était notre belle, notre orgueilleuse sœur Kathleen, une vraie Strongmanor, disaient les jeunes noblemen, ses frères. Nous avons déjà pu admirer sa beauté, à la suite de Charles, rue de la Madeleine. Il l'avait bien définie : c'était le mélange exquis du sang du Nord et du sang des races méridionales, phéniciennes ou espagnoles, qui avaient peuplé dans les temps antiques le Sud de l'Irlande. Il avait bien vu cette figure pâle et rosée, d'un ovale parfait, encadrée dans des cheveux noirs aux reflets bleus et brillants. Il avait bien saisi toute la finesse de ce nez aquilin, dont la fierté était légèrement adoucie par l'expression calme de ses yeux d'un bleu foncé. Sans doute, il n'avait pas vu s'agi-

ter ces lèvres minces, aux fermes contours, dont la rudesse était affaiblie là encore par l'éclat des dents. Il n'avait pas pensé à admirer cette taille fine et souple; mais il avait remarqué ce qu'il y avait de digne, de hautain, dans son port et dans la pose de son cou. Du reste, on sentait que la jeune femme pensait rarement à sa beauté, et que ce n'était pas là la cause de sa fierté. A vrai dire, elle savait qu'elle était belle, mais elle l'avait toujours oublié.

Elle avait perdu sa mère de bonne heure, et l'éducation de sa première enfance avait été confiée à une vieille Irlandaise d'une race singulière de domestiques, race obstinée dans le catholicisme au milieu de ces maîtres d'un protestantisme fanatique, et qui n'avait jamais voulu pourtant les quitter depuis des siècles. Elle leur portait un sentiment étrange, composé moitié de haine farouche, moitié de respect profond. Elle haïssait ses maîtres, en qui elle voyait les persécuteurs de ses frères, de sa religion; dont elle rencontrait les noms au milieu des malédictions des ballades populaires; et elle les respectait comme les descendants des rois d'Irlande, les premiers enfants de la vieille terre d'Érin, et les maîtres de ses ancêtres depuis des centaines et des centaines d'années. Cette vieille Sally avait exercé sur l'avenir de l'enfant la plus grande influence. Elle l'avait entourée en même temps de sa haine et de son respect. Elle lui avait appris, avec ce cruel instinct de vengeance où excelle le populaire, toutes ces ballades pleines de malédictions, lui avait énuméré tous les crimes que les Strongmanor avaient commis contre le peuple de la Terre des Chants, et la punition qu'avaient tirée de ces crimes les saints protecteurs d'Érin. A côté de cela, elle l'avait soignée avec un zèle froid, mais persévérant, avec une soumission qui tenait de la vénération.

L'enfant avait bien remarqué ce respect; mais dans ces contes, dans ces légendes, elle n'avait pas compris les anathèmes du peuple. Elle avait vu seulement que les siens étaient puissants, puisqu'ils avaient fait tant de choses; et grands, puisque c'était d'eux qu'on parlait toujours. Ces ballades ne lui avaient pas exalté l'imagination; elles ne l'avaient poussée ni à la rêverie ni à la poésie, dont elles sont pleines pourtant; il n'y avait là pour elle que les chants des ennemis de sa famille. Elle n'avait pas été non plus entourée de ces soins affectueux d'une nourrice ordinaire; elle avait toujours été traitée avec des attentions d'esclave, mais aussi avec roideur et réserve. De cette première éducation il résulta une impulsion puissante donnée aux deux instincts qui faisaient le fond de sa nature : la fierté et la froideur.

L'éducation religieuse qui lui fut donnée, roide et sévère, négligeant complétement le cœur, l'imagination, toutes les facultés aimantes et poétiques de l'âme humaine, pour parler uniquement au côté ma-

thématique de la raison, une telle éducation acheva de développer ces deux tendances. Lady Kathleen devint une belle jeune fille, savante, pleine de sagesse précoce, de sens et de jugement, mais entraînée parfois, malgré les conseils de ce jugement, par l'orgueil, la confiance en soi, et un esprit d'indépendance indomptable. Nulle n'avait avancé plus vite qu'elle dans toutes les branches de l'éducation britannique; nulle n'avait appris plus parfaitement le français, l'italien, la géographie et l'histoire.

Bonne avec ses frères, qu'elle méprisait comme des êtres sans idées, elle était toujours prête à leur rendre service, sans empressement comme sans plaisir. Souvent silencieuse au milieu d'eux, elle écoutait, sans dédain apparent, mais sans y prendre part, leurs bavardages monotones sur les exploits de la chasse et les légers scandales du voisinage, leur permettant sous ce rapport une grande latitude, ne se formalisant pas d'une parole leste, qu'elle ne paraissait du reste jamais comprendre. Elle était douce aussi pour ses sœurs; mais elle ne leur avait jamais adressé une parole caressante et n'avait jamais toléré d'elles la moindre confidence. Elle respectait sincèrement dans son père le chef de la race et cette dignité extérieure qui ne le quittait pas; mais elle ne pouvait s'empêcher de juger sévèrement la vulgarité de ses pensées.

La plupart de son temps, elle le dépensait aux soins du ménage, ou dans le parloir, avec ses sœurs, à faire ses robes, ses chapeaux, à entretenir le linge de la famille; ces occupations lui avaient été pénibles; mais jamais elle ne s'était plainte, jamais elle n'avait cherché à en faire retomber le poids sur les autres femmes de la maison. Seulement elle passait trois heures chaque jour dans sa chambre. Là, seule, mais toujours aussi peu rêveuse, elle feuilletait les livres d'histoire, les quelques revues qui arrivaient de temps en temps au château. Puis elle tirait de la housse verte une belle harpe irlandaise, héritage de sa grand'mère, et, sans enthousiasme, avec une perfection exquise et une précision mathématique, elle jouait tous les airs de bravoure, de mélancolie, d'amour ou de gaieté folle dont se compose la musique nationale d'Irlande. Jamais son visage n'avait changé d'expression; jamais ses yeux ne s'étaient animés, jamais sa voix ne s'était émue, qu'elle chantât les exploits du riche roi Brien Boroo, les tristesses touchantes du château de Tara ou les amours de la douce Evelina.

Ainsi entrait-elle dans sa seizième année sans un battement de cœur, sans un rêve, sans une espérance, froide et hautaine comme la statue à peine animée de l'orgueil aristocratique. Elle s'avançait dans la vie du même pas qu'elle était entrée dans les salons de la vice-reine d'Irlande, le jour où, pour obéir à la vanité paternelle, elle avait consenti à y être présentée. Là, elle s'était avancée sans rougeur et sans

embarras, plutôt majestueuse que gracieuse. Elle avait fait les révérences d'usage avec une dignité tranquille, et avait reçu sans plaisir un compliment que la vice-reine avait fait au nom qu'elle portait; puis elle était restée au milieu de ce monde comme dans une solitude. Son entrée avait fait sensation; les plus galants gentilshommes étaient venus lui présenter leurs hommages; elle leur avait répondu avec une courtoisie banale, sans apparence de réserve ou de satisfaction; elle avait promené son regard clair, indifférent et intelligent sur tout ce luxe, cet éclat et ce mouvement; elle était sortie d'un pas lent et mesuré, sans un sourire, sans un soupir. C'était l'histoire de toute sa vie.

Elle n'avait pas oublié les légendes de la vieille Sally. Elle avait longtemps réfléchi à cette fatalité qui poursuivait sa famille; elle en avait conclu qu'elle n'était appelée à aucun des devoirs de la femme; qu'elle ne serait jamais épouse ni mère. Cette pensée constante était encore venue augmenter sa froideur, et avait été la pensée directrice de son existence. C'était à cette idée qu'elle avait plié tous ses instincts, toutes ses facultés, et c'était ainsi qu'elle était parvenue à n'avoir presque plus rien en elle de la jeune fille. Elle ne voyait dans chaque homme qu'une sorte de statue qui ne devait jamais s'animer pour elle, et dont l'existence n'aurait jamais aucun point de contact avec la sienne. Aussi regardait-elle tout nouveau venu comme on regarde un objet d'art, avec cette liberté d'inquisition, ce calme, cette persévérance, cette naïveté d'observation, qui tranchent si complétement avec la réserve imposée aux jeunes filles. Elle ne craignait pas de dire que celui-là était beau, celui-ci bien fait, cet autre ridicule, méchant, ou annonçant de mauvais instincts. Elle avait ainsi, dans ses relations avec les hommes, à côté de cette froideur et de cette dignité constantes, quelque chose de sauvage, de hardi, d'effrontément scrutateur.

Dans les chasses au renard, où elle accompagnait parfois ses frères, elle se montrait un intrépide chasseur, franchissant les haies, les barrières et les ruisseaux, sans dévier de son chemin. Mais jamais elle ne s'était enivrée par la rapidité de la course; jamais elle ne s'était laissée aller à cet abandon qu'inspire cet instant de vie vagabonde et indépendante. Elle était pourtant le meilleur et le plus facile camarade, donnant à tous sa main, écoutant patiemment le récit des exploits de chacun, souriant tranquillement aux mots vifs comme aux aventures grotesques. Les jeunes gentilshommes du voisinage la traitaient avec ce respect des femmes qui est propre à la race irlandaise. Ils savaient, du reste, qu'elle était pauvre; c'était pour quelques-uns d'entre eux un obstacle médiocre; mais nul n'ignorait la malédiction qui pesait sur la race, et les conséquences de cette malédiction étaient passées en pro-

verbe : « Les filles de Strongmanor ne doivent pas être femmes. » Elle, d'ailleurs, n'encourageait pas la galanterie, même la plus ordinaire; elle ne paraissait jamais s'attendre à la moindre courtoisie gracieuse; aussi tous, malgré sa beauté souveraine, en étaient arrivés à la regarder du même œil qu'ils voyaient ses frères.

Un seul de tous ces gentlemen n'avait pu ou voulu subir cette loi d'indifférence et de camaraderie virile qu'elle imposait à chaque homme. C'était le plus obscur et le moins brillant d'entre eux, le fils d'un négociant en vins nommé Ennis, qui avait fait une fortune colossale avec cette sagesse et hardiesse de spéculation qui caractérisent la race britannique. Il avait épousé, déjà fort riche et assez avancé en âge, une douce femme, fille d'une pauvre et ancienne famille de la gentry catholique du comté de Cork. Elle lui avait donné ce fils, et était morte jeune. Lui, persuadé que le ciel lui devait une compensation, s'était aventuré dans les entreprises financières les plus hardies. Quand il avait eu amassé à peu près vingt mille livres sterling (un demi-million de francs) de rente, il était venu dans ce comté de Cork, bâtir au centre d'un parc immense, et à côté de jardins célèbres dans toute l'Irlande, une habitation aussi riche et aussi splendide que le château de Strongmanor était pauvre et dévasté.

C'était un joyeux vieillard, dépensant noblement ses immenses richesses au milieu de tout l'éclat du luxe. Profondément respectueux vis-à-vis de la noblesse, sans ignorer pourtant la puissance de l'argent, il s'était trouvé parfois en relation avec le vieux comte sur le terrain de la politique, et ils avaient fait ensemble plus d'une campagne électorale contre « ces coquins de papistes et ces sales drôles du parti irlandais. » Lord Strongmanor s'était trouvé satisfait du respect qu'il lui témoignait, mais il ne l'avait pas engagé à venir au château. Le vieil Ennis ne s'en était pas formalisé : où pouvait-il être mieux que chez lui, et qu'est-ce que le château de Strongmanor pourrait lui montrer qu'il ne connût pas et qu'il ne pût avoir si cela lui plaisait?

Son fils, George, était reçu cordialement dans les réunions de gentilshommes à cause de sa mère, qui lui donnait certainement le droit de se trouver là à l'aise, à cause de sa fortune peut-être, mais surtout pour sa générosité, la facilité de ses relations, la courtoisie de ses manières, et son intrépidité à cheval et à la chasse. Nous avons déjà montré ce George Ennis, rue de la Madeleine, on s'en souvient; et, là encore, Charles avait à peu près deviné ce caractère. C'était un bizarre mélange des qualités que montrait son père et de celles qui avaient distingué sa mère. Il était doux, dévoué, faible, et poussant, en certaines circonstances, l'obstination jusqu'à la folie. Plein d'imagination, grandement et facilement touché par la poésie, il avait trouvé dans l'histoire de l'Irlande, dans les légendes et les ballades natio-

nales, le développement de ses instincts romanesques; il avait laissé porter jusqu'à leur exagération cette tendresse de cœur, cette tendance à la poésie brillante, exaltée et gracieuse, cette rêverie facilement aimante, facilement nuageuse, la délicatesse et la sensibilité généreuse, toutes ces nobles et touchantes qualités de l'Irlandais. A côté de cela, prudent, positif et mathématique, il montrait des instincts d'un matérialisme presque brutal et d'un sensualisme ardent. Il était intelligent, arrivant vite à la science, aussi promptement qu'il arrivait à la poésie; mais il n'avait pas la couronne de toutes les facultés, le bon sens; il lui manquait le jugement sûr, le tact exquis et instinctif, sans lequel toute intelligence reste vulgaire et stérile. C'était de là, sans doute, que venait cette obstination qui était son principal défaut, et que n'avaient jamais pu vaincre ni la sagesse du raisonnement ni l'éclat de la vérité.

Il présentait, comme on voit, le plus complet contraste avec le caractère de lady Kathleen. Peut-être était-ce cela qui avait rendu celle-ci si admirable à ses yeux; peut-être était-ce le côté bourgeois de sa nature qui voulait s'élever jusqu'à ce type brillant d'aristocratie; peut-être était-ce, au contraire, ce qu'il y avait de grandeur et de poésie dans son âme qui comprenait ce calme orgueil et cette fierté solitaire.

En tous cas, la jeune fille l'avait frappé d'une admiration incroyable dès le premier jour où il l'avait vue. Il s'était d'abord demandé comment tous ces hommes pouvaient n'être pas agenouillés devant une beauté si rare, et il lui avait cru cent adorateurs. Il resta quelque temps complétement saisi et tout humble, d'ailleurs, en face d'une telle réunion de qualités. Son cœur ne commença à s'agiter, à se sentir pris d'amour, que lorsqu'il vit que cette fière beauté n'avait aucune préférence, pas même un regard favorable pour les plus beaux, les plus nobles et les meilleurs de tous ces gentilshommes.

Cet amour devint bientôt toute sa pensée et toute sa vie; mais il comprenait aussi que c'était un amour impossible. Cette différence de position, cette fierté qui lui semblait si légitime en lady Kathleen, cette fatalité qui pesait sur les filles de Strongmanor, tout lui rappelait que cette passion était une folie et ne pouvait avoir de but. Aussi s'y abandonnait-il comme à ces rêves, à ces séries d'aventures merveilleuses, dont les jeunes gens timides et ardents d'imagination bercent leurs rêveries de chaque nuit. Il éloignait de cet amour toute réflexion, toute prévoyance; il ne voulait pas préparer la moindre chance d'arriver à un résultat ni essayer la moindre tentative de réaliser ce rêve. Il se contentait de suivre son instinct; et son instinct, dans cet amour bizarre, ne lui disait guère qu'une chose, c'est qu'il ne voulait pas, lui,

amant, adorateur fou, être traité comme tous ces sages indifférents. Il lui eût été douloureux d'être, comme eux tous, le camarade de lady Kathleen; il savait bien qu'il lui serait impossible d'être son mari; mais au moins ne serait-il pas son ami et n'accepterait-il pas ce laisser aller de camaraderie froide et dédaigneuse qu'elle accordait à tous.

Aussi lui parlait-il rarement, uniquement de choses indifférentes, et brièvement; mais alors son cœur battait à tout rompre, et le plus simple, le plus banal des monosyllabes lui semblait sortir du fond de son âme comme par un effort surhumain; il entendait lui-même, mais lui seul, hélas! combien sa propre voix devenait douce et caressante. Il la regardait rarement aussi, mais toujours avec cette tendresse touchante, cette naïveté d'admiration, avec ces sentiments toujours les mêmes et toujours si humbles, qui l'avaient saisi à la première rencontre de cette fleur de beauté. Il lui semblait pourtant que chacun de ces regards était comme un cri énergique et sonore d'adoration. Il tremblait et rougissait en y pensant, comme si chacun eût dû y voir une insulte publique. Mais nul n'y prenait garde, dans cette société où lady Kathleen n'était point une femme; et la jeune fille elle-même, si elle avait vu ces regards, les avait à peine remarqués et n'y avait pas réfléchi.

Parfois les hasards de la chasse les rapprochaient et rendaient nécessaire quelqu'un de ces légers services qui sont indispensables à toute femme; George s'abstenait toujours et laissait faire autrui. Il sentait qu'il eût mis trop d'empressement; que sa rougeur, son embarras, l'eussent rendu ridicule. Un jour pourtant, — c'était à cette chasse brillante que lord Fr... donna au mois de septembre 18.., et dont les fox-hunters du comté de Cork ont gardé un si précieux souvenir, — lady Kathleen tenait presque la tête des chasseurs, lorsque tout à coup elle s'arrêta devant une haie trop haute pour être franchie, épaisse, d'ailleurs, et n'offrant pas de passage. On entendait les aboiements des chiens, et le renard allait être prochainement forcé; Kathleen hésita un instant à lancer son cheval dans la haie vive; elle ne craignait guère pour elle-même les égratignures, mais elle pensa à son amazone, la pauvre fille, et elle allait fort tristement s'en retourner, lorsqu'un des chasseurs qui la suivait, jetant son cheval dans le fourré, lui fit un passage. Elle le suivit délibérément, et bientôt le dépassa. C'était, on le pense bien, George Ennis, qui n'avait, du reste, rempli que le plus ordinaire devoir d'un bon compagnon de chasse; mais il l'avait fait si à point et si bravement, que la belle Kathleen se retourna pour lui sourire. Il n'avait pris aucune des précautions usitées; il avait négligé de se baisser et de se ramasser sur le cou de son cheval en le forçant à se dresser. Il était entré la tête haute et les bras étendus pour faire la trouée plus large de sorte qu'elle le vit la figure pleine de sang et les habits

en lambeaux. Elle oublia pour un instant le renard, et s'approcha de lui en lui tendant la main. George s'inclina.

— Pourquoi ne prenez-vous pas ma main? lui dit Kathleen avec une certaine hauteur; je vous l'ai offerte pour vous faire honneur.

George s'inclina encore sans répondre, et la jeune fille reprit sa course sans plus penser à cet incident, qui l'avait, en définitive, fort peu émue.

Du reste, au château, on parlait souvent de George Ennis. Les jeunes noblemen vantaient sa générosité, sa bienveillance générale et son intrépidité; le vieux comte louait sa modestie: « On voyait bien qu'il avait du sang noir dans les veines, et que ce n'était pas seulement du vin qui lui sortirait par le nez s'il tombait un jour par terre. » Les jeunes gens ajoutaient qu'il paraissait avoir pour le nom de Strongmanor un respect particulier. Ils rappelaient qu'un jour, — Kathleen s'y trouvait, elle pouvait dire si cela était, — ils tombèrent au milieu d'une centaine de ces brutes de paysans dont on avait horriblement ravagé les champs le matin, et qui s'étaient rassemblés pour constater le dommage. Ils n'avaient osé rien dire, quoiqu'ils parussent fort renfrognés, les sales coquins. L'un d'eux s'était mis à fredonner l'air des « Malédictions sur Strongmanor! » Les jeunes noblemen n'avaient fait qu'en rire, et Kathleen, notre sœur, comme toujours, n'avait rien paru entendre de ce qui se passait. Mais George Ennis s'était jeté au milieu de cette troupe, le pauvre garçon. Ils avaient bien essayé de lui porter secours; mais il avait été terriblement battu, l'honnête gaillard; on avait été obligé de le rapporter chez lui, où le vieil Ennis avait juré comme un enfer qu'il fallait faire rôtir toutes ces canailles maudites et appeler vingt régiments de riflemen pour dépeupler l'Irlande; il les payerait. Le bon compagnon n'en était pas moins resté un mois sur son lit. Cela n'était-il pas vrai? Kathleen pouvait le dire.

Cela était vrai, Kathleen le dit; mais elle ne leur dit pas, — elle les méprisait trop pour leur faire quelque confidence, — que ce même George Ennis s'était conduit d'une façon presque malhonnête quelque temps après. Elle l'avait rencontré tout pâle encore et tout brisé par ses contusions; elle l'avait remercié du respect qu'il avait pour le nom de Strongmanor, et lui avait tendu la main avec cette figure froide et indifférente qu'elle ne quittait guère. George avait balbutié quelques mots, mais sans prendre la main qu'on lui offrait. Lady Kathleen avait alors froncé les sourcils, et lui avait dit, sans que néanmoins la moindre émotion vînt animer le son de sa voix :

— Je vous ai offert un jour la main pour vous faire honneur, monsieur Ennis, je vous l'offre aujourd'hui pour vous faire amitié.

George avait levé les yeux sur elle d'un air humble et reconnaissant, mais il n'avait pas touché cette main. Lady Kathleen avait con-

tinué sa promenade sans ajouter une parole. Seulement, le jour où ses frères rappelèrent le commencement de cette histoire, elle ajouta gravement que « ce pauvre garçon avait été plus maltraité qu'on avait cru, et qu'il n'était pas encore rentré dans son bon sens ordinaire. »

Cet amour durait déjà depuis deux ans, lorsque le vieil Ennis, qui voyait son fils devenir morne, sombre, préoccupé, et qui avait saisi quelques fragments de la vérité, jugea à propos de couper le mal dans sa racine. Il envoya son fils à Dublin. George retrouva ses anciens camarades d'études médicales, entre autres Macdonald, à qui le vieil Ennis, homme sage et avisé, avait écrit qu'il croyait son fils amoureux, et qu'il le priait de faire tous ses efforts pour le guérir de cette maladie. Macdonald y travailla de tout son cœur par les conseils corrupteurs, par les railleries sans nombre, par les plus sincères exposés de ses doctrines sensualistes et matérialistes. Tout ce scepticisme ne parvint pas même à effleurer l'âme de notre amoureux. Il revint dans le comté de Cork après quelques mois d'absence, et rentra dans les habitudes de son amour.

Lady Kathleen était toujours aussi indifférente, et George tomba peu à peu dans une langueur physique et morale qui effraya le vieux marchand. Il commença par se mettre dans une épouvantable colère contre la maladie de son fils. Puis il se dit que le meilleur moyen de la faire disparaître était de la guérir; et il en voulut connaître tous les détails. Après bien des négations, George fit sa confession tout entière. Le vieillard demanda trois jours de réflexions pour dire son avis. Au bout de ce temps il lui assura qu'il avait trouvé son affaire. George allait voyager pendant un an en Italie; à son retour, — il voulait bien le signer avec le parafe de sa maison de commerce, — il trouverait lady Kathleen prête à se marier avec lui. Il ne voulait ni question ni observation.

George partit, rassuré par ce sentiment de confiance superstitieuse que toute promesse solennelle donne aux cœurs désespérés. Le vieil Ennis le vit s'éloigner en se disant qu'il venait de faire une coquinerie qui lui avait coûté trois nuits d'insomnie : il avait promis positivement une chose bien improbable. Mais il avait gagné un an. Après tout il avait bien réfléchi, et il lui semblait avoir entrevu, à l'aide de ses connaissances de la nature humaine, que l'affaire n'était pas aussi mauvaise qu'elle paraissait d'après le prospectus. D'ailleurs, il savait qu'il n'était pas bête, il le savait mieux que personne, et il pourrait dire quelque chose qui aurait du poids dans la balance.

Quinze jours après, on vit le vieil Ennis arriver au château de Strongmanor dans un carrosse magnifique qui sortait tout fraîchement des ateliers du célèbre Nurse. Les chevaux d'attelage étaient les plus brillants qu'on eût vus sur le Curragh de Kildare après ceux du vice-roi

d'Irlande. Encore le vieux marchand avouait-il qu'il eût pu en avoir de plus beaux que lui, mais il eût trouvé cela impertinent pour l'écurie du représentant de Sa Gracieuse Majesté. Les laquais nombreux, roides et robustes, étaient vêtus à la dernière mode sur le modèle de ceux qu'on avait vus dernièrement à Hyde-Park derrière la voiture du marquis de Worcester. Ennis, tout de noir habillé, grave et digne comme le speaker de la Chambre des communes, fit son entrée avec force saluts et révérences.

Il supplia Sa Seigneurie, le noble comte Strongmanor, de vouloir bien prier les jeunes lords et les gracieuses ladys de se réunir au salon. Il avait, lui Ennis, une communication à faire qui intéressait tous les membres de la noble famille, quoiqu'il fut prêt à reconnaître que le noble comte était la plus importante partie à consulter sur cette question. Lord Strongmanor, un peu intrigué par cette entrée solennelle, repartit gracieusement, quoique avec une gravité digne, qu'il supposait que monsieur Ennis avait pour la famille Strongmanor tout le respect désirable, qu'il était prêt à donner preuve d'estime à son respectable et bien pensant voisin.

Celui-ci, quand il vit autour de lui ceux qu'il avait demandés, supplia de nouveau Sa Seigneurie de lui promettre de garder le silence, quelque extraordinaire et hors de toute prévision que pût paraître ce qu'il avait à dire, et, sur un signe d'assentiment, il commença.

Il venait demander la main de lady Kathleen Strongmanor pour son fils George Ennis. Il suppliait de nouveau Sa Seigneurie de ne pas répondre, la belle lady de ne point s'étonner, et les jeunes lords de ne point se formaliser. Il était très-sérieux, très-pénétré de la solennité de la circonstance. Il savait que lui il n'était rien, mais il avait dix millions de fortune, et il pourrait en avoir le double en cinq ans encore s'il le jugeait convenable. Il pourrait devenir aussi membre de la Chambre des Communes quand il le voudrait, ainsi que Sa Seigneurie pouvait le certifier. Il avait été marchand de vins, il aimerait mieux se faire papiste, — il priait humblement les dames de l'excuser — plutôt que de le nier. D'ailleurs, la signature Ennis, de Sackville-Street, avec parafe, était connue par toute l'Europe, et avec quelques zéros elle valait un million à première vue, même pour un myope; tout le monde le savait. Mais le *garçon* valait mieux que lui; sa mère était une Strickland, il n'avait pas besoin de dire un mot de plus là-dessus. C'était un vrai gentleman, comme tous les jeunes lords ici présents pouvaient le reconnaître, il ne voulait pas non plus dire un mot de plus sur ses qualités physiques ou morales.

Le *garçon* était amoureux de lady Kathleen Strongmanor depuis plus de trois ans; il n'avait aucune espérance et n'avait jamais songé à en avoir. C'était par hasard et par ruse que lui, son père, avait pu

connaître ce sentiment, et il n'aurait jamais supposé qu'il pût être un jour assez audacieux pour faire la demande qu'il faisait aujourd'hui, mais il n'avait pas voulu laisser mourir son fils sans tenter cette dernière chance de salut. La Bible lui ordonnait de ne point commettre un tel crime. D'ailleurs, le pauvre jeune homme était si plein d'amour, de désespoir et de confusion, qu'il n'avait pas voulu qu'on fît cette demande en sa présence. Il était maintenant parti, en attendant qu'on décidât de son sort.

Il allait se résumer, car, quoiqu'il ne fût pas membre de la Chambre des Communes, il savait que cela était nécessaire. Il pensait, sur son honneur, que ce n'était pas une chose désagréable, même pour un noble comte, ni pour de jeunes lords, ni pour une belle lady, d'avoir un beau-fils, un beau-frère, un mari, qui aurait dix millions de fortune Il ne voulait pas s'engager sur sa signature, car il était un honnête marchand, que cela arriverait tout de suite, non; il avait même, pourquoi le cacherait-il? une intention formelle que cela vînt le plus tard qu'il plairait à Dieu. Mais il donnerait à son fils un train de maison qui pourrait faire envie au noble héritier du comte de Mayo ou de lord Londonderry. Puis il ne fallait pas oublier qu'un jeune homme aussi respectueux et aussi humble serait plutôt une sorte de tranquille esclave qu'un mari, et cela était une considération pour un beau-père, pour des beaux-frères, comme pour une jeune et noble fille.

Maintenant il priait et suppliait le noble comte et la jeune lady de ne pas prononcer un mot, pas un seul mot Il les engageait à prendre un an pour réfléchir. Pour lui, il n'écouterait rien de ce qu'on pourrait lui dire en ce moment. Il reviendrait dans un an, jour pour jour, car il ne faut pas traiter les affaires sérieuses comme on débouche une bouteille de Porto. Il priait de nouveau les jeunes dames de l'excuser; il savait fort bien qu'il n'était pas un lion ni un homme de bon ton, mais ce n'était pas lui qu'il s'agissait d'épouser. Il était convenable de ne pas oublier cela. Pourtant il serait fort satisfait et fort fier d'avoir pour belle-fille une si honorable et si belle lady, il ne voulait pas le cacher, il ne voulait rien cacher.

Là-dessus il avait fait un humble salut et était parti prestement en laissant l'assemblée fort étonnée. Bientôt les jeunes lords poussèrent des éclats de rire formidables en commentant cette harangue : le comte Strongmanor se jeta dans une colère furieuse contre ce vieil imbécile et son insolent fils. Pour lady Kathleen, elle s'était retirée sans ouvrir les lèvres.

Son premier mouvement fut de traiter tout cela comme une bourgeoise et grossière plaisanterie. Puis son orgueil s'irrita. Elle trouva ce George Ennis, le fils de ce marchand de vin, absurde et impertinent de croire qu'elle pourrait jamais descendre jusqu'à lui. Cette irri-

tation dura quelque temps, et cette durée même blessa Kathleen : elle voyait avec une sorte de colère qu'elle ne pouvait rester indifférente à l'insulte que ce sot lui avait faite, comme elle l'était à toute autre chose.

Le vieil Ennis, du reste, avait été d'une rare adresse en donnant à sa demande une couleur bizarre, franche, inattendue, moitié grotesque, moitié solennelle. Il avait gagné ceci, qu'on ne pouvait l'oublier ni la laisser passer inaperçue dans la famille. Pour le reste, il savait l'aide que le temps apporte aux idées positives. Il avait remarqué que les idées qui reposent sur les préjugés même les plus respectables, sur les distinctions même les plus légitimes, s'emportent au premier choc, et cèdent à la longue sous l'influence de la nécessité et des considérations mathématiques.

Après la colère vint chez la jeune fille l'étonnement, puis les souvenirs, l'intelligence complète de la conduite respectueuse, digne et aimante de George Ennis. Elle ne se sentit pas touchée par tous ces regards si touchants, par toutes ces intonations si tendres que sa mémoire lui rappelait maintenant. Elle devint seulement un peu plus femme. Il lui sembla que ces vêtements d'homme que la fatalité lui imposait la couvraient mal dorénavant et qu'ils s'en allaient en lambeaux. Elle mesura alors toutes les lois de cette fatalité; peut-être, pour la première fois, en révoqua-t-elle en doute la puissance et la nécessité; mais en définitive elle comprit que logiquement elle devait avoir une grande reconnaissance à celui qui ne craignait pas d'affronter et de briser la loi de cette fatalité.

Elle discuta cela comme une simple question mathématique; sa résolution de ne pas épouser George Ennis n'en fut pas entamée. Elle se tint un peu moins silencieuse, un peu plus réservée ; mais son cœur ne battit pas plus vite, la jeunesse et l'amour ne se réveillèrent pas en elle. Elle se retrouvait à dix-neuf ans avec un lien de moins à ses pensées, avec un peu plus de pudeur féminine peut-être, mais aussi froide qu'en la seizième année.

Autour d'elle pourtant l'éloquence du vieil Ennis avait produit son effet. Le temps de la colère et des railleries était passé. Les jeunes noblemen chantaient plus fréquemment encore les louanges de George. Ils parlaient de sa générosité surtout. Alors l'aîné se rappelait que son cheval devenait vieux, un autre parlait du *Drag* du jeune Whale, et qu'en somme il ne coûtait guère plus de deux mille francs, un troisième avait toujours rêvé un voyage en Italie, et il n'avait manqué au quatrième qu'un millier de livres pour aller gagner un million en Australie. Jamais de telles idées ne leur étaient venues jusque-là : c'était le son lointain de l'or qui réveillait ces rêves, et le mariage de Kathleen se résumait pour eux en une foule de cadeaux. Les deux

jeunes ladies rattachaient aussi leurs rêves à ce mariage; ne rompait-il pas la fatalité pour elles comme pour leur sœur, et, d'ailleurs, celle-ci devenue si riche ne les laisserait pas mener, en qualité d'institutrices, une vie indigne du nom qu'elles portaient. Le vieux lord ne disait rien, mais il se montrait plus prodigue. Kathleen le surprit un jour en conférence avec un architecte; or elle savait qu'il n'y avait pas dans le château dix livres qui pussent servir à empêcher les murs de tomber dans les fossés.

Cela lui porta le premier coup. Elle se dit que le plus noble, le plus généreux de tous ceux-là, c'était incontestablement George Ennis. Dès lors sa résolution fut affaiblie; elle sentir fléchir toutes les idées sur lesquelles elle s'était appuyée jusque-là. Elle perdit peu à peu cette calme indifférence qui avait été sa vie, et elle tomba dans une préoccupation sombre et morne. Aussi passa-t-elle les derniers mois de cette année au milieu des plus grandes perplexités.

Enfin, la veille du jour où devait revenir ce vulgaire bourgeois qui avait bouleversé par un mot cette famille de nobles dégénérés, le vieux comte prit sa fille et l'embrassa sur le front, ce qu'il ne faisait jamais qu'au jour de sa naissance. Il lui parla longuement de leur noblesse d'une part, de leur misère de l'autre. Il ne voulait pas l'influencer, disait-il en terminant, mais il reconnaîtrait toujours que c'était une belle chose que de se sacrifier pour les siens. Pour lui, il pourrait dire à ses ancêtres, si jamais ils lui reprochaient cette mésalliance, qu'ils s'étaient tous sacrifiés aux idées qui dominaient à leur époque, et qu'après tout, puisqu'il était assez malheureux pour vivre en ce temps où régnait l'or, ils ne pouvaient le reprendre d'avoir laissé une de ses filles se sacrifier honorablement à cette puissance. La jeune fille le regarda les yeux fixes; elle lui répondit en tremblant de colère que c'était pour l'honneur, pour leur pays, non pour l'argent, que ses ancêtres s'étaient sacrifiés; que c'était leur vie qu'ils avaient sacrifiée, non leurs enfants. Puis, comme effrayée des sentiments de mépris qui cherchaient à se faire jour à travers ses lèvres, elle se sauva dans sa chambre. Pour la première fois depuis son enfance elle pleura, et sa nuit se passa au milieu des angoisses.

Le vieil Ennis revint au jour dit, mais cette fois grave, simple et silencieux. Le comte lui dit avec une hauteur et un dépit mal déguisés qu'il laisserait parler sa fille et sortit. Celle-ci assura qu'elle avait à causer avec monsieur George Ennis, et qu'on eût à l'envoyer chercher. Il était de retour, il accourut pâle, sans oser penser. Elle le pria de l'écouter en présence de son père, qui était sage et dont elle pourrait plus tard invoquer le témoignage.

Elle ne l'aimait pas, lui dit-elle, et elle n'était pas sûre de l'aimer jamais. Elle avait pour lui de l'estime, elle s'était interrogée sérieuse-

ment et elle se sentait capable de remplir dignement ses devoirs. Il pouvait se retirer encore, elle ne lui en saurait pas mauvais gré. Mais, s'il acceptait, elle voulait deux choses : qu'il lui épargnât des protestations auxquelles elle n'était pas habituée et qui la blesseraient peut-être ; puis, que le respectable monsieur Ennis décidât si une femme telle qu'elle était pouvait faire le bonheur de son fils. Elle n'avait pas expérience des choses de la vie; elle savait que ses réflexions n'avaient pu aller loin sur cette matière ; elle voulait s'en rapporter à la sagesse du vieillard.

Le pauvre George tomba à genoux, il prit dans un moment de fièvre folle les deux mains de celle qui se faisait ainsi sa fiancée, et sans les embrasser, mais en les pressant convulsivement, il versa un torrent de larmes. Celle-ci, embarrassée, mais non touchée, regardait avec une persistance calme le vieux marchand qui paraissait réfléchir. Enfin il se dit que, puisque contre toute espérance il avait obtenu le mariage au bout d'un an, son fils obtiendrait bien l'amour au bout d'un mois; il répondit qu'il était fier et heureux qu'une telle jeune dame, avec des sentiments si francs et si loyaux, voulût bien devenir sa belle-fille.

Kathleen releva alors son fiancé et lui tendit son front avec une dignité tranquille.

—Vous avez refusé deux fois ma main, lui dit-elle avec un sourire, vous ne refuserez pas mon front. C'est bizarre, n'est-il pas vrai ? d'aller ainsi en avant de vos caresses ; mais je suis depuis bien peu de temps une jeune fille : je n'en ai pas encore appris les devoirs, continua-t-elle avec une nuance d'amertume qui se rapportait aux souffrances de ces derniers mois.

Mais elle reprit bientôt avec son sourire mêlé de tristesse :

— Vous n'avez pas voulu de ma camaraderie ni de mon amitié, je comprends maintenant ce que vous vouliez. Je ne puis vous offrir cet amour comme je vous ai offert le reste ; Dieu veuille que vous le preniez !

IV

L'AMOUR DANS LE MARIAGE.

On comprend ce que durent être pour George les premiers mois qui suivirent son mariage. Il voyait enfin réalisé ce rêve qu'il avait cru impossible; c'était pour lui un bonheur de roman, et il le traitait ainsi. Il oubliait toujours qu'il était le mari, non l'amant; qu'un jour il serait, non plus l'adorateur docile et ravi, mais le chef de la famille; il ne voulait pas préparer son autorité sur cette jeune femme, il ne

l'eût pas osé d'ailleurs, si peu pouvait-il oublier qu'elle n'était plus lady Kathleen Strongmanor. Avec cette faiblesse de poëte, qui était propre à sa nature, avec cette tendresse imprévoyante des passions qui ne doivent durer que la saison d'été, il ne voulait pas regarder l'avenir. Il connaissait pourtant cette loi féconde et heureuse que le christianisme impose au mariage; il savait bien qu'elle lui disait : « Vous qui êtes homme, vous êtes la tête, soyez la force, la sagesse et l'autorité; celle-ci, votre femme, elle est le cœur, qu'elle soit la tendresse, la patience et la soumission. » Il savait cela, mais il trouvait que ces pensées étaient bien graves pour un cœur amoureux.

Il se tenait humblement devant cette femme, ce type de fière grandeur et ce triomphe de beauté. Il lui rappelait à chaque instant, par cette humilité, qu'elle était d'une autre race que lui et d'une race supérieure. Il en avait fait dans son cœur comme un symbole adorable de cette noble et gracieuse Irlande des temps antiques, de cette Terre des Chants, de cette Émeraude des mers, à laquelle il avait si poétiquement songé pendant les années de son adolescence. Il le lui disait souvent, et, lorsqu'elle le regardait avec un étonnement naïf, il lui récitait les chants de gloire des anciens Strongmanor; il lui donnait sa harpe, et lui faisait chanter les ballades en l'honneur des aïeux. Ainsi belle et toute baignée dans les flots de l'harmonie hibérienne, elle devenait pour lui au gré de son caprice la belle Eilleen A'Roon, la fière dame de Duna ou la gracieuse Géraldine.

Parfois aussi il la menait au milieu des fêtes; il voulait regarder son bonheur sous une autre face. Il se cachait alors dans un coin solitaire, fixant ses yeux ardents sur cette reine de beauté entourée d'hommages, de murmures flatteurs et d'envies jalouses. Quand il l'avait bien vue, le front haut, l'œil calme et indifférent dans sa pose souveraine, quand il avait ainsi exalté sa propre vanité, son propre amour, il la ramenait dans la solitude et vivait à ses pieds dans des extases sans fin. Il l'entourait de gracieuses tendresses, la berçait de louanges folles et de flatteries désordonnées, jusqu'à ce que les larmes lui vinssent aux yeux. Il posait alors son front dans ses mains froides, et sanglotait amèrement comme un homme qui touche à la misère à force de bonheur.

La jeune femme ne comprenait pas ces étranges tendresses. Elle s'était préparée à vaincre son orgueil, à être bonne, douce et docile, à remplir vaillamment ses devoirs, et elle en avait tracé le cercle mathématiquement; elle n'avait pu penser qu'elle serait ainsi une source de larmes et de fièvres. Elle restait étonnée devant cet homme qui pleurait dans le bonheur, qui se plaignait de sa félicité. Il voulait plus qu'elle en ne voulant qu'elle, il désirait des paroles quand il savait qu'il avait toutes ses pensées, et il la suppliait avec des angoisses profondes

de lui donner ce qu'il savait être à lui. Il rêvait un avenir de souffrances, tout en lui jurant par des serments insensés qu'elle était son unique bien, et qu'il savait qu'elle lui serait toujours fidèle, toujours son trésor, sa poésie, son bonheur.

Tout cela était une énigme pour elle, sa nature britannique ne pouvait saisir le sens de ces extravagances. Elle eût compris l'autorité, la tyrannie même, cela rentrait dans son intelligence; mais cette poésie déréglée, en dehors de toute logique et de tout sens commun, c'était pour sa nature quelque chose d'étranger, presque d'hostile. Cette tendresse avait bien éveillé dans son âme quelques idées d'amour; mais elles étaient restées vagues et infécondes, elles n'avaient pu briser les liens des pensées qui lui avaient été habituelles pendant tant d'années. Elle s'était aussi promis d'être humble, mais elle ne pouvait: George, avec son fanatisme d'adoration, avec ses flatteries continuelles, relevait à chaque jour cette fierté qui lui était si naturelle.

Elle eut dans le principe pitié de ce fou; elle se dit naïvement, car elle se savait ignorante en toutes ces choses, que c'était sans doute la fièvre ordinaire des premières semaines du mariage. Elle se blâma d'abord de ne pas prendre part à cette fête nuptiale. Mais la droiture de son jugement, la fermeté sensée de son intelligence, ne se laissèrent pas longtemps tromper. Elle comprit bientôt que ce n'est pas ainsi que peuvent se conserver la dignité du mariage, la haute position de l'homme, le respect et la protection dus à la femme chrétienne. Malgré tous ses efforts, elle fut un jour obligée de reconnaître qu'il y avait là la preuve d'une grande faiblesse de caractère de la part de son mari. Elle pensa qu'après cette exagération de poésie et d'adoration elle devait s'attendre à quelque abattement profond, peut-être à quelque réaction d'indifférence. Elle prit à honte et bientôt à dégoût toutes ces fièvres qui n'avaient été pour elle jusque-là qu'un sujet d'étonnement. A la suite de ces pensées, elle devint plus froide encore; elle regarda autour d'elle et étudia le caractère de son mari avec cette finesse d'observation qui lui était propre, avec cette liberté d'investigation morale qu'elle n'avait pas encore osé se permettre.

Vers cette époque, c'est-à-dire à peu près huit mois après le mariage, le vieil Ennis exigea que son fils allât passer un mois tant à Dublin que dans le comté de Wicklow, où il avait encore des intérêts considérables à régler. George résista quelque temps. Kathleen trouva sages les raisons de son beau-père; il était convenable, d'ailleurs, qu'elle fît une visite à son père. George partit après des scènes de désespoir. La jeune femme retourna au château paternel occuper la chambre où elle avait vécu pendant tant d'années. Là, dans la solitude, au foyer des anciennes pensées, chaque usage, chaque meuble, chaque horizon,

lui rappelait sa fière indépendance de jeune fille. Tout réveillait en elle les graves et logiques théories sur lesquelles elle avait appuyé sa nature. Là, elle retrouva cette nature tout entière, et elle s'abandonna à toutes ses réflexions.

Il ne lui fallut pas une longue étude pour analyser le caractère de George; elle arriva bientôt à disposer mathématiquement, comme sur une carte géographique, ses qualités et ses défauts entre ces deux extrêmes, la sensualité d'une part, la poésie de l'autre. Peut-être fut elle sévère, et appela-t-elle grossière cette sensualité, folle cette poésie; mais elle se trouva surtout alarmée de ce mélange de faiblesse et de ténacité qu'elle avait remarqué en lui, faiblesse qui ne tenait pas compte du devoir, ténacité qui n'écoutait jamais la raison. Il résulta de cette étude ce qu'il était facile de prévoir: un développement sensible de son propre orgueil, un dédain instinctif de son mari. Au commencement de son mariage, quand elle supposait que George serait ferme et sévère, elle s'était promis, nous l'avons vu, d'être humble et de déraciner cet orgueil; maintenant qu'elle se savait la plus forte, qu'elle se croyait la plus intelligente, elle trouva absurde de travailler plus longtemps à cette humilité; elle ne voulut plus soumettre son cœur et ses pensées.

Ainsi, et au milieu de telles réflexions, se passa pour elle le mois de l'absence.

George retrouva sa femme telle qu'il l'avait quittée, du moins le crut-il pendant quelque temps. Pourtant, après les premières semaines de ce second printemps de leur amour, il remarqua dans ces yeux, qu'il avait comparés aux plus pures étoiles des nuits d'été, une expression d'indifférence. C'était une pensée cruelle; il en eut le cœur serré d'une angoisse poignante. Lui aussi, il avait fait quelques réflexions, et Macdonald avait posé la main froide de son scepticisme au milieu de ses ardentes rêveries. L'impression avait été légère; mais George était sensible, et il s'était senti remuer l'esprit. Il se demanda si, en effet, Kathleen n'était pas un peu trop calme, et cette remarque l'occupa beaucoup.

Quelques jours après la découverte qu'il avait faite de ce regard indifférent, il lui demanda, avec une grande tendresse, pourquoi elle était ainsi tranquille au milieu de tant d'amour. Elle le regarda avec un léger étonnement, songea un instant, car la pensée qu'il pût y avoir là matière à reproche ne lui était pas encore venue, et elle lui répondit doucement : « Qu'elle cherchait à lui être en tout agréable; elle l'écoutait avec une attention sincère, mais elle était naturellement silencieuse. Elle ne faisait pas, il est vrai, de grands efforts pour vaincre cette disposition, parce qu'elle était persuadée que le plus

digne moyen d'être aimée de son mari était de suivre en tout sa propre nature. »

George trouva ces paroles charmantes; c'était la première fois qu'il lui faisait un reproche, et elle s'était excusée. Il se sentait grandir.

Le lendemain, pourtant, en ruminant cette réponse, il la trouva d'un flegme désespérant, et il dit à Kathleen « qu'elle était vraiment bien indifférente. »

Celle-ci pensa qu'une telle insistance contenait une grave atteinte portée à sa dignité, elle répondit, d'un ton sérieux, « qu'elle remplissait ses devoirs comme elle les comprenait, en pensant qu'elle était la femme d'un homme honorable, qui l'aimait sans doute, mais aussi qui la respectait. »

George la regarda; il vit dans ses yeux une nuance de mécontentement; il lui prit les mains, les embrassa, se jeta à ses genoux, avec des protestations d'amour ardent.

Mais cette pensée était définitivement entrée dans l'esprit tenace d'Ennis; elle était devenue pour lui une continuelle souffrance. Quinze jours après la première scène, il se dit qu'il en aurait le cœur net. « Après tout, pensait-il, il était temps de songer qu'il était le mari, non l'adorateur. Il avait bien le droit de parler haut; il ne demandait, au reste, rien que de juste et de légitime. » Il se monta la tête avec les plus folles visions, but quelques verres de Porto pour ne pas hésiter dans ce premier exercice de son autorité, et alla trouver Kathleen. Arrivé auprès d'elle, il chercha quelque temps, d'un air embarrassé, quelques prétextes, quelques transitions; enfin, prenant tout son courage, « il ne voulait pas, lui dit-il brusquement, qu'elle fût ainsi froide à l'avenir. »

Elle se sentit comme frappée par un coup inattendu et inexplicable; elle releva la tête, jeta sur son mari un regard si fier, qu'elle lui fit baisser les yeux; puis, domptant le mouvement de colère, le plus grand peut-être qu'elle eût ressenti, elle baissa les yeux à son tour, et répondit d'une voix brève, « qu'elle obéirait toujours à son mari, et tiendrait les serments qu'elle avait faits d'être docile et respectueuse. Mais ce qu'il lui demandait là n'était pas dans sa nature. Il ne devait pas oublier, après tout, et puisqu'il la forçait à parler, qu'elle ne lui avait pas promis d'amour. »

George se sentit piqué au vif et sortit en fureur. Il passa le reste du jour à courir comme un fou dans la campagne, et il n'ouvrit pas les lèvres de toute la soirée. Pendant la nuit, les bonnes pensées lui revinrent. Il revit cette fière jeune fille, si brillante, si élevée au-dessus de lui, et qui avait bien voulu se donner à lui pourtant. Et il était venu, sans raison plausible, lui parler grossièrement, oui, comme un tyran brutal. Il passa une nuit affreuse.

Le lendemain, il alla se jeter de nouveau aux pieds de Kathleen en pleurant amèrement. Elle le releva doucement, essuya ses larmes, lui tendit le front et lui parla uniquement d'une lettre qu'elle venait de recevoir de sa jeune amie Julia. Elle l'avait engagée à venir passer deux mois auprès d'eux, et elle arrivait dans trois semaines.

Ces trois semaines s'écoulèrent sans trouble; mais le printemps d'amour avait disparu ; la lutte avait commencé. Kathleen avait senti devenir plus sévères ses observations psychologiques, et George, quoiqu'il n'en eût plus parlé, n'avait pas oublié cette froideur qui avait porté le premier coup à ses illusions. Dans un moment de tendresse, il s'était promis qu'il en chercherait les causes, et qu'il parviendrait, avec la chaleur de sa passion, à réchauffer le marbre dont était faite cette statue magnifique.

Il avait encore à apprendre que le cœur même tout entier donné est faible sans la raison, comme aussi Kathleen allait éprouver que la raison la plus sage ne vaut rien sans le cœur. Tous deux allaient être malheureux pour l'exemple de la passion et de l'orgueil, car ce sont là les deux ennemis de l'amour dans le mariage.

Miss Julia Hawkins vint au jour dit, et elle s'installa pour deux mois à côté d'eux, dans cette partie du château que le vieil Ennis leur avait cédée. Elle était le premier étranger qui vînt détruire le tête-à-tête du mariage ; George pensa qu'elle serait pour lui une occasion d'étudier Kathleen un peu à distance et de sang-froid. Son esprit inquiet se tint aux aguets ; il se posa en sentinelle, séparant ainsi de sa femme une partie de lui-même. Le côté positif de sa nature cherchait à se réveiller après son long sommeil.

Un jour que miss Julia, emportée par l'exaltation poétique qui lui était naturelle, racontait son rêve de mariage avec des couleurs splendides, — c'était un mariage de la cité céleste, des amours d'archanges à peines descendus sur terre, des noces célébrées avec la plus superbe rhétorique qu'on pût trouver dans les formules de Byron. — George regarda Kathleen. Il surprit dans ses yeux une telle expression de dédain, de raillerie glaciale et de pitié, que ce fut pour lui un trait de lumière. Il se dit qu'en définitive il avait fait lui-même quelques-uns de ces rêves, et qu'il les avait aussi un peu chantés. C'était donc la cause de cette froideur ! Elle le trouvait aussi niais, aussi lourdement prétentieux, aussi ridicule que cette petite fille. Oui, il se rappelait maintenant quelques-uns des regards qu'elle lui avait jetés pendant qu'il lui ouvrait tous les trésors de son cœur, et ils avaient la même expression qu'il venait de saisir. Il n'était donc à ses yeux qu'un bavard grotesque, un niais de comédie, un misérable chanteur de phrases creuses. C'était donc ainsi qu'on devait comprendre tous les élans d'un cœur ardent et ivre d'amour.

Une fois sensiblement blessé dans sa vanité de poëte, dans son cœur aussi, car il avait été sincère, il devint sombre et morne. Il ne sortit de cette torpeur que pour devenir facilement irritable, pour commencer cette série de petites tyrannies, de querelles, de plaintes mesquines qui étaient, avons-nous dit, une conséquence logique de sa nature faible.

La pauvre Julia devait lui porter un second coup peut-être plus rude encore. Elle avait sincèrement la passion de tout ce qui est grand et noble, et son bonheur était de causer, avec Kathleen, des Strongmanor des anciens temps. Elle y mettait un rare enthousiasme, racontait leurs exploits, chantait leurs ballades et les élevait jusqu'aux nues comme des êtres d'une race à part. C'était ce que George lui-même avait pensé et dit bien des fois. Ces conversations lui plurent dans le principe, il s'était tellement donné à sa femme, qu'il prenait naïvement pour lui ce qui était à elle. Mais, quand les méchantes pensées devinrent plus fréquentes en lui, il se sentit instinctivement gêné par ces conversations. Il se dit ensuite qu'il jouait un pauvre rôle, lui, fils de marchand, en présence de toutes ces gloires. Il se rappela que c'étaient, en somme, les seules conversations où Kathleen paraissait prendre quelque goût. Là encore il crut trouver un trait de lumière, une nouvelle cause de la froideur et du dédain de sa femme. Il n'était qu'un bourgeois, un petit bourgeois, riche, mais rien de plus ; elle, était noble, elle était du sang des rois, elle se croyait du sang des dieux, elle tolérait ses caresses; mais qui sait si elle ne l'avait pas en mépris, en dégoût peut-être ?

Dès lors il atteignit le dernier degré du malaise moral. Après de longues et poignantes angoisses, il trouva établi au fond de son cœur tous les éléments de cette haine que produit la vanité blessée, tous les éléments de la lutte de la bourgeoisie contre l'aristocratie. Il procéda à cette lutte avec le mélange de faiblesse et de ténacité qui le distinguait, avons-nous dit, au suprême degré.

Il commença par vouloir renvoyer cette bavarde et cette sotte petite fille, comme il le dit un jour à sa femme d'un ton brutal et sans autre précaution oratoire. Celle-ci, qui vivait tranquille sur la foi des dernières protestations, fit un soubresaut; mais elle vit sur le visage contracté de son mari que quelque nouvelle et méchante imagination le préoccupait, elle lui répondit doucement « qu'il n'y pensait pas sans doute. Elle avait été engagée pour deux mois, il n'y en avait pas encore un de passé. Cela ne s'était jamais fait, et la jeune fille se montrait la plus aimable, la plus douce du monde. »

« Cela lui était égal, répondit-il, il avait le droit, lui simple et grossier bourgeois, de se moquer des convenances, il fallait que cela se fît. »

Lady Kathleen ne comprit pas tout le sens ironique que George mettait à ces mots, elle insista encore, tant elle trouvait cette résolution inouïe. Il se mit en colère. C'était la deuxième fois. Kathleen se redressa : « Cela, dit-elle, *elle* ne le ferait jamais; *lui*, il était le maître dans sa maison, il pouvait y garder, ou en renvoyer qui il voulait. Mais elle l'avertissait que c'était une honte pour lui comme pour elle, une injure grave qu'il lui ferait à elle personnellement. »

Deux jours après, miss Julia était partie, en trouvant George fort grossier. Cela ne l'étonnait pas : un monsieur Ennis! et elle savait que son amie n'était pour rien dans cette affaire.

George crut alors faire un acte d'habile politique en engageant Macdonald à venir passer quelques semaines d'automne au château. Il se dit que nul n'était plus apte que cet éloquent défenseur des théories démocratiques à combattre les idées que Julia avait fait prévaloir dans l'esprit de Kathleen. Après tout, sa nature à lui, George, nature élevée et poétique, ne pourrait que gagner dans l'estime de celle-ci par le contraste qu'elle présentait avec ce caractère vulgaire et absolument bourgeois. Macdonald se hâta d'accourir dans ce séjour du luxe et de la bonne chère. Il passa le premier quart d'heure de son arrivée à admirer la belle Kathleen, et le second à se promettre d'émanciper la femme de son ami. C'était, nous l'avons laissé pressentir, un hypocrite, corrompu jusqu'au fond de l'âme, consciencieux seulement dans son mépris pour toute femme.

Il se décida alors à avoir recours au quatrième et dernier moyen. Il employa une semaine à sonder le terrain, et, après de savantes dissertations qu'il se fit à lui-même sur la pauvre nature des femmes en général, et sur l'aristocratique nature de Kathleen en particulier, il pensa que, *dans l'espèce*, il fallait avoir recours à la passion et à la surprise. Un jour que Kathleen était occupée à dessiner dans un coin du salon, il s'approcha d'elle, se jeta à ses genoux, en lui faisant une déclaration pleine de passion contenue, chevaleresque et platonique. La jeune femme se tourna vers lui avec un air de stupéfaction singulière; on eût dit qu'elle regardait quelque chose de miraculeux et de grotesque en même temps. Le chevaleresque Macdonald, encouragé par ce silence, s'enhardit jusqu'à toucher le bas de sa robe. Elle lui jeta alors un regard empreint de ce dégoût qu'on éprouve à voir les choses immondes; elle prit au dos de son fauteuil un fouet à chiens dont elle se servait à corriger les folles gambades d'un lévrier favori, puis, se levant avec une tranquillité glaciale, elle lui en donna un coup à travers le visage, en disant : « Hé! chien, tenez-vous! » C'était la phrase dont elle usait toujours pour chasser la bête. Puis elle reprit sa place, et Macdonald put remarquer qu'elle continuait son dessin sans que rien, dans sa pose, indiquât la moindre émotion.

Il sortit la rage dans le cœur, mais peu rassuré sur les suites de sa galanterie. Quelques instants après, il entendit George entrer au salon, puis en sortir et venir à lui. Il trembla de tous ses membres. Mais Kathleen avait dédaigné de parler de cette tentative, dont la seule pensée l'insultait. Il se dit donc qu'il resterait pour se venger, et il se promit une cruelle vengeance. Hélas! elle n'était que trop facile.

Il s'insinua dans tous les secrets du cœur de George, y développa tous les germes de sourde colère qui s'y trouvaient déjà, et fit saigner toutes les blessures de sa vanité. Il lui montra de quelle femme il était digne avec son cœur de poëte et l'élévation de ses facultés. « Celle-ci était belle sans doute, mais à la manière d'un rocher taillé. Sans intelligence d'ailleurs et sans cœur, elle ne comprendrait jamais l'originalité de George, et ne pousserait pas ses instincts poétiques jusqu'au génie où ils étaient appelés. Hautaine comme tous ceux de sa race maudite, elle méprisait en lui le bourgeois, et voulait le dominer par le souvenir de sa noblesse. Avait-elle jamais cédé en quoi que ce fût? Etait-elle jamais venue au-devant du moindre de ses désirs? S'était-elle jamais cordialement inclinée devant la dignité de son mari? Qu'était-elle donc, au fond, sinon une pauvre fille qui, à force de *poses* et de comédies, avait trouvé un mari cent fois au-dessus d'elle? Où la mènerait, dans l'avenir, cet amour des nobles, ce mépris des bourgeois? Comment traiterait-elle George alors? A lui, Macdonald, ne montrait-elle pas déjà un souverain mépris, uniquement parce qu'il était, avant tout, l'ami dévoué d'Ennis, et qu'il n'avait pas l'imbécile honneur d'être de la noblesse? »

Tout portait coup dans ce discours. George serra la main de son ami. Il monta tout haletant, et d'un pas précipité, jusqu'à la chambre de sa femme. « Il venait lui demander, cria-t-il d'une voix entrecoupée, pourquoi elle se montrait si, il disait le mot, si malhonnête pour son hôte. »

Kathleen ne répondit rien.

« Était-ce parce qu'il était son ami? Était-ce parce qu'il était un bourgeois? C'était l'un et l'autre sans doute. Il lui ordonnait d'être, à l'avenir, plus gracieuse. Il était décidé à se rappeler dorénavant que, quoique bourgeois, il était son mari. Il savait ses droits, il ne les négligerait pas. »

Kathleen avait prévu une telle scène. Un éclair de dédain traversa ses yeux, et elle sortit le front calme, la démarche roide et saccadée, sans avoir rien répliqué à cette déclaration des droits de l'homme.

Pendant les deux ans qui suivirent le départ de Macdonald, George, craignant de paraître faible, continua de se faire tyrannique, et, redoutant de passer pour bourgeois, devint autant qu'il put réservé et formaliste. Méticuleux, emporté parfois, toujours exigeant, il ne devinait

pas d'autres moyens que la rudesse pour éviter ce mépris qu'il supposait. Il pensait que c'était seulement en se montrant le maître qu'il parviendrait à se faire l'égal de sa femme, et à reconquérir le terrain qu'il avait perdu par son humilité. Il multipliait autour de Kathleen, quoique souvent sans préméditation, les petites vexations, cherchant ainsi instinctivement à trouver le défaut de ce cœur invulnérable qui ne se vengeait que par l'insolence de sa patience et de son inertie.

Chose bizarre pourtant! il l'aimait toujours, cette Kathleen, et il la respectait profondément. Jamais il ne fut jaloux, jamais il ne put prévaloir sur sa générosité naturelle au point de l'attaquer dans sa famille, dans sa pauvreté avant le mariage. Puis parfois il se trouvait bien odieux de persécuter une si honorable femme; il revenait à elle passionné, aussi ardent dans ses regrets que dans ses attaques. Il n'attendait qu'un mot, un regard d'elle, pour se confondre en humiliations, en protestations de repentir.

Mais elle, dans son insultant orgueil, ne disait jamais ce mot, jamais elle n'avait ce regard : il revenait, soit, c'était bien; cette paix factice, ce bonheur contraint, duraient quelques jours, quelques semaines, c'était bien encore; jamais elle ne faisait de reproches, ni ne demandait d'explication. Elle se disait, au fond de sa pensée, qu'il devait en être ainsi avec la faible et variable nature de son mari. Et, quand George, irrité de cette indifférence que ne touchait pas plus sa bonté que sa haine, s'éloignait d'elle après un flot de récriminations amères, c'était bien encore, il devait en être ainsi. Elle ne voulait pas profiter de ce retour de passion pour tâcher de convertir son mari à une paix définitive, non, elle n'avait jamais été coupable, elle avait toujours rempli ses devoirs, que pouvait-on exiger de plus? Elle n'avait pas de paix à demander! Elle ne voulait pas non plus profiter de ces remords pour s'emparer de son mari, pour établir sur lui l'autorité de sa sagesse, de sa fermeté et de son intelligence, non encore, cela n'eût pas été juste, il fallait que le mari eût l'autorité, elle n'irait jamais là-contre. En somme, elle méprisait la nature de George, et elle était trop fière pour vouloir jamais la flatter en quoi que ce fût, même par une caresse. Elle n'avait promis que l'obéissance, elle obéirait, mais rien de plus; elle avait accepté des devoirs, elle les remplirait, mais strictement.

Ces devoirs remplis étaient l'éternelle réponse de sa conscience à toutes ses réflexions. Ces devoirs, c'étaient le soin parfait de sa maison, de la santé de son mari, sa préoccupation de lui faire servir les plats qu'il aimait, de l'entourer de ce confortable qu'il recherchait, tout le devoir, enfin, de la parfaite matrone britannique. Ces devoirs, dans un ordre supérieur, c'était de le respecter aux yeux de tous, de lui obéir dans les choses qui ne la blessaient pas; enfin, de se laisser aimer par lui sans être tenue évidemment de lui rendre amour pour

amour. Ces devoirs-là, elle les remplirait aussi longtemps qu'il ne l'attaquerait pas dans son honneur, dans sa position de lady, de femme respectable et vertueuse! Que pouvait-on lui demander de plus? Du cœur, de l'affection? Cela n'était pas son devoir.

Elle se disait encore que cette nature était ridiculement débile et capricieuse. C'était bien le type du parvenu sans délicatesse, sans tact, sans jugement, cherchant à cacher son manque de sens sous les extravagances du langage, l'absence de pensée sérieuse sous le tapage des mots, jamais digne, jamais maître de soi Cette bienveillance qu'il montrait à ses domestiques, c'était la familiarité d'une nature basse; ce rude appétit, ce bonheur qu'il montrait en mangeant les bonnes choses, c'étaient la preuve d'une nature grossière. Ainsi de tout. Pourtant elle était forcée de rendre justice aux côtés honorables de son caractère : elle le savait loyal, généreux, fidèle, probe, et respectable à tous égards dans son honneur de gentleman.

C'est là qu'ils étaient arrivés à la fin de leur troisième année de mariage, lui aimant et haïssant sa femme, elle méprisant et respectant son mari.

Vers cette époque, le vieil Ennis commença à branler fréquemment la tête quand ses amis lui demandaient « comment allait le jeune ménage. » Mais celles de ses réflexions qui rentraient dans l'ordre philosophique, il les avait toujours gardées pour lui-même et pour l'heure où les gens graves et pieux fument leur meilleure pipe et boivent leur meilleur porto. Cette heure, c'est celle qui suit le dîner du dimanche. Or, comme on n'arrive à rien sans un ordre exact, il se contentait de branler la tête à cette question : « Comment va le jeune ménage? »

« Le jeune ménage allait mal, » se dit-il quand le dimanche fut venu. « Il était bon père, sans doute, un très-bon père; il pouvait le dire, oui, il le dirait, un excellent père. Car enfin il eût pu se marier avec quelque servante, et George eût été le fils d'une servante; il eût pu lui-même devenir un fainéant, un misérable *paddy*, un voleur; qui pouvait l'en empêcher, s'il l'eût voulu? et George eût été le fils d'un voleur. Il eût pu se ruiner ou ne pas gagner le premier penny, oui, il l'eût pu, et George eût été le fils d'un gueux. Or il lui avait donné un père et une mère honorables et de l'argent, quand il eût pu le faire fils d'un coquin et d'une coquine, et coquin lui-même; oui, il pouvait dire qu'il était un excellent père.

« En outre, il avait fait un jour un discours comme jamais Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry lui-même n'en avait fait, il pouvait s'en vanter, parce que c'était pour un mariage, ce qui est une très-bonne œuvre; mais il n'en dirait pas un mot de plus, parce qu'il avait un profond respect pour la noblesse, qui est, il le savait bien, la colonne

sur laquelle Sa Gracieuse Majesté appuie son gracieux bras gauche, que Dieu la bénisse et lui accorde la postérité d'Abraham! Et, s'il avait réussi dans ce discours, il savait bien à quoi l'attribuer, car il n'ignorait pas que l'argent est une grande chose. Mais la noblesse aussi est une grande chose. Laquelle est la plus grande? Il n'y voulait même pas penser; car il aimerait mieux perdre un million en clignant de l'œil que de dire une chose qui ferait plaisir aux démocrates, aux repealistes, et à O'Connell, les misérables gueux. Il avait marié son fils à l'aide de ce discours, cela était bien, et là encore il s'était montré excellent père.

« Cependant il n'était pas tenu, quoique excellent père, d'enseigner à son fils à faire la cour à sa femme. Il ne pensait pas que personne eût jamais soutenu une pareille théorie, il n'en savait rien pourtant, car les prêtres papistes ont soutenu tout ce qu'il était possible de soutenir. En tout cas il n'y prenait pas garde, et peu lui importait qu'on eût soutenu une telle ridicule doctrine. — Il est vrai que George eût dû lui demander conseil; dans son cœur il reconnaissait qu'il l'eût dû, et il avait été blessé qu'il ne l'eût pas fait, car il avait toujours eu pour la justice une grande sensibilité. Mais il était décidé à l'oublier, un jour, avant de mourir, afin de ne pas attirer sur la tête de son fils la malédiction du quatrième commandement. — Ce conseil, il ne l'eût pas refusé; qu'aurait-il dit? il n'en savait rien, il ne voulait pas le savoir; on ne lui avait rien demandé, et aucune loi ne l'obligeait à improviser ainsi immédiatement un conseil qui réclamait de graves réflexions.

« En l'absence de ce conseil, tout allait de mal en pis, il le voyait bien. D'ailleurs, il n'était pas content de sa belle-fille. Il s'était dit — car il est légal de chercher son intérêt à côté de celui d'autrui, pourvu qu'on ne le vole pas — il s'était dit qu'il serait fier d'avoir à sa table la fille du comte de Strongmanor, qu'elle lui ferait honneur devant tous ses amis de Sackville-Street, car il avait toujours honoré la noblesse, comme il avait toujours honoré l'argent. Dieu l'avait récompensé en lui donnant une grande fortune, et pourquoi ne serait-il pas récompensé aussi de l'autre respect, en ayant pour belle-fille la fille d'un comte? Qui pourrait détruire cet argument? il ne le savait pas, et il ne croyait pas qu'aucune personne le pût, fût-il même un docteur papiste. Lady Kathleen Ennis, cela sonnait bien. — Pourtant elle l'avait indignement trompé! Ce mot était dur, mais elle était sa belle-fille, et il croyait avoir le droit de la traiter sans cérémonie. Elle se tenait à sa table gracieusement sans doute, elle était bonne pour lui, jamais elle n'avait paru penser qu'il était un simple millionnaire marchand; mais pourquoi ne voulait-elle pas perdre cette funeste habitude de ne jamais parler de ses glorieux ancêtres?

« Oui, il avait été indignement trompé; jamais il n'avait pu la faire chanter les ballades de Strongmanor, de sorte que ses convives oubliaient toujours qu'elle était une Strongmanor. C'était une injustice qu'elle lui faisait à lui, Ennis,c'était une honte pour la noblesse, et il en était affligé pour elle. Ainsi il venait d'y réfléchir mûrement et il allait se résumer. George partirait pour la France avec sa femme d'ici à huit jours, ou il le déshériterait. Il était un excellent père, il l'était depuis sa plus tendre enfance; mais il n'aimait pas qu'on le contrariât quand il avait mûrement réfléchi à une chose. Et même il était très-mécontent d'eux, il ne leur donnerait pas de quoi mener un très-grand train sur le continent, cela apprendrait à lady Kathleen Ennis à respecter davantage la justice à l'avenir. »

George pensa que ce voyage briserait l'orgueil et la volonté de sa femme en l'arrachant à ce milieu d'aristocratie où elle vivait; celle-ci obéit passivement, comme elle faisait toujours.

Arrivés à Paris, ils visitèrent quelques familles irlandaises. Ils se rendirent ensuite chez la marquise de Bruneu, auprès de qui Julia les avait fort chaleureusement recommandés. Elle les reçut avec bienveillance, leur dit qu'elle les voulait introduire dans le monde, qu'elle partirait prochainement sans doute pour la campagne, mais qu'elle ferait ses efforts pour les présenter à madame la baronne de Rouchinghem. Celle-ci avait un nom connu dans toute l'Europe : George et Kathleen se trouvèrent honorés d'entrer par une telle porte dans la société française.

C'est là qu'ils en étaient quand Charles les vit pour la première fois, rue de la Madeleine, où nous allons les retrouver le lendemain de la Saint-Jean, à onze heures du matin.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

C. D. d'Héricault

La suite au prochain numéro.

MÉLANGES

DISCOURS DU R. P. LACORDAIRE

A L'ÉCOLE DE SORÈZE.

« Dieu a voulu qu'aucun bien ne se fît à l'homme qu'en l'aimant. » Nous trouvons cette belle et profonde pensée dans une allocution que le R. P. Lacordaire adressait il y a peu de temps aux jeunes gens de l'école de Sorèze. Nous l'avons détachée, prise et mise à part, comme celui qui, devant choisir des perles, en distingue d'abord une qui lui plaît davantage et la sépare aussitôt des autres.

Vraiment ce n'est pas un caprice; et je crois que cette belle maxime résume fidèlement le discours dont nous voulons donner quelques extraits. Chacun sait que le R. P. Lacordaire consacre depuis plusieurs années à la fondation du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique le trésor des dons si puissants et si aimables qu'il a reçus de Dieu. Déjà possesseur de la grande institution d'Oullins, près Lyon, le tiers ordre de Saint-Dominique prend dans ce moment la direction d'un petit séminaire des plus importants de France. Mais il lui sera difficile, ce semble, de surpasser jamais le noble modèle qu'il s'est lui-même tracé dans l'école de Sorèze. La nature, qui se plaît souvent à seconder les belles pensées, n'a rien refusé de ses charmes à ce calme et studieux séjour. Lecteur, ne nous enviez pas la douceur d'un heureux souvenir; et, puisque nous devons vous rendre compte d'un discours prononcé à Sorèze, laissez-nous vous montrer d'abord le riche encadrement dans lequel votre imagination le devra placer; et, si vous vous impatientez parce que nous retardons vos plaisirs, souvenez-vous que Platon commence son dialogue du *Phèdre* par la description d'un petit gazon, d'une source et d'un platane.

Il y a justement de beaux gazons, de belles eaux et de belles ombres à Sorèze. Un vaste parc entoure les bâtiments de l'école qui respire le grand air à pleins poumons :

« Largior hic campos æther... »

De vieux chênes en ombragent les allées, et, balançant leurs cimes séculaires près du ciel, redisent sans fin ces murmures profonds où se plaisent les âmes méditatives; de vifs et clairs ruisseaux vous ramènent partout à la réflexion banale, mais toujours sensible, que le temps s'enfuit, pendant que le vieux clocher de l'ancienne abbaye montre au ciel le point fixe de l'éternité.

Tandis que vous êtes livré à ces impressions douces et graves, une cloche se fait entendre, suivie bientôt des joyeuses fanfares d'une musique militaire. De blanches robes paraissent dans le lointain au milieu d'une foule de jeunes gens lestement vêtus d'un gracieux costume militaire : ce sont les jeunes pères du tiers ordre avec leurs élèves. On a donné le signal de la récréation, des promenades et des jeux. Ce n'est donc plus l'heure des méditations, cher lecteur; trêve de rêveries; et, puisque vous connaissez un peu mieux maintenant le noble et riant séjour de Sorèze, je reviens au discours que vous attendez.

Le R. P. Lacordaire le prononça le 7 août dernier, dans la solennité qui eut lieu pour la distribution des prix de l'école. Après avoir exprimé sa joie d'assister à l'une de ces fêtes sérieuses qui sont pour la jeunesse les fêtes du travail et de la vertu, l'orateur se demande d'où vient à celui qui élève le jeune homme le nom de *maître*, que le temps a partout effacé, excepté là. Qu'est-ce donc qu'un maître?

« Les ambassadeurs, dans des occasions solennelles, continuent à dire : « *Le roi mon maître*. Mais ce langage n'est plus dans leur bouche qu'une « tradition sans écho, et, si vous interrogez non pas même un peuple, mais « un simple citoyen, il ne vous dira pas que son prince est son maître, car il « estime n'en point avoir d'autre que lui-même, dût-il s'exposer au mot de « Henri IV : « Mon ami, vous avez un sot maître. » Le soldat, malgré la ri- « gueur de la discipline, n'a que des chefs, et il dit d'eux : Mon général, « mon capitaine, mon lieutenant. L'artisan et le commis disent : Mon patron. « Le serviteur dit : Monsieur. Nulle part, semble-t-il, il n'y a plus de maî- « tres. L'écolier seul se sert encore de cette expression, et, malgré la meilleure « volonté d'être et de faire comme les autres, il dit comme autrefois : Mes « maîtres. Il le dira même plus tard, s'il en a rencontré de véritables, avec « une expression de reconnaissance et d'orgueil.

« Qu'y a-t-il donc sous ce nom de maître, qui nous est conféré par privi- « lége? Quel est son sens, son origine? Quelle est la cause du prestige qu'il « conserve pour nous seuls, et quelles obligations nous rappelle-t-il à nous « qui le portons?

« C'est la pensée, se répond à soi-même l'éloquent religieux, qui est le siége « de notre pouvoir. Il nous vient des régions qu'habitent la vérité, la beauté, la « justice, l'ordre et la grandeur, tout ce qui fait de l'homme un être divin et de « l'enfant un être qui a la vocation de devenir un homme. Peut-être ne le com- « prend-il pas tout d'abord, et ne voit-il en nous que les gardiens austères de « ses jeunes facultés : mais, à mesure qu'elles grandissent par la lumière que « nous y versons, il connaît son erreur, il connaît que l'âme est la patrie de la « vraie liberté, et que la liberté s'y fait par la science et la vertu. Comme la terre « enchaînée sur ses pôles pourrait d'abord, si elle venait à prendre conscience « d'elle-même, gémir de la force qui la retient autour du soleil, mais ensuite, « se voyant inondée de clartés dans le mouvement qui l'emporte, accepterait « sa place et sa loi des mains de la Providence : ainsi l'enfant, captif exté- « rieur de la règle et du travail, sent tôt ou tard, au libre vol de sa pensée, « à la joie mâle du savoir, à l'onction plus grave encore du bien accompli, « qu'il est dans l'orbite de sa destinée véritable, au chemin de l'honneur et

« de la félicité. Il le sent, et une part de sa gratitude retombe, après Dieu, « sur ceux qui l'initièrent à ce règne invisible et tout-puissant des belles « choses : il les appelle ses maîtres, comme la postérité reconnaissante appelle « de siècle en siècle ceux qui lui ont laissé dans des œuvres dignes d'elle un « exemplaire et un souvenir de cette beauté qui n'a point d'âge. Et nous, « interprètes vivants de ces grands génies, nous nous présentons avec eux à « l'esprit de nos élèves; nous leur donnons le secret de la langue qu'ils par- « laient; nous leur apprenons à balbutier, dans des imitations graduées, des « mots harmonieux, des phrases puissantes, un discours moins tissu par l'art « que par l'inspiration, à trouver enfin dans eux-mêmes, après l'avoir senti « dans les autres, la verve qui remue et l'éloquence qui émeut. Par là, « quoiqu'en un rang inférieur, nous sommes aussi leurs maîtres; étrangers « à la gloire, nous ne le sommes point au sacerdoce, et le dévouement achève « en nous l'auréole dont la pensée a dessiné les premiers traits. »

Le *dévouement;* ce mot ramène l'orateur à la pensée que l'éducation de l'enfant n'est pas dans le seul développement de son esprit.

« C'est l'homme tout entier qui est dans nos mains, ce sont toutes ses « facultés qui nous sont confiées pour les former dans un long apprentissage « à leur exercice légitime. Dieu a commencé, la famille a ébauché, le monde « achèvera : entre Dieu et la famille d'une part, le monde de l'autre, notre « tâche est de faire assez pour que l'ouvrage de Dieu et de la famille ne soit « pas vain, et que l'action du monde ne soit pas impuissante à son tour. Conti- « nuateurs et précurseurs, continuateurs de Dieu et de la famille, précurseurs « du monde, nous devons réunir en nous des qualités qui tiennent de ces deux « extrêmes : la science de Dieu, la tendresse de la famille et la justice du « monde. »

Ces trois grandes lignes tracées dans les devoirs de l'éducation, le religieux directeur de Sorèze se demande si chacun de ces devoirs a été rempli. Il n'avait qu'à jeter un regard dans le passé pour voir que Dieu avait béni ses efforts, et qu'une piété sincère avait reparu dans l'école de Sorèze, avec les graves exemples des religieux qui la dirigent, à la faveur d'une sage et intelligente liberté. Aussi, sûr maintenant de son triomphe, c'est avec un saint orgueil qu'il a pu dire :

« La religion a repris dans cette école un empire qui ne lui sera plus ravi; « elle y règne, non par la contrainte ou par la seule pompe de son culte, « mais par une conviction unanime et sincère, par des devoirs remplis en « secret, par des aspirations connues de Dieu, par la paix du bien et le re- « mords du mal, par des solennités où le cœur de tous se rapproche et se con- « fond dans un élan que n'inspire pas l'hypocrisie, que n'arrête pas le res- « pect humain, mais qui est le fruit généreux d'une véritable communauté « de sentiments. »

Que ne faut-il pas espérer d'une génération de jeunes chrétiens habitués à chercher Dieu pour les seuls charmes de Dieu même, et qui ont tourné vers lui les premiers mouvements de leur liberté morale?

Mais où peut être la raison d'une si grande victoire? Le R. P. Lacordaire va vous le dire. Vous lui demandez son secret? le voici. Écoutez-le :

« On sait évidemment si l'on aime ou si l'on n'aime pas; on sait dans sa

« conscience, par un témoignage infaillible, le mouvement qui y règne, et « dont le souffle emporte la volonté. Or le mouvement que nous éprouvons « pour nos élèves, je ne puis le définir que par un mot, mot très-simple et « très-célèbre : Nous les aimons. Tout artiste aime son œuvre; il s'y com- « plaît, il s'y attache, il y met sa vie; et, quand l'œuvre, au lieu d'être une « statue ou un temple, est une âme, la grandeur de l'ouvrage émeut l'ouvrier; « et, mieux que Pygmalion devant le marbre de Psyché, il croit à la vie de « ce qu'il fait, et y adore, sous une forme créée, la beauté divine elle-même. « Toujours la culture des âmes fut le sommet des choses et le goût des sages : « mais, depuis que Dieu s'est fait homme pour les cultiver lui-même, depuis « que l'éternel Artiste a paru ici-bas et que nos âmes sont le champ qu'il « arrose, le marbre qu'il taille, le sanctuaire qu'il bâtit, la cité qu'il prépare, « le monde qu'il dispose pour son père et pour le nôtre, le soin des âmes, « qui était déjà si grand, est devenu un amour qui surpasse tous les autres « et une paternité qui n'a plus de rivale. L'artiste n'est plus artiste, il est « père; le sage n'est plus un sage, il est prêtre. Une onction surnaturelle s'est « ajoutée au penchant de la nature, et l'éducation des âmes, au lieu d'être « une culture, est dans la vérité un culte qui fait partie de celui de Dieu.

« Il ne nous est donc pas difficile d'aimer nos élèves. Il nous suffit de croire « à leurs âmes, au Dieu qui les a faites et qui les a sauvées, à leur origine et « à leur fin. Plus dignes encore d'intérêt, parce qu'elles sont plus jeunes, « elles ont à nos yeux le charme invincible de la faiblesse et de la première « beauté. Qui touchera le cœur d'un homme si l'âme d'un enfant ne le touche « pas? Qui l'attendrira jamais si l'âme d'un adolescent aux prises avec le « bien et le mal ne l'attendrit pas? Ah! nous n'avons pas de mérite à aimer : « l'amour est à lui-même sa récompense, sa joie, sa fortune et sa bénédic- « tion. »

Reste enfin le dernier devoir du maître, qui est d'initier le jeune homme à la vie du monde en lui donnant l'austère apprentissage de la justice. Le grand et bon cœur du prêtre avait-il dû remplir ce devoir sévère envers quelqu'un de ses fils? Peut-être. Mais voulez-vous savoir ce qu'il lui en a coûté? Voyez ce nuage de tristesse voiler son front, et entendez tomber de ses lèvres ces paroles si pleines de chagrins :

« Je ne puis, en jetant un coup d'œil sur ce côté austère de nos devoirs, « m'épargner à moi-même un retour douloureux. Au jour des solennités les « plus joyeuses, le père de famille remarque autour de lui les places qui sont « vides et qui ne devraient pas l'être; il se nomme en secret l'enfant qui lui « manque et dont la présence eût achevé la fête. Hélas! quelle est la fête ici- « bas où personne n'est absent? C'est en vain que nous avons tout prévu; « c'est en vain que nous avons compté et préparé les rangs : il y a quelqu'un « qui déjoue nos calculs, un hôte invisible qui compte après nous, et qui fait « à l'endroit que nous n'attendons pas, quelquefois à l'endroit le plus cher, « un signe que nous apercevrons trop tard. Quand Œdipe, aveugle et vieilli, « se présenta au seuil du temple, à Colone, pour apaiser la destinée, il por- « tait dans sa main droite une branche d'olivier et dans sa main gauche un « rameau funéraire : voilà l'homme dans ses plus beaux jours. Comme « Œdipe, je porte aujourd'hui les deux rameaux, et la table où ma famille

« est assise n'est pas remplie. C'est la justice, il est vrai, qui l'a diminuée;
« mais la justice d'un père lui coûte toujours des regrets. Je les exprime de-
« vant vous, comme un dernier souvenir à ceux que j'ai perdus, comme un
« hommage à ceux qui me sont demeurés. »

Paroles profondément tendres et qui font penser aux larmes divines que le cœur éternel laisse tomber aussi sur les pécheurs!

Il faut finir, et nous ne saurions mieux le faire qu'en reproduisant la touchante péroraison de ce discours :

« M. de Chateaubriant, courbé sous le poids de la gloire et des années, se
« retrouvait un jour aux bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de
« Venise. Le ciel, la mer, l'air, le rivage des îles et l'horizon de l'Italie, tout
« se représentait aux regards du poëte comme il l'avait autrefois admiré.
« C'était bien là Venise avec ses coupoles sortant des eaux ; c'était le lion de
« Saint-Marc avec sa fameuse inscription : *Paix à toi, Marc, mon évangé-*
« *liste.* C'étaient les mêmes splendeurs obscurcies dans la défaite et la servi-
« tude, mais empruntant aux ruines un charme qui n'avait point péri; c'étaient
« enfin le même spectacle, les mêmes bruits, le même silence, l'orient et
« l'occident réunis en un point glorieux, au pied des Alpes illuminées de
« tous les souvenirs de Rome et de tous ceux de la Grèce. Cependant le vieil-
« lard demeurait pensif et triste; il ne pouvait croire que ce fût là Venise,
« cette Venise de sa jeunesse qui l'avait tant ému, et, comprenant que c'était
« lui seul qui n'était plus le même, il livra aux brises de la mer, qui le solli-
« citaient en vain, cette parole mélancolique : « Le vent qui souffle sur une
« tête dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux! »

« Pour moi, en me retrouvant en présence d'une scène qui fut ma pre-
« mière initiation à la vie publique, je n'éprouve point, malgré la différence
« des âges, un si cruel désenchantement. Il me semble que ma jeunesse revit
« dans celle qui m'entoure, et, au bruit de vos sympathies pour nos heureux
« triomphateurs, à la pensée des joies plus intimes et plus profondes qui
« vont sortir du cœur de tant de mères, je me dirai à moi-même, content et
« consolé : « Le vent qui souffle sur une tête dépouillée vient quelquefois
« d'un rivage heureux! »

Veut-on nous permettre d'ajouter une parole à ces graves et poétiques accents? Ce sera pour ramener, en terminant, notre perle de choix et de prédilection. Oui, répétons-le à la gloire du vénéré religieux qui a si bien fait ce qu'il a si bien dit : « Dieu a voulu qu'aucun bien ne se fît à l'homme qu'en « l'aimant. » Il serait moins juste de dire : « et sans en être aimé. » Mais cependant, Dieu merci, ce pauvre cœur de l'homme n'est pas toujours un ingrat, et quelquefois il sait comprendre « combien il y a de gloire à être « bon. »

Le R. P. Lacordaire trouvera, dans l'amour et la vénération de la jeunesse qu'il a tant aimée, la meilleure confirmation de ses espérances; et, quand à son tour il nous demandera le secret de la pieuse popularité qui s'attache à son nom, nous lui rappellerons une autre belle pensée qu'il traçait naguère dans des pages consacrées à une chère mémoire : « C'est la bonté qui « rend Dieu populaire. »

L'abbé Henri Perreyve.

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. LE DOCTEUR CAYOL.

L'Évangile du dix-neuvième dimanche après la Pentecôte (qui tombait cette année au milieu de septembre) raconte, en forme de parabole, qu'un roi, voulant marier son fils, convoqua tous ses amis à des noces somptueuses; mais ceux-ci ne tinrent compte de l'invitation, *illi autem neglexerunt :* l'un s'en alla à sa maison de campagne, et l'autre à ses affaires. Il était arrivé, dans les derniers jours d'août, à peu près la même chose à l'Académie française qu'au roi de l'Évangile. Elle tenait sa séance publique annuelle, et la plupart de ses membres étaient absents; nous en avons compté dix à grand-peine sur les bancs de l'Institut. Le reste s'occupait sans doute de ces grands et beaux ouvrages qui font la gloire de notre temps. Presque seuls à leur poste, les membres du bureau s'étaient chargés de soutenir l'honneur du corps devant une assemblée qui, heureusement, valait mieux que celle dont il est question dans la parabole. Ce n'étaient ni des boiteux ni des mendiants; car, dans ce siècle où l'on se plaint qu'il n'y a plus de société, Paris, même lorsqu'il semble vide, a des ressources inépuisables de public distingué et intelligent.

Si les académiciens manquaient à l'appel, faut-il s'étonner que ceux « qui jugent les académiciens » n'aient pas été plus exacts? Ç'a été, il faut en convenir, une belle occasion de perdue pour nous que celle de parler d'une séance aussi importante, quand l'impression en était encore toute vive, et le regret que les lecteurs du *Correspondant* doivent partager avec nous est d'autant plus légitime, qu'il y avait là, pour notre cause, plus d'une heureuse observation à recueillir. Tout avait concouru pour faire de la séance du 28 août un hommage solennel à la religion. Jamais personne n'avait fait sentir avec plus de force et d'émotion que M. de Barante, dans son rapport sur les *prix de vertu*, à quel point les actes de dévouement que l'Académie récompense ont leur source dans la foi et dans la pratique des devoirs du chrétien. Le sujet du prix de poésie, emprunté aux plus récentes annales de l'Église, *les restes de saint Augustin rapportés à Hippone*, ne pouvait être traité avec succès qu'au point de vue de l'enthousiasme religieux, et le jeune lauréat, M. Dallière, admis à l'honneur de réciter lui-même une grande partie de sa composition, a dû ses inspirations les plus heureuses au soin qu'il avait pris de rester, autant qu'il était en lui, dans l'esprit et dans le ton du sujet.

Le programme du prix d'éloquence ne menait pas aussi directement dans la même voie : l'éloge de Vauvenargues, un moraliste du dix-huitième siècle, un ami de Voltaire! Il aurait été facile de tomber dans l'apologie forcée d'une époque que la religion juge sévèrement; mais la palme était échue, d'un consentement unanime, à un jeune écrivain dont le début (on a pu en juger par notre dernière livraison) peut s'appeler un coup de maître. Sans rien forcer, sans vouloir attacher aux faits et aux mots une signification plus expresse qu'ils n'en sont susceptibles, M. Gilbert a nettement distingué la noble figure du jeune gentilhomme provençal de son entourage parisien. Personne

n'a moins que Vauvenargues payé tribut à son temps, et l'on sent que Dieu, qui protégeait cette belle âme, l'avait graduellement épurée par les souffrances. Voltaire lui-même, que Vauvenargues semble avoir dominé par l'élévation de son caractère, et qui, vers la fin d'une carrière si cruellement interrompue, se plaignait seulement que son jeune ami *ne pût adorer l'Être suprême sans se faire capucin*, Voltaire aurait pu lui appliquer cette comparaison de la *Henriade* que nous admirions avant qu'on eût inventé l'école de la fantaisie, et que je persiste à trouver belle, malgré l'arrangement symétrique des épithètes :

Belle Arethuse, ainsi ton onde fortunée
Roule, au sein furieux d'Amphitrite étonnée,
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs
Que ne corrompt jamais l'amertume des mers.

Mais le 28 août est déjà loin, et nous ne nous hasardons à dire un mot du morceau capital de la séance, le rapport de M. Villemain, que parce qu'il est imprimé, et parce que l'auteur a l'heureux privilége entre tous de faire une œuvre durable d'une composition de circonstance. On sait avec quel art ingénieux l'illustre secrétaire perpétuel enchaîne les uns aux autres les sujets de critique les plus disparates; on connaît la merveilleuse souplesse qu'il déploie quand il s'agit de faire accepter au public l'amalgame souvent étrange offert par la réunion des livres dont l'aréopage littéraire, fidèle au langage de M. de Monthyon, déclare chaque année l'*utilité pour les mœurs*. Une intelligence aussi pénétrante, qui saisit immédiatement le côté profond ou fin de chaque question, une délicatesse de style prompte à produire l'habile harmonie de toutes les couleurs, expliquent seuls le succès constant de ces tours de force qui se renouvellent sans lasser le talent de l'écrivain ou l'admiration du public. Mais nous avons autre chose à faire que de répéter des louanges qui sont passées à l'état de lieu commun; il vaut mieux observer les mouvements naturels et libres d'une âme chrétienne; il nous importe de faire partager l'émotion sympathique que nous inspirent les accents d'une noble conscience unie à un grand esprit.

M. Villemain avait d'abord une tâche difficile à remplir : il lui fallait justifier le choix que l'Académie a fait de M. Henri Martin pour succéder à M. Augustin Thierry dans l'héritage du prix Gobert. Nous avons vu tant de querelles depuis que nous sommes au monde, qu'il nous viendrait difficilement l'envie d'en commencer une contre l'auteur de la nouvelle *Histoire de France*. Notre respect est sincère pour ceux qui, dans une époque d'éparpillement comme la nôtre, savent se vouer, loin du monde, à une tâche de longue haleine, et la pensée des difficultés d'une entreprise comme celle que M. Henri Martin a su accomplir suffit pour modérer le désir de contester qui pourrait nous prendre. Mais, de notre temps, il n'y a plus de purs artistes en fait d'histoire; on écrit pour ou contre une cause : *scribitur, non ad narrandum, sed ad probandum*, et il est clair que M. Henri Martin ne se propose pas pour but le triomphe du christianisme. Si, à la rigueur, on pouvait le croire, après sa première édition, engagé au service exclusif de la vérité désintéressée, la confiance n'est plus possible quand on le voit introduire

dans le remaniement de son travail une apologie outrée et romanesque du druidisme.

Cette apologie est-elle sérieuse, et peut-on croire que M. Henri Martin, avec son instruction solide et la maturité de son esprit, ait tenté, sans arrière-pensée, le panégyrique d'un système religieux dont l'exposition est impossible? Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là comme le mot d'ordre d'un parti, qui, battu sur le terrain du raisonnement et du sarcasme, cherche à reprendre ses avantages dans le domaine de l'imagination. Les échos se répondent dans cette nouvelle croisade, dont les rôles semblent ingénieusement distribués : M. Jean Reynaud en est le philosophe, et M. Victor Hugo le poëte; un romancier, dont on ne doit pas prononcer le nom après ceux que nous venons de citer, s'est chargé d'abord d'infiltrer dans les masses les insinuations grossières de ce *mormonisme*. M. Michelet, dont le nouveau livre, l'*Oiseau*, se fait lire comme une œuvre de pure fantaisie, ébauche l'initiation sentimentale de ceux que les oracles pompeux de M. Hugo ne touchent pas; M. Henri Martin arrive ensuite avec un semblant de preuves historiques.

Quoiqu'on sache peu de chose des druides, on ne peut guère douter qu'ils n'aient immolé des victimes humaines. Les Romains, qui ne s'étaient pas complétement déshabitués de ces horreurs, n'étaient pas hommes à imputer gratuitement à leurs ennemis un genre d'excès pour lequel ils n'éprouvaient qu'une répugnance dérisoire. M. Henri Martin n'en croit pas moins que les druides ont été calomniés, et, fût-il même forcé de passer condamnation là-dessus, il lui semble qu'on doit beaucoup pardonner à des prêtres qui s'étaient fait une religion philosophique. Quant à ce dernier point, M. Martin ne se trompe pas. Il a pour lui un témoignage court, mais irréfragable, celui de Cicéron, qui, pendant que le Gaulois Divitiacus séjournait à Rome, s'était entretenu avec lui de matières religieuses. Dans le premier livre de la *Divination*, l'orateur romain se fait dire par son frère Quintus : « L'Éduen Divitiacus était ton hôte et ton admirateur; je l'ai connu chez toi, et j'ai appris de lui que les druides de la Gaule, au collége desquels il appartenait, connaissaient l'explication philosophique de la nature, à laquelle les Grecs donnent le nom de *Physiologie*, « *naturæ rationem, quam* φυσιολογίαν *Græci appellant.* » Il est vrai que, selon Quintus, les druides usaient de leur philosophie *pour employer les augures et pour prédire l'avenir*, ce qui, placé en regard des sacrifices humains, joint la superstition à la cruauté. Mais ces ombres n'empêchent pas de rendre justice à des hommes assez forts pour s'élever jusqu'au panthéisme et pour échapper aux liens d'une foi positive. Évidemment, en plaçant dans l'espace et dans le temps les motifs de la foi et l'explication de la destinée humaine, le christianisme a rétrogradé! Le progrès aidant, nous saurons reconquérir un druidisme policé, et, pour y parvenir, nous n'avons rien de mieux à faire que de rechercher la trace un peu embrouillée de nos ancêtres.

La chose est triste à dire; mais se poser résolûment en travers de ces imaginations funestes, c'est faire, aux yeux de nos philosophes, une profession de foi compromettante; aussi c'est, pour le chrétien, un devoir. M. Villemain n'a pas hésité à l'accomplir. Nous aimons à répéter ses élo-

quentes paroles : « Non, le druidisme ne portait pas *dans son sein l'idée de la France* : il ne s'est pas retrouvé jusque dans l'héroïsme de notre moyen âge. Pourquoi cette préoccupation? dirons-nous à l'historien. D'où vous vient cette lumière que vous n'aviez pas d'abord aperçue? Ce ne sont pas les druides, immolateurs sauvages de victimes humaines, ce sont les martyrs chrétiens, victimes volontaires des tyrannies de l'empire, qui, de Jérusalem jusqu'à Rome et à Lutèce, ont relevé l'esprit humain, en lui attestant, par leur sérénité dans les supplices, sa céleste origine et son immortelle nature. Ce n'est pas une tradition druidique infiltrée à travers les âges qui, d'un obscur hameau de la France, suscita Jeanne d'Arc, comme une autre Velléda; ce fut l'esprit chrétien dans une âme simple et sublime; ce fut la passion du dévouement, l'ardeur de mourir pour son pays et pour ses frères, sans verser soi-même le sang d'un ennemi, et en marchant au combat comme une victime sainte réservée au sacrifice après le triomphe. »

Cependant l'Académie française avait couronné M. Martin en dépit de ses *Druides*, qui ressemblent fort aux *Templiers* d'il y a vingt ans. M. Villemain était chargé de couvrir une position assez fausse, et ce pouvait être, de sa part, jusqu'à un certain point une affaire de tactique. Une occasion plus nette allait s'offrir de montrer ingénument sa pensée à lui.

L'Académie était appelée à décerner, pour la première fois, un prix nouveau. Le fondateur, feu M. Bordin, avait mis pour condition à sa libéralité *l'encouragement de la haute littérature*. L'Académie regarde autour d'elle à quelle production nouvelle peut s'appliquer ce programme, et l'ouvrage posthume d'Ozanam, la *Civilisation au cinquième siècle*, lui paraît offrir toutes les conditions désirables; et c'est ainsi qu'une œuvre de polémique ardente, fruit d'un combat soutenu pied à pied pendant plusieurs années, contre les idées qui triomphaient alors, au sein de l'Académie ainsi qu'ailleurs, est proclamé comme un testament admirable de la conscience, de la raison et du savoir. C'est ainsi que s'accomplit sur la tombe de notre ami le triomphe de son livre, aux applaudissements de tous les esprits justes et élevés. Mais laissons encore une fois la parole à l'éloquent secrétaire de l'Académie : « Le grand titre qui, entre les premières fatigues d'Ozanam et son repos forcé, signala dans le haut enseignement un orateur, un écrivain de plus, animant le style par la parole et relevant la parole par tous les secrets heureux de l'art, c'était le livre que nous couronnons aujourd'hui, la *Civilisation au cinquième siècle*, testament de l'âme et du talent de l'auteur.

« Savant et naturel, dominé d'une même pensée et rayonnant de mille souvenirs, exact et plein d'illusions charmantes, ce livre, formé de vingt leçons et de quelques notes, est une œuvre éminente de littérature et de goût. Il élève la critique à l'éloquence, et l'éloquence même, il la conçoit, il la cherche, il la trouve dans sa source la plus haute, dans son type qui ne meurt jamais, ou plutôt qui renaît toujours, dans l'instinct naturel de l'âme émue par le *beau* et le *divin*, par les seules grandeurs ici-bas, la vertu, la liberté, la science, et par les grandeurs d'en haut, celles que promettent la foi et l'espérance chrétiennes.

« En retrouvant là toutes les paroles recueillies de la bouche d'Ozanam, ses impatientes analyses de la décadence antique, ses pieux hommages d'ad-

miration et de joie à la lumière nouvelle, sa ferveur studieuse qui passionne jusqu'à la grammaire, son ingénieuse tendresse qui rassemble et devine les premiers bégayements du moyen âge, on est saisi d'une amère tristesse, on se redit avec douleur que tant de savoir et d'intelligence, tant de dons heureux, n'ont pas achevé leur œuvre; que ce rare et brillant écrivain, qui grandissait en sagesse impartiale et en sentiment du *vrai* et du *beau*, n'a guère atteint que la moitié de la vie et a été moissonné dans le progrès de sa force, et le rêve de tous les travaux si purs qu'embrassait son ambition d'étude, et que sa pensée, croissant avec le travail, promettait d'accomplir. Devant de tels regrets et un tel mécompte pour les lettres, c'est une trop faible consolation, mais une grande justice, d'offrir à M. Ozanam sur sa tombe le nouveau prix fondé *à l'honneur de la haute littérature*. Jamais la condition qu'exprime ce mot ne sera mieux remplie. »

Comment s'étonner, après un suffrage où le juge s'honore autant lui-même qu'il embellit la récompense, d'entendre M. Villemain s'associer avec un entraînement presque semblable au mouvement spiritualiste et chrétien imprimé par M. de la Prade à ses *Symphonies poétiques?* M. de la Prade touche au but de la renommée. Lors de la publication des *Poëmes évangéliques*, l'Académie mettait encore des restrictions à ses louanges : aujourd'hui, par l'organe de son secrétaire, évidemment heureux de promulguer la nouvelle sentence, elle tresse une couronne entière, et semble appeler dans son sein l'homme qui, monté sur le sommet chrétien, soutient l'honneur des vers. Jamais il n'y eut d'association plus heureuse et plus légitime que celle des noms d'Ozanam et de M. de la Prade. L'écho de la voix respectée qui les a proclamés sous les voûtes de l'Institut a dû retentir profondément dans la cité lyonnaise, berceau commun de l'historien et du poëte, où se conservent, dans quelques esprits d'élite, le culte des regrets et les jouissances de l'admiration.

Nous parlons ici de regrets à propos d'un ami dont le souvenir s'éloigne déjà en grandissant dans le passé, et ce souvenir ravive en nous une blessure récente. Qu'on ne s'étonne pas de me voir associer ici le nom du docteur Cayol à celui d'Ozanam : ils n'avaient de commun ni l'âge, ni la profession, ni la tournure d'esprit; mais tous deux étaient enrôlés dans cette phalange du bien qui traverse le monde en y semant les bons exemples, et ils se ressemblaient par leur amour pour les pauvres.

L'Écriture a fait une grande place au médecin : « Honore le médecin, dit l'Ecclésiastique, parce que son secours est indispensable et que c'est Dieu qui l'a formé. La science du médecin lui donne le droit de lever la tête, et les plus fiers ne peuvent lui refuser le tribut de leur admiration. » Mais celui que loue l'Écriture, c'est le médecin religieux : « Il élève ses mains vers le Seigneur, afin qu'il lui ouvre la voie pour calmer les douleurs, et lui montre la guérison qui rend la vie. » Après avoir longtemps étudié et chéri le type du médecin selon Dieu, dans le docteur Récamier, nous étions heureux d'en retrouver l'empreinte dans l'excellent docteur Cayol. Rien ne nous annonçait qu'il nous serait si promptement enlevé. Quoique entré dans la vieillesse, il n'avait ni pressentiment ni défiance; tout entier à l'ardeur de ses affections, il ne cessait d'échauffer la science au foyer de la charité.

Rien ne l'intéressait médiocrement dans sa profession : les questions de l'art médical le passionnaient au plus haut degré. La justesse de son esprit et la précision de ses connaissances lui rendaient l'erreur et le charlatanisme insupportables; il prenait la plume, il écartelait son adversaire avec toute la verve d'un Méridional en humeur de bataille, et, satisfait d'avoir défendu la vérité, il se reposait dans la pensée d'être resté fidèle aux lois d'une rigoureuse modération.

Si les rancunes politiques avaient pu pardonner à l'éminent praticien, son ardeur naturelle n'aurait servi sans doute qu'à passionner son enseignement; mais 1830 l'avait atteint dans la possession d'une chaire à la Faculté de Paris, et le ressentiment de l'injustice dont il fut alors victime ne s'était jamais effacé de son âme. C'est ce qui a maintenu jusqu'au dernier jour de sa vie, sur la brèche de la polémique, un homme qu'on s'étonnait ensuite de retrouver au chevet des malades, dans la mansarde des pauvres, et, dans les joies comme dans les peines de la famille, le plus doux, le plus prudent, le plus modéré, le plus tendre.

S'il n'avait pas, comme Récamier, l'illumination soudaine du génie, il possédait la sagesse consommée et la suite invariable des idées. Dans les cas graves où nous les avons rencontrés souvent, ils se complétaient admirablement l'un par l'autre; et c'est pour les avoir vus tous deux à l'œuvre, à travers les petites comme les grandes circonstances de la vie, que nous nous sommes demandé s'ils peuvent pratiquer l'art de guérir, ceux qui, ne voyant dans le corps humain que de la mécanique et de la chimie, refusent de tenir compte de cette âme, plus souvent, peut-être, maîtresse de la matière qu'embarrassée de sa prison.

Et maintenant ces deux athlètes, habitués à lutter contre la mort, modèles, l'un de l'audace heureuse, et l'autre de la prudence vivifiante, sont allés recevoir leur récompense dans le sein du Dieu qu'ils avaient confessé par tous les actes de leur vie. Nous ne les séparerons pas dans notre souvenir, et nous avons la confiance que, quand tout ce qui tient aux affections comme aux rivalités contemporaines se sera effacé, la mémoire des deux amis se conservera pure et respectée dans les annales de la science.

Ch. Lenormant.

L'ÉCOLE DE ROME EN 1856

Il n'y a pas d'année où, à propos des envois de Rome, nous n'entendions reprocher à Louis XIV cette belle fondation qui honore également les arts et son siècle. Cette fois encore la critique a cru devoir fulminer l'anathème, au sujet d'un tableau où l'oubli des règles est assurément très-sensible; et l'on devrait, à entendre quelques-uns des organes de l'opinion publique, raser la villa Médicis, congédier ses derniers élèves, et semer du sel sur l'emplacement désert de ces vieux murs d'où il n'est rien sorti. L'Académie, juge plus équitable du mérite et des défauts des artistes, se con-

tente de blâmer ce qui est blâmable, et de louer ce qui est digne d'éloge. Elle laisse à chacun la responsabilité de ses œuvres, et ne s'en prend pas à l'institution de la hardiesse d'un de ses membres.

L'école de Rome a reçu tous nos grands artistes, elle a développé leur talent et fait de Rome le brillant idéal après lequel ils soupirent encore lorsqu'ils l'ont quittée. On peut citer tous les grands noms qui en sont sortis : nos plus vives jouissances s'y rattachent, et, parmi les noms plus modestes de ceux qui n'ont pas atteint le succès, il en est de chers à tous les amis des arts. Cette année même, la mort seule nous a envié les œuvres d'un jeune sculpteur, enlevé dans la force de l'âge, M. Bonardel, qui unissait au sentiment chrétien une remarquable connaissance des formes antiques. La folie l'avait visité sous ce ciel brûlant : il y expira sur une *Pietà* inachevée, en face de ce charmant bas-relief des vierges sages et des vierges folles, qu'on se fût attendu à trouver, ne fût-ce que par un pieux souvenir, parmi les envois de Rome.

Plus heureux, M. Gumery a pu réaliser sa pensée et tailler à son gré ce bloc de Carrare d'où est sorti son *Enfant prodigue*. Il a fallu à ce sculpteur une ardeur et une résolution peu communes pour entreprendre ce groupe colossal ; et c'est avec crainte, et non sans regret, qu'il a dû voir partir pour la France ce monument de ses études. Je me représente quelquefois ce bateau qui attend à Ostie, et reçoit chaque année les envois des élèves de l'Académie. Chacun y apporte le fruit de son année : les statues, les tableaux, les dessins, s'entassent à fond de cale ; le bateau lève l'ancre : rapportera-t-il dans ses voiles, à cette terre de France, le souffle artistique de la Grèce ou de Rome? Est-il chargé de gloire ou de honte? Nul ne le sait. L'artiste sur le rivage regarde tantôt le vaisseau qui s'éloigne avec son œuvre, tantôt ces grands roseaux d'Ostie et ces horizons majestueux du paysage romain qu'il lui faudra quitter.

M. Baudry a dû laisser Rome à regret : un séjour prolongé de six années en avait fait sa seconde patrie, et je ne partage pas l'opinion des critiques qui en font une sorte de sauvage fourvoyé dans la ville éternelle, étonné d'y avoir vécu si longtemps. Je trouve dans son tableau l'œuvre d'un artiste, qui a pu être infidèle à Rome pour Parme et pour Venise, préférer le Titien et le Corrége à Raphaël, se tromper même dans les applications qu'il en fait ; mais je ne crois pas qu'il soit resté indifférent aux chefs-d'œuvre et qu'il ait jamais entendu renier l'Italie, à laquelle il doit, bien certainement, le charme de sa couleur.

Le tableau de M. Baudry a provoqué des critiques très-vives, dont l'Académie a sagement tempéré la rigueur par un rapport équitable : il soulève, en effet, plus de questions que nous n'en pouvons traiter dans ces étroites limites. C'est un assemblage de contradictions, un mélange de qualités et de défauts qui déroutent le regard et déconcertent un peu l'esprit. Il n'est pas facile de s'orienter d'abord, dans cette forêt vierge subitement troublée par une scène violente ; le principal défaut de cette vaste toile, c'est de ne point exprimer assez clairement le sujet qu'il a choisi.

Mais bientôt, sous les anachronismes, les incorrections et les négligences mêmes, l'œil d'abord indécis à la vue de cette couleur ondoyante qui coule

et se transfuse d'un objet sur un autre[1], remarque des qualités très-réelles parmi de très-réels défauts, et saisit l'irradiation produite par l'effet du coloris qu'on appelle d'un mot technique, mais qui n'explique rien : le *clair-obscur*. Tout s'illumine alors, et l'on contemple avec ravissement certaines parties d'une exécution fine, souple et pleine de charmes.

Dans un endroit solitaire de l'*agro romano*, à l'ombre de grands arbres, dont les branches entrelacées s'ouvrent pour laisser voir l'horizon vaporeux des montagnes d'Albano, se passe une scène lugubre empruntée aux annales de la République romaine. Là, sur un fond clair et sans ombres, se détache un groupe de soldats et d'ouvriers, soutenant dans leurs bras une Vestale pâmée, que la loi de Rome condamne à être enterrée vive dans le *Champ maudit*, pour s'être laissé séduire. On voit sous ses pieds le sol entr'ouvert et prêt à dévorer sa proie. La fosse est creusée : une bêche est gisante à terre : la lampe qui doit éclairer sa demeure souterraine est sur le bord : deux bras nus sortent seuls hors du gouffre où attend l'un des fossoyeurs. Les aigles des vexillaires, ministres de la vengeance et du châtiment, sont déployées au-dessus de la victime : un enfant, dont les grands yeux humides se tournent vers la Vestale, tient la torche funèbre. Plus haut, sur un tertre de gazon et dominant ce groupe, deux prêtres, vêtus de blanc, président à la pompe nuptiale de la vierge coupable avec le noir Érèbe. L'un, les bras étendus vers l'Orient, semble conjurer les maux prêts à fondre sur Rome. L'autre, impassible et sombre, figure de parfait sycophante, se tient immobile derrière le pontife. Dans un coin du tableau, quelques femmes, parmi lesquelles on reconnaît la mère de la jeune fille, à son œil hagard, à son sein nu et déchiré. Dans le fond, des gestes de douleur, d'horreur même, qui ne sont plus contenus par la sévère majesté de Rome et qui se perdent dans le feuillage sombre.

L'intérêt religieux que Rome croyait avoir à conserver la pudeur de ses vierges, gardiennes du feu sacré, la crainte salutaire que ses prêtres voulaient inspirer au collége des Vestales, l'exécration publique qu'ils invoquaient contre la coupable, tout contribuait à donner au supplice d'une Vestale une signification particulière dans les mœurs romaines, et à en faire une pompe religieuse d'un caractère auguste et solennel. L'idée de l'expiation, qui rendait à leurs yeux le châtiment nécessaire, dominait dans l'ordonnance du supplice, comme elle règne sur la scène antique. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la vaste toile de M. Baudry pour voir qu'il n'a point voulu se conformer à l'histoire, pour être frappé même du caractère étrange et nouveau de sa composition. Vous vous attendez à un tableau qui concilie le sentiment de la forme antique avec l'émotion tragique d'un pareil sujet. Vous vous trouvez en présence d'une scène violente et passionnée. M. Baudry brise les entraves du genre, supprime le cortége, relègue son grand-prêtre sur un tertre voisin, et prend l'action au point où l'office des bourreaux commence. Ce n'est pas la prière, la procession, l'émotion antique, c'est un drame plus moderne qu'il a voulu peindre.

M. Baudry, en parcourant les annales de l'histoire romaine, y a été frappé

[1] Cette magie de la couleur, qui produit l'effet étrange du tableau, atteste chez cet artiste une étude assidue des procédés du Corrége.

de cette touchante histoire d'amour qui se dénoue dans le *Champ du crime*. Il a recueilli ce rayon plus chaud sur le fond un peu sombre des annales : il a vu dans ce dénoûment tragique l'occasion d'une belle toile. Il l'a essayée : voilà l'inspiration de son œuvre.

Amant de la réalité et partisan de l'art pour l'art, il a vu là un brillant sujet pour le développement de ses qualités d'artiste, qui le portent à saisir fortement les réalités, même les plus vulgaires; et il a poursuivi surtout dans son tableau l'expression de la curiosité brutale, de la douleur passionnée, d'un amour néfaste. Sa Vestale manque de la dignité qu'on s'attendait à trouver, même chez une coupable, quand c'est une Romaine. C'est une femme ardente, amie de la parure, qui s'est laissé vaincre par l'amour et qui est sans force devant la mort. Ses bourreaux sont de la lie du peuple, comme on devait s'y attendre : Shakspeare, dans Jules César, ne fait-il pas parler aux portefaix et aux cordonniers de Rome la langue de leur profession, et M. Baudry nous paraît avoir appris l'histoire romaine surtout dans Shakspeare. Ses soldats ne sont pas des légionnaires façonnés au joug de la discipline : ils ont la tournure étrange, un peu sauvage, de ces barbares dont Tacite nous a si vivement décrit l'entrée dans Rome à la suite de Vitellius. Toute cette partie de nature inculte a soulevé de graves objections.

M. Baudry paraît croire que la beauté n'a pas de caractères certains et arrêtés : il est sur la pente d'une école célèbre, qui fait de l'absence de but la loi même de l'art, et lui donne pour objet la reproduction exacte de la réalité. Reproduire comme un miroir la nature avec ses oppositions, et ses effets tantôt bas, tantôt sublimes : voilà le beau idéal suivant cette école. Dans cette voie, M. Baudry a été tenté de sacrifier la ligne à la couleur; la confusion des genres et le désordre des lignes devaient naturellement produire quelque incertitude et faire que le sujet ne s'empare pas assez de l'esprit du spectateur.

Cette large part faite à la critique, il reste encore beaucoup à louer dans le tableau de ce peintre. Et d'abord il a jeté hardiment son groupe principal; si l'on y doit reprendre la pose théâtrale du bourreau et l'aspect un peu sauvage des soldats, on ne peut que louer le mouvement général que l'artiste a su donner à ce groupe. Les personnages principaux tendent vers le gouffre : la déclivité même du terrain les y porte; l'un des bourreaux les y attire d'en bas. Le corps de la jeune femme soulevée par ces bras robustes glisse déjà dans la tombe. La Vestale est modelée avec grâce et attire l'œil des connaisseurs. Quelques intentions assez fines, mais qu'on pourrait trouver peu dignes de la gravité du sujet, rappellent l'auteur de la *Fortune caressant un enfant*, son premier tableau. Ainsi le vieux soldat, dont le bras est en raccourci, tend d'un air impassible le voile qui doit couvrir la tête et la gorge de la Vestale, pendant qu'un soldat plus jeune et qui se penche avec tous les signes de la curiosité la contemple d'un avide regard. Je cite ce détail parce qu'il donne un exemple assez curieux de la manière de ce jeune peintre, dont le style n'est point assez châtié, et qui ne craint pas, dans un sujet où Rome venge si sévèrement la pudeur outragée, de lui faire un nouvel outrage par la lubricité de ses bourreaux.

La mère de la Vestale est très-belle. C'est bien une mère romaine, émue de douleur, *di dolore atteggiata*. Soutenue dans les bras de deux jeunes filles, elle s'élance, par un mouvement naturel et vrai, vers son enfant, dont un groupe de soldats la sépare. Elle est là, les cheveux épars, essayant de la voir encore et déchirant le sein qui l'a nourrie. M. Baudry me paraît, dans cette figure, avoir atteint l'expression d'un sentiment vrai. La pose, le geste, la figure, tout exprime la douleur, et la douleur d'une mère.

M. Baudry a peint avec amour son paysage romain, et très-romain, quoi qu'en dise M. Peisse, et c'est, de l'avis de ses juges les plus sévères, une des parties les mieux réussies de son tableau. On a blâmé cependant l'opposition de cette belle nature avec une scène de deuil. C'est sans doute faute de l'avoir comprise. La nature, impassible témoin de ces horreurs humaines, proteste par son calme et sa sérénité contre le nom odieux de *Champ maudit* que lui inflige une barbare coutume. Bientôt elle effacera jusqu'aux derniers vestiges de ce souvenir néfaste et recouvrira d'herbes et de fleurs la tombe que les prêtres de Rome païenne ont vouée aux dieux infernaux. Les oiseaux du ciel reviendront habiter en foule ces arbres dont la présence des hommes les a chassés pour un moment, et recommenceront sur le tombeau de la jeune fille leurs chants d'amour. Plus grande, plus éternelle que Rome, la nature seule n'a point changé. L'artiste n'a eu qu'à se promener dans la campagne autour de la ville, pour la retrouver fraîche et souriante comme au lendemain de l'épisode qu'il a voulu peindre.

Ce contraste entre la nature et l'homme, entre la constance et la sérénité de la première, la violence et les agitations insensées du second, m'a mis, je crois, sur la voie de l'une des sources où M. Baudry a dû puiser l'idée et la disposition de son sujet. Il n'y a qu'un tableau en Italie, à ma connaissance, où ce contraste soit rendu en caractères impérissables. C'est celui du *Saint Pierre, martyr*, qu'a exécuté le Titien pour l'église de San Giovani et Paolo, à Venise. Vous vous rappelez cette scène de meurtre par des brigands dans un bois. Les dimensions sont les mêmes, la scène est violente; elle est aussi placée dans un admirable paysage. Evidemment il y a là plus qu'une lointaine analogie. Le peintre a dû s'inspirer du Titien. Mais, si telle fut sa pensée, qu'il songe à tout ce qui le sépare du modèle qu'il a choisi. Il y a dans le tableau du maître un ordre et une symétrie admirables, qui produit l'évidence et saisit tout d'abord l'œil du spectateur. Là point d'incertitude, point de lignes heurtées. On sait ce qu'il a voulu dire : le doute n'est point permis. Il y a, en outre, dans le martyr renversé une admirable expression de douceur chrétienne et comme une divine lueur qui rayonne au front de la victime sous le couteau même de son bourreau, et qui imprime à ce tableau, si plein de réalité, un caractère auguste et religieux. C'est là ce qui manque à la Vestale de M. Baudry.

Voilà pourquoi son tableau, œuvre d'un artiste de talent, a provoqué des critiques très-vives. Je sais bien que de cette variété discordante de reproches, d'injures et de colères, s'élève un concert de blâmes qu'il ne tient qu'à lui de prendre pour un éloge. Tous, en effet, même les plus sévères, nous le représentent comme un talent original et frondeur, « ami de la contradiction, » suivant M. Peisse; « marchant fièrement dans sa dangereuse

indépendance, » suivant M. Délécluze; et c'est précisément à cette caresse voilée sous d'amères critiques que je voudrais que M. Baudry résistât. Il ne suffit pas, en effet, pour être vraiment original, d'avoir habilement renouvelé un sujet que tout le monde croyait vieilli; il faut même, en ayant horreur de ce qui est usé, trivial et convenu, rester noble, élevé et pathétique. « L'artiste sérieux, s'écriait Schiller, est bien le fils de son temps; mais c'est un malheur pour lui s'il en est l'élève ou bien le favori. Une divinité bienfaisante arrache quelquefois le nourrisson du sein de sa mère, lui fait sucer le lait d'un âge plus avancé et le laisse mûrir sous le ciel étranger de la Grèce ou de Rome. Quand alors il est devenu homme et qu'il retourne dans son pays, ce n'est pas pour le réjouir de sa présence, mais pour le purifier et le rendre fertile, comme fit le fils d'Agamemnon. Mais comment peut-il se garantir des dangers de son époque? En laissant la sphère du réel pour tendre à l'idéal, et en cherchant à le produire sous toutes les formes et à le lancer dans le temps infini... Et, pour qu'il ne lui arrive point de recevoir son modèle des mains de la seule réalité, qu'il n'entre avec elle dans un commerce intime que lorsqu'il se sera formé un idéal dans son cœur. »

Que cette noble leçon d'un grand poëte apprenne à M. Baudry à se défier de ses forces, à en régler sagement l'emploi, à se fortifier par la pratique des grands maîtres, et à protester par des œuvres durables contre la sévérité des critiques[1].

Comte Foucher de Careil.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE

ALLEMAGNE

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN PRUSSE.

Un publiciste allemand, dévoué à la religion et à la liberté, qui suit avec attention les vicissitudes de la politique de son pays, nous adresse les renseignements qu'on va lire. Nous n'entendons pas accepter la responsabilité de tous les jugements qu'il énonce sur des personnages qui ne sont guère connus en France que de nom; mais nous garantissons la haute intelligence et la scrupuleuse droiture de notre correspondant. Nous pensons que son récit sera lu avec intérêt par tous ceux qui ont quelque souci de cet avenir moral et intellectuel de l'Allemagne, qui tient de si près au nôtre.

Les dernières élections législatives de la Prusse ne datent que de 1855. On sait que depuis 1849 le suffrage universel n'existe plus, et que la division des électeurs en trois classes, d'après le chiffre de leurs impositions, assure à la partie riche de la population une incontestable prépondérance. Néanmoins, et malgré l'indifférence politique qui a succédé dans le pays aux agitations des années précédentes, le gouvernement a cru devoir faire tous ses efforts pour peser sur les élections. Les débats qui ont eu lieu à l'occasion de la proposition du comte de Schwerin ont montré à quels moyens on avait

[1] Nous apprenons que le tableau de M. Baudry doit être placé au Musée du Luxembourg.

eu recours pour atteindre ce but. Le ministère dut reconnaître que, dans les circulaires officielles, l'intimidation avait été exercée contre les agents inférieurs de l'administration. Le commissaire du ministère de l'intérieur ne se fit point scrupule de déclarer que tous les fonctionnaires étaient tenus, à raison de leurs fonctions mêmes, d'aspirer à la députation et de voter comme leur ministre[1].

Les manœuvres électorales pratiquées par le gouvernement ont atteint leur but, particulièrement dans les anciennes provinces, où la liberté politique n'a jeté que de faibles racines, où il n'existe pas de clergé indépendant et où se fait sentir l'absence d'une classe moyenne, placée par sa position au-dessus des menaces et des *retraits de concessions*[2]. Il faut cependant excepter les villes : les candidats du gouvernement y ont généralement échoué. Toujours est-il que soixante-quinze *landrathe* (espèce de sous-préfets révocables, et à leur suite un grand nombre de fonctionnaires de l'ordre administratif, ou de magistrats au début de leur carrière, sont venus prendre place dans la Chambre des députés. Ainsi s'est trouvée constituée la phalange ministérielle; elle n'avait pas de chef et n'en avait aucun besoin, car elle était placée sous la direction immédiate du ministre M. de Westphalen, et lui obéissait au moindre signe.

Auprès de cette cohorte venaient s'asseoir, sur les banc de l'extrême droite, les quarante membres qui composent le parti dit *des Hobereaux* (*Junker*), et qui ont pour chefs MM. de Gerlach et Wagner. M. de Gerlach, homme d'un talent remarquable, est le véritable général de cette petite armée. M. Wagner a fait sa fortune comme rédacteur du *Journal de la Croix* : c'est encore un journaliste de métier, qu'il faut joindre, comme défenseur du parti féodal, aux deux israélites précédemment nommés. Quoi qu'il ait fort peu de valeur intellectuelle, ce parti trouve dans le ministère un tel appui qu'il entraîne à sa suite toute la fraction dépendante de la droite qu'on appelle le *parti des laquais*. Ce n'est pas qu'en réalité ces derniers membres éprouvent aucune sympathie pour les *hobereaux*; ils ont au fond, pour la plupart, des sentiments semi-libéraux, et sont enchantés quand le ministère leur permet de voter contre un projet de l'extrême droite, ce qui est arrivé, par exemple, lorsque M. Wagner a demandé la suppression de l'article 4 de la constitution, qui proclame l'*égalité devant la loi*. et de l'article 12, qui déclare la jouissance des droits civils indépendants de la religion. Bien que de telles propositions ne dussent évidemment être acceptées ni par le ministère entier ni par la Chambre, c'était cependant d'accord avec quelques-uns des ministres (MM. de Westphalen et de Raumer) qu'elles avaient été faites. On tient à bien faire comprendre, dans les hautes régions, que la réaction contre la révolution, dans le plus large sens du mot, n'est pas finie; on veut que cette idée menace, comme une épée de Damoclès, la fraction libérale du ministère, représentée par MM. de Manteuffel et Simons, et l'on tâche d'habituer par degrés l'opinion à certaines choses qu'elle a toujours repoussées jusqu'ici. C'est ce motif qui, dans la dernière session, a fait sortir des rangs de l'extrême droite la proposition d'établir la

[1] Un trait caractéristique, c'est que ce commissaire, le conseiller intime Hahn, qui aujourd'hui est l'homme de confiance du ministre, et qui est spécialement chargé au ministère de la direction des élections, est un ancien littérateur juif, d'abor djournaliste, puis précepteur, si bien qu'à la tête du parti qui s'intitule si fièrement *germanique et chrétien*, se trouvent deux anciens juifs, le professeur Stahl et le docteur Hahn!

[2] Les retraits de concessions sont une des grandes armes du gouvernement actuel. L'administration, en s'attribuant le pouvoir de retirer à son gré à tous les chefs d'industrie (même aux imprimeurs et aux libraires, en dépit d'une loi formelle) le droit d'exercer leur industrie, se trouve ainsi tenir sous sa main tous les corps d'état.

peine de la bastonnade. On veut dompter le sentiment public, et pour ainsi dire le fouler aux pieds. Comme la presse prussienne, grâce aux retraits inconstitutionnels de concessions, est à la discrétion du gouvernement, et que le reste de la presse allemande est en partie achetée à l'aide des fonds secrets, en partie neutralisée par l'influence du bureau central de Berlin, l'état de la Prusse est fort peu connu, soit au dedans, soit au dehors. Cette ignorance de la situation et l'indifférence qui domine permettent au parti du *Journal de la Croix* de faire réussir les plus grossiers stratagèmes. Cet organe dénature les faits et calomnie les personnes avec une telle persévérance et sur tant de tons différents, il sait si bien donner au mensonge ou à l'erreur l'apparence de la vérité, que beaucoup d'honnêtes gens s'y laissent prendre.

Néanmoins, si le parti des *hobereaux*, abandonné du ministère, était réduit à ses propres forces, il ne serait, dans la Chambre comme dans le pays, qu'une insignifiante minorité. L'empressement avec lequel il met à profit son influence actuelle le fortifie pour le moment; mais il faut reconnaître aussi que ses efforts incessants usent la dose assez faible de vitalité qui lui est départie, et les faits montrent de plus en plus ce que valent ses prétendus principes. Il veut le moyen âge, sans ce qui était alors la force créatrice, l'Église : il veut l'autorité, mais il la veut fondée sur l'égoïsme. Partout on sent que ses doctrines pèchent par la base : sa chute pourra être retardée, mais n'en est pas moins certaine.

On a pu l'apprécier dans la discussion qui s'est ouverte au sujet de l'organisation communale de la province Rhénane. Cette école qui parle sans cesse avec affectation de *self-government*, de développement historique, de libertés provinciales, a fait adopter, malgré l'énergique opposition des députés indépendants du Rhin, une organisation communale qui peut passer pour un chef-d'œuvre de despotisme bureaucratique, et cela uniquement pour faciliter l'administration d'un de ses chefs, M. de Kleist-Retzow, président supérieur de la province Rhénane. De même, sous la domination de ces hommes qui ont l'habitude d'élever contre la police les plus graves accusations, le personnel de la police a été partout augmenté et triplé dans certains endroits. Aussi, à la fin de cette discussion, M. Auguste Reichensperger a-t-il pu constater que ces débats avaient eu au moins un heureux résultat, en ce qu'il n'était désormais permis à personne de se faire illusion sur les tendances et la valeur des prétendus conservateurs du parti du *Journal de la Croix*. Il est aujourd'hui complétement démasqué. Deux faits trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister y ont particulièrement contribué : c'est le vol des dépêches, que l'on juge en ce moment à Berlin, et le duel de MM. de Hinkeldey et de Rochow. Les débats sur l'organisation communale avaient fait juger de la politique des hobereaux : les deux autres faits donnent, en dépit de toutes les phrases piétistes, la mesure de leur religion et de leur morale. Le président de la première Chambre a traité d'*acte héroïque* le meurtre du directeur de la police, que ce parti poursuivait de ses attaques depuis plusieurs mois, et le *Journal de la Croix* n'a pas trouvé, au point de vue chrétien, un seul mot pour blâmer ce duel ! Il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour comprendre ce qu'annoncent de tels symptômes.

En supposant que le ministère réunisse sur une question quelconque le ban et l'arrière-ban de ses défenseurs, il ne peut dépasser les deux tiers des voix. Le reste appartient à l'opposition. Dans cette fraction, qui compte environ cent voix, un tiers se compose des anciens libéraux, conduits par le comte Schwerin et M. Wenzel, et des partisans de M. Bethmann Hollweg, qui ont aujourd'hui pour chef M. Mathis. Les deux autres tiers constituent la frac-

tion catholique : elle réunit cinquante à soixante membres, et les dernières élections l'ont laissée aussi forte que les précédentes.

Les échecs des libéraux ne doivent pas être attribués uniquement aux manœuvres de leurs adversaires : ils tiennent aussi en grande partie à leurs propres fautes. Lorsqu'en 1848, 1849 et 1850, ils pouvaient disposer de la majorité, ils ont, dans leur étrange présomption, négligé d'en profiter, et ils ne se sont occupés que de construire les plus étranges utopies, sans se demander si les moyens dont ils pouvaient disposer répondaient au but qu'ils voulaient atteindre.

Ce qui a déterminé leur chute, c'est leur idée fixe de créer une Allemagne protestante et prussienne, qui entraînait forcément l'exclusion de l'Autriche. Or il est incontestable que ce sont ces menées qui ont amené la situation actuelle de l'Autriche, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux, et même que la convention d'Olmütz a été le contre-coup de la diète d'Erfurt. A Erfurt, les hobereaux ont lutté contre les libéraux, mais seulement parce que, comme le disait M. Stahl, les premiers demandaient pour l'*Union* le drapeau noir et blanc, c'est-à-dire le drapeau prussien, tandis que les seconds arboraient l'étendard noir, rouge et or de la *Burschenschaft*, c'est-à-dire des associations d'étudiants démocrates. Les deux partis voulaient l'Union restreinte; c'était de part et d'autre la même haine pour l'Autriche. Seulement les hobereaux ont su se garder une porte de derrière et s'esquiver quand l'Autriche a mis la main sur la garde de son épée. Le parti du *Journal de la Croix* se vante aujourd'hui d'avoir combattu l'Union et de lui avoir donné le coup de grâce. Rien de plus faux : le principe de l'Union restreinte n'a été attaqué à Erfurt que par une douzaine de députés catholiques. Au surplus, il est impossible de bien comprendre la situation actuelle si l'on ne se reporte aux souvenirs de ce temps. Comment, par exemple, dans ces dernières années, le ministère et les hobereaux auraient-ils pu modifier si profondément la constitution, si le parti libéral n'y avait pas introduit cet article 7 que M. de Gerlach appelle la *perle de la constitution*, et qui permettait de la modifier à la simple majorité? Tout entier à leur projet d'Union restreinte, les libéraux avaient voulu se réserver le moyen d'introduire les changements nécessaires, après l'entrée dans l'Union des autres États de l'Allemagne : ils abandonnaient d'ailleurs plus ou moins au gouvernement les garanties et les libertés publiques, pour l'engager à favoriser l'exécution de leurs desseins. C'était pour eux l'affaire capitale, et ce qui le prouve, c'est que la plupart de leurs chefs se retirèrent de la scène quand l'énergie de l'Autriche rendit impossible le triomphe de l'Empire protestant et prussien. Ainsi se sont effacés les deux Camphaüsen, dont l'aîné, premier ministre en 1848, vit aujourd'hui à Cologne dans la retraite, tandis que le second occupe un poste élevé et lucratif; M. de Beckerath, également ministre à cette époque, M. Simson, M. Dahlman, le véritable inventeur de l'Empire prussien. Tous se sont mis à l'écart quand le vent leur est devenu contraire et qu'il a fallu lutter contre le courant. Dernièrement encore M. de Vineke n'a pas accepté les voix qui lui étaient offertes, et M. de Bethmann Hollweg n'a pas voulu se soumettre à une seconde élection après avoir échoué dans une première épreuve. Il faut que la réaction soit poussée bien loin pour qu'un homme comme M. Bethmann Hollweg, qui a pendant longtemps dirigé l'extrême droite avec M. de Gerlach, dans la première Chambre, qui a présidé je ne sais combien de synodes évangéliques, et que sa science et sa richesse rendent également considérable; pour qu'un tel homme, dis-je, soit dans les élections le point de mire des attaques officielles, et voie sa

candidature attaquée par les prédicateurs protestants et les agents inférieurs de l'administration.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs du motif de leur retraite, les principaux chefs du parti libéral ont cessé de siéger à la Chambre depuis la réaction que leurs fautes ont entraînée. Quelques-uns cependant font, par leur persévérance, une honorable exception : tels sont MM. d'Auerswald, Wenzel, de Patow et le comte Schwerin. Le dernier surtout mérite d'être mentionné avec les plus grands éloges : sans être doué d'une éloquence hors ligne, il se distingue par une droiture, une loyauté et une énergie de caractère que ses adversaires eux-mêmes sont forcés de reconnaître. Président de la seconde Chambre pendant plusieurs années, il a fait preuve d'un bon sens qui a presque toujours heureusement inspiré dans les circonstances les plus difficiles. Si les professeurs et les rhéteurs libéraux avaient su déployer le même esprit pratique et la même persévérance, les libertés de la Prusse ne seraient pas dans la situation où elles se trouvent aujourd'hui. C'est assurément un fait caractéristique que de voir le parti dominant attaquer sans relâche, au nom de l'esprit prussien, un homme dont le nom se rattache aux plus glorieux souvenirs de l'histoire nationale, et que l'on peut considérer comme le type accompli du vieux gentilhomme poméranien. On trouve le pendant de la disgrâce du comte de Schwerin dans celle qui frappe le comte Arnim Boitzenburg : lui aussi est suspect de libéralisme, parce qu'en 1848, alors que les *hobereaux* ne songeaient qu'à se cacher, il fut de ceux qui sauvèrent le pays de l'anarchie. Il faut ajouter que, seul peut-être entre tous les gentilshommes de la Prusse, il possède les qualités d'un véritable homme d'État : il a une grande fortune, des manières distinguées, une parole facile; c'est un véritable *gentleman*, tout comme le comte Pfeil, qui siége aujourd'hui parmi les membres les plus violents de l'extrême droite, après avoir figuré en 1848 parmi les plus turbulents démagogues, la représente sous son plus fâcheux aspect, comme le comte Schwerin en est la plus noble expression de la noblesse prussienne. De son côté, M. de Patow est le type le plus élevé des fonctionnaires de ce pays. On admire son exactitude, son application, son honnêteté, son sens pratique, son esprit d'ordre : il ne prend pas son essor dans les régions élevées de l'idéal, mais il envisage de sang-froid toutes choses au point de vue de l'utile. Le duel qu'il eut en 1855 avec un officier des gardes, et dans lequel il fut grièvement blessé, fut le prélude de celui où succomba M. de Hinkeldey. Dans les deux cas, on a reconnu chez les *hobereaux* le même but et la même arrière-pensée. C'est toujours le dessein d'en finir par la force brutale avec la liberté de parler comme avec la liberté d'action. Dans les régions inférieures, ils emploient l'action directe de la police ; dans les classes moyennes, ils agissent par les retraits d'autorisation; si leurs adversaires sont d'un ordre plus élevé, ils les mettent en suspicion, et si ce moyen échoue, ils ont recours à des provocations en duel. Dans la sphère du pouvoir souverain, ils dressent le fantôme du roi constitutionnel *qui ne gouverne pas*, ét ils lui opposent la monarchie par la *grâce de Dieu*, qu'ils se flattent d'avoir relevée. Au surplus, leur principe fondamental, c'est que la fin justifie les moyens.

M. Saint-René Taillandier, dans un article récemment publié par la *Revue des Deux Mondes* [1], prédit le prochain triomphe du libéralisme : « M. de Vincke, dit-il, reprendra son poste à la deuxième Chambre..... Ils (les libéraux) tiendront haut et ferme le drapeau de la liberté de conscience sous lequel a grandi la Prusse.» (P. 125.)

[1] L'Allemagne et le Congrès de Paris.

Nous devons dire que, dans l'intérêt de la liberté en général, et de la liberté de conscience en particulier, il est à désirer que le libéralisme vanté par M. Taillandier ne triomphe jamais. C'est ce libéralisme vulgaire qui nous a valu, ainsi que nous l'avons déjà dit, le triomphe du parti de l'absolutisme, et qui a rendu possibles les prétentions des *hobereaux*. Il est certain que le pouvoir d'un ministre comme M. de Raumer et de l'école piétiste qui l'entoure est encore moins à craindre pour la vraie liberté de conscience que l'avénement de M. Bunsen, que M. Saint-René Taillandier appelle une « docte et pieuse intelligence » et « l'un des plus dignes soutiens de la philosophie religieuse. » Les catholiques de Prusse savent à quoi s'en tenir sur cette « âme élevée, » depuis le conflit de 1837 à 1840, avec l'archevêque de Cologne : ils ont connu ses intrigues, ses manœuvres et ses mensonges. Le dernier livre qu'il a fait paraître, et dont on parle tant, montre assez qu'à l'égard du catholicisme M. Bunsen n'a pas changé : il entend la liberté de conscience à la façon de lord Palmerston et des radicaux de la Suisse, et ce n'est pas sans raison qu'il a été l'un des auteurs de l'alliance protestante entre l'Angleterre et la Prusse.

Ce qui éclaire d'ailleurs les lecteurs sur le point de vue auquel se place M. Saint-René Taillandier, c'est ce qu'il dit un peu plus loin sur la camarilla du roi de Bavière. Les personnes qui connaissent la situation de Munich trouveront au moins étrange le passage où il dit emphatiquement :

« Aujourd'hui (en Bavière) tout est changé. Un roi sage, loyal, avide d'instructions et de lumières, a réuni à Munich des écrivains éminents, pour profiter lui-même des richesses qu'il donne à son royaume. C'est toute une pléiade d'historiens, de savants et de jurisconsultes, » etc.

Cette *pléiade* n'est, à peu d'exceptions près, qu'un foyer d'illuminés et de francs maçons; et les poëtes dont il est question, depuis Bodenstedt jusqu'à Paul Heyse, ont fait dire du roi Maximilien qu'il ouvrait à grands frais une salle d'asile pour les petits poëtes, comme les dames charitables en ouvrent pour les petits enfants : tout cela n'a d'autre but que de déraciner le vieux catholicisme de la Bavière. Quand M. Taillandier fait du roi de Bavière une espèce de Laurent de Médicis, et de son ministre, M. Von der Pfordten, un ami intime de Robert Blüm, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'audace de l'écrivain ou de la crédulité des lecteurs!

Pour en revenir à la seconde Chambre du parlement prussien, M. Taillandier ne paraît pas y soupçonner l'existence d'une fraction catholique. Cependant elle forme les deux tiers de l'opposition; elle représente six millions de Prussiens; et l'on doit reconnaître que depuis le parlement de Francfort et la diète d'Erfurt leurs chefs ont défendu avec persévérance et fidélité les vrais intérêts conservateurs : on est aussi forcé d'avouer qu'ils combattent pour une idée et non pour un intérêt personnel ; car ils savent bien que jamais en Prusse ils ne pourront aspirer aux fonctions élevées, aux emplois richement dotés, aux portefeuilles ministériels. Mais il y a longtemps que les libéraux ont pour principe de *ne pas compter avec les catholiques*, et, comme ils ne peuvent les supprimer, ils les passent sous silence. Tous les libéraux de la seconde Chambre n'en sont pas là : ils ont reconnu tout ce qu'il y avait de juste dans les réclamations des catholiques, et vivent avec eux dans la meilleure intelligence. Les personnes qui voient de plus près les choses prétendent avoir remarqué quelque affaiblissement dans ces bons rapports depuis que les catholiques n'exercent plus comme autrefois une influence souvent décisive sur la majorité. Quoi qu'il en soit, en général, la fraction catholique est étroitement unie au parti de M. Bethmann Hollweg et du

comte Schwerin, et c'est un grand progrès, au point de vue de l'accord des amis de la liberté sur le terrain des institutions représentatives.

Bien que leurs réclamations ne puissent pas encore être couronnées de succès, les catholiques n'ont pas manqué une seule occasion de faire entendre leurs protestations contre les injustices dont ils sont victimes, et de rendre du haut de la tribune témoignage à la vérité.

Ces injustices sont déjà d'ancienne date, bien que certains fonctionnaires aient pris soin de les aggraver. A cette occasion, les orateurs catholiques ont déclaré qu'ils avaient confiance dans l'esprit d'équité et les dispositions bienveillantes de leur roi; ils ont rappelé qu'ils lui avaient, en 1848 et 1849, donné des marques incontestables de leur loyauté et de leur fidélité; qu'à Francfort comme à Berlin ils étaient tous, sans exception, dans les rangs des conservateurs, combattant pour les droits du trône, au péril de leur popularité, et quelquefois au risque de leur vie. Aucun d'entre eux ne voudrait changer leur roi protestant Frédéric-Guillaume contre un roi catholique comme Maximilien II, ce « prince sage et avide de lumières, » si vanté par M. Taillandier. Ils comptent, et tous leurs actes comme toutes leurs paroles en font foi, que dans des cas extrêmes on n'en appellerait pas en vain à la justice et à la bonté du roi. Ils savent combien son entourage est supérieur, pour l'intelligence des grandes questions sociales ou religieuses, à la camarilla bavaroise. Frédéric-Guillaume a pu voir, dans plus d'une occasion, que le fantôme de l'ultramontanisme est moins menaçant que celui du rationalisme; et peut-être, par une politique d'équité et de conciliation, pourra-t-il arriver à cette unité que son père, trompé par de mauvais conseils, a vainement cherchée dans des mesures vexatoires exercées au profit d'un protestantisme mal défini.

Il ne faut pas oublier, parmi les éléments qui composent la minorité de la seconde Chambre, la fraction *polonaise*, formée par les députés du grand duché de Posen. Elle était autrefois dirigée par le comte de Cieszkowski, orateur habile, spirituel et un peu sceptique. Par suite de l'abus des influences gouvernementales, qui n'a été nulle part plus révoltant que dans le grand duché, le nombre des députés polonais a été réduit de quinze à cinq ou six. Cette poignée de gens de cœur, parmi lesquels il faut surtout signaler M. Morawski, ne manque jamais de se produire avec un chevaleresque dévouement toutes les fois qu'il s'agit de l'Église ou de la Pologne, et de lutter pour le droit ou pour la vérité. On est saisi d'une invincible mélancolie quand on entend ces braves gens venir, au milieu d'une assemblée berlinoise, exprimer leurs plaintes et leurs convictions d'une voix entrecoupée par l'émotion et par leur peu d'habitude de la langue allemande. On voudrait se dire qu'on n'assiste pas aux dernières augoisses d'une nationalité expirante!

Bien que l'union même de toutes les nuances de l'opposition ne puisse pas disputer la majorité à la droite, cependant cette opposition ne reste pas toujours stérile. Mais, en général, elle ne combat que pour l'honneur du drapeau, et la plupart de ses projets sont tout d'abord écartés dans les commissions. C'est le sort qu'a éprouvé la proposition présentée par M. Mathis et signée de presque tous les députés catholiques et libéraux, pour demander le rétablissement de la liberté de la presse accordée par la constitution. A l'aide des fonds votés, qui s'élèvent à quatre-vingt mille thalers, le gouvernement a organisé à Berlin un *Bureau central de la presse*, composé en grande partie de juifs ou d'anciens démagogues, et lui a confié la surveillance et la direction de la presse périodique. Les journaux qui ne veulent pas accepter les articles tout faits émanés de ce bureau sont forcés

de subir toutes les vexations imaginables : les journaux mêmes des autres parties de l'Allemagne n'en sont pas exempts, et la *Gazette d'Augsbourg* a dû céder. Quelques journaux ont été forcés de recevoir dans leur rédaction un membre du bureau central, afin de rendre tout écart impossible. Les journaux catholiques ont obstinément résisté à cette violation de la constitution, qui garantit la liberté de la presse; il n'est pas de persécutions dont ils n'aient été l'objet. En menaçant les imprimeurs de retraits de concessions, on a fini par supprimer la *Voix du Peuple allemand* (*Deutsche Volkshalle*), qui paraissait à Cologne, et qui reparaît à Francfort sous le titre de l'*Allemagne*. Il en a été de même du *Messager du Rhin et de la Moselle*, qui se publiait à Coblentz, et qui vivait, comme le *Volkshalle*, des sacrifices des catholiques. L'organe du parti Bethmann Hollweg n'est pas mieux traité; il est l'objet de saisies continuelles, que la justice a cependant presque toujours levées. Un des journaux prussiens les plus répandus, la *Gazette de Cologne*, a lutté quelque temps; mais M. de Kleist-Retzow a menacé le propriétaire d'un retrait de concession, et maintenant la *Gazette de Cologne* appartient au pouvoir. Comme aucun recours contre cet abus n'est permis devant les tribunaux, et que le gouvernement a la majorité dans les Chambres, la liberté de la presse en Prusse est provisoirement anéantie.

Ce n'est pas assez pour le gouvernement de déraciner l'ivraie, il lui faut encore semer le bon grain. Le ministre de l'intérieur a, en conséquence, créé à Minden (pays situé dans le nord de la Westphalie, et presque entièrement protestant) un journal appelé le *Journal patriotique*, et dont la rédaction est confiée à un certain Lindenberg. Les débats de la seconde Chambre ont constaté les tristes antécédents de cet homme. Sous-officier dégradé, déclaré indigne de porter la cocarde nationale, condamné plusieurs fois pour diffamation, il est venu de Kœnigsberg avec le directeur de la police, Péters, qui l'a attaché à sa personne. Grâce aux menaces de retraits de concession, le *Journal patriotique* est seul reçu dans les hôtels, et le consistoire, obéissant à des ordres supérieurs, a enjoint aux prédicateurs évangéliques de le recommander en chaire de la manière la plus pressante. Voilà où en sont la *liberté évangélique* et le pays qu'on appelait autrefois la *patrie de l'intelligence*.

On peut, d'après cette esquisse de la dernière session, prévoir ce qui se passera dans les sessions futures : il faut, pour ne pas se décourager, avoir une certaine confiance dans la force invincible du droit et de la vérité. Mais, si le peuple ne manque pas d'énergie et si le libéralisme met à profit les leçons des années précédentes, les épreuves qu'il aura subies serviront à expier ses fautes passées, et l'avenir appartiendra, en Prusse comme ailleurs, à la vraie liberté.

Pour extrait : *Le secrétaire de la rédaction*, P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

Dans l'ordre des événements politiques aussi bien que dans les révolutions des saisons, la Providence établit pour les hommes une succession de jours pleins d'orages et de tempêtes, puis sereins, puis nébuleux, et c'est de ces derniers que le retour est le plus fréquent. Pour les regards des yeux aussi bien que pour ceux de l'esprit, rien n'est froid, sombre, triste, impénétrable comme ces jours-là. Nous traversons une de ces époques.

Après deux mois dont aucun fait digne d'une sérieuse attention n'a marqué

le cours, nous avons vu l'horizon politique se charger peu à peu de nuages qui sont devenus de jour en jour plus épais et plus menaçants; ceux qui déjà les regardaient poindre et les montraient pendant les réunions du congrès de Paris ne les ont pas encore dissipés.

Lorsque M. le comte Walewski demanda alors aux représentants des puissances, rassemblés autour de lui, de profiter de la circonstance qui les mettait en présence pour « élucider certaines questions, poser certains principes, exprimer des intentions toujours et uniquement dans le but d'assurer pour l'avenir le repos du monde, » nous ne pûmes nous empêcher, tout en reconnaissant la loyauté et la sincérité des intentions du plénipotentiaire français, d'exprimer nos appréhensions sur le résultat de sa proposition.

Il y a des périls, croyions-nous, qu'on augmente en les signalant, et qui demandent à être conjurés en silence. Il nous paraissait d'ailleurs impossible qu'animés de sentiments divers, placés à des points de vue opposés, les membres du congrès s'accordassent facilement sur des questions d'une nature si délicate et si complexe. Tandis que la France conservait des intentions bienveillantes à l'égard des gouvernements de l'Italie, traduits d'une manière si peu régulière et, disions-nous, si peu opportune, devant une assemblée à laquelle on ne les avait point convoqués, l'Angleterre et la Sardaigne ne dissimulaient pas des préventions et des ressentiments hostiles. Les attaques si profondément injustes qui furent dirigées contre le Saint-Siége nous remplirent d'une émotion qu'il nous fut impossible de contenir, et nous ne pûmes nous empêcher de remarquer aussi ce qu'avait d'insolite au moins l'attitude prise à l'égard du roi de Naples. Nous espérions toutefois que le temps apaiserait l'effet de ces paroles, dont le retentissement à l'extérieur avait déchaîné tant de passions haineuses et, pour ainsi dire, servi de texte aux accusations les plus outrageantes. Nous n'avions pas, sans doute, attaché assez d'importance à la déclaration de lord Clarendon, que les vœux de réformes qu'il avait exprimés *ne sauraient rester stériles.*

L'Angleterre n'a cessé, depuis cette époque, d'adresser elle-même à la cour de Naples et d'exciter les autres puissances à lui faire parvenir des avertissements et des réclamations dont l'objet, resté enveloppé du mystère diplomatique, n'a pu être connu du public que d'une manière très-insuffisante et très-obscure. Les réponses du gouvernement napolitain ne nous ont pas non plus été révélées d'une manière officielle. Certaines mesures annoncées, le langage des journaux, plus ou moins autorisé, nous ont appris seulement que l'échange des notes et des *memorandum*, au lieu de rien concilier, avait amené, au contraire, un éloignement de jour en jour plus apparent. Le gouvernement britannique a cessé d'avoir un représentant à Naples, une flotte a été rassemblée comme une menace qu'on pourrait placer sous les yeux mêmes du roi Ferdinand; la presse anglaise s'est fait l'écho de toutes les violences imaginables, et, acharnée contre un adversaire dont il semble qu'elle ait résolu la perte, a mis en avant, à l'usage de ses hommes d'État, des théories qui peuvent tenir à la fois des procédés de notre *Convention* et des maximes de la Sainte-Alliance. Nous aurions honte de répéter les injures et les invectives grossières qui ont été, en quelque sorte, l'accompagnement obligé de ces expositions de principes vraiment monstrueux. C'est à faire soupçonner quelquefois, chez plusieurs des rédacteurs des feuilles anglaises, l'aliénation mentale dont ils ont jeté l'accusation contre celui qu'ils combattent. Le *Times*, le *Morning-Post*, l'*Express*, se sont fait remarquer entre tous les organes de la presse par les extravagances les plus inouïes. Un jour, on proposait au roi de Naples son abdication; le lendemain, on l'engageait à se remettre entre les mains de l'Angleterre comme sa plus constante et sa plus fidèle

alliée. Si tout ce déraisonnement n'a excité en nous que de la pitié et du dégoût, nous avons éprouvé un sentiment plus pénible et plus profond en songeant que de telles paroles paraissaient cependant répondre aux sentiments d'une portion, égarée sans doute, mais considérable, du peuple anglais. Nous ne pouvons nous étonner assez que ce soit à ce peuple qu'il faille rappeler les principes les plus élémentaires du droit des gens de l'Europe moderne, principes si souvent proclamés par ses hommes d'État. Nous l'avons déjà dit à une autre époque, nous ne prétendons pas approuver tout ce qui s'est passé ou peut se passer encore dans l'administration intérieure du royaume de Naples; les abus qui ont pu s'y commettre ont été, sans doute, prodigieusement exagérés; mais, en admettant même qu'ils fussent tels qu'on les a présentés, nous dirions encore, sans les approuver, qu'ils ne sauraient justifier une intervention, ou l'indépendance des nations et des gouvernements ne serait plus qu'un mot vide de sens.

Si le roi de Naples se laisse imposer toutes les conditions que voudrait lui faire l'Angleterre; s'il passe condamnation sur tous les griefs qu'elle lui reproche, quelle pourra être désormais sa situation vis-à-vis de ses sujets? de quelle considération son autorité restera-t-elle encore entourée? Si, au contraire, une révolution vient à éclater, que feront les puissances? Appuieront-elle cette révolution, au risque de la voir se propager dans tout le reste de l'Italie et devenir inévitablement le signal d'une conflagration générale de l'Europe? L'Autriche, disposée à seconder des tentatives modérées de conciliation, ne pourra plus évidemment faire cause commune avec nous, et qui sait de quel poids alors la Russie affaiblie, mais non abattue, peut encore peser dans la balance des destinées européennes? Sans considérer comme une menace bien redoutable, quant à présent, la circulaire, à certains égards si remarquable, du prince Gortschakoff, on peut penser aussi que la parole du czar *ne saurait demeurer stérile.* L'Angleterre devra réfléchir de nouveau à ces terribles éventualités. Après s'être fait honneur d'avoir défendu la cause de la civilisation en Orient, qu'elle craigne de la compromettre en Italie.

Depuis quelques jours on attendait avec anxiété que le *Moniteur* fît connaître les résolutions du gouvernement français. Il a enfin parlé. Nous savons aujourd'hui, au moins d'une manière sommaire, le résultat de ces négociations que les révélations de la presse étrangère nous avaient fait pressentir sans nous donner de certitude. La Belgique et la Grèce, le Saint-Siége et les autres États de l'Italie, seraient entrés dans les vues exprimées au sein des conférences. Seul, le roi de Naples aurait refusé de se rendre aux avis qui lui ont été itérativement donnés par la France et par l'Angleterre. Si, à la sollicitation d'une grande puissance, l'Autriche, il a paru à un certain moment donner quelques gages de condescendance aux demandes qui lui avaient été adressés, bientôt il a laissé voir que ces concessions n'étaient qu'illusoires et qu'au fond il était résolu à persévérer dans le système de rigueur et de compression qu'on lui reproche. En présence de cette persistance opiniâtre à maintenir un état de choses regardé comme dangereux pour la paix du monde, de la hauteur avec laquelle il aurait repoussé les ouvertures des gouvernements alliés, du doute injurieux qu'il aurait jeté sur la pureté même de leurs intentions, ces gouvernements ont pensé qu'il ne leur était plus possible d'entretenir avec lui des relations amicales. C'est cette rupture qui est annoncée officiellement. Il était facile de la prévoir au point où en étaient venus les termes de ces rapports. Un doute restait, plus grave, plus inquiétant. Quelle serait la destination des flottes rassemblées à Toulon et à Ajaccio? Iraient-elles à Naples où leur présence pouvait être un encouragement à des tentatives de révolution?... Le départ annoncé de l'escadre an-

glaise avait redoublé les appréhensions. On pouvait craindre que le cabinet britannique, dont l'attitude dans cette question a toujours paru plus hostile au roi de Naples que celle du gouvernement français, eût résolu d'en venir à cette extrémité.

La sagesse du gouvernement français a considéré ces diverses hypothèses, et c'est en ne les perdant pas de vue que l'article du *Moniteur*, qui nous révèle ses intentions, prend soin d'affirmer que la rupture des rapports officiels ne constitue nullement une intervention dans les affaires intérieures, encore moins un acte d'hostilité, et que la réunion des escadres, dont les bâtiments ne seront pas envoyés dans les eaux de Naples, n'est qu'une mesure éventuelle de protection pour les nationaux et n'a rien de comminatoire. Le gouvernement français ne veut pas non plus qu'on regarde cette mesure comme un appui ou un encouragement offert à ceux qui cherchent à ébranler le trône du roi des Deux-Siciles. Le *Times*, en nous donnant dès les premiers jours d'octobre le programme du gouvernement anglais, était loin de garder cette modération de langage. « Quant à ce qui pourrait arriver au roi de Naples, disait-il, de la part de ses propres sujets par suite de la présence de nos vaisseaux, cela ne nous regarde pas. Il répudie notre intervention, nous n'en ferons aucune, sinon pour repousser celle des autres. Si l'on veut appliquer le principe de la non intervention, il faut l'appliquer tout entier..... » On devine aisément les intentions qui sont cachées derrière ces phrases.

L'article du *Moniteur* a fait entrer la question napolitaine dans une nouvelle phase. Nous nous abstenons de toute conjecture sur ce qui pourra avoir lieu plus tard, mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de jeter un regard en arrière, et, en faisant une part très-distincte dans nos appréciations, aux gouvernements de la France et de l'Angleterre et aux principaux organes de la presse dans les deux pays, d'étudier, de juger même à notre point de vue leur langage et leurs attitudes, et enfin d'indiquer avec franchise nos vœux et nos espérances.

Lorsqu'on examine la conduite de l'Angleterre depuis la conclusion de la paix, on demeure presque convaincu que la fière Albion n'a point été satisfaite de la part de lauriers que ses soldats ont conquise en Crimée; qu'elle est embarrassée de l'excès de ses préparatifs militaires; qu'elle cherche un emploi quelconque à ce prodigieux appareil de vaisseaux, de bombardes et de canonnières, construit à tant de frais. Si Naples lui manque, pour l'emploi de ses forces, il ne faudrait pas être surpris de la voir chercher à l'une des extrémités du monde un ennemi imaginaire ou des rochers à battre en guise de forteresses. Mais, si la Grande-Bretagne s'efforçait trop longtemps, et d'une manière trop évidente, de nous entraîner à sa suite dans des aventures où elle voudrait risquer notre honneur, nous en avons la conviction, elle n'y réussirait pas.

La gloire de la France, pendant trente-cinq ans, est d'avoir protesté contre les doctrines qu'on voudrait aujourd'hui faire prévaloir en Angleterre.

Nous n'avons pas perdu la confiance de voir renaître en Italie le calme que toutes ces attaques et toutes ces querelles de l'étranger n'ont guère troublé qu'à la surface, et en agissant sur une assez faible minorité d'esprits exaltés ou imprévoyants. Les classes bourgeoises de ce pays, séduites, comme nous en avons fait l'expérience en France, par des déclamations auxquelles elles ne comprenaient rien, par les phrases d'usage dans toutes les révolutions, reconnaîtront très-probablement encore à temps, et en cela plus heureuses que nous, que leurs gouvernements n'avaient pas ce caractère si odieux, si tyrannique qu'on se plaisait à leur imputer. Elles auront appris, par la comparaison qu'on aura

faite sous leurs yeux du régime intérieur de leur pays avec celui que subissent les autres peuples, que ce qu'elles ont à envier se réduit à des choses qui ne sont pas essentielles; et que, sous certains rapports, leur condition même est préférable. La publicité a d'excellents côtés et les bons gouvernements devraient s'en défier beaucoup moins. Si elle signale certains abus auxquels il est utile et prudent de remédier, elle montre aussi à ceux qui ont intérêt à les connaître des bienfaits qui leur étaient cachés. Dussions-nous exprimer une idée qui de prime-abord pourrait paraître paradoxale, nous n'hésiterons pas à dire que ce grand scandale, que la presse de Londres et de Turin a essayé à propos de Rome et des autres puissances de l'Italie, aura tourné au profit des souverains de ces divers États, et quelque peu à la confusion du gouvernement britannique. Derrière tous ces griefs, accumulés sans preuves, l'intérêt s'est laissé voir. La politique de lord Palmerston est percée à jour. Ce qui lui déplaît en Italie, c'est bien moins d'y voir les Autrichiens et les Français que de n'y pas voir les régiments et les colporteurs de Bibles de l'Angleterre. Son attitude vis-à-vis de Naples, en particulier, ne rend-elle pas présent à tous les esprits le dessein que dévoilait M. de Saint-Priest en disant que l'Angleterre voulait faire de la Sicile *une Malte agrandie.*

Cette politique n'est-elle pas toujours la même partout, prêchant le désordre à l'étranger pour conserver l'ordre au dedans. Nous l'avons vue bien des fois à l'œuvre.

L'Espagne rentrait à peine dans des voies plus régulières, au mois de juillet dernier, que les journaux anglais remuaient l'arsenal de leurs armes injurieuses pour attaquer l'administration du maréchal O'Donnel et de M. Rios-Rosas. Nous les verrons bientôt, il n'en faut pas douter, s'en prendre avec plus de violence encore au ministère du duc de Valence dès qu'on lui croira quelque durée.

Pour nous, comme nous avons applaudi aux mesures réparatrices du ministère qui vient d'être si brusquement remplacé, si nous n'avons pas à regretter sa chute, nous conserverons au moins notre estime à plusieurs des hommes dévoués et honnêtes qui le composaient. Le maréchal Narvaez est la plus haute personnification des idées conservatrices en Espagne; nous aimons à croire qu'il saura se défendre contre les prétentions d'un absolutisme qui n'est pas moins l'ennemi de l'ordre qu'une liberté effrénée. Il obtiendra, dans ces conditions, l'appui de la France qui ne lui a jamais fait défaut; au moins doit-il être autorisé à le penser par ces paroles du *Moniteur* du 27 juillet : « La France, qui représente en Europe les idées de 89, ne peut avoir d'autre désir que de voir un État voisin, à la prospérité duquel elle s'intéresse vivement, éviter l'anarchie ou le despotisme, ces deux écueils de tout progrès et de toute liberté. » Les catholiques n'ont pu voir, sans éprouver une vive satisfaction, le nouveau ministère débuter par le rétablissement du concordat, et par l'abolition de la loi de désamortissement dont le ministère précédent avait seulement suspendu l'exécution. La fortune n'est point faite pour troubler les facultés d'un homme accoutumé à tous ses caprices, et qu'on a vu deux fois passer de l'exil au faîte du pouvoir. En songeant au passé du maréchal Narvaez, et en particulier à ces dix années, de 1843 à 1853; en nous rappelant que ce temps a été le meilleur et le plus tranquille dont l'Espagne ait joui depuis l'avénement de la reine Isabelle; qu'elle a pu traverser sans secousse, entre les mains de ce général intrépide qui est en même temps son plus grand homme d'État, la crise effrayante de 1848, nous concevons plus d'espérances que d'inquiétudes.

L'exécution du traité de Paris doit amener, assure-t-on, la réunion d'un nouveau congrès, les matières à lui soumettre ne manqueront pas. Il aura,

d'abord, à s'occuper de la délimitation de la Bessarabie, qui soulève la question de la propriété de Bolgrad; de la possession contestée de l'île des Serpents, revendiquée par la Turquie; de l'organisation intérieure des principautés Danubiennes, que l'Autriche persiste à occuper et dont la réunion, préconisée et combattue successivement depuis plusieurs mois, par les diverses puissances, est demeurée indécise; puis, viendront les affaires de Naples qui pourront trouver au sein des conférences une solution définitive plus naturelle et plus légitime que par les concessions qui auraient été imposées de vive force ou par menace à son gouvernement; la Prusse soumettra sans doute à l'examen des plénipotentiaires, à l'occasion de l'émeute du 3 septembre à Neufchâtel, la situation anormale de cette principauté; nous ferions volontiers des vœux pour que la politique extérieure de l'Angleterre attirât enfin l'attention de toutes les puissances du continent. Les discussions auxquelles ce sujet donnerait lieu inévitablement seraient, nous n'en doutons pas, de toutes les plus intéressantes, les plus utiles, et, si elles pouvaient être rendues publiques, l'occasion des révélations les plus curieuses.

Peut-être serait-on tenté de croire, à nous entendre, que nous avons contre la Grande-Bretagne un parti pris, des préjugés français invincibles; il n'en est rien. Nous avons plus d'une fois sincèrement admiré sa grandeur, rendu justice à ses vieilles et libérales institutions, que nous avons été même jusqu'à envier pour notre pays; mais le langage de ses journaux, les actes de quelques-uns de ses hommes d'État, en contradiction si évidente avec les principes de sa constitution nous ont inspiré, depuis quelque temps surtout, une répulsion que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer.

Si l'honneur oblige, la liberté aussi oblige, elle oblige à respecter celle des autres, puissants ou faibles. Il est vrai qu'on n'attaque guère les puissants!

Nous regardons comme un devoir pour les partisans sincères des institutions libérales de signaler tout ce qui les peut compromettre. Rien n'est plus choquant, plus propre à exciter la haine, qu'une conduite en contradiction manifeste avec les principes qu'on proclame, et dont on se fait honneur aux yeux du monde. Il est des actes qu'on pardonne plus volontiers au despotisme, parce qu'ils en découlent naturellement et comme d'eux-mêmes. C'est ainsi que nous nous affligeons ou que nous nous réjouissons tour à tour des tendances qui se manifestent et des événements que nous voyons s'accomplir dans les divers États dont les gouvernements attirent, à des titres inégaux, nos sympathies, sans nous laisser jamais aveugler, par nos préférences, sur les droits de la justice et de la vérité. Si nous constatons avec bonheur, à titre de catholiques d'abord, et, en second lieu, d'amis de la liberté, la protection que trouvent nos principes à l'abri d'un gouvernement représentatif, comme en Hollande, par exemple, où une majorité protestante prend la défense de nos coreligionnaires vis-à-vis d'un ministère réactionnaire[1]; comme en Belgique, où la largeur des institutions nationales permet à des évêques de dénoncer et de condamner sans entraves, sans appel comme d'abus, des doctrines qu'ils ont reconnues mauvaises, même dans des établissements officiellement protégés et payés par l'État, nous ne réprouvons pas moins, et nous déplorons plus que nos adversaires, les excès qui se com-

[1] L'adresse de la deuxième Chambre de la Haye contenait cette phrase, qu'il convient de remarquer : « Nous avons, avec Votre Majesté, la conviction que tout ce qui rentre dans le domaine de la conscience doit rester à l'abri de toute atteinte, et nous pensons qu'on peut atteindre ce but en observant scrupuleusement les prescriptions de la Constitution, qui reconnaît l'égalité parfaite de toutes les confessions et ordonne expressément de respecter l'organisation de l'instruction publique, les opinions religieuses de chaque citoyen, en excluant formellement toute idée de pression sur les consciences. »

mettent quelquefois au nom même des principes que nous regardons comme tutélaires.

Nous n'avons pas besoin d'entrer, après les évêques de la Belgique, dans l'examen des discours ou des ouvrages qui ont attiré leur censure sur les universités de Gand et de Bruxelles; nous nous étonnons seulement que des hommes qui se disent libéraux, ultra-libéraux, comme M. Verhaegen et ses amis, qui assurent qu'ils ne veulent se servir que de la libre discussion pour triompher de leurs adversaires, déploient toute leur habileté, toutes leurs ressources, afin de circonvenir le gouvernement, de le mettre en avant dans une cause qui n'est point la sienne quoi qu'on dise, et de s'emparer de son bras pour fermer la bouche à la liberté religieuse. Peut-on croire que nous ne reconnaissions pas là le faux libéralisme, et que ce soit de ses doctrines et de ses procédés que nous nous fassions les partisans?

Mais en cette occasion, disent ces prétendus libéraux, ce sont les évêques qui abusent de leur droit. Quel est donc leur droit suivant la loi belge? La liberté de conscience : or qu'ont-ils fait? Dépositaires de la vérité, à ce qu'ils croient, dites-vous, et comme nous, nous le croyons avec eux, qu'ont-ils fait autre chose que de signaler l'erreur, ou, si vous le voulez même, ce qu'ils regardent comme des erreurs? quelle atteinte en résulte-t-il pour les droits des non catholiques? aucune; car les censures des évêques n'ont pas de sanction en Belgique dans la loi pénale, et ne sauraient qu'être indifférentes à ceux qui ne reconnaissent pas les lois de l'Église.

M. Verhaegen demeure libre d'excommunier au nom du Grand-Orient Mgr Malou et Mgr Delebecque. Nous pouvons l'assurer qu'ils n'en seront aucunement fâchés, qu'ils ne s'en plaindront pas au gouvernement. Il n'est pas sans exemple dans la franc-maçonnerie qu'on mette les gens hors la loi.

En s'emparant de quelques paroles échappées à la plume imprudente ou trop hâtée de certains écrivains, en exagérant la portée de ces paroles, en les dénaturant même, on peut, par des procédés habiles, atttribuer aux catholiques des idées d'intolérance qui sont cependant beaucoup plus communes chez leurs adversaires. Mais, si l'on s'attache avec bonne foi à l'examen des actes et des discours de ceux qui ont seuls le droit de parler au nom de l'Église, on y trouve à chaque pas la réfutation de ces accusations.

Les journaux de la Norwége nous rapportaient, il n'y a que quelques semaines encore, le récit d'une fête offerte par les missionnaires d'Altengaard aux principaux fonctionnaires et habitants de la résidence où ils se sont établis pour se préparer à aller évangéliser la Laponie. Le chef de ces missionnaires, M. l'abbé Étienne Djunkowski, a rappelé en cette occasion ce que nous ne cessons jamais de répéter à nos amis comme à nos adversaires, sur la position de l'Eglise vis-à-vis de la société moderne. On ne trouvera donc pas mauvais, nous l'espérons, que nous rapportions une partie de l'allocution de M. l'abbé Étienne : « Nos efforts, a-t-il dit, tendront toujours à augmenter le vrai bien-être de la Norwége, et ces efforts, j'aime à le penser, réussiront; car la liberté de conscience, que les lois accordent, doit nécessairement favoriser les progrès intellectuels et matériels sous tous les rapports. La liberté, la liberté seule a fait que les États-Unis de l'Amérique du Nord se sont peuplés et ont été défrichés avec une rapidité et une facilité merveilleuses, tandis que d'autres pays, la Russie par exemple, qui au même point manquaient de travailleurs, présentent encore d'énormes étendues de terrains stériles et se trouvent arriérés parce que les étrangers répugnent à aller s'y établir...... »

Quand nous entendons des pensées si conformes aux nôtres exprimées par l'un de ces hommes qui sont les apôtres les plus dévoués de notre foi, nous

nous rassurons contre les objections et contre toutes les attaques, quelles que soient les mains qui les dirigent contre nous.

Les limites qui nous sont imposées nous obligent à passer sous silence un certain nombre de faits. Nous ne pouvons cependant nous taire entièrement sur Rome, dont le souvenir cher à notre cœur est toujours présent à notre pensée. On constate chaque jour dans le gouvernement temporel des États pontificaux des améliorations qui sont le résultat de la volonté du souverain et des efforts incessants de ses ministres : le conseil d'État a été complété par la nomination de plusieurs membres laïques, les finances se rétablissent, l'armée se recrute et atteint un chiffre d'environ quatorze mille hommes. L'agriculture prospère. Cette situation satisfaisante, portée à la connaissance de l'opinion publique, fait justice enfin de calomnies qui ne s'appuyaient que sur l'ignorance. Comme chef spirituel de l'Église, Pie IX a eu, dans ces derniers temps, une de ces consolations si précieuses au cœur du pontife qui, à la suite de son divin Maître, marche toujours sous le fardeau d'une croix pesante. L'avénement d'Alexandre II au trône de Russie a été l'occasion d'un rapprochement entre la cour de Rome et celle de Saint-Pétersbourg. A la suite des négociations qui se sont ouvertes presque au début du nouveau règne, le Pape a pu donner enfin des titulaires à quelques-uns des siéges épiscopaux de la Pologne demeurés vacants depuis plusieurs années. L'accueil fait à Moscou à l'illustre prélat chargé par le saint-père d'aller féliciter le czar, à l'occasion de son couronnement, donne l'espoir de la continuation et de l'affermissement de ces bons rapports si utiles pour le bien des populations catholiques soumises au sceptre de la Russie.

Quoique résignés à ne présenter à nos lecteurs qu'un tableau très-incomplet et très-insuffisant des événements qui nous ont plus particulièrement frappés depuis notre dernière revue, il est encore un sujet dont nous devons nous occuper néanmoins quelques instants, car il excite toujours la plus vive sollicitude dans un monde où les intérêts matériels tiennent une si large place : nous voulons parler de la situation financière. Nous nous arrêterons plus particulièrement à ce qui concerne la France.

La spéculation, le développement exagéré du crédit, ont eu pour résultat de causer presque dans toute l'Europe une fièvre d'entreprises souvent chimériques, qui ont attiré à elles par l'appât du gain, dissipé ensuite des valeurs qu'un emploi meilleur et plus honnête eût conservées à leurs possesseurs pour l'utilité générale. De là sont nés des obstacles au développement des œuvres qui contribuent à la prospérité publique, et par voie de conséquence immédiate un malaise général. A cette cause de perturbation financière est venu s'ajouter ce qu'on est convenu d'appeler la crise monétaire.

Depuis la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, et particulièrement depuis l'année 1851, la production de l'or a atteint des chiffres qu'on peut dire vraiment fabuleux. On a calculé, en s'appuyant sur des statistiques, dont l'exactitude est, bien entendu, plus ou moins sujette à contestation, que, dans le court espace de quelques années, la quantité de l'or existant dans le monde s'était accrue de 2 milliards 811 millions. On estimait que cette quantité pouvait s'élever auparavant à 14 ou 15 milliards dont 8 ou 10 sous forme de numéraire. Si les mines continuent à être aussi fécondes, on peut s'attendre à en voir sortir, pour se répandre ensuite entre toutes les mains, de 600 à 700 millions par année. On voit que ceux qui ont la soif de l'or y trouveront un aliment presque inépuisable, à moins toutefois que la Providence ne leur prépare un châtiment dans l'objet même de leur culte. La production de l'argent n'a point suivi à beaucoup près une semblable progression. Il en est résulté, eu égard à la demande, une différence notable dans le rapport

de valeur qui existait entre ces deux métaux; et, comme un certain nombre d'États ont décidé que la monnaie d'argent aurait seule un cours légal, il s'est établi sur cette matière un *agio* capable d'apporter, momentanément au moins, quelques embarras dans les transactions commerciales d'un pays à un autre. Le gouvernement français a pu voir sortir du pays, de 1851 à 1855, un milliard cent quatre-vingts millions en argent, tandis que l'importation, dans le même espace de temps, ne s'est élevée qu'à six cent quatre-vingt-treize millions. Il faut dire que les dépenses de la guerre, que les achats considérables de céréales à l'étranger pendant trois années successives d'une récolte insuffisante, ont dû entrer pour beaucoup dans ce chiffre et contribuer à la rareté du numéraire en général. Le mal a paru plus sensible, il a plus alarmé peut-être en France que partout ailleurs, à cause de la répugnance instinctive qu'on y conserve toujours contre l'emploi des billets de banque et du papier. Cependant il ne faudrait pas concevoir des inquiétudes exagérées, nous sommes rentrés dans une situation plus normale, nous ne serons pas toujours menacés de la disette, les capitaux engagés soit en France, soit à l'étranger même, dans de grandes entreprises, fructifieront, après quelques années nécessairement improductives, et les causes du malaise venant à cesser, cesseront aussi leurs effets. Le gouvernement portera sur cette matière toute sa sollicitude, et il faut espérer qu'il arrivera à trouver un remède plus efficace que l'application des lois, depuis si longtemps oubliées, sur le triage et la refonte des monnaies.

Ce remède ne nous paraît être qu'un palliatif bien insuffisant. S'il rend impossible que nos pièces d'argent soient converties en lingots à l'intérieur, elles en sortiront inévitablement, et cette opération se fera aussitôt à l'étranger, sur une plus grande échelle. La refonte est d'ailleurs une garantie contre l'altération des monnaies; le gouvernement, placé sans doute au-dessus de tout soupçon à cet égard, a toujours intérêt néanmoins à le prévenir.

M. le ministre des finances, en présentant à l'empereur son exposé sur le budget de 1857, a tracé un tableau rassurant des finances de l'État. Les revenus s'élèvent en même temps que les dépenses. On est frappé surtout de la progression toujours croissante du produit des impôts indirects. Il a atteint, pour les neufs premiers mois de cette année, le chiffre de sept cents millions, cinquante-quatre millions de plus que dans le même espace de temps en 1855. Ce revenu tend à couvrir et au delà les intérêts des sommes consacrées aux grandes entreprises de travaux publics. Cependant, si ces entreprises devaient chaque année absorber de nouveaux capitaux dont on ne demanderait que l'intérêt à l'augmentation du revenu, ne nous engageraient-elles pas à la longue dans une situation que des éventualités, qu'il faut toujours prévoir, rendraient critique?

BETTENCOURT.

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

CONFÉRENCES DE TOULOUSE

QUATRIÈME CONFÉRENCE[1]

DE CE QUE PEUT LA VIE MORALE POUR CONDUIRE L'HOMME A SA FIN.

Monseigneur, Messieurs,

Nous connaissons maintenant trois termes du mystère de la vie : le but, qui est la félicité et la perfection en Dieu ; l'obstacle, qui sont les passions ; la vertu, qui est le moyen de les surmonter, et en même temps la récompense de l'empire que l'on a pris sur elles. C'est de la vertu que je vous entretenais dans notre dernière conférence. Je vous ai fait voir qu'elle sortait de la liberté, de la raison, de la conscience, et du travail de l'homme, et comment ensuite elle s'épanouissait en quatre rameaux, qui sont : la prudence, la justice, la tempérance et la force.

Cela fait, messieurs, nous sommes loin encore d'être arrivés au terme où tendent nos facultés, c'est-à-dire à Dieu, notre béatitude et notre perfection. Car, encore qu'il soit vrai que la passion soit surmontée par la vertu, et qu'ainsi l'obstacle qui nous arrête sur la route est levé, cependant il n'en résulte pas que nous touchions au seuil et à la possession de notre destinée. Il faut que nous fassions un pas de plus, que nous cherchions si réellement la vertu conduit l'homme à sa fin ; en d'autres termes, si elle est un principe efficace de béatification et de déification.

C'est là, vous le voyez, une question suprême. Car, étant certains qu'il n'y a en nous que deux sources d'activité : la passion et la vertu ; étant certains, d'une autre part, que la passion nous éloigne du vrai chemin de la vie, et par conséquent de son but, comme nous l'avons démontré et comme il est trop évident : si la vertu elle-même était im-

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mars, 25 mai et 25 juillet.

puissante à nous y conduire, il est manifeste que nous n'aurions plus d'avenir devant nous, mais un mystère sans issue et une fatalité sans dénoûment.

En est-il ainsi? est-ce là ce qu'il faut conclure de nous? et l'humanité se partagera-t-elle en un troupeau méprisable qui cherche dans l'abjection du vice une illusion qui ne lui sera pas même donnée, et en quelques hommes trompés aussi sur la route contraire, et n'obtenant de la vertu qu'une grandeur apparente dans une réelle inanité? Vous ne le pensez pas, messieurs; le même instinct qui vous fait aimer la vertu vous fait croire qu'elle n'est pas stérile, mais qu'elle contient le germe d'une transfiguration qui commence en nous dès ici-bas, et nous présage, par des signes avant-coureurs, son couronnement au delà de cette vie.

Dès ici-bas, l'ai-je bien dit? n'est-ce pas moi qui, au commencement même de ces discours, tout en rendant justice aux généreuses pensées des stoïciens, les ai blâmés d'avoir fait de la vertu sa propre récompense, et de s'être dits heureux parce qu'ils se croyaient vertueux? Il est vrai, messieurs; aussi n'ai-je point l'intention d'établir que la vertu donne dès ici-bas la félicité et se confonde avec elle, mais qu'elle la prépare et même la dispense en une certaine mesure reconnaissable, comme aussi elle ébauche en nous la nature divine qui nous sera plus tard communiquée dans la plénitude d'une incompréhensible effusion. La vertu, en effet, ne peut être le chemin de Dieu sans nous approcher de lui, et elle ne peut nous approcher de lui sans que nous recevions de cette présence qui s'accroît une vie et des pressentiments d'un ordre supérieur. Il doit y avoir dans l'âme vertueuse quelque chose qui ne se trouve pas dans l'âme corrompue, quelque chose qui n'est pas seulement la vertu, mais son contre-coup sur toutes les facultés de notre être, et qui, en les purifiant, en les élevant, doit y produire une satisfaction et une beauté; une satisfaction qui est le germe du bonheur, une beauté qui est le reflet de Dieu.

J'avais vingt ans quand, pour la première fois, du haut des collines de l'arrière-Jura, j'aperçus à mes pieds les flots tranquilles du lac de Genève. C'était vers le soir. Le sommet des Alpes resplendissait des derniers rayons de la lumière, et les rejetait dans une ombre douce sur le lac. Le silence était pur comme l'air et comme l'eau, et on eût dit que la nature, avant de nous donner le repos de la nuit, se recueillait elle-même dans une religieuse sérénité. Je regardai longtemps cette belle vision, image imparfaite pourtant de l'âme humaine, lorsque la vertu y a mis la paix. *La paix*, dit saint Augustin, *est la tranquillité de l'ordre.* Tant que les passions nous gouvernent, elles produisent en nous un ébranlement confus, qui fait de notre vie une

succession de mouvements opposés et douloureux. La joie que nous y cherchons se change en une fièvre qui nous abat et nous exalte tour à tour, sans jamais nous donner le repos dans le contentement. Mais, dès que la vertu se lève sur l'âme, il s'y fait un premier apaisement de nos facultés. L'imagination, qui nous représente et nous grandit les choses du corps, se retire devant l'intelligence, dont le regard purifié contemple mieux les sommets inébranlables du monde invisible; la mémoire, au lieu de nous susciter des ombres malfaisantes, commence à respecter la pudeur de nos désirs; les sens eux-mêmes, touchés de crainte, sont moins prompts à soulever contre nous leur insatiable appétit, et tout l'être, incliné devant la raison, prend l'attitude soumise d'une créature qui connaît ses devoirs, et obéit, en les acceptant, à sa propre royauté. Quand cet état dure, il devient la paix. La paix n'est pas toute la joie; c'est une joie calme. Il se peut même qu'un peu de tristesse ose encore aborder au rivage tranquille de notre vie; mais cette tristesse, parce qu'elle est une passion, rencontre dans la vertu une force qui la contient, et le voile dont elle couvre nos sentiments et nos actes n'est jamais un linceul, encore moins le trouble effréné du désespoir. L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde, et que lui, enfant de ce monde, il doit en porter sa part, sans la rejeter ni la maudire. Il ne dit pas à la douleur, comme le stoïcien : Vous n'êtes qu'un nom. Mais il lui dit : Je vous connais, vous êtes mon épreuve, mon mérite, sans doute aussi mon expiation, et vous serez un jour ma couronne. Si c'est la fortune qui frappe à sa porte, il ne s'en émeut pas non plus. Content de peu, il reçoit ce qui est au delà comme un don qui n'était pas nécessaire; et, plus grand que toute élévation qui lui est donnée, plus fort que toute puissance qui lui vient du dehors, il conserve jusque sur le trône la paix de la modestie dans la gloire de la simplicité.

La paix! j'ai dit qu'elle n'était pas la joie; bien moins encore est-elle la félicité. Mais, si quelque chose pourtant précède la félicité parmi nous, si ce bien souverain a, comme les temples, un portique, une ombre mystérieuse qui lui sert de garde et de précurseur, ah! la paix, sans doute, sera cette ombre, ce portique, ce quelque chose d'inexprimable et de sacré qui n'est pas encore le Dieu ni son sanctuaire, mais qui en donne à l'âme le religieux pressentiment. On peut ôter au sage son bonheur, parce qu'on peut lui ravir des choses qu'il aime et qu'il a le droit d'aimer; mais sa paix n'est au pouvoir de personne. Elle est en lui comme lui-même, l'effet, la récompense de sa vertu, effet d'une cause libre, et qu'un acte libre pourrait seul lui retirer. Comme la vertu dont elle émane, la paix est marquée du sceau de la liberté, et ce sceau, qui est au dedans, ne peut être rompu par aucune main étrangère, si puissante qu'elle soit. De même qu'aucune tyrannie n'est

capable d'enlever à l'homme sa vertu, de même aucune n'est en état de lui arracher sa paix. C'est pourquoi Jésus-Christ, ressuscité du tombeau et léguant à tous les siens sa passion et sa mort, leur disait néanmoins dans une promesse infaillible : *Je vous laisse la paix.* Il ne leur disait pas : Je vous laisse la félicité. C'eût été trop et trop tôt, mais il leur disait, sans craindre leur martyre : *Je vous laisse la paix.* Mot sublime qui a créé la tranquillité de tous les saints, et qui, sur les ruines de tant de choses et de tant de siècles, a laissé debout les âmes.

Les stoïciens avaient bien compris que la vertu doit produire dans l'homme quelque chose de merveilleux, mais ils ne savaient pas quelle chose, et, confondant ce qui appartient invinciblement à la liberté de l'homme avec ce qui lui est étranger, ils affirmaient que le sage est heureux, au lieu d'affirmer seulement qu'il est en paix, quoi qu'il arrive. Leur regard était grand, mais il franchissait la limite de la vérité, limite que le Sauveur du monde a définie par cette parole ineffaçable : *Je vous laisse la paix.*

On pourrait croire que la paix est une indifférence héroïque, et qu'à force d'être maîtresse d'elle-même l'âme a perdu le ressort de la sensibilité. Cela n'est pas vrai. Le sage souffre dans son âme comme dans son corps. Il compatit, il regrette, il espère, il pleure. Mais il n'abdique pas sa souveraineté sur lui-même, et les flots de la vie, tout en l'atteignant, se brisent en un certain endroit où rien ne fléchit. Bien loin que la vertu éteigne ou émousse la sensibilité, son second privilége est de frapper au cœur et d'y ouvrir la source des affections. On croit communément que c'est la passion qui aime, parce que l'amour commence volontiers par une sympathie où la liberté n'a point de part. Mais ce premier mouvement de l'amour n'est pas l'amour. Au fond, toute passion n'est qu'un égoïsme. Elle se précipite, il est vrai, vers l'objet sympathique, mais pour le dévorer. Volupté des sens ou volupté de l'orgueil, voilà son but. Or l'une ou l'autre volupté, qu'est-elle en soi qu'une jouissance personnelle où l'on s'immole autrui? L'orgueil veut se soumettre l'univers pour en faire le marchepied d'une élévation qui n'ait point de rivale; les sens convoitent tout objet qu'ils rencontrent pour en faire leur instrument et leur victime. Il n'y a là que du sang caché sous des noms fameux. L'affection véritable naît de la vertu. C'est la vertu seule qui nous penche vers un être, non pour y assouvir nos appétits, mais pour lui communiquer nos biens. La sympathie demeure, je n'en disconviens pas; elle est comme le soubassement de l'amour, son occasion et son germe, germe trompeur toutefois, et qui n'aboutit qu'à la débauche, à la lassitude et à l'infidélité, tant que la vertu n'est pas intervenue pour inspirer le sacrifice, et donner à l'amour, par le sacrifice, sa forme généreuse et immortelle.

L'amour a donc cela de particulier, qu'il est une passion dans sa racine, et le chef-d'œuvre de la vertu dans son essence et à son sommet. Il corrompt tout quand il demeure une simple passion ; il sauve, il régénère, il élève tout, quand il devient une vertu. Le monde ancien comme le monde nouveau connaissait l'amour ; mais, dans le monde ancien, ce n'était trop souvent qu'une passion ; dans le monde nouveau, c'est une vertu. Piété filiale et piété maternelle, tendresse conjugale, amitié, patriotisme, tous ces sentiments, qui sont l'honneur de l'homme, ont pris dans le christianisme une force et une pureté qu'ils n'avaient pas avant lui, parce que, la vertu s'élevant, l'amour s'est élevé du même vol.

Or l'amour est avec la paix un élément manifeste de la félicité. Aimer, c'est vivre par le cœur, par l'endroit le plus vif et le plus consolant de notre être, là où la personnalité quitte sa solitude et s'émeut d'une présence qui n'est pas la sienne ; là où l'on peut être deux sans cesser d'être un, où les larmes sont recueillies, les souffrances devinées, les fautes remises, et où la peine elle-même, parce qu'elle est supportée pour un autre qui nous est cher, prend une douceur qui n'est pas sans plaisir. Et, lorsque la paix vient se joindre à l'amour, lorsque dans une même âme habitent ensemble ce qui touche et ce qui calme, il se fait de cette chaste alliance une onction qui n'est pas la félicité, tant il faut de choses pour être heureux, mais qui en est comme le demi-sourire et le premier parfum.

Toutefois ces deux grands biens, la paix et l'affection, ne sont pas le terme où s'arrête l'efficacité de la vertu agissant sur l'âme et y créant son règne. Elle apporte à l'homme, sous un nom plus grand encore, un bien qui ne lui est pas moins nécessaire que les deux premiers : ce bien, c'est la gloire. Ne croyez pas que la gloire soit un mouvement d'orgueil par lequel nous nous plaisons en nous-mêmes et considérons avec joie au-dessous de nous ceux qui n'ont pas atteint la même élévation. Ne le croyez pas, car l'Évangile, qui nous ordonne d'être *humbles de cœur,* nous ordonne aussi d'être certains que la gloire, et une gloire éternelle, est la récompense de la vertu. Et saint Paul, parlant aux premiers chrétiens déjà persécutés, haïs, moqués, leur disait cependant : *Gloria nostra, — Notre gloire.* Les chrétiens avaient une gloire dans les catacombes et sur les échafauds, la gloire véritable, celle que la faveur populaire ne donne ni ne retire à son gré, et dont aucune puissance ne peut dépouiller l'âme humaine qui l'a conquise en la méritant. *Notre gloire,* poursuivait saint Paul, *c'est le témoignage de notre conscience*[1]. La conscience dit à l'homme de bien qu'il est grand devant Dieu, parce qu'il est pur devant lui, et cette grandeur le soutient sans

[1] IIe ép. aux Corinth., ch. I, vers. 12.

l'enorgueillir, parce qu'étant fondée sur la vérité elle retourne à Dieu bien plus qu'elle ne descend à l'homme. L'âme sent sa dignité et en jouit. Elle la sent inaltérable, et pourtant dépendante de la vertu qui en est le principe, et qui elle-même dépend de la liberté venue de Dieu, et assistée de lui. Ce regard jeté à la fois sur notre excellence et sur sa cause nous maintient dans une grandeur sérieuse, qui nous remplit sans nous éblouir, à la différence de cette fausse gloire qui ne vient pas de la justice, mais de la faveur du peuple ou des événements, et qui, nous revêtant d'une pourpre mensongère, nous exalte d'autant plus qu'elle est moins méritée.

La gloire de la vertu, messieurs, n'est pas seulement intérieure, elle sort de l'âme et se répand autour de l'homme. Si petit et obscur que l'on soit, on a des parents, des amis, une cité, et, tôt ou tard, les actes faisant juger de nous, on retrouve autour de soi l'estime que Dieu nous accorde et dont notre conscience nous est le sûr garant. C'est en vain que l'hypocrisie se couvre d'un voile ou que la fortune nous entoure d'un prestige; il y a dans l'humanité un sentiment du bien et de l'honneur qui ne la trompe pas. Le trône lui-même ne met pas les princes à l'abri de ce jugement. Domitien règne, mais Tacite écrit. Et c'est une des plus admirables choses de ce monde que jamais nul empire et nul succès n'ont pu s'assujettir l'histoire et en imposer par elle à la postérité. Des générations de rois issus du même sang se sont succédé pendant dix siècles au gouvernement du même peuple, et, malgré cette perpétuité d'intérêt et de commandement, ils n'ont pu couvrir aux yeux du monde les fautes de leurs pères et maintenir sur leur tombe le faux éclat de leur vie. L'histoire, un jour ou l'autre, sous la plume ignorée d'un contemporain, ou sous la plume tardive d'un homme de génie, a dévoilé leur cœur et châtié leur mémoire. Les triomphes d'Alexandre ne le défendent pas du meurtre de Clitus, et la mort tranquille de Sylla n'insulte plus au sang de ses victimes. La vertu seule continue son règne au travers des âges, et ni tyrans ni mensonges n'arrêtent le fleuve qui la porte à l'admiration de la terre.

Il y a, messieurs, dans cette gloire de la conscience, un côté qui pourrait ne pas vous apparaître, et que je dois tirer de l'ombre, ou plutôt de la lumière, pour vous le faire remarquer. Le sentiment que nous donne le bien accompli sous l'œil de Dieu renferme une certitude qui nous élève et nous console par-dessus tout, la certitude que notre vie est utile et qu'elle ne passe pas en vain dans le monde. Perdus que nous sommes dans l'immensité visible et invisible des choses, accablés du spectacle de la terre et du ciel, des perspectives de l'histoire et des horizons sans fin de l'avenir, nous ne pouvons arriver à la persuasion de notre petitesse; notre âme proteste contre nos yeux; et, de l'abîme où elle semble assise et anéantie, elle nous suscite la pen-

sée que nous servons, et le désir invincible de servir en effet. Je ne parle pas de cette utilité vulgaire, quoique déjà bien noble, de fonder ou de perpétuer une famille, de créer un patrimoine à sa postérité, de maintenir et d'honorer sa patrie, de laisser enfin à sa famille un nom honoré. C'est déjà beaucoup, mais notre âme ne s'apaise point à ce prix. Le temps est une limite qui l'effraye pour ses œuvres, et les ruines accumulées le long des âges lui disent trop la vanité d'un service aussi précaire. Quand les consuls regardaient le Capitole, le temple de Jupiter se montrait à eux au-dessus des destinées de la République, et, si chère que Rome leur fût, telle place qu'elle occupât dans leurs cœurs, ils entendaient une voix obscure qui leur demandait davantage et leur prophétisait au delà. Ce qu'il nous faut, pour nous sentir utiles et nous attacher à notre vie, c'est la certitude de travailler à quelque chose d'éternel; et nous l'avons. Nous l'avons par la vertu. Ouvriers d'une œuvre commencée par Dieu, nous y apportons une pierre que les siècles n'ébranleront jamais, et, si faible que soit notre part dans l'édifice commun, elle y sera éternellement. Ainsi, aux jours du moyen âge, on voyait des chrétiens quitter leur patrie pour se donner à quelque cathédrale qui se bâtissait sur les bords d'un fleuve étranger; contents de leur journée, parce qu'elle avait servi, ils regardaient, le soir, de combien l'œuvre s'était avancée vers Dieu, et, lorsqu'après vingt ou trente ans d'un obscur travail la croix brillait au sommet du sanctuaire élevé de leurs mains, ils y jetaient un dernier regard, et, prenant leurs enfants et leurs souvenirs, ils s'en allaient, sans laisser leur nom, mourir en paix dans la bienheureuse pensée d'avoir fait quelque chose pour Dieu.

L'Évangile a dit du Christ : *Pertransiit benefaciendo*, — *il a passé en faisant le bien*. C'est une courte expression de toute une vie, mais elle suffit à qui la comprend, et le cœur n'a pas de plus douces larmes que lorsqu'il peut se l'appliquer.

Cependant, messieurs, en vous énumérant les fruits que la vertu porte dans l'âme, une crainte me saisit. L'homme n'est pas tout âme; il a un corps, organe et compagnon de sa vie, enfant de Dieu comme l'âme elle-même; et ce corps, tout appelé qu'il soit à l'immortalité, a, durant sa demeure ici-bas, des besoins que ne peuvent satisfaire ni la paix, ni l'amour, ni la gloire. Est-ce que la vertu fera quelque chose pour lui? Le nourrira-t-elle, et le soutiendra-t-elle? O vertu, tige sacrée de tous les biens qui ne meurent pas, tu m'as donné la paix, tu m'as donné d'aimer, tu m'as donné de vivre utile et avec honneur dans ma conscience ; mais j'ai un corps inséparable de moi, un corps pauvre, nu, corruptible, qui me demande son pain de chaque jour ; le lui donneras-tu? Est-ce que tu as pitié des misères terrestres? ou bien, insensible à ce genre de maux comme indignes de toi, dédaignes-tu d'y pourvoir?

Messieurs, toutes les lois du monde sont en harmonie entre elles, et, si la vertu est utile à l'âme, elle l'est indubitablement au corps. *J'ai vieilli*, disait David, *car j'ai été jeune, et je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni sa race demandant son pain* [1]. L'homme honnête, sobre et laborieux, gagne son pain. C'est l'ordre général, et il suffit d'un peu d'expérience de la vie pour en acquérir la démonstration. Toute impuissance de subsister remonte à quelque vertu outragée, soit la justice ou la tempérance, soit la prudence ou la force; et, si des accidents imprévus peuvent en être accusés justement, ils ne sont que l'exception d'une règle trop évidente pour être méconnue. La vertu nourrit l'âme, et l'âme nourrit son corps. Vous penserez peut-être qu'elle ne le fait pas splendidement? J'en conviens, car plus l'âme s'élève et jouit en Dieu d'elle-même, moins le corps a de besoins. C'est même un des signes les plus infaillibles de la vertu que la diminution progressive des besoins du corps; et les sages du paganisme, en dédaignant les richesses, parlaient d'avance le langage de l'Evangile et prophétisaient à leur façon cette parole qui ouvre la loi nouvelle : *Bienheureux les pauvres!* Aussi Dieu, qui a été prodigue envers nous des dons spirituels et qui n'a mis aucune borne à la paix, à l'amour, à la gloire, trésor infini où chacun de nous peut puiser à son aise, Dieu s'est montré avare des biens corporels. Il nous a mesuré le pain et l'eau avec une parcimonie qui serait effrayante si elle n'avait pour raison ce que je viens de dire et s'il n'y avait dans l'abondance un principe vivace de corruption. Eût-il été juste de récompenser la vertu en lui donnant des occasions de chute? Le genre humain est donc pauvre, et il le sera toujours, parce que la vraie richesse est dans la vertu.

Je viens de nommer le genre humain, et ce nom m'avertit qu'en considérant l'efficacité de la vertu dans l'âme je n'ai pas ouvert à ma pensée un théâtre assez vaste. L'âme, en effet, n'est jamais seule, et, pour la connaître tout entière, il faut la voir à l'état de peuple. Un peuple est un ensemble d'hommes unis par la force des mêmes idées et des mêmes sentiments, c'est-à-dire par leur âme. Sans doute, la communauté du territoire, des intérêts et des lois, joue un rôle dans leur association, mais ce rôle n'est pas le premier, parce que le corps et la terre n'ont en rien la première place quand il s'agit de l'homme. Un peuple où les âmes ne sont plus unies peut conserver les apparences extérieures d'un peuple, mais en réalité il a cessé de l'être, et un accident le rejettera tôt ou tard au nombre des nations qui ne sont plus. C'est donc là que paraissent l'âme et ses œuvres dans leur pleine révélation; et, s'il est vrai que la vertu engendre la paix, l'affection, la gloire, l'immortelle utilité du bien accompli, il y aura de toutes ces

[1] *Ps.* XXXVI, vers. 25.

choses au front d'un peuple vertueux, avec la majesté qu'ajoutent aux plus grandes le nombre et la durée. Or qui peut le nier, et qu'avez-vous vu dans l'histoire? Quels ont été sur la terre les peuples qui ont laissé d'eux une trace honorable, ceux où le dévouement a fait des citoyens, où le péril a créé des soldats, où de longs desseins, fermement conduits, ont dirigé les événements du monde et marqué leur place aux tables de la Providence? Quels peuples furent grands dans leur vie, quels le sont demeurés après leur mort? Et, s'il y a dans l'histoire des alternatives d'élévation et d'abaissement, si les revers succèdent à la prospérité, la mort à la vie, quel est le signe qui annonce aux générations ces retours de fortune, ces avénements ou ces disparitions? Vous le savez, messieurs, et je n'ai pas besoin de vous le dire : quand Scipion était chaste, Rome détruisait Carthage; quand Rome fut corrompue, César y régna. Car, de même qu'il a été interdit à l'histoire de trahir la vertu en nous cachant la vérité, il a été interdit aux peuples d'être libres, du jour où ils ont cessé d'être honnêtes.

Voilà donc, prise dans le secret de l'âme ou à la lumière des siècles, l'action de la vertu sur nos destinées. Tandis que le vice, je vous le montrais naguère, produit en nous, comme son effet naturel, la tristesse, le désespoir, le suicide et la démence, la vertu y engendre une paix qui affermit et console, un épanchement de pures et sincères affections, une gloire qui ne cherche ni ne craint l'œil des hommes; et, si je n'ose appeler tous ces biens du nom parfait de félicité, du moins ils en sont l'aurore et comme le premier contour. Ils nous présagent ce qu'ils ne nous donnent pas encore, et ce qui leur reste d'infirmité nous est une preuve que Dieu seul est capable d'achever en nous l'œuvre qu'y commence la vertu.

Mais Dieu ne peut être notre félicité qu'autant que nous le possédons, et nous ne pouvons le posséder qu'autant que nous participons de sa nature; car il est impossible à deux êtres qui n'ont rien de commun dans leur nature de se pénétrer jusqu'à la possession de l'un par l'autre. Il faut donc, si nous sommes dans le vrai, si la vertu est réellement la voie qui nous mène à Dieu, qu'elle ait en elle-même un principe efficace de déification, c'est-à-dire un principe qui transfigure notre être, de telle sorte qu'il devienne capable de voir Dieu et de s'unir à lui.

Or la vertu, telle que nous vous l'avons montrée, n'est pas une perfection d'un ordre négatif, qui retranche seulement les excès ou qui façonne l'âme dans des lignes circonscrites par le temps et l'espace. Non, messieurs, la vertu nous communique, elle nous rend intimes et personnelles des choses qui ont l'infini pour orbe et l'éternité pour siége. Elle donne la vérité à notre intelligence, la justice à notre volonté, la bonté à notre cœur, et par conséquent le même mode de

penser, de vouloir et de sentir que Dieu lui-même, qui est par son essence vérité, justice et bonté. Si notre être est fini dans sa substance, s'il est encore fini dans ses facultés et ses fonctions, il a du moins cette prérogative de connaître le vrai, de vouloir le juste et d'aimer le bien, trois choses qui ne sont pas lui-même, qui ne sont pas renfermées dans l'étroite borne de son existence, dont il peut se séparer par un acte de sa liberté, mais qu'il peut aussi, par un autre acte du même empire, appeler et conserver en lui. Là est le point par où sa nature est susceptible d'agrandissement et d'une transformation que la théologie ne craint pas d'appeler déifique, puisque enfin ce vrai qu'il est capable de voir, ce juste qu'il est capable d'accomplir, ce bien qu'il est susceptible d'aimer, qu'est-ce autre chose que Dieu ? Aussi, à cause de cette racine par où notre être plonge dans l'abîme divin, l'Écriture déclare-t-elle à sa première page que l'homme a été *fait à l'image et à la ressemblance de Dieu.*

Peut-être n'aurais-je pas osé le dire si la parole qui ne trompe pas n'était venue au secours de ma raison, et me serais-je arrêté à cette pensée qu'aucune similitude ne saurait se concevoir entre deux êtres dont l'un est infini et l'autre fini ; mais c'est là une illusion de l'optique terrestre. Quand nous regardons deux lignes matérielles dont l'une est supposée sans bornes, et l'autre limitée, elles nous paraissent étrangères à toute proportion de l'une avec l'autre, parce que l'une n'agit pas sur l'autre et ne lui emprunte rien. Entre Dieu et l'homme, au contraire, il y a commerce à l'endroit du vrai, du juste et du bien. L'homme ne voit pas une vérité qui ne soit en Dieu comme sa pensée, par conséquent comme son essence, rien n'étant en Dieu à l'état d'accident. Dès lors, par ce seul fait, qu'on ne peut nier sans athéisme, l'homme, tout faible et borné qu'il soit, est en rapport avec l'infini. Il ne le contient pas, il ne le mesure pas, mais il en subit la lumière avec liberté, comme son œil reçoit dans son orbite l'effusion de l'astre qui éclaire tout le ciel. Il faut convenir de cela, sinon se résigner à l'une de ces deux négations : ou que la vérité n'est rien, ou que Dieu n'est pas la vérité.

Mais, direz-vous, si Dieu et l'homme voient la même vérité, accomplissent la même justice et donnent leur cœur au même bien, toujours est-il que Dieu le fait infiniment, et l'homme d'une manière finie, ce qui détruit toute similitude entre eux. Toute similitude de grandeur, oui; toute similitude de nature, non. Encore, dites-moi, qui vous empêche, par un acte de votre libre arbitre, de vouloir toute la justice que Dieu veut et d'aimer tout le bien qu'il aime? Ne lui disons-nous pas chaque jour, dans la prière la plus simple de toutes, quoique la plus divine : *Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel?* La terre, c'est-à-dire l'homme, est donc capable de faire ici-bas la volonté

de Dieu comme elle se fait au ciel ; il est capable de dire à son Père : Tout ce que vous voulez, je le veux ; tout ce que vous aimez, je l'aime. Et, si ce n'est par l'intelligence, du moins par la volonté, il s'établit ainsi entre Dieu et l'homme une sorte d'équation. C'est le privilége de la volonté libre d'étendre ses horizons comme elle le veut, et de vouloir au delà même de ce que l'entendement conçoit clairement.

Quoi que fasse l'homme, il lui reste toujours, par l'institution de sa nature, le germe de la ressemblance divine. Mais ce germe s'altère et se corrompt par le vice, c'est-à-dire par la domination du corps sur l'âme, de l'animal sur l'esprit. L'animal n'est pas capable du divin ; il ne sent et ne goûte que ce qui est corps ou ce qui a une relation avec le corps ; sa vue, son tact, son instinct, toutes ses facultés, quelques noms qu'on leur donne, ne vont pas au delà. Et, quand l'homme, descendant des hauteurs de l'âme, se condamne par un adultère envers lui-même à subir le joug de l'animalité, il perd bientôt de vue les régions qui lui sont naturelles ; l'infini ne lui apparaît plus que comme une abstraction de l'intelligence, comme le vide sans réalité où se meuvent les choses tangibles à l'œil et à la main ; sa science gît tout entière dans la connaissance des phénomènes extérieurs ; et, si les mathématiques lui sont encore chères, elles le doivent au côté par où elles touchent aux corps, et non au côté par où elles touchent à l'infini réel, qui est Dieu. La justice s'abaisse pour lui dans la même proportion : elle n'est plus dans sa conscience une loi qui y crée le devoir, une lumière qui lui révèle l'ordre éternel des êtres doués de vie et de liberté ; il n'y voit qu'un calcul par où se sauvegardent les intérêts. La bonté elle-même, ce dernier trésor de l'âme, n'y survit qu'au degré où elle se remarque dans l'animal, sous la forme de l'instinct et l'empire de la sensation. Triste naufrage, où l'homme ne périt point parce qu'il est immortel, mais où sa nature s'affaisse d'autant plus qu'elle subsiste et se reproche à elle-même son indignité.

C'est là que le souffle de la vertu prend l'homme et le soulève, ou, s'il n'est pas tombé, c'est là qu'elle l'empêche de descendre et de se perdre. L'homme lui doit donc, intact ou ressuscité, le salut de sa nature ; il lui doit de penser, de vouloir et d'aimer à la manière divine, d'être enfin, selon l'expression de saint Paul, *de la race de Dieu* [1].

Or la ressemblance de nature entraîne avec elle une ressemblance de beauté; car la beauté n'est que la physionomie des êtres dans tout leur éclat, et là où les êtres se ressemblent par le fond de la nature, ils se ressemblent nécessairement par leur physionomie. L'homme a donc avec Dieu une ressemblance de physionomie, et, par suite, une ressemblance de beauté. Nous ne la voyons pas tout entière, il est vrai, à cause des

[1] Actes des apôtres, ch. XVII, vers. 25.

voiles que le corps répand sur notre âme ; cependant, malgré cet obstacle, quelque chose en transpire sur notre visage extérieur, dans notre front, nos yeux, nos lèvres, notre sourire, et toute cette expression qui rejette au dehors la flamme cachée de nos facultés et le parfum obscur de nos vertus. Il est impossible à une âme de retenir au dedans toute la lumière de sa pensée ; un éclair en jaillit malgré elle jusque dans les sillons que creusent dans notre chair les habitudes méditatives de l'esprit. Elle ne peut pas davantage empêcher la justice ou la tempérance ou la force de nous donner quelque part un signe de leur présence. La figure grandit sous les coups répétés des grands actes, et la noblesse des secrètes inspirations se trahit par des vestiges qui attirent un inévitable respect. Plus impuissante encore est l'âme contre les effusions sensibles de la bonté. La bonté étant le don premier par excellence, parce qu'elle est en Dieu l'arome de l'infini, a reçu, en venant en nous, une grâce particulière de manifestation ; tout indique à la vue le cœur bienveillant ; son silence même a une éloquence qui attire ; il touche sans parler, il plaît sans le savoir, il règne par un empire qui ne lui coûte rien et qu'aucun autre ne saurait égaler. Toute l'âme sort ainsi d'elle-même à la surface du corps ; elle en vivifie les traits et leur donne un caractère à qui rien ne ressemble dans le reste de la nature, parce que rien, dans le reste de la nature, si magnifique qu'il soit, n'a un rapport direct avec le visage de Dieu. Celui de l'homme seul en est l'ombre. Encore je ne me sers pas d'une expression qui soit assez forte, et j'ai besoin d'emprunter la langue inspirée de David pour dire comment la beauté humaine est une image de la beauté divine. David donc, la regardant avec la certitude et le ravissement d'un prophète, s'écrie tout à coup au milieu d'un de ses psaumes : *Seigneur, la lumière de votre visage est descendue sur le nôtre et s'y est gravée comme un sceau.* — *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine!* (Ps. IV, 7.) C'est la lumière divine, et non pas son ombre, qui est empreinte sur le visage de l'homme, parce que ce visage exprime la vérité, la justice, la bonté, trois choses qui sont le fond de l'essence de Dieu et dont le rayonnement constitue l'éternelle splendeur de sa physionomie. Il n'y a qu'une vérité, et elle brille dans nos regards ; il n'y a qu'une justice, et elle paraît sur notre front ; il n'y a qu'une bonté, et elle inspire nos lèvres ; il n'y a qu'une beauté, et elle resplendit de l'orient à l'occident de notre être comme une aurore qui se lève de loin et dore, en s'éveillant, le sommet tranquille des monts qu'elle regarde. La vertu de l'homme sur le visage de l'homme, ce n'est pas Dieu tel que nous le verrons un jour, mais c'est l'obscure et vivante prophétie de sa beauté, quelque chose de plus que ce que vit Moïse lorsque Dieu lui disait sur le Sinaï : *Regarde, et tu me verras par derrière.*

La similitude de beauté engendre la sympathie. Tous les êtres s'attirent par leur beauté; et, celle de l'homme étant analogue à celle de Dieu, il s'ensuit que Dieu attire l'homme et que l'homme attire Dieu. C'est par ce point que toute la création monte vers son auteur, et que lui-même emporte son œuvre avec lui dans l'éternelle sollicitude de sa paternité. Mais, la vertu seule donnant à l'homme sa beauté de naissance et de prédestination, c'est elle seule qui entretient entre Dieu et lui cette attraction qui naît d'une commune nature, exprimée par une commune beauté.

Par où vous voyez, messieurs, qu'il y a dans la vertu trois éléments de déification, ou, si vous l'aimez mieux, d'union positive et efficace avec Dieu : la similitude de nature, la similitude de beauté, et la sympathie, qui s'engendre de l'une et de l'autre.

Mais est-ce là tout le progrès de l'âme vers Dieu par la vertu? N'y a-t-il rien entre eux au delà des aspirations de la sympathie, et, en s'appelant des extrémités opposées de l'univers, ne se répondent-ils que comme un écho du temps dans l'éternité et de l'éternité dans le temps? Faudra-t-il que la mort intervienne pour aller plus loin, ou bien, dès ici-bas, pèlerins récompensés, franchirons-nous le sanctuaire et toucherons-nous de nos mains tremblantes le cœur même où gît la bonté qui nous a faits? Ah! je m'assure que l'espérance n'en est pas vaine; j'y crois avant d'y avoir pensé, ou plutôt, comme un homme revenu d'un pays lointain et merveilleux, je vous apporte le récit de ce que j'ai vu, le souvenir tout-puissant de ce que je vois encore.

Quand je vous parlais de la vertu et que je vous en énumérais les divisions fameuses, la prudence, la justice, la tempérance, la force, n'avez-vous pas remarqué que les unes et les autres se rapportaient à l'homme, et que, tout en ayant leur origine en Dieu, elles ne passaient pas, dans leur application, les frontières de l'humanité? Quoi donc! est-ce qu'il n'y aurait aucune vertu qui eût Dieu pour objet? Est-ce que, toutes ayant en lui leur principe et leur terme, aucune ne tendrait à lui par un essor direct? Cela n'est pas possible. Tous les êtres ont une loi de leurs rapports, et, toute loi entraînant une obligation morale pour l'intelligence qui la connaît et la liberté qui la subit, il faut dire, ou qu'il n'y a point de rapports de Dieu à l'homme, ou que ces rapports, déterminés par une loi, donnent à Dieu des droits sur l'homme, à l'homme des devoirs envers Dieu, et par suite nous imposent une vertu qui regarde Dieu directement. Que l'athéisme le nie, je le conçois, il n'admet pas la notion de l'infini réel et vivant; mais, pour l'homme qui respecte Dieu dans sa conscience après l'avoir reconnu dans son esprit, il lui est impossible de se croire sans rapports avec Dieu, par conséquent sans une loi de ces rapports, loi

qui entraîne avec elle des devoirs à remplir, et une vertu qui est le résultat de leur accomplissement.

Mais quelle est-elle, cette vertu que nous n'avons pas encore nommée? Qu'y a-t-il de plus vaste que la prudence, de plus saint que la justice, de plus noble que la tempérance, de plus magnifique que la force morale? Quand ces choses sont dans le cœur de l'homme, n'est-il pas semblable à Dieu? N'a-t-il pas sur son front le reflet de sa beauté? Et où puisera-t-il une onction meilleure ou un souffle plus capable de le ravir à lui-même? Ah! messieurs, je m'émeus comme vous à cet endroit de notre âme, et je la scrute en tremblant de ce que j'y cherche et que peut-être je n'y trouverai point.

Dites-moi cependant, ne pensez-vous pas que Dieu, étant le plus parfait de tous les êtres, nous lui devons aussi ce qu'il y a de plus parfait en nous; qu'étant l'extrémité infinie de toutes choses nous lui devons le résultat extrême de nos facultés, et ce que j'appellerai le chef-d'œuvre de l'homme? Oui, je ne me trompe pas : si quelque chose en nous est digne de Dieu, ce sera l'acte suprême de notre vie, ce quelque chose qui, en tout être, tient le sommet de sa nature et de son activité. Oh! quel est donc en nous ce sommet bienheureux? Quel est donc le chef-d'œuvre de l'homme? Homère a fait l'*Iliade*. Est-ce l'*Iliade* qui est le chef-d'œuvre de l'homme? Le Dante a fait la *Divine Comédie*. Est-ce la *Divine Comédie* qui est le chef-d'œuvre de l'homme? Les Romains ont fait le peuple-roi. Est-ce le peuple-roi qui est le chef-d'œuvre de l'homme? Vous souriez, messieurs, et vous avez raison : l'*Iliade*, la *Divine Comédie*, le peuple-roi, ce furent de grandes choses, et leur ombre illumine encore les plus hautes cimes de l'humanité. Cependant le chef-d'œuvre de l'homme est ailleurs, j'en suis certain. Où donc est-il?

Si je dis à un homme : Je vous estime; ne puis-je pas lui dire autre chose encore? Oui, car je puis lui dire sans peine : Je vous admire. Si je dis à un homme : Je vous admire, ne puis-je pas lui dire autre chose encore? Oui, car je puis lui dire : Je vous vénère. Si je dis à un homme : Je vous vénère, ne puis-je pas lui dire autre chose encore? Ai-je épuisé dans ce mot la parole humaine tout entière? Non, j'ai encore une chose à lui dire, une seule, la dernière de toutes, je puis lui dire : Je vous aime. Dix mille mots précèdent celui-là, mais aucun autre ne vient après dans aucune langue, et, quand on l'a dit une fois à un homme, il n'y a plus qu'une ressource, c'est de le lui répéter à jamais. La bouche de l'homme ne va pas plus loin, parce que son cœur ne va pas au delà. L'amour est l'acte suprême de l'âme et le chef-d'œuvre de l'homme. Son intelligence y est, puisqu'il faut connaître pour aimer; sa volonté, puisqu'il faut consentir; sa liberté, puisqu'il faut faire un choix; ses passions, puisqu'il faut désirer,

espérer, craindre, avoir de la tristesse et de la joie; sa vertu, puisqu'il faut persévérer, quelquefois mourir, et se dévouer toujours.

Aussi est-il écrit qu'en Dieu, dans le mystère de sa triple personnalité, c'est l'amour qui vient le dernier et qui clôt l'infini. L'amour termine Dieu, s'il est permis de se servir d'une semblable expression, et c'est aussi l'amour qui termine l'homme. Je ne m'excuse pas d'en prononcer le nom dans ce sanctuaire, aux portes mêmes du tabernacle où repose la majesté divine ; car, si l'amour a des profanateurs qui abusent de son nom, il a des saints qui lui servent de garde et empêchent le moindre souffle d'atteindre, pour la ternir, son immortelle chasteté.

L'amour étant donc l'acte suprême de l'âme et le chef-d'œuvre de l'homme, ce que nous devons à Dieu, c'est de l'aimer. L'amour de Dieu est la vertu que nous n'avions pas nommée encore, qui couronne toutes les autres vertus et nous ouvre dans la voie de la transfiguration l'issue la plus proche du but. Car le propre de l'amour est d'unir ceux qui s'aiment, de confondre leurs pensées, leurs désirs, leurs sentiments, toutes les expressions et tous les biens de leur vie, et de pénétrer jusqu'à la substance de l'être aimé, pour y adhérer d'une force aussi invincible qu'ardente. Même quand l'amour se prend à des êtres bornés, il y puise une énergie qui grandit l'homme au delà de ce qu'il est : que sera-ce lorsqu'il se prend à Dieu? Là il trouve et il nous donne tout ce qui manque à notre faible nature. Il trouve Dieu, et il nous donne Dieu. Déjà semblables à lui d'une similitude de nature et d'une similitude de beauté, déjà portés vers lui par la sympathie qui naît de la similitude, notre amour le saisit et l'étreint dans une extase qui s'achèvera plus tard au sein de la vision, mais qui, dès ici-bas, nous est un prélude de l'embrassement éternel où se consommera notre vie.

Arrivé là au comble du mystère, je suis comme un homme qui a gravi longtemps une montagne haute et escarpée, et qui, enfin, debout sur un roc solitaire, regarde à ses pieds le chemin qu'il a parcouru, et l'abîme qui le ceint de toutes parts. La tête me tourne. Je me demande si ce que je vous ai dit n'est pas un rêve de ma pensée, si la vertu existe sur la terre, si réellement le cœur de l'homme est capable d'une prudence qui embrasse les intérêts de l'humanité, d'une justice qui rende à chacun ce qui lui est dû dans l'ordre des biens sensibles et des biens de l'âme, d'une tempérance qui assujettisse le corps à la loi de l'esprit, d'une force qui aille jusqu'à donner sa vie pour le droit et la vérité. Je me demande s'il y a des hommes qui cherchent Dieu comme le terme de leur existence passagère, comme le principe certain de leur félicité et de leur perfection. Je me demande par-dessus tout, s'il y a des hommes qui aiment Dieu, je ne dis pas comme nous aimons des hommes, mais comme nous aimons les plus viles

créatures, un cheval, un chien, l'air, l'eau, la lumière et la chaleur. Je me demande ces choses, à moi d'abord, à vous ensuite, et j'attends ma réponse et la vôtre avec une terreur qui doit décider de ma vie. J'entends des bouches hardies me dire que la vertu n'est qu'un nom. J'entends d'un bout à l'autre de l'histoire la protestation des sceptiques, le sarcasme des égoïstes, le rire des débauchés, la joie des fortunes acquises par la sueur et le sang des autres, le cri plaintif des cœurs qui n'espèrent plus, et, seul, du haut de ces raisonnements qui m'ont conduit à l'idée du vrai, du bien, du juste, du saint, le regard sur ce que j'ai appelé mon âme et sur ce que j'appelle encore Dieu, j'attends une parole qui me précipite ou m'affermisse à jamais. Qui est-ce qui me la dira?

C'est moi qui vous la dirai. Vous cherchez l'homme juste, l'homme fort, l'homme saint, l'homme qui aime Dieu : je le connais, et je vais vous dire son nom.

Il y a dix-huit siècles, Néron régnait sur le monde. Héritier des crimes qui l'avaient précédé sur le trône, il avait eu à cœur de les surpasser, et de se faire par eux, dans la mémoire de Rome, un nom qu'aucun de ses successeurs ne pourrait plus égaler. Il y avait réussi. Un jour on lui amena dans son palais un homme qui portait des chaînes et qu'il avait désiré voir. Cet homme était étranger; Rome ne l'avait pas nourri, et la Grèce ignorait son berceau. Cependant, interrogé par l'empereur, il répondit comme un Romain, mais comme un Romain d'une autre race que celle des Fabius et des Scipions, avec une liberté plus grave, une simplicité plus haute, je ne sais quoi d'ouvert et de profond qui étonna César. En l'entendant, les courtisans se parlèrent à voix basse, et les débris de la tribune aux harangues s'émurent dans le silence du Forum. Depuis, les chaînes de cet homme se sont brisées; il a parcouru le monde, Athènes l'a reçu et a convoqué pour l'entretenir les restes du Portique et de l'Académie. L'Egypte l'a vu passer au pied de ses temples, où il dédaignait de consulter la sagesse; l'Orient l'a connu et toutes les mers l'ont porté. Il est venu s'asseoir sur les grèves de l'Armorique, après avoir erré dans les forêts de la Gaule, et les rivages de la Grande-Bretagne l'ont accueilli comme un hôte qu'ils attendaient. Quand les vaisseaux de l'Occident, las des barrières de l'Atlantique, s'ouvrirent de nouvelles routes vers des mondes nouveaux, il s'y élança aussi vite qu'eux, comme si nulle terre, nul fleuve, nulle montagne, nul désert, n'eût dû échapper à l'ardeur de sa course et à l'empire de sa parole : car il parlait, et la même liberté qu'il avait déployée en face du Capitole asservi, il la déployait en face de l'univers.

Voyageur à mon tour au mystère de la vie, j'ai rencontré cet homme. Il portait à son front les cicatrices du martyre; mais ni le sang versé

ni le cours des siècles ne lui avaient ôté la jeunesse du corps et la virginité de l'âme. Je l'ai vu, je l'ai aimé. Il m'a parlé de la vertu, et j'ai cru à la sienne. Il m'a parlé de Dieu, et j'ai cru à sa parole. Son souffle versait en moi la lumière, la paix, l'affection, l'honneur, je ne sais quelles prémices d'immortalité qui me détachaient de moi-même; et enfin je connus, en aimant cet homme, qu'on pouvait aimer Dieu, et qu'il était aimé en effet. Je tendis la main à mon bienfaiteur, et je lui demandai son nom. Il me répondit, comme il l'avait fait à César : « Je suis chrétien. »

H.-D. Lacordaire.

MADAME DE MAINTENON

ET

MADAME DE MONTESPAN

1684-1707[1].

C'est au sein de cette cour grave et brillante, élégante et somptueuse, et au milieu du siècle en parti renouvelé, que Louis XIV, entouré de tout ce qu'il y avait encore de grand à Versailles, nous apparaît, à son âge mûr, dans une majesté nouvelle et gouvernant dans toute la plénitude de sa puissance. Ses grandes qualités étaient entières, les ressources de son gouvernement immenses, son sceptre redouté de toute l'Europe. Agé de cinquante à soixante ans, il réunissait encore la beauté et la force du corps à une santé qui, malgré de fréquentes mais légères atteintes, le rendait presque insensible aux intempéries. Alliant la politesse à la dignité, l'air gracieux à l'air de maître, possédant l'art de faire valoir tout ce qui émanait de lui, et sachant, dit Saint-Simon, assaisonner ses grâces, distribuant ses faveurs avec assez de justice pour leur enlever le caractère de caprice et de fantaisie, allégeant dans ses relations habituelles le poids du pouvoir absolu par une recherche d'amabilité et d'urbanité qui lui gagnait les cœurs : sa démarche et son port majestueux, la noblesse de ses traits, le calme imposant de sa physionomie, l'égalité de son humeur, sa parole brève et flatteuse, enfin tout le respect attaché à cette grande royauté qu'il représentait si bien, inspiraient un mélange d'admiration, de crainte, d'attrait et de dévouement pour sa personne.

Nous avons déjà dit comment se distribuait sa journée : son lever à huit heures, et son travail avec les ministres jusqu'à midi et demi : c'était le temps pendant lequel se tenaient les conseils; à midi et demi la messe, où la famille royale et la cour le suivaient; puis, après la

[1] M. le duc de Noailles vient d'achever l'impression du troisième volume de l'*Histoire de madame de Maintenon*, et doit le faire paraître très-prochainement : le morceau qu'il a bien voulu nous communiquer et que nous publions est un avant-goût de ce volume.

messe, le dîner au petit couvert; puis il sortait vers deux heures, et allait presque tous les jours tirer dans son parc, « et homme en France, dit Saint-Simon, ne tirait si juste, ni si adroitement, ni de si bonne grâce, » ou se promener dans ses jardins, ou courre le cerf à cheval ou en calèche, accompagné de sa suite et des dames ; il faisait régulièrement un fort exercice, qu'il continua jusque dans sa vieillesse, sans tenir compte du temps et de la saison. Vers cinq ou six heures, il rentrait et se rendait chez madame de Maintenon, où il travaillait de nouveau une grande partie de la soirée avec ses ministres; là souvent on lui présentait les nouvelles mariées, il y recevait les généraux revenant de la guerre, les ambassadeurs arrivant de l'étranger, et y donnait quelquefois des audiences privilégiées; on obtenait de l'y venir entretenir en particulier, et tout se passait en présence de madame de Maintenon; enfin il la quittait vers dix heures, et se rendait à l'appartement, où il trouvait sa famille et la cour, y demeurait quelque temps, s'asseyait à une table de jeu, ou jouait au billard, et soupait ensuite au grand couvert avec la famille royale ; puis il rentrait chez lui, où il recevait sa famille intime, c'est-à-dire son frère, ses enfants, avec leurs maris ou leurs femmes, madame de Montespan, tant qu'elle fut à la cour, et madame de Thianges. On demeurait là en conversation jusqu'au coucher, qui avait lieu au plus tard vers minuit ou une heure.

Telle était à peu près la distribution de son temps, de plus en plus consacré au travail, comme nous le verrons plus tard. La famille royale passait la journée de son côté, chacun avec sa suite et ses familiers : Monsieur entouré de ses favoris et de sa coterie; Monseigneur à la chasse, souvent accompagné de Madame, femme de Monsieur, ou en collations et en parties à Trianon, à la Ménagerie, à Paris ou à l'Opéra avec la princesse de Conti et les dames qu'il invitait; et les autres princes à leurs occupations ou à leurs plaisirs; puis, le soir, tous se retrouvaient à l'appartement avec la cour réunie au sortir de la comédie, qui avait lieu presque tous les jours, et ils passaient ensemble le reste de la soirée, où l'on trouvait conversation, jeu, musique, dans des salles séparées, et souvent bal à la fin.

Madame de Maintenon participait peu à cette vie active et tout extérieure; elle ne vivait pas pour la cour, mais pour le roi, qui la voyait surtout chez elle. Cependant cette réserve et cette vie retirée n'ôtaient rien à l'importance de sa situation. Elle était comme une divinité cachée dans sa gloire, dont on n'approchait que rarement et avec respect, même les premiers personnages. Les marques d'amitié qu'on recevait d'elle étaient comptées, et les visites encore plus[1]. Madame de

[1] « On me mande, écrit Bussy, que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier, qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner

Sévigné en parle moins dans ses lettres, quoique toujours avec éloge et avec une sorte de considération plus marquée. Madame de Coulanges fut, de toutes ses anciennes amies, celle avec qui elle conserva le plus de rapports. Le charme de la société proprement dite, les plaisirs de la conversation libre et confiante, les rapports journaliers et faciles avec les amis de son choix, et les jouissances que l'esprit se donne en commun avec eux dans le mouvement et le spectacle du monde, tout cela n'était plus possible pour elle dans l'esclavage doré qui l'enchaînait. Les douces habitudes de l'hôtel d'Albret et de Richelieu étaient perdues sans retour. Ce genre de vie si agréable que menait madame de Sévigné au milieu du cercle aimable qui l'entourait, dont elle nous fait dans ses lettres un tableau continuel et délicieux, et pour lequel madame de Maintenon était faite plus que personne, ce genre de vie ne devait plus être que l'objet de ses regrets.

Cependant elle s'était ménagé un certain entourage dans la position toute particulière où elle se trouvait placée. « Dès le moment de la mort de la reine, dit madame de Caylus, madame de Maintenon changea le plan de sa vie; et je crois qu'elle eut pour principale règle de faire le contraire de ce qu'elle avait vu chez madame de Montespan. Elle se composa une petite société restreinte et intime, qu'elle choisit parmi les personnes les plus conformes à ses sentiments. C'est à ce titre qu'elle se lia d'une étroite amitié avec les duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, qui avaient pour elle le mérite de n'avoir jamais fait leur cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que M. Colbert avait faite de sa troisième fille avec le duc de Mortemart[1]. Ni cette alliance ni le goût que ces dames avaient pour la cour n'avaient pu les déterminer à faire la leur à cette favorite. Elles crurent que madame de Maintenon leur ouvrait une porte honnête pour se rapprocher du roi, et elles en profitèrent avec une joie d'autant plus grande qu'elles s'en voyaient éloignées par la mort de la reine, dont elles étaient dames du palais. Et madame de Maintenon, de son côté, n'était pas fâchée de faire voir au roi, par leur empressement, la différence que des personnes de mérite mettaient entre madame de Montespan et elle. »

A ces deux dames il faut en joindre quelques autres qui formèrent un petit groupe appelé les *familières* de madame de Maintenon, et qui,

les courtisans. » (Lettre du 19 novembre 1687.) — Le chancelier ne faisait et ne rendait jamais de visite à personne, pas même aux femmes: telle était l'étiquette. — « Une visite que madame de Maintenon a faite vendredi à madame de Soubise depuis onze heures jusqu'à midi et demi a donné de l'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui voulaient en deviner la cause: mais ce que je trouvai de plus plaisant, c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour. » (Lettre de madame de la Troche à madame de Grignan, du 25 novembre 1699.)

[1] Fils du duc de Vivonne et neveu de madame de Montespan.

par là, devinrent celles du roi, l'accompagnant presque toujours à Marly, dans les promenades, dans les dîners et les soupers qu'il donnait dans ses cabinets, soit à Versailles, soit à Trianon. Ce groupe formait une manière de dames du palais, sans qu'il y eût de reine, ou du moins de reine visible[1].

C'étaient là les personnes que madame de Maintenon voyait le plus habituellement, et elle s'appliquait à n'en pas augmenter le nombre, car, avec le goût de la retraite et du repos, personne n'était plus assailli par ce qui trouble le plus. Les princes, les princesses, les sollicitations, les visites, les correspondances, les évêques, les religieuses, le roi avant tout, et Saint-Cyr, assiégeaient et absorbaient tous ses moments. C'est ce qu'elle écrivait sur tous les tons à madame de Brinon, qui se plaignait de n'avoir pas assez de ses lettres.

« Je vous assure, madame, que ce n'est ni par oubli, ni par dureté, ni par négligence, ni par aucun mauvais office, que j'ai été si longtemps sans vous écrire; c'est par le peu de temps que j'ai, et cela est au delà de ce que vous avez su et de tout ce que je pourrais vous en dire. Les dames de Saint-Louis me donnent bien des affaires; le mauvais temps oblige le roi de garder sa chambre; il a la goutte; enfin, madame, je ne l'ai pu. » (1690.)

« Il est vrai que je ne vois plus le monde qu'à Marly. Je donne à Saint-Cyr le reste du temps. Cette maison est d'un si grand soin, qu'en y donnant ce que je puis, je n'y fais pas la moitié de ce qu'il faudrait. Je ne laisse pas d'avoir d'autres affaires. Le roi me prend beaucoup de temps, ma mauvaise santé me rend quelquefois incapable d'agir. Il faut aussi s'occuper de soi et de son salut. Tout cela fait passer des mois comme des moments.... J'ai pourtant sujet de me plaindre de vous voir douter de mes sentiments dès que vous n'en avez pas des marques. Ne savez-vous pas que je ne suis pas légère, et que vous m'avez retrouvée la même après de longs intervalles? Mais, encore une fois, je n'ai pas un moment, et c'est un miracle que ma lettre n'ait pas encore été interrompue. M. Fagon crie miséricorde contre moi sur ce que j'écris trop; j'ai été dans des épuisements que je croyais aller mourir. Tout le monde disait que l'on me tuait par ne pas me laisser reposer, et chacun voulait être excepté. En voilà trop sur ce chapitre. Je durerai tant qu'il plaira à Dieu. Mais croyez que je serai toute ma vie pour vous comme vous le voulez.

« Je vous l'ai mandé plusieurs fois, si vous me voyiez de près, vous

[1] Madame de Coulanges écrit à madame de Sévigné, le 24 juin 1695 : « Sa Majesté mena, il y a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper chez M. de la Rochefoucauld, dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme *la Celle*... Il doit aller un de ces jours à l'*Étang*, chez M. de Barbezieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs. »

ne voudriez pas que je vous écrivisse. Dieu, le roi, Saint-Cyr, ce que la cour m'arrache malgré moi, ne me laissent pas un moment. » (1691.)

A l'époque où nous sommes parvenus, madame de Maintenon nous apparaît donc tout à fait établie dans sa nouvelle existence et dans la plénitude de ce personnage à part, non défini, et peut-être d'autant plus respecté, qu'elle caractérisait elle-même en disant un jour à Saint-Cyr : « Je ne suis pas grande, je suis seulement élevée. » Mélange de gloire et de modestie qui dépassait de beaucoup l'idéal d'honneur et de considération qu'elle avait rêvé dans sa jeunesse.

Parvenue à cette époque de la vie où l'on n'a plus qu'à en descendre les degrés, elle les descendit avec lenteur; l'âge n'effaçait point en elle les agréments de la personne ni les grâces de l'esprit. Saint-Simon, qui la connut à cette époque, et qui ne voulait pas la flatter, nous en a laissé lui-même une image pleine d'agrément et de séduction. En 1694, lorsqu'elle avait près de soixante ans, Mignard fit d'elle un portrait en costume de sainte Françoise[1], dame romaine, portant un manteau doublé d'hermine[2], qui dissimulait habilement l'âge sous une allégorie grave et flatteuse, et indiquait le rang mystérieux sans en révéler le secret. Au dire de madame de Coulanges, ce portrait excita un enthousiasme général. « J'ai vu, écrit-elle à madame de Sévigné, la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer : c'est un portrait de madame de Maintenon fait par Mignard. Elle est habillée en sainte Françoise romaine. Mignard l'a embellie, mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous a fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire : des yeux animés, une grâce parfaite, point d'atours; et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait un aussi fort beau du roi. Je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits. Il a eu beaucoup de succès ici[3]. »

Quant à nous, nous préférons la physionomie d'un autre portrait, quoique moins beau, peint par Ferdinand, et à peu près du même âge, qui était à Saint-Cyr, et où madame de Maintenon est représentée toute en noir, assise, ayant mademoiselle d'Aubigné, sa nièce, à genoux devant elle; belle encore, grave, d'un embonpoint modéré, d'un front élevé et majestueux sous le voile qui l'ombrage; avec des yeux

[1] Elle s'appelait Françoise.

[2] Manteau de velours bleu semé de petites fleurs d'or et doublé d'hermine, et rattaché d'un gros diamant sur les épaules. — Robe riche d'un brocart d'or brun.

[3] Lettre du 29 octobre 1694. — Ce fut un des derniers ouvrages de Mignard, qui mourut en mai 1695.

en amande, grands et longs, animés et doux ; le teint encore frais et l'expression sereine ; représentant assez bien une demi-reine imposante et contenue.

La plume des dames de Saint-Louis a complété ce portrait par des détails qui s'accordent avec ce que rapportent les contemporains. « Elle avait (à l'âge de cinquante à soixante ans), disent-elles, le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille si libre et si régulière, qu'elle effaçait les plus belles de la cour... Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité ; le sourire et la voix ouvraient le nuage... »

Mais elle conserva bien plus encore, et jusque dans l'âge le plus avancé, l'agrément de son esprit, dont ses lettres mêmes ne donnent qu'une imparfaite idée. Dans ces lettres elle est discrète, réservée, précise, assez sententieuse, quoique aimable, et toujours un peu pressée ; le côté vif et gai du caractère nous échappe. Il faut y ajouter un certain enjouement de raison, une certaine grâce vivante qu'elle eut jusqu'à la fin, même dans l'austérité, et qui tenait à sa personne, à son désir naturel de plaire, à la présence des gens, au mouvement de la conversation, mais qui n'allait pas, comme dans madame de Sévigné, jusqu'à se fixer par écrit. On ne pouvait joindre plus d'agrément à la solidité : c'était, comme disait Fénelon, la raison parlant par la bouche des Grâces. « Nous n'avons, dit M. Sainte-Beuve, qu'une partie de son esprit dans ses lettres, le goût, le bon ton, la raison parfaite et le tour parfois piquant ; mais ce qui animait la société, cet enjouement qu'elle mêlait discrètement à ses récits, à ses histoires, et que tout le monde lui reconnaissait, ce qui petillait de brillant et de fin sur son visage quand elle parlait d'action, comme dit l'abbé de Choisy, tout cela a disparu et ne s'est point noté. On n'a en quelque sorte que le dessin et la gravure de l'esprit de madame de Maintenon, on n'en a pas le coloris[1]. »

C'était là le charme, inappréciable pour nous, qu'elle avait à Versailles, et qu'elle répandait autour d'elle dans la mission qu'elle s'était donnée d'amuser ou de désennuyer le cercle restreint où Louis XIV aimait à vivre.

Son caractère changea encore moins que son esprit. Parvenue à ce degré inouï de fortune, la tête ne lui tourna point, elle resta ce qu'elle était ; ses goûts, ses manières, son jugement sur toutes choses, demeurèrent les mêmes. On en trouve mille témoignages dans ses lettres. Elle écrivait, le 27 juillet 1686, au début même de cette merveilleuse existence, à l'abbesse de Fontevrault, sœur de madame de Montespan :

[1] Causeries du lundi, t. IV.

« Je suis toujours ravie, madame, quand je reçois des marques de vos bontés pour moi ; mais je voudrais bien que vous ne me fissiez point de remercîments, quelque chose que je puisse faire... Je n'ai jamais changé de sentiments pour vous ; vous avez touché mon goût et rempli mon estime ; j'ai cru ne vous pas déplaire, et tout cela, madame, a subsisté dans tous les temps, et subsistera toujours. Mais je vous demande en grâce de me traiter comme vous me traitiez, et de m'estimer assez pour croire que ce que la fortune fait en ma faveur ne m'a point gâtée. Je souffre fort volontiers tout ce qu'elle m'attire de la part de gens qui ne me connaissent point, et dont l'opinion m'est assez indifférente ; il n'en est pas de même de vous, madame, dont l'estime et l'approbation m'ont été précieuses, et je serais au désespoir que vous me crussiez assez folle pour avoir oublié combien votre amitié m'honore... »

Au reste, les hasards de sa vie l'avaient admirablement préparée à ce rôle si imprévu. Sa jeunesse, passée au milieu des écueils qui l'entourèrent, soit chez Scarron, soit pendant son veuvage, ou au milieu des sociétés qu'elle fréquentait, l'art précoce et la vigilance dont elle eut besoin pour s'y faire considérer et respecter, sans cesser d'y plaire, n'avaient été qu'un long apprentissage de prudence et de circonspection qui la servit infiniment dans ses rapports avec le roi et madame de Montespan, et qu'elle eut encore à mettre en œuvre d'une manière différente sur son nouveau théâtre. D'un autre côté, cette activité obligeante et serviable, ce tempérament infatigable, cette complaisance industrieuse et insinuante, cet empressement à entrer dans les peines et les embarras de ses amis, qu'elle déployait et qu'elle nous a peints elle-même chez madame de Montchevreuil, chez madame d'Heudicourt, à l'hôtel d'Albret et de Richelieu, elle les porta à Versailles quand elle y fut devenue la personne indispensable de l'intérieur, la compagne du roi, la ressource des princes, leur intermédiaire et leur confidente, celle dont nul ne pouvait se passer, toute au roi et à la famille royale, pour laquelle elle se gênait sans cesse et tenait bon avec sourire et bonne grâce contre cet esclavage de tous les instants.

Telle on se la représente au milieu de la cour que nous avons décrite, occupée du salut du roi, de son amusement décent, de l'intérieur de la famille royale, du soulagement des peuples, des intérêts de la religion et de l'Église, du désir de répandre la dévotion à la cour, et par-dessus tout de son établissement de Saint-Cyr et de toutes les personnes qu'elle y dirigeait ; raisonnable et agréable à la fois, animée et réfléchie, conservant une attitude modeste et aisée dans les salons de Versailles et de Marly, quand elle s'y trouvait, sans y prétendre aucun rang, quoiqu'on lui rendît beaucoup ; et tout en leur préférant la vie retirée chez elle, exposée continuellement à une foule de de-

mandes et de sollicitations qu'elle éludait le plus qu'elle pouvait en se déclarant nulle et sans crédit, mais qui la saisissaient au passage malgré le soin qu'elle avait de se rendre rare et inaccessible ; du reste, se contraignant toujours sans qu'il y parût, et se montrant capable de miracles en fait de sujétion et d'ennui, sans cesser de se montrer gracieuse et de bonne humeur; après tout, sans illusion sur elle-même et sur tout ce qui l'entourait, jugeant la cour, les princes et les grands avec une indépendance philosophique et une élévation religieuse qui se traduit souvent dans sa correspondance et ses entretiens, en traits que ne désavoueraient ni la Rochefoucauld ni la Bruyère.

Nous avons déjà donné un aperçu de sa journée[1], de ses occupations, de ses habitudes, de son genre de vie, de ce qui remplissait son esprit et son cœur. Ces détails suffisent à la faire connaître et juger.

Nous avons vu aussi que dans les premiers temps de sa nouvelle existence madame de Montespan habitait encore Versailles, quoique le roi eût renoncé à elle, et que la mort de la reine lui eût enlevé sa charge de surintendante, mais elle y élevait les derniers enfants qu'elle avait eus de lui[2]; et celui-ci, par habitude et par égard, continuait d'aller tous les jours passer quelques moments chez elle, entre la messe et son dîner, puis le soir elle montait chez lui avec ses enfants[3]. Ses rapports avec le roi n'allaient pas au delà. Du reste, elle faisait toujours une certaine figure à la cour. Le journal de Dangeau nous la montre à Fontainebleau, à Marly, à la chasse et dans les promenades, souvent dans le même carrosse que madame de Maintenon. Nous avons déjà dit[4] quels étaient les rapports de ces deux dames, rapports polis, assez froids, et cependant assez doux. Ni trop d'aigreur d'un côté, ni triomphe insolent de l'autre. Madame de Maintenon s'appliquait même à épargner à madame de Montespan le chagrin de paraître sans crédit, se faisant son intermédiaire auprès du roi quand elle désirait obtenir quelque grâce, et lui en laissant tout l'honneur. Mais la première place n'était plus évidemment pour elle. Il y eut même un changement assez marqué à son sujet à une époque très-rapprochée de celle où madame de Maintenon épousa le roi.

[1] Voyez *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, chap. III, notamment page 65 et suiv.

[2] Mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1677, légitimée en novembre 1681; M. le comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, légitimé en novembre 1681.

[3] « Le roi ne descend plus les soirs chez madame de Montespan; elle monte chez lui avec madame la Duchesse, la princesse de Conti, M. du Maine, le comte de Toulouse et madame de Thianges. Elle demeure dans son cabinet jusqu'à son coucher, qui est toujours avant minuit. » (Dangeau, 2 octobre 1687.)

[4] Voyez t. II, chap. II, p. 49.

Dangeau dit, à la date du 5 décembre 1684 : « J'appris que le roi prenait pour lui le logement de madame de Montespan, qu'il va joindre à son petit appartement, et qu'il avait choisi Mignard pour en peindre le salon et la galerie[1]. Il donne à madame de Montespan l'appartement des bains, dont on ôte beaucoup de marbre, et qu'on parquette pour le rendre logeable en hiver[2], » Et Saint-Simon ajoute en note, sur le manuscrit de Dangeau : « Ce petit appartement, occupé jusque-là par madame de Montespan, était moins contigu au derrière du cabinet du roi qu'il n'en était une suite. Ce fut le premier grand pas de sa disgrâce et de son éloignement. » D'autres indices marquèrent bientôt le commencement de sa décadence. Ainsi, dans le courant de l'année 1686, le roi, qui souffrait depuis plusieurs mois d'une tumeur qui l'avait obligé à garder souvent sa chambre et même son lit, s'était résolu à aller au mois de juin à Baréges pour achever de se guérir. « Les princes, dit le marquis de Sourches, s'empressèrent de vouloir le suivre, quoique ce voyage leur fût bien incommode à tous ; et madame de Montespan, n'ayant pu l'obtenir, s'en alla de chagrin à Paris, où le dépit lui ayant donné de grandes vapeurs, les princes, ses enfants, s'y en allèrent en diligence[3]. Cependant, quelque instance qu'elle pût faire pour obtenir la permission de suivre le roi, elle n'en put venir à bout, et l'on disait même qu'elle avait ordre d'aller à Fontevrault, et de s'y retirer auprès de sa sœur. Les dames que le roi choisit pour faire ce voyage avec lui (madame la Dauphine devant rester à cause de sa grossesse, et Madame devant rester pour lui tenir compagnie), car il fallait bien qu'il y en allât quelques-unes, puisqu'il y voulait mener madame de Maintenon, furent madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon[4], madame la duchesse de Chevreuse, madame de Seignelay et madame de Montchevreuil. Le 27 du même mois, le roi ayant renoncé à son

[1] Le petit appartement dont il est question et où avait logé jusque-là madame de Montespan était de plain-pied et à la suite du petit appartement du roi, dont il était séparé seulement par le grand escalier, dit escalier des ambassadeurs, aujourd'hui détruit.

[2] L'appartement des bains était au rez-de-chaussée, sous la grande galerie, où se trouvent aujourd'hui les salles des maréchaux de France, près la petite galerie de Louis XIII.

[3] « Madame de Montespan, chez qui le roi était allé au sortir de la messe, comme à son ordinaire, s'en alla le soir toute seule à Rambouillet; elle n'a voulu prendre congé du roi ni de personne. M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois iront la joindre demain : elle doit les mener à Fontevrault. » (Dangeau, 25 mai 1686.)

[4] « Le roi aura dans son carrosse Monseigneur, M. et madame de Bourbon, la princesse de Conti et madame de Maintenon. Il y aura un deuxième carrosse pour les dames qui suivront. » (Dangeau, 26 mai 1686.)

voyage, il dit à M. le duc du Maine qu'il eût à envoyer un courrier à madame de Montespan pour lui dire de sa part de revenir de Rambouillet, terre de M. le duc de Montausier, à huit lieues de Versailles, où elle était allée attendre la décision de son sort et celle du voyage. Elle ne se fit pas prier de revenir, et le lendemain le roi alla chez elle à son ordinaire, sans qu'il se fît entre eux aucun éclaircissement sur ce qui était arrivé[1]. » C'est ainsi que cette brillante étoile commençait à s'éteindre et laissait apparaître derrière elle une autre constellation d'un éclat plus durable et plus doux.

Cependant le mal du roi ne guérit pas; cette tumeur devint une fistule, et, à la fin de cette même année, il se décida à se faire faire ce qu'on appelait alors la *grande opération*[2], tant elle inspirait de crainte et tant elle était en effet dangereuse à cause du peu de progrès qu'avait encore fait la chirurgie[3]. Louis XIV, sur qui non-seulement le royaume, mais toute l'Europe avait les yeux, ne se dissimulait pas combien il se ferait de calculs sur l'appréhension de cet événement; aussi voulut-il que tout le monde l'ignorât. Il y avait six semaines que l'opération était décidée et personne ne le savait, si ce n'est madame de Maintenon, M. de Louvois, le père de la Chaise, le médecin Fagon et le premier chirurgien Félix, qui devait la faire. La veille, le roi s'était promené dans ses jardins selon sa coutume, et, le matin du jour fixé (18 novembre 1686), on le trouva endormi profondément, comme s'il ne se fût agi de rien. Il s'éveilla, se recommanda à Dieu, se mit entre les mains de Félix, et supporta cette opération douloureuse avec le même sang-froid qu'il l'avait résolue. M. de Louvois lui tenait la main, et madame de Maintenon était à la cheminée[4].

Aussitôt que l'opération fut faite, il l'envoya dire à Monseigneur, qui était à la chasse; à madame la Dauphine dès qu'elle fut éveillée; à Monsieur et à Madame, qui étaient à Paris; à M. le Prince, qui se trouvait à Fontainebleau auprès de madame la Duchesse, malade de la petite vérole. Monseigneur quitta la chasse et revint à toute bride, et

[1] Mémoires du marquis de Sourches, mai 1686.

[2] « L'opération de la fistule, presque inconnue vingt ans auparavant, et encore très-dangereuse. » (Mémoires du marquis de Sourches, novembre 1686.)

[3] On avait suivi jusque-là diverses méthodes pour cette opération, toutes plus ou moins défectueuses. Félix proposa celle de l'incision comme la plus certaine, quoique la plus douloureuse. Louis XIV, après en avoir conféré avec lui, s'y était décidé.

[4] « La chambre à coucher de Louis XIV n'était point celle connue aujourd'hui sous ce nom : elle était située dans la pièce qui précède celle-ci et qui porte actuellement le nom de salon de l'OEil-de-Bœuf. Ce salon de l'OEil-de-Bœuf était alors coupé en deux : la pièce la plus rapprochée de la chambre à coucher actuelle était la chambre du roi, et l'autre pièce était un cabinet qui, à cause des tableaux du Bassan qui l'ornaient, portait le nom de cabinet des Bassans.

en pleurant[1]. Tout le monde accourut; et, dans ce premier moment d'émotion, chacun entra dans la chambre du roi, où madame de Maintenon était assise au chevet de son lit.

Mais le profond secret qui avait été gardé devint bientôt pour elle un sujet de tracasserie et de peine, par la jalousie qu'en eurent les principaux courtisans et la famille royale elle-même, non accoutumée encore à une préférence si marquée. « Je ne suis pas au bout de mes chagrins, écrivait-elle, je vois qu'on m'impute ce profond secret et qu'on raisonne là-dessus. Vous savez combien j'ai à cœur de mettre bien toute la famille royale dans l'esprit du roi, et l'on m'accuse d'entretenir la dissension. Monseigneur m'a assuré qu'il ne croyait, qu'il n'écoutait pas même ces bruits; mais il peut les croire un jour. Je suis dans un état à faire pitié; je n'ose parler au roi de peur de l'aigrir : il ne souffrirait pas ces étranges soupçons, et j'aime mieux leur pardonner[2]. »

Sa sensibilité, quoiqu'on la mette souvent en doute, ne fut pas moins éprouvée par les souffrances que causa au roi cette opération, car on fut obligé d'y revenir à plusieurs reprises. Quelques lettres intimes, échappées aux ravages du temps, nous révèlent à ce sujet l'agitation et l'anxiété de madame de Maintenon. « Le mal du roi ne finit point, écrivait-elle à madame de Brinon, le 4 décembre 1686; ceux qui le traitent me font mourir de chagrin. Un jour ils le trouvent à souhait, et le lendemain tout le contraire. M. Fagon a eu une conversation avec moi ce matin qui m'a serré le cœur pour tout le jour. Un moment après, il me vient assurer que la plaie va à merveille. Ce soir ce sera autre chose, je n'ai pas mis ma confiance en eux, mais je ne suis pas maîtresse de la sensibilité de mon cœur. Continuez à prier et à faire prier. Bonjour, ma très-chère, je passe une triste semaine sainte (la première semaine de l'avent) et j'en suis bien aise, mais j'avoue que je voudrais bien reprendre de la joie avec Dieu et vous. » — Le 11 décembre : « Le roi a souffert aujourd'hui sept heures durant, comme s'il avait été sur la roue, et je crains bien que les douleurs ne recommencent demain.... Voici un temps bien triste; mon cœur est déchiré. Adieu, je ne puis vous en dire davantage. » — 13 décembre : « Adieu, ma très-chère; on trouve la plaie du roi à souhait ce matin; mais c'est en Dieu qu'il faut mettre notre confiance, car les hommes ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font. » — Et dans une autre lettre du même mois : « Le mal du roi va de mieux en mieux, et c'est ce qui me donne la force de vous écrire et de vous remercier de toutes les marques d'amitié que vous m'avez données dans cette occasion, qui

[1] Voyez le Journal de Dangeau, celui du marquis de Sourches, les Mémoires de l'abbé de Choisy, etc.

[2] Lettre à madame de Saint-Géran, du 3 janvier 1687.

a été encore des plus sensibles que je puisse avoir. Dieu soit loué ! il faut bien le remercier. »

Quant à Louis XIV, toujours attentif à son rôle, il n'avait point voulu que la douleur eût le droit de le distraire des devoirs de la royauté. Le jour même de l'opération, dans l'après-midi, il fit appeler les ministres, et tint le conseil chacun des jours suivants, bien qu'on fût obligé de renouveler les incisions, et, sauf deux ou trois jours de repos, il continua de se faire voir et d'entretenir les courtisans.

Il voulait éviter qu'on ne s'alarmât en France, et ne pas accréditer les faux bruits qu'on ne manquerait pas de répandre en Europe[1]. Un jour qu'il avait beaucoup souffert et qu'il devait y avoir *appartement*, madame la Dauphine tout en pleurs lui ayant dit qu'il n'y aurait pas *appartement* ce jour-là, et qu'elle ne pourrait pas se résoudre à danser, il lui répondit : « Madame, je veux qu'il y ait appartement et que vous dansiez. Nous ne sommes pas comme les particuliers; nous nous devons tout entiers au public; allez, et faites la chose de bonne grâce; » ensuite il appela la maréchale de Rochefort, dame d'atour de la Dauphine, et lui dit : « Maréchale, ayez soin qu'elle soutienne cela comme il faut[2]. »

Toute la France s'était émue et les églises s'étaient remplies à la nouvelle du danger que courait le roi. Aussi fut-ce une joie générale quand on eut acquis la certitude de sa guérison. Elle fut célébrée dans tout le royaume par des démonstrations extraordinaires. « Tout le monde, écrit madame de Maintenon, est ravi de joie. Le père Bourdaloue a fait le plus beau sermon. Il s'est adressé au roi sur la fin. Il lui a parlé sur sa santé, sur l'amour de son peuple, sur les craintes de sa cour. Il a fait verser bien des larmes; il en a versé lui-même; c'était son cœur qui parlait et qui parlait à tous les cœurs. Vous saurez bien ce que je veux dire[3]. « Les Parisiens surtout se signalèrent, et le roi les en remercia en allant dîner au milieu d'eux à l'Hôtel de Ville, après quoi il se promena dans tout Paris parmi des acclamations universelles. Le peuple, adorateur alors de la royauté, se montrait dans les occasions aussi enthousiaste que les courtisans. Quand le roi retourna le soir à Versailles, on tira des fusées sur son passage tout le long de la route[4]. « Le roi, écrivait madame de Maintenon, n'a jamais été de

[1] « Dès les premières atteintes du mal, au commencement de 1686, les bruits sinistres s'étaient répandus... D'un autre côté, la goutte lui vint à un pied, et, comme peu de gens le voyaient à cause de son mal, les étrangers commençaient déjà à dire qu'il était à l'extrémité, et il y eut plusieurs endroits dans le monde où l'on fit courir le bruit qu'il était mort. » (Mémoires du marquis de Sourches, février 1687.)

[2] Mémoires manuscrits du marquis de Sourches.

[3] Lettre à madame de Brinon, 25 décembre 1686.

[4] Journal de Dangeau, 30 janvier 1687. Ce fut de même en province.

si bonne humeur que depuis qu'il a été témoin de l'amour de sa capitale. Je lui aime bien ces sentiments, ils lui inspireront peut-être le dessein de soulager son peuple[1]. »

Mais où était et que faisait madame de Montespan dans ces moments si critiques?

L'abbé de Choisy raconte que, lorsque tout le monde était accouru à la nouvelle de l'opération que le roi venait de subir, « elle était accourue aussi, et avait voulu entrer avec cet air impérieux qu'une longue habitude de domination lui avait fait prendre. Mais l'huissier, qui avait ses ordres, l'en empêcha, et elle eut le chagrin cuisant, dit-il, de voir la place prise par une personne plus digne de l'occuper. » Il ajoute « qu'elle s'en retourna à son appartement et laissa échapper dans les antichambres plusieurs démonstrations d'une douleur immodérée, que les courtisans malicieux disaient venir de colère et de dépit. »

Ce récit semblerait contredit par le Journal de Dangeau, qui marque au lundi 18 novembre 1686 « que madame de Montespan, qui était à Fontainebleau auprès de sa fille, madame la duchesse de Bourbon, malade de la petite vérole, partit en diligence pour venir trouver le roi, mais qu'ayant appris à Essonne qu'il était très-bien, elle retourna auprès de madame de Bourbon. » Puis on lit trois jours après : « Madame de Montespan est venue de Fontainebleau, et se tient à Clagny pour avoir plus souvent des nouvelles du roi; elle n'ose venir ici, parce qu'elle a été auprès de madame de Bourbon[2]. »

Il paraît cependant que, soit au premier moment, soit un peu plus tard, madame de Montespan eut le déboire sensible de ne pas être reçue, et que, dans son chagrin, elle se rendit à Fontevrault près de sa sœur, en annonçant qu'elle se retirait tout à fait de la cour; car madame de Maintenon écrivait, le 3 janvier 1687, dans une lettre à madame de Saint-Géran : « Madame de Montespan reviendra; le roi a été fort touché de ses pleurs; » et ce qui l'indique encore mieux, c'est que, quelques jours après, le 12 janvier, elle lui écrivit à elle-même, de la part du roi, cette lettre dont la nuance remarquable dessine assez bien les positions nouvelles, et où une légère insinuation de retraite se laisse apercevoir à travers des expressions pleines de délicatesse, presque d'excuse de la part du roi, en même temps que d'une reconnaissance digne et affectueuse de la part de madame de Maintenon. « Le roi m'a donné ordre, madame, de vous écrire que vous l'obligeriez de reparaître à la cour, à moins que le désir de faire votre salut ne vous retienne à Fontevrault; en ce cas, il ne voudrait pas que, pour lui, vous changeassiez vos pieuses résolutions. Mais, si votre absence est la suite

[1] Lettre à madame de Saint-Géran, du 2 février 1687.
[2] Journal de Dangeau, 21 novembre 1686.

de quelques mécontentements, je puis vous assurer, madame, que vous ne sauriez mieux faire que de revenir bientôt. Le roi vous aurait permis d'entrer, s'il n'avait pas craint un attendrissement qui pouvait nuire à son état. Il a été sensible à votre douleur, et il a embrassé nos princes avec beaucoup de tendresse. Le duc du Maine s'est chargé de vous faire mes baise-mains. Croyez, madame, que, quelque tendresse qu'il vous dise pour moi, les termes seront toujours bien au-dessous de ce que m'inspirent l'inclination et la reconnaissance[1]. »

Quelle singulière interversion de rôle et de destinée ! L'imagination se complairait à l'inventer dans un roman, et le roman a ici pour théâtre la première cour de l'univers et pour acteurs les personnes les plus célèbres. Quoi de plus compliqué que la situation qui s'était faite entre elles ! D'un côté le roi, refroidi pour madame de Montespan, supportant avec quelque peine sa présence par ce refroidissement même et les fautes qu'elle lui rappelait, et cependant lié à elle par l'attachement ancien, par la présence des enfants, par une sorte de convenance qui l'attachait au scandale passé, et attentif à la traiter avec des égards qui n'offensassent pas cependant celle avec qui il avait contracté des liens nouveaux et légitimes; d'un autre côté, madame de Maintenon tiraillée entre ce qu'elle était au roi, ce qu'elle devait à madame de Montespan, et la crainte que toute autre aurait eue du retour de son ancien empire; enfin madame de Montespan elle-même, remplacée, déchue, errante à la cour, où elle regrettait son trône éphémère : état forcé pour tout le monde, propre à amener de ces scènes de ménage violentes et vulgaires dans les situations inférieures, mais que contenaient ici l'élévation des personnages, la délicatesse des sentiments, les convenances du grand monde, et qui ne pouvait être dominée et simplifiée après tout que par la religion elle-même, cette grande réparatrice de toutes les faiblesses et de toutes les contradictions humaines.

Madame de Montespan avait déjà commencé à faire de fréquentes absences de la cour, la nouvelle position que madame de Maintenon y avait prise lui en faisait presque une loi. « J'ai rêvé, écrivait un jour madame de Maintenon, que je montais le grand escalier des ambassadeurs et que madame de Montespan le descendait; mais elle ne pouvait se résoudre à s'en arracher. » « Il courait le bruit, écrit le marquis de Sourches, dès le mois d'avril 1686, que madame de Montespan allait prendre les eaux pendant toute la première saison; que de là elle viendrait passer trois mois avec sa sœur à Fontevrault, et qu'ensuite elle retournerait aux eaux pour les prendre encore dans la deuxième saison. De cette manière, elle aurait passé tout le reste de l'année

[1] Lettre du 12 janvier 1687.

hors de la cour, et cela aurait bien eu l'air du prélude d'une entière retraite dont on parlait depuis si longtemps[1]. » Cependant ce long voyage n'eut pas lieu.

C'est alors qu'elle se mit à passer assez de temps à sa maison des filles de Saint-Joseph, établissement d'éducation pieuse qu'elle avait à peu près fondé à Paris, et peu à peu une piété véritable commença à combattre son attachement pour la cour qu'elle ne pouvait vaincre, et à remplir dans son âme le vide que la perte de sa faveur y avait fait.

On lit encore dans les Mémoires du marquis de Sourches, à la date de septembre 1687 : « Le roi avait été un peu malade; alors on vit revenir à la cour madame de Montespan, qui n'avait point paru depuis le printemps; elle avait été aux eaux de Bourbon, et ensuite avait passé tout l'été à l'abbaye de Fontevrault auprès de madame sa sœur, qui en était abbesse. et avait résolu d'y rester jusqu'à ce que le roi vînt à Fontainebleau. Mais, aussitôt qu'elle eut la nouvelle de la maladie du roi, elle partit en diligence avec mademoiselle de Blois, qu'elle avait toujours eue près d'elle, et se rendit à Versailles en peu de jours[2]. »

« Elle demeura ainsi à la cour encore quelques années, dit madame de Caylus, dévorée d'ambition et de scrupules, jusqu'à ce que le roi lui fît dire à la fin par M. l'évêque de Meaux qu'elle ferait bien pour elle et pour lui de se retirer. Elle demeura quelque temps à Clagny, où je la voyais souvent avec madame la Duchesse; et, comme elle venait aussi la voir à Versailles pendant le siége de Mons (1691), où les princesses ne suivirent pas le roi, on disait que madame de Montespan était comme ces âmes malheureuses qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités expier leurs fautes. On ne reconnut, à cette conduite, ni son esprit ni sa grandeur d'âme, dont j'ai parlé ailleurs, et même, pendant les dernières années qu'elle demeura à la cour, elle n'y était que comme la gouvernante de mademoiselle de Blois. Il est vrai qu'elle se dépitait de temps en temps de ses dégoûts par des traits pleins de sel et des plaisanteries amères. Je me souviens de l'avoir vue venir chez madame de Maintenon un jour de l'assemblée des pauvres, car madame de Maintenon avait introduit chez elle ces assemblées au commencement de chaque mois, où les dames apportaient leurs aumônes,

[1] Mémoires du marquis de Sourches, avril 1686.

[2] « Madame de Montespan est partie pour aller à Bourbon, et en revenant elle passera à Fontevrault, où elle demeurera quelque temps. » (Dangeau, 2 mai 1689.) — Madame de Montespan fut assez mal d'une perte de sang dans la maison des Filles de Saint-Joseph, à Paris, dont elle était en quelque sorte la fondatrice, y ayant fait quantité d'augmentations considérables. » (Marquis de Sourches, juin 1690.) — « Le roi va toujours, au sortir de la messe, chez madame de Montespan, qui, depuis quelques jours, est revenue de Paris, où elle a été deux mois à Saint-Joseph. » (Dangeau, 26 décembre 1690.)

et madame de Montespan comme les autres. Elle arriva un jour avant que cette assemblée commençât, et, comme elle remarqua dans l'antichambre le curé, les sœurs grises et tout l'appareil de la dévotion que madame de Maintenon professait, elle lui dit en l'abordant : « Savez-« vous, madame, que votre antichambre est merveilleusement parée « pour votre oraison funèbre? » Madame de Maintenon, sensible à l'esprit et fort indifférente au sentiment qui faisait parler madame de Montespan, se divertissait de ses bons mots et était la première à raconter ceux qui tombaient sur elle. »

Cette époque du siége de Mons fut le moment de sa retraite définitive; elle finit par prendre son parti. Selon Dangeau, la résolution vint d'elle. « Le 15 mars 1691, dit-il, madame de Montespan, qui depuis quelques jours est à Saint-Joseph, a fait dire au roi par M. de Meaux que la résolution qu'elle prenait était un parti de retraite pour toujours. Elle demeurera la moitié de l'année à Fontevrault et l'autre moitié à Saint-Joseph. » Le roi fut soulagé par ce départ; depuis longtemps, il le regardait comme une convenance pour lui aussi bien que pour madame de Montespan; mais il ne voulait pas l'y forcer.

Le marquis de Sourches rend compte de cette circonstance dans le même sens, et avec un peu plus de détails. « Le 16, dit-il, veille du départ du roi pour le siége de Mons, la marquise de Montespan, voyant que le roi menait avec lui son fils le comte de Toulouse, et qu'il retirait de ses mains mademoiselle de Blois, sa fille, pour la confier aux soins de la marquise de Montchevreuil[1], elle en conçut un si terrible chagrin, qu'il lui fit oublier toutes les sages résolutions qu'elle avait prises de ne donner au roi aucun prétexte de se défaire d'elle, et, dans le premier mouvement, elle envoya chercher l'évêque de Meaux et le pria d'aller dire au roi de sa part que, puisqu'il lui ôtait ses enfants, elle voyait bien qu'il n'avait plus aucune considération pour elle et qu'elle le priait de trouver bon qu'elle se retirât à sa maison de Saint-Joseph à Paris. Le prélat aurait peut-être bien voulu n'être point chargé d'une semblable commission; mais il ne put s'en défendre[2], et, aussitôt qu'il s'en fut acquitté, le roi lui répondit avec joie qu'il donnait à la marquise de Montespan la permission qu'elle demandait, et sur-le-champ disposa de son appartement dans le château de Ver-

[1] On s'occupait de son mariage avec le duc de Chartres, qui eut lieu l'année suivante, et on trouvait probablement convenable d'en rendre l'inégalité moins apparente, en mettant mademoiselle de Blois plus sur le pied de fille du roi que de fille de madame de Montespan.

[2] On se souvient de son entremise dans les premières séparations du roi et de madame de Montespan. Singularité de plus dans ce roman royal, d'y voir jusqu'à la fin Bossuet en être l'intermédiaire et le confident.

sailles en faveur du duc du Maine, son fils, et donna celui du duc du Maine à mademoiselle de Blois, sa fille[1]. »

Dangeau ajoute en effet, 15 mars 1691 : « Le roi a donné l'appartement des bains qu'elle avait à M. le duc du Maine, et celui qu'avait M. le duc du Maine à mademoiselle de Blois, qui ne suivra point madame de Montespan. Elle demeurera à la cour, et madame de Montchevreuil est chargée par le roi de sa conduite. Madame de Jussac demeurera auprès d'elle comme elle était[2]. »

Madame de Montespan trouva peut-être qu'on la prenait bien vite au mot; car, après avoir été quelques jours à Clagny et s'en être retournée à Paris, elle dit « qu'elle n'avait point absolument renoncé à la cour; qu'elle verrait encore le roi quelquefois, et qu'à la vérité on s'était un peu hâté de faire démeubler son appartement[3]. »

Ne serait-ce pas cette circonstance qui aurait fait dire que le duc du Maine, poussé par madame de Maintenon, fut si pressé de voir partir sa mère, qu'il fit jeter ses meubles par les fenêtres? Saint-Simon ne manque pas d'affirmer « que madame de Maintenon n'eut de satisfaction que quand elle eut fait chasser de la cour cette odieuse rivale, dont la présence l'inquiétait et l'importunait toujours, que le duc du Maine s'y employa lui-même fort durement, et signifia à la fin, sans aucun ménagement, l'ordre à sa mère de se retirer, si empressé d'occuper son appartement, que le roi lui avait donné, qu'il en fit jeter les meubles par les fenêtres. »

Rien ne ressemble moins aux habitudes de madame de Maintenon que des procédés de cette nature. Il se peut que, M. du Maine étant obligé de céder son appartement à sa sœur et se trouvant pressé de partir pour l'armée, il y ait eu quelque précipitation dans ce triple déménagement, que d'ailleurs on n'était probablement pas fâché de hâter pour ne pas laisser d'ouverture à y revenir, et que cela ait donné lieu à quelques propos de ce genre. Encore ne les trouve-t-on chez aucun contemporain[4], si ce n'est chez Saint-Simon, qui puisa plus tard beaucoup de ses anecdotes au Palais-Royal et chez Madame, et

[1] Mémoires manuscrits du marquis de Sourches, mars 1691.

[2] Dangeau, 15 mars 1691.

[3] Dangeau, 15 avril 1691. — « Madame de Montespan est revenue depuis quelques jours de Fontevrault à Paris; elle demeure aux Filles de Saint-Joseph; elle ne viendra point à Versailles. » 2 décembre 1691.— « Madame de Montespan, qui était depuis quelque temps à Saint-Joseph à Paris, en est partie pour aller à Fontevrault; comme elle n'a plus d'appartement à Versailles, elle compte d'être toujours à Fontevrault ou à Saint-Joseph à Paris. »

[4] L'abbé de Brosses écrit simplement à Bussy, sans réflexion : « Madame de Montespan s'est retirée aux Filles de Saint-Joseph, au faubourg Saint-Germain. Le roi a donné son appartement à M. du Maine, et celui de M. du Maine à mademoiselle de Blois. » (Lettre du 21 mars 1691.)

en effet, celle-ci écrit également dans une de ses lettres, en parlant du duc du Maine, dont elle dit le plus de mal possible : « Il a fait partir sa mère de la cour pour plaire à la vieille Maintenon, qui était sa gouvernante. Il craignait tellement que madame sa mère ne se glissât de nouveau dans la cour, qu'il fit jeter ses meubles par la fenêtre[1]. »

Il est constant, au contraire, que madame de Montespan n'eut jamais à se plaindre de madame de Maintenon et qu'elle ne s'en plaignait pas. Les termes dans lesquels elles restèrent le prouvent; car il fallait que les rapports de ces deux personnes fussent singuliers jusqu'à la fin. Non-seulement pendant le temps que madame de Montespan resta à la cour, mais après qu'elle l'eut définitivement quittée, il n'y eut entre elles aucune rupture, et madame de Montespan ne parut conserver aucune rancune, quoique cela eût semblé fort excusable de sa part. Ainsi madame de Maintenon écrit à l'abbesse de Fontevrault (sœur de madame de Montespan), en date du 27 septembre 1691, c'est-à-dire peu de mois après cette retraite de la cour à l'occasion de laquelle madame de Maintenon se serait conduite si durement à son égard : « Je suis ravie, madame, d'avoir reçu quelques marques du souvenir de madame de Montespan. Je craignais d'être mal avec elle. Dieu sait si j'ai fait quelque chose qui l'ait mérité, et comme mon cœur est pour elle! J'aurais quelque curiosité de savoir ce qu'elle a pensé sur l'horrible mort de cet homme (Louvois) qui seul lui paraissait quelque chose et qui remplissait ses idées. Il ne fit que passer, il n'était déjà plus. Il passa la galerie en santé et il allait mourir... » Et, une autre fois, en date du 17 septembre 1698 : « Je vous supplie, madame, d'assurer madame de Montespan des sentiments que vous avez vu que je conserve pour elle; je ne puis jamais cesser de m'intéresser à tout ce qui la touche, depuis les plus grandes jusques aux plus petites choses. » Et une autre fois encore : « Vous ne me nommez pas le nom de madame de Montespan, et je ne saurais faire de même; elle m'est trop souvent présente; je lui souhaite tout ce que je me souhaite à moi-même. Apprenez-lui, madame, la mort de madame de Brinon, et croyez, l'une et l'autre, que, par les sentiments que j'ai pour vous, je mérite vos bontés pour moi. » Et enfin, après la mort de Monsieur, le 29 juin 1701 : « J'ai bien pensé à madame de Montespan et je ne suis point surprise qu'elle coure les champs. Je crois tout ce qu'elle pense et par combien d'endroits elle est touchée. »

Elles restèrent donc en relation ensemble, et il ne tint pas à madame de Montespan que ces relations ne fussent plus cordiales et plus suivies. Nous en avons la preuve dans quelques lettres écrites par elle à

[1] Lettre du 17 octobre 1717.

la maréchale de Noailles, qui venait de marier son fils avec la nièce de madame de Maintenon et qui, sans rien perdre de l'amitié de celle-ci, n'en restait pas moins intimement liée avec madame de Montespan comme autrefois. Ces lettres, heureusement échappées à la destruction, jettent une lueur fugitive sur ces rapports singuliers, sur la résignation douce de madame de Montespan, et même sur la bonté de son âme, qui était sans fiel et sans rancune. Elles sont en même temps comme un échantillon rare de son esprit naturellement agréable et piquant, sans apprêt et sans culture.

« A Bellegarde, le 3e de novembre 1698.

« Vous croyez donc que je n'ai pas reçu votre lettre, madame l'héritière, parce que je n'y ai pas fait réponse dans ce moment? Ne songez-vous pas que je dois être tout à fait en colère de ne point emmener mademoiselle votre fille, et que de plus j'avais peu de nouvelles à mander de Petitbourg[1]? Mais, depuis que je suis en chemin, M. du Maine m'a mandé que madame de Maintenon s'était chargée fort honnêtement de demander cette pension pour mademoiselle de Vivonne que je désire depuis si longtemps. Si je croyais avoir part à cette honnêteté, cela me paraîtrait bien meilleur que la chose même; mais, comme tout ceci roulait sur M. du Maine et qu'on est accoutumé à lui voir recevoir toutes sortes de grâces de madame de Maintenon, je n'ai pas cru devoir paraître dans cette affaire. Je ne vous prie pas non plus d'y parler de moi; mais je vous demande, sur le pied de l'amitié que je me flatte que vous avez pour moi, de me mander naïvement ce que vous savez là-dessus; car je craindrais autant de manquer aux démarches que je dois faire envers madame de Maintenon que de la faire souvenir de moi mal à propos. Vous voulez bien que je fasse mes compliments à M. le maréchal, et que je vous dise en passant que je m'emportai sur vos louanges à Beaumont. C'est un inconvénient où je tombe fort souvent, surtout depuis quelque temps, où vous m'avez paru renouveler de mérite et d'honnêteté pour moi.

« Fr. de Rochechouart. »

« A Bellegarde, le 8e de novembre 1698.

« Je vous envoie une lettre pour madame de Maintenon; je la crois ridicule; car l'endroit du style que vous avez touché m'a rappelé des idées libres que j'ai peut-être trop fait paraître. Si c'est une faute, je vous charge de la raccommoder. Vous vous êtes tirée si honnêtement de

[1] Château près de Paris, que madame de Montespan avait acheté et qu'elle avait donné à M. d'Antin, son fils.

tout ceci, qu'il n'y a rien qu'on ne voulût vous mettre entre les mains. En vérité, je suis charmée de vous, je ne sais plus comment vous le dire, car j'ai peur qu'à la fin vous ne soyez fatiguée de me voir rappeler toujours les mêmes choses. M. du Maine m'avait écrit si sèchement sur la pension, il me marquait si expressément que le roi voulait que tout le monde sût qu'il ne l'avait accordée qu'à leurs instantes prières, que je n'aurais jamais osé montrer que j'y prenais part, si vous ne m'aviez encouragé à le faire. Il est bien heureux d'être instruite par un aussi bon canal que le vôtre. Je tâche d'en profiter et je vous assure que je n'en abuserai pas. Vous savez mes sentiments, je vous les montrais encore bien naïvement quand madame de Nemours vint nous interrompre. Vous pouvez même assurer que j'ai de la peine que ce soit sur un bien solide que j'aie reçu de l'honnêteté, et que la plus simple et la plus dégagée de tout avantage serait toujours celle qui me ferait le plus de plaisir. Je ne suis pas si désintéressée sur vous; je veux absolument une de mesdemoiselles vos filles, et même deux, pour le retardement.

« Fr. de Rochechouart. »

« A Fontevrault, le 19e de novembre 1698.

« C'est tout de bon que je ne sais plus que vous dire. J'en étais aujourd'hui à vouloir vanter vos mérites à madame de Maintenon et à la féliciter sur l'agrément qu'elle doit trouver dans votre commerce, et dans la sûreté et la discrétion que vous possédez au suprême degré, à quoi, entre nous, celles qui l'ont approchée jusqu'à cette heure ne l'ont pas dû accoutumer. Vous pouvez vous souvenir que je vous en parlai à Saint-Joseph, à vous même, et je le répétais aujourd'hui à madame de Maintenon dans l'épanchement de cœur où sa lettre m'a mise; car elle m'a dit tout ce que je souhaitais d'elle, qui ne consistait qu'à me montrer tout net que mon commerce ne lui convenait point, et que je n'en suis pas plus mal avec elle. Tout cela peut bien être, et je le comprends si bien, que je ne demande pas autre chose pour avoir l'esprit et le cœur en repos sur une personne qui y a fait trop d'impression pour n'y pas toujours tenir sa place, et je ne saurais assez vous dire à vous, madame, le bien que vous m'avez fait en me levant un si pesant fardeau qui, à souffrir ou à combattre intérieurement, était toujours fort pénible. Je vous assure que je me sens soulagée d'une manière qui ne pouvait jamais me venir que par l'éclaircissement que vous m'avez procuré; car des honnêtetés de traverse, des grâces mêmes, ne frappaient point au but; il fallait reprendre les choses de plus loin, et par là y comprendre les suites. Cela est fait, et je vous en remercie, et ne vous demande plus rien, ni à madame de Maintenon non plus; elle m'a

dit ce qui ne me pouvait être dit que par elle, et qui autorisera tout ce que j'aurai besoin de me dire à l'avenir. Je la prie aussi de croire en moi tout ce qu'elle m'y a vu de plus agréable, et elle croira vrai. Je n'ai plus qu'à finir votre lettre par où j'ai fini la sienne, qui est que le silence entre elle et moi me devient agréable quand je sens qu'il lui convient. Pour vous, il n'en sera pas de même, car je chanterai vos louanges toute ma vie, quoique je commence pourtant par jeter dans le feu la première lettre que j'avais écrite, pour en refaire une plus courte et qui ne parle que de moi.

« Fr. de Rochechouart. »

« A Bellegarde, ce 2e de novembre 1699.

« Je suis si mal instruite de la cour, que je ne sais quelle sorte de compliment il faut vous faire sur la mort de madame de Montchevreuil; je l'ai regrettée par moi-même. Je la croyais fort bonne femme, et d'ailleurs j'aime toutes mes anciennes connaissances. J'avais prié M. du Maine, qui m'apprit cette nouvelle, d'en faire mes compliments dans sa famille, et même à madame de Maintenon. Je vous demande encore la même grâce, et de les faire en tous points, selon qu'il conviendra; je suis toujours embarrassée dans les occasions pour prendre une juste mesure dans mes démarches. Mon inclination me porterait très-naturellement à me montrer directement à madame de Maintenon, telle que je suis pour elle : cependant vous savez, madame, que mon commerce n'est pas de son goût. Cela soit dit sans reproches et sans agaceries, car je suis plus que satisfaite de ce que je reçus d'elle l'année passée par votre moyen; mais c'est pour vons montrer simplement qu'en effet je suis encore à démêler ce qu'il faut faire pour agréer : car, quand j'ai suivi ma pente naturelle en me laissant oublier, j'ai trouvé qu'on me faisait plus d'honneur que je ne pensais et qu'on se souvenait de moi pour blâmer ma conduite. Tout cela, joint à mon humeur paisible, me fait craindre tous les événements. Je voudrais que chacun demeurât comme il est, que l'on y fût content, et qu'on le fût aussi les uns des autres; il me semble que cela ne serait pas si difficile, si chacun voulait bien n'être occupé que de sa place, tant pour en jouir que pour se la rendre bonne; mais, par malheur, les tiers entrent beaucoup plus en jeu qu'il ne convient...

« Fr. de Rochechouart. »

« A Bellegarde, le 22e de novembre 1699.

« Je ne veux écrire, madame, à d'autres qu'à vous. Je crois satisfaire aux devoirs en faisant des compliments, et je n'en veux pas da-

vantage. Le surplus ne serait que des agaceries pour s'attirer quelques marques extérieures d'honnêteté dont je ne suis point du tout affamée. Je vous le répéterai encore : ce n'a été que par des raisons très-solides que j'ai recherché tous les éclaircissements qui se firent l'année passée. J'en suis contente; il n'y a plus rien à regratter là-dessus. Je continuerai seulement, dans toutes les occasions, à montrer la sincérité et la droiture de mes sentiments. Mais, pour vous qui vous montrez tous les jours de plus en plus admirable et aimable pour moi, je vous dirai très-fréquemment et à cœur ouvert ce que je pense sur toutes sortes de chapitres. Ma sœur sent, comme elle doit, l'amitié que vous lui témoignez à l'occasion de Montmartre. Il est certain qu'il aurait été plus doux à une personne de son humeur d'être à portée de voir ses proches et ses amies que de passer sa vie dans un désert, à remplir depuis le matin jusqu'au soir des devoirs aussi pénibles que les siens; mais le plus fort en est fait, et je la vois beaucoup plus occupée à perfectionner sa vie qu'à chercher à l'adoucir. Pour ma nièce, il est très-certain qu'elle est capable de toutes les places où l'on voudra la mettre... Après tout cela, je vous dirai que je ne lui souhaite point Montmartre. Je regarde toujours le voisinage de Paris comme un écueil que je voudrais sauver à toutes les personnes à qui je m'intéresse... Lorsque madame de Maintenon fit avoir l'abbaye de Saint-Antoine à la sœur de madame de Montchevreuil, elle m'en fit beaucoup d'honnêtetés par rapport à mes nièces, jusqu'à me dire qu'elle ne songeait jamais à détourner ce qui leur pourrait tomber; je reçus cette honnêteté comme vous pouvez croire, et, la sentant encore plus par le cœur qu'autrement, je lui répondis avec ma sincérité ordinaire que mes nièces pouvaient attendre et que, pourvu qu'elle eût la bonté de s'en souvenir, j'aimerais encore mieux quelque chose qui serait à portée de ma sœur que de les aventurer si loin à leur propre conduite; car vous pouvez vous souvenir que j'ai toujours aimé que l'on fît son devoir... Si j'étais à portée, j'exposerais tout ce fait-là à madame de Maintenon, avec la même franchise qu'à vous; car, sans compter que je ne songe point à la surprendre, ni tirer par autrui des marques de bonne volonté qu'elle ne me voudrait point donner, j'agis séparément par raison dans toute cette affaire, que je ne dois point craindre d'exposer à la connaissance du monde... »

« A Fontevrault, le 26e de juin 1703.

« Je suis très-contente, madame, de votre délicatesse sur mes termes; je me justifie avec grand plaisir de celui qui vous a déplu. Je n'ai point prétendu vous reprocher l'année passée, en vous disant que j'avais retrouvé votre ancienne vivacité dans celle-ci ; je me loue seu-

lement d'une augmentation à quoi je me suis trouvée très-sensible, et dont je m'étais déjà bien louée avant que de partir de Paris. J'en prends madame de Valentinois à témoin. Pour ce que vous me mandez d'ailleurs, madame, je n'exige rien là-dessus, ne désirant que de me montrer telle que je suis et beaucoup plus par rapport à la conscience qu'à toute autre chose; car je vous assure que je n'ai nulle prétention en ce monde et j'oserais dire que je suis si vide de désir, que cela me sauve aussi de toutes sortes de craintes; ce n'est donc que pour l'honneur de la vérité que je voudrais prouver à madame de Maintenon que j'ai véritablement pour elle, sans aucune correspondance, tous les sentiments que tant d'autres lui contrefont avec succès. Je fais toujours très-simplement et très-sincèrement mes compliments à monsieur le Maréchal et à tous ceux de votre famille dont j'ai l'honneur d'être connue.

« Fr. de Rochechouart. »

Il est regrettable de ne pas avoir les lettres mêmes que madame de Montespan et madame de Maintenon s'écrivirent, celles surtout de madame de Maintenon; un petit mot d'elle dans une lettre à madame des Ursins confirme ces rapports de bienveillance que ces deux dames gardèrent l'une envers l'autre. « Mademoiselle de Noailles, écrit-elle, épouse le marquis de Gondrin (fils du duc d'Antin et petit-fils de madame de Montespan), et on lui donne la place de dame du palais qu'avait la duchesse de Noailles. Vous direz bien, madame, que voilà un tour de bonne parente, mais que ne ferais-je pas pour faciliter un mariage qui plaît à madame de Montespan?... Une de nos dames du palais, allant lui en faire compliment, la trouva entre deux citrouilles, des choux et pour 100,000 francs de diamants qu'elle donne à la mariée [1]. »

Cependant la religion à la fin reprit son empire absolu sur cette âme que l'enivrement du monde, de l'orgueil, de la beauté et de la toute-puissance qu'elle lui donna avait emportée si haut dans le plus brillant tourbillon de la faveur. Dieu la toucha tout à fait. Devenue de plus en plus étrangère à la cour, elle vécut alternativement à l'abbaye de Fontevrault, chez sa sœur, aux eaux de Bourbon où elle allait tous les étés, au château d'Oiron qu'elle avait acheté et dans sa maison de Saint-Joseph, à Paris [2]. Saint-Joseph était une communauté du fau-

[1] Lettre du 19 janvier 1707.

[2] Elle écrit de Fontevrault, le 8 juillet, à la maréchale de Noailles : « Je compte de ne retourner à Paris qu'à la Saint-Martin. Si l'on y choisissait ses compagnies, j'en aurais plus d'empressement; mais, quand on est si dépaysé que je le suis présentement, on est aussi bien loin que près. »

bourg Saint-Germain, où on élevait de pauvres filles qu'on s'occupait ensuite de marier. Madame de Montespan protégeait depuis longtemps cet établissement, qu'elle avait fort agrandi et où elle avait fini par faire construire pour elle une maison assez considérable. C'est ainsi qu'elle passa les quinze dernières années de sa vie, dans une dévotion qui ne se démentit point et dans une pénitence qui augmenta toujours. Elle la poussa jusqu'à demander pardon à son mari, en lui écrivant dans les termes les plus soumis et lui offrant de retourner avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. M. de Montespan ne voulut la revoir ni ouïr jamais parler d'elle. Lorsqu'il mourut, en 1702, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, sans cependant avoir repris ses livrées ni ses armes. Ils étaient judiciairement séparés depuis longtemps.

Le roi, comme nous l'avons dit, lui faisait exactement remettre une pension de mille louis par mois. Mais peu à peu elle en vint à donner tout ce qu'elle avait aux pauvres; elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers. A Fontevrault, elle avait rassemblé cent pauvres sous le nom de la *Sainte-Famille*. Mais, après avoir acheté Oiron, elle y voulut créer un hospice qui fût tout à elle, qu'elle surveillerait et dirigerait, et où l'on prierait pour elle par devoir et par reconnaissance. Elle y établit les pauvres dans de vastes bâtiments avec tout le mobilier nécessaire et une rente au capital de 120,000 livres (plus de 250,000 francs de notre monnaie); elle leur donna un règlement très-sage et très-détaillé, s'en fit la servante plus que la supérieure, et soignait elle-même leurs plaies. Après avoir fait approuver sa fondation par l'évêque de Poitiers, elle la fit confirmer par lettres patentes du roi (1705). Parmi ces pauvres, elle avait institué vingt-quatre vieillards chargés spécialement de prier pour elle, car elle ne croyait jamais faire assez pour obtenir le pardon de ses fautes. Mais elle allait encore au delà et s'imposait des pénitences sans nombre. Sa table, qui avait toujours été splendide, devint simple et frugale, ses jeûnes se multiplièrent; elle interrompait souvent sa compagnie et le petit jeu auquel elle s'amusait, pour aller prier Dieu dans son cabinet, et ses macérations étaient continuelles. Son enfer eût pu être, comme celui d'Anne d'Autriche, ainsi que le disait Mazarin, de coucher dans des draps de toile de Hollande; elle s'astreignit à ne porter que des chemises et à ne coucher que dans des draps de la toile la plus dure et la plus grossière cachés sous des draps et une chemise ordinaires, pour dérober au monde cette rigueur. Elle porta des bracelets, des jarretières et une ceinture de pointes de fer. Voilà ce qu'on ignore quand on parle de la superbe favorite, et ce qu'il est bon que l'on sache pour son honneur et pour celui de la morale.

Faut-il maintenant ajouter une foi complète aux détails que Saint-Simon nous donne et que nous rapportons à cause de ce qu'ils ont de curieux et de singulier, quoiqu'ils ne cadrent pas tout à fait avec ce que cette pénitence avait de sérieux et de sincère? Mais le temps comportait ces singularités.

« Parmi tout cela, dit-il, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur, et qui l'a suivie dans sa retraite moins par un reste d'orgueil que par une sorte d'habitude à laquelle tout le monde était accoutumé. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit, et il n'en fallait pas chercher d'autres dans la chambre, pas même pour ses enfants naturels, madame la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent; à ceux-là, on apportait des fauteuils et à madame la Princesse; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les reconduire. Madame n'y allait presque jamais et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs. Toute la France y allait, mais de loin en loin et en de rares circonstances. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir. Les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles, mais d'hommes il y en avait peu sans des raisons particulières ou des occasions. De visites, elle n'en faisait point, pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser. Un air de grandeur répandu partout chez elle et de nombreux équipages toujours en désarroi.

« Elle fut telle jusqu'au dernier jour de sa vie. Sans être jamais malade, elle croyait toujours l'être et aller mourir; et elle était si tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi était de la veiller, avec des bougies allumées, pendant qu'elle dormait, ses rideaux ouverts[1]. » Dans son dernier voyage à Bourbon, en 1707, elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent avertir tout ce qui était chez elle; elle eut le temps de se confesser et de recevoir les sacrements, et fit auparavant entrer tous ses domestiques, jusqu'au plus bas, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, avec une humilité si profonde et si pénétrante, que rien ne fut plus édifiant. « Les frayeurs de la mort, qui, toute sa vie, l'avaient continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. V, ch. xxvii.

le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût en ces lieux où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla, dans sa maladie, que cette seule fois; puis elle retomba dans un affaiblissement qui dura trois jours, et dont elle ne sortait que pour s'occuper de l'éternité[1]. » Elle mourut aux eaux de Bourbon le 27 mai 1707, à l'âge de soixante-six ans[2].

Madame de Maintenon fut très-sensible à cette mort. Malgré « la jalousie et la haine extrême que, selon Saint-Simon, elle continua de porter à madame de Montespan et qui se marquait partout, dit-il, avec une suite qu'elle n'eût jamais pour aucun autre objet[3] » (nous venons de voir combien cela est faux), elle montra une affliction qu'on remarqua à la cour, et que Saint-Simon, obligé de l'avouer, a cherché à travestir. Elle écrivait quelques jours après à madame des Ursins : « La mort de madame de Montespan ne m'a pas mise hors d'état de vous écrire, madame; mais il est vrai que j'y fus fort sensible, car cette personne-là n'a pu m'être indifférente en aucun temps de ma vie[4]. »

Madame de la Vallière, âme tendre et exaltée, avait enseveli sa pénitence dans un cloître. Madame de Montespan, ardente et fière, pratiqua la sienne devant le monde, et au moment de mourir s'humilia publiquement. Le roi lui-même, sans rien abandonner du rôle que lui imposait la royauté, réparait ses fautes passées par une vie grave, régulière et hautement chrétienne, et semblait par là demander pardon à son peuple des exemples qu'il lui avait donnés. C'est ainsi que la foi de ces temps-là expiait les plus grands scandales par le repentir public, et atténuait la funeste influence qu'ils pouvaient avoir eue sur les mœurs de la nation.

LE DUC DE NOAILLES.

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. V, ch. XXVII.

[2] « Dans l'année 1707, madame de Montespan tomba malade à Rourbon, où elle était allée prendre les eaux. J'en fus averti à Livry, où j'étais à la suite de Monseigneur. J'en partis à l'instant et arrivai à Bourbon la veille de son dernier jour. Je fus le triste témoin de la mort la plus ferme et la plus chrétienne que l'on puisse voir, et le mérite des bonnes œuvres et d'une sincère pénitence n'ont jamais tant éclaté qu'en sa faveur. » (Mémoires du duc d'Antin, imprimés à petit nombre.)

[3] Mémoires de Saint-Simon, t. V, ch. XXVII.

[4] Lettre du 26 juin 1707.

RÉPONSE

AU R. P. DOM GUÉRANGER.

Mon opinion est qu'un auteur qui a soumis un livre au jugement public doit l'abandonner à son sort, écouter, sans s'étonner ni s'émouvoir, les critiques qu'il soulève, et s'abstenir même habituellement d'y répondre. Si le livre est bien fait, il doit suffire à sa propre défense. Pour ceux qui le lisent, la justification est donc, en général, superflue ; et, pour ceux qui ne le lisent pas, ni la critique ni l'apologie n'ont grande chance d'attirer leur attention. Un auteur, d'ailleurs, doit s'estimer heureux quand il a pu intéresser ses auditeurs à son sujet, mais il doit s'attendre que sa personne et surtout sa vanité leur seront toujours profondément indifférentes.

Depuis que j'ai fait paraître les deux premiers volumes d'un ouvrage intitulé : *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, j'ai déjà eu plus d'une occasion de mettre en pratique cette règle de conduite. Au milieu d'un accueil très-bienveillant, les attaques pourtant ne m'ont pas manqué. La netteté de mes convictions religieuses, la franchise, j'ose le dire, avec laquelle elles y sont exposées, me destinaient naturellement à en recevoir de divers côtés. Les uns m'ont reproché d'avoir osé confesser et démontrer, en plein dix-neuvième siècle, ma foi à l'authenticité des Écritures saintes et à la vérité des faits qu'elles rapportent; d'autres, qui admettent l'Évangile sans reconnaître l'Église, m'ont fait un grief de ma subordination filiale à l'autorité catholique. Je ne me suis ni plaint ni étonné de ces critiques ; heureux si elles pouvaient signifier que mon livre a apporté quelques forces nouvelles à l'appui de la cause à laquelle j'ai voulu consacrer tous mes efforts.

Je romps pourtant, par quelques paroles, le silence pour repousser l'attaque imprévue qu'a dirigée contre mon livre, dans le journal l'*Univers*, le révérend Père abbé des bénédictins de Solesmes, dom Guéranger. Mes raisons, pour me départir un moment de ma règle préférée, sont simples et concluantes.

Ce n'est ni la dignité considérable de dom Guéranger dans l'É-

glise, ni la juste réputation qu'il s'y est faite, qui me décident à opposer quelques réponses à ses critiques. S'il ne m'eût adressé que des observations littéraires ou scientifiques, je les aurais admises avec reconnaissance ou vérifiées avec respect, mais sans entretenir mes lecteurs d'un débat tout personnel. Les reproches de dom Guéranger vont beaucoup plus loin; ils m'atteignent par un chemin qui n'est même pas très-détourné, dans la foi qui nous est commune, et à tous les deux plus chère qu'aucune réputation d'érudit ou d'écrivain. Je ne puis laisser planer même un nuage sur de tels sujets.

Dom Guéranger, d'ailleurs, veut bien trouver quelque mérite dans mes écrits; il me rend la justice de croire à la sincérité de mes intentions, et répète même cette assurance avec une certaine affectation, qui n'est pas précisément propre à faire partager sa confiance à ses lecteurs. Enfin, dans la critique qu'il m'adresse, il se rend à lui-même le témoignage qu'il a gardé les égards dus à un catholique, et observé tous les devoirs de la modération et de la justice.

Dès lors, voici ce qu'il est naturel de penser, et ce que doit conclure tout lecteur. Pour que dom Guéranger se décide à relever publiquement des assertions erronées chez un auteur dont l'intention est excellente et secondée par quelque mérite, il faut que ces erreurs soient très-certaines. *Les égards dus à un catholique* exigent que les reproches qu'on lui fait soient appuyés par des preuves au-dessus de toute contestation; si une phrase est susceptible également de deux sens, l'excellence reconnue des intentions commande qu'on l'interprète dans le sens à la fois le plus naturel et le plus favorable; et, si cette phrase est suivie d'une autre qui la commente et qui l'explique, la *justice* veut qu'on tienne compte de l'explication et du commentaire. Si on cite un passage en disant qu'il est *entier*, la *justice* encore, et quelque chose de plus sacré, s'il est possible, exigent qu'on n'en oublie pas les phrases principales. Si on croit devoir accompagner la pensée de l'auteur d'un commentaire pour la traduire, la *justice* et la *modération*, de concert, font un devoir que ce commentaire soit rigoureusement exact, et ne contienne aucune addition de nature à aggraver l'erreur supposée.

Le lecteur, connaissant le caractère du R. P. dom Guéranger et les sentiments qu'il professe à mon égard, doit croire que ces devoirs divers ont été remplis jusqu'au scrupule, et, dès lors, je dois être convaincu à ses yeux, et de tout ce que dom Guéranger m'impute, et de bien d'autres choses que sa charité a dû déguiser.

Que si, par une préoccupation dont je ne m'explique pas l'origine, ces précautions scrupuleuses ont été presque toutes et presque toujours négligées, sans voir dans de telles négligences autre chose que des omissions involontaires, je suis pourtant obligé de les dé-

montrer. Dom Guéranger lui-même ne peut trouver ma susceptibilité mauvaise, quand il s'agit de l'honneur et de la sincérité de mes convictions. Il me permettra donc, j'en suis sûr, de le faire juge, en même temps que le public, des lacunes et des méprises de sa critique, sans oublier que je parle à un homme qui est mon supérieur par son âge et son rang sacerdotal, mais en sachant aussi qu'il n'y a rien au-dessus du droit de la vérité et de la conscience d'un honnête homme.

Mon embarras pourtant, en abordant cette réfutation, est très-grand. Dans les trois articles qu'il a déjà consacrés à mon livre, et qui seront suivis de plusieurs autres si la proportion observée jusqu'ici est gardée jusqu'au bout, dom Guéranger m'accuse à peu près de tout et à propos de tout. Rien n'est si confus, si mélangé, si contradictoire même, j'oserai dire, que les reproches qu'il m'adresse. Dans le premier et le second article, je suis un chrétien timide qui, pour plaire aux philosophes, atténue les dogmes, dissimule et affaiblit les miracles, aime à donner à tous les faits évangéliques et ecclésiastiques un caractère naturel et une interprétation rationnelle. Dans le troisième, au contraire, je suis transformé en un ennemi aveugle de la raison, qui lui conteste même la puissance de démontrer l'existence de Dieu, et tombe ainsi sous le coup des libérales décisions de l'Église, si clairement confirmées par un document récent. Tour à tour j'ai porté sur l'état des populations antiques un jugement tellement sévère, qu'il ferait douter de la bonté divine; puis j'ai, au contraire, poussé l'indulgence jusqu'à disculper complétement l'idolâtrie. De deux choses l'une : ou je suis coupable des choses les plus contraires, ou tout est bon pour m'accuser. Il me faudrait un volume entier pour faire justice de ces imputations opposées qui se neutralisent et se contrarient l'une l'autre. Les bornes d'un article et l'hospitalité limitée qu'un recueil périodique peut accorder à une défense personnelle ne me permettent point de suivre mon respectable critique sur tous ces terrains divers. Ne pouvant décidément répondre à tout ce qui m'est attribué et à tout ce qui me menace encore, voici le parti que je prendrai : je choisirai parmi ces griefs le plus considérable, celui auquel dom Guéranger paraît avoir attaché le plus d'importance et auquel il rapporte volontiers tous les autres, celui qui lui semble à lui-même caractériser le mieux la tendance générale de mon livre. Je discuterai ce grief successivement dans la forme et dans le fond, et si je parviens à démontrer que la forme de mes pensées a été, involontairement sans doute, mais cruellement défigurée, et que le fond en est irréprochable, j'aurai donné à mes lecteurs la mesure de la confiance qu'ils doivent prêter à toutes les autres imputations; je les aurai mis sur la voie de la source même des erreurs où est tombé dom Guéranger; et j'aurai

le droit d'être cru d'eux, quand je leur affirmerai qu'il me serait aussi aisé de me défendre de tout le reste. Ceux qui auront la patience de consulter mon ouvrage suppléeront d'ailleurs d'eux-mêmes à ce que je n'ai ni le loisir ni l'espace de démontrer. Il n'y aura jamais eu de plus légitime application de l'adage ancien : *Ab uno disce omnes.*

Venons donc à ce point capital qui fait le fond du second article. Il est si grave, en effet, que si j'ai débuté dans mon livre comme dom Guéranger le prétend, tout mon livre doit s'en ressentir; la source empoisonnée doit répandre son venin dans tout son cours.

Suivant dom Guéranger, en racontant à grands traits, dans mon discours préliminaire, la propagation du christianisme dans le monde, je l'ai dépouillé du caractère surnaturel et miraculeux que tous les écrivains chrétiens lui reconnaissent. Je l'ai racontée comme un fait tout simple et facilement explicable, produit naturel des passions humaines et du cours régulier des événements, et je suis arrivé, ce sont ses termes, qu'il émet avec *douleur, à formuler un avis, qu'un historien déiste pourrait accepter, tout en demeurant dans son incrédulité à l'égard de la révélation chrétienne.*

Si cela est vrai, dom Guéranger n'a qu'un tort, c'est de ne pas qualifier plus hardiment une telle opinion. Si j'ai parlé comme Gibbon, je ne suis pas plus chrétien que lui. Dom Guéranger n'a besoin, pour le dire, ni de ménagements, ni de détours, ni de politesses. Mais voyons comment j'ai parlé.

Toute la démonstration de dom Guéranger se concentre dans un passage d'environ cent lignes, qu'il extrait d'un discours de deux cents pages. Voyons ce passage, mais faisons ce que dom Guéranger a cru faire et ce qu'il n'a pas fait : voyons-le *tout entier.*

« *Par une raison analogue, aucun respect mal entendu ne doit nous empêcher d'étudier de sang-froid, dans les commencements de l'Église, le secret des ressorts qui ont préparé la merveille de son développement et de son triomphe*[1]. Les écrivains chrétiens, prosternés dans un louable sentiment d'adoration, ont trop souvent semblé croire qu'on méconnaîtrait la divinité de l'œuvre du Christ et même de sa personne, si tout, dans l'établissement de l'Église, ne se montrait également surhumain, mystérieux, inexplicable. En suivant les progrès de la foi, ils insistent, non sans raison, sur la disproportion constante des moyens mis en œuvre et des effets obtenus; ils aiment à contempler le géant du christianisme étendu à terre par la fronde du berger. Moins ils comprennent, et plus ils admirent; moins ils peuvent attribuer à l'homme, et plus ils rapportent à Dieu; ils se plaisent dans leur surprise, et leur respect serait altéré si leur intelligence n'était confondue.

[1] Phrase non citée par dom Guéranger.

« Nous ne contestons ni la beauté touchante ni la justesse partielle de ce point de vue, qui a fourni aux défenseurs du christianisme la matière de leurs plus éloquentes démonstrations. Nous regretterions pourtant de nous y placer exclusivement. Ce serait négliger un des caractères principaux, et qui n'est pas le moins divin, de la religion chrétienne, je veux dire son accord avec les lois de l'histoire et les conditions de la nature humaine. Le christianisme n'a point été un accident inattendu dans la destinée de l'humanité ; il s'élève, au contraire, comme un point culminant dans la suite des siècles. Avant lui, tout y mène; après lui, tout en découle. Ce n'est donc point offenser le christianisme ni méconnaître son autorité divine que de rechercher et de mettre en lumière toutes les causes qui ont préparé et servi sa marche. Si la main qui l'a fondé est la même qui dirige de toute éternité le cours des événements, elle a dû les disposer pour se prêter à son passage. Si la vérité que le christianisme a révélée est un rayon de cette vérité universelle qui repose dans le sein de Dieu, elle a dû reconnaître comme son bien et absorber en elle-même toutes les vérités imparfaites dont les systèmes philosophiques se disputaient les lambeaux souillés. Si le christianisme est venu pour apaiser la soif des âmes, les peuples, ces troupeaux altérés d'âmes, ont dû tressaillir et se précipiter à son approche. Ainsi, mœurs, philosophie, état politique et moral des sociétés antiques, tout a dû servir à seconder ses progrès, et tout peut servir à les comprendre[1]. *Dans son intérieur même, dans l'organisation de l'Église, il est permis d'admirer la sagesse et la profondeur des combinaisons, l'union d'une force de résistance invincible et d'une force élastique d'expansion, un mélange d'autorité et d'indépendance, d'élection et de hiérarchie, qui réalise et dépasse le type des plus savantes constitutions politiques ; car l'Église est une société d'hommes que Dieu lui-même a pris la peine d'organiser : il n'est donc point étonnant qu'il en ait fait la plus solide, la mieux pondérée des sociétés de ce monde. La touche de l'ouvrier se fait reconnaître au jeu parfait de l'instrument, à l'accord inconnu qu'il en sait tirer. Ainsi, dans l'histoire du christianisme, c'est souvent par la perfection de l'œuvre humaine qu'éclate l'intervention divine : nouvelle sorte de prodige qui ouvre à la réflexion de l'historien une vaste perspective, et qui se trouve en parfaite conformité avec la nature d'une religion dont le fondateur un, dans une double nature, fut à la fois le Dieu suprême et l'homme idéal.* »

Dom Guéranger veut-il me permettre de lui demander pourquoi, en annonçant que ce passage était entier, il a cru devoir en retrancher la première phrase et les trois dernières? Sans doute, il a pensé qu'elles

[1] Ici s'arrête la citation.

n'étaient pas nécessaires pour former un sens complet; mais je m'étonne qu'il n'ait pas vu de quel intérêt il était pour moi, vu la gravité de l'accusation qu'il se croyait forcé d'émettre, que ces diverses phrases fussent conservées dans leur entier. La première de ces phrases, en effet, emploie le mot de *merveille*, et la dernière de *prodige*, en parlant de ce fait même de la propagation du christianisme, que dom Guéranger me reproche d'avoir présenté comme un incident tout naturel, ne contenant aucun genre de merveilleux en lui-même. On y voit aussi des propositions comme celle-ci : L'Église est une *société d'hommes que Dieu lui-même a pris la peine d'organiser*, et *le fondateur du christianisme fut à la fois le Dieu suprême et l'homme idéal;* — et ces deux propositions ne sont point *assurément de celles qu'un déiste signerait sans cesser d'être incrédule*. Puisque dom Guéranger était persuadé de la pureté de mes intentions, il avait là une belle occasion d'en convaincre le public par le fait, au lieu de lui en donner si souvent sa parole. Pourquoi l'a-t-il négligée? Je ne sais pas; mais la vérité, qui n'offense personne, proclame qu'un passage n'est pas entier quand il y manque la tête et la fin.

Après avoir cité le passage, citons aussi le commentaire :

« Selon notre historien, dit dom Guéranger, les *écrivains chrétiens*, « à la tête desquels il faut placer saint Augustin et saint Jean-Chry-« sostome, suivis de tous les théologiens, orateurs et controversistes « de tous les temps, sur la question de la propagation du christia-« nisme, séduits par la *beauté touchante* du point de vue qu'ils ont tous « choisi, n'ont pas vu que ce point de vue n'avait qu'une *justesse par-« tielle*. Ils se sont persuadés à l'unanimité, faute sans doute d'avoir « lu Gibbon, que l'établissement de la religion chrétienne avait dû être « et était en effet *mystérieux, surhumain, inexplicable;* que moins on « pouvait *attribuer à l'homme*, dans ce fait capital, plus on était en « droit *de rapporter à Dieu* : en sorte que, par l'effet de cette mystique « préoccupation, ils ont négligé *un des caractères principaux et qui « n'est pas le moins divin de la religion chrétienne*, c'est-à-dire, *son « accord avec les lois de l'histoire et les conditions de la nature humaine.*

« La simplicité avec laquelle de telles assertions sont émises a de « quoi confondre. M. de Broglie a les vues les plus droites; mais com-« ment peut-il avoir ignoré jusqu'ici que le sentiment unanime des « Pères et des théologiens constitue un tel degré de certitude, qu'on « ne peut aller à l'encontre sans encourir la note de témérité? »

Dom Guéranger est surpris de ma simplicité. Ma surprise, à moi, est toute différente. Je ne puis revenir de cette préoccupation étrange qui fait qu'en croyant traduire la pensée d'un auteur pour la rendre plus claire, on lui fait dire à peu près le contraire de ce qu'il a très-clairement professé.

Où dom Guéranger a-t-il vu, et où le lecteur qui lit mon passage verra-t-il que j'aie reproché aux écrivains chrétiens d'avoir dit que la propagation du christianisme était un fait *surhumain*, *mystérieux*, *inexplicable?* Où a-t-il pris que j'aie traité ce point de vue de *préoccupation mystique?* Sur quel fondement a-t-il imaginé que je conseille à des écrivains chrétiens de lire Gibbon pour se rectifier et s'éclairer?

J'ai dit ceci, et rien de plus. On aurait tort de croire que *tout*, dans la propagation du christianisme, soit *également* surhumain, mystérieux, inexplicable. En français cela veut dire : Il y a dans la propagation du christianisme un caractère mystérieux et surhumain dont aucune explication ne rend compte. Il y a aussi un autre caractère qui est moins mystérieux, moins surhumain, dont il est plus aisé de donner une explication, quoiqu'il y ait encore dans celui-là même du mystère, du surhumain, de l'inexplicable. Le mot *également* a toute cette force. On a raison d'étudier et d'admirer le premier caractère : on aurait tort de méconnaître et de négliger le second. Tournez, pressez, torturez les phrases, mettez-les devant, mettez-les derrière, et je défie d'en faire sortir un autre sens que celui-là.

Où est donc mon tort, et qu'ai-je dit de téméraire? Est-ce qu'il faut penser que *tout* dans la propagation du christianisme est *également* mystérieux, surhumain, inexplicable? Quoi! tout, tout sans distinction? Quoi! dans un fait qui a duré trois cents ans et a couvert le monde, où il y a eu des jours de ferveur et des jours de corruption, des conversions et des apostasies, des persécutions et des temps de paix; dans un fait qui est l'histoire même du monde civilisé pendant trois siècles, tout est mystère au même degré, tout est miracle, et rien ne s'explique! Toutes les conversions opérées durant ces trois siècles ont été aussi miraculeuses que celles de saint Paul sur le chemin de Damas! Non, dom Guéranger ne veut pas me faire dire une telle absurdité!

Mais, va dire peut-être dom Guéranger, ce que je vous reproche, c'est précisément d'avoir prêté ce non-sens aux écrivains chrétiens qui vous ont précédé, et de les accuser d'avoir méconnu, par un point de vue trop exclusif, un des caractères divins du christianisme. Il est *téméraire* de vous poser seul contre eux tous, et de prétendre avoir vu le premier ce qu'ils n'ont point vu. D'accord; si le léger, très-léger reproche, disons mieux, si la remarque innocente que je me suis permise sur une tendance générale des écrivains chrétiens s'applique à tous sans distinction, et à tous leurs écrits sans exception! Mais ici encore, où dom Guéranger a-t-il vu dans mon texte cette prétention arrogante et cette généralité hautaine? Sur quel fondement encore vient-il m'opposer saint Augustin et saint Chrysostome, dont

je n'ai point parlé, à qui rien dans mon langage ne fait la plus légère, la plus lointaine allusion? Dire que les écrivains chrétiens ont *trop souvent semblé* céder à une tendance, est-ce dire que *tous* l'ont *toujours* suivie? Il me semble que c'est dire implicitement le contraire. Il me semble qu'il est difficile de laisser une plus large porte aux exceptions, et il faut qu'elle soit haute et large, en effet; car il faut qu'elle laisse passer dans toute la majesté de ses mouvements et dans toute l'ampleur de sa pensée l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*, sous l'invocation duquel, dès mes premières paroles, j'ai mis mes humbles essais; ce grand Bossuet, qui m'a toujours paru avoir établi dans le plus juste équilibre ce mélange d'humain et de divin qui fait le caractère de la propagation du christianisme; car il n'a pas craint de nous montrer en même temps la main d'un homme fermant à Rome le temple de Janus, et la main de Dieu faisant luire l'étoile sur la cabane de Bethléem!

Je n'ai donc rien, absolument rien dit de ce que dom Guéranger a cru lire. D'où vient son malentendu? D'un procédé dont il n'a pas pesé sans doute les dangereuses conséquences dans l'interprétation des textes. Il a négligé dans ma pensée toutes les restrictions et tous les correctifs. Dom Guéranger ne peut ignorer pourtant que ces petits mots, en apparence inoffensifs et insignifiants, ont pourtant dans leur volume imperceptible la vertu de changer complétement le sens des phrases. En les mettant de côté, on s'expose aux plus fâcheuses méprises. Si, par exemple, un écrivain dit que Jésus-Christ n'est pas seulement Dieu, en retranchant le mot *seulement*, dom Guéranger va-t-il penser qu'un chrétien, *dont la droiture est parfaite*, a émis un avis *qui ne convient qu'à un déiste?* Si je disais que les critiques, même les plus pieux, sont *trop souvent* enclins à dénaturer les textes qu'ils citent, aurait-il le droit de croire, ce qui serait parfaitement faux, que je n'ai jamais rencontré de critique à la fois exact et orthodoxe? Je n'ai pas besoin d'insister, dom Guéranger comprend lui-même combien ce procédé serait inique et pourrait devenir dangereux, quelle carrière il ouvre aux délations charitables et aux dénonciations officieuses.

S'étant ainsi complétement mépris sur ma pensée principale, il n'est pas étonnant que le commentaire détaillé qu'il donne de chacune des phrases de mon passage ne soit lui-même qu'une longue méprise. Pour rester cependant dans cette erreur, qui prend l'air d'un parti pris se prolongeant, on est vraiment étonné de la préoccupation qui a été nécessaire, des idées qu'il a fallu me prêter, des ignorances qu'il a fallu me supposer, des contorsions pénibles et singulières qu'il a fallu imposer à toutes mes phrases. J'en donnerais au long le spectacle vraiment curieux, si je ne voulais borner cette aride discussion

de textes et si de plus hautes considérations ne m'appelaient. Voici cependant deux ou trois échantillons, qui permettront de juger du reste.

J'avance, par exemple, cette proposition : *Que le christianisme s'élève comme un point culminant dans la suite des siècles, et qu'avant lui tout y mène, comme après lui tout en découle.* Cette pensée a, j'ose dire, une physionomie assez orthodoxe, qui fait hésiter un instant dom Guéranger. Imaginez comment il la comprend. « Si M. de Broglie, « dit-il gravement, veut dire... que pour les esprits éclairés des lu- « mières de la révélation, l'apparition du christianisme dans le monde « est le fait culminant des annales humaines, tous les enfants de l'E- « glise font profession d'être d'accord avec lui sur ce point. » — Assurément c'est cela que je veux dire, et il n'y a point d'autre sens possible à ma phrase.

« Mais, ajoute dom Guéranger, s'il prétend que le Christ n'avait qu'à « se manifester, comme il l'a fait, dans l'humilité et dans la souf- « france, pour que le monde tombât à ses pieds; il se trompe grave- « ment. » — A coup sûr, si j'ai dit cela, j'ai eu tort. Mais si je ne l'ai pas dit du tout, je ne me suis pas trompé du tout.

Or, pour l'amour de Dieu, quel rapport y a-t-il entre cette phrase : *Le christianisme est un point culminant dans la suite des siècles*, et cette autre, que dom Guéranger lui substitue : *Il a suffi à Jésus-Christ*, etc., et quel nuage faut-il avoir dans l'esprit pour les confondre l'une avec l'autre?

J'émets encore cette pensée : « Si la vérité que le christianisme a « révélée est un rayon de cette vérité universelle qui repose dans le « sein de Dieu, elle a dû reconnaître comme son bien et absorber en « elle-même toutes les vérités imparfaites dont les systèmes philoso- « phiques se disputaient les lambeaux souillés. » Dom Guéranger ne trouve pas cette phrase suffisamment claire, et littérairement, peut-être, il a raison. Mais tout lecteur ordinaire et non prévenu, j'en suis sûr, en comprend le sens naturel. Cela veut dire que toute vraie philosophie est nécessairement d'accord avec le christianisme, que toute vérité philosophique y est nécessairement contenue, et que, par conséquent, le peu de vérités imparfaites et souillées que le monde connaissait avant l'Évangile a pu servir, aux démonstrations de la foi chrétienne, de préparation et d'appui.

Dom Guéranger passe à côté de cette interprétation toute simple, mais il en va chercher une qui certainement ne serait venue à l'idée de personne. Il me demande si j'entends « que les écoles philoso- « phiques se sont fondues dans le christianisme dès qu'il a paru « ici-bas, en sorte que le quatrième siècle aurait eu le bonheur de « jouir du touchant spectacle que l'on promet pour notre temps,

« l'alliance des deux sœurs immortelles célébrées par M. Thiers? »

Tout le monde ne saisira peut-être pas l'à-propos qui a amené ici le nom de M. Thiers. Mais je ne crois pas que personne approuve le mode d'interprétation libre employé par dom Guéranger.

Voilà pour l'exactitude, quant à la forme, de l'imputation qui m'est faite par dom Guéranger. Le lecteur en jugera. Maintenant, je le sais, la forme n'est pas tout. Ce que je n'aurai pas dit, j'aurais pu l'insinuer; ce que j'aurai craint d'exprimer, j'aurais pu le faire entendre. Ceux qui me font l'honneur de me connaître savent pourtant à quel point l'insinuation est étrangère à mes habitudes. Je tâche de comprendre cette figure de rhétorique quand je la rencontre; mais je ne l'emploie et je ne l'imite jamais. Dom Guéranger n'est pas obligé de me rendre cette justice. Voyons donc jusqu'au fond et en toute franchise quelle a été ma pensée tout entière.

La nature du sujet ne comporte ici aucune assertion tout à fait impérieuse et absolue. Dire que tout est miraculeux, sans distinction, dans la propagation du christianisme, serait insensé; dire que rien ne l'est, serait impie. Tout est donc ici question de degrés et de mesure. Ai-je péché contre cette mesure? ai-je méconnu le miracle dans la propagation du christianisme? Dans aucune de mes paroles, assurément, nous venons de le voir. L'ai-je omis dans le cours de mon discours? Pas davantage. En quoi consiste, en effet, ce très-grand miracle, comme la plupart des théologiens l'exposent? Dans la faiblesse des premiers auteurs d'une si prodigieuse révolution, et dans la grandeur des obstacles qu'ils rencontraient? Ils étaient douze contre le monde, et contre un monde ennemi et méprisant. Je crois avoir dépeint cette faiblesse aussi vivement que je la conçois, lorsque je montre Jésus-Christ sur la montagne de Galilée, n'ayant autour de lui que douze hommes sans armes, et leur promettant cependant toute puissance dans le ciel et sur la terre[1], et lorsque j'ai fait voir plus loin les premiers chrétiens rejetés de leur synagogue, pauvres, isolés, se présentant sans défense aux ressentiments populaires[2]. Ai-je méconnu la grandeur des obstacles? Mais j'ai employé dix pages entières à exposer toutes les résistances et tous les scandales que les premiers chrétiens soulevaient par leur vertu même au sein des populations païennes[3]; et j'ai fini par montrer la puissance impériale s'armant contre eux tout entière des derniers efforts du patriotisme romain. Tout cela n'est-il pas assez en saillie et assez évident? Ce serait alors la faute de l'auteur, et non celle

[1] T. I, p. 75.
[2] *Ib.*, p. 153.
[3] *Ib.*, p. 157-163.

du chrétien. Tout ce que je puis dire, c'est que, si je n'en avais pas dit assez, il n'en aurait rien coûté à l'ordre de mon raisonnement d'en dire davantage. Il est des reproches qu'on peut encourir précisément parce que la tranquillité de la conscience ne permet pas de les prévoir. Et j'avoue que, lorsque je me plaisais à représenter toute l'Église déjà constituée entre Jésus-Christ mourant et les douze pécheurs qui l'environnent, tout le dogme déjà fondé sur le mystère des mystères et le miracle des miracles; quand j'opposais incessamment ce germe planté par la main divine à l'unité factice et composite de l'empire romain, tout entier à l'émotion de ce grand spectacle, l'idée que je pouvais attribuer le triomphe d'une telle Église à une cause humaine quelconque n'a seulement pas traversé ma pensée, et je croyais le fond de mon cœur assez éclatant à tous les yeux pour préserver ma foi d'une telle injure.

Maintenant, à côté du miracle que la puissance de Dieu seul explique, j'ai indiqué au développement de l'Église des causes que je ne nommerai pas naturelles (car ce mot rendrait mal ma pensée, et je ne l'ai pas prononcé), mais que j'appellerai plutôt providentielles, parce qu'elles résultent des facilités que la Providence divine avait préparées dans le gouvernement général du monde à l'œuvre qui était le but et la fin de l'humanité tout entière. Ai-je excédé la mesure dans ce tableau? Non encore; car, d'une part, je n'ai consacré à ces causes historiques du développement de l'Église littéralement que les deux pages que dom Guéranger a citées. Tout le reste de mon discours est employé à des considérations puisées dans un tout autre ordre d'idées. Puis dom Guéranger lui-même m'a fait, en ce genre et d'un seul coup, toutes les concessions que je lui demande. Il m'accorde que la propagation du christianisme a été puissamment servie par la réunion du monde civilisé, sous l'unique empire de Rome. C'est la seule cause naturelle, il est vrai, qu'il reconnaisse à cette propagation merveilleuse. Grand merci, je ne lui en demande pas davantage. La réunion du monde sous la domination de Rome, c'est en effet l'histoire entière des premiers siècles de l'ère chrétienne. Dire que cette réunion a profité au christianisme, c'est dire plus éloquemment que moi que toute l'histoire y a concouru. Il n'est pas une des causes que j'ai indiquées comme ayant dû seconder la marche du christianisme, et que dom Guéranger m'a si rudement contestées, qui ne soit au fond contenue dans ce seul fait : la réunion de l'empire romain sous une même domination. C'est grâce à cette unité romaine, en effet, à cette paix romaine, comme on l'appelait, que, les peuples divers vivant dans d'habituelles et amicales relations, et leurs communications étant devenues rapides et quotidiennes, les saints prédicateurs de l'Évangile purent se porter si rapidement sur les divers points du monde, s'y répandre, se le diviser, pour ainsi

dire, sans cesser de rester unis entre eux par des liens étroits et fraternels. Croit-on que si, comme deux siècles auparavant, l'Orient eût été séparé de l'Italie par des mers infestées de pirates ou des populations grecques animées d'un souffle de résistance, il eût été si facile à Pierre et à Paul de passer incessamment de Jérusalem à Rome, du berceau de la foi à sa capitale nouvelle? Croit-on que, dans la Gaule des druides et des bardes, saint Pothin et saint Irénée eussent aussi facilement porter l'enseignement de saint Polycarpe que dans ces villes savantes, élevées à l'imitation de la civilisation romaine par les fils de Vercingétorix admis dans le sénat de Claude? Pour ma part, je n'ai jamais pu considérer sans émotion les grands vestiges de l'unité romaine, car j'y vois en quelque sorte les piliers de pierres posées sur le roc par la main de Dieu même pour y bâtir l'édifice de la foi chrétienne. Il y a un livre, en particulier, livre bien aride en apparence, tout composé de noms propres, souvent barbares, et qui m'attendrit toutes les fois que je le regarde. Il s'appelle l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*. C'est la suite de ces grandes voies militaires dont on rencontre çà et là dans nos campagnes les larges dalles arrondies, profondément sillonnées par les roues des chars, et qui se suivaient alors, sans interruption, de l'Atlantique à la mer Rouge, toutes couvertes d'étapes, de chevaux, de maisons de refuge, toutes gardées par des serviteurs de Rome. Notre monde moderne, si fier de ses voies de communication, n'a rien vu de si grand; mais ce n'est pas là ce qui me touche, c'est ce nom de Jérusalem qui m'attire. Il me semble que je suis là comme la route royale de l'Évangile prête à être foulée par ces *pieds si beaux des messagers de paix*, descendant de la montagne de Sion. Est-ce là le seul service que l'unité romaine a rendu à la foi chrétienne? Non, je ne finirais pas si je voulais les énumérer tous. Il faudrait parler aussi de cette lente élaboration du droit des gens surnommé par des générations chrétiennes la raison écrite, partant de l'étroit et jaloux droit quiritaire pour abolir successivement les priviléges de caste et de cité, les distinctions de citoyen et d'étranger, de vainqueur et de vaincu, et arrivant à proclamer l'égalité des hommes devant la nature presque au moment même où Jésus-Christ proclamait leur fraternité devant Dieu. Il faudrait parler encore de toutes ces écoles ouvertes depuis Athènes jusqu'à Tolède et de Trèves à Hippone, toutes par elles-mêmes, il est vrai, impuissantes et stériles, mais discutant sinon professant l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, et préparant aux apôtres des auditeurs qui entendaient au moins le premier sens de leurs paroles. Il faudrait enfin faire remarquer que cette unité romaine, par sa masse, dépassant et surchargeant la force d'une seule autorité, prépara la décomposition qui la suivit, et que cette décomposition ne laissa d'autres ressources à des populations amol-

lies que de se jeter dans les bras et sous la règle protectrice de l'Église. En sorte que, par un prodige nouveau, Rome, cette Rome païenne, la meurtrière des martyrs, servit pourtant l'Évangile autant par sa force que par sa faiblesse, autant par sa croissance que par sa mort. La grandeur de l'empire prépara l'avénement du Christ, les malheurs de l'empire consommèrent son triomphe. C'est ainsi que j'entends que l'état social et politique des sociétés antiques seconda les progrès du christianisme bien plus encore par la réaction de ses vices que la pente de ses vertus, par sa dissolution et ses misères plus que par ses prospérités.

Dom Guéranger a parfaitement raison de dire que ces faits sont à la fois naturels et surnaturels : ils sont naturels dans leurs détails, et surnaturels dans leur ensemble. Il est naturel que Scipion ait vaincu à Zama et César à Pharsale ; il est naturel que Caïus et Ulpien aient fait des lois ; il est naturel que les écoles de Marseille et Lyon aient étudié les enseignements de Platon, puisqu'elles avaient appris le grec. Mais il n'est point naturel que tous ces combattants et tous ces penseurs, tous ces rois de la gloire et de l'intelligence, n'aient au fond travaillé que pour Jésus-Christ, et se soient trouvés, à un moment donné, sans le savoir, traînés comme les mages aux pieds de la crèche. Il n'est point naturel que *le lent enfantement de la grandeur romaine* n'ait servi qu'à préparer l'humble et pur enfantement de Marie. Si cela est naturel, cela est naturel comme les cieux qui racontent la gloire de Dieu. Et, en effet, quand on s'élève à de telles hauteurs, il semble qu'on entend l'harmonie des sphères célestes ; il semble qu'on a l'avant-goût, les premières lueurs du spectacle réservé à la béatitude infinie, l'accord sensible et tangible de la raison et de la foi, de la grâce et de la nature. Je remercie dom Guéranger de ne pas m'interdire tout à fait ces pieuses jouissances de l'historien.

Et cependant je ne m'y suis pas abandonné avec passion : le croirait-on, je n'ai fait à peine que les goûter, et j'ai passé. Je sentais qu'un terrible maître m'avait devancé dans ces voies et ne m'avait rien laissé à dire. Je ne voulais point poser mes pieds profanes sur les traces de feu du *Discours sur l'histoire universelle*. Les causes de la propagation de l'Évangile sur lesquelles j'ai appelé l'attention de mon lecteur sont d'une autre nature. J'en ai développé deux en particulier. La première est la force de l'institution de l'Église au milieu d'une société politique en dissolution. Cette cause-là est encore à mes yeux à la fois naturelle et surnaturelle : surnaturelle cette fois dans sa source, qui est Dieu même, le fondateur de l'Église ; surnaturelle dans sa durée, qui est sous la garde de la promesse divine ; mais naturelle souvent dans ses effets, car il est conforme à la nature des choses qu'une association forte, réglée par une discipline sage, profite et s'é-

tende dans des temps de dissolution sociale en raison de l'anarchie même qui l'environne. Dom Guéranger n'a pas dit un mot de cette cause qui remplit une partie du paragraphe cité par lui et au moins la moitié de mon discours, sans doute parce qu'il n'y trouvait rien à reprendre. Je le regrette, car il y aurait trouvé au moins une occasion de montrer qu'en ce point je n'avais transigé avec aucune théorie rationaliste. Mais, en général, dom Guéranger, qui dit du bien et du mal de mon livre, a toujours préféré affirmer l'un et démontrer l'autre (on a vu comment); en sorte qu'à la fin de sa critique le lecteur est en droit de penser que les reproches seuls ont des preuves et que les éloges sont des adoucissements donnés par la charité du juge à la vanité de l'accusé. Dire le mal qu'on croit, taire le bien qu'on voit, cela s'appelle faire la revue d'un livre avec modération et justice. Mais passons, je n'ai ni droit ni souci de me plaindre. Je raisonne et je me défends.

Il y a une autre cause que j'ai essayé d'expliquer de la rapide propagation du christianisme. Elle forme la seconde proposition incriminée par dom Guéranger dans le même article.

La propagation du christianisme fut secondée, suivant moi, dans le monde par le rapport de sa doctrine avec les besoins de l'intelligence et de l'âme humaines. Il venait combler un vide cruellement senti; ce qui explique, non, sans doute, complétement, mais en quelque mesure, la promptitude avec laquelle il fut accueilli.

Cette idée n'est point admise par dom Guéranger; non assurément qu'il conteste les rapports secrets de la doctrine chrétienne avec les besoins de notre âme et de notre intelligence, mais il ne croit pas que ces rapports aient eu d'influence sur les conversions, ni qu'ils aient pu exercer sur les païens un attrait qui les ait amenés vers Dieu. Il rappelle que l'état d'abaissement et de souffrance dans lequel Jésus-Christ s'était montré, l'humilité de la condition des ministres qu'il s'était choisis, repoussaient l'orgueil humain; que les mortifications et les renoncements de tout genre qu'il imposait effrayaient les sens, qu'en outre, de très-bonne heure, les persécutions auxquelles les chrétiens furent en butte durent épouvanter la faiblesse humaine; enfin, ces persécutions elles-mêmes, et l'ardeur avec laquelle elles furent suscitées par les populations païennes, n'attestent-elles pas, dit-il, que le christianisme naissant inspirait plus de répulsion que d'attrait, et qu'il fallut un miracle extraordinaire de la grâce pour en triompher?

Ces observations sont très-justes, mais je ne vois pas qu'elles contredisent les miennes. Que la religion chrétienne ait inspiré des préventions, soulevé des répugnances, suscité des inimitiés très-vives, je ne pense pas l'avoir contesté, et j'ai même consacré, comme je l'ai dit,

presque un chapitre entier de mon discours à expliquer avec détail par où le christianisme blessait les habitudes, les instincts et les sentiments des populations romaines, et si je n'en ai pas parlé dans la page même que dom Guéranger cite, c'est qu'en vérité on ne peut pas tout dire à la fois. Mais le christianisme serait-il la première vérité morale qui aurait eu la faculté d'exciter entre les hommes d'un même pays, et souvent dans le cœur des mêmes hommes, un assaut intérieur de sentiments contradictoires, d'attraits et de répugnances, d'inimitié et d'amour? Il me semble qu'avec le mélange de bien et de mal qui se remue au fond du cœur de l'homme, avec le combat de passions basses et élevées, avec cette lutte sans cesse renouvelée de la chair et de l'esprit, qui fait toute notre histoire intime, il n'est aucune grande vérité morale qui puisse échapper à cette condition. Le christianisme, la vérité morale suprême et par excellence, l'a subie au plus haut degré. Il n'y eut jamais, dans le monde, de plus grand signe de contradiction; il n'y eut jamais de doctrine à la fois plus haïe et plus aimée, plus fortement repoussée, mais plus avidement accueillie, parce qu'il n'y en eut jamais qui foulât aux pieds plus rudement les mauvaises passions de la corruption humaine, mais qu'il n'y en a aucune non plus qui ait parlé un langage plus doux et plus tendre à tous les nobles instincts, à tous les sentiments purs. Le christianisme est à la fois conforme et contraire à notre nature présente : il est contraire à toute l'œuvre du péché dans notre âme; il est conforme à tous les vestiges que nous conservons encore en nous-mêmes de l'œuvre primitive de Dieu. Le christianisme humiliait l'orgueil de l'homme, dom Guéranger a raison; il contristait ses sens, mais il lui offrait aussi des spectacles de dévouement qui le ravissaient, et un idéal de pureté auquel l'imagination humaine n'est jamais tout à fait insensible. La veille de la naissance de Jésus-Christ, Cicéron, un païen assurément, avait dit que, si la justice se montrait aux hommes, tous les cœurs se fondraient d'amour. J'ose penser que saint Jean à Éphèse, saint Paul à Rome, disons tout, Jésus-Christ à Jérusalem, purent paraître, à bien des païens, réaliser la prédiction de Cicéron. Mais ce n'était pas là même le plus grand attrait du christianisme; sans quoi il n'eût fait que lutter de beauté morale avec toutes les doctrines philosophiques, et l'effet de la beauté morale est toujours languissant. Son avantage particulier est qu'il avait des paroles même pour les faiblesses humaines, même pour le péché. C'était, il est vrai, une doctrine de pénitence annoncée à des hommes sensuels; mais c'était aussi une doctrine de pardon annoncée à des pécheurs. Dom Guéranger contestera-t-il que ce mot de pardon ait eu pour l'humanité souillée, inquiète, ne plongeant qu'avec terreur ses regards dans l'éternité, un attrait bien propre à l'émouvoir? Je ne sais, mais

je m'imagine que, si nous voulons nous faire une idée de l'accueil que reçut le christianisme dans le monde, nous devons, nous autres faibles dans la foi, la chercher plus en nous-mêmes que dans l'histoire. C'est là que nous trouverons ce combat d'impressions diverses, cette résistance de l'orgueil à la soumission, cette fuite des sens devant une doctrine d'austérité et de pénitence, mais aussi cet entraînement du besoin d'aimer qui nous pousse vers un Dieu qui fut l'amour même, et ce cri de détresse qui s'élève vers le signe du pardon. Les gens à qui parlaient les apôtres éprouvaient, je pense, ces mêmes contrastes et ces mêmes conflits. L'obstacle était bien plus grand, j'en conviens, mais l'attrait aussi était plus vif. Il y avait des supplices à braver, mais il y avait les saints et les apôtres à imiter. Et, en définitive, ce fut l'attrait qui l'emporta; car enfin le monde s'est converti. Ce fut par la grâce, dit dom Guéranger. Eh! sans contredit; mais la grâce agit, ce me semble, et par des appels intérieurs, et par des moyens extérieurs, par les sacrements, les prédications, les démonstrations de la foi. Dire que le monde s'est converti par l'attrait de la doctrine chrétienne, est-ce nier l'action de la grâce? Qu'est-ce donc que la doctrine chrétienne, sinon le plus puissant des instruments et le premier des dons de la grâce?

On s'explique, je pense, pourquoi la gravité des persécutions subies par le christianisme ne me paraît point difficile à concilier avec ce point de vue; et, en vérité, est-ce sérieusement que dom Guéranger suppose que j'ai voulu passer ces persécutions sous silence, ou qu'elles sont sorties de ma mémoire? Est-ce sérieusement qu'il prétend que j'ai exposé le développement du christianisme dans le monde, comme un coup de baguette magique, comme un changement à vue d'opéra, et que je me suis représenté tous les rois de la terre s'inclinant devant le Christ à sa première apparition? Quel singulier historien je suis alors, et que je mérite peu les compliments que dom Guéranger m'a bien voulu faire! En tout cas, si j'avais donné un pareil démenti à toute l'histoire, je n'aurais pas péché, au moins, par un goût excessif pour les *choses naturelles*. Mais j'ai consacré un chapitre entier de mon discours à l'exposition des divers motifs et des diverses passions qui inspirèrent les persécutions dirigées contre le chistianisme; et, tout en cherchant à les faire comprendre, je n'en ai dissimulé ni l'intensité ni la violence. Seulement, je ne vois pas comment ce grand fait des persécutions empêcherait de penser qu'un puissant attrait entraînait les hommes vers le christianisme. Pourquoi les persécutions eurent-elles lieu, sinon pour arrêter des conversions trop nombreuses, pour compenser, par conséquent, par l'effroi des supplices, l'entraînement mystérieux de la grâce qui semblait pousser les hommes dans les bras de Jésus-Christ? Si les conversions avaient été rares, égrenées, iso-

lées, les persécutions n'auraient jamais eu lieu. Il y avait dans le monde romain bien des sectes obscures et austères qui ne furent point persécutées. Le démon du paganisme persécuta quand il se sentit menacé et déserté. Les persécutions n'empêchent donc point que l'on cherche à se rendre compte, en certaine mesure, des causes d'une rapide propagation, dont elles n'étaient que la conséquence.

Voilà ma pensée tout entière justifiée de tout soupçon, de toute arrière-pensée rationaliste. Je ne pousserai pas plus loin cette défense, et je ne reprendrai plus la polémique. Si les critiques que dom Guéranger me tient encore en réserve me font voir des erreurs véritables dans les pensées que j'ai cru pouvoir émettre, je les recevrai avec déférence : sur les matières de foi, où tout fidèle, et surtout tout laïque, a toujours à apprendre, j'ai proclamé que toute erreur involontaire serait de ma part *aussitôt rétractée que connue*. Mais des phrases qui, privées de leurs correctifs, séparées de ce qui les explique et les entoure, interprétées dans un sens arbitraire, prêtent à l'équivoque ou même à l'apparence d'hérésie, il peut s'en trouver à toutes les pages de mon livre, et, j'ose dire, de tous les livres. Le nombre en peut être infini. Le lecteur est averti et me dispensera de réponses qui seraient interminables et superflues.

ALBERT DE BROGLIE.

P. S. Depuis que ces feuilles étaient écrites et envoyées à l'impression, un quatrième article du R. P. dom Guéranger a paru dans l'*Univers* du 16 de ce mois. Je ne puis résister à la tentation de montrer, une fois de plus, par un exemple frappant, les erreurs singulières où tomberait un lecteur qui ajouterait une foi entière aux commentaires de dom Guéranger. Il s'agit cette fois de la constitution hiérarchique de l'Église. J'ai consacré une dissertation entière à établir que les trois degrés ecclésiastiques étaient d'institution divine et de transmission apostolique (t. I, p. 415-425). Je démontre en particulier, contre les protestants, que les apôtres *mirent un évêque dans chaque Église* (p. 424), et j'explique les obscurités de quelques textes par cette conjecture, que l'évêque put rester seul dans son diocèse avec des diacres, tant que les besoins de son troupeau n'exigèrent pas la présence de plus d'un ministre en état d'offrir le sacrifice divin. Enfin j'appuie ma démonstration sur le témoignage de l'Apocalypse de saint Jean, témoignage si fort, aux yeux des protestants eux-mêmes, qu'ils n'ont eu d'autre ressource pour l'expliquer que d'attribuer à saint Jean même l'institution de l'épiscopat.

Croirait-on que, par une inattention inexplicable, dom Guéranger

néglige toute ma dissertation, et prend occasion de la dernière phrase pour supposer que j'ai attribué moi-même à saint Jean l'organisation épiscopale de l'Église? C'est-à-dire qu'il me prête textuellement l'opinion que j'ai combattue! Il est vrai qu'il la réfute lui-même par d'excellents arguments, accompagnés d'une réprimande sur mon ignorance théologique, que j'aurais assurément méritée si j'avais dit le contraire de ce que j'ai imprimé.

L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION

PAR ALEXIS DE TOCQUEVILLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

I

Comment la révolution française est-elle sortie de l'ancien régime? Comment la société politique de notre temps est-elle sortie de la révolution? Quelles traces cette société a-t-elle gardé de ses origines, et quels périls lui fait courir, quelle vocation lui impose son caractère? D'où vient, en un mot, la France contemporaine, et où doit-elle aller? Cette grande et redoutable étude des destinées de notre pays, M. de Tocqueville vient de l'entreprendre, ou plutôt il la poursuit sous une forme nouvelle. Il y a vingt ans, son regard prophétique observait aux États-Unis le développement libre et régulier de la démocratie; aujourd'hui, pour instruire ses contemporains, il ne traverse plus l'espace, il remonte le temps, et, se repliant sur la France, il considère l'explosion violente et désordonnée de l'égalité parmi nous. Dans le nouveau monde, il apercevait le type le plus achevé des sociétés nivelées; dans l'ancien régime, il cherche le point de départ et le progrès de notre nivellement.

Ainsi les deux livres se complètent, et, à travers l'intervalle qui les sépare, la même inspiration les a dictés. Est-il besoin d'ajouter que les mêmes qualités les distinguent? Esprit libre, ingénieux et sincère, généralisateur sans système, élevé sans chimère, impartial sans froideur, plus propre à décrire des phénomènes qu'à professer des doctrines, à éclairer toutes les opinions qu'à fournir des armes à aucune cause, par-dessus tout observateur clairvoyant, écrivain lumineux, tel on avait connu l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, tel on le retrouve dans le livre de l'*Ancien régime et de la révolution*.

Vingt années pourtant (et quelles années!) se sont écoulées entre ces deux ouvrages. N'auront-elles point laissé leurs traces dans le talent de l'auteur? Elles lui ont ouvert et fermé la vie publique. Mais, soit qu'il se montrât l'ami trop confiant de la démocratie, soit qu'il

[1] 1 vol., chez Michel Lévy.

résistât avec une honnêteté courageuse à la révolution sociale, on l'a toujours vu, comme étranger à tout engagement, à tout attachement de parti, garder au sein même des luttes les plus ardentes une attitude méditative ; et le maniement des affaires, le spectacle des révolutions, ont dû perfectionner son talent d'observation plutôt qu'altérer son indépendance de jugement. Ses idées se sont simplifiées en se mûrissant ; il embrasse sous un plus rapide regard un plus vaste horizon Son patriotisme attristé s'exprime avec une chaleur plus communicative, avec une autorité plus sévère. Mieux qu'un autre sans doute, il doit sans surprise et sans trouble supporter la retraite : elle le ramène aux études auxquelles fut consacrée sa jeunesse et qui resteront la gloire de son nom. Il a perdu la tribune, il a gardé sa plume de publiciste... il peut se consoler. Mais pour la France il avait d'autres ambitions, il a d'autres mécomptes. Les événements qui l'ont relégué loin des affaires n'ont pu le désintéresser des destinées de sa patrie, et dans ce moment il veut lui rendre encore le plus important service : il la convie à s'examiner elle-même et à considérer la route où elle se précipite.

Pour juger, en effet, la société contemporaine, il faut considérer la révolution, tout le monde le sait ; mais, pour juger la révolution, il faut considérer l'ancien régime, presque tout le monde l'oublie, M. de Tocqueville l'entreprend. Appartenant par ses souvenirs de famille à la France qui semble finir et par ses idées personnelles à la France qui semble commencer en 1789, petit-fils de Malesherbes et disciple politique de Washington, il avait l'œil ouvert sur les deux sociétés que l'abîme de la révolution sépare, il pouvait les comparer.

« Les Français, dit-il, ont fait en 1789 le plus grand effort auquel « se soit jamais livré aucun peuple afin de couper en deux leur destinée et de séparer par un abîme ce qu'ils avaient été jusque-là de ce « qu'ils voulaient être désormais. J'avais toujours pensé qu'ils avaient « beaucoup moins réussi dans cette singulière entreprise qu'on ne « l'avait cru au dehors et qu'ils ne l'avaient cru d'abord eux-mêmes. « J'étais convaincu qu'à leur insu ils avaient retenu de l'ancien régime « la plupart des sentiments, des idées, des habitudes à l'aide desquels « ils avaient conduit la révolution qui le détruisit, et que, sans le « vouloir, ils s'étaient servis de ses débris pour construire la société « nouvelle... J'ai osé pénétrer jusqu'au cœur de cet ancien régime, « si près de nous par le nombre des années, mais que la révolution nous cache[1]. »

Dans ce dix-huitième siècle, dont nous ne connaissons guère que la surface brillante et mobile, M. de Tocqueville a donc étudié les insti-

[1] Avant-propos.

tutions, les usages, l'administration, l'esprit du gouvernement, la condition des diverses classes, leurs rapports entre elles et leurs vrais sentiments. Cette investigation, indépendante et sincère, a confirmé chez lui une conjecture conforme à toutes les lois de l'histoire. A mesure qu'il évoquait de son tombeau la France qui n'est plus, il y trouvait des traits de parenté avec la France que nous voyons, et les fruits du passé lui apparaissaient comme les germes de l'avenir.

Aujourd'hui il nous dévoile dans l'ancien régime les précédents de la révolution; bientôt il jugera cette révolution même et en appréciera les résultats. Cette méthode est féconde et sûre, et, si M. de Tocqueville ne résout pas tout entière l'immense question qu'il se pose, du moins il aura montré comment on doit l'aborder. Instruisons-nous donc à son école, et résumons rapidement les conclusions de son beau travail.

Les témoins des scènes terribles de la révolution ont été frappés avant tout de leur caractère anarchique et impie. Cependant, nous le voyons à cette heure, elle n'a détruit dans la société nouvelle ni la religion ni le pouvoir; au contraire, la religion s'est raffermie, le pouvoir s'est étendu. De ce résultat imprévu, M. de Tocqueville infère que l'objet fondamental et final de la révolution n'a été ni l'anarchie ni l'impiété.

Quelle a donc été son œuvre propre, son résultat permanent? Les voici : effacer tous les vestiges de la hiérarchie féodale, donner pour base à un ordre social et politique nouveau l'égalité des conditions. Si la révolution a attaqué l'Église et la monarchie, c'est que l'Église et la monarchie s'étaient entrelacées à la féodalité. Mais, dépouillé de ses priviléges politiques, le clergé a repris son ascendant religieux ; s'élevant seul au sein du nivellement universel, un pouvoir politique nouveau a « attiré et englouti dans son unité toutes les parcelles d'autorité et d'influence qui étaient auparavant répandues dans une foule « de pouvoirs secondaires, d'ordres, de classes, de professions, de « familles et d'individus, et comme éparpillées dans tout le corps « social. On n'avait pas vu dans le monde un pouvoir semblable depuis « la chute de l'empire romain[1]. »

L'objet de la révolution étant ainsi déterminé, M. de Tocqueville montre sans peine que l'ancien régime l'avait préparé, ou, pour parler comme M. de Bonald[2], qu'elle était conçue longtemps avant de venir au monde en 1789. Partout en Europe la féodalité avait cessé d'être une puissance politique; mais en France elle n'est plus même une institution administrative. Dans les campagnes, les paysans devenus

[1] P. 15.

[2] *Législation primitive.* Introd.

propriétaires et le seigneur n'étant plus, selon le langage des intendants, qu'un premier habitant; dans les villes, les magistratures urbaines tour à tour électives ou vénales selon les besoins du fisc, le gouvernement municipal dégénérant en une oligarchie de notables sans autorité ni responsabilité; dans les villes comme dans les campagnes, toute la réalité de la puissance concentrée entre les mains de l'administration centrale : voilà le tableau que nous présente M. de Tocqueville.

Les libertés provinciales avaient-elles cependant un meilleur sort que les libertés municipales? Cinq provinces seules et quelques petits districts insignifiants possédaient encore leurs États pour gérer leurs intérêts, voter, répartir et lever leurs impôts. Ailleurs il n'y a plus entre le pays et le roi que les officiers du roi. Partout se réalisent l'unité dans le pouvoir, l'uniformité parmi les sujets.

Au centre du royaume, un grand conseil qui réglemente toute l'administration intérieure, un contrôleur général qui la dirige; dans chaque province, un intendant qui l'exerce, et enfin des tribunaux exceptionnels, qui jugent les affaires où l'administration est intéressée et couvrent ses agents, qu'est cela, s'écrie M. de Tocqueville, sinon la centralisation que nous connaissons? La révolution n'a point abattu cet édifice moderne élevé lentement par la royauté derrière les ruines encore debout des anciennes institutions et des anciens pouvoirs. Pourquoi? C'est que la centralisation était elle-même le commencement de la révolution et son signe. « Quand un peuple a détruit dans son sein « l'aristocratie, il court vers la centralisation comme de lui-même. Il « faut alors bien moins d'efforts pour le précipiter sur cette pente que « pour le retenir[1]. » L'aristocratie des fonctionnaires remplace naturellement l'aristocratie de naissance.

Voilà donc ce que nous avons gardé de l'ancien régime. Qu'en avons-nous perdu? L'auteur va nous le dire.

La centralisation avait déjà le même naturel, les mêmes « procédés, « les mêmes visées que de nos jours, mais, non encore le même pouvoir[2]. » Il n'y avait plus d'institutions libres, il restait des positions indépendantes.

Dans la bourgeoisie, le goût des places n'était pas moins développé qu'à notre époque. Mais la plupart de ces places, n'étant ni données ni ôtées par le gouvernement, augmentaient l'importance du titulaire; elles le faisaient respecter, elles ne l'asservissaient pas.

La noblesse avait retenu de ses longues habitudes de grandeur la générosité du cœur, la hauteur de l'attitude, la liberté du langage. Ou-

[1] P. 93.
[2] P. 168.

vrez ses cahiers : « Presque toutes les garanties contre les abus du « pouvoir que nous avons possédées durant trente-sept ans de régime « représentatif sont hautement revendiquées par elle[1]. » A son exemple, les autres classes devenaient plus viriles et plus fières ; en l'extirpant, on a énervé jusqu'à ses ennemis et ses rivaux.

Le clergé avait seul gardé ses libertés particulières. L'Église de France conserva jusqu'à la fin ses assemblées périodiques, et dans son sein le pouvoir ecclésiastique même avait des limites respectées. Rien donc n'habituait d'avance et ne façonnait le clergé à supporter nulle part l'arbitraire. « Mais ce qui contribuait le plus à donner aux prêtres « les idées, les besoins, les sentiments, les passions du citoyen, c'était « la propriété foncière... J'ose penser, dit M. de Tocqueville, contraire« ment à une opinion bien fortement et bien solidement établie, que « les peuples qui ôtent au clergé catholique toute participation quel« conque à la propriété foncière et transforment tous ses revenus en « salaires, ne servent que les intérêts du Saint-Siége et ceux des « princes temporels, et se privent eux-mêmes d'un très-grand élément « de liberté. » Dans ses cahiers de 1789, le clergé se montre « sou« vent intolérant, opiniâtrément attaché à plusieurs de ses anciens pri« viléges, mais, du reste, aussi ennemi du despotisme, aussi favorable « à la liberté civile, aussi amoureux de la liberté politique que le « tiers état ou la noblesse... Je ne sais si, à tout prendre, et malgré « les vices éclatants de quelques-uns de ses membres, s'il y eut jamais « dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique « de France, au moment où la révolution le surprit, plus éclairé, plus « national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux « pourvu de vertus politiques et en même temps de plus de foi : la « persécution l'a bien prouvé. J'ai commencé l'étude de l'ancienne « société plein de préjugés contre lui, je l'ai terminée plein de res« pect[2]. »

A ces éléments de vigueur et d'indépendance ajoutez une magistrature vraiment libre, un roi qui parlait à la nation en chef plutôt qu'en maître, des sujets qui, obéissant moins par contrainte que par dévouement, gardaient intacte une extrême fierté jusque dans une extrême obéissance, et vous comprendrez comment, au sein de cette monarchie absolue, ont pu se former des âmes intrépides et fortes.

Si M. de Tocqueville se fût arrêté là, ce tableau de l'ancien régime ne suffirait pas à expliquer la révolution. D'une part, en effet, il reconnaît dans la société qui n'est plus plusieurs traits essentiels de la société nouvelle; mais, si les deux sociétés se continuent et se ressem-

[1] P. 171.
[2] P. 172, 173, 174 et 176.

blent, comment entre elles deux un tel bouleversement? Plus les résultats de la révolution nous paraissent naturels et depuis longtemps préparés, plus la catastrophe de la révolution doit nous étonner et nous confondre. D'autre part, M. de Tocqueville nous fait admirer, particulièrement dans les classes que la révolution a frappées, de précieux éléments de grandeur et de vie. Comment donc ces classes ont-elles été frappées? D'où vint leur impuissance? En un mot, pourquoi l'ancienne société fut-elle tant attaquée et pourquoi si mal défendue?

L'auteur, on peut le croire, ne laisse pas de telles questions sans réponse. Selon lui, la féodalité, en cessant d'être une institution politique, était restée la plus grande des institutions civiles; ce qui en elle pouvait protéger et servir avait disparu, ce qui pouvait irriter et nuire subsistait. En perdant sa puissance, la noblesse avait accru ses immunités; en devenant une classe subordonnée, elle était restée une classe privilégiée et fermée. Des priviléges sans pouvoir parurent insupportables et se trouvèrent désarmés.

Ainsi les prérogatives de la noblesse l'isolaient de la nation; la bourgeoisie ne tendait pas moins à s'isoler du peuple. Jamais les hommes n'avaient été plus semblables entre eux et jamais plus séparés les uns des autres. Au bas de l'échelle sociale, les paysans supportaient presque seuls tout le faix des abus, non que personne voulût les opprimer, mais parce qu'ils étaient abandonnés de tous.

La division des classes, voilà le mal qui a fait périr l'ancienne société. Mais de ce mal, quelle est la cause, selon M. de Tocqueville? La destruction de la liberté politique. Il n'existe pas en Angleterre où vit cette liberté, il gagne en France à mesure que s'évanouissent les antiques franchises. C'est, en effet, la pratique, non pas révolutionnaire, mais traditionnelle et progressive du gouvernement représentatif, qui habitue les hommes à sortir d'eux-mêmes, à s'unir pour être forts, à chercher au-dessous comme au-dessus d'eux des soutiens et des appuis; elle forme les classes supérieures à sacrifier leurs intérêts à leur ambition, les classes inférieures à supporter les hiérarchies qui protégent et n'écrasent pas. Le despotisme, au contraire, efface à la fois ce qui distingue les hommes et ce qui les unit; il les égalise et les isole.

Nous touchons au germe profond d'où M. de Tocqueville voit sortir toutes les plaies de l'ancien régime. Selon lui, du jour où les rois établirent des taxes sans le consentement de la nation, l'objet de l'impôt fut d'atteindre, non pas les plus capables de le payer, mais les plus incapables de s'en défendre. Ainsi la suppression de la liberté politique aggrava les inégalités sociales, elles devinrent plus lourdes à mesure que s'accrurent les besoins du pouvoir. De cette nécessité d'avoir

de l'argent sans le consentement des États découlèrent en foule les inventions malfaisantes de l'esprit fiscal; les priviléges vendus et repris, les offices vénaux tour à tour multipliés sans mesure et supprimés sans justice, les monopoles établis moyennant finance dans les corporations industrielles, les engagements de l'État méconnus; de là, enfin, l'arbitraire dans la répartition et la perception des taxes, arbitraire plus pesant que les taxes elles-mêmes: car les classes qui auraient pu obtenir la réforme de l'impôt ne travaillaient qu'à s'en affranchir.

Ce n'est pas tout encore. La vie politique étant éteinte, gouvernants et gouvernés avaient également perdu l'habitude de lire dans les faits l'expérience des mouvements et des sentiments populaires, et voilà comment « les Français ont pu tomber dans une révolution terrible « sans la voir, les plus menacés par elle marchant les premiers et se « chargeant d'ouvrir et d'élargir le chemin qui y conduisait[1]. »

Rêvée par des hommes de lettres et non préparée par des corps politiques, cette révolution a prétendu fonder sur la théorie pure une société nouvelle; elle a été radicale.

Survenant à une époque de fanatisme irréligieux, elle a été violente et sans frein.

Éclatant dans un pays de centralisation extrême, elle a été irrésistible et soudaine. Il lui a suffi de se rendre en un jour maîtresse de Paris pour ne plus redouter d'obstacles en France.

Enfin, accomplie par le peuple le plus étonnant de l'univers, elle a été extraordinaire et prodigieuse.

Ainsi les précédents de la révolution font comprendre son caractère. N'expliquent-ils pas également ses résultats? Voyez dans son premier élan cette génération de 89. A travers son enthousiasme, sa témérité, son inexpérience, ses espérances illimitées, sa fière et naïve confiance en elle-même et dans l'avenir, cherchez quel est le double amour qui l'inspire et l'enflamme. C'est l'amour de l'égalité et celui de la liberté. L'un et l'autre vivent en elle pareillement ardents et sincères. Mais l'égalité était chez les Français une passion constante et profondément enracinée, un fait préparé par le perpétuel travail des siècles; la liberté, au contraire, longtemps oubliée, apparaissait comme un goût nouveau, un idéal généreux, mais éphémère. L'égalité s'est développée, la liberté ne s'est pas fondée. Entre le pouvoir absolu et l'anarchie populaire, entre l'anarchie populaire et le despotisme, il ne s'est pas rencontré de point d'arrêt, et l'établissement d'institutions libres au sein des peuples démocratiques reste encore pour l'Europe un obscur et redoutable problème.

Ce problème est-il insoluble? M. de Tocqueville ne le pense pas,

[1] P. 313.

puisqu'il compte dire à quelles conditions l'avenir peut le résoudre. Sans doute, ces conditions ne seront pas celles au milieu desquelles notre génération a vu déjà douloureusement échouer tant d'expériences. Malheur à nous si le passé nous décourage et si nous devons un jour nous résigner à l'abaissement! Mais malheur aussi s'il ne nous instruit pas et si nous multiplions les catastrophes! Nulle part le despotisme n'est plus pernicieux qu'au sein des sociétés nivelées; car il favorise le vice auquel ces sociétés sont spécialement sujettes : l'égoïsme. Mais nulle part aussi la liberté n'est plus difficile; car ce même vice auquel leur tempérament les dispose est son plus grand ennemi. Il ne nous appartient pas d'anticiper sur les conclusions que ne nous a pas encore livrées M. de Tocqueville. Toutefois, disons-le d'avance, on ne sonde pas d'un regard si ferme les maladies de son temps et de son pays quand on ne les croit pas guérissables. Le seul crime, d'ailleurs, que Dieu ne pardonne peut-être pas aux peuples, c'est de désespérer d'eux-mêmes. Dussions-nous ne pas apercevoir les ressources infinies de sa providence, il faudrait encore les attendre et les mériter.

Mais, sans dépasser le point où s'est arrêté M. de Tocqueville, n'avons-nous pas déjà plus d'un enseignement à recueillir? Ce regard jeté sur le passé nous enseigne que les révolutions n'enfantent point la liberté, que les jalousies démocratiques la compromettent, que l'extrême centralisation la rend impossible. Pour que la liberté vive et dure, non pas turbulente et stérile, comme elle nous est trop souvent apparue, mais paisible et féconde, il faut donc qu'elle respecte les droits antiques et les grandeurs vivantes de la patrie; qu'elle éclaire le pouvoir et l'affermisse, au lieu de l'annuler et de le détruire; qu'elle cherche dans l'indépendance des classes élevées un rempart et un appui, et qu'elle trouve enfin dans les franchises locales répandues sur la face du pays un fondement vaste et solide.

II

Nous avons fidèlement fait connaître le livre de M. de Tocqueville : c'est une vue de l'ancien régime prise à la veille de sa ruine et à l'issue d'un règne qui en avait voilé toutes les splendeurs, étalé toutes les misères. L'auteur s'était proposé de rechercher quels vices ont fait périr un jour les antiques institutions de la France; il n'a pas montré quelles vertus les ont fait vivre durant des siècles. Une telle étude a pour objet d'expliquer la révolution; il faudrait d'autres études pour juger la monarchie.

Ne demandons pas à M. de Tocqueville ce qu'il ne nous a pas promis. Mais, même pour expliquer la révolution, suffit-il d'incriminer l'ancien régime? M. de Tocqueville a-t-il vu toutes les causes de la grande catastrophe qu'il s'est proposé d'étudier? Et celles qu'il a vues, ne les a-t-il pas exagérées? Voilà les deux questions que soulève inévitablement l'examen de son livre. Si nous ne les abordions pas avec franchise, nous croirions bien mal reconnaître le mérite d'une œuvre où respirent avant tout la droiture et la sincérité.

Au fond, sur qui se concentrent les griefs de M. de Tocqueville? Sur la royauté et sa puissance absolue. Telle est, en effet, la grande place que la royauté tient dans notre histoire : on ne peut louer le passé sans la glorifier, le blâmer sans l'accuser. Sa gloire, ses malheurs, ses fautes, sont la gloire, les malheurs, les fautes, le génie même de la patrie. Nulle part ailleurs on n'a vu une nation et une dynastie aussi intimement incorporées ensemble. Il paraît donc naturel que M. de Tocqueville rende l'ancienne monarchie responsable du sort de l'ancienne société. Nous déplorons avec lui l'envahissement centralisateur de l'ancienne royauté; mais cependant nous osons le croire moins funeste dans son action qu'il ne l'a dépeint, moins coupable dans son principe qu'il ne l'a jugé. En de telles questions, les faits et les chiffres ont une importance décisive; qu'on nous pardonne d'y avoir recours. Aux hypothèses systématiques et contradictoires sur l'ancien régime, il est temps que succède une enquête positive et fidèle, et nul livre n'est mieux fait pour ouvrir cette enquête que celui dont nous venons de présenter l'analyse.

Et, d'abord, est-il vrai que nos rois aient favorisé, aient agrandi la division entre les classes de la nation dans le but de dominer plus absolument? Est-il vrai que, sous leur dictature séculaire, les barrières qui séparaient les ordres de l'État, au lieu de s'abaisser, se soient élevées davantage?

A mesure que la noblesse devient de plus en plus une classe subordonnée, dit M. de Tocqueville, elle devient de plus en plus une caste fermée[1]. Mais qui donc, au contraire, avait ouvert à la bourgeoisie l'entrée de la noblesse, sinon la royauté, en instituant l'anoblissement par lettres patentes et par titre d'office[2]? A partir de ce jour, la noblesse

[1] P. 150 et 311.

[2] Durant l'ère féodale, la possession d'une terre noble était le signe de la noblesse, et au moins à partir des croisades, les roturiers purent acquérir des terres nobles. Ainsi la noblesse n'a jamais été, à proprement parler, une caste. (Voyez sur ce point l'*Abrégé chronologique des édits*, etc., *sur la noblesse*, par Chérin, 1784. Discours préliminaire, p. 20. Abrégé, p. 5. Les *Ordonnances des rois de la troisième race*, publiées par Laurière, t. I, p. 227, et surtout la préface de ce volume, au mot *franc-fief*.) Quoi qu'il en soit, ce mode d'anoblissement était rare et difficile. Les rois avaient depuis longtemps introduit l'anoblissement par

ne devint-elle pas « l'objet et le terme des efforts de toutes les familles[1] ? » Toutes ne l'atteignaient-elles pas dès que, parvenues à une position indépendante, elles se consacraient à servir l'État? Les anoblissements n'étaient-ils pas devenus même trop nombreux et trop faciles? Du temps de M. de Necker, quatre mille offices anoblissaient[2]; et qu'en était-il résulté? A la fin de la monarchie, l'ordre de la noblesse sortait presque tout entier du sein du tiers état; à peine un vingtième, selon le généalogiste Chérin, pouvait-il prétendre à la noblesse immémoriale et d'ancienne race[3]? Et sur qui s'accumulaient les dignités, les titres, les seigneuries? Souvent, on le sait, sur les familles d'origine récente. Louis XIV avait placé des enfants du tiers état, non-seulement dans les ministères, comme ses ancêtres, mais dans les charges de cour[4] et à la tête des armées[5]. Non, la royauté mêlait partout les hommes nouveaux aux vieilles races, et, loin de diviser les classes de la nation, elle a constamment voulu les unir autour d'elle pour le service de l'État et la grandeur de la France. Au reste, M. de Tocqueville a reconnu que nulle part, en Europe, les anoblissements n'étaient aussi multipliés qu'en France[6]. Comment alors appelle-t-il la noblesse française une caste fermée[7]? N'y a-t-il pas quelque contradiction dans les termes[8]?

Mais, reprend-il, en Angleterre, les classes moyennes sont restées intimement unies à l'aristocratie, moins parce qu'elle était ouverte que parce que sa limite était inconnue; moins parce qu'on pouvait y en-

lettres patentes, quand en 1579 Henri III déclara que l'acquisition d'une terre noble ne donnerait pas la noblesse. Cet édit fut rendu sur les réclamations de la noblesse plusieurs fois répétées, notamment aux États de 1560. (Voyez cet édit dans l'*Abrégé chronologique* de Chérin, p. 65.)

[1] M. de Bonald, *Législation primitive*, Introduction.

[2] Cité par M. de Tocqueville, p. 137.

[3] *Abrégé chronologique d'édits*, etc., concernant le fait de noblesse, par N.-H. Chérin, Paris 1784. *Discours préliminaire, in fine*.

[4] On peut citer Potier, duc de Tresme, capitaine des gardes et premier gentilhomme de la chambre du roi, dont la famille était d'origine parlementaire; Colbert, marquis de Seignelay, maître de la garde-robe du roi (voyez le *Dictionnaire de la noblesse*, par la Chenaye-des-Bois), et bien d'autres, par exemple, le fils aîné de Racine, qui était dans la diplomatie et avait le titre de gentilhomme du roi (*Lettres de Racine à son fils*).

[5] Fabert, Catinat, Duquesne, Duguay-Trouin.

[6] P. 137.

[7] P. 130 et 321.

[8] Ce qui distingue la noblesse française de l'aristocratie anglaise, ce n'est pas qu'il soit plus facile de pénétrer dans les rangs de cette dernière, c'est bien plutôt qu'il est possible d'en sortir. Chez nos voisins, les cadets de famille retournent se confondre avec les classes moyennes. Il n'en était pas ainsi en France. Voilà, ce nous semble, la différence capitale. On la fait ressortir ici même avec trop d'éclat pour que nous insistions.

trer que parce qu'on ne pouvait savoir où elle finissait. En France, la ligne de démarcation, très-aisée à franchir, était restée visible et tranchée[1].

Ainsi ce n'était pas la composition du corps de la noblesse, c'étaient ses priviléges qui creusaient un abîme entre elle et la nation. Que de degrés intermédiaires cependant entre la pleine noblesse et la pure roture! Les familles de haute bourgeoisie avaient leur blason. Ouvrez l'armorial dressé vers la fin du dix-septième siècle dans toutes les provinces de France, et où devaient se faire inscrire toutes les familles ayant droit de porter des armes[2] : les bourgeois y figurent en plus grand nombre peut-être que les nobles, et souvent même vous serez étonné de voir à quelles professions modestes se trouve accolé un écusson. Certaines places conféraient à leurs titulaires seulement quelques priviléges de la noblesse; d'autres, la noblesse personnelle et non transmissible; d'autres, enfin, la noblesse héréditaire[3]. C'était là sans doute un enchevêtrement étrange d'exemptions et de distinctions souvent injustifiables; mais ne faut-il pas y voir aussi des traits d'union multipliés entre les deux classes?

Prenez le plus odieux des priviléges, comme l'appelle M. de Tocqueville[4], celui de l'exemption d'impôt. La bourgeoisie n'y participait-elle pas? Combien d'immunités de la taille et du droit de franc-fief obtenues ou achetées par certaines villes, certaines professions, certaines provinces[5]. Et dans les pays de taille réelle[6], combien de terres nobles, et par conséquent exemptes, possédées par des bourgeois! Non-seulement les familles du tiers état pénétraient facilement dans le sein de la noblesse, mais encore, avant même d'y entrer, elles participaient à ses prérogatives.

Plus je considère la constitution de l'ancienne société française, plus elle m'apparaît comme une longue hiérarchie dont les nombreux anneaux se touchent et s'enchaînent; je vois à travers les siècles toutes

[1] P. 138.

[2] On sait que ces registres sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque de la rue de Richelieu.

[3] V. l'*Abrégé chronologique* de Chérin.

[4] P. 135.

[5] Le Languedoc, notamment, avait racheté le droit de *franc-fief;* les bourgeois de Paris, de Lyon, de Toulouse et autres bonnes villes, les avocats, etc., étaient exempts de la taille.

[6] On sait que dans plusieurs de ce ces pays, notamment encore en Languedoc et dans les généralités d'Auch et de Montauban, on considérait pour l'assiette de l'impôt, non la qualité du propriétaire, mais l'origine de la terre, et qu'ainsi les biens nobles possédés par des roturiers ne payaient pas la taille. Plus souvent encore, les biens roturiers possédés par des nobles la payaient encore. (V. M. Baudot, *la France avant la révolution*, p. 442.)

les familles se suivre et monter sur une pente uniforme et continue; nulle part, entre elles, je n'aperçois des abîmes.

Mais, quand je ramène mes regards des institutions sur les hommes et que je considère quel esprit animait du haut en bas la société du dix-huitième siècle, alors le spectacle est tout différent : à tous les degrés, je ne rencontre qu'un échange de jalousie et de mépris; l'ordre de la noblesse désire rabaisser l'ordre ecclésiastique[1]; le tiers état est envieux de la magistrature, et la magistrature n'aspire qu'à se distinguer du tiers état, dont elle sort[2]; même antagonisme aveugle et vivace entre la noblesse de robe et la noblesse d'épée, entre la noblesse de cour et la noblesse de province[3]. Chacun est encore fier de son rang, mais nul ne respecte le rang ni de ses supérieurs ni de ses inférieurs. Les gentilshommes voudraient s'égaler aux ducs et pairs, les bourgeois aux gentilshommes, et, en même temps, aux yeux d'un duc et pair, tout ce qui n'est pas duc et pair est simple peuple; aux yeux d'un gentilhomme, tout ce qui n'est pas gentilhomme est roturier; aux yeux d'un bourgeois, enfin, les paysans ne comptent pas comme citoyens[4].

M. Raudot a très-justement remarqué que l'assemblée des notables, qui s'opposa au doublement du tiers et au vote par tête, c'est-à-dire à l'égalité entre le tiers et les ordres privilégiés, cette assemblée, si attachée en apparence aux traditions, avait elle-même établi dans le sein de la noblesse une égalité contraire aux traditions; elle voulut que tout noble fût électeur; jusque-là le droit de voter dans les assemblées de la noblesse avait été généralement réservé aux seuls possesseurs de fief[5]. Ainsi les classes mêmes qui cherchaient un appui dans les sou-

[1] Voyez les *Cahiers de la noblesse* en 1789, et l'analyse qu'en donne M. de Tocqueville, p. 407.

[2] Ces deux sentiments contraires expliquent toute l'histoire des parlements durant les années qui précèdent la révolution. Mais je trouve dans la *Correspondance administrative* sous Louis XIV, publiée par M. Depping, un exemple plus ancien et fort curieux de ce dédain de la robe pour le tiers état. La cour des aides de Montpellier se crut déshonorée en 1714, parce qu'un de ses membres avait accepté une charge municipale pour entrer dans la chambre du tiers aux états du Languedoc. (*Corresp.*, t. I, p. 517 et suiv.)

[3] Les *Mémoires du marquis de Ferrières* présentent dès les premières pages de singuliers symptômes de cet antagonisme entre la noblesse de cour et la noblesse de province. On y voit, par exemple, que plusieurs grands seigneurs votèrent pour la réunion des ordres, parce qu'ils pensaient que les personnes de leur rang auraient leur place marquée dans une future chambre des pairs, et la plupart des nobles qui avaient voté contre la réunion des ordres votèrent ensuite contre l'institution d'une chambre haute, parce qu'elle ne serait ouverte, pensaient-ils, qu'aux gens de cour.

[4] M. de Tocqueville a cité de nombreux exemples de ce dédain des bourgeois pour les paysans.

[5] *La France avant la révolution*, p. 431. Le tiers état, pour légitimer ses pré-

venirs du passé n'y restaient pas fidèles; les privilégiés n'avaient pas égard aux priviléges d'autrui. Alors je comprends comment l'édifice s'est écroulé du sommet à la base; je comprends pourquoi cette antique société, loin d'être forte par sa hiérarchie, s'est trouvée faible par ses divisions. Ce n'étaient pas les institutions, c'étaient les passions des hommes qui creusaient entre eux des abîmes; l'inégalité ne s'était pas accrue; au contraire, ce qui avait grandi, c'était, en haut le dédain, en bas l'envie.

Mais peu importe, dira-t-on, que la bourgeoisie participât davantage aux priviléges. Ces priviléges, plus largement répartis, pesaient d'un poids plus lourd sur la classe qui n'en avait point, sur le peuple.

Il est très-vrai que le peuple, à cette époque, trouva les priviléges plus insupportables que jamais. Il ne faut pas s'en étonner : l'exemption d'impôt paraissait plus inique à mesure que la noblesse devenait moins utile à l'État; les droits honorifiques du seigneur semblaient plus humiliants, parce qu'ils avaient cessé d'être l'attribut d'un pouvoir efficace et réel; les droits utiles, plus onéreux, parce que le seigneur dépensait ses revenus à la cour, au lieu de les répandre autour de son manoir. Rien de plus naturel. M. de Tocqueville l'explique admirablement. Mais ces priviléges, moins justifiés, s'étaient-ils accrus? M. de Tocqueville le pense; il nous semble permis d'en douter.

S'agit-il des droits féodaux? la jurisprudence tendait invariablement à les restreindre. D'anciens titres, par exemple, déclarent-ils des paysans corvéables à merci? les parlements fixent à douze tout au plus, à six dans certaines provinces, le nombre des corvées. Les arrêts poussent même la prévoyance jusqu'à décider que le seigneur ne pourra exiger plus de trois corvées dans le même mois, plus d'une dans la même semaine[1].

Il est difficile de concilier un tel adoucissement avec cette assertion de M. de Tocqueville, que « la position du paysan français était quel« quefois pire au dix-huitième siècle qu'au treizième[2]. » L'auteur sem-

tentions nouvelles, ne manqua pas de se prévaloir des nouveautés que s'était permises la noblesse. « On leur a répondu encore (aux commissaires de la no« blesse) que, si la noblesse s'en tenait obstinément aux anciens usages, il fal« lait en revenir à n'admettre aux états que les nobles possédant fiefs, et ex« clure ceux qui n'en avaient pas ou ceux qui avaient été nommés par des élec« teurs sans fiefs, ce qui exclurait tous les députés nobles. » (*Mémoires de Bailly*, t. I, p. 75). Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué que le privilége de la naissance, en devenant ainsi indépendant de la possession d'aucune terre, devait paraître beaucoup plus exorbitant et se trouver moins solide.

[1] *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, par Noble-François de Boutaric, professeur en droit français à l'Université de Toulouse, nouvelle édition, etc., 1776, p. 390 et 391.

[2] P. 185.

ble avoir été mieux inspiré quand il a dit ailleurs que « le pauvre était « déjà beaucoup mieux garanti qu'on ne l'imagine contre les atteintes « d'un citoyen plus riche et plus puissant que lui[1]. »

S'agit-il du privilége d'exemption d'impôt? depuis le quinzième siècle jusqu'à la révolution française il n'a cessé de croître, dit M. de Tocqueville[2]. Et quelle explication donne-t-il de ce singulier phénomène? La voici : chaque jour s'accroissaient les besoins du gouvernement; et, d'autre part, persistant à se passer du concours de la nation, il évitait de frapper les classes les plus riches, il accablait les moins redoutables[3]. On conçoit cette politique tant que la noblesse fut redoutable; mais, à mesure qu'elle cessa de se faire craindre, le fisc pouvait-il ne pas s'efforcer d'atteindre, partout où elle se trouvait, la richesse? Comment donc les immunités pécuniaires de la noblesse auraient-elles augmenté pendant que diminuait son importance politique?

Au reste, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures, nous avons les derniers comptes de l'ancien régime : à côté de la taille, deux impôts dont l'établissement remonte à Louis XIV, la capitation et les vingtièmes, y figurent. Eh bien, à ces taxes d'origine monarchique, les ordres privilégiés sont soumis[4]. Or elles s'élèvent dans les recettes de 1784 à cent dix-huit millions, et la taille, l'impôt féodal qui ne doit peser que sur la roture, à quatre-vingt-onze millions. Ainsi, en 1784, plus de la moitié des taxes directes sont communes à toutes les classes. A la capitation et aux vingtièmes ajoutez les taxes indirectes qui atteignent évidemment tout le monde, ajoutez le don gratuit du clergé et le prix des titres ou offices que payent seuls les privilégiés ou ceux qui veulent le devenir. L'ensemble des recettes de 1784 s'élève à plus de cinq cents millions. Sur cinq cents millions, l'exemption d'impôt ne porte pas sur cent millions : voilà à quoi se réduit en 1789 l'immunité des privilégiés[5]. Nous nous trompons, nous lui donnons encore trop d'extension : de la taille même les biens de la noblesse ne sont pas toujours affranchis, ils la payent quand ils sont affermés, ou du moins chaque propriétaire noble ne peut faire exempter qu'une seule ferme de deux ou quatre charrues, selon les provinces. A mesure donc que les baux à ferme se multiplient, l'égalité de l'impôt gagne et s'étend. Les terres non affermées elles-mêmes et qui consistent ordinairement en

[1] P. 291.

[2] P. 135.

[3] P. 153 et suiv.

[4] Le clergé n'y est pas soumis partout, mais le don gratuit compense largement cette différence. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxv, où Voltaire démontre que les revenus du clergé n'étaient pas « exorbitants. »

[5] Dans ces calculs nous nous sommes servi des comptes dressés par M. Necker et cités par M. Baudot. (*La France avant la révolution*, p. 50 et 51.)

vignes ou prairies sont atteintes à leur tour, car le fisc rétablit l'équilibre en grevant leurs produits des plus lourdes taxes indirectes [1].

Quelle était donc au moment de la révolution la valeur précise des priviléges pécuniaires de la noblesse? Il est difficile de le dire; mais cet aperçu, si nous ne nous trompons, suffit pour montrer que l'immunité était très-loin d'être universelle, que chaque jour elle devenait plus restreinte, et qu'elle n'avait pas dû croître depuis le quinzième siècle.

Deux autres charges, il est vrai, pesaient sur le peuple seul : la corvée, non pas exigée par les seigneurs, mais commandée par les intendants pour les travaux publics, la corvée royale et la milice. Il ne faut pas les oublier, car rien de plus pénible dans la condition des paysans. Mais, à l'époque qui nous occupe, la corvée royale avait disparu déjà d'un grand nombre de provinces [2], et partout ailleurs, si onéreuse qu'elle fût, n'était-elle pas encore plus douce que l'ancienne corvée féodale? Il faut en dire autant de la milice. Les six régiments de milice provinciale formés par recrutement forcé et choisis par le sort ne s'élevaient pas à plus de soixante mille hommes et se réunissaient rarement. Qu'est cela en comparaison, soit du service féodal auquel chaque seigneur obligeait ses vassaux, soit même de la conscription moderne [3] qui peut s'emparer d'une génération entière et la dévorer? Et, puisqu'on parle de la milice, ne faut-il pas aussi tenir compte à la noblesse de ses services militaires, services le plus souvent presque gratuits et où se ruinaient les gentilshommes de province?

Ainsi, de quelque côté qu'on envisage la condition des classes inférieures, d'immenses misères se manifestent, mais partout aussi se révèle un progrès lent et certain. Ce qui le prouve, au reste, c'est un grand fait mis en lumière par M. de Tocqueville : l'avénement des paysans à la propriété foncière [4]. Sans doute, l'acquisition d'un coin

[1] Turgot, *Mémoire au roi sur l'établissement des municipalités. Œuvres de Turgot*, 9 vol. in-8°, t. 7, p. 424.

[2] Dans la généralité de Paris, Aix, Limoges, Bourges, Montauban, Lille, dans le pays de Foix et dans une partie des généralités d'Auch, de Pau, de Bordeaux, de Bayonne, de Dijon et de Metz. (Raudot, *la France avant la révolution*, p. 45., en note.)

[3] Il est vrai que le remplacement n'était pas autorisé par les ordonnances, quoique Turgot l'eût proposé, pratiqué dans son intendance, et même, s'il faut en croire son témoignage, qu'on l'eût toujours toléré. (*Œuvres de Turgot*, t. I, p. 106, et t. VI, p. 411.) Mais la conscription révolutionnaire n'a pas connu le remplacement, et la conscription impériale le rendait illusoire. De plus, sous l'ancien régime, les exemptions étaient très-multipliées. Alors, dit M. de Tocqueville, l'aisance seule exempte (p. 198). Ce qu'il y a de fâcheux, en effet, c'est que les gens aisés s'exemptent sans payer. Mais avec notre système les pauvres peuvent-ils se faire remplacer? Pour eux donc la charge est-elle moins lourde?

[4] P. 35 et suiv.

de terre n'augmente pas toujours l'aisance du cultivateur qui y ensevelit ses épargnes, mais elle exige déjà et elle atteste chez lui un commencement d'aisance. Non, sous la dictature de la royauté française, le sort du peuple n'a pas empiré; mais, hélas! sa résignation s'évanouissait plus rapidement encore que ne s'allégeaient ses maux. Non, les barrières qui séparent les classes ne se sont pas élevées, mais les liens qui peuvent les unir se relâchent et se brisent. Parmi les grands, à l'ambition de conduire et de diriger la multitude s'est substituée la prétention de s'en distinguer; au génie de la puissance, la passion du luxe et des vains honneurs; à la science des affaires, l'art de l'intrigue; aux « choses vertueuses et occupations sérieuses », comme le déplorait déjà Sully dans son grave et vieux langage, « les cajoleries, fai« néantises et baguenauderies de cour[1]. » Avec de telles mœurs, il n'est pas besoin de supposer l'accroissement des priviléges pour expliquer l'isolement des privilégiés.

Qu'avait cependant gagné la royauté à cet énervement politique de la nation? La faculté de tout faire? la liberté de tout vouloir? Non, pour toute autre autorité que celle de Dieu seul l'omnipotence est une chimère. L'action souveraine du gouvernement n'est plus arrêtée par les résistances de la noblesse, mais elle est entravée par les manéges et les rivalités de la cour. Le roi ne demande plus l'impôt aux citoyens qui le payent, mais il compose avec les traitants qui l'afferment. L'autorité suprême ne s'exerce donc pas sans contre-poids; seulement ces contre-poids irréguliers n'empêchent guère que le bien. Quand un abus se maintient, quand un bon ministre tombe, quand une réforme avorte, cherchez-en la cause : vous trouverez en avant une cabale de courtisans et derrière une conjuration de traitants[2].

M. de Tocqueville n'a pas assurément prétendu dissimuler les plaies de l'ancienne société. N'en a-t-il pas cependant laissé dans l'ombre? Nous ne savons si cette société renfermait rien de plus malsain que son aristocratie d'argent enrichie par les impôts, par les emprunts, par les monopoles, et toujours aux dépens tout ensemble du peuple qu'elle appauvrit et de l'État qu'elle n'enrichit pas, parfois dépouillée avec violence, mais jamais contenue ni réprimée avec justice, née de tous les abus de notre organisation financière, intéressée à les conserver tous, et ne s'élevant enfin à côté de l'aristocratie de naissance que pour la corrompre par la contagion de ses bénéfices et de son fastueux égoïsme. Les priviléges de la noblesse et du clergé produisaient l'inégalité de quelques impôts, mais les priviléges occultes des

[1] *Économies royales*, t. VII, p. 299. (Collec. Petitot.)
[2] Voyez sur ce sujet l'introduction sur la vie de Turgot, placée en tête de ses œuvres, et l'étude de M. Cochut sur *Law, son système et son époque*.

financiers faisaient croître tous les impôts, et la faveur arbitraire des courtisans en dévorait une large part. La cour et la finance : voilà les vices les plus funestes de l'ancien régime à la veille de sa chute. Découlent-ils de la distinction des classes? Non, car dans les diverses classes le grand nombre en souffre, le petit nombre en profite. Les financiers étaient des bourgeois; la plupart des courtisans, des gentilshommes. Mais les financiers ne représentaient pas les vrais intérêts de la bourgeoisie, pas plus que les courtisans ceux de la noblesse : on le vit bien lorsque de tous les points du royaume ces deux ordres purent faire entendre leur grande voix[1]. Il ne faut donc pas accuser l'antique hiérarchie de la société française. Ce qu'il faut accuser, c'est la corruption croissante des mœurs et le désordre d'une administration sans vigueur et sans règle ; c'est l'immense étendue des attributions du pouvoir et l'insuffisance de ceux qui l'exercent : l'autorité de Louis XIV tombée dans les mains de Louis XV, le ministère de Colbert rempli par l'abbé Terray.

Nous n'avons pas dissimulé les infirmités du régime absolu à son déclin. La royauté succombait, affaissée sous le poids de son omnipotence; la nation vieillissait sans mûrir. Plus tempéré, le pouvoir fût resté plus solide; moins longtemps engourdi, le peuple ne serait pas tout à coup devenu si déréglé. Que l'école qui ne voit de progrès que dans les bouleversements applaudisse à l'abaissement politique des ordres de l'État, à la ruine des franchises communales et des libertés provinciales, qu'elle se félicite de ce que « la France, n'ayant plus « qu'un maître, n'eut plus besoin que d'une révolution[2] ; » sa haine contre le passé ne se trompe pas. Mais ceux qui ne maudissent point les traditions de la patrie, qui confondent dans la communauté de leur filial et respectueux amour l'ancienne France et l'ancienne monarchie, comment ne regretteraient-il pas amèrement que cette ancienne monarchie ait pu croître jusqu'à épuiser ses forces et sa vie? Comment ne déploreraient-ils pas dans l'excès de sa grandeur le principe de sa ruine?

De cet excès de grandeur, toutefois, qui faut-il principalement accuser? Si la royauté devint tout dans l'État, la faute en doit-elle retomber sur la royauté seule? Dans ce mouvement ascendant du pouvoir royal ne faut-il voir, comme semble le faire M. de Tocqueville[3], que la persévérance progressive de l'égoïsme? Comment ne pas tenir

[1] Voyez les *Cahiers de la noblesse*. Il n'en est pas de plus sévères contre les faveurs de cour. Voyez aussi ceux du tiers état. Il n'en est pas qui insistent davantage sur le maniement régulier des finances.

[2] Ainsi s'exprime M. Peyrat, rendant compte du livre de M. de Tocqueville dans la *Presse* du 7 juillet 1856.

[3] P. 165, 208 et 341.

compte de la grande et patriotique mission qu'a remplie, dans les temps modernes, la maison de France? Elle a préparé la centralisation administrative, il est vrai; mais elle avait à former (à travers quels obstacles!) et elle a formé l'unité française. Elle a concentré entre ses mains l'État tout entier; mais elle avait à fonder, au-dessus des divisions de classes, de personnes et de partis, et elle a fondé une politique nationale et un gouvernement public, c'est-à-dire un gouvernement supérieur à tous les intérêts spéciaux et préoccupé avant tout du pays lui-même et du pays tout entier[1]. Oui, en dépassant le but proposé à ses efforts, la royauté a facilité la révolution dont elle devait être la première victime; mais, en poursuivant ce grand but et en l'atteignant, elle a fait la France moderne avec son patrimoine de civilisation, de puissance et de gloire. On peut déplorer les maux de l'absolutisme, on ne doit pas méconnaître les bienfaits de la monarchie.

Pourquoi, d'ailleurs, la royauté a-t-elle successivement pris la place de tous les pouvoirs de l'État? Parce que tous ils dépérissaient. Dans l'administration du pays, si la hiérarchie des fonctionnaires a remplacé la hiérarchie féodale, c'est parce que les seigneurs se sont dégoûtés d'administrer. Dans le gouvernement de l'État, si la noblesse a perdu toute autorité, c'est parce qu'elle n'a pas eu le génie du gouvernement; c'est parce que, admirable en face de l'ennemi, à l'intérieur elle a passé d'une indiscipline factieuse à une sujétion chevaleresque, sans rencontrer entre deux l'esprit et le caractère qui conviennent aux aristocraties. Si les franchises municipales, si les institutions provinciales, disparaissent de la plus grande partie du territoire, c'est qu'elles sont dégénérées; c'est qu'en face des progrès chaque jour plus rapides de la civilisation elles semblent devenues stériles; c'est enfin, s'il faut en croire M. de Toqueville, que « le cœur des peuples leur échappe et « tend vers les princes [2]. »

Mais les princes auraient pu, auraient dû arrêter ce mouvement qui les agrandissait. Une partie de la persévérance et de l'effort qu'ils ont mis à détruire ou à déformer les États provinciaux aurait suffit, dit M. de Tocqueville, pour les perfectionner et les adapter aux nécessités de la civilisation moderne[3]. M. de Tocqueville nous a, mieux que personne, appris à nous défier des réformateurs qui habituent la société à tout attendre, à tout exiger du pouvoir, et la forment ainsi à ne pas se croire elle-même responsable de son propre sort. Ne se rapproche-t-il pas ici, sans le vouloir, d'une telle tendance? Sans doute, il est plus facile pour un souverain de gouverner les peuples que de leur apprendre à se gouverner librement.

[1] M. Guizot, *la France et la maison de Bourbon avant* 1789.
[2] P. 28.
[3] P. 341.

Néanmoins il est permis de regretter, avec M. de Tocqueville, que nos rois n'aient pas travaillé davantage à améliorer, pour les faire vivre, les institutions provinciales. Mais peut-on leur attribuer l'intention systématique de les déformer pour les détruire quand, après un siècle et demi de pouvoir absolu, des assemblées provinciales administrent encore le tiers de la France [1], et des municipalités électives subsistent partout où les villes ont racheté le droit de les élire?

Bien plus, la royauté est intervenue plus d'une fois pour protéger contre ses propres excès le régime municipal, réintégrer les communes dans leurs biens aliénés durant les troubles civils, leur défendre de les aliéner à l'avenir, liquider leurs dettes et sauvegarder ainsi leur existence et leur fortune à venir [2]. Cette action du pouvoir royal fut-elle donc toujours inutile ou funeste, même aux pays d'états? M. de Tocqueville a vanté avec raison l'état florissant des finances du Languedoc; mais en Languedoc toutes les communes, ou, comme on disait en ce temps et en ce pays, les communautés, laissées longtemps sans contrôle, s'étaient obérées. En 1659, Louis XIV fixa jusqu'à quel chiffre elles pourraient s'imposer, chargea l'intendant de vérifier leurs taxes et leurs dépenses, et de cette combinaison de la tutelle royale avec l'indépendance locale sortit la prospérité financière du Languedoc [3]. En Provence, les assemblées des communautés remplacèrent, en 1666, les anciens états [4]. Dès lors plus d'ordres séparés; l'impôt est voté par les représentants de ceux qui le payent. N'est-ce pas là la prérogative que réclamait le tiers état en 1789? Eh bien, il y avait plus d'un siècle que, grâce à Louis XIV, il en jouissait en Provence.

Pour couvrir de libertés la face de la France, il eût suffi de ranimer, de généraliser les institutions que conservait encore un tiers du

[1] M. Raudot dit le tiers, M. de Tocqueville seulement le quart. Mais il omet de compter la Provence parmi les pays qui s'administraient librement. Mirabeau cependant a cité comme un modèle la constitution provençale.

[2] Déclaration du 23 juin 1659; édit d'avril 1683; déclaration du 2 octobre 1703.

[3] « Le bonheur voulut que l'ancienne constitution du Languedoc fût rétablie « durant l'enfance de Louis XIV, » dit M. de Tocqueville, pour expliquer comment ce prince la respecta (p. 337). Or la constitution du Languedoc avait été rétablie durant les troubles de la Fronde. Son origine n'était-elle donc pas au contraire très-suspecte? Cependant Louis XIV, au début même de son pouvoir absolu, dix ans plus tard et pendant son triomphant voyage vers les Pyrénées, la respecta et la confirma. (*Correspondance administrative* sous Louis XIV, Intr., p. 15 et suiv.)

[4] Voyez le livre de M. de Ribbes sur Pascalis et la constitution provençale, et le remarquable compte rendu qu'en a donné ici même (septembre 1855) M. Anatole des Glajeux. Voyez aussi le tableau de la constitution provençale et de la répartition des impôts tracé par M. Portalis, dans son livre : *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique au dix-huitième siècle*, t. II, ch. XXXII.

royaume, et qui, ailleurs, avaient laissé des vestiges et des souvenirs. La passion révolutionnaire a partout détruit en un jour les franchises qui avaient survécu à un siècle et demi de monarchie absolue[1].

Sortons des communes et des provinces, arrivons au sommet de l'État. Là, la royauté seule domine et gouverne ; qui l'a voulu? La dernière fois que la nation assemblée ait, avant 1789, élevé la voix, aux États de 1614, que demande cette nation par l'organe de ses représentants librement élus? Que demande pariculièrement et en propres termes le tiers état? Que « l'autorité du roi soit et demeure absolue sur tous ses sujets[2]. » Pourquoi donc? L'orateur du tiers état va nous le dire : après avoir exposé avec autant de vigueur que d'indépendance les tristes résultats des longues dissensions, les abus répandus partout, les vices et les malheurs de toutes les classes, il s'écrie : « Qui pourvoira donc a « ces désordres, sire? Il faudra que ce soit vous; c'est un coup de ma- « jesté. » Quant aux sujets, « de quelque qualité et condition qu'ils « soient, » pour le rétablissement de l'ordre et le salut de l'État, qu'exige-t-il de leur part? Rien autre chose qu' « une obéissance en- « tière[3]. » Ainsi parlait, au nom de son ordre, le président de la chambre du tiers, le représentant de la ville de Paris, le prévôt des marchands Miron. Voilà le terme des luttes effrénées du seizième siècle, le fruit des excès de tous les partis et l'irréfragable témoignage de leur commune et définitive impuissance ; voilà le contre-coup de l'anarchie amenée à la suite de la réforme, le point de départ de Richelieu et de Louis XIV. La liberté exige l'effort, et les peuples se fatiguent trop promptement des efforts stériles; pour que la liberté vive et dure il faut qu'elle soit visiblement féconde. Est-ce à dire qu'un gouvernement tempéré fût à cette époque fatalement imposible? Non, sans doute: ce qui est excessif n'est jamais nécessaire; seulement, il faut le reconnaître : si ce gouvernement tempéré ne s'est pas ou fondé ou maintenu, la faute en doit retomber sur la nation beaucoup plus que sur la royauté même. Les peuples ne devraient pas l'oublier : ils sont les premiers artisans de leurs propres destinées, et, quel que soit le régime sous lequel ils vivent, à eux avant tout ils doivent en imputer les biens et les maux.

Remontez le cours entier de notre vielle dynastie : c'est toujours elle que vous verrez donner à la France les biens que la France a

[1] Harangue faite au roi pour le tiers état, par messire Robert Miron, conseiller du roi, prévôt des marchands, président dudit tiers état.

[2] Mirabeau écrivait secrètement au roi : « N'est-ce donc rien que d'être sans « parlement, sans pays d'état, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse?... « Plusieurs règnes d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant que « cette seule année pour l'autorité royale. » Cité par M. de Tocqueville, p. 13.

[3] Cahier de 1614.

souhaités. On peut lui reprocher par fois peut-être de n'avoir pas devancé le mouvement des esprits et des temps, jamais de ne l'avoir pas compris et secondé. Durant un seul règne, le trop long règne de Louis XV, cet accord progressif semble disparaître; la nation et la royauté vivent comme étrangères l'une à l'autre, la nation emportée par de vagues et inquiets désirs, la royauté immobile dans une insouciante indifférence, et cela suffit pour que tout s'écroule. Mais au dernier jour l'inspiration royale devait revivre et reparaître encore, et c'est à Louis XVI qu'il fut donné, non pas malheureusement de réaliser, mais de formuler tout ce qu'avait de légitime le grand élan de 1789. Même en sombrant, la royauté discernait encore le port au milieu des écueils et le montrait à la nation d'une main plus que jamais pure et dévouée, mais, hélas! impuissante.

III

Quoi qu'il en soit des difficultés et des réserves que nous venons de présenter, elles ne détruisent pas l'impression générale que laisse le tableau tracé par M. de Tocqueville. Qu'il faille en effet accuser les institutions ou les mœurs, le prince ou le peuple, le résultat est visible : à mesure que la royauté devient non-seulement le pouvoir suprême, mais le pouvoir unique et universel, dans tous les rangs, dans toutes les classes, l'esprit politique s'éteint et l'anéantissement de l'esprit politique laisse le champ libre à l'esprit révolutionnaire. Voilà ce qu'on ne doit pas contester.

Mais cet esprit révolutionnaire lui-même, d'où est-il venu? M. de Tocqueville se l'est-il demandé? Les infirmités de la vieille société expliquent comment elle fut si mal défendue; expliquent-elles pourquoi elle fut si violemment attaquée? Admettons sans restriction tous les abus signalés par M. de Tocqueville, qu'en résulte-t-il? c'est que les paysans seuls avaient gravement à se plaindre de l'ancien régime; seuls ils sentaient peser lourdement sur eux les débris des institutions féodales. Eh bien, si la révolution a trouvé parmi les paysans de terribles auxiliaires, nulle part ils ne l'ont inaugurée. Et quand a-t-elle éclaté? Au moment où la condition du peuple était meilleure que jamais. Dans quelles campagnes a-t-elle été le mieux accueillie? dans les mieux administrées, les plus riches et les plus prospères. La résistance est venue des landes de la Bretagne et des marécages du Poitou. Il ne faut pas le méconnaître, la révolution a sans doute été favorisée dans sa marche par des intérêts blessés, mais elle a été commencée et conduite par des passions soulevées.

De ces passions, quel était l'objet, la nature, la raison d'être?

Une grande réforme était nécessaire en 1789, personne ne doit le nier aujourd'hui; mais aussi personne alors n'y faisait sérieusement obstacle. Que voulait et qu'avait à conquérir la Révolution? L'égalité, dit-on, et la liberté. L'égalité! mais qui donc l'avait plus constamment, plus efficacement préparée que le pouvoir royal? Et c'est au moment même où il achevait de la réaliser que l'esprit révolutionnaire commença à se ruer contre lui. Chose étrange! la première explosion de l'effervescence populaire éclata contre des édits qui consacraient le principe d'égalité en matière d'impôts [1]. L'amour de l'opposition se trouva plus vif que la haine des priviléges. Ces priviléges surannés, d'ailleurs, la noblesse et le clergé les abandonnaient. On ne doit pas l'oublier, ces deux ordres ont renoncé à leurs immunités, non pas seulement en un jour d'entraînement éphémère ou de soudain effroi, mais par leurs cahiers unanimes et librement delibérés. Sans doute ils ne sacrifiaient pas à la fois leurs droits de propriété et toutes leurs prérogatives; sans abaisser les autres classes, ils prétendaient garder encore dans l'État une place indépendante et distincte : la manifestation authentique de leurs volontés dernières [2] n'a pas d'autre sens. Devaient-ils pousser plus loin l'abnégation? Devaient-ils s'anéantir de leurs propres mains? Non. M. de Tocqueville reconnaît qu'en les détruisant on a ôté à la nation une portion nécessaire de sa substance, et pour jamais peut-être énervé le tempérament politique de la France [3]. Pourquoi donc les a-t-on détruits?

La liberté! la royauté la refusait-elle? La révolution l'a-t-elle donnée? « J'incline à croire, dit M. de Tocqueville, qu'accomplie par un despote, la révolution nous eût peut-être laissés moins impropres à devenir un jour un peuple libre que faite au nom de la souveraineté du peuple et par lui [4]. Hélas! la France en 89 n'avait pas, en effet, un despote à sa tête : elle avait un roi le plus honnête homme de son royaume, qui a voulu le bien et n'a pu l'accomplir. La dernière fois que ce généreux et infortuné prince ait vraiment parlé en souverain, le 23 juin 1789, il présentait aux états généraux un plan complet de réformes, il leur ouvrait la perspective assurée d'un gouvernement tempéré. En consentant à devoir de tels bienfaits à l'initiative royale, nous eussions marché vers l'avenir sans rompre avec notre passé. Il n'en fut pas ainsi. Louis XVI a offert à la nation assemblée la liberté;

[1] Édits du timbre et de l'impôt territorial en 1787.

[2] M. de Tocqueville appelle ainsi les cahiers des trois ordres. Voyez l'analyse qu'il donne de ceux de la noblesse, p. 399, et ce qu'il dit de ceux du clergé, p. 174.

[3] P. 171.

[4] P. 254.

les ordres privilégiés l'ont acceptée, la bourgeoisie n'a pas voulu la tenir de sa main paternelle. Au nom de la souveraineté du peuple, elle a prétendu tout détruire pour tout créer. Qu'en est-il advenu? Quand M. de Tocqueville pénétrera à travers cette crise mémorable et rapide, quand il recherchera par quel fatal enchaînement 93 et ses horreurs suivirent de si près 89 et ses espérances, sans doute il proclamera que les peuples ne sont pas impunément ingrats.

Ainsi la réforme ne rencontrait pas d'obstacles; pourquoi donc une révolution radicale? Plus l'on considère ce que devaient vouloir les hommes de 1789, ce qu'ils pouvaient faire et ce qu'ils ont fait, plus cette révolution, qui a tout renversé, paraît un excès stérile et superflu. Mais ne faut-il pas se poser une question plus haute encore? Une telle révolution n'était pas nécessaire; était-elle légitime? Est-il permis à un peuple de « couper en deux sa destinée, d'effacer de son passé jusqu'à la moin-« dre empreinte, » de ne reconnaître d'autre loi que sa volonté d'un jour et de renier les siècles et les générations écoulées? Renverser au nom de la raison individuelle les institutions antiques, n'est-ce pas mépriser à la fois la mémoire des ancêtres et la providence de Dieu? Et, si une révolution violente n'était ni nécessaire ni légitime, si les besoins du peuple ne suffisent pas à l'expliquer, si ses droits ne la justifient point, quel a donc été son premier et principal mobile?

M. de Tocqueville ne semble pas s'être posé de telles questions; il n'a pas entrepris d'y répondre. De toutes les causes de la révolution française, il n'en est qu'une seule peut-être qu'il n'ait pas envisagée en face : c'est l'esprit révolutionnaire, cet esprit que Bossuet, l'étudiant dans la révolution d'Anglerre, a défini : « le dégoût secret de tout ce « qui a de l'autorité et la démangeaison d'innover sans fin [1]. »

Né de l'indomptable orgueil de l'homme, cet esprit vit dans tous les temps, mais il ne prévaut pas toujours. Ce qui lui pèse dans l'obéissance, et ce qu'il veut secouer, c'est moins la contrainte que le respect. Aussi la première autorité qu'il attaque, c'est l'autorité qui règne sur les âmes, l'autorité religieuse. Mais de cette révolte découlent bientôt toutes les révoltes. Quand l'homme a ri de Dieu, comment se soumettrait-il encore à l'homme? M. de Tocqueville a signalé plusieurs traits de ressemblance et comme une conformité de physionomie entre le protestantisme et la révolution française [2]. C'est qu'en effet le protestantisme, désordre religieux et politique à la fois, a été le premier triomphe de l'esprit révolutionnaire au sein de la société chrétienne. Déjà maître de la moitié de l'Europe, il fut, après une lutte opiniâtre, vaincu en France; et dès lors il s'arrêta, il cessa de s'étendre et de

[1] Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

[2] P. 15 et suiv.

déchirer le monde. L'incrédulité du dix-huitième siècle et la catastrophe qui termine ce siècle ont été la seconde explosion de l'esprit révolutionnaire. Mais cette fois la France en devint le foyer; tous les peuples en sont encore ébranlés, et il est probable qu'ils le seront aussi longtemps que la France n'aura pas achevé de se raffermir.

Quand on se place à ce point de vue, la grandeur des causes répond à la grandeur des événements. Après la négation de l'Église, le progrès naturel de l'incroyance devait amener la négation du christianisme; et cette négation, la plus générale qu'eussent encore connue les temps modernes, éclata, terrible coïncidence! chez le peuple le plus généralisateur, le plus ennemi des tempéraments et des inconséquences, le plus emporté dans sa logique, et, quelles que soient enfin les idées qui le possèdent, le plus capable de les réaliser sans mesure et sans peur. En se dévouant à l'incrédulité, le génie de la France ne pouvait perdre tout à coup la vigueur qu'il avait acquise durant de longs âges de lumière et de foi; pareil à l'ange rebelle, il se précipita vers l'abîme du même élan qui l'élevait vers les cieux. De là le caractère violent de la révolution, son étendue, sa puissance, ses fureurs et ses prodiges.

Mais pourquoi le fanatisme de l'irréligion vint-il à prévaloir en France? M. de Tocqueville a pensé que c'était moins comme doctrine religieuse que comme institution politique que le christianisme avait soulevé une haine furieuse; selon lui, ce qu'on poursuivait dans l'Église, c'était la féodalité. N'oublie-t-il pas que cette haine s'est d'abord répandue et longtemps concentrée parmi les privilégiés? Rien n'égalait le dédain de Voltaire pour *la populace* ou *la canaille*, comme il disait tour à tour. Longtemps il désespéra d'être entendu par elle, et ne s'en soucia guère, toute sa correspondance en fait foi. Il faut le confesser : l'irréligion est descendue des sommets de la société; et, si les hautes classes ont été frappées les premières, les premières aussi elles étaient coupables. Qu'est-ce qui pouvait cependant rendre odieuse aux fils des croisés la foi de leurs pères? Ses priviléges temporels? ils étaient loin d'en souffrir. Son autorité spirituelle? voilà le joug qui ne put manquer de devenir insupportable aux passions à mesure qu'elles grandissaient en s'assouvissant. Si la puissance et les richesses de l'Église avaient été le principal objet des haines du dix-huitième siècle, les premiers coups contre le christianisme seraient partis de la classe la plus basse et la plus pauvre; si, au contraire, l'horreur du frein moral a, plus que tout le reste, détaché les âmes de la foi, il est naturel que la révolte soit venue de la classe la plus opulente et la plus oisive. Entre les orgies de la régence et les doctrines du sensualisme, qui ne voit la plus étroite affinité, et qui pourrait s'étonner de la liaison de Voltaire avec le maréchal de Richelieu?

Il est regrettable que M. de Tocqueville n'ait pas signalé ce rapport des mœurs avec les doctrines. Il aurait trouvé là un motif de plus pour déplorer dans le sein de la société française l'extinction de toute activité politique. Peut-être, en effet, le plus grand mérite des institutions qui font participer les citoyens au gouvernement de l'État est-il d'imposer un labeur aux classes élevées. Quiconque ne travaille plus pour soi-même ou pour sa famille doit de quelque manière travailler pour le public. Cette grande loi sociale n'est jamais impunément mise en oubli. Tant que la guerre demeura le premier devoir ou le premier intérêt des nations chrétiennes, il suffit à la noblesse de se prodiguer sur tous les champs de bataille pour consacrer par ses services son rang et sa fortune. Mais le jour vint où les travaux de la paix tinrent dans l'existence des peuples plus de place que les combats, et il faudra regretter à jamais qu'alors la noblesse de France n'ait pas porté dans la vie civile le dévouement et l'énergie qu'elle ne cessait de déployer dans la profession des armes. Qu'est-ce, en effet, qui la livra sans défense et sans contre-poids aux séductions de l'incroyance? Encore une fois, le déréglement des mœurs. Au déréglement? l'oisiveté. Et ce qui le prouve, c'est que parmi les hautes classes, celle qui résista la dernière à la contagion universelle, ce fut celle qui la dernière aussi, vouée à des devoirs laborieux, avait gardé l'indépendance et la gravité du caractère : ce fut la magistrature. Voltaire mit longtemps la *grand'-chambre du Parlement de Paris* sur la même ligne que *la populace et les assemblées du clergé*, qu'il ne se flattait pas de *rendre raisonnables*[1]. Sans doute, nous n'entendons pas justifier toute la conduite religieuse et politique des parlements ; mais enfin, malgré leurs erreurs et leurs funestes fautes, nous admirons en eux jusqu'à la fin l'incompréhensible sérieux de la vie chrétienne dont a parlé Bossuet, inséparablement uni à l'austère dignité de la vie publique. Pendant que les grands seigneurs étaient à la fois courtisans et philosophes, les magistrats demeuraient citoyens et chrétiens.

Malheureusement, ces grands seigneurs, qui ne comptaient plus dans l'État comme puissance politique, avaient encore dans le domaine des lettres et de la pensée une influence prépondérante. De toutes les prérogatives qui conviennent à l'aristocratie, c'était la seule que la haute noblesse française avait su retenir ; elle donnait le ton à l'esprit public, et ses opinions, ses goûts, ses enthousiasmes, devenaient promptement les opinions, les goûts, les enthousiasmes de la nation entière. Longtemps cette inspiration d'une classe généreuse et polie avait servi à épurer, à élever le génie français. Mais le jour où les fils des croisés devinrent disciples de Voltaire, Voltaire seul et son école

[1] Lettre à d'Alembert, 1773.

purent parler et se faire entendre. Et, tandis que les courtisans cherchaient dans la négation du christianisme l'affranchissement de leur conscience, les écrivains y trouvaient l'affranchissement de leur pensée. Ils goûtaient l'enivrant plaisir de ne croire qu'en eux-mêmes et d'être crus par tous ; ils voyaient, étonnés et ravis, l'empire absolu de leur parole éphémère se substituer au règne de la parole éternelle. Ainsi se consomma la triomphante alliance des libres penseurs et des libres viveurs. Les mots perdirent leur vrai sens : le matérialisme s'appela l'affranchissement de la raison, et le doute fut nommé lumière. Il sembla qu'on ne pouvait plus penser sans penser avec les nouveaux docteurs; toutes les idées, tous les désirs, tous les projets d'avenir, se greffèrent sur cette philosophie stérile et mortelle; ce qui est éternel parut suranné, et des systèmes nés du libertinage furent acceptés comme des principes de progrès social.

Ainsi les mœurs expliquent les doctrines; les doctrines n'expliquent-elles pas les événements?

Renfermée dans le soin assidu des intérêts privés, la bourgeoisie était mal préparée à la vie publique; mais la perpétuité du travail l'avait en partie protégée contre la corruption du siècle. Considérez ses principaux représentants en 1789; leur vie vous paraîtra mieux réglée que leurs idées. Ils semblent avoir conservé les mœurs antiques, de là peut-être leur supériorité et leur triomphe; mais ils ont perdu les antiques croyances, de là leurs fautes et nos malheurs. Dominés par un mouvement qui a pris naissance au-dessus d'eux, ils se font les ministres de l'impiété révolutionnaire, et les hautes classes qui en ont inauguré les principes en deviennent les premières victimes. Admirable exemple de la folie des hommes et de la justice de Dieu!

Et, qu'on ne s'y trompe pas, ce fatal esprit révolutionnaire éclate dès le début de 1789. Il s'associe dès lors aux aspirations les plus généreuses, il corrompt les réformes les plus salutaires, il égare les plus purs caractères. A ce premier période, le bien et le mal, le nécessaire et l'impossible, se mêlent ensemble comme en un seul courant qui emporte la société vers un avenir inconnu. M. de Tocqueville a raison : les regards des générations futures se tourneront longtemps vers cette génération de 89[1], mais pour la considérer avec un mélange d'admiration et de compassion. Rien de plus magnanime que les espérances qui l'animent; rien de plus présomptueusement vain que les expériences auxquelles elle s'abandonne. Les hommes, alors, ont sincèrement voulu le bien de l'humanité, ce sera leur immortel honneur : mais pour l'accomplir ils n'ont compté que sur eux-mêmes, il n'ont respecté ni les lois antiques ni les lois éternelles, et cet orgueil les a

[1] P. 318.

perdus. Déjà, du reste, dès ce premier instant, les présages sinistres apparaissent; déjà le sang innocent est versé et n'est pas vengé. Bientôt s'évanouira le mouvement de progrès et de réforme, et le génie révolutionnaire, c'est-à-dire le génie du mal, se déploiera seul dans sa sauvage horreur.

Le mal est de sa nature stérile, il n'enfante que la mort. Quand Dieu laisse prévaloir au sein des sociétés la puissance destructive du mal, c'est parce qu'il veut se venger et punir. Pour comprendre complétement la révolution, il faut donc se demander, non ce qu'elle a fondé, mais ce qu'elle a frappé; il faut y voir la conséquence et l'expiation du siècle qu'elle termine, il ne faut pas y chercher le point de départ et l'aurore de notre avenir.

Il est d'ailleurs permis de parler de ces rigueurs providentielles d'autant plus librement, que la vérité peut se dire, non-seulement sans atténuer l'horreur attachée aux bourreaux, mais sans diminuer le respect dû aux victimes. Cette société qui n'avait pas su porter le poids de la prospérité, ni se défendre aux jours de crise, trouva des vertus au niveau des plus extrêmes malheurs. Les coups qui la frappèrent firent jaillir, comme d'une source intarissable, du sein du clergé la foi, du sein de la noblesse l'honneur, et enfin, au-dessus des autres victimes, Dieu destina le plus vertueux des rois à expier les fautes de la royauté française, à ajouter à ses grandeurs l'incomparable majesté du martyre.

Le grand siècle avait entendu Bossuet, effrayé du relâchement, s'écrier un jour, dans l'entraînement de son zèle et de son éloquence : « Seigneur, rendez-nous les tyrans, rendez-nous les Domitien et les Néron[1] ! » Qui pouvait prévoir alors qu'une telle prière était une prophétie? Nous avons cité avec bonheur le bel hommage rendu par M. de Tocqueville à notre ancien clergé; mais c'est principalement hors du sanctuaire, dans la vie civile et politique, qu'il l'admire. Selon lui la propriété foncière rendait les prêtres meilleurs citoyens; oui, mais les laissait-elles toujours aussi bons prêtres? M. de Tocqueville nous conduit à en douter quand il écrit : « L'Église de France devint muette; « on put croire un instant que, pourvu qu'on lui conservât ses ri- « chesses et son rang, elle était prête à passer condamnation sur sa « croyance[2]. » Sans doute une telle supposition était une calomnie, l'événement la démentit avec éclat. Mais n'était-ce pas déjà trop qu'une telle calomnie parvînt à s'établir. « On ne saurait nier, » écrivait, au lendemain même de la Terreur, le plus intrépide défenseur de l'Église, le plus implacable adversaire de la révolution, le comte de

[1] Panégyrique de saint Victor.
[2] P. 236.

Maistre : « On ne saurait nier que le sacerdoce en France n'eût besoin « d'être régénéré... il était possible souvent de trouver sous le camail « un chevalier au lieu d'un apôtre. Les biens du clergé étant dissipés, « aucun motif méprisable ne peut de longtemps lui donner de nou- « veaux membres, en sorte que toutes les circonstances concourent « à relever ce corps[1]. » En parlant ainsi, M. de Maistre ne prétendait pas assurément justifier les spoliateurs, mais il glorifiait la Providence et à travers la ruine de la puissance politique de l'Église il discernait l'immortalité de sa puissance spirituelle.

Un pouvoir politique, immense, irrésistible et tel que le monde n'en avait point connu de pareil depuis la chute de l'empire romain, est sorti de la révolution. Rien de plus vrai, mais comment s'en étonner? Il serait étrange au contraire qu'une révolution qui a ruiné « toutes les influences reconnues, effacé les traditions[2], » aboli les devoirs, brisé ou relâché dans les âmes tous les liens et tous les freins, eût servi la liberté. Le despotisme n'est-il pas la conséquence naturelle et le juste châtiment de l'anarchie? De ce que l'esprit révolutionnaire a produit le despotisme, comment donc conclure que son objet n'était pas l'anarchie?

Non, les révolutions ne détruisent pas le pouvoir, mais elles en changent le caractère, elles lui ôtent la stabilité et la majesté. Non, les révolutions n'allégent pas le poids de l'obéissance, mais elles en détruisent le mérite et l'honneur. Nos pères, dit M. de Tocqueville, « ne savaient pas ce que c'était que se plier sous un pouvoir illégitime « ou contesté qu'on honore peu, que souvent on méprise, mais qu'on « subit volontiers parce qu'il sert ou peut nuire... Le roi leur inspirait « des sentimentsqu'aucun des princes absolus qui ont paru depuis « dans le monde n'a pu faire naître... ils cédaient moins encore à la « contrainte qu'à l'amour, et il leur arrivait souvent ainsi de conser- « ver leur âme très-libre jusque dans la plus extrême dépendance[3]. » Depuis, nous avons vu s'élever une race nouvelle qui plie devant le hasard et la force plus volontiers qu'elle ne s'incline devant le droit, qui peut se soumettre à tout, mais ne sait rien respecter, qui se révolte contre Louis XVI, rampe sous Robespierre ou Barras et donne aux maîtres les plus méprisables le droit de la mépriser : cette race insolente et servile, l'ancien régime ne l'a pas connue, elle est le produit de la révolution !

Mais ne dépassons pas l'époque où s'est arrêté M. de Tocqueville : nous avons regretté qu'ayant entrepris de découvrir les causes de la révolution il ne soit pas remonté jusqu'aux sources de l'esprit révo-

[1] Considération sur la France.
[2] P. 15.
[3] P. 183.

lutionnaire. Qu'il nous suffise d'avoir exprimé et peut-être justifié nos regrets. Quand M. de Tocqueville abordera la révolution même, il se trouvera forcément en face de cet esprit passionnément incroyant et destructeur, il le verra à l'œuvre, et, s'il a omis d'en signaler les origines, il saura, n'en doutons pas, décrire ses caractères, apprécier son action et ses fruits; il saura le juger et le peindre. Je n'ai craint de blesser personne, a écrit M. de Tocqueville au frontispice de son livre, ni individus, ni classes, ni opinion, ni souvenir, quelque respectables qu'ils pussent être[1]; et en effet la censure de M. de Tocqueville s'est exercée sur l'ancien régime avec une liberté selon nous trop sévère; mais cette rigueur même l'engage, elle ne lui permet pas l'indulgence envers la révolution : il n'a pas épargné les préjugés anciens, il s'est interdit tout ménagement envers les préjugés nouveaux. Parfois, sans doute, il lui coûtera de dire la triste vérité, de la dire moins encore que de la voir et de se l'avouer à lui-même. Plus il avancera dans la carrière qu'il s'est tracée, plus il aura besoin de sa droiture, de son courage et de son indépendance. Mais, si la société française apprend à connaître enfin tous les maux qui la travaillent et si elle a la force de les envisager en face sans découragement comme sans illusion, elle est sauvée. Puisse M. de Tocqueville contribuer à nous rendre ce nécessaire et douloureux service ! Il n'est pas d'ambition plus digne, non-seulement de son talent de publiciste, mais plus encore de son âme de citoyen.

Vicomte de Meaux.

[1] Avant-propos.

UN CONTE
DE LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ

TROISIÈME PARTIE[1]

LE FOYER DOMESTIQUE.

I

L'INTIMITÉ D'UNE STATUE.

Il est onze heures du matin; Kathleen est assise sur ce même canapé rouge où Charles l'a vue la veille; sa tête est penchée sur un métier de tapisserie. Les fenêtres sont entr'ouvertes; un rayon de soleil, tamisé par les rideaux de dentelle, baigne son visage d'une lumière blanche; les roides ondulations de ses cheveux noirs resplendissent comme les facettes du diamant; sur le bout de ses ongles roses qui s'agitent au-dessus du canevas, sur les extrémités de ses longs cils qui cachent ses yeux à demi fermés, au milieu de ce léger duvet qui orne son cou à la naissance des cheveux, la douce lumière se joue et se suspend comme pour donner une auréole à chacune de ces beautés. Pauvre Kathleen!

Le jeune poëte qui passe devant sa fenêtre, cherchant peut-être l'été au fond des âmes comme il le voit dans les hauteurs des cieux, rêvant un cœur joyeux comme ce ciel de la Saint-Jean, une femme belle comme le soleil de juin, le poëte s'arrêtera : il a trouvé la fée de l'été. Il ignore ce que disent ces fines lèvres qui s'agitent dans cette solitude calme et splendide; mais il sait qu'elles vont chanter la fanfare du bonheur, et, s'il n'est pas encore sorti du berceau des rêves de la vingtième année, il soupirera en continuant sa route : il eût voulu, pour

[1] Voir le *Correspondant* des 25 septembre et 25 octobre.

un instant, être cette harpe, ce canevas, le livre de cette table ou le bronze de cette cheminée, pour entendre au moins une fois en sa vie monter vers Dieu l'hymne complet de la reconnaissance, le chant de triomphe de la jeunesse bienheureuse et de la beauté bénie.

Pauvre Kathleen! En ce moment-là même elle se demandait avec amertume à quoi lui avaient donc servi pour son bonheur sa beauté, sa richesse, sa noblesse et sa vertu. Ses lèvres s'agitaient, — le poëte avait bien vu, — mais avec ces légers soubresauts, avec ces contractions nerveuses si navrantes à voir, parce qu'elles indiquent la lutte de la volonté contre l'effort intérieur de la douleur. Elle se tenait droite et roide, d'ailleurs; sa main était ferme en dessinant sur le canevas les armes de Strongmanor; tous les traits du dessin étaient exacts; elle n'avait pas hésité une seule fois. Mais elle avait l'âme dans une anxiété profonde. Son corps conservait cette apparence de froideur dont elle lui avait fait une habitude pendant tant d'années; mais George avait trouvé le défaut de cette cuirasse qui lui enveloppait le cœur, il avait enfin brisé sa stoïque indifférence.

Il avait eu une longue conversation avec Macdonald avant son départ, et Macdonald lui avait dit :

— Vous êtes un grand innocent, et votre femme vous traite comme un pauvre sot, uniquement parce qu'elle s'imagine qu'elle est la plus belle femme du monde et que vous n'oserez jamais faire la cour à une autre. Croyez-en un ami dévoué et qui connaît les voies de ce monde; profitez de votre séjour à Paris pour la rendre jalouse. Quand votre femme remarquera que vous avez des yeux pour d'autres, que ces autres sont aussi belles qu'elle et plus agréables pour vous, vous verrez comme à son tour elle vous fera la cour. Vous lui imposerez ainsi vos lois, et, avec cette épée de Damoclès suspendue dans l'alcôve conjugale, vous en ferez une vraie brebis. Je ne vous dis que ça.

George avait hésité quelque temps à suivre ce conseil honteux. Il était au fond honnête et loyal; mais sa vanité blessée, son désir d'abattre l'orgueil de sa femme, de reconstituer sa propre autorité, la certitude de trouver là une vengeance, tout s'était réuni pour le pousser à essayer la voie indiquée par son ami. Le hasard l'avait servi en lui mettant sous les yeux la belle, la brillante, la facile Prudence. Il lui avait lancé quelques coups d'œil avec une gravité risible et une exactitude mathématique, comptant les doses d'œillades comme s'il eût composé une ordonnance médicale. Il n'avait vraiment d'autre but, dans le principe, que d'être vu de Kathleen, d'exciter sa jalousie et de tenter ainsi une expérience suprême pour regagner son bonheur perdu. Mais, peu à peu, la nouveauté de la situation avait séduit son imagination; les attentions de Prudence avaient caressé sa vanité. Aussi la veille, quand Charles l'avait aperçu, s'était-il laissé un peu entraîner au

delà de sa gravité ; il avait légèrement oublié le côté sérieux du traitement psychologique qu'il voulait essayer, il avait travaillé un peu plus pour ses passions, un peu moins pour sa philosophie.

Macdonald n'avait pas eu complétement tort; ce manége n'échappa point à Kathleen, et la pauvre femme en avait été touchée jusqu'au fond du cœur. Elle ne souffrit pas dans sa vanité ou dans sa coquetterie; elle ne pensa pas à toutes les menaces d'ennuis, de ridicules, de scandale, de perte de fortune et de position que contenait cette conduite. Non, de telles considérations ne devaient guère venir à son esprit fier et indépendant. Elle avait été blessée avant tout dans sa dignité d'épouse, et on comprendra tout ce qu'elle dut souffrir en se rappelant le respect infini, l'idée de sainteté, de puissance et d'inviolabilité sacrée qui entoure le mariage chez les races irlandaise et saxonne. Le sentiment de la justice s'était ensuite révolté en elle : on lui volait son bien, un bien qu'elle n'avait jamais mérité de perdre. En troisième lieu seulement, elle avait ressenti l'insulte faite à son orgueil; elle avait un peu songé à la femme qu'on lui préférait, à l'indignité d'une telle comparaison; mais, au fond, une reine ou une cuisinière, peu lui importait; elle pensait avant tout à elle, épouse honorable et vertueuse, ayant un droit absolu à la fidélité de son mari.

C'était par là seulement qu'elle était vulnérable. Elle n'était sensible qu'au soin de sa dignité; elle ne pouvait être humiliée que par une atteinte portée à son honneur, émue que par une négation de son droit. Ici elle avait rencontré tout cela, et elle avait été bouleversée comme elle l'eût été par une insulte faite à l'honneur de son nom, à la vertu de sa mère. Aussi, pendant les huit jours qui venaient de s'écouler, elle avait bien expié les vingt-trois années de sa vie tranquille; et, depuis l'exaltation du mépris et la folie de l'orgueil jusqu'à l'abattement et l'humiliation intérieure la plus profonde, aucun sentiment douloureux ne lui avait été épargné. Mais elle avait essayé de cacher cet abattement dont elle rougissait par-dessus tout; ses yeux étaient restés calmes, sa bouche muette.

Maintenant, à l'heure où nous la voyons la tête penchée sur sa tapisserie, elle se dit que cette dernière consolation de dignité extérieure va lui être bientôt enlevée peut-être.

Hier, n'a-t-elle pas été sur le point de succomber à sa faiblesse? N'a-t-elle pas même senti que ses yeux commençaient à devenir humides? Mais *il* s'est retourné avec un visage si allumé de passion, avec sa grossière figure toute reluisante de vanité satisfaite! Jamais il ne lui avait inspiré un tel dégoût. Aussi elle a caché cette larme, elle s'est redressée comme indifférente à tout ce qu'il pouvait faire. Il n'a rien vu, et son triomphe n'en a pas été augmenté.

En cet instant, où est-il? Il est parti depuis une heure. Il a dit

qu'il allait voir madame Gauntlet. Madame Gauntlet demeure près d'ici; elle est ennuyeuse comme une gouvernante; il devrait être revenu.

Un sourire d'amertume lui crispa les lèvres.

— Me voilà donc descendue à compter les minutes qu'il passe loin de moi, quand je n'avais pas, il n'y a quelques jours, d'autre désir que de vivre seule et débarrassée de sa présence! Pourtant, non, il n'aurait pas osé *y* aller.

Et, avec un mouvement brusque, elle repoussa le métier du pied.

— Non, il n'oserait pas; pas encore, du moins. Je n'ai pas voulu l'espionner, et, quand il est sorti, j'ai tenu mes yeux sur ce canevas. Je n'avais qu'à les lever cependant, pour voir s'il s'arrêtait à cette porte maudite. Il a cru que je le suivais du regard avec anxiété, j'en suis certaine. Que m'importe ce qu'il croit? je lui laisse ses pensées vulgaires et ses préoccupations bourgeoises; mais, sur ce qu'il fait, sur ses actes, j'ai un droit. — M'a-t-il insultée hier avec ce regard de triomphe qu'il m'a jetée! Je me sentais comme déshonorée quand il jetait sur moi ces yeux tout remplis de la passion qu'on lui inspirait. — Non, il n'y est pas allé; il est franc, au moins : il n'aurait pas voulu mentir. Pourtant!... Oh! mon Dieu, faites qu'il n'y ait pas encore été! que j'aie le temps de réfléchir et de prévoir. — Non, je ne le souffrirai pas, et s'il a osé... Que ferai-je, mon Dieu! seule ici, dans ce pays étranger, sans parents, sans amis, sans une voix respectable qui lui redise ce que je lui dirai, moi, qu'il est un misérable voleur? — Toute seule, il me narguera encore; il sentira qu'ici je suis plus faible que lui. Que faire donc? — Oh! non, je ne le souffrirai pas.

Et sa tête resta un instant inclinée sur sa poitrine, qui s'agitait violemment. Puis elle se leva et alla ouvrir la fenêtre plus grande. Elle revint s'asseoir sur l'extrémité du canapé la plus rapprochée de la rue, et son regard s'avança furtivement jusqu'au seuil de cette maison maudite, comme elle disait. Bientôt pourtant, comme honteuse de cette préoccupation continuelle, elle s'éloigna et se remit au travail.

— Comme je me trouve changée et combien peu je me reconnais! J'étais si satisfaite de trouver que je n'étais pas envieuse! Quand je voyais les femmes des premiers lords d'Angleterre, je savais bien que j'étais plus belle et plus noble qu'elles, je me disais que j'avais le droit d'être à la place où elles étaient; mais jamais je n'ai eu le cœur triste en voyant la différence de position; je n'ai jamais rien regretté; je savais bien ce que je faisais quand j'ai épousé celui-ci, et je ne pouvais lui en vouloir de ne pas me donner ce qu'il n'avait pas. Maintenant il me semble que j'envie tous ces gens qui passent, ce cocher qui dort sur le siége de sa voiture, cette jeune fille qui trotte en fredonnant avec son petit carton à la main, et ces deux ouvriers qui passent en se

donnant le bras, en parlant si vite et si bruyamment, ainsi que font tous ces Français.....

— Je n'avais jamais vu que le jour fût si clair; non, je ne croyais pas que le soleil dût être si gai pour les autres. Tout cela me mène bien loin. — Je n'avais jamais pensé non plus à ma jeunesse : à quoi bon regretter les choses passées et laisser courir son esprit? Maintenant je me sens entraînée vers la pelouse de Strongmanor, à côté de Lalla Rook, ma petite jument arabe. Comme elle avait les yeux vifs! Julia disait souvent qu'il y avait bien sûr en elle l'âme d'une sorcière. Oui, elle se retournait toujours pour voir si c'était bien moi qui mettais le pied dans l'étrier, car d'autres, elle n'aurait pas voulu. Et ce docteur Bullman, comme il était singulier, moitié riant, moitié furieux, un jour qu'il voulait la monter, parce qu'elle était douce, disait-il. Elle agitait sa longue crinière comme pour lui répondre : non; et elle faisait un petit pas en avant, en arrière, à droite, à gauche, sans gambader, sans se fâcher, comme un jeune chien qui joue; puis elle retournait la tête du côté du gros docteur, et le regardait avec ses yeux noirs si vifs, si mutins, si railleurs! Comme elle paraissait rire et se moquer de lui, qui ne pouvait parvenir à tenir l'étrier. — Allons, voilà la poésie qui vient avec l'envie! Je serai bientôt une digne femme pour monsieur Ennis.

Et, secouant d'un air grave ses beaux cheveux noirs, elle se remit à dessiner le *crest* (cimier) des Strongmanor, un demi-lion surmonté d'une étoile et sortant d'une couronne royale. Sa main restait ferme encore; mais on voyait, à l'agitation de son sein, au gonflement de ses narines, à quelques plis traversant çà et là son front, que les tristes pensées la venaient mordre au cœur.

— Et que n'ai-je pas fait que je dusse faire, mon Dieu? murmurait-elle. Mais, au moins, si je n'ai pas oublié que j'étais sa femme pour remplir mon devoir, je ne veux pas l'oublier non plus pour mon droit.

En ce moment, elle entendit au bout du corridor un pas qu'elle reconnut; alors, comme par enchantement, ses lèvres irritées s'apaisèrent, son front redevint poli comme l'ivoire, ses narines s'abaissèrent, et, quand George entra, elle fixa sur lui un regard scrutateur, mais où il n'y avait plus ni colère ni tristesse : rien que cette indifférence qui lui était habituelle.

George était bon, avons-nous dit, sensible et impressionnable à un haut degré; la promenade matinale avait apaisé la fièvre de ses idées, et il avait fait quelques réflexions sur l'injustice et la méchanceté de sa conduite. De plus, son amour-propre se trouvait soulagé par les marques de dédain qu'il avait données la veille à sa femme. En cet instant, il ne désirait rien davantage; il avait envie de vivre en paix, se trouvait

paresseux et ne voulait pas de luttes. Il entra d'un pas lourd, la figure ouverte, les yeux riants.

— Bonjour, ma chère; j'ai oublié, ce matin, de vous demander comment vous avez passé la nuit.

Point de réponse.

— Je vous ai bien désirée dans ma promenade. J'avais une envie formidable de vous mener déjeuner au bois. En vérité, je n'ai jamais vu une plus agréable matinée, fraîche pour le cœur, chaude pour le corps. On nous aurait pris pour de jeunes mariés, Kathleen. Sur mon honneur, cette matinée me rappelle la première où je vous ai vue. J'étais monté sur un grand cheval blanc, je m'en souviens parfaitement, et j'avais envie d'attacher mon cœur à toutes les feuilles qui frôlaient vos beaux cheveux. Mais vous ne voulez pas vous rappeler quelque chose qui remonte si loin : six ans! vous trouvez que cela vous vieillit, chère coquette!

Tout ce bavardage n'obtint pas de réponse : Kathleen trouvait George grossier de rappeler de tels souvenirs d'amour après une telle conduite; et elle se contentait de suivre tous ses mouvements d'un regard froidement interrogateur. Il en comprenait la signification; mais, blessé par le silence qu'on lui opposait, il cherchait à échapper à une réponse immédiate en posant avec un soin exquis ses gants tantôt sur la table, tantôt sur la cheminée, tantôt dans les bras de l'homme de la pendule. Quand il se retourna, il trouva ces yeux fixés sur lui; il n'était pas en colère; il était, par conséquent, incapable de résister à l'ordre muet qu'ils donnaient, et il leur répondit avec une nuance de mauvaise humeur :

— Ah! j'oubliais de vous dire que je viens de voir votre amie, madame Gauntlet. J'ai rencontré chez elle John Whale; il arrive d'Irlande; il viendra me voir au commencement de cette après-midi.

Même silence.

— Oh bien! elle est toujours un peu folle, cette chère madame Gauntlet, et toujours bas-bleu. Elle m'a annoncé gracieusement qu'elle a l'intention de nous voir souvent pendant notre séjour à Paris. Elle veut, dit-elle, que la vue de notre joli ménage la réconcilie avec l'humanité, et la console du sien, qui a été si triste. Vous savez aussi avec quel zèle elle raconte ses affaires à tout venant. Son mari, cette perle des maris, qui a été si fou d'elle pendant les premières années de mariage, il est toujours en Italie, paraît-il, enchaîné au char de cette même duchesse napolitaine. Elle est triste à voir, cette pauvre mistriss Gauntlet; cette solitude m'a paru terrible, et elle se plaint que le monde lui donne tous les torts, quoiqu'elle se soit toujours parfaitement conduite.

Kathleen ne répondit rien encore. Elle avait parfaitement compris

pourtant tout ce qu'il y avait là d'allusions méchantes. Elle savait bien que toute cette histoire voulait dire : Prenez garde, il y a des maris qui abandonnent leurs femmes, et ce ne sont pas eux qui sont les plus malheureux. Elle se remit à son dessin avec un geste qui parut dédaigneux à George et qui lui sembla vouloir appeler son attention sur ce canevas. Il s'approcha, et, quand il vit apparaître ce riche écu avec sa couronne royale, il se dit que c'était là la réponse à son histoire, la riposte aristocratique à sa menace conjugale. Il se pinça les lèvres et s'en alla en sifflant une marche brillante dans la chambre voisine.

Kathleen n'avait pas songé à cette petite vengeance. Elle savait ce qu'elle désirait : son mari ne lui avait pas encore fait l'injure qu'elle redoutait. Cette idée, en chassant son anxiété, la rendit presque heureuse. Ses traits se détendirent, et, quand George rentra, il crut voir un sourire sur ses lèvres. Cette vue le désarma ; il s'approcha d'elle, et chercha quelque gracieuse chose à lui dire ; il ne trouva rien, mais ses yeux tombèrent sur la pendule :

— Oh ! déjà si tard! Je pense qu'il est l'heure de déjeuner, ma chère.

Kathleen se leva, alla se poser devant la glace, afin de remettre en ordre sévère tout le détail de sa toilette, et de ne pas laisser pour le dehors la moindre trace de l'abandon intime du boudoir. Elle était vêtue d'une robe de mousseline gris-perle, qui mettait sur son visage une sorte de reflet tendre et remplaçait par quelque chose de moelleux et de suave cette roideur qui était le propre et le défaut de sa beauté. George la regardait pendant qu'elle redressait quelques plis brisés de sa robe et qu'elle lissait quelques cheveux indociles.

— Vous êtes vraiment bien belle, ma chère, et cette robe vous va à merveille. Sur mon honneur, je ne croyais pas que vous eussiez la taille aussi fine. Voyons donc, pourquoi êtes-vous si silencieuse? Répondez. Ne suis-je pas un mari galant pour un mari de trois ans?

— Je ne croyais pas, répondit-elle d'un ton grave, qu'il fallût trois ans pour voir que je ne ressemble pas à la Tour Ronde de Limerick. Mais je pense que vous avez vu dernièrement quelque beauté à large taille, et que la comparaison ne m'est pas désavantageuse.

Il haussa les épaules et tourna la tête vers un garçon à mine chafouine, un domestique de l'hôtel, qui entr'ouvrait la porte en disant :

— Le déjeuner de milord et de milady est servi.

— Je vous dis, fit George brusquement, de ne pas m'appeler milord.

— Comme il plaira à monsieur, répondit-il en tâchant d'envelopper sa mine rusée dans un voile de bonhomie respectueuse; mais je ne suis pas nouveau dans le service des Anglais, et je sais bien que le mari d'une lady comme est milady est un lord.

— Allez-vous-en, drôle! cria George. Stupide Français, continua-t-il en anglais, Dieu me damne! je te casserais la tête avec une chaise!

Celui-ci comprit fort bien; mais il ne voulut pas mécontenter un aussi riche personnage, il s'esquiva en chargeant de malédictions la vieille Angleterre.

— Voulez-vous venir, milady? dit George avec aigreur, je suis à vos ordres.

Kathleen posa les extrémités de ses doigts gantés sur le bras gauche de son mari, et ils disparurent.

Quand ils revinrent, George était plus que jamais disposé à des relations bienveillantes avec l'humanité tout entière. Il avait, selon son usage, copieusement déjeuné; il voulait digérer doucement, s'il plaisait à Dieu.



II

OU LA STATUE S'ANIME.

Kathleen, elle, se demandait si ce n'était pas après tout son devoir de saisir chez son mari une disposition d'esprit semblable à celle où il paraissait se trouver, non-seulement pour le convaincre, mais aussi pour le toucher. La pensée lui en était souvent venue; elle l'avait toujours repoussée par fierté, parce qu'il lui semblait honteux, quand sa conduite était si parfaite et si claire en même temps, d'avoir recours, même pour un peu, au sentiment. Maintenant elle se rappelait cette femme, cette menace suspendue sur son avenir conjugal, et, tout en se disant qu'elle ferait une chose indigne de son caractère et de sa dignité, elle se décida, après une assez longue lutte, à parler un peu moins fièrement qu'elle n'avait fait jusqu'ici.

— George, dit-elle, je vous vois plus attentif et plus calme que vous ne voulez habituellement être en de telles circonstances; je pense que je dois vous parler et que vous m'écouterez avec sang-froid. Tout ce dont vous vous êtes plaint si souvent est venu de ce que vous m'avez demandé plus que je ne pouvais, plus que je ne devais; et par conséquent plus que je ne voulais vous donner. Oui, tout le mal est venu parce que vous m'avez épousée *moi*, et qu'ensuite vous avez voulu que je fusse une autre; vous vouliez que l'épouse que vous preniez ne fût pas la même femme que la fille que vous recherchiez.

— Eh bien, dit George, cela ne vous semble-t-il pas juste, et ne pouvais-je pas espérer que la femme ne conserverait pas cette froideur glaciale que montrait la jeune fille?

— Non, reprit-elle avec une certaine vivacité d'argumentation, car je n'étais pas une fille comme une autre ; je ne voulais pas me marier, je n'avais, par conséquent, rien à cacher, rien à montrer faussement, et je devais rester telle que j'étais.

George haussa légèrement les épaules et ne répondit point.

— Et alors, reprit-elle, n'ai-je pas complétement tenu les promesses que je vous ai faites? Vous avais-je promis de vous aimer comme vous me persécutez depuis trois ans pour le faire? Non, en vérité, je n'avais pu songer à un tel amour. L'estime, je vous l'ai promise, j'y ai fait tous mes efforts. L'obéissance, je vous l'ai promise aussi, et, certes, là j'ai courageusement tenu ma promesse. Je me suis faite humble et attentive femme de ménage comme une pauvre fille des champs que vous auriez épousée par pitié. Quand vous me vouliez seule dans votre solitude, ai-je regretté le monde? Quand vous me vouliez dans le monde, brillante pour votre amour-propre, ai-je regretté mon parc, mon indépendance et ma maison? Là encore dans ce monde, car il faut tout dire enfin, je n'avais, pour me venger des souffrances que vous cherchiez bien souvent à me faire endurer, je n'avais qu'un regard à jeter, même froid, mais attentif, à l'un de ces hommes dont les yeux m'admiraient. Je le sais bien, voyez-vous, quoique je n'aie jamais paru y penser, et, dites-le, même par un signe, même par un regard, même par une contraction de mes lèvres, vous ai-je jamais rendu jaloux?

A ces derniers mots, Georges, frappé comme d'une clarté soudaine, se précipita vers sa femme.

— Oui, cela est vrai, s'écria-t-il en proie à une exaltation indicible, oui, vous pouviez me rendre jaloux et bien facilement ; mon Dieu, je n'y pensais pas! Vous avez été bonne quand j'étais méchant, vous étiez docile et obéissante quand j'étais âpre et tyrannique! Et maintenant, quand vous avez été si digne et si patiente, moi, misérable, je... Tenez, Kathleen, me voici à vos pieds. Je ne sais comment vous demander pardon. Voulez-vous que je frappe contre terre ce front qui a conçu tant de méchantes pensées? Mais croyez, oh! oui, croyez que c'était d'amour que j'étais fou!

Et le pauvre garçon prenait ses mains comme il aimait tant à le faire aux premiers temps de son amour, les couvrait de baisers ardents et répandait sur elles des larmes brûlantes.

Hélas! c'était ce qu'il pouvait faire de plus déplaisant pour cette froide nature qui craignait et détestait par-dessus tout ces transports de passion. Son orgueil aussi lui faisait rude guerre ; il l'avait donc enfin vaincue, ce fou vulgaire et emporté! Il l'avait enfin amenée à se défendre, elle qui était sans faute! Elle avait poussé l'humiliation

jusqu'à chercher à attendrir cet homme qu'elle n'estimait pas! Ne croirait-il pas un jour qu'elle lui avait demandé grâce?

— Relevez-vous, monsieur, je vous prie, continua-t-elle à haute voix, et laissons ces folies aux gens qui sont dans les romans.

— Oui, j'ai bien mérité cela et mille fois pis! Je donnerais une année de ma vie pour que vous me fassiez quelque terrible injure, ou plutôt, Kathleen, ma bien-aimée, pardonnez-moi comme à un fou qui ne sait en quel espoir se reposer. Je veux rester ici jusqu'à ce que vos yeux s'abaissent sur moi doucement et tendrement.

— Relevez-vous, encore une fois, George; je hais, vous le savez, ces explosions d'ardeurs insensées. Ce n'est pas là la récompense que vous me devez pour avoir bien voulu descendre jusqu'à me justifier.

Un léger nuage passa sur le front de George, mais il se releva.

— Allons, se dit-il, je ne puis espérer que tout vienne en un jour; elle vient d'éprouver quelque émotion, c'est peut-être le commencement du réveil de son cœur. Maintenant, ma belle, reprit-il, si je vous priais de venir vous asseoir à côté de moi, le feriez-vous?

— Je ne vois pas pourquoi, ni de quel droit, je vous refuserais.

— Venez donc, ma sage et judicieuse bien-aimée, j'ai toujours pensé que Dieu s'était trompé et qu'il avait fait tomber l'âme d'un professeur de philosophie dans votre corps admirable. Venez donc et asseyez-vous, je veux être votre élève. Oui, vous êtes admirable, ma chaste Diane, et je ne saurais me dire pourquoi je suis tant poursuivi aujourd'hui de l'admiration pour la finesse et l'élégance de votre taille!

— Ne parlons plus de cela, je vous prie, monsieur.

— Pourquoi donc, ma belle?

George n'avait vraiment pas remarqué la lourdeur de taille de Prudence; il n'avait fallu qu'un coup d'œil à Kathleen pour saisir ce défaut dans celle qu'à sa honte on voulait lui imposer pour rivale, et tout ce qui pouvait être une allusion plus ou moins prochaine à cette femme lui semblait une injure intolérable. Elle ne répondit rien cependant, et son mari reprit :

— Pourquoi donc ne me serait-il pas permis de vous admirer, ma chère femme? cela, vous ne me le prouverez par aucun article de philosophie. Eh bien, je veux abuser à mon tour de mon droit et vous montrer que je sais faire aussi des mathématiques. Vous avez dit un jour, il y a cinq ans de cela, — voyez, bien-aimée, comme j'ai bonne mémoire pour les moindres mots que vos chères lèvres ont prononcés, — vous avez dit devant moi que vous étiez ennuyée que Florence fût au delà la mer, car vous y auriez été toute seule, montée sur Lalla Rook, comme une Bradamante; c'était le seul rêve que vous ayez jamais fait. Eh bien, je gage un voyage à Florence, où je vous mènerai passer

l'hiver, contre un baiser, qu'il n'est point de plus fine taille dans...

— Monsieur Ennis, s'écria Kathleen en se levant avec un grand dédain, il vous plaît de m'insulter par de brutales plaisanteries et de me rappeler ainsi comment vous avez oublié que je suis votre femme : soit; mais souvenez-vous qu'il reste un respect que vous devez toujours à la fille de lord Strongmanor.

Et elle regagna son canapé.

George resta comme stupéfait à cette brusque attaque dont il ne pouvait comprendre la cause, et le choc qu'il en reçut souleva comme une tempête furieuse dans son esprit. Il eût voulu trouver un mot puissant, plein de haine, de mépris et d'autorité tout ensemble, pour atterrer cette femme, pour l'accabler, comme par un éclat lumineux, de la vue de son injustice, de son insolence et de sa sottise. Il sentait cela vivement ; mais, dans le désordre de ses idées, il ne pouvait trouver qu'une parole grossière et banale. Il essaya alors d'interroger la scène qui venait de se passer, et, à la lueur des clartés diverses que jetaient la colère, la vanité blessée et l'amour, il se mit à relire chacun des mots de cette phrase insolente.

— Non, se dit-il, jamais je ne l'aurais crue capable d'une si absurde pruderie; non, ce n'est pas un tel sentiment qui a dicté ses paroles, c'est son mépris pour moi, qui est arrivé à son dernier terme. Pourtant, comment concilier ce mépris avec l'obéissance qu'elle montre ?... Cette position n'est pas tenable, il y a de quoi en devenir fou ; je ne veux pas vivre plus longtemps dans ces continuelles angoisses. Mais je ne me mettrai pas en colère ; d'ailleurs, j'ai moi-même quelque légère chose à me reprocher... Eh bien, oui, je vais faire une expérience, la dernière, la suprême expérience. C'est de la superstition, peut-être, mais ma raison se perd. Je vais lui faire une question, la plus simple, la plus banale, la première venue; j'écouterai attentivement, avec calme, et, si sa réponse n'est pas ce que doit être la parole d'une femme, non-seulement obéissante, mais encore dévouée, alors... Que ferai-je? Au moins je saurai ce que je veux savoir. J'ignore encore ce que je ferai, mais j'aurai le droit de suivre sans remords toute inspiration, même la plus méchante.

Il vint se poser en face de Kathleen. — Voulez-vous que nous sortions, ma chère ? lui dit-il d'une voix qui essayait d'être calme.

Elle quitta son livre et leva vers lui ses yeux froids. — Je suis prête à vous suivre, monsieur, si vous l'exigez.

— Je n'exige pas, Kathleen, je vous demande s'il vous serait agréable de sortir avec moi.

— Eh bien, alors, si je suis libre, non.

— Ah ! fit George, — et sa voix changea d'expression, — puis-je savoir d'où vous vient cette haine de la promenade ?

Kathleen ne répondit pas et reprit son livre.

— Répondez-moi, continua-t-il vivement, vous parlez souvent de mes droits et de votre obéissance, nous allons voir la vérité de tout cela, car je vous prie de me dire franchement la raison de ce caprice, et, si cela ne suffit pas, je l'exige.

— Je ne crois pas que vous ayez ainsi des droits sur mes pensées intimes; mais je veux bien vous répondre, en vous avertissant, pourtant, que vous regretterez d'avoir insisté.

George lui fit un signe muet, mais impérieux, de continuer.

— Je ne veux pas sortir, parce que je déteste cette rue, et qu'il me déplaît de la traverser à cette heure.

— Ah ! je suis fort aise de voir l'amour que vous avez pour notre appartement.

Kathleen secoua la tête : — Je hais cet appartement.

— Ah ! dit George une troisième fois avec cette même voix pleine d'émotion, vous détestez cette rue, que vous traversez avec moi, pourtant ; vous haïssez cet appartement, que vous habitez avec moi : cela est étrange ; que voulez-vous que j'en conclue? Répondez franchement et hardiment, l'heure est solennelle, je vous le jure.

— Je parle toujours franchement, et je n'ai pas besoin de hardiesse pour faire ce qu'approuve ma conscience. Si l'heure est solennelle, tant mieux; je l'appelle depuis longtemps, afin que Dieu soit enfin forcé de faire à chacun selon ses mérites. Vous avez raison, monsieur, et votre conclusion est juste : je déteste cette rue parce que je suis humiliée de vous y donner le bras ; je hais cette maison parce que vous m'y faites honte.

Le pauvre George se recula comme un homme ivre qui, par un reste de raison, craint d'être entraîné à commettre quelque crime. Puis, étourdi par les hurlements de l'amour-propre, de la colère et du désir de vengeance, qui lui conseillaient les plus étranges projets, il se précipita vers la fenêtre, l'ouvrit avec violence et porta son regard vers le premier étage du n° 25.

Kathleen, elle aussi, avança la tête, puis elle fit un mouvement comme pour se retirer, se reprochant cet abandon à une curiosité indigne d'elle. Mais son heure était venue, l'heure de la faiblesse et des tortures morales. Elle avait vu Prudence accoudée et qui paraissait attendre impatiemment l'apparition de George faire un petit signe de tête amical et se retirer précipitamment dans l'intérieur de son appartement. Elle sentit alors comme une pointe de douleur amère lui traverser le cœur, il sembla que quelque chose de fort et de fièrement tendu se brisait en elle sous l'effort d'un malheur à peine réparable, et elle perdit ce sang-froid que rien ne lui avait enlevé jusqu'ici. Elle ne se demanda plus ce qu'il était plus sage de faire;

elle n'eut plus qu'une pensée : fuir, par tous les moyens, ce danger, cette honte qui la menaçait.

Elle vint jusqu'à la fenêtre, oubliant que cette fille pourrait la voir dans une attitude presque suppliante, s'approcha de George, lui toucha le bras et lui dit d'une voix émue :

— Georges, maintenant nous sortirons, si vous le voulez.

Il se retourna, la regarda les sourcils froncés, et lui répondit d'une voix sourde : — Il est trop tard.

— Que voulez-vous donc dire?

— Oui, trop tard, reprit-il avec cette même voix où se rencontrait un si singulier mélange de colère, de conviction inébranlable et pourtant de souffrance intime, trop tard de quelques minutes. Je viens de découvrir qu'il y a un seul moyen de vous abattre et de vous ranger à votre devoir, c'est celui-là, — et il tourna le coude vers la maison de Prudence, — je l'emploierai, soyez-en sûre. J'ai cherché pendant trois ans, je me suis adressé à ce qu'il y a de plus doux dans le cœur, de plus fort dans l'intelligence; toutes les raisons, toutes les caresses, les larmes mêmes et les prières, rien n'a rien réussi. Vous êtes restée hautaine et obstinée. Je briserai en petits morceaux ce marbre dont vous êtes faite, voici le marteau dont je me servirai.

Et il renouvela son geste.

Mais, comme toutes les natures faibles, il outre-passait le but qu'il voulait atteindre, il n'avait pas eu l'intention de se montrer si insolent. Il se trouvait pourtant heureux d'avoir enfin posé bravement le principe de son autorité. D'ailleurs, il n'avait fait qu'une menace, c'était à Kathleen de choisir.

Celle-ci, à son tour, était restée comme abattue sous le coup. Elle n'avait pas trouvé une parole pour exprimer son horreur à cet homme, qui parlait ainsi tranquillement de commettre un crime condamné par toutes les lois, par tous les usages. Oui, il lui avait annoncé, à elle, qu'il allait aimer une autre femme, et il avait dit ceci à voix haute, simplement, comme dans l'exercice d'un droit incontestable. C'était affreux.

— Comme il a vite compris, se disait-elle en passant sur son front sa main brûlante cette fois, comme il a vite compris ce moment de faiblesse, où, pour la première fois de ma vie, je suis tombée! Comme il en a abusé pour me fouler sous ses pieds! C'était pour parvenir à m'abaisser ainsi qu'il se plaignait toujours de ma froideur et de ma fierté. J'étais sage, alors, et c'est ainsi que doit se conduire une épouse; je le savais, je l'ai oublié un moment, mais je redeviendrai forte, je ne l'oublierai plus.

Et elle regagna sa place habituelle.

III

L'ORGUEIL DANS LE MARIAGE.

George pressentit quelque scène de colère, mais il se résolut à ne pas céder. Il ferma tranquillement la fenêtre et crut qu'il était habile de prendre l'offensive.

— Ce n'est pas pour vous donner raison, madame, que je ferme cette fenêtre, soyez-en bien persuadée. Mais je ne veux pas que ces querelles fassent scandale, ni que le monde sache ce qui se passe au sein de mon foyer domestique.

— Le monde, le scandale, le foyer domestique, vous me faites honte, monsieur, de prononcer de tels mots. Au moins, vous étiez franc, tout à l'heure, dans votre cynisme.

— Je me doutais bien, dit George d'une voix ironique, que je vous ferais sortir de votre magnanime indifférence.

Il s'assit, à son tour, d'un air délibéré.

— Le monde, reprit Kathleen en suivant dans son âme, enfin exaltée, le fil de ses pensées et sans paraître avoir entendu son interlocuteur, le monde, je voudrais qu'il fût là tout entier! Non, il y aurait encore trop d'honnêtes gens pour être vos pairs! Mais le plus méprisable de tous ces hommes dépravés qui passent dans cette rue, tenant une femme, son amante, sous le bras, celui-là, je lui dirai : Entrez, et soyez le juge de celui-ci. Cette femme que vous tenez, elle n'est pas votre femme, votre bien, votre honneur, elle n'est pas défendue à vos yeux par toutes les lois divines et humaines; vous êtes, vous, peut-être un pauvre homme, sans délicatesse et sans honneur; elle, elle est peut-être une mauvaise femme, aussi corrompue dans sa vie passée que l'imagination peut le supposer. Ainsi nul lien ne vous attache; vous, vous êtes incapable d'aucun respect, et elle n'est digne d'aucune estime; pourtant, le jour où vous penserez dans votre cœur à lui faire infidélité, vous n'oserez pas le lui dire, vous vous en cacherez pour ne pas la blesser cruellement. Et lui, cet homme, il est mon mari devant Dieu et devant les hommes, Dieu et les hommes savent, — il le sait lui-même, il aimerait mieux mourir que d'en douter, — que j'ai toujours été complétement et absolument digne de mon nom d'épouse. Quand je l'ai accepté, il a trouvé cela un miracle, tant j'étais au-dessus de lui; je suis venue jusqu'à lui franchement et simplement, il s'est tenu pendant trois ans à mes pieds, je ne pouvais l'en faire relever; il était fou d'amour pour moi, il me le disait encore il y a quelques mi-

nutes ; puis c'est un poëte, un grand esprit, un grand cœur, il pense tout cela de lui; eh bien, cet honnête homme, ce grand cœur généreux et délicat, à moi qui suis sa femme, noble et digne et qui pourrais être sa reine, il vient de dire qu'il va prendre une maîtresse ! Maintenant, — et ses yeux s'étaient démesurément ouverts, brillant d'un éclat sauvage au milieu de ses traits contractés, comme le diamant dans la nuit, — maintenant, ouvrez cette fenêtre, monsieur Ennis ; que le monde vienne, qu'il écoute nos paroles, qu'il nous juge, je ne le crains pas.

Elle s'était à moitié levée en prononçant ces derniers mots, et elle se rassit en appuyant la main sur sa poitrine, qui battait violemment.

— Bien, répliqua George, je pensais aussi qu'il y a des trésors de poésie dans votre intelligence, et je vois que l'émotion les a mis au jour. Ainsi je vous rendrai femme, et malgré vous-même. Je suis aise encore une fois d'en avoir trouvé le moyen.

Kathleen releva le front et agita les lèvres avec une grimace de dégoût impossible à rendre.

George n'y prit pas garde, il avait oublié tout amour-propre ; son imagination ardente se trouvait aiguillonnée par cette vivacité que, pour la première fois, Kathleen mettait dans ses paroles. Il ne pensa pas alors à admirer cette vie nouvelle qu'une telle animation répandait sur sa physionomie, ni cette chaleur de pensée qui se révélait tout d'un coup dans cette âme qu'il avait crue morte jusque-là. Il sentait que sa propre intelligence vibrait sous l'impulsion de ces paroles chaleureuses, il reprit la parole d'une voix énergique et sonore, le front haut à son tour, le regard fixe et ferme.

— Mais je ne veux pas railler, madame, car moi aussi j'ai de graves choses à dire. Ce monde que vous invoquez, je ne le crains pas non plus : comme vous, mieux que vous, je puis le prendre pour juge à mon tour; et à qui croyez-vous qu'il donnera tort quand je lui dirai : Cette femme hautaine et implacable qui se dit ma femme et qui veut que je la respecte à ce titre, jamais elle ne l'a été au fond de son cœur. Elle a pris de cette qualité seulement ce qui plaisait à son impérieuse nature ; jamais elle n'a fait ni un effort réel ni le plus petit sacrifice pour être avec moi ce qu'elle devrait être, un cœur et une âme. Non, jamais elle n'a regardé en moi que la statue du mariage, une de ces statues de pierre et de bois à qui on adresse de vaines paroles et qu'on honore d'un culte railleur. Jamais elle ne m'a laissé pénétrer au fond de sa pensée ; là, toujours, j'ai rencontré une barrière derrière laquelle elle se réfugiait pour me mépriser. J'ai été à ses pieds pendant trois ans, cela est vrai et cela la condamne; car j'ai tout mis en œuvre, et je n'ai pas pu ouvrir ce cœur qui m'appartenait. Je me suis humilié, moi qui étais le maître ; j'ai cherché, moi qui devais attendre ; je me suis

fait la femme, la douceur, la consolation, pour lui montrer ses véritables devoirs; rien n'a réussi. J'étais tout à l'heure à ses pieds, cela est vrai encore, je cherchais pour la dernière fois à en faire enfin ma femme. J'écoutais ses arguments éternels, et je ne répondais pas, quoique j'eusse cent fois raison; je la suppliais d'oublier toute chose et de me pardonner, moi qui n'étais pas coupable. Je n'ai reçu que dédain, insulte et dégoût. C'était la dernière épreuve. J'ai vu nettement qu'elle n'avait jamais pensé à moi, toujours à ses ancêtres; mes tristesses, mon amour, ma poésie, tout moi-même, à ses yeux, n'a été que faiblesse, faiblesse, toujours faiblesse. Je me révolte enfin; qui me condamnera? Car vous saviez, vous aussi, madame, qui j'étais quand vous m'avez accepté; vous saviez que je n'étais qu'un bourgeois et un fou d'amour pour vous. Pourquoi donc m'avez-vous ensuite méprisé pour cela? Ce mépris, pourquoi l'avez-vous porté sur tous ceux que j'aimais? Ils étaient intelligents et dévoués, mais ils étaient des bourgeois, dès lors méprisables, n'est-ce pas? Je n'ai pas oublié, soyez-en sûre, votre conduite insultante pour moi, vis-à-vis de Macdonald...

— Assez, monsieur, vous me faites la défense trop facile, vraiment, en me parlant de vos amis; mais de tels souvenirs me font honte. Ah! je n'ai pas été votre femme, continua-t-elle avec une voix pleine d'amertume, en mettant la main sur sa poitrine, je n'aurais qu'un mot à vous dire pour vous jeter de nouveau à mes pieds, plein de désespoir et de repentir. Mais je suis fatiguée de vos injures. Ce mot, vous le saurez bientôt, peut-être, quand je serai loin de vous, et je veux qu'il soit ma vengeance, une vengeance cruelle. — Et elle secoua la tête comme pour chasser la pensée qui se présentait à elle. — Je n'ai pas été votre femme! Faut-il donc encore vous demander pourquoi j'ai toléré patiemment vos caprices, vos folies, vos emportements, cette série de tyrannies mesquines et de misérables insolences qui durent depuis deux ans! Quelle chose pensez-vous donc que j'ai respectée en vous, sinon votre qualité de mari? Non, non, ce n'est pas une femme que vous avez voulue en moi, c'est une esclave, peut-être pis encore. Souvent, cette pensée me venant, je la chassais comme une pensée de blasphème, maintenant je sais qu'elle est vraie. — Elle étendit le bras vers la fenêtre. — Eh bien, puisque vous avez brisé nos liens en m'insultant dans ma dignité d'épouse, dès cette heure, regardez-la, car c'est celle-ci qui est solennelle, je vivrai à côté de vous pour ne pas attirer sur ce nom que j'ai porté les railleries du monde; mais je ne suis plus votre femme... Maintenant que j'ai le droit de parler à cœur ouvert, je vous dis que vous m'inspirez du dégoût. Vous avez voulu briser la statue en petits morceaux, vous avez dit que je n'ai jamais songé qu'à mes aïeux, vous allez apprendre, maintenant, de

quel marbre je suis faite et ce que c'est qu'une fille de Strongmanor.

— Eh bien, soit! cria George, exaspéré par ces mille pointes qui lui entraient dans le cœur à la fois, je jure, oui, sur l'honneur de ma mère, et vous voyez que je trouve aussi cette heure solennelle, puisque je prononce un tel nom à côté d'une telle idée, je jure, puisque vous n'êtes plus ma femme, que cette fille, à la première occasion qu'elle m'offrira, j'irai chez elle, oui, dussé-je en mourir de honte!

— Et moi, répondit Kathleen en se levant folle d'indignation, ne suis-je pas aussi honorable que votre mère? Et, quand vous craignez de l'insulter par le mot, pourquoi m'insultez-vous par le fait depuis huit jours? Allez-y donc! Moi aussi je jure, et je n'irai pas loin pour trouver mon serment, je jure sur mon propre honneur qu'à l'instant même où vous vous dirigerez vers cette maison, moi, je vous quitterai, et pour toujours.

Ils étaient là ainsi tous deux ivres de désespoir et de colère, les yeux ardents, debout l'un contre l'autre, comme des ennemis mortels pour qui va sonner l'heure du combat, lorsqu'on ouvrit doucement la porte. Le domestique passa sa tête rusée, jeta un coup d'œil furtif et railleur sur cette scène et s'avança humblement vers George.

— Monsieur, j'ai frappé, j'ai cru qu'on répondait : Entrez. D'ailleurs, voici une lettre. On dit qu'elle est pressée.

— Laissez-la sur cette table.

— Monsieur, il y a une réponse.

— Que le diable vous emporte, drôle! vous reviendrez tout à l'heure.

Le drôle, ainsi béni, salua humblement et se retira en clignant de l'œil.

— Et où irez-vous, madame, s'il vous plaît? reprit George avec un ton d'amère raillerie, chez votre père? il vous demandera si vous lui apportez de quoi rebâtir son château; chez vos frères? ils vous mépriseront, parce que vous n'avez plus de cadeaux à leur offrir; chez vos sœurs? elles feront, en vous voyant, leurs paquets, bien vite faits, madame, pour aller instruire la fille stupide de quelque tailleur enrichi. Allons donc! ils vous chasseront, parce que vous n'aurez pas rempli les espérances pour lesquelles ils vous ont donnée à moi.

Kathleen, qui avait tenu tête tant qu'on n'avait attaqué que sa personne, ne put résister à une telle injure, qui atteignait son nom et sa famille. Elle retomba comme foudroyée sur le canapé, cacha son front sur le coussin, qu'elle serra convulsivement entre ses bras, tout en laissant échapper quelques mots inintelligibles; son corps était agité de soubresauts violents et le râlement de ses sanglots sans larmes semblait lui déchirer la gorge.

George se trouva embarrassé en face d'une telle douleur. Il se dit,

d'ailleurs, qu'il ne s'était pas conduit comme un homme d'honneur en l'attaquant là où elle n'était pas coupable et où elle ne pouvait se défendre. Il se promena de long en large dans le salon, s'assit, s'essuya le front, et, pour se donner une contenance, rompit le cachet de cette lettre qu'on venait d'apporter. Il la lut d'abord distraitement, la relut, et haussa les épaules en signe de dégoût pendant qu'un nuage de tristesse traversait son front. Il se leva et s'approcha de Kathleen.

— Madame, dit-il d'une voix déjà moins âpre, veuillez prendre connaissance de cette lettre.

Elle fit de la main un signe négatif.

— Lisez, madame, il le faut.

Elle se releva. Ses traits étaient bouleversés, son front rouge, ses lèvres tombantes; elle prit la lettre, la parcourut d'un regard fiévreux.

— Ah! s'écria-t-elle avec frénésie, c'est le dernier coup, n'est-ce pas! Il ne manquera rien à votre gloire! Allez donc. Elle vous appelle, avec de l'argent, beaucoup d'argent, ah!

Elle retomba sur le coussin.

— Madame, vous ne me comprenez pas. Je vous ai parlé tout à l'heure comme jamais galant homme n'aurait dû parler à une femme, je le reconnais, je le regrette. Maintenant, écoutez-moi, je vous en prie. Vous voyez cette lettre, elle m'inspire autant de dégoût qu'à vous-même; mais j'ai juré qu'à la première occasion offerte j'irais chez cette femme; je l'ai juré parce que vous m'aviez cruellement offensé. Je pourrais vous dire : Humiliez-vous, demandez-moi pardon, j'oublierai votre offense. — Kathleen, sans se relever, fit un mouvement d'épaules en signe d'énergique négation. — Mais ce n'est pas même cela que je vous demande. Dites-moi un mot de regret, promettez-moi de faire quelques efforts pour me mieux comprendre, pour dominer cette insupportable et injuste froideur, j'oublierai, oui, j'oublierai mon serment, et à mon tour je vous dirai combien je regrette ceci.

— Non, cria Kathleen en se relevant, non, je n'ai pas de repentir; je vous ai attaqué seulement pour me défendre contre la plus terrible injure qu'on puisse faire à une femme.

— Soit, je ne veux plus discuter; mais, pensez-y, Kathleen, votre bonheur est entre vos mains, il dépend d'un seul mot de vous; il faut que ce mot soit dit, il faut que cette soumission légère soit la base de notre ménage renouvelé. Dites-le donc, pour vous plus que pour moi; où irez-vous? Et le monde qui vous condamnera! Et la position que vous allez vous faire! Et...

— Où j'irai, peu vous importe; il y a dans l'apparence d'une femme honorable quelque chose qui prouve victorieusement en sa faveur, et, si Dieu n'avait pas mis ce signe sur mon front, je le...

— Un mot, madame, rien qu'un mot, un geste si vous le voulez, car je plains votre orgueil, un geste de regret et de soumission.

— Non, mille fois non! Allez, je vous hais et je vous méprise! Allez!

Et elle lui jeta à la figure la lettre, qu'elle avait froissée et déchirée dans son aveugle fureur.

George alors, ne se tenant plus, quitta l'appartement à grands pas; Kathleen ouvrit la fenêtre, et, quand elle l'eut vu se diriger vers le n° 25, elle prit son chapeau d'une main agitée, jeta sur ses épaules un mantelet de dentelle noire et sortit précipitamment.

Après avoir fait une centaine de pas dans la rue elle s'arrêta; on eût pu croire qu'elle allait se retourner, mais elle reprit brusquement sa route, et disparut par la rue Chauveau-Lagarde. George, arrêté devant la porte du n° 25, l'avait suivie des yeux; quand il l'eut perdue de vue, il quitta cette porte et remonta la rue à pas lents. Prudence, qui couvait de l'œil cette mine d'or, toussa légèrement; mais il ne leva pas la tête; il continua sa route en faisant un signe d'épaules.

Madame de Rouchinghem, qui suivait de sa fenêtre avec une curiosité froide tous les détails de cette scène, ne put pas bien s'expliquer la signification de ce signe.

— Mande-t-il ce sot qui vient de s'enfuir à toutes jambes de sa demeure, hérissé comme un brûleur de maisons? mande-t-il à cette sirène plâtrée qu'il ne veut point venir débiter des madrigaux dans son boudoir? c'est ce qu'on pourrait juger à vue de pays. Il ne me tombe pas dans l'imagination ce que notre don Quichotte a pu manéger parmi tous ces gens-là. Le fripon ne voulait-il pas m'intéresser à ce fagotage! Les voilà pourtant partis chacun de leur côté, le mari, peut-être pour faire du gladiateur contre soi-même, ou s'exterminer d'un coup de pistolet; la jeune femme, peut-être pour se jeter à l'eau; il n'avait pas tort, notre fou, avec sa tête à l'évent, de vouloir parer tous ces coups-là; mais moi, au vrai, j'étais de contrebande là-dedans. Ensuite, tout est de carême prenant dans ce monde, ils sont peut-être partis chacun de son côté, uniquement pour faire du pis qu'ils pourront... Mais je voudrais tout présentement gager, conclut-elle en se retirant, que cette belle Irlandaise qui lui avait pris le cœur comme avec la main s'en va tomber dans un furieux discrédit à ses yeux quand il saura qu'elle est allée courir le monde avec la bride sur le cou.

IV

OU LA MORALE, ENTRANT EN SCÈNE, COMMENÇA PAR EMPLOYER FRANCIS DE BRUNEU, DE QUOI ELLE FAILLIT SE REPENTIR.

Lady Kathleen avait quitté la maison de son mari, poussée par une de ces folles colères qui agitaient rarement, mais violemment, sa nature impassible. Elle eut pourtant comme un moment de remords: elle s'arrêta, nous l'avons vu, quand elle eut fait quelques pas dans la rue de la Madeleine. Elle se sentait le cœur serré par quelque vague appréhension de ce monde où elle se jetait ainsi seule. Ce n'étaient pas de tels dangers qu'elle avait appris à combattre quand elle était seule aussi, mais libre, fière et protégée par son nom au milieu des bois, des prairies et des vallées de la verte Irlande, la douce patrie, si loin, hélas! Aussi, quand elle se trouva au milieu de cette rue étrangère, entre ces maisons inconnues, il lui sembla qu'une voix intérieure l'engageait à se retourner encore une fois vers cette maison de son mari, qui était pour elle la patrie sur la terre étrangère.

Plût à Dieu qu'elle eût écouté cette voix de son ange gardien! Elle eût vu George anxieux et n'attendant qu'un regard de cette Kathleen qu'il avait tant aimée pour courir à elle. Mais elle se dit qu'elle verrait sans doute à cette fenêtre, que son mari avait si souvent regardée depuis huit jours, et ce mari et cette fille lui jetant des regards railleurs. Elle reprit sa route et hâta le pas avec une exaltation nouvelle. Elle arriva bientôt aux Tuileries, se dirigea vers la grande allée, prit une chaise et s'assit, en s'efforçant de rappeler à elle un peu de sang-froid. Quelques Lauzuns de carrefour ne tardèrent pas à venir papillonner autour de cette femme si belle, si jeune, et qui avait quelque chose de si exalté dans la physionomie.

Elle resta là la tête penchée, les yeux fixés sur la terre. Qu'allait-elle faire? Que fallait-il qu'elle fît? Irait-elle en Irlande? Comment serait-elle reçue? Elle n'y voulait pas penser. D'ailleurs, elle ne pouvait partir immédiatement; puis sans argent! sans passe-port! Irait-elle dans un hôtel? Mais toujours cet argent, ce passe-port! Puis, quelle position trouverait-elle là, jeune et seule? Et les suppositions du monde! et les calomnies! Fallait-il qu'elle allât se réfugier auprès de quelqu'une de ses connaissances britanniques, prendre cette position de madame Gauntlet qu'elle avait tant de fois entendu railler? Et, dans ce monde de niaise pruderie, qui oserait prendre sa défense? Toute femme anglaise la condamnera, celle-là par envie, celle-là par une stupide véné-

ration pour les usages ; et celle-ci même qui l'absoudra en secret croira devoir la blâmer publiquement.

— Oui, il avait bien raison de me menacer des insultes de l'opinion publique, continua-t-elle; mais je ne céderai pas, et je n'irai pas dans cette société ridicule, où du reste je serais à chaque instant exposée à le rencontrer. — Les Françaises au moins sont plus braves. Elles défendent mieux leurs amies, dit-on, et elles sont moins sévères. — Hélas! je ne connais guère que madame la marquise de Bruneu et madame Le Hongre. — Eh bien, fit-elle en se levant, c'est cela, c'est à elles que je m'adresserai. Oui, j'irai trouver cette dernière.

Elle se mit en marche d'un pas précipité, comme pour s'étourdir. Elle se dirigea vers la rue de la Harpe en demandant son chemin. Bien des regards impertinents lui répondirent, et elle rencontra sur sa route bien de ces coups d'œil d'admiration grossière et insolente, quelques-unes de ces interjections brutales, de ces réflexions moitié louangeuses, moitié insultantes, que les jeunes étudiants jettent parfois en passant près d'une femme. Sa physionomie étrangère, son air indécis, sa figure fiévreuse, n'étaient pas faits pour inspirer le respect, et, pour elle, habituée à imposer si profondément ce respect, chacune de ces insultes était une douloureuse blessure.

Madame Le Hongre n'était pas chez elle.

Elle reprit sa route en soupirant, sans presque oser regarder autour d'elle, et, après quelques détours, elle arriva enfin à l'hôtel de Bruneu, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 45.

Le suisse avait ordre de laisser passer tout venant, et, quoiqu'il eût un médiocre respect pour une femme arrivant ainsi à pied, il sonna deux coups à la grosse cloche qui surmontait la porte de sa maisonnette. Lady Kathleen monta l'escalier à pas lents; la marquise de Bruneu était son dernier espoir; si elle allait la mal recevoir ! Si elle allait n'y pas être! Mais non, ce n'était pas possible, il fallait qu'elle y fût.

Quand elle arriva sur le palier du premier étage, elle trouva la porte entr'ouverte; un grand vieillard, maigre et sec au delà de toute expression, se tenait debout sur le seuil. Lady Kathleen le regarda avec quelque anxiété. Pauvre femme! jamais elle n'aurait cru que la figure d'un valet pût lui être d'une telle importance; pourtant son cœur battit d'aise quand elle vit cette longue figure osseuse, mais respectueuse et bienveillante. Elle reconnut le domestique qui l'avait introduite quand elle était venue quinze jours auparavant et dans des circonstances, hélas! bien différentes, faire sa visite à madame de Bruneu. C'était bien le même en effet, et le vieux Claude n'avait guère changé depuis vingt années. Il avait seulement raccourci progressivement la queue qui nouait ses longs cheveux blancs sur le derrière de son cou. Cruel sacrifice! mais il avait fallu rendre cet hommage aux folles idées de la domesticité mo-

derne. Rien pourtant n'avait pu le décider à se priver de ses bas blancs collés sur ses jambes grêles, de ses culottes et de son grand gilet de peluche jaune, ni de son habit bleu clair à ganse jaune et à boutons armoriés.

— Madame la marquise de Bruneu y est-elle?

— Madame la marquise est absente, madame.

— Doit-elle tarder à rentrer ?

— Nous n'avons point d'ordre là-dessus, madame, fit le vieillard en s'inclinant respectueusement; — et il se préparait à refermer la porte après un nouveau salut. —Mais, reprit-il en remarquant le visage presque désolé de la visiteuse et en la regardant attentivement, je demande pardon à madame... la comtesse... de la liberté que je prends; mais il me semble reconnaître madame?... la marquise... pour être venue faire visite à l'hôtel il y a quelques jours. Oui, madame la... la... est venue avec une lettre de miss Julia Hawkins. Alors si madame la... la... veut se donner la peine d'entrer, madame la marquise de Bruneu peut être de retour dans un instant, peut-être ne reviendra-t-elle que dans trois mois; mais dans une demi-heure on saura à quoi s'en tenir. Ma maîtresse voudra bien me pardonner d'avoir dit tout cela à madame.

Le vieux valet s'était incliné, avait fermé la porte et s'était mis à précéder lady Kathleen d'un pas grave et lent.

— Donnez-vous la peine d'entrer, madame, conclut-il en ouvrant la porte du salon. Qui aurais-je l'honneur d'annoncer ?

— M'annoncer? Mais à qui? Ne m'avez-vous pas dit que madame la marquise de Bruneu est absente?

— A monsieur le marquis de Bruneu, qui est à l'hôtel.

— Je ne le connais pas.

— Monsieur le marquis ne me pardonnerait pas d'introduire quelqu'un sans qu'il fût averti; il me blâmerait de ne l'avoir pas mis à même de présenter à madame son hommage respectueux. Qui aurai-je l'honneur d'annoncer?

— Lady Kathleen, — et elle hésita un instant, — lady Kathleen Ennis, fit-elle après un effort.

Le vieillard salua et sortit. Au bout de quelques instants, on l'entendit trottiner dans l'antichambre. Il ouvrit à la hâte la porte du salon à deux battants et se tint incliné. Francis entra, en haussant les épaules à tout ce cérémonial que Claude n'aurait pas voulu négliger au prix même de ce qui lui restait de sa queue poudrée.

Au bout de vingt minutes, après avoir regardé plus de dix fois à la grosse montre d'argent pour voir si la vingtième minute était bien écoulée, le vieux valet s'avança vers ce salon. Mais à peine eut-il entr'ouvert la porte et jeté un regard dans l'appartement qu'il recula précipitamment, referma la porte avec un geste brusque, et vint re-

prendre sa place sur un tabouret de l'antichambre. Puis, quand il eut haussé les épaules dix ou douze fois de suite, il tint obstinément ses regards fixés sur le plancher, comme s'il cherchait laborieusement l'explication de quelque mystère.

Quelques minutes après, la sonnette retentit violemment. Claude fit un soubresaut et se dirigea de nouveau vers le salon avec une vivacité rare. La jeune femme était debout, la main droite, un peu tremblante, appuyée sur le marbre de la cheminée, l'autre tombant lourdement. Ses sourcils froncés, son regard hautain, son front relevé, semblaient en contradiction avec le tremblement et la pose abandonnée de ses mains. Pour Francis, il tourna vers le domestique une figure rouge de honte ou de colère; le vieillard ne sut pas bien distinguer lequel de ces deux sentiments l'emportait.

— Va me chercher un encrier et du papier à lettre; dépêche, lui dit-il d'un ton brusque, tu peux laisser la porte ouverte.

Claude revint avec les objets demandés. Francis se mit à écrire avec vivacité. Le vieillard se tint debout auprès de la porte, assez intrigué de ce qu'il y avait d'embarrassé dans cette scène, et jetant parfois un regard furtif sur la jeune femme.

Celle-ci n'avait rien changé à sa pose, seulement sa main ne tremblait plus; ses yeux avaient gardé leur apparence hautaine. A un moment pourtant il crut voir ces yeux s'humecter comme si des larmes abondantes allaient couler; une expression fugitive de honte et d'abattement détendit tous les traits de cette physionomie sévère. Mais elle releva bientôt le front et reprit sa pose de statue.

— Tu vas porter ceci à monsieur de Lignière, fit Francis en cachetant la lettre, immédiatement et en mains propres, tu entends? Vas-y toi-même. — Madame, continua-t-il d'une voix où la brusquerie se mêlait au respect, veuillez vous asseoir.

Lady Kathleen le regarda un instant d'un air fier et conserva sa position sans répondre un mot. Francis renouvela son invitation par un geste d'impatience.

— Monsieur, dit alors la jeune femme en démentant par un coup d'œil plein de colère le calme affecté de sa voix, vous oubliez que je reste quelques instants ici, sur vos instantes prières, uniquement par respect pour madame votre mère. Comme son nom ne m'a pas protégée, je reste debout pour vous faire comprendre, autant que peut le faire une femme, que votre présence ne m'est pas agréable.

Francis haussa les épaules, poussa le vieillard dehors, et, fermant violemment la porte, il se dirigea à pas précipités vers une autre porte de l'hôtel. Claude descendit l'escalier la tête basse et murmurant des exclamations sans suite.

Grand-Jacques vint lui ouvrir la porte et fit respectueusement passer devant lui l'obstiné vieillard.

— Allons, asseyez-vous, monsieur Claude, et donnez-moi votre lettre, dit-il quand celui-ci eut expliqué de quoi il était question, je la remettrai à monsieur Charles.

— J'irai avec toi, mon *fieu*, je connais tous les êtres, la maison me connaît, et je ne suis pas un étranger. Faut savoir obéir à la lettre. — Je dis ça pour ton instruction, mon garçon.

— Allons, pensa Grand-Jacques, il n'y a pas moyen. Comme je t'aurais bien brûlée, va, maudite lettre! parce que m'est avis que c'est encore quelque histoire de femme qui va entortiller monsieur Charles. Avec ça qu'il est dans un état de mièvrerie et d'ardeur comme je ne l'ai jamais vu. Qu'est-ce qu'il va devenir, mon Dieu Seigneur?

Il précéda Claude jusqu'au cabinet de travail, dont il ouvrit la porte d'un geste brusque. Charles leva la tête.

— Une lettre de monsieur le marquis de Bruneu pour monsieur le chevalier de Lignières, dit en s'inclinant le vieux valet.

— Bien, Claude; attendez, je vais en prendre connaissance.

Il la décacheta vivement, et la lut avec de tels signes de surprise et d'embarras, que les craintes de Jacques s'accrurent à un degré inimaginable. Il voyait la figure de son maître devenir si rouge et ses yeux si brillants, qu'il ne put s'empêcher de pousser un soupir. Il se tourna avec un visage irrité vers Claude. Mais celui-ci regardait curieusement tous ces livres dont la quantité et la *netteté* l'émerveillaient toujours; il ne pensait aucunement à son petit voisin, qui se contenta de jeter sur l'avenir un regard désolé.

« Mon cher Charles, écrivait Francis, je te prie de venir me tirer promptement d'une assez sotte position. Ta belle Irlandaise m'est tombée entre les bras, je les ai serrés un peu vivement peut-être, la belle crie comme un aigle, voilà toute l'histoire. En d'autres termes, lady Kathleen Ennis est venue s'enquérir de ma mère, assez instamment pour que Claude ait cru devoir la faire entrer. Je fus averti, et je vins lui tenir compagnie, assez maussade de cette visite inattendue. J'étais intrigué du besoin qu'elle paraissait avoir de ma mère, et je lui fis quelques questions. Poussée à bout par là, rassurée sans doute par le peu de cheveux qui me restent et par la dignité de ma prestance, elle me laissa entrevoir qu'elle venait de quitter son mari pour des motifs graves, et que, dans cette triste conjoncture, elle avait eu assez d'estime de madame la marquise de Bruneu pour espérer qu'elle ne lui refuserait pas ses conseils, peut-être sa protection. Ma foi, on n'est pas de bois, moi surtout; et, l'occasion aidant, je me sentis en veine de galanterie. J'avais bien aussi l'arrière-pensée qu'une femme qui laisse son mari ne doit pas être d'une férocité remarquable. Bref, après

quelques propos assez tendres et quelques insinuations détournées qu'elle ne parut pas comprendre, je me précipitai sur sa main, et je lui embrassai le bras. Ce fut alors une scène dont tu n'as pas d'idée, une tigrerie, comme dit l'auguste baronne, une fureur dont je suis encore abasourdi. Elle me parla en haute gamme; beaucoup de ses paroles me parurent ridicules et peu en harmonie avec le crime que j'avais commis, quelques-unes m'échauffèrent les oreilles, d'autres me touchèrent, pourquoi ne l'avouerais-je pas? Enfin, ne sachant sur quel pied me tenir, je n'ai vu d'autre recours que toi. Je ne puis lui laisser croire que ma mère va rentrer, je sais maintenant qu'elle ne rentrera pas; je ne puis doucement l'éconduire, ce serait presque une lâcheté, maintenant que je la crois honnête femme, d'ailleurs seule et sans protecteur. Je ne connais personne qui puisse lui donner de plus sages conseils que toi. Moi, je suis devenu impossible, mes tentatives galantes m'ont complétement ruiné; puis je ne me vois pas sans rire lui prêchant les douces vertus du foyer domestique et les charmants attraits de monsieur George Ennis. Tu t'arrangeras comme tu l'entendras, mais viens; ma position n'est pas tenable, et, une fois que je lui aurai chanté tes louanges, une fois que je lui aurai dit les plus belles choses que je pourrai trouver pour la décider à se mettre sous ta tutelle et à se laisser mener par toi sous l'aile protectrice de quelque matrone, je ne saurai plus trop que faire de ma langue et de mes yeux. Je compte sur toi.

« FRANCIS.

« *P. S.* J'espère que tu ne me feras jamais de sermon sur ce qui vient d'arriver. »

— Vous pouvez retourner, Claude, et dire à monsieur de Bruneu qu'il va avoir immédiatement de mes nouvelles.

Claude et Grand-Jacques sortirent, abandonnant Charles à ses réflexions.

Ce qu'il avait prévu était donc arrivé. N'était-ce pas une toute particulière volonté de la Providence qui mettait toujours ainsi cette femme sur ses pas? Mais quelle était cette volonté? était-ce un conseil ou une épreuve? Ne fallait-il pas prendre garde, et cette jeune femme ne remuait-elle pas trop vivement son cœur? N'avait-elle pas toutes ces qualités qu'il avait si souvent craint de rencontrer? Il savait bien qu'il n'avait pas à redouter un de ces amours vulgaires, une de ces femmes banales qui n'ont d'autre attrait que la coquetterie, d'autre puissance que la voix des sens. Il était fort contre de telles passions. Mais ce mystère, ces légendes qui entouraient cette descendante des rois d'Irlande, ces aventures romanesques qui la mettaient sous sa protection, ce noble caractère qu'il lui connaissait, le bonheur qu'il aurait à la défendre, oui, tout cela en faisait bien la femme dont il s'était toujours

promis de se défier. Elle le prendrait par ses instincts les plus ardents, par les côtés les plus indociles de sa nature; elle était environnée de tout ce qui pouvait l'émouvoir et l'entraîner. Non, il n'irait pas.

Il prit la plume pour écrire à Francis qu'il ne se sentait pas capable d'accepter une telle mission. Puis il déchira la lettre commencée.

N'avait-il pas là une bonne œuvre, une grande œuvre à faire? Dieu ne la lui indiquait-il pas clairement par une telle insistance du hasard? Cette œuvre, ne l'avait-il pas commencée la veille, alors qu'il était entraîné par cet instinct qu'il avait reconnu jusqu'ici si pur et si sage? Pourquoi était-il donc ici-bas, sinon pour faire de telles bonnes actions? Pourquoi avait-il reçu de Dieu l'amour ardent du bien? pourquoi avait-il tant prié et lutté, sinon pour être fort et digne quand la Providence lui enverrait ce bien à faire? Maintenant reculerait-il?

Il jeta un regard plein d'anxiété sur le Christ, puis sur la Vierge noire, et laissa retomber son front entre ses mains. Ses lèvres s'agitèrent comme si elles murmuraient une prière. Enfin il se leva, endossa vivement sa redingote et sortit sans faire attention aux bruyants soupirs que poussait Grand-Jacques en lui ouvrant la porte.

Quand il entra dans le salon de l'hôtel de Bruneu, Francis parlait avec chaleur, tenant ses yeux fixés sur le plancher, comme s'il eût craint de ne pouvoir maîtriser sa colère en voyant l'air froid et dédaigneux que conservait lady Kathleen. Il courut vivement vers Charles, lui serra fortement la main en lui disant tout bas merci, et l'amena vers la belle Irlandaise, qui ne quitta pas la pose roide qu'elle avait prise au coin de la cheminée.

— Monsieur le chevalier de Lignières, dit-il, dont je vous disais en ce moment même tout le mérite et toute la loyauté, et qui voudra bien, d'ailleurs, vous conduire chez une amie de ma mère.

Charles s'inclina. Quand il releva la tête, ses yeux rencontrèrent ceux de lady Kathleen; tous deux rougirent, et un nuage de tristesse passa sur le front de la jeune femme. La pensée de la position équivoque où elle se trouvait lui frappa vivement l'esprit. Que pouvait-il croire, celui-ci qu'on disait si fier et si réservé! à cette heure surtout que son ami, monsieur de Bruneu, l'avait traitée d'une si déshonorante façon! Elle jeta sur ce dernier un regard plein de haine, en pensant au bonheur qu'elle éprouverait à se venger de lui; et son instinct lui enseignait qu'il fallait à tout prix relever, aux yeux de ce nouvel arrivant, la dignité de son propre caractère.

— Monsieur le marquis, fit-elle d'une voix lente et calme, j'avais compris par vos explications, peu claires, du reste, et à propos desquelles il ne me convenait pas alors de lier conversation avec vous, j'avais compris que monsieur votre ami était un homme plus âgé. Dois-je voir là quelque nouvelle et méchante plaisanterie?

Francis ne croyait pas avoir commis un bien grand crime, et il s'imaginait l'avoir complétement effacé par sa respectueuse conduite depuis lors, par la gracieuseté qu'il montrait en mettant la jeune femme sous la protection de Charles. Il n'avait donc aucun remords, et s'attendait plutôt à des remercîments qu'à des reproches.

— Laissons le passé, madame, je vous en prie bien. Voici, — et il montrait son ami en souriant, — voici un gage suffisant de mon repentir. En vous confiant à monsieur de Lignières, j'agis comme aurait pu le faire ma mère en une semblable circonstance. J'ai quelques amis à qui je confierais ma sœur, mais il n'en est qu'un seul à qui je confierais ma femme, et celui-là c'est Charles de Lignières. Je vous le jure sur mon honneur.

— Sur votre honneur!

Et elle haussa les épaules d'un air de dédain.

Francis, à cette insulte et à cette injustice, sentit murmurer sa colère.

— Laissons cela, milady, je vous en prie encore, s'écria-t-il d'une voix moins contenue. Vous m'avez déjà parlé comme personne ne m'a encore parlé, et comme j'espérais bien que personne ne me parlerait. Vous m'en avez assez dit pour me faire désirer l'extermination de tous les Strongmanor de la terre. N'allons donc pas plus loin dans ce genre de paroles et de gestes injurieux, milady, veuillez vous en souvenir.

Charles voyait que sa position commençait à devenir fort sotte, et il se trouvait dans le plus grand embarras. Il connaissait la nature emportée de Francis, et il eût voulu engager lady Kathleen à faire trêve à ses reproches. Néanmoins, au fond de son cœur et avec le profond respect qu'il portait aux femmes, c'était à Francis qu'il donnait tort. Il n'avait d'ailleurs ni droit ni prétexte pour intervenir. Le signe de tête qu'il avait fait à son ami se trouva inutile, et le regard presque suppliant qu'il adressa à lady Kathleen fut aussi complétement perdu.

Celle-ci, sans quitter sa pose, sans changer le ton calme de sa voix, répondit à son interlocuteur en le regardant fièrement :

— Vous prenez la place qui me convient dans cette affaire, monsieur le marquis; gardez ces menaces pour des femmes de chambre. Je suis d'aussi bon sang que vous, pour le moins; je suis aussi honorable, aussi honorée, et j'avais le droit d'être crue et respectée autant que vous prétendez l'avoir maintenant.

— Mais...

— Je vous dis, monsieur de Bruneu, que l'injure que vous m'avez faite a été aussi douloureuse pour moi qu'un soufflet pour vous. Ces injures, on ne les oublie pas. Ni les apologies ni les phrases ne les excusent. Et vous venez encore me menacer! Moi, je n'ai pour me venger que mes paroles, je suis seule dans ce pays, mes frères sont loin, et je n'ai pas d'amis! Vous n'avez respecté en moi ni mon

nom, ni ma faiblesse, ni les souffrances de ma position, ni l'hospitalité, ni la protection que je venais demander à votre mère; vous avez fait ce que le dernier paysan n'eût pas fait dans mon pays. Il faut que je vous le dise pour faire bien à mon cœur: votre conduite a été déshonorante!

— Et moi, s'écria Francis en éclatant, — et les larmes de la colère impuissante lui arrivaient aux yeux, — qu'ai-je donc pour me venger, sinon des paroles? Dieu m'est témoin que je ne voulais pas le dire, non, c'est cela que j'eusse trouvé honteux! Maintenant il le faut pour mon honneur. Cette protection de ma mère, quel droit y avez-vous, sinon de l'avoir demandée? Qui me dit que ma mère l'eût accordée à la femme qui se sauve de son mari? Et vous croyez que le respect est facile à garder dans de telles circonstances?

Lady Kathleen redressa la tête par un effort puissant, et, quoique ses lèvres fussent presque décolorées, elle répondit avec cette même voix d'une fermeté impassible:

— Oui, ils sont lâches dans ce pays, et celui-ci plus lâche, plus misérable que les autres!

Francis de Bruneu ne fit qu'un bond jusqu'à elle; il la regarda avec une expression qui ressemblait tellement à de la férocité, que la jeune femme, malgré tout son courage, recula et détourna la tête.

Il jeta alors vers Charles un regard sombre. Celui-ci le considérait tristement et affectueusement, il savait qu'il devait souffrir d'une cruelle façon. Alors, par un résultat de la colère et de l'impuissance réunies, Francis, attiré d'ailleurs par ces yeux affectueux, courut dans ses bras, lui serra le cou en poussant un sanglot:

— Mon pauvre ami! s'écria-t-il.

Puis, comme honteux et presque fou, il quitta le salon en courant.

C.-D. d'HÉRICAULT.

La fin au prochain numéro.

LES

FÉTICHES LITTÉRAIRES

I

M. DE BALZAC.

Il y a des admirations qui égarent les littératures ; il y en a qui les abaissent ; et, si je connaissais un mot plus sévère, je l'appliquerais aux apothéoses insensées que l'on décerne depuis quelques années à M. de Balzac. Le contraste de ces enthousiasmes avec les innombrables insultes qu'il eut à subir de son vivant ne ressemble en rien à ces justices tardives que troublent ou suspendent les passions contemporaines, et qui, pour fixer la place du génie ou de la vertu, ont besoin du calme et de la sérénité des tombeaux. Cette réaction violente qui déifie aujourd'hui M. de Balzac n'est que le triomphe de tous les instincts sensuels, de toutes les mauvaises tendances de la littérature, se reconnaissant et se glorifiant dans un homme qui leur prête l'autorité de son talent et de son nom. Pendant sa vie, M. de Balzac déconcertait l'admiration par ses étrangetés voisines de la folie, par son personnalisme grotesque, par sa vanité d'enfant terrible, par ses manies de papier timbré, par ces mille détails ridicules ou hasardeux que racontaient ses amis ou ses ennemis d'alors, qu'ils racontent encore si on les interroge séparément, mais qui, de loin, pieusement recueillis par ses dévots et ses fidèles, ne sont plus que des originalités d'artiste, de précieuses arabesques enroulées autour de sa légende. Il réveillait à chaque instant et provoquait la colère ou l'invective par son dédain pour les opinions dominantes, son mépris pour les journaux, ses haines contre les journalistes, ses boutades de grand seigneur, ses prétentions au blason, aux parchemins, au maréchalat littéraire, les tracasseries sans fin qu'il traînait à sa suite, et jusque par ce renom d'absolutiste dont nous l'aurions dispensé bien volontiers. Mort, il donne à tous ces petits bohèmes, à tous ces réalistes avortés qui pullulent et grouillent dans les bas-fonds de la litté-

rature, l'ineffable joie d'avoir un ancêtre et de vanter, en l'exaltant, des qualités qu'ils auront peut-être un jour et des vices qu'ils ont déjà. Il est pour eux ce qu'était la jaunisse de Diogène Laërce pour ses disciples, un prétexte à se rendre jaunes en avalant du cumin : il prouve à leur profit qu'on peut se jouer froidement de tout sentiment moral, se complaire dans tout ce qui ravale et salit la nature humaine, caresser la matière dans toutes ses suggestions fangeuses, changer le monde et le roman qui le reflète en bourbier, en égout, et le fouiller sans cesse, et en aspirer les miasmes, et s'y plonger avec délices, et qu'on peut avec tout cela être un puissant inventeur et un conteur éminent ; chose que ces messieurs ne seraient pas fâchés de persuader aux autres, ne fût-ce que pour y croire eux-mêmes, et dont on douterait toujours si l'on se bornait à leurs ouvrages. Voilà toute l'histoire de cette réaction absurde dont M. de Balzac recueille les bénéfices : distraction singulière de ceux qui, après l'avoir injurié, le divinisent ! Car enfin ce sont les mêmes hommes ; on n'a pas vu naître une nouvelle génération littéraire le jour même où M. de Balzac est mort. Lui prodiguer un tel encens après de telles attaques, c'est avouer ou que l'on a été bien dominé par des haines personnelles, ou que l'on est entraîné par un engouement bien irréfléchi ; c'est faire bien bon marché ou de sa conscience d'hier ou de son goût d'aujourd'hui ; et nous commettrions à notre tour une lourde méprise, si nous acceptions comme une revanche de la vérité et de l'équité, comme une réparation posthume et suprême, ce pourvoi des exagérations du lendemain contre les exagérations de la veille, destiné, Dieu merci ! à être rejeté tôt ou tard et mis à néant par la postérité véritable.

Quoi qu'il en soit, l'apothéose existe et se prolonge, c'est incontestable. Comme les empereurs romains, auxquels fait songer d'ailleurs sa littérature, M. de Balzac a pu dire en mourant : « Je sens que je deviens dieu ! » On ne peut ouvrir une Revue ou un journal sans y retrouver les titres de l'auteur de *Vautrin* et des *Parents pauvres* à la vénération et à la reconnaissance publiques. De nouveaux riches d'argent et d'esprit inaugurent leur rôle de Mécènes en proposant des prix et des primes à qui étudiera le mieux, c'est-à-dire louera le plus M. de Balzac. La Société des gens de lettres, à qui il causa jadis tant de soucis, l'adopte comme le premier héros de son histoire, le plus grand saint de son martyrologe. Des écrivains de talent se font ses biographes, ses scoliastes, — que dis-je ? ses hagiographes et ses légendaires. Les affections, les souvenirs, les Mémoires de famille, toujours respectables et sacrés, ne manquent pas de donner la réplique à ce pieux concert, et s'arrangent si bien dans leurs fraternelles confidences, que quiconque essayerait de percer cette auréole intime, ce nimbe domestique, passerait pour un sacrilége. La foi en Balzac, le

culte de Balzac, le fétichisme-Balzac, voilà, pour le moment, l'*alpha* et l'*oméga* de tout début littéraire, la preuve péremptoire d'une vocation d'artiste, d'inventeur, de fantaisiste, de réaliste et de poëte, qui donne le droit de regarder de haut le bourgeois, la grammaire et l'orthographe. On traite l'illustre romancier comme certaines académies italiennes ont traité l'auteur de la *Divine Comédie :* il y a bien une comédie dans tout cela, mais elle n'est pas divine, et Balzac semble avoir songé à ses adorateurs lorsqu'il a modestement intitulé son œuvre : la *Comédie humaine.*

Eh bien, nous voudrions aujourd'hui, non pas lutter contre ces adorations fanatiques — que peut le grain de sable contre le torrent? — mais protester, dans l'intérêt même de la littérature, contre un entraînement qui ne peut qu'achever sa décadence, étouffer tout ce qui lui reste d'aspirations honnêtes et élevées, et abaisser d'un degré encore le niveau déjà si bas de l'imagination et de l'art modernes. Nous voudrions discuter sérieusement et franchement M. de Balzac, non pas, bien entendu, dans sa vie et dans sa personne, que nous n'avons jamais connues que par de vagues échos, mais dans ses ouvrages, et surtout dans l'atmosphère, dans la température que suppose l'éclosion de pareils livres; dans les penchants qui s'y manifestent, les leçons qui s'y produisent, les modèles qui s'y proposent, les conséquences qui en doivent sortir, et les impressions qui en restent aux esprits de bonne foi. Nous voudrions enfin non pas démolir, incendier, blasphémer M. de Balzac, tentative où l'on pourrait voir une vanité mille fois plus bouffonne que les siennes, mais simplement faire un pas dans le temple, découvrir l'homme sous le dieu, et chercher s'il n'y aurait pas un monstre dans le sanctuaire et un cloaque sous les dalles.

Ici un obstacle se présente à nous tout d'abord qui nous embarrasse à la fois et nous rassure. Il est permis d'étudier M. de Balzac sans trop s'inquiéter de ses prétendues opinions, ou plutôt l'on se tranquillise en songeant qu'on ne peut pas être cette fois entraîné ou aveuglé par des préoccupations de parti. Mais ce qu'il s'agit surtout de démontrer, c'est l'immoralité et le genre d'immoralité des ouvrages de M. de Balzac; et comment prouver, comment citer, ou même indiquer, lorsque parfois le titre même éveille d'impures images? Comment donner une idée, même vague et lointaine, de cet amas d'immondices à des lecteurs, à des lectrices, que leurs habitudes et leurs goûts maintiennent dans de chastes et salubres atmosphères? Sous la Restauration, on se moqua de la *Quotidienne*, qui, après un procès de Béranger, cita, pour en inspirer l'horreur, les couplets incriminés, et l'on prétendit que, par grand extraordinaire, elle avait été ce jour-là, pour ses habitués, une amusante et dangereuse lecture. Intenter un procès à M. de Balzac, c'est s'exposer à un inconvénient analogue. Si l'on

reste dans les généralités, on passe pour superficiel ou pour injuste; si l'on entre au cœur de son sujet, on se trouve en présence de personnages, de mœurs, de peintures qui souillent de leur seul contact et de leur seul voisinage les imaginations honnêtes ou timorées; on touche à des choses si périlleuses, si malsaines, qu'il s'en exhale un je ne sais quoi de dissolvant et de délétère, même pour ceux à qui on ne les montre que comme objet de dégoût. Que dis-je? Il y a, dans Balzac, des immoralités incompréhensibles pour toutes les honnêtes femmes, et pour tous les honnêtes gens qui, n'étant pas confesseurs ou juges, médecins ou critiques, ne sont pas forcés d'approfondir la casuistique du vice. Loin de pouvoir les indiquer, on rougirait d'avoir l'air de les comprendre. Voilà la situation : elle est embarrassante. Heureusement, parmi mes lecteurs, ceux que je voudrais persuader ou garantir, ceux qui me liront avec bienveillance, me croiront sur parole : ceux que mes accusations irriteraient savent que les pièces que je m'abstiens de produire n'en existent pas moins au dossier; les uns se diront, je l'espère, que je ne suis superficiel et incomplet que par respect pour eux et pour moi-même; les autres n'auront qu'à relire leur auteur favori, et, si aveugle que soit le fanatisme, ils reconnaîtront que ce n'est pas faute de preuves que je me dispense de prouver.

Le roman est un genre difficile, pour qui veut garder, en l'écrivant, toute sa sécurité de conscience, et être sûr, après l'avoir écrit, de n'avoir fait aucun mal; j'oserai même ajouter que c'est un mauvais genre, et j'en prends à témoin quiconque a essayé d'en tourner les difficultés, d'en atténuer les périls. S'il peint trop en beau la vie, le cœur humain, le jeu des sentiments et des caractères, les joies de la passion partagée, il exalte les imaginations et les âmes; il les transporte dans un monde chimérique, déjà caressé et entrevu dans le secret de leurs rêves, et, lorsqu'elles retombent de là dans le monde réel, elles ne peuvent plus ni en soutenir les luttes ni en pratiquer les devoirs; elles ont perdu le goût du positif et du vrai, et elles se sentent rebutées par cette dose d'amertume qui se mêle ici-bas à toutes les affections, et même à toutes les joies. Si le roman, au contraire, prend la réalité du côté de ses bassesses, de ses misères et de ses laideurs; s'il se plaît à choisir, dans la vie, dans l'homme, dans la société, tout ce qui peut nous les montrer sous un jour effroyable ou odieux, sous un aspect difforme ou repoussant, il nous décourage, il nous laisse un fond immense d'abattement et de tristesse; il nous ôte l'envie de combattre pour le bien dans un monde où tout est mal, et, pourvu qu'il répande sur ce mal ces

prestiges dont le talent n'est jamais avare, il finit par nous passionner pour ces vices, pour ces monstruosités humaines ou sociales qu'il traite en triomphatrices, et auxquelles il livre en pâture toutes les croyances et toutes les vertus. S'il prend parti pour le désordre contre le devoir, on sait où il mène; si, par scrupule ou par caprice, il défend la thèse opposée, s'il s'amuse à *poétiser* le mariage, le foyer domestique, les travaux de la vie commune, s'il nous y invite au nom d'un intérêt purement humain, d'un bonheur purement romanesque, cette volte-face même ne l'assure pas toujours contre les inconvénients et les dangers inséparables de ses attributions et de sa nature. On l'accuse alors de mettre la poésie là où elle ne peut pas, où elle ne doit pas être, d'ôter au devoir ce caractère d'austérité qui fait sa grandeur et sa force, de préparer de funestes mécomptes aux âmes délicates, sensibles, douillettes, qui, ne trouvant pas dans le devoir et le ménage ce qu'elles y cherchaient, ce que le roman leur avait promis, se débattent avec angoisse contre toutes les aspérités de leur route, tous les anneaux de leur chaîne, et finissent par succomber et se perdre en maudissant ce qui les a trompées. Là, comme dans tous les autres problèmes de la destinée humaine, la religion seule a des solutions infaillibles; seule elle peut réconcilier ces deux principes ennemis qui se disputent éternellement le cœur de l'homme; seule elle peut nous affermir dans la voie des immolations et des sacrifices, en nous promettant pour récompense, non pas les satisfactions passagères d'une sensibilité chimérique, mais les félicités célestes et les suprêmes harmonies des consciences pures avec leurs espérances immortelles. Est-il permis au roman de la faire intervenir? de lui emprunter ses cérémonies, ses images, la sanction terrible ou consolante de ses mystères et de ses dogmes? Dans ces fictions toujours si voisines du léger et du profane, le Dieu de l'Évangile peut-il devenir le *deus ex machinâ* de la poésie païenne? D'autres l'ont pensé; nous ne le croyons pas; ces peintures de la vie et du cœur, ces récits chers surtout aux jeunes gens et aux jeunes femmes, ne doivent pas plus abuser des choses saintes et sacrées que les hommes du monde ne doivent jouer avec les vases de l'autel. Même en honorant la religion, en s'inclinant devant son autorité souveraine, en proclamant sa toute-puissance pour guérir toutes les plaies, étancher toutes les soifs et combler tous les abîmes, il semble que le roman lui manque de respect, par cela seul qu'il s'en sert comme d'un moyen ou d'un ressort.

On le voit, nous ne dissimulons aucune des difficultés qu'éprouve le roman pour rester irréprochable; et pourtant on ne nous croirait pas, si nous le condamnions d'une façon absolue. Le grand Arnauld, on le sait, en proscrivant la poésie et le théâtre, admettait une exception en faveur de *Phèdre :* nous qui ne sommes pas jansénistes, nous

pouvons étendre un peu plus loin nos tolérances. Puisque les vieux peuples ont besoin de contes comme les enfants, puisque la civilisation, l'oisiveté et la frivolité mondaines ont leurs exigences, puisqu'en un mot il faut des romans, il est peut-être moins sage de les déporter en masse que d'amnistier ceux où se révèlent des intentions droites, une imagination chaste, et une ferme volonté de ne flatter jamais ni les mauvaises passions, ni les idées agressives, ni les préjugés vulgaires, ni les rêves excessifs, ni les aspirations chimériques. Il serait trop long d'énumérer toutes les conditions qu'on a droit d'imposer au roman pour lui accorder droit de bourgeoisie dans la bonne littérature : il est superflu de citer les rares ouvrages modernes qui satisfont à ces conditions délicates : disons simplement, comme définition abrégée, que, pour qu un roman soit bon ou du moins tolérable, il faut qu'un honnête homme puisse ne jamais se repentir de l'avoir fait, et qu'une honnête femme puisse toujours avouer qu'elle l'a lu.

Maintenant nous voilà en mesure d'apprécier M. de Balzac : tous les inconvénients, tous les vices les plus extrêmes du roman de toutes les sortes, il les a réunis en les centuplant. Quand il a voulu peindre l'humanité du côté idéal, il ne s'est pas contenté des procédés ordinaires de la fiction pour embellir la réalité, exalter les imaginations, quintessencier l'amour, sacrifier le positif au poétique et le vrai au romanesque ; il s'est perdu dans les sciences occultes, dans l'alchimie, le magnétisme, le somnambulisme ; il s'est égaré dans les vagues régions de l'illuminisme, dans le vaporeux éther de Saint-Martin et de Swedenborg. Il a prétendu élever les âmes si haut, si loin de la terre, si loin de nos faiblesses et de nos misères, que, n'ayant pour se soutenir le lest d'aucune croyance sérieuse et forte, elles ne peuvent que tomber de ces hauteurs séraphiques, et se salir les ailes dans la boue. Lorsqu'il a abordé la société et l'homme du côté réel et bas, — et c'est là sa spécialité triomphante, — il a fait de telles débauches de réalisme, il a mis une telle passion d'artiste et de connaisseur à fouiller, à creuser, à grandir, à colorer, à illuminer le laid, l'ignoble, le hideux, l'horrible, le malpropre, le malsain, le nauséabond, le vicieux, le scélérat, l'infect, l'empesté, qu'il faut des poumons d'un genre particulier pour pouvoir respirer et vivre dans cet air, et que l'on finit par ressembler, à la longue, à ces habitants de certains quartiers pauvres et populeux des grandes villes, si bien acclimatés à leur atmosphère méphitique, que l'air pur de la campagne leur semblerait trop fade ou trop vif. On ne peut plus croire, après l'avoir lu, à rien de beau, de noble et de grand ; on se sent profondément dégoûté de la société, de l'humanité et de soi-même ; et, comme l'imagination se fait toujours sa part, comme les lecteurs de romans ont toujours une moyenne

d'enthousiasme et de passion à dépenser, on n'a plus d'admiration ni de foi que pour ces triomphes de la force brutale ou intelligente, affranchie de toute loi morale, pour ces bizarres héros, galériens ou dandys, artistes ou hommes d'État, qui marchent à leur but *per fas et nefas*, traitent le monde en pays conquis, et, par des excès d'audace, de scélératesse et de cynisme, obligent la société vaincue à mettre à leurs pieds ses couronnes, richesse, célébrité, puissance, amour, plaisirs, raffinements inouïs de sensualisme et de vanité! Combien n'en avons-nous pas connu, de ces pauvres jeunes gens à l'âme ardente, à l'esprit crédule, au cœur avide d'émotions et de jouissances, prenant au sérieux ces Vautrin, ces Rastignac, ces Rubempré, ces de Marsay, ces de Trailles, ces la Palférine, croyant qu'ils n'avaient qu'à pratiquer leurs maximes et imiter leurs allures pour être, comme eux, élégants, brillants, riches, célèbres, adorés; se lançant, sur leurs traces, à la poursuite des mystérieuses toisons d'or, puis, terrassés dès leur première épreuve, rentrant dans leur mansarde avec la honte et la misère pour compagnes, et prêts à s'enrôler au service de toute idée perverse ou de toute action mauvaise, qui leur promettait d'étouffer leur ignominie et leur mécompte dans le désordre et le désastre universels! Ainsi, par l'intempérance de son énorme talent, M. de Balzac a su augmenter outre mesure tous les dangers de l'idéal et tous les dangers du réalisme dans le roman. Lorsqu'il prêche franchement la révolte contre le devoir et le mariage, M. de Balzac ne se donne pas même la peine de développer la lutte entre la passion et la conscience, d'expliquer, par une gradation vraisemblable et à travers des alternatives de résistance et de remords, l'entraînement, la faiblesse et la faute; non, les choses s'arrangent d'elles-mêmes et en vertu d'une sorte de fatalité qui porte en soi sa raison d'être et son excuse. Un magistrat a une femme vertueuse et dévote; cette vertu et cette piété l'ennuient; il se crée, dans un autre quartier de Paris, un autre ménage, et tout l'intérêt, toute la sympathie du roman, est pour cette Agar parisienne. (Voir la *Femme vertueuse.*) Une femme, mariée à un homme d'une grande naissance et d'un grand mérite, s'amourache d'un bohème ou d'un artiste de génie; elle quitte sa maison, et le mari, sans se préoccuper de son déshonneur, ne trouve rien de mieux que de lui faire parvenir des bienfaits anonymes, attendant, les bras ouverts, l'heureux moment où elle daignera rentrer chez lui. (Voir *Honorine.*) Un jeune homme, lié depuis longues années avec une femme de quarante ans — on sait la prédilection de M. de Balzac pour les maturités féminines — épouse une belle et jeune personne de dix-huit. Au bout de quelques semaines, il s'aperçoit qu'il aime encore sa quadragénaire; il fait quelques tentatives pour être reçu chez elle, et, ne pouvant y réussir, il se tue, sans qu'une seule idée morale, un seul sentiment de

famille, un seul mouvement de repentir, se mêlent à ce drame implacable. (Voir la *Femme abandonnée.*) Nous pourrions multiplier ces exemples; à quoi bon?—Lorsque, par pure fantaisie, M. de Balzac accepte le mariage et en décrit les douceurs, il devient beaucoup plus immoral que quand il l'attaque, car il le rend indécent. « Tu dépraves l'*institution* du mariage! » cette naïveté cynique, qu'il met sous la plume d'une de ses héroïnes, écrivant à une amie (*Mémoires de deux jeunes mariées*), pourrait s'appliquer à lui-même. Il déprave l'institution, il profane le sacrement du mariage, bien moins encore quand il le poursuit de plaisanteries égrillardes ou obscènes, comme dans sa fameuse *Physiologie* ou dans les *Petites Misères de la vie conjugale*, que lorsqu'il entre dans ces chambres nuptiales où tout devrait être pureté, mystère, respect et silence; lorsqu'il déchire les rideaux de l'alcôve et souille de ses regards libertins ces chastes secrets, également protégés par les lois divines et humaines. La baronne de Macumer, par exemple, une des deux jeunes mariées, celle qui s'attire de la part de son indulgente amie cette bizarre leçon, lui donne sur son ménage et sur son bonheur des détails d'une nature telle, que la rougeur en monte au visage, et qu'on se demande avec effroi comment les *Liaisons dangereuses*, *Faublas*, les romans de Rétif de la Bretonne et de Pigault-Lebrun, les *Confessions* mêmes et la *Nouvelle Héloïse*, passent pour de mauvais livres, et comment cette œuvre et bien d'autres encore de M. de Balzac, réimprimées à profusion, répandues à des milliers d'exemplaires, affichées, annoncées, vantées partout, sont admises par les gens de bonne compagnie dans leurs bibliothèques et leurs salons. Ici l'on me dispensera, je crois, de citer ou de prouver davantage, et l'on comprendra les *vives* raisons qui m'arrêtent sur le seuil. Peindre et profaner ainsi le mariage, ce n'est plus seulement exposer les imaginations romanesques à en attendre ce qu'il ne peut pas donner, et à lui demander plus tard compte de leurs illusions déçues; c'est l'envelopper dans ce matérialisme absolu qu'on applique à tout et à tous; c'est le soumettre à des conditions de sensualisme si honteuses et si dégradantes, qu'il tombe plus bas que l'amour coupable, ennobli du moins par le péril et la lutte, et que les malheureux lecteurs de M. de Balzac, ne trouvant pas chez leurs femmes les coquetteries sensuelles de la baronne de Macumer ou de madame Jules (voir *Ferragus*), ne peuvent plus que les injurier comme des courtisanes ou les chasser comme des servantes. Enfin, lorsque M. de Balzac admet dans ses récits l'élément religieux, et, pour tout dire, catholique, les hommages qu'il lui adresse sont cent fois pires que des insultes, car on sent que le véritable esprit chrétien n'a rien de commun avec ses respects dérisoires. Il est évident qu'à ses yeux l'Église n'est qu'une puissance terrestre, une portion plus ou moins considé-

rable de ces forces dominatrices qu'accepte et reconnaît son absolutisme; il laisse entendre à chaque ligne que, s'il s'agenouille, c'est par caprice, par mépris du lieu commun et du respect humain, mais qu'au fond il sait très-bien que le temple est vide et le Dieu absent. Le prêtre, l'évêque, le jésuite, ne sont pas pour lui, comme pour Stendhal ou M. Eugène Sue, des imposteurs et des scélérats, mais des représentants d'une hiérarchie, d'une autorité qui a joué un grand rôle en ce monde et pour qui il convient d'avoir encore des égards; des hommes à moitié dupes, à moitié complices, placés par nos révolutions dans une situation difficile, et ayant besoin d'une prodigieuse prudence pour soutenir leur personnage et cacher leur véritable pensée. Ceux qui reprochent aux catholiques, comme preuve d'inintelligence ou d'ingratitude, de s'être peu souciés de l'alliance et du concours de M. de Balzac, n'ont sans doute pas lu des passages tels que celui-ci : « Le précepteur de Henri de Marsay se trouvait par hasard être un *vrai prêtre*, un de ces ecclésiastiques taillés pour devenir *cardinaux en France* ou *Borgia sous la tiare*.... Ce grand homme, nommé l'abbé de Maronis, acheva l'éducation de son élève en lui faisant étudier la civilisation sous toutes ses faces; il le nourrit de son expérience, le *traîna très-peu dans les églises*, le promena quelquefois dans les coulisses, *plus souvent chez les courtisanes;* il lui démonta les sentiments humains pièce à pièce... et tenta, par amitié pour une belle nature délaissée, mais riche en espérance, de remplacer virilement la mère : l'Église n'est-elle pas la mère des orphelins?... Ce digne homme mourut évêque en 1812.... » (*Histoire des Treize.*) Qu'en dites-vous? On rencontre, chez M. de Balzac, des centaines de passages du même genre, pour qui sait lire. D'autres fois, il écrit, d'un air de componction, des lignes respectueuses et câlines, telles que celles-ci : « La religion trouvait une âme à sauver dans un amas de pourriture qui, des cinq sens de la créature, n'avait gardé que la vue. La sœur de Charité, qui seule avait accepté la tâche de garder Valérie, se tenait à distance. Ainsi l'Église catholique, ce corps divin, toujours animé par l'inspiration du sacrifice en toute chose, assistait, sous sa double forme d'esprit et de chair, cette infâme et infecte moribonde en lui prodiguant sa mansuétude infinie et ses inépuisables trésors de miséricorde. » (La *Cousine Bette.*)— Bien, vous voilà fort édifiés; mais ces lignes se trouvent à la page 415; et, avant d'en arriver là, il vous faut passer par de telles infamies, enjamber de tels monceaux d'ordures, sentir craquer sous vos pieds des débris hachés si menus de toute morale et toute pudeur, que ces lignes, encadrées dans un récit pareil, vous font l'effet d'un prêtre emmené de force dans un mauvais lieu. Elles ne rachètent rien, elles aggravent tout, et le lecteur chrétien, parvenu à ce dernier chapitre de cette épopée du mal, de la luxure et du

vice, est aussi choqué de cette dissonance que s'il trouvait une gravure obscène dans un livre de piété. Vous le voyez, ce n'est plus ici cette ombre de profanation dont nous parlions tout à l'heure, cet abus ou cette méprise d'intentions excellentes, appelant les choses saintes à intervenir dans les drames humains sous les yeux de gens du monde, et les compromettant peut-être par ce voisinage. C'est la religion catholique dépouillée de son caractère céleste et divin : c'est l'évêque ou le prêtre réduit à l'état de comparse dans la *Comédie humaine :* c'est la mitre, la tiare ou l'étole, surnageant un moment sur cette boue pour aller se perdre avec tout le reste dans le morne gouffre du fatalisme; c'est un homme me laissant croire çà et là qu'il est catholique, après m'avoir prouvé partout qu'il est matérialiste et athée.

En somme, il n'est pas un mauvais côté du roman que M. de Balzac n'ait fait pire; le roman n'a pas une mauvaise influence que M. de Balzac n'ait rendue plus funeste et plus corrosive. Les périls disséminés ailleurs dans des ouvrages et des talents de physionomie différente, il les a tous cumulés dans son œuvre : idéalisme, illuminisme, réalisme, sensualisme, passion, mariage, ordre, désordre, religion, absolutisme, il a abusé de tout, il a tout fait concourir à un ensemble dissolvant et corrupteur : contrairement à cette science qui change les poisons en médicaments, ses romans changent en poisons les plantes les plus salubres. A présent que nous avons placé ces jalons sur notre route, parcourons rapidement la vie littéraire et les œuvres de M. de Balzac.

Si nous rappelons en passant les dix ou douze romans informes qu'il publia sous divers pseudonymes et qui le conduisirent à peu près jusqu'à l'âge de trente ans, ce n'est pas pour nous donner le plaisir facile de constater le néant de ces rapsodies. Personne ne nous le conteste; mais il y a là une nuance, un trait caractéristique qu'il n'est pas inutile d'indiquer; car il explique certaines parties obscures ou ignobles de cette littérature, et se résume dans un défaut absolu de goût : le goût, cette conscience de l'esprit ! Nous admettons sans réserve les tâtonnements de l'artiste à son début; nous comprenons qu'un homme destiné à écrire un jour d'excellents ouvrages commence par en écrire de détestables, à titre d'exercice ou d'essai; mais ce qui nous semble plus étrange, c'est que, les sachant mauvais, il les publie; c'est qu'il sache et qu'il annonce lui-même que son cerveau a d'abord à se débarrasser d'un fatras bon pour les cuisinières et les cochers de fiacre; après quoi, par une transformation subite, au moyen d'un nouveau ressort qu'on fera jouer tout à coup, il en sortira des œuvres splendides, brillamment et sérieusement littéraires, sans aucune ressemblance, sans aucun air de famille avec la première série. Ce qui autorise là-dessus quelques légers doutes, c'est que M. de Balzac ne re-

nonça jamais complétement à ces ouvrages de sa jeunesse, qu'après le succès des premiers romans signés de son nom il fit réimprimer et annoncer avec quelque bruit *Jeanne la Pâle*, le *Vicaire des Ardennes*, et autres productions publiées sous la raison sociale Horace de Saint-Aubin, lord Rhôme et comte de Villerglé. Est-on bien sûr qu'il en fût aussi détaché qu'il en avait l'air ? Prenons garde ! Jusque dans les livres les mieux *réussis* et les plus vantés de M. de Balzac, jusque dans ceux de sa dernière manière, si chers à ses admirateurs d'aujourd'hui, il existe tout un côté ténébreux, bas, impossible, qui rappelle encore le Saint-Aubin et le Villerglé, le Raban et le Dinocourt, le roman-mélodrame de 1822. L'artiste, l'observateur, l'inventeur, a trouvé sa veine : il y rencontre de temps à autre quelques lingots ou quelques filons; mais la mine est la même; dans le premier tas, il n'y avait que scories; dans les autres, il y a mélange : voilà toute la différence. Ce n'est pas impunément que l'on inaugure sa carrière littéraire par quarante volumes volontairement illisibles; il en est de cette première éclosion de l'intelligence et du talent comme des premiers pas dans la vie, comme des premiers battements du cœur. Le pli, une fois fait, ne disparaît plus entièrement. Il est aussi difficile de se déshabituer, à point nommé, du mauvais que l'on a sciemment pratiqué dans sa littérature en attendant le génie, que du vice que l'on a laissé germer dans son âme en attendant la vertu.

C'est en 1829 par les *Chouans*, en 1830 par les premières *Scènes de la vie privée*, en 1831 par la *Peau de chagrin*, que M. de Balzac quitta le roman d'antichambre pour le roman de salon. Nous ne dirons rien de sa *Physiologie du mariage*, pas plus que de ses *Contes drolatiques*, œuvres cyniques, tristement calquées sur Rabelais et Boccace, où l'auteur, se déguisant à froid sous un faux archaïsme, et n'ayant pas pour excuse l'inexpérience ou la fougue des siècles grossiers, garde tout l'odieux du genre sans en avoir la naïveté ni la grâce. Les *Chouans* sont un très-faible pastiche de Walter Scott; les premières *Scènes de la vie privée*, la *Vendetta*, le *Bal de Sceaux*, la *Paix du ménage*, sont intéressantes, mais n'offrent pas encore une physionomie bien caractérisée; la *Peau de chagrin* est une longue et glaciale estravagance, à laquelle l'abus du fantastique ôte toute valeur d'invention, et où éclatent déjà tous les défauts de l'écrivain : manque absolu de proportion, caractères absurdes, femmes impossibles, orgie à satiété, culte de la matière, immoralité, surexcitation constante de tous les mauvais penchants de l'esprit et du cœur, sensualisme effréné, style apoplectique. Au lendemain d'une révolution qui lâchait la bride à toutes les passions et à toutes les audaces, quelques jours après le pillage de l'archevêché, raconté en style pimpant et fleuri par les journaux d'alors, la *Peau de chagrin* pouvait être lue par les mêmes

gens qui applaudissaient *Antony*, et appréciée comme fruit nouveau, comme pièce de haut ragoût, comme produit d'un néo-romantisme qui serait à celui de la Restauration ce que 93 avait été à 89 : mais aujourd'hui, relu sérieusement et froidement, ce livre ne se distingue plus que par une ligne bien mince des productions Saint-Aubin et Villerglé, et pourrait être, sans trop d'injustice, relégué dans la première case, parmi les enfants désavoués.

Ce ne fut pas, on le sait, l'avis de M. de Balzac et de ses premiers admirateurs, qui firent dater de la *Peau de chagrin* l'avénement définitif du célèbre romancier. Il y eut, pour forcer le succès de ce roman et le surfaire, une de ces prises d'armes de la réclame, sur lesquelles on était alors moins blasé et moins désabusé qu'aujourd'hui. Tels étaient encore, à cette époque, le désordre des idées et l'incertitude des partis cherchant à se recomposer et à se rajeunir sur des ruines, que M. de Balzac, sans antécédent politique, sans engagement avec la littérature libérale des derniers temps de la Restauration, put être un moment accepté comme un écrivain de la jeune école monarchique. Un journal qui se publiait en 1833, sous le titre d'*Écho de la jeune France* et sous les auspices de MM. de Chateaubriand, de Lamartine et Berryer, offrit à ses lecteurs, en guise de friandise romanesque, un épisode de l'*Histoire des Treize*, intitulé l'*Amour à Saint-Thomas-d'Aquin*. L'essai fut court, il n'arriva pas même jusqu'à la fin de cette scabreuse histoire, et l'on put reconnaître, dès le début, l'impossibilité d'une alliance entre ce talent inquiétant et l'opinion qui l'avait un instant adopté. Il fut évident, dès lors, que tout recueil, toute publication qui adopterait M. de Balzac pour son romancier, ne pouvait être impunément laissée entre les mains des jeunes gens et des jeunes femmes, et qu'un pareil voisin compromettrait à coup sûr les défenseurs des *saines doctrines* toutes les fois qu'il mêlerait ses fictions à leurs vérités. Depuis, on a, de temps à autre, renouvelé l'épreuve, et toujours il est arrivé, ou que le fond d'immoralité et de licence s'est trahi sous le déguisement du loup en berger, ou que Balzac irréprochable devenait tellement ennuyeux (voir le *Député d'Arcis*), que sa vertu était encore d'un mauvais exemple; elle laissait croire qu'il fallait absolument être corrupteur pour émouvoir ou amuser. Nous dirons un mot tout à l'heure de cette *Histoire des Treize* et de cet *Amour à Saint-Thomas-d'Aquin*. Pour le moment, nous voulons faire acte d'impartialité littéraire en saluant cette *Eugénie Grandet* qui parut l'année suivante, que M. de Balzac a presque reniée, qui du moins était devenue un sujet de récrimination et de colère pour ses admirateurs et pour lui, lorsqu'en l'appelant l'*auteur d'Eugénie Grandet* on semblait ou exclure ses autres titres ou les juger inférieurs à celui-là. C'est aujourd'hui un des articles de foi du caté-

chisme-Balzac, que le grand homme n'a été, dans *Eugénie Grandet*, que son propre précurseur, son propre Pérugin, qu'il n'était pas encore en pleine possession de sa manière, et que trop louer ce roman, c'est faire injure à l'auteur, ou plutôt se faire injure à soi-même en prouvant qu'on ne le comprend pas. Pourtant le public, qui n'a pas toujours tort, les gens du monde, qui ne sont pas tous des *Philistins*, ont persisté dans leur opinion, et il se pourrait bien qu'après la phase des apothéoses *Eugénie Grandet* restât, en définitive, le chef-d'œuvre du célèbre romancier. Il est vrai qu'on y chercherait vainement ces magnificences de réalisme qui s'épanouiront plus tard dans le *Père Goriot*, dans *Splendeur et misère des courtisanes* et surtout dans les *Parents pauvres*. Mais, puisque nous étudions un symptôme, une tendance littéraire, plus encore qu'un talent ou un livre isolé, ne pourrions-nous pas noter comme trait caractéristique cette disgrâce encourue par la pauvre *Eugénie* auprès de M. de Balzac et de ses disciples ? Évidemment, ce qui lui manquait le plus, et ce que ses héritiers ont le moins recueilli dans sa succession, c'était le sens moral, le bon sens et le bon goût : ce qu'il possédait le mieux, c'était la vanité de ses défauts, et, par conséquent, le dédain de ses qualités. Or, dans *Eugénie Grandet*, les qualités sont au complet, les défauts existent déjà, mais en germe : la morale est à peu près respectée; le bon sens n'a presque rien à reprendre, et le bon goût ne peut qu'applaudir. C'est un beau roman à ajouter à ceux que comptait notre littérature; ce n'est pas une puissance, un événement, une révélation, une révolution, un symbole. En écrivant des livres comme celui-là, M. de Balzac restait un conteur, un rival plus ou moins heureux de l'abbé Prévost ou de Marivaux, de madame de Souza ou de madame Sand; il n'était pas le souverain alchimiste, le conquérant de l'absolu dans le domaine de la pensée, le Napoléon de la plume succédant au Napoléon de l'épée, domptant la société après l'avoir peinte, et installant le règne définitif des Rabourdin, des Z. Marcas et des Rastignac sur les ruines d'un régime bourgeois, oppressif pour le génie et ingrat envers la littérature. Ce fut là, on ne saurait en douter, le rêve favori de M. de Balzac, et il suffit de lire les trois numéros de sa fameuse *Revue parisienne* ou les lourds prologues politiques de quelques-uns de ces récits, pour se convaincre que cette tête olympienne ne pouvait se contenter de la gloire des lettres. Dès lors *Eugénie Grandet* n'était plus qu'une bien modeste assise de ce monument colossal destiné à remplir et à dominer un siècle.

Pour nous, qui n'avons jamais cru bien fermement à ce Dieu nouveau, dont Marcas et Vautrin étaient les prophètes, nous aimons *Eugénie Grandet* comme la moins ambitieuse et la plus sage des filles de ce cerveau mal réglé; mais nous convenons que, réduite à ce

roman de deux cents pages, à quelques autres récits où le bien et le mal se mélangent sans trop de désavantage, et à des milliers de perles éparses dans des centaines de tas de fumier, cette gloire reprend des proportions trop humaines pour que l'orgueil du maître et le fanatisme des écoliers aient pu souscrire à ce rabais. *Eugénie Grandet*, en effet, malgré ses qualités charmantes, appartient à un genre qui occupe, dans les œuvres d'imagination, un rang secondaire, et M. de Balzac semble avoir fixé lui-même cette infériorité relative, lorsque, dans sa *Revue parisienne*, à propos des *Nouvelles* de M. Alfred de Musset, il a fait ressortir tout ce qui manque à un récit, quel qu'en soient d'ailleurs l'intérêt et le charme, s'il reste individuel et accidentel, s'il ne reflète pas, sous une forme poétique et vraie, un type et un symptôme contemporains. Par hasard, M. de Balzac a eu raison cette fois, et c'est contre lui-même. Pour qu'un roman s'élève jusqu'à la poésie, et prenne place dans la grande littérature, il faut ou qu'une génération tout entière y reconnaisse ses pressentiments, ses souffrances et ses rêves, comme dans *René*, ou qu'il retrace une maladie de l'âme, une situation de la vie, comme *Adolphe*, ou au moins qu'il suppose un magnifique travail d'érudit, d'antiquaire ou d'artiste, comme les romans de Walter Scott ou même *Notre-Dame de Paris*. Aucune de ces conditions essentielles ne se rencontre dans *Eugénie Grandet*. J'y vois un avare qui ne vaut pas Harpagon, une jeune fille, belle et pure, mortifiée sous le joug de son père comme dans les austérités du cloître, retrouvant, à un moment donné, de puissantes facultés de dévouement et d'amour, puis se desséchant dans une longue attente, frappée d'un cruel mécompte et se *transfigurant* par un dernier sacrifice; j'y vois un jeune dandy parisien, à qui le malheur donne quelques jours de sensibilité, qui, forcé de lutter corps à corps contre la fortune et d'adopter des mœurs californiennes, s'y pétrifie le cœur, y redevient un égoïste dur et blasé, oublie Eugénie, et perd à son insu les trésors de sa chaste tendresse et les dix-sept millions du père Grandet; j'y vois enfin tout un petit monde de province, les Cruchot, les des Grassins, parfaitement observés à ce microscope dont l'auteur a tant abusé depuis, et s'agitant autour de ces millions accumulés avec ce procédé d'exagération qui se révélait déjà : le tout compose un tableau tour à tour comique et émouvant qu'on ne saurait assez louer; mais ce n'est qu'un beau tableau de genre. L'idéal, dans le vrai sens du mot, resté inconnu à M. de Balzac, est absent; il n'y a rien là qui résume un siècle ou une âme. Dans l'échelle des ouvrages de l'esprit, c'est inférieur au moins d'un échelon à *Werther*, à *René*, à *Adolphe*, à ces livres que, dans cent ans, les connaisseurs, s'il y en a encore, ne pourront pas lire sans comprendre qu'à cette date l'humanité penchait de ce côté, ou sans retrouver dans leur

propre cœur ces alternatives d'ardeur, de désenchantement et de lassitude.

Ceci, nous le répétons, n'ôte rien à l'agrément d'*Eugénie Grandet*. L'avare, quoique plus compliqué qu'Harpagon, et par conséquent inférieur, a des traits admirables; la faction des Cruchot et des des Grassins abonde en détails excellents : tout ce drame d'intérieur, causé par la faillite de l'oncle Grandet et le dévouement d'Eugénie, est pathétique, saisissant, irrésistible. Enfin, pour la première fois et pour la dernière dans sa carrière trop féconde, l'auteur a observé une juste proportion entre la partie descriptive et le récit; et pourtant l'ensemble n'est pas sans taches : çà et là M. de Balzac y blesse, comme à son insu, certaines convenances qu'il ne comprit et ne respecta jamais. Ainsi, dès la dixième page, je me heurte à cette phrase, qui serait impie si elle n'était absurde : « Grandet... songeait que cette pauvre créature (une servante) pourrait un jour comparaître devant Dieu, plus chaste que ne l'était la vierge Marie elle-même. » Dans le portrait d'Eugénie, dont il veut faire un type d'angélique pureté, une sorte de madone à demi voilée dans l'ombre de la vie domestique, on rencontre quelques-unes de ces échappées de matérialisme plastique, qui deviendront plus tard sa manie et son *dada*. Il existe un indice significatif, quoique léger en apparence, et qui, appliqué à M. de Balzac, le condamne. Pas un de ses romans, même *Eugénie Grandet*, ne peut être lu tout haut en famille, sans que le lecteur ne soit obligé de noter d'avance le passage ou la ligne qu'il doit omettre. Il semble que ce ne soit rien, et c'est tout; car dans cette nuance délicate se cache toute la moralité ou tout le danger du roman.

L'*Histoire des Treize*, publiée à la même époque, peut donner lieu à des observations plus sévères et d'une portée plus décisive sur les infirmités de ce talent.

On a salué M. de Balzac du titre de grand inventeur; on a signalé la puissance de ce cerveau capable d'enfanter des mondes sans épuisement ni fatigue. Nous croyons qu'il y a là-dessus énormément à rabattre, et nous espérons le prouver. Dès l'abord, cette *Histoire des Treize* nous suggère une remarque. On en connaît la donnée extravagante. Treize hommes, doués de cette *force* presque surhumaine que le roman moderne aime tant à prêter à ses héros, forment une espèce de conjuration mystérieuse, de carbonarisme mondain, qui leur assure un pouvoir sans bornes et leur permet de jouer à volonté le rôle de la Providence et du gouvernement. C'est tout simplement de l'Anne Radcliffe transporté de la région des fantômes dans celle de la vie active. Mais enfin, une fois cette donnée admise, et une imagination puissante se chargeant d'en tirer parti, il semble que nous allons en voir sortir

des effets gigantesques, à faire pâlir tous les Monte-Cristo et tous les Gérolstein de l'avenir. Il n'en est rien : trois petites histoires, presque sans aventures, où tout se borne à des roues de cabriolet qui se brisent et à des moellons qui tombent sur la tête; trois histoires qu'il serait facile de nouer et de dénouer sans une seule de ces interventions surnaturelles : voilà tout ce qu'a su inventer la double omnipotence des personnages et de l'auteur. La première de ces histoires, *Ferragus*, est insensée, ennuyeuse et incompréhensible; la troisième, la *Fille aux yeux d'or*, est immonde; la seconde, l'*Amour à Saint-Thomas-d'Aquin*, a seule quelque valeur, et nous met en présence d'une des immoralités les plus dangereuses et d'une des prétentions les plus exorbitantes de M. de Balzac : l'amour platonique, entendu à sa manière, et la peinture exacte de la grande dame du faubourg Saint-Germain pendant la Restauration.

Si vraiment M. de Balzac avait réussi dans cette peinture, ce ne serait pas un médiocre honneur; car, à cette fugitive époque où un vieux monde, dépaysé dans une société sans traditions, s'efforçait d'accommoder d'antiques souvenirs à des mœurs nouvelles, il y eut sans doute, non pas, Dieu merci ! des duchesses de Langeais ou de Maufrigneuse, des vicomtesses de Beauséant et des marquises d'Espard, mais des femmes qui personnifièrent avec une suprême élégance ce moment, tout de transitions et de nuances. Seulement, M. de Balzac avait tout juste les qualités nécessaires pour exceller à ne pas les peindre. Comment un talent si excessif, si naturellement porté à tout voir à travers un verre grossissant, aurait-il pu saisir et rendre ces délicatesses exquises, ces demi-teintes impalpables, auxquelles un homme du monde, à talent égal, oserait à peine toucher ? Comment un homme en qui la faculté d'observation s'absorbait si vite dans l'éblouissement ou l'ivresse de ses propres visions, aurait-il pu traduire exactement un texte où la moindre variante peut devenir un gros contre-sens ? Voici, j'imagine, de quelle façon s'est formée, dans l'esprit de M. de Balzac, ce type de la grande dame, qu'il a tant de fois reproduit sous les mêmes noms ou sous des noms différents. Il y a eu, de tout temps, dans le monde des *patriciennes*, comme disent ces messieurs, des exceptions coupables et bruyantes, des existences volontairement déclassées, des femmes que l'ennui, le désordre d'imagination ou une vocation invincible poussent hors des voies régulières et transplantent violemment dans les zones torrides où le roman va les chercher. Assurément celles-là gardent, de leur origine et de leurs habitudes primitives, des signes de *race*, des traces indélébiles de distinction et d'élégance. Mais qui ignore les emportements, les défis par lesquels ces natures orageuses signalent leurs ruptures, mêlant à leur langage, à leurs manières d'autrefois, les manières et le langage de leur situation nouvelle, à peu près

comme ces exilés qui se hâtent de parler la langue de leur nouvelle patrie, et qui même en forcent l'accent, de peur d'être reconnus pour des étrangers? Il en résulte des contrastes, des dissonances, des teintes violentes et heurtées, chères aux dramaturges et aux romanciers démocrates, mais qui sont aux vraies femmes de bonne compagnie ce que la rougeur de la fièvre est à la fraîcheur de la santé. C'est avec ces *patriciennes* déchues ou révoltées que M. de Balzac, par position ou par goût, s'est naturellement rencontré. La curiosité a dû être égale des deux parts, ce qui veut dire que le peintre a posé tout autant que le modèle, et qu'il y a eu, d'un côté comme de l'autre, exagération, affectation et spectacle. Puis est survenue l'imagination du célèbre écrivain, brodant sur ce premier thème, y mettant du sien avec excès, le refaisant à son image, et arrivant à un ensemble où ce prétendu génie d'observation, déjà mis hors du vrai par un *sujet* exceptionnel, achevait de s'égarer dans ses propres complications et ses propres surcharges. C'est par ces procédés que M. de Balzac a produit ces fleurs de serre chaude, bizarres, éclatantes, bigarrées, que l'on croirait artificielles si elles n'étaient vénéneuses; ces femmes qui, malgré leurs grands airs et leur blason irréprochable, ne sont et ne peuvent être que des courtisanes titrées. On a osé comparer M. de Balzac à Molière, et je crois qu'un grand poëte en a récemment donné l'exemple, comme pour achever de justifier ceux qui lui avaient refusé l'esprit critique. Chose étrange pourtant! au dix-septième siècle, dans une société où toutes les classes étaient séparées par des cloisons impénétrables, Molière, — un pauvre comédien, — séparé, semblait-il, par un abîme, des grandes dames d'alors, a fait Célimène, c'est-à-dire la grande dame coquette, et n'a pas commis une seule fausse note. Au dix-neuvième siècle, dans un temps où tout est confondu, nivelé, percé à jour, M. de Balzac, gentilhomme de haute lice ou du moins de hautes prétentions, a voulu peindre la femme du faubourg Saint-Germain, et il ne nous a donné que de brillantes caricatures. C'est là qu'on peut étudier la différence du génie vrai et du faux génie. Chez Molière, la réalité observée de loin ou de près, subissait cette transformation imposée à toute œuvre d'art; mais elle se transformait dans le sens de la vérité, parce que le génie et la vérité sont frère et sœur, et que d'irrésistibles affinités les ramènent sans cesse l'un vers l'autre. Chez M. de Balzac, la transformation s'opérait dans le sens contraire, parce que, chez lui, l'observateur était dominé par le visionnaire, et qu'il voulait forcer la vérité à lui ressembler, au lieu de se faire semblable à elle.

La duchesse de Langeais fut une des plus chatoyantes figures de cette galerie où M. de Balzac a prétendu mettre les derniers portraits de nos dernières grandes dames. Ses amours avec le général Armand de Montriveau forment le second épisode de cette *Histoire*

des Treize. On nous saura gré de ne pas les suivre dans le dédale de leur métaphysique subtile, raffinée, quintessenciée, mélangée de musc et de poivre rouge, compliquée de trappes, de portes secrètes et d'enlèvements: Marivaux à l'eau-de-vie, raconté par un grognard de la grande armée au chevalier de Faublas. Quelques teintes locales, prises au hasard, peuvent donner une idée du ton général de cette peinture. « Madame de Langeais faisait voir qu'il y avait en elle une noble courtisane, que démentaient vainement les religions de la duchesse. » Cette phrase, avec des milliers de variantes, a été, pour M. de Balzac, toute la poétique du genre. Un peu plus loin, M. de Montriveau adresse à la duchesse, qu'il voit pour la seconde fois, ce compliment délicieusement tourné : « Madame, en Asie, vos pieds vaudraient *presque* mille sequins. » — En homme qui a traversé le désert et s'est battu contre des lions, M. de Montriveau, peu au fait des minauderies parisiennes, propose à sa maîtresse d'user du mystérieux pouvoir des Treize pour *supprimer* le pauvre M. de Langeais. A quoi elle répond, dans un français que le faubourg Saint-Germain n'avait pas prévu : « Grand Dieu! croyez-vous que je puisse être le *gain* d'un crime? » — Ensuite, pour mieux se défendre, elle appelle la religion à son secours, et il faut voir, encore une fois, ce que devient la religion sous la plume de ce fier disciple de Joseph de Maistre. « Un soir, Armand trouva M. l'abbé Gondrand, directeur de la conscience de madame de Langeais, établi dans un fauteuil au coin de la cheminée, comme un homme en train de digérer son dîner et les jolis péchés de sa pénitente. La vue de cet homme *au teint frais et reposé*, dont le front était calme, *la bouche ascétique*, le regard malicieusement inquisiteur, qui avait dans son maintien une véritable noblesse ecclésiastique, et déjà *dans son vêtement le violet épiscopal*, rembrunit singulièrement le visage de Montriveau... » — Ce qui n'empêche pas madame de Langeais de converser fort tranquillement avec l'abbé Gondrand « sur la nécessité de rétablir la religion dans son ancienne splendeur. » Aussi M. de Montriveau fait-il à la duchesse une querelle de mécréant, qu'elle apaise en lui affirmant que « la religion sera toujours une nécessité politique. » — « La religion dura trois mois, ajoute l'auteur. Ce terme expiré, la duchesse, ennuyée de ses redites, *livra Dieu pieds et poings liés* à M. de Montriveau..... » — N'allons pas plus loin. C'est déjà trop pour nos lecteurs; c'est assez du moins pour réfuter ceux qui nous accusent d'aveuglement et d'ingratitude, sous prétexte que nous n'avons jamais accepté les services d'un pareil défenseur que sous bénéfice d'inventaire!

C'est dans la *Duchesse de Langeais* que M. de Balzac inaugura cette scolastique amoureuse, sentimentale, platonique, dépravée, à demi mystique, à demi sensuelle, plus immorale cent fois qu'une franche

licence, dernier assaisonnement de la corruption des sens à l'usage des sociétés vieillies et des palais émoussés. Cette corde séraphique trempée dans l'ordure va reparaître dans quelques-uns de ses récits les plus célèbres et fera constamment partie intégrante de son talent. Nous n'avons pas, à Dieu ne plaise ! la prétention d'en compter toutes les phrases, ni même d'énumérer tous les produits de cette fécondité qui devint un moment proverbiale. Mais, pour résumer, en un petit nombre d'exemples, à peu près tous les genres de blâme qu'a mérités M. de Balzac, et pour ne pas être accusé d'une sévérité de parti pris, nous aurons soin de choisir, parmi ses romans, ceux que ses adorateurs signalent comme les plus beaux, et qui caractérisent le mieux, sous les faces les plus extrêmes, ses différentes manières : d'une part, le *Père Goriot ;* de l'autre, le *Lys dans la vallée ;* au bout, le *Cousin Pons* et la *Cousine Bette*. Puis, nous cueillerons, çà et là, dans quelques autres de ses ouvrages, quelques détails propres à compléter notre étude, et nous tâcherons de conclure.

Armand de Pontmartin.

La fin au prochain numéro.

MÉLANGES

BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

A M. ALBERT DE BROGLIE.

En publiant les deux premiers volumes de l'ouvrage intitulé : *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, M. le prince de Broglie s'était empressé d'en faire hommage au souverain pontife. Sa Sainteté a daigné répondre à ce témoignage de soumission filiale par le bref dont le texte suit :

PIUS P. P. IX.

Dilecte Fili Nobilis Vir Salutem et Apostolicam Benedictionem. Litteris intimo filialis in Nos pietatis, devotionis, et observantiæ sensu conscriptis, munus Nobis ipsis offerre voluisti Operis mox a Te, Dilecte Fili Nobilis Vir, exarati, ac typis in lucem publicam cum titulo editi *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*. Habemus equidem pro officio gratias; et quamvis distenti, ut sumus, gravissimis Apostolici Principatus occupationibus, nihil quidpiam de illo degustare potuerimus, noluimus tamen desiderari a Te paternæ testimonium caritatis quam Tibi a Nobis dudum conciliasti. Hujus nunc pignus adjungimus Apostolicam Benedictionem, quam omnis auspicem gratiæ cœlestis Tibi ipsi, Dilecte Fili Nobilis Vir, peramanter impertimur.

Dotum Romæ apud, S. Mariam Majorem, die 4 octobris Anni 1856, Pontificatus Nostri Anno XI.

PIUS P. P. IX.

« PIE IX.

« Cher fils et homme noble, salut et bénédiction apostolique. Par une lettre écrite dans un sentiment profond de piété filiale, de dévouement et de respect envers Nous, vous avez voulu Nous offrir l'ouvrage récemment composé par vous, cher fils et homme noble, imprimé et publié sous le titre : *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*. Nous sommes assurément sensible à cet hommage, et quoique, empêché comme Nous le sommes par les très-graves devoirs du Gouvernement Apostolique, Nous n'ayons rien pu lire de votre ouvrage, Nous n'avons pas voulu vous priver du témoignage de

l'affection paternelle que vous avez su Nous inspirer depuis longtemps. Comme gage de cette affection, et pour appeler sur vous toutes les grâces célestes, Nous vous accordons du fond du cœur, cher fils et homme noble, notre Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 4 octobre de l'année 1856, et de notre pontificat le onzième.

PIUS PP. IX. »

PAUL DELAROCHE

La mort de Paul Delaroche a fait une sensation profonde, non-seulement dans le monde des arts, mais dans toute la société française; cette sensation s'étendra à l'Europe entière. Chez nous, Paul Delaroche a toujours été fort discuté; il avait eu, dès son début, l'avantage de fixer l'attention publique: mais une critique sévère et souvent injuste a empoisonné ses succès les plus populaires. En dehors de la France, il était, avec Horace Vernet, son beau-père, le plus célèbre des artistes français, et, sans comparaison avec personne, il en était le plus respecté. Pour faire mesurer la perte qui vient de frapper notre école, je voudrais caractériser le talent de Paul Delaroche et bien marquer la place réservée désormais à ses ouvrages.

Entreprise pleine de difficultés! Dans le cours de l'année qui va bientôt finir, la mort a frappé deux de nos plus illustres artistes, David d'Angers et Paul Delaroche. J'aurais voulu payer au premier le tribut de ma vive admiration; mais j'ai été arrêté au moment de prendre la plume, non par les opinions de l'artiste (ses qualités personnelles m'étaient assez connues pour m'éviter tout embarras), mais par le cachet particulier de son talent. Il n'y avait guère de ressemblance entre l'espèce d'âpreté extérieure qu'affectait David d'Angers et la distinction de manières presque aristocratique qui distinguait Paul Delaroche, et pourtant ils possédaient en commun un indéfinissable mélange de l'ancien et du nouveau.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

disait André Chénier; David et Delaroche voulaient aussi appliquer la pure tradition de l'art à ce monde où la forme a perdu son prestige et que gouvernent des idées à peine soupçonnées par les âges antérieurs. L'un, puissant, mais inégal, l'autre, plein d'unité et d'harmonie, ils auront lutté tous deux à peu près pendant le même espace de temps contre les difficultés d'une époque confuse, où les sentiments et les goûts se sont éparpillés au delà de tout ce qu'on pourrait dire; tous deux ont dans l'avenir un rang plus assuré que la plupart de ceux auxquels, suivant les coteries, on a tout accordé et tout subordonné.

Moi-même, à l'occasion de ces deux hommes, qui ne m'avaient précédé que de bien peu dans la vie, j'éprouve un sentiment dont il m'est impossible de dissimuler l'expression. On a beau jeu pour louer les hommes que l'on a trouvés déjà en possession de leur renommée et dont les ouvrages nous

étaient recommandés par l'admiration publique. On aime encore à signaler un heureux début, à lancer un nom nouveau; mais, quand le fil de l'existence se rompt tout à coup pour un artiste auprès duquel on n'a cessé de marcher côte à côte, on manque de reculée pour juger son compagnon de route, et l'on se demande si l'admiration qu'on voudrait rendre ne serait pas entachée de complicité dans quelque erreur commune.

Il y a des mots qui tuent et qu'on ne devrait pas propager, surtout en présence d'un cercueil. N'a-t-on pas répété dernièrement, à propos de la mort de Paul Delaroche, qu'il avait été le Casimir Delavigne de la peinture? Casimir Delavigne, excellent poëte en son genre, n'a montré ce qu'on peut appeler de l'esprit que dans un seul de ses ouvrages, la pièce des *Comédiens;* Delaroche a eu de l'esprit en tout et partout, et c'est parce qu'il en possédait beaucoup que ses détracteurs lui ont contesté le génie; à coup sûr, il n'est rien arrivé de semblable à l'auteur des *Messéniennes*. Le poëte, si les applaudissements donnés à sa jeunesse eussent toujours retenti au même degré, n'aurait cessé de jeter des tragédies classiques dans l'ancien moule; il essaya de faire sagement des pièces romantiques, afin de rattraper la gloire qui le laissait en route: le peintre profita d'un premier succès dans le genre classique pour s'établir en maître au sein des sujets modernes où Gérard l'avait devancé. Pour apprécier ce que vaut un tel parallèle, il suffit de se souvenir où en sont les *Enfants d'Édouard* de Delavigne, et de prévoir l'avenir qui attend ceux de Paul Delaroche.

Il n'est pas plus exact de prétendre que Delaroche ait été dominé par la lecture de lord Byron et de Walter Scott. Delaroche n'a emprunté de sujet ni à l'un ni à l'autre de ces écrivains : il n'avait ni l'exaltation rêveuse du premier ni l'étalage diffus et un peu grimaçant du second; mais, avec un esprit comme le sien, ouvert à toutes les impressions du dehors, il était impossible que les grands succès littéraires de notre époque ne produisissent pas sur lui une influence considérable. A moins qu'on ne prétende que Walter Scott n'ait inspiré à lui seul les grandes compositions historiques qui feront la gloire de notre temps, je ne vois guère ce que son influence peut avoir eu de puissant, et surtout d'immédiatement actif, sur le talent de Paul Delaroche.

Voici, en peu de mots, son histoire telle que je la sais, telle du moins que je crois l'avoir observée depuis ses débuts jusqu'au moment de sa mort. Sans fortune et, je pense, sans appui, il s'était lancé, à la suite d'un frère aîné, dans la carrière de la peinture : il était d'abord le petit frère; on le destinait à peindre le paysage, à la suite. Mais les ailes poussaient au jeune aiglon, et au-dessus de lui on ne grandissait pas aussi vite. Quelques leçons prises dans l'atelier de Gros, à l'époque où une admiration partiale pour les *Pestiferés de Jaffa* préludait à la destruction des idoles adorées par la génération antérieure, le mirent en état de charpenter un tableau. Il parut au Salon de 1822, à vingt-cinq ans, avec deux toiles, l'une dont personne ne parle plus et dont je ne me souviens pas, une *Descente de croix;* l'autre, une *Josabeth sauvant Joas*. L'attention du public ne fut pas encore très-excitée ; celle des maîtres et des connaisseurs fut considérable : on alla vers le jeune homme, on lui prédit un avenir. Il fallait soutenir cette

promesse : mais comment faire? La surprise était entrée pour quelque chose dans le succès de la *Josabeth*. Le dessin était grand, la toile bien remplie, l'exécution forte, l'effet saisissant; mais, en laissant dans l'ombre la plus grande partie de la figure principale, l'artiste s'était dispensé de la rendre, et chez lui, comme il arrive souvent en France, l'accent et la verve avaient devancé le savoir.

Ce premier chapitre de la carrière de Paul Delaroche ressemble à beaucoup d'autres débuts : sans cesse le public se laisse prendre à des espérances, et les récompense d'abord comme des fruits mûrs. Mais ces engouements ont presque toujours des conséquences fatales pour ceux qui en sont l'objet. Qui ne se rappelle le plus grand succès qu'ait obtenu un ouvrage de sculpture à notre époque? Le groupe de *Caïn* fut porté aux nues; mais l'auteur, admirablement doué, n'avait pas la force d'âme nécessaire pour résister à l'enivrement de son triomphe : il aurait eu besoin de compléter son éducation par un travail assidu; il se contenta de produire des esquisses de dimension colossale, et bientôt le silence se fit autour de lui.

La *Josabeth* promettait moins dans son genre que le groups de *Caïn* dans le sien; mais l'auteur du tableau justement applaudi comprit, avec une admirable sagacité, que ne pas tenir, et au delà, une promesse si prompte, c'était se condamner à une décadence anticipée. Rentrer à l'école, courir la chance des grands prix, où il avait échoué obscurément une première fois, c'était un long détour et une chance incertaine. Arriver immédiatement à des ouvrages serrés et rendus, qui fussent capables d'accroître le succès de sa *Josabeth*, c'était une tentative téméraire. Il était d'ailleurs facile de s'apercevoir que le public ne prendrait désormais qu'à des ouvrages en rapport avec les idées du moment. Les *Épigones* de l'école de David, quoique possédant une connaissance approfondie de leur profession, subissaient les inconvénients de la pure imitation : ils étaient à leur maître ce que la tragédie classique de Campistron avait été à celle de Racine, les pièces de la Harpe aux pièces de Voltaire. M. Delacroix avait exposé, au même Salon que la *Josabeth*, son *Dante*, ouvrage empreint d'une originalité puissante, et qui annonçait, plus encore que l'événement ne l'a prouvé peut-être, un renouvellement de l'art. Delaroche avait devant lui deux formidables obstacles : le *nu* et la *draperie;* il recula d'un pas; mais, de l'autre, il se promit d'être aussi fort, aussi grand, aussi vraiment historique qu'on peut l'être dans la peinture *habillée*, et il a tenu parole.

C'est ainsi qu'il faut le voir s'avancer et grandir à travers les Salons de 1824 et de 1827. En général, on peut le dire aujourd'hui, sa réputation y devança quelque peu son mérite. *Saint Vincent de Paul* et *Miss Macdonald* étaient d'excellents tableaux de genre. La *Scène de la Saint-Barthélemy* s'adressait à la foule plus qu'il ne convient à un artiste sévère pour lui-même. *Lippo Lippi*, que la gravure a popularisé, n'est plus pour rien dans la gloire du peintre, et *Jeanne d'Arc dans sa prison*, ouvrage d'une exécution un peu lâchée, a plus de vérité que de charme et de grandeur. On pouvait signaler toutefois un sentiment de convenance vraiment supérieur dans le *Président Duranti*, exécuté pour une des salles du conseil d'État au Louvre; la solidité unie à l'éclat du ton étonnait dans la *Mort d'Élisabeth*, et

surtout l'artiste moderne venait de se révéler dans le tableau du *Trocadero*, qu'on peut admirer aujourd'hui au musée de Versailles. C'est bien la guerre comme on la fait à présent, sans faste, sans emphase. Le Dauphin est debout, entouré de son état-major; il suit avec la lunette le progrès des troupes, dans la coupure inondée qui les sépare de l'ennemi. On n'est pas plus calme un jour de manœuvre, et la passion de l'honneur, l'amour de la France, le désir de se distinguer, qui font battre les cœurs dans ce groupe presque immobile, en augmentent et en rehaussent la stoïque impassibilité. On se dit dès lors, et je m'en souviens bien, en présence de ce tableau : « Voici un homme qui fait ce que personne n'est en état de faire. »

C'est vers cette époque que j'entrai en rapport avec Paul Delaroche. Je fus étonné de l'empire qu'à trente-trois ans il exerçait déjà autour de lui. Ceux qui réclamaient ses conseils étaient nombreux et ne l'abordaient qu'avec un sentiment de respect; il était froid, réservé, et pourtant sa bonté rayonnait sur ses élèves. Ce qui me frappait le plus, c'était la confiance extraordinaire qu'on avait dans son avenir : le bouton avait paru, la fleur allait éclore; on se groupait dans l'attente de cet épanouissement, comme les amateurs d'horticulture au moment où le thyrse de l'aloès s'apprête à accomplir son explosion séculaire.

Le Salon de 1831 le plaça décidément au premier rang. Ce fut son succès le moins contesté, et peut-être le plus beau moment de sa vie d'artiste. On se permettait alors des progressions d'effet dont les hommes de talent tiraient parti : c'était le privilége de quelques-uns d'introduire de nouveaux ouvrages lors du renouvellement du Salon. Le public était dans l'attente; on se pressait autour de l'astre à son apparition, et l'admiration bien préparée arrivait ainsi à son comble. Mais les médiocrités réclamèrent contre le privilége, et la loi du *juste milieu* fut appliquée à ce qui en est le moins susceptible : qu'est-ce qui a gagné à ce nivellement devant le droit commun?

On avait vu d'abord les *Enfants d'Édouard*, *Richelieu*, *Mazarin* et le *portrait de mademoiselle Sontag* : le dernier coup fut porté par *Cromwell devant le cercueil de Charles Ier*. Il serait trop long de rappeler ici les divers jugements auxquels ces ouvrages donnèrent lieu : ce qu'on peut dire brièvement, c'est que Delaroche avait fourni d'un seul coup à peu près toute sa mesure.

Remarquez d'abord la variété des modes où le peintre avait réussi: le théâtre, le roman, l'histoire, et jusqu'à la vie commune dans ces pastels délicieux qui auraient suffi pour classer leur auteur parmi les artistes sans rivaux. Le jour où les derniers devoirs à lui rendre ont rassemblé la foule dans sa jolie maison de la rue de la Tour-des-Dames, je fus frappé de la réunion des trois tableaux qui décoraient son salon : au centre, deux têtes d'hommes par Jean Bellin, dans un même cadre ; à gauche, une chaude étude de nature italienne, attribuée à Van Dyck; à droite, une tête de femme, pastel inachevé de Latour. On m'a dit depuis que le hasard seul avait présidé à la réunion de ces ouvrages; et pourtant, comme je savais que tout était raisonné chez Delaroche, je n'ai pu m'empêcher de voir dans le choix de ces peintures une profession de foi de l'artiste et en même temps une confession de sa propre valeur. Ferme, sobre et arrêté comme Jean Bellin, souvent brillant et lumi-

neux comme les maîtres des Pays-Bas, intelligent des formes et des airs de la société moderne autant que Latour, il n'empêche pas qu'on ne rêve au delà une peinture plus suave, plus idéale, plus inspirée : il nous maintient dans les régions tempérées de l'art avec un charme sérieux et complet.

Depuis le Salon de 1831, il a voulu s'élever plus haut, et il y a certainement réussi ; nous aurons à en donner plus d'une preuve. Tel ouvrage est moins dur d'aspect que les *Enfants d'Édouard*, et on y sent mieux les grâces de l'adolescence; le buffle, le feutre et le velours tiennent moins de place ailleurs que dans le *Cromwell ;* on trouvera, dans de nouvelles occasions, sous le pinceau du maître, moins de familiarité et d'antithèses que sur la barque de *Richelieu* ou dans la chambre de *Mazarin ;* mais en revanche, tous les moyens employés par l'artiste sont pour ainsi dire sa création, et, par un bonheur sans égal, il trouve le secret de s'adresser à tout le monde; tandis que le peuple, dans le sens véritable et étendu du mot, est séduit et captivé par une réalité saisissante, l'homme de l'art reconnaît un talent original, des ressources étonnantes, et son suffrage, arraché peut-être, n'en est que plus sincère et plus profond.

A dater de ce moment, Delaroche semble pris d'une inquiétude qui trahit le progrès de son ambition. Il a goûté des succès du monde, de la douce approbation des femmes, de la louange délicate des gens d'esprit : rompra-t-il en visière à ses admirateurs, et ne voudra-t-il pas au contraire les retenir et les passionner de plus en plus, en pesant sur la corde qu'il a fait vibrer avec tant de bonheur? et cependant une intelligence, je dis plus, une conscience comme la sienne, ne se contente pas à si peu de frais. Il a su conserver, au milieu des succès qui troublent l'âme, une faculté précieuse, celle de l'admiration. J'ai rencontré peu d'hommes qui comprissent mieux ce qui est digne de louange, dans toutes les branches de l'art. On peut affirmer qu'il n'a abordé aucune des figures de son *Hémicycle* sans s'être profondément pénétré du mérite particulier de chacun des artistes qu'il devait peindre. Avec une telle pénétration et la passion de s'élever sans cesse, il ne pouvait rester en route ; il sentait bien qu'on lui contesterait sa place tant qu'il ne l'aurait pas justifiée par des ouvrages de grand style, des ouvrages où le costume n'eût que faire. Il ne demandait pas mieux que de peindre *Jane Gray*, pour agir sur les personnes nerveuses, et allait jusqu'à se permettre cette paille au-dessous du billot, qu'on lui a tant reprochée; il ajoutait, par la *Sainte Amélie*, l'un des plus achevés de ses ouvrages, immortalisé par la gravure de Mercuri, la séduction de la grâce à celle de l'expression dramatique; et en même temps il entreprenait avec une résolution héroïque les peintures de la Madeleine, décidé à périr sur la brèche de la grande peinture s'il n'y plantait son drapeau.

Cette histoire des peintures que Delaroche devait faire à la Madeleine fut le premier chagrin sérieux de sa vie. Comme on voulait achever magnifiquement cet édifice, il fut convenu que la décoration en serait confiée à nos peintres les plus célèbres. M. Ingres s'était chargé de l'abside, et Delaroche accepta en 1833 les six arcades de la nef. Malgré ce qu'on pourrait appeler l'élégance de ses succès et sa popularité de salons, il n'hésita pas à accepter la seconde place après l'homme qu'une réaction ardente venait d'élever à la tête

de notre école. Plus tard, il donna l'exemple volontaire d'une subordination non moins intelligente et plus généreuse encore. Frappé avant tout le monde du caractère religieux des peintures d'Orsel, il sollicita pour lui et pour ses deux amis, M. Périn et M. Ad. Roger, les trois chapelles de Notre-Dame-de-Lorette, et s'offrit à peindre avec eux la quatrième et la moins avantageuse sous le rapport du jour et de la place. Je ne sais quelle complication administrative l'évinça de cet ensemble, où il aurait trouvé ce qu'i lcherchait sincèrement, l'occasion de se mesurer avec des hommes de mérite dans un genre qui manquait à l'ensemble de son talent.

La déception qu'il éprouva à l'occasion des peintures de la Madeleine fut plus grave. Il s'était préparé, avec une ardeur inouïe, à cette grande entreprise : voulant se fortifier par l'étude des grands maîtres sur leur propre terrain, il était parti en 1834 pour l'Italie, comptant toujours avoir M. Ingres pour chef de file. Mais il était bien entendu, au moins pour lui, qu'on ne l'associerait pas à un autre artiste, et, dans le cas où le peintre du *Vœu de Louis XIII* eût résigné la commission, Delaroche s'offrait à remplir gratuitement la tâche du chef reconnu de notre école. Le refus définitif de M. Ingres survient pendant l'absence de Delaroche, et le ministre, cédant à des sollicitations, se trompant aussi sur la valeur comme sur le caractère des hommes, remet à une autre main l'honneur de décorer la partie la plus importante de la Madeleine. A cette nouvelle, Delaroche accourt de l'Italie, se rend chez le ministre, l'oblige à reprendre les vingt-cinq mille francs payés pour les études préparatoires, et, en sortant de chez l'homme d'État, s'en va peindre le portrait de son rival.

C'est peu après ce fâcheux dissentiment que s'ouvrit le dernier Salon où Paul Delaroche ait paru, celui de 1837. Il avait mis l'année précédente la *Mort du duc de Guise*, un de ses ouvrages les plus parfaits, mais qui rentrait par trop de côtés dans ce qu'on appelle le *genre*. Le *Strafford*, le *Charles Ier*, continuaient la série des sujets anglais, pour lesquels le peintre de la *Mort d'Elisabeth* avait montré une prédilection excessive. La *Sainte Cécile* attestait un effort plus sincère que couronné de succès pour arriver au côté céleste de l'art. Le public se montra froid, et la critique, à peu d'exception près, fut indigne. On a tant de plaisir ici à trépigner sur un homme applaudi, quand le prétexte s'en présente ! La blessure que le peintre en ressentit l'exila des expositions publiques. Sa réputation était dès lors parfaitement établie en Europe, il ne pouvait suffire à tous les tableaux qu'on lui demandait : il dédaigna l'arène tumultueuse où triomphent trop souvent l'ignorance et l'envie, et, au risque de se faire oublier en France, il prit définitivement la position d'un peintre européen.

C'est dans cette résolution qu'il a persisté jusqu'au dernier jour de sa vie. Peu après, M. Ary Scheffer suivit son exemple, et nous devons au défaut de mesure de quelques attaques d'ignorer en grande partie ce que depuis vingt ans ont fait deux hommes formés dans nos écoles, et dont l'exemple devrait servir de guide à la nouvelle génération des artistes.

La cessation des rapports de Paul Delaroche avec le public n'a souffert que deux exceptions. Il avait accepté d'un nouveau cabinet la décoration de l'*hémicycle* de l'*École des Beaux-Arts*, en compensation de la perte des

travaux de la Madeleine : il mena à bien, avec une constance admirable, cette entreprise, dont toutes les parties ne convenaient pas également à son talent, et, chose étrange! malgré les applaudissements qui accueillirent en 1841 cette grande et belle page, la plus importante qu'il ait tracée, le gouvernement le laissa sans travaux. Ce fut seulement dans les dernières années de son règne que le roi Louis-Philippe le chargea pour Versailles de quatre grands tableaux, dont un seul, le *Premier Consul traversant les Alpes*, a été achevé. La Révolution de février vint couper court à cette nouvelle carrière, et Delaroche se renferma dans son atelier pour n'en plus sortir.

Tant de déconvenues auraient pu ralentir son courage; il n'en fut rien. L'ardeur au travail et le soin de l'exécution ne devaient l'abandonner qu'avec la vie. Après un mariage contracté sous les plus heureux auspices, l'exaltation de ses affections s'était montrée dans plusieurs parties de ses ouvrages : la fin prématurée d'une union qui l'avait enchaîné aux joies et aux devoirs de la famille, en jetant un voile plus grave sur son existence, développa chez lui des sentiments que, malgré toute son intelligence, il n'avait pas su rendre jusqu'alors, sans doute parce qu'il ne les éprouvait pas à un degré suffisant. Il avait toujours aspiré à la peinture religieuse : j'en ai donné des preuves, malheureusement oubliées ou ignorées du public. En se repliant sur lui même, après ses chagrins, veillant avec la tendresse d'une mère sur ses deux fils, qui ne l'ont jamais quitté, il commença à demander aux sources de la foi cette peinture de l'âme qui reste le privilége des sujets chrétiens. Il n'appartenait pas à une génération croyante, rien d'abord autour de lui n'avait pu le conduire à la vérité; mais le ciel lui avait donné une femme d'une religion vive et sincère, et, quand il l'eut perdue, la piété des souvenirs l'aida à se guider dans une voie obscure et difficile pour les habitudes de son esprit.

C'est sous l'empire de ces préoccupations touchantes que Delaroche a passé les dernières années de sa vie. J'ai vu une partie de ce qu'il a fait depuis peu, de ce qui reste comme son testament d'artiste. Je ne parle pas du *Christ descendu de la croix :* la belle planche que M. Henriquel vient d'en faire est tout ce que j'en connais, et je me défie presque d'un interprète aussi habile. Quelque talent que Delaroche ait déployé dans l'*Hémicycle*, on l'admire plus, soit dans la copie réduite qu'il en avait faite pour la gravure, soit dans la merveilleuse planche de M. Henriquel, que dans l'original même, échappé récemment comme par miracle à une destruction presque inévitable. M. Henriquel n'est pas de ceux dont on peut dire : *Traduttore, traditore*. Au contraire, il a, comme Gérard Audran, son illustre devancier, le don de soutenir et de rendre en mieux les œuvres de peinture qu'il transporte sur le cuivre.

Mais je m'arrête avec une entière confiance devant le tableau de la *Jeune Martyre*, déposé aujourd'hui chez l'éditeur d'estampes M. Goupil. Deux souvenirs se produisent, quoi qu'on en ait, en présence de ce tableau : la magie de la lumière rappelle les charmants artifices de Prudhon ; la pose du corps flottant sur les eaux n'est pas sans rapport avec l'*Atala* de Girodet. Mais, si Delaroche a eu lui-même trop de mémoire, la part qui lui reste est plus que suffisante pour rassurer notre émotion. Le peintre a supposé que

le corps d'une jeune martyre, jeté dans le Tibre après son supplice, a miraculeusement surnagé; son père et sa mère, errants sur le bord du fleuve, reconnaissent leur fille à la lueur surnaturelle qui éclaire sa tête. L'idée de tirer de l'auréole une lumière argentée qui se répand sur la surface des eaux, idée ingénieuse en elle-même, est rendue avec un talent extraordinaire. Delaroche n'a rien peint de plus suave, de plus gracieux, de plus pur et de plus élevé que la tête et les cheveux de cette victime; on sent un souffle angélique vivifier l'emploi le plus habile de toutes les ressources de l'art.

En même temps que l'impression des catacombes, si puissante depuis quelques années sur l'imagination de nos artistes, lui fournissait le sujet que nous venons de décrire, il avait médité avec persévérance les souvenirs de la Passion, et, à l'exemple des artistes du moyen âge, il s'était efforcé de suppléer à quelques-unes des circonstances probables du récit des Évangiles, empreint d'un laconisme sublime. Cette recherche lui avait fourni les motifs de quatre tableaux de petite dimension, dont les sujets n'étaient pas encore entièrement arrêtés dans son esprit, et dont un seul a été achevé avant sa mort. L'artiste a voulu représenter la Vierge, les saintes femmes et les Apôtres rassemblés, tandis que le cortége qui conduit au Calvaire notre divin Sauveur passe sous les fenêtres de l'humble réduit qu'ils habitent. La scène du dehors n'est indiquée que par une enseigne romaine et quelques piques qui dépassent le bord de la fenêtre. Saint Pierre et saint Jean, saisis d'horreur et de respect, se rejettent en arrière en plongeant un regard furtif sur la voie douloureuse. La Vierge se précipite à genoux, ses bras maternels étendus en avant, et l'on voit sur ses traits le glaive qui transperce son cœur. La Madeleine et les autres femmes dévouées à l'Homme-Dieu apparaissent au milieu des ombres de la pièce, abîmées dans une douleur plus faible, quoique immense. Il faut renoncer à décrire cette peinture, où l'effet habilement ménagé du clair-obscur ajoute à la vérité simple et à la grandeur naïve des expressions. Tout en s'aventurant dans une voie nouvelle pour lui, le peintre a usé de toutes les ressources de sa palette : c'est le pinceau à la fois souple, fin et onctueux qui traçait, il y a vingt-cinq ans, l'alcôve de Mazarin, et cet instrument parfaitement individuel s'est mis au service de la plus haute pensée. Jamais problème n'a été résolu d'une manière aussi heureuse.

Pour juger du degré auquel Delaroche était arrivé par ses derniers et suprêmes efforts, il est bon de voir, à côté du petit tableau de la *Passion* et des esquisses inachevées qui l'accompagnent, le portrait entièrement terminé de *M. Thiers*. Delaroche, qui évitait les portraits historiques comme ceux de Gérard (il n'en a laissé, je crois, qu'un seul, celui du *Dauphin*, peint vers 1826), aimait à peindre a mi-corps les personnages célèbres de son temps. La gravure de M. Calamatta a rendu populaire le portrait de *M. Guizot*, page austère qui rend admirablement l'homme public et ne laisse deviner qu'une partie de l'homme privé. Le *général Bertrand*, *Napoléon dans son cabinet* (quoique idéalisé), le *prince Adam Czartoriski*, sont des créations du même genre. *M. le duc de Noailles* a fourni à Delaroche le modèle d'un de ses portraits les plus réussis au moral, et de l'effet le plus ferme comme le plus séduisant. Le

portrait de M. Thiers, qui offrait de grandes difficultés, est un chef-d'œuvre. On ne saurait imaginer un meilleur exemple d'une peinture vraie et serrée : les yeux parlent, la forme est réelle, le choix de l'expression merveilleux. C'est ainsi que Delaroche nous a laissé la preuve que, jusqu'au dernier moment, et malgré des souffrances contre lesquelles il luttait avec une fermeté stoïque, il avait marché dans la voie du progrès. On peut le dire sans hésitation : ses derniers ouvrages sont les meilleurs.

L'opinion de M. Henriquel, que les liens d'une étroite amitié unissaient à Delaroche, est qu'il aurait senti le moment de la décadence physique, et qu'il aurait cessé de travailler avant de la laisser voir. Les années de la vieillesse auraient été consacrées par lui au professorat, et il y eût rendu les plus grands services. Il aimait les jeunes gens, et les dirigeait avec une intelligence supérieure dans la voie qui leur était propre : il laisse de beaux exemples et n'a donné que de bonnes leçons.

Après ce que j'ai dit, j'ai peu de choses à ajouter sur son caractère pour faire juger l'homme en même temps que le peintre. On s'arrange mieux aujourd'hui d'épines dorsales plus souples que la sienne : mais il s'inquiétait peu qu'on le trouvât roide, pourvu que sa conscience lui dît qu'il était bon. Il était par-dessus tout l'homme du devoir et du travail; il avait à un degré supérieur le sentiment de la dignité de l'artiste : et ceux qui dépendaient de lui, enfants, élèves et domestiques, savaient seuls qu'il n'y avait pas de bornes à la douceur intime de son humeur.

Depuis vingt-cinq ans je n'ai pu le suivre de loin dans les luttes qui l'ont noblement épuisé sans me rappeler ce qu'il m'avait dit un jour : « Je ne comprends pas qu'on puisse être le second dans quoi que ce soit ! » Placer si haut son but, c'est se condamner à un supplice perpétuel. Mais, disent les Anglais, pour un calcul moins relevé, *struggle is life, la vie est un combat.* Après la seule récompense qui soit réellement digne d'envie, celle que Dieu prépare à ses élus, on ne peut effacer du cœur de l'homme l'espérance de l'autre. Si Delaroche a tant tenu au désir exprimé par Ennius, avec toute la grandeur du génie latin :

> Nemo me lacrumis decoreit, nec funera fletu
> Facsit. Cur? Volito vivu' per ora virum,

accordons-lui libéralement la couronne qu'il a conquise. Il n'a été le premier de son temps, ni pour la perfection du dessin, ni pour l'harmonie profonde de la couleur, ni pour la sublimité pénétrante de l'expression; il reste le premier pour la raison, l'arrangement et la convenance, le premier pour l'équilibre des qualités essentielles, et le second dans chacune d'elles. Pour parler comme le vieux poëte, « ne lui faisons pas des funérailles de pleurs, car son nom ne cessera de voler vivant dans la bouche des hommes. »

Ch. Lenormant.

EXCURSION AGRICOLE EN ANGLETERRE

M. le marquis de Vogüé vient d'adresser à M. le Président de la *Société d'agriculture du Cher* une *Lettre sur le concours de Chelmsford en* 1856 (Bourges, imprimerie de Jollet Suchois, 1856); il devait ce compte rendu à la Société qui l'avait chargé de la représenter en Angleterre, et nous avons lieu de croire que la manière dont il s'est acquitté de sa mission a dû satisfaire ses commettants. Mais M. de Vogüé aurait tort s'il croyait que l'intérêt de sa publication se borne aux limites de sa province. Dans ce temps où la grande propriété est devenue une profession difficile, personne n'en a compris les devoirs avec plus d'intelligence et de dévouement que lui; personne aussi n'est plus autorisé a donner les conseils qui conviennent à l'état présent de notre agriculture. C'est pourquoi nous extrayons de cette lettre le récit du banquet qui termina le concours, et où notre compatriote prononça un discours dont l'effet a déjà passé le détroit. Nous complétons l'emprunt que nous faisons à cette excellente et substantielle brochure par les considérations générales qui la terminent. La justesse et l'importance en seront appréciées de tous nos lecteurs.

LETTRE A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CHER

SUR LE CONCOURS DE CHELMSFORD, EN 1856.

L'exposition a été ouverte au public pendant quatre jours; une foule nombreuse, venue de loin par le chemin de fer, examinait avec intérêt les divers produits, en pesait sérieusement les mérites et discutait les jugements des jurys. De longs chariots, ornés de feuillage et de drapeaux, amenaient à la ville des laboureurs et leurs familles, qui saluaient les passants de leurs hourras joyeux. Le soir du second jour, un bal fort brillant était donné dans la vaste salle de l'hôtel de ville (*Shire-Hall*), et de jeunes officiers, mutilés à Sébastopol, apportaient les émotions et les graves souvenirs de la guerre au milieu de cette fête de la paix.

Le troisième jour était celui du grand dîner, qui avait sa place obligée dans le programme de cette solennité.

En Angleterre, le dîner public et les discours qui l'accompagnent jouent un rôle considérable et inévitable dans toutes les relations. — On dîne pour recevoir et entendre le membre des communes ou le ministre qui vont revoir leurs commettants. — On dîne pour réunir des souscriptions en faveur d'une école ou d'une institution charitable, — pour fêter des généraux qui reviennent d'Orient. — On dîne et l'on fait des discours à la réunion de propagande agricole de *M. Mechi*, ou à la vente des béliers de *M. Jonas Webb*. — Cette obligation journalière de la parole forme de bonne heure, non pas aux subtilités oratoires du barreau, au langage creux des compliments offi-

ciels, mais à l'expression ferme et claire de la pensée, aux relations sympathiques avec les masses, au libre et salutaire contact de l'opinion publique. — Les dîners préparent aux *meetings*, et ceux-ci au parlement. — On rencontre souvent et l'on aime à trouver dans la forme particulière de ces discours un mélange de familiarité facile et d'élégance littéraire, de faits nombreux bien présentés, de gaieté triviale et de sentiments passionnés. — Je me rappelle d'avoir entendu, dans ma jeunesse, *Sheil* et *O'Connell* dans de semblables occasions, et leurs discours de table ne sont pas les moins remarquables parmi ceux qui ont marqué leur place aux premiers rangs de l'éloquence ; — au dîner de *Jonas Webb*, il y a peu de jours, le lord lieutenant du comté, dont on portait la santé, était absent ; son fils, âgé de douze ans, a répondu pour lui en termes très-convenables, qui ont été vivement applaudis. — Il n'y a donc pas d'excuses en Angleterre ; il faut savoir parler ou répondre ; il faut parler en anglais, si l'on en sait quelques mots, et vous n'aviez pas pesé, monsieur le président, ce côté un peu lourd de la mission que vous avez donnée à votre délégué.

Le dîner était servi sous une vaste tente, à côté du chemin de fer. Tous les journaux en avaient donné, depuis plusieurs jours, la composition et le menu ; le public savait exactement le poids et la quantité des viandes froides, des *puddings* et des gelées qui lui seraient servis à un demi-souverain par tête, en y comprenant une pinte de *sherry*. — A l'heure fixée, près de mille personnes s'étaient assises à de longues tables parallèles, que dominaient, des deux côtés de la salle, deux tables d'honneur plus élevées. L'une était présidée par *lord Portman*, président actuel de la Société royale, et l'autre par *M. Evelyn Denison*, président élu pour l'année prochaine, membre du Parlement, et que nous avons vu à Paris, président actif et influent de divers jurys de nos grandes expositions. On avait fait aux étrangers l'honneur de les placer à la table du président.

Tout le cérémonial du dîner est réglé d'avance ; des *stewards* ou commissaires, armés de longues baguettes blanches, président à chaque table. Un membre du clergé dit le *Benedicite* et les *Grâces*, que tout le monde écoute debout et en silence. Les tables que nous dominons sont élégamment servies ; on mange avec grand appétit, à l'exception peut-être de quelques convives plus préoccupés des discours qui se préparent que du dîner qui s'achève. Enfin le bruit cesse. — C'est le moment des toasts. — Une fanfare de trompettes les annonce.

Leur nombre et leur objet sont inscrits d'avance sur un programme imprimé, avec les noms des personnes que le président a chargées de les porter ou d'y répondre. — Il propose lui-même les plus importants. — D'abord, à Sa Majesté la reine, « dont tous les hommes d'Angleterre, dit-il, aiment à boire la santé, non-seulement parce qu'elle est la souveraine du pays, mais parce qu'elle s'est rendue chère à tous, — parce qu'elle est une bonne femme, une bonne mère, et une bonne amie pour tous ceux qui s'efforcent de la servir et de servir leur pays. » — La triple salve d'applaudissements, trois fois répétée, salue ce *toast*, puis celui du prince *Albert*, « fermier comme nous (*a brother farmer*), » puis celle de ses enfants, « l'espoir de l'Angleterre. »

Et cette nombreuse assemblée, dans laquelle sont réunis des opinions, des positions, des intérêts même si divers, rend, par ses hourras enthousiastes, un hommage sincère à la famille incontestée qui préside aux destinées du pays, — aux vertus domestiques que l'Anglais tient à rencontrer sur le trône, — à l'agriculture, que les personnes royales savent honorer en la pratiquant.

Les trompettes sonnent : le *maître des toasts* annonce « l'armée et la marine ! » Le duc de *Richmond*, qui doit porter ce toast, n'aime pas les places d'honneur ; il se lève au fond de la salle, s'élance sur une table, et debout, au milieu des verres, il développe longuement et avec chaleur les sentiments qui l'animent. — « Les fermiers de l'Angleterre le connaissent ; il y a longtemps qu'il a paru au milieu d'eux pour la première fois ; — il n'oublie pas l'accueil qu'il a toujours reçu dans leurs réunions. Vieux soldat des armées de *Wellington*, il aime à leur dire que les jeunes soldats de l'Angleterre sont dignes de leurs pères ; — que les soldats de la milice, laboureurs de la veille, ont su bravement combattre après six mois d'exercice, et mourir à l'assaut du Redan. — Les fermiers de l'Angleterre ne sont pas ingrats ; ils salueront de leurs hommages tant de fermeté dans les privations, tant de persévérance dévouée, de courage et de discipline. »

A chaque parole du vieux duc répondaient des acclamations frénétiques. Les bras s'élevaient pour se joindre au sien, pour le soutenir et l'applaudir. — Il est là sur son terrain. — Les intérêts agricoles ont toujours trouvé en lui un de leurs plus tenaces défenseurs ; il les a servis dans le Parlement par sa parole ; il les a excités par ses exemples dans la culture de ses domaines. — Soldat au temps des grandes guerres, maintenant commandant des milices, ministre hier, aujourd'hui exposant de béliers *South-Down* et rival de *Jonas Webb*, il me semblait réunir, dans une existence justement honorée, tous les éléments qui font la force de la propriété dans ce pays, la base solide des mœurs publiques et de la liberté, la durable vitalité de la société anglaise. — Ces applaudissements et cette popularité de bon aloi me semblaient la récompense enviable et légitime d'une existence multiple, mais dévouée sous toutes ses faces aux intérêts publics, à la grandeur du pays.

Les discours ont duré deux heures et demie, et je ne puis vous les raconter tous.

Le président, *lord Portman*, en répondant au *toast* qui lui était adressé, a présenté un tableau plein d'intérêt des progrès qu'avait faits depuis sa jeunesse l'agriculture de son pays. — « On mettait alors six chevaux à une charrue, et maintenant on peut prévoir le jour où la vapeur suffira pour les labours des pays de plaine. — Le semage à la main gaspillait une valeur considérable de semences, et maintenant les semoirs règlent et économisent les quantités employées. — Les fumiers se perdaient dans les cours, exposés à la pluie et au soleil, et maintenant il n'y a aucune espèce d'engrais artificiel que l'on ne sache appliquer à l'amélioration du sol. — La terre était si humide, qu'il a connu des cantons où les femmes mettaient des patins pour faire les foins ; aujourd'hui ces mêmes terres sont si bien drainées, que c'est un plaisir de s'y promener. — Il a vu, étant enfant, le premier navet de Suède, transplanté dans un jardin du comté de *Dorset ;* on ne les croyait bons alors qu'à nourrir les lièvres, et aujourd'hui ils sont l'élément principal

de cette immense production de viande qui nourrit tout le pays. — Ainsi que le dit la devise de la Société d'agriculture, la *Pratique* et la *Science* se sont associées, et l'horizon du progrès est maintenant sans limites. »

En attendant ce tableau curieux, il me semblait que l'élégant orateur retraçait devant moi le point de départ qui est encore aujourd'hui le nôtre, et nous montrait le but qu'un jour nos jeunes agriculteurs sauront certainement atteindre.

M. Evelyn Denison, avec la finesse de langage, la forme facile de l'orateur versé dans la pratique des hommes et des affaires, porte la santé des Sociétés d'agriculture en Angleterre et à l'étranger. Sa parole courtoise vante les magnificences de l'Exposition de Paris. — « Nous ne pouvons avoir la prétention, dit-il, d'égaler le bon goût de la France ni de lutter avec les ressources d'un empire. — Nous sommes une Société de fermiers, faisant notre besogne sans secours de l'État, ne pouvant rivaliser avec nos voisins que par la chaleur amicale de notre réception, par la sincérité de notre cordial accueil. » — Il fait cependant des reproches à notre Exposition. — « On n'y a pas admis les chevaux ; et cependant les chevaux de trait, en France, sont excellents ; leur force et leur activité sont remarquables ; on en aurait certainement acheté pour l'Angleterre, en échange des taureaux et des béliers que nous avons vendus. — Quant aux Anglais, ils ont négligé d'envoyer leurs meilleurs produits ; pas de fromages, pas de bière ni de *porter !*

« Succès, dit-il en finissant, succès aux Sociétés d'agriculture de tous les pays, et, en particulier, à celles qui nous ont envoyé des délégués. Entre nous il n'y a pas de jalousie. — Notre œuvre est une œuvre de paix et de bonne volonté : — donner à l'homme l'abondance et aux nations leur force véritable. »

M. Gareau, membre du Corps législatif, a répondu à ce toast en anglais, et a été fort applaudi ; il a convié les agriculteurs anglais à notre exposition de l'année prochaine, en promettant, de notre part, de nouveaux efforts pour les bien recevoir.

M. de Trehonnays était chargé de porter un toast officiel à la Société royale. Plusieurs d'entre vous connaissent les utiles et loyaux services qu'il rend chaque jour, en Angleterre, aux agriculteurs français ; il parle très-purement une langue qui est devenue la sienne. — Les éloges chaleureux qu'il a donnés à la féconde influence de la Société royale méritaient la sympathie bruyante avec laquelle ils ont été accueillis.

Enfin *M. Paxton*, membre du Parlement, le constructeur habile du Palais de Cristal, porte un toast aux étrangers présents aux concours. — Votre délégué était chargé de répondre. — Je devrais aussi analyser son discours, mais, si vous le permettez, il sera peut-être plus court pour moi de le traduire ; le voici tel que je l'ai trouvé, le lendemain matin, dans tous les journaux de Londres :

« Milords et Messieurs,

« Je parle mal votre langue, et je réclame votre indulgence si j'essaye, en mauvais anglais, mais avec un cœur français, de vous remercier de votre toast bienveillant et de la manière chaleureuse dont il a été reçu.

« Nous sommes venus de diverses parties du continent; plusieurs d'entre nous ont été délégués par leurs Sociétés d'agriculture pour étudier une fois encore, et sur une plus large échelle, les richesses agricoles dont vous avez envoyé de si magnifiques échantillons à notre exposition de Paris, — pour demander aux habiles agriculteurs de ce pays par quelles méthodes savantes ils avaient porté si loin la fécondité de votre sol et les bénéfices de la culture.

« Tout ce que nous avons vu, les renseignements obligeants que chacun de vous a donnés à vos visiteurs étrangers, m'ont de plus en plus convaincu de tout ce qui nous restait à faire en France, — quoique beaucoup ait été fait déjà, — pour suivre vos exemples, pour atteindre tout ce que vous avez déjà obtenu par les efforts combinés du capital et du travail.

« Le capital est votre grand secret, messieurs, — entre vos mains il est abondant, intelligent et hardi. — En France, le capital agricole est faible (et ce n'est pas tout à fait notre faute) ; — mais je dois avouer aussi qu'il est assez paresseux, — je parle du capital, messieurs, et non des hommes ; — vous savez ce que les hommes savent faire dans mon pays. — Nos laboureurs et nos soldats sont de la même race ; — et les braves guerriers de l'armée anglaise peuvent dire quels hommes étaient leurs amis de Crimée lorsqu'ils y faisaient leur vieux métier, leur métier favori de la guerre. — L'Angleterre et la France réunies ont fait ensemble de grandes choses dans les champs de la guerre, et, réunies, elles en feront de grandes encore dans les champs de la paix. — Un noble et vaste avenir s'ouvre devant nous. — Nous n'avons plus les plaines de l'Alma et d'Inkermann à couvrir, côte à côte, d'un sang pur et généreux. — Nous n'avons plus les hauteurs de Malakoff à creuser et à retourner pour y mettre à l'abri les terribles machines de la guerre ; mais nous avons le sol de notre patrie à creuser et à retourner par de puissantes charrues, par le drainage, par les vigoureux labours du sous-sol, — pour conquérir la profondeur de la terre, — pour conquérir la nourriture abondante et substantielle de ses habitants, — pour payer les efforts réunis du propriétaire et du laboureur, — pour chasser, par la richesse publique, par l'union de toutes les classes, les tristes menaces de la misère et des révolutions. — Nous n'entendrons plus, d'ici à longtemps, je l'espère, la cornemuse du *Highlander* écossais et le clairon bien connu du zouave d'Algérie sonner ensemble les solennels accents de la guerre ; — mais ensemble ils sonneront les joyeuses fanfares, les pacifiques victoires des luttes agricoles, la marche triomphale du progrès vers le bien-être universel.

« Nous avons été amis pendant les triomphes de la guerre, messieurs ; nous sommes amis dans les travaux de la paix. — Je dois ajouter un mot de plus et dire : amis dans la détresse.

« Je ne puis oublier qu'il y a peu de jours je contemplais avec une amère douleur nos maisons renversées, nos moissons pourries, nos bestiaux affamés, mangeant la terre et la boue au lieu de trèfle et de fourrages ; et je ne puis oublier qu'à cette même heure, avant même que nos compatriotes des départements éloignés aient eu le temps de nous envoyer des paroles de pitié pour soutenir notre énergie et des secours pour nos plus pauvres inondés, les journaux nous apportaient, au premier rang de ceux qui venaient géné-

reusement à notre aide, les noms de sa très-gracieuse Majesté la reine d'Angleterre, de ses plus nobles sujets, de ses plus éminents agriculteurs, dont je suis heureux de reconnaître un grand nombre assis avec moi autour de cette table.

« De pareils témoignages de sympathie ne peuvent être perdus pour l'avenir, de pareils liens ne peuvent être facilement rompus ; — et j'ai eu raison de dire que nous étions amis dans la paix et dans la guerre, dans les bons et les mauvais jours, dans la prospérité et dans la détresse.

« Puisse cette cordialité durer longtemps entre deux grands peuples, pour la prospérité des deux nations, pour la paix de l'Europe et le bien de l'humanité !

« Quant à moi, messieurs, je serai heureux de dire en retournant dans mon pays. . . . .

. . . .

(Ici la locomotive du chemin de fer qui passe à côté du pavillon laisse échapper sa vapeur, dont le bruit et le sifflement couvrent la voix de M. de Vogüé, qui l'apostrophe en riant :

« Pourquoi grondez-vous ainsi, puissante voix de la vapeur ? l'agriculture et l'industrie ne sont pas ennemies ; elles sont sœurs ; elles travaillent ensemble, et je suis fier d'avoir acheté, pour la conserver en France, la meilleure locomobile à vapeur que les constructeurs anglais aient apportée à notre concours. — Nous sommes donc amis ; ne m'interrompez pas, — et laissez-moi achever le peu qui me reste à dire. (Hilarité générale.)

« Je n'abuserai pas de vos moments, messieurs, et j'ajouterai brièvement que je serai heureux de dire à mon retour parmi mes concitoyens que l'Angleterre n'est pas seulement la terre des riches moissons, du bétail magnifique, du travail bien rétribué, des *landlords* paternels et des loyaux tenanciers, — la terre enviée de l'indépendance et de la liberté constitutionnelle impérissable, — mais aussi la terre du bon accueil et de la courtoise hospitalité. »

Je ne dois pas traduire les nombreuses interruptions dont la presse anglaise a parsemé nos discours, mais il me sera permis de dire que les sentiments de bienveillance et de réciproque cordialité, manifestés dans tout l'ensemble des relations du concours, ne pourront qu'être utiles à l'avenir et favoriser entre les deux pays de profitables communications.

Ce sentiment a été exprimé en termes chaleureux par *M. Bramston*, membre du Parlement pour le comté d'*Essex*, et dont je ne puis personnellement oublier la gracieuse et élégante hospitalité. « Je dois être fier, dit-il, d'avoir vu cette année une pareille réunion dans notre petite ville ; elle a un caractère tout nouveau que je ne puis m'empêcher de constater. Nous avons vu à d'autres concours des ambassadeurs étrangers, et nous les avons entendus avec plaisir ; — mais ici nous avons des produits étrangers, des propriétaires étrangers, des fermiers étrangers. — Nous nous sommes tendu, comme cultivateurs, la main de la camaraderie ; nous nous sommes communiqué les uns aux autres les systèmes divers qui sont en usage dans des pays différents, et nous en avons tiré de réciproques avantages. — J'en suis heureux pour le pays que j'ai, depuis si longtemps, l'honneur de représenter, et j'espère

que nos hôtes d'aujourd'hui lui garderont un bon souvenir quand ils seront retournés chez eux. »

Pour ma part, monsieur le président, ces souvenirs me sont précieux, et j'aime à les rapporter au milieu de mes collègues.

Avant de clore sa lettre, M. de Vogüé résume ainsi les observations dont il vient de donner le développement.

Je voudrais, en finissant, monsieur, jeter un coup d'œil d'ensemble sur tous ces détails, examinés trop rapidement pour moi et trop longuement pour vous.

Je voudrais y chercher un trait saillant, prépondérant, qui me parût la cause principale de l'état avancé de l'agriculture anglaise.

Je ne vous signalerai pas l'emploi de tel instrument savamment combiné, de telle race perfectionnée ; ces inventions servent utilement les progrès, elles n'en sont pas l'âme et la cause première.

Mais, au-dessus de ces détails, il y a deux grands moteurs ; — l'Angleterre leur doit la marche assurée et rapide de sa richesse agricole :

Dans l'ordre moral, l'amour du sol ;

Dans l'ordre économique, l'application large et vigoureuse du capital à l'agriculture.

L'amour du sol, l'amour de la terre, existe parmi nous dans beaucoup d'esprits ; mais chez un grand nombre il est mal compris : — la possession seule semble le but ; mais l'amélioration, le progrès, le goût des travaux qui le réalisent, le légitime orgueil qui s'attache aux succès d'une opération agricole amenée à bien, ont-ils une place assurée dans les sentiments de notre pays ? En Angleterre, la vie rurale est une situation distincte, enviée, et, il faut le dire, la plus considérée de toutes dans le pays. L'ouvrier agricole, quand il compare, non pas en chiffres, mais en réalité, son bien-être à celui des ouvriers de fabrique, peut hésiter à changer de profession, tout en étant parfaitement libre de le faire ; son salaire augmente avec ceux de l'industrie. — Le fermier, et sous ce titre honoré je comprends depuis le millionnaire qui loue deux mille arpents dans le *Norfolk* jusqu'au petit cultivateur qui envoie au marché les fromages admirables du comté de *Chester*, le fermier se pose, avec un juste orgueil, vis-à-vis de l'industriel ou du commerçant des villes ; il sent qu'il exerce aussi une industrie, mais dont les ressorts sont plus compliqués, plus délicats, — qui exige, autant que celle des fabriques, ce développement de savoir, de coup d'œil et d'énergie qui fait l'honneur véritable de celui qui travaille. — Dans certaines relations sociales j'ai plutôt remarqué que c'étaient les professions urbaines qui se plaignaient de l'attitude trop dédaigneuse de la classe puissante des fermiers.

Les professions libérales et industrielles, qui en Angleterre réalisent de si grands profits, aspirent à prendre place, pas trop tôt, mais à un jour donné, parmi les propriétaires du sol, à devenir les *landlords* de quelque *Freehold*, ou souvent à prendre une ferme et à se vanter de ses riches produits. — Enfin les grands propriétaires tirent de leur existence, au milieu de leurs domaines, des services qu'ils y rendent, de l'exemple qu'ils y donnent,

la meilleure part de leur influence, de leurs plus actives jouissances. — Au milieu de ce mouvement, de cette disposition générale et profondément établie, tous ceux qui demandent aux combinaisons de l'agriculture le profit matériel et les satisfactions de l'amour-propre, l'honneur et le progrès de leur fortune, se cherchent, se rapprochent, échangent et associent leurs lumières, servent ensemble des intérêts communs. — Quand la terre est ainsi touchée de près, étudiée chaque jour, quand on la regarde comme un intérêt permanent et intime, et non comme un lieu d'exil maussade et économique, on comprend que ses ressources sont mieux connues, ses richesses naturelles mieux fécondées.

Peut-être ai-je entendu, le long de ma route, quelques paroles, peut-être ai-je entrevu quelques symptômes qui auraient pu me dire que cet esprit rural, que ces bons rapports, ont subi quelques altérations. Peut-être les plaisirs ardents de *Londres* entraînent-ils davantage aujourd'hui le cœur de la jeunesse et cherchent-ils à l'emporter sur les habitudes de vie paisible et animée, sur les travaux sérieux qui ont formé, au fond des demeures de province, des générations si habiles, si entreprenantes et si politiques. — Je n'ai point à rechercher ici ces indices, et je devrai me borner à dire qu'ils seraient le symptôme avant-coureur des affaiblissements de l'avenir, et non le secret de la force, de la richesse, que le passé a réalisées.

J'ai ajouté que le secret économique de cette grande richesse agricole me semblait résider surtout dans l'application confiante, réfléchie et résolue du capital à l'agriculture.

Tous ces résultats brillants, que j'ai parcourus avec vous, monsieur, écrivent, en effet, à première vue, dans l'esprit de l'observateur, non-seulement l'importance des produits, mais aussi celle des avances faites pour les obtenir. — Ces terres si bien préparées, ces blés en ligne, ces vastes champs de racines, annoncent une large avance de main-d'œuvre; — ces abondantes récoltes indiquent d'abondantes fumures, ces fumures une valeur de bestiaux considérable ou d'importants achats d'engrais artificiels. Le drainage a déjà employé plus de 5,250,000 *livres sterling*, ou plus de 130,000,000 de francs; — le superphosphate de chaux, le nitrate de soude, l'engrais de sang, toutes ces combinaisons que la science a découvertes sont exploitées par des compagnies qui font fortune à les vendre, comme l'agriculteur à les acheter. On importe, tous les ans, du continent ou de l'Amérique, une valeur immense en tourteaux de lin et de colza. Le directeur du chemin de l'Est disait, au banquet de *Chelmsford*, que sa compagnie seule avait transporté, dans l'année, 23,500 tonnes de guano ou autres engrais artificiels, représentant une valeur de plus de 7,000,000. — Pendant les années 1852, 53 et 54, la maison *Gibbs* a vendu 430,000 tonnes de guano venant du Pérou ou des îles de l'Atlantique et représentant une valeur de plus de 125,000,000 de francs. (Rapport de *M. Denison.*) L'Angleterre, avide de conquérir ces îles précieuses, les fait flotter sur les mers, et les aura enlevées, superposées à l'île natale, avant que nous ayons été convaincus de l'importance de cette conquête [1].

[1] En 1855, la quantité de guano expédiée du Pérou en Angleterre a été de 281,761 ton-

Et pourtant l'Anglais est essentiellement calculateur. En affaires il se laisse peu entraîner par l'engouement ou la vanité. Plus qu'aucun autre peuple, il réduit tout à une valeur en chiffres; dans sa langue, demander ce qu'un homme vaut (*how much is he worth*), c'est demander le chiffre de sa fortune ; il a rédigé le premier la célèbre formule : « *Time is money*, » — le temps, c'est de l'argent. Quand on lui raconte une invention nouvelle, il n'en admire pas d'abord la forme ingénieuse, il vous demande avant tout : « *Does it pay;* » paye-t-elle ses frais? On peut donc croire qu'il sait ce qu'il fait quand il confie en si grande abondance le capital à la terre. Mais aussi, quand l'agriculteur anglais a reconnu qu'une opération est fructueuse, que le capital employé rendra un intérêt élevé, il n'hésite pas à l'engager ; il ne le détourne pas de ses propres mains pour des spéculations étrangères à son industrie, pour des acquisitions inopportunes ; il le garde pour la culture. — En Écosse, il l'emprunte, et les banques, aussi confiantes que lui dans les produits de la terre richement cultivée, savent qu'elles feront fortune en le lui prêtant.

A qui appartient ce capital? Quelle est son origine? — Il vient de toutes les sources qui, depuis de longues années, ont accru dans une si grande proportion la richesse générale de l'Angleterre. Le commerce et l'industrie ont contribué pour une immense part à sa formation. — Ce qui importe à un pays, c'est que le capital y naisse, s'y développe sous toutes les formes que peuvent lui offrir sa bonne fortune ou son génie. Quand il existe, il se répand dans tous les canaux qu'il peut féconder, partout où il rencontre le revenu ou les profits que sa nature lui fait chercher avec ardeur. L'agriculture en reçoit sa part abondante, comme toutes les autres branches du travail. — Non-seulement la prospérité des autres industries lui offre des consommateurs plus riches, plus nombreux, qui soutiennent ses prix, mais elle lui offre aussi des capitaux gagnés d'abord loin de la terre, et, plus tard, disposés à se fixer sur elle, pour y chercher des bénéfices certains et des satisfactions variées qui s'ajoutent aux chiffres et en augmentent la valeur.

En Angleterre, les capitaux de toute origine se rencontrent dans toutes les mains ; les maisons de *Londres*, les canaux, les houillères, ont une place importante, dans les grandes fortunes de l'aristocratie, à côté de ses terres et de ses châteaux. Les propriétaires ont consacré une large part de ces immenses revenus aux améliorations agricoles ; les bénéfices créés par l'agriculture lui sont restés et ont accru son capital d'amélioration. — On cite, entre beaucoup d'autres, les immenses travaux exécutés par *M. Coke* dans ses propriétés du *Norfolk* et les services qu'il a rendus à l'agriculture. Le titre de *lord Leicester* a constaté la reconnaissance du pays. Mais, s'il a employé, comme on le dit, près de dix millions, en cinquante ans, à ces améliorations, il a su aussi choisir et conserver des fermiers possesseurs eux-mêmes d'un capital suffisant; il a augmenté l'étendue de leurs fermes à mesure que leur capital croissant se multipliait par lui-même, et aujourd'hui *M. Overman*, *M. Hudson*, dont j'ai regretté de ne pouvoir accepter la cordiale hospitalité,

nes, représentant une valeur de plus de 70 millions de francs; celle importée en France a été de 19,200 tonnes, valant environ 6 millions. (Documents officiels.)

peuvent cultiver, avec tout le capital nécessaire, des fermes de 800 à 1,000 hectares.

Cette constitution vigoureuse de la culture ne lui a pas seulement permi de profiter des temps favorables, elle lui a fait traverser énergiquement la crise qu'elle redoutait depuis si longtemgs, et dont le jour nécessaire était arrivé, — l'abolition des droits de douane qui protégeaient l'agriculture.

Vous connaissez mieux que moi, monsieur, l'histoire de ce grand événement politique et agricole. — En 1847, les droits sur les blés étrangers furent supprimés, et aussitôt les denrées alimentaires subirent une baisse qui fut environ de 20 pour 100; — tous les intérêts liés à la richesse de l'agriculture furent atteints en même temps; la diminution des profits du fermier, de la rente du propriétaire, du salaire de l'ouvrier, était la conséquence naturelle d'une diminution irrévocable dans la valeur normale des principaux produits de la culture. Ce résultat se réalisa sur plusieurs points du royaume; on se soumit à la nécessité; — et cependant le sentiment le plu général fut un redoublement d'énergie pour réparer, par des efforts nouveaux, la large brèche faite aux fortunes agricoles.

Chacun comprit qu'une seule voie était ouverte: — diminuer le prix de revient des denrées en réduisant leurs frais de production par l'augmentation de la production elle-même, c'est-à-dire par l'augmentation du capital employé à la développer. — De nombreux essais surgirent de tous côtés; la science, le commerce, multiplièrent les engrais artificiels; des masses énormes en furent achetées par les propriétaires et par les fermiers; enfin le drainage, amélioration récente du sol, dont la puissance semblait avoir été mise en réserve pour adoucir un moment critique, le drainage fut développé sur une échelle immense, d'abord en Écosse, puis en Angleterre. Les propriétaires y trouvèrent la forme la plus simple de leur concours; ils demandèrent un intérêt peu élevé de leurs avances; mais l'augmentation considérable qu'elles apportèrent dans la récolte des fermiers permit de conserver les anciens prix de fermage.

Je dois ajouter que la hausse récente des produits agricoles sur tous les marchés de l'Europe est venue contribuer accidentellement à adoucir les difficultés de cette transition spéciale à l'Angleterre; — que l'activité toujours croissante de son industrie a soutenu les salaires; — que bien d'autres circonstances extérieures sont venues utilement en aide à l'énergie des agriculteurs.

Quoi qu'il en soit et quelle que soit la part que l'on doive attribuer à chacune de ces causes réunies, il n'en est pas moins important de constater qu'aujourd'hui les salaires ont monté et semblent devoir monter encore; que les fermages, revenus presque partout aux anciens prix, s'élèvent sur plusieurs points, et que, lorsqu'une ferme est vacante, tenanciers et capitaux s'offrent à l'envi pour la faire valoir; — enfin, que les profits des fermes améliorées n'ont jamais été plus considérables, j'allais dire plus enviés par les autres branches d'industrie.

Ces résultats et les procédés qui les ont amenés m'ont paru intéressants à vous signaler, monsieur.

Notre pays, et surtout nos contrées du centre, diffèrent grandement de

l'Angleterre; les crises y seront de toute autre nature; mais ne devons-nous pas les prévoir et étudier comment elles pourront être traversées? — Je dirai plus, ne sommes-nous pas au début d'une crise des plus sérieuses, qui demande notre attention vigilante, et qui ne pourra être surmontée que par des moyens analogues à ceux qui ont si puissamment servi l'agriculture anglaise dans un moment difficile?

Permettez-moi de compléter ma pensée sur des questions délicates.

Je ne vous parle pas, monsieur, des départements du nord, que je connais mal, et qui sont, je le sais, aussi avancés que les plus riches comtés de l'Angleterre. Mais, dans nos départements du centre, ceux auxquels se rattachent nos affaires et nos devoirs, n'est-il pas vrai de dire que les intérêts liés à l'agriculture font entendre déjà des paroles de souffrance et regardent l'avenir avec une certaine anxiété?

Le prix des grains est élevé; il diminuera, je l'espère, j'en suis certain; mais cette diminution sera-t-elle assez forte pour que, seule, elle puisse rendre à l'ouvrier agricole, à sa famille nombreuse, leur ancienne aisance et un bien-être suffisant, si elle ne se joint pas à une augmentation permanente des salaires? — Ils ont augmenté déjà, je le sais, et j'en remercie la Providence; ils ont augmenté par le mouvement naturel, par les lois régulières des choses, et non par les combinaisons factices et impuissantes des systèmes violents ou des décrets improvisés. Salutaire leçon de morale et d'économie politique : elle enseigne aux masses que l'ordre et la paix publique peuvent seuls leur donner cet accroissement de revenu, cette part plus grande dans la production générale, que leur promettaient les théories de la fausse science et les passions des discordes civiles. Ce mouvement ne s'arrêtera pas; la production toujours croissante de l'industrie, la création des valeurs qu'elle jette avec activité dans la richesse générale, demanderont chaque jour des bras nouveaux, leur offriront des salaires plus élevés, les appelleront d'un bout de la France à l'autre, grâce à la facilité, chaque jour augmentée, des communications. — Ces bras quitteront la culture s'ils n'y sont retenus par des avantages égaux, de plus forts salaires, de meilleurs logements, une nourriture plus abondante.

Il faut le prévoir, s'en féliciter et y pourvoir.

Mais comment fera le fermier si, le produit de ses champs restant le même, la main-d'œuvre, qu'il paye toute en argent, se trouve un beau jour doublée? Le métayer lui-même, qui se nourrit sur le domaine, n'a-t-il pas des moissonneurs, des charrons, des maréchaux à payer? Que fera le propriétaire si le fermier ne peut solder son fermage, si le métayer s'endette et a besoin de secours? Que fera-t-il quand il envisagera lui-même l'augmentation croissante des prix dans tous les besoins ordinaires de la vie, celle des loyers, de l'éducation de ses enfants? Je ne parle même pas des exigences du luxe, qui semblent grandir à mesure que les prix s'élèvent.

Je le répète, monsieur, il y a là une situation nouvelle qui trouble nos habitudes, et nous associe, malgré nous, au mouvement général qui semble emporter la société moderne.

Il faut l'envisager froidement, sincèrement, passer la revue de ses forces,

les disposer suivant l'ordre et les combinaisons qui porteront les meilleurs fruits.

Je m'adresse à des agriculteurs, à des propriétaires ruraux, et ils s'uniront à moi pour écarter et combattre une solution qui se présente à trop d'esprits : — déserter la terre, chercher la fortune ailleurs, échanger les trop faibles revenus de l'héritage paternel contre les revenus plus brillants des grandes affaires qui font tant de bruit autour de nous.

Mais cette ressource même, réalisée peut-être par les plus pressés, ne sera pas longtemps possible. La valeur des actions industrielles, sur lesquelles on se jette avec ardeur, augmente; celle des propriétés, précipitamment offertes, diminue, et le jour viendra où les revenus se nivelleront. — Ce résultat est arrivé en Angleterre; on peut acheter des terres et des fonds publics au même taux de revenu; c'est un fait qui m'a paru des plus curieux et bon à constater.

Restent alors pour ressource la spéculation pure et simple, les hasards de la Bourse, qui seraient un jeu déloyal s'ils n'offraient la chance des grandes pertes aussi bien que celle des grands profits.

Que Dieu garde nos mœurs sérieuses, nos contrées paisibles, de pareilles émotions!

Mais il n'y a qu'un moyen de les écarter sûrement, c'est de les remplacer par l'activité qui nous a manqué jusqu'ici, par le travail positif, celui des bras ou celui de l'intelligence, qui n'enlève à personne ce qu'il produit, et ne sert pas moins les intérêts publics que les intérêts particuliers.

Si vous aimez la terre, le sol auquel se rattachent vos souvenirs et votre meilleure chance d'être utile dans ce monde, il faut l'améliorer; si vous voulez empêcher vos enfants de faire un jour le calcul qui répugne à vos traditions, il faut leur laisser un progrès commencé, qu'ils puissent continuer à leur tour. — Si vous voulez pourvoir aux difficultés que fera naître l'élévation des salaires, il faut donner aux bras que vous payez cher un travail plus productif à conduire, des champs mieux fumés à labourer, des machines plus puissantes à diriger, un capital enfin plus considérable à mettre en œuvre.

Ce capital nécessaire, il faut savoir le trouver, et c'est là, j'en conviens, le point difficile. — Autrefois on le créait par l'économie, quand l'économie était de mode, et je me garderai de la discréditer. Mais ne pouvez-vous aussi donner aux améliorations du sol le capital que vous employez à d'imprudentes acquisitions, — celui que vous cherchez à placer dans des opérations étrangères à la culture, ou tout au moins le surcroît de revenu qu'elles vous rapportent. Je vais plus loin : si les valeurs réalisables vous manquent absolument, si vous ne pouvez trouver en dehors de votre terre le capital nécessaire pour mener à bien les travaux qu'elle vous demande, mieux vaudrait certainement en vendre une partie pour améliorer l'autre. Ayez confiance dans cette industrie de l'ordre le plus élevé que la Providence a confiée à votre intelligence; chaque industrie a ses instruments de travail; la terre est le vôtre; seulement, comme me le disait avec justesse un de nos collègues : « L'outil s'améliore au lieu de s'user en travaillant. » — Sachez voir, comme toutes les industries vigoureuses, le but final, et non les résultats incomplets

de chaque jour; assurez-vous des forces suffisantes pour aller jusqu'au bout de votre entreprise, éclairez-la par une comptabilité exacte et posée sur des bases sérieuses, soutenez-la par une virile persévérance : elle payera vos efforts, en chiffres d'abord, puis en honneur, en satisfaction légitime.

Je ne comprends pas le progrès que j'appelle sans une intervention énergique des propriétaires du sol; il faut qu'ils en connaissent et en veuillent les conditions; il faut qu'ils sachent aussi convier à la même œuvre le capital étranger à la propriété, celui surtout qui s'est déjà gagné par l'agriculture, les hommes intelligents disposés à lui consacrer exclusivement leurs travaux. — Il faut savoir distinguer, attirer et fixer les cultivateurs habiles, ayant entre leurs mains des avances suffisantes et proportionnées à l'importance de la terre sur laquelle ils veulent s'établir. Quand cette condition se rencontre sérieusement, l'association de la propriété et du capital se constitue sous sa forme la plus féconde. Ces hommes éclairés, unissant la science à la pratique et l'intelligence au capital, se rencontrent parmi nous; d'autres déjà ne craignent pas de quitter les provinces plus avancées pour porter sur notre sol attardé leurs forces et leur expérience. Notre industrie agricole pourra se transformer sous cette impulsion féconde.

Mais ne trouverait-elle pas aussi un élément considérable de progrès dans nos métayers eux-mêmes, le jour où la puissance, nouvelle pour eux, de ce capital qui leur manque si absolument sera confiée à leur travail assidu et interessé? — C'est là, je veux me hâter de le dire, c'est dans cette association, si décriée dans les livres, du propriétaire et du métayer, que me semble placé l'avenir des provinces où les cultivateurs riches sont encore peu nombreux. Les races d'hommes sont les plus longues à former et à améliorer; pourquoi ne pas aimer surtout à conduire vers les lumières et l'aisance celles que la Providence a groupées autour de nous?

Le propriétaire ne peut toujours accepter la nécessité de cultiver par lui-même; mais il peut faire au métayer des avances de main-d'œuvre, d'engrais ou de bestiaux, faire faire lui-même des travaux fonciers, dont se ressentira bientôt la fertilité du domaine. — Les conditions de ce travail en commun doivent être attentivement revisées, équitablement réglées; l'intérêt du métayer, agent principal de cette combinaison, doit être largement assuré; plus sa part sera bonne, plus son activité sera stimulée, plus le profit de tous sera certain.

Je ne dois pas citer ici, monsieur, des expériences locales déjà concluantes; je ne dois vous parler que des exemples que m'a offerts l'Angleterre et les traduire en enseignements pour nous; mais il est permis de dire que nous n'en sommes pas arrivés comme elle à demander le progrès aux améliorations excentriques, aux champs arrosés par des tuyaux de fonte, aux reproducteurs payés au prix d'un domaine de Sologne. L'emploi fructueux du capital ne me paraît pas difficile à rencontrer dans un pays comme le nôtre, où les routes rurales sont si peu achevées; où la marne et la chaux trouvent encore tant de champs qui les réclament; où les engrais artificiels, presque inconnus, n'apparaissent que comme d'aventureux essais; où le drainage, enseigné depuis longtemps par des hommes d'initiative, ne commence que d'hier à se répandre; où les racines n'occupent encore que des terres privilégiées;

où il faudra plus tard acheter, améliorer et loger les bestiaux destinés à consommer la nourriture augmentée. — N'en doutons pas, monsieur, quand le capital aura confiance dans l'agriculture, quand il lui viendra avec résolution, avec intelligence, il trouvera, surtout en Berry, successivement et sûrement, la prompte et large récompense de ses lumières et de sa bonne volonté.

Il y a cinq ans, monsieur, je traversais aussi la mer, comme je l'ai fait cette année, pour aller visiter l'Angleterre et m'instruire à ses leçons. Mais alors son industrie attirait seule ma curiosité; elle en déployait les merveilles sous les arceaux étincelants de son Palais de Cristal, et, il faut nous le rappeler, nous croyions encore qu'elle était sans rivale, qu'elle avait acquis sur la nôtre une ineffaçable supériorité. J'étudiais surtout cette branche d'industrie que j'ai cherché à développer à vos portes, et qui me semblait avoir tant à apprendre des puissants métallurgistes anglais. — Mes impressions furent celles de tous les témoins de cette grande exposition. Nous revînmes convaincus que, en mettant à part les avantages d'une position topographique exceptionnelle, l'Angleterre n'avait sur nous d'autre supériorité réelle que celle de ses immenses capitaux.

Cinq années se sont écoulées; les capitaux français ont repris leur marche avec la rapidité croissante de leur masse, accumulée pendant quatre ans d'inquiétudes et de dissensions armées. Ces jours de crainte et d'économie ont été le point de départ et presque la cause d'un progrès rapide et continu. — L'usine de Mazières a fondu les colonnes du Palais de Cristal de Paris, et, dans la lutte mémorable dont il a été le théâtre, l'industrie française a fixé à jamais la mesure de sa puissance, celle de la richesse qu'elle sait créer chaque jour, pour répondre aux besoins croissants du pays.

Un nouveau champ vient de s'ouvrir aux rivalités pacifiques de la France et de la Grande-Bretagne : l'agriculture anglaise nous a appelés à visiter son île féconde, pour nous montrer la richesse, la nourriture abondante qu'elle distribue à ses habitants. Nous devons nous féliciter d'avoir accepté son invitation courtoise et le signal de la lutte. Je remercie la Société d'agriculture du Cher de m'avoir envoyé pour voir le but de plus près, et il me semble que dans cinq autres années nous pourrons déjà nous raconter ici avec orgueil ce que nous aurons fait pour l'atteindre.

L. de Vogüé,
Ancien représentant du Cher.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE

PIÉMONT

On nous écrit de Turin :

L'état des affaires du Piémont offre un commencement d'intérêt qui ne peut échapper à un observateur attentif. L'œil qui se borne à parcourir la surface de la situation pourra reconnaître un état de paix et de bien-être

assez satisfaisant : les récoltes se sont améliorées, les transactions commerciales sont plus faciles que chez nombre d'autres nations, la crise financière se fait moins ressentir que partout ailleurs, l'industrie prospère, le réseau des chemins de fer s'achève, et va bientôt embrasser des localités qui semblaient moins susceptibles de jouir de ce bienfait; avec tout cela, la population en masse est fort tranquille. Mais, si l'analyse se pousse au-dessous de cette couche superficielle, on ne saurait contester qu'un travail latent s'opère et que la force des choses, beaucoup plus que la pression de l'étranger, amènera bientôt une solution dans le sens conservateur et catholique. C'est ce que pressentent tous les hommes sages, amis de l'ordre, et surtout de l'honneur du pays : l'époque prochaine des élections générales verra cette solution. Et c'est précisément ce qui préoccupe les hommes du pouvoir : les uns sont soucieux parce qu'ils prévoient que le pouvoir leur échappera alors; d'autres attendent ce dénoûment pour rompre leur alliance actuelle avec le centre gauche, trop imbu de l'esprit révolutionnaire, et pour réformer d'autres alliances plus conformes aux vœux et aux besoins du pays. A cette époque des élections, le débat se portera sur le terrain, non pas de la *Constitution*, mais bien de l'*italianité* et de l'esprit antireligieux : ce n'est point le système des libertés publiques qui sera en jeu, mais bien le système qui l'a compromis si gravement, et qui a blessé si profondément le sens religieux du pays. Sans doute les partis extrêmes s'allient dans le but de faire bon marché de l'ordre de choses qui a pris racine chez nous : ainsi le Mazzinianisme, qui est la plus haute expression de l'affranchissement de la Péninsule et de son unité républicaine, ne sait que faire de la constitution et l'a proscrite; par contre, l'extrême droite et quelques journaux religieux se sont pris à condamner le système, en lui imputant les excès mêmes qu'il proscrit comme contraires à son esprit et à sa lettre. Nous avons aussi, nous, quelques-uns de ces nouveaux Manichéens, qui bannissent tout système de liberté politique, civile et matérielle, tout progrès matériel aussi, et qui condamnent aux gémonies ceux qui ont la simplicité de croire qu'un tel système peut très-bien s'allier avec la religion, avec l'Église. Mais, à part ces deux partis extrêmes, l'immense majorité s'est ralliée sincèrement au nouvel ordre de choses, l'aime et ne reculera devant aucun sacrifice pour le conserver intact. Il faut donc le dire hautement, en Piémont les libertés publiques ont jeté des racines si profondes, qu'on ne saurait les arracher sans les horreurs d'une guerre civile épouvantable. L'on veut donc le *statuto*, mais aussi on repousse tout ce qui jusqu'ici l'a altéré, perverti. Or, en face d'une opinion publique si hautement manifestée, la Chambre actuelle a fini son temps, légalement et moralement. Le pays va être appelé à se prononcer, et il se prononcera dans le sens que je viens de signaler, c'est-à-dire il voudra le *statuto*, et rien que le *statuto*. C'est aussi dans ce sens que les conservateurs se sont mis en campagne pour éclairer le pays sur les moyens de faire entendre sa voix. Il n'est donc pas étonnant qu'en Piémont les affaires sociales prennent désormais un intérêt tout spécial, et l'agitation électorale qui commence à se réveiller, et qui se développera avec le calme et la dignité de la justice et de la vérité, méritera l'attention des esprits éminents qui, en France, nous donnent toutes leurs sympathies. Avant de

quitter ce sujet, je dois encore signaler un fait qui révèle l'importance que nos hommes du pouvoir attachent à la crise qui se prépare, et comment ils s'appliquent à la tourner à leur profit; c'est qu'ils font entendre que, pour la prochaine session, qui sera la dernière de cette législature, ils ne présenteront plus de lois qui touchent aux questions religieuses : après tout, ils doivent s'apercevoir, d'après les embarras qu'ils se sont créés à eux et au pays, qu'ils ont de trop de celles qu'ils ont fait sanctionner, contrairement aux principes consacrés par le *statuto* lui-même.

Il est survenu tout récemment un incident triste qui, en révoltant la conscience des honnêtes gens, a frappé au cœur le Mazzinianisme : il est bien que l'opinion publique à l'étranger le connaisse, pour qu'elle apprécie la plaie latente qui fait encore trop de ravage parmi nous. Il s'agit d'un Mazzinien qui, en avouant une tentative de régicide qu'il fit en 1835 sur la personne de Charles-Albert, dénonça le parti auquel il appartenait alors. Voici le fait : M. Galenga, autrefois banni de la Péninsule, aujourd'hui député au parlement piémontais, a publié une espèce d'histoire du Piémont, où il raconte, sous le voile de l'anonyme, un attentat sur la personne du roi en 1835. Mazzini écrit une longue lettre à un de ses amis de Gênes, où il raconte la chose dans tous ses plus petits détails, et proclame que le jeune homme qui s'était chargé du crime était ce même Galenga. On s'attendait à ce que celui-ci se fût efforcé de détourner de lui cette accusation. Il n'en a rien été; il repond à Mazzini une lettre où il déclare la vérité du fait, avec une impudeur atroce; seulement il rectifie certains détails fournis par Mazzini, lesquels étaient gravement compromettants pour M. Meligari, alors secrétaire et confident de Mazzini, aujourd'hui député chez nous et professeur de droit international à l'université de Turin. Il est aisé de comprendre l'émotion générale que cette polémique entre Mazziniens a causé dans le pays : la conscience publique s'est révoltée à la vue de l'audace de ces hommes qui voulaient assassiner les rois pour régenter et tyranniser les peuples. M. Meligari a cherché à se disculper; M. Galenga a résigné son mandat de député, et renvoyé au roi la croix de Saint-Maurice qui lui avait été donnée en 1848 : Mazzini n'a plus reparlé; mais, dit-on, ce silence a été acheté par quelques-uns de nos hommes d'État qui vivaient sous le cauchemar de quelques révélations compromettantes de sa part. De tout ceci, il en est résulté que les Mazziniens désavouent leur chef, et que toute la population professe désormais une juste aversion contre cet homme fatal et contre ses théories sanguinaires. Après tout, cet éclat est providentiel, parce que, en dessillant les yeux à bon nombre d'aveugles volontaires, ils se sentent ramenés à des principes d'ordre et de modération qui jusque-là n'étaient pas les leurs : tout homme sensé maintenant regarde le Mazzinianisme comme ce spectre rouge qui jette l'épouvante, autant que sa réalité, si l'enfer le réalisait, jetterait partout la ruine et la mort; cela est si vrai, que même la mauvaise presse fait aujourd'hui une croisade contre ce détestable parti.

Les rapports du Piémont avec les autres gouvernements de la Péninsule paraissent moins tendus qu'ils ne l'étaient. Les petits Etats, Modène, Parme et même la Toscane semblent vouloir rompre la ligue commerciale et doganale

avec l'Autriche. Si cela se réalise, il faut nécessairement que leurs intérêts matériels se rapprochent du Piémont : à Turin on se tient prêt pour cette éventualité pacifique. La Lombardie est préoccupée du voyage prochain de l'empereur ; on profitera de cette circonstance pour pétitionner, voilà tout ; et l'empereur donnera une amnistie définitive, lèvera les séquestres, complétera les *congrégations provinciales*, diminuera les attributions, vraiment énormes, de l'autorité militaire, et la bureaucratie civile reprendra peu à peu son assiette normale. — A Rome aussi le désir de rapprochement se révèle de plus en plus intense ; le cœur admirable du Saint-Père sent le besoin de notre réconciliation avec lui, et il cherche les moyens de la réaliser. La question la plus pressante est celle de nommer aux siéges épiscopaux vacants; il y en a trois en Sardaigne, cinq en Terre-Ferme, outre l'état précaire des siéges métropolitains de Turin et de Cagliari. On voudrait sortir de cet état violent qui compromet les intérêts religieux de tant de diocèses; on sent la nécessité de pourvoir surtout au siége de Nice, siége toujours important par lui-même, par sa position, par son langage, mais qui l'est devenu bien davantage depuis que l'impératrice mère de Russie en a fait sa résidence d'hiver. La présence de cette princesse y a attiré une foule de familles russes, des popes, etc. Il est pénible de voir ce siége vide du pasteur dont la présence et la vigilance seraient cependant si nécessaires.

Un indice remarquable du rapprochement que l'on aime à espérer entre le Saint-Siége et le Piémont se trouve dans le procès qui va être porté en cour de Rome pour l'introduction de la cause de la béatification de la pieuse reine de Naples, Marie-Christine de Savoie, première femme du roi actuel de Naples. Vers la fin du siècle passé, la maison de Bourbon avait donné une sainte à la maison de Savoie, la reine Marie-Clotilde, femme du pieux roi Charles-Emmanuel IV; elle mourut près de Naples, au château de Caserta, le 7 mars 1802; trente ans plus tard la maison de Savoie rend une autre sainte à la maison de Bourbon de Naples, la reine Marie-Christine, morte le 31 janvier 1836 : les vertus extraordinaires de cette princesse, à laquelle le peuple napolitain n'a jamais cessé de donner le surnom de *sainte*, méritaient de fixer enfin l'attention des deux familles régnantes et du souverain Pontife ; toutefois l'initiative est partie de la cour de Turin. Après avoir envoyé, au printemps passé, à Naples, un ecclésiastique éminent pour concerter les mesures à prendre pour cette cause, l'instruction et le recueil de toutes les dépositions juridiques viennent d'être conduits à terme par la plus éminente des chancelleries métropolitaines des États sardes : tout le monde fait des vœux pour que le Saint-Siége prononce un jugement qui est déjà dans le cœur de tous les pieux Piémontais. On ne pourrait avoir une pensée plus sage que de mettre sous les auspices d'une sainte princesse, qui a honoré deux familles régnantes, la réconciliation d'un peuple aussi profondément catholique que le Piémont avec le centre de la catholicité. Espérons que ces négociations aboutiront au terme heureux que l'on désire : en attendant, le ministère paraît avoir sursis à la présentation de quelques nouveaux projets de loi touchant le culte; le pays lui en saura gré.

Pour extrait : P. DOUHAIRE.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DE L'ALLEMAGNE

HISTORISCH-POLITISCHE BLÆTTER FUR DAS KATHOLISCHE DEUTSCHLAND

(XXXVIIIe vol., 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons.)

Nous cherchions, il y a quelques mois, à indiquer le caractère et les tendances d'un des principaux organes de la cause Catholique en Allemagne. Ce sont encore les *Feuilles historiques et politiques* de Munich qui doivent nous occuper aujourd'hui : leurs dernières livraisons renferment de remarquables travaux que nous tenons à signaler, et nous sommes heureux d'appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur un recueil que distinguent à un égal degré l'élévation généreuse et modérée de ses principes et le talent de ses écrivains.

Qu'il nous soit permis de mentionner, avant tout, deux articles dont la lecture nous a fait ressentir le plaisir qu'on éprouve en retrouvant des visages amis sur une terre étrangère. Ils sont consacrés à l'un des plus beaux ouvrages de philosophie religieuse dont s'honorent notre pays et notre temps, la *Logique*, du R. P. Gratry : ils sont l'œuvre d'un homme digne d'apprécier un tel livre, M. le baron d'Eckstein, dont la haute et puissante intelligence aborde les questions les plus ardues de la métaphysique comme les problèmes les plus difficiles de l'histoire [1]. C'est avec un sentiment bien différent que nous trouvons un peu plus loin le nom d'un autre écrivain français. L'*Histoire de Philippe-Auguste*, par M. Capefigue, autrefois couronnée par l'Institut, est sévèrement jugée dans un court et substantiel article [2]. Le critique allemand montre ce qu'il faut penser de cette histoire, qui prétend ne reposer que sur les monuments originaux ; il y relève des erreurs chronologiques, des confusions de dates et de noms, des assertions démenties par les faits, de flagrantes contradictions avec des documents sans cesse invoqués par l'auteur et qu'il semble pourtant n'avoir pas lus. Sans doute, en France, aussi bien qu'en Allemagne, on a depuis longtemps fait justice des audaces historiques de M. Capefigue. Mais pourquoi faut-il que l'Institut, en accordant trop légèrement ses suffrages à de semblables livres, assume une part de la juste défaveur dont ils sont l'objet à l'étranger, et compromette,

[1] *Philosophie in Frankreich*, 1re et 2e livr.
[2] *Herrn Capefigue's Exempel*. 6e livr.

avec sa propre renommée, celle de la science française, dont il est l'expression la plus élevée?

Le rédacteur en chef des *Feuilles historiques*, M. Jœrg, qui vient de réunir en volume les articles sur l'Irvingianisme, dont nous avons précédemment parlé [1], continue le cours de ses études sur l'état actuel du protestantisme. Après en avoir suivi les destinées dans les différentes parties de l'Europe, il nous fournit les plus intéressants détails sur la situation religieuse des pays scandinaves [2]. En Danemark, la liberté de conscience est reconnue depuis 1848, et l'Église nationale (*Volkskirche*), gouvernée par un ministre des cultes responsable devant la Diète, cherche vainement à ressaisir une influence qui lui échappe. Les vices d'organisation de cette Église et l'état déplorable de son clergé détachent chaque jour quelques-uns de ses anciens fidèles. Les uns, pour mettre un terme aux incertitudes de leurs croyances, demandent au catholicisme l'autorité immuable et la vérité éternelle. Les autres, poussant jusqu'à ses dernières conséquences le principe du libre examen, vont grossir les rangs des sectes les plus insensées issues du protestantisme de nos jours. Beaucoup, pour s'isoler du Luthéranisme officiel, forment de petites communautés chrétiennes, à la tête desquelles se placent des prédicateurs laïques et nomades, pris souvent dans les derniers rangs du peuple. Ces *Ecclesiolæ*, qui prétendent rajeunir et renouveler l'Église, deviennent elles-mêmes, par la force des choses, des sectes dissidentes. Ainsi se sont développées celle des Baptistes, puis celle des Mormons, qui, malgré de fréquentes et importantes émigrations, comptent aujourd'hui, dans ce pays, un nombre considérable d'adhérents.

A l'intérieur de l'Église officielle se manifestent deux tendances opposées: tandis qu'un parti, qui reconnaît pour chef l'ancien ministre démocrate et hégélien Clausen, s'efforce de faire pénétrer dans le protestantisme Danois l'esprit du rationalisme allemand, une autre école proclame la nécessité d'une tradition et d'une règle de foi, et place le fondement du christianisme dans l'engagement du baptême et la profession du Symbole des Apôtres. A la tête de cette école se trouve M. Grundtvig, poëte, historien, théologien distingué, et, comme son adversaire, membre de l'opposition politique la plus avancée. Il veut que le culte des souvenirs nationaux réchauffe la foi religieuse, et son ardent patriotisme repousse les doctrines luthériennes comme une importation de l'étranger. Parmi les modernes réformateurs du Danemark, il en est un qui mérite une place à part : nous voulons parler du docteur Sœren Aaby Kierkegaard, mort il y a un an environ. Étranger aux divisions des partis, il portait dans les questions religieuses toute l'ardeur et tout l'enthousiasme de son esprit. Il avait un sentiment profond de la grandeur du christianisme et de la perfection de l'Évangile, et il souffrait de ne pas voir réaliser autour de lui le magnifique idéal qu'il s'en était formé. Ce fut sous cette impression qu'il déclara au Luthéranisme officiel et à ses ministres une guerre incessante et acharnée. Nul n'osa répondre à ses attaques, tant on les reconnaissait fondées; et, dans les derniers temps de sa vie, une

[1] *Irvingianismus.* Matth. Rieger. München.

[2] *Die religiœse Bewegung in den Scandinavischen Landern*, 1re, 2e et 3e liv.

immense popularité s'attacha à son nom. La mort, qui l'a surpris de bonne heure, a laissé son œuvre inachevée ; mais, en parcourant ses écrits, il est permis de croire que, s'il avait vécu davantage, la vérité religieuse absolue aurait conquis cette belle âme qui se sentait étouffer dans l'atmosphère du protestantisme, et qui cherchait un ciel plus pur, plus de lumière et de plus vastes horizons.

En Suède, comme en Danemark, l'Église est sous la direction du pouvoir civil : elle est gouvernée par le roi, avec le concours des États du royaume. Les évêques ont leur place aux États, comme les trois autres ordres de la nation ; à cela près, leur rôle se borne à figurer dans les cérémonies religieuses. Quoique cette Église officielle ait conservé son caractère exclusif, elle n'en est pas moins en butte aux attaques d'une opposition formidable. C'est en vain qu'elle a, pour se défendre, recouru à des rigueurs inouïes ; en dépit de ces mesures, les dissidents ont chaque jour gagné du terrain ; l'émigration en masse, provoquée par les persécutions et l'intervention de l'*alliance évangélique Anglaise*, ont fini par entraîner dans l'application des lois pénales un adoucissement dont les catholiques ont seuls été exceptés, parce qu'on a jugé leurs croyances *incompatibles avec la liberté politique!*

La plus énergique résistance que rencontre l'Église officielle vient du parti des *Lecteurs*, défenseurs de la vieille orthodoxie luthérienne. Leurs attaques sont principalement dirigées contre les nouveaux livres liturgiques, dans lesquels ils signalent des tendances rationalistes et l'altération de l'ancienne foi. Sous leur influence se sont formées de toutes parts des *Ecclesiolæ* piétistes, dont les chefs accusent hautement l'épiscopat d'hérésie, et réclament pour eux-mêmes le droit d'ordonner un nouveau clergé. En pénétrant dans les masses, ces idées ont donné naissance à des désordres et à des violences : dans le Nord, des prédicateurs ont déclaré qu'on pouvait sans péché détruire par le fer et le feu ceux qui refuseraient de se convertir; et des paysans Lapons fanatisés se sont chargés de mettre en pratique ces épouvantables théories.

La Suède et la Norvége, bien que réunies sous une même royauté, n'en diffèrent pas moins profondément par leurs institutions et par leurs mœurs. La Suède est une monarchie aristocratique avec un gouvernement parlementaire; la Norvége, une république de paysans. Les deux Églises officielles et les oppositions qu'elles suscitent présentent des différences également tranchées. La Norvége a son opposition orthodoxe qui ne voit dans la réforme du seizième siècle qu'un asservissement à l'étranger et la ruine des libertés nationales. C'est l'Église de Saint-Olaf, sorte de Puseyisme, qui prétend revenir au vieux christianisme scandinave et à l'idée altérée d'une Église d'institution divine. En même temps se produit en Norvége, comme en Suède, un mouvement tout opposé. Chaque jour voit se multiplier les sectes qui nient toute autorité religieuse, et attribuent le caractère sacerdotal à tous les membres de la société chrétienne. Les Baptistes y sont en grand nombre, et les doctrines des Mormons, moins répandues jusqu'ici, y font cependant de rapides progrès. M. Jœrg, après avoir indiqué le caractère de ces sectes, qui, depuis quelques années, font en Europe une menaçante apparition, nous

reporte au pays qui fut leur berceau, en nous décrivant l'état des croyances dans l'Amérique du Nord [1].

On connaît la parole célèbre de Luther : « L'esprit humain est comme un paysan ivre à cheval : quand on le relève d'un côté, il se rejette de l'autre. » C'est l'histoire du protestantisme racontée d'avance par un de ses chefs. L'Amérique en offre un éclatant exemple; à l'époque où les Catholiques établissent dans le Maryland la liberté politique et religieuse, les émigrants protestants d'Angleterre et de Hollande font de la Bible la loi commune de la société et cherchent à réaliser l'idéal de la théocratie Hébraïque; puis, se jetant plus tard dans un extrême opposé, ils proclament entre l'Église et l'État un divorce absolu, sans exemple dans le passé. Cette dernière législation a exercé sur les religions qui se partagent l'Union américaine des influences bien différentes. Privé de la protection de l'État, le protestantisme s'est affaibli : ses ministres, réduits pour leur entretien et celui de leurs familles aux revenus insuffisants que leur assure la générosité des fidèles, ont dû chercher des ressources dans l'exercice du commerce et de l'industrie; des prédicateurs ambulants et improvisés ont suppléé à l'insuffisance numérique du clergé; le dogme s'est simplifié comme le culte, et le méthodisme, qui n'admet ni symboles ni sacrements nécessaires, est devenu la commune croyance des protestants d'Amérique. Le catholicisme, au contraire, puisant comme toujours une force nouvelle dans la liberté, a pris depuis moins d'un siècle des développements inespérés [2]. « La hiérarchie romaine, « dit un pasteur Luthérien, préfère la république où elle est libre à la mo- « narchie absolue où elle est soumise au bon plaisir du prince ; de là ses « incroyables progrès en Amérique. »

En Europe, le christianisme est dans l'air qu'on respire : l'Église a fait reposer les nations modernes sur de fortes et inébranlables assises qui durent encore. Ces traditions, qui sont la vie de l'ancien monde, manquent aux États-Unis. C'est là peut-être qu'il faut chercher le secret de certains vices d'organisation et de certaines tendances qui portent quelques observateurs à douter de l'avenir de cette puissante nation. Sans doute elle présente en ce moment de graves et menaçants symptômes : on s'afflige de cet amour désordonné du gain, de ce matérialisme qui semble placer dans la *chasse aux dollars* la fin dernière de l'activité humaine; on ne peut songer sans indignation à cette plaie hideuse de l'esclavage qui compte encore des défenseurs parmi les hommes d'État d'une nation Chrétienne. Toutefois nous serions bien loin d'apporter dans nos jugements la même rigueur que l'auteur des articles dont nous rendons compte : nous avons trop de confiance dans les libres institutions de ce peuple et dans le génie de la race anglo-saxonne pour voir comme lui dans ces faits, malgré leur gravité, les signes d'une irremédiable décadence.

Quel sera l'avenir religieux des États-Unis? La religion des Mormons, en créant un Christ américain, en combinant une philosophie matérialiste chère à l'esprit mercantile d'une partie considérable de la population, et des tradi-

[1] *Nordamerika*, 4e, 5e et 6e livr.

[2] En 1776, on comptait un catholique contre cent protestants : on en compte aujourd'hui un contre quinze.

tions hébraïques que la lecture assidue de la Bible a rendues familières à tous, a cru répondre au besoin des esprits et s'assurer un triomphe durable. Quels qu'aient été les premiers succès du mormonisme, nul ne peut se faire illusion sur ses destinées. Ce n'est ni aux inspirations permanentes de ses prophètes ni à l'immoralité de ses pratiques qu'il appartient de guérir les maux qui déchirent l'Union américaine. Elle n'en peut trouver le remède que dans la religion du renoncement et du sacrifice, de l'autorité et de la tradition, dans la religion qui seule a aboli l'esclavage dans l'ancien monde et l'a seule adouci dans le nouveau. En cédant à l'influence féconde du Catholicisme, les États-Unis ne feraient d'ailleurs que revenir à la foi qui a donné à la mère patrie ses gloires les plus pures et ses plus admirables institutions.

Auprès de ces curieux articles dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu bien incomplet, les *Feuilles historiques* contiennent d'intéressantes études sur les principales questions qui agitent en ce moment l'Europe. Nous aimons à citer deux excellents articles sur la question Romaine [1], dans lesquels nous trouvons mentionnés, avec une sympathie dont nous sommes fiers, les beaux travaux publiés dans le *Correspondant* par M. le comte de Montalembert et M. de Corcelles. L'auteur rappelle à ceux qui seraient tentés d'oublier les services passés que les anciens défenseurs de la cause catholique n'ont pas, au jour d'un nouveau danger, trahi le drapeau de toute leur vie. « Nous comprenons, dit-il, combien il a dû être pénible pour ces hommes de voir le représentant de la France prendre au congrès de Paris l'initiative de ces tristes débats, et combien ils ont dû souffrir de ne plus pouvoir, du haut de la tribune, rétablir devant l'Europe la vérité dénaturée par les orateurs de Londres et de Turin. »

D'autres articles, consacrés à une cause qui nous est également bien chère, nous redisent les dernières souffrances de la Suisse Catholique, et les nouveaux attentats du radicalisme contre la conscience d'un peuple [2]. Partout ils nous font voir au service de ce parti qui profane le nom de la liberté les violences, les spoliations, les armes ordinaires du despotisme. Ici ils nous racontent la fondation d'écoles mixtes dotées avec les dépouilles des couvents, et destinées à étouffer dans le cœur des enfants les antiques croyances de leurs pères. Là, ils nous montrent les juges délibérant sous la double pression du pouvoir et de l'émeute, et punis par la perte de leur popularité et de leurs charges du courageux accomplissement de leurs devoirs.

L'intervention de l'Angleterre dans les affaires de Suisse et d'Italie sera l'une des hontes éternelles de sa politique étrangère. On conçoit que des écrivains qui viennent de flétrir avec l'énergie de leur conscience et de leur foi ce mépris du droit et cet abus de la force portent une involontaire amertume dans leurs jugements sur la nation anglaise. Nous nous expliquons ainsi certaines exagérations qui se mêlent à de très-heureux et très-justes aperçus, dans une intéressante étude sur la situation présente de

[1] *Der heilige Stuhl, der Pariser Congress, und Sardinien,* 5e et 6e liv.

[2] *Zur Geschichte der Dekatholisirung der Katholischen Schweitz,* 1re liv. — *Des Ende des Rozesses Degiorgi,* 2e liv.

l'Angleterre[1]. L'auteur n'est pas de ceux qui désirent ou prophétisent la décadence de ce grand peuple. « Il n'est pas de puissance, dit-il, qui, en bien ou en mal, ait autant fait pour le monde : il n'en est pas qui soit plus nécessaire au monde. » Mais il croit que la guerre qui vient de finir a légué à nos alliés de sérieux embarras. Au dehors leur influence n'a pas grandi : au dedans certaines idées, trop complaisamment prônées, commencent à porter leurs fruits. On ne s'attaque plus aux anciens partis des Whigs et des Tories, dont les différences tendent à s'effacer : c'est l'aristocratie tout entière, cette antique gardienne des libertés publiques, dont l'avenir est en jeu et dont le prestige s'affaiblit. La bourgeoisie triomphe aujourd'hui de cet abaissement : il serait de son intérêt et de celui du pays d'unir sa puissance nouvelle à la vieille autorité patricienne pour opposer une insurmontable résistance aux tentatives de l'ennemi commun, la plèbe, *Mob, le roi en haillons*. Les amis de l'Angleterre comptent que sa sagesse traditionnelle saura échapper à ces périls et préférer du moins, si la démocratie doit triompher, la *démocratie libérale* à la *démocratie unitaire*[2].

Les *Feuilles historiques* parcourent ainsi tour à tour les principaux États de l'Europe : l'Espagne, dont l'horizon aujourd'hui plus serein est cependant encore gros d'orages; la Russie, au lendemain d'une lutte terrible, au début d'un règne nouveau, en face de complications politiques et religieuses, et de la question irrésolue du servage[3]. La France est l'objet d'un article spécial sur lequel nous devons insister, et qui, malgré quelques erreurs de détails et quelques inexactitudes d'appréciation, fort excusables chez un juge étranger, atteste une remarquable intelligence de la situation du pays[4]. L'auteur aime et connaît la France, il sait à quel rang l'a placée dans les conseils de l'Europe la guerre qui vient de finir, et quelle gloire a jetée sur elle l'attitude de son héroïque armée. Mais il se demande si l'état intérieur répond aux succès du dehors, si toutes les blessures de la société sont fermées, et si les esprits prévoyants peuvent envisager l'avenir sans effroi. Aux temps chrétiens, l'économie sociale se résumait en deux mots : *Ora et labora*. On ne s'occupait des corps que pour élever les âmes. Une doctrine bien différente semble dominer aujourd'hui. Elle fait de la satisfaction des intérêts matériels la fin suprême du gouvernement des empires, et de l'omnipotence de l'État le moyen d'atteindre ce but. L'observateur allemand s'inquiète de ces symptômes : il signale comme un danger social imminent cette soif de bien-être qui arrête l'élan des intelligences, cette fièvre de spéculation qui a succédé aux préoccupations politiques et dans laquelle un optimisme intéressé croit voir le signe d'une prospérité croissante. Ces tendances n'aboutiraient, si l'on n'y prenait garde, qu'à l'abaissement de la moralité publique et au triomphe du socialisme. Là conduirait aussi cette théorie de l'omnipotence de l'État, également chère aux partisans du despotisme et aux docteurs de l'anarchie, et, comme un pouvoir sans bornes entraîne une responsabilité sans limites, il faudrait craindre qu'un jour on ne vînt demander

[1] *Zeitlaufte : England am Schlusse det orientalischen Krieges*, 2e liv.
[2] M. de Montalembert. De l'*Avenir politique de l'Angleterre*. c. 3. *Les deux démocraties*.
[3] *Russland und Alexander II. Der spanische Staatsreich*, 1re et 3e liv.
[4] *Zeitlaufte. Frankreich im moment*, 4e liv.

compte à l'État des misères qu'il n'a pu soulager et des souffrances qu'il n'a pu guérir.

En indiquant ainsi les périls qui menacent, suivant lui, la société française, l'auteur n'obéit pas à un esprit d'hostilité systématique à l'égard du gouvernement qui la régit. Il atteste en plus d'un passage qu'il n'en méconnaît ni les mérites ni les services, et nous voudrions qu'il rendît la même justice aux anciens partis, dont il constate d'ailleurs la force et l'autorité dans le pays. Il reproche aux hommes qui défendent aujourd'hui la cause momentanément vaincue de la liberté, d'en avoir toujours ignoré les conditions fondamentales, c'est-à-dire la décentralisation et le *self-government*. Nous n'acceptons pas ce reproche. A côté de ce libéralisme étroit et vulgaire, nourri des souvenirs révolutionnaires et attiré par mille naturelles affinités vers le pouvoir absolu, il en est un qui s'inspire d'autres traditions et d'autres principes, et qui compte en France de nombreux et illustres représentants. Nous souscrivons sans réserve au programme que nous tracent les *Feuilles historiques :* cette cause est la nôtre, mais nous croyons que les institutions représentatives peuvent seules en assurer le triomphe. C'est à ces institutions en effet que nous devons les deux seuls grands pas faits depuis 1789 vers l'indépendance provinciale et locale : l'élection des conseils généraux et municipaux votée en 1833 par les chambres de la royauté, et la délégation du gouvernement de l'instruction publique et libre aux conseils électifs des départements, organisation féconde, décrétée en 1850 par l'Assemblée nationale et supprimée par les décrets impériaux de 1852. On sait que la loi préparée par la commission de l'assistance publique, au sein de la même Assemblée, et qui était à la veille d'être adoptée, lorsque survint le changement de régime, donnait à la liberté de la charité et aux immenses intérêts qui s'y rattachent une organisation analogue, où l'Église, le gouvernement, les autorités électives des localités et la liberté individuelle eussent trouvé des garanties également nécessaires.

Abordant la question religieuse après la question politique, l'auteur étudie la situation des catholiques de France et la division introduite dans leurs rangs par la nouvelle politique d'un de leurs principaux organes. Dans un excellent résumé des luttes soutenues pour la cause Catholique sous la monarchie et la république, il précise à merveille le rôle et la part de chacun ; il rappelle les services trop oubliés de cette majorité conservatrice qui vota l'expédition de Rome et la liberté de l'enseignement; il rend surtout hommage aux hommes dont la courageuse initiative prépara et détermina ces conquêtes, et que ce témoignage d'une justice étrangère consolera peut-être de trop d'ingratitudes et d'amertumes ! Aujourd'hui, ainsi qu'il le constate, tous ces anciens défenseurs de la liberté de l'Église ont dû se séparer de l'*Univers*. Nous ne reproduirons pas son sévère jugement sur la conduite des écrivains qui ont rendu cette séparation nécessaire, et qui, dans l'isolement qu'ils se sont fait, prétendent encore s'identifier avec l'Église, qu'ils compromettent par leurs excès. C'est en son nom, fait-il justement observer, qu'ils soutiennent les thèses les plus hasardées, qu'ils dénoncent leurs adversaires aux rigueurs du pouvoir en demandant la liberté pour eux seuls, qu'ils ac-

clament toutes les causes triomphantes et qu'ils insultent à toutes les défaites. Ils affectent de faire considérer ceux qui les combattent comme les ennemis de l'Église : ils réveillent, pour faire illusion sur le vrai caractère de la querelle, le vieux fantôme du gallicanisme et le ressuscitent en le combattant. Les consciences chrétiennes s'affligent, mais le *Siècle* n'a pas de meilleur auxiliaire, et reproduit chaque matin les articles de l'*Univers* pour ridiculiser l'Église aux yeux de ses 40,000 lecteurs.

Cette ferme et impartiale appréciation a valu à son auteur des invectives auxquelles il devait s'attendre : on lui a reproché son *étonnante ignorance* et *ses ridicules et grossiers mensonges*; on a retrouvé dans son œuvre *les assertions de M. de Falloux et les injures de M. de Montalembert;* on a même insinué que l'article émanait d'un correspondant français, *dont le style se reconnaissait aisément sous les aspérités de la traduction* [1]. Nous ne nous arrêterons pas à chercher le sens et la portée de ces allusions. La position incontestée qu'occupent, dans l'opinion de leur pays, les rédacteurs des *Feuilles historiques*, les met au-dessus de semblables attaques. Bornons-nous à applaudir à un jugement porté avec tant d'intelligence et d'autorité par un recueil que ses succès placent au premier rang dans la presse catholique d'Allemagne, et qui, fondé par le grand Gœrres, au lendemain de l'*heureuse faute* de Cologne, tient depuis vingt ans le drapeau de la science orthodoxe et de l'indépendance de l'Église!

Albert Gigot.

Albrecht Weber. — MALAVIKA UND AGNIMITRA, ein drama des Kâlidâsa in fünf akten zum ersten male aus dem sanskrit ubersez. Berlin, 1856.

Malavika et Agnimitra, drame en cinq actes, traduit du sanscrit pour la première fois.

M. Weber est un des grands indianistes de l'époque actuelle. Il a publié, aux frais de la Compagnie des Indes, une partie du *Véda*, texte et commentaire. Nous lui devons aujourd'hui une traduction d'un drame indien, attribué à l'auteur de *Sacountala*. Il y a joint une préface, où il discute les commencements du théâtre indien.

L'origine du théâtre est le même, au fond, chez les Grecs que chez les Indiens. Son principe est double. Les pièces primitives de ces théâtres sont du genre de nos Mystères du moyen âge, sujets abandonnés auxquels le seul Caldéron a su imprimer le cachet de la perfection : n'oublions pas toutefois le *Samson Agonistès* de Milton et le *Caïn* de lord Byron. Les Persans de l'ère musulmane ont eu un genre semblable. Ils représentent théâtralement la passion et les souffrances d'Ali, dont ils ont fait le symbole de leur foi. Le théâtre est également né de la représentation de la passion et des souffrances d'un dieu chez les Grecs, et ce dieu est leur Dionysos. Celui des Indiens figurait, dans le principe, les événements tragiques d'une de leurs divinités, du dieu Siva.

[1] *Univers* du 3 octobre et du 3 novembre 1856.

Ce qu'il y a de remarquable à ce sujet, c'est que nous trouvons la comédie jouant constamment et partout, pour ainsi dire, dans le même berceau que la tragédie sa sœur. Elle nous représente l'image d'un peuple grossier qui reçoit les bienfaits du dieu civilisateur, lequel souffre le martyre pour lui. Elle nous montre ce même peuple qui mésuse des bienfaits que le dieu lui a apportés; dévoilant ainsi le côté vulgaire, à la fois malicieux et malhabile de la nature humaine, la parodie bouffonne des choses au caractère sublime. Mais en tout cela, il n'y a encore rien de ce que nous appelons drame. C'est toujours une série de pantomimes, accompagnées de quelques chants; ce sont des lazzi qui interrompent les pantomimes. Qu'il y a loin de telles représentations aux œuvres d'un Eschyle ou d'un Sophocle, d'un Kalidasa ou d'un Caldéron, le seul poëte qui ait réellement ennobli ce genre naissant!

Un autre élément du drame indien se rencontre également dans le drame grec. C'est l'action empruntée à un événement tragique ou héroïque et qui figure dans les grandes compositions épiques. Mis en œuvre d'une manière plus ou moins rude ou grossière, il est joué et récité à la fois, sous cette forme, dans les grandes réunions populaires qui signalent les fêtes religieuses chez les Grecs et les Indiens. Il y a ici un pas en avant, et les théâtres des deux nations se ressentent de ce nouveau pas. Toutefois le drame n'y est pas encore vraiment éclos. Il ne se développe que beaucoup plus tard, aux époques déjà avancées en civilisation et en culture. Il naît, en quelque sorte, sous les ailes des poëtes à individualité puissante, qui le couvent comme Shakespeare en Angleterre et Lope en Espagne. De ce genre fut Eschyle chez les Grecs; quant aux Indiens, Kalidasa est le premier dont le nom nous soit parvenu avec la gloire.

M. Weber ne prétend pas nier l'originalité de la scène indienne; mais la plupart des drames indiens appartiennent au genre du *stilo culto*. Ce sont des tragédies ou des tragi-comédies qui se jouent à la cour des princes et devant un public d'élite. Cela leur donne une forte ressemblance avec les origines de la scène française, du temps de Corneille, de Molière et de Racine. Il en résulte qu'il faudrait les ranger dans la catégorie des pièces de théâtre qui se jouaient à la cour des Ptolémées, et aussi des représentations de Ménandre et des auteurs de la comédie nouvelle à Athènes. Ces représentations ne sont plus des fêtes religieuses ni des fêtes nationales, venues, comme autrefois, à la suite des fêtes religieuses. C'est la peinture de la cour des princes, comme à Rome et à Ferrare, du temps où l'on représentait les comédies du cardinal Bibiena, ou encore le *Pastor fido* de Guarini et l'*Aminta* du Tasse.

Rien n'empêche d'admettre que ces jeux soient nés sans excitation étrangère, ce qui a pu avoir lieu dans un grand nombre de cas. Mais M. Weber appelle l'attention sur les cours que les Grecs ont fondées dans l'Asie orientale sous les successeurs d'Alexandre. Nous savons, par les témoignages des anciens, que l'on jouait la tragédie et la comédie grecques dans les cours de ces princes, ou de ces satrapes de la Perse orientale voisine de l'Inde. Les Grecs ont même fondé de petites principautés dans les parties occidentales de l'Inde. A l'époque du raffinement des mœurs, nous voyons le même phé-

nomène jaillir chez les Grecs et les Indiens. Les femmes légitimes sont resserrées dans les gynécées chez les castes supérieures de l'Inde comme chez les grands de la Grèce macédonienne. Les femmes esclaves y reçoivent une culture d'esprit très-remarquable, aux dépens des femmes légitimes. Nous les voyons instruites dans les arts du chant et de la danse, et cultivant la poésie et la philosophie elle-même. Enfin le drame indien nous montre de ces esclaves *d'origine grecque* très-recherchées à la cour des rois de l'Inde et prenant place dans leurs harems mêmes. Telles sont les raisons, solides sur plusieurs points, mais peut-être plus spécieuses que solides sur d'autres, qui ont porté M. Weber à croire que c'est de leur contact avec les Grecs que la véritable idée du théâtre a pu venir aux Indiens. Les princes indiens voulaient rivaliser, en ce genre, avec les princes grecs leurs voisins, parfois leurs ennemis et parfois aussi leurs alliés.

Cela dit et expliqué, arrivons au drame en question, moins pour en juger la valeur que pour en apprécier le contenu ; car il peut donner lieu à des rapprochements de plus d'un genre, et ces rapprochements sont des plus piquants.

Le drame indien a cette ressemblance avec le drame grec, qu'il dénote comme lui une certaine jeunesse et une certaine inexpérience de l'art. Il est plutôt dramatique, pathétique et comique qu'il n'est *scénique*, ou qu'il ne correspond à ce que nous sommes habitués de considérer comme une bonne charpente en fait de drame. Le génie y est, la grandeur et la beauté s'y trouvent : l'habileté fait défaut, comme elle fait également défaut dans tout le théâtre de Shakespeare. Nous ne rencontrons cette véritable entente théâtrale que dans les pièces du théâtre français, ou dans le théâtre espagnol postérieur à Lope de Véga qui manque encore d'habileté.

Abstraction faite de sa valeur poétique et littéraire, le drame de *Malavikâ et Agnimitra* me frappe par un caractère particulier : c'est une pièce de cour. Le sujet en est puisé au sein de la cour elle-même ; tout s'y joue entre les courtisans.

Il s'agit d'intrigues galantes, entremêlées d'intrigues politiques. Ce ne sont pas ces mœurs de sérail musulman, dont Racine, dans son *Bajazet*, a singulièrement ennobli le genre. Ce sont des mœurs qui rappellent parfaitement les mœurs galantes de la cour de Louis XIV, les intrigues galantes de la cour des rois d'Espagne après la mort de Philippe II, et autres combinaisons dramatiques du même genre. Qu'il me soit permis de signaler, à ce sujet, l'œuvre du christianisme. Il fut sévèrement occupé à brider l'appétit des grands et celui des rois, à régler la famille chrétienne dans le sein des nations germaniques, et cela à dater de l'ère carlovingienne. Sous les rois mérovingiens, et même sous le règne de Charlemagne, l'Église ne fut pas encore assez puissante pour introduire toute la règle et toute la discipline chrétienne dans la domesticité des grands et dans la maison des rois. Charlemagne avait, aussi bien que les rois mérovingiens, encore un certain nombre de concubines censées légitimes, et dont la présence ne scandalisait, en aucune façon, ses contemporains. Ce n'était pas la suite de la corruption des mœurs, c'était un reste des institutions du paganisme germanique. Les grands s'enorgueillissaient d'une riche maison ; ils étaient fiers de leurs fils et de leurs descen-

dants à origines diverses. Issus de femmes inégales en titre et en rang, ces enfants devenaient les chefs naturels des guerriers qui formaient le cortége de leurs pères et qui faisaient partie de leur communauté civile et politique. Il est vrai qu'il résulta souvent de là des collisions sanglantes, plus souvent encore des entreprises perfides entre toute cette postérité hautaine, inégale en rang.

Nicolas Ier fut le premier d'entre les papes à intervenir dans ces coutumes, restes de la barbarie antique, à revendiquer les droits de l'épouse légitime, à forcer à la répudiation de la concubine ou de la femme intruse, à considérer sa descendance comme de pure bâtardise. Ce fut là un des plus grands bienfaits et un acte d'autorité des plus hauts exercés par la papauté dans tout le cours du moyen âge. Cela date de l'époque carlovingienne, et cela finit à la destruction de l'empire des Hohenstauffen.

Depuis la captivité d'Avignon, tout se corrompit par toute l'Europe. Les grands n'eurent plus de concubines légales, comme autres fois; ils ne s'enorgueillissaient plus d'une descendance nombreuse au génie indompté et indomptable. Les mœurs se raffinèrent avec la corruption d'une chevalerie galante, qui eut sa corruption comme le reste des choses humaines. Les maîtresses des rois jouèrent dorénavant un très-grand rôle, surtout à la cour des rois de France, mais cette fois au grand scandale des peuples. L'Église resta malheureusement muette; un tout autre souffle respira à la cour d'Avignon et au retour de la papauté à Rome. Les intrigues galantes et les intrigues politiques se croisèrent dans toutes les cours de l'Italie durant tout le quinzième siècle. Je me borne à indiquer ici le résultat final : la sécularisation de la politique et de la pensée européenne. Quant à ce qui concerne la sainteté de la famille chrétienne, un système de corruption parvint à s'y introniser par en haut. Il obtint son code accompli et perfectionné sous le règne de Louis XIV, le plus galant des rois, et certes aussi un très-grand roi, mais qui eut le tort impardonnable d'aller chercher ses modèles dans les cours de l'Orient, de légitimer ses bâtards, et de se faire ainsi le sultan français.

Que l'on se représente maintenant une pièce de théâtre dans le genre de l'*Amphitryon* de Molière, mais une pièce de théâtre sans voile et sans déguisement, jamais cynique, toujours extrêmement décente d'expression, jouée à la cour du grand roi. Tout y serait, la finesse comme la délicatesse. Elle aurait pour ornement une volupté gracieuse, et le plus grand décorum y serait constamment observé. On y verrait indiqué, avec beaucoup d'art et de subtilité dans les nuances, les prospérités et les infortunes de la malheureuse duchesse de la Vallière, les emportements de l'orgueilleuse et intraitable marquise de Montespan. On y verrait encore l'habileté naissante, la politique entendue, la vertu raffinée et en toilette de madame de Maintenon. Que l'on se figure quelque chose de plus : ces trois femmes réunies, se disputant le cœur du même roi, d'un roi vainqueur de ses ennemis, grand diplomate et grand politique, et non sans pompe guerrière, quoiqu'il ne soit pas précisément guerrier de sa personne. Que l'on aille plus loin, que l'on se représente une scène sans réalité historique, qui n'a pas trouvé sa place dans la chronique galante et amoureuse, et où madame de Montespan eût comploté avec madame de Maintenon la ruine d'un troisième cœur, celui de la sensible

mademoiselle de la Vallière. Mais, puisque nous sommes en train de suppositions, allons plus loin encore; il ne coûte rien d'imaginer. Imaginons donc que madame de Maintenon eût jugé prudent de capituler avec la passion du roi pour mademoiselle de la Vallière, qu'elle eût aspiré par là à gouverner un cœur novice pour se ménager la confiance d'un roi; que madame de Montespan, au contraire, voulant régner sans partage, fût demeurée intraitable. Que l'on jette à travers ces complots tout sucrés, tout raffinés, mais toutefois importants, mille sortes de figures accessoires, qui aident à nouer l'intrigue, des courtisans, des abbés, des maîtres de ballet, et tout cela marchant piano, pianissimo, comme il convient aux entourages d'un roi systématiquement décent, près duquel tout se passe de manière que les joueurs ne trahissent jamais le jeu de leurs cartes. Telle est la comédie indienne attribuée à Kalidasa.

J'ai voulu seulement faire toucher du doigt, par ces courtes indications, la similitude de la nature humaine. Elle offre partout de curieux points de rapprochement entre les peuples, malgré la diversité des temps et la diversité plus grande encore des mœurs et des costumes.

Baron d'Eckstein.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LES VIES DES SAINTS, traduites du R. P. Ribadeneira, et augmentées de Vies nouvelles par M. l'abbé Darras [1].

Que doit être l'hagiographie au dix-neuvième siècle? Je n'ai pas la prétention de trancher la question, mais je voudrais au moins la poser de mon mieux.

Et d'abord je me hâte de déclarer que je ne suis point *de sang janséniste.* J'ai appris littéralement à lire dans les *Vies des Saints* du Père Ribadeneira, et j'ai conservé un faible pour ce livre. Je n'en ai jamais eu aucun pour Godescard, au contraire. Enfin je ne suis pas l'un des moins anciens amis de l'historien de sainte Élisabeth, qui a commencé, si je ne me trompe, la réaction hagiographique dont nous sommes témoins. Je puis donc me rendre ce témoignage, que j'interviens ici pur de toute suspicion de gallicanisme ou de rationalisme.

Mais je n'en ai pas moins présente à l'esprit la vieille comparaison de l'esprit humain avec un homme ivre à cheval : vous le relevez d'un côté, il retombe de l'autre. — On avait abusé de la critique : ne va-t-on pas abuser de la piété?

Oui, certes, il y a eu, au dix-septième siècle, des jansénistes, des gallicans, des hypercritiques en hagiographie (Baillet, par exemple) : est-ce à dire pour cela que *toute la critique du dix-septième siècle* doive être pour nous comme non avenue? Voilà la question. Nous ramener purement et simplement à Ribadeneira, mort en 1611, n'est-ce pas absolument tenir pour non avenu tout le siècle des Sirmond, des Pétau, des Ruinart, des Thomassin, des Mabillon, des Pagi, des Sainte-Marthe, le siècle même des Bollandus et des Papebroch?

Je me demande si nous sommes des hommes d'une érudition tellement supérieure, qu'en fait de critique historique nous ayons le droit de faire abstraction de tous ces grands serviteurs de l'Église et de la science, et d'écrire comme s'ils n'eussent jamais existé.

Je me demande si proclamer ainsi la pensée de supprimer d'un trait de plume des travaux de cette réputation et de cette valeur n'est pas le sûr moyen de susciter une réaction en sens inverse et de ressusciter, en hagiographie, les hypercritiques et les gallicans.

Il est des personnes, je le sais, que de telles considérations n'embarras-

[1] Paris, Vivès, 12 vol. in-8°.

sent guère : elles sentent qu'elles aiment l'Église; elles croient la servir en se jetant à tête perdue dans les légendes, et peu leur importent les suites. Elles appliquent ici la devise du dévouement chevaleresque : Fais ce que dois, advienne que pourra.

Je n'espère pas beaucoup persuader à ces personnes qu'elles se trompent; mais je voudrais du moins les convaincre qu'il y a un milieu entre Jacques *de Voragine* et Godescard, et qu'il est de vrais catholiques, des cœurs dévoués à la sainte Église de Jésus-Christ, des hommes qui aiment sincèrement les Saints et les moines, et qui conçoivent très-bien *l'application de la logique à l'hagiographie;* or la saine critique n'est pas autre chose.

Sortons des généralités; allons au fait.

Vous ne voulez plus de Godescard; nous non plus.

Vous admirez les Bollandistes; nous aussi. Mais prenez garde : il se pourrait que les Bollandistes (ceux du dix-huitième siècle, au moins) ne fussent point aussi ennemis de la critique en hagiographie qu'il vous semble pieux de l'être. Les Bollandistes sont fort en avant de Ribadeneira.

Je cite des noms propres, parce que c'est l'unique moyen d'être bien compris. Autrement nous risquons de porter de grands coups d'épée dans l'air, nos contradicteurs n'ayant garde, assurément, de convenir *en théorie* que l'hagiographie gagne à se passer de la logique. On pourrait, de part et d'autre, dire en thèse générale les choses les plus incontestables, et laisser la question entière, comme deux armées qui défileraient l'une en face de l'autre en faisant tonner leur artillerie sur deux lignes parallèles, de manière à ne jamais se faire respectivement une égratignure. Donc je cite des noms propres, et je dis que l'hagiographie insuffisamment critique se personnifie en Ribadeneira, comme, suivant moi, le modèle de l'hagiographie à la fois pieuse et sensée, de l'hagiographie qui convient à notre siècle, c'est la Vie de saint Étienne Harding, par le R. P. Dalgairns, l'un des plus fervents disciples de Newman.

On m'assure que les travaux plus récents de cette école ne sont pas exempts d'une certaine propension plus ou moins excessive vers la légende. Mais je voudrais bien ne parler que de ce que je sais, et je m'en tiens à la Vie de saint Étienne, comme à un type achevé d'édification judicieuse, de simplicité, de sobriété, de brièveté, de toutes les qualités, en un mot, qui me semblent désirables dans l'hagiographie contemporaine. Dans l'école d'écrivains à laquelle appartient le R. P. Dalgairns, les Saints ne sont pas tous jetés dans un même moule; chacun d'eux a sa physionomie individuelle; chacun est de son pays et de son temps. L'édification n'y perd quoi que ce soit; la vérité y gagne infiniment, et l'intérêt autant que la vérité.

Peut-être m'opposera-t-on de grands exemples. Je les honore plus que personne. Il y a vingt ans, il y avait du courage (et il y eut de l'éloquence) à protester contre la sécheresse et le prosaïsme de l'hagiographie régnante, par la Vie de sainte Élisabeth de Hongrie et celle de saint Dominique. Il fallait rompre alors la glace gallicane, et elle a été glorieusement rompue. Mais, aujourd'hui que la bataille est gagnée, ce qui importe, c'est de ne pas compromettre une grande victoire en exagérant de légitimes résultats. Prenez la figure la plus irréprochablement belle; il suffit d'en exagérer les traits pour en faire une caricature. C'est précisément ce qui arrive ici. Le *servum pecus*

des imitateurs s'est rué sur les traces des deux illustres hagiographes que je viens de nommer et a rendu ces traces méconnaissables.

Plaise à Dieu d'envoyer à l'Église de France beaucoup d'écrivains d'une piété humble et fervente, d'un jugement ferme et sûr, d'une suave et forte éloquence; de leur faire d'amples loisirs et de leur inspirer la grande pensée de glorifier l'Église dans les Saints que Jésus Christ lui a donnés! Puisse-t-il être accordé à M. de Montalembert d'achever, pour sa part, le monument qu'il élève, depuis tant d'années et avec tant d'amour, à l'institution monastique et aux Saints presque sans nombre qu'elle a produits jusqu'à saint Bernard! C'est alors que tout le monde comprendra qu'il y a autre chose à faire en ce moment que de reculer jusqu'au seizième siècle. Car tout le monde comprendra le prix inestimable des travaux accomplis depuis, mis en œuvre par une âme profondément catholique, par un talent d'écrire supérieur, par une patience et une persévérance vraiment bénédictines.

En attendant, ce qu'il y aurait à faire, ce ne serait point, ce nous semble, une reproduction de Ribadeneira, mais une simple traduction des vies des Saints insérées au bréviaire romain, complétées par d'autres vies des Saints aussi courtes, aussi simples, aussi pleines d'onction, pour les jours de l'année où le bréviaire romain ne fait pas d'hagiographie. Là sans doute encore, je ne l'ignore pas, nous retrouverions habituellement le seizième siècle; la légende assurément ne serait point exclue, mais elle ne serait pas à beaucoup près aussi prodiguée que dans les *Fleurs des vies des Saints*, et l'on ne rencontrerait jamais de ces traits que l'Église ne propose point à l'imitation de ses enfants. *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.*

FOISSET.

PHILOSOPHIE MORALE, par N.-J. LAFORET, docteur en théologie, chanoine honoraire de Namur, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, président du collége du Pape à l'Université de Louvain. — Chez Fonteyn, à Bruxelles et à Louvain.

Notre siècle est le siècle des manuels. On aime et on honore la science aujourd'hui, mais on la veut à bon marché; il faut qu'elle ne coûte ni beaucoup de peine ni beaucoup d'argent, et les manuels remplissent assez bien ces deux conditions: ils ne sont pas chers, et, avec de l'habileté, on peut en tirer assez de bribes de connaissances pour étaler, dans un salon ou même dans une revue, la variété de son érudition. Les manuels donc abondent et font la fortune des libraires; il n'est pas une science, pas un art, pas une profession qui n'ait le sien. Il est facile d'apercevoir ce qui résulte d'un tel état de choses; on oublie vite ce qui a été appris sans efforts, ou, ce qui est pire peut-être, on le sait mal : la mémoire y a plus de part que la réflexion. La science, aussi bien que la nourriture, a besoin d'être digérée; si elle ne l'est pas, elle porte le trouble dans l'organisme au lieu de le soutenir et de le fortifier. Les notions les plus diverses et souvent les plus contraires s'accumulent dans l'esprit; mais le lien d'ensemble fait défaut, et, comme la raison n'a pas été exercée, elle se trouve dans l'impuissance de discerner

le vrai du faux, et, de guerre lasse, finit par subir le tout passivement. L'homme extérieur, l'homme du monde, peut gagner à cette sorte de gymnastique un certain éclat passager; mais l'homme intérieur, l'homme raisonnable, s'y étiole et y dépérit. De là cet affaiblissement intellectuel que M. Thiers dénonçait, il y a quelques années, du haut de la tribune, et que le P. Gratry a depuis décrit avec tant de vérité. « On ne pense pas ce que l'on « entend. On se laisse bercer aux images, aux mouvements, aux impressions « diverses qu'on reçoit passivement comme un miroir; mais agir par soi-même « sur ces données, suivre les raisonnements, en vérifier les bases, reprendre « pour composer... peser, juger, discerner et conclure : c'est une peine que « l'esprit ne prend plus, » etc. Nous ne voulons pas dire, assurément, que les manuels soient la cause première du mal, ils en sont bien plutôt l'effet et le symptôme; mais on ne saurait disconvenir qu'ils contribuent puissamment à l'entretenir.

Cependant faut-il condamner au feu tous les manuels comme livres mauvais et dangereux? Non, certes; un manuel, s'il est bien fait, peut être utile à titre de résumé et de programme d'étude; mais il n'est tel qu'à la condition d'abord d'être exact dans ses énoncés, en second lieu, d'exposer les principes de la science plus encore que ses résultats. Or précisément l'ouvrage de M. l'abbé Laforet a ce double caractère ; l'auteur aurait pu, comme tant d'autres, donner des solutions sur toutes les questions que soulève la philosophie morale, il a préféré s'en tenir aux principes, et, sauf pour les points principaux, laisser au lecteur le soin d'en faire l'application.

La pensée donc qui a présidé à la conception de l'ouvrage mériterait seule d'être louée; mais, ce qui vaut mieux encore, l'exécution n'est pas moins digne d'éloges. M. l'abbé Laforet pense par lui-même, et non par les autres; il connaît bien les sujets qu'il traite, il a de la pénétration, sa doctrine est sûre, il n'excède en rien, et il s'exprime dans un style toujours clair, facile et précis. Une analyse succincte de son livre suffira pour justifier nos assertions.

L'auteur commence par déterminer ce que c'est que la morale, par suite quel est l'objet de la philosophie morale. La morale est la règle des mœurs, et la règle des mœurs, c'est le Bien ou le Bon. L'objet de la philosophie morale est donc le Bien considéré dans ses relations diverses avec la volonté, d'où il résulte que la philosophie morale doit être définie la *science du Bien gouvernant le libre arbitre créé et le conduisant à sa fin ou au bonheur*. Il établit ensuite en quoi la philosophie morale se rapproche et diffère de la métaphysique, de la psychologie et de la théologie. La métaphysique est la science de l'être, plus particulièrement de Dieu et des essences universelles; la philosophie morale considère Dieu aussi, mais seulement dans ses rapports avec la volonté. La psychologie est la science de l'âme, de sa nature, de ses propriétés et des divers phénomènes qui s'y produisent. La philosophie morale étudie l'âme, mais elle ne l'envisage que dans ses relations avec le Bien. La théologie morale a le même objet que la philosophie morale; mais, outre qu'elle le considère sous un autre aspect, elle n'a pas la même base. La philosophie morale a sa base dans la raison, la théologie a la sienne dans la révélation. La première considère le Bien comme gouvernant

la volonté créée par des liens purement naturels, dérivant immédiatement et nécessairement de la nature même des êtres; la seconde considère le Bien dirigeant le libre arbitre créé par des rapports d'un ordre plus élevé, par des rapports surnaturels.

Ces points préliminaires établis, M. l'abbé Laforet divise son travail en deux parties. Dans la première il traite de la *morale générale* ou *théorique*, et dans la seconde, de la *morale spéciale* ou *pratique*. Il expose d'abord quelle est la notion du Bien, et il montre que l'idée du Bien s'identifie avec l'idée même de Dieu; que dès lors la règle de la volonté créée ou la loi morale est en Dieu, que par suite elle est objective, distincte et indépendante de l'esprit humain, bien que, d'ailleurs, l'homme en ait en lui la notion innée; il établit que cette loi est nécessaire, immuable, universelle, éternelle; puis il réfute les faux systèmes qui ont été avancés à diverses époques sur la loi morale, le système de la morale de l'intérêt, celui de la morale du sentiment, de la morale abstraite, la doctrine de Kant et celle du panthéisme. Enfin il traite des droits et des devoirs de l'homme vis-à-vis de la loi morale, du Bien et du Mal moral, de la sanction de la loi morale. Dans la seconde partie il fait l'application des principes qu'il a posés précédemment, et, examinant successivement quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers ses semblables, il détermine les lois du culte intérieur et extérieur, de la société domestique, du mariage, de la société publique, du pouvoir social et politique. Il termine en étudiant, d'une manière plus intime, les phénomènes de la conscience, du libre arbitre, des vertus et des vices.

Nous venons d'indiquer rapidement les données principales du livre; il nous reste à considérer de plus près quelques-unes des questions qui y sont traitées. Toute la philosophie morale peut être ramenée à trois questions fondamentales : la question du Bien, celle du Mal, celle de la Liberté. Le Bien est la fin que l'homme doit atteindre; le Mal, l'écueil qu'il doit éviter; la Liberté, le moyen par lequel il se décide. Ces trois questions résolues, on a le critérium et la clef de toutes les autres. Nous avons dit comment M. l'abbé Laforet définit le Bien : « L'idée du Bon et du Bien, ainsi s'exprime-t-il, est toujours présente « à l'esprit de l'homme ; elle luit incessamment aux regards de sa raison. « Quel est l'homme, en effet, à qui il n'arrive chaque jour de prononcer en « lui-même ce jugement moral : *Cette action est bonne, voilà une bonne ac-* « *tion*.... Se présente-t-il à notre raison comme quelque chose de changeant, « de passager, de temporaire, de contingent, de relatif? Rien de semblable « ne se remarque dans l'idée du Bien ; il nous apparaît immuable, absolu, « nécessaire et éternel.... Si le type du Bien, d'après lequel nous jugeons « tous les actes qui émanent de la libre volonté, est immuable, absolu, né- « cessaire, éternel, il doit résider dans un être également absolu, néces- « saire et éternel ; et cet être, c'est Dieu.... Ainsi le Bien en soi, tel qu'il se « révèle à notre esprit, n'est point distinct de Dieu, c'est un attribut de Dieu « lui-même.... Le Bien, considéré en soi, s'identifie avec Dieu. » Telle est la notion du Bien; le Bien, c'est Dieu lui-même ; le Bien dès lors n'est pas dans l'homme, il est en dehors de lui, il lui est objectif ; l'homme seulement doit y tendre comme vers son objet. Mais, si le Bien n'est pas dans

l'homme, comment l'homme arrive-t-il à le connaître? M. l'abbé Laforet répond : « Nous établissons en thèse générale que la loi morale (le Bien) est « innée à l'esprit humain, mais que celui ci ne parvient à la connaissance « explicite de cette loi que par l'enseignement.... Dire que la loi morale est « innée à l'esprit humain, cela ne signifie pas, pour nous, qu'elle soit une « sorte de forme de l'esprit née ou créée avec lui, ou même une espèce « d'image de la loi éternelle que Dieu aurait gravée dans l'âme au moment « de sa naissance, et qui, ainsi, serait née avec l'âme.... Voici donc quelle « est notre opinion sur la manière dont la loi morale est innée à l'esprit. La « loi est objective et distincte de l'esprit, puisqu'elle s'identifie avec Dieu « même. Mais elle est toujours *immédiatement* présente à l'esprit; il n'y a « entre elle et lui aucune forme, aucune idée intermédiaire. De plus, il y a « entre la loi morale et l'esprit humain une profonde affinité; l'esprit est « fait pour la voir, pour la connaître, il est *prédisposé* à cette vue, à cette « connaissance, il *aspire* et *tend naturellement* à cette connaissance... Ainsi, « pour appliquer ce principe à la loi morale, nous disons que l'esprit en a « toujours, et antérieurement à tout enseignement, une perception vague, « confuse, indéterminée. »

Trois points principaux ressortent de cette théorie : 1° la loi morale du Bien est en Dieu et par suite extérieure à l'esprit humain; 2° l'esprit humain la perçoit d'abord d'une manière vague, confuse et indéterminée; 3° il n'en acquiert la connaissance pleine et entière que par l'enseignement. Or les choses se passent-elles ainsi? L'espace nous manque pour exposer à cet égard toute notre pensée; nous nous bornerons à deux observations : en premier lieu, il est bien vrai, selon nous, que la loi morale réside en Dieu, mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit extérieure à l'esprit humain; en second lieu, l'esprit humain ne la *perçoit* pas, mais la *conçoit* naturellement, quoique d'abord d'une manière vague et confuse. Les essences universelles ne sont pas des entités réelles qui existent en dehors de Dieu et des intelligences créées, ce sont des lois qui régissent le monde moral, qui informent les êtres libres et les constituent ce qu'ils sont. L'homme les conçoit comme Dieu, mais il les conçoit et les applique d'une manière imparfaite et finie, tandis que Dieu les conçoit et les applique d'une manière parfaite et infinie. Si, au lieu de les concevoir dès l'origine, l'homme ne faisait que les percevoir ultérieurement, il accomplirait son premier acte, l'acte de perception, indépendamment de ces lois qui lui seraient encore étrangères, ce qu'on ne saurait supposer; un être ne peut jamais produire un acte quelconque en dehors ou indépendamment des lois qui le font ce qu'il est. Le corps ne peut se mouvoir que conformément aux lois de l'ordre physique, de même l'esprit ne peut agir que conformément aux lois de l'ordre moral; il faut donc qu'il les conçoive antérieurement à tout acte, à tout phénomène qui se passe en lui. On n'est pas en droit d'en conclure qu'il soit indifférent de connaître ou de ne pas connaître Dieu pour connaître et accomplir la loi morale; car, comme cette loi ne trouve sa réalisation parfaite qu'en Dieu, l'homme a besoin de consulter sans cesse le divin exemplaire pour la bien connaître et la bien accomplir. Du reste, notre désaccord avec M. l'abbé Laforet est plus apparent que réel, puisqu'il admet que l'esprit humain a une affinité profonde avec la loi

morale, qu'il est *prédisposé* à la voir, qu'il *aspire* et *tend naturellement* à la connaître; or on ne peut être prédisposé à une loi, y aspirer et y tendre naturellement, que si on en a déjà une certaine connaissance, et c'est ce que nous appelons la concevoir.

Sur la question de la liberté, M. l'abbé Laforet s'exprime ainsi : « La « volonté est libre... elle possède la *faculté d'agir en vertu de sa propre* « *détermination et de son propre choix.* C'est cette faculté que nous appe- « lons *libre arbitre*... L'arbitre réside dans la volonté, mais il n'agit pas « sans le concours de l'intelligence : il est nécessaire de connaître pour se « déterminer. » Puis il observe que le pouvoir de transgresser la loi et par conséquent de faire le mal n'appartient pas du tout à l'essence de la liberté, qu'ainsi Dieu et les bienheureux dans le ciel sont libres, quoiqu'ils ne puissent pas faire le mal, que même la liberté n'est parfaite que quand elle s'exerce sans pouvoir faillir, que toutefois la liberté de l'homme dans son état actuel comprend le *pouvoir* (il serait plus juste de dire la *possibilité*) de transgresser la loi. Cette notion de la liberté nous paraît, sauf le mot que nous avons relevé, parfaitement exacte. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas pénétré plus avant dans l'analyse du phénomène. S'il l'eût fait, il n'aurait pas avancé que Dieu n'est pas libre dans l'amour qu'il a pour lui-même. Il eût reconnu, au contraire, que, l'essence de la liberté étant dans l'adhésion que la volonté donne à l'objet qu'elle connaît, Dieu est libre dans l'amour qu'il a pour lui-même comme dans celui qu'il a pour ses créatures; car, si Dieu ne peut pas ne pas s'aimer, ce n'est point qu'il soit contraint à cet amour par une loi fatale, mais parce que, ayant une volonté et une intelligence infinies, il entre dans la perfection de son être d'adhérer toujours à son objet qui est lui-même.

Nous regrettons également que, quand M. l'abbé Laforet arrive à définir le mal, il se contente d'énoncer que le mal est une transgression de la loi morale et qu'un acte est *mauvais moralement* lorsqu'il est posé librement en opposition générale à la loi morale. Certes, il n'y a rien là à reprendre; mais nous aurions aimé que l'auteur s'expliquât sur l'origine du mal, ou que du moins il remarquât que, si l'homme transgresse la loi morale, ce n'est pas seulement parce qu'il est libre, mais aussi et surtout parce qu'il est fini, c'est-à-dire parce que, sa volonté et son intelligence étant également bornées dans leur puissance, il est toujours *possible* qu'elles n'atteignent pas leur fin, ce qui suffit pour expliquer l'existence du mal, puisque Dieu, n'ayant pu créer que des êtres finis, n'a pu créer aussi que des êtres sujets à faillir. Nous ne faisons qu'indiquer ce qu'il eût été utile et opportun, ce nous semble, de dire sur un point si essentiel, sans sortir des bornes que l'auteur s'était tracées; nous ne pouvons entrer ici dans des développements que le sujet comporterait. Les observations qui précèdent ne sont, on le voit, que des *desiderata;* elles n'infirment en rien ce que nous avons dit en commençant; elles prouvent seulement que plus un ouvrage a de valeur, plus la critique se sent portée a être exigeante. Le manuel de M. l'abbé Laforet n'en demeure pas moins un livre bien fait, fort supérieur pour le fond et pour la forme à tous les autres ouvrages du même genre. Il dénonce un esprit droit et ferme, sagace et élevé, habitué aux spéculations philosophi-

ques, s'y déployant avec aisance, et qui, grâce à ces qualités, a déjà rendu et est appelé à rendre encore de précieux services à la cause de la science religieuse.

V. DE CHALAMBERT.

LES FONDATEURS DE L'UNITÉ FRANÇAISE, par M. le comte de CARNÉ. 2 vol. in-8°.

Sous ce titre, l'éditeur Didier vient de mettre en vente la deuxième édition d'un ouvrage qui parut pour la première fois dans les circonstances les plus défavorables à son succès et qui fut remarqué cependant et obtint de hauts suffrages. C'est en février 1848 que M. le comte de Carné publia l'ouvrage qu'il réédite aujourd'hui. Une révolution inouïe éclatait subitement. La vieille monarchie française était renversée, et les destinées de la France compromises. Quel intérêt ne devait pas avoir, en de telles circonstances, pour les esprits sérieux, l'histoire de ses crises passées! Or c'était précisément ce que racontait M. de Carné. L'unité française, dont il faisait l'histoire, est le résultat d'un travail incessant, mais laborieux, traversé en mille façons, interrompu maintes fois et souvent désespéré. M. de Carné en offrait le tableau sous une forme attrayante dans une série de biographies qui en personnifiaient toutes les phases dans des noms illustres. De Suger à Mazarin, en passant par saint Louis, Jeanne d'Arc, Louis XI, Henri IV et Richelieu, il suivait la formation pénible et intermittente de cet organisme merveilleux que toutes les nations nous envient, sans en mesurer les inconvénients, mais qui, pour nous servir de ses expressions, fait vivre d'une vie commune trente millions d'hommes, conservant tous, dans la diversité de leurs caractères et l'infinie variété de leurs pensées, le culte d'une même patrie et le chaleureux dévouement à une même cause. Aussi, tout grave et tout étranger qu'il fût aux circonstances, son livre eut-il la fortune d'être lu.

Depuis longtemps déjà il était épuisé, et l'on en était réduit, pour le consulter, à recourir aux recueils périodiques où il avait été publié par fragments. Cette réimpression est donc un service rendu aux hommes studieux. Les loisirs que la politique a faits à l'auteur lui ont permis d'ailleurs de reprendre à fond ces études historiques et de leur donner de nouveaux développements. Elles reparaissent donc avec des additions qui en font presque un ouvrage nouveau.

Cette édition nouvelle nous fournira l'occasion d'étudier nous-même, avec M. de Carné, l'œuvre de cette longue suite d'hommes d'État, de guerriers et de rois qu'il appelle les fondateurs de l'unité française, et de l'apprécier à notre point de vue. Dès aujourd'hui, nous tenons à faire nos réserves à cet égard. Tout n'est pas à louer, selon nous, dans les efforts accomplis par les hommes dont M. de de Carné raconte les travaux politiques et dont quelques-uns s'appellent Louis XI, Richelieu, Mazarin. L'unité n'est pas un fétiche que nous adorions aveuglément; nous ne pouvons pas oublier que les fondateurs de l'unité ont été aussi les inventeurs de la centralisation.

P. DOUHAIRE.

REVUE POLITIQUE

La diplomatie a souvent été accusée, de nos jours, d'être inutile; quelques-uns même ont été jusqu'à la déclarer une science morte. Trop respectueux envers ses derniers et fidèles tenants pour nous associer seulement à la première de ces deux accusations, nous devons nous empresser de reconnaître qu'elle a, depuis quelques semaines, protesté contre cet arrêt, et voulu prouver sa vie à la manière de ce philosophe devant qui nous ne savons quel audacieux, de son temps, osait nier le mouvement. Jamais, peut-être, à en juger par tous ces bruits qui ont eu cours dans le monde, on n'avait vu pareille agitation dans les ministères ou les ambassades. Jamais non plus les portefeuilles soigneusement fermés des courriers de cabinet, lancés sur toutes les routes de l'Europe, n'avaient contenu plus de secrets, même pour les habiles, et, pour les curieux, plus d'énigmes. La guerre nous avait donné, avec ses péripéties terribles mais glorieuses, de poignantes anxiétés; elle nous faisait des jours d'espoir et des jours d'alarmes tout remplis d'émotions profondes. Les luttes de la diplomatie ont un autre caractère, elles nous tourmentent sans parvenir à nous émouvoir. Le mystère dont elle s'environne nous attire et nous irrite; ses procédés vont quelquefois jusqu'à nous faire prononcer le mot d'intrigues pour les qualifier. Notre ignorance nous rend alors injuste sans doute; mais quelle patience ne se lasserait pas néanmoins du spectacle de toutes ces menées et de toutes ces incertitudes?

Depuis la signature du traité de Paris, il ne s'est pas écoulé un seul jour exempt des inquiétudes auxquelles on avait espéré que la paix allait mettre un terme. La guerre avec la Russie avait pour ainsi dire uni toute l'Europe contre une puissance que ses prétentions portaient les autres à regarder comme un ennemi commun. Cette guerre a cessé à peine, qu'à ce rapprochement semble succéder une défiance mutuelle et générale. Est-ce l'ennemi qui est parvenu à jeter habilement dans le camp des alliés des semences de discorde? Est-ce mécontentement d'un résultat qui a pu flatter le noble et patriotique orgueil de quelques-uns sans satisfaire les intérêts de personne? Nous serions tenté, en entendant certaines paroles et en voyant certaines démarches, de ne pas repousser entièrement cette dernière supposition. L'honneur est un prix dont peuvent se contenter des caractères généreux; mais il ne paraît pas à beaucoup d'autres une récompense suffisante de leurs sacrifices. Ils ont des visées plus positives et tendent à un but plus matériel. La conduite de l'Angleterre nous porte, malgré nous, à lui supposer d'autres desseins que ceux de la France. Elle n'a pas même dissimulé son mécontentement de n'avoir point obtenu de la Russie d'autres concessions que celles dont nous avions cru devoir nous montrer satisfaits. Toute sa politique a con-

sisté, depuis ce moment, à se procurer, quelque part, des compensations pour son désappointement. L'insistance avec laquelle elle a voulu une intervention, au moins indirecte, dans les affaires du royaume de Naples, nous en a fourni une preuve. N'a-t-on pas annoncé qu'elle n'attendait qu'une occasion ou un prétexte pour occuper quelque point du littoral de la Sicile? Cependant, de ce côté encore, le résultat n'a point répondu à son attente. La France, en demeurant fidèle à son alliance, ne veut pas faire si peu de compte de la justice et des principes au nom desquels elle a remporté ses dernières victoires. Le cabinet de lord Palmerston a cherché alors un autre terrain. De même que les hommes qui aiment les procès en tiennent toujours quelqu'un en réserve, le premier ministre de la reine Victoria sait se ménager des querelles qu'il apaise ou fait éclater à sa fantaisie. L'habileté ne lui manque pas d'ailleurs pour donner à ses entreprises les plus spécieuses apparences.

Il avait été stipulé dans l'acte de la paix, en des termes qui ne laissaient place à aucune équivoque, que les armées alliées évacueraient leurs diverses positions en Orient dans un délai de six mois. La France s'est conformée de la manière la plus stricte et la plus loyale à cette convention. Elle a pensé qu'elle n'avait pas de meilleur exemple à donner à la Russie, pour l'engager à exécuter fidèlement le traité du 30 mars, que de commencer par l'exécuter elle-même. Telle n'a point été la conduite de l'Autriche et de l'Angleterre. Malgré les déclarations solennelles de M. le comte de Buol, qui avait affirmé au Congrès que l'Autriche n'avait pas même besoin du délai de six mois pour faire sortir ses troupes des principautés danubiennes, elle n'a pu se résoudre encore à les en retirer. L'Angleterre, au lieu de rappeler ses vaisseaux de la mer Noire, en envoie encore de nouveaux chaque jour pour renforcer la flotte de l'amiral Lyons. Nous assistons à ce singulier spectacle de deux puissances, dont l'une n'a rien fait pour triompher de la Russie, dont l'autre aurait pu être plus heureuse dans ses efforts; nous ne voulons pas en dire davantage; qui se montrent aujourd'hui plus exigeantes que celle dont le courage audacieux et les sacrifices de tout genre ont eu, sans contredit, la plus grande part au succès de cette lutte gigantesque. D'où vient donc cette différence d'attitude, d'où sont nées toutes ces complications que nous voyons aujourd'hui? Personne ne peut croire que la présence des vaisseaux anglais dans la mer Noire ou des troupes autrichiennes sur les bords du Danube soit d'une bien grande nécessité pour obtenir de la Russie ce qu'elle a promis de faire; c'est au contraire un obstacle au résultat qu'on veut atteindre, et ce qui vient de se passer à Iéni-Kalé, à l'entrée de la mer d'Azof, montre le danger de tolérer plus longtemps que nos alliés aient une escadre au delà des détroits. Des difficultés, il est vrai, sont encore pendantes; mais ces difficultés n'ont pas une importance capitale. Toutes les parties ne sont pas d'accord sur l'interprétation de certaines clauses du traité; mais quel texte ne prête pas, presque inévitablement, à des interprétations? et lorsqu'on peut recourir à un tribunal légitime pour les obtenir, pourquoi récuser sa compétence? La Russie se montre d'ailleurs disposée à des concessions acceptables; et, si elle avait des avocats, ils pourraient peut-être, avec une raison qui ne serait point exempte de malice, reprocher à leurs adversaires d'avoir été eux-mêmes les premiers auteurs des embarras actuels. Nous ne

voudrions pas nous permettre d'accuser des hommes d'État d'ignorer des choses qu'on n'apprend pas à leur âge. Ne serait-on pas, cependant, tenté de croire qu'en cette occasion un peu de géographie eût évité de longues discussions? Était-ce chose si difficile de commencer par mieux constater l'existence et la position de ce Bolgrad ignoré, auquel les circonstances vont donner une illustration qu'il ne méritait guère?

Bolgrad et l'île des Serpents n'ont pas pour nous toute l'importance que paraissent y attacher nos alliés. Nous cherchons donc d'autres motifs de leur entente, et nous écoutons avec un esprit trop enclin peut-être à se laisser convaincre d'autres explications de leur conduite. Nous arrivons à penser alors que l'intégrité de l'empire ottoman, pour laquelle nous avons déclaré combattre uniquement, n'a pas été le seul but qu'ils se sont proposé.

Nous n'allons rapporter ici que des conjectures, et en gardant encore l'espoir que des actes ultérieurs leur donneront un démenti. Mais il n'est pas toujours inutile de signaler, même à ses ennemis, surtout à ses amis, les accusations auxquelles ils s'exposent; c'est leur fournir quelquefois le moyen de les confondre.

Le changement de ministère qui vient d'avoir lieu à Constantinople a donné lieu a beaucoup de suppositions que certains faits, plus ou moins habilement rapprochés, sont venus corroborer. La chute du grand vizir Aali-Pacha a été attribuée par tout le monde, à tort ou à raison, à l'influence d'une ambassade étrangère. Le regret avec lequel le sultan s'est séparé du ministre qui l'avait si dignement représenté au congrès de Paris, et dont il ne paraissait pas avoir à se plaindre, n'a échappé à personne; et, bien qu'on assure que Reschid-Pacha ne soit nullement hostile à la France, on a vu dans son arrivée aux affaires un échec pour notre représentant et un triomphe pour lord Strafford de Redcliffe. Sans nous arrêter à rechercher jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée, il est évident pour nous que le dernier ministre paraissait vouloir, au moment de sa retraite, l'exécution du traité par l'évacuation immédiate des principautés et de la mer Noire, et que l'Autriche et l'Angleterre ont trouvé dans son successeur l'appui dont leurs prétentions avaient besoin de la part du gouvernement turc, pour se justifier vis à-vis des autres puissances.

Nous venons de dire que la question de la délimitation du territoire russe n'avait pas paru un motif suffisant de la persistance des cabinets de Londres et de Vienne à maintenir leur occupation. L'Autriche a fourni une autre explication de sa présence prolongée sur le Danube. Son opposition à la réunion des principautés était toutefois connue: elle s'était engagée aussi à respecter le vœu des habitants librement manifesté; l'éloignement de ses troupes paraissait être une condition de la spontanéité des demandes formées par les populations moldo-valaques; mais elle est venue déclarer que, dès le jour où elle rappellerait son armée, les plus graves désordres éclateraient sur les bords du Danube: bien plus, elle a obtenu que la Turquie confirmât aux yeux de l'Europe ses appréhensions. Qui se trompe ou qui est trompé dans cette affaire? Si l'Autriche et la Turquie veulent n'avoir pour voisins que ces États incapables de résistance, ce ne peut être assurément dans le même but.

L'importance que l'Autriche attache à la possession exclusive du Danube est évidente : elle l'a bien montré lorsqu'elle a exigé de la Porte l'annulation du traité consenti en faveur de la Compagnie française représentée par le capitaine Magnan. Cependant le traité de Paris n'a pas voulu faire du Danube un fleuve autrichien : il l'a ouvert à toutes les nations indistinctement. C'est ici, c'est en servant au fond les desseins de l'Autriche, desseins qu'elle n'ignore pas plus que nous, que l'Angleterre nous offre un problème presque impossible à résoudre. Lorsqu'on se rappelle la violence avec laquelle toute la presse anglaise attaquait encore récemment, et souvent avec injustice, le gouvernement de l'empereur François-Joseph, et qu'on voit à cette violence succéder non-seulement la modération, mais l'éloge ; lorsqu'on ne parle plus que d'union avec lui contre la Russie, on se demande ce qui a pu se passer pour amener un semblable revirement. La politique anglaise a toujours montré un caractère et des tendances qui entraînent à rechercher dans chacun de ses actes l'intérêt matériel qui a pu le déterminer. C'est en partant de cette donnée qu'on se livre aux suppositions auxquelles nous faisions allusion en commençant.—Il ne s'agit plus assurément d'un partage de l'empire ottoman, tel qu'on avait pu le concevoir à une autre époque ; mais deux des grandes puissances n'arriveraient-elles pas à s'entendre pour un envahissement pacifique et immédiat : à l'une le nord, à l'autre le midi et l'orient? La marine marchande de l'Autriche ne pourrait-elle pas, avec l'aide de l'Angleterre, se mettre à l'abri de toute rivalité sur le Danube? Les quatorze ou quinze mille bâtiments que possède la France ne suffisent pas à la navigation de la Méditerranée et de l'Océan : il n'y aurait donc pas de concurrence très-dangereuse, quant à présent, à redouter de ce côté. L'Angleterre seule, avec un effectif de plus du double et un tonnage presque cinq fois plus grand, serait bien autrement à craindre : c'est contre elle qu'il faudrait surtout se défendre. N'en trouverait-on pas le moyen si on lui prêtait assistance pour des desseins dont la réalisation lui promet de plus grands avantages? Elle veut que la Méditerranée soit son domaine : Gibraltar, Malte et Corfou ne lui suffisent pas ; elle a, sur d'autres points, des vues que cache peut-être sa politique vis-à-vis de la Grèce. Ne pas contrarier cette politique, ce serait déjà s'acquérir un titre à sa faveur et mériter de sa part quelques concessions en échange. Elle veut s'ouvrir, à travers les vastes plaines de l'Asie et par les rives de l'Euphrate, un grand chemin vers ses possessions dans les Indes. Il lui faut obtenir l'autorisation et l'appui du sultan pour réaliser ce projet. Elle s'effraye, à tort selon nous, d'une entreprise conçue par un Français et qui doit obtenir les sympathies de notre gouvernement : il faut qu'elle parvienne à entraver cette entreprise. En vain les hommes les plus compétents auront démontré l'utilité, la possibilité du percement de l'isthme de Suez. Ce sera chose inutile et impossible, car tel est le bon plaisir de l'Angleterre. Des omnibus, qui traverseront le désert en s'arrêtant à des caravansérais confortables au milieu d'oasis factices, doivent suffire à tous les voyageurs et à tous les commerçants de l'Europe, car les voyageurs et les commerçants anglais sont prêts à s'en contenter jusqu'à l'ouverture du chemin de fer de l'Euphrate. Ce n'est pas tout, on démontrerait au sultan qu'il y a péril pour lui, et péril grave, à permettre que Marseille se trouve, par le nouveau canal, plus rap-

proché de quelques jours de l'Arabie et des Indes que ne le seraient Londres et Liverpool. Trieste y gagnerait bien aussi quelque chose; mais le Danube vaut mieux pour l'Autriche qu'une voie sur laquelle elle n'aurait point avant longues années de vaisseaux à envoyer. Pourquoi n'appuierait-elle pas alors les exigences d'une puissance qui lui aurait promis, sauf à revenir plus tard sur sa parole, de ne point entrer en lice avec elle au cœur même de son territoire? — Un moyen d'agir sur un pays, c'est d'y disposer de la richesse par de grandes institutions de crédit : l'Angleterre le sait admirablement. Que ne pourrait-elle pas à Constantinople, si une compagnie anglaise y était à la tête d'une banque nationale qui battrait monnaie au nom du sultan, qui se chargerait au besoin de percevoir ses revenus pour les lui remettre en ne retenant qu'un escompte honnête? Si l'Autriche voulait laisser faire, ou, mieux encore, agir dans ce sens, qu'elle aurait bien mérité de sa nouvelle alliée, et que son amitié deviendrait plus précieuse et plus chère que celle de la France, de la France qui permet, voyez l'indignité! qu'un ennemi de l'Angleterre, le shah de Perse, un *agent russe*, qui assiége Hérat pour le compte du czar, envoie à Paris un ambassadeur chargé de présents que l'empereur Napoléon III osera accepter! C'est ainsi que ceux qui se plaisent aux suppositions cherchent à s'expliquer les nouvelles préférences de lord Palmerston et les attaques de ses journaux contre une alliance qu'on avait proclamée éternelle.

Combien ces considérations nous éloignent de nos premières et confiantes espérances! Pourquoi faut-il que tout ce qui se dit et tout ce qui s'écrit en Angleterre donne à de semblables pensées quelque crédit? Cependant il devient chaque jour trop évident que plus d'un politique de la Grande-Bretagne voudrait, si cela était possible, donner à la France un rôle indigne d'elle. Nous savons bien qu'on n'y parviendra pas, et que, pour résister à de pareilles prétentions, notre gouvernement trouverait l'appui du pays tout entier, sans distinction de partis. Nos voisins se méprendraient d'une manière étrange s'ils allaient croire que leur union avec notre pays peut durer aux mêmes conditions qu'ils ont quelquefois imposées à d'autres. Nous ne sommes pas les ennemis de l'alliance anglaise, est-il besoin de le dire? Nous en apprécions autant que qui que ce soit l'utilité; nous avons répété bien des fois qu'appliquée à un noble but, celui de la civilisation à propager dans le monde, elle nous semblait peut-être plus que tout autre propre à favoriser la mission providentielle de la France. Mais nous croyons aussi, en nous fondant sur le génie si différent des deux nations, que dans cette magnanime entreprise le second rang ne saurait être le nôtre. L'Angleterre, en prétendant nous l'assigner, viendrait échouer dès le départ.

Ses vaisseaux peuvent servir à transporter les missionnaires des idées nouvelles et les vrais apôtres du christianisme, qui est la civilisation elle-même; mais ce n'est point sur le sol de la Grande-Bretagne que ces apôtres se recrutent en plus grand nombre, et ce n'est que par accident qu'ils s'embarquent dans ses ports. Si, depuis le commencement de ce siècle, la France a plus d'une fois agité le monde, on a presque toujours vu quelques réformes utiles et un bien réel se produire à la suite de ces terribles et redoutables secousses. C'est, au contraire, le caractère néfaste de toutes les tentatives prétendues régénératrices de l'Angleterre, d'avoir, sans exception, conduit

aux désastres et à la ruine les nations assez malheureuses pour avoir accepté son influence ou obéi à son impulsion. Qu'elle regarde elle-même ses protégés et qu'elle voie où elle les a conduits. Tant qu'elle ne sera pas décidée à imiter le désintéressement dont nous lui avons donné l'exemple dans la dernière guerre, tant qu'elle ne verra dans le monde qu'un vaste marché pour ses charbons, ses fers, ses cotons ou ses laines, elle pourra vouloir encore dominer les autres peuples, mais qu'elle ne prétende pas les guider.

Nous parlons, dira-t-on peut-être, comme nous aurions pu le faire, il y a quelques jours, avant d'avoir connu les nouvelles assurances que le *Moniteur* nous a données de la continuation de l'entente cordiale, malgré de légers dissentiments incapables de la troubler. Ne tiendrions-nous pas compte de l'attachement à ses anciennes alliances que l'Empereur lui-même, dans une circonstance récente, a voulu solennellement professer? Dieu nous garde d'être sourd ou injuste à ce point. Nous croyons à la sincérité de ces affirmations. Ce serait répandre une fausse nouvelle que de prétendre qu'à l'heure où nous écrivons l'Angleterre a cessé d'être notre alliée; et il serait plus que téméraire d'avancer que nous avons rapporté les conditions d'une union qui deviendrait intime entre les gouvernements de Londres et de Vienne. Nous avons dû recueillir seulement quelques indices d'où l'on pourrait augurer que nos voisins d'outre-mer, sans avoir rompu leurs engagements vis-à-vis de nous, sont cependant depuis quelque temps un peu moins nos amis et un peu plus disposés à tendre la main à un État plus éloigné. Qu'arriverait-il s'ils s'engageaient encore un peu plus avant dans cette voie? Faudrait-il, à cause des prédictions menaçantes adressées à notre gouvernement par certains journaux anglais, concevoir des inquiétudes bien sérieuses sur la durée de la paix? Devrions-nous redouter de voir subitement toute l'Europe livrée aux calamités et aux horreurs d'une nouvelle guerre? Nous n'éprouvons pas cette crainte, et ce malheur ne nous paraît pas si prochain. Il s'opère en ce moment dans toute l'Europe une sorte de travail intérieur, d'enfantement laborieux qui laisse autant de place à l'espérance du bien qu'à l'inquiétude du mal. C'est quelque chose comme le chaos au moment où Dieu se préparait à faire le partage de ses éléments. La Providence, qui n'a point renoncé au gouvernement de ce monde, a encore, nous aimons à le croire, des desseins miséricordieux sur notre temps. Nous en demeurons convaincus lorsque nous voyons la diversité même des intérêts et la multiplicité des questions qu'ils soulèvent amener des rapprochements et conduire à des transactions également favorables à la paix générale. L'équilibre européen, si prêt à se rompre lorsqu'on voulait y parvenir par les traités et les conférences, s'établit, pour ainsi dire, de lui-même et par la force des choses. Pourquoi nous plaindrions-nous de ce que l'Angleterre s'allierait avec l'Autriche, si c'était pour celle-ci l'occasion de mettre un terme aux embarras suscités au roi de Naples? Serait-ce pour la France, en particulier, un malheur à déplorer, si, en perdant un peu de son intimité avec le cabinet de Saint-James, elle venait à inspirer plus de confiance à la cour de Saint-Pétersbourg? Une intervention officieuse promise à la Prusse dans l'affaire de Neufchâtel a changé en des rapports pleins de bienveillance réciproque des dispositions qui avaient presque un caractère hostile, il n'y a que

quelques mois. La Suisse elle-même ne peut que gagner à cette entente. Ce n'est pas de notre part qu'elle peut craindre l'obligation rigoureuse d'observer le traité de Vienne. Qui sera maintenant plus à même que notre gouvernement de faire comprendre au suzerain légitime de Neufchâtel ce que le temps a apporté de modifications nécessaires à un état de choses que le droit strict ne pourrait plus régler sans faire violence à des vœux qui ont bien aussi leur légitimité? Une puissance amie des deux parties qui sont divisées peut seule obtenir des concessions mutuelles et préparer une transaction nécessaire. C'est encore une espérance que nous donnent nos nouvelles relations. Si nous portons maintenant nos regards au nord de l'Italie, nous y verrons que la Sardaigne, qui semblait compter sur l'Angleterre pour des entreprises aussi téméraires qu'injustes, trouverait probablement un obstacle où elle avait cru s'être assuré un appui. Qui aurait pu former, il y a quelques semaines, de semblables prévisions?

Abandonnons enfin ces questions qui s'agitent dans le secret des chancelleries, pour fixer quelques instants notre attention sur celles qui se traitent au grand jour. Nous avons vu se manifester, durant ce mois, dans plusieurs des royaumes de l'Europe, des tendances heureuses vers la liberté et un progrès véritable.

La Suède avait conservé jusqu'à nos jours en matière de religion les principes les plus absolus d'intolérance. L'exercice de tout autre culte que celui qui avait été adopté par l'État, à l'époque de la prétendue réforme protestante, était poursuivi par la menace et l'application des peines les plus rigoureuses. Le discours du roi à l'ouverture de la diète, qui vient d'avoir lieu, fait espérer un changement radical de la législation existante. On peut prévoir quelque résistance de la part des deux premiers ordres de cette assemblée, le clergé et la noblesse; les deux autres états, celui de la bourgeoisie et celui des paysans, qui représentent l'opinion de la majorité de la nation, seconderont les généreuses intentions du souverain. Le triomphe de la liberté de conscience peut être retardé quelque temps, mais il est assuré. Ce sera pour les catholiques en particulier l'objet d'une joie et d'une reconnaissance profondes, car nulle part ils n'avaient été exposés, jusqu'à nos jours, à plus de vexations et de persécutions.

En Belgique la discussion de l'adresse du sénat en réponse au discours du trône a fourni une nouvelle preuve du respect et de l'inébranlable attachement que ce pays ne cesse de conserver pour sa constitution et pour le roi, qui a mis tout son honneur à s'en montrer le gardien le plus fidèle.

Les accusations portées contre M. Dedecker et les regrettables incertitudes de son langage ne nous ôtent point la confiance que n'ont cessé de nous inspirer la noblesse de son caractère et la loyauté de ses intentions. Nous voyons avec peine les embarras qui lui sont suscités par une influence réactionnaire que nous ne pouvons nous empêcher d'attribuer à des doctrines venues de l'étranger et trop facilement acceptées par un certain nombre de Belges. Si les catholiques se prêtaient à des manœuvres qui amèneraient la retraite de ce ministre, ils auraient, pensons-nous, bientôt lieu de le regretter. Voudraient-ils le voir remplacé par M. Rogier et M. Frère-Orban? Qu'ils songent que le retour aux affaires des deux hommes d'État qu'ils doivent le plus redouter n'aurait alors rien d'improbable.

Les progrès que nous nous plaisons toujours à signaler dans les États romains continuent d'enlever tout prétexte à des accusations que les ennemis du Saint-Siége ne manqueraient pas de renouveler. Le gouvernement vient de prendre une mesure qui est un nouveau pas dans la voie des réformes intérieures que nous croyions les plus urgentes. L'institution, dans les villes et les villages de quelque importance, de vice-gouverneurs qui auront des attributions analogues à celles de nos juges de paix, est destinée à prévenir, à arrêter, dès le début, un grand nombre de contestations et de procès, et par conséquent à préserver la fortune de beaucoup de familles. La justice gagne toujours à se rapprocher des justiciables.

Nous avons reçu de l'Angleterre et de l'Allemagne des nouvelles religieuses pleines d'intérêt. Le procès intenté par l'archevêque de Cantorbéry à l'archidiacre Denison, qui avait soutenu publiquement le dogme de la présence réelle, a montré les tendances de plus en plus prononcées de plusieurs théologiens et ministres protestants à revenir aux doctrines de l'Église catholique. Sans doute, tous ceux qui ont signé la protestation favorable à l'enseignement de M. Denison ont la prétention de rester en conformité avec l'esprit, si ce n'est avec la lettre des trente-neuf articles : ils n'auront peut-être pas le courage ou le bonheur d'embrasser la vérité tout entière ; mais leur séparation probable de l'église établie servira, comme l'a déjà fait l'exemple donné par le docteur Pusey, à en éclairer d'autres plus complétement. — Le peuple anglais conserve des préjugés bien étranges contre le catholicisme, ou, comme il l'appelle, le *papisme*. Le 5 novembre a vu encore une fois les saturnales de Guy-Fawkes. Toutefois elles n'ont pas eu à Londres, assure-t-on, leur entrain ordinaire. Elles ont donné lieu à la protestation d'un Irlandais qui porte dignement le grand nom d'O'Connell devant le lord maire Salomons, et celui-ci a répondu à l'orateur en s'associant à ses vœux par de dignes et nobles paroles que tous les auditeurs ont accueillies avec des applaudissements. La lumière qui commence à éclairer les plus hautes classes de la société ne peut manquer de pénétrer à la fin jusque dans la masse populaire elle-même.

Le protestantisme nous offre en Allemagne un spectacle analogue à celui que nous venons d'observer en Angleterre. Il s'y forme un parti, dont M. Stahl paraît être le chef, qui tend à reprendre successivement les institutions les plus utiles et les plus sacrées de notre Église. On proclame dans les réunions ou synodes de ces nouveaux dissidents la nécessité de revenir à la pratique de la confession et de la participation au sacrement de l'autel. Ces tentatives sont aussi repoussées par le plus grand nombre : cependant nous pouvons déjà les considérer comme un acheminement vers cette époque, trop éloignée au gré de nos vœux, où tous les chrétiens ne formeront plus qu'un troupeau sous un seul pasteur.

Bettencourt.

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ROME ANCIENNE ET ROME MODERNE[1]

S'il est d'usage, en commençant un discours, de donner quelques raisons pour justifier le sujet qu'on a choisi, quand des circonstances qui parlent d'elles-mêmes ne l'ont inspiré, je suis heureusement dispensé de cette formalité. En effet, le sujet dont je vais vous entretenir n'est pas le résultat d'un choix : il m'a été proposé ou plutôt assigné. Ma tâche se trouvera donc bornée à le traiter le mieux qu'il me sera possible, et à en tirer un enseignement utile plutôt qu'une pure récréation.

« Rome ancienne et Rome moderne ! » Voilà un titre qui ouvre une mine inépuisable aux recherches de l'historien et un vaste champ à son imagination. Rome classique, mais païenne, d'un côté; de l'autre, Rome artiste et chrétienne, nous offrent un imposant contraste. L'une est guerrière, factieuse, ardente et remplie d'une pensée qui la domine : c'est le tourbillon impétueux qui, lui-même agité et inquiet, pousse sur tous les rivages les flots de son irrésistible conquête ; — l'autre, intrépide avec calme, étend son sceptre spirituel et pacifique sur un empire religieux plus vaste que le premier.

« Quidquid non possidet armis
« Religione tenet. »

La première est la Rome de Cicéron, de Virgile et de Tite-Live, celle qui a légué à l'Europe son goût exquis et lui a imposé sa langue, forçant toutes les nations civilisées à recevoir l'un et à se soumettre à l'autre; la seconde est la Rome de Raphaël et de Michel-Ange, qui conserve encore aujourd'hui au monde les modèles de la beauté comme de la grandeur artistiques, et lui en dicte les lois.

Toutefois, comme si elle avait à cœur de justifier son titre d'*éternelle*, elle semble ne point établir de séparation entre son passé et son

[1] Ce brillant morceau est un discours prononcé il y a déjà quelque temps en Angleterre, où il a été fort goûté. Nous sommes heureux d'être autorisés à en donner, les premiers, une traduction à nos lecteurs.

présent. Rome ancienne vit encore dans Rome moderne, de manière à paraître indestructible; et Rome moderne se trouve tellement enlacée dans Rome ancienne, qu'elle y peut retrouver son origine primitive. On dirait deux nobles statues placées à côté l'une de l'autre et réunies par l'antique figure du Tibre qui, couronné de joncs, épanche également son urne à leurs pieds: l'une, revêtue de son armure, est assise, pensive et repentante, sur les ruines de ses temples renversés; l'autre, debout auprès d'elle, la regarde avec un air de majesté et de douceur ineffable, et écarte de ses trésors dispersés la main jalouse du temps. Les salles de marbre du Vatican ont recueilli les plus beaux débris de l'art païen, et le Capitole porte au front le symbole du triomphe du christianisme. Rome est donc *une*, et il serait difficile de la traiter autrement.

C'est ce fait qui constitue le caractère particulier de cette ville illustre, et qui en même temps nous donne l'explication de ce que nous pourrions appeler sa destinée. Il formera le sujet de mon discours : car il me semble que c'est seulement ainsi que je demeurerai fidèle au plan qui m'a été tracé de mettre en contact la Rome des temps antiques avec celle de nos jours, et de faire voir l'influence qu'elles ont exercée l'une sur l'autre.

Je ne saurais, je crois, pour vous donner une idée de cette transformation, avoir recours à une image qui rende mieux ma pensée qu'en vous rappelant la manière dont les tableaux connus sous le nom de *vues dissolvantes* (diorama) se fondent les uns dans les autres.

D'abord nous avons sous les yeux une peinture vive et distincte de l'ancienne cité. Les descriptions de quelques écrivains contemporains, les fréquentes allusions de quelques autres, les inscriptions découvertes en divers endroits, les médailles sur lesquelles des édifices sont souvent gravés, et surtout les ruines elles-mêmes, permettent à l'antiquaire et à l'architecte de nous la représenter dans son intégrité, dans sa magnificence et dans sa splendeur. La scène tout entière ne tarde pas à changer. Sur le même plan se projette un spectacle non moins grandiose, et dont les traits, en bien des endroits, ont à peine subi une altération; des basiliques s'élèvent où naguère s'élevaient des basiliques, et souvent des temples où étaient des temples. Mais les dômes se dressent sur les dômes, les tours s'étendent au delà des tours, ici au milieu de superbes palais, là parmi des bouquets de vignes et de gracieux cyprès, ou bien auprès d'un large aqueduc ou de bains à la structure massive. Toutefois, quelque distinct que soit chaque tableau, la transition de l'un à l'autre, la fusion de l'antique avec le moderne est demeurée un mystère que l'œil ne saurait pénétrer. Le premier s'est effacé lentement à mesure que les contours du second perçaient sous son enveloppe; pendant un temps, elles sont restées

confondues, de telle sorte qu'on ne pouvait ni distinguer ni séparer l'une de l'autre. La toile n'a pas été vide un seul instant, mais nul n'aurait su dire par quoi elle était occupée. Enfin les lignes saillantes se sont révélées, le second plan s'est dégagé, en prêtant un aspect nouveau et une couleur nouvelle à ce qui subsistait de l'ancien tableau; tandis que la partie neuve apparaissait dans toute sa hardiesse, son originalité et son indépendance.

C'est ainsi, en quelque sorte, que s'est opérée la transformation des deux Romes. Une ville moderne d'un aspect noble et grandiose s'élève où était naguère une cité plus vaste et plus riche; mais comment le changement s'est-il effectué? C'est ce que je ne saurais dire. Quoi qu'il en soit, ce fait est sans exemple dans l'histoire des nations.

Les rivages du Nil sont jonchés des restes des massives statues de Memnon et des membres épars des sphinx gigantesques; mais ces débris gisent solitairement sur ces bords marécageux, et les villes dont ils faisaient l'ornement ont disparu. Des tertres couverts de verdure ont marqué jusqu'à ces derniers temps, dans les plaines stériles de l'Assyrie, la place où s'élevaient autrefois les palais et les temples de l'altière Ninive et de l'impure Babylone. Leurs statues colossales, qui ont été depuis tirées du sein de la terre, sont dignes d'être considérées comme les modèles et les précurseurs de la sculpture grecque; mais, stériles sur le sol qui les avait créées, rien ne leur a succédé, et la race qui les avait produites ne s'est pas perpétuée. Que dis-je? les gracieuses colonnes de l'Acropole sont encore debout, tandis qu'à leurs pieds on a vu pendant des siècles d'humbles édifices de l'architecture la plus ordinaire et qui ne pouvaient revendiquer qu'une parenté bien éloignée avec ces monuments de la plus belle des cités de l'antiquité.

Mais si ni la grandeur de leur empire, ni la solidité de leur construction, ni la beauté des œuvres d'art qui les décoraient, n'ont pu arracher à une ruine complète les capitales des autres pays, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine surprise, en lisant l'histoire de Rome, de voir combien sa destinée a été différente de celle des autres. Au temps de Constantin et de Dioclétien, cette ville recevait encore des agrandissements : celui-ci avait construit des bains dont les immenses dimensions prouvaient que, si l'œil des Romains n'était pas susceptible de perceptions bien raffinées, il était toujours capable d'apprécier de grandes proportions; celui-là érigeait son arc de triomphe et sa basilique aux environs ou dans l'enceinte du Forum. Mais, quand le siége de l'empire eut été transféré à Byzance, l'état des choses ne tarda pas à changer : par degrés Rome fut négligée et bientôt presque abandonnée. Après la prospérité brillante mais éphémère du règne de

Théodose, les calamités et les violences de toute espèce vinrent fondre sur cette malheureuse cité. Les dépenses qu'exigeait l'entretien de tant d'édifices publics, dont beaucoup étaient devenus inutiles et d'autres odieux, étaient trop considérables pour les ressources d'une ville qui désormais n'était plus la première de l'empire; le temps commença à ébranler et à détériorer les moins solides des monuments; les tremblements de terre renversèrent les plus massifs, tandis que d'horribles incendies ravageaient et ruinaient, sans distinction, les plus nobles comme les plus humbles édifices.

Mais Rome était réservée à des maux plus grands encore, je veux parler du choc des invasions et de la torche des barbares. Les torrents qui jaillirent successivement des glaces du Nord se précipitèrent vers les plaines de l'Italie, aussi naturellement que le fleuve coule vers la mer; or, une fois en Italie, par une attraction analogue, ils se portèrent sur la ville des Empereurs et des Papes. En l'année 449, Alaric, à la tête des Visigoths, prit et saccagea Rome, la dépouillant de tout ce qui pouvait avoir quelque valeur aux yeux de ses barbares soldats.

Environ six ans après, en 455, les Vandales, sous la conduite de Genséric, débarquèrent à l'embouchure du Tibre. Trois ans auparavant, l'invasion d'Attila, le *fléau de Dieu*, avait été détournée et Rome sauvée, non par la valeur des généraux de l'empereur, mais par la courageuse démarche de l'illustre saint Léon. Dans cette circonstance, l'intrépide pontife tenta une seconde fois de se porter comme médiateur entre son troupeau et le conquérant barbare. Il réussit à dissuader Genséric de brûler la ville entière, comme il en avait l'intention, et de consommer ainsi sa ruine totale; mais, à part cette concession, durant quatorze jours et autant de nuits, Rome fut livrée à la fureur, à la cupidité et à la licence d'une soldatesque effrénée.

Plus tard, en 472, Ricimer et ses barbares Goths prirent et saccagèrent cette malheureuse cité. Mais toutes les horreurs des invasions précédentes furent effacées par celle de Totila et des Ostrogoths (546). Dans sa fureur, ce chef victorieux, qui avait défait onze généraux de l'empereur, décréta que Rome, après avoir été complétement pillée, serait convertie en un *lieu de pâturage pour les bestiaux*.

Lorsqu'un oracle divin fulminé contre la puissante Tyr eut décrété que cette fille aînée des mers deviendrait un *lieu où les pêcheurs feraient sécher leurs filets* (Ézech., XXVI, 5, 14), cet arrêt fut exécuté sans délai, à la lettre et pour jamais. Mais, lorsqu'un homme, quelles que soient sa puissance et son audace, ayant d'ailleurs pour lui toutes les probabilités humaines, ose faire des décrets semblables, il s'expose à entrer en conflit avec une volonté supérieure à la sienne et dont rien ne saurait arrêter la marche. Totila avait condamné Rome à devenir un pâturage pour les bestiaux; mais longtemps auparavant

un décret immuable avait décidé qu'elle serait le pâturage éternel où le chef des Pasteurs ferait paître le troupeau de Jésus-Christ.

Chose étrange! le barbare, cédant comme malgré lui à la destinée qui s'opposait à la destruction de cette immortelle cité, prêta une oreille favorable aux remontrances que lui adressa le général qu'il avait vaincu sur le champ de bataille. Bélisaire menaça sa mémoire d'une infamie perpétuelle, s'il détruisait ce qui restait de la grandeur romaine, et Totila ne mit pas son cruel dessein à exécution. Toutefois il emmena tout le sénat et la plupart des habitants en Apulie, et Rome, demeurée vide pendant quarante jours, offrit le spectacle d'un désert de marbre.

On peut se demander avec étonnement ce que tant d'envahisseurs, qui vinrent successivement piller Rome, trouvèrent à en emporter! Nous ne saurions mieux décrire leurs ravages qu'en recourant aux paroles du prophète : « Ce que le cloporte avait laissé, la sauterelle l'a dévoré; le puceron a rongé ce que la sauterelle avait épargné, et la rouille a détruit ce que le puceron n'avait pas enlevé. » L'histoire n'offre qu'une solution à ce problème: c'est que, non moins ingénieux, non moins industrieux, non moins persévérants que la fourmi, les habitants, ayant à leur tête leurs Pontifes, se mirent à l'œuvre aussitôt que les eaux amères de l'invasion se furent retirées, et s'efforcèrent de faire disparaître, dans le plus court délai, les traces de la désolation, partout où leurs affections les portaient de préférence.

Les antiques basiliques furent rapidement relevées, et, chose étrange! on en construisit de nouvelles. De riches mosaïques en décorèrent les murs, et des vases d'or, ainsi que de splendides ornements, reparurent sur leurs autels, pour être encore pillés et remplacés de nouveau. Mais ces circonstances mêmes contribuèrent à la destruction de l'ancienne Rome. Trop pauvre, trop peu versée dans les arts pour se procurer ou pour préparer eux-mêmes de nouveaux matériaux, les travailleurs en trouvèrent de tout prêts sous la main dans les anciens édifices. On enlevait sans scrupule une colonne d'un portique chancelant ou d'un temple délabré, pour l'adapter aux nouvelles constructions. Des fragments de corniches depuis longtemps abattues, des inscriptions renversées par la main des ennemis ou par les convulsions de la nature, jetés pêle-mêle avec des tuiles et des briques de tous les âges et de toutes les dimensions, contribuaient à l'érection des murs, formant ce que les antiquaires appellent *opus tumultuarium*, expression énergique, mais intraduisible.

Une autre singulière cause de destruction était aussi en œuvre, et elle a laissé partout des traces de son passage. C'était la pauvreté. Il n'est guère de grand bâtiment sur lequel on ne puisse dire qu'il a été converti en habitation. Des trous ont été pratiqués dans les murs, et

des solives y ont été introduites, probablement pour procurer un toit à ces milliers d'infortunés qui restaient sans abri après un pillage ou un incendie. Mais il y a plus : telle était la disette de métaux, que les habitants ou les envahisseurs brisaient les larges pierres des grands édifices pour en extraire les attaches de cuivre qui les reliaient entre elles, et de cette manière ils n'ont pas peu contribué, non-seulement à défigurer, mais encore à affaiblir ces nobles constructions.

Quelle influence cette œuvre de ruine a-t-elle exercée sur Rome moderne, et quelles considérations en peut-on tirer? c'est ce que nous examinerons plus tard. Pour le présent, arrêtons-nous un moment, et jetons un coup d'œil sur la condition des habitants qui demeurèrent dans cette cité désolée et humiliée durant la période que nous venons de décrire. Restait-il rien qui pût les attacher à ce monceau de ruines? Conformément au plan de toutes les grandes cités, les monuments publics et les plus solides constructions s'élevaient autour de la place publique (*Forum*), et ceux-là étaient restés debout; mais les quartiers habités par les citoyens, les sept collines et le Champ de Mars, ne devaient présenter qu'une masse de murailles chancelantes. Quant aux quelques infortunés qui y demeuraient, ils vivaient nécessairement au milieu de perpétuelles alarmes. Souvent, dans le cours des nuits, la chute de quelque arc de triomphe qui s'écroulait devait ébranler leurs frêles demeures; et eux-mêmes, avec quelles terreurs, durant le jour, ils se frayaient un passage dans les rues obstruées par les décombres, le long des édifices chancelants, ou à travers leurs fissures béantes! Les aqueducs rompus laissaient échapper de toutes parts leurs eaux, qui, désormais sans contrôle, allaient former des mares malsaines, où naguère se trouvaient des réservoirs construits dans un but de salubrité publique, jusqu'à ce que, tous les canaux étant bouchés, l'inondation s'arrêtât faute d'aliment. Le fleuve lui-même, encombré par les monuments qui avaient été précipités dans son lit, par les ponts qui s'étaient écroulés faute de réparation, et par des objets de toute nature qu'on y avait jetés uniquement dans un but de destruction, le fleuve, dis-je, semble avoir changé son cours : circonstance que l'histoire passe sous silence.

Les choses étant ainsi, aurions-nous le droit d'être surpris s'il était advenu à Rome ce qui ailleurs a été la conséquence de chocs moins violents et d'une désolation moins complète; si, de même que le Caire a succédé à Thèbes, que Babylone a été remplacée par Bagdad, que Jérusalem elle-même a changé d'emplacement après sa destruction, une Rome nouvelle eût succédé à l'ancienne; si les habitants, vaincus par tant de calamités successives, et las en quelque sorte de

leur antique attachement, eussent émigré vers des lieux plus sains, plus sûrs, plus agréables, et eussent bâti une nouvelle cité sur quelqu'une des magnifiques collines qui s'élèvent autour de l'emplacement malsain choisi par Romulus? Tusculum, après sa destruction, descendit de ses rochers escarpés et vint s'ensevelir au milieu du vert feuillage qui forme comme un bouquet sur la douce pente de ses collines; Albe, dévastée, passa sur l'autre rive de son lac, et choisit un nouvel emplacement qui lui permît de plonger encore ses regards dans ce miroir limpide, et d'arriver, jusqu'au rivage de la mer. Y aurait-il rien de plus naturel que Rome eût obéi à cette loi presque générale?

Il faut que de grandes raisons, des raisons puissantes et irrésistibles, aient agi sur l'esprit de ceux qui étouffèrent ainsi la voix de l'instinct! Ces raisons, il faut les chercher dans les desseins de la Providence, sans la volonté de laquelle non-seulement un petit oiseau ne peut tomber, mais qui pèse dans sa balance la vie des *nombreuses bêtes de somme*, aussi bien que des cent vingt mille personnes qui ne savaient pas distinguer leur main droite de leur main gauche, quand il fut décidé que Ninive ne serait *pas* détruite (Jonas, iv, 11).

Des temps de trouble et de confusion succédèrent aux siècles d'invasion et de pillage.

De puissantes familles se disputèrent entre elles des apanages féodaux ou la puissance souveraine. Chacune opprima, pilla et détruisit à son tour, et leurs alliances furent souvent aussi funestes que leurs inimitiés. Ils érigèrent des forteresses dans l'enceinte de la ville, dans son voisinage immédiat, ou dans les villages et les bourgs environnants. Dans ces circonstances encore, la ville ancienne dut fournir les matériaux nécessaires. Et, dans le fait, nous pouvons affirmer que cette forme de pillage se continua jusqu'à la Renaissance. Enfin, au moment où l'aurore d'une ère nouvelle commençait à poindre pour les arts et pour les belles-lettres, lorsque Dante et Pétrarque chantaient, que Giotto peignait, et que de splendides cathédrales s'élevaient de toutes parts, Rome fut tout à coup privée de sa grande puissance conservatrice; la lumière qui l'éclairait parut tout à coup s'éteindre. En 1308, le Pape transféra sa cour, mais non son siége, à Avignon. Tant que dura cette éclipse partielle, Rome fut véritablement plongée dans les ténèbres et la désolation; et il fallut un charme bien puissant pour attacher ses habitants à son sol, et, pourrions-nous ajouter avec raison, pour attirer des pèlerins vers ses ruines.

Considérons maintenant l'action des diverses causes que nous venons de voir à l'œuvre, et observons comment elles ont produit la ville moderne. Il est une particularité qui doit, je crois, frapper un obser-

vateur superficiel. A l'époque où l'Europe septentrionale, et même le nord de l'Italie, se créaient une architecture, Rome était dans un état de profond abattement. Certes, elle ne manquait pas de ce qui était si nécessaire aux autres pays : elle possédait encore des églises vastes et splendides pour leur temps, lesquelles avaient leurs règles, leurs coutumes, et jusqu'à leurs ornements, qui s'étaient conservés ou avaient été renouvelés à l'aide de la tradition des temps anciens. On n'éprouvait pas le besoin de jeter à bas, de gaieté de cœur, ce qui restait, pour faire du nouveau. Aussi l'art du moyen âge pénétra-t-il comparativement moins dans Rome que partout ailleurs. Que dis-je? cette ville paraît en quelque sorte lui avoir opposé une barrière qu'il n'a pas franchie. Florence et Bologne l'avaient accepté, Assise et Orvieto l'avaient reçu dans leurs murs ; mais, à part une seule exception, je veux parler de l'église de la Minerve, aucun édifice d'une certaine importance ne rappelle à Rome l'époque de l'architecture gothique.

Que s'en est-il suivi? D'abord, que l'on n'a pas éprouvé plus tard la tentation de détruire ce qui existait, tant qu'on eut l'espoir de le conserver. Quelques-unes des basiliques, il est vrai, ont été, à des époques postérieures, modifiées d'une manière radicale, bien que le plan en ait été fidèlement conservé ; mais généralement cette mesure était devenue nécessaire pour préserver le monument d'une ruine certaine. Puis, quand enfin les arts commencèrent à renaître et que Rome y eut retrouvé sa prééminence, elle put recourir à ses propres modèles ; et, en conscience, on ne saurait la blâmer de ce que, après avoir traversé tout le moyen âge sans en adopter l'architecture, elle n'y revint pas quand partout ailleurs le temps de sa splendeur était passé et que celui de la décadence commençait.

S'il en est ainsi, il est naturel que nous désirions voir subsister autant de restes que possible de l'ancienne cité, pour embellir la ville moderne et pour inspirer au monde le goût et la connaissance des arts. Si les anciens Romains n'avaient pas transféré dans leur capitale en grand nombre les trésors de la Grèce, il n'est pas douteux qu'ils eussent été perdus pour nous. A l'exception des marbres de l'Acropole, dont le transport en Angleterre a fait accuser de vandalisme ceux qui les ont enlevés, quel profit avons-nous tiré directement de ce sol fertile des arts? Nous devrions donc voir avec un sentiment de gratitude que Rome a été choisie pour renfermer un trésor auquel le monde entier a apporté son tribut, et dont tant de précieux restes ont survécu à l'action destructive des siècles. J'irai plus loin, et, dût-on crier au paradoxe, j'oserai affirmer que les causes de destruction que j'ai énumérées précédemment sont devenues, entre les mains de la Providence, autant d'instruments de conservation.

En effet, rien ne contribue autant à la destruction d'un objet que de n'être pas apprécié par ceux qui le possèdent.

Il est probable qu'une médaille d'or rendra plus de services à l'archéologie et aux arts si elle a été enfouie dans la terre que si elle était tombée aux mains d'un Bédouin ou d'un Tartare. L'un ou l'autre l'eût fait fondre afin d'en retirer la valeur intrinsèque, où l'eût percée pour en faire un ornement; tandis que la terre, en rendant peu à peu les trésors confiés à sa garde, remplira nos musées de pierres précieuses, de médailles et de bijoux antiques. C'est pourquoi, si, par un décret aussi sage que mystérieux, la Providence avait décidé que les jours de la civilisation ancienne seraient séparés des jours de la civilisation moderne par une nuit obscure, et si l'œil de Dieu, qui plongeait dans l'une comme dans l'autre, avait jugé que toutes les deux étaient bonnes, le plus ferme espoir de la seconde devait consister en ce que la première demeurât cachée dans les entrailles de la terre.

Or, comme premier agent de cette puissance providentielle, vint la destruction, aussi salutaire que la bêche ou la pioche qui recouvre de terre la semence, afin de la cacher à l'oiseau qui la dévorerait, jusqu'au temps de sa vie nouvelle. Si les caves de la Maison d'Or n'eussent été remplies de terre, Raphaël n'aurait jamais retrouvé, avec leurs couleurs si fraîches et leurs dessins si bien conservés, les arabesques qu'il transporta au Vatican comme accessoires de ses splendides fresques. Si les tombes des Scipions, des affranchis d'Auguste, des Nasons et d'une foule d'autres n'eussent pas été enterrées avec les morts qu'elles renfermaient, nous ne posséderions ni les intéressantes inscriptions et les peintures dont elles sont couvertes, ni les détails exacts qu'elles nous donnent sur les rites et les cérémonies funèbres des anciens. Bien plus, si le tombeau trouvé au Monte Gennaro, en dehors de la porte de Latran, n'eût pas été transformé en tertre, recouvert d'une vigne et surmonté d'une tour, l'admirable vase connu sous le nom de vase de Portland, au lieu de faire la gloire du Musée britannique (*British musæum*), serait peut-être tombé aux mains d'un paysan du moyen âge, qui, s'en servant comme d'une pièce de vaisselle domestique, l'eût placé sur sa tête pour aller puiser de l'eau à la fontaine, jusqu'au jour où, venant à se heurter dans son chemin contre un bloc de porphyre, il eût brisé le chef-d'œuvre antique et en eût jeté les débris sur un monceau de décombres. Nous pourrions en dire autant d'un grand nombre de vases étrusques ou de sarcophages d'albâtre que Ceræ, Volterra, Chiusi ou Nole ont vu tirer du sein de la terre pour en enrichir les musées de l'Europe.

Et que dirons-nous de la sculpture? Qui pourrait estimer les chefs-d'œuvre de l'art le plus exquis qui ont péri dans le cours du moyen âge? De toutes les statues, de tous les groupes dont parle Pline, com-

bien sont perdus? Sont-ils détruits ou demeurent-ils encore ensevelis dans le sein de la terre, destinés à récompenser les travaux et à réjouir les cœurs d'une génération future? Nul ne le sait, mais chacun doit faire des vœux pour voir se réaliser la seconde de ces alternatives. Il est constant que, pendant une longue suite d'années, le marbre a été la matière la plus employée à fabriquer la chaux; et il nous est permis de douter qu'un chaufournier du moyen âge eût su établir une distinction entre le *Laocoon* ou l'*Apollon du Belvédère* et quelque grossier satyre de jardin, à moins que ce dernier ne pesât davantage ou ne lui parût, comme marbre, d'une qualité supérieure. Parmi les statues exhumées dans ces derniers temps par le signor Guidi, le plus intelligent, le plus infatigable et le plus désintéressé des hommes qui se sont voués à l'exploration des ruines de Rome, il s'en est trouvé deux, aussi remarquables par la beauté de leur exécution que par la grandeur de leurs proportions, qui avaient été brisées par les coups redoublés d'un énorme marteau resté auprès d'elles; cette destruction a-t-elle été le résultat du dépit, d'une stupide méchanceté, ou a-t-elle été déterminée par des motifs d'utilité? C'est un problème qu'il est impossible de résoudre. Quoi qu'il en soit, il est un fait certain : c'est que tout ce qui est demeuré à découvert, à moins d'avoir été protégé d'une manière spéciale, a disparu, tandis que tout ce qui a quelque valeur parmi ce que nous possédons a été retiré des ruines.

Du reste, cette dernière catégorie est loin d'être peu nombreuse ou de peu de prix. Non-seulement les trois musées de Rome et les collections particulières que renferme cette ville sont remplis de chefs-d'œuvre de glyptique; mais, si l'on va à Naples et à Florence, on trouvera que ce qui fait la gloire de ces deux musées célèbres provient de Rome, dont les abondantes richesses ont largement contribué à embellir des collections plus éloignées encore.

Ainsi donc, tout en déplorant les ravages, les spoliations, les incendies et les destructions de tout genre qui furent les conséquences de l'invasion des barbares, nous avons lieu, dans un certain sens, de nous féliciter de ces calamités, puisque c'est à quelques-unes d'entre elles que nous sommes redevables de la conservation d'objets auxquels nous attachons une si haute valeur. C'est de cette manière aussi que d'autres agents de destruction ont été vaincus. Si des colonnes, des chapiteaux et des frises n'eussent été arrachés à des édifices profanes et transférés sur des monuments sacrés, ces magnifiques échantillons des marbres d'Orient seraient probablement tombés avec tant d'autres et auraient péri dans leur chute. Des urnes de porphyre, qu'on admire aujourd'hui sous nos autels, auraient peut-être été découpées pour faire des pavés de mosaïque, ou pour recouvrir des colonnes torses; et les admirables piliers phrygiens, qui supportaient la ba-

silique de Saint-Paul, à Ostie, auraient été sans doute calcinés par un incendie, bien antérieur à celui qui les détruisit en 1823. Enfin, plus d'une précieuse inscription, qui aujourd'hui fait l'ornement d'un musée, doit sa conservation à une circonstance analogue; et elle aurait disparu si, comme une pierre vulgaire, elle ne se fût trouvée incrustée dans un pan de muraille.

On ne pourrait non plus s'empêcher de reconnaître combien les grossiers barons du moyen âge ont contribué, sans le vouloir, à nous conserver des choses qui, autrement, auraient infailliblement péri. Les Orsini s'emparèrent du théâtre de Marcellus, se servirent de son mur extérieur pour en faire celui de leur palais, le fortifièrent, sans en gâter les lignes, en élevant les arceaux qu'on y remarque encore, et le sauvèrent ainsi d'une ruine imminente. Les Gaetani firent, du tombeau circulaire de Cœcilia Metella, le donjon du château qu'ils avaient construit sur la voie Appienne pour rançonner les voyageurs ; mais ils devinrent ainsi la cause de l'abandon, et probablement de la conservation des monuments bâtis sur cette route fameuse. Aussi il n'y a peut-être pas un autre tombeau qui soit aussi bien conservé. Enfin les Frangipani choisirent l'arc de triomphe de Titus, dans le Forum, pour le convertir en forteresse; ils l'entourèrent d'ouvrages de défense qui, selon toutes les probabilités, en firent tenir ensemble les différentes parties. Lorsque j'allai à Rome pour la première fois, cet important nument était soutenu et étançonné par des échafaudages placés à l'intérieur, et il demeura dans cet état jusqu'à ce que Pie VII l'eût fait entièrement restaurer.

Nous venons de voir à travers quelles terribles vicissitudes et par quelles voies merveilleuses l'ancienne Rome a été préservée d'une destruction complète et a exercé son influence sur Rome moderne. Nous allons maintenant renverser le tableau et considérer (ce qui au premier abord peut paraître étrange) comment l'antique cité commence aujourd'hui à sortir de ses ruines, à se dégager de la ville nouvelle et semble renaître par les soins intelligents d'une fille pleine d'amour pour sa mère.

Quand on est à Rome, on ne saurait se lasser de suivre, avec un intérêt toujours croissant, les découvertes qui couronnent tous les jours les recherches infatigables des antiquaires. Elles revêtent tant de formes diverses, elles donnent des résultats si inattendus, qu'elles remplissent à la fois de joie et d'étonnement. Les deux cités peuvent être comparées à un manuscrit palimpseste, c'est-à-dire à une tablette sur laquelle on aurait effacé la première écriture pour y substituer un ouvrage nouveau et souvent précieux. L'œil exercé d'un savant, comme le cardinal Maï, de regrettable mémoire, parvient à y retrouver cette écriture primitive, sans détruire les caractères nouveaux qui en ont

usurpé la place, et cela à l'aide d'un très-petit nombre de moyens artificiels. De cette façon un auteur ancien est souvent arraché à l'oubli. C'est ce qui arrive aujourd'hui à Rome. En creusant les fondements d'une maison, en débouchant un égoût, maintes fois on rencontre un vieux mur contre lequel le pic est impuissant; l'antiquaire, toujours prêt, n'a pas de difficultés à en déterminer l'âge; c'est pour lui une donnée précieuse à l'aide de laquelle il retrouvera l'emplacement d'un édifice perdu. On explore les caves environnantes, on découvre d'autres fragments du même ouvrage, peut-être un bas-relief ou un chapiteau qui, évidemment, lui ont appartenu ; et ainsi, sous ses églises et sous ses palais actuels, l'ancienne et classique cité se laisse lire comme un livre de Cicéron sous le texte d'un scoliaste. Telle est la méthode à l'aide de laquelle on a pu retracer le plan et les dimensions de l'*enceinte Julienne* parmi les souterrains et les fondements d'une multitude de bâtiments situés dans le Corso et dans ses environs.

D'autres fois une circonstance accidentelle ou un dessein formé d'avance conduit à la découverte de régions nouvelles qui, jusque-là, étaient demeurées non-seulement inexplorées, mais même inconnues. Un exemple de ce genre vient précisément de se produire tout récemment. Sur le mont Aventin s'élève l'antique et vénérable église de Sainte-Sabine, à laquelle est annexée une maison qui a toujours été occupée par une communauté de Dominicains depuis le temps de leur fondateur. Il y a environ trois mois, ces bons religieux désirèrent faire subir quelques modifications à leur jardin et le disposer à la mode anglaise. Comme on peut le penser, ils furent, dans cette circonstance, leurs propres jardiniers, et leurs travaux ne tardèrent pas à être amplement payés de retour. Ils rencontrèrent une ouverture dans laquelle ils entrèrent, et se trouvèrent dans une ancienne salle chrétienne, couverte d'élégantes arabesques en peinture. Après l'avoir soigneusement déblayée, ils aperçurent l'entrée d'un autre appartement : ils passèrent de cette façon de chambre en chambre, et lorsque j'en entendis parler pour la dernière fois, ils étaient déjà arrivés au dixième appartement. Cette découverte a excité un immense intérêt, car on ne soupçonnait pas l'existence d'un tel monument en cet endroit. Une des chambres est couverte de noms qui appartiennent au troisième et au quatrième siècle; toutefois on n'est encore parvenu qu'à en déchiffer un seul. Mais cette excavation n'est pas moins importante sous un autre point de vue; car j'aurais dû vous dire que le premier morceau d'antiquité découvert dans ces fouilles fut une portion du mur de Tullius, un des premiers rois de Rome, laquelle, rapprochée d'une autre qui fut trouvée, il y a quelques années, dans une vigne voisine appartenant aux jésuites, par ceux qui y plantaient

de nouveaux ceps, décide la direction véritable de ce mur et les limites de la cité primitive.

Mais, parfois, la manière dont la ville ancienne sort de la ville moderne est plus singulière encore et ressemble davantage aux travaux de la géologie. Par exemple, l'antiquaire de la nature fend un morceau de lias, et, dans un des fragments, il découvre l'image parfaitement distincte d'un poisson; parfois encore, il trouve des coquilles fossiles enfermées dans une pierre très-dure. Quelque chose de semblable est arrivé sous le dernier pontificat. On avait jugé à propos de débarrasser une des portes (*porta Maggiore*) d'un affreux bastion qui en gâtait l'aspect. Une singulière découverte s'ensuivit. On y trouva (si parfaitement encaissé, que nul n'en aurait soupçonné la présence) un des plus curieux sépulcres connus jusqu'à ce jour. Il est en grande partie, sinon totalement, construit avec ces huches de pierre dont les anciens se servaient pour pétrir le pain, et le procédé qu'ils mettaient en usage dans cette circonstance est gravé tout entier en bas-reliefs autour du sépulcre. Une inscription, dont le style annonce une date très-ancienne, et répétée en plusieurs endroits, nous apprend qu'un boulanger, qui était en même temps entrepreneur des subsistances, a érigé ce monument à sa femme, dont le corps est enterré dans ce qu'il appelle « cette boulangerie (*in hoc panario*). » Ce tombeau, étant situé près de la porte, et d'une solidité à toute épreuve, s'était trouvé encaissé dans un ouvrage en brique et avait servi de base à une tour avancée.

Ces exemples suffiront peut-être pour faire voir par quels liens étroits l'ancienne Rome et la Rome moderne sont unies l'une à l'autre, et comment celle-ci continue à mettre sans cesse au jour des monuments cachés de l'autre dont on ne soupçonnait pas l'existence. Je n'ai pas parlé de la découverte d'objets isolés ou de moindre importance, tels que statues, inscriptions ou blocs de marbres rares. Je ne suis pas entré non plus dans le domaine sacré des antiquités ecclésiastiques. Si je voulais entamer ce chapitre, il me faudrait vous retenir longtemps encore; je me hâte donc de passer à quelques réflexions par lesquelles je me propose de clore cet entretien.

Si nous considérons Rome comme la grande conservatrice de l'art ancien, destinée à recueillir et à amasser, pour le révéler ensuite au monde entier, ce que l'antiquité regardait comme le type de la beauté, j'ai suffisamment démontré avec quelle fidélité elle a rempli sa mission. Si nous cherchons dans l'histoire, non la volonté des hommes, mais les décrets du Maître tout-puissant qui gouverne le monde; si, à travers les griffonnages, les ratures, les taches et les corrections de ceux qui inscrivent leurs annales dans le livre des gloires de ce monde, nous suivons les lignes si droites, si belles, si sûres, tracées par cette main dont tout dépend, nous verrons que tout ce qui est arrivé dans

cette ville ou à cette ville était nécessaire et sagement ordonné pour l'accomplissement d'un grand but.

Mais pouvons-nous nous arrêter ici? Lorsque nous avons contemplé les alarmes, les afflictions et les dangers de ceux qui habitaient Rome à des époques d'oppression; lorsque nous en avons tiré la conséquence qu'il eût été plus naturel pour eux d'émigrer vers des lieux plus heureux et plus sûrs, nous nous sommes tu sur les raisons qui les en avaient empêchés, sur les motifs qui avaient influencé leurs cœurs et dirigé leurs conseils.

La pensée d'une émigration ne se présente-t-elle pas au premier abord? L'habitant de toute autre cité pouvait s'en aller au loin, emportant avec lui ses meubles, ses dieux pénates, s'il était païen, et se bâtir un nouveau toit sous lequel il eût rassemblé ses enfants. C'est ainsi qu'Albe et Tusculum, que Thèbes et Babylone avaient changé leur emplacement. Mais il ne devait pas en être ainsi de Rome. Le Romain chrétien ne pouvait pas emporter avec lui les pierres de sa cité qui lui étaient si chères, ni la poussière de ses routes qui était sacrée pour lui. Il ne pouvait pas emporter la prison dans laquelle Paul fut le captif de Jésus-Christ; il ne pouvait pas emporter le Janicule sur lequel Pierre avait été crucifié; il ne pouvait pas emporter le tombeau où reposaient ces glorieux martyrs. Il lui fallait laisser derrière lui ces lieux pleins de la mémoire de Laurent et d'Agnès, et la terre du saint sépulcre dont sainte Hélène avait jonché l'église de Sainte-Croix, et les catacombes avec leurs myriades de martyrs, et les basiliques avec tous leurs souvenirs. C'était Rome qu'il aimait et non ses merveilles. Rome sans monuments, démantelée, ruinée, foulée aux pieds, était encore pour lui la cité de Pierre et le siége de son successeur.

Lorsque j'ai parlé des anciennes cités qui étaient tombées pour ne plus se relever, j'en ai omis une, la seule qui offrît un parallèle avec la grande ville dont nous étudions les destinées. Quand Jérusalem fut détruite pour la première fois et que son peuple fut emmené en captivité, elle était destinée à renaître de ses ruines; car ses pierres mêmes étaient vénérables aux yeux des serviteurs de Dieu et leur rappelaient de doux souvenirs. De même, sans doute, lorsque Rome ne fut comparativement qu'une ruine, plus d'un Jérémie vint s'asseoir sur un débris de muraille et pleurer sur la maîtresse des nations devenue tributaire des barbares, sur cette cité où naguère florissait un peuple nombreux et plongée dans la solitude de la désolation. Mais la pensée qu'elle dût être abandonnée ne put jamais entrer un seul instant dans son esprit. La perpétuité de Rome était un axiome dans la bouche du chrétien, comme jadis elle était le souhait que le païen exprimait dans son salut : *Esto perpetua!*

Si tel était le lien qui attachait les habitants de Rome à leur patrie,

la Providence ne lui avait-elle pas donné sa haute sanction d'une manière aussi singulière que manifeste? Une main puissante et invisible n'avait-elle pas été étendue pour la protéger, et pour disposer les événements de manière à indiquer que les destinées de cette ville illustre appartenaient à une sphère plus élevée que celle de ce monde? Un sage peut-il lire son histoire et douter que Rome, ainsi miraculeusement conservée, n'eût quelque chose de plus grand à perpétuer que les arts, quelque chose de plus saint à faire vivre que les lettres, quelque chose enfin de plus sublime à assurer à l'homme que les traditions d'un empire déchu? Si nous trouvons ici une loi différente de celle qui a régi les autres États, les autres dynasties et les autres cités, il faut nécessairement que l'objet pour lequel cette loi a été spécialement faite ne participe ni de la nature périssable, ni des éléments susceptibles de dissolution qui les constituent.

Je n'irai pas plus loin, car je désire tirer une conclusion à laquelle tous puissent s'associer. Si vous allez à Rome pour chercher les vestiges de sa grandeur antique: sur ses collines, autour de ses murs, dans toute l'étendue d'une campagne stérile, jusque sur les montagnes voisines, partout vos yeux rencontreront un objet qui domine tout, qui couronne tout, qui bénit tout. C'est le dôme qui surmonte le tombeau du pêcheur de Galilée et sur lequel s'élève la croix qui seule l'a fait triompher. L'obélisque, érigé par son persécuteur, Néron, est debout devant les portes du lieu où reposent les cendres de l'apôtre-martyr, comme pour rendre hommage à sa mémoire. Cette réflexion a inspiré une parole profonde à un personnage illustre sur lequel tous les regards de l'Europe sont fixés aujourd'hui, et dont elle admire la sagesse dans les conseils comme la puissance dans la guerre; cette parole, la voici : « La gloire de Rome ne consiste pas dans la beauté de la ville moderne. Pour moi, je la trouve en contemplant les débris d'un vieux et colossal empire prosternés devant la croix pour lui rendre hommage. »

C'est par ces mots, que j'ai entendus sortir d'une bouche impériale, que je terminerai ce discours.

LE CARDINAL WISEMAN.

(Traduit par M. de Bernhardt.)

UN CHAPITRE
DE LA VIE DE LA SOEUR ROSALIE[1]

LE CHOLÉRA ET LES ÉMEUTES AU FAUBOURG SAINT-MARCEAU.

1832-1848

En 1832, on apprit que le choléra était aux portes de la France. Sa marche à travers l'Europe, que rien n'avait pu arrêter, la longue suite de funérailles qui marquait chacun de ses pas, la rapidité et l'infaillibilité de ses coups, sa fatale préférence pour les quartiers insalubres, les maisons malsaines, les corps usés par les excès et la misère, tout le présentait au peuple comme son plus inexorable ennemi; déjà sur son passage il avait éveillé les préjugés absurdes, les atroces soupçons qui, à toutes les invasions des maladies pestilentielles, s'emparent de l'imagination publique, et font attribuer à la méchanceté des hommes les fléaux de Dieu : aux nombreuses victimes du choléra s'étaient ajoutées celles de la démence populaire.

La sœur Rosalie était elle-même assaillie de grandes terreurs; elle prévoyait les ravages qu'allait faire la maladie au milieu de son quartier, où le mauvais air, l'insalubrité de la nourriture et du logement, lui offriraient une si facile proie dans tant de familles déjà affaiblies par tous les genres de privations et de fatigues: elle tremblait pour ses pauvres, pour ses sœurs, pour tout le monde; son âme était troublée, et elle priait Dieu d'éloigner d'elle ce calice.

Le jour où le choléra parut, où fut frappée la première victime, toutes ses terreurs disparurent, et elle devint intrépide; tant que dura la contagion, aucune faiblesse, aucun trouble, aucune peur n'atteignit son âme; toujours la première à la veille, à la fatigue, à la tête de tous les dévouements qu'elle inspirait, elle anima ses auxiliaires de son esprit de foi et de charité, prêta le concours le plus actif, le plus

[1] Une Vie complète de la sœur Rosalie, par M. le vicomte de Melun, sera publiée d'ici à quelques jours, chez madame veuve Poussielgue-Rusand.

intelligent, aux mesures de l'autorité, aux efforts individuels, organisa les ambulances, utilisa les bonnes volontés, et imprima partout l'ordre, la rapidité et la continuité aux secours. En présence des morts, des agonies et de la désolation de ceux qui survivaient, la sœur Rosalie, si sensible, si facile à émouvoir, restait calme, sereine, inébranlable; elle faisait taire devant le devoir ses émotions et ses larmes; sa charité dominait sa sensibilité; elle ordonnait tout, pourvoyait à tout, soutenait tout, et planait sur son quartier comme l'ange de la consolation et de l'espérance.

Elle eut grand'peine, au commencement, à dissiper les bruits d'empoisonnement qui se répandaient parmi le peuple : les médecins, les pharmaciens, tous ceux qui s'approchaient des malades, étaient soupçonnés de leur inoculer le fléau; les habitants du faubourg Saint-Marceau ne la soupçonnaient pas, et l'exceptaient toujours dans leurs pensées de vengeance; son nom même servit de protection et de sauvegarde à ceux que poursuivait le préjugé populaire. Dans un des moments de la plus grande effervescence, et lorsque le choléra emportait le plus de victimes, le docteur Royer-Collard accompagnait un cholérique que l'on conduisait sur un brancard à l'hôpital de la Pitié; il est reconnu dans la rue; aussitôt on crie : « Au meurtrier ! à l'empoisonneur ! » La foule s'ameute, se presse autour de lui, l'accable d'injures et de menaces. En vain il soulève le drap qui couvrait le visage du malade, et s'efforce de prouver qu'en l'accompagnant le médecin cherche à le sauver et non à le faire périr : la vue d'un homme mourant ajoute à l'exaspération; les cris et les menaces redoublent; un ouvrier s'avance, un outil tranchant à la main; lorsqu'à bout d'arguments, et se voyant perdu, M. Royer-Collard s'écrie : « Je suis un ami de la sœur Rosalie. » — C'est différent, répondent mille voix; et à l'instant la foule s'écarte, se découvre et le laisse tranquillement passer.

Dès que la tourmente fut passée, elle accepta l'héritage de tous les pauvres gens qui étaient morts; ouvrière infatigable, elle travailla à la réparation des désastres, à l'adoption des orphelins, au soulagement des veuves, au placement des vieillards restés debout sur les ruines de leurs familles.

En 1849, lors de sa seconde invasion, le choléra fit moins de bruit et de peur; il n'apportait plus avec lui les terreurs de l'inconnu, et les émotions politiques lui faisaient diversion; mais il fut plus meurtrier au faubourg Saint-Marceau qu'en 1832.

En un seul jour, dans la paroisse de Saint-Médard, cent cinquante décès furent constatés, et on ne compta pas les enfants; pendant plus d'une semaine, les sœurs ne se mirent pas à table et n'eurent pas un moment de sommeil : à chaque instant la sonnette retentissait,

annonçant un nouveau malade et appelant de nouveaux secours, et comme le mal semblait plus encore que la première fois se concentrer dans les quartiers pauvres, frapper dans les caves et les mansardes, épargner les riches, et même, malgré leur dévouement, les médecins et les sœurs, l'opinion s'accrédita que le choléra était une œuvre de la politique et de la vengeance pour rendre le peuple plus docile, diminuer sa force et le punir de la révolution. Il fallut la mort d'un maréchal de France, de plusieurs représentants, de propriétaires et de religieuses, pour donner un démenti à ces dangereuses calomnies et faire reconnaître que les coups ne venaient pas des hommes.

La sœur Rosalie fut, en 1849, ce qu'elle avait été en 1832. Avant l'arrivée du fléau, et lorsqu'on annonça son approche, elle ressentit encore des inquiétudes et des angoisses; dès qu'il parut, elle retrouva son calme et son énergie; personne ne se sentit faible, découragé, fatigué devant son activité et son courage; chacun se surpassa parce qu'elle s'élevait au-dessus de tout le monde; sous sa direction et son influence, la charité arracha à la maladie tout ce qu'il était possible de lui enlever, conjura les malheurs évitables, sauva les âmes de ceux dont elle ne put sauver les corps, et lorsque la science et les soins furent impuissants à écarter le deuil d'une maison, elle en éloigna le désespoir.

Le choléra reprit aux yeux de la population son sens et ses redoutables enseignements; il fit courber la tête devant la puissance et la justice célestes, il ramena la population à l'aveu des fautes, à la reconnaissance du châtiment, son passage marqué si souvent par des colères et même des crimes ne laissa qu'un sentiment de crainte et de repentir vis-à-vis de Dieu, et plus d'admiration et de gratitude pour celle qui, dans ces jours de punition, avait si bien représenté la miséricorde.

Quoique toujours auprès des malades, aucune des sœurs de la rue de l'Épée-de-Bois ne succomba; une seule fut atteinte et se guérit; c'était la seule qui n'eût pas été en contact avec la maladie, retenue à la maison par un mal de jambe qui lui avait rendu tout mouvement impossible.

Pendant l'invasion du choléra, les auxiliaires du dehors ne firent pas défaut à la sœur Rosalie; un grand nombre de jeunes gens appartenant à la Société de Saint-Vincent de Paul se placèrent sous sa direction et devinrent pour les malades des frères de la charité; leur zèle ne s'arrêta pas à la ville de Paris: les usines de Montataire étaient décimées, les soins manquaient aux victimes; dans le désespoir et la terreur générale, on eut recours à la supérieure de la rue de l'Épée-de-Bois; elle envoya à Montataire et dans le pays environnant quelques-uns de ses généreux soldats. Animés de son esprit, ils

portèrent aux malades les soins, les secours et les bonnes paroles qui rendent aux découragés la force de se guérir; l'espérance revint avec eux, la foi reparut dans les maisons qu'ils visitaient, et quelque temps après l'évêque de Beauvais allait remercier la sœur d'avoir eu pitié d'une partie de son troupeau.

L'asile des petits orphelins fut fondé à cette époque dans la rue Pascal; en quelques jours soixante-dix-neuf y entrèrent: la sœur Rosalie était allée, dans chaque maison, recueillir les enfants que le fléau avait privés, quelquefois en peu d'heures, de leur père et de leur mère. Elle obtint, pour cette fondation, le généreux concours de madame Mallet, qui lui avait voué une admiration sans bornes et une extrême affection. La sœur voulut diriger elle-même l'organisation du service de toute la maison, et veiller à ce que rien ne manquât à ses pauvres petits habitants; elle allait sans cesse de la rue de l'Épée-de-Bois à la rue Pascal, apportant à chaque course quelque idée nouvelle, quelque nouvelle industrie, pour répondre aux exigences de cette importante création. Bientôt, grâce à ses soins et aux larges sacrifices qu'elle provoqua, l'asile sortit victorieux des difficultés qui embarrassent les premiers pas de toute œuvre naissante. Il se trouva trop à l'étroit dans la petite maison de la rue Pascal; transporté à Ménilmontant, il est resté fidèle aux saintes traditions de son origine: son administration intérieure, l'esprit d'humilité, de pauvreté, qui y domine, le régime que suivent les enfants, la simplicité dans laquelle ils sont élevés, et la prudente pensée qui les rend, autant que possible, après la première communion, à la vie commune et à l'apprentissage du dehors: tout porte les traces de l'intelligence supérieure qui veilla sur le berceau de cette utile institution, et fit sortir du désastre du choléra une œuvre où les jeunes orphelins trouvent tous les bienfaits de la salle d'asile.

La sœur Rosalie eut encore à combattre un danger qui plusieurs fois vint compromettre le bien-être déjà si peu assuré de ses enfants; elle lutta avec énergie contre les émeutes et les révolutions; elle ne les aimait pas en principe, car elle n'attendait rien de bon de ces vagues promesses de liberté qui ont besoin, pour s'accomplir, de la violence et de l'oppression; elle se défiait de ces progrès de la justice et de la civilisation qui commencent par le renversement de l'ordre et la violation des lois; mais elle redoutait les agitations politiques surtout pour son quartier. Dans les rangs de la société contre lesquels elles semblent plus spécialement dirigées, les émeutes, les révolutions, suspendent le profit, diminuent les revenus, forcent de restreindre les dépenses, et introduisent l'inquiétude et la gêne là où régnaient la sécurité et l'abondance; mais leurs résultats sont bien plus tristes et plus douloureux pour ceux qui vivent à grand'peine du labeur de chaque jour:

la moindre émotion dans la rue arrête le travail et par conséquent le salaire, et change les difficultés de la vie en la plus profonde misère.

Quel que soit le sort des mouvements qu'on lui fait faire, le peuple est toujours la dupe et la victime de ces sanglantes comédies, tandis que beaucoup de ceux qui parlent en son nom, qui le poussent à la guerre, qui soufflent à son oreille des pensées de révolution, se cachent pendant le combat, échappent aux conséquences de la défaite et se trouvent toujours les premiers pour s'adjuger les bénéfices de la victoire; le pauvre peuple est exposé aux coups sur le champ de bataille, à la prison où à l'exil, s'il est vaincu; à la diminution du travail et par conséquent des ressources s'il est vainqueur; car il faut bien du temps après le succès d'une révolution pour rendre aux capitaux leur sécurité, au commerce son mouvement, à la société son équilibre, et l'ouvrier n'a pas, pour lui faire prendre patience, comme les chefs de parti, les portefeuilles, les places importantes et sa part dans le budget. Puis, après avoir beaucoup souffert et longtemps attendu le jour de la compensation, l'homme du peuple reste ce qu'il était auparavant, un ouvrier, quand il n'est pas devenu un pauvre. Aussi la bonne sœur se servait de toute son influence pour mettre son faubourg à l'abri des passions politiques et des émotions populaires.

A force de leur faire du bien, elle avait acquis une immense popularité parmi les habitants de son quartier; ils étaient fiers de leur mère, les plus grossiers étaient polis avec elle, les plus mutins n'en approchaient qu'avec respect; l'émeute ne gronda jamais contre sa maison. Le gouvernement lui-même connaissait sa puissance et regardait son intervention comme la plus sûre barrière contre le désordre.

Pendant les deux révolutions où le peuple eut son heure de souveraineté, en 1830 et en 1848, elle exerça son ascendant au profit de la paix et épargna aux vainqueurs l'abus de leur victoire. Lorsque les révoltés ne reconnaissaient plus d'autre autorité que la leur, ils reconnurent encore la voix de la sœur Rosalie; les jours où la force publique elle-même n'avait plus entrée dans ces rues étroites qui semblaient faites pour les luttes civiles, la sœur entrait à toute heure, exerçait la police, rétablissait l'ordre, arrêtait les barricades en voie de construction et faisait remettre à leur place les pavés déjà soulevés. Elle arracha plus d'un proscrit à la fureur populaire, Au moment où, victimes des passions et des calomnies antichrétiennes, les prêtres étaient injuriés dans les rues, les églises menacées, l'archevêché pris d'assaut et démoli [1], la maison de la rue de l'Épée-de-Bois servit de

[1] La sœur Rosalie avait été avertie du sac de l'archevêché par un pauvre qui,

retraite à des religieux dont le seul crime était de se dévouer nuit et jour au salut de ceux qui les maudissaient. La sœur Rosalie les reçut et les traita comme autrefois, pendant la persécution, les saintes femmes accueillaient et servaient les ministres du Seigneur; elle offrit aussi un asile à Mgr de Quélen, obligé de se cacher dans son diocèse comme un malfaiteur, et qui ne devait reparaître qu'à l'appel du choléra dans la chaire de Notre-Dame, pour se venger de ses persécuteurs en adoptant leurs enfants orphelins.

Quand elle racontait ces scènes d'un autre temps, ces jours passagers d'égarement, elle avait soin d'ajouter, pour justifier les hommes de son quartier : « Ils ne savaient pas que nous avions tous ces saints prêtres dans notre maison; mais, s'ils l'eussent su, ils nous auraient aidées à les protéger. » Et en effet, plus tard, dans une des sanglantes journées de juin, des religieuses vouées à l'éducation des petites filles avaient entendu proférer des menaces d'incendie contre leur établissement; dans leurs inquiétudes mortelles, elles préviennent la sœur Rosalie; celle-ci leur fait dire de se rassurer : le soir même, à sa demande, un poste d'hommes armés était installé devant la maison, et le chef ordonnait à ses soldats de ne faire aucun bruit, de peur de troubler le repos des sœurs et des petites filles. La consigne fut fidèlement exécutée.

Mais sa protection ne s'arrêtait pas à ceux que la révolution triomphante poursuivait de ses coups; elle avait aussi compassion des hommes qui, engagés dans ces luttes civiles, avaient à rendre compte de leur défaite au gouvernement vainqueur; elle les visitait dans leurs prisons, cherchait à leur être secourable, souvent même parvenait à les sauver; fidèle à sa mission de représenter la charité sur la terre, elle n'avait qu'un but et qu'une pensée : détourner le coup de la tête qu'on allait frapper, dérober à la poursuite le fugitif, le proscrit. Elle protégeait successivement la société et ceux qu'elle avait vaincus, et arrêtait le bras de toutes les vengeances, quels qu'en fussent la cause ou le prétexte.

Après les émeutes qui agitèrent le commencement du règne de Louis-Philippe, des hommes appartenant aux partis les plus opposés furent accusés d'avoir pris part à la révolte et condamnés à mort par contumace; plusieurs, poursuivis par la police avec son habileté et sa persévérance habituelles, s'adressèrent à la sœur Rosalie, dont ils avaient entendu parler, et lui demandèrent de les sauver; la sœur n'écouta que sa pitié, les cacha, leur procura des déguisements, des guides sûrs, et trouva moyen d'en faire évader quelques-uns. Elle

la veille, avait refusé un bon de pain en lui disant : « Ma sœur, nous n'avons pas besoin de cartes, demain nous pillons l'archevêché. »

fut dénoncée comme coupable d'avoir aidé les rebelles à échapper à la vengeance de la justice, le chef de la police de sûreté, à qui elle avait rendu quelques services et qui en était très-reconnaissant, vint l'avertir qu'un mandat d'amener allait être décerné contre elle. La bonne sœur ne redoutait pas la prison, mais elle craignait, en y allant, disait-elle depuis, de déshonorer la communauté; elle n'en persista pas moins dans ses efforts en faveur des condamnés et parvint encore à en faire partir un des plus importants et des plus compromis. Averti de ce fait, M. Gisquet, alors préfet de police, signe l'ordre de son arrestation et le remet à son premier agent pour qu'il soit mis sur-le-champ à exécution. Celui-ci le supplie d'épargner cette injure à la mère des pauvres : « Son arrestation, ajoute-t-il, soulèverait le faubourg Saint-Marceau et deviendrait le signal d'une émeute que nous ne pourrions pas réprimer, tout le peuple prendrait les armes pour elle. — Cette sœur Rosalie est donc bien puissante! s'écrie le préfet ; eh bien, je veux aller la voir. »

Il se rend immédiatement à la rue de l'Épée-de-Bois, traverse la foule qui attendait comme toujours à la porte du parloir, et, sans se faire annoncer, demande à parler à la supérieure. La sœur Rosalie, qui ne l'avait jamais vu, l'accueille avec sa politesse habituelle, le prie d'attendre qu'elle ait fini avec ses pauvres, donne, comme à l'ordinaire, ses charitables consultations, et, l'audience terminée, revient à son visiteur inconnu, s'excuse de l'avoir retenu si longtemps, et lui demande ce qu'elle peut faire pour son service. « Madame, répond le préfet, je ne suis pas venu vous demander des services, mais plutôt vous en rendre : je suis le préfet de police... » La bonne sœur redouble de politesses et d'excuses. « Savez-vous, ma sœur, continue M. Gisquet, que vous vous êtes gravement compromise? Au mépris des lois, vous avez fait évader un officier de l'ex-garde royale qui, par sa révolte ouverte contre le gouvernement, avait mérité les peines les plus sévères; j'avais déjà donné l'ordre de vous arrêter, je l'ai retiré à la prière d'un de mes agents; mais je viens, et je veux savoir comment vous avez osé vous mettre ainsi en rébellion contre la loi.

— M. le préfet, lui répond la sœur Rosalie, je suis fille de la charité; je n'ai pas de drapeau; je viens en aide aux malheureux partout où je les rencontre; je cherche à leur faire du bien sans les juger, et, je vous le promets, si jamais vous étiez poursuivi vous-même et que vous me demandiez secours, il ne vous serait pas refusé. » Dans un temps de révolution, cette parole n'était pas une promesse vaine; M. Gisquet ne put s'empêcher d'en sourire et peut-être, au fond du cœur, d'en trembler.

Une conversation s'établit entre le préfet et la sœur, où celle-ci s'efforça de faire comprendre au magistrat que la charité n'avait pas

les mêmes devoirs que la police, et qu'après la bataille elle était toujours du parti des blessés et des vaincus; le préfet de police ne pouvait sur ce point lui donner raison, mais il fut enchanté de sa franchise; il n'échappa pas à l'ascendant qu'elle exerçait sur tout le monde, la remerçia de ses explications; puis, au moment de la quitter : « Je veux bien fermer les yeux sur le passé, lui dit-il; mais, de grâce, ma sœur, ne recommencez pas, il nous serait trop pénible de sévir contre vous. — M. le préfet, lui dit la sœur Rosalie en le reconduisant, en vérité je ne puis vous le promettre; je sens que, si pareille œuvre se présentait, je n'aurais pas le courage de la refuser; une fille de Saint-Vincent de Paul n'a jamais le droit, quelle qu'en soit la conséquence, de manquer à la charité.

La semaine suivante, un des chefs de la Vendée, venu pour la remercier d'avoir donné un asile et du pain à plusieurs de ses compagnons d'infortune, était encore chez elle, lorsqu'elle voit entrer le commissaire de police. Cette visite imprévue ne la trouble pas. D'un signe rapide, elle indique au Vendéen le péril de la situation et la nécessité de s'éloigner au plus vite, et, par l'intérêt et le charme de sa conversation, elle parvient à retenir plus d'une heure le commissaire, qui laisse ainsi le temps au proscrit d'échapper à sa poursuite.

Quelques jours après, le commissaire de police se plaignait à la sœur du mauvais tour qu'elle lui avait joué : « Que voulez-vous, monsieur, lui dit-elle; je l'ai fait autant pour vous que pour lui : j'ai voulu vous éviter le chagrin de le prendre et la peine de le garder; n'ai-je pas bien fait? »

La sœur Rosalie avait raison : dans ces temps mobiles et agités, où la roue de la fortune tourne si souvent et si vite, n'est-ce pas rendre service aux hommes qui triomphent que de leur épargner la nécessité de punir aujourd'hui, pour que demain ils ne soient pas condamnés à leur tour? On en fit bientôt au faubourg Saint-Marceau une petite expérience.

Une mesure imprudente avait soulevé la population contre un agent de l'autorité; les têtes s'étaient montées; on se réunit devant sa maison; on pousse contre lui des cris et des menaces; il ne sait plus comment sortir. Il a la pensée de faire prévenir la sœur Rosalie. La supérieure accourt, interpelle les turbulents par leurs noms, les gronde de quitter leur travail pour une si méchante œuvre, leur représente le mal qu'ils vont attirer sur eux et sur leurs familles. Sa voix est écoutée; chacun retourne à son ouvrage; le commencement d'émeute se dissipe de lui-même, et le fonctionnaire retrouve sa liberté.

Pendant la disette de 1847, qui prépara la révolution de Février, la sœur Rosalie fit des prodiges pour nourrir son peuple; elle était parve-

nue à lui faire prendre patience, et, tout en s'effrayant des dangereuses doctrines et des menaçantes influences qui pénétraient dans les esprits à l'aide de la cherté du pain, elle répondait de la sagesse et de la modération de son faubourg. 1848 parut d'abord lui donner raison : dans les scènes qui précédèrent et accompagnèrent les journées de Février, l'insurrection vint d'ailleurs. Le faubourg Saint-Marceau accepta la république sans l'avoir provoquée, et ne mêla à sa proclamation rien de ce qui devait rappeler les sanglants souvenirs de la première Révolution[1].

Les débuts se passèrent dans un mélange d'illusions et de souffrances; nulle part le travail ne fut plus atteint, la misère plus profonde; nulle part on ne souffrit plus de la suspension du commerce et des réductions de la fortune publique et privée : ce qui était gêne partout était dans ce quartier la plus affreuse misère; mais l'orgueil de la souveraineté imposait silence à la plainte, et les aspirations vers un riant avenir faisaient supporter patiemment les privations du moment.

La sœur Rosalie redoublait d'efforts, prodiguait les paroles encourageantes, les conseils bienveillants; tirait des fortunes réduites, des bourses diminuées, de quoi tromper, sinon apaiser la faim; pourvoyait aux besoins les plus pressants, et renouvelait le miracle de la multiplication des pains. De leur côté, ses voisins, ceux mêmes qui passaient pour les plus exaltés, se firent les gardiens et les protecteurs de la Communauté. Pendant près d'un mois, ils montèrent la garde à sa porte nuit et jour. L'un d'eux, dans l'ardeur de son zèle et de sa vigilance, manqua de faire feu sur l'aumônier de la maison, venu en habit laïc, à la pointe du jour, pour dire la messe. Il l'avait couché en joue, persuadé que, à cette heure, on ne pouvait arriver chez les sœurs qu'avec de mauvaises intentions.

Malheureusement, au douzième arrondissement comme dans les autres, chaque cabaret devint un club, où l'ouvrier, n'ayant plus rien à faire, passait la journée. Dans un club, l'homme ne se possède plus : enivrée de déclamations et de sophismes, son intelligence chancelle, et, sous l'impression de discours qui troublent ses idées, font bouillonner ses passions et lui donnent le vertige, sa personnalité s'efface et disparaît; il n'est plus qu'un atome de cette foule aveugle qui s'émeut et s'irrite sans avoir la conscience de son émotion et la raison de sa colère. Ces voix confuses, dont chacune isolée était pacifique, poussent ensemble un rugissement; ces bras, qui ne se levaient dans l'atelier

[1] En apprenant le changement du gouvernement et l'effervescence du peuple, une des sœurs s'était écriée en parlant des hommes du faubourg Saint-Marceau : « O ma mère, comme ils vont être méchants! » Et nous, répondit la sœur Rosalie, « comme nous allons être bonnes! »

que pour le travail, s'agitent en masse pour la destruction et le meurtre. L'ambition de quelques-uns sait donner une passion à cette force immense, une expression à cette immense voix, et chacun, absorbé dans l'ensemble, devient, entre les mains des agitateurs, l'élément d'une émeute, le pavé d'une barricade, la machine d'une révolution.

Le faubourg Saint-Marceau ne put échapper à cette fatale ivresse : il eut, comme les autres, ses journées de juin; la bataille y fut meurtrière.

Beaucoup figurèrent malgré eux derrière les barricades; car, dès le premier jour, le quartier avait été mis en état de siége par l'insurrection; l'ordre fut donné de prendre les armes; des chefs inconnus parcoururent d'étage en étage ces maisons si peuplées, arrachèrent l'ouvrier à son lit, l'enrôlèrent de force dans une troupe qui attendait à la porte, lui mirent un fusil entre les mains avec menace de le fusiller s'il n'en faisait pas usage, et le condamnèrent ainsi à l'homicide sous peine de mort. La figure sinistre, l'action terrible de ceux qui vinrent prêcher la révolte, frappèrent tellement la sœur Rosalie, que, plus tard, en racontant les tristes incidents de ces journées, elle disait : « Je crois que si, en ce moment, on était descendu en enfer, on n'y aurait pas trouvé un seul diable : ils étaient tous dans nos rues. Jamais je n'oublierai leurs visages. »

Mais, il faut le dire, un assez grand nombre d'ouvriers bien connus de la sœur n'avaient pas attendu la violence pour descendre dans la rue. Habitués, depuis Février, à une domination qui n'avait pas encore rencontré de résistance, inquiétés sur leurs droits et leurs conquêtes par d'insidieuses calomnies, ils avaient considéré la dissolution des ateliers nationaux comme une usurpation de leur souveraineté, et se faisaient gloire de mourir et de tuer pour la république démocratique et sociale.

Il y en avait plus qu'on ne pense qui n'ont jamais bien su pourquoi ils s'étaient battus : le bruit de la fusillade et l'odeur de la poudre leur étaient montés à la tête; ils avaient crié et frappé comme les autres.

Dans ces moments suprêmes où l'air est enflammé, où le vent souffle à la guerre, la destinée de chacun est à la merci du plus minime incident; le promeneur inoffensif, le spectateur amené par la curiosité, s'insurge et prend les armes pour un geste ou une parole qui l'a blessé.

Ce jour-là, la sœur Rosalie et ses compagnes furent elles-mêmes sous les armes : elles n'avaient pu empêcher le combat, elles voulurent du moins en adoucir les rigueurs et diminuer le nombre des victimes. La maison de secours devint une ambulance où les blessés des deux partis recevaient les soins d'une charité qui ne distingue plus en ésence des blessures et de la mort.

Dès le matin, beaucoup de femmes étaient venues en pleurs confier leurs maris à la garde des sœurs pour les enlever à la pression tyrannique des chefs de l'insurrection et les éloigner du champ de bataille. Les caves, les greniers, toutes les chambres non apparentes de la maison étaient pleines de pauvres gens qui fuyaient moins le danger que la révolte, moins la mort que le meurtre[1]. A chaque minute étaient transportés dans la cour hospitalière, dans la pharmacie ouverte ordinairement à des malades plus paisibles, des blessés encore tout animés du feu du combat; les sœurs reconnaissaient dans ces victimes des hommes qu'elles avaient visités, et qui étaient venus, dans des jours meilleurs, demander des conseils ou remercier d'un secours: elles tâchaient, en leur prodiguant des soins trop souvent inutiles, de glisser une parole de conciliation, d'inspirer des pensées plus douces et de ramener un peu de miséricorde dans ces âmes qui allaient en avoir si grand besoin. Souvent leurs efforts échouaient contre l'exaltation de la colère; elles ne pouvaient arrêter sur les lèvres mourantes une dernière malédiction, mais, quelquefois aussi, la vue de la sœur, de la croix qu'ils avaient autrefois bénie, le son d'une voix connue et aimée, apaisaient l'irritation, faisaient succéder des soupirs aux cris de rage, et arrachaient une de ces paroles ou de ces larmes qui, à l'heure suprême, font trouver grâce aux plus coupables.

Au plus fort de la lute, un officier de la garde mobile, qui avait bravement combattu une partie de la journée, conduit ses soldats à l'attaque d'une barricade de la rue Mouffetard, placée à l'angle de la rue de l'Épée-de-Bois, et monte le premier à l'assaut. Une décharge meurtrière, partie des rangs des insurgés, arrête, sans l'atteindre, la troupe qui le suit; emporté par son élan au-dessus de la barricade, il se trouve seul de l'autre côté. Cerné de toutes parts, ne pouvant espérer le secours de ses soldats, qui le croient mort; dans l'impossibilité de résister à la foule de ses ennemis, il n'a que le temps de s'élancer dans la rue de l'Épée-de-Bois, et, trouvant ouverte la porte de la maison de secours, se précipite au milieu des sœurs comme dans un refuge que lui offre la Providence. Une bande d'insurgés l'a reconnu, se met à sa poursuite, et arrive presque en même temps que lui. A la vue de cet homme isolé, sans espoir, livré à une troupe al-

[1] Lors du désarmement qui suivit les journées de juin, le commissaire de police, en se présentant à la maison de secours, dit à la sœur Rosalie qu'il ne venait que pour la forme, et qu'il ne cherchait pas des armes chez elle : « Vous auriez tort, lui répondit la sœur, nous en avons beaucoup. » Et elle lui remit une grande quantité de fusils et de sabres amoncelés dans une des salles de sa maison. C'étaient les armes que lui avaient confiées les ouvriers qui étaient venus lui demander un refuge pendant la bataille, et celles qu'en prévision du conflit elle avait arrachées elle-même des mains de gens qui auraient pu en faire un mauvais usage.

térée de sang, toutes les sœurs, la supérieure en tête, se jettent, par un mouvement instinctif, entre la victime et les meurtriers. Devant ce rempart inattendu, les insurgés s'arrêtent un moment : ils connaissaient tous la sœur Rosalie, et commencèrent avec elle une négociation à haute voix, où, pendant plus d'une heure, la charité disputa la vie d'un homme à la vengeance. Les assaillants sont inexorables et mêlent les plus atroces menaces contre leur ennemi aux expressions de respect pour celle que, jusque dans leur emportement, ils appelaient encore leur mère. « Nous voulons notre prisonnier, s'écrient-ils; il n'a cessé de faire massacrer nos frères; sa mort seule nous vengera de tout le mal qu'il nous a fait. » Comme la sœur leur exprime son horreur de voir ensanglanter le sol de sa cour et tuer un homme désarmé dans cette maison de miséricorde : « Laissez nous-le prendre, nous ne le tuerons pas ici; nous le conduirons dans la rue; il y recevra la peine de son crime. » Et, malgré les larmes, les promesses, malgré l'appel à la pitié, les insurgés avancent toujours en réclamant leur proie et resserrant le cercle qui les en sépare; déjà, pour atteindre plus sûrement le but, les canons des fusils s'appuient sur les épaules des sœurs, les doigts sont sur la détente, le coup mortel va partir, lorsque la sœur Rosalie, se jetant à genoux : « Voilà cinquante ans, s'écrie-t-elle, que je vous ai consacré ma vie; pour tout le bien que j'ai fait à vous, à vos femmes, à vos enfants, je vous demande la vie de cet homme. » A ce spectacle, à ce cri, les armes se relèvent, la troupe recule comme frappée de repentir, un hourra d'admiration s'échappe de ces lèvres noires de poudre, des larmes d'attendrissement coulent de ces yeux tout à l'heure impitoyables : le prisonnier était sauvé.

Deux jours après, l'ordre avait triomphé, la justice reprenait son cours, et les insurgés attendaient dans les prisons la peine de leur sédition vaincue; la cour de la maison de la rue de l'Épée-de-Bois était pleine de femmes, d'enfants, qui redemandaient leurs maris, leurs pères, et n'avaient plus d'espoir que dans la sœur Rosalie; celle-ci pleurait en cherchant à les rassurer et leur promettait d'intercéder en leur faveur. A force de demandes et de prières, elle obtint l'élargissement de ceux qui n'avaient été qu'entraînés; elle alla dans les prisons et les forts consoler les plus coupables, dont elle n'avait pu gagner la liberté. Ange de consolation entre eux et leurs familles, elle rapportait souvent des deux côtés des espérances qu'elle ne partageait pas.

Parmi les prisonniers se trouvait un ouvrier laborieux, à qui la sœur Rosalie s'intéressait beaucoup avant la révolte; il passait pour un des hommes les plus honnêtes du quartier, mais il avait cédé à un moment de délire; des charges très-graves pesaient sur lui :

toutes les démarches, toutes les sollicitations en sa faveur avaient été inutiles; il n'avait plus à attendre qu'une prochaine et terrible condamnation.

Sa fille, âgée de cinq à six ans, pleine de gentillesse et de grâce, suivait l'école des sœurs; elle y venait pleurer tous les jours; depuis l'arrestation de son père, rien ne pouvait la consoler. Sur ces entrefaites, le général Cavaignac vient voir la sœur Rosalie; elle le conduit à l'école, et, appelant la petite fille : « Mon enfant, lui dit-elle, voilà un monsieur qui, s'il le veut, peut vous rendre votre père. » A ces mots, l'enfant s'agenouille, joint les mains, et, d'une voix entrecoupée de sanglots : « Oh! mon bon monsieur, s'écrie-t-elle, rendez-moi mon papa, il est si bon! nous avons si grand besoin de lui! — Mais, dit le général, il a sans doute fait quelque chose de mal? — Non, bien sûr; maman m'a dit que non, et d'ailleurs, je vous le promets, il ne le fera plus. Grâce, grâce! rendez-le-moi, je vous aimerai bien. »

Les regards suppliants de la sœur appuyaient les paroles de l'enfant, on eût dit un ange inspiré par une sainte. Le général sortit très-ému, et, peu de jours après, le prisonnier était rendu à sa famille, heureux d'avoir eu pour plaider sa cause deux avocats qui n'en perdent guère, l'innocence et la charité.

Quelques jours après ces sanglantes luttes, l'administration, justement préoccupée de la misère qui devait en être la suite et de l'état de souffrance et d'excitation des familles dont les chefs étaient prisonniers ou fugitifs, ordonna de larges distributions de secours dans le douzième arrondissement; mais le désir de soulager rapidement des gens menacés de mourir de faim entraîna d'immenses abus; on vit alors des habitants des quartiers lointains venir chercher en omnibus les cartes qui se délivraient sans examen et sans contrôle; d'autres, sans se déranger, louaient des habits qui leur permettaient de se présenter plusieurs fois au même bureau en cachant sous la variété des costumes l'identité de la personne. Le maire, qui avait exercé si souvent la charité envers les pauvres aliénés et aimait à suivre les inspirations de la sœur Rosalie, s'entendit avec elle pour corriger les erreurs de ce premier moment et faire produire à la générosité de la ville de Paris des fruits d'apaisement et de conciliation. Des hommes de cœur et de bonne volonté acceptèrent la mission de visiter les maisons de ces quartiers où la guerre civile avait sévi, d'y découvrir les misères qui avaient peur de se trahir et de porter avec les secours, de douces et bienveillantes paroles. La sœur Rosalie donna elle-même la pensée de cette organisation, la fit fonctionner dans sa division, seconda les visiteurs de son zèle et de son expérience, et contribua grandement au succès de l'œuvre. L'opinion publique, excitée par les derniers évé-

nements, s'inquiétait beaucoup de ces visites; à l'entendre, la haine, la vengeance, toutes les passions coupables qu'inspire la défaite dans un mauvais cœur s'étaient réfugiées là; d'atroces menaces attendaient l'audacieux qui viendrait substituer à la dette de l'État l'aumône humiliante de la charité, et les avis les plus fraternels avaient la chance d'être accueillis à coups de fusil. La sœur Rosalie ne partageait aucune de ces craintes; elle assurait que, sauf de rares exceptions, les visiteurs seraient bien reçus, que l'homme mêlé à la foule dans une réunion politique ou derrière une barricade n'était plus le même dans sa chambre, à côté de sa femme, entouré de ses petits enfants. Dans la famille, en effet, l'homme se retrouve avec sa conscience, ses bons instincts, sa puissance d'affection et de dévouement, le père se montre digne, laborieux, sévère, parce qu'il se sent responsable de l'avenir de ceux qu'il aime. A la vue de ses enfants, s'apaisent les orages qui grondaient au fond de son âme. Qu'un ami inconnu se présente alors, s'enquière du travail, de l'âge des enfants, réponde plus qu'il n'interroge, écoute plus longtemps qu'il ne parle, compatisse à la souffrance, comprenne les plaintes et montre les imperfections de la société, cette grande accusée de toutes les douleurs et de tous les crimes, non comme un bien, mais comme une infirmité attachée à notre nature incapable de se prêter aux perfections que nous aimons à rêver tous, il est bien accueilli, les cœurs s'épanouissent à sa parole; il est initié aux mystères de la famille, découvre des vertus secrètes, des délicatesses cachées, des actes d'abnégation et de probité qu'il n'eût jamais soupçonnés. En comparant cette heure passée dans une conversation intime avec les émotions du club et les agitations de la place publique, il s'expliquera le contraste qui se rencontre à chaque pas dans l'existence du peuple, mélange étonnant de résignation et de révolte, de générosité et de violence, et capable à la fois des plus grands excès et des plus héroïques vertus.

L'événement prouva que la confiance de la sœur ne l'avait pas trompée.

Pendant plusieurs mois, la charité, réparant les ruines, consolant les deuils, apaisant les colères, prit possession de toutes ces rues qui portaient encore les traces de la terrible bataille, fut accueillie avec reconnaissance, ramena des sentiments pacifiques dans ces cœurs ulcérés et changea en affection les rancunes et les préventions les plus redoutables.

Ce fut dans une de ces visites qu'un élève de la sœur Rosalie rencontra un artiste distingué, un contre-maître habile, que son intelligence et son industrie plaçaient à la tête des ouvriers de Paris. Emporté par le mouvement de Février, il avait quitté l'usine pour le club, le travail pour la politique, s'était nourri de tous les systèmes socia-

listes, de toutes les théories humanitaires, et, pour les faire triompher, avait pris les armes aux journées de juin. Depuis la défaite, il vivait dans une mansarde avec sa femme malade, ses enfants affamés, sans appeler un médecin, sans parler à personne, sans rien faire pour combattre la maladie et la misère. Le visiteur eut grand'peine à obtenir que la porte lui fût ouverte; l'ouvrier, l'œil hagard, la barbe longue, les vêtements en désordre, ne le reçut qu'en murmurant, ne l'introduisit qu'avec répugnance; ses questions furent d'abord repoussées comme indiscrètes, ses offres de secours parurent des humiliations; quand, avec le tact que donne l'esprit de fraternité chrétienne et la persévérance que ne décourge aucun mauvais accueil, il fut parvenu à détendre cette humeur altière, et qu'un peu de confiance fit déborder l'amertume accumulée au fond de ce cœur, le contre-maître étala les griefs qu'il nourrissait contre la société : il reprocha à son organisation actuelle tous les malheurs, tous les désordres qui troublent le monde, et la rendit responsable du sang versé pour la détruire; puis, entraînant son interlocuteur dans un cabinet où gisaient sur la paille sa femme défaillante, ses enfants criant la faim : « Voyez, dit-il, ce que la société a fait de ma famille; comment voulez-vous que je ne la poursuive pas de ma haine, que je ne mette pas tous mes efforts à la renverser? » Le jeune homme ne s'indigna pas de ces exclamations, ne se heurta pas contre cette colère; mais il adressa quelques bonnes paroles à la femme, s'enquit de ses souffrances, fit taire, en les caressant, les plaintes des enfants; puis, faisant tomber doucement la conversation sur l'histoire de la jeunesse, du mariage, des anciens travaux de l'ouvrier, il l'amena, sans qu'il s'en aperçût, à convenir qu'à cette époque de rudes labeurs et de journées bien employées la vie était plus douce et l'avenir plus riant qu'aujourd'hui, qu'il était plus heureux avant de songer à changer le monde et d'apprendre dans les livres et dans les discours ce qui manquait à son bonheur. Ce retour aux souvenirs des premiers succès, des premières joies, fit trêve un instant aux irritations du présent; lorsque son visiteur le quitta, après un long entretien, l'ouvrier avait consenti à recevoir, comme un prêt qu'il rendrait sur son premier salaire, l'argent destiné à payer le médecin et le pain, et, en reconduisant celui qu'il avait d'abord si mal reçu, il le salua avec une politesse dont la réserve un peu affectée trahissait un commencement de reconnaissance.

A la fin de chaque tournée, les visiteurs se réunissaient à la maison de secours pour rendre compte de leurs courses; celui-ci, encore tout ému de la découverte qu'il venait de faire, la raconta avec chaleur, fit partager à ceux qui l'écoutaient sa pitié pour cette pauvre famille, victime de tant de préjugés et d'illusions, et obtint de la bourse commune une somme assez forte pour parer à des besoins

que chaque instant devait aggraver. Quoique déjà l'heure fût avancée, il ne voulut pas remettre au lendemain sa douce mission, et revint frapper à la porte de son nouvel ami ; celui-ci le reçut plus gracieusement que le matin, mais non sans témoigner son étonnement d'un si prompt retour; le jeune homme le lui expliqua d'un mot : « Cette société, dont vous me disiez tant de mal, lui dit-il en souriant, n'est pas aussi mauvaise que vous le pensiez, elle a encore de bonnes gens qui ne sont pas insensibles aux maux de leurs frères ; je leur ai raconté que l'un d'eux était momentanément dans la gêne, qu'il avait besoin d'une petite avance pour reprendre son travail; ils se sont empressés de mettre cette avance à ma disposition, et j'ai voulu me donner dès ce soir le plaisir de vous la porter moi-même. » Ces paroles firent tomber la réserve de l'ouvrier; il saisit la main de son jeune visiteur, la lui serre affectueusement, et, les larmes aux yeux, la voix profondément émue : « Oh ! monsieur, lui dit-il, je suis sûr que vous n'êtes pas riche; si vous l'étiez, vous n'auriez pas fait ce que vous venez de faire !... » Il y a dans cette exclamation une révélation douloureuse, car elle exprime la pensée d'un grand nombre. Aux yeux d'une partie du peuple, aveuglée par une injuste prévention, le riche est incapable de générosité et de grandeur d'âme, et la vertu, incompatible avec la fortune; mais, il faut le reconnaître, cette injustice, cette animosité contre la richesse, font un triste contre-poids à une autre injustice, à une autre animosité. Au milieu de la nation, il s'est formé deux peuples, et comme deux familles qui se croient et se disent ennemies, et ne voient que les torts et les vices de leurs adversaires; ils semblent mettre leur joie à découvrir des motifs de les condamner et de les haïr, et, comme l'humanité, à tous les degrés, ne manque jamais de faiblesses et même de crimes, il est facile de trouver des prétextes à la haine et de justifier les préventions; il y aura toujours des avares insensibles aux maux de leurs frères, des superbes qui insulteront à leur misère, des ambitieux qui s'en feront un marchepied; toujours aussi des envieux, avides de renversement au profit de leur débauche et de leur paresse, seront prêts à s'élever, non par le travail, mais par la ruine des autres, et chercheront une fortune facile dans les désordres et les révolutions. A côté de ces griefs et de ces abus de la richesse et de la pauvreté, les uns oublient combien, au milieu de ce monde, que l'on croit enivré de luxe et prêt à tout sacrifier à ses plaisirs, il se fait de bonnes œuvres, il se fonde d'institutions charitables; combien, parmi les heureux du siècle, se dévouent, prêtres ou religieuses, à l'instruction de toutes les ignorances, au soulagement de toutes les misères; combien se plaisent, hommes et femmes du monde, à s'occuper des faibles, à secourir les malades, à faire, dans leurs plaisirs et leur bien-être, la part de

celui qui souffre; les autres méconnaissent trop souvent les bonnes qualités de ce peuple qu'ils accusent et dont ils ont peur : on ne voit que son ingratitude envers des bienfaits souvent mal donnés, on ne tient pas compte de sa reconnaissance pour les dons qui viennent du cœur; on dénonce les colères et les révoltes de quelques mauvaises journées, mais on se tait sur le courage, la résignation de tous les jours, et on ne regarde pas ce que le peuple fait à chaque heure, pour racheter les maux qu'ont entraînés ses passions, son ignorance, son impatience de la discipline et de l'ordre : des enfants sont adoptés par de pauvres gens qui peuvent à peine élever leur famille; le repos de la nuit, si nécessaire après de rudes travaux, est sacrifié auprès du lit d'un malade. Enfin, des millions d'infortunés sont sauvés quotidiennement par la charité populaire. Sans elle, dans la capitale, un grand problème serait insoluble : beaucoup de familles ne parviennent pas à tirer le strict nécessaire de leur travail imparfait et de tous les dons réunis de la bienfaisance publique et privée. Un déficit se trouve toujours entre leurs ressources et les dépenses qu'il leur faut faire pour ne pas mourir de faim et de froid, et ce déficit est comblé par la générosité de voisins presque aussi pauvres que ceux qu'ils secourent.

Pendant sa longue carrière, la sœur Rosalie s'est attachée à combattre ces mutuelles préventions, qui portent en germe une guerre sociale. Elle travaillait sans relâche à faire revenir les riches et les pauvres, ceux qui possèdent et ceux qui travaillent, de la rigueur et de l'injustice de leurs jugements; elle les rapprochait, les mêlait ensemble dans son affection et ses œuvres, parlait toujours aux uns des mérites des autres, et ne perdait pas une occasion de faire rendre à tous la justice, bien plus difficile à obtenir que la charité.

Le vicomte de Melun.

L'ASIE ET L'EUROPE

I

Les destinées de l'Europe sont solidaires des destinées du monde. Depuis les jours de Darius et de Xerxès, une portion de notre avenir est comme engrenée, d'une part, dans celui de l'Asie; d'autre part, l'Amérique est une jeune Europe. Jamais, il est vrai, il ne sera question d'une jeune Asie; jamais l'Asie, surchargée d'années, ne deviendra la fille d'une Europe toujours vivace sans doute, mais déjà vieille dans l'ordre des temps, et fille elle-même d'une Asie déjà séculairement constituée quand l'Europe balbutiait encore avec les lèvres de l'enfance. Il n'en reste pas moins certain que l'Asie pèsera toujours d'un tout autre poids, dans les destinées du monde européen, que l'Amérique. C'est que l'Asie fut le berceau des religions, et que l'Amérique n'est qu'un effluve de nos passions et de nos transactions commerciales.

De quel intérêt s'anime donc, pour nous, l'étude approfondie de cette antique Asie, dont nous sommes les fils? Et combien cet intérêt est supérieur à celui qu'excite l'Amérique! Faisons abstraction du passé, parlons de l'avenir. Nous demeurons Européens en Asie, tandis que nous cessons d'être Européens, et que nous devenons Américains dans la Transantlantique. En Asie, nous sommes déjà, et nous deviendrons de plus en plus les maîtres dans le cours des âges; l'Amérique, au contraire, se détachera toujours davantage de la mère patrie. Elle sera une seconde Europe, mais elle ne sera pas notre Europe.

Si nous devenions Asiatiques en Asie, nous y cesserions d'être. Il nous y arriverait ce qui est arrivé aux Mongols et aux Mantchoux dans la Chine, aux Turcs et aux Mongols dans la Perse et dans l'Inde : nous y serions noyés. Mais le danger n'est pas là, car nous avons sur les Asiatiques de larges et puissantes initiatives, des initiatives que ne donne pas la force des armes. Nous leur apportons notre volonté et notre esprit de suite, notre caractère et notre indépendance. Nous pos-

sédons tout ce qui manque aux Asiatiques. Mais, par une sorte de compensation, ceux-ci ont en surabondance l'esprit qui porte à la pensée et à la réflexion, esprit que nous sommes trop enclins à négliger dans le courant de nos occupations communes. Si nous les guérissons de leur manque d'énergie, en retour ils nous guériront du cours de nos frivolités mondaines.

Il y aura donc ainsi en Asie une nouvelle Asie, mais non pas une jeune Asie ; il y aura une Asie *activée* par la vieille Europe, comme il y aura une Europe qui mettra un frein, chez elle à cette vulgarité, à cette dissipation démocratique à laquelle nous courons risque de succomber. Ce ne seront pas seulement l'industrie et le commerce, ce seront encore la science et la religion qui s'ouvriront, en Asie, des carrières sans limites. Nous nous reproduisons en Amérique, mais nous nous greffons en Asie ; et nous avons besoin de cette greffe pour sortir de cette ivresse de vanité où nous plongent incessamment nos prospérités industrielles et commerciales.

Pour quiconque y réfléchit, quel spectacle que celui des destinées européennes!

Reculons jusqu'au seizième siècle. Les Espagnols se jettent sur l'Amérique comme sur une proie, ils y boivent l'or à travers une mer de sang. Dans leur civilisation naissante, le Mexique et le Pérou succombent sous le mousquet européen. Nul doute, au reste, que l'Attique de Périclès et la Rome des Scipions n'eussent également succombé devant la poudre à canon.

Le Portugal roule dans l'ornière de l'Espagne. L'or qu'il gagne avec tant de facilité finit par l'appauvrir, comme il a fini par appauvrir l'héroïque Espagne. Pour juger de la politique de ces deux portions de la Péninsule, on n'a qu'à voir cette incorrigible impuissance des ci-devant colonies de l'Amérique espagnole. On a voulu des peuples paternellement asservis, et on a récolté des rebelles sans énergie et sans avenir.

Le Hollandais, à son tour, broute sur les pas du Portugais et de l'Espagnol, il broute ses colonies jusqu'à fond, jusqu'à l'épuisement absolu du sol : voyez où en est maintenant sa puissance dans les diverses portions du globe où il avait mis sa dent!

L'Angleterre et la France ont seules renouvelé l'Amérique en la rendant européenne. L'Amérique est devenue telle en cessant d'être coloniale, et elle a cessé d'être coloniale à la suite de la migration de ces fils déshérités de l'Angleterre, qui, ne trouvant plus à se caser dans la vieille Europe, avec leurs nouvelles idées ou avec leurs nouveaux besoins, ont trouvé un espace en Amérique pour y courir l'expérience de leurs vérités, de leurs nécessités et de leurs chimères.

A la différence de l'Amérique, l'Asie ne peut être pour nous ni une

colonie ni une matière à expériences. Elle doit être pour nous le but d'une activité prolongée, qui s'agrandit avec nos propres destinées et avec les embarras que ces destinées nous causent.

Ce n'est pas que nous ayons commencé par jouer un beau rôle en Orient. L'Angleterre a longtemps agi dans l'Inde comme Rome et ses proconsuls; elle s'y est grandie par le machiavélisme; mais elle a fini par opérer un grand bien à travers un grand mal. Elle a brisé la chaîne de l'Islam, qui pesait sur les peuples de l'Inde; elle a de plus établi la communication la plus intime entre l'Inde et l'Occident, en nous révélant la parenté d'origine qui existe entre les principaux peuples de souche brahmanique ou de souche persane, et les peuples de la vieille Europe, dont l'Europe actuelle est devenue le rejeton.

Mais l'Inde n'est pas le but unique de l'action de l'Europe sur l'Asie : au delà de l'Inde, il y a la Chine.

La Chine n'est pas accessible comme l'Inde, mais l'Europe possède aujourd'hui le secret de la force comme de la faiblesse du Céleste Empire. La Russie est l'évidente maîtresse de l'avenir dans tout le nord de l'Asie, et ce nord de l'Asie aboutit à l'extrême orient de la Chine. Cet extrême orient subira l'action russe. Ce sera l'œuvre des siècles, mais c'est là un résultat finalement infaillible. L'Angletere, en agrandissant ses destinées du côté de l'Indo-Chine, touchera elle-même infailliblement au Céleste Empire par la partie méridionale. L'Angleterre et la Russie se rapprochent donc, pour ainsi dire, en Asie, à travers d'immenses distances; mais elles pourront s'y rapprocher à l'infini, sans jamais s'y heurter de front, si elles sont sages et prévoyantes, et non pas puérilement ambitieuses.

La Chine, au reste, n'est pas envahissable comme l'Inde, d'abord à raison de sa position géographique, ensuite par une conséquence de son unité administrative. Mais la Chine aura son mouvement infaillible, déterminé par le contact de la science européenne, par l'agrandissement du commerce de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis de l'Amérique dans ses parages, ainsi que par le mouvement du commerce russe de la Sibérie (la Russie surplombant sur cette foule de hordes tongouses et de hordes mongoles, qui eurent le secret de se rendre maîtresses de la Chine à diverses reprises).

II

Interrogeons maintenant la position mutuelle de l'Europe et de l'Asie, en face d'un tout autre monde, du monde de l'Islam.

Rien n'a été plus facile que d'abattre l'Islam dans l'Inde païenne, où il n'avait que de misérables racines. Les seuls guerriers redoutables

que l'Islam y eût laissés ont été les Afghans; mais les Sihks leur avaient coupé l'herbe sous le pied, avant que les Anglais eussent, à leur tour, renversé la puissance des Sihks.

Les Béloutsches du Sind, musulmans énergiques et farouches, étrangers à l'Inde comme les Afghans, n'ont pas davantage résisté à l'art de la guerre européen. Pour trouver les pareils des Afghans et des Béloutsches en fait d'énergie militaire, il faudrait fouiller les montagnes de la Médie et de la portion orientale de l'Arménie; il faudrait y réveiller le lion kourde; mais personne n'ira d'ici à longtemps le rechercher encore dans les antres de ses montagnes.

Toute autre est la position de l'empire persan et de l'empire ottoman. La même race turque domine dans les deux pays, sous deux formes. En Perse, le grand ressort est la passion des *Schiites*, qui sont en guerre avec les Afghans de la secte *Sunnite;* en Turquie, tout est Sunnite de religion et animé d'une haine furieuse contre l'hétéroxie des Schiites. La Perse est assez une et supporte avec peine le joug de la dynastie des Khadjars, d'origine turcomane; l'empire turc, au contraire, est un capharnaüm de peuples hétérogènes, aussi bien en Asie qu'en Europe. Ces peuples sont les ennemis jurés des Turcs, qui ont leur racine dans la haute Asie, dont ils sont venus en conquérants, et qui ne maintiennent leur domination en Asie que par la force des armes. C'est ce qu'on ne sait pas assez en Europe.

Qu'on soulève le drap de mort qui pèse sur la poitrine de tant de peuples fatigués, qu'on regarde au-dessous de cette couche de Tartares qui parlent haut dans la Perse et dans les domaines du Sultan, mais qui commandent sans intelligence, et qui n'ont de l'empire que le bâton en guise de sceptre. On y verra le peu de consistance de ces souverains si redoutés de la vieille Asie.

J'ai déjà mis à part, toutefois, les Afghans, les Béloutsches, les Kurdes, races indomptables. Je signalerai encore les Bédouins, dans lesquels le génie de l'Islam s'est incarné. Ceux-ci n'ont pas permis aux Turcs de prendre l'envergure de leurs ailes. Mais les Persans, mais les Syriens, mais les peuples de la Chaldée, mais tous les laboureurs de souche arabe, d'une part, les Grecs et les Arméniens de l'autre, poussent de longs et stériles gémissements, esclaves d'un joug dont ils sont impuissants à se défaire.

Si nous exceptons les Arméniens demeurés généralement sains, les Arméniens chez lesquels il y a une étoffe d'avenir, le reste de ces populations est dans une condition misérable. L'esprit est debout, mais le cœur a langui, à peine ont-ils un souvenir d'eux-mêmes.

C'est au milieu de ces populations, cependant, que l'esprit européen se met à pénétrer à la longue. La politique européenne s'étant récemment assise dans les Conseils du Sultan même, le commerce s'a-

vance déjà de toutes parts, à la suite de ces entreprises. Ici les Anglais ont pris les devants, ambitionnant toutes les grandes voies de communication, sottement encombrées pendant la longue domination des Turcs, dans la Syrie, dans l'Arménie, dans l'Asie Mineure. Ils tâtent toutes les routes qui pourraient les rendre maîtres de la navigation du Tigre et de l'Euphrate. Leur prévoyance du côté de la Russie est longue. La Russie tient le Caucase, et c'est là une épine que les Anglais rencontreront toujours sur leur route, et qu'ils ne parviendront jamais à s'arracher du pied. La Russie aura la navigation des deux mers intérieures de l'Asie, de la mer d'Aral et de la mer Caspienne. Tôt ou tard on la verra s'avancer sur les rives de l'Oxus et de l'Iaxarte. Voilà pourquoi les Anglais cherchent un contre-poids,dans le midi de l'Asie, à cette grandeur inattaquable que la Russie possède dans le Nord. Voilà pourquoi les cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg sont en rivalité, non-seulement à Constantinople, mais surtout à Téhéran et à Caboul, et voilà pourquoi aussi les Anglais aspirent aux communications avec Hérat et avec Bokhara.

C'est donc évidemment l'occident de l'Asie, c'est l'Asie musulmane par excellence qui deviendra le théâtre des plus grands événements qui s'accompliront dans l'avenir du monde.

La Russie est la maîtresse de la Sibérie, et elle surplombe par la Sibérie sur ces régions de l'Asie centrale qui furent, dans la nuit des temps, le berceau des races européennes, j'entends parler de ces régions au nord de l'Inde et de la Perse, qui furent, de tout temps, la proie des Scythes et des Tartares, où ils dominent sur des races parentes de la Perse et des peuples de l'Inde, sur les cultivateurs des fertiles régions de Bactres et de Samarcande, du côté de l'occident, de Cashghar, de Yarkand et de Khoten, du côté de l'orient. L'Angleterre frémit, mais elle ne peut rien y faire. Elle n'a pas les hordes des Kirghiz et des Turcomans à sa disposition, comme la Russie. Sur ce point encore, comme du côté de la Chine, l'Angleterre et la Russie peuvent se nuire beaucoup; mais elles ne peuvent ni s'étouffer ni s'amoindrir. Cela devrait leur être une leçon pour se tolérer mutuellement. En outre, leur sagesse commune devrait leur ôter l'envie de jalouser les autres influences européennes, je veux dire ces influences françaises et allemandes qui ont un penchant d'expansion commerciale vers l'Orient, du côté de la Méditerranée et du Danube. Cette impulsion orientale saisira les Européens avec une énergie toujours croissante. Si donc l'empire Turc est bien avisé, il y verra le seul moyen qui lui soit offert par la Providence pour s'établir sur un pied européen, car son pied asiatique est pourri.

BARON D'ECKSTEIN.

RÉCIT

DE

L'ARRESTATION DE LOUIS XVI A VARENNES

D'APRÈS DES PIÈCES AUTHENTIQUES ET INÉDITES

LA TRADITION LOCALE ET LES SOUVENIRS DES TÉMOINS OCULAIRES.

Si l'on s'est donné la peine de lire les documents que je publiais ici-même, il y a peu de temps, et les réflexions dont j'ai cru devoir les accompagner, on comprendra facilement, j'espère, le motif qui me fait revenir, après tant d'autres, sur cette page importante de notre histoire. Puisque je pouvais, pour ma part, contribuer à l'éclaircir et à la compléter, il ne m'était pas permis de me taire. Après avoir mis les pièces principales sous les yeux du lecteur, je viens donc achever aujourd'hui la tâche commencée, en donnant le récit même et le récit fort circonstancié des événements[1]. Placé sur les lieux, à portée de recueillir et de vérifier chaque détail par moi-même, de puiser avec prudence dans les traditions, d'interroger les nestors de la bourgade, de réveiller les souvenirs lointains, mais tenaces et fidèles, des témoins et même des quelques acteurs de ce drame qui vivaient encore en ces dernières années, j'ai pu amasser lentement et sûrement tous mes matériaux, en les comparant entre eux, pour les contrôler à loisir les uns par les autres. C'est sur l'ensemble de tous ces documents, oraux ou écrits, — mine inexplorée jusqu'alors et tout à fait vierge, que repose le récit qu'on va lire.

On conçoit que ce n'est pas, à proprement parler, un chapitre d'histoire que je veux tracer ici. Je ne suis, pour ainsi dire, que le simple narrateur d'une *anecdote historique*. Au lieu de reprendre les événements *ab ovo*, en entrant dans les considérations générales; en remontant, pour les étudier, aux circonstances qui précédèrent la fuite et qui la préparèrent, je me bornerai à la simple relation de ce fait consi-

[1] V. le *Correspondant* du 25 avril 1855. — Je pense qu'on ne m'accusera pas de répétitions inutiles, si je reviens quelquefois plus au long sur certains faits que j'ai dû effleurer déjà, pour des raisons de clarté, dans mon premier article.

déré en lui-même, isolément. Je me renfermerai, pour n'en guère sortir, dans l'enceinte de Varennes, me bornant à rapporter les détails sur lesquels il m'a été donné d'acquérir des renseignements particuliers. A quoi bon m'occuper, sans nécessité, du reste, quand je n'ai rien de nouveau et de plus authentique à ajouter à l'histoire ? J'ai voulu être en mesure de pouvoir garantir par moi-même la stricte et rigoureuse exactitude de tout ce que je raconterai; j'ai voulu que, dans mon travail, tout, sans excepter les circonstances les plus minimes et les noms les plus inconnus, appartînt, autant que possible, à la réalité la plus minutieuse, et que rien ne fût donné au roman. Toutefois, je dois en prévenir mes lecteurs, j'ai dû quelquefois prendre dans les relations de mes prédécesseurs un détail secondaire, pour compléter mon récit sur les points où mes documents restaient muets : je l'ai fait rarement, avec le plus de prudence que j'ai pu, afin que ces emprunts nécessaires n'ôtassent rien aux garanties de complète authenticité qu'on doit trouver dans ces pages, et l'on verra même que, loin de m'appuyer sur ces bases peu sûres, j'ai été conduit à relever, dans mes notes, plusieurs des nombreuses erreurs et des contradictions fréquentes qu'on y rencontre.

Établissons nettement dès l'abord le lieu de la scène. La petite ville de Varennes, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Meuse, — dépendant, lors de la Révolution, du district de Clermont-en-Barrois, et peuplée d'environ seize cents habitants, — est traversée par l'Aire, qui la divise en deux parties à peu près égales. Sur la rive gauche s'élève en amphithéâtre la *ville haute*, assemblage de rues étroites et rapides, au milieu desquelles celles du Château et de la Basse-Cour, principales artères du quartier, descendent en se faisant suite depuis l'entrée de la ville, du côté de Clermont, jusqu'au pont unique jeté sur la rivière. Sur la rive droite s'étend la *ville basse*. En 1791, Varennes avait à peu près la même physionomie générale qu'aujourd'hui, — apparence de paysanne endimanchée, maison presque toutes en bois, — peu commerçante, l'air silencieux et paisible, malgré une jeunesse turbulente et médiocrement policée. Seulement, la plupart des rues étaient encore moins coquettes et plus étroites, surtout celle où l'arrestation s'accomplit. Varennes ne possédait qu'une seule place, dans le bas de la ville, devant l'église principale, et elle était occupée en grande partie par un four banal, par des pressoirs et par un large et profond ravin comblé depuis. Des deux autres qu'on y voit aujourd'hui, la première était recouverte par le tribunal du bailliage, la deuxième par une église et un cimetière, que reliait à la rue de la Basse-Cour et à un clocher subsistant encore une

voûte maintenant disparue, longue d'une soixantaine de pieds au plus et se fermant à deux battants. Il était nécessaire de tracer cette rapide description pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le maire de Varennes, George, récemment nommé député du district à l'Assemblée nationale, était remplacé, en son absence, par un officier municipal et par le procureur Sauce, un bonhomme qui allait bientôt devenir un personnage historique, à son corps défendant. Jusqu'à la nuit du 21 au 22 juin 1791, qui devait l'illustrer, cette petite bourgade n'avait pas fait grand bruit dans le monde : néanmoins les idées révolutionnaires s'y étaient introduites à la fin, comme partout; et, sans y produire beaucoup de fracas, y avaient amené leurs résultats ordinaires. Ainsi le curé avait été débouté de ses fonctions dès les derniers jours du mois d'avril de la même année, pour avoir refusé de prêter le serment; le directeur du couvent des religieuses et des Sœurs de Saint-Charles avaient fait de même : de là quelques désordres. Le conseil municipal, composé naturellement de la crème des patriotes, s'indignait de ce *fanatisme*, prenait des mesures pour le réprimer, et consignait l'expression d'un blâme énergique dans le registre de ses délibérations. Mais c'était là à peu près tout, et il n'y avait même pas encore eu de club à Varennes. Tous les bruits de la capitale trouvaient à peine un faible écho dans cette bourgade isolée des grandes routes, où l'on discutait sur les événements huit jours après qu'ils étaient accomplis.

Cependant quelques particularités avaient, depuis peu de temps, éveillé plus que jamais l'inquiète vigilance des plus fortes têtes du lieu : la curiosité s'était jointe à l'inquiétude, et les commentaires allaient leur train. Nos lecteurs savent sans doute qu'on avait échelonné, dans toutes les villes situées sur la route que devait suivre le roi en quittant Paris, des détachements plus ou moins nombreux, destinés, disait-on, à protéger l'envoi d'un trésor considérable au camp de Montmédy. On n'avait eu garde d'oublier Varennes. C'était la seule ville de l'itinéraire où il n'y eût pas de poste; aussi dut-on, pour y suppléer, y établir un relais et organiser un système de mesures qui étaient de nature à exciter les soupçons. Il suffit de jeter un coup d'œil sur quelques relations originales, et principalement sur celle du marquis de Bouillé, pour voir combien on se défiait, par cette raison, de ce petit endroit : il semblait qu'on eût dès lors comme un vague pressentiment de l'avenir. Toutefois, lorsque, parmi les trois forteresses proposées par Bouillé (les deux autres étaient Besançon et Valenciennes), Louis XVI se fut décidé pour Montmédy, — en prenant la route de Châlons et de Sainte-Ménehould, au lieu de celle de Reims, où il craignait d'être reconnu par quelqu'un de ceux qui avaient été témoins de la cérémonie du sacre, — il aima mieux, malgré toutes les objections

qu'on lui put faire, passer par Varennes, plutôt que de traverser Verdun, dont la garnison[1], la municipalité et la population presque tout entière lui avaient été représentées comme détestables. Aussi un détachement composé de cent hussards du 6e régiment, dits hussards de Lauzun, était-il venu s'établir depuis plusieurs jours dans cette bourgade. Pour éviter aux habitants l'embarras de loger cette petite garnison, on l'avait casernée dans le couvent, alors désert, des ci-devant Cordeliers,— sis sur la rive gauche de l'Aire, à l'extrémité inférieure de la ville haute, mais à l'écart et à quelque distance des maisons. Ajoutez à tout cela un va-et-vient continuel d'officiers, de voitures et d'équipages[2], les rumeurs de l'opinion publique surexcitée, les récits des voyageurs qui avaient remarqué les mêmes préparatifs et la même agitation dans les localités environnantes, en un mot mille petites circonstances insignifiantes par elles-mêmes, et qui auraient passé inaperçues en temps ordinaire, — c'en était bien assez pour donner une nouvelle force aux craintes et aux soupçons des uns, aux prédictions sinistres et aux violentes déclamations des autres.

Dès le 17 ou le 18 juin, un domestique était venu descendre, avec des chevaux, à l'hôtel du *Grand-Monarque*, le principal de l'endroit, tenu par le *patriote* Legand, et qui s'élevait dans la ville basse, à quelques pas de l'autre côté du pont. Interrogé par les autorités locales, qui lui demandèrent son passe-port et le nom de son maître, il répondit qu'il appartenait à M. de Damas, colonel d'un régiment qui devait bientôt passer par Varennes, où il avait ordre de l'attendre. Le lundi 20, la veille de l'arrestation, on vit, à cinq heures du matin, quarante hussards sortir du couvent des Cordeliers, et s'acheminer, sous la conduite d'un sous-lieutenant nommé Boudet, à la rencontre du prétendu trésor. En réalité, ils se rendaient à Pont-Sommevelle, pour y attendre le roi et l'escorter jusqu'à Sainte-Ménehould; après quoi ils étaient chargés de revenir garder, pendant dix-huit ou vingt heures, le chemin de traverse qui conduit de cette dernière ville à Varennes, pour arrêter sans nulle distinction tous les courriers qui se présenteraient, et les empêcher de passer outre. Le lendemain, 21, on annonça dans la matinée l'arrivée d'un caisson qui serait escorté d'un régiment de dragons, et ce caisson passa en effet avec un carrosse, où l'on ne crut apercevoir que des gens de suite, — mais sans escorte. Les voitures s'arrêtèrent encore au *Grand-Monarque*, au milieu d'une population inquiète, ou du moins pleine d'une curiosité malveillante,

[1] Sur beaucoup de points, à Metz, par exemple, les dispositions des soldats n'étaient pas meilleures. Bouillé avait prévenu le roi qu'il n'était pas sûr de ses troupes, et ne pouvait répondre que des Suisses et des Allemands.

[2] Le roi avait fait parvenir au marquis de Bouillé un million en assignats, pour subvenir à tous ces frais de voyage, qui se rattachaient à sa fuite.

toute prête à les arrêter pour faire du zèle, et se donner un spectacle qui plaît toujours aux masses. Cependant on se résigna à croire qu'elles se rendaient au camp, et on les laissa partir vers trois heures, mais à regret, et non sans une espèce d'émeute. Le domestique dont nous avons parlé plus haut monta dans le carrosse des gens de suite, et quitta Varennes.

Dans l'après-midi de la même journée, deux officiers, dont l'un était le deuxième fils du marquis de Bouillé, capitaine des hussards d'Esterhazy, et l'autre le marquis de Raigecourt, capitaine au régiment de Royal-Allemand, vinrent descendre à la même auberge : ils y restèrent avec leurs chevaux toute la soirée, et, pour justifier leur présence, prirent soin de donner aussi à entendre qu'ils attendaient leur général, le comte de Choiseul, dont le passage était déjà annoncé depuis quelques jours. Leur tâche, dans les préparatifs de la fuite, consistait à préparer et à surveiller le relais, qui était formé par des chevaux du comte de Choiseul, conduits par ses gens[1]; ils devaient attendre au *Grand-Monarque* qu'on vînt les avertir de l'approche du roi, pour se transporter aussitôt avec ce relais, le plus prudemment possible, au lieu du rendez-vous, c'est-à-dire dans une auberge détachée qui se trouvait un peu en avant de la ville, sur la route de Clermont.

C'était Goguelat, aide de camp de Bouillé, déjà chargé auparavant de plusieurs missions secrètes, qui avait été commis à toutes ces mesures secondaires, dont il avait concerté l'ensemble sur les lieux mêmes; c'était lui aussi qui, posté à Pont-Sommevelle, devait, aussitôt après le passage de la famille royale sur ce point, courir en avant jusqu'à Varennes, pour avertir les deux officiers de se rendre avec les chevaux au lieu désigné. Mais, par un concours de circonstances que je raconterai plus loin, il fut obligé de quitter Pont-Sommevelle avant le passage des voitures, et ne put, par conséquent, ni renseigner le roi ou ses courriers sur l'endroit où il faudrait chercher le relais, — au centre même de Varennes, — si l'on n'avait pu le transporter en dehors, — ni aller donner aux officiers le signal attendu, parce que le retard des voitures lui avait fait croire que le voyage, remis d'abord du 19 au 20, avait encore été différé d'un jour.

Telle fut, sinon pour la première origine, du moins une des causes principales de la catastrophe.

Entre quatre et cinq heures du soir, on vit passer une nouvelle voiture, chargée simplement de malles et d'équipages militaires, et de huit à dix heures, une autre encore, qui renfermait Boucher, domes-

[1] L'un d'eux, James Brisack, attaché à l'écurie du comte, joua même un petit rôle dans les événements de l'arrestation, car il fut arrêté à plusieurs reprises, et gardé à vue dans une chambre d'auberge. On peut consulter sa courte déposition.

tique du comte de Choiseul, et Léonard, coiffeur de la reine. En passant à Pont-Sommevelle; ils avaient été chargés par le comte de Choiseul de billets qu'ils devaient distribuer à divers officiers sur leur route. Ils auraient pu donner, à Stenay, des avertissements salutaires au marquis de Bouillé; mais, quand ils quittèrent Varennes, — suivant le marquis de Bouillé, au lieu de leur faire prendre le chemin de Stenay, on leur fit prendre celui de Verdun.

La foule restait stationnaire, attroupée devant l'hôtel du *Grand-Monarque*. Chacun se communiquait ses impressions personnelles, et les soupçons, sans atteindre encore à la vérité, en prenaient peu à peu le chemin. On reliait tous ces petits événements au séjour prolongé des hussards, et l'on se disait que ce trésor si bien protégé était une énorme somme d'argent que la reine envoyait à l'empereur son frère. Quelques-uns même allaient plus loin, et, se faisant l'écho des patriotes de Paris et des tribuns de clubs, murmuraient dans les groupes que ces bruits relatifs à la formation d'un camp et à la concentration des troupes sur la frontière n'étaient que des prétextes sans fondement réel, — et que c'était sans nul doute dans le but de favoriser quelque monstrueuse conspiration contre la liberté naissante et d'endormir de trop légitimes inquiétudes, qu'on alléguait la marche des Autrichiens vers la Meuse.

On conçoit avec quelle impatiente anxiété le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, témoins de ces rassemblements, que favorisait un temps magnifique et de ces alarmes de la population, effrayés eux-mêmes de ce concours de circonstances qui aggravaient le péril, attendaient l'arrivée de Goguelat. L'heure était passée, mais ils n'osaient prendre sur eux de faire sortir le relais de l'hôtel et de le transporter au lieu fixé d'avance, de peur de soulever inutilement de nouveaux et dangereux orages. Le peuple, qui les surveillait, s'apercevrait à coup sûr de ce mouvement, et une station prolongée des chevaux dans un lieu isolé, en dehors de la ville, ne manquerait pas de mettre le comble à sa défiance. Peut-être le départ de la famille royale s'était-il trouvé retardé par quelque raison fortuite : il valait donc mieux ne rien précipiter.

Vers sept heures du soir, ils allèrent se promener au-devant du courrier jusque près de Neuvilly, village intermédiaire entre Clermont et Varennes; puis, craignant que, pendant ce temps, Goguelat ne fût arrivé par quelque chemin de traverse, ils revinrent précipitamment sur leurs pas. Ils ne trouvèrent personne. L'inquiétude les gagnait de de plus en plus.

Cependant on avait observé toutes ces allées et venues; déjà même un officier municipal les avait interrogés, et ils avaient cru remarquer qu'on les épiait avec soin. La gendarmerie, à Varennes, comme par-

tout, était toute révolutionnaire, et prête à s'assurer d'eux au besoin. Dès lors ils prirent le parti de se tenir tranquilles : le comte de Raigecourt se rendit au couvent des ci-devant Cordeliers, pour avertir le chef des hussards, de Rodwell[1], qu'ils n'osèrent, à cause de son extrême jeunesse, mettre dans le secret, — de se tenir prêt pour la prochaine arrivée du trésor; puis tous deux rentrèrent à l'hôtel. Après avoir défendu aux postillons de quitter l'écurie et de déharnacher leurs chevaux, ils se font arranger des lits, pour écarter tout reste de soupçon, puis montent dans leur chambre, éteignent la lumière, ouvrent la fenêtre, et attendent dans le silence et l'obscurité, prêtant l'oreille avec angoisse aux rumeurs du lointain.

Malgré l'agitation de la journée, les Varennois, suivant la salutaire habitude des petites villes de province, s'étaient couchés de bonne heure, sans se douter qu'ils allaient se réveiller en sursaut pour sauver la France[2]. A dix heures, la plupart des bourgeois dormaient d'un sommeil profond. Seuls, quelques jeunes gens moins rangés se trouvaient réunis autour d'une table chargée de cartes et de verres, chez l'aubergiste Jean Leblanc, au *Bras-d'Or*. Cette maison, qui devait être le foyer de l'insurrection, s'élevait dans le haut de la ville, à main droite en arrivant de Clermont, et à l'issue de la voûte dont j'ai parlé au commencement de ce travail. Maintenant présentons au lecteur les personnages rassemblés dans la grande salle de l'auberge, car ce sont eux qui vont jouer les premiers rôles. Voici d'abord le frère de l'hôte-

[1] Ou de Lorric, ou de Rohric, etc.; car, comme je l'ai dit dans mon premier article, ce nom est si peu historique, que je n'ai pu vérifier laquelle de ces variantes est la bonne.

[2] Il est absolument impossible d'adopter la thèse que soutient, avec beaucoup de force et d'habileté, du reste, la très-curieuse mais trop systématique *Histoire de l'événement de Varennes*, par de Sèze. Suivant cet auteur, l'arrestation du roi n'avait été que le résultat prévu et réglé d'un ensemble de mesures parfaitement concertées d'avance dans leurs moindres détails; le hasard de la découverte n'y serait pour rien. Tout était préparé; tout le monde était averti, à Châlons, à Sainte-Ménehould, à Clermont, à Varennes surtout, où il était convenu que la catastrophe devait s'accomplir; on savait très-bien dans ces trois premières villes, que c'était le roi qui passait, et on jouait la comédie de l'ignorance et de la dissimulation, pour qu'il allât se jeter de lui-même, sans défiance, dans le piége tendu à Varennes. Le livre groupe ingénieusement, et souvent de manière à frapper l'esprit, les circonstances de nature à appuyer son opinion. Mais, en vérité, elle est inconciliable avec les faits principaux, et si, en rejetant cette thèse, bien des points restent inexplicables, et en apparence contradictoires, faute d'une lumière suffisante, il en est beaucoup plus qui le deviennent en l'admettant. Aussi ce système, qui séduit par moments, tombe-t-il par son invraisemblance fondamentale comme par ses invraisemblances et ses impossibilités de détail. Pour nous borner à la seule ville de Varennes, je puis assurer que rien n'est plus en contradiction avec toutes les traditions et avec la plupart

lier, Paul Leblanc, dit Poulot, puis Joseph Ponsin, et Justin George, fils du maire, capitaine des grenadiers de la garde nationale; dans la même salle sont attablés et soupent de grand appétit deux voyageurs, habitants des villages voisins, Thennevin, greffier des Islettes, et Delion, qui se distingueront aussi pendant cette nuit mémorable.

La conversation s'était engagée avec chaleur sur le sujet ordinaire de toutes les préoccupations d'alors, et onze heures un quart venaient de sonner, les surprenant encore dans leurs discussions patriotiques. Ils allaient se séparer, quand ils entendirent deux chevaux lancés à bride abattue déboucher par-dessous la voûte et s'arrêter devant les fenêtres de l'auberge. Avant même qu'on ait eu le temps d'accourir pour recevoir les voyageurs, ceux-ci ont sauté à terre; la porte s'ouvre, et l'un d'eux entre précipitamment, l'air effaré, l'œil hagard, le geste saccadé et fiévreux. C'était Drouet, le fils du maître de poste de Sainte-Ménehould, petite ville située sur la route de Châlons à Clermont, à sept lieues environ de Varennes.

Il n'est pas nécessaire, je pense, de rapporter ici en détail ce qui s'était passé. Personne n'ignore comment ce jeune homme, —qui, revenu depuis quelque temps de l'armée où il avait servi en qualité de dragon, dans le régiment de Condé, s'occupait à diriger la poste de son père, — avait vu, vers sept heures du soir, s'arrêter devant sa maison deux voitures, dont l'une surtout avait attiré son attention par sa lourdeur et sa forme extraordinaire[1]; comment, tandis qu'on changeait de chevaux, il crut d'abord reconnaître, en la comparant à l'effigie d'un assignat qu'il tenait à la main et à celle des pièces de monnaie, la figure du roi, qui avait eu l'imprudence de regarder par la portière, puis celle de Marie-Antoinette, qu'il avait vue autrefois; comment, enfin, sentant qu'il était trop tard pour faire arrêter ces voitures à Sainte-Ménehould, il s'était jeté à cheval avec un de ses camarades, Guillaume[2], ancien dragon du régiment de la reine, commis au directoire de Saint-Ménehould, et s'était élancé par des chemins de traverse, afin de les devancer. Le maréchal des logis Lagache, homme de confiance du comte de Choiseul, « devenu depuis, dit de Sèze dans son *Histoire de l'événement de Varennes*, lieutenant-co-

[1] Louis XVI avait voulu faire construire exprès une voiture qui fût assez grande pour contenir à elle seule sa famille et madame de Tourzel, sans parler de tout l'attirail du voyage; — grave imprudence contre laquelle s'était vainement élevé le marquis de Bouillé, et qu'on avait encore accrue en revêtant les courriers de couleurs éclatantes.

[2] C'est ce Guillaume que M. Victor Hugo, dans le *Rhin*, a changé en Billaud. C'est bien pis pour M. de Fontanges, qui, dans sa relation, — une des meilleures du reste, — en fait carrément Billaud-Varennes, « le même qui a été si connu depuis par ses fureurs dans la Convention. »

lonel de gendarmerie d'élite, général sous le nom de Henri » à qui ce départ précipité avait inspiré des soupçons, se précipita à leur poursuite, et pendant longtemps, l'arme au poing, il les serra de près et put espérer les atteindre; mais Drouet, qui connaissait les lieux à fond, jusque dans leurs moindres sentiers et leurs plus secrets détours, parvint à le dérouter et se déroba à sa vue, en se jetant sans cesse à travers champs.

Ils avaient d'abord pris le chemin de Clermont; mais, ayant rencontré près de cette ville les postillons qui revenaient, et ayant appris que les voyageurs avaient continué leur marche sur Varennes, ils se dirigèrent en toute hâte vers ce nouveau but. Ils y étaient arrivés à peu près en même temps que les voitures, qu'ils rencontrèrent sur la hauteur à l'entrée de la ville. Tout en les dépassant au galop, Drouet avait défendu aux postillons, de par la nation, de faire un pas de plus[1], et était descendu au galop, avec son ami, par la longue et étroite rue qui conduisait à l'auberge du *Bras-d'Or*[2].

« Camarade, s'écrie-t-il dès l'entrée, en saisissant le bras de l'aubergiste qu'il tire vivement à l'écart, es-tu bon patriote? — Certainement, répond Jean Leblanc, encore tout enflammé des chaleurs de la discussion récente.— Et tout ce monde, peut-on s'y fier? — Comme à moi : ce sont tous d'excellents patriotes. » Drouet alors élève la voix : il annonce que Louis XVI a quitté Paris pour aller chercher les troupes étrangères, qu'il l'a reconnu à Sainte-Ménehould et qu'il est parvenu à le devancer de quelques pas, mais que celui-ci le suit de près et qu'il n'y a pas une seconde à perdre, si on veut l'arrêter.

Le premier mouvement, on peut le croire, fut un mouvement, sinon d'incrédulité complète, du moins de stupéfaction et même de défiance. Fallait-il ajouter foi à cette nouvelle étrange apportée tout à coup, sans garantie, par un homme dont la mine exaltée semblait peu propre à inspirer la conviction? Mais Drouet interpelle avec feu ses auditeurs, leur raconte en quelques mots les événements, les anime et les encourage. Souffriront-ils, sans opposition, cet attentat contre la liberté, cette nouvelle tentative de la tyrannie? Trahiront-ils, par un lâche égoïsme, leurs devoirs de citoyens? laisseront-ils échapper

[1] Madame de Campan, dans ses Mémoires, place cette rencontre à deux lieues environ de Varennes (car cet inconnu dont elle parle, et qui, en passant, aurait crié sans s'arrêter : « Vous êtes reconnus, » ne peut être que Drouet). Mais la plus simple réflexion suffit pour démontrer que cela est contraire à toute vraisemblance, et ne s'accorde nullement avec le reste des faits. — Drouet, qui dirigeait la poste de Sainte-Ménehould, devait être parfaitement connu des postillons de Clermont et avoir quelque autorité sur eux.

[2] Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur, curieux de plus de détails sur cette partie des événements, à mon article sur Drouet, publié par la *Nouvelle Biographie générale*, de MM. Firmin Didot.

cette gloire éternelle réservée à leur ville? Son compagnon, qui est venu le rejoindre, appuie ses paroles et son récit, et bientôt tous deux ont communiqué leur assurance et leur décision à ceux qui les entendent.

On s'occupe aussitôt de prendre les mesures les plus pressantes. « L'aubergiste, officier de la garde nationale, courut chez M. Sauce, procureur de la commune, qu'il fit lever aussitôt, et lui rendit ce qu'il venait d'apprendre... Le procureur de la commune avertit l'officier municipal qui représentait le maire... Ayant rencontré le sieur Regnier, homme de loi, qui était également prévenu, il le pria d'aller vite avertir les autres officiers[1]. » Il fallait s'occuper avant tout de barricader le pont, seul passage qui unît la ville haute à la ville basse et permît à la famille royale de continuer son voyage[2]. Drouet se charge de diriger lui-même, avec l'aide de Regnier, cette importante opération, et, d'après leurs conseils, les habitants des maisons environnantes, éveillés à la hâte, disposent en travers, à chaque extrémité du pont, deux longues charrettes, et vident par-dessus une voiture de meubles qui se trouvait justement près de là.

Désormais on était en sûreté sur ce point : les fugitifs ne pouvaient plus franchir ce passage sans perdre beaucoup de temps à le déblayer de tous ces obstacles, et sans donner à la foule le loisir de s'amasser en nombre suffisant pour s'opposer à leur départ. Au besoin, quelques hommes déterminés, en faisant feu de chaque côté du pont, du haut des fenêtres voisines, pouvaient défendre avec succès cette nouvelle gorge des Thermopyles.

Quant aux hussards en détachement à Varennes, ils se trouvaient en très-grande partie déjà dispersés chez les bourgeois, et plus d'à moitié ivres, par conséquent plus d'à moitié gagnés. On fit investir les autres au quartier, aussi bien que les chefs. Pendant ce temps, Guillaume, Ponsin, J. George, les frères Leblanc, et les deux voyageurs Thennevin et Delion, s'étaient armés de fusils et se tenaient prêts à arrêter les voitures à la sortie de la voûte, sous laquelle elles devaient nécessairement passer. La disposition des lieux devait singulièrement aider à l'exécution de leur entreprise, car il était facile d'embarrasser, sous ce passage étroit et obscur, deux voitures lourdement chargées et quelques hommes peu libres de leurs mouve-

[1] Extrait du second procès-verbal rédigé par les autorités de la ville. J'aurai souvent encore à y recourir, et c'est à cette source qu'il faudra rapporter les citations entre guillemets dont je n'indiquerai pas l'origine. J'en préviens une fois pour toutes.

[2] A moins pourtant qu'elle n'eût traversé la rivière aux endroits où elle e guéable, ce qui lui eût permis peut-être d'échapper au péril; mais il aurait fallu un guide qui connût à fond la localité.

ments. « La voûte, dit de Sèze, ressemblait au guichet d'une ville de guerre. L'auberge était le corps de garde du guichet. » Ils concertèrent entre eux le projet suivant : on demanderait d'abord les passe-ports, et, une fois qu'on les aurait, on temporiserait autant que possible, sous divers prétextes, jusqu'à ce que le peuple eût pu s'amasser et fût en force; puis on s'occuperait de vérifier l'assertion de Drouet, et l'on agirait en conséquence.

On avait pris soin de convoquer, dès les premières minutes, quelques uns des plus chauds et des plus courageux patriotes; déjà un petit noyau de Varennois s'était formé aux abords de l'auberge, mais ce noyau était trop faible encore pour présenter un gage suffisant de succès. A chaque seconde on s'attendait à entendre le roulement des voitures : un moment de retard pouvait faire manquer l'entreprise et en dérober la gloire à ces bourgeois qui brûlaient de devenir des héros. Ce fut alors que le procureur Sauce imagina un moyen ingénieux d'éveiller en sursaut ses compatriotes endormis du lourd sommeil de la campagne : il choisit les plus âgés de ses jeunes enfants, et les envoya crier : *Au feu!* par la ville. Le stratagème réussit, les soixante hussards dispersés dans Varennes se hâtent d'accourir sans armes, croyant à un incendie. Aussitôt le major de la garde nationale, Roland, les harangue, leur fait apporter du vin, puis les renvoie à leur caserne, sous une escorte adroitement dissimulée, et les y fait bloquer; et la population commençait à se lever précipitamment au moment même où les voitures descendaient enfin la rue de la Basse-Cour, et se trouvaient arrêtées à la sortie de la voûte.

Il est nécessaire, à ce point de notre récit, de revenir un moment sur nos pas, pour expliquer par quelle fatalité déplorable les royaux fugitifs s'étaient trouvés arrêtés pendant quelque temps à l'entrée de la ville, comme pour permettre à Drouet de prendre toutes les mesures nécessaires à leur arrestation.

M. de Valori, celui des trois gardes du corps qui précédait les voitures, couvert de la veste jaune du courrier, avait d'abord cru trouver le relais préparé dans le bois d'Argonne, qui s'étend à une demi-lieue de Varennes[1]. Après d'infructueuses recherches, rempli de trouble et d'anxiété, il se décida à pousser jusqu'à la ville, pour s'informer dans les auberges si l'on n'y avait pas commandé un postillon et quatre chevaux. En reprenant la route qu'il avait abandonnée un moment, il entend les voitures rouler à quelques pas derrière lui sur la côte, et ce bruit accroît encore son incertitude. Il se demande s'il doit retourner en arrière pour fouiller le bois de nouveau et parcourir la hauteur à la recherche du relais, ou pénétrer dans Varennes et l'y chercher au ha-

[1] Il était de Toul et connaissait le pays.

sard de maison en maison, au risque de donner l'alarme et de n'être point prêt à temps pour recevoir la famille royale au lieu du rendez-vous. Cependant il croit saisir de loin un tumulte vague et sourd dans la ville; il regarde et entrevoit des lumières qui circulent, indices alarmants dans une bourgade isolée, à cette heure avancée de la nuit. Parvenu au comble de la perplexité, il se décide alors à revenir au galop vers le roi pour se consulter avec lui.

Arrivées aux premières maisons, à quelque distance en avant de Varennes, les voitures s'étaient arrêtées : tout le monde s'attendait à y trouver le relais, qui devait conduire jusqu'à la poste de Dun, et on s'étonnait de ne pas le voir paraître. Les postillons descendent et frappent vainement aux portes voisines. Alors Louis XVI dépêche dans l'intérieur de la ville un des gardes du corps qui étaient assis sur le siége, M. de Moustier, en le chargeant de lui amener l'officier commandant le détachement de hussards; puis il quitte sa voiture avec la reine; et, reconnaissant, à des signes certains, la maison qu'on lui avait désignée d'avance comme celle où devait attendre le relais, il y va frapper lui-même; mais on lui répond qu'on ignore ce qu'il veut dire. Tous deux se promènent quelques minutes avec angoisse aux abords de la rue étroite, escarpée et tortueuse, à l'entrée de laquelle ils sont parvenus, espérant voir du moins paraître un messager chargé d'un avis qui les instruira; ils errent de maison en maison, marchant avec précaution comme des coupables et des proscrits, s'exposant aux colères brutales des bourgeois qu'ils réveillent, partagés entre le désir ardent de trouver ce qu'ils cherchent et la crainte d'exciter des soupçons dangereux.

Au bout de quelque temps, M. de Moustier revint, accompagné d'un homme qu'il avait rencontré en se rendant près de l'officier de hussards, et qu'il avait jugé propre à donner des renseignements utiles : cet homme était M. de Préfontaine, chevalier de Saint-Louis, major de cavalerie, attaché depuis longtemps au prince de Condé et tout dévoué aux intérêts royaux. Madame Royale dit, dans sa courte et naïve relation du voyage à Varennes : « Enfin le courrier revint; il amena avec lui un homme qu'il croyait être dans le secret; cet homme, je crois, était un espion de la Fayette. Il vint à la voiture en bonnet de nuit et en robe de chambre, » etc. C'est évidemment M. de Préfontaine, on n'en peut douter d'après le récit de de Moustier, que la candide enfant prit pour un espion de la Fayette [1]. La Fayette apparaissait

[1] Si de Moustier ne prend pas M. de Préfontaine pour un espion de la Fayette, il ne le traite guère mieux que madame Royale, car il déplore amèrement sa pusillanimité et lui reproche de n'avoir fait que peu de chose, et encore avec d'infinies précautions, de peur de se compromettre; tandis que Valori en parle au contraire en très-bons termes, et dit qu'on eût pu sauver le roi si on se fût

alors partout à l'infortunée famille comme une espèce de spectre acharné à la poursuivre et à l'envelopper d'un immense réseau d'espionnages et de trahisons.

De Moustier a raconté qu'à peine descendu de son siége, ayant aperçu de la lumière dans une seule maison, à quelques pas de la voiture, et voyant une porte entr'ouverte, il s'était présenté pour prendre des informations : un homme s'offrit alors à lui, en robe de chambre; il crut comprendre, à quelques paroles ambiguës de sa part, qu'il avait été mis dans la confidence de la fuite, et, sur l'ordre du roi, il l'invita à venir lui parler. M. de Préfontaine s'achemina donc vers la voiture, sans souliers, pour faire moins de bruit, causa quelque temps à la portière avec son souverain, puis conduisit de Moustier chez le commandant des hussards de Lauzun; mais celui-ci était déjà gardé à vue chez lui, et on ne put parvenir à le joindre [1].

Quant à la reine, elle entra dans la maison de M. de Préfontaine, au bras du troisième courrier, M. de Malden, pour y attendre le résultat des recherches. Mais la position se faisait de plus en plus inquiétante. Les postillons réclamaient à grands cris le relais, se prétendant pressés de repartir, et refusant avec obstination de faire un pas de plus. En vain les gardes du corps essayent d'abord de les gagner par la douceur et de les décider, par la promesse de cinquante louis, à traverser au moins la ville, dans l'espoir de rencontrer de l'autre côté l'introuvable relais : ils s'y refusent grossièrement. Le maître de poste de Clermont leur avait recommandé de ne pas quitter Varennes sans avoir fait rafraîchir leurs chevaux, et, se retranchant derrière l'ordre de leur maître, ils soutenaient qu'en tout cas ces animaux, exténués de fatigue et de besoin, ne pouvaient aller plus avant qu'après avoir repris des forces. On se figure aisément l'anxiété de la famille royale à tous ces retards, à cette discussion qui dégénérait en dispute et pouvait attirer l'attention. Enfin on parvint à les séduire en prodiguant les promesses, et ils se déterminèrent à traverser Varennes; mais les voitures étaient restées trente-cinq minutes environ stationnaires, et ce fut là une nouvelle cause de perte pour les fugitifs.

confié à lui. Voilà le lecteur bien perplexe, s'il n'a que ces affirmations contradictoires pour découvrir la vérité. *Ab uno disce omnes.*

[1] Valori dit, dans son *Précis historique*, qu'on ne le trouva point, parce qu'aux premiers bruits de l'arrestation du roi, ne sachant que faire, il était parti en hâte pour aller avertir à Stenay le marquis de Bouillé. C'est une erreur évidente, comme il y en a beaucoup trop dans cette relation. Rodwell ne quitta Varennes que bien plus tard : comment eût-il pu le faire avant même que les voitures fussent arrêtées? Comment eût-il pu juger de l'importance des événements et perdre la tête au point de se sauver, alors qu'il n'y avait guère qu'une demi-douzaine de personnes réunies, et que la ville presque entière était encore plongée dans le sommeil?

La petite cohorte veillait un peu plus bas. Déjà quelques-uns, parmi les plus impatients, avaient remonté silencieusement la rue à plusieurs reprises, pour épier le débat et avertir leurs compagnons, qui attendaient, cachés dans l'ombre. Tout à coup on entend rouler les voitures, qui descendent au grand galop. Chacun se précipite à son poste. Drouet, Guillaume, Thennevin, Delion, les frères Leblanc, Justin Ponsin, Hannonet, un orfévre nommé Coquillard, se rangent des deux côtés, à la sortie de la voûte, dont un des battants est fermé, et vis-à-vis l'auberge du *Bras-d'Or*, les uns une lanterne à la main, les autres l'arme au bras, tous pleins de résolution et d'audace. Le cabriolet qui contenait mesdames Brunier et de Neuville, femmes de chambre du Dauphin et de Madame[1], et qui marchait à quelques pas en avant, débouchait à peine, que dix mains se lèvent pour saisir la bride des chevaux, et que toutes les voix s'écrient en même temps : « Arrêtez! » Sauce se détache du groupe et demande les passe-ports : on lui répond qu'il faut s'adresser à la seconde voiture, et il s'y rend aussitôt. S'approchant de la portière, il « demande aux personnes qui étaient dans cette voiture où elles allaient... On lui répondit qu'on allait à Francfort. Il observa qu'on se dévoyait, en apprenant qu'on venait de Clermont, qu'au surplus il fallait représenter les passe-ports. » En même temps il introduisait sa lanterne dans l'intérieur du lourd véhicule, en l'élevant de manière à pouvoir distinguer les figures des voyageurs : la lumière tomba tout d'abord sur le visage d'un homme en perruque et en habit gris, dont, malgré ce déguisement vulgaire, la ressemblance avec le type bien connu du roi devait frapper surtout un esprit prévenu ; cet homme était entouré de deux femmes et de deux enfants. Comme Sauce insistait fortement pour avoir le passe-port, quoiqu'on lui répétât que madame la baronne était très-pressée, on lui demanda en quelle qualité il se permettait cette démarche, et en apprenant qu'il était le procureur de la commune, on finit par lui remettre ce qu'il demandait[2].

On sait que ce passe-port[3] était au nom de la baronne de Korff, se

[1] Madame de Tourzel, à qui sa charge de gouvernante donnait le droit, dont elle était fort jalouse, de ne jamais quitter les enfants de France, était dans la voiture du roi.

[2] Selon le procès-verbal, ce fut le roi lui-même qui le tendit à Sauce, tandis que, d'après le rapport de Drouet, il fut donné par la reine à ses femmes de chambre, qui descendirent à l'auberge pour le faire voir. C'est une variante de peu d'importance.

[3] Ce passe-port était ainsi conçu : « De par le roy. — A tous officiers civils et militaires chargés de surveiller et de maintenir l'ordre public dans les différens départemens du royaume, et à tous autres qu'il appartiendra, salut. — Nous vous mandons et ordonnons que vous ayez à laisser librement passer la baronne de Korff, allant à Francfort avec deux enfans, une femme et un valet de chambre,

rendant à Francfort avec ses enfants, son valet de chambre et d'autres gens de sa maison[1]. Il était signé Louis, et contre-signé Montmorin; mais Drouet fit remarquer qu'il ne portait pas la signature du président de l'Assemblée nationale, — irrégularité qui donnait une arme contre les voyageurs. Sauce ajouta à son tour qu'il était trop tard pour viser cette pièce, et qu'on ne pourrait le faire avant le lendemain matin ; que, du reste, il y aurait du danger pour eux à continuer leur voyage pendant la nuit, avec un équipage tellement chargé, par des chemins si mauvais et si peu sûrs, au milieu du trouble universel et des bruits alarmants qui circulaient de toutes parts, « qu'il fallait descendre de voiture, et qu'au jour on verrait. » Vainement la baronne s'indigna de cette mesure arbitraire ; vainement elle se récria contre cette espèce d'arrestation à main armée, comme s'il se fût agi d'une bande de malfaiteurs ; vainement enfin elle allégua que le moindre retard pouvait amener pour elle des conséquences désastreuses dont la municipalité de Varennes serait responsable; — son insistance ne faisait qu'irriter de plus en plus les soupçons. On lui résista avec respect, mais avec fermeté. Enfin les voyageurs, s'apercevant qu'ils ne gagnaient rien par les prières ni par la discussion, essayèrent de se frayer un passage et de continuer leur route ; mais, à peine l'ordre d'avancer avait-il été donné aux postillons, que toutes les personnes présentes barrèrent tumultueusement le chemin aux chevaux. Une rumeur menaçante s'éleva dans la foule, qui s'accroissait de moment en moment, quoiqu'elle fût encore peu nombreuse ; ceux qui étaient armés croisèrent leurs fusils avec résolution, et les plus échauffés crièrent : « Si vous faites un pas de plus, nous tirons. »

Il fallut donc s'arrêter et descendre. Les illustres fugitifs, l'âme troublée de pressentiments sinistres, ne pouvant et n'osant se communiquer leurs craintes, même par un regard, que des yeux vigilants eussent surpris au passage, s'acheminèrent chez Sauce, qui voulait du moins leur épargner la turbulente hospitalité d'une auberge.

Sauce, chandelier de son état, habitait, dans la rue de la Basse-Cour, à quelques pas seulement du *Bras-d'Or*, sur la gauche en descendant,

et trois domestiques, sans lui donner ni souffrir qui lui soit donné aucun empêchement. — Le présent passe-port valable pour un mois seulement. — Donné à Paris, le 5 juin 1791, Louis. — Par le roy, Montmorin. — *Gratis*. »

[1] La relation de Marie-Thérèse-Charlotte de France nous apprend que c'était madame de Tourzel qui passait pour la baronne, la reine pour madame Rochet, gouvernante des enfants, et le roi pour le valet de chambre Durand ; Élisabeth était une demoiselle de compagnie, du nom de Rosalie. Quant aux deux enfants, ils s'appelaient Amélie et Aglaé, car le petit Dauphin avait été habillé en fille. — Les trois gardes du corps avaient aussi reçu des noms de circonstance : de Malden s'appelait Saint-Jean ; de Moustier, Melchior, et de Valori, François.

une maisonnette qui n'avait rien de commun avec un palais. Je l'ai vue bien des fois dans mon enfance, telle à peu près qu'elle existait alors ; mais, depuis, ce monument historique a fait place à une élégante bonbonnière, où l'on n'a rien respecté des anciens souvenirs. Construite toute en bois, elle se composait de deux salles au rez-de-chaussée, de deux chambres au premier étage et d'un grenier au-dessus ; son étroite façade n'offrait que deux fenêtres dans toute sa largeur. La famille royale demeura un moment dans une des deux salles basses, d'où la reine put observer la foule qui grossissait par degrés, et achever de se convaincre, à ce mouvement inusité, comme aux précautions minutieuses dont on les entourait, que tout était découvert.

Pendant ce temps, on disposait à la hâte les chambres hautes, et les voyageurs furent bientôt introduits dans celle qui donnait sur le derrière. Était-ce prudence? était-ce compassion et générosité? Voulait-on leur épargner la vue pénible de l'effervescence populaire, ou simplement les déposer en un lieu plus sûr et plus retiré? Quoi qu'il en soit, Sauce se hâta de leur faire servir un repas des plus frugals, arrosé d'une bouteille de vin du pays, que Louis XVI trouva, dit-on, excellent. On mit sur un lit les enfants, qui tombaient de fatigue et de sommeil, et qui restèrent endormis,— le Dauphin surtout,— au milieu du tumulte, pendant la plus grande partie des événements. Pour Marie-Antoinette, elle se retira au fond de la chambre, dans le recoin le plus obscur, et y demeura assise, son voile abaissé sur les yeux.

Laissons-les livrés à leurs réflexions et à leurs craintes, et redescendons un moment dans la rue.

Les premiers auteurs de l'arrestation étaient alors pressés, entourés, accablés de questions par le peuple auquel ils racontaient brièvement leur exploit. Sans doute il suffisait d'un petit nombre d'hommes audacieux pour en tenir un plus grand nombre en échec sous cette voûte où ils avaient surpris les voitures comme emprisonnées; néanmoins une circonstance eût pu changer le résultat. En effet, aussitôt après le passage de la famille royale à Clermont, M. de Damas, qui commandait le détachement de cette ville, avait envoyé six dragons en avant, sous les ordres de son quartier-maître Remy, pour la suivre de près, tandis qu'il se disposait lui-même à se mettre en marche avec le reste de ses soldats. On ne sait ce qui eût pu advenir si ces six dragons fussent tombés, même en une position désavantageuse pour eux, sur ce petit nombre de bourgeois, parmi lesquels il n'y avait guère que Drouet et Guillaume qui eussent quelque expérience militaire. Par malheur, ne connaissant pas les lieux, ils s'étaient trompés de chemin au sortir de Clermont et avaient pris la route de Verdun ; ils ne s'aperçurent de leur erreur que tout près de cette ville, et furent

obligés de revenir à leur point de départ, pour se diriger de là sur Varennes.

Mais on s'était bien vite mis en mesure d'amasser des forces imposantes. Par les soins du procureur, des *patriotes* et des cavaliers de la maréchaussée étaient montés à cheval pour aller donner l'alarme dans les communes environnantes. Le gendarme Leniau était dépêché à Clermont. Sauce écrivit lui-même quelques lettres dont il chargea ses émissaires; confia au chirurgien Mangin, officier de la garde nationale et fils d'un député, qui ne put partir que vers deux heures du matin, la mission de se rendre à Paris pour avertir la Constituante, et par un billet laconique et pressant, envoya demander en toute hâte des canons à la municipalité de Clermont, en même temps qu'il adressait le passe-port au directoire du district. Ce fut vers ce moment que commença à sonner le tocsin. Le tambour Froment, apprenant ce qui se passait, sans même prendre le temps de s'habiller, sans y songer peut-être, parcourut en chemise les rues de la ville, qu'il fit retentir des sons lugubres de la générale. Cependant « la garde nationale avait formé des postes; on s'occupait à barrer les avenues et à placer des hommes bien armés pour s'opposer au passage intérieur. On se porta sur le chemin de Clermont avec quelques pièces de canon, et on s'occupa à former des barrières avec des pièces de bois, des fagots et des voitures. »

Bientôt les communes voisines commencèrent à arriver : on vit déboucher par toutes les rues des troupes de paysans, formées d'abord de la population des villages les plus proches, de Cheppy (la garde nationale de Cheppy avait à sa tête Itam, qui se signala cette nuit là), de Véry, de Montblainville, de Boureuilles, etc., et armées de fusils, de fourches, de faux, de toutes les armes, en un mot, qui leur étaient tombées sous la main. Elles arrivaient pleines d'enthousiasme et d'exaltation, et s'amassaient avec bruit sur la rive gauche de l'Aire, du côté de la maison de Sauce. Celles qui venaient par le bas de la ville franchissaient les barricades du pont en passant tumultueusement par-dessus, en se glissant avec précaution dans le petit espace vide qui s'étendait le long des garde-fous, ou même en détournant les charrettes pour se frayer un chemin. Il ne restait sur la rive droite que le peu d'hommes nécessaires pour garder les avenues et toutes les entrées de Varennes contre les surprises qu'on avait à craindre.

Lorsqu'on se vit en nombre suffisant, on se hasarda enfin à déclarer aux prisonniers qu'on avait de puissantes raisons pour croire que Varennes possédait la famille royale dans son enceinte. Le roi et la reine se récrient : Drouet raconte alors, en présence de tous, comment il les a reconnus; il insiste sur les circonstances qui donnent à ses premiers soupçons tous les caractères de la certitude; il parle avec

l'entraînement persuasif de la conviction la plus absolue; mais ceux-ci protestent de plus en plus, et trouvent fort étrange que sur un fondement aussi futile, sans autre motif que celui d'une prétendue ressemblance rêvée par une imagination prévenue, on se permette d'arrêter arbitrairement et de retenir malgré eux des voyageurs inoffensifs, au risque de leur causer un grave préjudice.

Il y eut un moment d'indécision, où les officiers municipaux et les habitants rassemblés dans la chambre se consultèrent du regard. Ils étaient forcés de s'avouer à eux-mêmes que leur acte n'avait d'autre base que l'affirmation de Drouet; — garantie bien faible en définitive, — et qu'on leur faisait jouer un rôle fort ridicule si ces étrangers n'étaient pas réellement les membres de la famille royale. Mais Drouet, qui s'aperçut de ce mouvement d'hésitation, sut le dominer et le vaincre, en appuyant avec force sur toutes les causes qui devaient les déterminer à agir; en rappelant les rumeurs qui circulaient depuis longtemps, le séjour à Varennes des hussards et des deux officiers du *Grand-Monarque* qui semblaient attendre les voyageurs; les chevaux, les équipages et les gens de suite qui s'étaient succédé depuis quelques jours, le détachement de dragons de Sainte-Ménehould, qui était parti aussitôt après le passage des voitures, comme pour les escorter, — et celui qui les attendait à Clermont. On avait fait courir le bruit d'un trésor que ces troupes devaient protéger pendant son trajet, et, au lieu de ce trésor, qui n'arrivait pas et qui n'était qu'un prétexte maintenant dévoilé, on trouvait toute une famille dont, malgré son déguisement, l'entourage trahissait le rang élevé; qui avait le pouvoir de déterminer, par sa seule vue, les détachements à la suivre, et dont une double ressemblance, frappante à ne pouvoir s'y méprendre, avait achevé tout à coup de dévoiler l'incognito. Avec de tels motifs à l'appui d'un soupçon, fort vraisemblable d'ailleurs par lui-même, ne serait-il pas insensé et téméraire de ne point retenir au moins les voyageurs jusqu'à ce qu'on eût pris des informations plus sûres, reçu des nouvelles qui éclairciraient l'événement, et constaté clairement leur identité ?

Il était difficile de répondre à cette pressante argumentation. Cependant le temps passait en ces débats, et l'on n'arrivait pas à une conclusion définitive. Mais la reine, dont la fierté naturelle avait beaucoup à souffrir de cette position équivoque et de tous ces mensonges commandés par la nécessité, faillit se trahir dans un accès d'indignation soudaine : choquée des assertions tranchantes et du ton brusque et familier de Drouet, froissée dans sa dignité de l'altercation mesquine qui se poursuivait sur le même point entre Sauce et Louis XVI, elle s'échappa jusqu'à dire, en relevant son voile : « Eh bien, si vous le reconnaissez pour votre roi, traitez-le donc avec plus de respect. »

Toutefois cette parole imprudente, malgré l'aveu implicite qu'elle semblait renfermer, ne pouvait être prise encore pour une preuve décisive.

Cette situation fausse menaçait donc de se prolonger indéfiniment, quand une des personnes présentes se rappela tout à coup qu'un juge du tribunal de Varennes, nommé Destez, avait eu occasion, durant son séjour à Paris, d'apercevoir assez souvent et d'assez près le roi et la reine pour être capable de les reconnaître à coup sûr. Plusieurs de ceux qui se pressaient dans la chambre prétendaient bien, il est vrai, se rappeler parfaitement le visage du monarque, pour l'avoir vu quelques années auparavant; mais ces affirmations vagues, dictées d'ailleurs par une complaisance évidente beaucoup plus que par des souvenirs précis et certains, ne présentaient pas une garantie suffisante. Le procureur sortit donc, afin d'aller querir Destez.

Pendant ce temps, voici ce qui se passait au dehors. Dès les premiers bruits et en apprenant l'arrestation, le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, — que nous avons laissés, si l'on s'en souvient, l'œil et l'oreille au guet, aux fenêtres du *Grand-Monarque*, — ne doutant pas que la famille royale ne fût bientôt délivrée par le détachement de hussards caserné à Varennes, ainsi que par les troupes qui avaient dû la suivre à partir des dernières villes, ne songèrent qu'à sauver le relais, pour le tenir sans retard à la disposition des fugitifs, aussitôt qu'ils pourraient reprendre leur voyage. Ils résolurent donc de le transporter sur la route de Dun et de Montmédy, à une centaine de pas environ du *Grand-Monarque*. Mais, au moment où ils quittaient l'auberge, le peuple, qui les surveillait, suspectant ce mouvement, arrêta au passage deux de leurs chevaux et un postillon. Ils allèrent néanmoins s'établir avec le reste à l'endroit choisi et y restèrent quelque temps; mais, voyant le tumulte s'accroître et les populations environnantes accourir de toutes parts, entendant battre la générale et le tocsin sonner, apprenant qu'on formait partout des barricades et des postes de garde nationale, ils jugèrent qu'il était inutile d'attendre davantage, parce que, si les prisonniers avaient pu être délivrés, ils l'eussent été déjà, dans le trouble des premiers instants, avant qu'on eût eu le loisir d'organiser la résistance. Ils montèrent donc sur leurs chevaux et coururent à Stenay avertir le marquis de Bouillé.

En même temps qu'eux partit le jeune de Rodwell, qui était venu les rejoindre. Effrayé de ces événements, d'autant plus inattendus et incompréhensibles pour lui, qu'il n'avait nullement été mis dans le secret, au lieu de chercher à agir avec les quelques hussards qu'il pouvait encore avoir à sa disposition, il chercha et parvint à s'échapper, pensant être plus utile en allant porter la nouvelle aux commandants des détachements voisins et en se rendant auprès de Bouillé lui-même.

Il laissait le commandement, en l'absence du sous-lieutenant Boudet, aux mains d'un simple maréchal des logis nommé Charlot, dont les sentiments étaient des plus douteux.

Le poste de Varennes, un des plus importants et des plus périlleux de tout le trajet, nous l'avons déjà dit, eût demandé un chef plus habile. Ce n'était pas un jeune homme de dix-huit ans qui pouvait avoir assez de courage, de sang-froid et d'expérience pour maîtriser les événements au besoin. Aussi y avait-on placé d'abord un excellent officier, Deslons (ou d'Eslon), soldat de la guerre d'Amérique, et que nous verrons tout à l'heure essayer de sauver Louis XVI en dépit de lui-même; mais, par suite de faux rapports qui l'avaient rendu suspect au marquis de Bouillé, il avait été transféré à Dun, — à cinq lieues de là, — et remplacé par de Rodwell, — mesure impardonnable dont il fallut subir les conséquences. Qui sait ce qu'eût pu faire en un hardi coup de main, dès les premières minutes, un homme comme Deslons? Mais il semblait écrit que toutes les fautes et toutes les fatalités se réuniraient pour amener l'irréparable catastrophe.

A la même heure où le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, suivis de Rodwell, prenaient la route de Stenay, le détachement de quarante hussards, parti la veille du quartier de Varennes pour Pont-Sommevelle, avec le sous-lieutenant Boudet à sa tête, revenait pour rentrer dans la ville; il était accompagné par le comte de Choiseul et par l'aide de camp Goguelat. On sait que ces deux officiers supérieurs étaient établis à Pont-Sommevelle, le premier poste en venant de Paris et le plus important, où ils devaient rester jusqu'après le passage du roi, de concert avec les quarante hommes de Boudet. Ils attendirent longtemps après l'heure fixée; puis, inquiets de ce retard extraordinaire (causé, comme on sait, par un accident arrivé aux voitures), n'ayant même pas encore vu le courrier, qui, d'après les instructions, devait toujours être de deux heures en avant, mais qui ne le fut jamais que de dix minutes au plus; entourés d'ailleurs d'une population inquiète que leur présence alarmait et qu'irritait leur attitude, ils se persuadèrent d'autant plus volontiers que le départ du roi avait encore été remis au lendemain, sans qu'on eût pu les prévenir. Aussi, ne voulant pas risquer inutilement d'exciter une émeute dont ils voyaient déjà les premiers symptômes, et de nuire à la sécurité du voyage qu'ils avaient pour mission de protéger, ils saisirent avec empressement le premier prétexte qui s'offrit à eux de quitter Pont-Sommevelle sans exciter de défiance.

Une heure après leur départ, les voitures passaient.

Le détachement de Boudet reprit donc la route de Varennes, ayant à sa tête Choiseul et Goguelat; mais il n'y arriva que plus de trois quarts d'heure après l'arrestation, car on conçoit que des soldats en

marche ne pouvaient aller aussi vite que des voitures en poste. Du reste, obligés, par prudence, de tourner Sainte-Ménehould, où, la veille, leur séjour avait mis la population en émoi[1], ils prirent des chemins détournés, souvent fort rudes, et eurent à traverser des fondrières, des bois, des champs, qui les retardèrent. Ils avaient même eu à subir une vive fusillade à La Neuville-au-Pont. Arrivés à l'entrée de la ville, ils la trouvèrent barricadée : on y avait accumulé des abatis d'arbres et pointé deux petites pièces de canon, qui, dit-on, n'étaient même pas chargées. Un poste de garde nationale, qui veillait près de là, cria : « Qui vive? » « France, Lauzun-hussard, » répondit-on. Mais, bien qu'ils déclarassent être casernés à Varennes et revenir pour rentrer dans leur quartier, on ne leur livra passage qu'après qu'ils eurent été reçus par la gendarmerie. Les chefs eux-mêmes demandèrent obstinément à être reconnus par le poste de police du détachement de Varennes, où se trouvaient les seuls hussards qui n'eussent pas été séduits : leur but était de profiter de cette rapide entrevue pour en obtenir quelques renseignements.

« Il se présenta à l'instant, lisons-nous dans le second procès-verbal, un homme à cheval qui menaça de forcer le passage ; mais, trouvant de la résistance, il fit un tour, et se joignit au détachement de hussards. » Probablement il est ici question du comte de Damas, qui, comme je l'ai déjà dit, était à la tête du détachement de dragons cantonné à Clermont. Quelque temps après que les voitures eurent quitté cette ville, il avait voulu ordonner à ses soldats de les suivre ; mais ceux-ci, entourés aussitôt par le peuple et la municipalité, qui s'étaient déjà amassés autour des voitures, et qui s'alarmèrent d'entendre sonner le boute-selle après leur départ, et de voir la troupe monter précipitamment à cheval pour les escorter; gagnés d'ailleurs, à force de promesses et de menaces, refusèrent d'obéir à leur chef : il se vit obligé de s'échapper comme il put, accompagné seulement du capitaine de Floirac, de l'adjudant Foucq, du maréchal des logis Saint-Charles et du brave Lapotterie. Tous deux arrivèrent sur le théâtre des événements en même temps que le détachement de Boudet, avec lequel ils pénétrèrent dans la ville après avoir répondu au : Qui vive? de la sentinelle, par le mot d'ordre : « France, Monsieur-dragons. »

Les hussards descendirent quelques pas, et furent se former en bataille à peu près à l'endroit où les illustres fugitifs s'étaient trouvés arrêtés si longtemps, en attendant le relais. C'était le moment même

[1] Choiseul dit que Boudet et Goguelat *refusèrent* de passer par cette ville; mais ces deux officiers ont nié cette circonstance, le premier dans son rapport, le second dans son récit des événements. La Relation du comte de Choiseul qui ne se sentait peut-être pas à l'abri du reproche imprudence, ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire.

où Sauce sortait de chez Destez. Il voit les soldats, court à eux et les harangue du mieux qu'il peut. On pense, leur dit-il, que le roi est arrêté à Varennes, et il les croit trop bons citoyens, trop dévoués à la patrie, pour vouloir favoriser son évasion au prix du sang populaire, pour vouloir concourir, avec les ennemis de la nation et de la liberté, à cette fuite qui entraînerait d'incalculables malheurs.

Tout stupéfaits et comprenant à peine ce qu'ils entendent, les hussards font une réponse équivoque, puis descendent au quartier pour y prendre des ordres, à travers la foule qui n'ose encore s'opposer à leur passage. Mais on se rappelle sans doute que, de leurs compagnons, les uns, ceux qui étaient restés fidèles, étaient bloqués aux Cordeliers; les autres, dispersés par la ville et déjà séduits, sans parler de leur chef qui venait de s'enfuir; de sorte qu'il était impossible de combiner quelque plan d'attaque ou de défense. Ils remontèrent donc au bout d'un instant, et revinrent se ranger dans la rue de la Basse-Cour, devant la maison où était la famille royale. Le peuple et les soldats qui s'étaient mêlés dans ses rangs semblèrent vouloir leur disputer vivement ce poste, dont ils comprenaient toute l'importance; mais, après quelques pourparlers, on finit par s'entendre sans qu'il y eût de sang répandu, et ils purent en prendre tranquillement possession.

Cependant Sauce s'était acheminé chez lui avec le juge Destez. Il monte au premier étage, l'introduit dans la chambre de derrière et le met en face des prisonniers : « Ah! sire! » s'écria Destez en s'inclinant devant Louis XVI, car il avait aussitôt reconnu le roi, la reine et les membres de leur famille. Ce fut le coup de grâce. Il n'est pas possible de croire que ce cri, dont il devait sentir la terrible portée, lui échappa dans l'irréflexion du premier mouvement, car on ne peut admettre un seul moment qu'il fût pris à l'improviste et qu'il ne sût rien jusqu'alors des soupçons universels; mais je veux croire, et rien, il faut le dire, n'autorise à penser le contraire, que ces deux mots furent dans sa bouche l'exclamation respectueuse d'un sujet, plutôt que la lâche et monstrueuse ironie d'un hypocrite qui n'a pas le courage de sa trahison. Il y aurait dans cette infamie doucereuse, dans ce baiser de Judas, en un mot, quelque chose de si révoltant, que je ne dois ni ne puis admettre une intention pareille, du moins jusqu'à preuve du contraire. Croyons au mal, à la bassesse, au crime, quand le mal, la bassesse et le crime sont évidents; mais, tant qu'il restera un dernier refuge à la justification, un dernier prétexte, pour ainsi dire, à cet éternel besoin d'indulgence et d'explication qui n'est souvent que le besoin de la justice, ayons assez le respect de nous-mêmes pour ne pas noircir sans nécessité la nature humaine.

Quoi qu'il en soit, cette exclamation, c'était l'avenir, tel que l'histoire l'a enregistré dans ses sanglantes annales; c'était le retour ignominieux,

les cachots du Temple et l'échafaud du 21 janvier. A ce mot fatal, il dut passer tout à coup devant les yeux des augustes captifs comme une révélation terrible des horreurs et des tourments futurs. Louis XVI comprit : il baissa cette tête faible et douce sur laquelle la Providence avait gravé le caractère de la paternité débonnaire et paisible. Le tocsin sonnait toujours le glas de la royauté, qui s'en était venue mourir, — étrange et mesquine ironie du sort!— dans un bourg ignoré, à quelques lieues de la ville du sacre, à quelques pas d'une auberge où l'image du souverain se prélassait sous la pompe emphatique d'un titre qui semblait alors une dérision de plus. Les derniers sons de la générale retentissaient encore parfois dans les rues, et par la porte entr'ouverte il entendait monter jusqu'à lui les clameurs de cette foule, dont les lauriers des *sans-culottes* et des *tricoteuses* avaient si souvent troublé le sommeil, et qui, s'élevant, pour son coup d'essai, bien au-dessus de ses frères de Paris, s'exerçait pour la première fois à arrêter un roi.

Il était désormais inutile de chercher à nier encore : « Eh bien oui, s'écria Louis, en un élan soudain dont l'expression nous a été conservée, je suis votre roi; voici la reine et la famille royale. Placé dans la capitale au milieu des poignards et des baïonnettes des factieux, je viens parmi mes fidèles sujets de la province chercher la paix et la liberté dont vous jouissez tous. Je ne pouvais plus rester à Paris sans exposer ma famille et moi à y périr : c'est pour cela que je suis venu vivre parmi vous, dans le sein de mes enfants que je n'abandonne pas.» Et, se laissant aller à sa bonté naturelle, il embrasse et presse dans ses bras les personnes présentes. Il n'y en eut pas un qui ne se sentît touché : l'attendrissement passa dans tous les cœurs; mais l'émeute grandissait au dehors, et Drouet était toujours là. Aussi ce moment de *faiblesse* ne dura-t-il pas longtemps, et même on sut le faire tourner contre le roi. Ceux qui l'entouraient profitèrent de son émotion pour le supplier de retourner sur ses pas, en lui peignant les malheurs auxquels son départ allait livrer la France; mais il résista : « Le tableau qu'il se faisait des événements formait un obstacle invincible; la reine, qui, de son côté, partageait ses inquiétudes, ne s'exprimait pas moins par l'état où elle se trouvait. » Louis XVI harangua ceux qui se pressaient dans la chambre : il exposa le but de son voyage et les motifs qui l'avaient poussé à l'entreprendre, protesta de la pureté de ses intentions et de son dévouement aux intérêts populaires, jura qu'il ne voulait nullement sortir du royaume ni dépasser Montmédy, et alla jusqu'à offrir de se remettre entre les mains de la garde nationale pour y être conduit par elle. A la rigueur même, il consentait à se rendre partout ailleurs qu'à Paris, dans un lieu où il pût examiner librement la Constitution.

Pendant ce temps la maison de Sauce était continuellement pleine

de monde, car les gardes dont on l'avait entourée se bornaient à maintenir un peu d'ordre et y laissaient pénétrer à peu près qui voulait. Quant aux gardes nationaux placés en sentinelles à la porte de la chambre du roi[1], ils étaient bien aises d'y faire entrer, avec des airs de protection, leurs camarades et leurs connaissances. Tous ces visiteurs, — amenés par une curiosité vulgaire, sans respect et sans dignité, quand elle n'était pas cynique et railleuse, — peu habitués d'ailleurs, par leur éducation, à l'observation de ces hautes convenances dont les conjonctures faisaient un devoir sacré, — se croyaient même quelquefois obligés de se montrer insolents et grossiers pour faire preuve de patriotisme. La tradition a conservé une réponse naïvement brutale qui fut adressée par un fendeur de lattes à Louis XVI, au moment où il se répandait en promesses pour obtenir qu'on lui laissât continuer son voyage, et s'engageait à ne pas dépasser la frontière : « Sire, on ne s'y fie pas, » s'écria brusquement en son patois ce rude et incorruptible patriote, petit homme aux jambes torses, connu sous le nom de *père* Géraudel. Il fallut expliquer au roi, peu habitué aux dialectes de nos villages, l'exclamation du Spartiate, qui s'en alla tout fier de son courage et de sa franchise. Qu'on juge par cet exemple, choisi entre cent du même genre, de tout ce que la famille royale dut entendre ce jour-là parmi ces paysans émancipés et ivres de leur triomphe, — de tout ce que la fierté de la reine surtout eut à souffrir en silence et avec résignation! Voilà pourquoi j'ai cité cette parole, qui semblait peu digne par elle-même d'être recueillie et léguée à l'histoire.

Tout le temps de son séjour à Varennes, Louis XVI paraît avoir compté, sinon sur le dévouement bien décidé et sur le concours actif, du moins sur le respect et l'honnêteté naturelle de Sauce. On remarqua qu'il l'entretenait avec prédilection. Il trouvait en effet dans ce digne homme des formes polies, un cœur bon et facile à toucher, quoique pusillanime et indécis. Les historiens assez nombreux qui ont fait de Sauce un scélérat d'une hypocrisie profonde, une sorte Machiavel au petit pied, de Tartufe villageois, cachant sa perfidie sous les beaux dehors d'une émotion menteuse, quittant Louis sous prétexte d'aller veiller à ses intérêts, mais en réalité pour exciter secrètement contre lui la fureur de la foule, — ceux-là, on le voit bien, n'ont pas connu cette nature placide de bourgeois, bien fait pour être chandelier, voire pour remplir en temps ordinaire les fonctions de procureur dans une bourgade de seize cents âmes, mais qui n'était nullement propre à tenir tête à des circonstances aussi difficiles, et n'avait ni assez de fermeté dans l'esprit, ni assez de noirceur dans l'âme, pour

[1] Non pas toutefois avec des fourches, comme le dit le comte de Choiseul dans sa Relation : il y a là excès de couleur locale.

être capable du rôle qu'on lui a prêté. Les tergiversations, les contradictions même dont on lui a fait un crime, n'étaient point calcul de sa part : c'était embarras et indécision véritables. D'une part son respect réel pour le souverain et sa pitié pour une si grande infortune; de l'autre, les craintes que lui inspirait sa responsabilité personnelle, aidées des exhortations des patriotes, des menaces, des grands mots et des grands sentiments qu'il entendait autour de lui et qui l'enivraient sans qu'il les comprît peut-être, amenaient ces revirements, bien naturels dans une pareille nature, *ondoyante et diverse*. Le pauvre homme était ballotté du roi au peuple et du peuple au roi dans une espèce de flux et de reflux perpétuel; il aurait bien voulu être agréable aux deux partis, s'il y eût eu moyen; mais le peuple, auquel il appartenait et qui agissait plus fortement sur lui, devait nécessairement finir par l'emporter.

L'importance de Sauce avait pris tout à coup des proportions colossales. La veille encore, simple procureur dont les plus hautes fonctions consistaient à régler des comptes communaux et à apposer son parafe sur le registre des délibérations municipales, il lui fallait aujourd'hui organiser Varennes sur le pied de guerre, s'occuper des dispositions militaires et des précautions matérielles contre la fuite, entretenir le roi, veiller à la sûreté de ses hôtes, parler au peuple et aux troupes, diriger les opérations de la commune, être l'introducteur officiel et le *harangueur* en titre; en un mot, se multiplier, songer à tout, être partout en même temps. Il y avait de quoi en perdre la tête, eût-elle été plus solide et plus vigoureuse. Son malheur fut de s'être rencontré dans un poste que l'absence du maire rendait le premier de la ville, et cela dans des circonstances si graves, — à la hauteur desquelles il ne pouvait se soutenir, parce que rien ne l'y avait préparé, et que les événements l'avaient pris à l'improviste dans sa petite boutique de la rue de la Basse-Cour.

Louis XVI interrogea Sauce avec intérêt sur sa famille, sur ses affaires et son commerce, sur Varennes; il s'informa de l'état des esprits, des progrès qu'avaient faits les idées révolutionnaires parmi ses compatriotes, et lui demanda s'il y avait des clubs dans la bourgade, qui n'en devait posséder que plus tard. Charmé de ses réponses simples et droites, il chercha à le convaincre, à le gagner à sa cause, et lui parla plusieurs fois tout bas en particulier. Mais, quand même Sauce eût voulu le sauver, comment eût-il pu le faire, au milieu de ces masses hostiles et menaçantes? Il se montra plus d'une fois attendri, et, en apparence, prêt à céder, — ce qui explique les illusions conservées jusqu'au dernier moment par le monarque, qui comptait ou affectait de compter sur lui. Mais il finissait par répondre à toutes les sollicitations qu'il n'était pas le maître et qu'il y allait de sa tête. C'est aussi

par ce dernier argument que madame Sauce répondait aux prières de Marie-Antoinette ; car celle-ci, ayant cru s'apercevoir que la femme du procureur avait la prépondérance dans le ménage, et abaissant sa fierté par un effort héroïque, avait entrepris de la séduire. Nuit terrible et pleine d'enseignements sévères, où l'on voit, dans une mansarde, parmi des ballots de marchandises entassés sur le plancher et les meubles, le descendant de Louis XIV, le roi de France, l'héritier de treize siècles de monarchie, en conférence intime avec M. Sauce, et la fille de Marie-Thérèse humilier en vain le sang des Césars aux pieds d'une marchande de chandelles!

La mère de Sauce, vénérable octogénaire, se montra plus sensible; touchée d'une pitié profonde, on la vit tomber à genoux, fondant en larmes, et demandant humblement la permission de baiser les mains des enfants. Hélas! que pouvait contre l'inflexible fatalité des événements la compassion d'une pauvre vieille femme?

On pense bien que, dès l'origine, la municipalité s'était réunie en permanence à l'hôtel de ville, où elle avait même fait appeler le comte de Choiseul pour l'interroger. Mais une partie de la foule avait forcé la salle des délibérations ; le désordre y était à son comble, et Drouet, secondé par les plus ardents patriotes, influençait les membres de son mieux, sans leur laisser un moment de relâche. Pourtant les députations successives qu'elle envoya au roi, et auxquelles s'adjoignirent les notables avec les officiers de la garde nationale, se montrèrent toujours respectueuses dans leur attitude et leur langage. Elles étaient venues d'abord, suivant leur expression, prendre les ordres de leur souverain, et celui-ci avait répondu qu'il désirait continuer sa route au plus vite. Plus tard, lorsqu'il eut avoué qu'il était le roi, il reçut une députation d'honneur, et ce fut Sauce qui porta la parole pour le complimenter. Il lui dit qu'on délibérait, d'après sa demande, sur les moyens de lui faire poursuivre son voyage jusqu'à Montmédy, et le supplia de permettre à la garde nationale de l'accompagner pendant le reste de son trajet, proposition que Louis XVI avait déjà prévenue et qu'il adopta sans réclamation, demandant seulement qu'on hâtât le départ. Mais la municipalité avait, dans les dispositions de la foule, qui ne s'en tenait plus aux cris et menaçait d'en venir bientôt à des actes sanglants, plus qu'un prétexte frivole pour revenir sur cette concession, et bientôt une troisième députation vint ravir au monarque l'espoir dont il cherchait à se leurrer encore, en lui déclarant que le peuple ne voulait pas consentir à la continuation du voyage, et exigeait qu'on le ramenât à Paris.

Nous avons vu que Choiseul, Goguelat et Damas étaient entrés dans Varennes, avec le détachement de hussards, au moment où Destez se préparait à pénétrer chez Sauce pour y reconnaître le roi. Ce fut peu de temps après cette scène qu'ils demandèrent à lui parler. Il n'était

pas encore une heure du matin. Le procureur les introduisit. Ils pénétrèrent à travers les paysans et les sentinelles, qui voulaient s'opposer à leur passage. Dans l'ombre, le Dauphin et Madame Royale dormaient couchés sur le même lit; les captifs étaient assis près d'une table, encore chargée de pain et de quelques verres. En les voyant entrer, ceux-ci sentirent renaître à leurs yeux un dernier rayon d'espérance : désormais, du moins, il leur semblait qu'ils n'étaient plus à la merci de la populace, ayant près d'eux des amis courageux et dévoués.

« Eh bien, quand partons-nous? dit le roi à Goguelat.

— Quand il vous plaira, sire, j'attends vos ordres, » répondit l'aide de camp.

Mais la réflexion vint bientôt détruire l'ardeur de ce premier mouvement. Le roi, en apprenant que le comte de Damas, abandonné par son détachement, avait été forcé de partir de Clermont à peu près seul, et que la plupart des hussards cantonnés à Varennes étaient mêlés aux habitants et déjà séduits, en revint à un système d'expectative. On délibéra aussi froidement que possible; on pesa avec anxiété tous les partis. Le comte de Choiseul ouvrit alors un avis énergique, qui par là même devait aussi plaire à l'esprit aventureux et déterminé de Goguelat: ce fut de démonter sept hussards sur les quarante qu'il avait à sa disposition, de mettre sur les chevaux libres le roi, qui tiendrait le Dauphin dans ses bras; la reine, madame Elisabeth, Madame Royale, madame de Tourzel et les deux femmes de chambre, que leur souveraine ne voulait point abandonner; de se faire jour, à tout prix, à travers la foule, à l'aide des trente-trois hussards restant, et de poursuivre ainsi à toutes brides jusqu'à la petite ville de Dun, où ils trouveraient le détachement commandé par Deslons. « Mais, dit Louis XVI, répondez-vous que, dans cette lutte inégale, une balle ne viendra pas frapper la reine, ou ma sœur, ou mes enfants? » Cette question terrible, à la quelle les clameurs de la foule, qui s'élevaient de plus en plus menaçantes, donnaient une portée immense, fut accueillie par un silence profond.

Le roi exposa alors en détail les motifs qui le pressaient à attendre encore : il avait appris le départ précipité du comte de Raigecourt et de son compagnon, et il ne doutait nullement qu'ils ne fussent allés avertir à Stenay le marquis de Bouillé, qui ne manquerait pas d'accourir à toute bride, et qui arriverait probablement vers cinq heures du matin; car Stenay n'est distant de Varennes que de sept à huit lieues. On se trouverait alors en nombre suffisant pour entreprendre la délivrance des captifs : la population, remplie d'insolence à cette heure parce qu'elle se voit maîtresse du terrain, serait intimidée à la vue de ce nouveau renfort, et n'essayerait même pas de résister à des forces si imposantes, composées de soldats fidèles et aguerris. En outre, ajou-

tait le monarque, la municipalité paraît bien disposée, et M. Sauce a promis de faire cesser le tocsin. Il vaut donc mieux ne pas risquer de tout perdre en voulant trop brusquer le dénoûment.

Il fallait se rendre à ces raisons ou du moins en faire semblant. Cette illusion, secondée encore dans l'esprit de Louis XVI par sa faiblesse naturelle et son horreur pour l'effusion du sang, était si profondément enracinée en lui, que rien n'eût pu la lui arracher. Mais ses trois dévoués serviteurs supportaient avec peine un pareil retard, sentant bien que c'était la perte de la royauté : chacun d'eux sortait tour à tour pour étudier les dispositions de la foule, et ils avisaient entre eux au moyen de sauver leur maître, malgré lui, s'il le fallait.

Le plus impatient de tous était Goguelat, esprit décisif et prompt, cœur de soldat, homme des coups de main, royaliste connu pour la vivacité de son dévouement, qui méprisait cette multitude sans discipline et croyait pouvoir la disperser en un clin d'œil, d'une seule charge de ses quelques cavaliers. Néanmoins, dans une reconnaissance minutieuse qu'il poussa à travers la bourgade, quelque temps après cette conversation, il put se convaincre de ses propres yeux que les mesures, dirigées surtout par M. de Signémont, chevalier de Saint-Louis, commandant de la garde nationale du village de Neuvilly, jadis maréchal de camp, lieutenant-colonel des grenadiers royaux de la Lorraine, et pendant près de vingt ans capitaine au régiment de Chartres-infanterie, n'avaient pas été prises sans une certaine habileté militaire. Les barricades étaient bien faites, bien disposées, bien gardées : il y avait des postes avancés à toutes les issues; la garde nationale, distribuée de façon à pouvoir surveiller et suivre de près les mouvements des hussards, s'étendait depuis la maison du procureur jusque sur la route de Paris, en une double ligne, qui allait se prolongeant de plus en plus par l'arrivée successive des paysans d'alentour. On avait disposé deux canons sans affûts près du pont, pour en défendre le passage en même temps que celui des rues adjacentes : les deux autres, pointés d'abord à l'entrée de la ville haute, en furent bientôt retirés pour prendre place à l'extrémité de la rue où se trouvait la famille royale. De cette façon, le détachement de hussards, posté sous les fenêtres de Sauce, se trouvait entre deux feux, et l'on pouvait, suivant l'expression du procès-verbal, le balayer tout entier de la première décharge. « On avait, à cet effet, fait ouvrir toutes les portes des maisons pour faciliter la retraite des gardes nationaux, et qu'ils pussent se défendre plus avantageusement. » Mais ce sont là des phrases qui sembleront un peu trop belliqueuses peut-être, et l'on accusera sans doute le rédacteur de s'être laissé aller avec trop d'enthousiasme à l'enivrement du triomphe, si l'on songe que ces terribles canons étaient simplement de petites pièces de

quatre, et qu'on avait au plus assez de munitions pour les charger.

Témoin de toutes ces dispositions, Goguelat prit lui-même quelques mesures en conséquence : il plaça six hussards près de ces batteries, avec ordre de les surveiller, et osa, tout incertain qu'il fût de l'obéissance de ses soldats, leur commander de dissiper des attroupements sur quelques points; ils le firent, par un reste d'habitude, dominés encore par cette voix énergique et respectée. Mais la multitude, irritée de plus en plus, accueillit ces démonstrations menaçantes avec une colère de mauvais augure. Drouet, entre autres, se rencontrait partout sur le passage de l'aide de camp, prêt à s'opposer à toutes ses tentatives, et celui-ci rapporte, dans sa Relation, qu'il lui cria : « Vous voulez avoir le roi, mais vous ne l'aurez que mort. »

Goguelat faillit même payer son dévouement de sa vie : voici dans quelles circonstances. Un rassemblement très-nombreux s'était réuni autour des voitures, surtout autour de celle de la famille royale, qui semblait faite à souhait pour attirer les regards. Voulant les dégager pour les tenir prêtes à tout événement, Goguelat essaya de disperser les curieux par la force, et ne réussit qu'à mettre le comble à l'exaspération. Un homme déterminé, Roland, le major de la garde nationale de Varennes, s'avance vers lui et lui fait des représentations fort vives, auxquelles il répond avec plus de vivacité encore. Roland saisit alors son cheval par la bride et crie à ceux qui l'entourent de l'arrêter : « L'aide de camp lui jura qu'il passerait; que, sur sa tête, il aurait le roi, et qu'il allait tout faire sabrer et saccager; et il fit un mouvement pour lui porter un coup de sabre. Le major, voyant sa vie en danger, tira son pistolet et *s'en servit.* » J'admire l'euphémisme. Roland *se servit* en effet de son pistolet, dont la balle alla s'aplatir sur l'os de la clavicule de Goguelat; il paraît même, d'après une version qui n'est pas bien certaine, qu'un second coup de feu partit aussitôt, soit de la même main, soit d'une autre, mais ne fit que l'effleurer. Le cheval de l'aide de camp se cabre et jette à terre son maître qu'on relève souffrant et légèrement blessé : on le transporta dans une salle de l'auberge du *Bras-d'Or*, d'où, un peu plus tard, après s'être fait poser un très-simple appareil, on le vit sortir, afin d'aller retrouver son souverain[1].

[1] Roland existait encore, il y a quelques années, très-cassé et en enfance. Je l'ai regardé bien des fois, quand j'étais tout petit, assis au soleil sur le banc qui s'étendait devant sa maison, et faisant sans cesse avec ses bras des mouvements sans suite, où l'on s'obstinait à lui voir reproduire tour à tour l'image d'un homme qui tire et d'un homme qui tombe. Les bonnes femmes racontaient tout bas qu'après son exploit il s'était réfugié, éperdu, dans un grenier, et que c'était par un châtiment de Dieu qu'il était devenu fou depuis lors, et se croyait toujours au moment où il avait tiré ce fameux coup de pistolet. Mais les bonnes

On juge de l'anxiété de la famille royale en entendant retentir ce coup de feu : elle pensa sans doute que le fruit de tant de *prudence* et de modération était perdu, et que la lutte venait de s'engager. Choiseul descend, s'informe, voit Roland chaudement félicité par les patriotes. Il remonte aussitôt, et, pour calmer l'inquiétude de Louis XVI, lui donne une explication insignifiante, mais en se réservant de raconter secrètement à la reine, dont il connaissait toute la fermeté d'âme, ce grave incident qui pouvait avoir des conséquences si funestes.

En effet, il sembla un moment que cet acte d'agression serait le signal du combat, et que les hussards allaient venger leur chef. Mais, soit qu'ils se sentissent trop faibles contre une telle multitude, et craignissent d'être écrasés, à la première démonstration, par les feux des deux batteries qui leur interceptaient le passage de chaque côté; soit que l'absence d'un capitaine qui eût leur confiance et sût diriger leurs efforts, les eût découragés; soit enfin qu'ils fussent déjà à moitié gagnés à la cause populaire, ou plutôt par tous ces motifs à la fois, non-seulement ils ne bougèrent point en voyant tomber Goguelat, mais, un instant après, abandonnés à eux-mêmes tandis qu'on pansait sa blessure, ils déclarèrent, aux applaudissements unanimes de la foule, qu'ils feraient tout ce qu'on voudrait, et demandèrent pour les commander un officier de la garde nationale.

Ainsi fut complétée la défection des hussards. Le peuple se mêla tumultueusement dans leurs rangs pour fraterniser avec eux. Le bruit des clameurs joyeuses monta jusqu'à la famille royale et la jeta dans un morne désespoir, quand elle en eut appris la cause. Néanmoins on crut le moment favorable pour engager le monarque à se mettre à la fenêtre et à se montrer à la foule, que cette trahison avait mise en belle humeur. Lorsqu'il apparut, ayant à ses côtés la reine et sa famille, il fut accueilli par une explosion de cris de *Vive le roi! Vive la nation!* auxquels se joignait toutefois celui de *Vive Lauzun!* comme pour le préserver d'une dernière illusion, en l'avertissant de la défection des soldats, qu'il voyait du reste confondus dans la multitude, — entourés, pressés, embrassés par cette masse de paysans armés de fourches, de faux, de fusils rouillés, qui s'écrasaient dans la rue de la Basse-Cour, et dont les ondulations frémissantes serpentaient dans l'ombre, à peine éclairée de loin en loin par quelques maigres lanternes.

Il est à remarquer que, ni dans cet instant ni dans aucun autre de cette nuit terrible, parmi tous les cris du peuple, on n'en entendit

femmes se trompaient, au moins pour ce qui regarde la fuite de Roland dans un grenier, car on le retrouve toujours sur la brèche jusqu'au départ des fugitifs pour Paris.

un seul qui saluât la reine. Victime d'une impopularité constante, qui la poursuivait jusque dans cette province éloignée, non-seulement elle recueillit pour sa part fort peu des témoignages de sympathie qui, pendant la durée de l'arrestation, ne firent pas défaut à Louis XVI ni à sa famille; mais, en prêtant l'oreille aux rumeurs de la multitude, elle eût pu entendre circuler sur plus d'une bouche l'injurieuse et vulgaire imprécation *A bas l'Autrichienne!* tant étaient répandus et profondément enracinés les préjugés contre cette malheureuse princesse, qu'on n'accusait pas seulement de morgue et de hauteur orgueilleuse, mais de cruauté et de menées perfides entreprises de concert avec les ennemis de la France. Sauce et la municipalité, que nous avons vus s'émouvoir, s'attendrir même avec Louis, n'allèrent jamais plus loin que le respect, dans leurs rapports avec la reine. Elle-même, d'ailleurs, se tenait enfermée dans sa réserve ou peut-être son dédain, et elle n'eût pas permis à sa dignité, surtout après ses vaines tentatives sur le cœur de madame Sauce, de descendre, avec ces bourgeois en révolte, à un rôle de suppliante qui eût semblé un aveu de leurs droits.

Parmi les paysans pressés dans la rue de la Basse-Cour, quand le roi se montra à la fenêtre, les uns crièrent encore *A Paris!* et d'autres *A Verdun!* Quant à lui, il s'adressait, avec sa douceur habituelle, aux personnes les plus rapprochées, répétant qu'il ne voulait point quitter la France; qu'il avait l'intention formelle de ne pas dépasser Montmédy, unique but de son voyage, et qu'il reviendrait à Varennes : il prodigua les promesses, assurant qu'il aurait toujours à cœur la prospérité de cette bourgade, qui deviendrait par ses soins une ville florissante. Cette espèce d'entrevue du roi et du peuple, où le peuple était en quelque sorte souverain et le roi suppliant, se prolongea quelques minutes; ensuite la fenêtre fut refermée, et la royauté se retrouva captive dans la chambrette d'un artisan, mortellement frappée dès lors dans son prestige et sa dignité par les paroles qu'elle avait consenti à entendre et par celles où elle avait été forcée de descendre elle-même.

« Ce fut dans ce moment que le sort de la crise parut se décider. Il ne fut plus question alors que de presser le départ du roi. » Le peuple, la garde nationale, la municipalité, sentaient que chaque minute de retard accroissait leur danger, en donnant une chance de plus à la délivrance des fugitifs; que, s'ils ne se hâtaient de mettre les instants à profit, ils auraient bientôt à soutenir une lutte inévitable avec le régiment de Royal-Allemand, que Bouillé amenait sans doute à marches forcées de Stenay, sans parler des autres détachements moins considérables qui allaient accourir de Dun, et de Mouzay, gros village situé sur la route et à peu de distance en avant de Stenay. Du

reste, on se trouvait maintenant en assez grand nombre pour former une escorte capable de protéger le départ ; car les habitants des localités voisines, qui, à deux heures du matin, étaient déjà arrivés au nombre de plus de cinq mille personnes, dépassaient dix mille à cinq heures. Mais le roi persistait toujours dans son système dilatoire, concentrant avec obstination ses dernières espérances sur les secours dont il attendait l'arrivée.

Vers cinq heures, l'abattement des prisonniers était parvenu à son comble, quand un nouvel événement vint y faire diversion et relever un peu leur courage. De Rodwell, le jeune commandant de hussards qui avait quitté Varennes en même temps que les deux officiers du *Grand-Monarque*, pour aller avertir à Stenay le marquis de Bouillé, avait, en passant à Dun, donné l'alarme au capitaine Deslons[1], qui s'y trouvait cantonné avec cent hussards. Sans perdre une minute, et dès qu'il eut terminé à la hâte les préparatifs nécessaires, celui-ci s'achemina sur Varennes avec 76 cavaliers; il fit cinq lieues, par des chemins détestables, en une heure et demie, dit-on, ce qu'il est difficile de croire, et il venait d'arriver à l'entrée de la ville, qu'il avait trouvée barricadée. Après quelques tentatives infructueuses pour pénétrer avec son détachement, voyant qu'il commandait à trop peu d'hommes pour pouvoir songer à forcer le passage, et ne trouvant pas d'endroit guéable dans le cours de la rivière d'Aire, il se résigna à parlementer avec M. de Signémont, qui avait pris la direction supérieure du commandement militaire des insurgés; il en obtint la permission d'entrer seul et la promesse de parler au roi sans témoins, et de sortir ensuite librement de Varennes. Deslons exigea un otage, qu'il déposa entre les mains de ses hussards, puis il franchit la barrière. Son but était surtout d'examiner de près toutes les dispositions que le peuple avait prises, d'en étudier le côté faible, de découvrir sur quels points devait porter une attaque, à laquelle il était bien décidé; enfin, d'avertir le roi que la délivrance approchait et de l'encourager à la résistance.

On le conduisit à travers les flots pressés de la multitude, qui regardait son uniforme avec défiance et colère, et, pendant ce trajet, il se convainquit de ses propres yeux, comme avaient déjà fait Choiseul et Goguelat, que les barricades étaient trop fortes et trop multipliées pour qu'il lui fût possible de les emporter avec si peu de monde. Introduit dans la chambre de son souverain, il lui dit d'abord son nom et sa qualité, et ajouta qu'il venait prendre ses ordres, — phrase banale que celui-ci avait entendue bien des fois cette nuit, et qui, dans

[1] Suivant la relation du comte de Choiseul, Deslons aurait été averti par un de ses hommes de confiance, Aubert, qu'il lui avait dépêché.

les circonstances actuelles, avait l'air d'une cruelle raillerie de la destinée. Choiseul, Goguelat, Damas, le major de la garde nationale, la municipalité, etc., étaient déjà venus *prendre les ordres* de ce monarque captif au milieu de ses sujets. Aussi répondit-il avec amertume aux paroles de Deslons : « Mes ordres! Je suis prisonnier et n'en ai point à donner. »

La conversation s'engagea alors entre eux; de Signémont voulait y assister, mais Deslons lui rappela énergiquement sa promesse, en sorte que celui-ci finit, non sans quelques réclamations, par consentir à se retirer. Cet intrépide officier renouvela alors la proposition du comte de Choiseul, et offrit d'ouvrir un passage à la famille royale, à la tête de quelques soldats restés fidèles et avec le secours de son propre détachement. Mais Louis XVI était de plus en plus résolu à fuir tous les moyens violents, et il répugnait à verser pour son salut le sang du moindre et du plus indigne de ses sujets; il se borna donc à lui demander des renseignements sur ce qu'il avait remarqué dans les rues de Varennes et sur les dispositions populaires. Les réponses de Deslons furent pleines de franchise, et elles ne contribuèrent pas sans doute à le rassurer.

Après cette courte et infructueuse entrevue, les portes de la chambre se rouvrirent aux curieux. Au moment où le capitaine allait se retirer, il s'adressa en allemand à la reine, pour l'engager vivement à trouver quelque moyen de retard, et elle lui répondit dans la même langue, en se plaignant avec force de tous les outrages qu'ils avaient eus à subir de la grossièreté, naturelle chez les uns, étudiée chez les autres, des gens qui les entouraient. Mais on commençait à se montrer inquiet de cette conversation qu'on ne pouvait comprendre; la curiosité et le soupçon s'accroissaient en raison même du mystère, et l'on murmurait tout bas les mots de complots et de trames perfides : « On nous écoute, dit la reine en retenant à peine ses larmes, ne me parlez pas. » Les cris *Point d'allemand!* se firent bientôt entendre, et le roi lui-même vint les engager à se taire par prudence.

Deslons, attristé, mais non tout à fait découragé encore, alla donc rejoindre son détachement, d'où, assure-t-il dans sa relation, il dépêcha un brigadier au sous-lieutenant Boudet, malgré son peu d'espoir, pour lui dire d'attaquer en dedans de la ville, tandis que lui-même seconderait, en attaquant à tout hasard au dehors. Mais le brigadier revint sans avoir pu joindre Boudet, qui était gardé à vue à l'ancien couvent des cordeliers. Du reste, une circonstance devait paralyser l'énergie de celui-ci. Le comte de Choiseul, par prudence, lui avait confié les diamants de madame Élisabeth, dont il avait été chargé lui-même, et qui auraient été compromis au milieu des événements, s'il les eût gardés. Ce dépôt, sur lequel Boudet veilla fi-

dèlement, et qui fut remis plus tard à Monsieur, lui faisait une nécessité de se tenir davantage à l'écart.

Cependant les délibérations se succédaient, de plus en plus anxieuses et embarrassées, et sans amener le moindre résultat, entre la municipalité, le tribunal et le juge de paix, dont la présence avait été demandée par le roi. On ne savait que résoudre quand, accompagnés de quelques citoyens de Paris, arrivèrent, comme pour mettre fin aux incertitudes, Bayon (et non Baillon, comme son nom se trouve écrit presque partout)[1] et de Romeuf, aide de camp de la Fayette, porteurs des ordres de l'Assemblée nationale [2]. Guidés par les renseignements qu'ils recueillaient en route, ils avaient, pour ainsi dire, suivi les fugitifs à la trace, et venaient d'apprendre à quelque distance leur arrestation à Varennes, où ils s'étaient aussitôt dirigés. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter comment et à quelle heure on s'était aperçu de la fuite de Louis XVI, non plus que de nous arrêter sur le décret qu'avait aussitôt rendu l'Assemblée et des mesures qu'elle avait prises pour en assurer l'exécution. Je n'aurais rien de nouveau à ajouter à ces événements, sur lesquels chacun de mes lecteurs pourra s'édifier à loisir dans toutes les histoires de la Révolution française.

Les deux envoyés s'avancèrent entre les files de la garde nationale, échelonnées à droite et à gauche : la commune reçut et vérifia leurs pouvoirs, qui portaient ordre à toute municipalité de prêter main-forte pour ramener le roi à Paris; après quoi ils furent introduits dans la maison du procureur. Bayon entra seul d'abord dans la chambre occupée par les captifs ; tout dans sa personne, la sueur qui couvrait son visage, ses cheveux en désordre, ses habits souillés de poussière, portait la trace visible de la fatigue et la précipitation du voyage. Dès les premiers mots, son agitation se trahit par la fièvre de sa parole : « Sire, s'écria-t-il d'une voix haletante et entrecoupée, tout Paris s'égorge.... Nos femmes, nos enfants... Sire... l'intérêt de l'Etat!... » Ce ne fut que par degrés qu'il put venir à bout de s'expliquer plus clairement. Aussitôt qu'il eut parlé du décret de l'Assemblée nationale, Louis XVI demanda à le voir; mais c'était son compagnon qui l'avait entre les mains, et il était resté dans la pièce voisine, attendant sans doute, pour se présenter, qu'il eût recouvré un peu plus de calme et de sang-froid.

[1] Ce personnage, qui se qualifiait ingénieur, était électeur de la section des quatre nations, et venait d'être créé chef de bataillon de la garde nationale de Paris, au moment de son départ.

[2] Par une incroyable étourderie, M. de Valori les fait arriver à dix heures et demie du matin, retardant ainsi de plus de trois heures le retour du roi à Paris.

Quand Romeuf entra, tenant le fatal décret, des larmes roulaient dans ses yeux, qu'il baissait avec embarras. Le rôle qu'il avait accepté dans cette tragédie répugnait évidemment à son cœur et à son caractère. C'est que Romeuf avait été, en effet, l'objet des faveurs de la reine, qui l'avait comblé de ses bienfaits. Aussi ne put-elle contenir l'expression d'un douloureux étonnement en le voyant devant elle chargé d'un pareil message, et le *Tu quoque* de César, découvrant son fils Brutus parmi ses assassins, s'échappa de ses lèvres indignées. Romeuf restait atterré, balbutiant quelques mots inintelligibles. Elle lui demanda alors comment un sujet qui avait toujours protesté de sa fidélité et de son dévouement avait osé accepter une mission si cruelle et si déshonorante, que tant de motifs particuliers devaient lui faire rejeter avec horreur ; et bientôt, entraînée par le courant naturel de ses antipathies, elle en vint jusqu'à remonter à la Fayette lui-même, qu'elle accusa avec emportement de la poursuivre partout de sa haine et d'être la cause implacable de tous les malheurs de la royauté : « Il n'a en tête que ses États-Unis et sa république américaine, s'écria-t-elle comme éclairée tout à coup par une inspiration prophétique : il verra ce que c'est qu'une république française! »

Romeuf essaya de justifier son général contre ces imputations passionnées ; il se porta garant de la pureté de ses intentions, de la sincérité de son patriotisme, du désintéressement loyal et courageux avec lequel il cherchait à concilier ses devoirs envers son souverain et ses devoirs envers son pays. Mais il avait surtout à cœur d'entreprendre sa justification personnelle et de se laver d'un reproche d'ingratitude, qui lui était d'autant plus pénible, qu'il le sentait moins mérité. Il protesta donc que, s'il avait consenti à se charger des ordres de l'Assemblée nationale, c'est qu'il s'était cru certain de ne pouvoir atteindre la famille royale avant qu'elle fût parvenue en un lieu de sûreté, ce qui fût arrivé, en effet, sans ce fatal concours d'accidents, qu'il ne lui était pas possible de prévoir. Il était bien déterminé d'ailleurs à aider la fortune, en leur donnant, par ses lenteurs calculées, le temps de se mettre à l'abri de sa poursuite. Mais tous les retards éprouvés par la voiture et l'arrestation à Varennes avaient détruit les effets de cette condescendance ; pour comble de malheur, à Châlons-sur-Marne il avait rencontré Bayon, [qui l'entraîna avec lui et le força d'accélérer sa marche. Enfin, ajouta-t-il, indépendamment de tous ces motifs, dont on ne pouvait récuser la valeur, la Fayette et lui-même avaient pensé qu'en de telles circonstances il serait moins pénible pour la famille royale d'avoir à ses côtés un homme sur le respect et le dévouement duquel elle sût pouvoir entièrement compter

Ces explications, comme on le pense bien, furent données à l'écart

et à mi-voix. La reine, désarmée, allait s'apaiser peut-être; mais, voyant le décret entre les mains de Romeuf, elle le lui demanda, et l'embrassa tout entier d'un coup d'œil rapide, en même temps que son époux. Après avoir lu : « Il n'y a plus de roi en France, » dit Louis XVI avec la douleur résignée qui était devenue chez lui une seconde nature. Quant à l'impétueuse Marie-Antoinette, le sang des Césars se souleva dans ses veines, et, oubliant toute prudence, dans l'excès de sa colère et de son indignation : « Les insolents ! » s'écria-t-elle, avant même d'en avoir terminé la lecture ; et elle le lança loin d'elle d'un geste plein de fierté dédaigneuse et de dignité offensée, de cet air avec lequel elle devait répondre plus tard aux bourreaux qui se disaient ses juges. Le papier alla tomber près du Dauphin, qui sommeillait toujours. « Je ne veux pas, reprit-elle, qu'il souille le lit de mon fils ; » et elle le jeta à terre.

Aussitôt de violents murmures s'élèvent parmi les assistants contre la *morgue de l'Autrichienne;* on crie à la profanation; on s'irrite de ce mépris orgueilleux pour les décisions de l'Assemblée souveraine. Heureusement le comte de Choiseul se hâta de prévenir une explosion inévitable en ramassant le décret, qu'il déposa respectueusement sur la table.

Le roi demanda alors qu'on le laissât un moment seul avec les deux envoyés, faveur qui lui fut accordée, malgré quelques protestations. On ne sait rien de cette conférence intime, sinon que l'infortuné monarque les supplia de lui faire gagner un peu de temps et de ne pas trop presser son départ ; car, malgré son découragement, il n'avait pas encore perdu tout espoir de voir arriver le marquis de Bouillé, qu'il voulait attendre avant de quitter Varennes. Romeuf n'eût pas mieux demandé que de se prêter aux désirs du roi; mais il avait dans son compagnon un surveillant soupçonneux qui paralysait toute sa bonne volonté, et dont le regard inquisiteur semblait espionner sa conduite et ses sentiments mêmes. Néanmoins Bayon promit au roi de le seconder; mais il ne feignit de le faire que pour l'abuser plus sûrement. Ce fut lui, en effet, qui, depuis le premier moment de son arrivée, joua le double rôle qu'on a gratuitement prêté à Sauce : il allait sans cesse, avec le *patriote* Palloy et quelques autres citoyens de Paris qui l'avaient accompagné [1], du roi au peuple et du peuple au roi, accusant le roi près du peuple et le peuple près du roi. Il excitait les paysans et les gardes nationales, pendant que Louis le croyait occupé à leur parler en sa faveur ; puis il revenait se plaindre auprès des captifs des colères qu'il avait attisées lui-même.

[1] Voir, dans les *Documents*, la lettre du chirurgien Mangin.

et feignait d'être débordé, malgré tous ses efforts, par l'impérieuse volonté des masses.

On juge facilement que le résultat de ces viles manœuvres avait été de redoubler encore la violence et l'exaspération populaires. Il y avait alors plus de sept heures que les voitures s'étaient vues arrêtées, et les meneurs sentaient la nécessité urgente de mettre fin à des retards si prolongés, qui n'avaient plus de prétexte depuis que le roi avait été positivement reconnu, et qu'on pouvait le faire accompagner par une escorte imposante, depuis surtout qu'étaient arrivés les ordres absolus de l'Assemblée nationale. L'impatience, aiguillonnée par la crainte de perdre tout le fruit de l'arrestation, si on se laissait prévenir par l'arrivée des troupes de Stenay, — qui se trouvaient déjà sans doute à peu de distance de Varennes et ne pouvaient manquer d'apparaître bientôt, — éclatait en imprécations, en cris de fureur, en menaces factieuses, où toute ombre de respect avait disparu. « Faisons-le partir de force! » criaient les uns. Et d'autres : « Nous le traînerons par les pieds dans sa voiture ! »

Ainsi on en était venu à traiter le roi, en paroles, comme un criminel qu'on jette, bras et jambes liés, sur la charrette du supplice. De pareilles phrases étaient un dangereux préliminaire qui pouvait aboutir bientôt à des actes : il ne fallait qu'un petit nombre de forcenés, comme il s'en trouve partout et toujours, pour précipiter une foule aveugle et brutale dans des violences que les fidèles serviteurs de la royauté n'eussent pu empêcher peut-être. Aussi la municipalité, le tribunal et tous ceux qui se trouvaient dans la chambre joignirent-ils vivement leurs instances à celles des députés, pour le conjurer de donner au plus vite l'ordre du départ, lui répétant « que le sort de la France et de ses sujets était entre ses mains, que le moment devenait toujours plus pressant, et que, s'il restait plus longtemps, ses jours, comme ceux de tous les citoyens, étaient dans le plus grand danger. »

Il était évident qu'il ne pouvait plus longtemps résister aux prières des uns, aux menaces des autres, à la nécessité terrible qui le pressait et l'environnait de toutes parts. Il avait épuisé la patience des mieux disposés et atteint les bornes où un plus long retard était devenu à la fois impossible, et, ce semble, inutile. Quoiqu'il essayât encore, mais avec découragement, de fléchir ceux qui l'entouraient, en leur répondant sans cesse : « Encore un moment; n'est-il donc pas possible d'attendre les onze heures? » le retour à Paris fut dès lors considéré comme résolu. On fit servir à la famille royale et aux femmes de chambre un déjeuner frugal, puis on prépara quelques provisions de voyage pour mettre dans les voitures. Louis néanmoins usa jusqu'au bout, pour reculer l'instant fatal, de tous les subterfuges qui se présentèrent à

son esprit. Le Dauphin et Madame Royale dormaient toujours; il se mit à dormir aussi, ou du moins à en faire semblant.

Cependant Bouillé n'arrivait pas. Afin de gagner encore un peu de temps et de seconder son souverain, la première femme de chambre de la reine s'avisa alors d'un stratagème bizarre, mais que les circonstances rendaient parfaitement vraisemblable. Elle se roule tout à coup sur sa chaise, simulant une violente attaque de colique. Marie-Antoinette s'approche, alarmée; un léger serrement de main l'avertit à la dérobée. Se prêtant aussitôt à cette ruse de guerre, elle déclare qu'il lui est impossible d'abandonner ainsi sa compagne de voyage, et qu'elle ne partira pas sans elle. Il fallut mander le médecin, qui s'empressa de lui administrer des secours.

Mais cette fausse situation ne pouvait durer longtemps sans devenir ridicule et sans occasionner de grands embarras. On la prolongea autant qu'on put, puis il fallut y renoncer. Le temps s'écoulait avec une lenteur désespérante, et Bouillé n'arrivait toujours pas. Enfin le roi s'éveilla, et les instances recommencèrent plus fortes que jamais. Les députations se succédaient coup sur coup, et les cris du peuple montaient avec une intensité croissante. Le cœur gonflé d'amertume, Louis XVI, à la joie universelle, donna enfin le consentement désiré, mais non sans l'accompagner de paroles pleines de tristesse résignée et de douleur contenue, inspirées par le pressentiment de l'avenir : il demanda à Sauce la faveur de rester un moment seul avec sa famille pendant qu'on mettrait les chevaux aux voitures.

Ce qui se passa, ce qui se dit dans cette conférence, après cette nuit d'angoisses, où les augustes captifs, sans cesse espionnés par des regards hostiles, n'avaient même point eu la consolation de pouvoir s'abandonner librement à leur désespoir et se communiquer leurs réflexions, pour mettre en commun leur force ou leur faiblesse, au milieu de cette étroite mansarde qui semblait la cellule d'un cachot, à deux pas de cette houle vivante qui roulait sur le seuil ses flots de paysans en révolte; au bruit des canons traînés par les rues et les barricades, du galop des chevaux, du choc des fusils, des sabres, des faux et des fourches, mêlé dans le lointain aux chants nationaux des patriotes, aux harangues des meneurs, aux hurlements forcenés d'une populace plongée dans l'ivresse terrible de la licence, et qui s'essayait pour la première fois à l'âpre et vertigineuse volupté, réservée jusqu'alors à la plèbe parisienne, de régner à son tour, — nul ne l'a su, nul ne le saura jamais. Il est facile de le présumer, toutefois, sans vouloir défigurer par de futiles et romanesques hypothèses l'austère simplicité de cette terrible histoire. Sans doute, ils résumèrent d'un mot leur situation; d'un geste leur désespoir s'interrogea, se comprit et se résigna; d'un coup d'œil ils se révélèrent jusqu'au fond toute

l'étendue de ces craintes que chacun s'efforçait de renfermer en lui-même, par pitié pour les autres. Louis déplora l'aveuglement populaire et pleura sur le sort réservé à ceux qu'il aimait; Marie-Antoinette, partagée entre le mépris et la douleur, s'indigna de l'insolente audace des factieux; Élisabeth pria et consola : c'était son rôle à elle.

Le roulement des voitures, qui s'approchaient de la maison de Sauce, vint les arracher à la cruelle douceur de cette entrevue, comme plus tard le roulement de la charrette fatale devait mettre fin à une autre entrevue, plus tragique et plus solennelle encore.

Tout avait été disposé avec une promptitude extraordinaire pour le départ; chacun y contribua selon son pouvoir, et les Varennois poussèrent le dévouement patriotique jusqu'à fournir les équipages et les chevaux nécessaires, indépendamment de ceux qui étaient donnés par la poste. On forma l'escorte, à laquelle se joignirent volontairement bon nombre de gardes nationaux qui se proposaient d'accompagner la famille royale jusqu'aux villages voisins, tant par enthousiasme de patriotisme et pour remplir leur rôle jusqu'à la fin, que pour offrir à tous les paysans d'alentour la vue des héros qui venaient de sauver la patrie, pour raconter eux-mêmes leur exploit à la ronde et *s'enfumer* de l'encens qu'on ne manquerait pas de leur brûler au retour. A mesure qu'ils reviendraient sur leurs pas, il n'était pas douteux qu'ils ne fussent remplacés par d'autres volontaires, venus de toutes les villes et de tous les villages qui bordent la route.

Avant de partir, la reine recommanda chaleureusement à Romeuf, qui ne quittait pas encore Varennes, de protéger de tout son pouvoir les comtes de Choiseul et de Damas, ainsi que Goguelat, à qui le peuple sans doute allait se hâter de faire expier leur dévouement. Romeuf le lui promit, heureux de cette occasion qui lui permettait de racheter en quelque sorte la cruauté de la mission qu'il avait dû remplir. La famille royale descendit alors l'étroit et sombre escalier qui conduisait de la chambre haute dans la boutique de Sauce, et de là elle passa dans la rue, où étaient rangées les voitures, entourées d'une masse bruyante et compacte, qu'on avait bien de la peine à maintenir en arrière. Le comte de Choiseul donnait le bras à Marie-Antoinette et le comte de Damas à madame Élisabeth. Aussitôt qu'ils parurent, un tonnerre d'acclamations délirantes s'éleva de toutes les bouches, et ce fut aux cris mille fois répétés de : *Vive le roi! vive la nation!* qu'ils montèrent en voiture. Les gardes du corps étaient sur le siége, non pas liés, comme on l'a dit, mais surveillés par deux grenadiers qui se tenaient de chaque côté, la baïonnette au fusil, sur des banquettes qu'on avait placées un peu au-dessous de l'endroit où ceux-ci se trouvaient assis. Choiseul ferma la portière, et les chevaux, au milieu des bataillons

nombreux des volontaires et des gardes nationaux désignés, fendirent lentement la multitude.

Il était alors de sept heures et demie à huit heures du matin.

La municipalité de la ville accompagna son prisonnier jusqu'à Clermont, et elle aurait été jusqu'à la capitale, guidée par le désir fort naturel et fort légitime assurément de recevoir les félicitations des Parisiens et de s'entendre déclarer, à la barre de l'Assemblée nationale, qu'elle avait bien mérité de la patrie, si quelques rumeurs alarmantes qui se répandirent alors touchant l'approche des troupes étrangères, ne l'avait décidée à retourner parmi ses concitoyens, pour protéger Varennes au besoin contre les dangers extérieurs. Elle remit donc son dépôt entre les mains des officiers municipaux de Clermont, sous l'escorte d'un petit détachement de la garde nationale varennoise chargé de l'accompagner jusqu'au terme, puis elle revint sur ses pas. Mais c'était là un de ces bruits sans fondement réel qui étaient passés depuis quelque temps à l'état chronique, et dont Bouillé a donné l'explication dans ses *Mémoires* [1].

Revenons à Choiseul, Damas et Goguelat. A peine les voitures s'étaient-elles ébranlées pour se remettre en route, que, comme il était facile de le prévoir, la fureur de la population se tourna contre eux. En un clin d'œil, le comte de Choiseul qui, après avoir fermé la portière, était monté précipitamment à cheval, se trouve entouré, atteint de deux coups de faux et abattu par la foule; on s'empare de lui, ainsi que du comte de Damas, du capitaine de Floirac et du quartier-maître Remy, qui les avait rejoints à Varennes. Heureusement pour Goguelat, à qui l'on en voulait plus encore qu'à tous les autres, il parvint à s'échapper aussitôt après le départ du roi, et à gagner Mézières sans encombre.

Mais Romeuf se souvint de ce qu'il avait promis à la reine, et il mit à profit l'espèce de popularité que lui donnait son double titre d'aide de camp de la Fayette et d'envoyé de l'Assemblée nationale, pour essayer de faire valoir près de cette multitude furieuse les droits de l'humanité et de la générosité. Il ne quitta pas ces fidèles serviteurs, les couvrit de son corps, détourna les coups qu'on leur portait, en reçut plusieurs lui-même, et leur sauva probablement la vie. On jeta les prisonniers dans un petit cachot à quelques pas de la maison de Sauce et tout près de l'auberge du *Bras-d'Or;* mais là encore leur vie ne fut pas en sûreté, car les plus fanatiques et les plus vindicatifs introduisaient des fusils par le soupirail et cherchaient à les atteindre. Ils ne furent délivrés de cette situation dangereuse que le jour suivant, où on les remit aux mains de trois cents hommes, tant de la garde natio-

[1] Voir mon *Étude sur les documents relatifs à l'arrestation.*

nale que de la garnison de Verdun, et de cinquante meneurs, qui étaient accourus au bruit des événements, et qui, malgré la fureur dont ils étaient animés contre les *traîtres*, les conduisirent sains et saufs dans cette ville, où ils restèrent encore quelque temps détenus.

Il n'y avait qu'un quart d'heure que le roi avait quitté Varennes, quand on vit paraître de l'autre côté de la bourgade, sur un chemin qui domine les vignes dont elle est ceinte comme d'un fer à cheval, et à un demi-quart de lieue de distance, un détachement de Royal-Allemand. Ce n'était pourtant pas encore le marquis de Bouillé, qui s'était trouvé retardé outre mesure par de fatales circonstances[1], mais quelques soldats qu'il avait envoyés en avant, à la première nouvelle de l'arrestation. Ils se rapprochaient des hussards qu'avait amenés Deslons et qui, spectateurs forcément impassibles des événements, avaient fait retraite à deux cents pas des premières maisons. « Nous n'étions plus alors en forces, dit le second procès-verbal; environ quatre mille hommes de la garde nationale de Varennes et des environs accompagnaient le roi sur la route de Clermont. Cette apparition jeta la consternation et l'effroi parmi tout le reste des citoyens, qui n'avaient à craindre que le massacre et le pillage. »

Le détachement apprit qu'il arrivait trop tard. Toutefois, malgré l'insuffisance des ressources dont il disposait, on put croire un instant que le chevalier de Bouillé, qui était à sa tête, ne se résignerait pas à une abstention complète, qui aurait eu quelque chose de déshonorant. On le vit tout à coup se porter vivement vers la rivière, à la tête de ses hussards, comme pour couper le devant à la marche du roi; mais, après l'avoir traversée, quoiqu'elle ne fût pas guéable en cet endroit, il fut arrêté par un canal profond, aux bords escarpés, qu'il prit pour un second bras de l'Aire, et qu'on ne pouvait songer à franchir, surtout avec des chevaux. Il fallut donc revenir sur ses pas et attendre dans une inaction absolue.

Enfin le marquis de Bouillé arriva, vers neuf heures et demie, avec le reste du régiment. Il trouve son détachement[2] et celui de Deslons

[1] Voir, sur les causes de ce retard, les explications qu'il donne dans ses *Mémoires*, en les mettant en regard de la lettre des officiers municipaux de Stenay, publiée dans les *Documents*. Le marquis de Bouillé se défiait de Stenay et de Dun; aussi avait-il occupé Stenay avec un régiment sûr entre les plus sûrs, et avait-il fait garder la Meuse à Dun.

[2] Bouillé rapporte, dans ses *Mémoires*, qu'il le rencontra près de Varennes, arrêté à l'entrée d'un bois par des gardes nationaux qui le *fusillaient*, et qu'il dispersa. Cette circonstance me paraît inadmissible, d'abord parce qu'il n'y a pas le moindre bois de ce côté de Varennes à une assez grande distance, puis parce qu'on ne la retrouve dans aucune relation, pas plus que dans un seul des documents et surtout des procès-verbaux, qui n'eussent pas manqué de la raconter, pour s'en faire un titre de plus, en montrant qu'il y avait eu une vraie lutte à

arrêtés à l'entrée de la ville, et apprend que le roi est parti depuis près de deux heures. Désespéré, sentant la responsabilité terrible qui va peser sur lui et les accusations auxquelles il s'est exposé pour toujours en n'arrivant pas à temps, il voulait d'abord tenter les derniers efforts pour délivrer les prisonniers. Mais on s'opposa à un projet devenu impraticable, en lui disant qu'il n'était plus guère possible d'atteindre maintenant les voitures qui avaient trop d'avance, qu'elles étaient du reste protégées par une escorte innombrable qui ne se laisserait pas facilement arracher sa proie, et qu'au moment du départ on avait vu la route entière se couvrir de gardes nationales qui rejoignaient le cortége. A cette heure encore, on pouvait découvrir de tous côtés les populations des communes les plus éloignées, qui ne cessaient d'arriver au secours de Varennes. En tout cas, ne voulant pas perdre un temps précieux à forcer les barricades des rues et du pont, il chargea quelques cavaliers d'explorer la rivière au-dessus et au-dessous de la bourgade pour y découvrir un gué : ils n'en trouvèrent pas, quoiqu'il y en eût eu plusieurs, et, au bout de quelque temps, Bouillé, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, se décida à reconduire ses troupes à Stenay, d'où il passa aussitôt la frontière.

Telles furent, en résumé, les principales circonstances de l'arrestation du roi. Tout avait concouru fatalement à cette catastrophe, et ce ne fut, à partir du départ et même en remontant plus haut, qu'un long enchaînement de malheurs et de maladresses, qui semblait combiné à plaisir, et dont chacun devait suffire pour amener ce triste dénoûment. La première cause fut ce retard d'un jour qui vint contrarier la plupart des mesures, et en rendre les unes inutiles, les autres nuisibles; mais, à cette cause première s'en ajoutèrent d'autres, qui ne furent guère moins importantes. Bien loin de s'étonner que l'infortuné monarque ait échoué à quelques lieues du port, au moment où il n'avait plus qu'un petit nombre de pas à faire pour atteindre le salut, il faudrait s'étonner au contraire qu'il n'ait pas été arrêté dès les premières villes qu'il traversa. Les accidents, les embarras, les obstacles, se succédaient coup sur coup; à mesure qu'on avait surmonté un péril, un autre se présentait aussitôt; souvent il eût suffi, pour le surmonter, d'un heureux hasard, d'une circonstance minime et insigni-

soutenir. A partir surtout de la nouvelle de l'arrestation, il faut lire avec une certaine défiance les *Mémoires* du marquis de Bouillé, qui les a rédigés moins comme une narration tout à fait impartiale que comme une espèce d'apologie personnelle contre les récriminations des royalistes : il n'a pas seulement à se justifier de son long retard, car ce fut lui, comme on sait, qui, dans une correspondance par chiffres qu'il entretenait avec Louis XVI de son commandement de Metz, avait organisé et soumis à l'approbation royale la plupart des mesures relatives à la fuite.

fiante par elle-même, qui ne se présenta point, d'une mesure naturelle et facile à laquelle personne ne songea. Les précautions mêmes et les choses les plus favorables en elles-mêmes semblèrent s'être donné le mot pour se tourner contre l'événement qu'elles devaient protéger, et conjurer ensemble la perte du roi. Ce fut comme un aveuglement continuel où hommes et faits semblèrent pris d'un vertige qui les égara.

La bourgade de Varennes n'est coupable dans tout cela que de la fatalité qui la choisit entre toutes pour en faire à la fois le théâtre et l'instrument de ce malheur public, — déplorable privilége dont ses habitants se montrèrent orgueilleux alors, mais dont leurs fils, instruits par les enseignements de l'avenir, ont eu la sagesse de répudier la solidarité. Les autres villes lui envièrent cette prédilection du hasard, et il est bien certain que la plupart eussent fait de même, et peut-être avec moins de respect et plus de violence. On aurait donc tort, — et ceux qui nous ont lu en entier nous croiront facilement, — de lui faire un crime particulier de ce qui fut le crime de la France presque entière; on aurait tort de vouloir transformer en attentat régicide ce qui ne fut que l'entraînement d'une population égarée, d'une multitude exaltée par les mots et les idées du moment, entraînée par l'irrésistible courant des circonstances, victime d'une nécessité à laquelle elle n'eût pu se dérober, quand même elle l'eût voulu, ne se doutant pas, à coup sûr, des conséquences terribles que devait avoir cette arrestation, et, à plus forte raison, ne cherchant pas à les amener. Le véritable et seul auteur de l'événement, le mauvais génie de cette nuit fatale, celui qui prévint, ameuta, arma, soutint, dirigea, remplit de son âme et de son souffle les populations, le meneur implacable qui n'eût même pas voulu laisser de place à la compassion ni à la générosité, qui ne permit point à la municipalité de reculer d'un pas, qui prévit les suites et n'en eut pas peur, ce fut Drouet. A lui revient le triste honneur d'avoir rempli le rôle principal dans le premier acte de cette grande trilogie historique, dont le second devait s'écouler lentement dans les prisons du Temple, et le troisième se dénouer, à la manière antique, sous le couperet du bourreau, ce *grand sacrificateur* des *victimes* de la Révolution.

VICTOR FOURNEL.

LA SOCIÉTÉ BOUDDHIQUE

DANS L'INDE ET HORS DE L'INDE.

PREMIER ARTICLE.

Christian Lassen, *Antiquités indiennes*, t. II. Bonn, 1852 (en allemand).
Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde, depuis l'an 629 jusqu'en 645, etc.; traduite du chinois par Stanislas Julien, membre de l'Institut, etc. — Paris, t. I, 1853. 1 vol. in-8°.

On s'accorde à considérer le Bouddhisme comme le phénomène le plus saillant qui se produise dans le cours entier des annales de l'Inde, et l'on n'a épargné de notre temps aucune peine pour éclaircir l'origine et les vicissitudes de cette doctrine fameuse. Son berceau appartient de plein droit à l'Inde antique; son auteur a vécu et prêché au centre des plus beaux royaumes de la péninsule; les textes fondamentaux de ses livres canoniques ont été rédigés une première fois dans des langues indiennes. Ce sont là, il est bien vrai, des axiomes historiques qui ne souffrent plus de doutes. Mais comment l'Inde elle-même, où les adversaires du Bouddhisme ont triomphé et d'où il a disparu, pourrait-elle nous livrer sur tous points sa véritable histoire? N'était-il pas plausible qu'on découvrirait le mieux cette histoire chez des peuples où la religion de Bouddha s'est maintenue depuis plusieurs siècles, et surtout chez le peuple que distingue en Orient le sentiment de la vérité historique, chez les Chinois, qui ne laissent passer aucun fait sans le constater et l'enregistrer minutieusement dans leurs annales? Cet espoir des savants n'a pas été déçu.

Autrefois on a demandé à la Chine connaissance de ses lois et de ses mœurs, de son histoire intérieure et de celle de ses dynasties, et, à vrai dire, la plupart des travaux modernes sur la littérature chinoise n'ont fait que confirmer les données répandues et popularisées par les savants missionnaires des deux derniers siècles. Mais aujourd'hui on interroge avec le plus d'empressement et d'impatience les immenses encyclopédies de la Chine pour mieux connaître les migrations des

anciennes races, pour explorer, à la lumière des faits, la destinée des religions et des doctrines qui ont fleuri, dès une haute antiquité, dans l'Asie orientale. Or aucune des recherches entreprises sur ce terrain n'a préoccupé autant le monde savant que celles qui ont pour objet l'histoire du Bouddhisme, de sa propagation en Chine, de son influence dans ce pays et de sa première splendeur dans l'Inde qui en était la terre sacrée. Ç'a été la gloire d'Abel Rémusat d'avoir mis au jour la plus ancienne des relations chinoises qui montre cette religion déployant sa puissance d'action de bonne heure dans l'Inde et au dehors. Ce n'est pas un des moindres titres à la célébrité pour l'éminent sinologue du collége de France, M. Stanislas Julien, que d'avoir tiré des sources son importante publication sur le voyage qu'un Bouddhiste fervent de la Chine entreprit au sixième siècle afin de retrouver dans l'Inde le berceau de sa religion.

Du quatrième au dixième siècle de l'ère chrétienne, on vit plus d'une fois des religieux chinois émigrer volontairement de leur patrie et traverser les contrées les plus sauvages avant de parvenir jusqu'au cœur de la péninsule indienne. Quel puissant mobile les attirait-il dans cette terre lointaine dont les séparaient d'affreux déserts et des montagnes infranchissables? Ce n'était pas pour interroger l'antique Brahmanisme fort de ses traditions et de sa science; car la Chine de Confucius paraît être restée étrangère à la civilisation des anciens Aryas et avoir ignoré le premier essor de la métaphysique indienne. Ce mouvement d'un pays vers l'autre avait lieu au profit d'une doctrine philosophique qui avait supplanté dans plusieurs royaumes de l'Inde la religion anciennement instituée et modifié leur constitution politique; est-il une preuve plus forte de la vitalité de cette doctrine que le concours de pèlerins étrangers visitant tour à tour les lieux consacrés mille ans auparavant par la présence du Bouddha Çâkyamouni et de ses premiers disciples? Disons tout d'abord ce qu'avait opéré le Bouddhisme dans l'Inde, quelle transformation il y avait fait subir à la société dans les siècles antérieurs à ces voyages : puis, nous exposerons plus clairement en quel état les Samanéens chinois y ont trouvé les populations attachées à la profession du Bouddhisme.

La prédication de Bouddha avait pénétré rapidement dans la plus grande partie de l'Inde et avait ébranlé dans l'esprit des masses la foi au culte védique et l'obéissance à la caste sacerdotale. Bien qu'il n'autorisât point la révolte contre les pouvoirs établis ou contre les priviléges héréditaires des castes, l'enseignement métaphysique et moral rapporté à Bouddha avait amené une mission intellectuelle des plus profondes dans les contrées où il avait été accueilli avec faveur : s'il fallait appliquer à l'histoire réelle de l'Inde le cycle des quatre âges fabuleux inventés par la science des Brahmanes, la période où le Boud-

dhisme s'est formé répondrait bien à ce troisième âge dit *Dvâpara*[1], ou période de division et de doute.

La constitution des états brahmaniques est restée longtemps encore, à l'extérieur du moins, identique à ce qu'elle avait été avant le siècle de Çâkyamouni. Cependant les opinions d'un philosophe s'étaient changées en une religion, et, comme cette religion appelait tous les hommes sans distinction à une vie contemplative et au salut cherché dans la délivrance finale, elle avait gagné des partisans dans toutes les classes de la société indienne. Esprits chercheurs et inquiets, hommes ignorants et frappés d'incapacité civile, êtres pauvres et sans nom, sans autels et sans lois, elle leur avait promis à tous une existence, un nom, une place dans une société nouvelle; elle avait admis les uns dans le corps des religieux, le *Sangha* ou l'Assemblée, les autres en plus grand nombre dans le corps des fidèles. La réforme fit de continuels progrès, parce qu'elle était la seule protestation possible contre l'organisation immuable en apparence des royaumes Aryens de l'Inde. Bientôt des rois eux-mêmes s'intéressèrent à la doctrine que soutenaient pacifiquement des milliers de leurs sujets. Deux siècles ne s'étaient pas écoulés, et déjà les mendiants ou religieux bouddhistes formaient, dans un grand nombre d'états, une corporation qui contrebalançait et souvent même dépassait la caste des Brahmanes en autorité et en influence.

Depuis la mort de Çâkyamouni 543) jusqu'au troisième siècle avant notre ère, c'est-à-dire dans un espace d'environ trois cents ans, les progrès du Bouddhisme sur le sol de l'Inde s'accomplirent avec une certaine lenteur et sans secousse violente; mais alors cette doctrine manifesta toute sa force, et elle montra pour la première fois une action marquée dans la politique par le fait d'Açokâ, prince de la dynastie des Mauryas, qu'un soldat heureux, le fameux Sandrocottus ou Tchandragoupta, avait fondée après l'expédition d'Alexandre. Ce prince, qui avait signalé le commencement de son règne (ann. 263 et suiv.) par des cruautés inouïes et qui avait reçu le surnom de furieux, se convertit plus tard au Bouddhisme, et il a conservé dans l'Inde l'épithète de juste (*Dharmâçoka*).

Açokâ n'établit point la domination du Bouddhisme de vive force et par des persécutions; mais, en adoptant ses principes et surtout sa morale, il fit en sorte de mettre en relief, par les actes de son gouvernement l'espèce de douceur et d'humanité que Çâkya imposait à ses disciples. De son temps, des violences ne furent exercées que partiellement contre des mendiants brahmaniques. Açokâ donna lui-même l'exemple de la plus vive sollicitude pour les intérêts des hommes de

[1] Ce rapprochement ingénieux est indiqué par M. Lassen, au tome Ier de ses *Antiquités indiennes*, p. 357.

tout rang, et il associa à son œuvre toutes les personnes de sa cour : des ordres sévères furent donnés partout, pour qu'on creusât des puits, pour qu'on entretînt des fontaines abondantes et pour qu'on plaçât sur toutes les routes des plantes utiles et des arbres à fruits.

Açokâ comprenait les Brahmanes parmi les hommes dignes d'égards et de vénération, et même, par respect pour la tradition et pour les anciennes prérogatives de leur caste, il a presque toujours dans ses édits nommé les Brahmanes avant les *Çramanas* ou les ascètes et mendiants du Bouddhisme. Cependant, comme on va le voir, toutes les faveurs d'Açokâ étaient répandues au nom de la religion qu'il professait de cœur. Il institua diverses charges pour assurer le bien présent et futur de ses sujets; il créa des conseillers qui l'avertissent à tous les instants de l'état des choses, des officiers de paix qui se mêlassent aux groupes de peuple dans les lieux de prédication et de prière, et en outre de hauts fonctionnaires appelés les « grands officiers de la Loi, » qui exerçassent un ministère de surveillance et avisassent aux moyens de répandre la bonne doctrine parmi les dissidents de toute secte.

Ce ne sont point seulement les légendes prolixes des écritures bouddhiques qui nous font bien connaître le gouvernement d'Açokâ[1]; nous trouvons un exposé fidèle de ses principes de morale et de politique dans une série remarquable d'édits gravés par ordre de ce prince sur des monuments publics. Ces textes rendent témoignage à ses intentions personnelles et à sa science administrative; l'un reproduit l'autre, mais, comme s'exprime Açokâ, « c'est à cause de la douceur des paroles répétées; » leur étendue est inégale, afin qu'ils soient à la portée de toutes les intelligences[2]. On a relevé de nos jours des documents officiels de ce genre dans plusieurs contrées de l'Inde, tantôt sur des colonnes, tantôt sur des pans de rocher disposés tout exprès pour recevoir des inscriptions. Le déchiffrement de ces textes sculptés qui appartiennent aux langues pracrites, idiomes vulgaires de l'Inde d'alors, peut être placé parmi les découvertes les plus ingénieuses de la paléographie et de la philologie orientale; il en revient un grand honneur à l'Anglais James Prinsep, et aussi à MM. Burnouf et Lassen, qui ont étendu leur tâche d'historiens jusqu'à cette classe de sources épigraphiques[3].

Les édits d'Açokâ nous apprennent le mieux quel but il a poursuivi après sa conversion, pendant la plus belle période de son règne

[1] Voir l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien*, par Eug. Burnouf, p. 377, 401, 427 et suiv.

[2] Plus tard seulement, on a porté dans les livres bouddhiques, au chiffre fictif de 84,000, le nombre des Édits royaux de la Loi.

[3] Voir le tome IIe des *Antiquités indiennes*, p. 215 et suiv., et l'Appendice au *Lotus de la bonne loi*, no X, p. 652, 780.

(259-226 avant J. C.). Le roi, qui a pris lui-même le surnom de bienveillant, bien intentionné (*priyadarçin—piyadasi*), cherche à inculquer à ses sujets l'esprit de la Loi du Bouddha; il met sa grandeur à la faire fleurir, et il en commente les préceptes dans un langage fidèle à la lettre des dogmes. Il expose quels sont les devoirs à pratiquer, quels sont les péchés à éviter; il commande le respect des religieux des deux institutions rivales, sans dénigrer les Brahmanes; il consacre implicitement la tolérance envers les sectaires de tout ordre, nommés en général *Paschandas*, et il souhaite que tous se préservent des passions extrêmes, abondent en savoir et croissent en vertus. Dans les mêmes édits, Açokâ énonce clairement les motifs de ses actes, témoigne de ses sentiments d'humanité et de justice, et ordonne de mettre de la douceur dans les châtiments et jusque dans la guerre : il fait une loi d'une libéralité sans limites envers le corps des religieux bouddhistes, et il en donne lui-même la mesure en faisant continuellement des largesses aux *Çramanas*, en publiant le don qu'il leur fait du sol de son royaume, sol qu'il aurait racheté, dit-on, plusieurs fois à l'aide des trésors nouveaux qui affluaient entre ses mains.

Açokâ voulut laisser encore d'autres signes de son zèle persévérant pour le Bouddhisme; il employa ses immenses richesses à en multiplier les édifices sur toute la surface de l'Inde. La magnificence des constructions élevées par Açokâ lui-même et de celles qui lui furent attribuées a été fort grande partout : son nom est resté célèbre à ce titre jusque dans le Guzerate et le Kachemire. D'une part, il prêta la main à une distribution officielle des reliques de Çâkyamouni qui furent réparties entre toutes les localités de son empire, et il les fit déposer sous des pyramides commémoratives dites *Stoupas* ou Topes. Le caractère religieux de ces monuments, qui servirent aussi à marquer les endroits réputés saints par quelque miracle du Bouddha et des siens, provoqua un mouvement extraordinaire de l'architecture sous l'inspiration du Bouddhisme[1]. D'autre part, une foule de *Vihâras* ou bâtiments monastiques s'élevèrent avec le concours d'Açokâ au centre des populations bouddhiques. Ce furent primitivement des salles destinées à la réunion temporaire des *Bhikschous*, puis des demeures hospitalières pour les religieux qui parcouraient chaque contrée, enfin des habitations permanentes, de véritables monastères. Le nombre en fut si grand dans le Magadha, pays du nord-est de l'Inde, vers le cours inférieur du Gange, que le pays même prit, sans doute au temps de l'apogée du Bouddhisme, comme s'il était devenu un immense cloître, le nom de *Vihâra* qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans celui de *Bihar* ou *Béhar*[2].

[1] Voir Lassen, *Antiquités inndienes*, t. I, p. 135, 136.

[2] La forme de *Stoûpa*, ou monticule, leur fut toujours affectée : mais, quand

Açokâ rendit les plus grands services à la religion de Bouddha, non-seulement par des mesures qui lui assurèrent la prépondérance et l'éclat extérieur dans la société indienne, mais encore par l'appui qu'il prêta aux *Çramanas* qui voulaient fonder une autorité permanente et une hiérarchie au profit de leur doctrine : il vit se resserrer de son temps l'union dogmatique entre les Bouddhistes par la communauté de vie qui s'établit dans les *Vihâras*, et aussi par l'institution d'assemblées quinquennales, où les préceptes fondamentaux de la Loi furent solennellement promulgués.

Açokâ assembla par son autorité le troisième des grands conciles du Bouddhisme indien, qui se tint, vers 246, à Patalipoutra et qui dura neuf mois. Ce concile aurait achevé l'œuvre des deux premiers, et aurait accompli plusieurs travaux d'une haute importance pour le développement futur de la doctrine[1]. Ainsi il entreprit d'épurer en quelque sorte l'église bouddhique, en rejetant les faux *Bhikschous* ou mendiants qui s'y étaient introduits par intérêt, tout en restant attachés de cœur à l'institution brahmanique : quand on eut soumis à un examen rigoureux la foule des *Bhikschous*, l'Assemblée avait été réduite à un seul millier de religieux orthodoxes.

Le troisième concile condamna dix-sept écoles dissidentes ou sectes qui s'étaient formées depuis la seconde des assemblées générales, céébrée également à Patalipoutra, cent ans après Çâkyamouni, et il réforma tous les abus qui s'étaient glissés dans la discipline. On ne peut douter que ce concile du Magadha n'ait soumis à une révision complète le corps des écritures, qui avait dû s'accroître beaucoup dans un intervalle de trois siècles, et dans le texte desquelles l'esprit de secte avait cherché à se faire valoir. Toutefois la décision la plus importante qu'on attribue au même concile, c'est la résolution de propager la religion de Bouddha par des missions sur le continent indien (le *Djambou-dvîpa*) et au dehors ; on y fit choix de religieux avancés en âge et élevés en dignité pour porter la bonne Loi dans des lieux où elle n'avait jamais été annoncée. Ici encore, la tradition fait une large part au dévouement personnel d'Açokâ. Il favorisa les missionnaires de l'Assemblée dans les tentatives qu'ils firent vers le Nord, dans le Kachemire et le Gandhâra, au milieu des Yavanas, parmi lesquels on comprendrait les populations du royaume grec de Bactriane ; à l'Ouest, dans le pays des frontières, dit Aparânta, et au Sud jusqu'à l'île de Ceylan. En même temps, Açokâ ouvrit des négociations avec

l'art leur eut prêté un aspect varié et y eut attaché l'idée religieuse, on les désigna par le nom de *Tchaityas*.

[1] L'existence de ce concile qu'affirment les bouddhistes du Sud a pour garant une des inscriptions monumentales rapportées à l'époque d'Açokâ. Voir *Antiquités indiennes*, t. II, p. 233.

des princes étrangers, non pour les contraindre par des menaces à embrasser le Bouddhisme, mais en vue d'obtenir d'eux la tolérance pour les sectateurs de cette religion.

Que l'on considère dans leur ensemble tous les faits que nous venons d'esquisser, l'enseignement moral des édits royaux, l'institution de fonctionnaires spéciaux, la construction d'édifices commémoratifs et de vastes monastères, l'appui prêté aux décrets d'un concile général, le concours donné au prosélytisme religieux par l'autorité du souverain et par sa diplomatie, on voit à l'instant que le règne d'Açokâ, qui était maître des états les plus florissants de l'Inde, situés au pied de l'Himalaya, sur les rives du Gange et de ses affluents, marque l'ère de la plus haute splendeur pour le Bouddhisme ; il semble, en effet, que, si l'action sociale de cette religion s'est étendue plus tard à des parties plus éloignées du territoire indien, elle n'a jamais été plus profonde et moins contestée qu'à cette époque.

Dans le siècle qui suivit celui d'Açokâ, vers l'an 178 avant J. C., l'empire des Mauryas fut partagé en plusieurs principautés. Le sort des Bouddhistes y dépendit presque toujours du bon vouloir des princes; ils eurent à souffrir des persécutions dans le Kachemire, et même jusque dans le Magadha où s'étendit le pouvoir de la nouvelle dynastie des Çoungas. Il y eut plus d'une fois dans chaque royaume des réactions momentanées contre l'ascendant moral du Bouddhisme; des souverains le persécutèrent, tantôt par attachement à un autre culte, par exemple celui de Siva, tantôt sous la pression de familles brahmaniques restées encore puissantes[1]. D'autres fois, ce fut sur le terrain même des croyances que fut transportée la lutte des Brahmanes contre les Bouddhistes. Souvent la tactique des premiers consistait dans une habile dissimulation à l'aide de laquelle ils répandaient des opinions contradictoires parmi les *Bhikschous*, portaient le trouble dans leurs assemblées et rompaient l'unité de leur enseignement. Mais l'arme de bonne guerre qu'ils firent valoir, ce fut la popularité croissante du culte de Krichna, dieu pasteur et guerrier, qui se répandit surtout parmi les races militaires de l'Inde, et qui fit contrepoids de bonne heure au prestige des légendes sur la personne du Bouddha. Les cérémonies brahmaniques avaient été presque partout désertées par la foule, et les offrandes accoutumées avaient cessé : mais le culte qui se fondait sur le rituel des Védas ne fut jamais, semble-t-il, entièrement aboli dans les principales contrées de la péninsule indienne.

Il est de fait que, dès le commencement de l'ère chrétienne, le Bouddhisme, comme religion publique, comme force sociale, se mit à déchoir dans l'Inde proprement dite, où il devait se soutenir encore

[1] Une de ces familles fonda vers cette époque la dynastie des Kanvas.

pendant plusieurs centaines d'années. Dans les pays indiens où il avait conquis une influence directe sur les mœurs et les opinions, dans le Magadha et en général dans les états de l'Inde orientale, le Bouddhisme conserva la même attitude vis-à-vis de la religion rivale ; mais ailleurs, il eut à subir de pénibles vicissitudes, et, là même où il persista comme croyance, il fut privé d'action extérieure. Il est bien vrai que le Bouddhisme continua à fleurir presque sans interruption à Ceylan, où il avait été importé du temps du roi Açokâ. Mais, quand l'assemblée des religieux indiens voulut former un quatrième concile général dans un intérêt d'orthodoxie, il est digne de remarque qu'elle le tient dans le Nord, sous un prince d'origine étrangère. Ce synode, qui fournit une des dates fondamentales à l'histoire du Bouddhisme, eut lieu dans le Kachemire, sous le règne de Kanischka ou Kanerkès, vers l'an 40 de J. C.

Le concile du Kachemire, dont les travaux ont exercé une influence décisive sur l'avenir du Bouddhisme septentrional, clôt le premier âge de la religion de Çâkyamouni, celui de son développement progressif dans sa première patrie, l'Inde. Après Kanischka commence un second âge du Bouddhisme, qui finit à l'époque où il en a été expulsé par la force : nous montrerons bientôt quels ont été les caractères nouveaux de la doctrine du Bouddha dans cet âge de déchéance qui coïncide avec ses vastes conquêtes au dehors. La troisième période du Bouddhisme répond aux siècles du moyen âge et aux temps modernes : elle n'appartient plus à l'Inde[1].

Dans une première période d'environ six cents ans, le Bouddhisme avait fondé son symbole de foi, fixé le canon de ses écritures, divisées en trois recueils (le *Tripitaka*), établi sa discipline et constitué sa hiérarchie : il avait accueilli en nombre indéfini ses fidèles (*Oupâsakas*) et lié par des vœux ses religieux ou ascètes (*Çramanas*), dits aussi mendiants ou *Bhikschous*, qui reconnaissaient pour chefs des hommes mûris dans l'ascétisme et la contemplation, les anciens, les *Sthaviras*. Il avait maintenu un culte fort simple rendu à l'image du Bouddha et de ses principaux disciples, ainsi qu'à leurs reliques. Il n'avait autorisé d'autres écoles de philosophie que celles qui prétendaient s'appuyer sur les axiomes de métaphysique enseignés par Bouddha lui-même. Sans devoir caractériser ici de nouveau la triste inanité de ses dogmes et la déplorable perspective du *Nirvâna*[1]? constatons que le Bouddhisme

[1] Voir l'*Introduction* de Burnouf, t. I, p. 585, 586, et les *Antiquités* de M. Lassen, t. II, p. 448, 449 et 862.

[2] La lecture des sources a fait prendre aux plus illustres critiques ce terme dans le sens littéral d'annihilation ou d'extinction, comme si l'être pensant n'échappait à la fatalité des renaissances que par l'anéantissement. D'autres écrivains entendent par le *Nirvâna* la délivrance ou l'apothéose bouddhique qui serait un état d'apathie complète et béatifique.

avait gagné beaucoup d'empire sur les âmes, qu'il avait substitué ses illusions idéalistes aux rêves fantastiques et sensuels du Brahmanisme, et qu'il avait répandu par sa morale des idées d'abnégation, de désintéressement, de charité, jusque-là inconnues dans l'Inde. Constatons encore que cette première évolution de la doctrine bouddhique s'accomplit régulièrement, sans divisions durables parmi ses sectateurs, et sous le contrôle de grandes assemblées, chargées de veiller à la fois sur le dogme et sur la discipline.

Il n'en fut plus de même dans les siècles qui suivirent Kanischka. Les rois indo-scythes et tartares (*Tourouschkas*), comme en font foi les médailles frappées à leur effigie, accordèrent leur protection à plusieurs cultes, à ceux des dieux de l'Iran et à celui des dieux brahmaniques ; ils l'accordèrent aussi à la religion du Bouddha, dont l'image figure sur leurs monnaies. Mais cette religion ne jouit d'une faveur marquée que sous le gouvernement de Kanischka[1]. Alors un quatrième concile, tenu dans le cloître Djalandara, au Kachemire, mit le sceau à toutes les opérations des conciles antérieurs, dans le but de prévenir toute altération dans les croyances et dans la lettre des écritures : on ne se borna pas à réviser les livres déjà examinés et retouchés en partie sous l'autorité d'anciennes assemblées ; mais on délibéra probablement sur l'admission de traités nouveaux qui devaient leur existence aux tendances spéculatives des principales écoles. Sous la protection de Kanischka, des *Vihâras*, demeurés célèbres, s'élevèrent dans plusieurs contrées au nord de l'Inde ; la religion du Bouddha se consolida dans tout le Kachemire et dans le Gandhâra, et elle fit des prosélytes jusque sur les bords de l'Oxus.

Sous les successeurs de ce prince, le Bouddhisme ne fit plus de sensibles progrès dans leurs royaumes, et, sous la domination des anciens *Gouptas* qui les suivirent, il se maintint d'ordinaire par transaction. La plupart de ces souverains partagèrent leurs faveurs entre les deux religions ; mais ils cédèrent souvent aux obsessions des castes brahmaniques et montrèrent quelquefois leur préférence pour le polythéisme idolâtrique qu'elles soutenaient. La religion de Çâkyamouni gagna, dans cette période, en extension de territoire ce qu'elle perdit en force politique et sociale dans l'Inde elle-même. Aux mêmes époques où les cultes des dieux brahmaniques furent portés par des migrations sacerdotales et guerrières au delà du Gange et jusque dans l'archipel Indien, d'autres migrations implantèrent la religion de Bouddha au nord et à l'est de l'Inde : ce fût, d'une part, dans le pays de Balkh et les contrées incultes de l'Asie centrale, dans les états de Khoten, de Yarkand et de

[1] Le Kanerkès des Grecs, le *Kanerki* ou *Kanerkou* des médailles, doit avoir régné de l'an X à l'an XL après J.-C.

Kaschgar; d'autre part dans la Chine, où cette religion avait pénétré dès l'an 67 de notre ère et où elle s'était propagée avec l'assentiment des empereurs. Une religion indienne, qui avait mis le prosélytisme au nombre de ses grands préceptes, fut alors annoncée à des races de toute langue par de nombreux missionnaires, dont les noms sanscrits se sont conservés dans les écritures des Bouddhistes du Nord.

Dans l'Inde et dans les centres religieux qu'il avait formés au nord de ce pays, le Bouddhisme perdit à la fois en stabilité doctrinale et en influence politique. Ses écritures grandirent en volume et en même temps se corrompirent par le développement arbitraire des premiers textes et par l'accession de livres étrangers[1]. Son culte perdit de sa première simplicité; sa mythologie se grossit de fables incroyables et s'enrichit d'une foule de divinités agréables au peuple, empruntées en partie au panthéon brahmanique ou inventées pour satisfaire une dévotion toute sensuelle. Au même moment, des questions spéculatives divisaient les écoles des religieux, qui devinrent bientôt autant de sectes.

Il y eut donc une déchéance intérieure qui frappa le Bouddhisme dans ce second âge, comme le prouvent des faits dont il n'y a pas de traces dans la première période; dans des catastrophes peu connues jusqu'ici, des cités du Magadha, rendues célèbres par la biographie de Bouddha, Kapilavastou et Bouddhagaya, par exemple, furent dévastées et ruinées. Les descendants des castes supérieures des Aryas profitèrent de cet état de choses pour porter un dernier coup à la doctrine qui avait si longtemps éclipsé leur religion et paralysé leur puissance; ils travaillèrent avec persévérance à recouvrer leurs anciennes prérogatives : ils parvinrent, grâce à la pompe des sacrifices et des cérémonies du culte védique et à l'institution de religions mystiques entées sur celui-ci, à regagner la confiance des princes et les sympathies enthousiastes de la foule. Et puis, comme bien des indices le font augurer, le Bouddhisme, malgré la décadence qu'il subissait en raison des schismes survenus dans son sein, imposait aux siens le joug d'une morale rigoureuse contre laquelle il était facile de soulever les populations indiennes. Bouddha avait placé le bonheur suprême dans le repos et le détachement de toutes les choses sensibles : comme l'a très-bien dit M. Reinaud[2], « l'Indien, faible et endurant, finit par se

[1] Les écritures sanscrites du Népal, dont Eug. Burnouf a fait l'analyse dans l'*Introduction*, renferment les *Soûtras* bouddhiques sous deux formes, les uns simples, les autres développés, et des *Tantras* ou livres de formules superstitieuses, à côté de traités moraux et métaphysiques. Voir notre analyse du livre de M. Burnouf dans le *Correspondant* (t. XII et XIII, 1845), et notre travail plus récent sur le *Bouddhisme, son fondateur et ses écritures* (*Correspondant*, t. XXXIII, livr. de novembre 1853 et de janvier 1854).

[2] *Mémoire géographique et historique sur l'Inde* (Paris, 1849), p. 96, 97.

révolter contre une doctrine qui le gênait dans le développement de ses passions. » Que fit de son côté le Brahmanisme? En attirant à lui, par le merveilleux de ses mythes et par la facilité de ses pratiques, un peuple ami des superstitions, il aida puissamment à la réaction qui dut se faire dans les masses contre la sévérité de la morale bouddhique. Il finit par triompher : car, du septième au onzième siècle de notre ère, il rejeta hors des frontières de l'Inde les derniers débris de la secte ou plutôt de la société des *Bâuddhas* dont il avait supporté l'existence et la rivalité pendant plus de mille ans.

Quel ne sera donc pas l'intérêt des relations chinoises dont nous parlions en commençant cet article, puisqu'elles nous montrent le Bouddhisme indien opposant avec impassibilité une dernière résistance aux attaques incessantes de la religion vaincue qui avait repris l'offensive? Ces relations éclairent merveilleusement le second âge de son histoire : on verra à l'instant quelles racines profondes le Bouddhisme avait jetées dans le sol des plus beaux royaumes de l'Inde et combien furent grandes l'opiniâtreté et la violence des Brahmanes pour l'en arracher et l'en déposséder à jamais.

Propagée à travers les déserts jusqu'aux provinces occidentales de la Chine, la doctrine de Bouddha ou de Fo avait fait, dès la fin du premier siècle, des progrès incessants dans l'Empire céleste : c'est au point qu'au troisième siècle elle y comptait des milliers d'adhérents, religieux et laïques, et un nombre considérable de monastères. En même temps que sa discipline servait de direction à une classe nombreuse de croyants, les livres les plus importants de ses écritures étaient traduits savamment dans leur langue. Bientôt la littérature philosophique du Bouddhisme, faisant concurrence aux livres les plus vénérés de l'antiquité chinoise, devint l'objet d'une étude approfondie et de discussions subtiles parmi les *Cha-men*, les *Çramanas* ou Samanéens de la Chine. La Bonne Loi était désormais florissante dans le royaume du Milieu, et le nom de Fo le disputait avec avantage au nom de Confucius. Sans doute, ces faits ne s'accomplirent point sans lutte : les partis hostiles au Bouddhisme invoquèrent plus d'une fois contre lui la raison d'État, et toutes les sectes, surtout celle des *Tao-sse*, rivalisèrent en activité et en intrigues pour retenir la suprématie qui leur échappait. Ce n'en est pas moins un phénomène très-curieux dans l'histoire de la Chine que cette adoption si prompte d'une doctrine indienne entraînant avec elle une sorte d'abdication de l'esprit national, fort exclusif jusque-là.

Cependant l'ardeur même que mirent les Bouddhistes chinois à

— Voir les *Leçons* de M. le docteur A. Weber, sur l'histoire de la littérature indienne, p. 252, 253. (Berlin, 1852.)

scruter les titres de leurs croyances engendra dans leur sein de graves dissidences. Les plus instruits d'entre eux reconnurent que les textes sur lesquels ils s'appuyaient ne répondaient pas exactement à la tradition orale et qu'ils s'étaient altérés dans le cours de leur transmission d'une école à une autre. Ils formèrent le dessein de visiter la contrée où Fo avait vécu et enseigné, et d'y consulter les assemblées des Bhikschous, afin de rapporter des idées exactes sur sa personne, sur les miracles qu'il avait opérés, et surtout sur les dogmes qui constituaient sa religion. Ainsi naquit ce mouvement extraordinaire qui a porté plusieurs Samanéens fervents de la Chine à entreprendre de longs pèlerinages dans l'Inde, depuis le quatrième siècle de notre ère jusqu'au dixième, c'est-à-dire, jusqu'au moment où le Bouddhisme lui-même cessa d'y exister publiquement. Il est instructif d'entendre avec quel dévouement ces Samanéens ont exécuté de si périlleux voyages, et à quel point leur foi et leur science ont surpris ceux qu'ils venaient interroger dans l'Inde comme dépositaires et interprètes de la religion de Bouddha : ils avaient accepté dans toute leur extension les grands préceptes de cette religion, et ils étaient disposés à tout braver pour transmettre à d'autres peuples les lumières qu'ils avaient reçues de l'Inde et qu'ils venaient y puiser eux-mêmes comme à leur foyer primitif.

Le plus ancien des voyageurs chinois qui soit connu est Fa-hian (c'est-à-dire Manifestation de la Loi), qui visita une trentaine d'Etats de 399 à 416, et qui a laissé le *Mémoire sur les royaumes de Bouddha*, fort célèbre en Chine, traduit en français et annoté par Abel Rémusat[1] : l'admiration de Fa-hian pour la science et les vertus des religieux qu'il rencontre est sans bornes.

Au sixième siècle (518), deux autres pèlerins savants se rendirent encore dans l'Inde. Puis, dans le milieu du septième (629-645), eut lieu le voyage de Hiouen-Thsang qui dépasse tous les autres en importance et en célébrité. On connaît encore les itinéraires de cinquante-six religieux, qui, au siècle suivant, voyagèrent à l'Occident dans le même but intellectuel : enfin, on sait que le même voyage fut encore entrepris au dixième siècle par une association de trois cents Samanéens.

Il est digne d'attention que cette persévérance des Bouddhistes de la Chine à chercher dans l'Inde des preuves et des secours en faveur de leur système a duré jusqu'à l'époque même où leurs coreligionnaires s'enfuyaient devant la force ouverte. Et qu'on ne traite pas avec défiance un tel fait, comme s'il était l'invention des sectaires modernes : il est justifié par les biographies des pèlerins eux-mêmes qui

[1] Foe-Koue-Ki, *ou Relation des royaumes bouddhiques*. Paris, 1836, in-4°.

font partie des recueils historiques de la Chine; il l'est aussi par l'esprit élevé de plusieurs dynasties et surtout de l'illustre dynastie des Thang, avides de documents sur les pays étrangers; il n'est pas moins plausible si l'on en juge par les relations de commerce nouées par terre et par mer entre la Chine et l'Asie des khalifes.

En outre, il y a, dans les relations des Bouddhistes chinois jusqu'ici lues ou traduites en Europe, un ton de véracité qu'il serait injuste de méconnaître, et qui n'est contredit ou démenti par l'invraisemblance d'aucun détail. Il y a plus : les noms indiens de lieux, d'hommes et de choses ont été retrouvés dans les textes chinois de ces relations sous les transformations qu'ils ont subies en passant dans une langue d'un génie tout à fait différent; la connaissance de ces noms précieux sera due à la merveilleuse sagacité de M. Stanislas Julien, comme nous allons le rapporter brièvement.

Ce savant, en poursuivant des études de plusieurs années sur les sources chinoises et indiennes de l'histoire du Bouddhisme, est parvenu à établir une concordance bien fondée entre les noms originaux de l'Inde et les équivalents qu'ils ont reçus dans la langue et l'écriture des Chinois. Partant de rapprochements partiels, mais incontestables, il est arrivé, à l'aide d'applications réitérées, à un système véritable de déchiffrement et d'interprétation. D'abord il a constaté comment s'est faite par syllabes la transcription d'un grand nombre de mots indiens, soit sanscrits, soit pâlis; puis il a relevé une autre catégorie de noms traduits directement en chinois avec le sens littéral ou le sens religieux qu'ils avaient dans un idiome indien. Il faut bien voir ici un des progrès les plus étonnants de la philologie moderne, et l'on doit regarder comme une des découvertes les plus heureuses pour l'histoire intellectuelle de l'Asie cette clef des noms étrangers transcrits ou traduits en chinois que vient d'établir l'habile sinologue de l'Institut de France[1].

Hiouen-Thsang était un de ces Samanéens accomplis qui s'étaient formés dans les écoles de la Chine et qui voulaient se dévouer tout entiers à la propagation de la doctrine bouddhique. Admiré dès sa tendre jeunesse pour sa science et pour la gravité de sa vie, il avait été surnommé le « Maître de la Loi, » et, pour mûrir les opinions qu'il s'était formées, il résolut d'aller explorer lui-même tous les centres primitifs de la foi de Bouddha. Après un voyage de dix-sept ans, pendant lequel il séjourna dans les villes les plus renommées de l'Inde, il

[1] Quand M. Stanislas Julien voudra publier l'alphabet ou syllabaire comparatif, chinois et sanscrit, dont il a fait l'application à ses propres travaux, il fournira le moyen sûr de résoudre des énigmes indéchiffrables jusqu'ici à tous ceux qui exploreront la littérature chinoise dans l'intérêt de l'histoire et de l'ethnographie générale.

s'occupa lui-même à en rédiger (648) une relation complète sous le titre de *Mémoires sur les contrées occidentales*.

Hiouen-Thsang avait compris dans ces Mémoires la description de cent trente-huit royaumes ou pays; il en avait visité lui-même cent dix, et il parlait des vingt-huit autres sur la foi d'autrui. Le voyageur énumère avec tant d'exactitude toutes les localités qui étaient placées sur sa route au nord de l'Inde et dans l'intérieur de ce pays, que l'on doit attribuer une importance majeure à sa relation comme document de géographie et d'ethnographie asiatique. Cependant M. Stanislas Julien, qui a su apprécier à leur juste valeur les renseignements précis que Hiouen-Thsang donne sur une foule d'États peu connus, n'a pas jugé bon de publier tout d'abord la traduction complète de l'ouvrage original. Quoiqu'il se soit rendu maître de cet ouvrage par de longues études, il a préféré en livrer au public un abrégé, composé par deux savants disciples de l'auteur après sa mort (669), Hoeï-Li et Yen-Thsang, écrivains distingués de sa nation : c'est « l'*Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde*[1], » dont nous allons nous occuper. Cet abrégé présente un grand charme de narration que le célèbre sinologue a tâché de conserver à la version française; quant à l'intérêt du fond, il a été rehaussé par un appendice de documents géographiques que ce savant a empruntés à l'ouvrage principal[2].

Examinons maintenant quelles lumières le pèlerinage de Hiouen-Thsang jette sur l'histoire du Bouddhisme et, en particulier, sur sa destinée dans l'Inde. Le Samanéen chinois relate avec soin tout ce qui concerne l'étendue, les limites, la population de chacun des États qu'il parcourt; mais il expose avec plus de complaisance les choses qui se rapportent à sa religion : le nombre des Bhikschous, leur influence, les cloîtres ou *vihâras* les plus fameux, les lieux de retraite ou d'étude pour l'Assemblée ou les *sanghârâmas*. Il énumère et décrit les *stoûpas* les plus vénérés, les statues de Bouddha, les ustensiles dont le Bouddha s'était servi, jusqu'au balai et au cure-dent, et en général tous les monuments qui rappellent son passage ou ses prétendus prodiges en une foule de lieux. Non-seulement le voyageur chinois fait éclater pour tous les signes de sa religion une admiration profonde et

[1] Le titre chinois est ainsi conçu : « Histoire du Maître de la loi des Trois Recueils, du couvent de la Grande-Bienfaisance. »

[2] Encouragé par les louanges des juges les plus éclairés, M. Julien ne se contentera pas de traduire des passages étendus de la relation même de *Hiouen-Thsang*, suivant son premier projet; il publiera incessamment une traduction française de la relation toute entière, et la fera suivre des autres relations antérieures et postérieures à celle-ci. On vient d'annoncer le premier volume de cette version.

leur rend en public l'hommage de ses adorations[1], mais encore il manifeste son intelligence en discernant les dix-huit sectes principales nées parmi les Bouddhistes de l'Inde, en citant les livres propres à chacune d'elles, en nommant leurs chefs et leurs docteurs.

La conviction et la science de Hiouen-Thsang étonnèrent les religieux indiens auprès desquels il voulait s'instruire. Il s'attacha parmi eux aux maîtres les plus renommés : à cet effet, il passa deux ans dans le Kachemire, et cinq ans dans le Magadha ou le Béhar, tout occupé de lectures, de recherches et de discussions. Comme le Magadha était resté le siége principal de la foi bouddhique, il se fit rendre compte du système d'études qui, dans ce pays, comprenait la culture des sciences profanes et la lecture des anciens livres, des Védas eux-mêmes[2]. Il prit parti pour l'école la plus avancée de la philosophie bouddhique, qui était désignée par le titre d'école du « Grand Véhicule, » et qui l'emportait sur toutes les autres par le volume et la valeur littéraire de ses œuvres[3].

Quand Hiouen-Thsang eut satisfait sa vénération personnelle pour les monuments du Bouddhisme naissant et son désir de s'instruire par la controverse, il accomplit son dessein patriotique de rapporter en Chine des textes abondants qui complétassent le corps des écritures traduites d'ancienne date, et qui pussent servir de fondement à une science nouvelle. Il avait recueilli avec discernement une foule de livres qui furent copiés pour lui à grands frais dans les monastères les plus savants, et c'est avec ces trésors littéraires qu'il se disposa à quitter l'Inde, malgré les instances qui lui furent faites pour le retenir dans ce pays. La renommée de Hiouen-Thsang avait grandi en peu d'années parmi les Bouddhistes indiens : il avait vu venir à lui plus d'une fois les disciples de maîtres vantés. Enfin, un souverain du Magadha, Cilâditya, convoqua à Kanyakoubdja (Canoge), une assemblée de religieux appartenant à plusieurs royaumes, pour qu'elle profitât des lumières répandues par les entretiens du docteur chinois et qu'elle délibérât sur la vraie doctrine, celle du Grand Véhicule. Hiouen-Thsang en fut le président, et y fut nommé le « Dieu de la délivrance. » Cette réunion, que l'on pourrait appeler le dernier essai de concile bouddhique dans l'Inde, précéda de peu d'années les persécutions qui hâtèrent la ruine du Bouddhisme dans la péninsule.

[1] Ainsi le voit-on chercher avec une pieuse terreur l'ombre de Bouddha dans une certaine caverne, et il croit la voir d'une blancheur éclatante et entourée d'une merveilleuse lumière (*Hiouen-Thsang*, p. 81, 82).

[2] *Hiouen-Thsang*, p. 151, 152 et 212.

[3] On appelait *mahâyana-sûtras*, soûtras du Grand Véhicule, les textes développés, produits par l'amplification des soûtras simples qui étaient tirés des discours ou prédictions de Bouddha.

Hiouen-Thsang ne s'est pas fait illusion sur la décadence prochaine de la Bonne Loi. Malgré l'enthousiasme avec lequel il parle des personnes et des choses de sa religion, il n'a pas supprimé dans son livre toute indication relative aux cultes rivaux qui allaient bientôt la détrôner : ainsi n'encourt-il pas le reproche qu'on a le droit de faire à ces voyageurs musulmans et juifs du moyen âge qui ne semblent avoir vu sur leur chemin dans le monde entier que des peuples et des hommes de leur croyance.

Hiouen-Thsang constate en beaucoup de localités l'existence de temples des dévas; il désigne sous le nom d'hérétiques les Brahmanes, qu'il trouve puissants sur plusieurs points de sa route, et il dit ailleurs que « les partisans de l'erreur et de la vérité demeurent pêle-mêle; » il parle aussi des ablutions faites par la foule ignorante sur les bords du Gange. Il remarque dans plusieurs contrées les traces d'un état autrefois plus prospère de sa religion, et il donne comme des symptômes de sa chute imminente l'abandon de plusieurs monastères, la mutilation d'arbres sacrés, la disparition de statues fameuses ou leur transport miraculeux vers le Nord. En un mot, il semble prévoir comme assez proche l'extinction de la Loi de Bouddha dans l'Inde. Hiouen-Thsang devait donc avoir sous les yeux un autre spectacle que Fa-Hian, qui attestait, deux cents ans auparavant, dans son itinéraire, la prospérité des établissements bouddhiques et l'ascendant des *Çramanas* en présence des Brahmanes.

Cependant la foi du pèlerin chinois à la religion de Bouddha n'en fut aucunement ébranlée : il crut que le moment était venu où elle allait passer à d'autres contrées, et lui-même se considère comme un instrument de sa propagation et de son affermissement dans l'Empire céleste. Quand il fut de retour en Chine, après un voyage aussi périlleux que le premier, il obtint de l'empereur régnant une haute protection pour ses œuvres de prosélytisme. Le Maître de la Loi fit déposer, avec la plus grande pompe dans des monastères splendides, ceux du Grand Bonheur et de la Grande Bienfaisance, les statues de Bouddha et les reliques qu'il avait rapportées de l'Inde à grande peine. Après avoir écrit la relation de son voyage, Hiouen-Thsang passa les dernières années de sa vie (648-689) à traduire, avec le concours de religieux d'élite, les traités précieux qu'il avait réunis au nombre d'environ six cents. Cette entreprise, qui contribua à fonder plus solidement le Bouddhisme en Chine, ne put être accomplie qu'à l'aide de la connaissance profonde du sanscrit et des idiomes indiens, acquise par Hiouen-Thsang dans ses voyages.

Quand l'écrivain chinois traite, dans son grand ouvrage, d'histoire, de géographie et d'archéologie, il s'appuie sur des sources indiennes, et sa véracité ne saurait être contestée. Si, d'autre part, Hiouen-Thsang

a inséré dans son livre des légendes incroyables, marquées au cachet de l'exagération indienne et de la crédulité bouddhique; il n'a fait que recueillir ce qui lui était raconté sous l'inspiration d'une foi très-vive; il n'a point dénaturé des récits où la critique découvre le plus souvent un fond de vérité historique. D'ailleurs, toute la partie statistique de son itinéraire dénote, chez un voyageur d'origine étrangère, une rare capacité d'observation.

La biographie de Hiouen-Thsang a une valeur historique et littéraire qui n'échappera à personne : elle renferme tant de traits qui expriment la conviction, le dévouement, le désintéressement, l'abnégation personnelle du pèlerin bouddhiste, que le lecteur sera entraîné à le suivre jusqu'à la fin de ses voyages et jusqu'au bout de sa carrière. On avouera que peu de philosophes de l'antiquité classique peuvent être comparés à Hiouen-Thsang sous le rapport de la force d'âme, et l'on remarquera l'humilité et l'abnégation, vertus si rares dans le paganisme, qu'il a montrées jusqu'à l'heure de sa mort.

Cette œuvre, qu'a mise au jour M. Stanislas Julien, a mérité les suffrages unanimes du monde savant et la docte Allemagne l'a accueillie avec reconnaissance. Elle fait souhaiter vivement, par tous ceux qui veulent approfondir l'histoire des idées religieuses et philosophiques, que l'illustre sinologue ne tarde point à faire part au public de nouvelles communications empruntées aux mêmes sources. Doué d'un tact en quelque sorte infaillible dans l'interprétation des textes chinois de tous les styles et de tous les âges, il serait donné à M. Stanislas Julien de faire connaître d'une manière complète les livres, les doctrines et les luttes des sectes et des écoles bouddhiques. Ne doutons pas que l'histoire religieuse et littéraire du Bouddhisme ne fasse des progrès considérables à mesure que ce savant parcourra le cercle étendu de travaux entièrement neufs qu'il s'est tracé à lui-même depuis plusieurs années.

Félix Nève,
Professeur à l'Université catholique de Louvain.

UN CONTE
DE LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ

TROISIÈME PARTIE[1]

SUITE

LE FOYER DOMESTIQUE.

V

COMMENT LA MORALE MIT ENFIN LA MAIN SUR DON QUICHOTE,
QUI ÉTAIT UN HOMME SELON SON CŒUR;
ET DE LA SINGULIÈRE CONVERSATION QU'ELLE LUI SOUFFLA.

Le premier mouvement de lady Kathleen, après la fuite de Francis, avait été de jeter un regard de triomphe sur monsieur de Lignières; on eût cru qu'elle voulait le prendre à témoin de sa vengeance après l'insulte faite à sa dignité. Quand elle vit que les regards de Charles ne s'étaient pas un instant tournés vers elle, mais qu'ils restaient tristes et réfléchis, obstinément attachés sur cette porte par où Francis avait disparu, elle sentit diminuer l'importance de sa victoire. Ce n'était donc pas elle qui avait joué le plus beau rôle dans la pensée de cet homme dont on lui avait vanté l'esprit droit, le cœur sincère et comprenant si bien la vraie dignité. Elle le regarda encore avec cette expression où la hauteur se mêlait à une sorte d'humilité qu'elle s'étonnait de trouver en elle, mais qu'elle ne pouvait chasser.

— Je ne désire pas, monsieur, lui dit-elle, que vous voyiez dans ce

[1] Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 25 octobre et 25 novembre.

qui vient de se passer rien qui naisse d'un manque de confiance en votre loyauté. Je veux vous croire un homme bienveillant et généreux. Je ne voudrais pas, quand j'ai tant souffert depuis quelque temps de l'injustice des autres, être injuste vis-à-vis de vous. Maintenant, et une intonation de tristesse adoucissait le son ordinairement saccadé de sa voix, je pense que vous épousez la querelle de votre ami, je vous laisse aller à lui, et je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à venir à mon aide.

Charles la regarda avec une sorte d'étonnement.

— Vous me connaissez mal, madame; je n'épouse pas la querelle de monsieur de Bruneu. Vous avez été rude, sévère à son égard, et je l'aime de tout mon cœur; mais je n'ai jamais reproché à une femme de porter haut le respect de soi-même, et de défendre, même rudement, sa dignité blessée. D'ailleurs, vous avez été en cette affaire un instrument aveugle dans les mains de la Providence, il fallait que cette leçon fût donnée à Francis.

La jeune femme lui jeta un regard reconnaissant. Il lui semblait, tant elle était anxieuse et humiliée, que c'étaient les premières paroles sympathiques qu'elle eût entendues depuis bien longtemps, et cette voix douce et ferme lui venait jusqu'au cœur. Elle secoua le front comme si elle sortait enfin d'un triste cauchemar, et elle reprit d'une voix plus assurée :

— Vous comprenez bien, monsieur, que je ne veux ni ne puis rester plus longtemps dans cette maison?

— Cela est juste. Pourtant vous n'avez rien à craindre qui puisse ressembler à une insulte, vous êtes sous ma sauvegarde, prenez donc votre temps et laissez le calme revenir à votre esprit.

— Non, reprit-elle avec une agitation renaissante, pendant que d'une main peu ferme elle lissait ses cheveux et ramenait sur ses épaules son châle de dentelles; j'ai été déjà trop maltraitée ici, je ne veux plus l'être.

— Je vous ai dit, madame, fit Charles en relevant la tête avec une nuance de fierté, que vous êtes sous ma protection. Monsieur de Bruneu ne saurait manquer à l'estime qu'il a pour moi.

— Qu'avais-je donc fait, moi, répliqua-t-elle vivement, pour qu'il me manquât d'estime et de respect?

Charles ouvrit les lèvres, puis les referma subitement; il s'inclina et se contenta de dire :

— Je suis à vos ordres, milady.

— Non, répondez-moi. Avant de sortir d'ici, je veux savoir qui vous êtes, vous aussi, monsieur, et ce que vous pensez. Répondez-moi, lui ai-je donné quelque raison de me mépriser? le croyez-vous?

— Madame, répliqua Charles avec une gravité simple et affectueuse,

je vous connais plus que vous ne pensez; je vous respecte et je vous aime, entendez-moi bien. Depuis deux jours je me préoccupe de vous, et j'ai en vain essayé de vous faire échapper à ce malheur que je prévoyais. Maintenant, puisque Dieu a exaucé ce désir, bizarre peut-être, que j'avais de vous aider, je le ferai; et je ne risquerai pas de vous éloigner de moi par quelque parole dont la fièvre où vous êtes ne vous permettrait pas de saisir le vrai sens. Quand vous aurez retrouvé votre calme ordinaire et votre hautaine froideur, — vous voyez que je vous connais, continua-t-il en souriant gaiement; — alors je vous dirai le fond de ma pensée sur vous. Oui, je le ferai avant que nous nous quittions, soyez-en sûre, même quand vous ne le voudriez pas, et dussiez-vous me traiter comme vous avez traité monsieur de Bruneu.

— Que vouliez-vous donc dire, et quel étrange homme êtes-vous?

— Je suis un fou, disent mes amis, répondit Charles avec un nouveau sourire qui n'était pas exempt d'amertume.

Et, s'approchant de lady Kathleen, il prit sa main avec une sorte d'autorité, la posa sur son bras et sortit. Claude se tenait fort roide dans l'antichambre; il salua profondément monsieur de Lignières, et s'inclina fort légèrement devant lady Kathleen.

— Tenez, dit celle-ci, voilà comment j'ai été trop rude vis-à-vis de monsieur de Bruneu. Ce valet, il m'a accablée de ses respects quand je suis entrée; maintenant, parce que son maître m'a traitée injustement et d'une façon honteuse pour lui seul, il faut que le laquais me méprise dans son cœur. Que peut faire contre cela votre protection? ajouta-t-elle d'un ton d'âpre ironie.

Charles s'inclina encore et ne répondit pas.

— Parlez, monsieur, je suis calme. Du reste, il me semble que de vous je puis entendre bien des choses. Je suis franche aussi, vous le voyez.

— C'est vous qui avez fait le passé, dit alors Charles avec une sorte de tristesse, ma protection ne peut rien contre lui; mais mon aide peut vous aider à refaire l'avenir.

Kathleen rougit et descendit silencieusement l'escalier. Mais, au milieu de la cour de l'hôtel, elle s'arrêta, et, se posant par un mouvement brusque et inattendu en face de Charles :

— Il faut qu'il n'y ait pas de malentendu, dit-elle d'une voix brève et saccadée. Si je vous comprends bien, vous pensez que ma position m'expose justement aux injures qu'on me fait. Répondez-moi immédiatement, sincèrement, sur votre honneur.

— Eh bien, dit Charles, que Dieu fasse sa volonté! je n'ai jamais caché si longtemps le fond de ma pensée! Oui, je vous crois coupable de vous être mise dans une telle position : ceux qui vous insultent se conduisent honteusement, mais c'est leur conscience et leur honneur

qui ont le droit de leur faire des reproches, ce n'est pas vous. Vous avez brisé le lien auquel la société reconnaît ceux qu'elle veut respecter, vous ne pouvez vous plaindre de cette société si elle vous maltraite.

Lady Kathleen s'éloigna, émue de honte plutôt que de colère sans doute, car elle revint sur ses pas.

— Puissiez-vous vous repentir de votre injustice, monsieur !

— Je ne suis pas injuste; vous m'avez forcé de parler, j'ai parlé, je suis sévère en pensant à la société dont vous attaquez les lois, sévère, comme vous l'avez été vous-même au nom de votre dignité qu'on avait blessée; mais je...

— Pourquoi donc alors, me disiez vous tout à l'heure, avec une familiarité que j'aurais dû prendre pour de l'impertinence, que vous m'aimiez et que vous m'estimiez ?

—Vous ai-je dit cela ? répondit Charles en lui jetant un regard étonné. Eh bien, reprit-il après quelques secondes de réflexion, cela est vrai. Pourquoi je vous aime ? je ne sais, et on dit qu'on ne sait jamais le pourquoi de la sympathie. Le hasard, — mais ceci est mon secret, — m'a en partie appris, en partie laissé deviner les principaux détails de votre histoire; mon imagination a travaillé sur le reste, et je crois savoir pour quelles raisons vous avez quitté votre mari. Mon estime pour vous n'a pas diminué, parce que vous n'avez pas obéi à des motifs honteux ni à des considérations vulgaires. Mais je ne mentirai pas à ma conscience, et il faut que vous entendiez la vérité. Il n'y a pas au monde de raison assez grave pour vous permettre de briser ainsi de votre propre autorité, dans un moment de colère, dans le caprice d'un instant, un lien dont la sanction n'est pas de ce monde. Il en est du mariage comme de la vie : c'est à Dieu seul qu'en appartiennent la direction, les hasards, la destruction. Vous vous étonnez de me voir ainsi prêcher, n'est-il pas vrai ? continua-t-il en souriant et en éteignant cet éclat qui brillait dans ses yeux comme le reflet de l'enthousiasme dont l'animaient toujours les grandes pensées.

— Cela est vrai, monsieur, répondit Kathleen, qui le considérait avec une surprise plutôt bienveillante qu'hostile; vos paroles sont affectueuses, elles m'étonnent et devraient exciter ma défiance ; mais vos pensées sont graves. Il me semble que je ne veux pas me défier de vous, et pourtant...

Elle détourna la tête avec un léger embarras.

— Ne vous défiez pas de ma jeunesse, continua Charles en secouant la tête, elle a toujours été douce pour mes amis, je suis le seul à qui elle ait jamais fait du mal. Maintenant elle dort. Oubliez ma figure, et rien ne vous rappellera que je n'ai pas soixante ans. Donnez-moi la main. Merci. Je vous aiderai comme si vous étiez une fille de

mon nom, et je vous aimerai de telle sorte, que vous ne pourrez pas vous rappeler que vous n'êtes pas ma sœur.

Il reprit son bras avec une douce brusquerie et le posa sur le sien. Kathleen ne résista plus. Abattue par sa triste position, étourdie par ses souffrances intimes, elle se laissa séduire par ce mélange de naïveté et de gravité, de cordialité caressante et de réserve, et elle s'abandonna à cette sympathie qu'elle avait sentie tout d'abord pour Charles.

— Madame votre mère habite-t-elle bien loin d'ici, monsieur? dit Kathleen quand ils furent dans la rue.

— Ma mère? oh oui! bien loin.

— Tant mieux donc.

— Comment cela?

— J'ai la tête si troublée de ces tristes aventures, que je suis aise d'avoir quelques instants devant moi.

— Mais ce n'est pas chez elle que je vous conduis. Ma mère habite la campagne à soixante lieues d'ici.

Kathleen s'arrêta brusquement, et, le regardant avec hauteur :

— Où me menez-vous donc, monsieur?

— Reprenez mon bras, je vous prie, répondit Charles gaiement, sinon les passants vont s'imaginer qu'il y a entre nous quelque terrible drame; ils se croiront en devoir de vous porter secours si vous me regardez avec ces yeux pleins de colère. — Merci! — Je vous conduis chez une vieille dame des amies de ma famille, qui remplacera pour vous ma mère, et que l'on nomme madame la baronne de Rouchinghem.

— Ah! fit Kathleen en lui jetant un regard reconnaissant, presque joyeux, je ne pouvais désirer un meilleur asile. Oui, c'est une telle protection que j'aurais demandée à Dieu s'il m'avait été permis de choisir quelque adoucissement à mes ennuis. Je la connais beaucoup, de réputation seulement, il est vrai; mais elle a été liée avec quelques membres de ma famille, et elle a en Irlande, comme en France, autant que j'ai pu voir, la renommée d'être la femme la plus digne et la plus respectée de la noblesse française. Elle me recevra avec bienveillance, vous le pensez?

— Je crois pouvoir vous en assurer. Elle veut bien avoir pour moi une affectueuse estime; je lui ai déjà parlé de vous, et, quand je lui assurerai que vous êtes digne de respect, je pense qu'elle en croira ma parole. Elle vous recevra avec bienveillance, sur la foi de mon honneur, malgré sa sévérité, et, ne vous fâchez pas, malgré les accusations que porte contre vous votre position.

— Merci encore une fois, mon Dieu. Non, je ne me fâcherai pas. Je veux suivre la confiance que vous m'inspirez malgré vos bizarreries;

et je vous serai toujours reconnaissante de l'aide que vous m'avez apportée, de ce patronage que vous me procurez, et qui me mettra dans une position digne jusqu'à ce que j'aie arrêté quelque chose pour l'avenir.

— Ne parlons pas de reconnaissance, ne me suis-je pas bien payé par avance, répondit-il en souriant, par les sermons que je vous ai faits? Mais une chose me plaît dans les paroles que vous venez de dire : je vois que vous ne savez pas encore ce que vous devez faire; j'espère que les bonnes pensées l'emporteront et que vous retournerez auprès de votre mari.

— Cela, non, jamais. J'aimerais mieux mourir, je crois. Il m'a traitée trop indignement, et ses colères ont été intolérablement injustes.

Charles lui jeta un regard si naïvement découragé et si affectueusement triste, qu'elle ne put s'empêcher de rougir. Puis il resta comme absorbé par la préparation d'une pensée qui se présentait pour la première fois à son esprit.

— Oui, cela m'attriste bien, dit-il enfin. Que puis-je faire maintenant? — Nous voici bientôt arrivés; et je vous vois plus éloignée que jamais de cette réconciliation que je m'étais promise. Eh bien, promettez-moi de réfléchir gravement, avec bonne foi, à quelque ennuyeuse chose que je veux vous dire encore. C'est alors que je me croirai payé, et au delà, de la reconnaissance que vous croyez me devoir.

— Je vous le promets, monsieur, et bien volontiers, je vous l'assure!

— J'ai beaucoup pensé à vous depuis ces dernières heures; je crois bien que votre mari vous a traitée indignement; mais pour injuste, non, il ne l'a pas été. Attendez, je vous en prie. Je sais, je vous l'ai dit, que tout cela est ennuyeux à entendre, et que ce n'est pas de telles conversations que l'on a avec les femmes; mais je sais aussi que vous avez une conscience sincère, un jugement droit, une intelligence presque virile. Eh bien, encore une fois, votre mari n'a pas été injuste dans ses colères contre vous. Votre religion, qui est la religion de la pure logique et de la raison souveraine, vous a bien dit que le devoir existe dans l'exercice exact du droit, que vous seriez tyrannique en allant au delà de votre droit, mais aussi que vous seriez faible en restant en deçà. Vous en avez conclu que la vertu consiste à payer ce qu'on doit, précisément, dans les limites fixées par la nature et le raisonnement de chacun. Ce sont de grandes et sages pensées; c'est avec de telles vertus, un tel orgueil, qu'on fait les nations prudentes et puissantes pour un temps; mais aussi c'est avec cela qu'on fait les mariages malheureux. Il y a une pensée plus grande encore, et au-dessus de cette sagesse des hommes se trouve une sagesse divine plus féconde, qui

est destinée à régner surtout au sein du foyer domestique. Cette sagesse, vous ne la connaissez pas, mais notre religion nous l'enseigne. Elle nous montre ce devoir de soumission cordiale, d'abnégation et d'union parfaite qui commande de sacrifier même son droit, même sa nature, son orgueil surtout. Elle ne veut pas que l'obéissance soit seulement au dehors, mais qu'elle travaille jusqu'au fond du cœur, dût-on combattre les plus rebelles de ses instincts. Elle nous dit, par-dessus tout, que c'est aussi au plus profond de nos pensées intimes que le mariage doit étendre ses lois, et que là encore il faut que l'homme soit obéi et respecté. Cela, l'avez-vous fait? Ce que je sais de vous et de votre histoire me porte à assurer que non. Croyez-vous alors que votre mari n'a pas pu voir que vous lui donniez seulement l'apparence du respect, que vous lui accordiez uniquement les formules de l'obéissance et de l'estime? Le trouvez-vous injuste d'avoir voulu détruire ce mépris, ce dédain, qui l'injuriaient au fond de votre cœur?

L'instinct de Charles l'avait parfaitement servi dans cette circonstance. Cette tournure philosophique qu'il avait donnée à ses pensées, ces paroles sévères, presque didactiques, étaient les seules qui pussent saisir l'intelligence froide, raisonneuse et un peu pédante de lady Kathleen. Elle les entendit avec surprise, et il lui sembla qu'elles éclairaient sa conduite d'un nouveau jour. Son orgueil, son principal soutien, en fut ébranlé; et sa résolution fut plus affaiblie par ces quelques mots que par toutes les souffrances des dernières heures.

— Je ne vous cacherai pas, monsieur, lui dit-elle lentement, que de telles pensées ne m'avaient pas encore été bien indiquées. Elles m'attristent sans doute et m'humilient; vous comprenez, en effet, qu'il est pénible pour moi, qui suis si punie, de penser de plus que je ne suis pas absolument innocente. C'est ce qui m'avait consolée jusqu'ici. Mais ces considérations me paraissent élevées et plausibles; je vous promets encore d'y réfléchir mûrement. Et vous, monsieur, je n'ose pas vous répéter que vous êtes un homme étrange.... — Avouez au moins que j'ai quelque droit de trouver inexplicable l'intérêt que vous mettez dans cette affaire. Je ne puis vraiment comprendre la raison qui vous donne un tel désir de me voir réunie avec...

— Ce serait trop long à expliquer; il faudrait vous développer bien des côtés de ma vie, et nous voici arrivés. Pensez seulement que vous allez trouver ici la fin des plus douloureux de vos ennuis. C'est une meilleure occupation que de chercher à comprendre les idées d'un homme étrange. D'ailleurs, je n'ai guère que le temps de vous demander grâce pour toutes ces étrangetés.

— Ne parlez pas de cela, je vous prie, si vous voulez m'être agréable.

— Vous voulez donc me faire dire, reprit-il en riant, que ma conduite s'explique tout naturellement par ma sympathie pour vous, par le désir d'éviter à quelqu'un que j'aime les ennuis d'une fausse position. Puis, continua-t-il à mi-voix, en mettant le pied dans l'escalier de madame de Rouchinghem, le Seigneur n'a-t-il pas promis de récompenser le bien qu'on ferait à ceux de ses enfants qui souffrent et qui pleurent?

Il sonna; Pierre vint ouvrir.

— Priez madame la baronne de Rouchinghem de vouloir bien permettre que je la voie.

Pierre regarda curieusement la jeune femme, et introduisit les hôtes dans le salon.

VI

LA VOIX DU MONDE.

Lady Kathleen avait oublié sa réserve habituelle : elle se sentait sauvée, et elle regardait avec une curiosité d'enfant, avec un indicible aise de cœur, tous ces objets qui l'entouraient. Charles, maintenant débarrassé de tout devoir de protection, avait quitté, en même temps que sa tutelle, l'excessive réserve de ses manières. Il était devenu gracieux, quasi galant; il avait devant lui une femme du monde, non plus une femme abandonnée.

Au moment où il se laissait aller à une causerie familière que lady Kathleen paraissait accueillir comme venant d'un vieil ami, avec une joyeuse et facile cordialité, madame de Rouchinghem entra. Charles se précipita à sa rencontre avec une vivacité d'enfant gâté.

— Permettez-moi de vous présenter, chère madame, lady Kathleen Ennis, dont madame de Bruneu nous a fait hier un si grand éloge. Milady vous dira elle-même, mieux que je ne saurais le faire, le besoin qu'elle a de vous. J'ai assez compté sur votre bonté pour lui assurer votre aide et votre...

— Il levait alors les yeux sur madame de Rouchinghem, son sourire disparut, et il termina sa phrase dans une sorte de bégayement.

Une angoisse profonde saisit le cœur des deux jeunes gens : Charles recula de quelques pas comme un homme effrayé, Kathleen laissa tomber pesamment ses mains sur le dos du fauteuil qu'elle touchait.

La baronne se tenait roide, immobile, jetant sur eux un regard de mépris. Ses joues, ordinairement si pâles, étaient devenues d'un rouge ardent, ses lèvres avaient pâli encore, et ses yeux lançaient des lueurs fauves.

— Que veulent dire ces manières de corps de garde? s'écria-t-elle d'une voix vibrante après quelques instants d'un morne silence. Qui vous a permis de disposer de moi pour l'aide de cette femme qui court le monde? C'est donc pour vous rejoindre qu'elle quittait si vivement son mari? Et vous voulez me faire servir de couverture à vos intrigues? Vous voulez faire de ma maison un méchant lieu pour vos arrangements de libertinage? Sortez d'ici tous deux, ou je vous fais jeter à la porte.

Ces paroles tombèrent dans le salon comme un coup de foudre. Kathleen, précipitée ainsi brutalement du faîte de ses dernières espérances, avait jeté sur la vieille dame des yeux hagards; puis, fermant ses paupières, elle laissa tomber sa tête sur sa poitrine, pendant que ses mains se crispaient sur le fauteuil, qu'elles agitaient avec un bruit saccadé.

Charles était effrayant à voir. Il sentait rugir en lui la voix de cette colère furieuse, sa seule passion peut-être, et dont il redoutait tant les emportements effrénés. C'étaient les traits décomposés de sa figure expressive, ces sourcils froncés, cette terrible pâleur, et ces paupières dilatées par une ardeur presque sauvage, qui avaient forcé Kathleen à fermer les yeux. Madame de Rouchinghem ne baissait pas les siens. Elle tenait son regard fièrement fixé avec un air de défi sur ce visage bouleversé, où elle apercevait une ardeur d'hostilité qui réveillait en elle le sang des sires de Baconne.

Charles ouvrit plusieurs fois ses lèvres, mais il n'en sortit que des sons inarticulés. Dans un moment de folle rage, il porta brusquement sa main à son cou comme s'il eût voulu arracher cette douleur qui lui serrait la gorge.

— Que n'êtes-vous un homme! cria-t-il enfin d'une voix rauque. Et chacun de ces mots tombait lentement comme s'il était tiré du fond de sa pensée par un effort surhumain. — Oh non! ce n'est pas cela que je veux dire, mon Dieu! Et, enfonçant ses ongles dans la peau de son front, il se détourna pour échapper à ces regards provocateurs qui attisaient les feux de sa colère. — Ayez pitié de moi, mon Dieu, murmura-t-il, mon Dieu, n'ai-je pas combattu pour vous?

Il leva la tête en haut comme un homme qui va s'évanouir, et porta la main à son cœur, où il sentait quelqu'une de ces crispations terribles qui le laissaient presque sans respiration. Il mourrait un jour ainsi subitement, lui avait dit dans son enfance le vieux médecin de sa famille, par une rupture de vaisseau sanguin qui accompagnerait l'une de ses colères.

—Mon Dieu! mon Dieu! bégayait-il. Et, par un instinct singulier, il cherchait autour de lui les yeux de la Vierge-Noire, qui l'avaient tant

de fois protégé, lorsque son regard errant tomba sur la pauvre Kathleen, qui s'affaissait de plus en plus.

Il courut à elle, comme fouetté par une réaction subite, lui saisit brusquement le poignet.

— Qu'avez-vous, madame, vous m'épouvantez? — M'entendez-vous? Parlez-moi, au nom de Dieu, montrez-moi que vous m'entendez, Kathleen!

Il la secoua vivement. Celle-ci fit un effort; elle murmura deux ou trois mots d'une voix à peine intelligible et sans ouvrir les yeux.

— Vous le voyez, dit Charles en s'adressant à madame de Rouchinghem d'une voix encore agitée, mais distincte. Cette émotion que lui faisait éprouver l'état de Kathleen était la plus utile diversion qui pût être donnée à sa colère.

La baronne haussa les épaules avec un sourire ironique.

— Eh bien, moi, madame la baronne de Rouchinghem, je vous le dis, vous m'avez insulté dans tout ce qui fait ma vie, dans ma vertu, dans mon honneur, dans ma sincérité; je prends ceux-ci à témoin, continua-t-il en levant le bras vers les portraits de famille qui tapissaient le salon, et je vous accuse, moi qui suis presque un enfant, d'avoir agi par des considérations indignes d'eux.

Madame de Rouchinghem avait fait quelques pas vers lui d'un mouvement de colère, puis elle s'arrêta et lui montra la porte avec un geste dédaigneux.

— Venez, madame, dit Charles à Kathleen.

Celle-ci se laissa entraîner sans prononcer un mot.

Elle le suivit machinalement, d'un pas lourd, avec un visage hébété, jusque sur le palier; mais, arrivée là : — Non, murmura-t-elle, je ne puis aller plus loin; et elle s'affaissa sur les premières marches de l'escalier.

Charles crut qu'il allait devenir fou. Il se jeta, tout éperdu, à genoux à côté d'elle, oubliant le reste du monde.

— Kathleen, relevez-vous, réveillez-vous; un peu de courage encore! — Elle n'entend rien. — Par affection pour moi, je vous en conjure, un effort! Venez, nous irons trouver ma mère, elle ne vous abandonnera pas. — Hélas! que ferai-je donc? continua-t-il en se battant le front. Mon Dieu, secourez-nous! — Traverser la rue avec cette femme dans les bras, c'est impossible! Que faire donc enfin?

Puis, à bout de forces et de pensées, épouvanté par ces soubresauts convulsifs de Kathleen, par ces lèvres crispées, ces yeux fermés et cette pâleur livide, il s'abandonna lui-même, et fondit en larmes. Il s'assit à côté d'elle, dénoua vivement son chapeau, et posa cette tête presque mourante sur sa propre poitrine. Il saisit sa main froide, la serra dans les siennes et la posa sur son cœur, qui battait à tout rompre.

— Mon Dieu ! pensa-t-il, pendant que ses pleurs coulaient à grands flots sur le front de la jeune femme, n'êtes-vous pas bien sévère, et n'avez-vous pas assez puni? Pauvre enfant! Et si elle allait ainsi mourir!

Cette pensée sembla lui redonner l'énergie. Il entoura sa compagne de ses bras comme pour la protéger, et la serra avec une telle brusquerie, qu'elle tressaillit sous la violence de cette étreinte. Elle ouvrit les yeux, porta la main à son front mouillé, et releva machinalement la tête. Elle regarda d'un air hagard ces yeux pleins de larmes qui la considéraient avec une tendresse si anxieuse, et elle s'inclina encore une fois, en éclatant en sanglots.

— Tous! oui tous! murmurait-elle d'une voix entrecoupée, ils disent tous la même chose... sans mari, perdue, déshonorée, infâme!... sans mari... oui tous!

Charles s'était de nouveau agenouillé devant elle, et lui prenait les mains en lui disant des paroles dont il savait à peine le sens. Elle essayait de répondre, mais ses lèvres tremblotantes ne laissaient échapper que des paroles sans suite et à peine articulées.

Madame de Rouchinghem était restée dans le salon, droite et roide, regardant d'un air sombre ces vieux seigneurs auxquels Charles en avait appelé. Tout à coup Pierre s'élança dans l'appartement.

— Madame la baronne, dit-il avec une figure renversée, la jeune dame se meurt sur l'escalier.

Elle fit un bond, comme si elle venait d'être frappée par un choc violent.

— Ce n'était donc pas une comédie! s'écria-t-elle; mais j'ai été odieuse.

Et, marchant vivement vers la sonnette, elle la tira avec force.

— Toi, dit-elle à Pierre d'une voix agitée, tu vas me la chercher, cette jeune femme, il me la faut, je la veux. Si monsieur de Lignières y résiste... Mais il faut, dût-elle y mourir, qu'elle entre ici.

Pierre sortit en hochant la tête. Il traversa l'antichambre en courant, s'approcha de Charles et lui dit quelques mots tout bas.

— Merci, mon Dieu, dit celui-ci, vous m'avez exaucé! — Madame de Rouchinghem nous rappelle, dit-il à Kathleen, il faut que nous y allions.

Celle-ci se leva péniblement :

— Retourner là où j'ai tant souffert, non!

— Il le faut, mon amie, dit Charles en lui prenant le bras.

Kathleen jeta un regard fixe sur ces yeux qui lui souriaient à travers les larmes.

— Pourquoi ne vous obéirai-je pas? reprit-elle en secouant la tête; ils ont tous été comme cela; vous seul...

Et elle regarda encore cette figure si différente de ce qu'elle l'avait vue une heure auparavant.

Puis, avec un élan subit de tendresse naïve, avec cette grâce charmante de l'enfant, à peine jeune fille, qui aime pour la première fois, elle lui tendit le mouchoir qui avait servi à essuyer ses propres larmes. Il le prit distraitement, le passa sur ses yeux et le lui rendit. Elle le saisit avec un geste ardent, et, se détournant à peine, elle le porta à ses lèvres.

Les deux battants de la porte du salon étaient ouverts, madame de Rouchinghen se tenait sur le seuil. Elle fit un pas en avant, prit lady Kathleen par la main, l'amena au milieu de l'appartement, au fond duquel mademoiselle Roland, Pierre et quelques autres domestiques se tenaient, regardant toute cette solennité d'un air stupéfait.

— Milady, fit la baronne d'une voix grave et avec une dignité souveraine, je reconnais que je me suis conduite, vis-à-vis de vous, d'une façon injuste et méchante. Je vous en demande pardon. J'ai pensé que vous parler ainsi devant mes gens, c'était la plus droite façon de faire accepter à Dieu mon humiliation et à vous mes excuses. Maintenant cette maison est la vôtre. Il faut que vous y restiez. Je pense que monsieur de Lignières comprendra que cela est pour le mieux et qu'il usera de son influence sur vous pour vous y décider.

Kathleen qui avait suivi toute cette scène sans en bien comprendre peut-être toute la portée, se tourna machinalement vers Charles qui lui dit en la forçant à s'asseoir :

— Restez, cela est pour le mieux.

— Sortez, dit madame de Rouchinghem à ses gens qui s'empressèrent d'obéir. — Vous, monsieur de Lignières, je ne vous retiens pas.

Charles s'inclina, adressa un sourire à Kathleen et se dirigea vers la porte. Là, il se retourna encore pour faire un dernier salut. Alors Kathleen bondit de son fauteuil, et, courant à lui, lui prit la main en lui disant d'une voix haletante :

— Non, ne partez pas sans moi. Je ne puis oublier que vous seul avez été généreux, noble et bon. Dites-moi de vous suivre; j'irai où vous voudrez...

Charles sentit comme un coup électrique qui lui remuait le cœur. Il leva les yeux vers cette belle jeune femme avec l'expression d'une ardeur que nul n'y avait jamais vue; puis il les ferma comme par un effort et porta la main à sa poitrine sur laquelle il fit un signe mystérieux. Ensuite il redressa le front, et, fixant sur Kathleen un regard clair :

— Restez ici, milady, dit-il. N'oubliez pas celui-là seul qu'il vous est permis de suivre.

— Monsieur de Lignières, cria madame de Rouchinghem d'une voix

impérative, partez. Mais... revenez ce soir, continua-t-elle après une pause. Je le veux, vous m'entendez bien.

— J'obéirai, madame; et il sortit.

Il traversa Paris, l'air triste, le front penché; il entra chez lui silencieusement, prit un morceau de pain, et s'enferma dans sa chambre jusqu'à l'heure où il devait aller chez la baronne.

Lady Kathleen était retournée s'asseoir dans son fauteuil. Elle y resta quelques instants les mains croisées, la tête inclinée, comme si elle cherchait à rassembler ses idées confuses et à chasser les dernières influences d'un rêve. Madame de Rouchinghem, après quelques minutes de ce silence, fit un geste d'impatience et sonna. Mademoiselle Roland entra.

— Vous allez conduire lady Kathleen Ennis dans son appartement. Persuadez-lui de prendre un peu de repos avant le dîner. Mettez Philippine à ses ordres. Que personne n'oublie qu'elle doit être traitée ici comme... comme ma fille, acheva-t-elle après un moment d'hésitation.

Elle fit une révérence à la jeune femme et se dirigea vers la porte; puis, se retournant, elle marcha vers elle et posa ses lèvres pâles sur son front.

— Mon enfant, ne vous laissez pas abattre. Vous êtes jeune, votre faute est légère, je le crois, le soleil luira encore longtemps sur vous. Nous causerons de votre affaire ce soir. Je m'y mettrai jusque par-dessus les yeux. Tout ira bien. Et elle sortit.

VII

OU MADAME DE ROUCHINGHEM FAIT UN LONG DISCOURS, LEQUEL N'OBTIENT QU'UN SUCCÈS D'ESTIME.

Madame de Rouchinghem fut charmante pendant le dîner. Un observateur attentif eût cependant pu remarquer en elle une certaine contrainte; quelques signes d'impatience, l'hésitation de ses paroles, et la monotonie de sa voix, découvraient facilement à mademoiselle Roland que sa maîtresse n'était pas dans son état naturel et qu'elle obéissait moins à son cœur qu'à l'idée du devoir. Pour Kathleen, qui ne la connaissait pas, ces preuves d'une gêne intérieure étaient à peine perceptibles. Elle n'aperçut en la vieille dame que ce que celle-ci s'efforçait de montrer, des soins presque maternels, des attentions caressantes et continuelles. Les aventures de cette journée avaient abattu son orgueil et l'avaient mise dans cette disposition d'humilité

qui regarde les marques d'estime comme des preuves d'une bienveillance presque gratuite; aussi oublia-t-elle la mauvaise réception de la baronne pour ne songer qu'à ses caresses actuelles. Elle considéra son âge, sa dignité, sa haute réputation, et ne vit plus en elle qu'une fort respectable dame voulant bien racheter par une affection charmante une erreur, en définitive excusable.

La baronne se garda au commencement de dire le moindre mot qui pût lui rappeler sa triste position. Elle s'efforça de détendre cet esprit troublé en le menant, par une intéressante causerie, bien loin des événements de cette journée. Mais, quand elle eut vu la figure de la jeune femme reprendre l'apparence du calme et lui répondre par quelques pâles sourires :

— Gens qui sourient ne sont pas morts, lui dit-elle. Au vrai, je me trouverais bien humiliée si je n'avais pu rompre la glace de votre tristesse; vous seriez la première que je n'eusse point fait rire, le voulant. Madame de Créquy disait que je dériderais un saint de bois. Ainsi ne soyez point honteuse, ayant tant de larmes en votre escarcelle, d'avoir montré vos jolies dents dans un sourire. Maintenant voilà mes gens partis, embûchez-vous dans ce fauteuil, mon enfant; il faut que je vous fasse une opération douloureuse. Je vous ai dit que je me mettrais dans votre affaire jusqu'au cou; j'y suis résolue ; mais il faut que je la connaisse, cette affaire. Contez-moi donc votre histoire par le menu. Me voici devenue tout oreille. Ne secouez point la tête, il faut cette narration, entendez-moi bien. Enfin je vous assure que vous m'êtes tenue à cette marque de courtoisie. Je suis tyrannique au delà de toute tyrannie, et je me persuade que vous allez trouver mon hospitalité du dernier cruel; mais je sais ce que je fais, et il n'en sortira que du bien. Poussez votre pointe; laissons là les physionomies abattues, et commencez dès le sein maternel. Allons donc. Commencez, comme en vous jetant dans le gouffre, je prends assez sur mon expérience pour vous dire que le reste ira comme en plantant des choux. Voyons, là, jetez-vous en fermant les yeux. Bon. Je vous écoute bourgeoisement; me voici comme gens de pierre.

La jeune femme ne vit aucun moyen d'échapper à ces confidences. Elle commença lourdement à raconter tout ce que nous avons déjà mis sous les yeux du lecteur. Mais, comme la vieille dame le lui avait dit, elle s'anima bientôt et éprouva un certain bonheur à redire les troubles de sa vie conjugale et les ennuis qui les avaient suivis. Quand elle eut terminé, et ce fut, l'on pense bien, une longue narration, madame de Rouchinghem se leva et alla l'embrasser sur le front.

— Ma chère amie, je ne suis point une femme confite en douceurs, je vous avoue que tout ce que j'en avais fait jusqu'à présent était moitié

grimaces, le reste par charité chrétienne; mais dès maintenant me voilà grippée de vous. Ne pleurez point les chaudes larmes. Que je vous baise encore. Tenez-vous pour dit que je vous aime chèrement. Ensuite de quoi nous allons chercher dans notre prud'homie les meilleures cordes pour vous remettre à hauteur d'appui.

La vieille dame reprit sa place et resta pendant quelques instants les yeux fermés, la tête penchée.

— Ma chère enfant, reprit-elle, en relevant le front, je veux brûler mes vaisseaux pour vous. Vous avez dû être étonnée; voici que j'extravague; comment auriez-vous pu être étonnée, ne me connaissant pas; mais le plus sot personnage de mon intimité fût resté surpris comme un fondeur de cloches de me voir me jeter à votre cou de cette furie, moi, qu'on dit que je suis froide comme une corde à puits. C'est que je me suis reconnue en partie dans votre histoire, et cela m'a serré le cœur comme à l'écrou. J'ai souffert, d'original, les mêmes choses que vous, mon enfant, et cent fois plus. Mon ménage a été comme le vôtre, mon esprit et mon cœur, de même. Je n'en ai desserré les dents à âme qui vive, sauf, bien entendu, à l'abbé Bigand, mon confesseur : je n'aime point les rôles d'Andromaque. Oui, et j'aurais eu bientôt jeté mon bonnet par-dessus les moulins, en poussant monsieur de Rouchinghem par les épaules sans que j'avais ce bon abbé Bigand me prêchant fréquemment l'humilité, l'abnégation, le sacrifice de soi, le respect dû à la volonté de Dieu et au sacrement du mariage. C'était une difficile chose, vous pensez bien, d'oublier que j'étais à tous égards cent fois au-dessus de monsieur de Rouchinghem et qu'il s'était toujours bien mal conduit vis-à-vis de moi. Je vous dis tout cela, mon enfant, parce qu'il le faut, et encore j'ajoute qu'il m'a fallu bien prier et bien pleurer pour arriver à faire taire ce fond d'orgueil, chamarré de tendresse. Le Seigneur a béni mes efforts : me voici respectée, honorée comme nulle autre, depuis bien longtemps; me voici surtout pleine de confiance dans la miséricorde de Dieu, que je vais bientôt voir, et qui me pardonnera mes fautes pour avoir respecté sa volonté, obéi à la loi sévère imposée par lui à ma vie.

La vieille dame ferma encore une fois les yeux comme si elle voulait jeter un dernier regard dans ce passé lointain où elle avait trouvé tant de souffrances.

— Oui, reprit-elle avec vivacité, je hais ce protestantisme. C'est une religion humaine, non divine, faite par les hommes, faite pour les hommes, non point pour Dieu. Pour vous, ma mie, en particulier, ainsi que pour tout personnage naturellement fier, renfermé en soi, à cheval sur la raison et les droits de l'humanité, c'est une fort méchante religion. Elle repousse les gens orgueilleux dans le paganisme, et c'est elle qui vous a tournée à mal. Voyons, qu'avez-vous à reprocher

à monsieur Ennis sinon d'avoir été trop bon, de vous avoir trop aimée? rien, outre cela. Lui, je comprends qu'il soit devenu fou comme l'Angéli, à voir qu'il ne pouvait arriver à votre cœur ni à votre estime. Cela est rude pour un mari qui sent sa dignité, son intelligence et son amour. Car il a de tout cela, savez-vous, ce mari; je le connais d'ici comme si j'avais joué à la fossette avec lui; c'est un brave et généreux personnage. Mais, fût-il coupable, vous n'avez nul droit de vous enfuir comme une colombe effarouchée. C'est la vraie vérité. Il est votre mari, Dieu vous a dit que c'est la chair de votre chair, et, si Dieu vous envoie une maladie dans cette chair, je veux dire un méchant époux, vous ne pouvez pas plus rejeter cette maladie que vous ne pouvez vous tuer si votre propre corps est affligé de quelque épouvantable cancer. Non. Mais voilà que je prêche comme pour la croisade. Me voici au bout de mes prêcheries, du reste. Le mal est fait, et je n'agirai pas comme ce maître d'école, dont on parle, qui sermonnait l'enfant qui se noyait.

— Madame la baronne, fit lady Kathleen, veuillez me permettre de vous...

— Je ne permets rien ; je suis bien loin d'avoir achevé ma légende, et je continue. Savez-vous ce que vous allez imaginer? Tout simplement, et sans en faire à deux fois, vous allez rejoindre monsieur Ennis. Ne secouez point votre jolie tête, mon enfant ; il faut que cela soit ; il n'y a pas un autre lièvre à courir. Vous m'avez indiqué tout à l'heure que vous vous croyiez enceinte. Il ne faut pas rougir, avec vos chiennes d'idées anglaises! c'est pour cela qu'on se marie, et bienheureuses celles qui ont des enfants. Et quel droit avez-vous d'enlever cet enfant à son père, de le priver, ce pauvret, de son honneur, de sa position, de sa fortune? Cela seul suffirait pour vous mener d'un bond au toit conjugal. Je n'aime point les pleureries, laissons cela. Aussi bien l'enfant viendra ou ne viendra pas, c'est à la grâce de Dieu ; mais vous, vous êtes toujours là. Voyons bourgeoisement ce que vous pourriez faire de mieux que d'y retourner, je parle de ce toit conjugal.

Vous voilà installée ici, et c'est la meilleure position que vous puissiez avoir; pourtant, ma petite, voyez-vous combien cette position est équivoque, et les grimaces, et les allusions, et les demi-mots, et le mépris caché de tout mon monde, qui est bon pourtant, mais sévère là-dessus? Alors il vous faudra être, ou solitaire dans votre chambre à faire de la magie noire, ou dolente comme Andromaque dans un coin de mon salon, courtisée seulement par insolence, par mauvaises vues, et par la plus détestable espèce des hommes que vous rencontrerez. Vous apercevez tout le reste à vue de clocher, sans qu'il soit besoin de toucher plus que les grosses cordes. Puis, mon enfant, je ne vivrai pas toujours. D'ailleurs, monsieur Ennis a le droit d'en-

voyer ici un beau matin les gens du roi pour vous querir. Dès lors je ne puis plus vous défendre. Alors que ferez-vous, une fois loin de moi ? De quels biais userez-vous ? Pour moi, j'en jette ma langue aux chiens, il ne me tombe rien dans l'imagination. Car d'aller, comme une infante, vous réfugier au château de Strongmanor, je me persuade que c'est à pure perte, et vous fourrer la tête dans le guêpier. Vous savez comme ces gens vous ont jetée dans les bras de monsieur Ennis; avec quelle politique et quelle arrière-pensée de fortune pour eux. Quand ils vous verront ainsi accourir, gueuse comme l'enfant prodigue, ils ne vous recevront pas avec les carreaux de l'amour, soyez-en assurée. Vous les obséderez prodigieusement, ils vous rendront la vie misérable, si tant est qu'un beau jour, votre père mort, ils ne vous poussent point par les épaules sur les grands chemins du roi. Cela n'est-il pas au vrai ?

Kathleen fit un signe muet d'assentiment en poussant un soupir étouffé qui prouva à la vieille dame qu'elle avait touché juste.

— Bon. Vous voilà donc courant le monde, comme dans les romans, ignorante, au milieu de toutes les expériences qu'il vous faudra faire, comme une mariée de village; et ceci, et cela ; c'est pour en mourir. Vous ne serez plus bonne à jeter aux chiens quand il vous faudra ravauder pour vivre, et tracasser votre pauvre piano, ou votre pauvre grammaire pour ne pas périr de faim. Je veux bien que monsieur Ennis vous fasse une pension, et de bon compte cela serait niais de sa part, un homme que vous avez laissé là, surpris comme un fondeur de cloches, et maltraité comme un chien de meute. Mais portons les choses au mieux. Vous revoilà dans le monde, et sur un pied bien inférieur à celui que vous aviez étant chez moi. Toutes ces misères que je vous faisais toucher tout à l'heure au doigt et à l'œil recommencent, et pires que jamais. Je n'aime point les apologies et n'en veux pas faire; mais tenez pour certain que toute femme respectable vous eût reçue comme je vous ai reçue moi-même, quand vous êtes entrée chez moi avec le cortége de monsieur de Lignières. On vous eût éconduite un peu moins rudement peut-être, car je ne sais point tourner autour du pot, mais avec aussi peu d'estime. C'est la loi de votre position, chère madame, et vous pouvez juger de ce qui vous arrivera tous les jours de votre vie, par ce qui vous est arrivé aujourd'hui. Toujours vous serez exposée aux insultes des gens de basse condition, au mépris instinctif des gens respectables, aux impertinences des jeunes gens. Ainsi vous voilà, en prenant les choses au mieux, solitaire, n'osant remuer pied ni aile, ne pouvant point rire, relativement fort pauvre, séchant sur pied dès votre jeunesse, et, quoi que vous fassiez, quand même vous mettriez des manches à gigot, des lunettes bleues et que vous porteriez les ongles noirs, toujours mal jugée, poursuivie par la

meilleure partie de l'opinion publique. Tout ceci, au lieu d'être heureuse, honorée, riche et aimée. Cela n'est pas tolérable. Et pourquoi? pour un caprice d'orgueil blessé, pour exercer une vengeance contre quelqu'un qui n'a péché que pour vous aimer trop, et là où vous avez les premiers torts. Au vrai, cela est d'une folie qui ne ressemble à rien.

— Je sais bien, madame la baronne...

— Attendez que je mette la dernière couleur ; et cette couleur, la voici : vous irez retrouver votre mari, mon enfant, dût-il vous battre! Mais il vous recevra comme une fée. Vous tâcherez de penser à ses bonnes qualités, vous parviendrez ainsi à l'aimer, et dès lors vous en ferez tout ce que vous voudrez. Il est de cette espèce d'hommes, tenez-le pour certain, qui regimbent, comme des ânes rouges, contre la chaîne de fer, dût-elle les mener en paradis, et qui se laissent traîner dans les ornières avec la chaîne de fleurs. Cela est entendu, n'est-il pas vrai?

La jeune femme secoua la tête.

— Elle n'eût pas agi ainsi qu'elle l'avait fait, dit-elle, si elle eût su plus tôt ce qu'elle savait maintenant. Madame la baronne de Rouchinghem lui avait dit bien des choses sages. Mais, quoi qu'il dût arriver, elle ne retournerait pas chez un homme qui l'avait traitée d'une aussi insultante façon.

— Je suis presque persuadée, mon enfant, qu'il ne s'est pas rendu chez cette fille. Je vous dirai les raisons que j'ai de le croire. Enfin vous y réfléchirez mûrement cette nuit. Voici qu'on sonne ; c'est sans doute monsieur de Lignières. J'ai fait défendre ma porte en bas à tout le monde, car je pensais que vous feriez sotte figure devant ces étrangers avec tous les dragons qui vous courent la cervelle. Je n'ai point voulu pourtant que vous fussiez trop abandonnée à vous-même, et j'ai fait exception pour monsieur de Lignières.

C'était lui, en effet, que Pierre annonça. Il entra, l'air préoccupé, la figure nerveuse et fatiguée. Il s'inclina devant madame de Rouchinghem, qui lui rendit son salut avec raideur. Il alla ensuite saluer cérémonieusement Kathleen, qui lui tendit la main avec un sourire affectueux. Charles hésita un instant, puis il prit, comme en faisant un effort, cette main qu'on lui tendait.

La conversation traîna lourdement pendant une heure sur des sujets vulgaires. Tourmenté de ses pensées intimes, Charles, entre la vieille dame qui se tenait sur l'étiquette, et Kathleen qu'il ne paraissait pas vouloir regarder, ne savait quel sujet aborder. Il cherchait depuis quelque temps déjà un honnête prétexte pour se retirer lorsque madame de Rouchinghem, sollicitée par les regards de mademoiselle Roland, sortit en annonçant qu'elle allait revenir vitement.

Il se leva alors et s'approcha de Kathleen, qui lui prit encore la main.

— Nous sommes toujours amis, n'est-ce pas, lui dit-elle, en le regardant avec une douceur que ses yeux n'avaient jamais montrée jusqu'ici. Vous vous rappellerez ce qu'on dit des Strongmanor, qu'ils n'ont jamais su oublier. Je vois bien pourtant que mes obligations de reconnaissance augmentent de plus en plus. Je sais que c'est à cause de moi que la baronne vous fait froide mine, et que c'est pour ma défense que vous avez perdu cette amitié. Comment pourrai-je donc faire pour vous payer ma propre dette, et pour encore remplacer cette amitié dont je vous ai privé?

— Madame, répondit Charles d'une voix brève, vous ne me devez pas de reconnaissance. Ce n'est pas pour vous, à vrai dire, que j'ai agi comme j'ai fait, c'est pour remplir un devoir. Ce devoir, je l'eusse accompli au profit de toute autre. Je vous ai indiqué, cette après-midi, le seul remercîment que je voulusse accepter de mes efforts.

Kathleen fronça le sourcil et ne répondit rien. Charles hésitait. Il avait encore quelques mots à ajouter, il s'était même promis, bien solennellement, de les dire, mais il les trouvait odieux. Enfin, faisant un effort et posant la main sur son cœur pour en comprimer les battements, il reprit d'une voix rude et saccadée :

— Je veux joindre une dernière considération à celles que j'ai fait valoir. Je vous prie de regarder combien est mauvaise la position que vous vous êtes faite, puisqu'elle vous a exposée à vous soumettre complétement à la direction, à la volonté du premier-venu, sans avoir d'autre chance de protéger votre réputation, votre vertu peut-être, qu'un hasard. Le hasard fit que ce premier-venu oublia que vous êtes belle, charmante, et.... il a oublié cela pour penser à Dieu ; c'est une chance rare. Ne comptez pas qu'elle revienne souvent.

Il s'inclina sans oser regarder Kathleen dont les lèvres tremblaient de colère, salua madame de Rouchinghem qui venait de rentrer, et se sauva comme s'il eût emporté les joyaux de la vieille dame.

Il était encore plus triste qu'il n'avait été quelques heures auparavant en sortant de cette même maison. Il se trouvait honteux et malheureux au delà de toute expression. C'est au moment où elle lui souriait si doucement, où elle lui disait de si affectueuses choses, qu'il lui avait jeté à la face ces odieuses rudesses, ces insultantes considérations. Il l'avait fallu, oui, il fallait détruire dans sa fleur cette sympathie si jeune encore et déjà si ardente.

Il s'en alla lentement le long des quais en tâchant de se figurer Kathleen heureuse à côté de son mari. Un jour, quand elle aurait les cheveux blancs, elle remercierait Charles de Lignières non moins vieux et déjà bien près de cet autre monde pour lequel il sacrifiait les jouis-

sances de celui-ci. Elle comprendrait sa conduite alors. Jusque-là, c'était bien long, hélas ! il ne serait pour elle qu'un fou capricieux, un manant grossier, peut-être un débauché plus rusé que les autres. Cela était bien rude !

VIII

DÉESSE EX MACHINA.

Le lendemain de grand matin, madame de Rouchinghem monta à la chambre de lady Kathleen. Elle vit que le lit n'avait pas été défait. Les bougies montraient que la jeune femme avait veillé une partie de la nuit, et elle était maintenant étendue dans un fauteuil, dormant d'un sommeil agité.

— Pauvre enfant, elle est bien jetée de ci et de là. C'est une vérité de dire que je m'en vais visiter des pauvres qui donnent de la tête contre les murailles pour gagner un morceau de pain et qui sont cent fois plus heureux que celle-ci qui a des tonnes d'or. Bah ! qu'est-ce que tout ce galimatias ! Fi donc ! Ceci est l'orage du matin, et le beau temps s'en revient toujours quand on a vingt-deux ans.

La vieille dame sortit doucement en recommandant à Philippine de présenter ses excuses à lady Kathleen si elle la demandait avant son retour. Elle reviendrait, comme d'habitude, vers dix heures.

En rentrant elle trouva Kathleen au salon.

— Eh bien, ma belle, lui dit-elle après l'avoir embrassée, vous avez un air nébuleux, une petite mine chiffonnée qui ne va pas du tout à votre visage. Je vous chercherai chicane là-dessus. Votre calme de tous les jours doit mieux cadrer, comme je présume, avec les lignes majestueuses de votre figure. Bon, nous ravitaillerons vos grâces. Cela est de petite conséquence. Qu'avons-nous décidé ?

— Je ne saurais vous dire, madame la baronne, combien je suis touchée de votre bienveillance...

— Tout cela est à pure perte. Poussez votre pointe d'autre part. Je hais le langage de roman.

— Que voulez-vous que je dise, madame ? J'ai passé une partie de ma nuit à réfléchir ; j'ai bien pesé tout ce que vous m'avez indiqué hier, et je vous répéterai que, si j'avais songé à tout cela, je n'eusse pas agi comme je l'ai fait. Je reconnais que le principe du mal vient de moi, que j'ai été trop orgueilleuse d'abord, et faisant beaucoup pour pousser mon mari à bout. Je sens même que je n'ai pas rempli tout mon devoir, et je vois que monsieur Ennis est meilleur que je ne l'avais cru. Je sais

surtout que je vais mener une vie de souffrances et de privations; mais je ne retournerai jamais chez cet homme.

— Quelle chienne de conclusion!

— Non, reprit Kathleen avec énergie, jamais je n'habiterai avec un homme qui m'a quittée, moi, sa femme, sa femme respectable et fidèle, pour aller là, sous mes yeux, rejoindre sa maîtresse! Non, jamais, quand je devrais être insultée chaque jour de ma vie et mendier mon pain à la porte du château de son père.

— Mais, ma pauvre enfant, je vous ai dit que je l'ai vu, moi, d'original, s'en venir jusqu'à la porte de cette fille et s'en retourner comme un homme dégoûté.

— Non, il y sera retourné. J'ai observé sa conduite depuis ces huit jours, et ses coquetteries dégoûtantes. Cela je le pardonnerais, car j'ai eu tort avant lui; mais j'ai vu ses yeux quand il est parti, j'ai remarqué sa rage; je le connais; poussé par la vanité blessée et par la passion, il irait jusqu'en enfer.

— Ma chère dame, vous raisonnez comme une linotte de roman. Vous ne connaissez pas votre mari, pas plus que je ne connais les babouches du Grand Turc. Vous ne savez point ce que l'amour fait faire et ce qu'il empêche de faire.

En ce moment, et fort heureusement pour la paix qui se préparait à quitter le salon de madame de Rouchinghem, Pierre entra, annonçant que Grand-Jacques était là.

— Que veut-il? demandez-lui sa commission.

— Il ne veut pas desserrer les dents, madame la baronne; il a une lettre pour vous, il veut la remettre à vous-même, madame la baronne.

— Qu'il entre donc.

Grand-Jacques s'avança d'un air grave et mélancolique. La tristesse était dans la maison de la rue Cassette, et Grand-Jacques, après s'être *exterminé* la cervelle à comprendre la cause des soupirs de monsieur Charles, après avoir soulevé en vain tous les syllogismes, les plus malins comme les plus profonds, Grand-Jacques pliait les épaules en face de l'infortune, il se faisait l'esclave morne et lugubre de cette fatalité mystérieuse qui assiégeait son maître.

— Que voulez-vous?

— Madame la baronne, répondit Jacques d'un ton dolent, après avoir fait son salut à cette belle dame qu'il n'avait jamais vue et qui était là comme chez elle, ce qui l'intriguait fort, madame la baronne, monsieur Charles m'a ordonné de venir vous apporter cette lettre, à toutes jambes et en mains propres; aussi je n'ai pas pris le temps de souffler, et faut m'excuser si je bégaye, et si...

— C'est bon, voyons.

« Monsieur de Lignières présente ses respectueux hommages à madame la baronne de Rouchinghem.... »

— Bon, il ne manque pas d'un certain tact.

« Il prend la liberté de lui envoyer la lettre contenue sous ce pli, il croit que cette lettre est importante pour lady Kathleen Ennis. »

— Bien, c'est ce qu'il avait de mieux à inventer, que de la faire parvenir par mon entremise. Voyons donc cette importante missive. J'en étais bien sûre, fit-elle avec un mouvement de joie quand elle en eut pris connaissance. Que Dieu soit loué! mon enfant, vous voilà sauvée! Mais que je relise. Henriette tout court! qu'est-ce que cela? J'ai entendu un nom de cette sorte dernièrement, mais j'ai oublié à propos de quoi. Il a de belles connaissances! Enfin! que dit cette Henriette?

Madame Henriette disait que « elle avouait franchement qu'elle avait trouvé fort ridicule la lettre de monsieur de Lignières, et ne voulant pas se fâcher avec son amie pour quelqu'un qui ne se croyait tenu vis-à-vis d'elle qu'à des banalités ressemblant à des sermons, elle avait remis à Prudence la lettre soustraite. Cette lettre avait été donnée à monsieur Ennis en mains propres; le garçon de son hôtel étant une sorte d'espion payé par Prudence pour donner certains renseignements et chanter certaines louanges. Le riche Anglais était, en effet, quelques instants après, venu jusqu'à la porte du n° 25, puis il s'était sauvé comme un fou. Prudence lui avait fait un signe gracieux auquel il avait répondu par un geste très-probablement insolent. Il n'était rentré que dans la soirée. Il avait trouvé une lettre de Prudence, une lettre fort aimable, — elle pouvait le dire, elle Henriette, puisque c'était elle-même qui l'avait écrite, — une lettre pressante, d'ailleurs, à laquelle il n'avait pas répondu. Il était sorti après quelque temps et n'était revenu que le matin, harassé, fait comme un voleur. Prudence, piquée au jeu, avait cru devoir essayer une troisième démarche. Elle lui avait envoyé des consolations touchantes et pleines d'une sensibilité gracieuse; — elle pouvait encore en répondre, ayant eu de nouveau l'honneur de rédiger ce troisième billet. —Mais monsieur Ennis, à la lecture de ce modèle de style tendre, était entré dans une fureur humiliante pour le rédacteur de l'épître. Il avait légèrement battu le porteur, l'avait consolé en lui remettant un louis, et l'avait poussé dehors en le chargeant de redire cent injures à Prudence.

« Madame Henriette avait bien pesé la lettre de monsieur de Lignières; elle avait compris qu'en somme elle ne devait attendre de lui, tout d'abord, que de fort sages conseils. Elle ne se sentait pas disposée à les suivre; mais elle ne voulait pas nier la puissance de l'éloquence, et elle espérait que monsieur de Lignières les renouvellerait de vive voix. Enfin, elle espérait qu'il accepterait la narration qu'elle lui faisait, comme une marque de son repentir d'avoir dans le principe, trouvé

parfaitement ridicule la lettre qu'il lui avait écrite. Elle savait l'intérêt qu'il prenait à la jeune dame anglaise, et il pouvait considérer le mari comme débarrassé des filets de Prudence, laquelle ruminait des vengeances effroyables, mais peu amoureuses, contre la perfide Albion, » etc.

— Tenez, mon enfant, lisez ceci, fit madame de Rouchinghem à Kathleen, pendant que je vais éclaircir quelques points avec ce garçon. — Qu'est-ce que cela, Jacques, cette Henriette dont il est ici parlé, le savez-vous?

— M'est avis que ce n'est pas grand'chose de rare, madame la baronne : faut venir à Paris pour voir des choses comme ça, mon Dieu, Seigneur! Elle demeure là, vis-à-vis.

— J'aurais gagé que j'avais raison de dire que votre maître a là de belles connaissances!

— Faut pas dire que c'est une connaissance de monsieur Charles, repartit Jacques en se réveillant. Non, ça serait une fausseté. Il ne l'a vue qu'une fois, et, *assuré*, c'était pour un bon motif. Non, on ne peut pas, en bonne droiture, appeler ça une connaissance, et ça n'est pas bien d'attaquer les gens quand ils sont dans la peine, comme est monsieur Charles maintenant, que ça fait pitié de le voir, et que je ne sais plus où mettre mes yeux quand je le regarde.

Kathleen releva la tête, il sembla que ces paroles lui fissent quelque plaisir, ses sourcils se détendirent; elle se mit à lire plus attentivement la lettre dont les premières lignes lui avaient paru insignifiantes et peu intelligibles.

— Qu'est-ce que c'est donc, reprit madame de Rouchinghem, que tout ce commerce que je vois dans cette lettre?

— Oh! si la lettre en parle, m'est avis que c'est ça; si madame la baronne veut m'écouter. Pour lors, cette belle dame, parlant par respect, est venue une fois chez nous. Elle avait bonne envie de rentrer; mais, comme je l'ai dit à monsieur Charles, je me méfiais. Je savais bien que tout ça n'arriverait à rien de bon, et je crois qu'on pourrait quasiment me brûler comme sorcier. Pour lors donc, elle n'a pas passé le seuil de la porte, non, elle ne l'a pas passé, et je lui ai fait tourner les talons comme si elle avait eu le feu quelque part. Je ne suis pas si bête que madame la baronne fait signe souventes fois de le croire.

— Allez donc, nigaud.

Grand-Jacques secoua les oreilles; les injures lui étaient peu de chose en ce moment : c'était une goutte d'eau dans la mer de sa douleur; il ne protesta guère.

— Eh bien, elle apportait une lettre, que monsieur Charles désirait fort avoir; mais, quand il l'eut, ça ne lui fit plus plaisir. Pourquoi ça? Je ne sais pas. Mais ça se voit souvent qu'on court comme un perdu après

quelque chose, et, quand on l'a, on ne le regarde seulement pas. Alors, si vous comprenez, madame la baronne, il m'envoya la reporter. C'était hier, un peu avant que je ne vienne prendre des nouvelles de votre santé, comme monsieur Charles me l'avait ordonné. Faut croire que la lettre que j'apporte maintenant, c'est la réponse à celle que monsieur Charles a écrite hier. C'est clair comme deux et deux font quatre, et ça se voit tous les jours que vous envoyez le lendemain la réponse à une lettre que vous avez reçue la veille. Madame la baronne ne peut pas aller au contraire, parce qu'elle-même...

— C'est bon.

— Après ça, je n'en dis rien, vu que je n'ai pas lu cette lettre. Et, si elle dit quelque chose qui ne soit pas bien, je n'en suis pas fautif, par la grâce. Quand on est domestique, on porterait le diable dans un morceau de papier, que le bon Dieu n'aurait rien à nous dire.

— Et comment êtes-vous si bien renseigné sur le reste, sur ce qui regarde cette Henriette?

Grand-Jacques fit un soubresaut, comme s'il se trouvait pris au trébuchet. Il eût mieux aimé avoir la langue coupée que d'avouer qu'il avait des relations illégales avec les trous de serrure, et que, grâce aux deux portes du cabinet de son maître, il avait établi une batterie croisée qui lui permettait de voir tout ce qui s'y passait. Après avoir réfléchi un instant, il se décida à avouer une partie de la vérité et à inventer quelque adroit mensonge pour dissimuler le reste.

— Voyez-vous bien, madame la baronne, si vous comprenez, j'ai fait causer monsieur Joseph, qui est le domestique d'une autre fille, pas grand'chose de rare non plus, et qui demeure avec cette madame Henriette, puis j'ai interrogé le portier du n° 25, et, comme il est méchant comme la gale, j'ai arrivé à savoir quelque chose. Puis, continua-t-il en bégayant, monsieur Charles a bien confiance en moi.

Madame de Rouchinghem haussa les épaules; elle pensait bien que Charles ne faisait pas ses confidences à Grand-Jacques; mais elle ne portait plus, ou du moins voulait passer pour ne plus porter le moindre intérêt à ce qui regardait son ancien ami, elle ne répliqua rien et se tourna vers lady Kathleen. Celle-ci était debout, l'œil clair et brillant, arrangeant sa mante en dentelles.

— Eh bien, que voulez-vous faire, mon enfant?

— Je vais rejoindre mon mari, madame la baronne. Cette lettre m'apprend que ce que je redoutais n'est pas arrivé. Vous m'avez clairement montré que je n'ai pas d'autre parti à prendre. Et, pourquoi ne l'avouerai-je pas? j'ai assez mûrement réfléchi, assez rudement souffert, pour être heureuse de retourner auprès de lui. Cette lettre me paraît bizarre, mais naturellement écrite. Ce que je puis comprendre dans le bavardage de ce garçon, les circonstances et les personnes,

tout me prouve que cette lettre n'est pas inventée. Je ne veux plus hésiter; d'ailleurs, le caractère de monsieur de Lignières ne permet pas de supposer qu'il se soit fait le complice d'une fraude.

— On doit lui rendre cette justice.

— Pour ça, madame, fit Grand-Jacques en intervenant, vous avez dit là une fameuse vérité. Monsieur de Lignières, c'est dans son sang, aimerait mieux rester sur un pied pendant dix ans plutôt que de.....

— Taisez-vous, on n'a pas besoin de votre témoignage. Sortez, tenez-vous près. Je verrai s'il y a une réponse. Mon enfant, continua madame de Rouchinghem en se tournant vers Kathleen, cela ne se présente pas par le bon côté, à vue de pays. Il faut qu'il vienne vous querir, ce mari; car, au vrai, il n'a pas été non plus du dernier bon dans tout ceci. Ouvrez-lui les bras, et embrassez-vous comme dans un nid de colombes, c'est au mieux; mais il faut qu'il coure un peu après vous; la distance n'est pas longue, d'ailleurs. Vous lui ferez grâce des misères usitées en ces sortes d'occasions, car on doit être bonne; mais il n'est point utile de persuader les gens qu'on est faite pour être jetée au sac aux ordures. Non, non, on se fait alors traiter trop cavalièrement. Il est nécessaire qu'il n'y revienne plus, le gentilhomme, avec toutes ses lorgneries à ces sirènes plâtrées. Allez de ce pas faire un soupçon de toilette pour enlever toute cette croûte de mélancolie. Quand vous rentrerez ici, vous le trouverez à genoux devant ce fauteuil, et moi, évanouie, point en ce fauteuil, s'entend; mais je vous laisserai toute liberté de rompre la glace et de vous expliquer.

Kathleen obéit. Madame de Rouchinghem écrivit quelques lignes et sonna. Pierre était sorti avec le cocher. Elle fronça le sourcil :

— Ce n'est pas de bonne façon d'employer le domestique de monsieur de Lignières. D'autre part, une de mes femmes ne cadrerait pas avec la circonstance. Je ne laisserai pas souffrir plus longtemps ce couple.

Elle fit comparaître Jacques, qui attendait dans l'antichambre.

— Vous allez porter ce billet à l'adresse. Vous le remettrez en mains propres. Vous pourrez ensuite continuer votre chemin. J'enverrai à monsieur de Lignières la réponse à son envoi.

Grand-Jacques s'inclina et sortit d'un pas triste et lent.

IX

COMMENT GRAND-JACQUES, QUI N'AVAIT PAS ÉTUDIÉ LE DROIT DES GENS, FAILLIT OUBLIER SES DEVOIRS DE PARLEMENTAIRE.

George avait bien plus souffert que Kathleen : il avait souffert dans son amour, et nous savons combien cet amour était ardent. Il était

sorti de chez lui sans autre passion que la colère, mais bien décidé à se venger de l'obstination de Kathleen en montant chez Prudence. Il avait déjà arrangé un coup de théâtre, qui consistait tout naïvement à apparaître à la fenêtre, en compagnie de cette fille. Arrivé au seuil du n° 25, il hésita : — C'était son avenir conjugal qu'il allait risquer. Quel droit aurait-il dorénavant de parler de son amour, de sa dignité, de son honneur? Tout ce qui s'était passé depuis trois ans n'était que des querelles, douloureuses sans doute, mais qui n'engageaient en rien les relations futures. Ce qu'il allait faire, c'était un pas définitif, c'était sortir du mariage, et établir un obstacle désormais infranchissable. Quoi qu'il pût arriver par la suite, quand même Kathleen reviendrait auprès de lui, jamais elle n'oublierait cette infidélité, il le savait. Elle resterait à ses côtés, non plus comme une femme, non plus même comme une esclave, mais comme un ennemi. Et, en agissant ainsi, elle ne ferait qu'user d'un droit dont nulle loi de ce monde, nul jugement de société, ne lui contesterait l'exercice. — Non, il ne lui ferait pas cette position favorable, il ne briserait pas ainsi son avenir ; il ne se déshonorerait pas à ses propres yeux. Il suivrait les conseils que lui dictait son dégoût pour de telles femmes, pour celle là surtout qu'il était sur le point de visiter, et qu'il trouvait maintenant repoussante, au fond de son cœur. N'était-elle pas, en somme, une des causes de la querelle qu'il venait d'avoir? N'était-ce pas sa lettre, cette lettre éhontée, qui avait hâté le dénoûment de cette douloureuse crise ?

Il s'en alla, l'esprit fier, le cœur rafraîchi, bien résolu pourtant à se tenir fermement quand il retrouverait Kathleen à l'heure du dîner, car il était sûr qu'elle reviendrait alors. Il ferait autour d'elle un silence en comparaison duquel son mutisme, à elle, serait un orage. Il la combattrait avec ses propres armes, la fatiguerait de la même fatigue qu'elle lui avait imposée, jusqu'à ce qu'elle s'avouât vaincue.

Quand il rentra, Kathleen n'était pas revenue. Il attendit une heure, deux heures, trois heures, tressaillant au moindre bruit, et se préparant un front calme, un silence hautain et dédaigneux. Puis, l'impatience vint, puis la colère. Elle avait donc cherché asile chez quelqu'une de ses amies irlandaises! Bien! il irait la chercher, et là, devant tous, il lui reprocherait sa conduite. Il parlerait comme il avait autorité pour le faire ; il demanderait à tous ces gens de quel droit ils se mettaient ainsi entre elle et lui! Ce serait une scène dont il serait longtemps parlé dans le monde, et qui retiendrait à l'avenir l'indépendance vagabonde de cette femme.

Il courut en effet dans toutes les maisons intimes. Point de nouvelles de Kathleen. Il commença à se sentir vaincu et assailli de craintes vagues. La nuit était venue, il rentra. L'appartement était sombre et solitaire. Il attendit encore, appelant Kathleen au fond de son cœur

avec des supplications ardentes, tressaillant encore au moindre bruit, mais sans plus penser à son orgueil, sans plus chercher à répéter la comédie de sa dignité.

Quand tous les bruits de la ville se furent éteints, les pensées lugubres, les pressentiments affreux, tous les fantômes de l'anxiété et de l'effroi, vinrent assiéger son esprit impressionnable. — Où pouvait-elle être partie? Dans un hôtel? Mais non; elle était trop réservée, trop délicate, elle avait trop de cette timidité, de cette frayeur du monde inconnu, qui sont particulièrement propres aux natures concentrées. Elle était trop fière pour admettre dans le secret de sa position ses connaissances françaises, connaissances légères, des gens qu'elle avait vus une fois.

Sa tête se monta, son imagination prit la fièvre, et la tendance superstitieuse qui est propre à l'esprit de l'Irlandais se développa avec une force inouïe. Il crut voir apparaître devant ses yeux l'ombre de Kathleen, de Kathleen assassinée, de Kathleen noyée. Ne lui avait-elle pas indiqué, en effet, que ce serait là, dans la mort, qu'elle chercherait un refuge? Et, d'ailleurs, où pouvait-elle être? Il bondit hors de son fauteuil et sortit comme un insensé.

Comment passa-t-il cette nuit? Il ne le sut jamais bien dire. Il parcourut les plus sombres rues de Paris, et suivit longtemps le cours du fleuve, tantôt croyant voir Kathleen dans chaque passant attardé, tantôt apercevant le cadavre de Kathleen dans tous les objets étendus sur le bord de la Seine!

Il rentra au matin, pâle, hâve, presque fou. Il ne regarda même pas si sa femme était revenue; il savait bien qu'elle ne reviendrait jamais. Il se jeta dans un fauteuil, en proie à un délire affreux, ne sortant d'une veille insupportable que pour entrer dans une somnolence bientôt interrompue par des soubresauts fiévreux et assiégée par les plus poignants cauchemars. Comme il revit alors toutes les joies de son amour passé, tout ce cortége d'espérances, de rêves, de poésies merveilleuses, qui avait accompagné ses fiançailles, et qu'il avait trouvé entourant son foyer domestique le jour où cette reine de beauté, d'intelligence et de grandeur y était entrée! Tout ce cortége suivait maintenant des funérailles! Il accompagnait le cadavre de cette femme, la sienne, son bien, son bonheur, son orgueil, et sitôt disparue! Car hier encore elle était-là, toute à lui, oui, tout entière! Quelle infidélité lui avait-elle faite? Laquelle de ses pensées s'était jamais égarée sur un autre homme?

Alors un autre cortége défilait, conduit par la fièvre : c'étaient toutes les qualités de Kathleen. Tout cela encore avait disparu sans retour et par sa faute. Comme il s'expliquait clairement maintenant toute la conduite de cette noble femme, combien la sienne avait été misérable! — Et elle était perdue, perdue pour toujours! C'était le final de toutes

ses pensées, le dernier mot de ses délires et de ses cauchemars. — Oh ! comme il la voudrait revoir, à cette heure, pour se faire son esclave, pour passer la vie à ses pieds, la tête dans la poussière ! Mais elle était morte, il fallait qu'elle fût morte! Qu'allait-il faire maintenant? — Il attendrait encore quelque temps pour avoir la certitude de son malheur ; il remuerait tout dans cette ville maudite pour revoir au moins le cadavre de sa femme bien-aimée, et alors.....

Il resta quelques heures dans ces angoisses, sans autre énergie que la fièvre, sans autre activité que les terribles visions de son imagination.

Vers onze heures, il entendit un bruit confus dans le couloir qui avoisinait l'appartement. Il sauta sur ses pieds, une sueur froide lui couvrit le front : c'était sans doute le cadavre de Kathleen qu'on apportait! Il courut à la porte et se trouva face à face avec le domestique de l'hôtel.

— Je veux l'avoir ici, entendez-vous! Ne me cache rien, animal, sais-tu bien ? ou je t'étranglerai !

— Monsieur, dit le domestique en reculant, c'est une espèce de paysan, de mendiant.

— Va-t'en au diable avec lui. Et, si tu reviens encore avec quelque commission comme celles que tu as faites hier et ce matin... je la vengerai sur toi.

Le domestique se retourna à moitié stupéfait, et quasi joyeux pourtant ; l'individu qui arrivait lui déplaisait ; il s'était promis de faire ses efforts pour l'empêcher d'entrer.

— C'est un mendiant, reprit George en le rappelant ?

— Oui, monsieur, et fort insolent.

— Je ne repousserai pas un mendiant dans l'état où je suis. Qui sait si elle n'a pas, elle aussi, imploré le secours de quelqu'un! Qu'il entre. Ah ! ne dis-tu pas que c'est un paysan?... Peut-être... Vite ! qu'il entre.

Le drôle s'en alla en faisant une grimace. Quelques instants après, Grand-Jacques entra, l'air maussade et irrité.

— Tu l'as vue? cria George, les yeux hagards, en se précipitant sur lui, et en le prenant par le collet de son petit habit. Est-ce toi qui l'as retirée de l'eau? Je te ferai riche comme un prince. Où est-elle ?

— Ah ! mâtin de sort! nom des os ! à la fin des fins, c'est trop fort! Lâchez mon collet, ou je tape, merdienne ! Je n'ai rien retiré de l'eau; lâchez.

George lui jeta un regard vague, poussa un soupir, et alla retomber dans son fauteuil, le front entre les mains.

— Monsieur, dit Grand-Jacques d'une voix redevenue, après quelques instants de silence, douce et protectrice, vous avez l'air d'un homme qui a des peines ; tout le monde en a dans ce moment-ci.

Ainsi! Mais vous avez un domestique à qui je casserai la *frimousse* si jamais je le rencontre dans un endroit... Je m'entends. Il a voulu m'arracher la lettre des mains et m'*houspiller*, mais...

— Une lettre, encore une lettre de cette coquine! Va-t'en, ne me tente pas. Je ne tiens pas à la vie. Remporte ta lettre, ou sinon...

— Bernique, interrompit Grand-Jacques en faisant un moulinet. Faut pas non plus échauffer les oreilles à un Picard; en bonne foi, ça n'a pas de bon sens. D'ailleurs, moi aussi j'ai des peines, et je comprends qu'on veuille faire un mauvais coup. Mais bernique! Faut pas s'abandonner comme ça à ses faiblesses, surtout quand on est fou; c'est alors qu'on a le plus besoin de se tenir avec sagesse. Madame la baronne de Rouchinghem est une femme haute, qui pique les gens comme un taon, mais jamais on n'a dit que ça fut une coquine, par la grâce. Si monsieur Charles entendait ça, jour de la vie! Madame la baronne une coquine!... Après ça, si vous êtes fou! D'ailleurs, je m'en moque, moi, elle m'a trop *bousculé!* Dites-en tout ce que vous voudrez. Mais elle m'a chargé de vous remettre une lettre en mains propres; voilà pourquoi...

— Madame la baronne de Rouchinghem! fit George en se pressant le front, comme pour rappeler ses esprits. Oui, une amie de la marquise de Bruneu! — Voyons, mon Dieu, ayez pitié de moi.

Il déchira l'enveloppe de la lettre avec un geste convulsif, et il dévora du regard les quelques lignes qu'elle contenait.

« Madame la baronne de Rouchinghem présente ses compliments à « monsieur Ennis, et le prie de passer chez elle immédiatement. Il y « trouvera quelqu'un qu'il désire voir, à coup sûr, et qui désire le « voir....

« 38, rue de la Madeleine.

« 26 mai 18.. »

Il retomba encore une fois haletant.

— Qui est ce quelqu'un? Approchez-vous, mon ami, je ne vous ferai pas de mal.

— Je le sais bien, répliqua Jacques en remuant son bâton. J'ai toujours détesté ces Anglais, murmura-t-il entre ses dents; ça m'est égal si je lui casse un bras.

— Connais-tu ce quelqu'un?

— Quel quelqu'un?

— La personne dont on parle dans cette lettre.

— Je ne sais pas.

— Voyons, mon ami, prenez pitié de moi, je vous en supplie.

— Mais je ne comprends ni A ni B à rien de ce que vous me dites. Demandez-moi en bonne droiture, je vous dirai.

— Vous venez de chez madame la baronne de Rouchinghem? demanda George après quelques secondes de réflexion.

— Oui.

— Y avait-il quelqu'un avec elle?

— Oui, une dame.

— Ah! comment s'appelait-elle?

— Madame la baronne l'appelait mon enfant.

— Hélas! que vous êtes cruel, mon Dieu, de m'avoir en vain donné cette espérance!

Et il se jeta par terre, comme un épileptique, en s'arrachant les cheveux.

— Bah! c'est un Anglais, fit Jacques. Ils sont tous comme ça. C'est le bon Dieu qui les punit de leur fierté en les rendant presque tous fous, et les autres roux.

Il fit quelques pas pour sortir.

— Ah! mon Dieu! que je suis simple! s'écria-t-il, comme frappé d'une lumière soudaine: c'est le mari! Pauvre cher homme! — Monsieur, fit-il en s'approchant de George et en le tirant par le pan de l'habit, relevez-vous. Cette dame, elle a dit qu'elle voulait venir rejoindre son mari, et, si vous cherchez une femme, faut que ce soit ça.

— Cette fois, je ne veux plus me tromper, dit George en se levant à moitié; comment s'appelle-t-elle?

— Mais que vous êtes un drôle de corps! Je vous ai déjà dit que je ne sais pas. — Faut avoir pitié de lui, pauvre cher homme! On n'a jamais vu dans les complaintes aimer sa femme comme ça. Ça tirerait les larmes d'une fourche à trois dents. — Elle a des cheveux noirs, une robe grise, des yeux bleus; elle est belle comme une reine de cire.

— C'est elle! cria George.

Et d'un bond il fut à la porte.

— Monsieur! cria Jacques en courant après lui, vous êtes fait comme un casseur de pierres; vous n'avez pas de chapeau; madame la baronne vous mettra à la porte. — Ça ne lui fait rien. — Ah! votre femme vous trouvera fort laid.

Sur ce mot, qu'il cita toujours comme un trait de génie, il le saisit de nouveau par le pan de l'habit.

— Tu as raison. Tiens, brosse-moi.

— Monsieur, répondit Jacques en se redressant, je ne servirai jamais un Anglais. Après ça, grommela-t-il, faudrait bien soigner un chien dans la peine.

Il prit la brosse avec une répugnance marquée.

George fit quelques arrangements de toilette avec une agitation fébrile, moitié riant, moitié pleurant. Jacques n'avait plus rien à faire,

mais il trouvait cet homme-là drôle; il resta appuyé sur son bâton, le suivant des yeux avec un air de curiosité naïve.

— Eh bien, me mettra-t-on encore à la porte?

— Heu!...

— Oh! j'oubliais. Vous m'avez sauvé la vie, mon garçon.

— Bah! En y pensant bien, il n'est pas dit qu'on vous aurait mis à la porte, même sans un coup de brosse. Elle avait l'air bien contente de venir, la belle dame!

— Merci, mille fois; mais c'est votre bonne nouvelle qui m'a sauvé. Tenez, continua-t-il en lui mettant un morceau de papier dans la main.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Prenez, c'est pour vous remercier.

— Ce serait donc de l'argent? Monsieur, jamais je n'accepterais un sou d'un Anglais, quand bien même, par erreur, je l'aurais retiré de l'eau!

— Je n'ai pas le temps, mon ami; prenez, dit George en souriant. D'ailleurs, je ne suis pas un Anglais, mais un Irlandais.

Et il se sauva.

— Voilà une maison bien gardée! dit Grand-Jacques en jetant un regard curieux autour de lui. M'est avis que ce finot de domestique, ça serait bien un voleur. C'est bien vexant que ce ne soient pas des Anglais, parce qu'un voleur qui en vole un autre, le diable n'en fait que rire. Pour ce qui est de ce chiffon, puisque ce n'est pas un Anglais, et que ce coquin le prendrait si je le laissais sur la table.....

Il sortit en serrant précieusement son *papier d'argent* dans un portefeuille gras qu'il tira de la poche de côté de son habit. Il jeta un regard peu équivoque sur son ennemi, le gamin de Paris galonné, et fit le moulinet avec son pied de frêne en prenant un air martial.

X

COMMENT FINIT UN RÊVE DE LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ.

Le lendemain, dans la matinée, Grand-Jacques vint interrompre son maître, qui travaillait avec une ardeur fiévreuse.

— Monsieur Charles, lui dit-il, voici un petit paquet, bien mignon, pas vrai? que le portier vient de me remettre comme je passais. Il m'a dit qu'on l'a apporté il y a une heure; m'est avis qu'on peut bien en mettre deux, d'heures, parce qu'il croirait avoir perdu sa langue s'il ne mentait pas à *tout bout de champ*, le fainéant!

Charles ouvrit le paquet : il y trouva une lettre et un petit sac de soie.

— Bon! fit Grand-Jacques en entendant un violent coup de sonnette, en voilà un ou une, — car tout le monde est effronté dans ce gueux d'endroit, — qui sonnent comme s'ils avaient le feu à leurs trousses. Bon, bon, je ne vais pas courir comme un perdu, continua-t-il en quittant à regret ce petit sac, — qui devait contenir des choses drôles, pour sûr, — et en marchant avec une lente gravité pour protester contre l'insolence du coup de sonnette.

Charles brisa le cachet de la lettre; elle ne contenait que deux ou trois lignes qui paraissaient empruntées à un proverbe arabe :

« Tu pardonneras deux fois à ton ami : une fois pour son amitié.
« une seconde fois pour la tienne, afin qu'il ne te perce pas le cœur
« d'un troisième coup.

« Kathleen. »

Il ouvrit ensuite le sac avec une vivacité anxieuse; il en tira un mouchoir de batiste orné de dentelles tout fripé et terni. Il se douta que c'était celui qui avait essuyé les larmes de Kathleen et les siennes, et une sensation inconnue, mais douce et poignante tout ensemble, lui monta au cœur et au cerveau. C'était une ardeur semblable à celle qu'il avait déjà éprouvée l'avant-veille, quand Kathleen avait voulu le suivre, mais plus caressante et plus énergique en même temps. Il porta vivement ce mouchoir à ses lèvres, il lui sembla qu'il allait perdre la respiration, et il ferma les yeux comme pour goûter dans toute sa suave âcreté la douce souffrance.

Grand-Jacques ouvrit la porte et annonça monsieur Ennis. Charles tressaillit; il se fit en lui une brusque révolution; il sentit pour ainsi dire se dédoubler le sentiment qu'il venait d'éprouver; toute la douceur en disparut pour ne plus laisser dans lui que l'amertume. Il comprit aussi, à la gêne intérieure que lui causait le nom seul de monsieur Ennis, qu'il venait de commettre une grande faute, la plus grande qu'il eût commise depuis bien des années. Il devint pâle et jeta le mouchoir avec un mouvement de colère et de désolation.

George fixait sur lui un regard étonné. Il était venu dans l'intention de se jeter à son cou; il s'était promis de le traiter plus tendrement que jamais frère n'a traité son frère retrouvé après une longue absence, et il ne pouvait comprendre pourquoi il voyait si froids ces yeux qu'on lui avait dits si affectueux; si hautaine et si embarrassée en même temps cette figure qu'on lui avait dite si ouverte et si franche. Mais il se jura qu'il vaincrait, à force de cordialité, cette gêne imposée sans doute par l'étiquette. Jacques, sur un signe de Charles, avait disparu en faisant une moue. Il y avait dans cette visite quelque chose d'inquiétant

pour son chiffon de papier, dont il connaissait maintenant la valeur.

— Monsieur de Lignières, fit George en prenant les deux mains de Charles et en les lui serrant avec une énergie touchante, quittez, je vous en supplie, cette réserve de cérémonie. Mon nom a dû vous apprendre que je ne suis pas un étranger pour vous, mais un ami, plus que cela même et plus qu'un frère, un homme qui vous doit mieux que la vie, puisqu'il vous doit sa vie heureuse. Je suis venu chez vous avec des pensées et des projets à côté desquels l'étiquette n'est pas de mise. Laissez-moi donc vous traiter de la même façon que vous avez traité lady Kathleen, avec cette même affection spontanée, en dehors de toute réserve conventionnelle.

Charles s'inclina avec une froideur, non plus hautaine, mais triste. Il trouvait enfin un homme selon son cœur, il eût agi ainsi à la place de George. Si celui-ci fût venu une demi-heure plus tôt, il eût été, lui Charles, le plus heureux des hommes ; jamais son âme, si désireuse d'affection, ne se fût trouvée à pareille fête. Maintenant il ne se sentait plus digne de goûter un tel bonheur.

— Monsieur de Lignières, reprit George en baissant les yeux pour retrouver au moins dans son esprit le personnage qu'on lui avait dépeint. Nous avons bien pensé, lady Kathleen et moi, à la manière dont nous pourrions vous témoigner notre reconnaissance pour votre conduite chevaleresque. Nous ne sommes pas habiles sur les protestations, nous autres insulaires, nous savons plutôt marcher droit au fait ; j'ai pensé que ce qui vous toucherait le plus serait une preuve, bizarre peut-être, mais continue et incontestable, d'estime affectueuse. Voudriez-vous être assez bon pour répondre auparavant à quelques questions. Aimez-vous les voyages ?

— Beaucoup, répondit Charles en jetant sur son interlocuteur un regard d'étonnement.

— Avez-vous jamais voyagé en Italie ?

— Jamais.

— Et je suis sûr que vous, qui êtes un catholique pieux, vous devez avoir une bien grande envie de voir Rome ?

— Mais...

— Répondez-moi, je vous en prie.

— Soit, monsieur. Puisque vous le voulez, je vous dirai qu'en effet ce serait pour moi une grande joie d'aller là passer quelque temps, et que, dans ce moment même, je rêve à quelque longue absence qui pourrait bien se terminer par un séjour à Rome.

— Ah ! que je suis aise ! Nous quittons demain Paris. Madame de Rouchinghem nous le conseille, elle insiste même pour que nous ne tardions pas plus longtemps. Eh bien, je suis venu vous engager à

nous accompagner dans un voyage que nous allons faire en Italie. Ce voyage, nous tâcherons de vous le rendre le plus gracieux que nous pourrons; pour nous, il ne manquera d'aucune joie dès l'instant que vous, en qui nous voyons un frère, vous serez notre compagnon.

— Mais, monsieur, dit Charles en tressaillant de nouveau.

— Ah! je vous en conjure, quittez toute réserve, toute cérémonie. Encore une fois, laissez-nous vous traiter comme vous nous avez traités. Vous n'avez pas consulté l'étiquette, l'opinion publique, les convenances, pour nous faire du bien. Votre conduite, au regard du monde, a été, laissez-moi vous le dire, singulière; permettez au moins à notre reconnaissance de sortir un peu de la banalité.

— Votre procédé me comble, répondit Charles en reprenant sa froideur, qui l'avait abandonné pendant quelques instants. Mais je n'ai pas l'intention d'aller directement en Italie; je me trouve obligé de passer par la Suisse.

— Bien, nous vous escorterons en Suisse.

— Vous oubliez, monsieur, que je ne puis partir ainsi et qu'il me faut, avant un long voyage, me tenir quelque temps auprès de ma mère.

— Oui, cela est juste. Eh bien, nous vous attendrons sur la frontière de France, à l'endroit qu'il vous plaira de nous désigner.

— Non, monsieur; définitivement cela n'est pas possible. Je ne sais combien de temps je passerai chez ma mère; peut-être avant d'aller en Suisse me faudra-t-il visiter l'Algérie. D'ailleurs, je l'ai indiqué à madame votre femme, ce n'est pas, à vrai dire, pour elle ni pour vous que j'ai agi comme j'ai fait. La démarche dont vous voulez bien m'honorer me récompense et au delà de l'intérêt que j'ai pris, si indirectement, à vous.

— Ah! dit George d'un ton découragé. Eh bien, reprit-il après quelques instants de réflexion, puisque vous m'y forcez, je vais vous dire le fond de ma pensée et d'une façon qui lèvera, je le sais, tous vos scrupules. On nous accuse, nous gens de race britannique, de ne jamais agir sans une arrière-pensée d'intérêt, cela est vrai dans ce cas et c'est encore un nouveau service que je vous demande en vous priant de nous accompagner. Laissez-moi m'expliquer, je vous prie, je veux le faire bien franchement. Je connais à fond lady Kathleen; c'est une nature élevée, droite et ferme, mais un cœur fermé. Je puis craindre tout d'elle, sauf une infidélité. Je le sais. Je sais aussi le détail de votre conduite depuis ces derniers jours; je n'ignore pas que vous êtes un chrétien sincère, un homme ferme dans vos devoirs, délicat dans votre conscience, et dévoué dans l'accomplissement du bien. Vous voyez que ce n'est pas sans y avoir mûrement réfléchi que j'admets dans l'intimité de ma femme un homme jeune, beau et distingué;

veuillez m'excuser. C'est que je suis logiquement sûr de n'avoir rien à craindre de cette intimité. Mais ce que je redoute surtout dans lady Kathleen, c'est son orgueil, endormi à cette heure, mais non vaincu. Elle est maintenant douce et bonne, et j'espère qu'avec le temps je triompherai de sa froideur naturelle ; mais jusque-là je crains tout de sa hauteur, de sa fierté, de son esprit d'indépendance. Vous êtes le seul étranger pour qui elle ait pris estime et je puis dire respect. Votre fermeté dans le devoir lui impose ; l'élévation et l'originalité de vos pensées la convainc. Vous êtes enfin le seul qui puissiez faire fleurir en elle les bonnes qualités dont les souffrances, madame de Rouchinghem et vous, surtout, avez déposé le germe dans son cœur. C'est un nouveau devoir que je vous propose de remplir, ou plutôt c'est la continuation du même devoir. Maintenant, vous ne pouvez plus refuser ?

— Excusez-moi, monsieur, je ne puis accepter.

— Permettez donc, monsieur, dit George d'une voix entrecoupée par la colère, que je prenne congé de vous.

Il se leva, Charles s'inclina et marcha devant lui. Quand il eut ouvert la porte de l'antichambre, il s'arrêta, salua encore et fit un pas pour revenir à son cabinet.

— Monsieur de Lignières, s'écria George d'une voix qu'il essayait de rendre calme, vous n'ignorez pas que vous ne me donnez aucune raison pour refuser l'offre que je suis venu vous faire avec tant de cordialité ; qu'ainsi vous me laissez croire à l'existence de quelque sentiment de dédain ou d'hostilité contre moi et que vous enlevez par là presque toute valeur au service que vous m'avez rendu, quelque grand qu'il soit.

— Ne cherchez pas de tels sentiments en moi, monsieur. Je consulte ma conscience et je n'entreprends pas une bonne œuvre que je ne suis pas assez fort pour mener à bien.

— Alors, monsieur, le dédain passe de moi à lady Kathleen, et vous craignez de trouver en elle...

— Monsieur, fit Charles en relevant la tête avec hauteur, encore une fois, je ne consulte que ma conscience, non celle des autres. Au surplus, je vous tiens quitte, ainsi que lady Kathleen Ennis, de toute reconnaissance à mon égard.

Il sonna Jacques pour qu'il ouvrît la porte de l'appartement, s'inclina gravement et rentra chez lui. George sortit en serrant les poings et en sentant sa susceptible vanité blessée au delà de l'expression. Charles s'enferma tout triste d'avoir été forcé de rudoyer une si affectueuse nature, heureux, pourtant, d'avoir obéi à son devoir, d'avoir pour cela refusé un si grand bonheur, un tel voyage et dans une telle compagnie ! Pourtant, au fond de son âme, il entendait une voix

rebelle qui lui criait d'espérer, d'espérer qu'elle ne prendrait pas à la lettre cette parole qu'il avait dite à George; qu'elle ne pourrait ni l'oublier complétement ni se croire dégagée de toute reconnaissance. Il lui semblait aussi que ses lèvres essayaient de lutter contre sa volonté et qu'elles voulaient encore une fois goûter ces gracieuses sensations qui les avaient si mystérieusement agitées. Il alluma une bougie en soupirant et il brûla le mouchoir qui avait si souvent caressé la bouche et les yeux de Kathleen. Il resta longtemps à regarder les petites cendres noires qui voltigeaient au gré du moindre souffle et qui cherchaient un asile jusque dans le calice de ses fleurs.

C'était tout ce qui restait du premier amour de Charles de Lignières, et ce premier amour avait duré une minute.

Enfin, il fit un effort sur lui-même; il sortit pour aller chercher dans le jardin du Luxembourg un coin à peu près solitaire et plein de soleil où il pourrait bercer ses idées révoltées et endormir son cœur.

Quand il rentra, Grand-Jacques le suivit jusqu'à son cabinet :

— Voilà deux lettres, monsieur Charles, qu'on vient d'apporter quasiment tout de suite; l'une, c'est Pierre, qui avait l'air *renfrongné* comme une vieille pomme cuite; m'est avis que c'est le mariage qui le rend comme ça; l'autre, c'est ce satané coquin de domestique du n° 28. Il avait l'air de me rire au nez; mais faudra voir!

Charles ouvrit une de ces lettres.

« Monsieur George Ennis présentait ses salutations à monsieur le chevalier de Lignières; il persistait, après mûres réflexions, à trouver impertinente pour lady Kathleen Ennis la manière dont monsieur de Lignières avait accueilli les témoignages de reconnaissance qu'il avait bien voulu lui porter. Il n'avait pas encore jugé à propos, par respect pour sa femme, de lui faire part des précautions que monsieur de Lignières croyait devoir prendre dans ses relations vis-à-vis d'elle; mais il était convaincu que lady Kathleen serait heureuse d'apprendre qu'elle n'avait pas à craindre de rencontrer monsieur de Lignières à l'avenir. »

— Bien, fit Charles en poussant un soupir. Il décacheta l'autre lettre, elle était plus laconique encore.

« Madame la baronne de Rouchinghem espérait que monsieur Charles de Lignières oublierait dorénavant le chemin de son hôtel. »

— Cela est bien rude, mon Dieu! murmura le pauvre garçon. Jacques, laissez-moi. Faites que personne ne me dérange jusqu'à l'heure du dîner, reprit-il avec une voix si triste, que l'honnête Picard ouvrit les lèvres pour dire quelques mots de consolation. Allez, mon ami, insista Charles.

Jacques sortit; mais il passa l'après-midi comme dans un enfer. Il avait retiré ses souliers; toutes les demi-heures il allait d'une serrure à l'autre et il en revenait toujours la figure bouleversée. D'abord il

avait vu monsieur Charles le front appuyé dans ses deux mains, puis les larmes aux yeux, une troisième fois à genoux, une autre fois étendu dans son fauteuil, les yeux fermés comme un mort. Qu'est-ce que tout ça voulait donc dire, Jésus, mon Dieu! La vue même de ce chiffon de papier qui valait deux cent cinquante francs, et qu'il regardait souvent, ne le consolait pas.

Enfin, un coup de sonnette vint l'interrompre au milieu de ses plus noires réflexions. Il fit un bond jusqu'à la porte. — Si c'était le diable, nom des os! qui arrivait pour achever de mettre tout les quatre fers en l'air, eh bien, tant pis, Grand-Jacques ne savait pas ce qu'il ferait, mais on verrait! jour de la vie!

Ce n'était pas le diable, c'était un commissionnaire; il apportait une lettre sans réponse, mais pressée.

— C'est bon, fit Jacques; aussi bien voilà l'heure que monsieur Charles m'a dit pour l'appeler, pauvre cher monsieur! — Monsieur Charles! voilà encore une lettre, cria-t-il à travers la porte.

— Entrez.

— Ça pleut, les lettres, et m'est avis que c'est comme les pluies de l'après-août, qui tombent sur les épis coupés.

— Voyons ce que dit celle-ci.

Charles la décacheta avec une agitation dont il essayait en vain de triompher; il reconnut l'écriture de Francis de Bruneu. Celui-ci adressait sa lettre du café d'Orsay et lui disait en peu de mots que quelques officiers de leur connaissance l'avaient vu passer devant la caserne d'Orsay en compagnie d'une jeune et belle dame; qu'ils s'égayaient fort à ses dépens, affirmant qu'il leur avait paru très-ému, très-attentif, en un mot, absolument amoureux. Bref, Francis l'engageait, s'il voulait conserver sa réputation d'homme vertueux et sincère, à venir au plus vite se défendre contre des insinuations qui tendaient à le faire passer pour un être à bonnes fortunes, mais rusé, habile, presque hypocrite.

— C'est le coup de pied de l'âne, se dit Charles; mais cela ne changera pas ma résolution. Peu m'importe ce qu'on annonce dans cet odieux monde! C'est votre estime seule que je veux, mon Dieu, continua-t-il en jetant un coup d'œil sur le Christ dont l'ivoire resplendissait dans la jaune lumière du soleil à son déclin!

Il garda quelque temps son regard fixé sur cette figure divine et ouffrante, que les rayons de ce soleil couronnaient comme d'une auéole puis, se tournant vers Jacques :

— Je crois que vous seriez bien heureux de revoir Saint-Léonard?

— Moi, monsieur Charles! Qu'est-ce que j'ai donc fait? Je n'ai pas pu faire autrement, répliqua Jacques avec une grande anxiété.

Son maître aurait-il appris quelque chose de cet argent qu'il avait reçu d'un étranger?

— Vous n'avez donc pas envie de retourner au pays?

— Aïe! Mais, monsieur Charles, pourquoi me punir tant que ça? Je ne croyais pas....

— Allons, mon pauvre garçon, je ne te ferai pas souffrir davantage. C'est avec moi que tu retourneras. J'ai bien besoin de revoir ma mère.

— Avec vous! Oh! mais.... Au pays? oui; ou ailleurs aussi.

— Alors tu serais content si nous allions après cela là-bas, en Algérie, voir nos amis de la guerre du Sunderbund?

— Ça m'est égal, monsieur Charles; avec vous, j'irais jusqu'au bout du monde.

— Tu m'aimes donc, toi, mon pauvre Jacques? Tu me restes fidèle, toi seul, mon pauvre ami!

Et Charles sentit quelques larmes, mais douces, celles-là, et bienfaisantes, qui glissaient le long de sa joue.

— Ah! monsieur Charles, cria Jacques en se jetant à genoux et en pleurant à son tour sur la main de son maître qu'il avait saisie, c'est-à-dire que j'irais avec vous jusqu'en.... jusqu'en.... jusqu'en purgatoire. Mon Dieu Seigneur! faut-il donc être méchant pour faire du mal comme ça à un honnête cœur comme vous êtes, et si bon! Non, il n'y a pas de justice.

— Relève-toi, mon garçon.

Grand-Jacques obéit, et, tout en sanglotant de grand cœur, il cherchait ce qu'il pourrait faire pour donner à son maître une preuve d'affection profonde. Il pensa un instant à parler de ce *papier d'argent* qu'il lui avait caché jusqu'à présent. Mais un vieux syllogisme prudent, à barbe grise, et qui avait une figure de juif, lui mit la main sur les lèvres. Jacques lutta de bon courage contre ce juif, et nous ne pouvons dire à qui serait resté la victoire, car Charles interrompit ses réflexions.

— Tu vas avertir Francis et Dominique que je les attends ce soir. Nous ferons nos préparatifs cette nuit et nous partirons demain matin. Paris me pèse.

— Je l'avais toujours dit, que c'est un gueux d'endroit. Mais tout s'en va à tous les diables depuis qu'un chacun aime ces vilaines murailles plus que les haies d'épines noires. Ah! monsieur Charles, comme nous allons trouver tout ça vert et fleuri! Nous arriverons que les foins ne seront pas encore fanés. Il me semble que je les sens d'ici, et ça me monte à la tête, tellement que, si vous n'aviez pas vos pauvres chers yeux si tristes, je sauterais comme le vieux Castor quand il vous verra, pauvre bête! Mais comment pourrez-vous ne pas rire dans

votre cœur quand vous verrez la vieille tour et le grand peuplier droit comme un manche à balai et qui bourdonne si fort quand le vent de France souffle dedans?

Pauvre Jacques! il cherchait à consoler son maître; mais la blessure était trop vive encore.

Ils partirent en effet le lendemain, Charles, à moitié joyeux, il allait revoir sa mère; Grand-Jacques, à moitié triste : Dominique lui avait appris que l'Algérie est habitée par des nègres.

Quelques jours après, il était notoire dans le monde et dans notre cercle que Charles de Lignières avait enlevé une belle dame anglaise. Comment? pourquoi? par quel hasard? nul ne le savait; mais ce mystère même aida le scandale à se vulgariser.

— Cela est bien étrange, murmurait timidement quelque habitué de scepticisme.

— Point; cela se voit tous les jours, répliquaient avec aigreur les gardes du corps de la société, les dragons de la vertu mondaine.

— En tous cas, le fait est authentique, disait le tiers parti avec une gravité magistrale et le souverain bon sens qui distingue tout tiers parti. Madame de Rouchinghem ne parle plus jamais de lui; donc il a mal tourné.

Dans notre cercle, Francis et moi nous avons essayé de lutter; mais on nous fit poliment entendre qu'on nous savait fort dévoués à nos amis, et que nous aimions trop Charles pour ne pas le défendre à outrance. Le garçon de l'hôtel de la rue de la Madeleine, — Le Hongre l'avait été interroger, — affirmait que la jeune dame, après des scènes terribles, s'était sauvée de chez son mari pour rejoindre Charles. Il les avait vus se promener ensemble rue de l'Arcade. Cela devait être vrai, puisque Eugène de Baltes, un officier de nos amis, les avait vus ce même jour passer bras à bras devant la caserne d'Orsay. Enfin ils avaient quitté Paris fort inopinément, le même jour, et mystérieusement. Qu'avions-nous à répondre à cela? La vérité. Nous fûmes bafoués.

Nous comprîmes que Dieu, parfois sévère pour ceux dont la récompense n'est pas toute en ce monde, avait voulu punir le moment de faiblesse que notre ami avait eu. Nous nous consolâmes en pensant que nous reverrions un jour Charles de Lignières luttant encore au nom des mêmes principes, à l'aide des mêmes instincts, mais pour des intérêts plus graves, dans un milieu plus élevé, parmi des personnages plus importants que ne pouvaient l'être Le Hongre et Bluet, George et Grand-Jacques, Francis de Bruneu et l'auteur de ce conte.

C. D. d'Héricault.

LES

FÉTICHES LITTÉRAIRES

M. DE BALZAC.

SUITE ET FIN [1].

Au moment où une traversée devient trop pénible ou trop dangereuse, il est d'usage de jeter par-dessus le bord les marchandises les plus inutiles et les plus lourdes. Nous allons faire de même pour M. de Balzac, et on ne saurait rendre un plus grand service à sa mémoire. L'animosité la plus violente, en supposant qu'elle fût permise là où il ne doit y avoir qu'une réprobation purement morale, ne pourrait faire pire contre lui que le zèle de ses adorateurs, lorsque, sous prétexte de maintenir intact un monument impossible, ils défendent qu'on en supprime une seule pierre. Pour juger, en bien ou en mal, ces constructions bizarres, il importe, au contraire, de les dégager de tous ces plâtras dont les embarrassait à plaisir cet infatigable architecte, presque toujours aussi pressé de gâter son œuvre que de la bâtir.

Nous avons déjà retranché, avec les informes romans de la jeunesse de M. de Balzac, ces traités d'immoralité domestique où s'obstina beaucoup trop son âge mûr, *Physiologie du mariage*, *Contes drolatiques*, *Petites misères de la vie conjugale;* tristes facéties, froides gravelures dont le succès apocryphe a été fait, pour une moitié, par des libertins blasés qui comprenaient trop, et, pour l'autre, par des femmes étourdies qui, nous l'espérons, ne comprenaient pas. A ce premier sacrifice que réclament les véritables amis de l'auteur il sied d'en ajouter un autre, qui, de son vivant, eût irrité une des plaies toujours saignantes de ses ambitions littéraires : le théâtre ! Hélas ! oui, il faut s'y rési-

[1] Voir le numéro du 25 novembre.

gner, M. de Balzac a échoué au théâtre, et ce désastre lui fut d'autant plus sensible, qu'il avait rêvé de ce côté-là ses plus riches couronnes. Avec sa manie d'omnipotence, ses prétentions à un grand rôle politique et social préparé par la littérature, il ne pouvait se dissimuler que le théâtre établit entre l'écrivain et la foule des courants bien autrement rapides et magnétiques que les taciturnes succès de lecture : il savait d'ailleurs que, de nos jours, le poëte dramatique, quand il est applaudi et populaire, peut seul se créer ces palais pavés de marbre et de porphyre, ces existences de nabab ou de banquier juif où vivait en idée cette imagination sans cesse en travail de millions et de mines d'or. On peut dire sans exagération mythologique que M. de Balzac a été, sa vie durant, le Tantale du succès de théâtre; et ce trait suffirait, au besoin, pour fixer le niveau intellectuel et moral que suppose cette préoccupation constante de la question d'argent. Quoi qu'il en soit, *Vautrin* et les *Ressources de Quinola* furent deux chutes, non pas éclatantes, comme on l'a dit, mais honteuses. Tous les contemporains sont là pour l'attester : l'impuissance avec prétention, l'ennui avec scandale, telle fut l'impression universelle, décisive, constatée, non par les ennemis de Balzac, mais par le vrai public. *Paméla Giraud* n'eut que quelques représentations et n'a pas laissé de trace. La *Marâtre* tomba sur ce théâtre où le répertoire de M. Alexandre Dumas aurait dû pourtant rendre le parterre indulgent pour toutes les extravagances. *Mercadet* seul a eu du succès; succès posthume, qui ne prouve absolument rien pour le génie dramatique de l'auteur; car c'était déjà la réaction qui commençait, et, pour rendre la pièce jouable, il avait fallu la refaire; il ne reste et il ne peut rester de *Mercadet* que le souvenir d'un fripon sur qui repose tout l'intérêt de la pièce, et qui n'est sauvé, au dénoûment, que par un hasard absurde, sans que la moindre idée morale se mêle à ces scènes d'argot industriel et d'affaires de bas étage. Nous aurions passé sous silence les *malheurs* de M. de Balzac dans la carrière théâtrale s'ils ne donnaient à réfléchir sur les lacunes de son talent. On le proclame aujourd'hui le chef des réalistes; mais, ou le mot réalisme est vide de sens, ou il signifie le sentiment de la réalité; et la réalité à son tour, ne m'offre pas une idée bien nette, si je ne la définis le côté de la vérité, accessible par en bas. Or maintenant, si M. de Balzac, comme vous le dites, possédait si bien le sentiment de cette réalité, de cette vérité, comment se fait-il que, dès qu'il se trouvait en présence d'un public rassemblé, il n'y eût plus moyen de s'entendre? que des *hiatus* énormes se produisissent entre les spectateurs et le poëte ? Serait-ce que le public aime à voir une œuvre dramatique se perdre dans les nuages? qu'il soit exclusivement composé d'âmes poétiques, élevées, éprises d'idéal? Hélas ! les succès de M. Scribe

démontrent le contraire. Non ; chez M. de Balzac, le réalisme, le sentiment du réel et du vrai, a été constamment combattu et paralysé par un défaut complet d'équilibre dans les facultés de son cerveau. Il observait avec une sagacité incroyable, un don de seconde vue presque maladive à force d'être perçante; mais cette observation, s'exaltant par sa propre puissance, s'enivrait d'elle-même, et peu à peu, sans que l'auteur s'en doutât, substituait à la vérité si finement observée un je ne sais quoi où le vrai et le faux se mêlaient et s'exagéraient au milieu de fumées vertigineuses, comme sous le soufflet d'un alchimiste. Cet état mixte, produit d'une observation pénétrante altérée et grossie par une imagination hallucinée, peut être encore acceptable dans le roman, où le lecteur isolé, livré à ses propres rêveries, permet qu'on le nourrisse d'opium et de hachich, pourvu qu'on le dérobe aux ennuis et aux misères de la vie réelle. Mais, au théâtre, il n'y a pas de ces complaisances : le vrai, le faux, l'impossible, y portent leur uniforme et s'y séparent en groupes bien distincts, comme des régiments différents sur un champ de manœuvres. La première condition de succès, c'est que l'âme du poëte vibre dans celle de ses auditeurs; c'est que tous ces esprits si divers, réunis pourtant par des sentiments communs et des idées générales, reconnaissent dans le drame quelque chose d'eux-mêmes, et qu'ils l'acceptent comme l'interprète éloquent, passionné, pathétique, de cette vérité dont chacun possède à son insu la notion et le germe. Et voilà ce qui a manqué le plus à M. de Balzac. Il étonne, il amuse, il éblouit, mais comme une individualité tout exceptionnelle que rien ne rattache à la grande famille humaine : il n'existe pas d'écrivain à qui le vers célèbre de Térence, « *Homo sum..* » soit moins applicable : il y a, en lui et dans ses œuvres, de la curiosité, du *monstre*, dans le sens étymologique du mot. Son égoïsme n'a pas la sérénité olympienne de celui de Gœthe, sorte de Dieu païen qui pouvait encore descendre et se familiariser avec les hommes; il n'a pas l'orageuse et grandiose inquiétude de celui de lord Byron, *outlaw* poétique rêvant l'héroïsme à défaut de vertu. C'est l'égoïsme du collectionneur, faisant du bric-à-brac avec génie, du vieux juif accroupi sur un tapis de Perse à la porte de son magasin, et montrant froidement à ses acheteurs des richesses amassées çà et là sur les débris des châteaux, des palais et des temples.

Au bagage dramatique de M. de Balzac, il sied d'ajouter, dans notre hécatombe, ce que j'appellerai l'espèce ou la variété Nucingen, faute d'un terme plus générique; c'est-à-dire toute cette partie trop considérable de la *Comédie humaine*, où nous voyons reparaître, avec une persévérance digne d'un meilleur sort, les Nucingen, les Matifat, les Gobseck, les Gigonnet, les Camusot, les Popinot, les du Tillet, les des Lupeaux; personnages pour lesquels il faudrait avoir une clef

comme pour les *Caractères* de la Bruyère, mais avec moins d'agrément et de profit. Les plus robustes admirateurs de M. de Balzac conviennent *in petto* que les Nucingen et les Gigonnet étaient passés sous sa plume à l'état de *scie* d'atelier, et que son *monument* gagnerait beaucoup à être débarrassé de ces importuns qui font l'effet d'animaux rongeurs dans une tapisserie. Ils lui servent ordinairement de prétexte pour développer un trésor de connaissances supplémentaires qui jusqu'ici n'avaient pas paru bien nécessaires au talent d'un conteur; grâce à eux, tel de ses romans pourrait s'appeler le *Manuel de l'usurier;* tel autre, le *Manuel de l'huissier;* celui-ci, la *Physiologie de la lettre de change*; celui-là, la *Monographie de la faillite;* un troisième, le *Bon Parfumeur;* un quatrième, le *Parfait Notaire*. On est sans doute, en les lisant, fort édifié de tout ce que renfermait cette tête encyclopédique, qui eût pu en remontrer aux gens du métier sur toutes les finesses de la procédure et de la contrainte par corps; mais enfin on est forcé d'avouer que Richardson et Goldsmith, madame de la Fayette et l'abbé Prévost, Bernardin de Saint-Pierre et madame de Souza, M. Mérimée et madame Sand, ont réussi par d'autres moyens. Qu'est-ce qu'un roman? c'est une fête, un bal donné par un hôte complaisant à des imaginations qui veulent s'amuser. Eh bien, que dirait-on d'un maître de maison qui, au lieu d'offrir à ses invités des violons et des bougies, des parures et des fleurs, les forcerait de passer par une étude d'avoué et d'entendre la lecture d'un inventaire, d'une licitation ou d'un procès? Sans compter que M. de Balzac, esclave de la couleur locale, a cru devoir conserver à ses héros de l'espèce Nucingen leur baragouin et leur accent primitifs, et, pourvu qu'il s'y mêle un ou deux Auvergnats, on a, pendant tout le cours d'un roman de cinq cents pages, des dialogues à perte de vue et de patience, dans le genre de celui-ci :

— *C'esde fifre ça! c'esde trop fifre même! che chouissais moralement pire blis te sant mile égus! chai godonné les sonneddes, mais n'ayez poind beurre!...*

A quoi l'interlocuteur répond :

— *Montame, Bons n'a bas sa déde. Bartonnez-lui, gondinuez à le carter.... resdez nodre profitance... che fus le temante à chenux...*

Et l'Auvergnat, se mettant de la partie :

— *Che badine chi peu, que nous caugerons de la choge, et que chi che braveu mocheu veutte une renteu viachère de chincante mille francs, che vous paille un pagnier de vin du paysse, fouchtra!...*

Si c'est là le dernier mot du réalisme, il pourrait nous le dire dans une meilleure langue. Molière, dans *M. de Pourceaugnac*, a fait parler Lucette et Nérine en patois languedocien et picard; mais la scène ne dure qu'un moment, *M. de Pourceaugnac* est une farce, et nous ne voyons pas que, dans le *Misanthrope* ou le *Tartufe*, Molière ait de-

mandé au charabia ses effets comiques. Nous avons fait du chemin, et les adorateurs de M. de Balzac sont bien modestes de se borner à le comparer à Molière. On comprend tout ce que ce retour périodique de l'orthographe tudesque ou auvergnate à toutes les pages d'un gros volume et à tous les volumes d'un long roman, doit ajouter à l'attendrissement et à l'intérêt du récit. La monomanie dans l'art, c'est une face nouvelle que n'avaient pressentie ni Aristote ni Schlegel, et que M. de Balzac nous a révélée.

Enfin ce travail d'élimination préliminaire serait bien incomplet si nous n'y comprenions ce fameux *Livre Mystique* de qui l'auteur disait qu'il jugerait du degré d'intelligence de ses lecteurs par le plaisir qu'ils sauraient y trouver. Posée ainsi, la question a de quoi piquer au jeu l'amour-propre, et l'on peut, comme les animaux de Florian, s'écarquiller les yeux pour tâcher de voir clair dans les beautés de *Séraphita* et de *Séraphitus :* mais en France, dans la patrie des *Provinciales*, de *Gil-Blas* et de *Zadig*, où toutes les sublimités du monde ne seront jamais rien sans la clarté, ces tours de force du roman de l'illuminisme, qu'on devrait bien plutôt nommer l'*obscurisme*, ne prospéreront jamais. Plût à Dieu, en supposant qu'il y ait des hérésies ou des immoralités dans *Séraphita* et *Séraphitus*, que M. de Balzac n'en eût jamais commis d'autres! On n'ira pas les y chercher. L'auteur de la *Physiologie du mariage* se faisant tout à coup le disciple de Svédenborg, de Saint-Martin et de madame de Krüdner, quittant le bouge de madame Vauquer et l'alcôve de la Fille aux yeux d'or pour se vouer au blanc ou au bleu et planer avec les anges dans les régions éthérées du mystère et de l'infini, ressemble, en littérature, à ces gens qui, ne croyant pas en Dieu, redoutent le nombre treize ou les départs du vendredi : c'est la superstition du spiritualisme, ce n'en est pas la religion. Encore une fois, l'ennui, un ennui inflexible, veille, fort heureusement, au seuil du *Livre Mystique*, et écarte le péril. Mais dans le *Lys dans la vallée*, où le roman reprend ses procédés ordinaires, et où le mysticisme, tout en gardant ses ailes, consent à poser le pied sur la terre, nous retrouvons M. de Balzac tout entier, avec ses deux inspirations extrêmes, se rejoignant par un côté : c'est aussi par le *Lys dans la vallée* que nous rentrons dans la partie vivante, c'est-à-dire dangereuse, de ses livres.

Il semble, au premier abord, que le mysticisme dans le roman soit le contraire du matérialisme, et il n'est pas rare d'entendre les personnes à qui l'on parle de l'immoralité de Balzac se récrier en alléguant ceux de ses ouvrages où le sentiment et l'âme dominent de toutes les hauteurs de l'infini les sens et la chair. Le *Lys dans la vallée* est le plus célèbre, le plus accrédité de ces ouvrages. Prenons garde! Lorsque Pascal a dit : *Ni ange, ni bête*, il pressentait et signalait ces folles ambitions de l'âme dépassant sa propre nature et risquant de se perdre

dans ses chimériques conquêtes. C'est à la fois la faiblesse et le salut de l'homme, que l'ensemble et la proportion de toutes ses facultés soient réglés par une main divine, et que tout ce qui rompt cette proportion providentielle tourne au détriment, non-seulement des facultés qu'il essaye d'amoindrir ou de soumettre, mais de celles qu'il prétend agrandir et exalter. A l'état de théorie, dans l'esprit de quelques théosophes, de quelques rêveurs naïfs et convaincus, le mysticisme a pu n'être que l'exagération inoffensive du sentiment religieux et chrétien. Mais, ces fugitives victoires de l'être immatériel, ces oublis passagers des liens du corps, ces aspirations vers Dieu, privilége et signe de notre origine, venant à se transformer en doctrine, à se fixer, à se poser dans un système, il en résultera infailliblement que l'âme humaine perdra le vrai sens de ses rapports avec Dieu. A force de se plonger en lui, de renier et d'anéantir tout ce qui n'est pas à son image, elle finira par se croire, non plus une émanation, mais une partie intégrante, essentielle, absolue, de la Divinité. De là à se croire Dieu, il n'y a qu'un pas, et ce pas sera franchi. Il arrivera un moment où, pour être plus sûre de n'avoir rien d'humain ni de terrestre, l'âme se proclamera Dieu, n'adorera plus qu'elle-même; et alors, comme un Dieu ne peut faire de mal, comme tout lui est permis, comme il purifie et divinise tout ce qu'il touche, il n'y a plus d'action mauvaise, plus de vice, plus de faute, plus de dégradation honteuse : l'homme, avec ses alternatives de chute et de repentir, avec la lutte permanente de sa conscience contre ses passions, l'homme a disparu; il n'y a plus que l'ange, et, sous le pseudonyme de cet ange, la bête, se livrant impunément à tous ses instincts et ne conservant plus même le sentiment de sa honte et la solidarité de ses désordres. Maintenant, descendez des hauteurs philosophiques dans le roman et dans le monde; appliquez le mysticisme au plus mensonger des sophismes de l'amour coupable et à la plus dangereuse de ses peintures, et vous aurez l'amour platonique tel que l'a compris M. de Balzac; vous aurez la liaison de M. Félix de Vandenesse avec madame de Mortsauf : vous aurez le *Lys dans la vallée*.

Le sujet du *Lys dans la vallée* est bien simple, bien connu, et, sauf les détails, n'a pas coûté à l'auteur de grands frais d'imagination. Un jeune homme de vingt ans rencontre une femme plus âgée que lui, et dont le mari a trois fois son âge. Il s'installe chez elle, à la campagne : elle éprouve pour lui un sentiment qu'elle voudrait bien appeler maternel, mais sur lequel il lui est impossible de prendre le change, puisqu'elle a des enfants et qu'elle peut comparer. Profitant de l'inexpérience de Félix et de son ascendant sur lui, madame de Mortsauf trace une ligne de démarcation qui ne sera jamais dépassée, et, une fois cette concession faite à sa conscience et à sa vertu, elle accorde à

ce jeune homme, qui ne lui tient par aucun lien, la première place dans son cœur. Félix joue avec les enfants, cause avec leur précepteur, qui est un abbé, supporte les bourrades du mari, dont Balzac a fait une bête enragée, tout en reconnaissant en lui le *type magnifique de l'émigré;* mais surtout il roucoule, matin et soir, avec la dame du logis, et le couple amoureux, ailé, aérien, mystique, entrelacé à la façon des anges d'Overbeck, se lance dans des océans de cobalt et d'azur, auprès desquels Svédenborg et Saint-Martin ne sont que des réalistes. Cette situation peu variée, mais essentiellement morale, durerait indéfiniment si Félix de Vandenesse n'était rappelé à Paris. Là il fait connaissance avec lady Dudley, une maîtresse femme qui ne laisse pas languir une intrigue, et qui ne néglige rien pour enlever Vandenesse à « ses soupirs de tourterelle. » Elle y réussit : l'infidélité de Félix tue madame de Mortsauf, laquelle, avant d'expirer, a encore, pour plus de morale, le temps d'envier le rôle de lady Dudley, et de regretter d'avoir été vertueuse; ce qui ne l'empêche pas d'être proclamée une sainte par le curé de sa paroisse, et par l'abbé Dominis, précepteur de ses enfants. Tel est, réduit à sa plus simple expression, tout ce drame intime du *Lys dans la vallée.* Il n'est pas nouveau; la lutte d'*éros* et d'*antéros*, de l'amour du cœur et de l'amour des sens, est vieille comme le monde, et ce n'est pas la première fois qu'on a essayé de peindre l'âme humaine aux prises avec ces deux aspirations contraires, la soif de l'infini et la fougue sensuelle. Mais ce qui était réservé à M. de Balzac et ce qui peut aider à fixer la valeur de son mysticisme, c'était de trouver, pour peindre cet amour mystique ou platonique, des couleurs d'une nature telle, que ses lecteurs, ses lectrices surtout, dussent en être plus troublés que par de licencieuses images. M. de Balzac a écrit des romans plus sales, il n'en a pas fait de moins chaste. A quelque page que l'on ouvre ce *Lys dans la vallée*, si baignée qu'elle soit dans l'illuminisme et l'extase, il s'en exhale une vapeur délétère, énervante, une sorte de *mal'aria* sentimentale, pareille à ces émanations fiévreuses que l'on respire, dans l'Inde ou sous les Tropiques, au milieu du parfum des fleurs, des mirages de l'horizon et des splendeurs du paysage. Les excès de réalisme que nous allons rencontrer tout à l'heure dans d'autres œuvres de M. de Balzac séduisent peu, quoi qu'on en dise, les âmes délicates. Une femme de bonne compagnie démêlera vite, ne fût-ce que par comparaison ou par finesse de goût, tout ce qu'il y a de faux et d'impossible chez ces duchesses de Chaulieu, de Langeais ou de Maufrigneuse, ces marquises d'Espard, ces vicomtesses de Beauséant, courtisanes déguisées en grandes dames, et qui semblent toujours avoir escamoté leurs armoiries à la préfecture de police. Mais madame de Mortsauf peut être d'un exemple plus attrayant; vue de loin et à

travers ce nimbe dont l'auteur l'a entourée, elle fait illusion, elle a presque un air de famille avec les Laure et les Béatrix; toutes ces images de lys, d'hermine, de neige immaculée, toutes ces réminiscences de *Madone* et de *Vierge Marie*, dont M. de Balzac est si prodigue, finissent par donner envie d'accepter madame de Mortsauf comme une héroïne de tendresse et de vertu, de la classer dans le martyrologe des cœurs chastes et immolés. En province surtout, où les longs loisirs amènent les longues rêveries, où les femmes, pourvu qu'elles aient quelque élégance de sentiments ou d'idées, quelque penchant ou quelque prétention poétique, sont si aisément portées à se croire incomprises, à chercher en dehors du cercle étroit de la vie commune une pâture à leurs romanesques songeries, madame de Mortsauf a été et peut être encore une patronne, un type auquel s'attachent les cœurs à la fois irrités et fiers de leurs secrètes blessures, prêts à voir un Félix de Vandenesse dans le premier parleur de poésie qui flattera leur chimère et leur orgueil. Pour ces femmes, dont le nombre est grand et qui voudraient avoir les menues friandises d'un amour illicite sans en connaître les emportements et les orages, M. de Balzac a été, dans le *Lys dans la vallée* et dans quelques autres parties de ses trop nombreux ouvrages, ce qu'il est pour les jeunes gens ambitieux et sans principes, dans les récits où figurent ces éternels Rastignac, Rubempré, de Marsay, de Manerville, d'Esgrignon; le tentateur, non pas ardent, passionné, dupe de lui-même et s'entraînant dans ses mauvais conseils, mais subtil, dissolvant, insinuant, s'infiltrant goutte à goutte, et grisant de ses perfides aromes ceux qu'il va égarer ou corrompre. Regardez de près madame de Mortsauf; cette chasteté n'est que grimace; ce mysticisme prétendu n'est que l'hypocrisie du sensualisme : ces arguties de vertu fixant le *non amplius ibis* de l'amour, ces accommodements de passion et de conscience, ces transactions toujours renouvelées et toujours défaites, ne sont que des haltes sur une pente à pic, où l'auteur, par des prodiges d'équilibre, peut arrêter ses héros, mais d'où on roulerait bien vite au fond du gouffre si on voulait les imiter. Le *Lys dans la vallée* marque donc, du côté des nuages et des étoiles, le point extrême de l'immoralité des romans de Balzac, comme d'autres œuvres le marquent du côté de la terre et de la boue. Par bonheur encore, un peu de ridicule se mêle à ces séduisantes peintures. On a vanté le contraste de madame de Mortsauf et de lady Arabelle Dudley comme résumant deux genres de beautés et de destinées contraires. Voici quelques détails de ces tableaux, dont on ne peut, et pour cause, citer que les traits les plus indifférents : — Madame de Mortsauf : « Le souffle de son âme se déployait dans les replis des syllabes, comme le son se divise sous les clefs d'une flûte; il expirait onduleusement à l'oreille,

d'où il précipitait l'action du sang. Sa façon de dire les terminaisons en *i* faisait croire à quelque chant d'oiseau; le *ch* prononcé par elle était comme une caresse, et la manière dont elle attaquait les *t* accusait le despotisme du cœur. Elle étendait ainsi, sans le savoir, le sens des mots, et vous entraînait l'âme dans le monde surhumain. » — Avouons que, depuis le *Bourgeois gentilhomme* (toujours Molière !) on n'avait pas trouvé d'aussi belles choses dans la prononciation des voyelles et des consonnes. Après des prodigalités de plastique peu compatibles avec ses raffinements de mysticisme, le narrateur ajoute: « Telle est l'imparfaite esquisse promise. Mais la constante émanation de son âme sur les siens, cette essence *nourrissante, épandue à flots comme le soleil émet sa lumière;* mais sa nature intime, son attitude aux heures sereines, sa résignation aux heures nuageuses; *tous ces tournoiements* de la vie, *où* le caractère se déploie, *tiennent* comme les *effets du ciel* à des circonstances inattendues et fugitives *qui* ne se ressemblent entre elles *que* par le fond d'*où* elles se détachent, et *dont* la peinture sera nécessairement mêlée aux événements de cette histoire.» — Quant à lady Arabelle, son portrait est d'un trop haut ragoût pour qu'une longue citation soit possible. En voici quelques lignes : « Cette belle lady, si svelte, si frêle, cette femme de lait, si brisée, si brisable, si douce, d'un front si caressant, couronnée de cheveux de couleur fauve et si fins, cette créature dont l'éclat semble phosphorescent et passager, est une organisation de fer... Son corps ignore la sueur, il aspire le feu dans l'atmosphère, et vit dans l'eau sous peine de ne pas vivre... » Quelles oppositions avec Clochegourde ! (le château de madame de Mortsauf.) L'orient et l'occident, l'une *attirant* à elle les *moindres parcelles humides* pour s'en *nourrir*, l'autre *exsudant son âme, enveloppant ses fidèles* d'une lumineuse atmosphère : Celle-ci, vive et svelte; celle-là, lente et grasse. » — Presque tout le roman est écrit de ce style. Chose singulière ! M. de Balzac devait, trois ou quatre ans plus tard, se moquer de M. Sainte-Beuve, parodier ses *coteaux modérés* et ses *aspects blondissants;* et la parodie trouverait, dans le *Lys dans la vallée*, une moisson dix fois plus riche ! On y rencontre, à chaque pas, des douleurs *lancinantes*, des *pâtiments*, des *mélancolies immarcessibles*, des *blandices éthérées*, d'inépuisables *exhalations* remuant au fond du cœur *les roses en bouton que la pudeur y écrase*, de quoi défrayer toute une veine gauloise et bouffonne, si nous savions rire encore, ou du moins rire des choses risibles. Sans trop abuser de ce genre de critique, qui révolterait les mystiques de l'école de madame de Mortsauf, sans évoquer les souvenirs de l'*ithos* et du *pathos* s'épanouissant sur les lèvres de Mascarille et de Trissotin, bornons-nous à demander si c'est là la langue de la *Princesse de Clèves* ou de *Manon Lescaut*, de *Paul et Virginie* ou d'*Eugène de Rothelin*, d'*André* ou de

Colomba, ou plutôt si c'est là la langue française. Et remarquez que nous nous contentons d'indiquer les défauts d'un livre, les infirmités d'un talent : que serait-ce donc s'il fallait accepter ce talent comme un maître et ces livres comme des modèles; si l'on jugeait, par ces échantillons de la température morale où fleurit cette rhétorique, de la littérature où ces beautés deviennent classiques, des disciples qui les admirent et des admirateurs qui les imitent?

Le *Père Goriot*, publié à peu près vers la même époque, fut, pour ainsi dire, l'envers du *Lys dans la vallée;* il inaugura, chez M. de Balzac, l'avénement du *réalisme*, mot qui n'était pas encore inventé quand ce roman fut écrit. Nous devons ajouter que le coup d'essai fut un coup de maître : dans cet ouvrage, que l'on représente comme un des chefs-d'œuvre de l'auteur et du genre, le sentiment paternel, la plus auguste et la plus sainte des affections humaines, l'image terrestre de l'amour de Dieu pour ses créatures, est réduit à l'état bestial. Goriot aime ses filles par une sorte de besoin ou d'instinct animal, où vous chercheriez en vain une lueur de sens moral ou seulement d'intelligence et de raison. Ces filles, qui sont elles-mêmes des monstres de dépravation et de vanité stupides, il les marie bêtement à deux hommes affreux, le fameux Nucingen et l'ignoble comte de Restaud. Goriot achève de se ruiner pour subvenir aux fredaines de son Anastasie et de sa Delphine, ou, pour parler sa langue, de Fifine et de Nasie. Il s'éprend d'une telle tendresse pour l'amant de sa Fifine, qu'il se fait son confident, son valet, qu'il aide sa fille de ses deniers et de ses conseils, à l'effet de louer, de meubler et d'installer l'appartement où elle doit recevoir ledit amant, baron Eugène de Rastignac : toute son ambition, à lui, est de loger dans une soupente, à portée d'Eugène et de Delphine, qu'il appelle ses deux enfants. Tout ce luxe de paternité ne lui rapporte qu'ingratitude : il en souffre, mais comme en souffrirait un chien ou une bête de somme qu'on laisserait dans l'abandon. L'animal descend encore d'un degré et se change en machine; la machine se détraque, et nous assistons alors à une agonie réaliste, telle que la tragédie, le drame et le roman, dans leurs épilogues les plus pathétiques, ne nous en avaient jamais présenté. L'auteur ne nous fait grâce ni d'une ventouse, ni d'un sinapisme, ni d'aucun des médicaments que l'on peut administrer à un malade. On croirait assister à une visite d'hôpital, à un cours de pathologie ou de clinique. Goriot, grâce à la singularité de sa maladie, devient un *sujet* précieux, et fournit aux illustres de la Faculté matière à de curieuses expériences : *experimentum in anima vili!* Horace Bianchon, — la *scie* médicale de M. de Balzac, comme Nucingen est la *scie* industrielle, Bixiou la *scie* vaudevilliste, et de Marsay la *scie* fashionable; — Horace Bianchon ne perd pas une si belle oc-

casion d'éclairer un des points obscurs de la science, et il ne manque plus à Goriot, pour compléter son utilité médicale, que de passer après sa mort sur un amphithéâtre ou dans un bocal. Mais, avant de mourir, il a le temps de discourir pendant vingt pages, en interrompant chacune de ses phrases par des exclamations et des parenthèses navrantes. (Heum! heum! — Heum! aye! oh! — Han! hâan! hâan!) Ces petits cris, répétés à l'infini achèvent de donner à l'agonie du père Goriot un air de bestialité tout à fait en harmonie avec l'ensemble de son caractère: toutefois M. de Balzac salue modestement son héros comme le symbole, le type, le martyr, le Christ de la Paternité, des Sublimités de l'amour paternel. C'est, du reste, une de ses méthodes; quand il arrive à une des phases culminantes de ses récits, s'il craint que son lecteur ne remarque pas assez à quel point la scène résume une des faces de la société ou du cœur humain, il s'arrête, et s'écrie avec une complaisance naïve pour son propre ouvrage: « La tragédie antique n'a pas de tableau plus pathétique... » Ou bien: « Vous avez là, dans son expression la plus haute, la Révolte se posant en face de la Loi; » ou bien encore: « Le drame prend ici des proportions formidables: ce n'était pas moins que la lutte de l'Individu contre le Despotisme social!... » Il s'agit souvent d'un galérien en rupture de ban ou d'une fille perdue qui s'amuse aux dépens d'un vieux libertin; n'importe, vous voilà averti, par des majuscules, de tout ce que la situation a de solennel, et il y a de bonnes gens qui s'y laissent prendre.

Quand on songe, en effet, que la tendresse et la douleur paternelles de Goriot ont été comparées aux grandes et émouvantes images de la poésie antique ou shakspearienne, aux tragiques figures d'Œdipe et de Priam, d'Agamemnon et du roi Lear; quand on pense que le *Père Goriot* passe pour un des plus beaux romans de M. de Balzac, pour un de ses récits les plus saisissants et les plus *réels*, on fait de douloureuses réflexions sur cet abaissement progressif de l'art descendant des hauteurs de l'idéal dans l'infecte salle à manger de madame Vauquer. Si un judicieux critique, a pu marquer cette progression avilissante en s'arrêtant au Triboulet de M. Victor Hugo, quelle différence! quel nouveau pas dans le mal, de Triboulet à Goriot! Triboulet est un bouffon, chez qui le sentiment moral se réveille dès que le sentiment paternel est menacé. Ces deux sens n'en font plus qu'un pour souffrir de la même douleur, et c'est un hommage rendu par le poëte à la sainteté du rôle de père, que Triboulet, plongé dans le cynisme et l'opprobre, se purifie et se relève du moment qu'il a sa fille à défendre. Chez Goriot, rien de pareil: ce qui le désole, dans la vie de ses filles, ce n'est pas leur ignominie, mais seulement leur abandon. La paternité, chez lui, est un instinct, si bien dépourvu de toute idée morale, de toute lumière intelligente,

que Goriot, pourvu que ses filles vinssent le voir, leur permettrait tous les désordres et probablement tous les crimes. Cette manière de dépouiller l'amour paternel de tout ce qui fait sa dignité et sa grandeur, en lui donnant l'aveuglement brutal d'un appétit ou d'un mécanisme, est caractéristique; elle ne répond que trop bien à la poétique de l'art moderne, qui évite de moraliser sous prétexte de mieux peindre, et ne croit à rien de ce qui n'est pas lui, pour mieux se suffire à lui-même. Le reste du livre est en harmonie avec le personnage principal. Rastignac, qui fait là ses premières armes, et que nous verrons reparaître dans vingt autres romans, y acquiert les rudiments de la science sociale, en écoutant pérorer Vautrin, ce même Vautrin dont M. de Balzac a tant abusé, dont il a fait le dieu Wishnou de la cour d'assises et du bagne, narguant, en mille *incarnations* différentes, la société et la police. La prédilection de l'auteur pour Vautrin est évidente. Il s'en faut de bien peu qu'il ne prenne parti pour lui contre les lois et la justice, ou du moins qu'il ne rejette la responsabilité de ses vices et de ses crimes sur cette société qui n'a pas su faire une place à son génie. En voyant ce galérien incompris, si amoureusement choyé par le romancier, on se souvient, malgré soi, que, dans une circonstance mémorable, M. de Balzac, sans doute par zèle réaliste, se passionna pour un vrai Vautrin en chair et en os, et prit la poste pour aller défendre un époux incompris qui avait assassiné sa femme. Était-ce perversité réfléchie? à Dieu ne plaise! c'était la gageure étourdie d'un artiste infatué de l'art pour l'art, transportant dans sa sphère les procédés de l'avocat, et croyant qu'un conteur peut plaider, dans la vie réelle, l'innocence d'un criminel, comme il embellit, dans le roman, l'infamie d'une courtisane ou d'un repris de justice. Étrange inconséquence de nos écrivains! L'année même où parut le *Père Goriot*, un procès célèbre, dont on a récemment réveillé le souvenir, amena sur le banc de la cour d'assises un accusé spirituel et lettré; il s'exprimait avec élégance, il faisait des vers, il avait presque du talent: un degré de plus, et on lui aurait trouvé du génie. Les avocats, ne pouvant le justifier, puisqu'il avouait ses crimes, cherchèrent à le grandir; ils lui laissèrent la parole, et, jusqu'au moment où il fut condamné à mort, ce fut lui qui eut l'air de diriger les débats. La mode s'en mêla; on fit circuler les vers, on s'arracha les autographes de ce poétique assassin, qui venait de parader et de faire la roue devant le public, en attendant le bourreau. Après avoir été, pendant huit jours, le *favori*, le *lion* de la société polie, il devint l'idole des prisons et des bagnes, et, dans le peuple, on crut qu'il ne serait pas exécuté, parce qu'il avait trop d'esprit. Toutes ces folles complaisances du monde des honnêtes gens pour un scélérat beau diseur et versificateur furent signalées avec verve, dans une *Revue* d'alors, par

un écrivain distingué, ami intime de M. de Balzac, et qui s'est fait son légendaire. Mais qu'était-ce donc que Lacenaire, sinon Vautrin passant du domaine de la fiction dans celui de la réalité, et protestant par trois ou quatre assassinats contre les vices de l'organisation sociale? Et qu'était-ce que cet engouement insensé pour cette poésie et cette élégance trempées dans le sang, sinon l'application mondaine du roman de M. de Balzac, élevant, dans Vautrin, la scélératesse et le meurtre jusqu'aux proportions d'une révolte contre la société; révolte enjolivée et expliquée par le forçat avec une éloquence et un éclat que Lacenaire eût enviés et que son public eût applaudis? Car, remarquez-le bien, Vautrin est le personnage le plus intéressant, j'allais dire le plus vertueux du roman. Lorsqu'il est livré à la police, c'est contre ses délateurs qu'éclatent toutes les colères; des étudiants, des médecins, des professeurs, qui ne paraissent pas trop molestés d'avoir dîné tous les jours, pendant six mois, avec le galérien Jacques Colin, dit Trompe-la-Mort, refusent de rester une minute de plus chez madame Vauquer si elle garde le vieillard et la vieille fille qui l'ont dénoncé. Lorsqu'il joue du Rastignac comme un virtuose jouerait du violon, lorsqu'il raille les derniers scrupules du jeune ambitieux, lui promettant le succès, la richesse, la gloire, moyennant le très-léger sacrifice de sa conscience et de son honneur, et lui demandant si l'*homme fort* (c'est un mot de ce dictionnaire) n'est pas celui qui *dompte* la société au lieu de lui obéir, on donne raison à Vautrin : il n'est pas de bachelier ès lettres, nourri, comme il convient, de la lecture de Balzac, et parti d'Angoulême ou de Carcassonne pour faire son droit et sa fortune à Paris, qui ne croie trouver dans la bouche de ce galérien disert le vrai mot de l'énigme sociale, et qui ne s'empresse de chercher, comme Rastignac, des scélérats de génie pour le conseiller et des femmes éhontées pour l'enrichir. Nous ne connaissons pas, dans le répertoire de M. de Balzac, si riche en ce genre, de livre plus attristant, et, disons-le, plus dégradant pour qui le prendrait au sérieux, que le *Père Goriot*. Il n'en est pas qui laisse plus découragé, plus désarmé contre les vraies luttes de la vie, plus disposé du moins à jeter bas les bonnes armes et à s'emparer des mauvaises. Si nous avons placé ce roman en regard du *Lys dans la vallée* et si nous nous y sommes arrêté, c'est qu'il existe entre ces deux récits, qui semblent séparés par des mondes, d'intimes affinités. La morale du *Père Goriot* est que le jeune homme qui veut réussir a une partie à jouer *contre* la société, et que, s'il la gagne, peu importe que les dés soient pipés ou même ensanglantés, pourvu qu'elle lui rapporte argent, chevaux, voitures, loges aux Italiens, appartements somptueux et fringantes maîtresses. La morale du *Lys dans la vallée* est que, pour échapper aux ennuis d'une vie monotone et d'un prosaïque ménage sans cesser

d'être un ange, un lys, une hermine, une sainte, une femme n'a rien de mieux à faire qu'à recevoir chez elle un joli jeune homme bien amoureux et à le perfectionner dans le mysticisme, en se promenant avec lui le long des charmilles, à la pâle clarté du crépuscule, au milieu des enchantements et des ivresses de la solitude et de la campagne. Des deux parts, c'est le même principe ou plutôt le même déni de principes agissant dans des sphères diverses et sur des natures différentes. Interprété dans le monde et dans la vie réelle, Vautrin est le mysticisme du crime, c'est-à-dire ce côté superbe et fanfaron par où le crime s'efforce de se dérober à sa bassesse pour se parer d'un faux héroïsme et tomber en gladiateur devant un public ému de sa fatale grandeur; madame de Mortsauf est le mysticisme du vice, c'est-à-dire le côté sentimental, subtil et raffiné par où le vice tend à s'élever au-dessus de son opprobre, à poursuivre au delà de la vertu un idéal qui le glorifie sans l'astreindre et lui permette de dépasser le devoir sans le forcer à l'observer. Tous deux personnifient, en littérature et ailleurs, une des doctrines de l'époque, qui divinise en Balzac ses propres tendances : le culte du superflu et le mépris du nécessaire; l'envie d'être un héros et une héroïne pour se dispenser d'être simplement un honnête homme et une honnête femme. Proposez l'un pour exemple aux jeunes gens, l'autre pour modèle aux jeunes mères, et demandez-vous ce que pourrait être, dans un temps donné, une société où la génération active serait formée par les disciples de Vautrin et préparée par les émules de madame de Mortsauf!

L'auteur du *Lys dans la vallée* et du *Père Goriot* était destiné, on le sait, à se surpasser lui-même dans la *Cousine Bette* et le *Cousin Pons*, ou, en d'autres termes, dans les *Parents pauvres*. C'est là du moins qu'il a donné toute sa mesure, au dire de ses admirateurs, de ceux qui s'irritent des hommages rendus à *Eugénie Grandet*, comme d'une insulte au vrai Balzac, au Balzac de la seconde ou de la troisième manière. En effet, il nous semble difficile, en fait de réalisme, qu'il y ait quelque chose au delà des *Parents pauvres;* et, par une coïncidence significative, il s'est trouvé que ces deux romans, publiés en 1847, ont été le dernier ouvrage complet de l'auteur, et le dernier succès du roman-feuilleton, que la Révolution de février, en fille aussi ingrate que celles de Goriot, allait mettre au pain et à l'eau. Nous ne dirons rien ou presque rien de la *Cousine Bette*, et de madame Marneffe, l'infâme héroïne de ce livre. Si la critique perd ses droits là où il n'y a rien, elle les perd aussi là où il y a trop, là où elle ne pourrait s'aventurer sans se salir, et balayer les immondices sans attraper les éclaboussures. Tout, dans ce roman, paraît combiné pour montrer le *maximum* de turpitude que peuvent contenir la société et la nature

humaine, et l'on en jugera si j'ajoute que la vertu y est représentée par une femme de cinquante ans, que courtise un chef de bataillon de la garde nationale, et qui, sous le titre de *courtisane sublime*, va s'offrir à lui pour une somme de deux cent mille francs. Pour pouvoir étudier et analyser de sang-froid la *Cousine Bette*, ce n'est pas une lorgnette et une écritoire qu'il faudrait, mais un masque de verre et un flacon. Sans doute il serait injuste de ne pas reconnaître dans ce roman un talent énorme, désolant, effrayant: mais il y a du talent aussi, et beaucoup, dans certaines œuvres de Voltaire et de Diderot qu'on ne nomme pas entre honnêtes gens. La *Cousine Bette*, librement et triomphalement publiée dans un grand journal politique, admirée par les *amateurs* comme un magnifique objet d'art, est justement un de ces ouvrages qui font regretter les livres officiellement mauvais, l'époque où on ne pouvait s'empoisonner qu'à bon escient, et où une ligne bien nette, bien tranchée, séparait ce qu'on peut lire sans scrupule de ce qu'on ne saurait lire sans honte. Ce pêle-mêle, auquel contribuèrent les cabinets de lecture succédant aux librairies et l'association du journal avec le roman, a été pour beaucoup dans l'influence et le rôle de M. de Balzac, que ses incontestables qualités d'artiste et ses airs de grand seigneur littéraire ont fait accepter parfois par la bonne compagnie, sans qu'on se demandât assez sévèrement pourquoi, en se permettant celui-là, on croyait devoir s'en interdire d'autres. Peut-être nous accusera-t-on d'une exagération de critique; mais ce roman de la *Cousine Bette*, marquant l'apogée et comme le testament de M. de Balzac, signalant, par un excès qui ne pouvait avoir de lendemain, le dernier effort d'un talent, d'une manière, d'une littérature, et accueilli sans effroi ni dégoût par une société qui allait être réveillée en sursaut au milieu de sa sécurité trompeuse, ce roman acquiert à nos yeux la valeur d'un renseignement historique. On a souvent parlé des épisodes sinistres, catastrophes ou crimes, assassinats ou suicides, qui sillonnèrent comme des éclairs cette dernière année de la monarchie, et servirent d'avant-coureurs au triomphe révolutionnaire. Pour nous qui préférerons toujours l'idée au fait et le sens moral des événements à leur jeu extérieur, aucun indice, aucun présage ne nous semble plus décisif que celui-ci : un écrivain célèbre, parvenu à la maturité du talent, descendant d'un pas de plus dans l'égout des civilisations corrompues, et en rapportant la *Cousine Bette*; une société souffrant qu'on l'outrage pourvu qu'on l'amuse, et consentant à se reconnaître dans un tableau qui, s'il était vrai, n'admettrait, comme dénoûment et expiation possibles, qu'une invasion de sauvages ou de barbares, purifiant par le fer et le feu cet amas de pourriture.

Le *Cousin Pons*, beaucoup plus ennuyeux, donne lieu à des ré-

flexions d'un genre analogue. Assurément, si l'on vous disait : Voici un roman dont le sujet peut honnêtement s'expliquer en quelques lignes. Un vieux musicien, modeste et pieux, est le *parent pauvre* d'une orgueilleuse famille bourgeoise, où on le reçoit assez mal, et où il joue le triste rôle de parasite. Il est pauvre, en effet; mais, depuis cinquante ans, il a collectionné avec tant de patience et de goût des tableaux et des objets curieux, que son cabinet, son musée, a acquis un prix énorme. Quelques indiscrétions en trahissent la valeur réelle, et dès lors il s'établit autour de ce vieillard, négligé et rebuté naguère, une de ces chasses à l'héritage où se mêlent, se battent et se culbutent amis, parents, subalternes et serviteurs; — si l'on vous disait cela, vous penseriez que, pour cette fois, une imagination, si malpropre qu'elle soit, n'a rien à salir dans une trame aussi unie, et que vous allez assister à un petit drame d'intérieur décrit à la loupe avec une netteté flamande. Eh bien, avec ces éléments si simples, l'auteur du *Cousin Pons* a trouvé moyen de promener son réalisme sur les images les plus dégoûtantes. Il a donné pour servante au vieux musicien la portière de sa maison, une madame Cibot, ancienne belle écaillère, âgée de quarante-huit ans, obligée de se faire la barbe et affectée d'un féroce embonpoint, ce qui ne l'empêche pas d'enflammer un Auvergnat, nommé Rémonencq, séduit à la fois par ses moustaches et les richesses du musée Pons. Cette madame Cibot est à noter, car elle rappelle encore une des manies et un des chagrins de M. de Balzac : les lauriers de M. Eugène Sue l'empêchaient de dormir, et ce fut un des châtiments de ce fantasque corrupteur, qu'un talent très-inférieur au sien obtînt des succès beaucoup plus retentissants. De là une noble émulation entre les deux athlètes du roman. M. Sue avait réussi avec la *Goualeuse*; M. de Balzac inventa la *Rabouilleuse*, et n'eut pas même le plaisir de balancer la vogue de sa rivale. Madame Pipelet avait eu les honneurs d'une popularité proverbiale; M. de Balzac créa madame Cibot, afin de montrer ce que pouvait être ce personnage de la portière parisienne entre les mains d'un vrai réaliste; et le public, qui s'était amusé de madame Pipelet, laissa passer madame Cibot sans la regarder. Donc, madame Cibot, décidée à tout pour avoir des rentes, va consulter un homme de loi, nommé Fraisier. Ici nous avons eu besoin de relire le texte pour nous assurer que nos souvenirs ne nous trompaient pas. Fraisier, espèce d'avoué marron, chassé de Mantes pour escroquerie et inconduite, n'est pas seulement un homme taré et véreux au moral : il a une maladie de peau dont il ne pourra guérir s'il ne parvient à transpirer; « et, nous dit l'auteur quelques pages plus loin, Fraisier, en passant dans le petit salon où l'attendait madame la présidente (la cousine riche du pauvre Pons), eut ce qu'aucun sudorifique, quelque puissant qu'il fût, n'avait pu produire encore sur cette peau ré-

fractaire et bouchée par d'affreuses maladies; il se sentit une légère sueur dans le dos et au front : « Je suis guéri, » se dit-il. — Pardon, une dernière fois, pardon de vous laisser entrevoir un coin de ces ordures; mais, si nous n'espérons pas convertir un seul des adorateurs attitrés de M. de Balzac, nous voulons au moins que les gens à demi fascinés par les bizarres prestiges de cette renommée ne puissent plus alléguer cause d'ignorance; nous voulons qu'on sache ce que touche et ce que montre, de quoi vit et se nourrit cet art nouveau, cet art superbe, si dédaigneux de nos vieilleries, si fier d'être débarrassé de toute entrave religieuse et morale, et prêt à nous accuser de je ne sais quelles pruderies aristocratiques si nous nous sentons le cœur soulevé par toutes ces vilenies. Il est facile de comprendre quel genre de drame peut s'agiter autour du lit de mort du vieux Pons, entre cette grosse portière, cet immonde Fraisier, et cet affreux Auvergnat, qui, par amour pour la Cibot, fait avaler à son mari du vert-de-gris à petites doses. Pour rasséréner le lecteur effrayé de ce bric-à-brac de laideurs morales, M. de Balzac a placé en présence de ces hideux personnages un candide musicien allemand, ami de Pons, le sieur Schmucke, qui est presque toujours en scène et qui parle constamment la langue Nucingen : « *Che ne feux pas audre chosse!... Che n'ai pessoin que t'eine hapilement t'ifer et ine d'édée... Ze n'esd pas dud! che feux eine zôme! gondand!...* » Et ainsi de suite; les discours de ce brave Schmucke, orthographiés patiemment d'après la prononciation tudesque, occupent au moins le quart du volume, et finissent par produire l'effet d'une charade allemande ou d'un rébus indéfiniment prolongé. Quelle noble et saine occupation pour l'esprit et pour le cœur que ce mélange de charabias et d'infamies! — « Otez-moi tous ces magots! » disait Louis XIV à propos des tableaux de Téniers. On a reproché au grand roi ces paroles, qui pourtant s'accordent bien avec la beauté et la majesté des œuvres accomplies sous son règne. On a demandé en ricanant s'il préférait au réalisme des Flamands la pompe flamboyante et théâtrale de Lebrun ou l'élégance *mignarde* de Mignard. Hélas! ce goût pour le beau, pour la représentation des grands côtés de la nature humaine, peut parfois amener quelque confusion dans l'art, y faire passer çà et là l'emphase et la fausse grandeur avant la vérité; mais, en somme, il explique comment un siècle, un pays, un souverain, se maintiennent à ces hauteurs où respirent à l'aise l'héroïsme et le génie, et lèguent au monde les noms de Corneille et de Bossuet, de Racine et de Molière, de Condé et de Turenne. Téniers, d'ailleurs, n'est que trivial et populaire; il n'a rien qui salisse l'imagination; il nous peint des paysans avinés et des paysannes montrant leurs jarretières : il ne les roule pas dans la fange et le fumier. Être à la fois dégoûtant et dangereux, par-

ler aux sens et révolter les sens : voilà un des traits distinctifs de l'école qui salue le *Cousin Pons* et le *Père Goriot* comme ses chefs-d'œuvre et ses modèles. Ne nous lassons pas de le répéter : ce n'est pas impunément que l'on abaisse le niveau moral de la littérature. En vain dira-t-on que le bien n'est pas le beau, que la vertu n'est pas le génie, que l'art peut faire des prodiges de puissance et de vérité en décrivant le laid et l'ignoble, et que notre manie d'élégance et de noblesse n'est que le souvenir obstiné d'un régime disparu. Erreur ! tout se tient, tout est solidaire dans l'imagination d'un peuple comme dans celle de ses écrivains et de ses artistes. La description complaisante du laid se lie à l'apologie du mal; l'apologie du mal, dans le monde de la pensée, est suivie de près par ses conquêtes dans le monde réel ; la dégradation des talents amène la dépravation des caractères, et tel symptôme douloureusement constaté par les moralistes se retrouve en germe dans tel succès ou tel ouvrage tristement signalé par les critiques.

Ainsi le *Lys dans la vallée*, le *Père Goriot*, la *Cousine Bette*, le *Cousin Pons*, nous livrent M. de Balzac tout entier, autant du moins que l'on peut saisir un génie si complexe et si accidenté d'après quatre de ses plus célèbres ouvrages. Le suivrons-nous ailleurs ? Il faudrait des volumes, et nous n'avons que des pages. Ce que nous nous sommes proposé ici, c'est moins l'étude complète et détaillée d'un *monument* qui lasserait l'attention la plus patiente avant qu'on en eût parcouru tous les coins et recoins, toutes les trappes et chausse-trappes, que l'indication rapide de tout ce qu'implique de mauvais et de vicieux, dans les mœurs d'une littérature, l'apothéose posthume de ce talent et de ces livres. Et cependant, même au point de vue purement littéraire, que de preuves à recueillir, que de réserves à faire, que de lacunes à montrer, que de choses fausses, agaçantes, obscures, fastidieuses, inintelligibles, avortées ! A cet homme, qui passe pour un grand inventeur, il a manqué une des qualités d'invention le plus essentielles, celle qui consiste à *trouver*, pour nouer et dénouer un récit, ces moyens à la fois vraisemblables et imprévus qui ressortent naturellement du choc des événements et des caractères. A ce génie toujours en éveil, qui connaissait par leur nom tous ses personnages, et dont l'œil d'aigle embrassait tout le vaste échiquier de ses romans comme le regard de Napoléon mesurait tout son champ de bataille, il a manqué une qualité indispensable de composition, celle qui assigne à chaque partie d'un livre sa valeur et sa proportion relatives. A cette tête millionnaire, où fourmillaient les trésors des *Mille et une Nuits* monnayés à l'usage de la comédie humaine du dix-neuvième siècle, il a manqué une qualité de quelque importance, sans laquelle toute fécondité est stérile : la variété. Presque toujours, chez M. de Balzac, le nœud et le dénoûment du drame sont empruntés, non pas à cet ordre

de sentiments et de faits qui forme le vrai domaine du romancier et où il est sûr de se rencontrer avec l'émotion ou la curiosité de son lecteur, mais à une physiologie, à une pathologie médicale, obscure, indécente ou absurde. Il est bien rare que, dans ses ouvrages, la fin réponde au milieu, et les derniers chapitres aux premières pages. Enfin, grâce à l'uniformité de certains procédés, à la répétition des mêmes noms et des mêmes personnages, presque tous ses romans ont un air de ressemblance.

Citons rapidement quelques exemples. Dans *Ursule Mirouët*, un des meilleurs récits de l'auteur, tout le commencement est excellent. Un vieux médecin matérialiste, converti par les grâces, la douceur et la piété de sa jeune pupille : quel thème délicieux pour un peintre sincère des délicatesses du monde intérieur et des mouvements mystérieux de l'âme ! Mais M. de Balzac, entraîné par sa haine contre les moyens simples, — autre indice de stérilité, — emploie, pour achever de convertir le docteur Minoret à la religion catholique, quoi ? Des consultations magnétiques ! Et il écrit cette phrase incroyable : « Le magnétisme, la science favorite de Jésus-Christ et l'une des puissances divines remises aux apôtres, » etc.... — Sans même sortir de la littérature, ce sont là de ces énormités qui suffisent à gâter un livre, non-seulement pour le lecteur chrétien, mais pour le lecteur sensé. Dans la *Fleur des pois*, qui s'est appelée plus tard le *Contrat de mariage*, la physionomie des deux notaires, maître Mathias et maître Solonet, est parfaite ; rien de mieux posé que la scène où Mathias, le notaire de l'ancien temps, dispute à l'élégant Solonet, le notaire moderne, la fortune de son client, Paul de Manerville. Tournez la page : ce petit drame, si bien noué, se dénoue par une de ces ténébreuses et immorales conventions d'alcôve conjugale, également révoltantes pour l'honnêteté et pour le goût. Le *Colonel Chabert*, qui s'intitule aujourd'hui la *Femme à deux maris*, — ces changements perpétuels de titres et de cadres ne prouvent-ils pas à quel point l'auteur était peu sûr de ses sujets et de sa manière ? — le *Colonel Chabert* nous montre, au début, une étude d'avoué peinte de main de maître ; l'entrée de ce vieux débris de la grande armée, sa conversation avec l'avoué Derville, sont saisissantes ; mais, dès que le colonel se retrouve avec sa veuve remariée à un grand personnage de la Restauration, nous retombons dans les confidences d'oreiller, et le conte devient insupportable. Dans les *Illusions perdues*, les cinquante dernières pages sont admirables. L'enlèvement de Lucien de Rubempré par madame de Bargeton, leurs premières impressions à Paris, le désenchantement rapide qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, tout cela, sauf l'incorrigible abus des de Marsay, des Montriveau et des Vandenesse, forme un tableau achevé. Par malheur, pour arriver là, il faut subir trois cents

pages illisibles, la société de province travestie en d'ignobles caricatures. La *Vieille Fille* a un chapitre charmant, c'est celui où mademoiselle Cormon attend M. de Troisville, qu'elle croit célibataire; le reste est infect, et l'amour de l'adolescent Athanase pour mademoiselle Cormon, la peinture de cette grosse vieille fille de quarante-huit ans, tourmentée par les humeurs âcres du célibat, et courtisée par deux vieux libertins, rentrent dans ce que je ne crains pas d'appeler l'auge à Balzac. *Modeste Mignon*, sauf la dédicace, commence à merveille; je ne puis résister à l'envie de citer ces lignes dédicatoires; car enfin Buffon n'a pas tort, le style c'est l'homme :

« A une étrangère. — Fille d'une terre esclave, ange par l'amour, démon par la fantaisie, enfant par la foi, vieillard par l'expérience, homme par le cerveau, femme par le cœur, géant par l'espérance, mère par la douleur et poëte par tes rêves, à toi cet ouvrage, où ton amour et ta fantaisie, ta foi, ton expérience, ta douleur, ton espoir et tes rêves sont comme les chaînes qui soutiennent une trame moins brillante que la poésie gardée dans ton âme, et dont l'expression, quand elle anime ta physionomie, est, pour qui t'admire, ce que sont pour les savants les caractères d'un langage perdu. »

Je ne change pas une syllabe, et je laisse à mes lecteurs le soin de calculer tout ce qu'un pareil galimatias suppose de désordre dans une case quelconque du cerveau. Quoi qu'il en soit, tout le prologue de *Modeste Mignon* est plein de cette anxiété vague, de cet intérêt inquiétant, qui répond parfaitement à la poétique du genre. Mais M. de Balzac ne tarde pas à enfourcher un de ses *dadas* les plus têtus, le *dada* des duchesses, et le voilà conduisant ses personnages à une chasse royale, où des noms augustes, deux fois consacrés par l'exil et par la mort, sont entremêlés aux équipées de mesdames d'Espard, de Maufrigneuse, et de la duchesse de Chaulieu, aristocratique beauté de cinquante-six ans, dont l'auteur a fait la rivale de *Modeste Mignon*. Dans *Splendeurs et Misères des courtisanes*, la lutte entre l'agent de police Peyrade, et l'abbé Herréra (Vautrin, Jacques Colin, Trompe-la-Mort, toujours le même héros) émeut et amuse comme un mélodrame bien corsé. Mais cet épisode n'a aucun rapport avec le titre, qui tient dix fois plus que ce qu'il promet ; c'est hideux, et lorsqu'au dénoûment on voit la magistrature française, que dis-je ? le clergé et la grande aumônerie (encore un des *tics* de M. de Balzac !) compromis dans une intrigue de forçats et de filles perdues, lorsqu'on voit les inévitables patriciennes, les dames de Maufrigneuse et de Sérizy, accourir dans le préau et la geôle pour sauver de l'échafaud ou du suicide un escroc mené en laisse par un scélérat, on ne sait si l'on doit maudire ou plaindre l'aveuglement d'une société qui répond à de tels outrages par des applaudissements et des couronnes.

Sortons de ces détails, qui restent nécessairement trop incomplets, et qui éparpilleraient notre critique. Deux ou trois vues générales s'accorderont mieux avec l'ensemble de cette étude littéraire. On ne saurait quitter M. de Balzac sans rappeler ce qui le distingue entre tous les romanciers féconds, sa persistance à ramener, d'un roman à l'autre, les mêmes acteurs, à remplir chacun de ses récits d'allusions innombrables aux récits qui précèdent ou qui suivent, à forcer ses lecteurs de s'en souvenir pour comprendre ce qu'il leur raconte, à se créer enfin, pour et par son bon plaisir, un monde à lui, qui n'est ni idéal ni réel, monde interlope entre la fiction et la réalité, où l'histoire de la veille se continue dans celle du lendemain, où la nouvelle d'aujourd'hui explique celle d'hier. Ce trait seul suffirait pour nous indiquer ce qu'il faut penser de la fécondité, de la vérité et de la variété de M. de Balzac. Évidemment, s'il avait été, comme on le dit, l'inépuisable créateur de drames, de personnages et de caractères, il n'aurait pas eu besoin de reproduire sans cesse les mêmes rôles s'agitant sur les mêmes planches. S'il eût été sûr d'être dans le vrai, il n'aurait pas, pour faire croire aux sentiments et aux actions de ses héros, instinctivement senti la nécessité de les faire vivre entre eux, de les rendre vraisemblables les uns par les autres, de les entourer d'une atmosphère toute spéciale, propice à une végétation artificielle, meurtrière pour une vie véritable. S'il eût eu le goût et le génie de la variété, il eût compris le fond de monotonie qu'il infligeait à ses romans par le retour continuel de noms cent fois redits et de figures cent fois exhibées. Considérée en elle-même, cette méthode, ou plutôt cette manie, est déplorable. L'art, la poésie, le roman, ne peuvent émouvoir et plaire qu'à la condition d'exprimer d'une façon exquise un moment, une attitude, une phase rapide de la figure ou de l'âme, du sentiment ou de la pensée. Il en est de leurs créations enchanteresses comme de ces beaux jours, de ces fugitives ivresses que l'on entrevoit dans le lumineux lointain du passé, et qui perdraient toute leur douceur et tout leur charme si l'on essayait de ressaisir ce qui nous les a donnés. Ces touchantes aventures qui ont compté, comme *Clarisse* pour madame de Staël, parmi les événements de notre jeunesse, ces idéales images qui nous sont vaguement apparues, un matin, sous les voiles radieux du roman ou de l'élégie, qu'on s'obstine à nous les montrer plus tard, dans de nouveaux cadres, dans des situations nouvelles, en précisant le trait, en allongeant l'histoire, en dissipant la brume et le mystère, le charme est rompu ; ce qui nous avait ravis nous laisse insensibles, et l'on nous gâte l'émotion restée au fond de nos cœurs, comme on gâte une liqueur précieuse conservée au fond d'un vase en y versant du vin frelaté. C'est pour cela que les *Suites* n'ont jamais réussi au théâtre,

malgré le prodigieux talent de Beaumarchais, le *Mariage de Figaro* nous a toujours paru d'une mortelle tristesse, et la *Mère coupable* est lugubre. C'est aussi cette faute qu'ont commise nos illustres, lorsqu'ils nous ont répété et expliqué dans les *Mémoires* de leur âge mûr ce qu'ils nous avaient si bien dit dans leur jeunesse. Chateaubriand nous a gâté Amélie, et Lamartine Elvire. Cette faute, M. de Balzac l'a commise sous toutes les formes, avec toutes les circonstances aggravantes, et sur des personnages qui ne valent ni Elvire ni Amélie. Grâce à ces éditions multipliées des mêmes figures, celles qui nous avaient plu d'abord nous paraissent fastidieuses, et celles qui nous avaient déplu nous deviennent intolérables.

Un autre défaut capital, qui déroute et impatiente à tous moments le lecteur de M. de Balzac, c'est cet absurde mélange, dans une société toute contemporaine, de l'élément fictif avec l'élément réel. Il cumule ainsi tous les inconvénients du roman historique, sans un seul de ses avantages. La première condition du roman historique, c'est le lointain; c'est que les événements ou les acteurs fournis par l'histoire et servant de trame solide à une broderie romanesque soient séparés de nous par un intervalle assez grand pour que la fiction et la réalité puissent se fondre, pour que le roman soit le complément et non pas le démenti de l'histoire. A coup sûr, la Révolution française, la Vendée, les scènes de régicide et de terreur, les grandes guerres de l'Empire, pourraient être d'admirables cadres de romans; et cependant l'on hésite; il semble qu'on en soit trop près pour avoir le droit d'y rien changer ou d'y rien mêler, que des traditions toutes récentes, des souvenirs tout frémissants, dénonceront le point de soudure entre le fait dont on s'empare et celui qu'on va y ajouter : et lorsque, irrésistiblement entraîné par la pathétique grandeur de ces épisodes, on tente l'aventure, on reconnaît vite qu'on s'est trompé, que le vrai et l'*imaginé* tranchent trop crûment l'un sur l'autre, qu'hommes et choses ne peuvent acquérir que par la fuite des années et des siècles ces proportions flottantes, ces idéales perspectives, nécessaires à l'alliance du roman et de l'histoire. Que dirons-nous donc de M. de Balzac, qui, en pleine Restauration ou sous le gouvernement de Juillet, place des personnages chimériques et impossibles dans des situations et sous des étiquettes qui nous rappellent immédiatement des visages connus et des noms propres? Lorsqu'il nous représente, par exemple, son de Marsay poussé aux affaires et devenant ministre à la suite de la Révolution de 1830, nous savons très-bien qu'aucun des ministres d'alors ne ressembla, même de loin, à ce dandy aux mains de femme, chantant comme Rubini. Lorsqu'il nous parle d'un baron de Canalis, grand poëte de la Restauration, nous ne pouvons ignorer que ce Canalis, qui n'est ni Lamartine ni Victor Hugo, n'a pas existé. Ce ne sont là, après

tout, que des peccadilles, les abus d'un mauvais système : mais on éprouve une impression plus pénible et plus irritante lorsque ces femmes, dont l'invention et le monopole appartiennent, Dieu merci! à M. de Balzac, ces patriciennes apocryphes, toujours prêtes à jeter leur couronne ducale aux orties de la bohème, sont placées par le romancier à la cour de Louis XVIII ou de Charles X, en présence des princes et des princesses de la maison de Bourbon, et lorsque cette histoire d'hier, dont quelques acteurs vivent encore, nous est offerte comme étroitement liée aux prouesses galantes de ces dames. On hausse les épaules quand on voit l'auteur de la *Physiologie du mariage* se poser tout à coup en professeur de politique transcendante, traiter les chancelleries et les ministères comme s'il s'agissait du boudoir d'Esther Gobseck ou de la pension bourgeoise de madame Vauquer, et discuter gravement les influences de la Congrégation ou du Centre gauche, de l'extrême Droite ou de la grande Aumônerie, entre l'exhibition d'une courtisane et l'arrestation d'un galérien. La grande Aumônerie surtout revient, à chaque instant, dans les romans de M. de Balzac : elle protége Lucien de Rubempré; elle dirige Canalis; elle marie celle-ci, elle destitue celui-là; elle mêle le parfum de ses grâces épiscopales au musc et au patchouli des duchesses. Où donc M. de Balzac l'avait-il connue? Avaient-ils gardé les Vautrin ensemble?

Tout cela, ce n'est encore que critique littéraire, question de goût et de convenance : avant de terminer cette étude si incomplète, nous voudrions la rattacher à une idée plus sérieuse, à celle qui nous a poussé vers ce travail difficile et périlleux. Nous ne l'aurions pas entrepris s'il ne s'était agi que de dénoncer tel ou tel livre de M. de Balzac ou même de discuter son plus ou moins de talent; car nous n'aimons pas à remuer la cendre de ceux qui ne sont plus, et à ramener les vivacités de la polémique sur un terrain que la mort semble protéger et consacrer. Mais, en dehors de ce talent et de ces livres, il y a la trace que M. de Balzac a laissée parmi nous; il y a la direction funeste qu'il a imprimée à une partie de la littérature contemporaine; il y a l'ensemble de sentiments mauvais, de goûts dépravés, de penchants matériels et corrupteurs, cachés sous l'admiration qu'il inspire, et contenus en germe dans sa succession. C'est là ce qui nous a frappé, et ce qu'il nous a paru utile de signaler, non-seulement à nos amis, mais à des hommes séparés de nous par des abîmes, et qui n'ont pas l'air de s'apercevoir de l'injurieux démenti infligé par ce fétichisme à leurs plus chères croyances. Quoi! ces hommes se vantent de posséder la religion de l'avenir, les problèmes et les espérances de la perfectibilité humaine; au milieu des ruines de tant d'illusions et d'enthousiasmes, dans un monde rapetissé et endurci par la soif du lucre et les intérêts positifs, ils prétendent conserver encore une foi politique et sociale;

ils forment une petite Église, hélas! bien dépeuplée, d'adorateurs fidèles à l'Idée, à la liberté, au progrès: et ces paladins de la révolution chevaleresque, de la démagogie sentimentale, prennent pour type, pour modèle, pour idole, qui? Un écrivain qu'on ne peut lire et savoir par cœur sans désespérer de l'humanité comme d'une agonisante qu'il faut laisser mourir dans sa pourriture ou jeter par pitié dans la fosse commune; un observateur si profond, si infaillible, si impitoyable, qu'après l'avoir lu on ne peut plus croire à d'autre morale qu'à celle du succès, à d'autre autorité qu'à celle de la force; un logicien si inflexible et si absolu, que, si l'on admet les créations de sa pensée à faire loi dans le monde réel et à passer dans la vie publique, la société n'a plus d'autre alternative qu'un chaos avec des galériens pour rois et des courtisanes pour reines, ou un despotisme féroce, représenté au sommet par le préfet de police et à la base par l'argousin; un fantaisiste si puissant et si hardi, qu'avec lui le vice, la vertu, le crime, le bien, le mal, le devoir, le pain quotidien de la conscience, perdent leur signification reconnue, se déplacent d'un extrême à l'autre, et échangent complaisamment leurs grandeurs et leurs ignominies; un peintre si exact et si alléchant du bric-à-brac de la corruption mondaine, que ses lecteurs et ses néophytes, affriandés par ses peintures, ne peuvent plus rêver que jouissances sensuelles, merveilles du luxe, beautés de la matière et de la forme, et abandonner aux imbéciles le brouet noir des dévouements obscurs et des convictions austères! Ainsi l'opinion qui, pour être, sinon raisonnable, au moins possible, aurait le plus besoin de s'appuyer sur des âmes fortement trempées, sur un régime sobre et sain, sur une société préparée au bonheur et à la liberté de tous par l'abnégation et la vertu de chacun, prend pour patron le romancier du dandysme blasé, du scepticisme voluptueux, du sybaritisme sophistiqué ou libertin, du matérialisme déguisé ou brutal, de l'athéisme enfin, dernier mot, plus ou moins déguisé, de cette *Comédie humaine*: l'athéisme, cet allié naturel de l'immobilisme et de la tyrannie; car, dans un monde sans Dieu, il ne peut y avoir que des hommes sans foi, et des hommes sans foi ne peuvent être gouvernés que par une loi sans âme et sans frein. Contradiction inouïe! il vous faudrait, pour légitimer vos utopies, des Cincinnatus, des Washington, des Franklin, des modèles de simplicité primitive, d'austérité républicaine; et vous leur donnez, pour leur apprendre à lire, un professeur d'absolutisme!

Absolutisme! ce mot nous rappelle un des titres de M. de Balzac, un reproche souvent adressé à des partis que l'on accusa, que l'on accuse encore d'avoir paru se soucier médiocrement du concours de cette plume *prodigieuse*. Ces partis ne sont pas les nôtres. Dieu merci! absolutisme et christianisme ne furent jamais synonymes; la foi reli-

gieuse est, dans le bon sens du mot, beaucoup plus libérale qu'on ne le pense, et surtout que ne le disent les gens intéressés à perpétuer les malentendus. Nous n'avons donc à assumer ou à décliner, dans les prétendues opinions de M. de Balzac, aucune sorte de responsabilité. Mais, en supposant que ceux qu'on appelait, à cette époque déjà éloignée, les partisans du droit divin, les défenseurs du trône et de l'autel, n'aient pas été bien empressés d'accepter M. de Balzac pour auxiliaire, où serait le mal? Faudrait-il voir là une preuve d'inintelligence ou d'ingratitude? Ils se seraient, au contraire, montrés plus conséquents, plus préoccupés de la dignité et de l'unité de leurs principes, que ne le sont aujourd'hui les doctrinaires et les raffinés de la démocratie, saluant M. de Balzac comme leur prophète et leur apôtre. Il ne peut y avoir, en effet, ni religion vraie ni politique stable sans autorité morale, et ce n'est pas cette autorité que proclame le célèbre écrivain; c'est une main de fer telle qu'il la faut pour dompter une société matérialiste; c'est une puissance implacable, à qui peu importe de persuader ou d'éclairer les âmes, pourvu qu'elle maîtrise les volontés et les corps. Sensualisme, matérialisme, fatalisme, despotisme, tout cela se tient et s'enchaîne : maintenant, que cette puissance, cette *ultima ratio*, apparaisse avec un caractère théocratique ou monarchique; qu'elle s'affuble même d'une robe de cardinal ou d'inquisiteur : on pourra, pour être fidèle à un système ou mieux s'obstiner dans un paradoxe, la glorifier encore sous cet habit et sous cette forme; ce que l'esprit chrétien aura à y gagner, je le cherche vainement. Or voilà comment M. de Balzac a compris et professé l'absolutisme. Prenant, par je ne sais quel caprice aristocratique, le contre-pied des doctrines de M. Eugène Sue, mais, comme lui, s'adressant à un monde qu'il dépouillait de toute loi morale et de toute croyance, il a été absolutiste, comme M. Sue est socialiste et démagogue. Il a pris pour idéal Richelieu ou Ximénès, comme M. Sue Robespierre ou Babeuf. Au fond, les distances sont moindres qu'elles ne le paraissent, et ce n'est pas la première fois que ces deux principes, d'apparence si contraire, se seraient combinés pour tromper et opprimer les hommes. Chaque parti d'ailleurs entend son honneur à sa manière, et l'on ne doit pas blâmer ceux qui regardent certaines alliances comme plus compromettantes et plus onéreuses que certaines inimitiés. On a pu être arriéré en politique, confondre mal à propos la défense du trône avec celle de l'autel, rêver même follement le retour de choses à jamais disparues, et ne pas être très-flatté de l'idée de les voir revenir en compagnie de la Rabouilleuse, d'Esther Gobseck, de Jacques Collin, de madame Marneffe et de Joséfa. En outre, est-il bien sage de trop se fier à ces preux d'un autre âge, à ces disciples avérés des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, qui d'une main saluent la croix et l'oriflamme, et

de l'autre écrivent des romans licencieux? Comme les partis savent lire, il arrive un moment où l'on exhume ces péchés romanesques et littéraires, et il est fort peu agréable alors de s'entendre dire que de telles rigueurs d'absolutisme peuvent s'allier à de telles licences de plume, qu'on peut à la fois penser comme M. de Maistre et écrire comme M. de Laclos.

Les partis se transforment ou se morcellent; le temps crée, à chaque génération nouvelle, de nouveaux aspects qui s'éloignent et disparaissent à leur tour : les opinions des hommes subissent les conditions de l'inconstance et de la mobilité humaines. Mais il existe dans le monde une force, une grâce, une influence, toujours présentes, toujours vivantes; une puissance anonyme et charmante qui résiste à nos variations sociales. Celle-là, je voudrais la prémunir à la fois contre un danger et contre une insulte : les femmes, assure-t-on, forment le public le plus sympathique, le plus dévoué à M. de Balzac; c'est à elles qu'il doit la meilleure partie de sa gloire : — « La femme appartient à M. de Balzac, » a dit un critique célèbre, et on le répète après lui. Non, je ne puis pas, je ne veux pas le croire; le rouge monterait au visage des lecteurs les plus enthousiastes de Balzac si on leur disait que leur mère ou leur femme, leur fille ou leur sœur, ressemblent à ses héroïnes : ces femmes et ces mères, ces sœurs et ces filles, auraient-elles donc moins de scrupule et de pudeur? Phryné ou Aspasie sous la menteuse étiquette et le faux blason de la grande dame, le bienfait de la réhabilitation évangélique perdu de nouveau pour la femme et s'engouffrant dans la fange du sensualisme : voilà le type de M. de Balzac, voilà, en cent éditions différentes, la figure qu'il offre à l'admiration et à l'émulation de ses lectrices. Est-ce là ce qu'elles veulent ou ce qu'elles regrettent? Est-ce par ce retour au paganisme qui les faisait esclaves, est-ce par cet oubli de leur mission divine, qu'elles se feront honorer, obéir, aimer? Je comprends qu'on ait pu dire qu'elles préféraient un détracteur passionné et fanatique comme Rousseau à un panégyriste glacial comme Thomas : et encore! mais Balzac n'est ni passionné ni fanatique; il a les indiscrétions, les privautés, les conjectures, les imaginations flétrissantes d'un Chérubin de cinquante ans, qui se glisserait par fraude dans la chambre à coucher, ou ferait jaser la caméristе sur les faiblesses de sa maîtresse. Casuiste profane et profanateur, il semble toujours prêt à abuser d'une confidence, à grossir un aveu, à interpréter un regard, à fureter dans un tiroir, à escamoter un billet perdu. Ses prétentions exorbitantes à la sagacité, à l'intuition, l'entraînent à décrire ce qu'il n'a pas vu, à écouter ce qu'on n'a pas dit, à inventer ce qui n'existe pas. S'il est vrai que tous les sentiments tendres et doux, tous ceux où les femmes excellent et qui assurent leur influence, ont

besoin de demi-jour et de mystère, quoi de plus contraire à leur autorité et à leur charme que cette dissolvante analyse où toute ombre se dissipe, où tout voile se déchire, où les secrets du cœur et les délicatesses de l'âme se jugent par des procédés physiologiques ou des dissections chirurgicales? Depuis quand les femmes préfèrent-elles au bouquet du fiancé le scalpel de l'anatomiste? à l'amoureux tremblant, rempli d'illusions naïves, le vieux docteur qui ne respecte rien parce qu'il croit savoir tout? Le roman, pour les femmes entraînées à ces dangereuses lectures, c'est l'amant; eh bien, M. de Balzac n'est pas l'amant, il est le médecin; un médecin, qui ne guérit pas, mais qui tue. Quel titre aurait-il donc à leur enthousiasme? Serait-ce, par hasard, cette absurde manie de prolonger, au delà des limites ordinaires, la jeunesse féminine, de prêter à ses héros des passions persistantes pour des femmes de quarante, de cinquante et même de soixante ans? Cet hommage dérisoire n'est qu'un outrage de plus; il réduit tout le charme, tout l'empire des femmes à la durée d'une beauté passagère; il implique pour elles la nécessité d'être belles et de paraître jeunes, sous peine de tomber dans l'abandon et le néant; il les condamne à ne régner que par la chair et les sens, reines d'un jour, esclaves et instruments d'un maître, jouets d'un caprice éphémère voués d'avance au dégoût et au mépris; il exalte la portion périssable de leur être pour destituer la portion divine et immortelle. Encore une fois, n'est-ce pas les ramener aux humiliations de la femme païenne? n'est-ce pas les avilir en ayant l'air de les célébrer? n'est-ce pas leur ravir tout ce que le christianisme leur a donné? La question est nette, et cinquante volumes sont là pour la résoudre; si cependant nous nous trompions, si réellement les femmes avaient pour ce corrupteur à froid une préférence incorrigible, alors tout serait dit. L'éducation de la société à venir, la dignité et l'honnêteté de la vie privée, la sécurité et la douceur du foyer domestique, tout cela est entre leurs mains. Il est facile de prédire ce qu'elles en feraient avec Balzac pour conseiller et pour précepteur.

Mais non, la bonne compagnie, la bonne littérature, résisteront, nous l'espérons encore, à cet engouement désastreux qui ressemble à une abdication morale; elles ne laisseront pas s'acclimater cette gloire frelatée au delà de ces zones malsaines où elle s'est épanouie, et qui lui servent d'atmosphère naturelle. Les honnêtes gens, les honnêtes femmes, les esprits sérieux et délicats, comprendront qu'il y a des affinités profondes, des solidarités intimes, entre les désordres littéraires et les décadences sociales, entre les aberrations du goût et la dégradation des mœurs, entre les difformités de la langue et les turpitudes de la pensée. Ils comprendront qu'ils perdraient le droit de se plaindre de l'abaissement des caractères, de l'avidité des instincts, de

l'affaissement des croyances, du culte de la matière et de l'or, du naufrage des libertés et des espérances d'autrefois, s'ils encourageaient, par une adhésion complaisante, ce *crescendo* de succès décerné à des œuvres où se traduit en aventures et en images tout ce qu'ils subissent dans la littérature, tout ce qu'ils déplorent dans la société. L'apothéose de M. de Balzac, puisque tel est le véritable sujet de cette étude, ne dépassera plus les limites de ce *demi-monde*, ainsi nommé par un des siens, et dont les héros et les grandes dames sont libres de se reconnaître dans la *Comédie humaine*. C'est là son royaume et son temple; nous n'avons pas à l'y suivre : c'est là aussi que ce talent immense, mais détestable, trouvera, en attendant mieux, sa punition immédiate : car, si rigoureux qu'on nous juge envers l'auteur des *Parents pauvres*, si violentes qu'aient pu paraître quelques-unes de nos attaques, si emporté que nous soyons dans cette lutte inégale, il y aura toujours contre M. de Balzac une satire plus sanglante que toutes les nôtres : c'est le spectacle que nous donnent ses héritiers et ses disciples.

ARMAND DE PONTMARTIN.

MÉLANGES

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ

AU SUJET DE LA POLÉMIQUE RELIGIEUSE [1].

« Mes chers coopérateurs,

« Je connais l'excellent esprit qui vous anime. Tout entiers à l'exercice de votre saint ministère, vous ne vous êtes point préoccupés des débats soulevés récemment entre les journaux. Aussi me suis-je abstenu, jusqu'à ce jour, de vous donner des avis sur la conduite que vous aviez à tenir parmi toutes ces vives controverses.

« Les journaux de diverses nuances ont été lus par les ecclésiastiques de mon diocèse, par ceux mêmes qui approchaient le plus de ma personne. J'étais bien aise que vous jouissiez de cette liberté dont vous faites un si bon usage : j'avais la confiance que, demeurant calmes, fidèles à tous vos devoirs, vous sauriez vous préserver du danger qui résulte toujours de l'ardeur de la polémique religieuse. Conservez bien ce bon esprit, mes chers coopérateurs, ne vous passionnez pour aucun journal religieux, quel qu'il soit ; défiez-vous de ceux dont le ton est hardi, tranchant ou ironique. La religion n'aime pas qu'on use de telles armes, la vérité n'a pas d'ordinaire ces airs impétueux. Désirez, toutefois, que les hommes d'un talent remarquable en fassent usage pour la défense de la religion, en se montrant modestes et charitables ; à Dieu ne plaise que nous voulions leur ruine ou leur accablement.

« Je vous conseille de ne point employer un temps notable à la lecture des journaux ; et de fait, après nos fonctions laborieuses et continues, la préparation qu'elles exigent ; après la prière, l'étude de la théologie, des livres saints, de l'histoire ecclésiastique, vraiment il ne nous reste que bien peu de loisir. Pourtant il n'est point inutile au prêtre de suivre le fil des événements publics, il est bon qu'il ne soit pas totalement étranger à ce qui se passe d'important dans son propre pays, et surtout dans le diocèse qu'il habite ; mais ce qui doit l'intéresser avant tout, c'est le progrès de la religion, le bien de l'Église. L'amour de la sainte Église est toujours vivant dans le cœur d'un bon prêtre, il se réjouit de ses succès, il s'afflige de ses épreuves, il applaudit à ses triomphes, il gémit lorsqu'il la voit divisée, il prie pour sa paix. Oh ! que vous faites bien, nos très-chers coopérateurs, d'éviter toute contestation entre vous au sujet des journaux ! Craignez jusqu'à l'apparition de cet es-

[1] Ces lettres ont paru, il y a bientôt un mois, dans tous les journaux. Elles ont une telle importance, dans les circonstances présentes, que leur place nous a semblé marquée dans ce Recueil.

prit contentieux et redoutez ses plus légers symptômes; ne portez qu'une médiocre attention aux questions qui sont de celles dont parle l'Apôtre, *qui engendrent des querelles* : c'était le conseil du saint Évêque de Genève; lisez ses lettres à ce sujet. Hélas! quelquefois l'Église est plus éprouvée par les dissentiments de ses enfants que par les attaques qui lui viennent du dehors.

« Et ici je vous ouvre mon cœur, mes vénérables coopérateurs, et je vous dis en confiance que j'ai été peiné de tout ce qui s'est passé, pendant quelques mois de cette année, à l'occasion des journaux. Je vous dirai que je conçus alors le projet d'une lettre que je me proposais d'écrire à un prélat de mes amis. Mais, avant de donner suite à ce projet, je désirais le communiquer à ceux de mes collègues qui m'étaient plus connus et avec qui j'avais pu entretenir des rapports particuliers. Mon intention n'était pas de demander une adhésion explicite, mais seulement des avis. Je vous avoue que je fus consolé en lisant les réponses de ces prélats, si pleines de franchise, de cordialité et de sagesse. Je les conserve toutes soigneusement, elles sont bien propres à faire apprécier notre époque. Trente et un prélats voulurent bien me dire qu'ils trouvaient mes réflexions vraies, utiles, très-modérées. Je suis persuadé qu'un bon nombre d'autres eussent été du même sentiment, si je m'étais permis de les consulter. Ce qui m'encouragea surtout, c'est que plusieurs m'exprimèrent que mes réflexions n'étaient pas de nature à produire de l'irritation; c'était tout ce que je souhaitais. Aimant tous mes vénérables frères dans l'Épiscopat, j'étais bien éloigné de vouloir dire un mot qui pût leur causer la moindre peine.

« Au reste, le ton et l'esprit de ma lettre le font assez connaître. Seulement, je craignais qu'une manifestation quelconque ne vînt rompre le silence qui régnait enfin, et que tous appelaient de leurs vœux. Cette crainte était partagée par plusieurs de mes vénérables collègues. Tous, nous pensions qu'il fallait attendre le moment opportun de parler. Maintenant que ces vifs débats entre les journaux ont cessé et paraissent ne devoir plus se reproduire, je crois utile de vous communiquer cette lettre, que j'ai adressée à monseigneur l'Évêque de Viviers. Les principes qui y sont posés seront utiles en tout temps, ils serviront à vous affermir dans votre conduite passée et à vous prémunir contre le danger que l'on doit appréhender pour l'avenir; afin que, si plus tard quelqu'un voulait contester et se livrer à tout l'entraînement des questions irritantes, vous puissiez lui répondre : *Pour nous, nous n'avons pas cette coutume.*

« Serrons-nous, nos très-chers coopérateurs, autour du prince des pasteurs, Pie IX, étant tous pleins d'affection et de dévouement pour sa personne. Conservez dans votre cœur les paroles par lesquelles nous avons ouvert notre Synode de 1854 [1]. Soyez toujours soumis, comme vous l'êtes, aux puissances

[1] Aussi se garderont-ils de l'exagération de certains esprits, qui ne croient pas pouvoir relever l'autorité du Saint-Siége sans abaisser celle des Évêques, ni louer convenablement les Evêques sans porter atteinte à la puissance suprême du Souverain Pontife. Toujours en tout, au contraire, ils vénéreront dans la personne du pontife suprême le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre; ils se soumettront de tout cœur à la souveraine et universelle juridiction qu'il exerce, de droit divin, aussi bien sur les pasteurs que sur les fidèles. Mais ils reconnaîtront en même temps, avec tout le respect qu'ils doivent, l'institution divine des Évê-

établies de Dieu ; respectez les autorités civiles, les magistrats qui tiennent leur pouvoir du Prince qui nous gouverne. Vous prierez de cœur pour tous, comme saint Paul nous le recommande. Vous accomplirez votre saint ministère, vous édifierez les peuples, et vous continuerez à faire voir, par votre conduite, que vous savez *rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.*

« Recevez, mes chers coopérateurs, l'assurance de mes sentiments dévoués et affectueux.

« † L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

« Chartres, le 22 novembre 1856. »

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

ADRESSÉE A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VIVIERS ET COMMUNIQUÉE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

« MONSEIGNEUR,

« Ce qui se passe actuellement est de nature à induire en erreur bien des gens. Permettez-moi de vous communiquer quelques observations qui se présentent à ma pensée au moment où de nouveaux débats s'élèvent à l'occasion des journaux.

« D'abord, la lettre encyclique de Sa Sainteté Pie IX ne justifie les assertions d'aucun journal en particulier : évidemment ce serait aller trop loin que d'avancer une semblable proposition ; elle ne tendrait à rien moins qu'à compromettre l'autorité apostolique, si cette autorité sacrée pouvait jamais être compromise. Il est vrai que le Saint-Père, supposant qu'il y a des hommes qui veulent défendre la religion, propager la véritable doctrine, soutenir les droits du Saint-Siége, invite les Évêques à encourager et à avertir ces écrivains vraiment catholiques, afin qu'ils puissent continuer l'œuvre qu'ils auraient commencée ; mais ceci n'est point la justification de tel ou tel journal. Il y aurait en effet erreur à enseigner que les laïques doivent s'abstenir de défendre la religion, de propager la doctrine de l'Église : ils l'ont fait souvent avec succès. Les journaux qui suivent la même voie, bien qu'ils ne soient pas nécessaires à l'Église, peuvent lui être très-utiles. Mais, quant aux jugements touchant le fond de la doctrine, quant à la distinction entre l'opinion et le dogme, à la qualification des divers sentiments suivis par les auteurs catholiques ; en un mot, quant à l'enseignement chrétien proprement dit, les journaux rédigés par les laïques n'ont pas reçu mission de s'y livrer. Nous ne reconnaissons pas cette chaire, et ce n'est point là que les fidèles puiseront toujours la saine et incontestable doctrine.

« J'avoue, Monseigneur, que j'ai été étonné des alarmes du journal l'*Univers*. Si sa doctrine est exempte d'erreurs et de contradictions manifestes, s'il n'y

ques, qui sont les pasteurs ordinaires des diocèses, les successeurs des apôtres, et qui forment la partie principale de l'ordre hiérarchique, ayant été établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu. (*Traduction imprimée en regard du texte latin dans les exemplaires du Synode de Chartres. Chap. prél.*, p. 15.)

a que de légères méprises suffisamment réparées par le contexte, quelques mouvements de vivacité excusable à raison du ton ordinaire, qui serait celui de la modération et de la charité, l'*Univers* n'a rien à craindre ; il a tout intérêt à vouloir qu'on l'examine, que l'on compulse, que l'on confronte. Celui qui est dans la vérité ne craint pas la lumière. L'affaire des journaux est de discuter ces points entre eux. La vérité ne peut qu'y gagner, et l'on se garde mieux alors de croire sur parole le journal qui nous arrive à point nommé tous les matins.

« On a dit que l'*Univers* était lu partout, qu'il était le grand journal, celui qui donne l'aliment et la vie aux autres feuilles religieuses... Je ne sais s'il en est ainsi; mais, si le fait était prouvé, ce serait une raison de plus d'examiner son esprit et ses tendances. Une erreur, quelle qu'elle soit, n'est jamais sans fâcheuses conséquences. Il y a danger à laisser s'infiltrer dans le clergé des idées peu justes en philosophie, histoire, littérature, etc. Cette semence est petite, si vous le voulez; mais elle produira son fruit. Je sais que le grand péril est dans cette raison orgueilleuse qui, voulant se séparer de la foi, perd l'appui divin, se détourne de sa fin et ne trouve plus que doute et néant. Mais ne vous semble-t-il pas, Monseigneur, qu'il y a péril aussi à prêter des armes au rationalisme, en soutenant des thèses aussi contestables qu'irritantes, et en faisant retomber sur l'Église la responsabilité d'opinions exagérées qu'elle désavoue? Et, quant à ce qui nous touche personnellement, on amoindrit le sacerdoce aux yeux des peuples, en le représentant comme l'adulateur de tous les pouvoirs qui passent. L'Église, nous le savons, est soumise aux puissances ordonnées de Dieu. Dès là qu'un pouvoir est suffisamment établi et reconnu, l'Église lui obéit en conscience. Elle rend justice à la modération et à la sagesse des princes, et honore surtout ceux qui protégent la religion, en lui conservant ses droits et sa liberté. Mais autorise-t-elle à heurter du pied ceux qui sont tombés, après les avoir autrefois applaudis? Faut-il ne pas respecter les grandes infortunes, stigmatiser d'un mot un personnage éminent, une époque, et se jouer à sa manière dans l'appréciation des faits les plus graves? Non, ce n'est point là la politique de l'Église; nous entendons mieux la dignité des Évêques et des prélats. Le prêtre a, sans doute, comme les autres citoyens, la liberté de ses affections et de ses convictions personnelles, il n'est point un être abstrait ou indifférent. Mais il est le ministre de Dieu, il se doit à tous; et, quand il apparaît en présence d'hommes à opinions si diverses, dans une société longtemps bouleversée par tant d'orages, il doit, par la sagesse de ses démarches, la réserve de ses paroles, se concilier l'estime et la confiance, et préparer ainsi les voies à son sacré ministère. Que vous dirai-je encore, Monseigneur? Dois-je vous parler de l'écrit anonyme qui m'a été adressé, comme à beaucoup d'autres, sans que j'en connusse les auteurs et que j'en soupçonnasse même l'existence? Je n'aime pas, en général, la voie de l'anonyme; je m'en tiens ici à cette seule réflexion. Si cet ouvrage est, comme plusieurs l'ont dit, un pamphlet, un libelle qui s'attaque à la personne des rédacteurs de l'*Univers*, qui travestit leurs sentiments, dénature les opinions du journal, et lui prête une physionomie fantastique et mensongère, je conçois que l'*Univers* ait déféré cet écrit aux tribunaux; son honneur y était engagé. On doit attendre la sentence des juges.

D'ailleurs, je n'ai ni le temps ni le courage de vérifier les nombreuses citations que cet ouvrage renferme ; et j'approuve parfaitement la loyauté de ceux qui, avant de produire des textes, prennent l'engagement solennel d'en constater par eux-mêmes l'exactitude et le vrai sens.

« Plus tard, les esprits se calmeront, et l'on jugera mieux les choses. Ceux qui voudront bien connaître cette époque de notre histoire ecclésiastique ne manqueront pas d'étudier le pour et le contre ! On lira les articles de l'*Univers*, ainsi que ceux de l'*Ami de la Religion*, on pèsera les raisons exposées en d'autres recueils religieux périodiques, on voudra vérifier les citations alléguées, au moins les plus importantes ; et alors on portera un jugement plus équitable. Rien n'est plus facile que de se laisser fasciner par la lecture d'un journal quotidien ; peu à peu ses jugements deviennent les nôtres, on s'indigne avec l'auteur, on voudrait frapper l'adversaire sans le connaître. Il faut donc écouter l'*Univers*, ses rédacteurs méritent d'être entendus, ils ont été souvent les zélés défenseurs de la religion ; je crois à leurs bonnes intentions, à leur dévouement pour le Saint-Siége, j'apprécie et j'ai déjà apprécié les services qu'ils ont rendus, et je n'ai personnellement à me plaindre d'aucun. Mais il faut lire aussi les articles de l'*Ami de la Religion*[1]. Ce journal n'a pas rendu de moindres services ; il n'est pas moins dévoué au Saint-Siége, il est le plus ancien, son langage a été généralement celui de la modération ; et, jusque dans les plus vives controverses, il a su séparer les faits et les questions des personnes, et s'est efforcé de conserver, à l'égard de celles-ci, le respect qui leur était dû.

« Sa position a été des plus difficiles et des plus pénibles : il ne croyait avoir affaire qu'à l'*Univers*, et certes ce journal était assez puissant pour se défendre ; il paraissait tous les jours ; il était lu, dit-on, par des milliers d'abonnés ; ses rédacteurs ne manquaient ni d'habileté ni de talent. Mais tout à coup des prélats ont cru devoir intervenir et prendre chaleureusement la cause de l'un des combattants. Je respecte les sentiments de mes vénérables collègues, je ne m'établis pas le juge de leurs raisons, et je ne leur conteste pas un droit que je revendiquerais au besoin pour moi-même ; mais, je vous l'avoue, Monseigneur, j'aurais vivement désiré que le nom d'aucun Évêque ne vînt se mêler à ces débats ; j'aurais souhaité qu'on ne tirât pas des inductions en sens divers du silence des autres. Il ne faudrait pas dire : Quinze évêques ont parlé, les autres se sont tus : donc la victoire est acquise à celui-ci. Unis tous par la même foi et les liens de charité, les Évêques se sont respectés mutuellement. Ils ont craint qu'on n'attribuât à des dissensions profondes la manifestation d'une opinion quelconque ; ils se sont souvenus de cette parole d'un ancien, que *tout doit céder à l'unité*. Puissent aussi les journaux marcher de concert dans les combats qu'ils livrent pour la défense de la religion, et ne pas donner le spectacle d'altercations vives qui réjouissent ses ennemis ! Qu'ils conservent cet esprit de modération et de charité

[1] On a dit que l'*Ami de la Religion* était gallican. Il est facile de jeter à la tête d'un adversaire cette dénomination, sans se mettre en peine de la justifier. Ceux qui, les premiers, s'élevèrent contre les exagérations du système sur les classiques païens et les errements du traditionalisme moderne, furent aussi, par ce seul fait, convaincus d'être gallicans. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur tous ces points.

dont doivent s'inspirer, jusque dans les controverses, les apologistes de la religion. Car ce n'est pas à dire que les journaux religieux soient tenus d'apprécier les faits et certaines questions de la même sorte, et qu'ils ne puissent au besoin soutenir énergiquement leur sentiment propre. Cette polémique, contenue dans de justes bornes, ne peut être dangereuse ; elle est parfois utile : un journal sert de contrôle à l'autre. On peut discuter sans s'irriter ni se proscrire ; la repartie peut être vive, spirituelle, sans ironie ni amertume. On se respecte, en conservant la liberté de ses opinions ; on demeure uni pour le nécessaire, qui est la foi, et en tout et pour tous la charité. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* L'absolutisme dans la presse religieuse dirigée par des laïques est un danger. Pour nous, nous ne donnerons jamais à un journal religieux, quel qu'il soit, le droit exclusif d'imposer ses jugements particuliers, en les décorant du titre spécieux de doctrines romaines, d'établir une sorte de pression dans les diocèses, de former ce que l'on a appelé des courants d'idées dans l'Église, et de régenter l'Épiscopat. Non, nous ne subirons jamais un tel joug.

« Le Pontife souverain, Pie IX, notre chef et notre père, nous a conseillé la bienveillance à l'égard des écrivains catholiques. Accordons ce bénéfice à tous, qu'il ne soit pas le privilége d'un journal aux dépens de l'autre ; avertissons sans doute, mais encourageons. Les redacteurs du journal l'*Univers* sont catholiques, ceux de l'*Ami de la Religion* le sont aussi, et tout catholique est romain. »

« Je m'arrête ici, Monseigneur, et vous offre l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

« † L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

« Chartres, le 9 octobre 1856. »

MORT DE M. DE SALVANDY.

Le 15 décembre, M. le comte de Salvandy est mort, au château de Graveron (Eure), après de longues et cruelles souffrances. Cette douloureuse nouvelle a consterné les nombreux amis de cet homme éminent, et tous ceux, en France et en Europe, qui appréciaient ses rares qualités et ses grands services. Après peu de temps, on dira quel il fut comme écrivain, comme orateur, comme ministre ; on jugera diversement ses actes et ses œuvres ; mais, au lendemain de la mort, on demande uniquement ce que fut l'homme, et l'opinion, ou plutôt la conscience publique, semble se recueillir pour pleurer avec l'amitié et chercher dans la vie de celui qui n'est plus ce qui le recommande aux bontés de Dieu. Ce moment est glorieux pour les mémoires respectables, et ce premier jugement est une consolation que la famille de M. le comte de Salvandy, sa compagne admirable, sa fille chérie, son fils si digne de lui, recevront de toutes parts.

Sans distinction de partis, tout le monde honorait en M. de Salvandy, avec les dons les plus brillants de l'esprit, la droiture du caractère, l'honnêteté de la vie, la fidélité du dévouement, la générosité et la grandeur d'une âme française et chrétienne. Il devait tout à lui-même ; jamais il ne monta

d'un degré dans la carrière des honneurs sans s'élever également dans l'estime universelle; il sut, quittant la vie publique, grandir encore aux yeux de ses contemporains par le noble et utile emploi de la vie privée, au sein de laquelle il meurt, plus connu, plus respecté, que s'il était mort dans tout l'éclat des plus hautes fonctions. Une cruelle maladie a transformé ses derniers jours en un douloureux supplice; mais, dans toute la plénitude de ses forces, de son esprit, de sa longue expérience, il avait voué la conviction la plus sincère à la religion; elle adoucit ses souffrances; elle lui communiqua cette paix invincible que nulle chose au monde n'a la puissance de donner ou de ravir; elle consola ses adieux suprêmes; elle munit son âme des sacrements divins, et lui permit d'être une fois de plus grand et utile par le solennel exemple d'une sainte mort couronnant une louable vie.

Une telle existence, si dignement occupée, si prématurément ravie, mérite et recevra ici un plus ample hommage que celui de ces courtes lignes. Mais aucun retard ne devait ajourner l'expression des sentiments qui sont si bien dus à M. de Salvandy. De tous les hommes publics de la France, plusieurs laisseront un nom plus éclatant; aucun ne léguera à sa famille une mémoire plus pure et une plus respectable renommée.

AUGUSTIN COCHIN.

RÉCEPTION DE M. PONSARD A L'ACADÉMIE.

La séance de réception de M. Ponsard à l'Académie française avait attiré un public considérable. Le récipiendaire s'exprimait pour la première fois comme un simple mortel, *sermone pedestri*, et l'on n'était pas très-rassuré sur le résultat de cette première épreuve; car il n'est pas impossible de manier habilement l'alexandrin sérieux de tragédies telles que *Lucrèce*, et plus sérieux encore de comédies telles que la *Bourse*, sans posséder pour cela ces qualités de finesse et d'élégance, de grâce et de malice, qu'exigent et mettent en relief les solennités académiques. M. Ponsard s'est convenablement acquitté de sa tâche; non pas qu'il ait fait preuve d'un esprit critique bien exercé ni bien original, ou qu'il ait tiré un grand parti des souvenirs éveillés par le nom de son prédécesseur, M. Baour-Lormian; mais enfin on s'attendait à un discours très-médiocre : il n'y a pas eu de superlatif, et l'Académie, malgré ses vieilles tendresses pour Boileau, admet, nous l'espérons, qu'il y ait des degrés du médiocre au pire. La réponse de M. Nisard, très-travaillée, très-étudiée et lue avec un soin expressif de geste et de débit, a eu un succès assez vif. M. Nisard, chose étrange chez un classique aussi déterminé! a eu à défendre l'auteur d'*Hamlet* contre les irrévérences tragiques de M. Ponsard, et il l'a fait, sinon avec une intelligence profonde du génie de Shakspeare, au moins avec un sentiment élevé de sa grandeur et de sa gloire. Aux deux orateurs, écoutés en somme avec plaisir, nous ne ferons qu'une seule objection sérieuse. Tous deux avaient annoncé qu'ils ne diraient pas un mot de politique, et on les a bruyamment loués de cette *innovation*, non sans décocher quelques épigrammes contre d'autres séances et d'autres discours.

Mais quel est l'inconvénient de la politique à l'Académie? Nous n'en connaissons pas d'autre que celui-ci : altérer le caractère essentiellement pacifique de ces tournois de courtoisie littéraire; froisser l'opinion d'une partie de l'auditoire. Eh bien, MM. Ponsard et Nisard croient-ils avoir échappé à cet inconvénient en louant obstinément Voltaire? Croient-ils qu'il n'y ait pas eu, parmi leurs auditeurs, des hommes froissés par cette glorification d'un ennemi déclaré de la Religion et de Dieu? Et remarquez la différence! Ce qu'ils ont offensé, ce n'est plus une opinion, c'est une foi; ce n'est plus un sentiment humain, soumis aux lois de l'inconstance et de la fragilité humaines; c'est un sentiment chrétien, auquel on ne peut toucher sans déchirer les fibres mêmes de la conscience et du cœur : nous n'insistons pas davantage; si nous étions de force à user, à notre profit, des procédés de la malice voltairienne, nous pourrions nous donner le facile plaisir de taquiner M. Nisard sur ses bienfaiteurs de première et de seconde classe, — comme pour les chemins de fer, — ou de première et de seconde catégorie, — comme disent les bouchers : mais, hélas! nous ne sommes pas des disciples de Voltaire, et nous nous bornons à faire des vœux pour qu'il arrive un jour, plus ou moins prochain, où tout le monde, à l'Académie et ailleurs, aura autant d'esprit que Voltaire, et où, par conséquent, personne n'aura plus besoin de parler de lui. A.

POST-SCRIPTUM A LA NOTICE SUR PAUL DELAROCHE[1]

Dans la courte notice que j'ai consacrée à la mémoire de Paul Delaroche, une erreur s'est glissée : j'ai dit que ce peintre avait exécuté, pour le musée de Versailles, *Bonaparte traversant le mont Saint-Bernard*, c'est *Charlemagne traversant les Alpes* qu'il fallait dire. Delaroche a traité, après David, le passage du Saint-Bernard, mais dans un tableau de dimension restreinte, et dont il existe deux répétitions, transportées toutes deux à l'étranger. La composition nous en est connue par une belle estampe de M. François.

Après avoir réparé l'erreur, je ne me charge pas de combler les lacunes; dans un cadre aussi restreint, je ne pouvais me proposer d'apprécier tous les tableaux d'un artiste qui a tant produit. Entre les ouvrages que j'ai dû omettre, j'aurais aimé à parler du *Dernier Jour des Girondins*, tableau admirablement composé, exécuté avec beaucoup de sentiment, et qui appartient à M. Benoît Fould. C'est un de ceux que le public ne connaît pas, et qui témoignent le mieux du progrès constant de l'artiste. Les connaisseurs semblent s'accorder à reconnaître le chef-d'œuvre de Delaroche dans sa *Mort du duc de Guise*. Je n'ai rien à objecter contre cette préférence, pourvu qu'on me permette d'insister sur la figure du duc de Guise et de faire quelques réserves à l'égard de la tournure un peu chargée du roi et des assassins; il manque de ce côté du tableau quelque chose de la gravité de l'histoire. Un très-bon juge voudrait que j'eusse parlé avec plus d'éloges du *Charles Ier* exposé au salon de 1837, et qui fait aujourd'hui partie de la ga-

[1] *Voir* page 531.

lerie Bridgewater à Londres; il insiste sur la beauté de l'expression dans la tête du roi, sur le contraste habile tiré de la brutalité des soldats et de la compassion respectueuse du jeune officier. A défaut de l'original, on peut se faire une idée de ces qualités en étudiant la remarquable estampe de M. Martinet. Pour moi, c'est plutôt l'égalité de mérite qui me frappe chez Paul Delaroche que la supériorité absolue d'aucun de ses ouvrages. Il a beaucoup travaillé, et une renommée durable semble désormais attachée à presque tout ce qu'il a fait, pendant les trente dernières années de sa vie.

CH. LENORMANT.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LE PARCIVAL DE WOLFRAM D'ESCHENBACH, ET LA LÉGENDE DU SAINT GRAAL. ÉTUDE SUR LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE, par G. A. HEINRICH, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres. — Paris, A. FRANCK, 1856, in-8°. Se trouve aussi chez M DOUNIOL.

L'Europe moderne a été engendrée par l'Église à la vie intellectuelle comme à la vie sociale, et cette communauté d'origine a laissé son empreinte sur toutes les littératures du moyen âge, nonobstant les différences de race et d'idiome. L'Allemagne, en effet, s'est gouvernée en ceci exactement comme les peuples néolatins : sa première période littéraire est toute latine et ecclésiastique; et, plus tard, lorsque la langue et le génie germanique prirent, sous l'impulsion des Hohenstaufen, un si magnifique essor, on les vit s'inspirer encore de la chevalerie et des croisades, c'est-à-dire, de deux pensées universellement régnantes, et toutes deux enfantées par l'Église. Il n'y a pas jusqu'aux *Nibelungen*, cette merveilleuse épopée du vieux paganisme teutonique, qui ne porte la trace évidente de l'influence chrétienne et chevaleresque; et le *Parcival*, cette œuvre par excellence du plus grand des *Minnesingers*, n'est lui-même qu'un emprunt fait aux *Trouvères* de la vieille France.

Mais, si la poésie allemande du moyen âge a vécu du même fond que toutes les autres littératures de l'époque, elle y a imprimé cependant le cachet de son génie particulier; et, tout en limitant son essor aux trois *matières* obligées *de France, de Bretaigne et de Rome la Grant*, elle a su vivifier par le *sentiment* et élever jusqu'à la hauteur d'une *doctrine* ce qu'elle avait trouvé chez ses maîtres à l'état de simple légende : la greffe chrétienne et latine a corrigé la séve germaine, mais ne l'a pas amoindrie.

Le poëme de Wolfram est l'exemple le plus remarquable peut-être de ce caractère d'originalité dans l'imitation, et il est en même temps l'œuvre la plus parfaite d'un siècle qui n'eut point d'égal entre tous ceux de cet âge.

Wolfram, en effet, fut un des tenants de cette fameuse guerre poétique de la Wartbourg, où l'on vit lutter avec une suprême ardeur les champions les plus redoutables de l'Allemagne contemporaine, et le *Parcival* eut la gloire insigne de rester seul et dernier maître du champ de bataille. M. Heinrich recueille avec une patiente sagacité, dans les monuments contemporains, et surtout dans le *Parcival* lui-même, tout ce qui peut nous renseigner sur la naissance, la vie et les ouvrages de son auteur ; et, après avoir ainsi placé le poëme et le poëte dans leur vrai milieu historique, il entre dans le cœur même de son sujet, et traite successivement les diverses questions qui s'y rattachent.

Deux éléments distincts ont concouru à la formation du *Parcival*, l'un guerrier, l'autre mystique. Le premier, ce sont les aventures mêmes du héros ; le second, c'est la légende du vase mystérieux connu sous le nom de Saint-Graal ; et M. Heinrich croit retrouver les premières traces de l'un et de l'autre dans deux *Mabinogion* du pays de Galles, le *Mabinogi* de Pérédur et le *Mabinogi* de Bran le Béni, tous deux déjà transformés par l'idée chrétienne sur le sol même qui leur avait donné naissance, et bientôt conquérant dans toute l'Europe une immense popularité, en se rattachant, d'une part, au cycle de la Table ronde par le nom de Perceval, et, de l'autre, à l'histoire du christianisme par la légende de Joseph d'Arimathie. Ici l'auteur rencontre et discute les deux opinions contraires de Fauriel et de M. de la Villemarqué, la première en faveur de l'origine provençale, la seconde en faveur de l'origine armoricaine de la légende ; et, après avoir analysé les trois poëmes qui en marquent les principaux développements, c'est-à-dire le *Pérédur* gallois des Mabinogion, le *Perceval* français de Chrétien de Troyes, et le *Parcival* allemand de Wolfram d'Eschenbach, il s'arrête à ce dernier, et étudie le caractère des personnages qui s'en distribuent les rôles sous le triple rapport de la *piété*, du *sentiment de la valeur* et du *sentiment de l'amour*. Dans chacun de ces trois ordres, M. Heinrich nous fait toucher du doigt l'influence profonde du christianisme sur la société du moyen âge, mais aussi la présence non moins évidente de cet élément mauvais et rebelle à l'Église, qui constitue cette société dans un état de lutte permanente et de perpétuelle oscillation entre les deux principes qui se la disputaient. On remarquera surtout les observations aussi justes que pénétrantes dans lesquelles il fait ressortir l'absence à peu près complète, chez les plus mystiques de ces héros, et au milieu de leurs plus grands dangers, de tout acte de prière proprement dite ; le peu d'allusions, même indirectes, qui y sont faites au dogme ; le rôle presque machinal qu'on y assigne au prêtre ; enfin, la substitution presque absolue, chez le poëte germain en particulier, du christianisme abstrait au christianisme personnifié dans l'Église.

Comme dans tous les romans du moyen âge, l'invention, dans le *Parcival*, n'est guère que de l'amplification ou du dédoublement ; et le nombre et la longueur des épisodes, sacrifice nécessaire au goût de l'époque, nuisent essentiellement à l'unité de la composition. Sous ce double rapport, le *Parcival* est sans contredit inférieur aux *Nibelungen*. Mais l'unité qui lui manque au point de vue littéraire, il la reconquiert au point de vue moral ; et, à le prendre par ce côté, il est bien, comme l'ont jugé ses contemporains, et,

quoi qu'en disent les faux critiques qui voudraient faire de Wolfram, comme du Dante, le chantre du *parler clus*, il est bien l'œuvre par excellence de son siècle. Pourquoi donc le *Parcival* n'a-t-il point réussi à fixer la langue allemande comme la *Divine Comédie* l'a fait pour la langue italienne? Et, en général, pourquoi les trois littératures des minnesingers, des trouvères et des troubadours n'ont-elles que poussé des fleurs sans arriver à produire des fruits? C'est que, répond M. Heinrich, pour fixer une langue, il faut plus que de l'inspiration, il faut du travail et de la science : l'œuvre du Dante est une encyclopédie; Wolfram ne savait pas lire.

M. Heinrich est un élève d'Ozanam, et son livre est bien de la postérité du maître. Tout y annonce une connaissance sérieuse de ces matières encore si peu explorées : les faits s'y pressent, mais avec ordre et enchaînement ; des réflexions qui semblent éclore d'elles-mêmes, tant elles arrivent à propos et se mêlent heureusement à la discussion ou au récit, y révèlent l'écrivain de goût, de sens et d'esprit ; et le style s'y accommode si bien à la pensée, qu'il se dérobe pour ainsi dire à l'attention du lecteur et ne la détourne pas un seul instant, ni par excès, ni par défaut, de son objet direct et essentiel. La foi du chrétien n'y est pas moins visible que la science de l'érudit, mais sans y faire plus d'étalage : on la respire partout, on ne s'y heurte nulle part; c'est la conviction profonde et sage, la croyance forte et sereine des hommes du grand siècle; et Ozanam, à la mémoire duquel ce beau travail est dédié, s'y serait reconnu surtout à ce dernier trait.

J.-A. Schmit.

ANNALES CATHOLIQUES DE GENÈVE, 8e série. — Genève, *Marc Mehling*, 1856.

paraît à Genève, depuis plusieurs années, un recueil important et curieux, sous la direction d'un vicaire de la paroisse catholique de cette ville, M. l'abbé Mermillod. Ce prêtre, l'un des plus intelligents et des plus dévoués de notre temps, a parfaitement compris les conditions de la lutte avec l'erreur, dans l'un de ses foyers principaux. Acceptant la discussion sur tous les terrains où l'ennemi la porte, il s'y maintient avec la supériorité que donnent des convictions parfaitement logiques et une énergie qui ne dégénère jamais en injure. Il a d'ailleurs des collaborateurs dignes de lui. Nous recommandons à tous ceux d'entre nos lecteurs qui s'intéressent à la vérité historique les études que renferment les *Annales* sur diverses publications récemment faites par des historiens protestants, MM. Galiffe, Gaullieur, etc., sur le passé de cette curieuse république, sur la domination successive de ses évêques, du calvinisme exclusif et du radicalisme moderne. Il y a là tout un petit monde, plein d'intérêt et de vie, et sur lequel les *Annales* font très-bien de promener la lumière, fidèles en cela à l'épigraphe qu'elles ont fièrement et justement empruntées à l'écusson de la Rome protestante : *Post tenebras lux!* Aujourd'hui nous ne voulons signaler qu'un travail qui nous a vivement frappé dans le dernier numéro dont nous avons eu connaissance, il est intitulé : *Jésus a-t-il honoré sa mère?* et il porte la signature de M. Pascal (d'Aix), représentant du peuple à l'Assemblée constituante de 1848,

volontairement retenu dans l'exil par ce généreux attachement à des opinions vaincues, qui est si rare chez des chrétiens de nos jours. Les récentes discussions qui ont eu lieu à Genève, sur la *perpétuelle virginité* de Notre-Dame, entre les deux clergés, et qui nous ont valu le beau livre de M. Mermillod sur ce sujet, ont excité M. Pascal à étudier cette question, à lire les écrits publiés des deux côtés, à se mettre au courant de toutes les objections protestantes, et à dire son avis de laïque dans cette lutte théologique. Son travail se fait lire avec plaisir et avec fruit. Comme l'avait déjà fait M. Foisset dans sa *Vie de Jésus-Christ*, il rétablit d'abord le véritable sens du texte : *Quid mihi et tibi*, dans le récit évangélique des noces de Cana. Puis, passant à cet autre texte : *Qui est ma mère et qui sont mes frères?* il est conduit à émettre sur les grands partis qui divisaient la nation juive, les Pharisiens et les Sadducéens, des données neuves et importantes. Mais ce qui charme surtout dans cette étude, à côté de la science et du talent qu'elle révèle, c'est la candeur et la fermeté de l'honnête homme, c'est l'accent ému et filial du chrétien qui croit et qui prie. Qu'il agrée ce lointain hommage d'un ancien collègue, demeuré inconnu de lui, mais qui n'a pu le lire sans émotion ni se refuser le plaisir de le lui dire.

Ch. de Montalembert.

ÉLIE, par Marcel Chassériau. 1 vol. in-18. Paris, 1856.

Depuis que la mode s'est retirée des romans en dix volumes, elle a favorisé un autre genre de récits plus courts qui conviennent mieux à la foule des lecteurs pressés. Ces fictions prennent ordinairement le titre de *Nouvelles*, mais il en est peu qui aient le bonheur de mériter ce nom ; rien n'est plus difficile et plus rare en notre siècle que de faire, en une centaine de pages, une variation vraiment originale sur le thème éternel de l'amour. Mais, si les sujets se ressemblent, si le fond des *Nouvelles* est toujours le même, les détails et les accessoires de la composition laissent encore une part suffisante à l'invention et au mérite personnel de chaque écrivain : c'est par là que ces sortes d'opuscules ont souvent du charme et qu'ils se recommandent au public, comme le livre que nous annonçons. Élie est un jeune homme qui aime madame la comtesse de Waldeck, une jeune veuve, de cet amour naïf, quelquefois un peu trop rêveur et imagé, qu'on ne connaît qu'à dix-huit ans. La comtesse joue en femme légère avec les illusions de ce jeune cœur, qu'elle achève de séduire par ses coquetteries; et, tout en laissant grandir la passion d'Élie, qu'elle ne prend pas fort au sérieux, elle reçoit les hommages d'un prince allemand auquel elle finit par promettre sa main. Élie le devine; fou de douleur, il s'enfuit. La comtesse, dont les projets de mariage ont échoué, cherche à regagner son cœur; mais il résiste, et reste cette fois inflexible : l'épreuve l'a guéri de l'amour. Le sujet, on le voit, n'est pas fort original, et cependant l'auteur a su donner à son livre un cachet particulier ; les sentiments sont finement observés, et la concurrence de l'amour ambitieux avec le véritable amour est bien suivie et ingénieusement marquée.

Ce petit roman a encore un autre mérite, il est inspiré par une pensée toute philosophique; l'auteur ne s'est pas seulement proposé le plaisir de raconter, il veut démontrer une vérité morale. « On trouve Élie un enfant, dit-il dans sa préface, on le laisse un homme; son développement intellectuel et moral s'est fait par l'amour; et, selon l'idée platonicienne, vraie seulement pour les grandes natures, l'amour humain a été pour lui le premier échelon de la vie intellectuelle; il l'a ressenti avec violence, en a éprouvé les douleurs, les combats, les luttes, et entre victorieux dans une région plus haute. » Il y a donc quelque chose de sérieux dans cet ouvrage, et c'est là ce qui le distingue de la foule des écrits du même genre. Les deux Nouvelles qui accompagnent Élie, *Terentia* et *Élise*, ont le même caractère : la pensée philosophique domine le livre entier. Quelquefois peut-être l'auteur s'est trop abandonné à ce penchant et a un peu refroidi ses récits pour y mêler ses réflexions; mais on aurait mauvaise grâce à l'en blâmer : la pensée morale est trop souvent absente du roman, il faut savoir gré à ceux qui l'y font entrer. L'auteur pourra facilement corriger l'abus qu'il fait d'une bonne qualité. Plus d'expérience amènera sans doute un succès complet; mais son inexpérience même n'est pas sans agrément, car elle décèle la jeunesse, et par instants elle pourrait faire soupçonner que, sous le voile d'un pseudonyme, se cachent les attraits d'un talent féminin.

AM. LEFÈVRE-PONTALIS.

ÉTUDE HISTORIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET MILITAIRE SUR LA CITÉ GAULOISE D'ALESIA, par M. R. DE COYNART, chef d'escadron d'état-major. Extrait du *Spectateur militaire*. In-8°.

M. de Coynart a traité avec la supériorité d'un homme de l'art la question débattue depuis quelque temps entre *Alise* et *Alèse*, entre la Bourgogne et la Franche-Comté. Après le *Mémoire* de M. Rossignol, le rôle de l'archéologie était presque épuisé. Mais le témoignage d'un militaire instruit gardait toute son importance, et, à moins qu'un autre officier (ce dont nous doutons fort) n'entreprenne de contredire M. de Coynart sur le terrain de sa profession, nous ne voyons guère ce qu'on pourrait opposer à des déductions aussi nettes, à un commentaire aussi précis des opérations de César. Nous avons à peine besoin d'ajouter que M. de Coynart se prononce en faveur d'Alise et de la Bourgogne, c'est-à-dire qu'il suit et confirme la vieille opinion, consacrée par la tradition, justifiée par la science, et sur laquelle on ne pouvait, selon nous, revenir sans imprudence et sans danger. Ce qui reste à faire aujourd'hui, c'est d'appliquer plus exactement aux lieux les observations de M. de Coynart; c'est, à l'aide de vestiges qui n'ont pas entièrement disparu, de tracer, d'une manière, non plus hypothétique, mais certaine, la circonvallation de César; c'est de tirer enfin des monuments recueillis sur l'emplacement même d'Alise, et notamment des médailles, l'argumentation qui doit rendre toute contradiction impossible. En résultera-t-il que les défenseurs d'Alise aient le dernier mot? Nous ne le croyons pas :

ceux qui ont tort ne laissent jamais cette satisfaction à leurs adversaires. Mais du moins les gens de bonne foi, qui se sentent aujourd'hui ballottés entre les raisonnements contradictoires, n'auront plus de prétexte pour hésiter.

LE GÉNÉRAL COMTE DE COUTARD. *Étude historique sur la République, l'Empire et la Restauration*, par HENRI DE RIANCEY. Paris, *Dentu*. 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est avant tout un hommage pieux rendu à la mémoire d'un guerrier illustre par l'héritier du meilleur de ses amis. Le général Le Febvre des Vaux, dont M. de Riancey a épousé la fille unique, avait débuté dans la carrière des armes d'une manière au moins aussi brillante que Coutard lui-même; mais, désigné pour faire partie de l'expédition de Saint-Domingue avec la plupart des officiers de la garde consulaire, objet d'une certaine défiance de la part de l'homme qui disposait des destinées de la France, il tomba entre les mains des Anglais, et treize ans de captivité le laissèrent échoué sur le rivage de sa patrie, tandis que ses compagnons d'armes avaient mis à profit les circonstances favorables de l'Empire. C'est dans cet isolement que le recueillit Coutard, son contemporain, son compatriote et son camarade, Coutard, dont l'avancement n'avait pas été proportionné à son mérite, mais qui, du moins, avait participé aux grandeurs et aux revers d'une époque immortelle. Depuis que Coutard eut réconcilié Le Febvre des Vaux avec la Restauration, ils ne se quittèrent plus, et, lors des journées de juillet 1830, Le Febvre des Vaux dirigeait l'état-major de la 1re division, dont Coutard avait le commandement. Nous rappelons ces circonstances pour faire pressentir et comprendre le respect filial dont M. de Riancey a empreint les pages consacrées à la mémoire du général de Coutard. L'auteur n'en a pas moins fait un livre d'un intérêt général; on comprend avec lui qu'un guerrier dont la conduite avait été partout irréprochable et dont on n'admire pas moins l'humanité et le désintéressement que la valeur, se soit attaché avec tant d'ardeur et de loyauté au gouvernement réparateur de la Restauration; on admire la politique équitable et sincère qui ouvrit les rangs de la vieille chevalerie française aux soldats de la République et de l'Empire; on s'indigne des conspirations qui ne cessèrent de miner le trône des Bourbons, et l'on devine les consolations qu'une conscience pure offrait dans la retraite à l'ancien serviteur de la légitimité, lorsque la fidélité à ses serments l'eut condamné à l'inaction. Le tableau d'une belle et longue vie, consacrée par de pénibles épreuves, offre une lecture à la fois saine et attrayante. La reconnaissance et l'amitié ont dignement inspiré l'historien.

CH. LENORMANT.

DE LA VÉRITABLE ORTHOGRAPHE DU NOM DE JEANNE D'ARC,
par M. G. DUMAST, in-8°. Nancy, chez Grimblot.

Rien n'est sacré pour l'érudition. Hier elle s'attaquait à Alise, qui lui semble mal placée par César; aujourd'hui c'est à Jeanne d'Arc, dont le nom à particule lui paraît suspect. La particule, dit l'érudition, est signe de

noblesse : or Jeanne, la bonne Lorraine, la gardeuse de troupeaux, n'était pas noble assurément. Il faut donc qu'il y ait erreur dans l'orthographe de son nom. Et, là-dessus, de chercher la meilleure façon d'écrire ce nom immortel et sacré : DARC, DARE, DART; mais toujours sans trace de particule, car c'est la particule qui offusque. Or, d'un mot, M. G. Dumast enlève cette cause de scandale. Non, dit-il, la particule n'est pas marque essentielle de noblesse. C'était aussi, il y a deux cents ans déjà, l'opinion de Ménage. « La plupart de nos gentilshommes, disait-il, s'imaginent que les prépositions *de* et *du* devant les noms de famille sont une marque de noblesse, *sur quoi ils se trompent.* Nos anciens ne les ont jamais mises que devant les noms de familles *qui viennent de seigneuries*, et il ne faut les mettre que devant ces noms-là. » (Ménage, *observations sur la langue française*, p. 318.) Une foule de familles, en effet, portent depuis des siècles, et à bon droit, le *de*, sans pour cela être nobles et sans avoir la prétention de l'être. Par contre, des gens d'une noblesse antique, incontestable autant qu'incontestée, n'ont point le *de;* et, d'après les lois de notre idiome et celle de la constitution féodale, ne doivent point l'avoir. Qui donc s'est jamais imaginé d'affubler d'un *de* MM. Séguier ou Molé? A-t-on jamais eu la sottise d'en donner un à MM. le Veneur, dont la maison date pourtant du siècle de Philippe le Bel?

Il y a plus : aux beaux jours de la féodalité, sous Louis le Gros et Louis le Jeune, l'histoire nous offre trois maréchaux de France qui ne portent que le nom de Clément. Il n'est pas à croire pourtant que ce fussent des roturiers. La noblesse n'est donc pas attachée au *de*. Cette préposition, dans la langue du moyen âge, avait un double usage : elle désignait tantôt la possession d'un fief et tantôt un lien d'extraction. C'est ce qu'établit victorieusement M. G. Dumast dans la piquante brochure qu'il vient de publier. Ses conclusions doivent paraître d'autant moins suspectes, qu'il s'est loyalement exécuté lui-même, et que, pour rester fidèle à sa thèse et au bon sens, il a rayé de son nom l'improbable particule que, par égard pour une orthographe séculaire, il avait jusque-là gardée. Quant à celle du nom de Jeanne d'Arc, il n'a pas de peine à en montrer la légitimité et à rassurer la susceptibilité plébéienne des érudits qui ont craint que l'histoire n'eût donné un brevet de noblesse à l'héroïque paysanne. Comme les chrétiens du vieux temps, les parents de Jeanne n'avaient d'autre nom que celui de leur baptême, et ne se distinguaient des autres paysans du village de Domrémy que par le nom du pays d'où ils étaient venus : la ville d'*Arc*, en Barrois, sans doute, ou le village d'*Arc* en Champagne. On les appelait d'*Arc*, ou *Darc*, avec ou sans apostrophe, comme on appelle encore aujourd'hui *Darragon*, *Dallemagne*, *Demets*, *Demante*, une foule de personnes qui n'ont ni plus de droits ni plus de prétentions qu'eux à la noblesse. C'est l'ignorance de ce vieil usage qui fait prendre aujourd'hui pour aristocratiques tant de noms parfaitement bourgeois. Les pratiques absurdes de la chancellerie d'État, dans les derniers brevets de noblesse accordés par la Restauration, ont singulièrement contribué à égarer l'opinion sur ce point. On ne connaît plus les conditions essentielles de la noblesse. Or la brochure de M. G. Dumast est pleine de notions précieuses là-dessus. Nous la recommandons, en conséquence, aux savants qui ignorent tant de choses: ils trouveront beaucoup à y apprendre

et à y prendre. Mais nous la signalons surtout aux roturiers enrichis, aux républicains qui ont des places, à ceux qui rougissent du nom de leur père ou qui n'en ont point : ils y apprendront à éviter, en se décernant des brevets de gentilhomme, les bévues que commettent tous les jours ceux qui, comme eux, cherchent à se donner l'air de quelque chose à l'aide d'une particule nobiliaire.

P. Douhaire.

L'UNIVERS EN PRÉSENCE DE LUI-MÊME, par H. Gaulthier de Claubry. Paris, chez l'auteur et les principaux libraires. 1 vol. in-18.

Nous nous contenterons aujourd'hui d'annoncer cet ouvrage, autre incident d'une discussion grave et qui n'est pas terminée. En lisant ce travail, on jugera s'il apporte beaucoup d'éléments nouveaux à la polémique. Dès à présent, nous devons signaler ce qu'a de considérable l'intervention d'un homme digne de tous les respects dans un débat de cette nature. Ce n'est point à la légère, et par un motif d'intérêt ou de passion, qu'un savant tout à fait impartial par son caractère et sa situation s'est déterminé à livrer son nom aux attaques sans mesure que se permet l'*Univers* contre tous ceux qui voudraient modérer la violence de son langage. Nous disons plus : pour juger de ce qu'a d'instructif et d'efficace la publication de M. de Claubry, il suffirait de mettre en contraste les trente années de dévouement et de courage de ce parfait catholique avec la manière dont sa personne, ses talents, ses services dans l'enseignement et sa position scientifique ont été traduits et livrés à la dérision dans le journal incriminé. Nous ne voudrions pas d'autre argument pour convaincre ceux qui n'ont pas de parti pris dans la question.

Ch. Douniol.

Le tome IIIe de l'*Histoire de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, vient d'être mis en vente à la librairie Comont. C'est un magnifique volume, où la richesse du fond le dispute à celle de la forme.

REVUE POLITIQUE

DISCUSSION SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE.

Au moment même où nous consacrions, à la fin du mois dernier, quelques lignes seulement à la grave question qui venait d'être agitée dans le sénat belge, cette même question donnait lieu, au sein de la Chambre des représentants, à l'une de ces discussions dont s'honorent les annales des gouvernements parlementaires. Élevée, élargie par le talent des orateurs, elle attirait l'attention de tous les hommes qui, au milieu de l'indifférence de notre temps et de ses préoccupations si exclusivement matérialistes, ont conservé le goût des nobles débats de la pensée.

Pour les anciens et les principaux rédacteurs de ce recueil, pour ses lecteurs et pour ses amis, elle doit offrir autre chose que l'intérêt qui s'attache à ces luttes brillantes de l'intelligence. Les doctrines défendues par les catholiques, dans la Chambre des représentants de la Belgique, sont celles pour lesquelles nous n'avons cessé de combattre, au milieu des attaques les plus diverses, parties des points les plus opposés. Jamais la cause que nous soutenons, l'alliance de la foi religieuse et de la liberté politique, la défense de la foi par la libre discussion, n'a remporté un triomphe plus éclatant et mieux justifié par le courage et le talent de ses champions. Tout le monde nous saura gré de présenter ici le tableau de débats qui doivent émouvoir tous les cœurs généreux et qui n'ont été, d'ailleurs, nulle part intégralement reproduits ni fidèlement appréciés.

Si l'on ne tenait compte que de la situation même de la Belgique, de l'état de ses institutions et des partis qui la divisent, on comprendrait difficilement et le point même sur lequel le débat s'est engagé et l'ardeur qu'y ont portée les différents orateurs.

La Belgique jouit, en effet, d'une liberté politique et religieuse plus complète et mieux assurée qu'aucune des autres nations continentales. Ni l'Église catholique, ni les sectes dissidentes, bien que constituant une très-petite minorité, ne peuvent se plaindre de trouver dans la législation aucune limite à leur extension naturelle, à leur liberté de culte et de croyance ; aucun des divers partis qui divisent la nation ne reproche à l'autre l'exercice illégal et violent du pouvoir.

En matière d'enseignement surtout, la même liberté réciproque existe à

un degré inconnu en tout pays, sauf en Angleterre où il n'y a pas d'enseignement de l'État, et l'on se rappelle que la formule des journaux catholiques était autrefois *la liberté comme en Belgique.*

Une université catholique à Louvain, instituée par le Pape, gouvernée par les Évêques, entretenue par les souscriptions des fidèles; une université libre à Bruxelles, entretenue et gouvernée par des souscripteurs, fondée pour faire une concurrence ouverte à l'université catholique; deux universités de l'État, entretenues aux frais du budget et gouvernées par le ministre de l'intérieur, telles sont les institutions qui se disputent au grand jour la confiance des familles et l'éducation de la jeunesse :

La majorité est en ce moment assurée aux catholiques, dans les chambres comme dans le pays; le ministère est occupé par des catholiques qui sont des hommes modérés, dont leurs adversaires mêmes ne peuvent accuser ni les actes ni les intentions.

Le parti opposé aux catholiques, de son côté, du moins dans sa grande majorité et dans ses organes les plus accrédités, n'est point un parti anticonstitutionnel ou antidynastique. Il ne demande aucun changement radical dans les institutions.

Rien donc dans la situation respective des partis qui explique l'extrême vivacité de ces débats; rien non plus dans la nature de l'incident et de la question qui ne fût en soi facile à résoudre; nulle dissidence sur laquelle on ne pût arriver assez raisonnablement à s'entendre.

Durant l'intervalle des deux sessions parlementaires, quelques professeurs de l'université de Gand s'étant signalés dans leur enseignement par des attaques contre les vérités chrétiennes, les Évêques de Gand et de Bruges, après avoir en vain essayé d'autres moyens, ont exhorté, par des mandements publics, les pères de famille à ne plus envoyer leurs enfants à l'université de Gand. De là une de ces rumeurs bruyantes qui s'élèvent si facilement, quand il est question de religion, même dans les pays qui ne sont pas libres, comme nous le savons par l'expérience des dernières années. La presse opposée au parti catholique, qui se décore elle-même du nom de *libérale,* bien qu'elle ait en Belgique, comme ses pareilles ailleurs, presque toujours professé, en matière religieuse surtout, les maximes les plus opposées à la vraie liberté, a crié à la persécution, à l'excommunication. De son côté, la presse catholique, dirigée par des hommes de cœur et de foi ardente, a réclamé avec vivacité. Au milieu de cette agitation, tout en prenant des précautions énergiques, peut-être un peu tardives, pour empêcher le retour des scandales contre lesquels les prélats s'étaient justement élevés, le gouvernement, et principalement M. de Decker, le ministre responsable de l'enseignement, ont gardé une attitude calme, et ne se sont laissé entraîner à aucune mesure brusque ni extrême.

A la vérité, lors de l'ouverture des cours de l'université libre de Bruxelles, son président, M. Verhaegen, dans un manifeste violent, tout entier dirigé contre la religion catholique, est venu attester combien cette institution, fondée autrefois dans l'intention de suivre une ligne parallèle, mais non contraire à celle de Louvain, avait dégénéré, sous des influences occultes, et s'était écartée de sa destination primitive. Mais, là encore, rien qui fût de na-

ture à mettre sérieusement en jeu les passions. M. Verhaegen, parlant pour son compte et devant des auditeurs bénévoles, ne faisait de tort à personne qu'à lui-même.

Quelques jours après, commence la nouvelle session parlementaire. Un paragraphe du discours du roi, en disant que l'ouverture de l'année académique avait fourni à son gouvernement « l'occasion de rappeler les principes dont la ferme et sincère application doit assurer la prospérité de l'Etat, » provoque les deux Chambres à s'occuper de la question de l'enseignement. L'adresse du sénat, rédigée dans des termes qui paraissaient blesser M. le ministre de l'intérieur, est amendée dans un sens favorable à la conduite qu'il a tenue.

La Chambre des représentants est appelée à son tour à voter un projet d'adresse dont le rédacteur est M. Dechamps, ancien ministre des affaires étrangères et l'orateur le plus éloquent de la Belgique. Cette adresse avait pour but, à la fois d'éveiller la sollicitude du gouvernement et de l'assurer de l'appui de la majorité dans toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des libertés et des consciences.

Après avoir lu cette discussion, où les orateurs des deux partis ont rivalisé de talent et d'efforts, on arrive aux conclusions suivantes :

Personne, ni d'un côté ni de l'autre, n'a contesté le principe de la liberté d'enseignement.

Personne, excepté M. Verhaegen, grand maître des francs-maçons, ne soutient que l'enseignement doive être anticatholique dans un pays où les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des habitants sont catholiques. — Il est évident, d'une part, que la constitution belge, fondée sur le principe d'une entière liberté des cultes, ne permet point à l'État d'imposer à tous ses professeurs, quelque soit l'objet de leur enseignement, la profession explicite des dogmes de la religion catholique. Le bon sens, la conscience, la morale publique, d'autre part, protestent que l'État ne peut prendre l'argent de contribuables catholiques, ni proposer ses universités à la confiance de parents catholiques, pour permettre ensuite qu'on vienne, du haut de ses chaires, détruire, dans les âmes remises à ses soins, les principes de la foi qui est l'honneur et le patrimoine de la nation belge, et qui, là, comme partout, est le plus solide appui de la paix publique et de la morale privée.

Personne ne conteste que les Évêques n'aient usé d'un droit constitutionnel, en signalant aux pères de famille catholiques un enseignement qu'ils réprouvent. Ils ont rempli courageusement un devoir impérieux, et le plus sacré de leur charge.

Personne enfin n'a nié que le ministre de l'intérieur n'eût le droit et aussi le devoir d'intervenir pour réprimer les écarts de l'enseignement officiel. — Si tous les orateurs, ou à peu près, ont reconnu qu'il y avait une différence de latitude à accorder au professeur suivant qu'il parle dans sa chaire ou qu'il s'adresse au public par ses œuvres imprimées, il n'a pas été possible de nier absolument et raisonnablement la solidarité du maître et de l'écrivain. Car, au fond, la personne d'un professeur, comme toute personne humaine, est indivisible, et surtout aux yeux des jeunes gens qui fréquentent les cours de l'enseignement supérieur. Les livres de leur pro-

fesseur seront toujours le commentaire obligé et habituel de ses leçons. S'il passait en habitude et en principe qu'il dît dans un livre ce qu'il n'oserait dire dans sa chaire, qu'obligé d'être respectueux pour la foi, devant ses élèves et quand il parle, il a le droit de l'outrager quand il écrit, ce serait dans ses écrits que les élèves iraient chercher sa pensée véritable, et ils s'en serviraient comme d'une lumière pour éclairer complétement le nuage transparent de son langage.

Toute personne désintéressée et de bon sens doit voir qu'il y a là une règle très-simple à suivre, et, dans chaque cas en particulier, un homme consciencieux et éclairé en saura trouver l'application. Cependant, si ce bon sens, si ce tact, manquent à un professeur, qui ne reconnaîtra que le ministre constitutionnel, responsable, ne doive rester juge des mesures qu'il convient d'adopter alors pour assurer la prospérité des établissements confiés à ses soins?

Tous ces principes, très-nettement exposés par M. le ministre de l'intérieur, ont été admis par ses adversaires du parti libéral. Sans doute, ils y ont fait des restrictions, des réserves, et l'on voit bien que la manière d'entendre les droits de l'État et la liberté de conscience n'est pas pareille entre M. de Decker et M. Frère-Orban. On sent surtout quelle différence il y aurait dans la manière d'exercer ces droits et de pratiquer ces devoirs si le pouvoir passait d'un côté de la chambre à l'autre. Mais tel est pourtant l'ascendant du bon sens et du bon droit, que, dans le débat, les théories aussi fermes que justes du ministre et du rapporteur n'ont rencontré que des objections détournées et évasives. Si ces théories seules eussent été en discussion, on peut croire que la gauche se serait résignée, tout en murmurant, à reconnaître l'empire de vérités si évidentes. Pourquoi donc la lutte a-t-elle été si grave et si prolongée?

M. Devaux l'a fait remarquer très-justement, c'est que la discussion passait au-dessus de la tête du ministère et des partis belges pour s'adresser ailleurs. Elle s'adressait à une fraction de la presse catholique étrangère, elle allait atteindre ce parti qui, non content d'abandonner dans son propre pays ses vieilles protestations de liberté, voudrait rendre la Belgique complice de ses variations en la dégoûtant de ses institutions.

Ces doctrines, ces professions de foi nouvelles, devaient naturellement fixer l'attention des adversaires du parti catholique belge.

Malheureusement les journaux rédigés par ces écrivains français, et les principes qu'ils soutiennent, ont été trop souvent accueillis et cités avec éloge par les journaux catholiques de la Belgique; et, prenant occasion de ces imprudentes sympathies, les libéraux ont interpellé ces derniers pour savoir jusqu'à quel point ils adoptaient les théories absolutistes de leurs modèles.

La presse catholique, il faut en convenir,—sous l'inspiration sans doute de considérations qu'à distance nous ne pouvons exactement apprécier, — n'avait pas répondu d'une manière suffisamment claire et péremptoire. Peut-être se rappelait-elle aussi qu'on avait osé affirmer, dans la presse française, que la *situation anormale* des catholiques belges et leur *amour de la liberté politique* les empêchaient d'apprécier les véritables principes de l'ordre social. Un seul homme, M. Kersten, le doyen universellement estimé de la presse

belge, avait très-franchement, très-nettement protesté dans son *Journal historique et littéraire*. Il avait conjuré ses compatriotes et ses confrères de ne pas se laisser égarer, *au moment même où le monde entier admirait et enviait le bonheur de leur pays, par des étrangers qui ne connaissent pas la Belgique*, et qui s'étaient faits, selon les temps, les apôtres intolérants de la démagogie ou du despotisme. Mais sa voix était demeurée sans écho au milieu de tendances tantôt équivoques, tantôt franchement avouées, à recueillir et à propager les idées dont il déclarait qu'il était temps de rougir.

Aussitôt le plan de campagne du libéralisme a été dressé. Il avait un prétexte, rien qu'un prétexte, mais excellent et propre à alimenter longtemps sa polémique. L'incompatibilité des institutions libérales et parlementaires avec la foi catholique, leur hétérodoxie positive ayant été proclamée sur les toits par certains organes de la presse religieuse en France, on s'est cru autorisé à conclure que la constitution belge qui consacre ces institutions avec une étendue qu'elles n'ont eue nulle part en Europe est, au fond du cœur, réprouvée par les catholiques, par conséquent menacée par eux. Il importe donc, ajoutent les prétendus libéraux, de créer, par l'enseignement libre, un esprit public qui puisse lutter avec celui dont les interprètes se prononcent contre les bases de la constitution nationale.

Grâces à Dieu, ce que les organes de la presse belge n'avaient pas fait suffisamment, des orateurs catholiques l'ont fait. — La tribune, qu'on a tant accusée, a rendu un immense service, en portant à tous les amis comme à tous les ennemis du catholicisme les paroles dont elle vient de retentir en Belgique. Elle a mérité ainsi la persévérante affection de ceux qui l'ont eux-mêmes illustrée, et de tous ceux qui n'ont pas oublié son action si souvent salutaire.

Oui, les orateurs belges ont rendu un service signalé à la cause catholique, dans leur pays et dans le reste du monde où elle a sa liberté à conquérir ou à défendre, lorsqu'ils ont unanimement désavoué toute participation aux doctrines absolutistes et intolérantes.

Si nous ne pouvons nommer ici tous ces orateurs et rapporter avec étendue leurs discours, nous devons au moins citer les principaux, et leur emprunter quelques-unes de leurs nobles paroles que nous pourrions prendre comme programme de nos propres opinions.

M. le chanoine de Haerne, l'un des membres du congrès national et l'un des pères de la constitution, a rapporté, en sa faveur, le témoignage le plus auguste et le plus sacré de tous ceux qu'elle a pu et qu'elle pourra recevoir. « Permettez-moi, a-t-il dit, de vous rappeler l'opinion que Sa Sainteté le Pape m'a exprimée à moi-même devant deux témoins, dont je puis dire les noms. C'étaient le fils de notre ancien collègue M. Desmaizières et le neveu de M. l'évêque de Tournay. — La question fut posée au Saint-Père, et il répondit par l'éloge le plus chaleureux de nos institutions. « Vous avez, nous a-t-il dit, en Belgique, la véritable liberté, non pas cette liberté de nom, mais cette liberté de fait qui n'existe nulle part ailleurs. »

M. Dumortier a fait un chaleureux appel à l'union des partis et aux glorieux souvenirs de la Belgique, tous fondés sur l'alliance de la foi et de la liberté.

M. de Mérode, ministre d'État, ancien membre du gouvernement provisoire de 1830, après avoir très-sagement démontré l'absurdité d'un système qui autoriserait des personnes payées par l'État à insulter et à déraciner la foi du peuple belge, a fait justice, en terminant son discours, des difficultés qu'on voudrait vainement faire naître contre l'accord de la croyance catholique avec les constitutions libérales, de l'encyclique du pape Grégoire XVI.

M. Malou, ancien ministre des finances, frère de monseigneur l'évêque de Bruges, dans l'exorde de son discours avait fait surtout ressortir l'importance de la question soumise à la Chambre. « Nous discutons librement, disait-il, de grandes questions : l'enseignement, la politique générale, les tendances, les aspirations, le passé, l'avenir des partis qui divisent la Belgique.

« Cette discussion est longue, sans doute, mais j'espère qu'elle produira des résultats bons et durables. Il est de l'essence de nos institutions que nous agitions ici ces grands problèmes du présent et de l'avenir, parce que notre pays est libre, parce que c'est de l'élection que procèdent tous ses pouvoirs, parce que les partis, dans le pays et surtout dans le parlement, luttent honorablement au grand jour pour la prépondérance politique, pour ce que chacun de nous, dans sa conscience, considère comme les intérêts, l'avenir de la patrie.

« Si je puis parler ainsi, la partie des destinées de la patrie qui est engagée dans ce débat est son avenir moral, beaucoup plus considérable que les questions d'intérêt matériel. Une erreur matérielle se répare, les traces en disparaissent vite; une erreur morale, ce n'est pas la perte d'une génération; plusieurs générations en portent la peine.

« Voyez, messieurs, dans les pays où la législature et le gouvernement n'ont pas eu assez d'attention à l'intérêt moral de l'enseignement, combien il faut de temps, je dirai même combien il faut parfois subir de despotisme avant d'avoir remonté cette pente fatale et réparé cette grande faute. »

Nous voudrions, mais le temps et l'espace nous l'interdisent, faire aussi des emprunts au discours de M. de Theux et à ceux de plusieurs de ses collègues. Nous devons nécessairement réserver une place plus grande aux deux orateurs qui ont occupé dans le débat même la place la plus importante : M. de Decker, ministre de l'intérieur, et M. Dechamps, rédacteur de l'adresse.

Il est échappé à M. de Decker, nous le disions le mois dernier, des expressions que nous avons regrettées, mais qui trouvent leur atténuation dans la violence des attaques, des injures mêmes, dont il a été poursuivi. Ce que nous louons sans mélange dans M. de Decker, c'est la ferme résolution qu'il a montrée de ne pas laisser envahir l'enseignement de l'État par des doctrines irréligieuses, tout en se maintenant scrupuleusement sur le terrain constitutionnel. S'il a rencontré dans la presse catholique de France des critiques et des railleries à son adresse, c'est qu'il a, plus ouvertement que tous les autres orateurs, levé son drapeau contre la fraction remuante et dangereuse de son parti, et surtout contre ces théoriciens à outrance de l'étranger, dont les doctrines ont entraîné et aveuglé, à des degrés divers, les journaux religieux de la Belgique. On ne lui pardonnera pas facilement la belle péroraison de son discours :

« ... Des orateurs ont élargi le débat, et je dois leur répondre quelque chose. Ils ont prétendu qu'il se produisait en Belgique des doctrines tendant à établir que le catholicisme est incompatible avec l'esprit de nos institutions. Je crois devoir protester contre de pareilles insinuations qui ne tendraient à rien moins qu'à prouver que la moitié de cette Chambre est parjure et à faire douter de notre dévouement et de celui de mes honorables amis à nos libres institutions.

« Mais il y a une autre protestation que je dois faire aussi, c'est contre ses tendances d'une partie de la presse catholique qui vient de prendre une position extrêmement regrettable. Je viens protester à mon tour, contre ces tendances au nom du dévouement même que je consacre à défendre la cause catholique constitutionnelle, au nom de l'intérêt de cette cause si gravement compromise par ces excès. (Très-bien! très-bien!)

« Je le fais parce que je veux être conséquent avec moi-même.

« Je me suis élevé courageusement contre les exagérations de l'esprit libéral. Quand je rencontre les mêmes tendances dans les organes de mon opinion, j'ai le courage aussi de les signaler au pays. Je proteste parce que, selon moi, elles conduisent à un abîme où en quelque sorte s'engloutirait avec la religion notre nationalité même.

« Oui, messieurs, à voir la presse catholique des Flandres et surtout de la province qui me touche de plus près, on est autorisé à dire qu'un souffle d'intolérance a passé sur la Belgique, mais il vient de l'étranger; je dois le dire à l'honneur de notre pays, l'intolérance n'est pas belge, elle a toujours été d'importation étrangère en Belgique.

« Sous Philippe II, sous Joseph II, sous Guillaume, l'intolérance, qu'elle s'appelât inquisition, philosophie ou protestantisme, a toujours soulevé le pays. A ces trois essais d'intolérance le pays a répondu par trois révolutions. Eh bien, cet enseignement, de même que je l'ai autrefois adressé à la fraction exclusive du libéralisme, cette leçon, je la donne à la fraction intolérante de l'opinion à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. (Nouvelle approbation.)

« Ainsi, dans mes convictions sincères et profondes, notre civilisation politique repose tout entière et a toujours reposé sur deux grands principes : un profond sentiment religieux et un ardent amour de la liberté. Le sentiment religieux, si profond qu'il soit, est ennemi de toute exagération et de toute intolérance; la liberté, telle qu'elle a toujours été comprise, est ennemie des excès et respectueuse. La véritable politique nationale repose sur l'alliance de la religion et de la liberté. C'est ainsi que l'immortel Congrès de 1830 l'a compris. Pour moi, je n'ai jamais séparé la cause de la religion de la cause de la liberté.

« Je le déclare, et vous serez tous de mon avis, ceux qui veulent la religion sans la liberté méconnaissent le génie de la nation, et ceux qui veulent la liberté sans la religion méconnaissent aussi le génie de la nation au même titre. Ce que je veux, c'est l'alliance intime, loyale entre la religion et la liberté. Je n'ai jamais compris d'autre politique belge et je n'en pratiquerai jamais d'autre. » (Applaudissements.)

Les honneurs de la discussion ont été pour M. Dechamps. Il a merveil-

leusement démontré que c'était le parti libéral et non le parti catholique qui avait, par son intolérance et par ses exagérations, mis en péril les institutions de la Belgique, fidèle en cela aux antécédents de cette minorité orangiste qui avait protesté, en 1830, contre les libertés que réclamaient les catholiques sans exception. Il s'est aussi, plus énergiquement que personne, élevé contre cette incompatibilité prétendue entre le droit public moderne et la doctrine catholique, en rattachant la cause de la liberté en Belgique à la cause de la liberté ailleurs, et en repoussant, *de quelque part qu'elle vînt*, cette accusation d'incompatibilité. C'est de sa bouche même qu'il faut entendre cette éclatante protestation, qui ne doit pas se renfermer dans l'étroite enceinte du parlement belge, mais qui est à l'adresse des ennemis du catholicisme et surtout de ses enfants dans le monde entier.

« . . Il y a un fait qui sert de réponse à l'accusation contre laquelle je m'élève : depuis la date que vous assignez au monde moderne, depuis 1789, la liberté religieuse, la liberté politique et civile, sont entrées dans le droit public de la plupart des nations; elle faisait partie du droit public de la France de 1814, comme de la France de 1830; elle est le droit public de l'Angleterre parlementaire, depuis l'émancipation des catholiques; de la république des États-Unis, de la Suisse démocratique, comme de la Hollande et de la Belgique constitutionnelles.

« Je vous le demande, est-ce que les citoyens catholiques, les prêtres catholiques, les évêques catholiques, dans tous ces pays, ont jamais été accusés de n'être pas aussi dévoués que qui ce soit à leurs institutions nationales? Sont-ils moins parlementaires, moins constitutionnels, moins démocrates, moins républicains que les autres citoyens?

« Non, vous savez qu'ils le sont autant. Rome, depuis soixante ans, depuis Pie VI jusqu'à Pie IX, a-t-elle dit à ces citoyens et à ce clergé catholiques d'une partie du monde : Il y a incompatibilité entre ces constitutions, ce droit public et la doctrine catholique; vous ne pouvez pas loyalement prêter serment à ces chartes, vous ne pouvez que les subir, et vous devez les renverser quand vous en aurez le pouvoir.

« Vous savez que jamais une telle parole n'a été prononcée; vous savez que nos consciences catholiques sont aussi à l'aise aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre et en Belgique, qu'elles le sont dans les monarchies; que notre serment constitutionnel a été prêté partout sans restriction, avec loyauté et bonne foi, et que nous pouvions le faire.

« Si cela est vrai, il en résulte que vous prêtez à l'Église une doctrine qu'elle ne professe pas, que l'incompatibilité dont vous parlez n'existe pas et que vous avez suscité un fantôme pour nous combattre.

« L'Église n'a jamais admis, pas plus que vous et que moi, la tolérance dogmatique dans les doctrines, ce serait une absurdité; mais elle a admis la tolérance civile. Ce qu'elle a combattu dans l'encyclique de 1832, ce n'est pas la tolérance civile, mais l'indifférence.

« Il ne faut pas oublier à qui Rome répondait par cette encyclique et ce qu'elle condamnait. M. de Lamennais faisait dériver de l'*indifférence publique*, politique et sociale la liberté absolue, comme droit de l'homme que nul pouvoir ne pouvait limiter, la liberté absolue, non-seulement de conscience,

ce qui est un droit naturel, l'usage du libre arbitre de l'homme, mais le droit de tout dire, de tout professer et de tout faire. *Celui qui croit comme il veut*, a dit le chef d'école célèbre, *peut agir comme il veut*. Il voulait que l'erreur religieuse, sociale et politique eût les mêmes droits que la vérité religieuse, sociale et politique; que le gouvernement et la société, déclarés incompétents et incapables, fussent désarmés pour toute action ou pour toute répression contre le mal religieux, contre le mal social et contre le mal politique.

« C'était la formule la plus radicale de l'anarchie qu'on ait jamais inventée et que l'on voulait imposer au monde au nom du catholicisme. C'est l'indifférence avec ses conséquences absolues que Rome a condamnée, et non la tolérance civile qu'elle accepte, ou la liberté religieuse qu'elle réclame presque partout.

« Tous les hommes sensés, tous les gouvernements, ont été de l'avis de Grégoire XVI, et je soupçonne fort MM. Frère et Verhaegen d'être un peu de l'avis du Pape contre M. de Lamennais.

« Voilà ce que Rome a combattu : la liberté sans frein, sans bornes, la liberté illimitée; mais jamais cette liberté sans bornes, cette liberté absolue n'a été admise par personne, jamais elle ne le sera.

« Lorsque le Congrès a écrit la Constitution, lorsqu'il a établi les droits des Belges, a-t-il eu la prétention d'établir ces droits absolus inhérents à tout homme et à toute époque, une espèce de code du libéralisme moderne comme celui que M. Verhaegen cherche encore; des droits qui s'appliqueraient également aux personnes qui vivaient du temps de Sésostris et à celles qui vivront dans cinq siècles? Évidemment jamais le Congrès n'a eu cette absurde prétention.

« La Belgique, où ces libertés sont si largement pratiquées et entendues, n'a jamais admis une liberté sans bornes et sans frein.

« A chaque liberté il y a une limite, et en fait de liberté des cultes vous n'admettez pas plus que moi la liberté absolue.

« Je ne parle pas de la liberté de conscience, qui, je le répète, est un droit naturel; tous les catholiques professent cette doctrine; mais je parle de la libre pratique des cultes, je dis que vous ne l'admettez pas plus que Grégoire XVI. Vous exceptez de la libre pratique des cultes tous les cultes polygamiques, c'est-à-dire les cultes d'un cinquième du globe : les musulmans, les mormons, les Indiens, l'Orient presque entier, l'Asie presque tout entière. Vous excluez le libre usage de ces cultes dont la polygamie est l'une des bases, parce que votre droit civil, imprégné d'idées chrétiennes, repousse la polygamie comme un mal social. Mais vous n'admettez donc pas plus que Rome et plus que la raison la liberté des cultes absolue et sans bornes.

« Il y a plus que cela. Chaque siècle a sa grande hérésie ou religieuse ou sociale. Le dix-neuvième siècle a la sienne. La grande hérésie du dix-neuvième siècle, c'est le socialisme. Le socialisme, ce n'est pas seulement un parti politique, ce n'est pas seulement une secte sociale, c'est une secte religieuse, c'est une religion. Le socialisme prétend se substituer, non pas seulement à la société civile et politique, mais surtout à la société religieuse, au

christianisme. C'est au front et au cœur du christianisme qu'il dirige ses principaux coups, c'est le premier rempart qu'il veut abattre.

« Ainsi le socialisme est une religion, c'est une hérésie sociale et religieuse tout à la fois. Comment se conduit le dix-neuvième siècle, le siècle de 89, le siècle de la tolérance envers cette grande hérésie sociale de notre époque? A la différence près du Code pénal, que le christianisme a tant adouci, qu'il adoucira encore, le dix-neuvième siècle se défend contre l'hérésie actuelle à peu près comme les siècles précédents se sont défendus contre celles de leur temps. « On lui a répondu par les canonnades de juin, par l'exil, le bannissement et la déportation. L'Europe du dix-neuvième siècle a-t-elle invoqué la tolérance! Non, elle s'est défendue contre des adversaires politiques, sociaux et religieux qui voulaient renverser les bases mêmes de son droit public, comme les siècles précédents se sont défendus contre des adversaires qui cherchaient à renverser le droit public vivant à ces époques.

« Pour moi, je vais plus loin; l'inquisition espagnole, dont on parle toujours, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, *je les appelle des crimes politiques* avec Rome qui les a déplorés et blâmés. Ce que je veux établir, c'est que vous n'admettez pas plus que Rome les libertés illimitées, sans bornes et sans frein. Les libertés sont toujours limitées, et ces limites sont variables suivant les temps, les lieux, les nations auxquelles ces libertés sont appliquées. Les institutions américaines, les croyez-vous applicables à tous les pays? Croyez-vous que le gouvernement aristocratique parlementaire de l'Angleterre soit réalisable partout? Croyez-vous que notre Constitution si belle, qui est pour nous un bienfait, ne puisse pas être pour un autre peuple un péril et un danger?

« Vous voyez qu'il n'était pas difficile de faire évanouir ce fantôme de l'encyclique, à l'aide duquel on croyait établir une incompatibilité entre le catholicisme et la liberté moderne.

« Vous le voyez donc, messieurs, aussi bien du haut de nos doctrines religieuses que du haut de nos convictions politiques, nous sommes constitutionnels dans le passé, nous sommes constitutionnels dans le présent, nous pouvons l'être toujours.

« Voulez-vous savoir ce que je pense de l'avenir réservé à ces institutions et à ces libertés? Ce qui les a compromises, ce qui peut les perdre, c'est la démocratie libérale et la révolution, et c'est le christianisme et son développement qui seul peut les sauver et les sauvera.

« Si les sociétés actuelles, si nos vieilles nations, âgées de douze et quatorze siècles, ne se retrempent pas aux sources chrétiennes, nous descendrons inévitablement la pente des longues décadences; nous aurons les gouvernements des décadences, les dictatures militaires alternant avec l'anarchie victorieuse.

« Si, au contraire, les nations se christianisent, à mesure que la moralité, les mœurs saines et fortes, la sagesse et l'esprit d'ordre s'étendront dans la même mesure, la liberté prévaudra, elle s'élèvera, ce qui paraît impossible se réalisera; de nouvelles applications sociales de la liberté pourront réussir, parce que la religion formera le contre-poids naturel de la liberté.

« C'est donc nous, comme chrétiens et catholiques, qui portons la liberté dans les plis de notre manteau; bien loin de l'accepter aujourd'hui pour l'étouffer plus tard, c'est nous qui la sauverons si elle peut être sauvée, tandis que les adversaires de la liberté, ceux qui en amèneront la ruine inévitable, sont ceux qui travaillent avec un acharnement aveugle à décatholiciser les peuples, c'est-à-dire à les vouer à une servitude païenne et au despotisme des Césars.

« Ainsi nous sommes constitutionnels, au moins autant que vous dans le passé et dans le présent, je l'ai prouvé, et nous sommes meilleurs gardiens que vous de l'avenir de la liberté politique.

« Sommes-nous assez justifiés? Non; il me reste un fait qui place cette justification du catholicisme dans une évidence plus manifeste et qui doit condamner nos adversaires au silence. Vous parlez de liberté religieuse et de conscience, vous voulez faire croire que l'Église répudie cette liberté entendue dans son sens vrai, qu'elle en est l'ennemie et qu'elle médite sa ruine. Or nous sommes en plein dix-neuvième siècle. Regardez bien de tous côtés dans le monde : qui donc réclame presque partout cette liberté religieuse, et qui donc presque partout la refuse? C'est l'Église catholique qui la demande, et c'est le schisme, l'hérésie, la prétendue réforme, les sectes, le libéralisme, le rationalisme et la révolution, qui, presque partout, lui refusent ou lui disputent cette liberté.

« En Russie, le schisme grec, jusque hier, n'avait réservé à l'Église catholique que l'intolérance et la persécution; l'Allemagne protestante du Nord, la Suède et le Danemark, ont conservé la peine de la confiscation et du bannissement pour les convertis au catholicisme et pour ceux qui le propagent; l'Allemagne protestante ne s'est relâchée de son intolérance que depuis l'héroïque résistance de l'archevêque de Cologne, et encore par combien d'entraves la liberté catholique y est-elle encore enchaînée? C'est depuis peu d'années seulement qu'O'Connell a arraché la liberté des catholiques à l'anglicanisme, et, lorsque l'Église a voulu récemment, au nom de la liberté des cultes, établir une hiérarchie ecclésiastique et épiscopale, vous vous rappelez comment l'agitation protestante a tout fait pour l'empêcher, en ayant recours à des actes de honteuse intolérance.

« En Hollande, les mêmes faits ont eu lieu; l'État protestant exclut généralement les catholiques des emplois publics, quoiqu'ils forment presque la moitié de la population du royaume, et les sociétés secrètes de propagande protestante ont jeté l'interdit sur les ouvriers et sur les domestiques catholiques, sur les magasins et les ateliers catholiques.

« En Suisse, le radicalisme a exilé des évêques, proscrit les ordres religieux, chassé les religieux du mont Saint-Bernard et même les sœurs de charité et confisqué les propriétés ecclésiastiques; la vieille intolérance du synode de Dordrecht n'est pas morte encore dans les Pays-Bas.

« En Piémont, c'est le libéralisme qui suit la même politique illibérale et intolérante, et cela, aux applaudissements du libéralisme européen qui blâme aujourd'hui l'Espagne de revenir à un régime qui n'exclut plus l'Église de la liberté commune.

« Aux États-Unis, si libres jusqu'ici, un parti formidable se forme, celui des

Know-Nothing, sa puissance augmente, et son but principal, c'est de s'opposer aux progrès du catholicisme en Amérique, par l'exclusion, la violence et la force.

« L'empire ottoman a promis la liberté aux chrétiens et aux catholiques, mais il ne la leur donne pas. En Chine, aux Indes et dans les pays où le paganisme domine, c'est la persécution et le martyre que nos missionnaires vont y chercher. Si un jour la révolution démocratique et sociale triomphe, la première victime sera l'Église catholique pour laquelle elle réserve sa vengeance et ses châtiments.

« Ainsi c'est l'Eglise qui réclame presque partout dans le monde la liberté religieuse, et presque partout les sectes, les partis et les gouvernements la lui refusent ou la lui disputent. Nous sommes donc les défenseurs-nés de la liberté de conscience; c'est nous qui sommes chargés de la conquérir là où elle n'existe pas, et, croyez-le bien, de toutes les libertés la plus menacée dans le monde, c'est la nôtre.

« Messieurs, croyez-le bien, c'est nous, les chrétiens, qui portons la liberté dans les plis de notre manteau, c'est nous qui la sauverons si elle peut être sauvée. Mais savez-vous ce que portent dans les plis du leur ceux qui travaillent à déraciner la foi chrétienne et catholique du cœur des peuples? Ils portent l'anarchie ou le despotisme, Catilina ou César. »

Ainsi tombent devant cette parole éloquente ces attaques si souvent répétées contre cet ensemble de droits et de garanties, tous les jours dénoncé et insulté par l'école qui a fait du nom de *parlementaire* et de *parlementarisme* une injure, le synonyme de *protestant* et de *protestantisme* pour les jeter à la face des serviteurs les plus dévoués de la cause religieuse.

L'union des institutions libres avec la foi et la conscience des catholiques vient d'être de nouveau proclamée en Belgique par l'unanimité des orateurs et des hommes politiques de ce pays ; personne parmi les orateurs catholiques n'a osé soutenir les théories qui ont cours depuis cinq ans dans une grande partie de la presse catholique de la France : tous, au contraire, les ont, au moins implicitement, blâmées ou désavouées.

Si nous constatons ce résultat, ce n'est pas avec la vaine satisfaction d'y trouver un triomphe pour les doctrines que nous avons soutenues ; mais pour y recueillir un enseignement utile à méditer, précieux à conserver en vue des luttes que l'Église peut avoir à soutenir.

Il serait temps, enfin, que nos adversaires songeassent sérieusement aux embarras qu'ils créent, chaque jour, aux catholiques, partout où ils jouissent de la liberté religieuse, comme en Belgique et aux États-Unis , et partout où ils doivent la conquérir.

Nous avons vu, à la vérité, depuis quelques jours, cette presse religieuse se livrer de nouveau aux palinodies et aux volte-face dont elle a la très-grande habitude. Mais, en présence de cette protestation énergique et unanime des orateurs et des chefs du parti catholique de la Belgique, qui exigeait une rétractation, un regret au moins, qu'a-t-elle trouvé autre chose que des subtilités?

Au reste, c'est surtout pour la presse catholique de la Belgique que les débats de la Chambre des représentants doivent contenir un grand et profitable

avertissement. Les libéraux ont dit que la division était au camp des catholiques. Trop souvent notre ennemi voit notre mal. Si cette division existe, il est urgent qu'elle ne dure pas un jour de plus. Si les représentants ont donné l'exemple d'une complète unanimité, il faut que la presse le donne à son tour, qu'elle n'élève pas tribune contre tribune.

Les catholiques de la Belgique croient-ils que l'exercice du pouvoir soit utile à leurs intérêts religieux? Croient-ils surtout que la liberté qui leur a donné ce pouvoir pour un temps, et qui leur en tiendra lieu quand ils l'auront perdu, mérite d'être défendue? Veulent-ils sérieusement la conserver? La question est là, et n'est que là.

S'ils pensent (et quel homme sensé pourrait en douter?) que, quelle que soit en elle-même la valeur, et quel que soit le mérite des institutions, elles valent surtout par les mains qui les exercent et par l'esprit qui les dirige, il faut qu'ils se conduisent de telle manière, que le pouvoir puisse rester honorablement, sûrement, dans leurs rangs. Il faudrait surtout prendre garde d'employer les moyens directement contraires au but qu'on se propose d'atteindre. Or, c'est à quoi les catholiques belges seraient infailliblement exposés si, au lieu d'écouter la voix de leurs chefs naturels, des éloquents orateurs de leur parlement, ils se laissaient aller trop facilement à suivre la voix de conseillers étrangers, qui ne portent à leurs affaires qu'un intérêt éloigné et cherchent avant tout et partout à discréditer aux yeux des chrétiens les institutions libérales.

Il y aurait pour les catholiques belges deux manières de hâter, dès à présent, la chute du ministère qui les représente, et de rendre impossible tout retour et toute formation d'un cabinet semblable.

La première consisterait à se montrer exigeant, impitoyable envers les dépositaires du pouvoir, à n'entrer dans aucune de leurs difficultés, dans aucun des ménagements que l'opinion et les circonstances leur imposent, à ne vouloir jamais comprendre qu'un ministère qui a des élections à diriger, une majorité à conduire et à gouverner, des adversaires à combattre, une administration à régir, ne peut aller, en fait de mesures politiques, aussi loin ni aussi vite qu'un théoricien dans son cabinet. En ne tenant aucun compte des embarras du gouvernement; en qualifiant sur-le-champ des expressions les plus injurieuses, de lâcheté ou de trahison, toute temporisation, tout ménagement, toute prudence politique; en ne voulant reconnaître aucune nécessité, ni composer avec aucun obstacle, on rendrait vite le gouvernement impossible à ses propres amis, et on l'enverrait très-rapidement en héritage à ses adversaires.

Le second moyen, tout aussi efficace que le premier, de rendre le pouvoir impossible aux catholiques, ce serait de leur faire un devoir, un devoir de foi et de conscience, de ne parler jamais de la constitution que comme d'un établissement temporaire, d'un pis aller subi à regret, d'une nécessité fâcheuse. Faire de tous les catholiques de Belgique des ennemis déclarés en principe, bien que résignés en fait, de la constitution belge, n'est-ce pas leur interdire, d'une manière à peu près certaine, l'accès aux affaires? Quel est le peuple, en effet, tenant un peu à ses institutions, — et la Belgique a montré quel est son attachement pour les siennes, — qui veuille en confier

l'application à ceux qui les subissent en frémissant et en se proposant de les changer le plus tôt possible? Quelle sécurité pourrait-on éprouver à confier la défense des institutions à ceux qui les détestent, les maudissent et les méprisent? Le bon sens populaire dirait bien vite à tout catholique belge : Si l'outil vous paraît si dangereux, dispensez-vous de le manier, et faites place à ceux qui ne craignent pas d'exposer leurs doigts à son tranchant.

Après les éloquents discours dont nous venons de donner une idée si incomplète, est-il besoin de répéter que tous ces conseils mauvais ne sont qu'une fantasmagorie arbitrairement évoquée devant la conscience des catholiques belges? Non, rien ne les oblige à émettre, au sujet des institutions qu'ils ont fondées et qu'ils pratiquent si heureusement depuis un quart de siècle, ces ridicules doléances. Ils ont le droit de venir à la tribune ou dans la presse, la tête haute et la main sur la conscience, parler de leur amour pour la constitution belge et de leur inébranlable résolution d'y rester fidèles. Que faut-il, en effet, à des citoyens pour avoir le droit d'être fiers des institutions de leur pays? Faut-il qu'ils regardent ces institutions comme l'idéal abstrait et unique de l'espèce humaine, comme le type de toutes les constitutions possibles, comme l'émanation du droit éternel et de la vérité absolue? Pas le moins du monde. Il n'y a que les rêveurs et les songe-creux qui considèrent les constitutions à ce point de vue abstrait et chimérique, qui veulent organiser tous les pays et tous les temps sur le même mode; qui sont toujours, pour ainsi dire, à cheval sur des principes généraux et ne peuvent rien dire qu'avec des banalités hautaines à la bouche. Il y a de ces rêveurs dans tous les partis; le parti révolutionnaire en abonde, mais il n'en a pas le monopole.

Une constitution, pour un homme sensé, est une œuvre humaine, c'est-à-dire une œuvre faite pour un siècle, pour un pays, et non pour tous les siècles et pour tous les pays. Pour adhérer à une constitution, il suffit à un citoyen de penser qu'elle convient parfaitement à son temps et à son pays. Pour en être fier, il suffit qu'il puisse hardiment préférer son siècle à celui qui l'a précédé, et son pays à ceux qui l'entourent.

Que la Belgique ait trouvé à l'ombre de ses institutions, depuis un quart de siècle écoulé, un repos dont elle n'avait pas joui depuis le milieu du siècle dernier, c'est ce qui est incontestable et ce dont tout citoyen belge, catholique ou non, a le droit de se réjouir. Rien donc n'est à regretter dans le passé et tout est à l'avantage du présent.

En comparant l'état de la Belgique à celui des pays voisins, qu'est-ce qui empêcherait un catholique belge d'éprouver les mêmes jouissances? Où est le pays de l'Europe actuelle où la foi catholique ait de pareils avantages? Que les catholiques belges passent dans une courte revue tous les pays de l'Europe, et qu'ils se demandent où ils se trouveraient à la fois et plus libres et mieux protégés.

Un autre pays, et, comme la Belgique, voisin de la France, vient de donner à l'Europe un grand exemple : sans insurrection, sans violences, sans secours étranger d'aucune sorte, le peuple catholique du canton de Fribourg, par son énergie propre et par l'usage régulier de ses institutions

traditionnelles, a secoué le joug du gouvernement le plus hypocritement tyrannique qui ait jamais pesé sur des hommes libres. On n'a pas oublié les événements néfastes qui, en 1847, livrèrent la vieille Suisse, pieds et poings liés, au parti qu'un coup de main inouï devait rendre maître de la France trois mois plus tard. Ce sera, au jugement de la postérité, l'honneur de M. Guizot d'avoir réprouvé cette oppression du droit par la force, comme ce sera la honte éternelle de l'Angleterre d'avoir été complice de cette oppression, la plus révoltante dont l'Europe ait été témoin depuis le partage de la Pologne. Quoi de plus révoltant, en effet, que de voir, par le seul fait de la prépondérance des *gros bataillons*, les cantons les plus anciens de la Suisse, ceux qui avaient fondé la liberté helvétique, dépouillés, *de fait*, de leur souveraineté héréditaire, par leurs propres confédérés, par les fils de ceux que leurs pères avaient admis dans leur alliance!

Livré sans combat par la trahison de ses généraux, Fribourg avait reçu des baïonnettes fédérales, au commencement de décembre 1847, un gouvernement qui s'imposait au pays pour neuf années. Ce gouvernement avait eu raison des chefs du parti national et conservateur par l'ostracisme. Il avait saigné à blanc, par des amendes qui équivalaient presque à une confiscation, la fortune de ses adversaires politiques. Il avait fermé les séminaires, expulsé l'évêque sans jugement, et lui avait fait interdire l'entrée du territoire helvétique. A force de condamnations, il était parvenu à bâillonner la presse. Ce gouvernement a eu neuf ans à lui pour user les répugnances du peuple fribourgeois. Eh bien, au bout de neuf ans, les radicaux ont retrouvé ce peuple debout contre eux comme un seul homme, debout en 1856 comme en 1847. Déjà le rappel de l'évêque *in extremis* venait d'être voté, malgré eux, par l'assemblée qui représentait le canton. A l'heure où nous écrivons, ce confesseur de la foi rentre dans son diocèse en triomphe, et tous les gens de bien lui rendent ce témoignage qu'il a sauvé non-seulement le principe de l'autonomie de l'Église, mais l'honneur de tout le monde, par sa constance. Nous oserons dire que celle du peuple fribourgeois est plus héroïque encore. Trahi par ses chefs militaires, abandonné par les puissances alliées de la Suisse, délaissé même par la presse catholique de France (qui avait à peu près cessé de parler de lui), il s'est maintenu sain et entier par l'énergie des vieilles mœurs catholiques, et il s'est délivré, à lui tout seul, par un acte de *self gouvernement* incomparable.

Les radicaux suisses peuvent reconnaître à cette heure leur impuissance. Ils ont lutté contre la religion, et leur lutte vaine n'a tourné qu'à leur confusion. Ils ont voulu fonder, au mépris du droit, sur les ruines de toutes les franchises héréditaires, une souveraineté unique dans leur pays, afin de le mieux serrer dans leurs mains, et ils ne parviennent à rien tenir. Démocrates, ils sont débordés par la démagogie. La liberté des élections, qui est la base de leur constitution, est troublée, violée, et ils n'osent ni ne peuvent en imposer le respect à leurs propres partisans. Enfin, par une étrange contradiction, ils sont réduits à invoquer vis-à-vis de la Prusse, dans l'affaire de Neufchâtel, comme leur meilleur argument, ce droit de la souveraineté cantonale qu'ils ont si impitoyablement foulé aux pieds dans l'affaire du Sonderbund.

Nous n'avons pas besoin de rappeler toutes les phases de cette question de Neufchâtel. On sait qu'à la suite d'une tentative d'insurrection royaliste, au commencement de septembre, la Prusse, qui, depuis 1848, avait cessé d'exercer son droit de souveraineté sur ce canton, et qui s'était contentée de le faire reconnaître dans la conférence de Londres, en mai 1852, s'est décidée à le revendiquer. En offrant d'abord au gouvernement fédéral de terminer le différend par une transaction, le cabinet de Berlin avait demandé comme condition préalable l'élargissement des prisonniers royalistes. Cette demande, appuyée par les gouvernements de l'Allemagne, a été constamment repoussée. Une note du *Moniteur* vient de nous apprendre que l'intervention de la France n'a pas eu plus de succès. Encouragé secrètement, assure-t-on, par l'Angleterre, dont l'influence a toujours contrarié, dans ce pays, celle de la France, le gouvernement de la Suisse a persisté dans son refus. Il s'est attiré par là des paroles sévères, et la menace d'un abandon qui livrerait au sort des armes une difficulté dont la solution pacifique eût également profité aux deux parties.

Des nouvelles plus rassurantes nous sont venues de la Grèce. Les inquiétudes qu'a longtemps inspirées la situation de ce royaume se dissipent peu à peu, et l'ordre qui s'y rétablit fait espérer que l'occupation étrangère n'y aura plus d'objet. Les élections, qui ont eu lieu récemment avec un calme et une régularité qu'on regrette souvent de ne pas voir dans des pays habitués depuis plus longtemps à la pratique des institutions représentatives, ont assuré un plus ferme appui au gouvernement. Le retour du roi, signalé par des ovations spontanées, et par une réception presque triomphale au Pirée et à Athènes, a donné un démenti à ces accusations injustes, quoique si souvent répétées, de mésintelligence entre la nation et le souverain.

C'est en vain, malheureusement, que nous avons espéré depuis longtemps voir cesser aussi les préoccupations si graves qu'a fait naître la lutte des partis et des gouvernements en Italie. — L'attention, qui s'était détournée, pendant quelques semaines, des affaires de Naples, y a été ramenée tout à coup, avec alarmes, par un commencement d'insurrection en Sicile et par une tentative d'assassinat contre le roi.

L'insurrection avait pour chef principal un ancien député au parlement révolutionnaire de Sicile en 1848, arrêté en 1853, condamné pour conspiration, et qui avait été gracié il y a environ six mois. Les révolutionnaires avaient choisi pour y commencer leur œuvre les deux petites villes de Cefalù et de Taormina : la première, située au bord de la mer entre Palerme et Messine, et l'autre, bâtie sur une montagne entre Messine et Catane. L'indifférence de la population devant les provocations des insurgés a fait avorter leurs projets. Un certain nombre de ces perturbateurs sont tombés entre les mains des agents de l'autorité.

C'est le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qu'a eu lieu l'odieux attentat dont toute la presse a raconté les détails, en exprimant l'horreur que de pareils actes doivent inspirer à d'honnêtes gens. Il n'est pas besoin de dire combien nous partageons ces sentiments. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire, à ce sujet, une réflexion que nous suggère le rapprochement des aveux de l'assassin Milano

avec ceux tout récents encore de l'ex-député de Turin, Gallenga. Grâce aux doctrines professées avec cynisme et répandues par cet incorrigible parti qu'un des orateurs de nos Chambres appelait justement, dans son langage énergique, le *parti du crime,* l'assassinat est entré dans toutes les combinaisons des démocrates italiens. Leurs consciences ont été perverties à ce point, que ce qui est regardé par tous les autres hommes comme le plus coupable des actes est devenu aux yeux des *Mazziniens* un moyen légitime et tout naturel d'accomplir leurs desseins.

On a souvent conseillé au roi de Naples d'accorder de nombreuses et larges amnisties. Ces amnisties seraient même une des conditions mises au rétablissement de l'alliance. Ce qui vient d'avoir lieu doit-il l'encourager beaucoup à entrer dans cette voie? Quel gré lui ont eu de son pardon Bentivegna et Milano?

Tout le monde sait maintenant que par des ordonnances successives le roi de Naples a, depuis plusieurs mois, ouvert les portes de leur prison à la plupart des condamnés politiques, et il n'y a que quelques journaux anglais passionnés et de mauvaise foi pour évoquer encore, devant un public ignorant, les fantômes de ces milliers de martyrs et de victimes de la tyrannie du gouvernement des Deux-Siciles.

Ces journaux anglais ont rapporté des bruits et publié des nouvelles, tant à l'occasion de l'insurrection que de l'assassinat, qui devraient appeler une plus active surveillance, de la part du gouvernement britannique, sur cette réunion de conspirateurs effroyables, auxquels la ville de Londres donne un trop facile et trop sûr asile. N'a-t-on pas dit qu'on savait, sur les bords de la Tamise, les nouvelles de l'insurrection de la Sicile avant qu'elles fussent connues à Naples même, et que le bruit de l'assassinat du roi s'était propagé à Londres une semaine avant le crime?

Nous sommes obligé de laisser de côté un certain nombre de faits et de questions dignes d'intérêt : les affaires du grand-duché de Luxembourg, le conflit qui s'aggrave chaque jour entre le ministère réactionnaire de la Hollande et la deuxième Chambre; la loi sur l'extension de la liberté religieuse en Suède, loi qui paraît n'être, en réalité, qu'une déception ; les élections pour la nomination du nouveau président des États-Unis, qui assurent la majorité à M. Buchanan ; le voyage en Italie de l'empereur d'Autriche, ses amnisties, la levée du séquestre des biens des émigrés du royaume Lombardo-Vénitien, etc., etc.

L'intérêt public s'attache surtout, en ce moment, aux dernières complications de la question d'Orient, et à l'ouverture de la conférence qui devra être appelée à résoudre ces difficultés. Nos lecteurs connaissent déjà les contestations qui se sont élevées au sujet de l'exécution du traité de Paris. Nous n'en parlerons plus. Ce que nous constaterons seulement aujourd'hui, c'est que, grâce à la liberté de discussion que le gouvernement français a laissée à la presse sur toutes ces questions, il s'est formé dans le pays, pour appuyer une politique de résistance aux prétentions inadmissibles de l'Angleterre, une opinion presque unanime. Un seul journal, croyons-nous, a fait à ce concert

de tous les autres une étrange exception ; car c'est le même journal qu'on se souvient d'avoir entendu proposer la mise en accusation de M. Guizot à l'occasion de l'affaire Pritchard. D'où lui est venu ce subit accès d'anglomanie, si peu en rapport, il faut le dire, avec les sentiments du public nombreux auquel il s'adresse ? C'est ce que nous ne pouvons nous expliquer. Il ne faut pas être un grand politique pour voir que la France n'a rien à craindre de la Russie, et que l'hostilité persévérante de l'Angleterre vis-à-vis de cette puissance a des causes toutes personnelles.

A cet égard, nous sommes tenté de croire que si la liberté qui a été, sur ce point, laissée à la presse avait existé dès le début des affaires d'Orient, elle eût servi à y porter aussi une vive lumière et à prévenir peut-être certains embarras d'aujourd'hui.

Qu'on ne nous prête pas le regret d'une guerre dans laquelle la France a recueilli une nouvelle gloire, où nos soldats ont montré, unies à leurs brillantes qualités, à leur ardeur, à leur bravoure si connues, une patience et une résignation incomparables. Non ; loin de nous un semblable soupçon ! Ce que nous voulons dire, c'est que, mieux instruit des vues particulières et secrètes qui dirigeaient l'Angleterre dans une guerre où nous n'allions, nous, qu'avec le désintéressement le plus généreux, on aurait pu, quand est venue la paix, prévenir les conséquences de ces arrière-pensées. La persistance des Anglais à rester dans la mer Noire, la prétention mise en avant par quelques-uns de leurs journaux de faire de Sinope un nouveau Gibraltar, trouvent aujourd'hui leur explication assez évidente dans l'expédition qu'ils viennent d'entreprendre au fond du golfe Persique, dans l'occupation de l'île stérile de Karack, suivie bientôt sans doute de la prise de la ville persane de Bushir. La guerre d'Orient n'a pas assez longtemps occupé les forces de la Russie au gré des maîtres de l'Inde, et ils ont trop tôt retrouvé en face d'eux, à travers la Perse, la rivalité qu'ils redoutent le plus pour leurs envahissements successifs au nord de leurs anciennes conquêtes. La prise d'Hérat est peut-être plus regrettée en Angleterre que ne l'aurait été, à une certaine époque, celle de Constantinople ! Mais, si la Turquie, devenue moscovite, eût été, pour toute l'Europe, une menace ; si l'inquiétude de voir quelques provinces de l'Asie centrale devenir le partage de la Russie est aussi très-légitime, l'opinion n'a-t-elle pas lieu de s'émouvoir au même titre en voyant ces provinces s'ajouter aux possessions d'une compagnie anglaise ? Nous reviendrons sur ces événements.

H. BETTENCOURT.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

TABLE

DU TOME TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(TRENTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION).

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

AVIS CONCERNANT LES TABLES.

Sur la demande de plusieurs abonnés, le conseil de rédaction a décidé que le *Correspondant* serait divisé en trois volumes par an, au lieu de quatre, afin de diminuer les frais de reliure et de faciliter les recherches.

Chaque volume comprendra quatre livraisons mensuelles, et aura 768 pages.

Le tome XXXIX, qui se termine avec la livraison actuelle, n'aura que trois livraisons et 576 pages, afin de faire commencer le tome XL avec la première livraison de l'année 1857.

La Table analytique et alphabétique des matières de chaque volume sera annexée à la première livraison du volume subséquent, dont elle pourra être détachée pour être reliée avec celui auquel elle se rapporte.

Nous envoyons, avec le numéro d'aujourd'hui, les Tables des deux premiers volumes de la nouvelle série (tomes 37 et 38 de la collection) aux personnes dont l'abonnement remonte au mois d'octobre 1855. Quoique brochées avec le numéro, ces Tables pourront en être aisément détachées pour être reliées avec les volumes auxquelles elles appartiennent. La table du volume qui finit avec cette année sera envoyée avec le numéro de janvier prochain.

Une table générale des trente-six premiers volumes de la collection du *Correspondant* est en préparation. Elle sera envoyée aux anciens abonnés qui en feront la demande lors du renouvellement de leur abonnement.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME TRENTE-NEUVIÈME.

TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME TRENTE-NEUVIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6450